Wiener Stadt-Bibliothek
24188 A

A 24188

Nr. 11782.

N°. I.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 1er. JANVIER 1783.

ITALIE.

De Rome, le 14. Décembre.

Depuis quelques Jours M. le Duc de *Chartres* se trouve en cette Capitale.

Msgr. *Capece Zurlo*, Archevêque de *Naples*, continue à avoir de fréquentes Conférences avec le *Saint-Père* & divers Membres du *Sacré-Collége*, pour ajuster les différens subsistans entre nôtre Cour & celle de *Naples*. On croit pour certain que ce Prélat sera élevé à la Pourpre.

De Milan, le 16. Décembre.

Pour soulager le Peuple, le Gouvernement a donné ordre à plusieurs Monastères réguliers, d'élever des fours dans l'enceinte de leurs Couvens, & de vendre le pain cuit au prix fixé.

ESPAGNE.

De Madrid, le 10. Décembre.

M. le Vicomte de *Rochehouart* Chef d'Escadre au service de la Cour de *France*, arriva il y a quelque jours en cette Capitale, après s'y être arrêté pendant deux jours, sans paroître à la Cour, il a poursuivi sa route pour *Paris*.

Les dernières Lettres de *Cadix* nous annoncent qu'on s'occupe avec célérité de l'équipement & de l'approvisionnement de 24. Vaisseaux *Espagnols* & 16. *Français*; mais comme il faut doubler en cuivre les Bâtimens *Espagnols*, on craint que l'expédition pour laquelle ils sont destinés n'éprouve encore bien du retard.

Les troupes *Françaises* sorties du Camp de *St. Roch*, & qui doivent être embarquées sur la Flotte, ont été complettées par celles qui sont arrivées de *Toulon* & de *Marseille* avec un Convoi consistant ensemble en 89. Navires. M. le Comte d'*Estaing* est parti d'ici la Nuit du 8. au 9. pour se rendre à *Cadix*.

Extrait d'une Lettre particulière de Madrid, en date du 10. Décembre.

„ La semaine dernière la Cour reçut un Courrier de *Versailles* dont les Dépêches concernent les propositions de paix. Les gens bien instruits prétendent que la Cour de *Madrid* n'écoutera aucune condition tant qu'on n'offrira point la restitution de *Gibraltar*. Suivant les Lettres de *Lisbonne* il y est entré il a quelques Jours, un Convoi *Anglais*, de *Terre-Neuve*, de 26. Navires, chargés de poisson, & protégés par une Frégate de guerre de 32. pieces de canon & 220. hommes nommée l'*Oiseau*. Une autre Frégate de la même Nation, & de même force nommée la *Diane*, s'est séparée de ce Convoi à la hauteur de *Lisbonne*, avec onze Bâtimens destinés pour *Porto* & trois autres pour *Figuera*. "

Pays-Bas.

De la Haye, le 18. Décembre.

(On lit aujourd'hui l'Article suivant dans la Gazette Hollandaise de Haarlem.)

„ M. le Baron de *Thulemeyer*, Envoyé extraordinaire de S. M. le Roi de *Prusse*, a rendu visite à plusieurs Députés des Villes de *Hollande*. On assure que S. E. a montré à cette occasion une Lettre du Roi son maître, dans laquelle S. M. s'exprime en ces termes : Qu'il a vu jusqu'ici avec beaucoup de regret & de surprise que les insultes & attaques injurieuses contre le Prince *Stadhouder* & la Princesse son épouse continuoient avec la même licence, sans que l'on rendît au Prince la justice qu'il est en droit d'attendre ; qu'il ne pouvoit conséquemment garder le silence plus longtemps, d'autant plus que ces Hautes Personnes lui étoient attachées en qualité de Neveu & de Niece ; qu'il se trouvoit obligé de parler en leur faveur, & prioit MM. les Députés d'employer leurs bons offices, pour qu'il fût mis enfin tout de bon des bornes à ces indécences. Qu'il se flattoit qu'on voudroit bien avoir égard à sa requisition, attendû qu'il ne pourroit voir d'un œil indifférent que l'on poursuivît de telles insultes contre son Neveu & sa Niece, & que dans ce cas il se trouveroit forcé de s'intéresser pour eux de la façon la plus forte. "

Telle est la manière dont on raconte ce fait, & ce qui paroît le confirmer, c'est que S. E. a conféré hier avec le Président de *LL. HH. PP.* & lui a remis un Memoire. On ajoute que M. le Baron de *Thulemeyer* a encore aujourd'hui (18) fait des visites chez plusieurs Députés, & s'est nottamment arrêté longtemps au Logement des Députés de *Dort*.

On apprend que la Cour de Justice de *Hollande*, que l'on sait être chargée de la recherche touchant les témoignages de joie donnés par quelques Habitans de la *Haye* le Vendredi au soir 6. Décembre, a fait le 12. courant au Conseil Comité son rapport, dont la teneur est, dit-on, qu'après des informations scrupuleuses, la dite Cour n'avoit pu découvrir la moindre chose analogue à un projet séditieux ou tumultueux.

Le 19. Décembre.

L'Adresse de remerciment à S. A. S. le Prince *Stathouder-Héréditaire*,

N. 14111

laquelle a été exposée ici, à la Salle du *Nouveau Doelen*, & signée par le Conseil de guerre-Bourgeois, Officiers, Bas Officiers, & Bourgeois des 6. Compagnies, outre un grand nombre d'autres habitans, a été présentée ce matin par le dit Conseil de guerre à S. A. S., & a été reçue par le Prince de la manière la plus gracieuse; avec témoignage que vû le grand nombre de Soussignés il étoit entièrement assuré de la manière favorable de penser des autres Bourgeois & habitans, & S. A. S. a prié en conséquence que la Souscription de cette Adresse fût fermée; sur quoi il a été satisfait à ce desir.

D'Amsterdam, le 19. Décembre.

Mr. *Popieskulew*, Lieutenant au Service de S. M. l'Impératrice de *Toutes-les-Russies*, qui a eu le malheur de faire naufrage & de n'y sauver que la vie, en allant de *Cronstad* à *Amsterdam*, s'est rendu à *Sardam* pour y voir les Chantiers où *Pierre* le *Grand* a mis lui-même main à l'ouvrage. Cet Officier est parti d'ici pour continuer ses Voyages.

FRANCE.

De Paris, le 18. Décembre.

On n'aura pas de peine à croire que depuis 8 Jours toute notre attention est fixée sur l'*Angleterre*, & que nous attendons avec la plus vive impatience les Courriers qui viennent de cette isle; avanthier sur les 10 heures du soir, M. *Oswald* en a reçu un. Les dépêches qu'il apportoit n'étoient sans doute relatives qu'aux affaires traitées par ce Négociateur, & ne contenoient rien sur la pacification générale; du moins l'arrivée de deux autres Courriers qu'on vit hier le fait supposer; l'un étoit pour M. le Comte de *Vergennes*, & l'autre pour M. *Fitzherbert*; ils arrivèrent à 4. heures & demi de l'après midi. M. de *Vergennes* monta sur le champ chez le Roi, & comme le Conseil d'Etat devoit ensuite avoir lieu comme à l'ordinaire, ce n'aura été que fort tard qu'on aura pu savoir à *Versailles* si l'ouvrage de la paix tire à sa fin.

S'il faut en juger par le silence de M. *Fitzherbert* & par quelques Articles des papiers publics du 12, qu'il a communiqués à ses amis, le Cabinet de *St. James* ne paroissoit pas à cette époque prêt à suivre les premières impulsions qu'il avoit reçues. Lord *Shelburne* devoit être fort embarrassé; il voyoit tous les partis se réunir contre lui. Pour fermer la bouche à ses adversaires, il tâche depuis 15 jours d'obtenir de meilleures conditions, que celles dont il s'étoit d'abord contenté, & on sait aujourd'hui que voyant l'impossibilité de se faire accorder *Porto-Rico*, il demande avec la *Guadeloupe*, *Ste. Lucie*, & il exige que nous lui assurions les possessions de *Trinquemale*, &c.; mais on n'est guere disposé à faire de si grands sacrifices, & si le Cabinet de *St. James* ne se relâche pas de ses prétentions, nous pourrons bien faire encore cette Campagne; les partis contraires au Lord *Shelburne* la desirent; à *Paris* on la verroit commencer avec plaisir, plutôt que de voir signer une paix dont nos seuls alliés auroient lieu d'être satisfaits.

Tout *Paris* veut que les préliminaires aient été signés le 16. Décembre, mais on ne songe pas qu'il n'y a personne à *Londres* chargé de pleins-pouvoirs de notre Cour pour une première Signature, & que c'est ici que tout doit se consommer.

Il n'y a point encore ici de Dépôt public où l'on voie les Statues

des Gens de Lettres & artiſtes vivans. Cet établiſſement utile, pour exciter l'émulation, & ſatisfaire la Curioſité du Public, vient de commencer dans le *Bureau de Correſpondance-Générale* ; l'Aſſemblée des Savans & des Artiſtes, qui s'y réuniſſent, a décidé qu'on commenceroit par y placer les Buſtes ſuivans: Mrs. d'*Alembert*, le Comte de *Buffon*, d'*Aubenton*, *de la Lande*, *Diderot*, *Franklin*, *Marmontel*, *Thomas*, l'Abbé *Arnaud*, l'Abbé de *Mably*, *Seguier*, *Gerbier*, *Pierres*, *Vien*, *Vernet*, *Cochin*, *Wille*, *Gluck*, l'Abbé de l'*Epée* &c.

(*On ſait de bonne ſource, que le 21. les Préliminaires de la Paix n'étoient pas encore ſignés.*)

VIENNE.

Diſcours prononcé par S. Em. Monſeigneur le Cardinal-Archevêque, le 26. Décember 1782, à l'occaſion de la profeſſion publique de foi de Madme la Princeſſe Eliſabeth de Würtemberg.

Dans tous les actes ſolemnels de Religion, que V. A. S. vient de faire avec tant d'édification en préſence de notre *Auguſte Monarque*, & de toute la Cour *Impériale*, je ne puis qu'adorer les Conſeils de cette divine Sageſſe, qui atteint avec force d'une extremité à l'autre, & diſpoſe tout avec douceur.

Beni ſoit Dieu le Père de notre Seigneur *Jeſus Chriſt*, le Père de miſéricorde, & le Dieu de Conſolation, qui vous a appellé Madame à ſon admirable lumière par des voies, qu'il ne prépare qu'à fort peu d'ames, par un excès de ſa bienfaiſance.

L'épouſe miſtérieuſe des Cantiques devoit chercher ſon bien-aimé par des hauteurs eſcarpées au travers des ronces, & des épines: Mais quelle marche différente n'eſt pas celle, que Dieu a tenue avec V. A.! Ce Seigneur dont la nature n'eſt que bonté, vous a appellée a lui non par le chemin des travaux, des amertumes, & des peines; mais par tout ce qu'il y a de plus brillant, & de plus grand ſur la terre, par le choix, que Sa Majeſté l'*Empereur* a fait de vous, pour vous unir a ſon Auguſte Neveu.

Vous ſentez par ces bienfaits Madame! de quelle réconnoiſſance vous devez être pénétrée pour celui, qui eſt le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs, & pour notre Monarque, qui eſt ſon image, & ſon repréſentant ſur la terre.

Il faut croire de coeur pour être juſtifié, & confeſſer ſa foi par ſes paroles, pour obtenir le Salut. V. A. S. vient de remplir l'un & l'autre de ces devoirs, & je ne doute nullement, que cette foi ſans la quelle il eſt impoſſible de plaire à Dieu, ne ſoit profondément gravée dans votre ame tous les jours de votre vie, qu'elle n'anime votre eſprit, qu'elle n'enflamme votre cœur, & ne ſoit conſtamment la régle de votre volonté, & de vos actions.

Permettez donc Madame! qu'en ce Jour j'adreſſe mes Vœux ſincères au *Tout-puiſſant* à l'occaſion d'un événement, qui eſt auſſi ſatisfaiſant pour l'Egliſe *Catholique*, dont *V. A.* eſt devenue un illuſtre membre, qu'eſſentiel pour ſon propre ſalut.

Je vous prie enfin Madame! d'etre perſuadée, que parmi les moments heureux & flatteurs, que par les bienfaits immortels de feue Sa Majeſté l'*Impératrice Reine* de glorieuſe mémoire, j'ai ſouvent éprouvés dans le long cours de mes années, il n'y en a aucun, qui m'ait plus intéreſſé, que celui qui me rend le dépoſitaire de vos ſentimens de piété, & de Religion.

N^ro. I.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 1er. JANVIER 1783.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 5. Décembre.

Fin du Discours du Roi.

Messieurs de la Chambre des Communes.

„ J'ai essayé, par tous les moyens qui étoient en mon pouvoir, d'alléger le fardeau de mon Peuple. „

„ Je n'ai perdu aucun temps à prendre les mesures les plus décisives pour introduire un meilleur système d'économie dans les dépenses de l'Armée. „

„ J'ai exécuté avec toute la rigueur possible les différentes réductions des dépenses de ma liste civile, qui avoient été indiquées par un acte de la dernière Session. J'ai fait d'autres réformes dans les différens départemens, & j'ai supprimé plusieurs places sans fonctions. Par ce moyen, j'ai tellement réglé mes établissemens, que ma dépense à l'avenir n'excèdera plus mon revenu. "

„ J'ai ordonné qu'on achevât l'évalution de la dette de la liste civile, qui a été mise sous vos yeux pendant le cours de la dernière Session. Cette dette s'étant trouvée trop forte pour qu'on ait pû en faire un compte exact, & les réductions proposées n'ayant pas pû être effectuées immédiatement, vous pourvoirez sans doute aux *deficit*, en fondant, comme ci-devant, les remboursemens sur mon revenu annuel. „

„ J'ai ordonné que l'on fît une enquête sur l'emploi de la somme votée pour aider les *Américains* qui ont essuyé des pertes, & je suis certain que vous conviendrez avec moi qu'on doit prendre l'intérêt le plus vif au sort de ceux qui ont abandonné leurs propriétés & leurs professions par des motifs de loyauté envers moi ou d'attachement à la Mère-patrie. "

„ Comme il pourra être nécessaire de donner de la stabilité à plusieurs règlemens par des actes du Parlement, j'ai ordonné qu'on mît sous vos yeux les comptes des différens départemens, des dépenses extraordinaires, des gages & autres émolumens d'office. "

„ Dans plusieurs départemens on a déjà fait des règlemens que je me propose d'étendre sur tous les autres, & qui, en accélérant l'expédition des affaires de l'Etat, doivent produire une épargne considérable, sans cependant diminuer les encouragemens que l'on doit aux talens, au zèle & à l'intégrité, par-tout où on les trouve. "

„ J'ai ordonné que l'on fît une enquête sur tout ce qui concerne le re-

venu des terres de la Couronne & l'aménagement de mes bois & de mes forêts, afin que le rapport de ces deux parties s'augmente, & que la dernière sur-tout puisse fournir à la Marine, ce puissant appui de la Nation, une ressource assurée pour une partie de ses premiers besoins. "

„ J'ai fait faire des recherches dans le département de la Monnoie, afin que l'on s'attachât particulièrement à la pureté des espèces, si importantes pour le commerce, & que la contrefaction rencontrant plus de difficultés, on sauve la vie à un grand nombre d'individus, en même temps que toutes les dépenses inutiles se trouveront supprimées. "

„ Je dois vous recommander de porter, le plutôt possible, votre attention sur l'objet important & étendu de la recette & de la dépense de la Nation, en vous attachant particulièrement à l'état de la dette nationale. Malgré son accroissement prodigieux depuis la guerre, il faut espérer qu'il est encore temps d'établir des règlemens, de faire des économies, & de conduire à l'avenir les emprunts de manière à trouver les moyens de l'éteindre par gradation dans une suite fixée de payemens. Je dois distinguer de cette dette, avec un intérêt particulier, & pour que vous y portiez la plus serieuse attention, la partie qui consiste en billets de la Marine, de l'Artillerie & des Vivres. „

„ La perte considérable que supportent quelques-uns de ces effets négociés, prouve combien ces sortes de payemens sont des expédiens ruineux. "

„ J'ai ordonné que les différentes évaluations, faites avec autant d'exactitude que la méthode auctuelle pourra le permettre, soient mises sous vos yeux. J'espère que toutes les corrections qui pourront être nécessaires, seront faites avant l'année prochaine. "

„ Mon desir est que vous soyez informés de toutes les dépenses avant qu'elles aient été faites, autant que la nature de chaque service pourra le permettre, des affaires de comptabilité ne pouvant être rendues trop publiques. „

Mylords & Messieurs,

„ La rareté du blé & le haut prix où cette denrée doit par conséquent être portée, exige votre prompte entremise. „

„ L'excès auquel est pouſſé le crime du vol, trop souvent accompagné de violences sur les personnes, particulièrement dans les environs de cette capitale, requiert depuis longtemps une exécution stricte & rigoureuse des loix. Il seroit à souhaiter que les crimes fussent arrêtés à leur naissance, en corrigeant les vices dont les excès deviennent de plus en plus alarmans. „

„ Les principes généreux que vous avez adoptés sur le commerce & sur les droits de *l'Irlande*, vous ont couverts de gloire, & consolideront cette harmonie qui doit toujours subsister entre les deux royaumes. „

„ Je suis convaincu que l'accroissement général du commerce dans tout l'Empire, prouvera combien vos vues sur cet objet ont été conduites par la prudence. Je vous recommande de faire la révision de tout le système de notre commerce avec le même esprit, dans la vue de le porter à son plus grand dégré d'extension. „

„ Les règlemens à faire pour l'administration d'un immense territoire

en *Asie*, ouvrent une carrière étendue à votre prévoyance, à votre sageſſe & à votre prudence. „

„ Je ſuis ſûr que vous trouverez quelques loix fondamentales qui pourront faire le bonheur de *l'Inde* par ſes liaiſons avec *l'Angleterre*, & que vous prendrez des meſures propres à donner à toutes les Nations, en matière de commerce étranger, la confiance la plus étendue & la plus parfaite dans la probité, dans l'exactitude & dans le bon ordre de notre Gouvernement. "

„ Vous pouvez être certains que tout ce qui dépendra de moi ſera exécuté avec une fermeté, qui ſeule peut conſerver cette partie de mes domaines & le commerce qui doit en provenir. "

„ L'objet conſtant de mon cœur eſt de faire le bien, de guider invariablement ma conduite ſur le véritable eſprit de la conſtitution; & dans toutes les occaſions, d'avancer & de récompenſer le mérite. C'eſt à votre fermeté, à votre prudence & à votre déſintéreſſement, collectivement & en particulier, d'affermir les avantages d'un Gouvernement établi ſur de tels principes. "

„ Voilà ce que mon Peuple attend de vous & ce que je vous demande. „

Extrait de la Gazette des Deux-Ponts du 21. Décembre.

De Madrid, le 21. Novembre.

Le 3. de ce Mois, le Roi a fait publier le projet des réformes arrêtées au Conſeil d'Etat, pour l'adminiſtration intérieure des provinces, la régie des Finances, & l'éducation nationale. Les principales ſont la réduction de ce qu'on appelle *rentes provinciales* à une contribution unique; la ſuppreſſion des Majorats avec les reſtrictions indiquées; l'admiſſion des étrangers de toutes Religions dans les Etats de S. M., ſans en excepter les Juifs mêmes; ces derniers à certaines conditions. Relativement à l'éducation nationale, S. M. déclare que pour être chargé d'une partie quelconque de l'éducation de la jeuneſſe, il ne faudra tenir à aucun corps dit religieux. S. M. réunit les Ecoles pour la Nobleſſe aux Ecoles Bourgeoiſes, afin détouffer les ſémences de jalouſie & de diviſion entre les Concitoyens; il n'y aura plus de graces excluſives pour aucun ordre de ſujets: les Univerſités ſeront au nombres de 12. en *Eſpagne*; pluſieurs de celles qui exiſtent ſeront conſervées, mais avec un régime & des formes abſolument différentes de celles qu'elles ont aujourd'hui. L'étude des langues anciennes ſera unie à celle de l'hiſtoire, de la géographie, de la morale & des élémens du calcul. Les langues modernes ſeront enſeignées par des maîtres, dont les fonctions ſeront de lire & d'expliquer les plus beaux ouvrages de littérature & de politique de chaque nation, & de guider leurs éleves dans les traductions qu'ils leur en feront faire. La minéralogie, la botanique, le droit, les mathématiques, les différentes branches de la phyſique & de la médecine, auront chacune au moins deux Profeſſeurs dans chaque Univerſité. Une chaire de commerce y ſera fondée pour faire connoître, d'après les productions de la province, l'eſpèce de commerce dont elle eſt ſuſceptible & ſes rapports avec le commerce du Royaume & le commerce en général: ainſi à l'étude des lettres ſera conſtamment unie celle de l'économie politique.

S. M. nomme dans chaque Université un Professeur d'histoire nationale qui aura la garde d'un dépôt de chartres & autres manuscrits relatifs à l'histoire de la province. S. M. fonde dans les principales villes de son Royaume des Académies, qui, sans perdre de vue la culture des Sciences & des Lettres, veilleront spécialement à l'observation de ce système, avec le pouvoir d'y faire les changemens que leur expérience & leurs lumières leur feront juger nécessaires. Les Universités, & en général tous les Colléges & Ecoles, seront soumises à ces Académies, d'où partira une correspondance continuelle, pour celle de *Madrid* qui les représentera auprès du Souverain, & sera chargée de leur communiquer ses ordres. Ces Académies seront composées des hommes les plus instruits du Royaume; & le Roi à déclaré qu'il mettroit dans le choix de leurs membres une rigueur & une justice proportionnées à l'importance de leurs travaux & à l'étendue des récompenses qu'il leur destine. Les talens naissans seront d'abord encouragés par de petites distinctions ou des prix pécuniaires dont les fonds, assignés sur les revenus des provinces, seront à la disposition des Académies; & lors qu'ensuite ils seront parvenus a leur maturité, les portes des Académies leur seront ouvertes, & avec elles la carriere des honneurs & de bien être.

Le lendemain de cette publication, S. M. a fait signifier à Don *Louis Bertrand*, grand Inquisiteur, & à tous ses subalternes, de se retirer, le premier dans son Evêché de *Salamanque*, & les autres dans differentes Villes éloignées de la Capitale; S. M. leur défendant à tous de prendre à l'avenir le titre *d'Inquisiteur*. En même temps il a été écrit à tous les Chapitres du Royaume, de faire verser dans les caisses des Académies le produit des différens bénéfices affectés jusqu'à présent à l'Inquisition. Celà joint aux biens immenses des *Chartreuses* & de plusieurs maisons de *Bénedictins* supprimées, formera un fond très-considérable, que S. M. se propose d'augmenter encore tous les ans.

Par le moyen de ces arrangemens, non seulement les projets arrêtés par le Ministère n'occasionneront aucun impôt sur le peuple, mais il restera annuellement une somme suffisante pour faire voyager 50, jeunes *Espagnols* choisis parmi ceux qui se seront le plus distingués dans les Universités, & pour défrayer & récompenser les Savans étrangers, qui seront invités à parcourir *l'Espagne* pour y faire les observations les plus utiles à son commerce & ses arts.

Ces faits & ces détails sont transcrits mot à mot, d'une Lettre datée de *Madrid*; ils nous ont paru si importans, que nous n'osons encore les présenter comme authentiques avant d'en avoir reçu la confirmation.

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 2.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 4. JANVIER 1783.

ITALIE.

De Milan, le 19. Décembre.

Le 9. de ce Mois, Son Alteſſe Royale Mgr. l'Archiduc *Ferdinand*, a fait la Cérémonie de décorer, au nom de l'*Empereur*, des Marques de la *Toiſon-d'or*, M. le Prince *Albani*, grand Maître de ſa Maiſon.

De Rome, le 18. Décembre.

Avanthier, 16. le *Saint-Père* a tenu un Conſiſtoire ſecret, dans lequel *S. S.* a diſpoſé de pluſieurs Egliſes vacantes.

FRANCE.

Extrait des Lettres de Breſt, du 6. au 10. Décembre.

„ L'eſcadre & le Convoi mirent ſous voile avant-hier 4. à midi par un Vent de *Sud-Eſt* aſſez foible : Ils ont trouvé au-dehors de la brume, du calme, & enſuite des Vents de *Sud-Ouëſt*, qui les ont obligés de venir mouiller à *Bertheaume*. Le même temps continuant, ils ſont revenus en rade aujourd'hui, 6. Nous ſouhaitons, que cette relâche ne ſoit pas longue, parce que les Troupes auroient trop à ſouffrir, les Navires étant ſurchargés. L'eſcadre eſt de neuf Vaiſſeaux, dont ſix de 74. & trois de 64. Canons, de 6. Frégates ou Cutters, & 31. Transports. M. le Marquis de *la Fayette* eſt à bord du *Cenſeur*, Vaiſſeau-Commandant aux ordres de Mr. de *Vialis*. Le Baron de *Firch*, qui mêne aux *Antilles* ſon beau régiment de *Heſſe-Darmſtadt*, eſt ſur l'*Alcide*. Mr. de *Cuſtine* eſt à la tête du Régiment de *Rouërgue*. Il y a ſur la Flotte, ou-

tre ces beaux Corps 4300. Volontaires, destinés à recruter les Régimens qui sont aux *Antilles*, & 500. Hommes de Recrue pour les Troupes des Colonies, formant en tout 7500. Hommes. "

„ Avanthier, 8. l'Escadre & le Convoi ont remis à la voile par un Vent de *Nord-Est*, grand frais: Depuis ce temps il a été assez favorable; & quoique depuis il ait paru tourner au *Sud-Ouëst*, l'on espére, que nos Vaisseaux se feront assez elevés, pour n'être pas trop contrariés dans leur route. Ce qui la décida principalement à revenir en Rade le 6. fut le besoin pressant, qu'avoient de se reparer quelques Bâtimens, qui avoient souffert dans les abordages, occasionnés par la brume. "

„ On vient d'expédier le Cutter, le *Dragon*, un de nos meilleurs Voiliers, pour porter des Dépêches en *Amérique*, qu'on croit relatives aux Négociations de Paix, particulièrement à celles qui concernent les *Etats-Unis*. Cependant, malgré tous les bruits qui courent à ce sujet, les travaux du Port redoublent d'activité, comme si la Guerre devoit toujours continuer. On vient d'établir ici un Laminoir pour le Cuivre, nécessaire au doublage des Vaisseaux. Cette Machine manquoit dans notre Port; & depuis longtemps on en sentoit la nécessité. "

Extrait d'une Lettre de Paris, du 21. Décembre.

„ On peut inférer de la Conduite des Ministres respectifs relativement à la paix, qu'en effet elle est très-prochaine. Cependant Lundi dernier 16, le Commerce ayant député, auprès de Mr. le Marquis de *Castries*, ce Ministre a repondu, qu'il n'y avoit encore rien de décidé; que le Courrier arrivé la nuit du 15. au 16, n'avoit apporté aucune résolution ultérieurement définitive: & que les Négocians devoient en conséquence agir avec les mêmes précautions. "

„ Toutes les Lettres de *Marseille* annoncent la réunion du *Fendant* & de l'*Argonaute*, commandés par Mr. de *Penniers*, à l'escadre de Mr. de *Suffreen*. "

„ Les deux Cours alliées ont toujours fort à cœur la possession de *Ste. Helène* en *Afrique*. On croit qu'on fait quelques préparatifs à ce sujet. "

„ La plupart des Vaisseaux *Espagnols* ne seront que carénés derechef. Mr. le Comte d'*Estaing* n'aura pas besoin, selon toute apparence, d'aller chercher le combat; il veut l'attendre, son objet étant de conquérir, & la *Jamaique* demeurant immobile, il est certain d'effectuer son débarquement, de garder sa ligne, & de présenter toujours un front rédoutable aux forces navales *Anglaises*. "

„ Sa Majesté ne quitte point *Versailles* où sa présence est toujours nécessaire, vû le grand nombre de Courriers qui arrivent successivement à toute heure, depuis que les Négociations de paix sont devenues sérieuses. Lundi 16, Mr. le Comte de *Vergennes* à une heure de la nuit, expédia cinq Courriers, avec les Dépêches du Roi. Le premier pour *Londres*, le second pour la *Haye*, le 3me pour *Madrid*, le 4me pour *Brest*, le 5me pour *Marseille* & *Toulon*. "

De Paris, le 22. Décembre.

Les Lettres de la *Martinique* annoncent que la Division aux ordres

du Chevalier de *Borda*, Capitaine de Vaiſſeau, partie de *Breſt* le 12. Septembre, eſt arrivée au *Fort-Royal* le 25. Octobre. La Frégate ſur laquelle étoit embarqué le Marquis de *Bouillé*, s'étant ſéparée en mer de la Diviſion, y étoit arrivée dès le 18; auſſitôt après avoir débarqué le régiment d'*Auvergne* & les autres Troupes, les Vaiſſeaux venant d'*Europe*, réunis à ceux qu'ils avoient trouvés à la *Martinique*, ont appareillé pour aller au-devant de la Flotte partie de l'île d'*Aix* le 2. Septembre. Cette Eſcadre, commandée par le Chevalier de *Borda*, l'a jointe ſur *Marie-Galante*, & l'a conduite au *Fort-Royal*, où elle eſt entrée le 5. Novembre. L'Eſcadre *Anglaiſe*, qui étoit ſortie de *Sainte-Lucie* le 30. Octobre, y eſt rentrée le 7. Novembre, ſans avoir pu rien entreprendre contre le convoi.

Le Bricq *Anglais* le *Roi-George*, de 150 tonneaux, eſt entré à *Cherbourg* le 10. Décembre: ce Bâtiment, qui alloit ſur leſt de *Waterford* à la *Blanche-Havane*, a été pris par le Corſaire de *Dunkerque* la *Fantaiſie*. Il eſt arrivé le lendemain, dans le même port de *Cherbourg*, une autre priſe faite par le Corſaire de *Dunkerque* le *Faulcon*; c'eſt un Sloop d'environ 40 tonneaux, chargé de farine, allant de *Chicheſter* à *Linn*.

On mande de *Dunkerque*, le 15, que le Corſaire le *Petit-Dunkerque*, a conduit dans ce port le Bricq *Anglais* la *Surpriſe*, de 150 tonneaux, chargé à *New-Yorck* de tabac pour *Londres*, dont il s'eſt emparé ſous l'île de *Wight*.

Il paroît, qu'il eſt ſurvenu de nouvelles difficultés au Sujet des Articles de Paix qui concernent l'*Eſpagne*; car M. *Eveyra*, Secrétaire de Mr. le Comte d'*Aranda*, Ambaſſadeur de S. M. *Catholique*, a été dépêché à *Londres*, & eſt parti d'ici il y a trois Jours.

SUEDE.

De Stockholm, le 11. Décembre.

Depuis quelques jours eſt arrivé en cette Capitale M. *Adams*, Fils du Miniſtre Plénipotentiaire des *Etats-Unis d'Amerique* auprès les Etats-Généraux. Ce jeune *Américain* ne paroît pas chargé d'aucune commiſſion politique; tout ce que l'on ſait à ſon égard c'eſt qu'il doit faire des achats de Canons de fer.

Le Prince de *Gallitzin* Chambellan de l'Impératrice de *Ruſſie* eſt arrivé en cette Capitale, pour complimenter notre Monarque, de la part de ſa Souveraine, ſur l'heureuſe Naiſſance du Duc de *Smaland*.

Le Capitaine *Koelberg* du Corſaire *Hollandais* le *Veerenaar*, eſt libre à *Marſtrand*, avec ſon Bâtiment depuis le 5. Novembre, mais il ne peut cependant jouir de ſa liberté qu'après avoir payé 1758. *Rixdalers* pour les dépenſes de ſon équipage pendant ſa détention. Ses Commettans ne voulant pas payer cette ſomme, ont laiſſé proteſter la Lettre de Change que le Capitaine *Koelberg* avoit tirée ſur eux pour ſe mettre en état de partir.

TURQUIE.

Extrait d'une Lettre de Conſtantinople, du 10. Décembre 1782.

„ Toutes les Nouvelles qu'on a reçues ces Jours-ci du Côté de la *Crimée* & de la *Beſſarabie*. s'accordent à nous aſſurer, que *Sahin-Guerai* a été paiſiblement rétabli dans la Dignité de Chan de la *presque-isle*. Le

Prince *Potemkin* arriva vers la fin de Septembre à *Cherſon*, Ville devenue conſidérable par les facilités qu'elle offre au Commerce & reſpectable par ſes Fortifications; il ordonna, à ce qu'on prétend, à 28. régimens de ſe réunir à deux autres qui ſervoient de garde à *Sahin-Guerai* & au Miniſtre de *Ruſſie*. A l'approche de ces Troupes, les inſurgens ſe diſperſèrent, une grande partie ſe retira dans les Montagnes, en proteſtant, de n'avoir pris aucune part à la dernière révolution. Le Frère de *Sahin-Guerai* lui même, s'éloigna ſur le champ, après avoir aſſuré, qu'il avoit été forcé par les *Tartares* à disputer la Souveraineté à ſon Frère, avec lequel il étoit prêt à ſe réconcilier, en le reconnoiſſant pour vrai & légitime Maître de la *presque-isle.* "

„ Ces Nouvelles ajoutent, que le Prince *Potemkin* avoit fait remettre la Somme de 200,000 roubles en epèces, avec le Cordon de l'ordre de *Ste. Anne*, enrichi de diamans, à *Sahin-Guerai*, qui peu de Jours auparavant ſe trouvoit, pour ainſi dire, manquer du néceſſaire. "

„ Il court un bruit, que le Miniſtre de *Ruſſie* réſidant à la *Porte*, a remis au *Divan* de la part de ſa Souveraine un Mémoire, dans lequel cette Princeſſe inſiſte ſur l'accompliſſement des trois Articles principaux, qui, à ce qu'on aſſûre, ſervoient de baſe au fameux Traité de Paix de *Kanardgi.* "

VIENNE.

Mecredi, 1er. de l'An, la Cour fut en grand *Gala*, ſelon l'Uſage de ce Jour. Le Cortège commença vers les 10. heures du Matin, par la Garde Noble *Allemande* à pied, la Garde Noble *Hongraiſe* (ayant le Prince *Eſterhazi* à ſa tête) & celle de *Galitzie*. Ces Corps, en grand uniforme défilèrent dans la Cour du Château, & eurent enſuite l'honneur de préſenter leurs reſpects à *Sa Majeſté Impériale* & à Son Alteſſe Royale Mgr. l'Archiduc *Maximilien*. Peu après le Prince *Clary*, Grand-Veneur, & le Comte de *St. Julien*, Grand-Fauconier paſſèrent en Caroſſe ſur la même Place, à la tête des Perſonnes employées à la Venerie & à la Fauconnerie: ils étoient précédés de leur Livrée. Le grand Maréchal de la Cour le Comte de *Wrbna*, arriva également dans un Caroſſe de *gala*, ſa Livrée marchant en avant, & les Officiers de ſon Département faiſant Cortège. Celui du Grand-Ecuyer, Comte de *Dietrichſtein*, étoit formé par les Officiers & la Livrée des Ecuries: S. Exc. entra à Cheval, ſuivi d'un grand Nombre de Chevaux de main de *Sa Majeſté*. Pendant que les divers Départemens de la Cour entroient ainſi au Palais *Impérial*, nos Miniſtres, ceux des Cours étrangères & la principale Nobleſſe de cette Capitale s'aſſemblèrent pour rendre à *Sa Majeſté* & à Mgr. l'Archiduc leurs Hommages reſpectueux. A 11. heures, Sa Majeſté l'*Empereur*, accompagné de Mgr. l'Archiduc, ſe rendit avec le Nonce-*apoſtolique*, le Cardinal-Archevêque de cette Ville & toute la Cour à la Grande-Chapelle; les Gardes Nobles bordoient la Haye. Après le Service divin, l'*Empereur* & Mgr. l'Archiduc reçurent les Complimens des Dames aſſemblées dans le grand Appartement, où *Sa Majeſté* & *S. A. R.* dinèrent enſuite en public. Pendant le Diné la Muſique de *Sa Majeſté* exécuta différens Morceaux choiſis.

N^ro. 2.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 4. JANVIER 1783.

Payr-Bas.

De la Haye, le 22. Décembre.

Le Prince de *Gallitzin* Envoyé-Extraordinaire de S. M. I. de *Ruſſie*, a été Jeudi dernier en conférence avec M. le Préſident de Leurs Hautes Puiſſances, & lui a remis ſes Lettres de rappel.

M. de *Thulemeier*, Envoyé-Extraordinaire de S.M.le Roi de *Pruſſe*, a encore été de nouveau en conférence Mardi dernier 17. du préſent avec M. le Préſident de l'aſſemblée de *LL. HH. PP.* & lui a remis le Mémoire ſuivant.

Hauts & Puiſſans Seigneurs.

Le Souſſigné, Envoyé Extraordinaire de S. M *Priſſienne*, a été autoriſé de mettre ſous les yeux de *V. H. P.* l'indignation que le Roi ſon Maître a reſſentie, en apprenant que l'Auteur coupable d'un Libelle intitulé: *Brief over de waere oorzaeke van's Lands ongeval, gevonden tuſchen Utrecht en Amersfort*, a osé porter l'audace au point, d'attaquer de la manière la plus criminelle, la Perſonne Auguſte de la Princeſſe ſa Nièce. Les qualités éminentes qui diſtinguent S. A. R. lui aſſurent les droits les mieux conſtatés à une conſidération reſpectueuſe de la part d'une nation éclairée & réconnoiſſante. S. M. en accordant cette Princeſſe aux vœux du Prince d'*Orange*, vous a offert à cette époque, *H. & P. S.* un nouveau gage de ſon Amitié, & le ſéjour de *S. A. R.* dans ce Pays, vous a convaincus du prix auquel il doit être évalué. Le Roi ne doute pas un moment que *V. H. P.* ne partagent ſon indignation; & qu'elles ne ſe prêtent avec empreſſement à la demande qu'il leur fait aujourd'hui par l'organe de ſon Miniſtre. S. M. attend qu'elles donneront les ordes les plus précis pour qu'on s'occupe ſans relâche à découvrir le rédacteur de cette production condamnable, & qu'elles lui infligeront, autant qu'aux Libraires chargés du débit & à ceux qui pourroient y avoir connivé, une punition proportionnée à leur crime. Le Souſſigné ne ſauroit vous diſſimuler, *H. & P. S.* les ſentimens d'indignation que *S. A. R.* a éprouvés, en voyant des folliculaires déteſtables noircir par des calomnies atroces le caractère du Prince ſon époux, calomnies dont le libelle qui fait l'objet du préſent Mémoire, offre de nouveaux témoignages.

à la Haye, le 17. Décembre 1782.

(*Etoit ſigné*)

De Thulemeier.

Sur quoi ayant été délibéré, MM, les députés des provinces respectives ont pris copie du dit Mémoire pour être communiqué ultérieurement dans leurs Provinces; & a été arrêté que Copie du susdit Mémoire sera envoyée, de la part de *LL. HH. PP.*, aux Seigneurs Etats des Provinces avec priere sérieuse de donner le plutôt possible les ordres les plus précis pour découvrir l'auteur du Libelle, & pour la punition d'icelui, aussi bien que du Libraire qui l'a débité & de ceux qui y ont eu part. Que Copie du dit Memoire sera présentement remise en main de MM. de *Lynden*, de *Hemmen* & autres Députés de *LL. HH. PP.* pour les affaires des Placards & Réglemens, pour, avec quelques Seigneurs Comités du Conseil d'Etat, examiner & proposer quelles mesures il convient de prendre à l'égard du susdit Libelle, dans le district de la Généralité, & faire rapport du tout à cette assemblée.

On dit que la Résolution des Etats Généraux, relativement à l'envoi d'un Ministre de cette République à *Philadelphie*, a été portée à l'Assemblée des Etats de *Hollande*, & que *L. N.* & *G. P.* ont même arrêté une Somme, tant pour ses Appointemens, que pour ses Equipages.

Les Etats-Généraux ont résolu, le 9. de laisser passer librement & sans aucun empêchement les Bâtimens *Anglais* entre *Douvres* & *Calais*, pourvus de Passeports délivrés par S. M. *Très-Chretienne*.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 17. Décembre.

Les pertes que l'*Angleterre* a essuyées cette année en matelots, tant par les calamités de la guerre, que par les tempêtes, montent à 9000 hommes environ, dans lesquels on comprend les équipages du *Royal-George* & de la *Ville-de-Paris*.

La taxe fonciere doit être augmentée l'année prochaine & portée jusqu'à cinq Shellings par livre Sterling c'est à dire 25. pour cent.

On prétend qu'une des principales raisons qui retardent la décision de la paix générale est la prétention de la Cour de *France* relativement aux *Indes-Orientales*; on attend à ce sujet les résolutions & le concours de la Compagnie des *Indes* dont les premiers membres se sont déjà assemblés pour délibérer à cet égard. Quoique leur premiere séance ait été fort longue, il n'y a encore rien eu de décidé ils doivent aussi mettre sous les yeux du Gouvernement un relevé général des dépenses de la Compagnie concernant la guerre accidentelle & indispensable qu'elle a dû soutenir dans *l'Inde* depuis la rupture entre la *France* & la *Grande-Bretagne*.

On répand comme certain le bruit que le Gouvernement a positivement refusé de céder *Gibraltar* à *l'Espagne*.

Peu s'en est fallu que le fameux Marquis de *Bouillé* n'ait été fait prisonnier; le Vaisseau à bord duquel étoit cet Officier recommendable, marchoit de conserve avec un autre Vaisseau de guerre *Français* de 40 canons & de 200 Hommes d'equipage, qui a été pris entre *Sainte Lucie* & *la Martinique* par deux Vaisseaux *Anglais* le *Léandre* & l'*Argo*. L'autre Bâtiment qui portoit M. de *Bouillé* a eu le bonheur d'échapper. Ces deux

Vaiſſeaux faiſoient partie d'un Convoi ſorti des ports de *France* avec des troupes pour la *Martinique* où il eſt arrivé.

Il a été arrêté le 11. en Parlement, que le Roi ſeroit ſupplié de faire préſenter d'honorables actions de graces au brave Gouverneur *Elliot*, pour qui les deux Chambres voteront inceſſamment une Penſion de 1500 livres Sterlings, & une de 500 pour le Capitaine *Curtis*. Dans la méme ſéance le Parlement vota 5,720,000 livres Sterlings pour l'entretien de 110,000 Matelots, y compris ce qu'on appelle les Marines, pendant l'année 1783.

De Londres, le 20. Décembre.

Pluſieurs *Lettres de marque* ont été miſes en commiſſion, malgré l'approche apparente de la paix, pour agir, dit-on, contre les *Américains*, ainſi que contre les *Hollandais*, *Francais* & *Eſpagnols*. Les Vaiſſeaux deſtinés pour le ſervice étranger ont reçu ordre de compléter leurs aproviſionnemens de toute eſpèce ſans perte de temps. Tous les tranſports qui arrivent de *Gibraltar* ſont obligés de faire une quarantaine vigoureuſe à *Mother-Bank*.

Les Courriers continuent à aller & venir d'ici à *Paris*, & on va juſqu'à dire que les préliminaires de la paix ne tarderont pas à être publiés; mais comme rien ne tranſpire encore des négociations, & que les préparatifs que les Puiſſances belligérantes font, indiquent une autre campagne plus énergique que les précédentes, on craint beaucoup que cette paix auſſi déſirée que déſirable, ne nous ſoit donnée du Ciel, qu'après une campagne des plus ſanglantes. L'armement que la *France* & l'*Eſpagne* feront partir inceſſamment de *Cadix*, déſigne clairement qu'elles ſe propoſent d'attaquer la *Jamaïque*, & la flotte formidable que notre Cour fait raſſembler aux *Indes-Occidentales* manifeſte ſa réſolution de s'oppoſer puiſſamment à l'éxécution de ce deſſein, & d'y entreprendre quelques tentatives importantes,

La Cour a reſolu d'envoyer encore un renfort de dix Vaiſſeaux de ligne aux *Indes-Occidentales*, pour mieux protéger la *Jamaïque* contre l'attaque préméditée. Deux Directeurs de la Compagnie des *Indes* auront demain un entretien avec Mr. *Townshend*, Secrétaire d'Etat, au ſujet des conditions de la paix, qui regardent les conceſſions à faire en faveur de la *France* & de la *Hollande* aux *Indes-Orientales*.

Le 13. le Comte *Fitz-William* propoſa dans la Chambre des Lords que le Miniſtre voulut expliquer au Parlement, ſi dans les conditions proviſoires d'accommodement avec les *Américains*, leur indépendance étoit pleinement & irrévocablement reconnue, ou ſi elle ne devoit être admiſe que dans le cas où il y auroit une paix avec la Cour de *France*, &c. Le Comte de *Shelburne* refuſa abſolument de s'expliquer ſur ce ſujet, & tous les autres Miniſtres demeurèrent d'accord qu'il ne convenoit nullement de donner en ce moment aucun éclairciſſement à cette queſtion. Enſuite la Chambre arrêta de faire ſes remercimens au Général *Elliot*, à toute la garniſon de *Gibraltar*, & au Lord *Howe* de leur bonne conduite pour la conſervation de cette Forteresſe, alors la Chambre s'ajourna au 20.

Les Communes en Comité sur les moyens de lever les subsides, résolurent qu'une taxe de 4 chelins par liv. sterl. seroit levée sur les terres, biens fonds, pensions, &c. dans l'*Angleterre* & la Principauté de *Galles*, & une contribution proportionelle en *Ecosse*, selon l'article 9. du Traité d'union des deux Royaumes, pendant une année à compter du 25. Mars 1783 & que les droits sur la drêche, le mum, le cidre & le poiré seroient aussi continués jusqu'au 24 Juin 1784.

Le 14, elles approuvèrent ces resolutions & ordonnèrent des Bills en conséquence. Ces droits rapportent annuellement 2,750,000 liv. sterl.

Le 17, les Communes lurent la premiere & 2me fois un bill, tendant à permettre pendant un temps limité & à raison d'un droit très-modique, l'entrée du froment, du seigle, de l'orge & de toutes les autres especes de grains venant de l'étranger, sur des bâtimens nationaux & neutres. Le bill, où il s'agit d'imposer une taille de 4. shelins par liv. st. sur les terres, & celui qui tend à continuer les droits sur la drêche, furent lus la 1me fois. Ensuite, il fut arrêté unanimement, de présenter les remercimens de cette Chambre à l'Amiral *Hughes*, au chef d'escadre *King*, ainsi qu'aux autres officiers & matelots pour les services importans, qu'ils ont rendus aux *Indes-Orientales*, pendant les mois de Février & d'Avril derniers, & que les remercimens de cette Chambre, soient aussi présentés au Chevalier *Coote*, à cause de sa persévérance & de son zèle à surmonter les difficultés, qu'il a rencontrées dans les affaires du *Carnate*, comme aussi de l'intelligence & de l'intrépidité qu'il a fait voir en toute occasion, depuis qu'il s'est trouvé à la tête de l'armée dans cette partie de l'*Inde*.

Le 18, les Communes en comité rédigèrent le bill de la taille, celui de la drêche & celui de l'entrée des grains & de la farine, venant de l'étranger. La Chambre en comité sur le subside, résolut que la somme de liv. sterl, 623,021.. 13.. 6 1/2 seroit accordée, pour subvenir aux dépenses extraordinaires faites pour l'armée & d'autres objets, à commencer du 21. Janvier 1782 & auxquels le Parlement n'avoit point encore pourvû.

Allemagne.

De Cologne, le 26. Décembre.

Nous voyons passer ici journellement une grande quantité de Voitures & Carosses de Familles *Génèvoises* qui vont s'établir en *Irlande*.

Avis.

Le Sr. *Leopold Bonardi* & Compag. Marchands de Vins étrangers privilègiés de la Cour *Impériale*, demeurant sur le *Kolmarkt à la Fontaine d'or No.* 144., *au Coin de la Wallnerstrasse, à côté du grand Caffé*, donnent avis au Public, qu'ils viennent de recevoir des Assortimens de toutes Sortes de Vins annoncées dans leurs affiches, principalement des Vins de *Champagne-Sillery* grand mousseux, & de tous premiers crûs.

N°. 3.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 8. JANVIER 1783.

ITALIE.

De Livourne, le 25. Décembre.

Il arrive continuellement dans notre Port un nombre considérable de Bâtimens richement chargés de Marchandises & de Commestibles de toute espèce.

De Rome, le 22. Décembre.

Dans le Consistoire secret du 16. (annoncé dans notre Gazette du 4. de ce Mois) S. S. créa deux Cardinaux dont l'un est Monsig. *Capece Zurlo*, Archevêque de *Naples*, & l'autre est resté *in petto*.

Le Cardinal *Lodovico Calini* est décédé le 9. à l'âge de 86. ans.

DANNEMARC.

De Coppenhague, le 20. Décembre.

Le Roi a fait ouvrir le 5. de ce Mois par le Baron de *Schack*, Membre du Conseil-Secret & Grand-Maréchal de la Cour, le Testament de feu la Princesse *Charlotte-Amélie*, en présence des Personnes respectives, munies de Pleins-Pouvoirs, & qui sont Mr. le Chambellan *Lantzow*, de la part du Prince-Héréditaire; le Baron de *Sprengporten*, de la part de la Cour de *Suéde*; Mr. *Hoegh-Guldberg*, Secrétaire d'Etat & de Cabinet, de la part de *Hanau*; Mr. *Stange*, Général-Major, de la part de *Gottorp*; Mrs. *Hiorthoy* & *Tzepchow*, s'y trouvoient en qualité de Secrétaires. On ignore encore le contenu du Testament. En atten-

dant, on assure que S. M. est Légataire-Universel, & que la Testatrice a entre autres Legs disposé d'une Somme de 100. mille Rixthalers pour la Construction & l'entretien d'un Chapitre, ou plutôt d'un Hospice ou Asile pour des Dames Nobles ; que la Cour doit rester dans le même ordre jusqu'à la fin de l'année, & que les Domestiques & ceux à qui Elle a légué une Pension annuelle, seront payés dans la Suite par le Roi.

FRANCE.

De Paris, le 22. Décembre.

M. le Comte d'*Estaing* est, dit-on, toujours à *Madrid*, attendant ses derniers ordres de *France*.

La grande Nouvelle du jour est la prétention de grands Succès dans l'*Inde* par l'armée combinée des *Français* & de *Hider-Ali*. On parle également de victoire emportée par M. de *Suffreen*, & de la prise de trois Vaisseaux *Anglais* par ce brave marin ; mais ces Nouvelles ont besoin de confirmation.

Le 4. de ce Mois, jour de *Ste. Barbe*, comme les artilleurs de *Calais* célébroient leur fête au bruit des canons, placés dans les embrasures des forts *Vert* & de *Nyeulay*, & la Brume étant très épaisse, vers la chûte du jour, deux Corsaires *Anglais* & un Yacht chargé de planches ayant apperçu les feux croisés de cette Artillerie, ont présumé que c'étoit quelque Bâtiment *Français*, qui sur la côte de *Picardie*, faisoit résistance contre un navire de leur nation, ils se sont empressés de venir prendre part à la prise; mais ils ont échoué sur les sables de la plage, où le lendemain les habitans de la Ville ont joui du spectacle de voir cet équipage pris à discretion par une partie du régiment de *Royal-Suédois*. L'un de ces Corsaires portoit 18. canons & l'autre 16. L'équipage de ce dernier, au nombre de 40. hommes, s'est échapé dans sa chaloupe.

Mr. *Ferlet*, Chanoine de *St. Louis* du *Louvre* a prononcé le 18. dans l'Eglise de *St. Roch*, l'oraison funébre de Mr. *Christophe* de *Beaumont* Archevêque de *Paris*, mort il y a un an. L'Orateur s'est plu à faire l'éloge de Mr. *Necker*, en parlant des hospices de charité, que l'humanité doit à la bienfaisance du Prélat & à l'intelligence active de Mr. l'ancien Directeur général des Finances, qui a contribué au succès de cet établissement, non moins par ses soins, que par ses bienfaits. Mr. l'Abbé *Ferlet* nous a appris, que Mr. de *Beaumont* étoit le premier fondateur de l'hospice de *St. Sulpice*, ayant donné pour cette utile institution 500. mille livres.

Voici un trait qui fait un honneur infini à Mr. le Prince de *Nassau*: le *Majestueux* dérivoit pour aller s'échouer sur la pointe d'*Europe*, le Prince se précipite dans une chaloupe, conduite par 12. bons rameurs; il brave la tempête & les vents contraires: il arrive à une distance suffisante du *Majestueux*, pour se faire entendre. Il demande lui-même ce qu'il faut à Mr. le Vicomte de la *Rochechouard*, pour sauver son Vaisseau, une voix lui repond: trois ancres. Le Prince fait virer, il rame lui-même, il encourage, il anime les matelots, qui partagent sa gloire, il arrive à *Algésire*, il fait embarquer les ancres, il se rembarque, il retourne au *Majestueux* en bravant les mêmes dangers, il aborde, on fait usage des trois ancres deux cassent, la troisième tient bon, & le Vaisseau est mis hors de danger.

Le 24. Decembre.

Un Bruit de Paix répandu dans cette Capitale on ne ſait comment, avoit été comme une étincelle jettée dans une traînée de poudre. Dans une ſoirée tout fut imbu de cette Nouvelle, qui toutefois ne portoit encore que la Signature des préliminaires ; la finance, la banque, le commerce, tout y croyoit, & pour ne pas ſe voir arracher cette idole chérie, rejettoit les raiſonnemens les plus ſimples & les plus évidens. Le jour même, 10 mille lettres, peut-être, allèrent dans toute l'*Europe* annoncer la Signature, & pluſieurs grandes Maiſons firent même partir des Courriers pour en donner avis dans les principales Villes de Commerce, en *Eſpagne*, en *Italie*, &c. Les effets royaux ſe reſſentirent d'abord de cette opinion, & ſur-tout le viager de 1781, qui monta à 4. pour cent de bénéfice. Que falloit-il cependant pour diſſiper l'illuſion de ce beau réve? la réflexion la plus ſimple & la plus naturelle : c'eſt qu'il n'y a perſonne à *Londres* chargé de pleins-pouvoirs de la part des parties contractantes, & que les préliminaires devant être bien certainement ſignés à *Verſailles* ; il eſt clair qu'une fois cette grande affaire conclue & les ſignatures appoſées, nous le ſaurons une demie heure après.

Il ſe peut que deux Courriers aient apporté avis de l'adhéſion du Roi d'*Angleterre* à certaines propoſitions de notre Cour; mais il y a loin de là à un accord général, & la preuve, c'eſt que depuis lors il eſt arrivé un autre Courrier qui n'a pas plus apporté de ſignatures que les autres. Le Secrétaire de l'ambaſſade d'*Eſpagne*, le Chevalier d'*Heredia*, eſt parti pour *Londres*: ce qui ſans doute annonce toujours la même activité dans les Négociations, mais non pas leur concluſion. On prétend aujourd'hui que depuis huit jours elles ont pris une face nouvelle. Il n'eſt plus queſtion de la ceſſion de la *Guadeloupe*, & les *Eſpagnols* ne nous donnent plus *St. Domingue*; mais on ne ſait rien autre du nouvel arrangement, ſi non qu'il nous ſera, dit-on, plus avantageux que n'auroit été l'autre. On eſpére être mieux inſtruit dans quelques jours; mais on entrevoit déjà que la Campagne pourroit bien ne pas avoir lieu, & que M. d'*Eſtaing* travaillera en pure perte à ſon armement.

Le 26. Décembre.

Depuis le départ du Secrétaire d'ambaſſade d'*Eſpagne*, il ſemble que les négociations ſoient ici ſuſpendues, du moins il n'y a point eu d'aſſemblée à *Verſailles* entre les Miniſtres des Puiſſances belligérantes, malgré qu'ils aient reçu deux ou trois Courriers de *Londres*. S'il eſt vrai, comme on le prétend aujourd'hui, que le Cabinet de *Madrid* ne demande plus *Gibraltar*, alors les Négociations doivent prendre néceſſairement une autre face; & par conſéquent on ne peut pas prévoir quel ſera l'effet qui en réſultera.

Il eſt arrivé deux ou trois Courriers d'*Eſpagne*, qu'on ſoupçonne avoir été chargés d'inſtructions nouvelles relatives à la pacification générale. C'eſt après avoir reçu leurs dépêches que l'Ambaſſadeur d'*Eſpagne* envoya à *Londres*, ſon Secrétaire d'ambaſſade. Du reſte, nous n'avons rien appris de *Madrid*, ſi ce n'eſt que M. le Comte d'*Eſtaing*

devoit en partir le 7. au soir pour se rendre à *Cadix*, où il comptoit être rendu le 13.

L'usage de travailler aux jours de Fête, & d'étaler les marchandises, étant devenu scandaleux, on a donné des ordres sévères pour empêcher tout Artiste trop laborieux de s'occuper de son art dans ces jours sacrés, & tout Marchand d'ouvrir sa boutique; permis toutefois aux Cafetiers & Cabaretiers d'accueillir les désœuvrés, tant forcés que volontaires, pourvu que ce ne soit pas aux heures fixées pour le service des Eglises.

On apprend qu'en *Alsace* & aux *Evêchés* les régimens en garnison dans ces Provinces, ont reçu l'ordre de se mettre sur le pied du complet.

Le Convoi destiné pour les *Indes-Orientales*, est parti de *Brest* le 19. par un Vent très-favorable: il est composé de trois Vaisseaux de ligne, trois Frégates & d'un grand nombre de Bâtimens marchands. Les troupes de terre, qui en font partie montent à 18. cents hommes, qui doivent aller se joindre à celles que commande Mr. *Duchemin*, & que l'on prétend toujours avoir remporté avec *Hider-Ali* une Victoire complète sur *Eyre Coote*.

Pays-Bas.

De la Haye, le 26. Décembre.

Mgr. le Prince *Stadhouder* a assisté hier aux délibérations du Conseil d'Etat, & aujourd'hui à celles des *Etats-Généraux*, qu'on croit relatives à la pétition ou état de guerre pour l'année prochaine. On travaille avec activité dans tous nos Chantiers au rétablissement de la Marine: Le 18. on a lancé à *Middelbourg* un Vaisseau neuf nommé la *Zélande*, de 64. Canons.

Allemagne.

De Mayence, le 1er Janvier.

Quelques Familles Juives arrivées de *Minorque* & de *Gibraltar* en cette Ville, ont demandé la permission de s'établir dans l'Electorat pour y élever des Fabriques & Manufactures. On dit que cette permission leur a été non seulement accordée, mais qu'on y a joint l'exemption de toutes taxes pendant 30. ans, & la liberté de bâtir une Synagogue.

De Berlin, le 30. Décembre.

Le Roi vient de défendre à toutes personnes, soit Auteurs, Libraires ou Imprimeurs, de rien imprimer qui ne soit signé & approuvé des Censeurs à ce proposés, sous peine des punitions portées par l'ordonnance, & il est recommandé aux Officiers Royaux d'y tenir la main avec la plus exacte vigilance.

Vienne.

Dimanche 5. de ce Mois, & avant-hier Jour des *Rois*, l'*Empereur* assista au Service divin dans la Grande-Chapelle de la Cour. Il n'y eût point ces deux Jours Cercle chez *Sa Majesté*.

On apprend de *Dresde*, que S. A. R. Madme la Princesse *Marie-Charlotte Antoinette* de *Sardaigne*, Epouse du Prince *Antoine*, Frère de l'Electeur, y est décédée dans la 19. année de son âge.

N^ro. 3.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 8. JANVIER 1783.

Extrait d'une Lettre de Baſſora du 8. Octobre 1782.

„ Une Lettre du Conſeil de *Surate*, datée du 26. Avril, donne un détail effroyable des effets de la tempête dont cette Ville a été accablée le 21. du même Mois; la plupart des Maiſons ont été renverſées, & des milliers d'ames enſévelies ſous les ruines; les plus gros arbres à quelques miles à l'entour, ont été déracinés & tous les arbriſſeaux détruits. L'ouragan qui avoit éclaté du *Sud-Eſt* s'étoit jetté enſuite au *Nord-Oueſt* avec la même violence dans ces deux points oppoſés. Les *Anglais*, dont heureuſement aucun n'a été grièvement bleſſé, ont ſouffert conſidérablement dans leur propriété. „

Espagne.

De Seville, le 12. Décembre.

Les dernières Lettres de *Madrid* portent, que le Tribunal de *l'Inquiſition* alloit être ſupprimé dans tous les Etats de *S. M. Catholique*, & qu'on joindroit à cette réforme la Tolérance d'une entière Liberté de Conſcience.

La Société Royale & Patriotique de cette Ville & du Royaume, tint ſon aſſemblée générale le 23. du dernier dans une des Salles du Palais Royal, où le concours fut des plus brillans. Le Directeur & Auditeur de cette Audience Royale, D. *Martin* de *Ulloa*, en fit l'ouverture par un diſcours analogue aux circonſtances. Enſuite le Secrétaire de la Société D. *François Fernandez de las Penas*, lut un extrait circonſtancié de ſes actes; fit une mention honorable des graces & franchiſes que S. M. a accordées aux fabriques du Royaume, & auxquelles ce Corps n'a pas eu peu de part, ainſi que l'état floriſſant où ſe trouve la manufacture en laine fine travaillée à la manière *Anglaiſe*, nouvellement établie en cette ville, par le zèle de l'aſſocié D. *Joſeph Perez Quintana*, Commiſſaire de guerre, qui offrit d'en faire voir pluſieurs piéces très parfaites qui y ont été fabriquées; déclarant en même tems qu'en 13. mois on y en avoit manufacturées dix mille varas, (la varas étant d'une aune & demie) & que la ſociété avoit fourni les fonds néceſſaires, tant pour les matériaux, que pour le ſalaire d'environ 400 perſonnes qu'elle y emploie. Il expliqua auſſi en quoi conſiſtoit le retardement dont les autres manufactures de cette eſpèce étoient ſuſceptibles dans ce Royaume, que ſon zèle lui avoit fait

profiter de l'occaſion de quelques priſonniers *Anglais* habiles & intelligens dans cette profeſſion. Qu'ils avoient en outre diſtribué 4 prix de 50 ducats à chacune des filleuſes qui avoient ſurpaſſé leurs concurrantes à ces prix, tant à l'égard de la qualité que de la quantité de fil qu'elles avoient filé. Il fut auſſi réparti aux autres par voie de charité & d'encouragement, & en particulier à leur maîtreſſe, une ſomme de 400. réaux provenant de la généroſité d'un individu de cette louable ſociété. Le reſte des opérations de ce jour conſiſta dans la diſtribution d'autres prix pour les arts & ſciences dont s'occupent ordinairement les corps Académiques.

Pays-Bas.

D'Amſterdam le 28. Décembre.

Dans la dernière aſſemblée des Etats de *Hollande*, il a été réſolu d'envoyer un Miniſtre de la République à *Philadelphie*; & LL. NN. PP. ont conſenti de lui allouer, du tréſor de leur ſeule Province, 10,000, Florins une fois payés pour ſes équipages, & un honoraire de 20,000 Florins annuels, pourvû que ce Miniſtre fût toujours à leur Nomination.

Une Lettre de *St. Thomas*, en date du 22. Octobre dernier, marque, que l'on y avoit reçu de *Surinam*, la Nouvelle que le ſecond Convoi, parti d'ici, y étoit heureuſement arrivé & que l'on avoit dépêché le Cutter du Pays, qui en faiſoit partie, pour *Curaçao*. Ce Convoi, eſt ſorti des Ports de cette République le 7. Juillet, avec les Vaiſſeaux armés, de la Compagnie des *Indes-Orientales*, le *Ganges*, le *Holland*, le *Voorberg*, le *Both*, le *Zeeuw*, le *Schoonderloo*, & le *Juva*, qui ont pourſuivi leur Voyage ſous l'Eſcorte du Vaiſſeau de Guerre la *Princeſſe-Royale-Frédérique-Sophie-Guillelmine*, commandé par le Capitaine *Raders*, de trois Frégates & d'un Cutter.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 20. Décembre.

Le 16, arriva à *Falmouth*, le Paquebot le *Swallow*, parti le 20. Novembre de la *Nouvelle-York*, & à bord du quel s'eſt trouvé le jeune Capitaine *Aſgill*, qui pendant ſi longtems a été en danger d'être mis à mort par les *Américains*, pour ſervir de Repréſaille, au Maſſacre du Capitaine *Huddy*, exécuté par les ordres de *Lippencot*. Ce même Paquebot apporte des Lettres de la *Nouvelle-York*, qui marquent: „ Que l'Etat de *Connecticut* a paſſé un Bill, par lequel il rappelle toutes les Perſonnes qui ſe ſont abſentées de cet Etat, avec promeſſe de reſtituer leurs Biens & de protéger leurs Perſonnes; à l'exception de ceux qui ont pillé ou dévaſté la Côte de *Connecticut*. „

On raconte ſur le Général *Elliot* une Anecdote, qui fait trop d'honneur à ſon Caractère pour être paſſée ſous ſilence: Ce Gouverneur allant un ſoir faire tout ſeul la Viſite de ſes Poſtes, approcha d'un endroit occupé par un Soldat *Hanovrien*. Venu aſſez près pour qu'ils puſſent ſe connoître, ſans que le Soldat ſe mît en état de préſenter les Armes à ſon Gouverneur, celui-ci cria: *Mon Enfant ne me connois-tu pas! Oui, Ex.*

cellence, lui *dit-il*, *mais il m'eſt impoſſible de remplir mon Devoir: Voyez! il y a un quart-d'heure que j'ai reçu un coup qui ma enlevé deux doigts* de *la main droite. Comment*, réplique le Général pour l'éprouver, & *tu n'allois pas* au *premier Corps de Garde, pour te faire panſer! Non*, reprend le brave Soldat, *il n'eſt pas permis de quitter ſon Poſte. — Mais je te l'ordonne. — Je ne puis pas encore obéir, à cet Ordre; nous autres Hanovriens*, nous *ne nous laiſſons jamais relever qu'en forme, militairement. — Bravo!* s'écrie le Gouverneur, &, frappant ſur l'épaule du Bleſſé, il ajoute: *Tu es un brave Garçon; donne-moi ton Fuſil & la Cartouche*; & *va me faire relever & panſer ta bleſſure.* „ Quelque tems après Mr. *Elliot* renvoie cet homme, incapable de ſervir à l'avenir comme Soldat, dans un Tranſport à *Londres*; il écrit en même temps à ſon Maître-d'Hôtel d'en avoir le plus grand ſoin & de lui donner, de ſa part, 20. Guinées, au moment de ſon départ pour l'*Allemagne*: Il informa d'ailleurs S. M, *Britannique* du ſangfroid héroique de ce brave Homme, digne d'un meilleur ſort. Le Roi s'eſt fait préſenter le Soldat, lui a donné les louanges méritées, & en même tems, un Brevet d'Enſeigne dans un Bataillon de Milices de l'Electorat d'*Hanovre*, où cet Officier exalte à tout moment la bonté de ſon Souverain, & la généroſité humaine, & compatiſſante de ſon ancien Gouverneur. „

Mr. *Linguet* ſe trouve préſentement en cette Ville; ſa réſolution eſt, dit-on, de s'y fixer pour toujours, & d'y faire imprimer des *Mémoires ſur la Baſtille.*

Le 24. Décembre.

On ſe ſouviendra, que le Parlement pour encourager l'Agriculture dans le pays fit, il y a quelque temps, un Acte par lequel il défendit l'importation des grains dans les Ports de la *Grande-Bretagne*, avant qu'ils fuſſent montés à un certain Prix, qui devoit être comme la marque ſûre du beſoin qu'on en avoit. Ce cas s'étant préſenté à cauſe de la mauvaiſe récolte de cette année, *S. Maj.* récommande dans ſon diſcours à l'ouverture du Parlement l'interpoſition de celui-ci pour remédier à la cherté des Blés. Cette matière ayant été miſe le 16. ſur le tapis dans la Chambre des *Communes* par le Lord Maire de *Londres*, le Committé réſolut, après une Diſcuſſion longue & vive, de faire porter un Bil *pour permettre l'importation de toute eſpèce de blés, avec dimunition* de Droits, *durant un terme limité.* „ Ce Bil fut préſenté le 17. lu une première & ſeconde fois, & renvoyé à une diſcuſſion ultérieure pour le lendemain.

Le même jour, 17. Mylord *Mulgrave* propoſa à la Chambre, que les remercîmens fuſſent faits à Sir *Edouard Hughes*, pour les ſervices importans rendus à la Nation par l'Eſcadre ſous ſes ordres aux *Indes Orientales* dans les deux Combats du 11, Fevrier & du 12. Avril 1782. Dans leſquels pourtant pluſieurs perſonnes croyent que les *Français* avoient eû le deſſus. La motion de Mylord *Mulgrave* fut ſecondée par le Marquis de *Graham*, & le Gouverneur *Johnſtone* vouloit la rendre plus générale, enfin elle paſſa dans ſa forme originaire. Comme Mylord *Mulgrave* avoit déclaré qu'il comprenoit dans ſa Motion les Capitaines, Officiers & Matelots, & ſpé-

cialement le Commodore *King*, & que Mylord *Newhaven* & Mr. *Pennington* avoient auſſi parlé de remercimens aux Capitaines & aux équipages, Mr. *Townſhend* rejetta hautement ces extenſions de remercimens, en ajoutant „ *qu'il ſe flattoit, qu'au lieu de cette ridicule profuſion de remercimens, l'on reprendroit l'ancienne coûtume de ne faire qu'aux Commandans en chef des remercîmens, d'autant plus qu'ils ſeroient moins vulgaires.*

Mr. *Fox*, dans la Séance du 18. déploya ſon éloquence pour obtenir des Miniſtres la communication des *Arti les proviſionnels* conclus avec les *Treize-Etats-Unis* de *l'Amérique*: les Miniſtres éludèrent ſa Motion par la rai on que la communication ne pourroit avoir lieu ſans nuire eſſentiellement aux Négociations actuelles qui exigeoient à juſte titre le ſecret, de ſorte que la Motion de Mr. *Fox* paſſa à la négative de 219. Voix contre 46, marque évidente & de la foibleſſe de ſon parti, & du crédit, dont jouiſſent les Miniſtres actuels.

Le 16. au Soir Mr. *Gérard* de *Raynaval* donna avis au Comte *Shelburne*, qu'il venoit de recevoir par un Courrier, arrivé le même Jour, de nouvelles Inſtructions de ſa Cour, que le Public croit ici très-importantes, à cauſe des Conſeils extraordinaires, qu'elles occaſionnèrent d'abord, car il s'aſſembla immédiatement un Conſeil de Cabinet à la Secrétairie d'état de Mylord *Grantham*, & le 18. il s'en fit un autre à l'hôtel de *Buckingham*, qui dura juſqu'à 11. heures du Soir. Depuis ce moment les eſpérances de Paix ſe ſont tellement ranimées, qu'on parle dejà d'envoyer à *Paris* le Marquis de *Carmarthen*, revêtu d'un Caractère public, & muni d'inſtructions & de Pleins pouvoirs, pour terminer le grand Ouvrage de la Paix Générale.

Avis.

Le Sr. *Leopold Bonardi* & Compag. Marchands de Vins étrangers privilègiés de la Cour *Impériale*, demeurant ſur le *Kolmarkt à la Fontaine d'or No.* 144., *au Coin de la Wallnerſtraſſe, à côté du grand Caffé*, donnent avis au Public, qu'ils viennent de recevoir des Aſſortimens de toutes Sortes de Vins annoncées dans leurs affiches, principalement des Vins de *Champagne-Sillery* grand mouſſeux, & de tous premiers crûs.

Au Cabinet de Lecture, Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 4.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 11. JANVIER 1783.

ITALIE.

Extrait d'une Lettre de Florence, du 30. Décembre 1782.

„ Le Courrier de *Lyon* paſſant par cette Ville pour *Rome* & *Naples*, a apporté à pluſieurs de nos Particuliers des Lettres confirmant la Nouvelle importante que les Préliminaires d'une Paix générale avoient été ſignés à *Paris* le 10. de ce Mois." (Nouvelle desavouée par des avis ultérieurs de cette Capitale, & qui vont juſqu'au 28. Décembre.)

De Naples, le 23. Décembre.

Hier matin, le Roi ſe rendit à bord du Vaiſſeau de guerre *Ruſſe*, le *David*, qui ſe trouve dans ce Port; *Sa Maj.* fut reçue avec les démonſtrations les plus vives de reſpect & de joie de l'équipage, qui fit une triple Salve de toute ſon Artillerie; les réjouiſſances à ce ſujet continuèrent encore, après que *S. Maj.* ſe fut retirée pour aller dîner à *Poſilippo*.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 23. Décembre.

L'*Empereur* ayant nommé le Duc d'*Aremberg* & le Prince de *Gavre* Chevaliers de l'Ordre de la *Toiſon-d'or*, *Sa Majeſté* a envoyé au Prince de *Starhemberg* ſon Miniſtre Plénipotentiaire un plein pouvoir de faire la Cérémonie de les créer Chevaliers; & leur donner les Marques de l'Ordre. Cette Cérémonie s'eſt faite en conſéquence Jeudi dernier,

Jour de *Saint-Etienne*, dans la Chapelle du Palais.

FRANCE.

Extrait d'une Lettre de Paris, du 28. Décembre.

„ Le 24. arriva à l'hôtel de Mr. le Comte d'*Aranda*, un Courrier de *Madrid*, qui a annoncé à S. Exc. que D. *François* de *Solano*, faisant route de la *Havane* pour *Cadix*, a rencontré dans son chemin les transports *Anglais* qui portoient la garnison de *Charles-Town* à *Antigue*, & que les Vaisseaux à ses ordres s'étoient rendus Maîtres de cette flotille sur laquelle ils ont fait 4000. prisonniers qu'ils ont ramenés dans l'Isle de *Cube*. Le Courrier porteur de cette agréable Nouvelle, a mis tant de Zèle & de célérité à venir l'annoncer qu'il est mort en arrivant. "

„ Chacun se repait ici d'espérances de paix, & l'on assure de bonne part que Lundi prochain 30. le public sera informé de la paix, ou de la continuation de la guerre. On prétend que Lord *Mownstuard*, cidevant Ambassadeur à la Cour de *Turin*, réside en cette Capitale depuis quelque temps sous l'*incognito* le mieux observé, & qu'il est le vrai Négociateur de la Paix. "

„ Mr. le Comte d'*Estaing* a, dit-on, reçu ordre de redoubler d'activité, & les Nouvelles ultérieures que l'on a reçues de Mr. le Vice-Amiral, font qu'il espére être prêt à partir le 15. du prochain. "

„ Mr. le Marquis de *Bouillé* étant arrivé à la *Martinique*, a fait changer, par sa présence les projets du Gouverneur d'*Antigue*, qui avoit fait assembler 7. à 8. mille hommes, pour tenter une entreprise sur la *Guadeloupe*. Ce Gouverneur a été obligé de renvoyer les régimens & de les repartir chacun dans leur Garnison. Tout par conséquent, est dans la plus grande sécurité aux Isles *du vent*. "

„ Le *Marseillois*, le *Sagittaire* & le *Protecteur*, avec 30. transports portant 1500. hommes de troupes réglées ont quitté la rade de *Brest*, pour faire route vers les parages de *Coromandel*. Cette flottille touchera à l'Isle de *Ste. Hélène* que les 1500. Hommes tâcheront d'enlever. "

„ Les Lettres de *Cadix* du 4. de ce Mois, font mention du doublage en cuivre de tous les Vaisseaux qui doivent composer la Flotte de Mr. le Comte d'*Estaing*. Il y a à *Cadix* une grande quantité de Cuivre laminé à *Barcelonne* & à *Séville*. Ce Cuivre vient des Mines du *Pérou* & du *Mexique*. C'est Mr. *Mauritz*, qui a trouvé le secret de fondre ce métal & de lui donner la forme qu'il lui plait. Mr. *Mauritz*, *Lyonnois*, s'est retiré depuis quelques années dans une terre auprès de sa patrie, où il passe en paix le reste de ses Jours. On connoit assez les Services que cet Officier a rendus aux Artilleries *Françaises* & *Espagnoles*. "

„ On sait que tous les transports qui arrivent de *Gibraltar*, sont obligés de faire la quarantaine, ce qui fait croire qu'il y règne une maladie dangereuse. "

„ Depuis très-longtemps on n'avoit que des conjectures fort incertaines sur l'état de nos affaires dans les *Indes-Orientales*. Sans prétendre cependant affirmer absolument ce qui suit, voici ce que quelques personnes débitent comme venant de très-bonne part: "

„ Les armées combinées de *Hider-Ali*, de *Tipoo-Sahé* & de M. *Duchemin* sont parvenues, près de *Pondicheri*, à enfermer l'armée de Sir *Eyre Coote*. Un détachement de 10. mille

Marattes a été occupé pendant 15. jours à bruler & ravager 60 lieues de pays à la ronde, & à intercepter tous les secours venant de *Madras* au Camp des *Anglais*. *Hider-Ali* avoit disposé des postes & corps de garde, en forme de chaine, dans tout le cercle du terrein dévasté; alors le Général *Lallée* commandant sous *Hider* s'est avancé avec le corps d'armée sur le centre des ennemis, tandis que *Typoo-Sabé* ayant à ses ordres 8000 Cavaliers, les a attaqués par derriere; M. *Duchemin* conduisant l'artillerie, servie par des *Français*, en a dirigé le feu au travers des lignes *Anglaises* qu'il a prises en flanc; l'armée *Britannique* assaillie de tous côtés a bientôt été mise en désordre, & la fuite n'étant pas praticable, il a fallu en venir à capituler. Sir *E. Coote* a voulu présenter son épée à M. *Duchemin* qui l'a refusée, & qui à envoyé ce Général prisonnier à *Hider-Ali*. L'armée défaite montant à 11,000 *Cipayes* & 2500 *Européens* a mis bas les armes. "

„ Le célébre Abbé de *Reyrac*, connu par sa sensibilité & par la douceur de ses Mœurs, est mort à *Orléans*, le 19. de ce Mois, âgé de près de 80. ans. Il est auteur du fameux *Hymne au Soleil*, & de plusieurs piéces pastorales, qui respirent comme les Oeuvres de *Fénélon*, le sentiment & la vertu. "

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 24. Décembre.

Le Lord *Rodney* a prêté le 20. de ce Mois, Serment, & a pris Séance dans la Chambre-Haute en qualité de Baron de ce Royaume.

Le Capitaine *Asgill*, délivré par le Congrès sur la recommandation de Mr. de *Vergennes*, arrivé avec une Lettre, qui honore l'Ame du Général *Washington*, s'est trouvé au Lever du Roi, auquel il a été présenté par le Général *Hyde*.

Le 20. le Roi étant en son Conseil, rendit une Ordonnance, par laquelle les Primes & Gratifications sont continuées depuis le 31. de ce Mois jusqu'au 31. Mars prochain, aux Matelots & autres Volontaires qui s'engageront à servir sur la Flotte Royale. Sa Majesté a aussi rendu une Ordonnance, pour continuer pour six Mois la défense de l'Exportation du Cuivre en feuille.

Le Vaisseau du Roi, le *Médiateur* de 44 piéces, est rentré à *Plymouth* le 18. & y a amené la *Ménagère*, gros Vaisseau *Français*, percé pour 64. canons, qui en montoit 30, chargé de Munitions de Guerre, & destiné pour les *Indes-Occidentales*. Le 12, le *Médiateur* ayant rencontré cinq Munitionnaires partis de *Bordeaux*, dont la *Ménagère* étoit du nombre, il les combattit tous & s'empara de la *Ménagère* & du Bricq *Américain*, l'*Alexandre*. Ce Vaisseau a aussi enlevé deux Navires chargés de Sucre, revenant des *Antilles*.

Hier, il arriva une Malle de la *Jamaïque*, d'où le Paquebot partit le 10. Novembre dernier. Ce Paquebot a rencontré le 29. du même Mois dans la Latitude des *Bermudes*, l'Escadre de l'Amiral *Hood*, qui retournoit de *New-York* aux *Antilles*. Il est naturel d'en conclure que Mr. de *Vaudreuil* étoit reparti de *Boston*. A la *Jamaïque*, on faisoit les Dispositions nécessaires pour une vigoureuse Défense en cas d'attaque.

On a reçu par ce Paquebot une Lettre, adressée à l'Amiral *Rowley* par le Capitaine *Kemphorne*, commandant le *London*. Il raconte son Combat avec un Vaisseau de Ligne *Français* & une Frégate de la même Nation. Mais il fait entendre que

le *Français* s'étant fait échouer sur la Côte *Eſpagnole*, on n'avoit pu le prendre. Le *London* l'avoit combattu, de concert avec le Vaiſſeau le *Torbay* & le Sloop le *Badger*.

De Londres, le 27. Décembre.

Les Courriers paſſent encore ſouvent entre *Paris* & *Londres*; mais la Nouvelle de la ſignature des articles préliminaires ne s'eſt point encore vérifiée. On dit cependant que la Négociation eſt toujours en très bon train, & que l'on en attend dans peu une heureuſe iſſue; que notre Cour a demandé une réponſe définitive à certains points, & que le départ de l'armement deſtiné pour l'*Amérique* eſt ſuſpendu juſqu'à ce que cette réponſe ſoit donnée par la Cour de *Verſailles*. On continue toujours ici les préparatifs pour la Campagne prochaine, & l'on aſſure que la Cour a certainement contracté des engagemens avec quelques Puiſſances de l'*Europe*, au moyen desquels, on prétend que la *France* ſe verra contrainte de partager ſon attention entre ſa marine & ſes opérations par terre, dans le cas où la continuation de la guerre ſeroit indiſpenſable.

L'accommodement proviſionel arrêté entre la *Grande-Bretagne* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, a déjà produit une très-bon effet. On a chargé quantité de marchandiſes pour les divers ports de ce vaſte continent; & il y en a encore d'autres pour les ſeules Provinces de *Penſilvanie* & de *Marilande*, au montant de plus de 200 mille livres ſterlings.

Il eſt arrivé hier une malle de *Lisbonne*, d'où le paquebot partit le 14. de ce Mois, qui a apporté des dépêches intéreſſantes de Mr. *Walpole*, Miniſtre du Roi auprès de *S. M. T. F.* Par ce canal, la Cour a reçu quelques informations ſur les travaux, qui ſe font à *Cadix* pour le départ de la Flotte combinée, qui va ſe rendre aux *Indes-Occidentales*: elle a appris en même tems que l'Amiral *Hughes*, détaché par le Lord *Howe*, après avoir ſecouru *Gibraltar*, arriva à l'iſle de *Madere* le 1er Novembre, avec huit Vaiſſeaux de ligne, & en repartit le 12. pour les *Antilles*, après avoir pris de l'eau & du vin. On a auſſi appris l'arrivée de notre Flotte de *Terre-Neuve* à *Lisbonne* & *Oporto*, d'où il vient d'arriver une autre Flotte marchande à la *Tamiſe* & à d'autres de nos Ports.

Sur l'avis que la *France* a expédié quelques Vaiſſeaux de guerre aux *Indes-Orientales*, notre Cour a ordonné de faire partir au plutôt une Eſcadre de 4. Vaiſſeaux de ligne, quelques frégates & munitionnaires pour la même deſtination. Cette Eſcadre n'attendra pas les navires de la Compagnie, dont pluſieurs ſont chargés & prêts à partir.

Extrait d'une Lettre de Peſt en Hongrie, du 2. Janvier.

„ Les 150. Etalons que la *Sublime-Porte* a envoyés en préſent à *Sa Majeſté Impériale*, ont dû arriver aujourd'hui à *Altofen*, où ils ſeront reçus par les Détachemens de Cavalerie prépoſés à la remonte, pour être repartis enſuite dans les divers haras du Royaume. "

ALLEMAGNE.

De Paderborn, le 27. Décembre.

Guillaume-Antoine de l'illuſtre Famille des Barons d'*Aſſebourg*, Prince-Evêque de *Paderborn*, eſt décédé hier en cette Ville, à l'age de 75. ans.

N^ro. 4.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 11. JANVIER 1783.

Ruſſie.

De Petersbourg, le 6. Décembre.

Hier, Fête de *St. Cathérine*, il a plus à S. M. l'Imp. de faire une grande Promotion de Chevaliers dans les différens Ordres de cet Empire. Cette Auguſte Souveraine a nommé Chevaliers: *De l'Ordre de St. André*: Le premier Chambellan de *Schuwalow*; les Généraux en Chef, Comte de *Bruce*, Comte de *Solticoff*, Mr. de *Solticoff* & le Comte *Potocki*, Vaivode de *Ruſſie*.

De l'Ordre de St. Alexandre Newski: Le Grand-Veneur-Prince *Gallitzin*; les Généraux en Chef, *Paſſeck* & *Glebow*; le Conſeiller-Privé effectif *Iſmailow*; les Amiraux *Coutoſoff* & *Shetzagoff*; le Commiſſaire-Général de Guerre *Dournoff*; les Conſeillers Privés, Prince *Wiaſemscoy* & Comte *Schuwalow*.

De l'Ordre de St. Ladislas: *De la Première Claſſe*, ou *Grand-Croix*: le Général en Chef, Comte *Brown*; le Vice-Chancelier *Oſterman*; l'Amiral *Greigh*; le Général des Ingénieurs *Baur*; le Vice-Amiral *Puſczin*; le Conſeiller-Privé, Comte *Woronzow*. *De la deuxième Claſſe*: le Général-Major de *Patapoff*; le Conſeiller d'Etat effectif *Bacuain*: *De la troiſième Claſſe*: Les Brigadiers de *Mavrin* & *Lapuchin*; les Conſeillers d'Etat *Eck*, *Dahl* & *Bulgacoff*.

Enfin, de *l'Ordre de Ste. Anne*: Les Lieutenans-Généraux de *Handwig*, *d'Ogareff* & de *Saboroffisky*; le Vice-Amiral *Boriſſow*, le Conſeiller-Privé, Prince *Gallitzin*; les Sénateurs, de *Murawieff*, de *Maſſoff*, de *Reſanoff*, & le Général-Major *d'Alſouſieff*.

Pays-Bas.

De la Haye, le 29. Décembre.

Le Conſeil d'Etat en Corps, ayant S. A. S. le Prince *Stathouder-Héréditaire* à la tête, eſt venu délivrer, avec les formalités ordinaires, à l'Aſſemblée de *L. H. P.* la *Petition de l'Etat de Guerre pour* l'année ſuivante 1783.

On apprend que S. A. a préſenté à l'Aſſemblée de L. H. P. un Mémoire, pour propoſer que le Procès de l'Enſeigne *De Witte* fût adjugé a la Cour de *Hollande*, conformément à la Réſolution Conciliatoire de la Province de *Zélande*, & que cette Propoſition a paſſé à la pluralité. Les Etats de *Hollande* ont dû prendre le

27. une Resolution finale à cet égard. Ledit *De Witte* a déjà été transporté le 26. à neuf heures du soir, sous une Escorte convenable, de la Prison du Conseil de Guerre à celle de la Cour de Justice. Celà s'est fait si doucement & si secrétement, qu'il y avoit peu de Spectateurs.

Le Prince de *Gallitzin*, ayant le 19. de ce mois pris son Audience de Congé des Seigneurs Etats-Généraux, leur a présenté le Mémoire suivant.

Hauts & Puissans Seigneurs!

L'Impératrice, ma Gracieuse Souveraine, me destinant à une Ambassade nouvelle, a mis fin à celle dont j'étois honoré auprès de Vos Hautes Puissances, par les Lettres ci-jointes de Rappel qu'Elle m'a chargé de présenter de sa part. Elle m'a toujours recommandé d'une manière particulière de m'attacher à convaincre V. H. P. de l'Affection parfaite qu'Elle a pour Votre République. Les derniers Ordres que j'ai reçus ici me prescrivent, en prenant Congé, d'employer les expressions les plus fortes pour Vous renouveller ces Assurances.

S. M. Imp. prenant opiniâtrement l'Intérêt le plus vif à tout ce qui a Rapport à Vos Intérêts & ne perdant pas de vue le desir de fomenter la bonne intelligence qui existe si heureusement entre Elle & V. H. P., a nommé Mr. de *Markoff* pour me succéder. Oserois-je espérer, *Hauts & Puissans Seigneurs*, que j'ayé rempli les vues de ma Souveraine durant ma Résidence parmi Vous, par une Conduite digne de Votre Sagesse! Les agrémens que j'ai eprouvés & les douceurs innombrables que j'ai goûtées, excitent ma sensibilité la plus vive & ma reconnoissance la plus sincere. Daignez donc, *Hauts & Puissans Seigneurs*, accepter avec indulgence l'Hommage simple, mais sincère, de ma vénération profonde pour V. H. P.; que le Ciel répande journellement ses Bénédictions sur *V. H. P.*, ainsi que sur la Personne & la Maison du Séréniſſime Prince, Chef de Votre République; la continuation de Votre Prospérité sera mon souhait journalier & c'est par-là que je finis, me recommandant en même temps dans la Bienveillance de V. H. P.„

Mr. de *Markoff*, nommé par S. M. l'Impératrice de *Russie* son Envoyé-Extraordinaire auprès cette République, à la place du Prince de *Gallitzin*, n'a pu jusqu'à présent remettre ses Lettres de Créance, à cause d'une Indisposition.

La République de *Génève* toujours attentive à maintenir la bonne intelligence avec les Etats-Généraux, vient de leur faire part de la Révolution qu'Elle a éprouvée. Dans une Lettre que les Syndics & le Conseil viennent de leur écrire, on s'étend sur les Services que viennent de lui rendre les trois Puissances Médiatrices, soit en s'interposant pour mettre fin aux Troubles & aux Divisions, soit en proposant un plan qu'ont adopté unanimement les *Grand & Petit-Conseils* & qui promet d'affermir solidement le Repos, & même de rappeller à *l'Union* les esprits mécontens. Ils finissent par implorer les faveurs du Ciel sur la République, pour l'avantage de la Nation.

Italie.

De Naples, le 23. Décembre.

Le Roi ayant paru ces Jours-ci pour la première fois dans le Nouveau-Conseil qu'il a établi pour les Finances de son Royaume, *S. Maj.* a fait dans l'Assemblée un Discours, dont on a retenu les traits suivans :

„Je viens vous faire une surprise ; c'est avec plaisir que Je vous vois occupés aux Affaires importantes, que J'ai confiées à votre zêle & à votre probité. Je vous l'ai fait connoître par Ecrit, que pour vous acquiter de votre devoir, comme Je le veux expressément, il faut que vous vous confirmiez avec soin aux Instructions, que J'ai dressées & écrites moi-même pour vous être remises. Vous savez Mon intention, mais Je ne cesserai de vous la rappeller souvent, afin que vous vous en souveniez toujours. Je veux qu'il n'entre d'Argent dans Mon Trésor que celui qui sera le fruit du bon ordre observé dans l'Administration de *l'Assiente* ; Je prétends, au contraire, soulager mon Peuple autant qu'il Me sera possible ; mais Je vous ordonne & Je recommande à votre zêle & à votre attention, de remédier incessamment aux vexations & mauvais traitemens, qu'on lui a fait essuyer en Mon Nom. Ne tardez point à le soulager : Vous ne leverez sur les meilleures Productions, accordées par la Providence à ce Royaume, que ce qui vous est dû & rien au-delà. Vous savez, que c'est au milieu de ce même Peuple, que J'ai vu le jour, & que l'Amour que Je lui ai voué, dès Ma plus tendre Enfance, s'est accru avec l'âge.

Que ne dois-je point au Tout-Puissant de M'avoir fait Souverain d'un Peuple, qui Me reconnoît pour son Père. Je suis sûr de regner dans son cœur, & c'est ce qui Me tient lieu de garde & de défense. L'impuissance où Je Me suis trouvé jusqu'ici de lui être utile, n'a cessé de renouveller Mes douleurs. J'ai cru enfin remédier une bonne fois à ses maux, en faisant choix pour l'accomplissement de ce grand Ouvrage, de Sujets tels que vous ; votre probité & vos talens Me sont connus. Travaillez donc avec courage, assistez-Moi à parvenir au but que Je Me suis proposé, afin que Mes Peuples reconnoissent au moins, en jettant les yeux sur Moi & Mes Enfans, qu'ils ont un Maître qui les a toujours tendrement aimés. Je ne dis rien que Je n'aie senti depuis longtemps. Les Instructions que Je vous ai envoyées, vous auront mis au fait de cette vérité. Vous *Contadini*, à qui J'ai cru devoir donner la préférence pour cette Entreprise, vous avez été témoin des misères, où a langui Mon Peuple, & des vexations sans nombre qu'il a essuyées. Faites part de ce que Je vous dis à vos Collegues, ils ne tarderont point à se convaincre, que les mesures que Je viens de prendre, sont aussi justes que nécessaires : Et vous, Marquis *Demarco*, vous qui connoissez Mes Sujets & leurs besoins, réunissez vos efforts, proposez-Moi les moyens les plus convenables pour l'exécution d'un objet qui fera également honneur à votre capacité & à votre bonne foi. Vous serez les maîtres de M'approcher toutes les fois

que vous croirez devoir Me consulter en particulier; Je vous écouterai avec plaisir, & tous ceux qui forment ce Tribunal. J'ai commencé par vous en donner la Direction, parce que J'avais des preuves non équivoques de vos talens. Il ne dépendra que de vous, & Je l'espère, de votre zêle, de justifier le choix que J'ai fait de vos Personnes. Il Me tarde déjà à voir, pour le bien du Commerce, les grandes Routes achevées dans Mes Etats. Que ne puis-Je voir Mon Peuple entièrement heureux dans toute l'étendue de ce Royaume, afin qu'il ne doute plus de la bonne volonté que J'ai de faire son bonheur, en tout ce que la justice & le bon cœur que Dieu M'a donné, exigeront de Moi. J'ai rencontré en vous des Sujets capables de M'aider, c'est-là ce qui Me fait croire que Je touche au moment de consolation, que J'ai desiré depuis si longues années. „

Pologne.

Extrait d'une Lettre de Dantzig, du 24. Décembre.

„ Depuis plus de trois Semaines nous ressentons le froid le plus rigoureux, & la navigation est entièrement arrêtée; mais comme il tombe une grande quantité de neige, on espère que le cours des Traineaux rendra bientôt de l'activité au Commerce. Il est question d'achats considérables de bois pour la Marine *Anglaise*, qui restent cependant suspendus jusqu'à la Décision des Négociations entamées pour la paix. Il paroît que *l'Angleterre* éprouve une Disette de grains; plusieurs Maisons commerçantes de cette Nation enlevent des Magasins entiers de froment, dont le prix est déjà monté à 480. Florins le last. „

Avis.

Le Sr *Ignace Schweigel*, demeurant au Fauxbourg du *Wieden, dans la Maison dite l'Aigle Nro.* 85. ayant servi l'espace de *vingt* ans comme Musicien chez différens Seigneurs, fait savoir à la Noblesse & à toutes personnes de quelle qualité que ce soit, que pendant le Carnaval, ou autre temps où on lui fera l'honneur de l'employer, il ose se flatter d'en mériter l'applaudissement, par des Danses nouvelles tant *Allemandes*, *Menuets*, que *Contredanses*, le tout à un Prix très-raisonnable. Il prie les Personnes qui lui feront l'honneur de l'employer, de le faire avertir 3. ou 4. Jours d'avance.

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 5.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 15. JANVIER 1783.

ITALIE.

De Rome, le 28. Décembre.

Le Cardinal *Borgheſe* eſt décédé Mecredi 25. de ce Mois, en cette Capitale, à l'âge de 49. ans.

De Livourne, le 1er. Janvier.

Aujourd'hui l'Ambaſſadeur de *Maroc* s'eſt remis en route avec toute ſa Suite pour *Vienne*; il emmene avec lui les 10. Chevaux deſtinés en préſent pour *Sa Majeſté Impériale*. A ſon départ il fut ſalué de 18. coups de canon de nos remparts.

De Gènes, le 2. Janvier.

Le Gouvernement a demandé aux Chefs de toutes les Communautés religieuſes, l'état exact de tous leurs biens, meubles & immeubles, argenterie & autres propriétés, en ſpécifiant la manière dont elles les poſſédent, & qu'elles en ſont les charges.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 12. Décembre.

Un Convoi *Anglais* eſt entré ces Jours derniers dans notre Port, ſous la Protection d'une Frégate de 40. Canons. Huit Bâtimens *Hollandais* avoient donné chaſſe depuis quelque temps à ce Convoi; mais ils n'ont pu s'emparer d'aucun des Navires; à raiſon de la trop grande proximité de nos Côtes. Les Bâtimens chaſſeurs ont pourſuivi leur Courſe juſqu'à *Cadix*. Le Convoi *Anglais*

eſt de 30. Voiles, & ſon principal chargement conſiſte en morue.

La diſette des grains eſt ſi conſidérable en ce Royaume que la Reine vient de donner ordre d'importer de l'*Amérique* en ce Port tous les bleds qu'il ſera poſſible d'y acheter, afin de prévenir une famine qui paroît inévitable.

FRANCE.

De Paris, le 31. Décembre.

On débitoit hier que la Paix devoit être rendue publique ; mais pour être mieux inſtruit on attendoit Mrs. de *Vergennes*, *Gérard* de *Rainéval* & d'*Erédia* ; comme ils ne ſont point encore arrivés, il vaudra mieux attendre l'événement que de faire des conjectures mal fondées.

Le Corſaire de *Dunkerque* le *Mousquetaire* a conduit à *Calais*, le 25. de ce Mois, deux priſes *Anglaiſes* qu'il a faites aux Dunes : le *Medway*, de 120. tonneaux, allant de *Londres* à *Limeric*, avec une Cargaiſon de fer, chanvre & diverſes Marchandiſes ; & la *Bonne-Intention*, de 100 tonneaux, chargée de charbon de terre.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 27. Décembre.

Le Parlement vient d'être prorogé juſqu'au Mardi 21. Janvier de l'année prochaine.

On aſſure qu'il eſt tranſpiré quelque choſe des préliminaires, ſignés entre la *Grande-Bretagne* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*. Ces derniers ſont reconnus Libres & *Indépendans*, ſans reſtriction & pour toujours. Les Limites de l'*Amérique-Unie* ſont *Penobſcot* au *Nord* & l'Embouchure du *Miſſiſſipi* au *Midi*, & les *Anglais* auront partout la plus grande liberté de Commerce. Mr. *Penn* vient de partir d'ici pour *Paris*, afin de mettre la dernière main à la Paix entre l'*Angleterre* & l'*Amérique* ; on prétend même qu'il ſera ſuivi dans peu de Mr. *Grenville*, & que ce ſera le Lord *North* qui ſera envoyé à *Paris*, pour ſigner le Traité Definitif de la Paix Générale.

La Cour vient d'apprendre que les huits Vaiſſeaux, détachés par le Lord *Howe* pour les *Indes-Occidentales*, étoient arrivés le 1^er^. Novembre à *Madere*, d'où il étoient répartis le 12.

L'Amirauté a tenu Mecredi dernier une grande Aſſemblée, dans laquelle les Lords ſignèrent les Commiſſions pour les Capitaines reſpectifs qui doivent commander les Vaiſſeaux qui ſont revenus de *Gibraltar* & qui ſont déjà réparés, & même pourvus de Proviſions &c. Cette Flotte ſera aux Ordres de Sir *John Lockhart Roſſ* ; & les Troupes qui doivent y être embarquées, ſeront commandées par les Généraux *Dalling* & *Gray*. On travaille avec beaucoup d'activité dans les divers Départemens aux Préparatifs néceſſaires pour l'Expédition projettée. Les Matelots qui ſe trouvent à *Woolwich*, doivent ſe rendre à bord des Navires de Tranſport qui ſont dans cette Rivière ; & l'on a envoyé ordre de les conduire le plutôt poſſible à *Portsmouth*. On nomme déjà 15. Vaiſſeaux de Ligne qui doivent être prêts en peu de jours ; trois ſont deſtinés pour les *Indes-Orientales*. Le reſte ſera voile pour les *Indes-Occidentales*, le Gouvernement ayant reçu la Nouvelle authentique qu'il eſt ſorti de *Breſt* 10. Vaiſſeaux de Ligne & 20. Navires de Tranſport, ayant à bord 5000. Hommes de Troupes. Cette Eſcadre a été rencontrée par nos Vaiſſeaux de

Guerre qui se trouvent en Croisière, & qui ont eu beaucoup de peine à échapper. On a détaché deux Cutters, pour observer cette Escadre, & l'on attend à tout moment la Nouvelle, si l'Escadre Ennemie aura pris la route des *Indes-Occidentales*, ou bien si elle se rendra à *Cadix*, pour se joindre à la Flotte qui s'y trouve, & qui, à ce que l'on assure, est prête de mettre à la voile.

De Londres, le 31. Décembre.

Quoique le rétablissement de la paix générale soit un objet desirable, & très salutaire aux nations belligérantes, il y a néanmoins ici un puissant parti pour la continuation de la guerre. Ce parti soutient que si la paix a maintenant lieu, elle ne sera rien moins que permanente, & qu'en très peu d'années on recommencera la guerre avec plus d'acharnement que jamais. Cependant on regarde la paix, comme certaine en ce moment; & la Cour vient de recevoir de *Paris* des dépêches qui ne laissent plus aucun doute à ce sujet.

Malgré les fortes apparences d'une paix prochaine, notre Cour fait travailler avec un redoublement d'activité dans les arsenaux du Royaume, il y a ordre de préparer tous les Vaisseaux de guerre en Construction & en radoub, afin de faire partir au plutôt les renforts pour les *Indes-Occidentales*. Le départ de l'armement, qui doit se rendre à la *Nouvelle-Espagne*, est encore suspendu, quoique l'Amiral *Rosk* & le Général *Dalling*, qui en auront le Commandement se tiennent prêts à partir pour *Portsmouth*.

L'Amiral *Keppel* s'est rendu d'ici à *Portsmouth* pour faire la revue générale des Vaisseaux de guerre qui y sont encore, & informer l'Amirauté de l'état où ils se trouvent, afin qu'on puisse en disposer au plutôt d'une manière convenable, si malheureusement la paix n'avoit pas lieu. Tous les Officiers des Vaisseaux & des régimens destinés pour les *Indes-Occidentales*, ont ordre de se rendre à leurs bords respectifs, afin de pouvoir partir au premier ordre de la Cour.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 1er Janvier.

L'on apprend que les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* rendront incessamment contre le Libelle, intitulé: *Lettre trouvée entre Utrecht & Amersfort*, un Placard pareil à celui qui a déjà été publié de la part des *Etats-Généraux* pour les Districts de la Généralité. Notre Gouvernement n'a pas appris avec indifférence le refus, que la Régence de *Clèves* a fait de faire saisir les nommés *Undehn* & *Vermeulen*, principaux Boutefeux du Tumulte du 6. Décembre, sous prétexte qu'on lui laissoit ignorer leur Délit. On croit ici généralement que les dits *Undehn* & *Vermeulen* se sons retirés depuis au Pays de *Hanover*.

Mr. de *Saint-Saphorin*, Envoyé-Extraordinaire du Roi de *Dannemare*, a remis à Leurs Hautes Puissances un troisième Mémoire sur la Conduite illégale du Corsaire *Hollandais* l'*Espion*, qui s'est emparé d'une Chaloupe *Anglaise* sur la Côte de *Helgoland*.

On se flattoit d'avoir aujourd'hui des Nouvelles positives sur la Paix: mais tout est encore dans la plus grande incertitude. On assure tou-

jours qu'elle sera signée sous peu de Jours.

POLOGNE.

De Dantzig, le 26. Décembre.

Le Général *Braun*, Gouverneur de la *Livonie*, adressa le 18. Octobre dernier, à S. A. S. le Duc de *Courlande*, une Lettre, pour l'informer, que suivant la teneur d'une Ukase Imp. du 27. Septembre: „ S. M. Imp. le requéroit de ne pas mettre des entraves au *Transit* & au Commerce des Sujets de la *Russie*; & qu'on laissât passer librement, sans les Droits de Douane, de Pont & de Passage, les Marchandises transportées de la *Pologne* & de la *Lithuanie* à *Riga*, & de *Riga*, par la *Courlande*, dans les Etats de la *Russie*, en outre, pour que le Traité d'*Oliva* & autres pussent sortir leur plein effet; en particulier celui conclu en 16 5. entre la Ville de *Riga* & le Duc de *Courlande*, par lequel il est permis à la Ville d'exercer de son Port tout le Commerce de la *Courlande*; le Duc alors Règnant renonçant à toute Exportation, de ses propres Ports, des Comestibles & de toutes sortes de Grains. " On ignore encore le contenu de la Réponse donnée par le Duc de *Courlande* à cette Insinuation remarquable.

ALLEMAGNE.

De Berlin, le 4. Janvier.

Depuis quelques Jours le Roi se trouve en cette Capitale. Les divertissemens d'hiver sont reglés de la manière suivante. Le Lundi *Opera*; Mardi, redoute; Jeudi, Cercle chez la Reine, & Vendredi *Opéra*. *S. Maj.* a fait remettre à Mr. *Erman*, pasteur *Français* de cette Ville, la Somme de 6000. écus, avec ordre de les mettre en rente & d'en distribuer le produit annuel aux Pauvres hors d'état de se procurer du chauffage.

Extrait d'une Lettre de Warasdin en Croatie, du 1er Janvier 1783.

„ Cette Ville ayant été, il y a quelques années, presque entièrement réduite en Cendres, Sa Majesté l'*Impératrice-Reine* lui avança pour son rétablissement une Somme de 20,000. fl. remboursable dans 8. ans. Ce terme étant échu, & la Ville, quoique entièrement rebâtie, se trouvant pour le présent dans l'impossibilité de remettre cette Somme à la Cour, l'*Empereur* lui a accordé une prolongation de 28. ans. "

VIENNE.

Pendant le Cours de l'année dernière il est mort en cette Ville *dix* mille 974. Personnes, par conséquent 667. de moins qu'en l'année 1781. Le nombre des *Baptêmes* monte à *neuf* mille 46. On compte aussi qu'il y a eu pendant la même année *deux* mille 178. Mariages célébrés.

Nous apprennons de *Prague* que Mr. le Comte de *Nostitz* y a été installé solemnellement le 7. de ce Mois, dans la qualité de *Grand-Bourggrave* de *Bohême*.

N^ro. 5.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 15. JANVIER 1783.

Espagne.

De Madrid, le 17. Décembre 1782.

L'armée du Roi, qui eſt au Camp de *St. Roch*, a continué ſes travaux depuis le 12. du dernier, très-régulièrement; ſes Sapeurs ont été employés journellement à divers objets. On a continué à lever nombre de contre-épaulemens, à applanir le chemin de la nouvelle tranchée, & à former au bas de la montagne de *Gibraltar* pour y poſter des troupes, un retranchement avec des ſacs à terre de deux rangées d'épaiſſeur, & 9. de hauteur en face de la *Tour du Diable*. De plus on a ôté tout le long de la nouvelle Tranchée depuis le commencement jusqu'à la traverſe des Boyaux, les ſacs qui étoient ſur les ſauciſſons du revêtement, & on en fit un parapet de 4. pieds de haut, ayant formé dans toute ſon étendue une banquette ſur ſa pente en 14. intervalles. On en fit une autre dans la vieille parallele entre la redoute de *l'Eſt* & la batterie dite *l'Allee-d'arbres*; on fit les réparations néceſſaires en différens endroits du parapet de la dite nouvelle tranchée, depuis la traverſe des conduits, juſqu'à la mer. On a revêtu de ſauciſſons l'ouverture de la ſortie qui eſt au bout du rameau tranſverſal de la droite: renforçant avec du ſable & perfectionnant autant que poſſible les retranchemens au bas de la montagne & autres endroits pour la conſervation & la ſureté de la garniſon, & finalement on deſembarraſſa & nettoya les foſſés de la dite nouvelle tranchée & de la batterie de *St. Charles*, & on fit pluſieurs autres réparations qui tinrent la troupe dans un exercice continuel.

Les Ennemis firent pendant tout ce temps-là, ce qu'ils purent pour empêcher nos travaux par le feu de leurs batteries; mais tous leurs efforts furent inutiles, & notre perte en tant de jours, n'eſt que de 21. ſoldats bleſſés, la plupart légérement, compris un qui eut le courage de retirer de ſes propres mains un boulet rouge qui s'étoit introduit dans un épaulement. Cinq autres ne reçurent que de légéres contuſions, & un autre fut tué d'un coup de pierre jettée par un mortier des Ennemis. D. *François* de *Olona*, Porte-drapeau de l'eſcadron de *Crillon* fut griévement bleſſé. Ils firent auſſi des décharges de mousquetterie ſur nos rondes qui tuèrent un ſoldat des Volontaires *d'Aragon* & en bleſſèrent un autre du même Corps.

Notre feu bien dirigé n'a pas laiſſé que de produire de bons effets; puiſque l'on voyoit les *Anglais* continuellement occupés à dégager leurs batteries des décombres dont elles ſe rempliſſoient, particuliérement celles d'*Uliſſe* & du *Pâté*, & à les réparer, ainſi que la muraille du côté du *Sud* du boulevard de Montagne. Dans les fonds derrière la tourelle du drapeau ou des ſignaux, ils firent une nouvelle batterie. Ils retirèrent du *Môle neuf* vers la petite place du fort *Anglais*, une partie de caiſſes, de ſacs, de bois de charpente & autres effets, & portèrent des munitions aux batteries d'en haut. A proportion du dégât qu'ils ont reçu dans leurs ouvrages, la perte que la troupe a ſoufferte a dû être conſidérable, quoique nous ne puſſions le dire au juſte, mais nous avons vu faire 15. enterremens, dont un parut être d'une perſonne de diſtinction. Ils n'ont point ceſſé de miner tous les jours par le moyen de la poudre dans la montagne pour y former des caveaux, & à la fin ils hallèrent vers la plage un brigantin naufragé, qu'ils gardent derrière le *Vieux-Môle* pour le dépêcer.

Le 16., un convoi *Français* de 24. voiles eſcorté par deux frégates appareilla de *Puente Mayorga* en l'iſle d'*Algéſire*, & fit route vers l'Océan.

Le 19, mouilla dans cette baie le vaiſſeau de S. M. le *St. Laurent*, venant de *Cadix* avec d'autres Bâtimens.

Le 20, le Général *Elliot* envoya à notre Camp l'équipage & la garniſon du Vaiſſeau le *St. Michel* qui a été jetté ſur la côte ennemie par la furieuſe tempête du 12. Octobre dernier.

La nuit du 1er de ce mois, entrèrent dans le port de *Gibraltar*, à la faveur de l'obſcurité & d'un grand vent accompagné de pluie, une frégate *Anglaiſe* de 20. canons & une ſelouque conduite par ſix hommes armés à la *Portugaiſe*, qui depuis le 29. du paſſé avoient été à l'entrée du *Détroit*, & que les bloqueurs attendoient.

Dans les ſuſdits jours pluſieurs Bâtimens du dernier convoi, ont profité des momens où ils prévoyoient ne pas rencontrer d'obſtacles pour ſortir de cette Baie.

Extrait d'une Lettre particulière de Cadix du 9. Décembre.

„ Il vient d'arriver en ce port le Batiment Impérial la *Ville-de-Vienne*, venant de *Coromandel*. Son équipage raconte que Mr. le Bailli de *Suffren* a mis tant d'activité & d'intelligence dans les trois combats livrés à Sir Edouard *Hughes*, que ce dernier s'eſt réfugié dans la baie de *Trinquemale*, d'où l'on ne croit pas qu'il puiſſe ſortir de pluſieurs Mois, ſinon même d'un an, à compter de l'époque où il y eſt entré, tant il a été maltraité. L'eſcadre *Françaiſe* s'eſt retirée à *Porte-Novo* d'où elle protége la courſe de quelques corſaires montés par des *Caffres*, & commandés par des Capitaines *Français* qui cauſent les plus grands dommages à la Navigation de *Madras*. Comme la *Ville-de Vienne* a touché à *l'Iſle de France*, elle y a trouvé *l'Illuſtre*, le *St. Michel* & Mr. le Comte de *Buſſy*, deſcendu à terre étant un peu indiſpoſé. Après quelques jours de repos, comme elle mettoit à la voile, elle a vu

arriver une corvette qui a annoncé que *l'Argonaute* & le *Fendant*, aux ordres de Mr. de *Penniers* étoient à environ 60 lieues de l'isle.

„ Mr. le Comte *d'Estaing* est attendu avec impatience. Il y a actuellement 36. Vaisseaux de ligne prêts à mettre à la voile; on en attend 10. de *Brest* qu'on dit être en route; 100 bâtimens de transport doivent suivre cette flotte, qui escortera à peu près 400 navires marchands, dont la destination est de se rendre aux *Antilles* & dans les différens ports de l'*Amerique*, tant *Méridionale* que *Septentrionale*. Il y a aux environs de cette ville & dans son enceinte 22,500. hommes, tant *Français qu'Espagnols*, qui n'ont qu'à faire un pas pour s'embarquer. Si, comme on l'assure, il reste encore 10. Vaisseaux à mettre en état, il paroit probable que Mr. de la *Motte-Piquet* sera chargé de les conduire à *St. Dominique* lorsqu'ils seront prêts, & que Mr. le Comte *d'Estaing* partira bientôt avec les 45. premiers Vaisseaux de ligne. On fait courir ici des bruits de paix, auxquels personne ne veut ajouter foi &c.

Grande-Bretagne.

Suite des Nouvelles de Londres, du 31. Décembre.

Les Lettres de Mr. *Fitz-Herbert*, notre Ministre à *Paris*, reçues récemment, continuent d'être favorables à la paix; & l'on regarde cette grande affaire comme réglée, à peu de chose près. Le Chevalier d'*Hérédia*, Secrétaire de l'Ambassade *Espagnole* en *France*, & un autre Négociateur de la même nation, arrivèrent ici le 22. au soir, & descendirent au logement qu'on leur avoit préparé dans *Piccadilly*. Leur venue annonce, qu'on n'a point abandonné les négociations de paix, quoique depuis l'ouverture du Parlement il n'en ait rien transpiré. On dit que notre Cour réclame, dans ce nouveau traité définitif, une stipulation formelle, qui autorise les *Anglais* à aller couper du bois du teinture au golphe d'*Honduras* & à la baye de *Campêche*; on ajoute qu'il y sera question de fixer les limites entre la *Floride*, qui sera restituée à *l'Angleterre*, & les Provinces de la baye du *Mexique* appartenantes à *l'Espagne*; indépendamment de quelques autres points, qui étant ajustés actuellement & ajoutés au traité de paix, préviendront désormais des contestations & des inconvéniens semblables à ceux, qui ont été la source principale des différends survenus dernièrement entre les Cours de *Madrid* & de *Londres*. Quant aux articles qui concernent les Cours de *Versailles*, de *Londres* & de la *Haye*, ainsi que ceux qui regardent l'*Amérique*, ils sont, dit-on, à peu près réglés; & dès qu'on aura ajusté les points entre l'*Espagne* & l'*Angleterre*, les préliminaires seront signés dans les formes par les Ministres des Puissances respectives. On prétend savoir que notre Cour a absolument refusé de céder *Gibraltar* à l'*Espagne*, quoique celle de *Madrid* ait offert un équivalent très considérable en échange de cette forteresse.

Allemagne.

De Mayence, le 2. Janvier.

Hier Jour de l'An, il y a eu grand *gala* à la Cour. S. A. E. a fait à cette occasion la promotion suivante: Mr. *Heimes*, Conseiller intime d'Etat, a

été nommé Suffragant de cet Archevêché, Mr. *Wurdheim*, Doyen du Chapitre de *Notre-Dame*, le remplacera en qualité de Suffragant de *Worms*, Ile Baron de *Ritter*, Chambellan & Préſident du tribunal de la cité, a obtenu la place de Grand-Bailli de *Steinheim*, le Baron de *Küth*. a été fait Conſeiller intime & Grand-Bailli de *Krautheim*, le Baron de *Dahlberg*, Conſeiller intime & Grand-Bailli de *Miltenberg*, le Baron de *Forſtmeiſter* Conſeiller intime & Grand-Bailli de *Königstein*, le Baron de *Greifenclau*, Grand-Bailli d'*Amorbach*, le Comte de *Keſſelſtatt* Grand-Bourggrave, le Comte de *Lamberg* Conſeiller aulique noble, le Baron de *Wetzel* Chambellan, le Baron de *Hornſtein* Chambellan & Capitaine de l'état-major, & le Baron de *Kleiſt* Gentilhomme de la Chambre.

Avis.

La Direction de *l'Ecole Drama-Lyrique-Françaiſe*, avertit le Public reſpectable, qu'elle part avec la plus parfaite réconnoiſſance des bontés qu'elle a reçues de Sa Majeſté *l'Empereur*, de la Nobleſſe & du Public de cette Ville. Elle fera la Clôture de ſon Spectacle Jeudi 16. Ianvier-On donnera:

Dom Quichotte, Pantomime mêlée de Chants & de Danſes.

Avis.

Un jeune homme, Coiffeur de Dames, nouvellement arrivé, coiffe dans le plus nouveau goût *anglais*, *français* & autres; il ſait pluſieurs langues & les écrit aſſez bien. Les Seigneurs & Dames qui voudront bien l'employer, ſoit pour ſe faire coiffer, ou en qualité de Valet de Chambre peuvent s'adreſſer chez le nommé *Bouquet*, *Portier du Département des Pays-Bas*, *Rue des Seigneurs*, Nro. 22. Le même jeune homme donnera de ſa perſonne les informations que l'on deſirera.

Au Cabinet de Lecture, Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 6.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 18. JANVIER 1783.

Extrait d'une Lettre particulière de Conſtantinople, du 24. Décembre 1782.

„ Il court ici le Bruit, qui mérite encore Confirmation, que dans un *Divan* extraordinaire, où le *Grand-Seigneur* préſidoit lui-même, la *Porte* avoit à la fin conſenti, à remplir dans toute leur teneur les trois Articles principaux, qui, à ce qu'on préſume, ſervoient de baſe au fameux Traité de Paix de *Kanardgi*. "

Tranſylvanie.

Sa Majeſté l'*Empereur* a nommé Mr. le Baron de *Bunſſy* Préſident des Etats, de même que Mr. de *Nemes* Aſſeſſeur du Tribunal de Juſtice (*Tabulae Regiae Judiciariae*) de cette Grande-Principaute.

ITALIE.

De Milan, le 6. Janvier.

En vertu d'une réſolution de *Sa Majeſté Impériale* il eſt reglé, qu'à l'avenir les Veuves & les Enfans de toutes les Perſonnes employées au Service de l'état, qui viendroient à mourir, après avoir ſervi pendant *dix* ans d'une manière irréprochable, auront pour Penſion le *tiers* du traitement dont leurs Maris ou Pères jouiſſoient.

De Florence, le 6. Janvier.

Abdil Melak, Ambaſſadeur de *Maroc*, après avoir eu à *Piſe* de l'Archiduc-Grand-Duc de *Toſcane* ſa première Audience, dans laquelle ce Mini-

ſtre a remis à Son Alteſſe Royale les riches préſents de ſon Maître & en a reçu à ſon tour d'auſſi magnifiques pour S. M. *Marocaine*, eſt arrivé hier en cette Capitale; ſa Suite eſt compoſée de 24. perſonnes.

De Naples, le 30. Décembre.

Depuis le 25. de ce Mois Mr. le Duc de *Chartres* ſe trouve en cette Ville; hier, ce Prince ſe rendit chez LL. MM. à *Caſerte*.

Un accident funeſte arriva le 25. dans ce Château. Le Duc de *St. Eliſabeth*, Conſeiller Intime d'Etat, Préſident de la *Junte* de *Sicile*, qui dans ſes Ambaſſades en *Eſpagne* & à *Vienne* s'eſt fait connoître d'une manière diſtinguée, s'étant rendu à l'occaſion du *gala*, à la Cour, le Roi l'appercevant, lui demanda des Nouvelles de ſa Santé. Le Duc lui ayant répondu, que malgré ſon âge avancé de 80. ans, il ſe portoit aſſez bien, dans le même inſtant *S. Maj.* qui au bruit d'une Voiture s'étoit approchée d'une Fenêtre, vit en ſe retournant, à ſa plus grande Surpriſe, tomber le Duc roide mort ſur le Plancher. On attribue ce tragique événement à un Coup ſubit d'Apoplexie.

ESPAGNE.

De Ségovie, le 10. Décembre.

La Société Royale de laquelle eſt membre D. *Louis Fernandez*, Viſiteur général des Teintureries & Directeur de celle que les principaux fabricans de *Madrid* font valoir à *Valence*, a engagé cet Académicien à communiquer ſes connoiſſances aux principales Manufactures du royaume, & en conſéquence d'un ordre Souverain, il enſeignera l'art de la teinture en général à la Manufacture Royale de D. *Laureano Ortiz* de *Paz*. Mais ſon zèle pour le bien public, avoit déjà prévenu cet ordre, puiſque dès le 7. Août il avoit promis de faire un traité de cet art, dans lequel non ſeulement les gens qui l'exercent y trouveront les ſecours qu'ils déſireront, mais encore il y fera voir les cauſes qui empêchoient le ſuccès & l'avancement des manufactures du royaume, tant à l'égard de la teinture que de la fabrique des draps & étoffes en général. Le Roi promet de grandes récompenſes, & cette louable & reſpectable Société ſe cotiſe pour offrir des prix additionnels aux bienfaits de S. M. qui ſeront diſtribués à ceux qui excélleront dans les arts & ſciences qui méritent d'être encouragés, parmi leſquels l'Agriculture aura un rang diſtingué.

On eſt parvenu depuis peu en *Eſpagne*, à donner à différentes étoffes le dégré de perfection dont les *Anglais* ſe croyoient ſeuls capables, ſpécialement la friſe. C'eſt ainſi que par le zèle d'un petit nombre d'individus, l'*Eſpagne* va s'acquérir un nouveau luſtre.

PAYS-BAS.

D'Oſtende, le 3. Janvier.

Les navires venus dans ce port depuis l'ordinaire dernier ſont: *le Bien-être-de-Bruges*, Cap. *James Wallace*; *les quatres Amis*, Cap. *Carel Holm*, tous deux de *Londres*; *le Tartar*, Cap. *Charles Galle*, d'*Aberdeen*; *le ſnelle Zeyler*, Cap. *Pierre Martin*, de *Londres*; *la Marie*, Cap. *George*

Campbell d'*Ipſwich* ; l'*Hercule*, Cap. *John Tulloch*, de *Londres*.

Il eſt coulé bas à l'entrée du port le navire *le Joſeph*, Cap. *Robert Bucham*, venant de *Londres* & deſtiné pour l'*Amérique* : l'Equipage eſt ſauvé & une partie des marchandiſes.

Le nombre des Vaiſſeaux entrés dans ce port pendant l'année 1782, eſt de 2636.

RUSSIE.

De Petersbourg, le 20. Décembre.

On apprend que l'Impératrice a défendu pour l'avenir tout Commerce dans les ports du Duché de *Courlande*, attendu que S. M. veut que *Riga* en ſoit le ſeul entrepôt ; ce qui a donné occaſion de rappeller un concordat entre le Duc & la Ville de *Riga* en 1615, de même que les traités de *Stoumedorf* en 1635, & celui d'*Oliva* en 1660.

La Ville de *Cherſon*, ſur la *Mer-noire*, ſera bientôt parfaitement fortifiée, & l'on y établit des magaſins & des arſenaux, avec une garniſon de ſept régimens, afin que dans le cas d'une Guerre, on ne ſoit plus obligé à l'avenir de faire traverſer de vaſtes déſerts aux Convois & aux trains d'Artillerie. On y tiendra auſſi des Vaiſſeaux de guerre, attendu que de ce port il ne faut que trois jours pour arriver à celui de *Conſtantinople*.

DANNEMARC.

De Coppenhague, le 26. Décembre.

Les legs de 100. mille Rixdalers deſtiné par la feue Princeſſe *Charlotte-Amélie* à des fondations pieuſes vient d'être appliqué à un établiſſement pour l'éducation des pauvres enfans de tout état & condition.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 31. Décembre.

Les Vaiſſeaux ci-deſſous nommés ont ordre de partir au plutôt pour les deſtinations ſuivantes.

Aux Indes-Occidentales.

L'Atlas	90.	*L'Egmont*	74.
Le Blenheim	90.	*La Fortitude*	74.
Le Cambridge	80.	*Le Goliath*	74.
L'Alexander	74.	*Le Pégaſe*	74.
La Vengeance	74.	*L'Aſia*	64.
Le Vigilant	74.	*La Crowu*	64.

Aux Indes-Orientales.

L'Eliſabeth	74.	*La Syrene*	frégates.
Le Grafton	74.	*L'Orpheus*	
L'Europe	64.	*L'Iphigénie*	

On équipe actuellement dans la *Tamiſe* 9. navires armés en flûte ; il y en a trois qui ſont de vieux Vaiſſeaux de la Compagnie des *Indes*, qu'on a alongés, & qui ſont maintenant du port de 1200. tonneaux. La flotte que la Compagnie fera paſſer cette année aux *Indes* conſiſte en 24. Vaiſſeaux.

Le Lord-Maire de cette Capitale a expoſé au Parlement (*avant ſa Prorogation*) les ſiniſtres effets de la cherté du bled, en réclamant ſes ſoins pour ſubvenir aux beſoins du peuple & prévenir les Calamités qu'un plus long retard pourroit occaſionner. Ces malheurs, ſelon lui, proviennent d'un acte de la vingt-

unième année du présent règne, dont les funestes conséquences se sont fait sentir dans toute l'étendue du Royaume. Il finit par demander la révocation de cet acte; & après quelques débats, il obtint, d'une voix commune, la permission de présenter à la Chambre le projet d'un Bill pour l'importation du bled & de toutes sortes de grains pendant un tems limité.

Nos principaux Agioteurs ont posté des émissaires dans les différens Ports, & sur-tout à *Douvres*, pour épier le départ & l'arrivée des Couriers.

On forme beaucoup de conjectures sur le contenu des dépêches envoyées dernièrement aux Isles par le Vaisseau de guerre l'*Amiral-Anson* & le Sloop la *Nymphe*; cependant il passe pour certain, que ces Dépêches ne défendent point à l'Amiral *Pigot* de continuer les hostilités contre les *Français*, quels que puissent être les ordres qu'on lui porte relativement à l'*Amérique*.

On expédie actuellement, dans les bureaux, des Dépêches pour le Chevalier *Carleton* & pour l'Amiral *Digby*. Elles renfermeront les Articles provisoires qui ont été signés entre l'*Angleterre* & l'*Amérique*.

Il paroît déterminé qu'il y aura très incessamment un emprunt de 20. Millions.

Il y a eu à *Portsmouth*, ainsi que sur la *Tamise* & ses environs une presse très-active, dans laquelle on a enlevé beaucoup de Matelots pour équiper les différens Vaisseaux de guerre destinés à quelque Service étranger.

L'arrivée de la Flotte marchande de la *Jamaïque* est très-incertaine, car, selon les apparences, l'Amiral *Rowley* ne voudra pas lui permettre de faire voile pendant que les forces de l'ennemi à la *Havane* seront aussi considérables qu'elles le sont. Il paroît par les informations apportées par le Paquebot la *Queen-Charlotte*, qu'une partie de la Flotte, par laquelle M. de *Bouillé* est sorti d'*Europe*, étoit arrivée au Cap *Français*.

Le Général *Campbell*, craignant que les *Espagnols* ne se proposassent d'attaquer la *Jamaïque*, dont il est Gouverneur, a fait publier la Proclamation suivante : (*en faisant mettre un embargo général sur tous les Vaisseaux*).

De par le Roi.

Proclamation.

„ Nous publions cette Proclamation Royale par laquelle nous faisons strictement défense à toutes & chaque personne ou personnes quelconques, étant propriétaire, commandant ou matélot, à bord d'aucun Vaisseau, Navire ou Bateau, de naviguer, ou tâcher de naviguer aucun Vaisseau, Navire ou Bateau, hors d'aucun Port, rade Baie, ou Crique quelconque, sur les Côtes de cette Isle, sous peines & amendes qui seront infligées pour toute Contravention à notre dite Royale Proclamation, jusqu'à tel tems que nos volonté & plaisir ultérieurs seront dûment signifiés & rendus publics : *A. St. Jago de la Vega*, le 28^e^ Jour d'Octobre 1782.

(Signé) *Archibald Campbell.*

De Vienne, le 17. Janvier.

La Cour prendra demain un Deuil de 12. Jours à l'occasion de la Mort de S. A. R. Mad^me^ la Princesse *Marie-Charlotte-Antoinette* de *Sardaigne*, Epouse du Prince *Antoine* de *Saxe*, Frère de l'Electeur.

Nro. 6.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 18. JANVIER 1783.

France.

De Toulon, le 20. Décembre.

Il eſt arrivé des ordres de la Cour de preſſer l'embarquement des troupes deſtinées à paſſer à *Cadix* ou ailleurs; & depuis le moment que ces ordres ont été reçus, on n'a pas ceſſé de travailler à leur Exécution. La Frégate du Roi l'*Alceſte*, commandée par Mr. de la *Roche-Saleil*, Capitaine de vaiſſeau, eſt ſortie hier matin du port pour aller en rade. Le Vaiſſeau le *St. Zacharie* & la Frégate la *St. Eliſabeth*, commandés l'un par Don *Rodrigue Gorjau*, Lieutenant-Général, & l'autre par le Commandeur *Thomaſi*, Capitaine de Vaiſſeau, ſont entrés le 12. de ce Mois dans notre rade, où ils ont mouillé.

De Verſailles, le 2 Janvier.

Le 26, du Mois dernier, le Baron de *Blôme*, Envoyé extraordinaire de *Danemarck*, préſenta au Roi les Gerfaux d'*Islande*: ce préſent que le Roi de *Danemarck* eſt dans l'uſage de faire annuellement à S. M., fut reçu par le Comte de *Vaudreuil*, Grand-Fauconnier de *France*.

Extrait d'une Lettre de Paris du 3. Janvier.

» Voici la verſion d'une Nouvelle de l'*Inde*, telle que tout *Paris* la débite & que perſonne n'oſe encore garantir, non plus que quelques autres, venant du même côté, qui, quoique très-poſſibles, ne ſe confirment pas encore. Cette Nouvelle nous, dit-on, étoit apportée officiellement par Mr. *Defroches*: mais dans ſa traverſée de *Batacola* à l'*Isle de France*, ayant rencontré la Frégate *Françaiſe* la *Bellone*, il a cru que ce Navire portoit pavillon ennemi, & comme le ſien étoit une petite Corvette, il a jugé à propos & s'eſt trop hâté de jetter ſes Dépêches à la Mer. Revenu de ſon erreur, il a néanmoins continué ſa route pour l'*Isle de France*, où l'on ſuppoſe qu'il eſt arrivé le 23. Juillet dernier, & il a pris ſur lui de faire une relation en forme de procès verbal, qu'il a fait ſigner à ſon équipage, & où il a, prétend-on, dit la vérité, le mieux qu'il lui a été poſſible, & autant que ſa mémoire a pu la lui fournir. Cette relation a été remiſe à Mr. le Vicomte de *Souillac*, Gouverneur de la Colonie, qui l'a fait paſſer en *Europe*, l'ayant confiée au Capitaine de la *Ville-de-Vienne*, dont nous avons

parlé l'ordinaire dernier à l'article de *Cadix*. Cette rélation porte en ſubſtance que Sir *Edward Hughes* a été obligé de fuir devant l'eſcadre de Mr. le Bailli de *Suffreyn*, de ſe retirer comme il a été dit dans la rade de *Trincamale*. On raçonte que la frégate la *Fine* s'étant trouvée pendant la nuit par le travers de la frégate *Anglaiſe l'Iſis*, le Capitaine de celle-ci l'a ſommée de ſe rendre, les vergues des deux bâtimens ſe trouvant engagées dans les Cordages l'une de l'autre, les *Anglais* montoient déjà à l'abordage, & les *Français*, intimidés par cette eſpéce de ſurpriſe, ſe diſpoſoient à ſe rendre, lorſqu'un matelot bas *Normand*, ayant une hache à la main, a coupé pluſieurs jarrets aux *Anglais* abordeurs, qui ſe trouvoient ſur le premier pont de la *Fine*. Ce trait de courage a ranimé ſes camarades, qui, à coups de hache, ont débarraſſé les vergues de leur frégate; ils ſe ſont évadés, emmenant avec eux des priſonniers. „

„ Mr. le Bailli de *Suffreyn* s'eſt rendu maître d'un Vaiſſeau venant de la *Chine*, appartenant à la Compagnie de *Bombay*; qui eſt eſtimé deux millions de livres tournois. Il a pris un bâtiment *Anglo-Indien*, qui, chargé de marchandiſes du *Bengale*, vaut, dit on, 1500. mille livres. Il a ajouté à ces deux priſes celle de 104. *Scheringues*, petits bâtimens *Indiens*, conduits par 900 matelots & portant à l'Isle de *Ceylan* 13000. tonneaux de vivres, qu'il a ramenés à *Porto Novo*, d'où il fait croiſer quelques Vaiſſeaux & des frégates pour troubler le Commerce maritime de *Madras*. On ajoute que lorſque Mr. *Duchemin* fit débarquer ſes troupes ſur les rives du *Cuveri*, au Sud de *Pondicheri*, le Lord *Makartney* avoit envoyé des *Cipahis* commandés par des *Européens*, s'oppoſer au débarquement des *Français*. 5000 cavaliers *Marattes* ſe ſont approchés & ayant coupé en pluſieurs parties le corps des ennemis, ils en ont fait priſonniers 800. Mr. *Duchemin* eſt allé droit à la Ville de *Goudelour*, qui a capitulé ſans aucune réſiſtance. Enſuite il a fait le Siége du Fort *St. David* que les *Français* ont emporté l'épée à la main. Voilà des faits, dont la poſſibilité ne paroit pas plus douteuſe que l'activité, l'habileté, le zèle & la bravoure des Chefs, & le courage des Soldats & Matelots *Français* qui ſont dans ces quartiers-là. Tout le monde ſait avec quelle fidélité ils y ont ſervi leur Roi, leur Patrie & leurs Alliés. „

„ On parle d'établir un nouveau Contrôle pour les effets de Commerce, cette ſage précaution a pour objet de prémunir les Commerçans de bonne foi, contre les Subterfuges de l'eſcroquerie & les fauſſes Signatures. „

Pays-Bas.

De Bruxelles, le 6. Janvier.

Selon les Lettres de la *Haye*, les eſpérances d'une Paix prochaine ſe fortifioient de Jour en Jour dans la République; un Courier expédié de *Paris* le 30. Décembre, par les Plénipotentiaires des *Etats-Généraux*, apportoit, dit-on, des dépeches au Grand-Penſionnaire, qui confirmoient la Signature des Préliminaires pour la Paix générale & qui, ajoute-t-on étoient clairs, ſimples, de nature à

ſervir de baſe à une Paix ſolide; & on avoit la Satisfaction de voir que les Puiſſances Alliées de la République en prenoient les intérêts fort à Coeur.

„ C'eſt une choſe fort heureuſe pour nous, ajoutent ces Lettres; car nous ne pouvons nous diſſimuler que, juſqu'à préſent, nous n'avons guère ſongé à nos intérêts; & que l'inaction dans laquelle nous ſommes reſtés, les obſtacles qui ſe ſont oppoſés à l'envoi des Vaiſſeaux qu'on demandoit à *Breſt*, étoient propres à porter notre Allié à imiter notre indifférence. „

Grande-Bretagne.

De Londres, le 31. Décembre.

On ſait que c'eſt ſurtout à la généreuſe interceſſion de la Cour de *France*, que le Capitaine *Asgill*, (ſi connu par le risque qu'il a couru de perdre innocemment, la vie chez les *Américains*, & qui eſt arrivé depuis quelques Jours en cette Capitale) doit ſon Salut. D'après une Lettre de Mr. de *Vergennes*, le Congrès a pris la réſolution de lui accorder la liberté. Voici la Lettre que le Général *Washington* lui a écrite, en lui communiquant la réſolution du Congrès.

Au Quartier-Général, le 13. Novembre 1782.

Monſieur.

C'eſt avec un plaiſir ſingulier que je me vois à même de vous envoyer la Copie ci-incluſe d'un Acte du Congrès du 7. du courant, par lequel vous êtes tiré de la ſituation deſagréable, ou vous vous êtes ſi longtems trouvé. Suppoſant que vous ſouhaiterez de vous rendre à *New-York* le plutôt poſſible, je joins auſſi ci-inclus un Paſſeport à cet effet. „

„ Votre Lettre du 18. Octobre m'eſt régulièrement parvenuë. Je vous prie de croire que le délai, que j'ai mis à y répondre, n'a pas été cauſé par quelque manque d'égard envers vous ou faute de compaſſion pour votre ſituation: Je me promettois tous les jours la détermination de votre cas; & je crus, qu'il valoit mieux l'attendre, que de vous nourrir d'un eſpoir, qui à la fin pourroit ſe trouver illuſoire. Vous voudrez bien attribuer à la même cauſe, que j'aïe détenu les Lettres ci-incluſes, que j'ai eu environ quinze jours entre les mains. „

„ Je ne ſçaurois prendre congé de vous, ſans vous aſſurer, *Monſieur*, que, ſous quelque point de vuë qu'on conſidére la part que j'ai euë à cette affaire deſagréable, je n'ai jamais été conduit durant tout ſon cours par des motifs ſanguinaires, mais par ce que je crois être un ſentiment de mon devoir, qui m'appelloit hautement à prendre des meſures, quelque fâcheuſes qu'elles fuſſent, pour empêcher la répétition des excès énormes, qui ont fait l'objet de la diſcuſſion; &, que cette fin paroiſſe devoir ſe remplir ſans répandre le ſang d'une Perſonne innocente, ce n'eſt pas pour vous un plus grand ſujet de joye que pour celui qui eſt &c.

(Signé)

G. Washington.

à vendre

Chez *Rodolphe Graeffer*, *petite Place* des Jéſuites,

Les Faſtes de Louis XV. Roi de France. 2. Vol. 8o 1782. — 2 Fl.

Avis.

Un jeune homme, Coiffeur de Dames, nouvellement arrivé, coiffe dans le plus nouveau goût *anglais*, *français* & autres; il ſait pluſieurs langues & les écrit aſſez bien. Les Seigneurs & Dames qui voudront bien l'employer, ſoit pour ſe faire coiffer, ou en qualité de Valet de Chambre peuvent s'adreſſer chez le nommé *Bouquet*, *Portier du Département des Pays-Bas*, *Rue des Seigneurs*, Nro. 22. Le même jeune homme donnera de ſa perſonne les informations que l'on deſirera.

Avis.

Le Sr. *Ignace Schveigel*, demeurant au Fauxhourg du *Wieden*, *dans le Maiſon dite l'Aigle Nro.* 85. ayant ſervi l'eſpace de *vingt* ans comme Muſicien chez différens Seigneurs, fait ſavoir à la Nobleſſe & à toutes perſonnes de quelle qualité que ce ſoit, que pendant le Carnaval, ou autre temps où on lui fera l'honneur de l'employer, il oſe ſe flatter d'en mériter l'applaudiſſement, par des Danſes nouvelles tant *Allemandes*, *Menuets*, que *Contredanſes*, le tout à un Prix très-raiſonnable. Il prie les Perſonnes qui lui feront l'honneur de l'employer, de le faire avertir 3. ou 4. Jours d'avance.

Au Cabinet de Lecture, Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 7.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 22. JANVIER 1783.

Extrait d'une Lettre de Conſtantinople, en date du 24. Décembre 1782.

„ Nous pouvons aſſurer pour certain, que le Gouvernement eſt parvenu à appaiſer la Populace, & à faire entièrement ceſſer les Cris après une Guerre. "

ITALIE.

De Rome, le 4. Janvier.

M. le Marquis *Antici*, Envoyé de *Pologne*, entièrement rétabli de l'indiſpoſition dont il avoit été attaqué, a eu avanthier une Audience du *St. Père*, après laquelle M. le Comte *Valperga* di *Maglione*, Miniſtre de *Sardaigne*, fut également admis auprès de *S. S.*

PORTUGAL.

Extrait d'une Lettre particulière de Lisbonne, du 9. Décembre, 1782.

„ Sa Majeſté, notre Souveraine, ayant appris que l'intention du Roi d'*Angleterre* eſt d'accorder aux *Américains* leur *Indépendance*, a déclaré de ſon Côté, que ces mêmes *Américains* auront la liberté de commercer dans tous les Ports de ſa Domination, & qu'Elle-même eſt auſſi prête de reconnoître leur *Indépendance*. Le bruit ſe confirme encore, que *S. M.* veut envoyer des Agens en *Amérique*, pour y acheter des Grains ; & qu'à cette occaſion quelques Miniſtres *Américains* viendroient dans cette Capitale, pour conclure un Traité

d'Amitié & de Commerce entre les deux Puiſſances. "

ESPAGNE.

De Cadix, le 13. Décembre.

M. le Comte d'*Eſtaing* eſt attendu aujourd'hui à *St. Roch*, & demain un Bâteau doit l'aller prendre au Port *Marie*, pour le conduire vers ſon Eſcadre. On continue à armer les Vaiſſeaux deſtinés à partir; les équipages qu'on auroit été bien aiſe de faire repoſer, ſont obligés de ſervir à ces travaux, ainſi que tous ceux de l'armement; ce qui ſera cauſe que M. d'*Eſtaing* ne pourra prendre que 9. ou 10. Vaiſſeaux *français* de cette Eſcadre, les équipages des 5. autres devant remplacer les Matelots malades qui ne ſeront pas en état d'être rembarqués.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 10. Janvier.

Hier & aujourd'hui l'infortuné de *Witte* a été interrogé par tous les Conſeillers de la Cour de Juſtice & confronté avec le Jardinier *Brackel* ſon Séducteur. On dit que dans les interrogatoires que ce dernier a ſubis, il n'a pas encore été poſſible de le convaincre, ni de découvrir quelques indices d'un complot formé de trahir l'état. On prétend que *Brakel* ſe borne à dépoſer qu'il n'a feint toute cette Machination que pour avoir une groſſe Somme d'argent du grand-penſionnaire. Quoiqu'il en ſoit, il y a encore apparence que le jeune de *Witte* évitera la Sentence de mort & qu'on ſe bornera à le renfermer dans une Forteresſe pour le reſte de ſes Jours. On dit qu'il a été préſenté à l'Aſſemblée de *L. N.* & *G. P.* les Etats de *Hollande*, un Rapport des Amirautés au ſujet du refus des Officiers de Mer de ſe rendre à *Breſt*, & que l'Amirauté d'*Amſterdam*, ſoutient, que les dits Officiers ne ſont reſponſables qu'à ſon Département, parce qu'ils ne reſſortiſſent qu'à celui-là, & qu'ainſi un Committé des *Etats-Généraux* eſt incompétent dans cette Affaire.

On doute de plus en plus que la Paix ſoit conclue ce Mois-ci. Il eſt certain que l'*Angleterre* ne ſauroit la faire à une époque plus favorable; mais les demandes de la *France* & de l'*Eſpagne*, & les Prétentions de la *Hollande* paroiſſent aux Politiques inſtruits devoir faire traîner les Négociations.

Les piéces annexées au Mémoire que S. A. S. le Prince *Stadhouder* délivra aux *Etats-Généraux*, le 7. Octobre 1782. ſont en 8. Numéros. On remarque au premier, un Pré-Avis des Colléges d'Amirauté de la République, du 10. Mars 1779, quand S. A. S. propoſa de porter nos forces de Mer à 50. ou 60. Vaiſſeaux de guerre, dont 20. à 30. de ligne, & celle de terre à 50. ou 60,000 hommes. Dans ce Pré-Avis, les Colléges diſent: Qu'en 1648, après notre Pacification avec l'*Eſpagne*, il fut arrêté qu'en tems de Paix nous aurions toujours 60. Vaiſſeaux de Guerre, dont 20. Croiſeurs, 20. Convoyeurs & 20. Gardes de Ports; que l'Amiral *Tromp* ne monta d'abord qu'un Vaiſſeau de 50. Canons & enſuite un de 60, les ſeuls de ce rang qu'eut alors l'Etat; que dans notre 2^de^ Guerre contre les *Anglais*, le Vice-Amiral *Waeſſenaer* en eut un de 74. & un autre enſuite de de 80, tous nos Vaiſſeaux de Ligne étant, de ſon tems, moitié de 60. à 80. & moitié de 40. à 60, outre

12. Frégates, des Yachts d'Avis, des Brûlots, des Convoyeurs, & une Reserve de 18. Vaisseaux; qu'en 1685. on fixa notre Marine à 96. Vaisseaux de Ligne, savoir 20. de 80. Canons, 28. de 70, 24 de 60. & 24. de 50, avec 90. Frégates de 40, 36, 28, 24, 18, ou 16; qu'enfin, consultés en 1779, sur les forces de Mer dont nous aurions besoin, Mr. le Lieutenant-Amiral de *Waessenaer*, Mr. le Vice-Amiral *Hartsink*, & Mr. le Chef-d'escadre *Vis* déclarèrent, qu'il nous faudroit, pour être sur un pied respectable, 3. Escadres, chacune de 4. Vaisseaux de 70, de 8. de 60, avec leurs Frégates & brûlots, & un réserve, pour les Convois, de 6. Vaisseaux de 60, 12 de 50, 6. de 40, 12. de 36, & 12. de 20: ce qui se monteroit, par conséquent, à 12. Vaisseaux de 70. Canons, avec 550. hommes chacun; 30. de 60. avec 450. hommes; 12. de 40, dont ceux d'au-dessous de 18. L. de Balle, avec 270. hommes; 12. de 36, avec 230. hommes; 12. de 20, avec 150. hommes; 4. brûlots, avec 40. hommes; six Yachts d'Avis, avec 60. hommes; 2. Vaisseaux d'hôpital, avec 70. hommes; & 3. Bombardes avec 50. hommes. Ce Projet entre ensuite dans des détails sur les frais de construction, d'enrôlement d'équipage &c. bien plus hauts que ceux du dernier Siécle. Les 7. autres Numéros renferment les Ordres donnés depuis le 24. Décembre 1780, par S. A. S, pour garantir nos Ports & nos Vaisseaux de toutes entrepriſes hostiles de la part des *Anglais*.

FRANCE.

De Paris, le 5. Janvier.

L'Ambassadeur d'*Espagne* reçut, il y a quatre jours, un Courier de son Secrétaire d'Ambassade, actuellement à *Londres*. Rien n'en est transpiré; mais à la vigueur avec laquelle les Puissances Belligérantes poussent les Armemens Navals, on présume qu'il y aura encore une Campagne. On prétend que l'*Angleterre* ne veut plus se désister de *Gibraltar*; mais ce n'est qu'à ce Prix que les *Espagnols* consentiroient à lui rendre *Minorque* & les autres Etablissemens qu'Elle désireroit vivement de recouvrer.

Mr. le Comte de *Grasse* est sur le point de publier son Mémoire, qui n'a pas encore paru, comme on l'a faussement débité. On sait de lui-même, que ce Journal est assez court & qu'il n'est volumineux que par les Plans nécessaires dans un Ouvrage de cette nature. Il est faux que ce Héros malheureux, soit obligé de se présenter une fois par Semaine au Grand-Amiral. Il paroît à la Cour & dans la Ville, tête levée. C'est lui qui a principalement insisté pour qu'on lui donnât un Conseil de Guerre, qui ne tardera pas à s'assembler. C'est de l'Avis de ce Tribunal éclairé qu'il attend la Justice due à sa valeur infortunée.

Le *Protecteur* & le *Marseillois* sont sortis de *Brest* avec une Frégate; on croit qu'ils sont partis pour une Expédition particulière.

De Paris, le 9. Janvier.

Nos Nouvelles sur la Paix se débitent toujours avec la même variation. Nous n'avons eû cette Semaine aucun avis tant soit peu intéressant de nos isles, ni des Flottes; mais on croit toujours que le Ministère en a reçu sur Mr. de *Suffreyn*, & ses heureuses opérations.

De Versailles, le 7. Janvier.

Le 6. de ce Mois, à sept heures du matin, Madame la Comtesse d'*Artois*, est heureusement accouchée d'une Princesse, que le Roi a nommé *Mademoiselle d'Angoulême*. Cette Princesse a été ondoyée par l'Evêque de *Termes*, Premier Aumonier de Mgr. le Comte d'*Artois*, assisté du Vicaire de la Paroisse.

S. Maj. a nommé à la place de Mestre-de-Camp-Lieutenant-commandant du Régiment de *Penthièvre*, Infanterie, le Comte de *Pardaillan*; & à celle de Mestre de-Camp-Lieutenant en second du même Régiment, le Comte du *Authier*, qui ont eu le 1^er^ de ce Mois, l'honneur de faire leurs remercîmens à *S. Maj.*, lui étant présentés par le Duc de *Penthièvre*.

Extrait d'une Lettre de Vénise du 11. *Janvier* 1783.

„ Nos derniers avis de *Milan* portent, que le Gouvernement avoit notifié aux *RR. PP. Citeaux*, que la Cour *Impériale & Royale* de *Vienne* avoit non seulement agréé les offres par eux faits de rendre leur Congrégation plus utile au Public dans le *Milanois*, mais les encourageoit en même tems, à les mettre en oeuvre avec zèle & activité. Ces offres contenoient la Charge d'enseigner *gratis* aux Enfans à lire, & à leur apprendre l'Arithmétique; celle d'employer le nombre suffisant de Religieux au Service des Paroisses confiées à 5. de leurs Couvens, & d'entendre la confession dans toutes leurs Eglises. Outre celà, ces *PP.* s'étoient engagés à ériger une Chaire de Diplomatique, à augmenter leur Bibliothéque & l'ouvrir à l'usage du Public les Jours que les autres restoient fermées, à ajouter à l'Imprimérie qu'ils avoient déjà établie un nouveau dégré de perfection, & enfin à établir une magnifique Papeterie à l'instar de celles d'*Hollande*. Mr. le Comte de *Wilczeck*, Ministre Plénipotentiaire de *Sa Majesté Impériale*, avoit accompagné une declaration aussi agréable à ces Religieux, d'expressions capables de faire sentir à tous les ordres Monastiques l'esprit de Modération & de Sagesse qui préside aux opérations de sa Cour, lesquelles comme il conste par tant d'exemples, ne tendent qu'à extirper l'oisivité, Source de tant de vices, & rendre par ce Moyen les Congrégations religieuses plus utiles à la Société. "

VIENNE.

Pour donner encore plus de facilité à l'exportation du Cuivre en Pays-étranger, *Sa Majesté Impériale* a ordonné le 8. de ce Mois, qu'il fut établi à *Fiume* un Dépôt semblable à celui de *Trieste*.

Nous apprenons d'*Ofen*, que Mr. le Comte, de *Belgiojoso*, qui a résidé en qualité d'Envoyé extraordinaire de *Sa Majesté* auprès du Roi de la *Grande-Bretagne*, a passé par cette Ville, d'où S. Exc. est repartie pour *Bruxelles*, où Elle doit résider en qualité de Ministre plénipotentiaire.

On apprend de *Zurich*, que le Professeur *Bodmer*, le plus ancien des Poëtes *allemands*, y est mort le 2. de ce Mois, dans la 85^e^ année de son âge.

N^ro. 7.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 22. JANVIER 1783.

Danemarck.

De Copenhague, le 29. Décembre.

Le Roi vient de faire publier une Ordonnance, datée du 4. Novembre, & relative à l'extenſion, à l'augmentation de la Liberté du Commerce dans les Isles de *St. Thomas*, & de *St. Jean*. Il eſt ſtipulé par cette Ordonnance:

1o. Que l'uſage du Papier Timbré doit être entièrement ſupprimé dans ces deux Isles, & conſervé ſeulement à l'égard des Paſſeports de Mer: 2o Que tous les Navires, qu'ils ſoient conſtruits dans les Etats *Danois* ou ailleurs, armés ou non armés, pourront à l'avenir être employés non ſeulement à la Navigation entre *St. Thomas* & *St. Jean*, & les Isles & Places *Américaines* & des *Indes-Occidentales*, mais encore entre *St. Thomas* & *St. Jean* & autres Lieux, ſoit en *Europe* ou ailleurs; 3o. Qu'il ſera permis aux Patrons de Navires *Américains* & des *Indes-Occidentales*, de vendre eux-mêmes dans ces deux Isles, leurs Marchandiſes, tant en gros qu'en détail: 4o. Que la Navigation & le Commerce entre leſdites Isles & les autres Parties du Monde ſeront tellement libres & exempts d'Entraves, que de tous les autres Ports *Danois* & Etrangers, on pourra naviguer & importer à *St. Thomas* & à *St. Jean* & en exporter les Cargaiſons de Retour dans tous les Ports *Européens*, *Danois* ou autres: 5o. Le Caffé, le Tabac, l'Indigo, le Cacao, les Bois *Américains*, le Sucre & le Riz, exempts de tous Droits de Douane à leur Importation dans ces deux Isles, n'acquitteront, à leur Sortie, qu'un Droit de cinq pour Cent, lorſqu'on les exportera directement dans les Ports Etrangers de l'*Europe*; ces mêmes Articles n'en payeront que deux & demi pour Cent, quand on les tranſportera dans les Etats *Danois*. Enfin que, ſi la plus grande partie, ou la Charge principale d'un Bâtiment *Américain*, ou des *Indes-Occidentales*, qui arrivera à *St. Thomas* ou à *St. Jean*, s'y trouve exempte des Droits de Douane, les autres Productions & Effets chargés à bord de ce Navire, jouiront du même Benéfice à leur Entrée; mais, étant exportés de nouveau de ces deux Isles, ils payeront un Droit de deux & demi pour Cent.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 3. Janvier.

Il s'eſt tenu le Ier. de ce mois un grand Conſeil à *St. James*, dans lequel on examina des Dépêches reçues la veille des Commiſſaires du Roi à *Paris*. On ſoutient toujours que les principaux Articles Préliminaires qui regardent la *France* & l'*Angleterre* ſont réglés, & que les deux Cours travaillent avec la même ardeur à terminer ceux qui concernent l'*Eſpagne* & la *Hollande*, afin de perfectionner au plutôt le grand Ouvrage de la Pacification générale. Le Secrétaire de l'Ambaſſade d'*Eſpagne* en *France*, qui ſe trouve ici, a de fréquents Entretiens avec nos Miniſtres, pour fixer divers Articles qui regardent l'*Amérique*, où les Cours de *Madrid* & de *Londres* voudroient établir une permanente tranquilité & prévenir entre elles toutes Conteſtations futures à cet égard.

On fait ici de grands éloges de la conduite & de la bonne foi que le Comte de *Vergennes* à manifeſtées pendant la Négociation de la Paix; ſa fermeté & ſa ſincérité ſont inconteſtables, & il ne s'eſt jamais départi de ſes Réſolutions. D'un autre côté, on admire la conduite du Comte de *Shelburne*, notre Premier Miniſtre, pendant les mêmes Négociations; on publie que ſes arrangemens conçus avec intelligence & diſcernement, reſtent fermes & inaltérables, & que ſon zèle pour l'honneur de ſon Souverain & des Intérêts de ſa Patrie ne s'eſt jamais démenti.

On dit que Mr. *Falkner* paſſera inceſſamment à la *Haye* en qualité de Miniſtre du Roi, pour régler avec les *Etats-Généraux* certains Points qui précéderont la Signature des Préliminaires.

La Flotte deſtinée pour les *Indes-Occidentales*, ſous les ordres de l'Amiral *Roſs*, n'attend que les derniers ordres pour mettre à la voile. Elle eſt compoſée de 20 Vaiſſeaux de Ligne trois de 30 piéces de canons, de 14 Frégates, de quatre Corvettes & de ſept Brûlots.

On voit actuellement dans nos Papiers publics une Liſte exacte des Impoſitions, qui ont été levées depuis la Guerre avec l'*Amérique*; par laquelle il paroit combien cette malheureuſe Guerre coûte à ce Royaume. Ces Charges impoſées montoient en:

1776 à	73,000	liv.	ſterl.
1777	242,000	—	—
1778	336,000	—	—
1779	478,000	—	—
1780	701,606	—	—
1781	814,000	—	—
	2,644,606		

La Dette Nationale monta le 5 Juillet 1781, à 177,206,000 liv. ſterl. A quoi l'on doit encore ajouter pour l'Année 1782, Vingt-un Millions; conſéquemment la Dette Nationale eſt de 198,206,000 liv. ſterl. dont l'Intérêt annuel va à 8,04,000 liv. ſterl. D'où il réſulte, qu'au premier Janvier 1783, l'Empire *Britannique* ſe trouve chargé d'une Dette Nationale de *Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Millions* de *Livres Sterling*. & d'un Intérêt annuel de *Huit Millions*; ce qui fait preſque le Double de ce qui avoit lieu avant la Guerre, puiſqu'en 1776 l'Intérêt annuel ne montoit encore

qu'à environ *Quatre Millions, Trois Cens Mille liv. sterls.*

Nous avons actuellement en armement dans nos ports 40. Vaisseaux de ligne, six de 50 Canons, 33. Frégates & 51, Sloops. Les 15. Vaisseaux de ligne destinés à croiser dans la *Manche*, seront prêts le 24. de ce Mois. On vient de lancer à *Harwich* un vaisseau de guerre de 74. canons, apellé l'*Irresistible*. Trois autres de 64. sont en construction. Une de nos feuilles publiques assuroit ces jours-ci que, non obstant tous les préparatifs de guerre du moment, & quoique tout annonçât la continuation des hostilités, l'on pouvoit assurer de bonne part, qu'il seroit publié, sous peu de jours une paix générale entre toutes les Puissances belligérantes.

Suivant les avis reçus des ports de *France* & d'*Espagne*, les deux Cours alliées continuent les préparatifs les plus formidables, & il semble surtout que la *France* est intarissable dans ses ressources. Le Roi, en parlant de la nécessité absolue des réformes dans les Dépenses, & de l'économie à porter dans toutes les parties, indique que le commerce des *Indes* peut seul réparer nos pertes, & l'état énorme de la dette nationale prouve incontestablement le besoin de la paix.

Le Ministère a, dit-on, en main l'*Ultimatum* de nos ennemis, & s'il différe de s'expliquer nettement & promtement à cet égard, ce n'est que pour combiner avec prudence les motifs déterminans pour la guerre ou pour la paix; cependant il paroit que les *Etats-Unis* ne peuvent rester longtems dans l'indécision où les laisseroit le retard d'une paix générale. D'un autre côté, il y a tant d'intérêts divers à concilier dans cette paix, que sa conclusion ne sauroit être l'affaire d'un jour.

Pays-Bas.

De la Haye, le 8. Janvier.

Lorsque la *Pétition Générale* & l'*Etat de Guerre* pour cette Année 1783, furent remis par S. A. S. & le Conseil-d'Etat à l'Assemblée de Leurs Hautes Puissances, Mgr. le Prince d'*Orange* s'expliqua de la manière suivante:

Son Alteſſe & le Conseil-d'Etat ayant ainsi rempli leur fonction, entant qu'elle concerne l'Etat de Guerre pour l'Année suivante, espèrent en outre que Vos Hautes Puissances & les Confédérés voudront bien prendre en bonne part si, à la présentation de cette *Pétition-Générale*, quoiqu'anciennement ç'ait toujours été la coutume, Ils ne s'expliquent pas plus amplement sur les circonstances où la République se trouve actuellement: Le peu d'effet qu'ils ont vu résulter de leurs Représentations à cet égard, n'est gueres propre à les encourager, & les Affaires leur paroissent être dans une position, qu'ils ne sauroient presque par où commencer & encore moins où finir. L'Affection & le Zèle de *Son* Alteſſe & du Conseil d'Etat pour le Salut de la Patrie, & pour tout ce qu'elle a de plus cher, n'ayant cependant éprouvé aucune altération; c'est uniquement par ces Principes, qu'ils se borneront à rapeller à Vos Hautes Puissances & par Leur canal, aux

Confédérés, des Délibérations prudentes & de la pleine Sageſſe deſquels il dépend ſeul de déterminer les choſes, celles qu'Ils pourront trouver les plus utiles, les plus avantageuſes pour ſauver la République; que la Maxime que les Ancêtres crurent ne devoir jamais abandonner, pour conſerver cet Etat dans une ſituation reſpectable, conſiſtoit en celà: *Que l'Etat ne pouvoit ſe maintenir, ſans Alliances, ſans Troupes, ſans Places de Frontières & ſans Flottes.* Un Etat, entouré de Voiſins puiſſans, & toujours inférieur en Forces, ne peut jamais être tranquile ſur les Deſſeins qu'on peut former pour ſa Ruine, s'il ſe trouve dénué d'une eſpérance fondée d'être ſecouru par d'autres, en cas de beſoin. Mais, comme la matiére des Alliances eſt d'une délicateſſe extrême & l'eſt devenue encore davantage dans ces tems, par les procédés iniques que la République a éprouvés de la part d'une Puiſſance, ſur laquelle on devoit naturellement ſe confier, puiſque depuis plus d'un Siécle on vivoit en Paix, en Amitié avec elle, Son Alteſſe & le Conſeil-d'Etat craignent de s'expliquer à cet égard plus amplement & préferent d'abandonner cet objet à la Conſidération des Confédéres mêmes.

(La Fin ci-après.)

Des Frontières de la Turquie, du 5. Janvier 1783.

Les Lettres de *Conſtantinople* datées du 24. Décembre 1782., dont nous avons inſéré l'extrait dans notre No. 6. *(parlent d'un bruit qui courоit dans cette Capitale, que la Sublime-Porte, à la ſuite d'un Divan extraordinaire, auquel avoit préſidé le Grand-Seigneur lui-même, avoit conſenti à remplir dans toute leur teneur les trois Articles qui ſervoient, de Baſe au fameux Traité de Caïnardgik.)* Ce bruit paroît être pleinement confirmé; & on aſſure que le différend qui ſubſiſtoit encore entre les *Ruſſes* & les *Turcs*, à la ſuite de la dernière révolte arrivée en *Crimée*, a été arrangé à la Satisfaction réciproque des deux Nations & que la *Porte* a ſigné à cet effet une Convention conformément aux Propoſitions faites par le Miniſtre de *Ruſſie*. Le Grand-Viſir, ajoute-t-on, a été dépoſé & remplacé d'abord par celui qui occupoit auparavant la place de *Kiaja-Bey*.

Au Cabinet de Lecture, Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 8.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 25. JANVIER 1783.

ITALIE.

De Gènes, le 8. Janvier.

Le Courier de *Lion* paſſant hier par cette Ville, pour aller à *Rome*, n'a point encore apporté de Nouvelles poſitives au ſujet de la Paix; on aſſure au contraire, que dans tous les Ports de *France* on continue à ſe préparer pour une nouvelle Campagne; & que Mr. d'*Eſtaing* pourroit mettre vers la Fin de ce Mois, à la voile, de *Cadix*, avec la grande Flotte deſtinée à paſſer ſous ſes Ordres en *Amérique*.

De Florence, le 15. Janvier.

Notre Souverain a fait enjoindre à tous les Evéques de ce Grand-Duché, de veiller que toutes les Paroiſſes de leurs Diocèſes fuſſent pourvues du nombre ſuffiſant d'eccléſiaſtiques tant pour vaquer au Service de l'egliſe, que pour porter les Secours ſpirituels à ceux qui ſe trouveront en avoir beſoin.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 13. Décembre.

On aſſure que notre Cour s'étant déclarée prête à réconnoître l'Indépendance des *Américains*, vient d'accepter un Traité de Commerce avec les *quatorze* Etats *unis*.

ESPAGNE.

De Cadix, le 24. Décembre.

Hier, 23. les neuf Vaiſſeaux de ligne *français*, commandés par Mr.

de *Vialis*, destinés à renforcer la Flotte de Mr. d'*Estaing*, sont entrés dans notre Port.

Mr. d'*Estaing*, ayant distribué ses ordres, & dirigé les travaux nécessaires aux différentes réparations des 45. Vaisseaux de ligne qu'il doit commander, est reparti aujourd'hui pour *Madrid*, pour y prendre les instructions ultérieures. Mr. le Prince de *Nassau*, qui se trouve déjà dans cette Capitale, doit s'embarquer ici, pour suivre ce Vice-Amiral en *Amérique*.

Pays-Bas.

De Bruxelles, le 14. Janvier.

Il vient de paroître une Ordonnance du Conseil des Domaines & des Finances de l'*Empereur*, en date du 31. Décembre 1782. En voici la teneur.

Ceux du Conseil des Domaines & Finances de l'*Empereur & Roi* ont, pour & au nom de S. M., défendu, comme ils défendent par les Présentes, par provision & jusqu'à autre disposition, l'Exportation, tant par Eau que par Terre, du Froment & du Seigle de ce Pays à l'Etranger, par les Départemens de *Bruxelles*, *Tirlemont*, *Tournhout*, *St. Philippe*, *Anvers*, *St. Nicolas*, *Gand*, *Bruges*, *Ostende*, *Nieuport*, *Ipres*, *Courtrai*, *Tournai*, *Mons*, *Chimai*, *Namur & Charleroi*, sous les peines statuées par les Ordonnances contre la fraude; révoquant, à cet effet, les dispositions portées par celles des 31. Janvier, 21. Mars, 30. Avril & 13. Octobre derniers. Ordonne le Conseil à tous ceux qu'il appartiendra de se regler, en conformité des Présentes qui seront affichées aux lieux ordinaires des Bureaux des Droits d'Entrée & de Sortie, afin que personne ne puisse en prétendre ignorance, &c.

D'Amsterdam, le 14. Janvier.

On assure que le Vice-Amiral *Reinst* a obtenu le Commandement de la Flotte, & qu'il hissera son Pavillon, à bord du Vaisseau le *Jupiter*, de 74. piéces de canon. Mr. *Staring*, qui a servi en qualité de Capitaine de Pavillon à bord du Vice-Amiral *Zoutman* dans l'Action du *Doggersbank*, servira en la même qualité sur le *Jupiter*.

Le Capitaine *Riemersma*, du Département du Collége de l'Amirauté de cette Ville, a obtenu le Commandement du Vaisseau de Guerre l'*Over-Yssel*, de 64 piéces de canon.

Le Collége de l'Amirauté de la *Meuse*, suivant les pas de celui d'*Amsterdam*, & obligé de rendre hommage à la vérité, a protesté contre le Manque des Provisions allégué par les Officiers, pour excuser leur refus de se rendre à *Brest*. Il déclare dans une Lettre qu'il a écrite à cette occasion aux Etats-Généraux, „ qu'il a pris la Résolution de demander aux Officiers de son Département la teneur précise des Rapports, qu'ils ont faits le 5. Octobre dernier au Vice-Amiral *Hartsinck*.

Le même Collége a mis en Commission avec la participation de S. A. S. le Prince *Stadhouder*, le Vaisseau de Guerre de *Prince Willem*, de 60. piéces de canon; le *Marten-Harpertsz-Tromp*, de 50; les Frégates, la *Ceres*, de 36 & la *Bellone* de 20.

FRANCE.

De Versailles, le 8. Janvier.

Le Prince *Lambertini*, petit-neveu de *Benoit XIV.*, a eu l'honneur d'être presenté le 1^er^ de ce Mois, par le Nonce du Pape, à Sa Majesté qui l'a honoré de l'accueil le plus gracieux. Le 7. de ce Mois, le Prince de *Vaudemont*, Prince de la Maison de *Lorraine*; le Sieur de la *Live* de la *Briche*, Introducteur des Ambassadeurs; & le Sieur de *Séqueville*, Secrétaire ordinaire du Roi, pour la Conduite des Ambassadeurs, allèrent dans les Carosses du Roi & de la Reine prendre le Prince *Doria Pamphili*, Nonce extraordinaire du Pape, en son hôtel à *Paris*; ils le conduisirent à *Versailles*, où il eut audience publique de S. M. avec les Cérémonies accoutumées. Après l'audience, le Roi passa dans son Cabinet où il fut suivi par le Nonce: & S. M. vit les Langes bénis par le Pape pour Mgr. le *Dauphin*, lesquels sont magnifiques, tant par leur nombre que par la richesse & le goût de l'ouvrage. Le Nonce fut ensuite conduit à l'audience de la Reine, à celle de Mgr. le *Dauphin*, dans laquelle il lui présenta de la part du Pape, les Langes bénis par S. S; il eut ensuite audience de *Monsieur*, de *Madame*, de Mgr. Comte d'*Artois*, de Madame *Elisabeth*, de Madame *Adélaide* & de Madame *Victoire*; & après avoir été traité à diner à la table qui avoit été ordonnée pour lui, il fut reconduit à son hôtel à *Paris*, dans les Carosses de LL. MM. par l'Introducteur des Ambassadeurs, & le Secrétaire ordinaire du Roi, avec les Cérémonies accoutumées. Le Nonce extraordinaire du Pape n'avoit rien oublié dans cette occasion pour que le bon goût, la richesse & la magnificence de ses Carosses, des habillemens de ses Pages, des Officiers de sa Maison & de sa Livrée répondissent aux intentions du Pape, & à la commission brillante dont il étoit chargé.

De Paris, le 10. Janvier.

Il est entré à *Calais*, le 5. de ce Mois, deux Bâtimens *Anglais*: le premier est le Brigantin l'*Apollon*, de *Sunderland*, de 300. tonneaux, chargé de fer & de chanvre, dont le Corsaire la *Sophie* s'est emparé; le second, qui a été pris par le Corsaire le *Petit-sans-peur*, est le *True-Lowe*, de *Londres*, de 350. tonneaux, venant de la *Jamaïque* avec un chargement de sucre, tabac, bois de *Campêche* & Cacao.

Le tems a éclairci enfin ce que l'on avoit répandu au sujet des Dépêches de Mr. de *Suffreyn*. C'étoit Mr. de la *Roche*, commandant ci-devant le *Sérapis*, qui en avoit été chargé. Faisant voile non sur une frégate, comme on l'avoit dit, mais sur un petit Bâtiment, Mr. de la *Roche*, à l'aspect d'une Frégate portant pavillon ennemi & ne voyant nul moyen d'échapper, jetta ses papiers dans la mer. Plusieurs Lettres de l'isle de *France* ont suppléé en partie aux détails qu'il nous eut donné, en remontant au départ de l'Escadre *Française* de l'isle de *France* & à son apparition dans l'*Inde*; mais elle ne vont point au delà du second combat.

Suivant ces Lettres, Mr. d'*Orves* n'est mort que dans les premiers jours du Mois de Février auprès

des Côtes de *Coromandel*, après avoir pris un convoi de 70. petites voiles. Mr. de *Suffreyn* en prit bientôt après 44, & entr'autres un Vaisseau, venant de la *Chine*, estimé dix-huit cent mille livres. Dix mille tonneaux de riz, vin, eau-de-vie & provisions semblables, trouvées dans ces transports, ont mis Mr. de *Suffreyn* en état de ne pas quitter ces parages, pour venir se ravitailler à l'Isle de *France*.

Hyder-Aly étoit sur le point de faire sa paix à l'arrivée des troupes *Françaises*: ce renfort l'a non seulement déterminé à continuer la guerre, mais deux autres Nababs se sont unis à lui. Ce n'est point Eire *Coote*, mais seulement une bonne partie de la garnison de *Madras* qui, étant sortie pour couper les *Français*, fut elle-même mise entre deux feux par les *Français* & le fils d'*Hyder-Aly*, & obligée de se rendre. *Hyder-Aly* à l'arrivée de Mr. *Duchemin*, lui fit remettre un million de roupies pour l'entretien des Soldats, en envoya autant à Mr. de *Suffreyn*, en lui offrant ses ports, & tout ce qui pourroit s'y trouver pour le secours de la Flotte. Dans le premier combat, des raisons que l'on ne sait point, empêcherent une division de Mr. de *Suffreyn* de donner; deux Vaisseaux seulement de cette division se signalèrent; mais dans le second, l'Escadre entière se distingua également. L'Amiral *Hugues* ne dut son salut qu'à la facilité que lui offroit la proximité des Côtes pour s'y retirer. Six de ses Vaisseaux furent même échouer sur un fond heureusement assez bon pour qu'il ait pu en retirer déjà trois; Mr. de *Suffreyn* s'étoit allé radouber à *Tranquebar*, lors du départ de Mr. de la *Roche*.

De Paris, le 12. Janvier.

Il est arrivé successivement ces Jours derniers deux Couriers de *Londres*, qui ne nous ont pas apporté la Paix; celui de *Madrid*, qui vint avant-hier, avoit, à ce qu'on assure, des Dépêches importantes & qui accéléreront un Accommodement, s'il est vrai que le Monarque *Espagnol* ait remis entièrement ses intérêts entre les Mains du Roi, & le laisse Maître des Conditions pour sa Paix particulière avec l'*Angleterre*.

En attendant le sort de l'*Amérique* paroît décidé; l'indépendance des Etats-*Unis* est généralement reconnue, & on présume que l'*Angleterre* a même beaucoup contribué au Traité de Commerce que la Cour de *Lisbonne* vient de conclure avec eux.

POLOGNE.

De Varsovie, le 10. Janvier.

Suivant un Plan présenté par l'Architecte de l'Etat, la Réparation & la Réconstruction du Palais de la République, détruit par le dernier Incendie, doivent coûter environ un Million de florins de *Pologne*.

BOHEME.

De Prague, le 22. Janvier.

S. A. S. le Duc régnant de *Wirtemberg-Stuttgard* arriva ici le 16. de ce Mois, sous le Nom de Comte d'*Urach*. Après avoir examiné tout ce que cette Ville offre de remarquable, cet illustre Voyageur en est réparti le 20., dirigeant sa route vers *Dresde*, *Leipzig*, *Jena* &c.

N^ro. 8.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 25. JANVIER 1783.

Pays-Bas.

De la Haye, le 8. Janvier.

Fin de la Déclaration du Prince d'Orange (v. le N. 7.)

Quant à ce qui concerne les Troupes, on ſait combien peu l'Etat en a actuellement; il paroît avec certitude que, quoique les Garniſons cidevant placées dans les Villes des Barrières & conſiſtant toujours en peu de Bataillons, ſe ſoient rapprochées de l'intérieur, le même Corps-d'Armée réuni ſuffit néanmoins à peine, dans les tems les plus calmes, à former une Garniſon médiocre pour toutes les Places-Frontières, ſans qu'il puiſſe en reſter un Excédent pour des Accidens imprévus, afin de ſecourir une Place contre une Attaque redoutée, encore moins pour pouvoir en former un Corps, lorſqu'il ſeroit des plus néceſſaires pour couvrir une Frontière foible: Ce qui oblige Son Alteſſe & le Conſeil-d'Etat de réquérir d'une manière fort preſſante, que ſur cet objet les Confédérés daignent ſe demander à eux-mêmes, ſi, dans ces tems, Ils peuvent maintenir la République avec des Troupes de Terre auſſi peu nombreuſes & s'y répoſer ſans inquiétude; quoi que ce ſoit une Vérité démontrée, que celui qui ſe trouve hors d'état de ſe défendre ſoi-même, ne peut avoir qu'un eſpoir bien foible qu'un autre s'expoſe pour lui au danger; ſans faire mention qu'un Etat, dont le Secours & l'Aſſiſtance dependent abſolument d'un autre, doit naturellement perdre ſa Liberté & ſon Indépendance & ſera obligé de ſe comporter ſuivant le bon-plaiſir & la volonté de ſon Protecteur. Des Frontiéres, par où il faut entendre des Places fortifiées, bien pourvues de tout ce qu'exige une bonne Défenſe, & ſituées ſur les Limites, ſont avant tout néceſſaires pour un Pays, qui ſe trouve reſſerré dans un Territoire étroit, & dans lequel ce n'eſt qu'à l'aide de Fortifications, de Retranchemens, d'Inondations &c., qu'un Ennemi peut être empêché, même après le gain d'une Bataille, de pénétrer dans ſon ſein; pendant qu'au défaut de ces moyens il ſeroit ſur le champ couvert de Troupes Ennemies, & conquis. Une Place-forte, bien munie de tout, pourvue d'une bonne Garniſon, par-là bien défendue, peut pendant un aſſez long eſpace de tems arréter une Armée entière, & procurer le tems néceſſaire à prendre des meſures ſagement combinées pour op-

poſer une Réſiſtance ultérieure: Vérité ſi palpable, que cette République même en a fourni pluſieurs exemples frappans; objet, devenu d'autant plus important pour elle, que la République a été dénuée de tout ce qui pouvoit porter le nom de *Barrière*; de manière qu'actuellement un Ennemi ne peut être attendu ſinon directement ſur les Frontières anciennes & propres de cet Etat, que l'on ne peut donc aſſez tôt mettre dans un état de Défenſe reſpectable & pourvoir abondamment de ce qui y eſt néceſſaire. A cette occaſion, Son Alteſſe & le Conſeil-d'Etat ne peuvent gueres s'abſtenir de déclarer rondement, que ſi les Conféderés veulent ſérieuſement mettre dans un état de Défenſe requis toutes les Frontières de l'Etat, celà ne peut abſolument avoir lieu, à moins qu'ils accordent, non ſeulement leurs Conſentement aux Pétitions faites pour cet effet, il y a quelques années, mais propoſent & fourniſſent auſſi les Déniers requis au Comptoir-Général de l'*Union*, afin qu'on puiſſe en faire l'emploi néceſſaire. Le quatrième ou dernier Point, dont à cette occaſion il faut encore faire quelque mention, & que ſon Alteſſe, conjointement avec le Conſeil-d'Etat, doivent auſſi abandonner à la ſollicitude réelle des Confédérés, concerne l'Augmentation & l'Amélioration de la Marine du Pays & de ſes Forces Navales. La Mer eſt la Frontière des Provinces principales; & la Mer eſt également la ſource du Bien-Etre de cette République, c'eſt-là que l'on trouve la ſource de ſes Finances, & preſque tout ce qui exige de l'Argent comptant; cette Frontière ne pouvant, en outre, être convenablement aſſurée contre un Ennemi, que par une Puiſſance Navale, ni l'Uſage & les Avantages de la Mer mis à l'abri des Vexations, que par des Vaiſſeaux de Guerre. Rien de plus notoire cependant, que la Décadence déplorable des Forces Navales de la République, qui, depuis le commencement de ce Siécle, a de jour en jour penché vers ſon déperiſſement & dont l'encouragement n'a aucunement été pris à cœur, ainſi qu'il auroit convenu: Au contraire, il eſt maintenant bien certain, qu'à l'éruption de la Guerre de l'Empire *Britannique* contre cette République, on s'eſt appliqué au retabliſſement & à l'extenſion des Forces Navales avec beaucoup de zèle & d'energie, tellement qu'on y a déjà fait une Réforme, une Augmentation raiſonnable. Mais, comme en même tems il ne doit pas être révoqué en doute, que le retabliſſement convenable d'une Marine auſſi déchue, exige le travail ſuivi de pluſieurs années, chacun doit auſſi être ſuffiſamment perſuadé, que celle de cette République n'eſt pas encore portée à cette élevation, & ne l'a même pu être, au point qui ſeroit bien néceſſaire pour pouvoir faire tête à un Ennemi puiſſant: Or, ſi l'on veut à cet égard ſuivre l'ancienne Maxime de la République, en portant la Marine à un état formidable, alors il faut, non ſeulement dans l'occurrence préſente, continuer à tenir la main à l'ouvrage avec zèle & fermeté, tant pour la Conſtruction que pour l'Equipement, mais encore ne pas s'en déſiſter, lorſque les Tems ſeront devenus plus calmes, ou qu'une Paix deſirée ſeroit conclue; d'autant plus que pendant la durée de celle-ci les Opérations de la Marine pourront toujours, avec moins de fraix & plus

d'avantage, être portées à une consistance, à une élévation convenables; à quoi doit encore beaucoup contribuer le Plan, déjà porté par les Confédérés à la Conclusion, concernant la formation d'un Corps de Mariniers, afin d'être, par ce moyen, constamment pourvu d'Officiers bons & experimentés au Service de Mer, dans tous les Grades quelconques: Plan, qui pourra aussi, dans le même espace de tems, être effectué de la manière la plus facile & la moins onéreuse pour les Confédérés. Alors & au moyen de ces objets réunis, pourvu qu'on y tienne la main continuellement, la République pourra, à l'égard de ce Département, en peu d'années parvenir à cette élévation, que le titre de Puissance Maritime lui appartiendra & lui sera donné réellement, & non pas seulement, de nom. Néanmoins, comme pour tout ce qui vient d'être allégué, il faut des Espèces, & que les Colléges d'Amirauté respectifs se trouvent hors d'état de pouvoir faire la moindre Avance, soit pour construire des Vaisseaux, soit pour les équiper; Son Alteſſe & le Conseil d'Etat doivent encore, à cet égard, solliciter de la manière la plus pressante les Confédérés, qu'il leur plaise, le plutôt possible, de se montrer réellement par la prompte Contribution & le Payement effectif de leurs Quotes respectives dans les Pétitions courantes, tant pour la Construction des Vaisseaux, que pour les Equipemens déjà faits; deux objets, où diverses Provinces sont encore assez fortement arriérées, ce qui certainement ne peut produire que le retard, le ralentissement de tout ce qui doit être effectué pour le bien du Pays & pour la plus grande utilité de la Cause Commune.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 7. Janvier.

Un Bâtiment arrivé de *New-York* a apporté l'avis, que les hostilités avoient cessé par terre entre l'*Angleterre* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*; que le Général *Washington* avoit intimé au Comte de *Rochambeau* que la présence des troupes *Françaises* n'étant plus nécessaire dans ces Provinces, elles seroient pourvues de Batimens pour les transporter, où l'on jugeroit à propos; mais que le Comte n'y avoit donné aucune réponse; que depuis que le Congrès avoit apris, que l'*Angleterre* avoit formellement reconnu l'indépendance des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, cette assemblée travailloit à former un Code de Loix pour le Gouvernement de toutes les Provinces de l'*Union*, & que l'on y avoit en vue l'établissement d'une Marine pour la protection de leur Commerce, & la défense de leurs Côtes étendues.

On débite en ce moment, qu'il est survenu de la part de la Cour de *France* quelque difficulté qui retarde la Signature des préliminaires de la paix. Nos actions ont baissé en conséquence. Les Commissaires *Américains* à *Paris* y ont déclaré, que dans le cas, où la présente négociation pacifique seroit infructueuse, les *Etats-Unis* observeroient une exacte Neutralité pendant la guerre. On dit aujourd'hui que le Duc de *Richmond* est nommé pour se rendre à *Paris* en qualité de Ministre Pléni-

potentiaire du Roi pour signer les conditions de la paix, au nom de Sa Majesté *Britannique*.

Le 10. Janvier.

La Cour reçut hier au soir des dépêches de Mr. *Fitz-Herbert* à *Paris*, dont le contenu donna lieu à la tenue d'une grande conférence des Ministres. Le Silence mistérieux qu'on affecte de garder à ce sujet, & les ordres expédiés à tous nos ports, d'achever, armer, équiper, aprovisionner tous nos Vaisseaux de guerre & d'embarquer immédiatement des troupes pour l'*Amérique*; ont donné lieu de croire que la Négociation de la paix est accrochée. On prétend que la *France* refuse de restituer les isles qu'elles nous a enlevées, que l'*Espagne* veut absolument *Gibraltar* pour un équivalent en argent, ou une cession de quelque territoire considérable en *Amérique*, & que la *Hollande* prétend être indemnisée des pertes & des fraix que la guerre lui a causés &c. On saura dans peu à quoi s'en tenir à cet égard. L'*Angleterre* refuse d'acquiescer aux conditions que la *France* propose au sujet des *Indes-Orientales*.

Extrait de la Gazette de Florence du 14. Janvier 1783.

De Naples, le 8. Janvier.

Le Marquis *della Sambuca*, Premier Ministre d'Etat a écrit la Lettre suivante à *Monsig. Serrao* (Auteur du Livre intitulé: *De Claris Chatechistis*, & qui se trouve maintenant à *Rome*, pour y être consacré Evêque de *Potenza*.)

De Caserte, le 10. Novembre 1782.

„ *S. Maj.* le Roi a accueilli avec bonté vos Lettres du 3. & 6. courant, par lesquelles vous lui rendez compte de tout ce qui vous est arrivé touchant les Propositions, qu'on a notées dans votre Ouvrage & les obstacles, qui s'opposent à votre Consécration, de même que les réponses que vous avez données aux insinuations qui vous ont été faites. *S. Maj.* de plus en plus satisfaite de votre conduite & de la fermeté que vous avez montrée pour remplir vos devoirs, m'ordonne de vous assurer de sa Protection Royale, & de vous dire qu'on examinera ici tout, pour pourvoir aux mesures qu'on jugera convenables & nécessaires de prendre dans la Suite. „

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 9.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 29. JANVIER 1783.

Extrait d'une Lettre de Conſtantinople, du 7. Janvier 1783.

„ *Yeyen-Mehemet-Pacha*, ci-devant Grand-Viſir, a eu le petit Gouvernement de *Vidin*, Place forte ſur le *Danube*, en *Bulgarie*; il a été remplacé par le *Kiaya-Bey* (ou Lieutenant du Viſir) *Halil-Hamid*; à celui ci ſuccède dans le Poſte de *Kiaya-Bey*, *Muſtapha-Effendy*, qui occupoit auparavant la Place de *Teſterdar* (ou grand-Tréſorier) de l'Empire *Ottoman*. "

Extrait d'une Lettre de Salonique, du 20. Décembre 1782.

„ Hier, après-midi, nous eumes en cette Ville un Spectacle bien effrayant qui pourtant n'eut pas les Suites que les Habitans en craignoient d'abord. Le feu ayant pris à une petite Cabane près de la *Porte de Mer*, ſe communiqua avec tant de rapidité aux Maiſons voiſines qu'en peu de temps elles furent réduites en Cendres. Mais comme les Secours furent très-prompts & que l'air étoit fort tranquille, il ne s'étendit que juſqu'à la Maiſon du Conſul de la République de *Raguſe*, laquelle fut heureuſement ſauvée. "

ITALIE.

De Rome, le 15. Janvier.

Depuis quelques Jours on travaille avec beaucoup de diligence à préparer au *Vatican* des Appartemens attenant à ceux occupés par le *Saint-*

Père ; ils ſont deſtinés, à ce qu'on aſſure, à recevoir un Voyageur du plus haut rang.

De Livourne, le 17. Janvier.

On ſait que *Sidy-Ismael-Haya*, gendre du feu Bey de *Tunis*, s'étoit éloigné de ſa patrie, il y a quelque temps, pour des différends de famille, & que s'étant établi dans cette Ville, il ne l'avoit quittée, qu'après s'être entièrement raccommodé avec ſes Parens. De nouvelles altercations & ſurtout des difficultés avec le Bey actuellement régnant, ont forcé *Sidy-Ismael-Haya* à prendre une ſeconde fois le parti de s'expatrier, emmenant avec lui ſa Famille & ſes richeſſes; il eſt arrivé à *Civitavechia* ſur un Bâtiment *Toſcan*, qui lui appartient en propre, & lorsque le temps de ſa quarantaine ſera expiré, il ſe remettra en route par terre, pour venir s'établir de nouveau en cette Ville.

ESPAGNE.

De Cadix, le 31. Décembre.

Nous vîmes arriver le 23. la Frégate de guerre le *Richemond*; Mr. le Marquis de la *Fayette* en deſcendit & nous apprit qu'il avoit laiſſé la Flotte & le Convoi *français*, ſortis de *Breſt* il y a 17. Jours, ſur le Cap *Ste. Marie*. Mr. d'*Eſtaing* a paſſé 3. ou 4. Jours ſans trop preſſer les travaux de ſon armement; mais après l'arrivée d'un Courier, il a redoublé d'activité & il a annoncé qu'il partiroit ſans attendre les Vaiſſeaux qui ne ſe trouveroient pas prêts le 12. ou le 15. du Mois prochain. Comme on ſait qu'il tient parole, chaque Officier fait travailler ſur ſon bord nuit & jour avec la plus grande célérité. Le *Majeſtueux* que montera le Général eſt déjà doublé d'un côté, & demain tout l'ouvrage ſera terminé. Il paroît que quelques Vaiſſeaux *français* qu'on croyoit ne pouvoir pas être de cette eſcadre, ſeront radoubés & équipés à l'époque fixée par le Général. — Il ne s'eſt rien paſſé digne d'attention devant *Gibraltar*. Le feu de nos lignes tient toujours l'ennemi en haleine; il n'y répond cependant que foiblement; il ménage les munitions, & depuis quelques temps ſes Mortiers & ſes Obuſiers au lieu de fer n'envoient plus que des pierres. On a encore tiré du Camp de *St. Roch* quelques Compagnies de Gardes qui ont repris le Chemin de *Madrid*.

Une Lettre de *Gibraltar* marque que la Garniſon eſt de 7000. hommes de troupes règlées, & que tout le monde s'y porte bien. On ajoute que le Général *Elliot* voyant la place aſſiégée par des forces auſſi formidables, voulut calculer d'avance combien de temps il pourroit tenir avec les vivres qu'il avoit, & pour cela fit ſur lui-même l'eſſai de ce qui étoit abſolument néceſſaire pour ſoutenir un homme en Cas de diſette. Pendant quinze Jours conſécutifs il ne prit pour toute nourriture que trois onces de riz cuit dans du bouillon de Viande ſalée. Au ſeizième Jour ſe ſentant affoiblir, il reprit ſon premier genre de vie, s'abſtenant toutefois de viande & de vin, & ſe contentant d'herbes & de légumes.

Le Jour que Mr. de *Crillon* fit faire l'attaque de la place, ce Général ſentant un pan de ſon habit em-

porté par un boulet, dit sur le champ en riant à un Officier: Parbleu voilà qui ne m'accommode point; c'est un uniforme tout neuf; je l'ai mis ce Matin pour la première fois.

FRANCE.

De Paris, le 14. Janvier.

Le Roi a rendu, le 4. Décembre, un Règlement pour la table à bord des Vaisseaux à la Mer; il est dit dans le préambule que S. M. s'étant fait rendre compte des représentations qui ont été faites à diverses époques par les Officiers généraux de sa Marine, & les Capitaines de ses Vaisseaux, sur les inconvéniens de divers genres attachés aux tables qu'ils ont tenues jusqu'à présent & dont un des principaux tendoit à rendre les Commandemens trop onéreux pour la plupart des Officiers, & en mettoit plusieurs dans l'impossibilité de s'en charger; S. M. pour prévenir des Circonstances aussi préjudicables à son Service, a resolu de supprimer les tables.

Ce Règlement, qui contient 43. Articles, porte de nouvelles dispositions pour la Nourriture des Officiers composant les Etats-majors des Vaisseaux de S. M. Les Capitaines ne seront chargés dorénavant que de celle des Capitaines en second; les autres Officiers établiront une table entr'eux, & ils recevront chacun par Jour, pour leur subsistance, quarante sous dans les Campagnes d'*Europe*, & trois livres dans celles de long cours. Plus, deux rations qui leur seront fournies de la cale par le Munitionnaire.

Il est entré à *Dunkerque*, le 6 de ce Mois, le Sloop *Anglais* le *Dauphin*, d'environ 60. tonneaux chargé à *Londres* pour *Darmouth*, de sucre, chanvre & autres marchandises, dont le Corsaire de *Dunkerque* la *Sophie*, Capitaine *Moulston*, s'est emparé, à l'instant où ce Bâtiment se disposoit à entrer à *Darmouth*. Le Corsaire de *Dunkerque* le *Faucon*, a conduit dans ce Port, le 8. de ce Mois, le Cutter le *Henry*, dont il s'est emparé le 6, au mouillage de *Christ-Church* sur la Côte de *Kent*.

A la Cour & à la Ville on ne doute plus de l'approche de la Paix; mais que tout soit arrangé & terminé le 20. c'est ce dont on peut douter encore, malgré que le Parlement d'*Angleterre* rentre le 21. Tout ce que l'on sait est, que c'est un Traité de Paix *général* auquel on travaille, & tout ne peut être règlé & terminé ici définitivement, présume-t-on, que vers la fin du Mois.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 17. Janvier.

On apprend que les trois Régimens connus sous le nom de Brigade *Ecossaise*, sont actuellement mis sur le pied de Troupes Nationales de cet Etat, & qu'on a donné *six* Semaines aux Officiers pour prêter un nouveau Serment; mais que les Colonels-Commandans de cette Brigade ont demandé un plus long délai. Quoiqu'il en soit, le Gouvernement paroît décidé à faire disparoître toutes les traces des anciennes liaisons avec l'*Angleterre*.

Suite des Nouvelles de Londres, du 10. Janvier.

(Les Lettres du 14. ne ſont point arrivées.)

„ On vient d'apprendre ici, que dans le *Nord* du Pays de *Galles*, la cherté des Grains a cauſé un Soulevement; & que plus de 6. mille Hommes, forcés par la Loi impérieuſe de la Faim, ſe ſont déjà portés à des violences & à des déſordres. On a fait partir quelques Régimens pour appaiſer ce Tumulte. "

„ Malgré les Négociations actuellement ſur le tapis, le Gouvernement a pris les précautions néceſſaires pour empêcher qu'il ne réſulte aucun mal de leur iſſue: car il ſe trouve à préſent près de 5000. hommes de troupes dans le voiſinage de *Portsmouth*, prêts à s'embarquer auſſitôt que l'événement en ſera connu, s'il ne répond pas à notre attente. "

„ Des Lettres de *Paris* portent que l'activité des meſures priſes par le Gouvernement pour augmenter les forces militaires & maritimes du Royaume, a preſque fait évanouir l'eſpoir dont on ſe flattoit d'une Paix immédiate avec l'*Angleterre*; & que ſi l'on en juge par les mouvemens des troupes de terre, il y a lieu de conjecturer qu'elles ne tarderont pas d'entrer en Campagne, mais qu'on ignoroit ſi leur objet étoit de ſe tenir ſur la défenſive, ou d'attaquer; & que dans peu de temps cette incertitude ſeroit diſſipée. "

DANEMARCK.

De Copenhague, le 16. Janvier.

Par ordre du Gouvernement, le Traité de Commerce, ſigné le 19. Octobre dernier, & conclu pour 12. ans entre notre Cour & celle de *Petersbourg*, vient d'être publié. Les deux Nations s'en promettent des avantages reciproques.

Pour obvier à la rareté du numéraire dans le Duché de *Holſtein-Schleswig*, le Roi y a fait ouvrir un emprunt d'un million d'écus, en Billets de Banque, à 4. pour cent d'intérêt.

Extrait de la Gazette de Florence du 18. Janvier 1783.

De Naples, le 12. Janvier.

„ Il paroît que le différent qui s'eſt élevé entre cette Cour & le *St. Siége* devient aſſez ſérieux. La Cour de *Rome* exige que l'Evêque de *Potenza*, nommé par *S. Maj.* révoque ſolemnellement quelques Propoſitions répandues dans ſes Ouvrages, mais ce Prélat ayant produit par écrit les raiſons ſur leſquelles ſes Propoſitions ſont appuyées, on croit ici que le Gouvernement lui donnera toute ſon aſſiſtance dans le Cas que la Cour de *Rome* ne ſe contentât pas de cette Juſtification. "

De Vienne, le 29. Janvier.

Dimanche, 26. de ce Mois, il y eut après le Service divin, Cercle chez *Sa Majeſté Impériale*; les Miniſtres étrangers y aſſiſtèrent avec la Nobleſſe.

N^ro. 9.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 29. JANVIER 1783.

Ruſſie.

De Petersbourg, le 20. Décembre 1782.

Le 6. de ce Mois, Jour anniverſaire de l'inſtitution de l'ordre impérial de *St. George*, & le Mecredi ſuivant, de celui de l'ordre impérial de *St. André*, il y a eu *Gala* à la Cour; & *S. M.* a donné, à l'occaſion du premier anniverſaire, 24. Croix de la 4me Claſſe à autant d'Officiers qui, ſuivant les Statuts de l'ordre de *St. George*, avoient ſervi 24. ans ſans reproche.

On avoit dit qu'un détachement du Corps de l'Artillerie, parti d'ici le 3, ſe rendoit ſur les Frontières de la *Turquie*; mais c'eſt une mépriſe. Ce Détachement, qui n'a même pas d'artillerie avec ſoi, va prendre, dans l'intérieur de l'empire, des Chevaux qu'on a achetés pour ſon Service & qu'il eſcortera juſqu'ici.

Suéde.

De Stockholm, le 27. Décembre 1782.

L'on réçut il y a quelques Jours l'avis d'une eſpèce d'Emeute, qu'il y avoit eu dans l'*Oſtro-Gothie*, où les Payſans avoient maſſacré trois Inſpecteurs des Braſſeries Royales d'eau de vie: L'on craignoit que la Révolte ne dévint générale; mais un gros Détachement de Cavalerie-Lègère, qu'on y a envoyé ſur le champ de cette Réſidence, a prévenu à temps tous deſordres ultérieurs. Les principaux Chefs de la Sédition ont été ſaiſis & ſubiront la peine duë à leur Délit.

France.

De Paris, le 14. Janvier.

Précis des opérations des Eſcadres du Roi, aux Indes.

Lorsque les *Anglais* déclarèrent la guerre à la *Hollande*, les premières vues du Roi portèrent d'abord ſur la conſervation du Cap de *Bonne-Eſpérance*, & ſur celle de l'île de *Ceylan*.

Pour aſſurer ces deux établiſſemens importans, & préparer le ſuccès des opérations que S. M. projettoit dans l'*Inde*, Elle fit partir, dès le mois de Janvier, une Frégate pour annoncer la guerre dans toutes les poſſeſſions *Hollandaiſes* en *Aſie*, & pour fixer avec les divers Gouvernemens des établiſſemens de la République &

de S. M. ainſi qu'avec le Commandant de l'Eſcadre du Roi à l'Ile de *France*, les opérations dont elle préparoit les diſpoſitions en *Europe*.

En conſéquence, dès le 21. Mars 1781, on fit partir de *Breſt* deux fortes Eſcadres & deux Convois chargés de Troupes, qui ne dûrent ſe ſéparer que vers *Madère*, pour laiſſer les *Anglais* en ſuſpens ſur la partie où le Roi vouloit porter ſes plus grands efforts, & aſſurer, par cette incertitude, une aſſez grande ſupériorité en *Amérique* & en *Aſie*, pour déterminer les révolutions qui devoient procurer l'indépendance à ces deux vaſtes pays.

Le départ de l'Eſcadre de *Jonſthone* des ports d'*Angleterre*, avoit précédé de peu de jours celle que le Bailli de *Suffren* conduiſoit au Cap: on a ſû la circonſtance ſingulière qui engagea une action à *Praya*, à laquelle on a dû la conſervation du Cap.

Lorſque les deux Eſcadres de S. M. furent réunies & réparées à l'Ile de *France*, elles en partirent le 7. Décembre 1781, ſous les ordres du Comte d'*Orves*, pour ſe rendre à la côte de *Coromandel*. Le 22. Janvier 1782, on aperçut une Voile; le Général fit ſignal de chaſſe; le *Héros*, commandé par le Bailli de *Suffren-Saint-Tropez*, joignit le Bâtiment chaſſé & s'en empara, c'étoit le Vaiſſeau *Anglais* l'*Annibal*, de 50. canons. Le 3. de Février, le Comte d'*Orves* voyant dépérir ſa ſanté, chargea le Bailli de *Suffren* du commandement de l'Eſcadre. Le 4, on fit une priſe venant de *Ganjam*. Le 5, on aperçut la terre & on fit pluſieurs priſes chargées de proviſions pour *Madras*. Le Comte d'*Orves* mourut le 9. Le 14, l'Eſcadre ſe trouvant en vue de *Madras*, mouilla à trois lieues au *Nord* de cette Place, pour ne pas la dépaſſer pendant la nuit. Au jour le Bailli de *Suffren* fit route ſur l'Eſcadre *Anglaiſe* qui étoit emboſſée très-près de terre. Les calmes & la poſition des Ennemis ne permettant pas de tenter une attaque avec quelqu'apparence de ſuccés, l'Eſcadre du Roi mouilla à une lieue de celle des *Anglais*. A une heure le Général fit ſignal d'appareiller & dirigea ſa route ſur *Pondichéry*; à quatre heures & demie l'Eſcadre *Anglaiſe* mit à la voile; au Soleil couché on la releva au *Nord-nord-oueſt*, les vents étant à l'*Eſt-nord-eſt*, le Bailli de *Suffren* fit ſignal de marcher ſur deux colonnes, & de tenir le plus près pour ne pas tomber ſous le vent. On s'aperçut au jour que la Flotte étoit ſéparée de l'Eſcadre du Roi, & l'on ſignala en même-temps onze Bâtimens dans l'*Oueſt-ſud-oueſt*; l'Eſcadre du Roi ſe dirigea deſſus. On reconnut bientôt que c'étoit l'Eſcadre *Anglaiſe*, dont quelques Bâtimens détachés chaſſoient le Convoi, & s'étoient déjà emparés de quelques Navires: à cinq heures & demie l'Amiral *Anglais*, mit en pannne, & fit ſignal de ralliement à ſon Eſcadre. L'avant-garde de l'Eſcadre du Roi ſe trouvoit à deux lieues & demie des Ennemis, mais l'arrière-garde en étoit à cinq lieues. On s'aperçut dans la nuit que les Ennemis avoient pris les amures à bâbord, le Bailli de *Suffren* fit ranger ſon Eſcadre à la même route. Au jour, il ſe trouva au vent de l'arrière des Ennemis; mais la contrariété des vents ne lui permit d'engager le combat qu'à trois

heures & demie. Il fut obligé de le faire ceſſer à cinq heures & demie, à cauſe de la brume, de la pluie & du temps orageux, ſi extraordinaire dans ces parages. Les Ennemis en profitèrent pour s'éloigner. Ces diverſes contrariétés ont arrêté une victoire qui auroit dû décider du ſort de l'*Inde*. L'Eſcadre du Roi mouilla le 19. à *Pondichéry*.

Le 1er de Mars, la *Bellone*, commandée par le ſieur de *Beaulieu*, arriva à *Pondichéry* avec la corvette *Anglaiſe* le *Chaſſeur*, de 18. canons de fix, dont elle s'étoit emparée après un lèger combat. Le ſieur de *Beaulieu* a détruit dans ſa croiſière quinze gros Bâtimens chargés de vivres pour *Madras*, & a repris un des Bâtimens du convoi dont les Ennemis s'étoient emparés le 16. de Février.

Le 11. Mars, le Bailli de *Suffren* fit débarquer à *Porto-Novo* les Troupes & les munitions de guerre qui étoient à bord des Tranſports. Cette opération ayant été terminée le 22, l'Eſcadre mit à la voile le 23. pour aller chercher les Ennemis.

Le 8. Avril, le Capitaine du Navire le *Briſſac* donna avis qu'il avoit découvert quatorze Voiles faiſant route au *Nord-nord-eſt*; le Bailli de *Suffren* fit auſſitôt le ſignal à l'Eſcadre de porter au *Nord* un quart *Nord-eſt*: les vents étoient alors à l'*Eſt-ſud-eſt*. Le 9, on aperçut quatorze Bâtimens dans le *Nord*; il faiſoit calme; à ſept heures il s'éleva une briſe de *Nord-eſt*, l'Eſcadre *Anglaiſe* avoit les amures à bâbord; l'Eſcadre du Roi tint la bordée oppoſée juſqu'à onze heures que le Général fit ſignal de former l'ordre de bataille, en virant de bord ſur les Ennemis: les *Anglais* continuoient à tenir le vent & prenoient la fuite. A cinq heures du ſoir, les meilleurs voiliers s'étoient conſidérablement rapprochés d'eux; mais notre arrière-garde étoit très-éloignée. Le 10, on continua la chaſſe. La *Fine* prit un Bâtiment venant de *Trinquemale*, à bord duquel étoit le ſieur *Boydt*, que le Lord *Macartney* avoit envoyé en Ambaſſade auprès du Roi de *Candie*. Le 11, l'Eſcadre du Roi chaſſoit toujours celle des Ennemis, malgré les efforts que l'Amiral *Anglais* faiſoit pour éviter le combat: le Bailli de *Suffren* crut s'apercevoir que l'intention de l'Amiral *Hughes* étoit de paſſer en avant de l'Eſcadre pour gagner *Trinquemale*, ce qui détermina ce Général à faire courir largue ſur la route du *Sud ſud-eſt*.

Le 12, l'Eſcadre *Anglaiſe* qui avoit fait porter vent largue, reſtoit à trois lieues dans le *Sud-ſud-eſt*. A ſept heures du matin, le Général fit ſignal à l'Eſcadre de forcer de voiles ſur l'Ennemi, qui gouvernoit au *Sud-oueſt* & fuyoit à toutes voiles vent arrière. A neuf heures, l'Eſcadre *Anglaiſe* génée par la terre, prit enfin le parti de combattre. Le Général fit ſignal de former la ligne de combat ſur le même bord que l'Ennemi; mais comme pluſieurs de nos Vaiſſeaux étoient très-éloignés, elle ne fut formée qu'à midi. Peu de temps après, il fit ſignal à toute l'Eſcadre d'arriver, & à l'arrière-garde de forcer de voiles. Le *Biſſarre* eut ordre d'attaquer par la hanche le Vaiſſeau de queue de la ligne ennemie, compoſée de 11. Vaiſſeaux, & même de le doubler. A une heure un quart, la tête de l'Eſcadre ennemie

commença le feu sur le *Vengeur*, qui étoit le Vaisseau de tête de notre ligne, & sur l'*Artésien*, qui le suivoit. A une heure quarante minutes le *Héros*, monté par le Général, ouvrit son feu à portée de mousquéterie sur l'Amiral *Anglais*. L'intention du Bailli de *Suffren* étoit de rester par le travers de l'Amiral; mais les manœuvres de son Vaisseau ayant été hachées, il le dépassa malgré lui, & combattit à demi-portée de fusil le Vaisseau qui étoit en avant. A deux heures quarante minutes le Vaisseau *Anglais* qui se trouvoit par le travers du Général fut démâté de son mât d'artimon & de son grand mât. Le gréement & les maœuvres du *Héros* étoient dans un si pitoyable état qu'il ne pouvoit plus manœuvrer. Le Bailli de *Suffren* combattit cependant encore contre les Vaisseau de l'avant-garde, jusqu'à ce que l'*Orient* & le *Brillant* le joignirent & passèrent sous le vent à lui: l'Amiral *Anglais* arriva en même temps & passa sous le vent du Vaisseau démâté pour se réunir à son avant-garde; à quatre heures les *Anglais* ayant reviré, le Général fit signal d'exécuter le même mouvement; il espéroit qu'on pourroit s'emparer du Vaisseau démâté; mais un Vaisseau *Anglais* le remorqua & le conduisit dans sa ligne avant qu'on ait pu le joindre: Après le revirement de bord, plusieurs Vaisseaux combattoient encore. A 5. heures un quart le *Héros* perdit son petit mât de hune; le Général passa sur l'*Ajax* qui se trouvoit très-près de lui. Il continua à porter sur les Ennemis. A six heures, il fit signal de cesser le combat. A sept heures & demie l'*Ajax* toucha à diverses reprises; le *Héros*, l'*Orient* & le *Brillant* qui étoient très-désemparés, restoient de l'arrière de l'Escadre, ce qui engagea le Général à faire le signal de mouiller. Le *Héros* jeta son ancre par six brasses au milieu de l'Escadre *Anglaise*. Le temps très-noir & pluvieux déroba aux Ennemis la position de ce Vaisseau. Le Sieur de *Moissac* qui le commandoit, en l'absence du Général, profita d'un instant favorable pour couper son cable, & venir mouiller à côté de l'*Ajax*. La *Fine* qui avoit été envoyée pour le remorquer, aborda le Vaisseau *Anglais* l'*Iris* de 50. canons, dont elle se sépara sans combattre. Au jour, l'Escadre du Roi se trouva mouillée à deux tiers de lieue de l'Escadre *Anglaise*, chacun s'occupant de son côté à réparer ses dommages.

(La Fin ci-après.)

à vendre

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern, dans son Magasin du Graben:

Almanach de la Cour pour l'Année 1783.

en papier doré à la française..... 1 *Fl.* 8 *Kr.*
& à différents Prix.

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 10.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 1er. FEVRIER 1783.

De Vienne, le 31. Janvier.

Un Courier extraordinaire a apporté Mecredi 29. Janvier, à Mr. l'Ambaſſadeur de *France* l'intéreſſante Nouvelle que les Préliminaires de la Paix entre la *France*, l'*Eſpagne* & l'*Angleterre* avoient été ſignés à *Paris* le 20. du même Mois, & qu'à cette époque les points relatifs à la *Hollande* n'étant pas encore reglés, il avoit été conclu en attendant une Suspenſion d'Armes entre cette République & la *Grande-Bretagne*.

ITALIE.

De Florence, le 20. Janvier.

Suivant un ordre ſuprême, tous les Bienfonds appartenans autrefois au Tribunal supprimé du *St. Office*, & qu'on rapporte à la valeur de 7. mille *Scudi*, ſeront mis inceſſamment en Vente publique.

De Naples, le 13. Janvier.

Le 6. de ce Mois, un Courier fut expédié à notre Miniſtre réſidant à la Cour de *St. Petersbourg*; il lui porte, aſſure-t-on, l'ordre du Roi, d'accéder au Nom de *S. Maj.* à la *Neutralité-Armée*. On croit auſſi que 12. Vaiſſeaux de ligne mettront dans peu en Mer pour protéger notre Commerce & que deux Bâtimens chargés de Soye du cru de ce Pays-ci, ſeront expédiés pour l'*Amérique*.

ETATS-UNIS DE L'AMERIQUE.

De Richmond en Virginie, le 15. Décembre 1782.

Nous apprenons par une Voye sûre, que le Roi de *France* a forcé ces Etats à de nouveaux Sentimens de reconnoissance, ayant eu la générosité de leur remettre tous les Intérêts dont ils lui sont ou pourront lui être redevables, pour les Sommes immenses que *S. Maj.* a bien voulu avancer aux *Etats-Unis*, & que non contente de ce trait éclatant de Libéralité, Elle a abandonné son Droit au Payement complet des Sommes empruntées & qui pourroient lui être dues, conformément au Contrat; mais que *Sa Maj.* a déclaré son intention, qu'il n'en seroit fait aucune demande jusqu'à la fin de la Guerre, & qu'alors Elle accorderoit aux *Etats-Unis* douze ans pour payer cette Dette. La Bienfaisance de ce Monarque envers ce Peuple, ne s'est pas encore bornée-là; car l'on dit, que non seulement il a avancé, mais qu'il a déjà remis actuellement toutes les Dépenses qui doivent résulter de la Négociation d'un Emprunt en *Hollande* pour ces Etats.

Depuis la Reconnoissance de l'*Indépendance* des *Etats-Unis* de l'*Amérique* nous apprenons qu'on s'est porté avec beaucoup de Zèle en *Hollande* aux Emprunts ouverts en faveur du Congrès.

ESPAGNE.

De Madrid, le 3. Janvier.

Il a plu au Roi de faire la promotion suivante en faveur de l'Armée destinée à former le Camp de *Gibraltar*. Sept Maréchaux de Camp élevés au grade de Lieutenants Généraux. 16. Brigadiers à celui de Maréchaux de Camp, au nombre desquels S. M. a admis Mr. le Prince de *Nassau*. 31. Colonels ont été faits Brigadiers. 92. Lieutenants-Colonels, faits Colonels. 174. Capitaines faits Lieutenants-Colonels. Au Lieutenant-Général D. *Martin Alvarez de Sotomayor* la Grande-Croix de l'Ordre Royal de *Charles III.* &c. 12. Brigadiers élevés au grade de Chefs-d'escadres. 21. Cap. de Vaisseaux à celui de Brigadiers. 34. Cap. de Frégate faits Capitaines de Vaisseau. 4. Cap. brévetés. 55. Lieutenants de Vaisseau, faits Capitaines de Frégate. 2 Ingénieurs en second faits Ingénieurs en chef. 4. simples Ingénieurs faits Ingénieurs en second. Le Général D. *Miguel Gaston* a été décoré des Marques de l'ordre de *St. Jacques*. Le Chef d'escadre *Buenaventura Moreno* l'expectative au même ordre 5. Croix pensionnées de *Charles III.*

De Cadix, le 31. Décembre.

On dit que quatre Vaisseaux de ligne partiront de cette Baye pour les *Indes-Orientales*, Mr. le Comte d'*Estaing* ayant fait apporter la plus grande célérité dans l'armement de sa Flotte, elle est déjà prête à partir. Il montera l'*Invincible*. Le 20. il reçut la visite de tous les corps Militaires de *Cadix*. On croit qu'il ne tardera pas à mettre à la voile, si la conclusion de la paix n'y est un obstacle. Il aura, dit-on, le Commandement en Chef sur 78. Vaisseaux contre 60. que les *Anglais* auront dans cette partie du monde, à opposer aux deux Puissances combinées. Le Marquis de la *Fayette*

arriva ici sur une Frégate *Française*, qui fait partie de l'escadre de *Brest*, qui mouille dans ce Port.

Pays-Bas.

De la Haye, le 19. Janvier.

Hier, le Duc de la *Vauguyon* est arrivé de *Paris* ici, & s'est rendu le même Soir chez Mr. le Conseiller-Pensionnaire. On ne laisse pas de penser que les Négociations de Paix sont dans un état favorable quoique d'autres assurent que la Flotte de *Cadix* mettra à la voile au plutôt.

On apprend que *L. H. P.* ont jugé à propos de prolonger jusqu'à la fin de Décembre de cette année la Perception de l'Impôt, appellé le *Double-Last en Veil-Geld.*

Mr. *Hartsinck*, Vice-Amiral, qui commandoit l'année dernière l'Escadre de cette République, a demandé au Prince *Stadhouder* sa Démission du Commandement, & l'a obtenue. Mr. Henri *Hœuft* a pareillement obtenu sa Démission en qualité de Conseiller-Ordinaire dans la Chambre du Conseil & des Fiefs de *Brabant* & Pays d'*Outre Meuse*.

Nos Seigneurs les Etats de *Hollande* & de *Westfrise* ont publié le 10. de ce Mois un Placard contre le Libelle, ayant pour Titre: (*Brief over de waare oorzaak van's Lands Ongeval, gevonden tusschen Utrecht en Amersfoort.*) *Lettre sur la vraie cause du malheur du Pays, trouvée entre Utrecht & Amersfoort*; „ dans laquelle la Haute Régence de cette République, S. A. S. Mgr. le Prince *Stadhouder* ainsi que S. A. R. Mme. Son Auguste Epouse, sont calomniés de la manière la plus scandaleuse, & la bonne Commune excitée à la Révolte, &c. *L. N. & G. P.* promettent par ce Placard une Prime de 1000. Ryders d'Or (14. mille florins) à quiconque découvrira l'Auteur ou les Auteurs, l'Ecrivain, l'Imprimeur, &c. de ce Libelle, de manière qu'ils soient mis entre les mains de la Justice. En outre, on promet à ceux-même qui seroient Complices, au cas qu'ils découvrent les autres, non seulement leur Pardon, mais aussi la récompense de 14. mille Florins. De plus il est défendu & interdit, à tous Sujets, n'importe de quelle condition, de faire réimprimer, distribuer ou disséminer ledit séditieux Libelle, sous quelque prétexte que ce puisse être, sous peine d'un Bannissement perpétuel de la Province de *Hollande* & de *Westfrise.*"

France.

De Paris, le 18. Janvier.

Mgr. le *Dauphin* étant sevré; sa Nourice se retire comblée des largesses Royales; & la Province du *Dauphiné*, satisfaite, on ne peut plus des soins qu'elle a pris de S. A. R. lui fait présent de 50. mille francs. Cette femme s'est rendue agréable à toute la Cour, par sa simplicité, sa candeur & sa reconnoissance.

Le Corsaire le *Petit-Dunkerque*, a conduit le 10. de ce Mois sur la rade de *Dunkerque* le Bâtiment *Anglais* la *Fanny*, de 250. tonneaux, chargé à *Antigues* pour *Londres* de 348. Boucauts de sucre & de quelques Balles de Coton, dont il s'est emparé le 9. à une lieue de *Dungeneff.*

Le Navire *Anglais* la *Cérès*, chargé de Vins de *Portugal* & de fruits ſecs, qui a été pris par le Corſaire *Américain* la *Réſolution*, eſt entré à l'*Orient*, le 10. de ce Mois, avec un Navire *Eſpagnol*, de 300. tonneaux, chargé de Mâtures, dont les *Anglais* s'étoient emparés le 8. Décembre dernier, & qui a été repris par le Corſaire le *Boucannier*, le 28. du même Mois.

Pour obvier à la fréquence des Banqueroutes & rétablir la confiance réciproque entre les Commerçans; l'Adminiſtration s'occupe, dit-on, du projet d'inſtituer des Bureaux de contrôle pour tous les papiers commerçables, & les Engagemens chirographaires faits ſous ſeing privé; projet qui cependant n'eſt pas ſans inconvéniens, mais qui avoit déjà été préſenté à M. *Necker* en 1779, & qui ne laiſſe pas d'être goûté par des Négocians éclairés.

M. de *Vergennes* a notifié au Comité des Fermiers-généraux qu'ils euſſent à règler leurs Comptes avec le Bureau de la Douane de *Bayonne*, parce que ce Port étant deſtiné à recevoir les Bâtimens de la République *Américaine*, S. M. lui donnoit les mêmes franchiſes qu'à la ville de *Dunkerque*.

Auſſitôt après la Signature des Articles de paix, le Docteur *Franklin* retournera en *Amérique*, pour travailler à un nouveau Code de Loix, dont il a promis de s'occuper.

Le Général *Washington* doit être déclaré Protecteur de la République *Américaine*, avec la pleine puiſſance d'agir qu'exprime ce titre reſpectable.

On attend à *Londres* le Prince Evêque d'*Oſnabrück*, & l'on prépare ſon logement.

M. *Adams* a emprunté de quelques Juifs de *Rotterdam* 250000. livres ſterling, environ cinq millions & demi tournois, à ſept pour cent, rembourſables en quatre ans.

La récolte a été excellente à *Philadelphie*, & ſur-tout en grains.

Si la paix ſe conclut, M. *Falkner* partira pour la *Hollande* en qualité d'Ambaſſadeur; c'eſt ce que l'on ſaura bientôt.

Extrait d'une Lettre de Léopole du 5. Janvier. 1783.

„ Les *Contrats* qui ſe tiennent ordinairement en cette Ville, & dont on ne prévoyoit pas encore la Continuation, recommenceront demain, & un nombre conſidérable de Nobleſſe de ce Pays s'eſt déjà rendu ici, pour y aſſiſter. Suivant un arrangement qui ſera en vigueur l'année prochaine, les Aſſemblées des Etats ſe tiendront dorénavant à la même époque qu'à celle des *Contrats*, ce qui procurera aux divers Membres de la Nobleſſe la facilité de joindre les affaires publiques à celles qui les intéreſſent perſonnellement. ”

N^ro. 10.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 1er. FEVRIER 1783.

France.

Fin du Précis des opérations des Eſcadres du Roi, aux Indes. (*v. la Feuille précédente.*)

Le 17, l'Eſcadre du Roi étant en état de faire voile, le Bailli de *Suffren* appareilla & louvoya juſqu'au 20, devant les Ennemis qui reſtèrent emboſſés, ſans faire aucun mouvement. Leur poſition avantageuſe ne permit pas de les attaquer au mouillage. L'Eſcadre du Roi fit route vers *Batacolo*, afin d'aller prendre quelques rafraichiſſemens & remettre inceſſamment en mer, pour chercher l'Eſcadre *Anglaiſe*, ſi elle ſortoit de *Trinquemale*.

Le Vaiſſeau *Anglais* qui a été démâté dans le Combat du 12. Avril, eſt le *Monmouth*, de 68. canons.

L'Eſcadre a pris, détruit ou coulé bas, plus de cinquante Bâtimens chargés de vivres pour *Madras*. Les Ennemis ſe ſont emparés des Navires le *Lawriſton*, chargé de munitions de guerre, & le *Toſcan* qui ſervoit d'Hôpital à la ſuite de l'Eſcadre.

Cent trente-neuf hommes ont été tués pendant le Combat du 12. Avril, & 364. bleſſés; dans le nombre des premiers, on compte le Vicomte de *Bourdeille*, Lieutenant de Vaiſſeau; les Sieurs de l'*Annerchienna* & de *Bielke*, Officiers *Suédois*; le Baron de *Rochemore* & les Sieurs de *Coutlés* Enſeignes de Vaiſſeau; le *Vaſſeur* de *Seligny*, Lieutenant de Frégate; *Boiſſinot*, Officier auxiliaire, & de *Barance*, Garde de la Marine. Les Sieurs de *Cillart* & de *Galles*, Capitaines de Vaiſſeau; *Paſtraſcourt* & *Gouler*, Officiers auxiliaires, & d'*Aigremont*, Garde de la Marine, ont été bleſſés.

Il réſulte de ces deux Combats, que le débarquement de l'avant-garde du Marquis de *Buſſy*, a été effectué ſans obſtacle, & qu'il aura aſſuré celui de l'Armée de ce Général.

Les Troupes du Roi qui compoſoient cette avant-garde, étoient attendues par 5000. *Cipayes*, que *Hyder-Ali-Kan* avoit envoyés pour favoriſer leur débarquement. L'Armée *Anglaiſe* étoit ſortie de *Madras* pour s'y oppoſer; mais ayant été attaquée ſur la route par le Nabab, elle fut obligée de rentrer dans cette Ville.

Le Sieur *Duchemin* expédia auſſitôt deux Officiers à *Hyder-Ali-Kan*, pour

l'informer de ſon arrivée à *Porto-Novo*, & concerter leur jonction.

Ce Prince témoigna la plus vive ſatisfaction de l'arrivée des Troupes du Roi dans l'*Inde*. Il offrit de les pourvoir de tout ce dont elles pourroient avoir beſoin, & il détacha de ſon Armée un Corps de *Cipayes* & pluſieurs mille Cavaliers de ſon *Cerkar*, qu'il ſubordonna entièrement aux ordres du ſieur *Duchemin*, qui y joignit 3000 *Cipayes* qui furent levés & complétés en peu de jours.

Le Sieur *Duchemin* marcha à *Gaudelour* dont il s'empara: il ſe propoſoit de marcher avec ſes forces ſur *Negapatnam* pour le reprendre, afin d'ôter aux *Anglais* les reſſources en vivres qu'ils tiroient du *Tanjaour*, & afin que du Cap *Comorin* à *Madras*, il ne leur reſtât pas un poſte ſur la côte de *Coromandel*.

L'arrivée des Troupes du Roi a empêché *Hyder-Ali-Kan* de faire ſa paix avec les *Anglais*, qui, pour l'y engager, lui offroient la province de *Maduré*, & la place forte de *Trichenapaly*, que ce Prince depuis long-temps deſire de joindre à ſes poſſeſſions. On a eu nouvelle que la Cour *Maratte* de *Ponnah*, qui étoit au moment de céder aux inſtances & aux offres avantageuſes que lui faiſoit le Conſeil Suprême de *Calcutta*, avoit rompu toute négociation avec lui.

Les diſpoſitions de la part d'*Hyder-Ali-Kan* & des *Marattes*, auront certainement été confirmées & miſes en action, par l'envoi de deux Vaiſſeaux & d'un Corps de Troupes que le Marquis de *Buſſi* a fait partir de l'île de *France*, avec un convoi qui a dû arriver en Juillet à *Ceylan*, & par l'avis qu'il leur a fait donner, dès le mois de Juin, de ſon arrivée prochaine dans l'*Inde*, avec une réunion de forces qui devoit leur promettre de grands ſuccès.

Danemarck.

De Copenhague, le 14. Janvier.

On ſait que notre Monarque & l'Impératrice de *Toutes-les-Ruſſies* ont, dès le 8. & le 19. Octobre de l'année précédente, formé un Traité de Commerce; la teneur en tranſpire actuellement dans le Public. Ce Traité remarquable eſt conçu de la manière ſuivante.

Comme Leurs Majeſtés Impériale & Royale conviennent de reſſerrer de plus en plus, par tous les liens de l'Amitié & de la bonne Intelligence, l'Union étroite qui règne déjà entre Elles & leurs Etats reſpectifs; Elles prennent auſſi vivement à cœur l'extenſion du Commerce réciproque entre leurs Sujets, pour autant qu'il dépend d'Elles, lui procurer un ſuccès favorable. Afin d'atteindre avec plus d'efficacité à ce but deſiré, L. M. Imp. & Royale ont jugé à propos de raſſembler & de fixer ſous un ſeul point de vûe les Droits & les Obligations réciproques, comme auſſi de former un Traité de Commerce. A cette fin & pour mettre au plutôt la dernière main à une Opération auſſi ſalutaire, il vient d'être nommé en qualité de Plénipotentiaires; ſavoir, de la part de S. M. *Danoiſe*, Mr. le Conſeiller

des Conférences *Pierre-Chrétien* de *Schumacher*, actuellement son Ministre à la Cour Impériale de *Petersbourg*; & de la part de S. M. l'Imp. de *Toutes-les-Russies*, les Conseillers-Privés, Mr. *Jean* Comte d'*Ostermann*, Vice-Chancelier & Conseiller Impérial; Mr. *Alexandre* Comte de *Woremzof*, Conseiller Impérial & Président du Collége de Commerce; comme aussi Mr. *Alexandre* de *Besbarodko*, Général-Major, & Mr. *Pierre* de *Bacounin*, l'un & l'autre Membres du Collége des Affaires Etrangères; lesquels ont déterminé & signé en vertu de leurs Pleins-Pouvoirs les Articles suivans.

„ *Art.* I. Entre Leurs Majestés & Leurs Successeurs au Trône, ainsi qu'entre leurs Etats & Sujets, règneront une Amitié permanente, véritable, sincère & parfaite, une Paix durable & bonne Harmonie; &, en vertu de cette *Union*, les deux Puissances se prêteront en chaque occasion tout secours, toute assistance possibles, principalement à l'égard du Commerce & de la Navigation.

„ II. Il est accordé aux Sujets des deux Nations une entière Liberté de Conscience, sans qu'ils puissent y être troublées en aucune manière.

„ III. Les Sujets *Danois* en *Russie* & les Sujets *Russes* en *Danemarck*, seront regardés comme les Nations les plus favorisées & jouiront de toutes les Facilités, de tous les Appuis & Avantages, qui peuvent dériver naturellement d'une Préférence semblable; bien entendu, que dans les cas où ce Traité ne stipule rien en faveur des deux Nations, ou de l'une d'elles, leurs Sujets ront soumis, touchant le Commerce, aux Ordonnances & Loix du Pays de leur Domicile.

„ IV. Il sera permis aux Sujets de la Puissance Alliée, de naviguer librement, d'acheter, de vendre, de transporter des Marchandises, tant par Mer que par Terre, aux Ports, Villes & Rades des deux Puissances, où l'Importation ne se trouve pas défendue. De cette Liberté S. M. *Danoise* n'excepte que ses Possessions en *Amérique* & ses autres Etablissemens hors de l'*Europe*; & Sa Majesté Impériale, ses Ports de la Mer *Noire*, de la Mer *Caspienne* & ses Possessions *Asiatiques*.

„ V. Les Sujets Commerçans des deux Parties Contractantes acquitteront pour leurs Marchandises les Droits de Douane & autres qui sont fixés par les Tarifs actuels ou à déterminer par la suite; & les Sujets *Danois*, jouiront dans les Etats *Russes* du Droit de payer le Péage suivant la Monnoie courante du Pays, excepté dans les Ports de la *Livonie*, de l'*Esthonie*, de la *Fionie*, vu que ceux ci ont des Tarifs & Privilèges particuliers, que le Traite actuel n'annulle point.

„ VI. S. M. *Danoise*, de son côté, accorde aux Sujets de la *Russie*, dans ses Etats *Danois* les avantages suivans: 1. Que du Tabac d'*Ukraine*, ainsi nommé, il sera seulement acquitté au *Sund* huit *Stuver* des dix *Pouds*, poids de *Russie*; 2. Que les Effets traversant le *Sund*, seront envisagés & taxés suivant les Port, Mesure & Poids dont on se sert aux

Lieux où ces Marchandiſes doivent être débarquées: 3. Que de chaque Vingtaine de Poutres de *Riga*, longues de 5, 6, 7, 8 & 9 Braſſes, on acquittera, en traverſant le *Sund*, 2 1/2 *Reichſort*; tandis que celles qui n'ont que 4. ou 5. Braſſes, même moins de longueur, ſeront calculées ſuivant la Taxe de la Meſure des Poutres qui contiennent depuis 5. juſqu'à 9. Braſſes de longueur & payeront ſur ce pied les Droits: 4. Que chaque Laſt de Soude, évalué à 12. Tonnes, de la grandeur uſitée à *Riga*, acquittera 12. *Stuver*.

(La Suite l'Ordinaire prochain.)

Grande-Bretagne.

De Londres, le 17. Janvier.

On continue d'affirmer que l'ouvrage de la Paix eſt ſur le point d'être porté à une heureuſe Concluſion, & que les Préliminaires ſeront ſignés avant la rentrée du Parlement, le 21. de ce Mois.

Le Paquebot de *New-York*, parti le 18. Décembre dernier, a apporté des Dépêches du Général *Carleton*, qui confirment que les hoſtilités avoient ceſſé par terre, & que les troupes *Françaiſes* & *Américaines* étoient tranquilles dans leurs quartiers d'hiver.

De Vienne, le 1er Février 1783.

Les principaux Articles des Préliminaires de Paix ſignés à *Paris* le 20. du Mois dernier, ſont, (*à ce qu'on prétend*) que la *France* reſtitue à l'*Angleterre* toutes les Conquêtes qu'elle a faites aux *Antilles*, à l'exception de l'île de *Tabago* qui doit lui reſter en propriété; l'*Angleterre* de ſon Côté rend l'île de *St. Lucie* aux *Français*, qui ſeront en même temps rétablis dans la poſſeſſion de tout à-peu-près ce qui leur appartenoit aux *Indes-Orientales* avant la guerre 1756. L'*Eſpagne* remet les îles de *Bahama* à l'*Angleterre*; mais elle conſerve les *deux Florides*, ainſi que *Minorque*; *Gibraltar* reſte aux *Anglais*. Ces derniers jouiront de la liberté de couper du Bois de *Campêche*, dans la Baye de *Honduras*, & l'*Eſpagne* leur aſſignera un certain Diſtrict à cet effet; mais ils ne pourront former aucun établiſſement ſur la côte. Le Droit de Péche ſur le Banc de *Terre-Neuve* ſera exercé par les *Français* comme auparavant, & ils pourront fortifier les établiſſemens qui leurs ſeront aſſurés dans ces Parages.

Avis au Public.

Diverſes raiſons importantes ayant donné lieu à la Réſolution ſuprême par laquelle il a été décidé, que rélativement aux ſpéculations de Commerce d'un nommé *Jean Schultz* l'appui qui lui avoit été accordé d'abord ſeroit ſuſpendu, & qu'il n'y ſeroit pris aucune part; il a été trouvé néceſſaire d'en avertir le Public, pour ſon information & ſa ſureté.

à Vienne ce 31. Janvier 1783.

Au Cabinet de Lecture, Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. II.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 5. FEVRIER 1783.

Extrait d'une Lettre de Pera près de Conſtantinople, du 10. Janvier 1783.

„ L'on ſait déjà que *Yeyen-Mehemet-Pacha* ci-devant Grand-Viſir, a eu le petit Gouvernement de *Vidin* ſur le *Danube*, & qu'il a été remplacé par le Kiaya-Bey *Halil-Hamid*. On accuſe l'Ex-Viſir d'avarice & d'une trop grande ignorance dans les affaires. "

„ Des Corſaires *Algériens* ſe ſont emparés la Semaine paſſée, dans l'*Archipel*, de 4. Bâtimens, dont deux, aſſure-t-on, portoient Pavillon *Ruſſe*. "

Au reſte cette Lettre confirme les Nouvelles inſérées dans nos Feuilles précédentes.

ITALIE.

De Ferrare, le 20. Janvier.

Après quelque Séjour en cette Ville, l'Ambaſſadeur de *Maroc* s'eſt remis le 16. en route pour *Vienne*.

De Milan, le 22. Janvier.

Par Ordre de Sa Majeſté l'*Empereur* & *Roi*, il vient de paroître une ample inſtruction qui règle la manière dont il doit être procédé à la Collation des Bénéfices qui ſe trouvent dans la *Lombardie-Autrichienne*; elle contient auſſi des Règlemens ſur la Diſtribution des Reve-

nus de l'Eglise, les Aumones &c. conformément aux Maximes adoptées dans les Siécles les plus éclairés du Christianisme, & selon ce qu'exigent les Devoirs du Souverain de veiller à la Conservation des Eglises confiées à sa Suprématie. *(Nous comptons être incessamment en état d'en donner la traduction.)*

Pays-Bas.

D'Amsterdam, le 21. Janvier.

Outre le Vaisseau de Guerre l'*Over-Yssel* de 60. piéces, dont le Commandement a été donné au Capitaine *Riemersma*, le Collége d'Amirauté de cette Ville vient de mettre encore en Commission, avec la Participation du Prince *Stadhouder*, le Vaisseau de Guerre la *Vryheid* de 74. piéces de Canon, dont le Commandement a été donné au Capitaine *A. H. Staringh*. Le Contre-Amiral van *Kinsbergen* passe à bord du Vaisseau le *Iupiter*, de la même force.

De la Haye, le 22. Janvier.

Le Duc de la *Vauguyon*, Ambassadeur de *France*, ayant notifié avant-hier matin formellement son retour de *Paris* au Baron de *Lynden* de *Hemmen*, qui préside cette semaine à l'Assemblée des *Etats-Généraux*, celui-ci l'a complimenté ensuite le même jour au nom de *Leurs-Hautes-Puissances* avec les formalités d'usage. Hier, M. l'Ambassadeur a eu des Conférences avec le Prince *Stadhouder*, ainsi qu'avec le Conseiller-Pensionnaire de la Province & le Greffier des *Etats-Généraux*. — Mr. de *Thulemeyer*, Envoyé-Extraordinaire de S. M. *Prussienne*, a conféré ces jours-ci avec quelques Membres du Gouvernement; & hier matin il a remis au Président des *Etats-Généraux* un Mémoire, conçu dans les termes suivans.

Hauts & Puissans Seigneurs,

„ Le Roi s'étoit flatté, que les représentations & insinuations amicales, que le Sous-Signé a faites par ordre exprès de *S. M.* à plusieurs Membres distingués des *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*, au sujet de la malheureuse fermentation intérieure, qui se manifeste présentement en *Hollande*, produiroient un effet desiré & conforme aux assurances positives, qu'on lui a données à cet égard: Mais S. M. vient d'apprendre avec autant de déplaisir que de surprise, que ces mouvemens intérieurs, au lieu de se calmer, vont toujours en augmentant; & qu'on ne songe pas à moins qu'à oter au Prince *Stadhouder* le Commandement des Troupes & de la Marine, & à le priver par-là des principales & plus essentielles Prérogatives de sa Charge de *Capitaine* & *Amiral-Général* & *Héréditaire.*"

„ Le Roi ne sçauroit s'imaginer que ce soit-là le sentiment & le voeu général de la Nation & des Régens de l'Etat. Sa Majesté est plutôt persuadée, que ce n'est que l'idée particulière de quelques Personnes, qui veulent du mal à la Séréniſſime Maison de *Nassau* par une suite de quelque haine ou vuë particulière à elles, sans consulter le véritable bien & intérêt général de l'Etat. Tout bon *Hollandais* se ressouviendra avec reconnoissance, que les fondemens de sa Liberté & de

sa prospérité présente ont été jettés par les Princes de l'illustre Maison d'*Orange* & de *Nassau*, & acquis en partie aux dépens de leur sang; que c'est elle, qui a formé & raffermi toute la Constitution présente de la République, & qui après des vicissitudes & révolutions extraordinaires, ressemblantes en quelque façon à celle d'à présent, a retiré les *Provinces-Unies* des Dangers imminens, dont elles étoient menacées, & les a rétablis dans leur ancien lustre.

„ C'est sans doute de la conservation de cette Forme de Gouvernement, qui a si heureusement subsisté depuis deux Siècles, & de celle du *Stadhoudérat* qui en est inséparable, que dépend le bonheur & la sûreté de la République. Tout bon Patriote *Hollandais* doit être convaincu de cette vérité. Toutes les Puissances Voisines en paroissent également pénétrées & sont surprises de voir subsister & augmenter dans le sein des *Provinces-Unies* des dissensions aussi dangereuses que déplacées, dont les suites pourroient devenir aussi funestes à la République qu'elles l'ont été à d'autres Etats, qui se sont trouvés dans le même cas: Ces Puissances Voisines sont toutes également intéressées au maintien du Système présent de la République de *Hollande*. Le Roi l'est encore plus particulièrement, tant par les liens de Parentage, qui l'unissent à la Séréniſſime Maison d'*Orange*, qu'en qualité de Voisin le plus proche & d'Ami constant & sincère de la République. Sa Majesté est persuadée, & Elle sçait par les assurances les plus positives, que le Prince *Stadhouder* a les vuës les plus pures & les plus salutaires pour le bien de la République & pour le maintien de sa présente Constitution: Que, si des Personnes mal-intentionnées lui en attribuent d'autres, c'est par une fiction aussi destituée de toute vraisemblance qu'injurieuse à sa Personne & à ses lumières: Que le Prince suivra & exécutera plutôt invariablement le Système & les principes, qu'il trouvera adoptés & établis par la Puissance Souveraine des *Provinces-Unies*; & qu'il écartera à l'avenir jusqu'aux soupçons du contraire. "

„ Le Sous-Signé Envoyé-Extraordinaire a l'honneur d'exposer toutes ces considérations importantes à *Leurs Hautes-Puissances*, les *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*: Il est chargé, par les ordres les plus précis du Roi, de les recommander à leur plus sérieuse réflexion & de les requérir, qu'Elles veuillent rejetter & faire mettre de côté toute Proposition & idée tendant à diminuer les *justes Prérogatives* du *Stadhoudérat*, & à changer la Forme de leur Gouvernement, établie & si heureusement subsistante depuis si longtemps; & qu'Elles prennent plutôt des mesures efficaces, pour étouffer les dissensions intestines, pour arrêter les entreprises des Factieux, pour supprimer leurs Libelles injurieux, & pour rétablir non-seulement l'union nécessaire, mais aussi l'autorité & la considération dues au Prince *Stadhouder* & aux Personnes, qui concourent au Gouvernement de la République. Sa Majesté se flatte, que *L. H. P.* voudront recevoir les Représentations d'un Voisin, qui est leur véritable Ami, qui n'est pas indifférent au sort de la République, mais qui prendra toujours l'intérêt le plus vif & le plus zélé à la voir conservée dans son état présent. "

A la Haye, le 20. Janvier 1783.

(Signé) de Thulemeyer.

FRANCE.

Extrait d'une Lettre de Paris, du 21. Janvier 1783.

„ Nous nous empressons avec une très-grande joie & un égal zèle à vous informer de l'heureux événement de la Paix dont nous venons de recevoir la certitude par un Bulletin extraordinaire. "

„ Dimanche 19, il y eut le soir un Grand-Conseil à l'issue duquel, Sa Majesté a déclaré qu'on attendoit un Courier extraordinaire de *Londres*, qui devoit apporter le Traité de Paix, signé de *George III.* Le 20, à 3. heures du matin, ce Courier arriva chez Mr. le Comte de *Vergennes* à *Versailles*. A 7. heures il a été chez le Roi; on a tenu, en présence de Sa Majesté, un Conseil extraordinaire, qui a fini par la signature de *Louis XVI*, à côté de celle du Roi de la *Grande-Brétagne*. Aussitôt Mr. le *Noir*, Lieutenant de Police, en a envoyé le Bulletin à tous les Chefs d'Ordres de l'Etat, & cette heureuse Nouvelle fut, en peu de momens, repandue dans tout *Paris*. "

„ M. de *Pasquier*, Conseiller & Doyen du Parlement, si connu par la rigidité de ses Principes & son extrême sévérité, est mort ces Jours derniers; il jouissoit de 36. mille Livres de rente des Bienfaits du Roi; la Place de Premier-Conseiller est le sujet d'un Procès entre les deux anciens Conseillers; cette circonstance sera jugée demain. "

Extrait d'une Lettre particulière de Bruxelles, du 26. Janvier 1783.

„ Toutes les Lettres de *Paris* portent la Confirmation de l'heureuse Nouvelle, que la Paix avoit été réellement signée le 21. de ce Mois, à *Versailles*. En voici assure-t-on, les Articles préliminaires. 1) *L'Indépendance des Américains reconnue.* 2) *La France vend à l'Angleterre la Grenade & les autres îles conquises, excepté Tobago.* (En rendant *St. Vincent*, on stipulera des Conditions pour les *Caraïbes*, qui avoient pris les Armes contre les *Anglais*, lors de la Descente de Mr. de *Bouillé*. 3) *L'île de Terre-Neuve sera partagée par une ligne diagonale, & la moitié cédée à la France avec la pêche de la Morue.* 4) En *Afrique*, *la France garde le Sénégal.* 5) En *Asie*, *Pondichery*, & *tout ce qui avoit été cédé dans la Paix de 1763, sera rendu à la France.* 6) *Tout ce qui avoit été stipulé autrefois par rapport aux Fortifications de Dunkerque, annullé.* 7) *Les deux Florides cédées à l'Espagne.* 8) *La Coupe du Bois de Campêche accordée aux Anglais dans un certain District que l'Espagne leur cédera à cet effet.* 9) *Les Hostilités cesseront sur Mer & sur Terre dans* 20. *Jours pour toutes les Mers voisines*, 40. *Jours jusqu'aux Açores*, *trois Mois pour l'Amérique & six Mois pour les Indes-Orientales.* (Suspension d'Hostilités entre la *Grande-Bretagne* & la *Hollande.*) "

„ On vient de recevoir quelques Exemplaires de la Continuation des *Annales de Mr. Linguet*: Dans la Préface du Nro. 72. cet Auteur offre au Public quelques observations sur la reprise de son travail, ainsi que relativement à la Distribution. "

De Vienne, le 4. Février.

Le Dimanche, 2. du courant, l'*Empereur* assista au Service Divin; ensuite il y eut Cercle chez *Sa Majesté*.

L'Archiducheſſe-Grande-Ducheſſe de *Toscane*, en Sa qualité de Grande-Maîtresse de l'ordre de la *Croix-étoilée* vient de conférer à Madame la Princesse *Elisabeth* de *Würtenberg* les marques de cet ordre illustre.

N^to. 11.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 5. FEVRIER 1783.

De Vienne, le 5. Février.

Monseigneur l'Archiduc *Maximilien* est parti vers les huit heures du Matin pour l'*Italie*.

Danemarck.

De Copenhague, le 14. Janvier.

Dans le courant de l'année passée *huit* mille 330. Navires, venus tant de la Mer du *Nord*, que de la *Baltique*, ont traversé le *Sund*, au nombre de ces Vaisseaux, on comptoit *deux* mille 117. *Suédois* & *1262. Anglais.*

Suite du Traité de Commerce & d'Amitié entre les Cours de Petersbourg & de Danemarck.

„ *Art.* VII. Les Sujets *Russes* doivent, à l'instar de ce qui se pratique à l'égard des Nations les plus favorisées, payer seulement au *Sund*, pour Droit de Péage, *un* pour Cent de toutes les Marchandises qui ne se trouvent pas spécifiées dans le Tarif.

„ VIII. En traversant le *Sund*, les Navires & les Effets appartenans aux Sujets de la *Russie*, ne seront pas visités. Quant aux Quittances pour les Droits de Péage à acquitter, on sera tenu d'ajouter foi aux Certificats & Passeports en bonne & due forme, que ces Bâtimens ont obtenu du Magistrat ou du Bureau de la Douane du Lieu de leur départ. Si dans ce cas une Fraude est découverte, on tâchera, sur la première réquisition faite à cet égard, d'y remedier pour l'avenir.

„ IX. Le Bureau de Péage à *Oresund* inférera chaque fois dans la Quittance pour les Droits acquittés, un Calcul détaillé des Droits de Douane, levés sur chaque espèce de Marchandises: Ce qui doit toujours être observé, à moins que les Patrons de Vaisseaux, ayant en vue une Expédition plus accélérée, veuillent se contenter d'une Quittance générale des Droits de Péage acquittés.

„ X. Si les Navires *Russes* ont payé les Droits du *Sund*, ils ne seront pas tenus de les acquitter une deuxiéme fois, lorsqu'ils reviendront dans la *Baltique*, ou que, contrariés par les Vents & les Tempêtes, ils se trouveront obligés de retourner au *Sund*.

„ XI. Les Bâtimens *Russes* qui passent près de la Forteresse de *Gluckstadt* & autres Places *Danoises* sur l'*Elbe*, y jouiront, tant à leur Entrée qu'en général, de l'Exemption du Droit de Péage.

„ XII. Toutes les fois que les Vaisseaux des Sujets *Danois* ou *Russes* se verront forcés par les Orages, ou par d'autres Accidens, à chercher un Asyle aux Ports des Etats respectifs, ils pourront y être réparés, s'y procurer tout ce dont ils auront besoin, & en remettre librement à la voile, sans être visités ni obligés de payer aucun Droit; sous la condition cependant, que durant leur séjour ils ne débarquent rien & ne mettent aucune Marchandise en Vente.

„ XIII. Aucun Vaisseau de Guerre ou Marchand, qui appartient aux Sujets de l'une des deux Puissances Alliées, ni son Equipage ou son Appartenance, ne pourront être saisis ni arrêtés dans les Ports de l'autre Puissance. Ce qui néanmoins ne s'étend pas à la Saisie ou à l'Arrêt, qui pourroit avoir lieu pour des Dettes personnelles.

„ XIV. Nul Vaisseau de cette nature ne pourra être forcé de servir, à contre-cœur, dans une Expédition Militaire, ni pour faire des Transports quelconques.

„ XV. Aux cas d'Echouement, les Sujets respectifs jouiront, à l'instar des Habitans du Pays même, de toute assistance, de tout secours possibles, pour eux, pour leurs Bâtimens & leurs Effets; en acquittant toutefois les mêmes Salaires, que les Habitans de l'Etat, sur les Côtes duquel l'Echouement ou le Naufrage aura eu lieu, sont obligés de payer.

„ XVI. Si l'une des deux Puissances Contractantes pouvoit entrer en Guerre avec d'autres Etats, la Communication & le Commerce Libres de l'autre Puissance avec des Etats semblables ne seront point interrompus pour celà: Ce que les deux Puissances déclarent comme la règle invariable de leur Conduite, au contenu de laquelle Elles se tiendront à chaque occasion.

„ XVII. Les deux Puissances s'appliquent immédiatement à elles-même, les quatre Maximes fondamentales & importantes, qui ont été généralement adoptées au profit du Droit pour toutes les Nations *Neutres*; savoir: 1. Que tous les Vaisseaux peuvent naviguer librement de Port à Port & vers les Côtes des Puissances Bélligérantes: 2. Que les Effets appartenans aux Sujets des Puissances en Guerre, les Marchandises de Contrebande exceptées, seront Libres à bord des Navires *Neutres*: 3. Que sous le nom de Port Bloqué il sera seulement être entendu celui, dont les Vaisseaux de la Puissance Assaillante sont si proches & postés de manière qu'ils menacent d'un danger manifeste ceux qui voudroient s'y rendre: 4. Que les Bâtimens *Neutres* doivent seulement être arrêtés pour des Causes légitimes & sur un Fait évident, & jugés ensuite sans aucun délai; que la Procédure Judiciaire sera constamment uniforme, prompte, légale; & que chaque fois, outre l'Indemnisation à accorder à ceux qui, sans être trouvés en défaut, ont souffert du Dommage, il sera encore donné une pleine Satisfaction pour l'Affront fait aux Pavillons respectifs.

„ XVIII. Les Navires Marchands des Sujets respectifs, naviguant seuls

& rencontrant des Vaisseaux de Guerre ou des Corsaires particuliers, appartenans à l'une ou l'autre des deux Parties Contractantes, qui pourroit se trouver en Guerre avec un autre Etat, doivent se laisser visiter & dans ce cas il est défendu aux Navires Marchands de jetter aucuns Papiers à la Mer. Lesdits Vaisseaux de Guerre, ou Corsaires, se tiendront toujours éloignés des Navires Marchands à la distance d'un coup de canon, & ne pourront envoyer que deux ou trois hommes dans leurs Chaloupes à bord de ceux-ci, pour y examiner les Passeports & les Documens du Vaisseau. Mais, lorsque ces Navires Marchands sont escortés par un ou plusieurs Vaisseaux de Guerre, la simple Déclaration de l'Officier-Commandant, que ces Bâtimens ne portent pas d'Effets de Contrebande, sera regardée comme satisfaisante & empêchera toute Visite ultérieure.

(La Suite l'Ordinaire prochain.)

Russie.

De Petersbourg, le 6. Janvier 1783.

L'escadre de S. M. I. qui a été en Croisière dans la mer *Caspienne*, aux ordres du Comte de *Weinowick* est rentrée dans le *Wolga* pour retourner à la rade d'*Astracan*. Cette Escadre a heureusement rempli l'objet de sa Mission, qui étoit de former des Etablissemens, dans la dite Mer, où elle a fait beaucoup de découvertes importantes & conclu un traité avec le Roi de *Perse*, en vertu duquel, le Commerce de cet Empire va recevoir des accroissemens considérables; le même Commandant équipe de nouveau une partie de sa flotte, pour reconduire, dans les dits parages, un grand nombre de Navires richement chargés. Avant de partir, il aura l'honneur de présenter à sa Souveraine plusieurs Députés *Persans*, qui sont chargés, de la part du *Sophi*, de rendre leurs respects à l'Impératrice & de remettre à sa Cour, ainsi qu'au Prince *Potemkin*, nombre de présens de la plus grande beauté.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 21. *Janvier.*

Aujourd'hui, les deux Chambres du Parlement ont repris leurs délibérations.

Le Chef d'escadre *Elliot* n'a pas été plutôt parti de *Portsmouth*, avec son Escadre destinée pour les *Indes-Occidentales*, que la Cour lui a envoyé ordre de revenir & d'attendre les instructions ultérieures, & il est rentré dans ce port en conséquence. Mais les Paquebots destinés pour la *Jamaïque* & les *Antilles* mirent à la voile le 16. de *Falmouth*, pour se rendre à leurs destinations. On croit que la proximité de la paix est la cause de ce contre-ordre.

La Cour reçut encore hier des Dépêches sur cette importante affaire. Il paroit que non seulement les intérêts des Puissances belligérantes seront ajustés dans la Négociation actuelle; mais que ceux des Puissances neutres commerçantes y seront aussi règlés d'une manière équitable &

uſe, afin de rendre la prochaine paix ſolide & durable, & d'affermir par ce moyen la tranquilité générale de l'*Europe*.

La Cour ayant expédié aux différens Ports des ordres dans la vue de hâter le départ de pluſieurs Eſcadres deſtinées pour différentes parties du monde, la flotte marchande pour les *Indes-Occidentales* partira inceſſamment ſous l'eſcorte de deux vaiſſeaux de 90. Canons, deux de 74, & deux de 64, avec mille hommes de troupes pour la *Jamaïque*, & ces vaiſſeaux ayant joint l'Amiral *Pigot*, cet Amiral aura à ſes ordres 50. Vaiſſeaux de ligne, y compris tous ceux qui doivent le renforcer & ceux qui ſe trouvent à la *Jamaïque*. On mande de *Portsmouth* que l'eſcadre de trois Vaiſſeaux de ligne & une frégate en étoit partie le 16, afin de ſe rendre aux *Indes Orientales*; que pluſieurs autres vaiſſeaux de guerre étoient en rade attendant les derniers ordres pour partir, & que les Vaiſſeaux qui croiſeront dans la *Manche* & l'*Océan* ſeront prêts pour la mi-Février.

Avis.

Le Miniſtre Plénipotentiaire de *Ruſſie* Prince de *Galitzin*, avertit Ceux à qui il appartiendra, que ſelon l'ordre établi chez Lui, tout ce qui s'achéte pour Son uſage, ou pour la Conſommation de Sa Maiſon eſt chaque fois payé ſur le Champ, ou pour plus de commodité à la fin du Mois au plus tard. Comme il ſouhaite de conſerver cet arrangement, il eſpère que tous Ceux qui auront affaire à Lui, ou à Ceux qui ſont chargés de l'Adminiſtration de Sa Maiſon, voudront s'y conformer également & ne point être ſurpris, ſi à l'avenir toutes les prétentions qui dateront de plus loin que d'un Mois, ſeront enviſagées par lui comme mal-fondées & par conſéquent rangées au nombre de celles auxquelles il ne ſe croira point obligé de ſatisfaire.

Avis.

Le Vendredi, 7. Février 1783. il y aura au *Théâtre Impérial de la Porte d'Italie* un Spectacle tout-à-fait nouveau pour cette Capitale. Le Sieur *Ange Talaſſi* Poëte *Improviſateur*, y donnera une *Académie de Poëſie Italienne* entrémêlée de Symphonies, dans laquelle il chantera à l'*impromptu* ſur toutes les Matiéres qu'on voudra lui propoſer. Ceux qui n'auront pas de Billets diſtribués par le Poëte même, payeront à l'entrée *un* Florin par Perſonne. On commencera à ſix heures & demie du Soir.

Au Cabinet de Lecture, Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 12.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 8. FEVRIER 1783.

ITALIE.

De Naples, le 22. Janvier 1783.

Dans l'acte par lequel le Roi accéde, comme il a été dit, à la *Neutralité-Armée*, *S. Maj.* s'engage expreſſément, de n'admettre dans Ses Ports que 4. Bâtimens à la fois, qui ſous des reſtrictions preſcrites y prendroient les Approviſionnemens néceſſaires.

De Rome, le 23. Janvier.

Le 19. de ce Mois, mourut en cette Ville, le Commandeur d'*Almada*, à l'âge de 78. ans; il avoit rempli la Place de Miniſtre-Plénipotentiaire de la Cour de *Portugal* auprès du *St. Siége*, pendant le Pontificat de *Bénoit XIV. Clément XIII. & Clément XIV.* & s'étoit entièrement retiré dans les premières années de *Pie VI.*

De Milan, le 23. Janvier.

Depuis deux Jours le Cardinal-Archevêque de cette Ville ſe trouve à l'extrêmité.

De Livourne, le 24. Janvier.

La Frégate *Françaiſe* la *Brune*, de 28. Canons, & de 250. hommes d'équipage, commandée par le Capitaine *Roſſetter*, étant entrée le 22. de ce Mois, en rade, Mr. le Duc

de *Chartres* s'y embarqua ce Soir, avec toutes sa Suite, pour *Toulon*.

Etats-Unis de l'Amerique.

De Boston, le 4. Novembre 1782.

On a lieu d'être étonné du changement qui s'est opéré dans les esprits depuis le commencement de cette Guerre. Cet Etat admet une Tolérance, inconnue même dans quelques autres Pays *Protestans*. C'est ce que l'on peut voir par la Cérémonie observée à l'Inhumation du Chevalier de l'*Epine*, Enseigne de la Frégate *Française* l'*Amérique*. Le Convoi funèbre se fit Vendredi passé à midi dans l'ordre suivant:

Une Compagnie de Marines, Armes renversées, Tambours coëffés, marchoit processionellement à la tête du Convoi; suivoit un Prêtre, portant un Crucifix d'Argent. Immédiatement après le Corps, porté par quatre Marines, & le Poële soutenu par six Officiers, ayant chacun un Cierge allumé en main. Deux Prêtres, dont un, vêtu d'une Robe blanche (Surplis;) lisant l'Office des Morts & chacun un Cierge à la main; venoient ensuite le Marquis de *Vaudreuil*, le Lieutenant-Gouverneur, le Conseil, le Clergé, le Corps des Hommes choisis (*select men*,) & plusieurs des plus respectables Personnages de la Ville, accompagnés des Officiers de l'Etat-Major & autres du Régiment de *Boston*; l'ensemble escorté par nombre d'Officiers *Français*. En arrivant à la place de l'Enterrement, le Corps fut déposé sous l'Eglise, & les Marines tirèrent trois volées de leur Mousquetterie. La Cérémonie étoit très-solemnelle, & a donné une nouvelle preuve de la Cordialité, Sympathie & Amitié, qui subsistent entre les Citoyens & les Sujets des Nations Confédérées de *France* & d'*Amérique*.

Pays-Bas.

De la Haye, le 26. Janvier.

Un Courier, arrivé Jeudi de la part de nos Ministres-Plénipotentiaires au Congrès de *Paris*, nous a apporté pour Nouvelle, que les Préliminaires ont été signés le 20. entre la *France*, l'*Espagne* & l'*Angleterre*; comme ils ont été déjà signés le Mois passé entre l'*Angleterre* & l'*Amérique*, il ne manque plus que l'Accession des Etats-Généraux. On dit que l'*Angleterre*, ne pouvant les engager à la Cession de *Trinquemale*, se borne à vouloir retenir *Negapatnam*.

Extrait d'une Lettre particulière d'Amsterdam, du 28. Janvier 1783.

„ Plusieurs Négocians de cette Ville ont reçu des Lettres de *Paris*, par lesquelles on mande, que les Préliminaires de la Paix ont été signés à *Versailles* le 20. de ce Mois, entre les Puissances Belligérantes. L'on dit que les Conditions consistent dans les Points suivans: *Les Anglais restituent à la France Ste. Lucie; cédent le Sénégal & Gorée; accordent liberté de la Pêche de la Morue sur le Banc de Terre-Neuve; la Possession de l'île de St. Pierre de Miquelon, que l'on pourra fortifier si l'on veut; ils abandonnent aussi Pondichery, avec 150. Villages à l'entour. L'Angleterre céde l'Isle de Minorque & les deux Florides à l'Espagne, qui de son côté accorde à*

l'Angleterre une certaine quantité de Bois de Campêche à un prix fixe. Les Hostilités cesseront aussi entre Hyder-Aly dans l'Inde pour un certain temps, au bout duquel, si la Paix ne se fait pas entre lui & l'Angleterre, la France ne l'assistera plus. Le Port de Dunkerque recouvre sa liberté, & il n'y aura plus de Commissaire Anglais. Les Etats-Unis de l'Amérique sont reconnus Indépendans. L'Angleterre garde le Canada & la Nouvelle-Ecosse. Les Hostilités cesseront dans 15. jours en Europe, dans 2. Mois aux Antilles & dans 4. Mois aux Indes. "

„ Les Plénipotentiaires *Hollandais*, faute d'Instruction & d'Ordres, n'ont point signé le Traité; mais les Etats-Généraux y sont compris, en attendant qu'ils s'arrangent avec l'*Angleterre*; on sait que toutes leurs Possessions leur seront rendues, à l'exception de quelques Districts dans l'*Inde*, qu'ils céderont. "

„ Comme dans les Articles que l'on donne pour les Préliminaires de la Paix, il n'est aucune question des Iles *Tabago*, la *Grenade*, *St. Christophe*, *Nevis*, *Bahama*, *Rattan* &c., on ne peut encore les regarder que comme une esquisse imparfaite, qui n'annonce pas qu'on ait pris des arrangemens complets, ou que tout le secret de la Négociation ait transpiré; on attend des éclaircissemens ultérieurs, avec une impatience égale à l'importance de l'objet. En attendant, les Dépêches reçues par nos Plénipotentiaires à *Paris* ont été remises à un Committé, & prises en Délibération par les Provinces respectives. On dit que cet objet ne sera pas un des moins importans dans les Déliberations de la *Hollande*; d'autres prétendent que la Réponse prompte qu'on demande sur ces Articles, ne donnera pas le temps d'en faire une matière de Discussion. Au reste, on apprend que Mr. le Duc de la *Vauguyon* a de fréquentes Conférences avec le Conseiller-Pensionnaire & avec d'autres Membres du Gouvernement. On débite en outre, que les Vaisseaux armés de la Compagnie des *Indes-Orientales*, qui devoient partir sous le Commandement du Contre-Amiral van *Braam* ont reçu ordre de rester provisionnellement. "

„ On écrit de *Londres* qu'il y étoit arrivé un des Employés de la Compagnie des *Indes*, qui avoit fait le Voyage avec un Navire *Danois*, parti de *Tranquebar*. Il apporte pour Nouvelle, qu'il étoit arrivé à *Ste. Helene* les Vaisseaux de Retour de la Compagnie des *Indes-Orientales*, le *Chapman*, la *Résolution*, le *Lord North* & le *Hastings*. Il débite aussi la fâcheuse Nouvelle, que le Vaisseau de la même Compagnie, le *Comte de Dartmouth*, avoit péri. Ce Navire, outre une riche Charge de Marchandises, avoit encore à bord en Espèces une Somme d'environ 150. mille liv. sterl., appartenant pour la plus grande partie à des Particuliers. Il annonce en même temps, „ que Sir *Eyre Coote* s'étoit mis en Campagne avec six Mois de Provisions, & qu'il avoit gagné quelques avantages considérables sur *Hyder-Aly* & sur les Troupes *Françaises*, & que la Flotte de Mr. de *Suffren* s'étoit, après le dernier Engagement, vu obligée de se rendre à l'île *Maurice* pour s'y radouber. "

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 21. Janvier.

L'Amiral *Rodney* est tombé dangereusement malade à *Huntington*.

Par un Ordre en date du 11. de ce Mois, le Roi a prescrit une nouvelle Uniforme, tant grande que petite, pour les Amiraux, Vice-Amiraux, & Contre-Amiraux de sa Flotte.

La Cour reçoit à présent assez fréquemment des Nouvelles de *Gibraltar*: il lui en vient entre autres le 16. des Dépêches du Général *Elliot*, datées du 29. Décembre; alors tout étoit tranquille dans la Place, mais dans le courant du Mois les *Espagnols* avoient fait quelques entreprises, qui tendoient plus à tenir la Garnison alerte, qu'à avancer la reddition de la Place.

Pologne.

De Varsovie, le 24. Janvier.

On ne doute plus que l'autorité du Roi ne mette fin au plutôt à la désunion qui a règné depuis quelques temps parmi les Membres de la Communauté *Evangelique*.

Mr. *Henning*, Secrétaire actuel du Cabinet, a été nommé par S. M. Commissaire-Général à *Dantzig*, à la place de feu Mr. *Husarzewski*.

La reconstruction du Palais *Krasinski*, entièrement consumé le 15. Décembre dernier par un incendie, a été un des objets qui occupoient dernièrement le *Conseil-Permanent*. Comme les différens Départemens de l'Etat s'assembloient dans ce vaste Edifice, qui appartenoit à la République, il est nécessaire de le remettre incessamment en état; & l'on dit, qu'à cette occasion il sera augmenté de deux Ailes, d'après un Dessin fourni par Mr. *Merlini*, Architecte de la République, avec lequel la Commission du Trésor a conclu à cet effet un Contrat d'Admodiation pour 24,000. Ducats. Quelques Magnats ont conçu le généreux dessein de soulager la République, en contribuant aux fraix de cette reconstruction: Et le lendemain de l'incendie le Prince *Sulkowski* Palatin de *Posnanie*, connu par son Patriotisme & les Services qu'il a rendus à sa Patrie, revenu récemment d'un Voyage de 4. années qu'il a fait en plusieurs Pays de l'*Europe*, offrit au Roi & au *Conseil-Permanent* une Somme de 7. mille Ducats, qui lui est duë par Trésor public, pour contribuer au rétablissement de ce Palais. On espère, que son Exemple sera suivi par beaucoup d'autres bons Citoyens.

De Vienne, le 8. Février 1783.

On apprend de *Bohême*, que les fréquens débordemens de l'*Elbe* n'ont pas causé le moindre dommage aux Ouvrages de la nouvelle Forteresse de *Theresienstadt*.

Le 30. Janvier, l'Ambassadeur de *Maroc* s'est remis, de *Trieste*, en Chemin pour cette Capitale, où il est attendu le 14. de ce Mois. Suivant ce qu'on apprend, il a dû tenir la route suivante: le 30. Janvier à *Adelsberg*; le 31. Jour de repos; le 1^er^ Février à *Laybach*; le 2. Jour de repos; le 3. à *Franz*; le 4. à *Gaunouitz*; le 5. à *Mahrburg*; le 6. à *Wildan*; le 7. à *Gratz*; le 8. Jour de repos; le 9. à *Prugg sur la Mubr*; le 10. à *Krieglach*; le 11. à *Neukirchen*; le 12. à *Trafskirchen*; le 13. Jour de repos; le 14. Jour de son entrée.

N^ro. 12.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 8. FEVRIER 1783.

Pays-Bas.

D'Amſterdam le 28. Janvier 1783.

On a reçu par les Navires, arrivés de *Surinam* au *Texel*, des Lettres écrites à bord des huit Vaiſſeaux armés de la Compagnie des *Indes-Orientales*, qui ont mis à la voile du *Texel* dans le courant du mois de Juillet dernier. Ces Lettres, qui ont été apportées en cette Colonie par le Vaiſſeau de Guerre la *Princeſſe-Royale*, Capitaine *Raders*, portent en ſubſtance „ que leſdits Vaiſſeaux ſe trouvoient le 13. Août en très-bon état à la latitude de 36 degrés 30. minutes & 354. degrés de longitude, hauteur des *Iles Flamandes*, d'où ils continuoient leur Voyage avec un bon Vent, ſous Convoi des Frégates de Guerre le *Jaſon*, Capitaine *Sels* & le *Brunſwick*, Capitaine *Pruyts*. Ce Convoi en paſſant par le *Nord*, a eſſuyé beaucoup de Brouillards, mais avec un bon Vent. Les Equipages de ces Navires ſe trouvoient en bon état, n'ayant preſque point de malades; & même le Vaiſſeau le *Ganges*, monté par le Commandant *Paardekoper*, n'avoit perdu aucun homme.

Danemarck.

De Copenhague, le 14. Janvier.

Suite du Traité de Commerce & d'Amitié entre les Cours de Petersbourg & de Danemarck.

„ *Art.* XIX. S'il a été prouvé de cette manière que ces Bâtimens ne ſont pas chargés de Contrebande, il leur eſt permis de continuer leur Route, ſans aucun empêchement. Mais ſi, malgré celà, il leur étoit cauſé quelque Dommage par des Vaiſſeaux de Guerre ou des Corſaires, ceux-ci, outre la Satisfaction dûe pour l'Affront cauſé au Pavillon, leur en répondront pour leurs Perſonnes & leurs Biens.

„ XX. Lorſqu'au contraire un Bâtiment viſité eſt rencontré portant de la Contrebande, le Saiſiſſant ſera en Droit d'amener un pareil Navire avec lui dans un Port, où après le Jugement préalable des Juges de l'Amirauté, les Marchandiſes reconnues de Contrebande doivent être confiſquées; tandis que le reſte d'Effets & de Marchandiſes ſera reſtitué. Quand un Navire Marchand, en

pleine Mer, eſt arrêté chargé de Contrebande, par un Vaiſſeau de Guerre ou un Corſaire de la Puiſſance alors en Guerre; ce Bâtiment Marchand aura la faculté, s'il le juge à propos, d'abandonner auſſitôt ces Effets de Contrebande au Vaiſſeau Capteur, qui doit s'en contenter.

„ XXI. Sous le titre d'Effets de Contrebande ſont entendus les objets ſuivans; Canons, Mortiers, Armes à feu, Piſtolets, Bombes, Grenades, Boulets à canon & autres, Fuſils, Pierres à fuſil, Mêches, Poudre à canon, Soufre, Cuiraſſes, Piques, Epées, Port-épées, Gibernes, Selles & Brides; dont il faut néanmoins excepter cette Partie, qui eſt requiſe pour la Défenſe du Vaiſſeau & de ſon Equipage.

„ XXII. Si l'une des Puiſſances Contractantes entroit en Guerre avec une autre Puiſſance, il ſera permis aux Sujets de l'autre Partie Contractante reſtant en Paix, d'acheter ou de faire conſtruire, ſans géne, autant de Vaiſſeaux qu'elle juge à propos pour ſon compte & en tel temps que ce pût être, chez la même Puiſſance qui ſe trouve en Guerre avec l'autre Partie Contractante.

„ XXIII. Les Sujets d'une Puiſſance Ennemie, qui ſont au Service des Puiſſances Contractantes, comme auſſi ceux qui ont été naturaliſés & ont acquis le Droit de Bourgeoiſie, pendant la Guerre même, ſeront enviſagés ſur le même pié que les Sujets nés dans les Etats reſpectifs.

„ XXIV. Comme il ſera libre aux deux Parties Contractantes, d'établir des Conſuls dans les Etats de leurs Domaines réciproques; les Sujets reſpectifs pourront, en cas de Procès & autres Affaires de diſcuſſion, recourir au Jugement de leurs propres Conſuls; mais ſi les Parties oppoſées ne le veulent point, ils pourront s'adreſſer aux Juges Ordinaires du Pays de leur Domicile, & ceux-ci s'empreſſeront alors de leur procurer la Juſtice la plus prompte & & la plus exacte.

„ XXV. Ces Conſuls peuvent accommoder des Différends & prononcer un Jugement dans les Procès; quoique dans tout ce qui concerne leurs propres Affaires, ils ſoient aſſujettis aux Loix & aux Tribunaux du Pays de leur établiſſement.

„ XXVI. Les Bureaux de Douane en *Ruſſie*, où doivent être enrégiſtrés les Contrats relatifs à l'Achat ou à la Vente des Marchandiſes, rechercheront avec ſoin, ſi ceux qui contractent pour le compte de leurs Commettans, ſont pourvus d'un Ordre, ou d'une Vente, dreſſés en bonne & dûe forme; tandis qu'au défaut de célà, des Commiſſionnaires & Expéditeurs ſemblables, ne peuvent pas être crus ſur leur ſimple parole. Les Contractans eux-mêmes auront auſſi ſoin que les Contrats qui ſe dreſſent, n'outrepaſſent point le Plein-pouvoir qui leur a été confié par leurs Commettans. Les Bureaux de Péage *Danois* ſe comporteront de la même manière à l'égard des Contrats de l'Achat & de la Vente, qui ſe font avec les Négocians *Ruſſes* dans les Etats ſoumis à Sa Majeſté *Danoiſe*.

„ XXVII. On prêtera toute aſſiſtance poſſible aux Sujets reſpectifs,

contre ceux qui n'ont pas rempli les Obligations imposées par un Contrat dressé en forme requise & enrégistré au Bureau de Douane.

„ XXVIII. Les Négocians *Danois* en *Russie*, peuvent payer les Marchandises qu'ils y achetent, de la même Monnoie courante de *Russie* qu'ils ont reçu pour leurs Effets vendus: Les Marchands *Russes*, de leur côté, jouiront du même avantage dans les Etats *Danois*.

„ XXIX. On veillera des deux côtés avec soin, que le Choix des Marchandises soit confié à des Gens d'une Habileté, d'une Probité reconnues; ils seront aussi tenus de bonifier la perte qu'ils auroient pu occasionner.

„ XXX. Les Sujets respectifs ont une liberté entière de tenir, aux Lieux de leur Domicile, leurs Livres de Commerce dans telle Langue qu'ils jugent convenable.

„ XXXI. Si un Sujet *Danois* dans les Etats de *Russie*, ou un Sujet *Russe* dans les Domaines du *Danemarck* venoit à faire Banqueroute, sans avoir acquis auparavant le Droit de Bourgeoisie; les Créanciers nommeront sous les auspices du Magistrat de la Place, des Curateurs dans la Masse, auxquels les Effets, les Livres, les Papiers relatifs à cette Masse doivent être confiés; lorsqu'ensuite ceux des Créanciers qui ont deux Tiers de la Masse à prétendre, s'accorderoient, en votant, sur une certaine Distribution à faire de cette Masse, leurs voix prévaudront sur celles des autres Créanciers qui, de leur côté, seront tenus d'acquiéscer à la décision des premiers. Quant aux Sujets des Etats respectifs qui pourroient être naturalisés & avoir acquis le Droit de Citoyen; ceux-ci, au cas d'une Faillite, se trouveront soumis aux Loix, aux Ordonnances & aux Statuts du Pays où ils sont naturalisés.

(La Fin l'Ordinaire prochain.)

Espagne.

De Madrid, le 9. Janvier.

Le Roi ayant égard au mérite & aux Circonstances du Duc de *Grénade* de *Ega*, Colonel des Armées Royales & Lieutenant-Colonel du régiment de Cavalerie d'*Alcantara*, S. M. a daigné lui donner celui de *Bourbon* Cavalerie. S. M. a pareillement pourvu de l'office de Sergent-major de la Place de *Cadix*, le Colonel D. *François Codoni*, Capitaine du régiment d'Infanterie de *Savoye*.

Le Roi ayant commandé de supprimer dans la Brigade des Carabiniers *Royaux*, les quatre emplois de Porte-Enseigne, créant en leur place deux seconds Ajudants ou Aides-Majors, il lui a plu élever au grade de Lieutenant-Colonel D. *Juan Alvarez* de *Laurenzana*, qui étoit Lieutenant au même Corps.

Extrait de la Gazette de France.

De Versailles le 22. Janvier.

„ Lundi 20. de ce Mois, les Préliminaires de la Paix entre le Roi

d'*Espagne* & Sa Majesté *Brittannique* ont été signés ici. Les ratifications doivent être échangées dans l'espace d'un Mois. Les Provinces-unies des *Pays-Bas* ont été compriſes dans l'Armiſtice qui doit être la ſuite de ces Préliminaires, & dont les différentes Epoques commenceront du jour où les actes de ratification ſeront échangés. Les Etats-unis de l'*Amérique-Septentrionale* ont accédé audit Armiſtice par des déclarations réciproques entre le Miniſtre-Plénipotentiaire d'*Angleterre* & les Miniſtres-Plénipotentiaires chargés de leurs pouvoirs, & il aura lieu entre les *Anglais*, & les *Américains* du même jour ou il commencera entre les autres Puiſſances belligérantes.

Mardi 21, le Sieur *Fitz-Herbert*, Miniſtre-Plénipotentiaire de Sa Majeſté *Britannique*, a eu ſa première audience du Roi, dans laquelle il a remis à Sa Majeſté ſes Lettres de créance. „

De Paris le 23. Janvier.

Le *Solitaire*, Vaiſſeau de 64. canons, commandé par Mr. le Chevalier de *Borda*, étant à croiſer à la hauteur de *St. Pierre* de la *Martinique*, ayant à ſes ordres le *Triton* & le *Sagitaire*, a été ſurpris par la diviſion de *Samuel Hood*, qui l'a pris & conduit à *Ste. Lucie*. Les deux autres, quoiqu'aſſez mauvais voiliers ont eu le bonheur d'échaper.

Il y a quelque temps que le Docteur *Franklin* a fait embarquer, pour la *Caroline-Méridionale*, 9. Vignerons de *Bourgogne* & 1200. mille piés de Vignes. On veut eſſayer ſi ces plants pourront réuſſir. Nos Négocians ne le deſirent pas.

Les Lettres du *Poitou* & de la *Saintonge* nous annoncent que des Courtiers *Anglais* ſont venus acheter toutes ou preſque toutes les Eaux-de vie de ces deux Provinces.

De Paris, le 25. Janvier.

On s'attend à voir arriver ici le Lord *Richemond*, en qualité de Miniſtre-Plénipotentiaire, ou d'Ambaſſadeur extraordinaire, pour la Concluſion de la Paix. Mr. de la *Vauguyon* doit aller faire les mêmes fonctions en *Angleterre*.

à vendre

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern, dans ſon Magaſin du Graben:

Almanach de la Cour pour l'Année 1783.

*en papier doré à la françaiſe.. .. .. .

N°. 13.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 12. FEVRIER 1783.

ITALIE.

De Pavie, le 26. Janvier 1783.

Depuis la Semaine dernière, l'Université de cette Ville jouit de l'avantage de voir le Sr. *Tissot* de retour de *Naples*, où ce Médecin célébre a été comblé de Distinctions & de Largesses.

L'on apprend de *Milan*, que le Cardinal-Archevêque se trouve encore dans un état qui fait craindre pour ses Jours.

ESPAGNE.

De Cadix, le 5. Janvier.

Quoique Mr. le Comte d'*Estaing* ait des pressentimens de l'approche de la Paix, il est toujours à la *Corogne* occupé de son Armement, qu'il conduit avec la plus grande célérité. Les travaux ayant été suspendus un Jour de Fête par Ordre d'un Officier *Espagnol* du Port, malgré les ordres contraires du Général, il fut mis aux arrêts sur le champ; & les travaux recommencèrent.

(*Cette activité aura été retardée le 19, ou le 20, à l'arrivée d'un Courier parti de Versailles le 9; on sait aujourd'hui qu'il a été annoncer à Cadix la Signature des Préliminaires, & la Cessation prochaine des Hostilités.*)

De la Haye, le 31. Janvier.

Le Baron de *Reischach* a été en Conférence avec le Président des Etats-Généraux & a remis à *L. H. P.* ses Lettres de Créance en qualité d'Envoyé-Extraordinaire de la part de S. M. l'Empereur des *Romains.*

Le Messager des Etats de *Hollande*, parti, il y a quatre Semaines, portant à S. M. *Prussienne* des Plaintes sur la conduite de la Régence de *Cleves*, qui n'avoit pas fait arrêter les Fugitifs du Tumulte de la *Haye*, est arrivé le 28. avec la réponse du Roi; elle porte en substance: „ Que S. M. approuve la conduite de sa Régence; d'autant plus que plusieurs réquisitions faites par le Roi aux Etats, dans des Cas semblables ont été sans effet: Qu'il avoit paru par le refus de l'ordre *Equestre*, d'accéder aux plaintes adressées au Roi, que c'étoit purement une affaire de parti; que *S. M.* étant fortement intéressée au *maintien de la Constitution actuelle de la République*, & ne pouvant être indifférente aux démarches de la Province de *Hollande* pour diminuer les Droits & les Prérogatives du *Stadhouder*, elle espéroit que les *Etats-Généraux* y mettroient ordre. „ &c. — Nous n'examinerons pas la Source de ce bruit, ni à quel point, des Puissances étrangères voudroient s'interposer dans nos Affaires, au Cas que la Puissance Législative voulût faire des réformes & de nouvelles Institutions. Cependant il est averé, qu'on n'y a pas encore fait la moindre altération, & que jusqu'à présent, il n'a été question que de réformer certains abus qui s'étoient glissés insensiblement contre la teneur des Loix les plus claires, ou contre le maintien des Privilèges les plus sacrés, ou de ressusciter d'anciennes Coûtumes, très-propres à faire disparoître l'inactivité qui a règné jusqu'ici dans nos Opérations Militaires.

On apprend que Mrs. les Députés de la Province de *Hollande* & de *Westfrise* firent Vendredi, 17. Janvier, à l'Assemblée de *L. H. P.* la Proposition suivante, savoir: „ Que les Seigneurs Etats de ladite Province, leurs Principaux, ayant considéré, que non seulement les règles de la décence & de la civilité qui ont lieu entre les Puissances Souveraines, exigent que la Députation des Seigneurs Etats des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, faite naguères en la Personne de Mr. *Adams* auprès de cette République, soit aussi rendue d'une manière convenable; mais que de plus les Intérêts essentiels de l'Etat & de ses Habitans Commerçans exigeoient absolument, qu'une Personne capable & revêtue du Caractère de Ministre-Plénipotentiaire soit le plutôt possible envoyée en *Amérique*, pour resider constamment & d'une manière permanente auprès des Etats de l'*Amérique*, afin de cultiver & d'affermir davantage la bonne harmonie & l'intelligence heureusement subsistantes entre les deux Républiques, consolidées par un Traité d'Amitié & de Commerce conclu depuis peu, comme aussi pour maintenir & avancer en toute occasion les intérêts de la Navigation & du Commerce de ces Pays, dans les Domaines fort étendus des Seigneurs Etats mentionnés: Qu'à cet effet, eux Mrs. les Députés

étoient chargés de diriger l'affaire à ce que le Chapitre, ou l'Etat ordinaire de Guerre des Députés chez l'Etranger, fut augmenté d'un Article nouveau & permanent, relativement à un Miniſtre auprès des *Etats-Unis* de l'*Amérique*; que ce Poſte, avec un Traitement annuel de 20,000 Florins, pût être porté ſur la Répartition de la Province de *Hollande* & de *Weſtfriſe*, & qu'à ce Miniſtre, à déſigner ſur la Propoſition à faire par ladite Province, fût allouée une Somme de 10,000 Florins, une fois payée, pour ſon Train & ſes Equipages. Qu'en outre Mrs. les Députés étoient autoriſés & chargés d'inſiſter à ce que ladite Réſolution pût, ſans aucun retard, être portée à Concluſion, pour mettre les Seigneurs Etats, leurs Principaux, en état de pouvoir effectivement propoſer une Perſonne capable de remplir le Poſte en queſtion. "

FRANCE.

De Paris, le 27. Janvier.

Le 20. du courant, il fut affiché à la Bourſe, de la part de la Cour, la Nouvelle ſuivante: „ *Les Articles Préliminaires entre la France & l'Eſpagne d'une Part, & la Grande-Bretagne de l'autre, ont été ſignés dans le Cabinet de Mr. le Comte de Vergennes le* 20. *Janvier* 1783. "

Il vient de paroître un Extrait d'un Arrêt du Conſeil-d'Etat du Roi, *au ſujet des Armateurs qui ſont en retard de payer les Parts appartenantes aux Equipages des Bâtimens armés en Courſe, dans les Priſes qu'ils ont faites ſur les Ennemis de l'Etat.* Cet Arrêt, en date du 15. Décembre, eſt de la teneur ſuivante.

„ Sa Majeſté étant informée que l'exécution des diſpoſitions de ſon Arrêt du 6. Août 1763, concernant les Parts & Portions d'intérêts appartenantes aux Officiers & Equipages des Bâtimens armés en Courſe, dans les Priſes qu'ils ont faites ſur les Ennemis de l'Etat, ainſi que le Dépôt ordonné être fait entre les mains des Tréſoriers des Invalides, ſont ſouvent éludés de la part des Armateurs & des Capitaines, & que d'ailleurs ce même Arrêt n'eſt pas également ſuivi dans toutes les Amirautés, vient de pourvoir à ce double inconvénient par ſon Arrêt du 15. Décembre dernier; lequel Arrêt contient ſept Articles, ſuivis du modèle de l'état des Priſes, payées à l'Equipage du Bâtiment, qui a fait une ou des Priſes; défendant S. M. „ par l'Article IV, aux Officiers des Amirautés de prétendre à l'avenir à la retenue des ſix Deniers pour Livre ſur le montant des parts dépoſées, lorſqu'elles ſeront réclamées, leſquels ſix Deniers étoient attribués auxdits Officiers des Amirautés par l'Article III. du Réglement de 1747, auquel Sa Majeſté a expreſſément dérogé, &c.

On débite que les *Américains* auront dans *Bayonne*, le droit d'y faire conſtruire un Temple, & d'y célébrer publiquement leur culte, & que par réciprocité les *Catholiques Français* auront le même Privilège en *Amérique*; que les franchiſes dont les premiers jouiront à *Bayonne* s'étendront à une lieue autour de la Ville.

Il eſt décidé que l'édifice de l'Opéra ſera conſtruit ſur le terrein

occupé par le Château, dont la façade regarde celle du *Palais-Royal*. Le Roi vient d'acheter l'Hôtel de *Soubise* pour la Somme de 1700. mille Livres; on y doit transporter les effets des Magasins & de la Manufacture de Tabac actuellement établis dans l'Hôtel de *Longueville* près du Carousel. Cet Hôtel sera démoli & l'emplacement se destine à une place qui aura pour embellissement une Statue de *Louis XVI.*

De Versailles, le 29. Janvier.

Le 26. de ce Mois, le Comte de *Mousti*er, que le Roi a nommé son Ministre-Plénipotentiaire près Sa Majesté *Britannique*, a eu l'honneur d'être présenté à S. M. par le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires étrangères, & de prendre Congé pour se rendre à *Londres*.

Le 28. de ce Mois, le Bailli de *Breteuil*, Ambassadeur de *Malte*, présenta au Roi les Faucons que le Grand-Maître de la Religion est dans l'usage d'envoyer annuellement à S. M.; ce présent, qui fut remis au Nom du Grand-Maître, par le Chevalier de *Massol*, fut reçu par le Marquis de *Vaudreuil*, Grand-Fauconnier de *France*.

De Paris, le 29. Janvier.

Le Jour de la Signature des Préliminaires, il partit plusieurs Couriers outre ceux envoyés dans les différentes Cours d'*Europe*; nous apprenons aujourd'hui que la plupart alloient dans nos Ports y porter les ordres du Roi qui mettent un *embargo* sur tous les Bâtimens. Cette défense subsistera sans doute jusqu'après le terme fixé pour l'Armistice convenu entre les Puissances belligérantes. Lorsque le Traité de Paix sera entièrement conclu, Mr. le Duc de la *Vauguyon* est l'Ambassadeur qui ira résider en *Angleterre*; il sera remplacé à la *Haye* par Mr. le Comte d'*Adhémar*, actuellement Ministre du Roi à *Bruxelles*; Mr. d'*Andelot* succédera à ce dernier.

Le Duc de *Richmond*, ou tout autre Seigneur *Anglais*, qui viendra ici signer le Traité de Paix, n'y restera point comme Ambassadeur; c'est le Lord *Camarthen* qui est désigné pour remplir ce poste.

Le Ministre de la Marine a reçu une Lettre de *Hyder-Aly* qu'on dit être fort curieuse & fort instructive sur la situation actuelle de l'*Inde*.

Monsieur & Msgr. le Comte d'*Artois* ayant été informés que le Vaisseau *les deux Frères*, de 80. Canons qu'ils ont donné au Roi, sera en état d'être mis à la Mer dans le courant du Mois suivant, ont demandé à S. M. que le Commandement en fut donné au brave *Grimoard*, qui est attendu incessamment en *Europe*.

De Vienne, le 12. Février 1783.

Le Dimanche, 9. de ce Mois, l'*Empereur* assista au Service Divin dans la Grand'Chapelle de la Cour; ensuite il y eut Cercle chez Sa Majesté, où se trouvèrent les Ministres étrangers, avec la principale Noblesse.

Henri Joseph d'*Auersberg*, Prince du St. Empire *Romain*, Duc de *Munsterberg* & *Frankenstein*, Chevalier de l'ordre de la *Toison-d'or*, Grand-Croix de l'ordre de *St. Etienne*, Grand-Maréchal Héréditaire du Duché de *Carniole*, Conseiller Intime actuel, de *S. M. I. R. A.* &c. &c. &c. est décédé ce même Jour 9, en cette Capitale, dans la 86e année de son âge.

Nro. 13.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 12. FEVRIER 1783.

Danemarck.

De Copenhague, le 14. Janvier.

Fin du Traité de Commerce & d'Amitié entre les Cours de Petersbourg & de Danemarck.

„ *Art.* XXXII. Il ſera permis aux Négocians *Danois*, établis en *Ruſſie*, de conſtruire, d'acheter, de vendre & de louer des Maiſons dans les Villes de cet Empire, lorſqu'il n'eſt pas de Droit de Bourgeoiſie ni de Privilège, qui milite contre cette Acquiſition. Les Maiſons occupées par des Marchands *Danois* à *Petersbourg*, à *Moſcou* & à *Archangel*, ſeront affranchies de tout Logement Militaire, auſſi longtemps que ces Maiſons ſe trouvent occupées par eux-mêmes, ou leur appartiennent en propre. Dans les autres Villes de la *Ruſſie*, les Maiſons achetées ou conſtruites par des Négocians *Danois* ne jouiront d'aucune Exemption; & ſi, à l'avenir on jugeoit à propos de faire racheter l'Exemption de loger les Soldats, les Marchands *Danois* acquitteroient ces Deniers, à l'inſtar des autres Habitans. Sa Majeſté *Danoiſe*, de ſon côté, s'oblige d'accorder aux Négocians *Ruſſes* des Franchiſes ſemblables & ſous les mêmes Conditions.

„ XXXIII. Ceux des Sujets reſpectifs qui veulent quitter les Provinces, les Villes & les Etats du Domaine de l'une ou l'autre des Parties Contractantes, obtiendront les Paſſeports néceſſaires; alors ils pourront exporter librement les Biens importés ou acquis: Bien entendu, qu'au préalable ils payeront leurs Dettes, & acquitteront les Droits fixés à cet effet par les Loix, les Ordonnances & les Statuts des Etats reſpectifs.

„ XXXIV. Les Biens, les Moyens & les Effets délaiſſés par la mort d'un des Sujets reſpectifs dans les Etats de l'autre, écherront, par ou ſans Teſtament, aux Héritiers; qui peuvent conſéquemment prendre auſſitôt poſſeſſion de l'Héritage, en perſonne ou par Procuration, comme auſſi par Exécuteurs de dernière volonté, lorſqu'avant tous les Droits ſtipulés par les Loix à cet égard auront été payés. Au cas que les Héritiers fuſſent abſens ou Mineurs, le Notaire Public, en préſence du Magiſtrat de la Place & du Conſul de

la Nation du Défunt, avec deux autres Hommes dignes de foi, dressera un Inventaire de l'Héritage entier, qui sera ensuite déposé dans une Fondation publique, ou entre les mains de deux ou trois Négocians nommés à cet effet.

„ XXXV. S'il survenoit une Rupture entre les deux Puissances Contractantes, que Dieu veuille l'empêcher! aucune Personne ne sera arrêtée, nul Vaisseau ni Bien des Sujets confisqué; mais il leur sera accordé le délai d'une année, au moins, pour vendre, échanger ou transporter leurs Effets, &, dans cette vue, pouvoir voyager où ils veulent: Avec permission aux uns, aussi bien qu'aux autres, de disposer à volonté de leurs Effets; tandis que leurs Débiteurs seront tenus de leur payer ce qu'ils leur doivent, tout comme si aucune Rupture n'avoit eu lieu.

„ XXXVI. Ce Traité subsistera 12. Ans; avant son expiration il dépend du bon plaisir des Puissances Contractantes de le prolonger.

„ XXXVII. Les deux Puissances Contractantes s'engagent de ratifier ce Traité de Commerce; & ces Ratifications doivent être échangées en six semaines, à compter du jour de la Signature.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 24. Janvier.

Mr. *Potter*, Messager du Roi, arriva le 21. à midi, avec des Dépêches de Mr. *Fitzherbert*, notre Plénipotentiaire à *Paris*. Mr. *Oswald*, chargé de négocier pour l'*Angleterre* avec les Députés *Américains* à *Paris*, arriva quelques heures après, & doit y retourner dans un jour ou deux. On ne croyoit pas encore que les Articles Préliminaires de la Paix fussent définitivement signés; les uns parloient pour, les autres contre; lorsque l'incertitude fut levée par la Lettre suivante du Lord *Grantham* au Lord Maire.

Mylord.

„ J'ai la satisfaction de faire savoir à Votre Excellence, qu'il vient d'arriver dans ce moment un Courier de *Paris*, apportant les Articles Préliminaires entre la *Grande-Bretagne*, & la *France*, & entre la *Grande-Bretagne*, & l'*Espagne*, qui ont été signés à *Versailles* le 20. du courant, par Mr. *Fitzherbert*, Ministre-Plénipotentiaire de S. M., & par les Ministres-Plénipotentiaires desdites Cours. Les Préliminaires avec la *Hollande* ne sont cependant pas encore signés, mais on est convenu d'une cessation d'Hostilités avec cette République. Je m'empresse d'envoyer à Votre Exc. la Notification de cet important Evénément, afin qu'il soit publié dans la Cité sans aucun délai.

J'ai l'honneur d'être &c.

(Signé) *Grantham.*

Il y aura, sans doute, de grands Débats dans le Parlement sur les Articles de cette Paix. C'est surtout l'*Indépendance* de l'*Amérique* & le Démembrement de cette importante portion de l'Empire *Britannique* qui nous tient à cœur. On prétend que cet

Etat naissant va croître en Population, en Opulence aux dépens de la *Grande-Bretagne*; comme si, au contraire, par les nœuds du Commerce & de l'Amitié, l'*Angleterre* ne pouvoit pas en retirer encore beaucoup des mêmes avantages qu'elle en retiroit autrefois.

Le 21. au Soir, quelques Dépêches furent envoyées du Bureau du Secrétaire d'Etat au Commodore *Elliot* à *Portsmouth*, pour lui donner avis que les Préliminaires de la Paix étoient signés. D'autres Dépêches ont été envoyées en même temps au Général *Elliot* à *Gibraltar*, pour l'informer de la même Nouvelle.

Cette Nouvelle, plus importante pour nous que celle des plus glorieuses Victoires, a eu sur les Fonds publics l'influence qu'elle devoit avoir. Le même jour, en une heure, il s'est vendu pour le compte des *Français* & des *Hollandais* jusqu'à deux Millions sterl. d'Annuités à 3. pour Cent.

Les deux Chambres Haute & Basse furent assemblées le 21. pour reprendre leurs Séances. Il ne se passa rien d'intéressant le premier jour; mais le lendemain, il fut question dans la Chambre des Communes, de délibérer sur une Proposition du Secrétaire d'Etat, Mr. *Townshend*, relativement à l'*Irlande*. Il y eut peu de Débats, mais beaucoup de Raisonnemens à cette occasion; enfin il fut décidé à l'unanimité des voix, qu'il seroit dressé un Bill pour faire disparoître & prévenir tous les doutes qui s'étoient élevés, ou qui pourroient s'élever, par rapport aux Droits exclusifs du Parlement & des Tribunaux d'*Irlande* en matière de Législation ou de Judicature, & pour prévenir qu'aucuns *Writs* d'abus ou des Appels d'aucune des Cours de Sa Majesté dans ce Royaume ne soient reçus, ouïs ou adjugés dans aucune des Cours de Sa Majesté dans la *Grande-Bretagne*.

Dès que cette Résolution intéressante eût passé, un Messager qui en attendoit l'issuë, partit immédiatement pour *Dublin*, où l'on s'attend à voir éclater des démonstrations de joie extraordinaires à la Nouvelle d'une détermination propre à dissiper toutes les inquiétudes qui ont agité si longtemps les esprits des *Irlandais*.

On a présentement reçu la Nouvelle certaine, que *Charles-Town* a été évacuée le 16. Décembre. Le Général *Leslie* & sa Famille avoient, quelques jours auparavant, mis à la Voile pour *New-York*. Les Troupes & les Loyalistes se sont, avec une multitude étonnante d'Esclaves, rendus en différentes Isles des *Indes-Occidentales*.

Espagne.

De Ségovie, le 29. Décembre.

L'Académie royale économique des amis de la Patrie de cette Ville & Province, conformément à son institut offre au public les prix suivans: 1) 450 réaux de vellon à celui qui prouvera avoir recueilli dans cette Province la plus grande quantité de chanvre, qui ne devra pas être au-dessous de 24. arrobes, étant

ferencé. 2) 300. réaux à la perſonne, qui en aura recueilli la quantité la plus aprochante de celle du premier, & toujours au-deſſus de la quantité ci-deſſus deſignée. 3) 450 réaux qu'un Eccléſiaſtique animé de zèle patriotique, a remis à la Société Académique, pour être comptés à quiconque aura cultivé dans cette Province & rendu prêt à être filé, la plus grande quantité de lin audeſſus de 30 arrobes. 4) 300 réaux au concurrent qui en aura recueilli la quantité la plus aprochante, ſous les mêmes conditions. 5) 300 réaux à la perſonne qui juſtifiera avoir depouillé le plus grand poids en lin ou en chanvre, qui ne devra être u deſſous de 10. arrobes, dans les lieux de la Province, où il n'eſt pas d'uſage d'accorder des récompenſes pour ces choſes-là. On aura égard dans la diſtribution de ces primes, à la qualité des objets qui balancera la quantité, 6) 300 réaux, à qui prouvera avec la plus grande certitude par un mémoire, quelle eſpèce d'arbres produira davantage & qu'il conviendra mieux de planter dans l'eſpace de deux lieues en circonférence de cette Ville, en indiquant les moyens d'y réuſſir: les documens pour avoir force de preuve, devront être certifiés par les Juges ou Mayeurs & des Paſteurs des lieux reſpectifs, aprouvés par le Greffier de la Juſtice de chacun des dits lieux, ou en ſon abſence par le Garde-notes. On avertit que ces papiers & mémoires devront être envoyés dans le courant du mois de Mars 1783.

Pologne.

De Varſovie le 26. Janvier.

Selon les rapports qu'on a reçus des Paroiſſes Catholiques, on voit que dans le courant de l'Année paſſée, il y a eu dans cette Réſidence, 3565. Enfans baptiſés, ſavoir, 1784, Garçons & 1781 Filles. Le nombre des Morts montoit à 4684, celui des Mariés à 620 Couples. 27. *Diſſidens* ſont rentrés dans le ſein de la Religion Dominante, ſavoir, 11. Hommes & 16. du Sexe, de même que 16. *Juifs*, quatre Hommes & ſix Femmes; ce qui fait en tout trente ſept Perſonnes.

Dans un Calcul général qu'on vient de faire ici des Revenus de l'Etat, prélevés ſur les Taxes qui ſont impoſées ſur différens Articles, on en trouve, entre celles de l'Année paſſée, une qui paroît trop ſingulière pour ne pas être connue du Public. „ Les Perruquiers de cette Ville payent pour leur Privilège, après en avoir déduit les Fraix de Recette ordinaires; annuellement une Somme de 450. mille Florins. (7500. Ecus.) Qu'on juge de-là ce qu'ils doivent gagner!

N°. 14.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 15. FEVRIER 1783.

ITALIE.

De Rome, le 29. Janvier 1783.

Le Pape desirant que les Terres de la *Campagne de Rome* fussent ensemencées, soit au tiers ou au quart, selon leur capacité, on a envoyé des Commissaires pour prendre inspection de ces Terres, en faire rapport à *S. S.* & veiller à l'Exécution d'un si louable projet.

S. S. ayant été informée, que parmi les effets de feu *Monsig. Alfani*, se trouvoit la belle Bibliothéque du ci-devant Général des *Jésuites*, dont *Clément XIV.* lui avoit fait présent, vient d'ordonner qu'on ne touche à aucun de ces Livres; mais que le tout reste à Sa disposition.

Le Cardinal *Buoncompagni* est attendu ici de *Bologne*; on dit que *S. Em.* accompagnera le Pape dans un Voyage que *S. S.* se propose de faire, pour examiner les Ouvrages aux Marais *Pontins*.

De Florence, le 4. Février.

Nous avons eu une augmentation considérable dans la Naissance des Enfans l'année dernière, 3567. ayant été ondoyés sur les Fonts Baptismaux de l'Eglise de *St. Jean*, ce qui donne une différence de 223. plus qu'en l'année 1781.

ESPAGNE.

De Madrid, le 14. Janvier.

La Flotte de *Cadix* mettra dans cinq ou ſix Jours à la voile, pourvu qu'un Courier qu'on y attend à tout moment de *Verſailles*, ne porte des ordres contraires à Mr. d'*Eſtaing*. Le Prince de *Naſſau* doit s'embarquer ſur le Vaiſſeau de ce Vice-Amiral.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 4. Février.

Il paroît décidé que la République devra ſacrifier *Negapatnam* pour avoir la Paix avec l'*Angleterre*.

On continue d'interroger journellement les deux Priſonniers d'état van *Brackel* & de *Witte*. On dit que le premier déconcerte ſouvent ſes Juges par des réponſes captieuſes & par des faux-fuians auxquels ils ne peuvent s'attendre.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 28. Janvier.

Le 24. Mr. *Gérard* de *Rayneval*, Miniſtre du Roi de *France*, eut une Audience particulière du Roi, & préſenta à *S. M.* ſes Lettres de Créance en cette qualité, ayant été introduit par le Lord *Grantham*, Miniſtre des Affaires étrangères. *S. Exc.* ainſi que Mr. de *Heredia*, Miniſtre de la Cour d'*Eſpagne*, ont été ces Jours-ci en Conférence avec le Lord *Grantham*, qui leur a remis Copie de la Ratification de S. M. *Britannique* aux Préliminaires de la Paix.

On attend ici à tout moment un Courier de *Paris*, avec avis de la Signature des Préliminaires entre la *Hollande* & l'*Angleterre*, par les Miniſtres des Etats-Généraux & de la *Grande-Bretagne*. Après quoi, les Plénipotentiaires des quatre Puiſſances ſeront nommés pour travailler au Traité général. Le Marquis de *Carmarthen* ſera revêtu de cet Emploi de la part de l'*Angleterre*. Une ordonnance pour la Ceſſation des Hoſtilités doit paroître inceſſamment.

Le même Jour, 24. le Lord *Grantham* informa la Chambre-Haute que les Articles Préliminaires de la Paix entre la *France*, l'*Eſpagne* & l'*Angleterre* avoient été ſignés à *Paris* le 20. entre les Miniſtres reſpectifs, & qu'en très-peu de Jours il en ſeroit remis Copie devant la Chambre pour ſon inſpection & diſcuſſion. Mr. le Secrétaire d'Etat *Townshend* fit une Communication ſemblable à la Chambre des Communes. L'Appel de la Chambre fut remis à la quinzaine; & il fut ordonné un Bill pour mieux aſſurer le Payement des Droits ſur le Tabac & les Raiſins de *Corinthe*.

La Chambre des Communes étant aſſemblée, après la Lecture de pluſieurs Bills, le Secrétaire d'Etat *Townshend* expoſa les Préliminaires de la Paix, qui avoient été ſignés le 20. de ce Mois à *Verſailles*, entre la *Grande-Bretagne*, la *France*, ainſi qu'avec l'*Eſpagne* & l'*Amérique-Septentrionale*. *(v. le Supplément.)*

Lorsque ces Papiers eurent été lus, Mr. *Townshend* propoſa qu'ils

puſſent reſter ſur Table, pour qûe tous les Membres puſſent y jetter les yeux. Cette Propoſition fut adoptée; mais le Lord *Newhaven* ayant propoſé qu'ils fuſſent auſſi livrés à l'impreſſion pour l'inſtruction du Public, le Secrétaire *Townshend* s'éleva contre cette Propoſition; il dit, *qu'elle étoit ſans exemple; qu'il y avoit dans les Cours Etrangères ſur le ſecret des Traités une délicateſſe qu'il falloit reſpecter; quoiqu'on ne la connût pas dans notre Gouvernement.* Mr. *Eden* parla vivement contre le V^me^. Article du Traité avec l'*Amérique*, où il n'étoit pris aucune précaution en faveur des Loyaliſtes: Il les repréſenta fuyant de *Charles-Town* pour ſe rendre à *St. Auguſtin* & à *New-York* & obligés d'abandonner ces deux Places, puiſque l'*Angleterre* les cédoit.

Le Commodore *Johnſtone* laiſſa échaper des Traits de mauvaiſe humeur contre la Reconnoiſſance de l'*Indépendance Américaine*; il dit, *que les Miniſtres étoient obligés de faire ſavoir par quelles raiſons ils s'étoient déterminés à un ſi grand ſacrifice.* Enfin, les voix ayant été réſumées, pour ſavoir ſi les Articles ſeroient rendus publics ou non; les Miniſtres abandonnèrent ce point, qui fut emporté ſans aucune diviſion; & la Chambre s'ajourna immédiatement.

On ſe prépare déjà ici à faire de grands Envois de Marchandiſes en différentes Parties du Monde, où la Cour annonce par les voyes les plus promptes & les plus directes la Signature des Préliminaires & la Ceſſation des Hoſtilités. On ſe propoſe de réformer inceſſamment toute la Milice, ainſi qu'une Partie conſidérable des Troupes reglées. La Marine demeurera toujours dans ſon état actuel juſqu'à la Concluſion définitive de la Paix, & alors les Vaiſſeaux ſeront en partie déſarmés.

On apprend que Lord *Keppel* & le Duc de *Richmond* ſe ſont demis de leurs Emplois; le premier a été remplacé par Mylord *Howe*.

Hier, l'on reçut avis de *Liverpool*, que le Navire *la Harriot*, Cap. *Jackſon*, y étoit entré venant de la *Barbade*: il a apporté l'avis, que le Contre-Amiral *Richard Hughes*, étant arrivé en cette Isle avec ſa Diviſion détachée de l'Eſcadre de Mylord *Howe*, avoit fait mettre un *Embargo* ſur tous les Bâtimens, afin d'empêcher que l'Ennemi eût aucune information de ſa venuë. Cette précaution eut l'effet deſiré; & les *Français*, ignorant l'arrivée de ce Renfort, détachèrent deux Vaiſſeaux de ligne & deux Frégates, pour croiſer au vent & intercepter les Bâtimens Marchands allant en *Europe*. Cette Diviſion ayant rencontré, heureuſement pour nous, une partie de l'Eſcadre de Sir *Richard Hughes*, un Vaiſſeau de ligne (*le Solitaire* de 64. Canons) & une Frégate furent pris & conduits à la *Barbade*. La *Harriot* nous a auſſi informés de l'heureuſe entrée du Convoi de Transports & de Munitionnaires ſous l'eſcorte des Frégates la *Réſiſtance* de 44. & l'*Alcmène* de 32. Canons, qui étoit parti de *Portsmouth* en même temps que la Flotte de Mylord *Howe*: Mais il paroît, qu'au départ de ce Bâtiment l'Amiral Sir *Samuel Hood* n'étoit pas encore revenu avec ſon Eſcadre de *New-York* aux *Indes-Occidentales*.

Le Cutter du Roi, la *Réſolution*, commandé par le Lieutenant *Pellew*, s'eſt emparé le 20. à la hauteur du

Cap *Flamborough* du fameux Corsaire *Hollandais*, le *Flessinguois*, monté de 12. Canons & 68. Hommes, après une chasse de 14. heures & un Combat de 5. quarts-d'heure, dans lequel le brave Capitaine *Jarry*, qui le commandoit, & son Premier-Lieutenant ont été tués. La *Résolution* n'a eu qu'un seul blessé.

FRANCE.

De Paris, le 31. Janvier.

On dit que l'Amiral *Pigot* auroit pris à la hauteur de *Monte-Christo*, côte de *St. Domingue*, 60. transports.

On débite que ces Jours derniers, le Roi se trouvant seul aux environs de *St. Germain* en *Laye*, une troupe de Payſans ont reconnu *S. M.* qu'ils ont environné en criant *Vive le Roi*! *S. M.* s'est montrée sensible aux Démonstrations de tendresse & d'attachement de ces gens, & voulant leur en témoigner sa Satisfaction, leur fit signe de la main de faire silence, & S. M. daigna leur parler ainsi „ Je vous remercie, & vous annonce la Paix. Vous pouvez publier que c'est le Roi qui vous en fait part. " Le peuple attendri à suivi ce Monarque & l'a comblé de Bénédictions.

Mr. le Comte de *Vergennes* a assuré aux Députés des Négocians, que sous deux Mois au plus tard, on pourroit équiper des Bâtimens sans aucun risque d'ennemis.

Le Sucre vaut actuellement 10. Sols la Livre à *Bordeaux*, & le Caffé etoit descendu au tau de 14. & 15. Sols la Livre.

Pendant l'année 1782. il est né en cette Capitale 19,387. Personnes, & mort 18,953.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 31. Janvier.

Le Luxe qui par les Progrès rapides du Commerce règne actuellement dans ces Royaumes, & qui exige des Dépenses auxquelles toutes les Classes des Sujets ne peuvent également suffire, a occasionné des nouvelles Loix *somptuaires* publiées ici par Ordre du Roi, le 20. de ce Mois.

ALLEMAGNE.

De Berlin, le 31. Janvier.

Le Roi est parti le 23. au Matin, en parfaite Santé, pour retourner à *Potsdam*. Le 24. la Société des Amateurs de Musique en cette Ville célébra, le 72e anniversaire de la naissance de S. M, par une Cantate de la Composition du Sr. *Reichard*, Maître de la Chapelle, & par le *Te-Deum* de feu Mr. *Graun*.

De Vienne, le 15. Février 1783.

L'Ambassadeur de *Maroc* ayant été arrêté à *Trieste* par une légère indisposition, s'est cependant trouvé en état de continuer sa route; & il est attendu ici sous peu de Jours.

N^ro. 14.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 15. FEVRIER 1783.

Articles Préliminaires de Paix entre la Grande-Bretagne & la France.

Article Premier.

Auſſitôt que les Préliminaires auront été ratifiés de chaque côté, les Hoſtilités ceſſeront par Mer & par Terre, & des Paſſeports ſeront accordés réciproquement aux Sujets de chaque Pays. II.) La *Grande-Bretagne* permet à la *France* de pêcher ſur les Bancs de *Terre-Neuve*, avec les exceptions qui ſeront exprimées dans le Vme. Article du préſent Traité. III.) La *France* renonce à tout Droit de Pêche ſur les Bancs de *Terre-Neuve*, excepté dans ce qui eſt exprimé par le IIme. & le Vme. Art. IV.) Il eſt accordé aux Pêcheurs *Français*, péchant ſur les Bancs de *Terre-Neuve*, les mêmes Privilèges dont les *Anglais* ont joui juſqu'à préſent. L'*Art.* V.) contient les exceptions relatives à la Pêche. VI.) *Ste Lucie* ſera reſtituée à la *France*, & *Tabago* ſera cédée à la *France*. VII.) La *France* reſtituera à la *Grande-Bretagne*, la *Grenade* & les *Grenadilles*, *St. Chriſtophe*, la *Dominique* & la *Nouvelle-Providence*. VIII.) La *Grande-Bretagne* abandonne à la *France*, l'Iſle de *Montſerrat* & toutes les autres Conquêtes qu'elle a faites dans cette Partie du Monde ſur la *France* durant la Guerre préſente. IX.) La *Grande-Bretagne* abandonne à la *France*, le *Sénégal* & *Gorée* ſur la Côte d'*Afrique*. X.) La *France* confirme à la *Grande-Bretagne* l'Etabliſſement de *Senegambia*, ſur la Côte d'*Afrique*. XI.) Les Sujets des deux Pays jouiront également du Commerce de la même manière qu'avant la Guerre. XII.) Le Commerce dans toutes les autres Parties de la Côte d'*Afrique*, ſera ouvert aux deux Pays, ainſi qu'avant la Guerre. XIII.) La *Grande-Bretagne* reſtitue les Poſſeſſions d'*Orixa* dans les *Indes-Orientales*. XIV. La *Grande-Bretagne* reſtitue à la *France*, *Pondichery*, avec un Diſtrict à l'Entour. XV.) La *France* pourra entrer à *Surate*, ſans aucune moleſtation ni empêchement. XVI.) Les Alliés *Indiens* des deux Pays ſeront invités à accepter ces Conditions; mais ſi les uns & les autres le refuſent, la *Grande-Bretagne* & la *France* s'engagent à ne pas aſſiſter les *Indiens*. XVII.) La *Grande-Bretagne* annéantit tous les Articles du Traité d'*Utrecht*, relativement à la Demolition des Fortifications de *Dunkerque*. L'Art. XVIII.) contient

les Propositions pour régler le Commerce des deux Pays. XIX.) Tous les Territoires conquis par chaque Couronne durant la Guerre présente (non-mentionnés dans les Articles précédens) seront restitués à chaque Partie, comme dans l'état où ils étoient avant que la Guerre commençât. XX.) L'Epoque de l'évacuation des différents Territoires de chaque côté sera de trois mois; depuis la Ratification du Traité, pour toutes les Places des *Indes-Occidentales*, & de six mois pour toutes les Places des *Indes-Orientales*. XXI.) Les Prisonniers des deux Royaumes seront mis en Liberté, sans aucune Rançon, & les Dettes qu'ils auront contractées pendant leur détention, seront payées par les Souverains, dont ils étoient Prisonniers. XXII.) Les termes pour la restitution des Prises à faire après la Signature du Traité, seront de douze jours pour celles qui se feront dans la *Manche*, un Mois pour celles dans la Mer du *Nord*, ou dans les Isles de *Canarie*; deux Mois pour celles qu'on pourroit faire entre les Isles de *Canarie* & la Ligne, & cinq mois pour celles dans toutes les autres Parties du Monde. XXIII.) Les Préliminaires, dont on est convenu ci-dessus, seront ratifiés un Mois après la Signature.

A. Fitzherbert.
D. Vergennes.

Articles Préliminaires de Paix, entre la Grande-Bretagne & l'Espagne.

Article Premier.

Une parfaite Amitié est établie entre la *Grande-Bretagne* & l'*Espagne*. Les Hostilités cesseront, & les Passe-Ports seront accordés reciproquement entre les Sujets des deux Pays. II.) L'Isle de *Minorque*, dans la Mer *Méditerranée*, sera cédée à la Couronne d'*Espagne*. III.) La *Grande-Bretagne* abandonnera à l'*Espagne*, la *Floride-Orientale* & l'*Espagne* en conservera la Partie *Occidentale*. IV.) Les Sujets de la *Grande-Bretagne* auront le Privilège de couper du Bois dans la Baye de *Honduras*, dans un Endroit qui sera nommé ci-après; ils auront aussi la Liberté de construire des Cabanes, ou Demeures pour leur commodité, mais sans molestation. V.) L'*Espagne* remettra à la *Grande-Bretagne* les Isles de *Bahama* & l'Isle de *Providence*. VI.) Chaque Couronne fera un Echange mutuel des Places prises durant la présente Guerre, & qui n'ont pas encore été spécifiées plus haut. VII.) Il sera fait un Examen complet de la nature du Commerce de chaque Contrée. VIII.) Les Epoques pour la restitution des Places seront les mêmes comme avec la *France*, savoir, trois Mois pour les *Indes-Occidentales*, & six pour les *Indes-Orientales*. IX.) Les Prisonniers de chaque Pays seront mis en Liberté sans Rançon, en payant seulement les Dettes qu'ils auront contractées pendant leur Captivité. X.) Le Règlement pour la restitution des Prises faites après le temps spécifié, sera le même comme dans le XXII. Article avec la *France*. XI.) Le temps stipulé pour la Ratification sera de même un mois, comme avec la *France*.

Articles

Articles Préliminaires de Paix, entre la Grande-Bretagne & les Etats-Unis de l'Amérique.

Article Premier.

La *Grande-Bretagne* reconnoit de ſon côté pleinement & amplement l'*Amérique*, pour Etat Libre, Souverain & Indépendant, & conſent à traiter avec elle ſur ce pied-là. II.) Marque les Limites de l'*Amérique*, elles renferment toutes les Isles à vingt milles du Continent. III.) *L'Amérique* aura la pleine & entière Liberté de pêcher ſur les Bancs de *Terre-Neuve* & de *St. Laurent*, mais non pas d'y ſécher du Poiſſon; mais il lui ſera permis de le faire ſécher partout ailleurs dans la *Nouvelle Ecoſſe*, au moyen d'un accord avec les Habitans de cette Province. IV.) Les Sujets des deux Pays auront pleine Liberté de recouvrer toutes les Dettes Légitimes dues les uns aux autres. V.) Il ſera recommandé au Congrès de faire la reſtitution de tous les Biens qui ont été confiſqués ſur les perſonnes qui ont pris les Armes pour la défenſe d'*Angleterre*. VI.) La confiſcation des Biens n'aura plus lieu à l'avenir & toutes les perſonnes empriſonnées de part & d'autre, ſeront miſes dès à préſent en Liberté. VII.) Il ſera établi pour jamais une Paix perpétuelle & Amitié entre les deux Pays. La *Grande-Bretagne* retirera toutes ſes Flottes & Armées, & laiſſera les Armes & Munitions de Guerre, dans les différentes Garniſons, telles qu'elles appartenoient primitivement à l'*Amérique*. VIII.) Le *Miſſiſſippi* ſera ouvert ou Commerce libre des deux Pays. IX.) Après la ſignature de ces Préliminaires, toutes les Conquêtes ultérieures ſeront rendues.

France.

De Marseille, le 22. Janvier.

Il eſt entré dans notre Port ſix Vaiſſeaux *Hollandois*, venant de l'*Inde* avec de riches Cargaiſons. Les circonſtances de la Guerre les avoient longtemps retenus à *Cadix*, d'où ils ont fait voile le 11. Décembre pour ſe rendre ici, de conſerve avec le Navire *le Comte d'Artois*, venu du *Cap-Français*. Ce Convoi eſt parti de *Cadix*, ſous l'eſcorte du Vaiſſeau de ligne *le Suffiſant*, des Frégates *la Montréal* & *la Lutine*, & de la Corvette *la Blonde*. *Le Suffiſant* l'a quitté à la hauteur de *Malaga* & eſt allé rejoindre l'Armée combinée à *Cadix*. Un coup-de-vent à la hauteur de *Barcelone* a ſéparé le 23. le reſte de l'Eſcorte du Convoi. La vente en détail des Cargaiſons de ces Vaiſſeaux ſera faite ici; & l'on attend à cet effet un Commiſſaire de la Compagnie des *Indes-Hollandaiſe*. Cette *Compagnie* a fait la vente en gros des mêmes Cargaiſons au Sr. *Bérard*, Conſul de *Suède* à l'*Orient*, pour la Somme de 11. Millions de Livres Tournois.

Hier, la Frégate *la Friponne* eſt arrivée ici après la traverſée la plus promte & la plus heureuſe: Elle étoit partie de la *Martinique* le 6. Décembre & de la *Guadeloupe* le 13. du même mois: Elle avoit à bord Mr. *D'Arbaud*, Gouverneur de cette dernière Colonie, avec Madame ſon Epouſe. Au départ de *la Friponne* tout étoit tranquille dans nos Colonies: Les *Anglais* avoient renoncé au projet d'attaquer la *Guadeloupe*, depuis que le Marquis de *Bouillé*

étoit arrivé à la *Martinique*, ainsi que la Division aux ordres du Chevalier de *Borda*. L'Amiral *Pigot* croisoit alors au vent de la *Martinique* avec 13. Vaisseaux de ligne ; mais on croyoit, qu'il alloit prendre la route de la *Jamaique*, où l'on n'étoit pas sans alarmes.

On écrit d'*Arles*, qu'un Bâtiment *Marocain*, ayant été poussé vers la Côte à l'embouchure du *Rhône*, a échoué à 6. lieuës de cette Ville. Ce Bâtiment avoit à bord un Ambassadeur de *Maroc*, qui se rend à *Constantinople* avec une assez nombreuse Suite de Femmes, d'Enfans, & d'Esclaves : Il a été accueilli par les Habitans de la Côte, qui ont envoyé demander à *Arles* des Vivres pour tout ce monde. On y a fait passer sur le champ de cette Ville huit Quintaux de Pain & d'autres Comestibles, avec prière à l'Ambassadeur de ne pas s'en approcher, attendu qu'il n'a pas fait Quarantaine. Un Exprès, arrivé ici, est venu demander des Bâtimens, qui puissent conduire l'Ambassadeur avec sa Suite à sa destination.

De Paris le 2. Février.

Voici quelques détails sur la grande affaire des Préliminaires de la Paix: Le Traité fait en 1778. par Mr. *Gérard*, alors Plénipotentiaire de *France* auprès des *Etats-Unis*, ressortira tout son effet par les nouveaux arrangemens généraux qui viennent de se conclure, & voici les Noms des Ministres respectifs qui ont traité l'accommodement dans le Cabinet de celui de *France*, qui étoit Mr. de *Vergennes;* pour l'*Espagne*, c'étoit le Comte d'*Aranda* ; pour l'*Angleterre*, Mr. *Fitzherbert* & Mr. *Oswald;* pour la *Hollande* MM. *Lestevenon* de *Berkenrode* & de *Brantsen*; & enfin Mrs. *Franklin*, *Jay* & *Adams* pour les Etats *Américains*.

Le Jour que la Signature des Préliminaires fut annoncée publiquement, la Capitale fut dans une joie qui se manifesta par des preuves assez parlantes; mais cette Paix toute glorieuse qu'elle est pour la Nation & le Souverain, ne sera point célébrée par des réjouissances publiques, attendu, dit-on, que la rupture s'est faite sans déclaration de guerre préalable. Mr. *Franklin* est allé témoigner à Mr. de *Vergennes* une juste reconnoissance de toutes les peines qu'il s'étoit données pour procurer à l'*Amérique* une bonne Paix; & il a comblé les Domestiques de ce Seigneur de Largesses.

On attend à *Paris* le Général *Washington*, & son épouse, & l'on compte qu'ils viendront cette année.

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 15.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 19. FEVRIER 1783.

Extrait des Lettres de Conſtantinople, du 25. Janvier 1783.

„ On aſſure que la *Porte* ayant reçu la réponſe qu'elle attendoit de *Petersbourg*, va s'occuper du nouveau Traité de Commerce dont les deux Cours ſont convenues entre-elles. "

„ Le différent ſurvenu à l'occaſion de la *Crimée* paroît entièrement terminé, & la *Porte* prend des Meſures pour qu'il n'arrive de la Presqu'île aucun Avis qui puiſſe donner lieu à de nouvelles Clameurs de la part de la Populace. "

„ Cependant on ne néglige pas entièrement les Diſpoſitions Militaires, & l'on continue les travaux à l'Arſenal, quoique avec moins d'activité qu'auparavant. On a auſſi envoyé des Ordres dans les Provinces pour que les Troupes ſe tiennent prêtes à marcher en Cas de beſoin. "

„ La Diſſenſion règne dans pluſieurs de nos Provinces *Aſiatiques*; & les Troubles y vont toujours en s'augmentant. "

„ La Peſte continue à ſe faire ſentir dans cette Capitale; mais ſes effets n'ont pas été juſqu'à préſent d'une grande conſéquence. "

„ On fait ici les plus grands efforts pour rétablir les Maiſons ruinées par les Incendies ſurvenus coup ſur coup. A cet effet, il vient d'être publié un ordre de Sa *Hau-*

teſſe, qui preſcrit aux Propriétaires la reconſtruction de leurs Maiſons, ou la Vente du Terrein ; d'où il réſulte une cherté exceſſive de Matériaux de Conſtruction & fournit aux Négocians de cette Capitale un vaſte objet de Spéculations.

ITALIE.

De Florence, le 8. Février.

Notre Carnaval eſt des plus brillans ; c'eſt ſurtoût le Théâtre *della Pergola* qui attire la foule des Spectateurs par la Magnificence & l'heureuſe exécution d'un Ballet intitulé : *La Levée du Siége de Vienne*, dans lequel le Sr. *Muzzarelli* & ſon Epouſe, ainſi que le Sr. *Blech* ſe diſtinguent particulièrement.

De Piſe, le 5. Février.

L'Archiduc-Grand-Duc & ſon auguſte Epouſe ſe rendront demain à *Livourne*, d'où *LL. AA. RR.* ſeront de retour ici en peu de Jours, pour attendre l'Archiduc *Maximilien* ; on prépare pour *S. A. R.* le Palais *Geatani* avoiſinant la Cour.

De Naples, le 4. Février.

Un Ordre de *S. Maj.* preſcrit au Clergé en général, ainſi qu'aux diverſes Congrégations religieuſes en particulier, d'employer tous leurs Soins à une meilleure inſtruction de la Jeuneſſe.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 20. Janvier.

L'Infant Don *Juan*, qui a la petite vérole, ſemble avoir paſſé les Dangers de cette Maladie, & donne les plus heureuſes eſpérances d'un prompt retabliſſement.

Le 11. du courant, ſe fit dans l'Egliſe du Couvent de *St. François* de *Paul* de cette Ville, la translation des os de *Dona Maria Victoria* Reine de *Portugal*, au Mauſolée qui avoit été préparé à cet effet. Le matin l'office des morts fut chanté par la muſique de la Patriarchale, où officia le Cardinal-Patriarche, qui célébra enſuite la Meſſe pontificalement. Le R. F. *Antoine Forias*, hermite de l'Ordre de *St. Auguſtin*, prononça l'oraiſon funèbre. Le Soir, après les Vêpres & Nocturnes des Trépaſſés où *S. Em.* officia pareillement, on plaça le Cercueil qui contenoit les dépôts Royaux dans le dit Mauſolée érigé du côté que ſe lit l'Evangile, en préſence du Duc de *Cadaval*, du Marquis de *Niza*, des Comtes de *Soucre*, de *St. Laurent*, de *Villaverde*, de *Cunha* & de *Pombeyro*, & *Martin* de *Mello* Secrétaire d'Etat, qui fit l'acte d'inhumation qui fut ſigné par les ſuſdits Seigneurs. Pluſieurs perſonnes de diſtinction aſſiſtèrent auſſi à ces Cérémonies funèbres. Quatre régimens d'Infanterie formés en haye le long du Couvent, firent pluſieurs décharges de leur mouſqueterie.

ESPAGNE.

De Madrid, le 22. Janvier.

Par Ordre du Roi, il vient de s'ouvrir en cette Capitale un nouvel Emprunt de 180. Millions de Réaux de *Vellon* ; & le Décret ſigné à ce ſujet par *S. Maj.* à *Aranjuez* le 17. Décembre, a été publié ces Jours-ci. L'Emprunt eſt en Rentes-Viagè-

res à huit pour cent d'intérêt, sous hypothéque des Revenus du Tabac d'*Europe* & de l'*Inde*. Outre la faculté de fournir les Fonds en Billets Royaux au lieu d'Espèces, les Préteurs ont encore l'avantage de pouvoir donner le tiers de la Somme, pour laquelle ils s'intéresseront à l'Emprunt, en Créances contractées sous le Règne de *Philippe V.*, avantage, qui est même assuré aux Etrangers par l'Art. V. du Décret.

De Cadix, le 8. Janvier.

Le nombre des Navires qui sont arrivés dans cette Baye pendant le Cours de l'Année dernière monte à 1033, parmi lesquels on compte 265. *Français*, 205. *Portugais*, 112. *Espagnols*, 88. *Dancis*, 60. *Génois*, 59. *Napolitains*, 51. *Impériaux*, 41. *Suédois*, 36. *Vénitiens*, 35. *Ragusins*, 23. *Américains*, 16. *Russes*, 14. *Hollandais*, 11. Prises *Anglaises*.

Il s'y trouve présentement 39. Vaisseaux de guerre *Français*, 151. tant Transports que Navires Marchands de la même Nation.

La Flotte sous les Ordres de Mr. le Comte d'*Estaing* doit mettre à la Voile le 16. ou le 17. de ce Mois. (*Le Courier, destiné à porter les Ordres au Comte d'Estaing pour suspendre l'Armement & le Départ de la Flotte, s'est mis en route de Paris le 14. Janvier. Comme il ne peut arriver à Cadix que le 25. il est à craindre qu'il trouvât la Flotte partie.*)

PAYS-BAS.

De la Haye, le 5. Février.

Les Etats de *Hollande* & de *Westfrise* ont repris aujourd'hui leurs Déliberations. On assure que *L. N.* & *G. P.* nommeront cette Semaine un Ministre pour aller résider de leur part auprès des *Etats-Unis* de l'*Amérique-Septentrionale*.

On apprend que L. H. P. ont, sur la Proposition des Députés de *Hollande* & d'après l'ordre formel des Etats des autres Provinces, trouvé bon & arrêté unanimement; „ que les préparatifs & les armemens sur Mer soient poussés avec ardeur & activité; qu'il n'y ait aucune lenteur dans ce Département-là; & qu'il soit donné connoissance de cette Résolution aux Colléges respectifs de l'Amirauté, pour leur servir d'Instruction à cet effet. "

Les principales raisons qui ont retardé la Signature des Préliminaires de Paix entre les *Provinces-Unies* & l'*Angleterre* sont, que cette dernière demandoit, comme on l'a déjà dit, la Cession de *Negapatnam*. Elle exigeoit encore, assure-t-on, la libre Navigation dans les mers de l'*Inde*; ce qui auroit exposé la Source des Richesses de la République provenant, comme on sait du Commerce exclusif des épiceries des *Moluques* & de *Ceylan*. On croit que ces difficultés seront levées par l'intercession de la *France*; & de son Côté la République à déjà fait des démarches pour le même effet, en envoyant à *Londres* Mr. *Tor*, cidevant son Résident à *Venise*.

De Bruxelles, le 6. Février.

L'on a réussi à rappeller depuis peu à la vie en cette Ville, deux Personnes noyées, dont l'une qui est une femme, âgée de 67. ans, avoit été sous l'eau pendant une

demie heure, & le Gouvernement a donné les ordres néceſſaires pour que dorénavant ceux qui ſeront noyés ou en aſphyxie, ſoient ſecourus avec le méme ſoin.

FRANCE.

Extrait des Lettres de Paris, du 2. au 6. Février 1783.

„ Il ſe débite ici beaucoup de choſes relativement à *Trinquemale*; mais ce qui paroît avoir le plus de probabilité eſt, que les Ouvriers *Malabarois* établis à *Jaffanapatnam* demandent à leur Souverain la Permiſſion d'établir quelques Pirogues pour communiquer des Ports de *Jaffanapatnam*, de *Manar* & de *Calpentin* avec les Continentaux ſur la Côte de *Malabar*. Ces Inſulaires fabriquent chaque année 130. Balles de Mouchoirs, qu'ils voudroient avoir la liberté d'aller vendre dans les différentes Bourgades, qui, ſur la Côte du Continent, ſont voiſines de leurs Habitations. "

„ Au lieu des Fêtes diſpendieuſes que les Municipaux ſe propoſoient de donner à l'occaſion de la Paix, on dit que le Roi veut que les Sommes que l'on y devoit employer, ſervent à la Conſtruction d'un Pont ſuperbe en face de l'Hôtel des Invalides, qu'on nommera *le Pont de Paix*. Il paroît que le but de l'Architecte eſt de placer au Centre de ſon édifice la Statue de *Louis XVI.*, donnant la Paix. "

„ Les Plénipotentiaires *Hollandais* n'ont encore rien ſigné, & ne paroiſſent guères diſpoſés à ſe relâcher de leurs premières demandes, qui ſont la reſtitution de tout ce qui leur a été enlevé & une indemnité proportionnée au Dommage que les *Anglais* ont cauſé à leur Commerce. Cependant on a lieu de préſumer, que les Difficultés qui pourroient retarder encore la Signature des Préliminaires de Paix entre les *Provinces-Unies* & l'*Angleterre*, ſeront heureuſement levées par la Médiation de notre Cour. "

„ Le Château de *Verſailles* exigeant de promptes & conſidérables réparations, la Cour le quittera bientôt pour n'y revenir que l'hiver prochain. En conſéquence, outre les petits Voyages de *Trianon*, de la *Muette*, de *Marly*, Leurs Majeſtés ſe rendront de temps en temps, avec la Famille Royale, à *Compiegne* & à *Fontainebleau*. "

ALLEMAGNE.

De Saltzbourg, le 10. *Février.*

Par un Supplément à ſa Lettre Paſtorale, notre Archevêque a ordonné „ que tous les Sermons ſeront examinés par les Supérieurs avant d'être prononcés publiquement, & qu'il fût en outre tenu un regiſtre, où ſeroient notés les Livres dont on y auroit fait uſage, auſſi bien que les vrais Auteurs de chaque Diſcours. "

De Vienne, le 19. *Février* 1783.

Le Dimanche, 16. de ce Mois, il y eut, après le Service Divin, Cercle chez Sa Majeſté *Impériale*.

N^ro. 15.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 19. FEVRIER 1783.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 31. Février.

Voici la Traduction des *Articles Provisionnels*, signés à *Paris* le 30. Novembre 1782. entre le Commissaire de S. M. *Britannique* & les Commissaires des *Etats-Unis* de l'*Amérique*.

Articles convenus par & entre *Richard-Oswald*, Ecuyer, Commissaire de S. M. *Britannique* pour traiter de Paix avec les Commissaires des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, pour Sa dite Majesté, d'une part; & *Jean Adams*, *Benjamin Franklin*, *Jean Jay*, & *Henry Laurens*, quatre des Commissaires des dits Etats pour traiter de Paix avec le Commissaire de Sa dite Majesté pour eux, d'autre part; afin d'être insérés & de constituer le Traité de Paix, qu'on se propose de conclure entre la Couronne de la *Grande-Bretagne* & les dits *Etats-Unis*; mais lequel Traité ne doit pas être conclu, avant qu'on soit convenu des Conditions de Paix entre la *Grande-Bretagne* & la *France*: Et S. M. *Britannique* sera prête à conclure un tel Traité en conséquence.

Attendu que les avantages réciproques & la convenance mutuelle se trouvent par l'expérience former l'unique fondement de Paix & d'Amitié entre les Etats, l'on est convenu de former les Articles du Traité proposé sur de tels principes d'équité généreuse & de reciprocité, que, tous avantages partiaux (ces semences de discorde) étant exclus, il puisse s'établir une telle communication avantageuse & satisfaisante entre les deux Pays, qu'on puisse s'en promettre & qu'elle assure à l'un & à l'autre une Paix & une bonne harmonie perpétuelle.

Art. I. Sa Maj. *Britannique* reconnoit les dits *Etats-Unis*; sçavoir, *New-Hampshire*, *Massachusett's-Bay*, *Rhode-Island* & les *Plantations de Providence*, *Connecticut*, *New-York*, *New-Jersey*, *Pensylvanie*, *Delaware*, *Maryland*, *Virginie*, *Caroline-Septentrionale*, *Caroline-Méridionale*, & *Georgie*, pour être des *Etats Libres*, *Souverains*, & *Indépendans*; qu'Elle traite avec eux comme tels; & que, pour Elle-même, ses Héritiers & Successeurs, Elle renonce à toute prétention au Gouvernement, à la Propriété, & aux Droits Territoriaux d'iceux & de chaque partie d'iceux: Et, pour prévenir tous différends, qui pourroient s'élever à l'avenir sur

le sujet des limites des dits *Etats-Unis*, il a été convenu & déclaré par la Présente, que leurs limites sont & seront, comme il suit: sçavoir:

II. De l'angle du *Nord-Ouëst* de la *Nouvelle-Ecosse*, sçavoir; cet angle, qui est formé par une Ligne tirée droit au *Nord* de la source de la Rivière de *Ste. Croix* jusqu'aux Montagnes, le long des dites Isles, qui séparent les Rivières, lesquelles se vuident dans le Fleuve *St. Laurent*, de celles qui tombent dans l'*Océan Atlantique*, jusqu'à la tête la plus au *Nord-Ouëst* de la Rivière de *Connecticut*; de-là en descendant & longeant le milieu de cette Rivière jusqu'au 45me dégré de latitude *Septentrionale*; de-là par une Ligne droit à l'*Ouëst* à la même latitude, jusqu'à ce qu'elle touche la Rivière *Iroquois* ou *Cataraquy*; de-là en longeant le milieu de cette Rivière jusques dans le Lac *Ontario*; à travers le milieu du dit Lac, jusqu'à ce qu'elle touche la communication par eau entre ce Lac & le Lac *Erié*; de-là en longeant la dite communication jusques dans le Lac *Erié*, à travers le milieu du dit Lac, jusqu'à ce que la Ligne parvienne à la communication par eau entre ce Lac & le Lac *Huron*; de-là en longeant le milieu de la dite communication par eau entre ce Lac & le Lac *Supérieur*; de-là à travers le Lac *Supérieur* au *Nord* des Isles *Royale* & *Phelypeaux*, jusqu'au Lac *Long*; de-là en longeant le milieu du dit Lac *Long* & la communication par eau entre ce Lac & le Lac *des Bois* (*the Lake of the Woods*) jusqu'au dit Lac *des Bois*; de-là à travers le dit Lac jusqu'à la Pointe la plus au *Nord-Ouëst* d'icelui, & de là en tenant un Cours droit à l'*Ouëst* jusqu'à la Rivière *Missisipi*; de-là parune Ligne qui sera tirée en longeant le milieu de la Rivière *Missisipi*, jusqu'à ce qu'elle coupe la partie la plus *Septentrionale* du trente-unième dégré de latitude *Septentrionale*. — Au *Sud*, par une Ligne, qui sera tirée droit à l'*Est*, depuis le Point déterminé de la Ligne mentionnée en dernier lieu à la latitude de 31. dégrés au *Nord* de l'*Equateur* jusqu'au milieu de la Rivière *Apalachicola* ou *Catabouche*: de-là en longeant le millieu de cette Rivière jusqu'à sa réunion avec la Rivière de *Flint*; de-là directement jusqu'à la tête de la Rivière *Ste. Marie*; & de-là en descendant le long du milieu de la Rivière de *Ste. Marie* jusqu'à l'*Océan Atlantique*. — A l'*Est*, par une Ligne qui sera tirée le long du milieu de la Rivière *Ste. Croix* depuis son embouchure dans la Baye de *Fundy*, jusqu'à sa source; de-là depuis sa source directement au *Nord* jusqu'aux sus-dites Montagnes, lesquelles séparent les Rivières, qui tombent dans l'*Océan Atlantique*, de celles qui tombent dans la Rivière de *St. Laurent*, en y comprenant toutes les Isles en deça de la distance de 20. lieuës d'aucune partie des Côtes des *Etats-Unis*, & situées entre des Lignes, qui seront tirées droit à l'*Est* depuis les Pointes, où les sus-dites limites entre la *Nouvelle-Ecosse*, d'un côté, & la *Floride Orientale*, de l'autre, toucheront respectivement la Baye de *Fundy* & l'*Océan Atlantique*, à l'exception des Isles, qui sont à présent ou ont été ci-devant dans l'enceinte des limites de la sus-dite Province de la *Nouvelle-Ecosse*.

III. Il a été convenu, que le Peuple des *Etats-Unis* continuëra de jouïr sans moleſtation du droit de prendre du Poiſſon de toute eſpéce ſur le Grand-Banc & ſur tous les autres Bancs de *Terre-Neuve*, de même que dans le Golfe de *St. Laurent*, & dans toutes les autres Places en Mer, où les Habitans des deux Pays avoient coûtume de pêcher ci-devant en aucun temps: Pareillement, que les Habitans des *Etats-Unis* auront la liberté de prendre du Poiſſon de toute eſpéce ſur telle partie de la Côte de *Terre-Neuve*, où les Pêcheurs *Britanniques* ont coûtume de le faire, (mais non de ſêcher ou de préparer le Poiſſon en cette Isle,) ainſi que ſur les Côtes, dans les Bayes & les Criques de tous autres Domaines de S. M. *Britannique* en *Amérique*; & que les pêcheurs *Américains* auront la liberté de ſêcher & de préparer le Poiſſon dans aucune des Bayes, Havres, & Criques non-occupées de la *Nouvelle-Ecoſſe*, des Isles de *Madeleine* & *Labrador*, auſſi longtemps qu'il n'y aura point été formé d'Etabliſſemens: Mais, auſſitôt que ces Bayes, Havres, ou Criques, ou aucun d'iceux, auront été occupés par des Etabliſſemens, il ne ſera point permis aux dits Pêcheurs de ſêcher ou de préparer le Poiſſon dans tel Etabliſſement, ſans être préalablement convenus à cet effet avec les Habitans, Propriétaires, & Poſſeſſeurs du Terrein.

IV. Il a été convenu, que les Créanciers de part & d'autre n'éprouveront aucun obſtacle légal, pour récouvrer la pleine valeur en bonnes Eſpéces ſonnantes de toutes Dettes, qu'ils auront contractées ci-devant de bonne foi.

V. Il a été convenu, que le Congrès recommandera ſérieuſement aux Aſſemblées Législatives des Etats reſpectifs de pourvoir à la reſtitution de tous Biens-fonds, Droits, & Propriétés, qui ont été confiſquées, appartenant à des Sujets réellement *Britanniques*, ainſi que des Biens-fonds, Droits, & Propriétés de Perſonnes, réſidant dans les Diſtricts en poſſeſſion des Armes de Sa Majeſté, & qui n'ont pas porté les Armes contre les dits *Etats-Unis*: Et que les Perſonnes, appartenant à l'une ou l'autre claſſe, auront pleine liberté de ſe rendre dans toutes les parties d'aucuns des *Treize-Etats-Unis*, & d'y reſter douze mois ſans être inquiétés dans leurs efforts pour obtenir la reſtitution de ceux de leurs Biens-fonds, Droits, & Propriétés, qui peuvent avoir été confiſqués: Et que le Congrès recommandera de même ſérieuſement aux différents Etats une nouvelle conſidération & réviſion de tous Actes ou Loix, qui regardent les objets ci-deſſus, de façon à rendre ces Loix ou Actes parfaitement compâtibles non-ſeulement avec la juſtice & l'équité, mais avec cet eſprit de conciliation, qui au retour des bénédictions de la Paix doit prendre univerſellement le deſſus: Et que pareillement le Congrès recommandera d'une manière ſérieuſe aux différents Etats, que les Biens-fonds, Droits, & Propriétés des Perſonnes mentionnées en dernier lieu leur ſoient reſtitués, en rembourſant à aucunes Perſonnes, qui en pourroient être préſentement en poſſeſſion, le prix *bonâ fide* (s'il en a été donné un prix,) que de telles Perſonnes peuvent avoir payé, en achetant aucune des dites Terres ou

Propriétés depuis la confiscation. Et il a été convenu, que toutes Personnes, aucunement intéréſſées aux Terres confiſquées, ſoit à titre de Dettes, Contrats de Mariage ou autrement, ne rencontreront aucun empêchement légal dans la pourſuite de leurs juſtes Droits.

(Le reſte l'Ordinaire prochain.)

Extrait des Nouvelles de Londres du 31. *Janvier, au* 4. *Février* 1783.

„ Le 3. Février la Cour reçut des Dépêches de Mr. *Fitz-Herbert* à *Paris*, leſquelles annoncent, dit-on, l'échange des ratifications entre les Miniſtres de *France*, *d'Eſpagne*, *d'Angleterre* & *d'Amérique*; & ajoutent que les Préliminaires entre l'*Angleterre* & la *Hollande* étoient très-avancés. „

„ La Nation applaudit beaucoup à la Nomination de Lord *Howe* qui a remplacé Lord *Keppel* dans la charge de Premier Commiſſaire de l'Amirauté „

„ Le Peuple en général eſt ravi de voir la Nation débaraſſée d'une Guerre ruineuſe & en donne de juſtes éloges au Comte de *Shelburne*. „

„ Immédiatement après la ratification des Préliminaires de la Paix, il ſera envoyé de notre part un Ambaſſadeur à *Philadelphie*, & on nomme déjà le Comte de *Surrey*, héritier préſomptif du premier Duc *d'Angleterre*, celui de *Norfolck*, qui doit remplir cette Place importante. „

„ Le nombre des Priſonniers de guerre *Français*, *Hollandais*, *Américains*, & *Eſpagnols* détenus en *Angleterre*, monte à 4160. hommes qui vont être échangés. „

Extrait d'une Lettre de Strasbourg, du 9. *Février* 1783.

„ Nous commençons à nous appercevoir ici du rétabliſſement de la Paix; l'on apprête les Logemens deſtinés à recevoir les Troupes qui doivent augmenter notre Garniſon, & nous voyons arriver une grande partie de l'Artillerie employée juſqu'ici à la défenſe des Provinces maritimes. „

„ Comme il s'eſt répandu, tant dans cette Ville, que dans le reſte de la Province, de la part d'un nommé *Hannong*, un imprimé ayant pour titre: *Requête au Roi*, & contenant les fauſſetés les plus palpables, ainſi que les Calomnies les plus odieuſes; le Conſeil Souverain *d'Alſace* vient de proſcrire cette Brochure comme un Libelle qui renferme les traits de la Calomnie & de la diffamation la plus hardie contre les Miniſtres du Roi & les Perſonnes les plus reſpectables. Le Magiſtrat de notre Ville s'eſt empreſſé de ſon Côté à ſévir contre ce Libelle & en a ordonné la ſuppreſſion dans l'étendue de ſa Juriſdiction. „

Au Cabinet de Lecture, Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 16.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 22. FEVRIER 1783.

ITALIE.

De Turin, le 6. Février 1783.

Plusieurs Ordonnances Suprêmes ont été rendues le Mois dernier, par lesquelles pour remédier à la rareté actuelle des denrées de la seconde Récolte, on donne plusieurs Moyens de se procurer des Provisions, entre-autres on lit les suivans, „ que plusieurs Fermiers & Propriétaires des terres ayant de grands Magasins de bled & d'avoine, devront en conformité des injonctions qui leur seront faites, envoyer sur les marchés publics pour y être vendu au prix courant, la quantité desdits grains qui leur aura été ordonnée proportionnément ; & comme il arrive souvent que quelqu'un retient une quantité de grains au délà de ses besoins, se refusant constamment d'en faire la vente, quoique les Pris en soient très-hauts, les Gouverneurs, Commandans, Intendans &c. ont l'autorité de l'obliger à s'en défaire au Prix courant, en faveur des Hôpitaux, ou à d'autres Maisons ou Personnes dont le besoin feroit de cette vente une Oeuvre pieuse. "

De Naples, le 5. Février.

Il est mort en cette Ville le célébre Musicien *Gaetano Majorani*, dit *Caffarello*, à l'âge de 80. ans ; il laisse à son Neveu 12. mille Ducats de rente, & sa belle Maison,

sur laquelle il avoit fait mettre l'inscription suivante: *Amphion Thebe, Ego Domum.*

ESPAGNE.

De Cadix, le 14. Janvier.

Hier, on alloit embarquer les Troupes *Espagnoles* sur notre grand Armement, lorsqu'il vint un ordre de la Cour de suspendre cet embarquement jusqu'à la veille du départ de la Flotte. Comme les Troupes auroient resté dix ou douze Jours en Rade, l'on donne pour motif de cet ordre la crainte qu'elles ne consomment les Vivres, qui sont à bord des Vaisseaux, quoique peut-être la probabilité d'une Paix prochaine soit la véritable raison du délai. Quoiqu'il en soit, malgré la prévoyance & l'activité de Mr. le Comte d'*Estaing*, il faudra encore ce temps-là pour armer & approvisionner la Flotte. Les Vivres, venus de *Toulon*, de toutes nos Provinces voisines, & même de la *Barbarie*, n'étant pas encore suffisantes pour ses besoins, nous attendons de nouveaux approvisionnemens, sur tout de l'eau, dont il manque encore 15. mille Barriques. Ainsi ce ne seront pas les Munitions de Guerre ni le radoub des Vaisseaux, qui retarderont le départ de cet immense Armement.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 11. Février.

Le Prince *Stadhouder* a nommé pour Gouverneur des jeunes Princes *Guillaume-Fréderic* & *Guillaume-George-Fréderic* d'*Orange* & de *Nassau*, ses Fils, Mr. le Baron de *Lynden*, Seigneur de *Hemmen*, inscrit dans le Corps Equestre du Quartier de *Nimegue*, Député de *Gueldre* à l'Assemblée de L. H. Puissances, &c.

Le 8. Mr. le Duc de la *Vauguyon*, Ambassadeur du Roi de *France*, a été en Conférence avec Mr. le Conseiller-Pensionnaire de *Hollande*; mais on en ignore le sujet. Il ne transpire exactement rien dans le Public de l'état des Négociations pour la Paix, entre la République & l'*Angleterre*: Tout ce que disent les dernières Lettres de *France* & d'*Angleterre* à cette occasion, sur la Cession de *Trinconomale* ou de *Négapatnam*, est absolument incertain; on ne sait pas même si nous serons obligés de faire une de ces Cessions: Quant aux Indemnisations, il ne paroît pas que nous devions en espérer aucune, sinon celles dont il est question dans le Mémoire remis au Mois de Décembre dernier par Mr. *Fitzherbert* aux deux Ministres des Etats-Généraux à *Paris*.

Quant aux Négociations relatives à la Paix, on est toujours dans la même incertitude, d'autant plus qu'avant de mettre ce Point important en Délibération, on attend des Avis de *Paris*. En attendant, il est certain que nos Ministres à *Paris* n'ont encore rien signé, qu'ils ne paroissent pas même décidés à se desister de leurs premières Demandes, savoir, la *Restitution de toutes les Places & une Indemnisation*. Quoiqu'il en soit, tout le monde est convaincu que S. M. *Très-Chr.* a pris trop à cœur les Intérêts de la République, pour ne pas tout tenter, afin de lui procurer des Conditions plus favorables de la part de la *Grande-Bretagne*.

On prétend encore, que les six Vaisseaux de Guerre & les Navires armés de la Compagnie des *Indes-Orientales*, dont le départ avoit été suspendu, doivent être prêts à mettre à la voile le 6. du Mois prochain; d'où l'on peut inférer que, quoique la Paix seroit conclue, on est dans la ferme intention de mettre les Possessions *Hollandaises* aux *Indes-Orientales*, dans un état de défense respectable contre toute Attaque imprévue.

FRANCE.

De Toulouse, le 2. Février.

Un procès bien extraordinaire fait diversion dans cette Ville aux affaires générales. Voici le fait. Il y a environ quinze ans qu'un Particulier chargé de Dettes, acheta un Cadavre; & ayant joué le Malade, il s'esquiva subtilement, laissant dans sa Chambre fermée & dans son Lit ce Cadavre. Il fut visité dans un état de putréfaction, qui ne permit pas de douter que ce ne fût le Particulier évadé; il fut enterré sous son Nom, tandis qu'il passoit lui-même aux *Indes-Orientales*. La femme de cet homme s'est mariée en secondes Noces; & a des enfans de son second Mari. Il y a environ trois Mois que le premier est revenu avec une Fortune considérable; il s'est présenté à ses Créanciers, qu'il a satisfaits, & à ses amis qui l'ont reconnu. Enfin, après avoir découvert la demeure de sa femme, il est allé la visiter, & sa femme l'a reconnu. Le second mari, informé de cet événement, a accusé le revenant de supposition de personne. Tel est la Nature d'une cause célèbre que vont plaider trois Avocats distingués de *Toulouse*.

De Versailles, le 6. Février.

Le Lundi, 3. de ce Mois, les ratifications des Préliminaires de la Paix entre la *France* & l'*Angleterre*, ont été échangées entre les Plénipotentiaires respectifs.

De Paris, le 9. Février.

Le Jour de l'an avoit passé sans que le Roi eût fait de promotions dans ses Ordres; puisqu'il vaque 22. Cordons, on s'attendoit qu'il n'en feroit pas de même le 2 du courant, Fête de la *Purification de la Vierge*; mais le Chapitre de l'Ordre du *St. Esprit* s'est tenu sans que S. M. ait fait de Nominations.

La Signature des Préliminaires de Paix, écrit-on de *Brest*, dont un Courier vient de nous donner la certitude, n'étoit point faite pour être reçue avec plaisir dans ce Port, comme elle le sera dans toutes les autres Villes de la *France*. Nos jeunes gens ne voient qu'avec douleur leur valeur enchainée; & leur avancement éloigné, mais de si petites considérations ne peuvent influer sur les Sentimens vraiment patriotiques de la plupart de nos Officiers: ils préférent le bonheur & la tranquillité de l'état à leur gloire particulière.

Dès que la Paix a été signée, le Roi a donné ordre de faire partir pour *Londres* des Navires chargés de bled, dont la disette continuoit de s'y faire sentir; & l'on peut juger si ce Prince bienfaisant, en

s'occupant des besoins d'une Nation réconciliée avec lui depuis si peu de temps, oubliera les maux invétérés de ses propres Sujets. Qu'aucun *Français* ne lise avec des yeux secs ces mots sacrés partis du cœur d'un bon Roi: *Voici donc le temps, s'est écrié Louis XVI, où je pourrai enfin donner à mon peuple des preuves de l'Amour que je lui porte!*

On travaille à *Paris* à un Cimeterre magnifique destiné par S. M. au Prince *Indien*, *Hyder-Aly*. Le travail en est du dernier goût: les ornemens représentent des pièces d'armure tant à l'*asiatique* qu'à l'*européenne*, le tout en rubis & en diamans, avec des guirlandes de lauriers & de fleurs, emblémes de la Victoire & de Paix. La lame est de l'acier de plus fin & d'un poli achevé, & le fourreau sera de velours cramoisi enrichi d'émeraudes.

On sait que Mr. *Franklin* a prié de la Part du Congrès, Mr. l'Abbé de *Mably*, de rédiger un Code de Loix pour la République nouvelle.

On dit qu'il y a un Traité de Commerce entre la *France* & l'*Angleterre*. Les insertions de ce Traité sont uniquement relatives aux Vins. Pendant la guerre, un tonneau de vin de *Bordeaux* payoit pour entrer dans *Londres* 50. guinées; aujourd'hui ce droit est porté au taux fixé pour les vins d'*Oporto*, c'est à dire, à trois guinées par tonneau.

Le Palais de *Bourbon* vient d'être vendu à Mr. le Comte d'*Artois*, qui l'a acheté onze millions.

Monsieur achete *Chanteloup* de Mr. le Duc de *Choiseul*.

Le Comité de la guerre prépare un nouveau changement pour les Régimens & les Compagnies qui les composent. On croit que les Colonels en second prendront le tître & le grade de Lieutenant-Colonel; les Compagnies seront portées à 80. hommes.

Il paroît que les grandes dépenses qu'il faudroit pour fortifier le Port de *Cherbourg* & que l'on fait monter à 80. millions au moins, vont faire abandonner cette entreprise, & que le Port sur la *Manche* sera construit à *Ambleteuse* dans le *Boulonnois*. On attend les Lettres Patentes, qui doivent ordonner l'acquisition du terrein nécessaire à l'arrondissement du Port.

ALLEMAGNE.

De Weimar, le 10. Février.

Madame la Duchesse est accouchée, le 2. de ce Mois, d'un Prince qui a été nommé *Charles-Fréderic*.

De Vienne, le 22. Février 1783.

L'Ambassadeur de *Maroc*, *Muhamed-Ben-Abdil-Melak*, Gouverneur de *Tanger*, s'étant arrêté un Jour en route pour célébrer la Fête du Prophéte, n'est arrivé en cette Capitale qu'avanthier 20. de ce Mois, & s'est d'abord rendu à la Maison préparée pour lui & sa Suite au Fauxbourg du *Wieden*.

N^to. 16.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 22. FEVRIER 1783.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 31. Février.

Fin du Traité-Provisionnel entre la Grande-Bretagne & les Etats-Unis de l'Amérique.

Art. VI. Qu'il ne sera plus fait de confiscations à l'avenir, ni commencé de poursuites judiciaires contre aucune Personne ou Personnes, pour ou à raison de la part, que lui ou eux peuvent avoir pris à la présente Guerre; & qu'aucune Personne ne souffrira à ce sujet aucune perte ni dommage futur, soit en sa personne & liberté, ou en sa propriété, & que ceux qui peuvent se trouver empriſonnés sur de telles Accusations, au temps de la Ratification du Traité en *Amérique*, seront immédiatement mis en liberté, & que les poursuites ainsi commencées seront discontinuées.

VII. Il y aura une Paix ferme & perpétuelle entre Sa Majesté *Britannique* & les dits Etats, & entre les Sujets de l'une & les *Citoyens* des autres: Ce pourquoi toutes hostilités par mer & par terre cesseront alors immédiatement; tous Prisonniers des deux côtés seront mis en liberté; & avec toute la célérité convenable, sans causer aucun dégât, ni emmener aucuns *Nègres* ou autre Propriété des Habitans *Américains*. Sa Maj. *Britannique* retirera toutes ses Armées, ses Garnisons, & ses Flottes des dits *Etats-Unis*, & de chaque Port, Place, ou Havre dans l'enceinte d'iceux; laissant dans toutes les Fortifications l'Artillerie *Américaine*, qui pourra s'y trouver: Sa Maj. donnera également ordre & fera ensorte, que toutes Archives, Régitres, Actes, & Papiers, appartenant à aucun des dits Etats ou de leurs Citoyens, qui dans le cours de la Guerre peuvent être tombés entre les mains de ses Officiers, soient restitués sur le champ & remis aux Etats respectifs & aux Personnes, auxquels ils appartiennent.

VIII. La Navigation du *Mississipi*, depuis sa source jusqu'à l'*Océan*, restera pour toujours libre & ouverte aux *Sujets* de la *Grande-Brétagne* & aux *Citoyens* des *Etats-Unis*.

IX. Au cas qu'il arrivât, qu'aucune Place ou Territoire, appartenant à la *Grande-Bretagne* ou aux

Etats-Unis, fût conquise par les Armes de l'une ou des autres, avant l'arrivée de ces Articles en *Amérique*; il a été convenu, qu'il en sera fait restitution sans difficulté & sans exiger aucune compensation.

Fait à Paris le 30. *Novembre de l'an* 1782.

(*Signé*)	*Richard Oswald*,	(L. S.)
	John Adams,	(L. S.)
	B. Franklin,	(L. S.)
	John Jay,	(L. S.)
	Henry Laurens.	(L. S.)

Ce qu'atteste

Caleb Whitefoord, *Secrétaire de la Commission* Britannique.

W. S. *Franklin*, *Secrétaire de la Commission* Américaine.

De Londres, *le* 4. *Février*.

La Cessation des Hostilités a eu lieu dès le premier de ce Mois dans les Mers du *Nord* & dans les Mers voisines, tous nos Vaisseaux de guerre & Armateurs sont rentrés.

Le Roi, par une Ordonnance, a fait discontinuer les Primes & Récompenses aux Marins & autres qui s'engageroient sur la Flotte Royale, & les levées pour les différens régimens sont supprimées. Le Commerce & les Manufactures commencent à reprendre leur activité; & on ne s'occupe plus que des moyens de procurer la Conciliation générale.

Comme le Gouvernement ignore qu'elles seront les Dispositions de *Hyder-Aly*, lorsqu'il recevra la Nouvelle de la Pacification, l'embarquement des Troupes destinées pour l'*Inde*, n'avoit pas été contremandé, comme tous les autres armemens & préparatifs de guerre.

La Garnison de *Gibraltar*, sera, assure-t-on, rapellée à *Londres* après la ratification de la Paix, & à son arrivée, tous ceux qui ont contribué à la défense glorieuse de cette Place, seront récompensés d'une manière proportionnée aux services qu'ils ont rendus à la Nation.

Mr. *Tor*, qui est arrivé ici pour traiter de la part des *Etats-Généraux* directement avec notre Ministère, a déjà eu plusieurs entretiens avec le Comte de *Shelburne* & avec Milord *Grantham*, Secrétaire-d'Etat.

On a construit à *Woolwich* des Chaloupes canonnières, modelées sur celles, dont les *Espagnols* font usage pour harceler la Garnison de *Gibraltar*, & qui sont si vantees par la facilité avec laquelle elles vont à la voile & à la rame: on y fait seulement quelques changemens proposés par le Général *Elliot*, pour les couvertures des Ponts.

Le 3. Février, les Pairs s'occupèrent de quelques Bills particuliers; & s'ajournèrent au 6. Les Communes ordonnèrent divers détails sur le Commerce des Pays cédés à la *France* & l'*Espagne* par les Préliminaires. Mr. *Eden* agita des arrangemens pour l'avantage d'un Commerce mutuel entre *l'Angleterre* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, avant la Discussion des Préliminaires qui fut arrêtée au 7.

France.

De Paris le 4. Février.

La Cour de *France* vient de publier les Articles du *Traité-Préliminaire* entre les Nations *Anglaise* & *Française*; c'eſt un Monument authentique qui doit paſſer à la poſtérité, & que nous nous empreſſons de conſigner dans nos Feuilles, & de tranſcrire avec exactitude.

Articles Préliminaires de Paix entre Sa Majeſté Très-Chrétienne & le Roi de la Grande-Bretagne.

Au Nom de la Très-Sainte Trinité.

Le Roi *Très-Chrétien* & le Roi de la *Grande-Bretagne*, animés d'un deſir égal de faire ceſſer les calamités d'une guerre déſtructive, & de rétablir entre eux l'union & la bonne intelligence, auſſi néceſſaires pour le bien de l'humanité en général, que pour celui de leurs Royaumes, Etats & Sujets reſpectifs, ont nommé à cet effet: ſavoir, de la part de Sa Majeſté *Très-Chrétienne*, le Sieur *Charles Gravier*, Comte de *Vergennes*, Conſeiller en tous ſes Conſeils, Commandant de ſes Ordres, Conſeiller d'Etat d'épée, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & des Commandemens & Finances de Sadite Majeſté, ayant le Département des Affaires étrangères: Et de la part de Sa Majeſté *Britannique*, le Sieur *Alleyne Fitz-Herbert*, Miniſtre plénipotentiaire de Sadite Majeſté le Roi de la *Grande-Bretagne*;

Leſquels, après s'être dûment communiqué leurs plein-pouvoirs en bonne forme, ſont convenus des Articles préliminaires ſuivans:

Article Premier.

Auſſitôt que les Préliminaires ſeront ſignés & ratifiés, l'amitié ſincère ſera rétablie entre Sa Majeſté *Très-Chrétienne* & Sa Majeſté *Britannique*, leurs Royaumes, Etats & Sujets, par mer & par terre, dans toutes les parties du monde: il ſera envoyé des ordres aux armées & eſcadres, ainſi qu'aux Sujets des deux Puiſſances, de ceſſer toute hoſtilité, & de vivre dans la plus parfaite union, en oubliant le paſſé, dont leurs Souverains leur donnent l'ordre & l'exemple; & pour l'exécution de cet Article, il ſera donné, de part & d'autre, des paſſeports de mer aux Vaiſſeaux qui ſeront expédiés pour en porter la Nouvelle dans les poſſeſſions deſdites Puiſſances.

II. Sa Majeſté le Roi de la *Grande-Bretagne*, conſervera la propriété de l'isle de *Terre-Neuve* & des isles adjacentes, ainſi que le tout lui a été cédé par l'article *XIII.* du Traité d'*Utrecht*, ſauf les exceptions qui ſeront ſtipulées par l'article V. du préſent Traité.

III. Sa Majeſté le Roi de *France*, pour prévenir les querelles qui ont eu lieu juſqu'à préſent entre les deux Nations *Françaiſe* & *Anglaiſe*, renonce au droit de pêche qui lui appartient en vertu du même Article du Traité d'*Utrecht*, depuis le Cap *Bonaviſta*, juſqu'au Cap *Saint-Jean*, ſi-

tué sur la côte *orientale* de *Terre-Neuve*, par les cinquante dégrés de latitude *Nord*; au moyen de quoi la pêche *Française* commencera au dit Cap *Saint-Jean*, passera par le *Nord*, & descendant par la côte *occidentale* de l'isle de *Terre-Neuve*, aura pour limites l'endroit appellé *Cap Raye*, situé au quarante-septième degré cinquante minutes de latitude.

IV. Les Pêcheurs *Français* jouiront de la pêche qui leur est assignée par l'article précédent, comme ils ont droit d'en jouir en vertu du Traité d'*Utrecht*.

V. Sa Majesté *Britannique* cédera en toute propriété à Sa Majesté *Très-Chrétienne*, les isles de *Saint-Pierre* & *Miquelon*.

VI. A l'égard du droit de pêche dans le golfe de *Saint-Laurent*, les *Français* continueront à en jouir, conformement à l'article V. du Traité de *Paris*.

VII. Le Roi de la *Grande-Bretagne* restituera à la France l'isle de *Sainte-Lucie*, & lui cédera & garantira celle de *Tabago*.

VIII. Le Roi *Très-Chrétien* restituera à la *Grande-Bretagne*, les isles de la *Grenade* & les *Grenadins*, *Saint-Vincent*, la *Dominique*, *Saint-Christophe*, *Nevis* & *Montserrat*; & les places de ces isles conquises par les armes de la *France* & par celles de la *Grande-Bretagne*, seront rendues dans le même état où elles étoient quand la Conquête en a été faite: bien entendu qu'un terme de dix huit mois, à compter de la ratification du Traité définitif, sera accordé aux Sujets respectifs des Couronnes de *France* & de la *Grande-Bretagne*, qui se seroient établis dans lesdites isles & autres endroits qui seront restitués par le Traité définitif, pour vendre leurs biens, recouvrer leurs dettes, emporter leurs effets, & se retirer eux-mêmes, sans être gênés à cause de leur religion, ou pour quelqu'autre raison que ce puisse être, excepté pour les cas de dettes ou de procès criminels.

IX. Le Roi de la *Grande-Brétagne* cédera & garantira en toute propriété à Sa Majesté *Très-Chrétienne*, la rivière de *Sénégal* & ses dépendances, avec les Forts de *Saint-Louis*, *Podor*, *Galam*, *Arguin* & *Portendick*. Sa Majesté *Britannique* restituera aussi l'isle de *Gorée*, laquelle sera rendue dans l'état où elle se trouvoit lorsque les armes *Britanniques* s'en sont emparées.

(La Suite l'Ordinaire prochain.)

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 17.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 26. FEVRIER 1783.

ITALIE.

De Rome, le 10. Février 1783.

Dans un Consistoire secret, fixé au 17. de ce Mois, le Pape doit ouvrir la bouche au Cardinal *Capece Zurlo*, Archevêque de *Naples*, & nommer l'Eglise dont *S. Em.* portera le titre.

Le Roi de *France* a fait tenir au Cardinal de *Bernis*, Son Ministre Plénipotentiaire auprès du *St. Siège*, des présents magnifiques pour Mad^me^ la Comtesse *Braschi-Onesti*, Nièce du Pape, *S. Maj.* faisant en même temps témoigner à cette Dame Sa reconnoissance sur l'assistance qu'elle a bien voulu prêter au travail des Ornemens des Langes bénits envoyés par *S. S.* au *Dauphin*.

De Bologne, le 11. Février.

Son Alteſſe Royale l'Archiduc *Maximilien* est attendu après-demain en cette Ville.

On nous écrit de *Rome*, qu'on avoit entièrement abandonné le dessein de continuer les travaux commencés aux Marais *Pontins*, la meilleure partie du terrein desséché ayant été innondée de nouveau.

Il court ici le bruit, qu'un des premiers Souverains d'*Italie* a de-

mandé au Pape la Suppreſſion de 68. Couvens ſitués dans ſes Etats.

De Milan, le 13. Février.

Notre Cardinal-Archevêque n'eſt pas encore hors de Danger & la fièvre continue à ſe faire ſentir.

Espagne.

De Madrid, le 28. Janvier.

L'Aſſemblée Générale de la Banque Nationale de *St. Charles* ſe tint le 20. Décembre, en préſence de 85. Actionnaires, chez D. *Manuel Ventura* de *Figueroa* Gouverneur du Conſeil & Patriarche élu des *Inder*, qui préſida à cette Aſſemblée. D. *Fr. Cabarrus* y aſſiſta comme autoriſé de *S. M.* à recevoir les Souſcriptions, non ſeulement de ceux en faveur de qui cette Banque fut établie, mais auſſi des Etrangers auxquels Sa Majeſté permet d'y prendre part, afin qu'ils jouiſſent du bénéfice de ſon Commerce & de celui de pluſieurs de ſes Vaſſaux, quand bien même ce ſeroit après le temps fixé par les Statuts de cette Banque, où les fonds en devroient être complets. Cette Aſſemblée pleine de reconnoiſſance envers le Roi, & deſirant de ſon côté à accélérer la perfection de cet Etabliſſement & mériter une Protection ſi diſtinguée de la part de *S. M.* procéda ſur le champ à la nomination des Directeurs qui furent élus unanimement; ſavoir, le Comte de *Altamira* de *Aſtorga* & D. *Grégoire Joyes*, Mr. le Marquis de *Mallana*, & D. *Jean* B. *Roſſi*, D. *Joſeph del Toro*, & D. *Pierre Bernard Caſamayor*.

Pays-Bas.

De la Haye, le 14. Février.

On apprend que les Etats de *Hollande*, ont arrêté le 11. du courant, que l'Affaire qui a fait échouer l'Envoi des Vaiſſeaux, demandés par la *France*, ſera remiſe à l'Aſſemblée des Etats-Généraux pour être décidée par *L. H. P. Leurs Nobles & Grandes Puiſſances* n'ayant pas jugé convenable, que les Amirautés nommaſſent d'entr'elles une Commiſſion pour l'examiner & la juger, les jugeant Parties dans cette Affaire & incompétentes à cet égard.

Leſdits Etats, à ce qu'on dit, agiteront dans leur Séance prochaine l'Affaire du Haut-Conſeil de Guerre qui, dit-on, ne ſera pas ſupprimé, mais ſubira des retranchemens & des réformes conſidérables dans ſon Pouvoir & ſa Juriſdiction.

L'Aſſemblée actuelle des XVII. en Corps de la Compagnie des *Inder-Orientales*, qui ſe tient actuellement en cette Réſidence, n'occaſionne pas peu de ſurpriſe; car cette Aſſemblée ne s'eſt pas tenue ici depuis bien des années. On dit qu'il eſt arrivé avanthier de *Paris* un Courier; expédié par les Commiſſaires de ladite Compagnie, qui s'y trouvent.

On apprend auſſi, que le même jour, il eſt arrivé un autre Courier apportant, dit-on, la Nouvelle que les Miniſtres de *Hollande* ont arrêté & même ſigné la Suſpenſion d'Armes, ſtipulée dans les Préliminaires, & qu'enfin la Ratification des Préliminaires non ſeulement entre la *France* & l'*Angleterre*, mais auſſi entre l'*Eſpagne* & l'*Angleterre*, a été échangée de part & d'autre.

La *Pétition* du Conseil d'Etat pour le Service de Mer, remise il y a quelques semaines, monte à 13,956,073. Florins 4, sols 8, deniers, & à 2,100,000 Florins, pour pourvoir les Magasins de Provisions & de Munitions &c.

FRANCE.

De Versailles, le 12. Février.

Quoique l'*Espagne* n'ait pas encore reconnu formellement l'indépendance des *Etats-Unis*, elle traitoit & regardoit depuis longtemps les *Américains* qui abordoient à la *Havane* & dans ses autres Ports, comme un Peuple libre & indépendant; & nous apprenons aujourd'hui que Mr. *le Jay*, l'un des Commissaires qui ont signé le Traité de Paix avec l'*Angleterre*, va partir pour l'*Espagne*, où il deployera le Caractère d'Ambassadeur des *Etats-Unis*.

La ratification du Roi d'*Espagne* des Articles Préliminaires, est arrivée le 8. de ce Mois, & hier on en a fait l'échange. Au départ du Courier de *Madrid*, celui qui avoit été à *Cadix* suspendre les travaux de l'armement, étoit de retour; ainsi l'on ne craignoit plus que Mr. le Comte d'*Estaing* mît à la voile, puisqu'il ne devoit quitter le Port qu'après avoir reçu de nouvelles instructions. Ce n'est que le 9. que Mr. le Comte d'*Adhemar* a été nommé Ambassadeur du Roi auprès de S. M. *Britannique*.

De Paris, le 14. Février.

L'armistice entre l'*Angleterre* & la *Hollande* fut signé ici le 4. de ce Mois, par les Ministres des deux Puissances; l'arrangement définitif est remis à un autre temps.

Tous les travaux ont été suspendus à *Brest* à la Nouvelle de la Signature des Préliminaires, & on a fait partir sur le champ les Frégates & les Corvettes qui étoient en rade, pour aller porter cette agréable Nouvelle dans tous les Lieux éloignés. C'est la *Surveillante* qui est allée dans l'*Inde*, l'*Astrée* aux *Antilles*, & les ordres sont déjà donnés pour faire revenir tous nos Vaisseaux qui sont à *Cadix*; quelques-uns iront désarmer à *Toulon*, d'autres à *Rochefort*, & le plus grand nombre à *Brest*.

Ce n'est que depuis trois Jours que la Liste des nouveaux Colonels en second est publique; la voici: MM. de *Gouy*, de *Soucy*, d'*Osmond*, de *Montesquieu* (petit-fils de l'Auteur de l'*Esprit des Loix*.) de *Contades*, d'*Avaray*, de *Valentinois*, de *Grammont*.

Le 6. il y a eu chez Mr. le Comte de *Vergennes* une Assemblée extraordinaire des Ministres Négociateurs de la Paix. On s'y est occupé, dit-on, des intérêts de la *Hollande*. On dit qu'on est d'accord que la Republique cède *Negapatnam*, pour recouvrer *Trinquemale*, & que les Préliminaires, au moyen de cet accommodement ont été signés entre l'*Angleterre* & Leurs Hautes Puissances.

Les *Américains* se proposent de faire ériger, sur la Place principale de *Philadelphie*, en face du Palais du Congrès, une statue de Bronze, avec cette épigraphe *Française*; *A Louis XVI, Libérateur des Américains.*

Il réſulte des Comptes dreſſés par Mr. Benj. *Franklin*, que l'*Amérique-Septentrionale* doit à la *France* 80. millions. Les *Américains* ne payeront point d'intérêt pour le temps qu'a duré la guerre; ils ont demandé 12. ans pour s'aquitter; ce terme leur a été accordé.

On aſſure que Mr. le Comte d'*Eſtaing* a été rapellé en toute diligence, pour remplir une place qui eſt vacante.

Le Général *Washington* va, dit-on, être déclaré Protecteur de la nouvelle République *Américaine*, avec la Puiſſance qu'exprime ce titre reſpectable. Le Docteur *Franklin* retournera bientôt en *Amérique* pour y aſſiſter à former un Code de Loix dont il a promis de s'occuper.

On préſume que la Cour de *St. James* va faire propoſer aux *Canadiens* une Chartre authentique, qui donnera à ce peuple le droit d'envoyer des Députés au Parlement de *Londres*.

L'*Angleterre* ayant demandé des bleds, les routes de *Bourgogne*, de *Champagne*, & de *Picardie* ſont déjà couvertes de Voitures, qui, chargées de cette denrée, s'acheminent vers *Calais* & *Boulogne*, où l'embarquement des Grains doit avoir lieu.

Si nos Vins ont une libre entrée en *Angleterre*, les Clincailleries de celle-ci ne ſeront plus prohibées en *France*.

Mr. *Adams* a emprunté de quelques *Juifs* de *Rotterdam* 250,000 liv. ſterling, à 7. pour cent, rembourſables en quatre ans.

Mr. *Falkner* va, dit-on, réſider en *Hollande* en qualité d'Ambaſſadeur.

On écrit de *Philadelphie* que la récolte y a été très-abondante cette année.

Le Roi de *Suéde* ayant fait propoſer un Traité de Commerce aux Etats-Unis d'*Amérique*, ce traité a été conclu en conſéquence & ſigné en cette Capitale, le 5. de ce Mois, par les Miniſtres reſpectifs.

POLOGNE.

De Varsovie, le 8. Février.

Par les ſoins infatigables de notre Monarque, les Diſſenſions ſubſiſtantes depuis un an & demi parmi les Membres de la Confeſſion d'*Augsbourg*, viennent enfin d'être terminées à l'amiable.

Il eſt encore queſtion de l'établiſſement ſucceſſif de différentes Manufactures qui promettent des avantages infinis à ce Royaume.

De Vienne, le 26. Février 1783.

Avanthier, 24. de ce Mois, l'Ambaſſadeur de *Maroc*, dans un Caroſſe de *gala*, attelé de ſix Chevaux & appartenant au Prince de *Kaunitz-Rittberg*, Chancelier de Cour & d'Etat, ſe rendit vers les trois heures de l'après-midi à l'Hôtel de la Chancellerie d'Etat. Ce Miniſtre qui occupe une des premières Places à la Cour de *Maroc*, fut reçu à ſon arrivée par le Prince Chancelier à qui il remit Copie de ſes Lettres de Créance. Pendant le temps que dura la Viſite, on ſervit des rafraichiſſemens de toute eſpèce à cet Ambaſſadeur, & aux Perſonnes qui compoſent ſa Suite; & après il retourna à la Maiſon qu'il habite, également dans le Caroſſe du Prince Chancelier.

Nro. 17.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 26. FEVRIER 1783.

Fin des Articles Préliminaires de Paix entre Sa Majesté Très-Chrétienne & le Roi de la Grande-Bretagne.

Art. X, Le Roi *Très-Chrétien* garantira de son côté, à Sa Majesté le Roi de la *Grande-Bretagne*, la possession du Fort *James* & de la Rivière de *Gambie*.

XI. Pour prévenir toute discussion dans cette partie du monde, les deux Cours conviendront, soit par le Traité définitif, soit par un acte séparé, des Limites à fixer à leurs possessions respectives. Le Commerce de la gomme se fera à l'avenir comme les Nations *Française* & *Anglaise* le faisoient avant l'année 1755.

XII. Pour ce qui est du reste des Côtes de l'*Afrique*, les Sujets des deux Puissances continueront à les fréquenter selon l'usage qui a eu lieu jusqu'à présent.

XIII. Le Roi de la *Grande-Bretagne* restituera à Sa Majesté *Très-Chrétienne*, tous les établissemens qui lui appartenoient au commencement de la guerre présente, sur la côte d'*Orixa* & dans le *Bengale*, avec la liberté d'entourer *Chandernagor* d'un fossé pour l'écoulement des eaux; & Sa Majesté *Britannique* s'engage à prendre les mesures qui seront en son pouvoir pour assurer aux Sujets de la *France*, dans cette partie de l'*Inde*, comme sur les côtes d'*Orixa*, de *Coromandel* & de *Malabar*, un Commerce sûr, libre & indépendant, tel que le faisoit l'ancienne Compagnie *Française* des *Indes-Orientales*, soit qu'ils le fassent individuellement ou en Corps de Compagnie.

XIV. *Pondichery* sera également rendu & garanti à la *France*, de même que *Karikal*; & Sa Majesté *Britannique* procurera, pour servir d'arondissement à *Pondichery*, les deux districts de *Valanour* & de *Babour*; & à *Karikal*, les quatre *Magans* qui l'avoisinent.

XV. La *France* rentrera en possession de *Mahé*, ainsi que de son Comptoir à *Surate*, & les *Français* feront le Commerce dans cette partie de l'*Inde*, conformement aux principes établis dans l'article XIII. de ce Traité.

XVI. Dans le cas que la *France* ait des Alliés dans l'*Inde*, ils seront invités, ainsi que ceux de la *Gran-*

de-Bretagne, à accéder à la préſente pacification; & à cet effet, il leur ſera accordé, à compter du jour que la propoſition leur en ſera faite, un terme de quatre mois, pour ſe décider; & en cas de refus de leur part, Leurs Majeſtés *Très-Chrétienne* & *Britannique* conviennent de ne leur donner aucune aſſiſtance directe ou indirecte contre les poſſeſſions *Françaiſes* ou *Britanniques*, ou contre les anciennes poſſeſſions de leurs Alliés reſpectifs; & Leurs dites Majeſtés leur offriront leurs bons offices pour un accommodement entr'eux.

XVII. Le Roi de la *Grande-Bretagne*, voulant donner à ſa Majeſté *Très-Chrétienne* une preuve ſincère de réconciliation & d'amitié, & contribuer à rendre ſolide la Paix, prête à être rétablie, conſentira à l'abrogation & ſuppreſſion de tous les articles relatifs à *Dunkerque*, à compter du Traité de Paix conclu à *Utrecht* en 1713. incluſivement jusqu'à ce jour.

XVIII. On renouvellera & on confirmera par le Traité définitif, tous ceux qui ont ſubſiſté juſqu'à préſent entre les deux Hautes Parties contractantes, & aux quelles il n'aura pas été dérogé, ſoit par ledit Traité, ſoit par le préſent Traité préliminaire; & les deux Cours nommeront des Commiſſaires pour travailler ſur l'état du Commerce entre les deux Nations, afin de convenir de nouveaux arrangemens de commerce ſur le fondement de la réciprocité & de la convenance mutuelle. Leſdites deux Cours fixeront amiablement entre elles un terme compétant pour la durée de ce travail.

XIX. Tous les Pays & Territoires qui pourroient avoir été conquis, ou qui pourroient l'être, dans quelque partie du Monde que ce ſoit, par les Armes de Sa Maieſté *Très-Chrétienne*, ou par celles de Sa Majeſté *Britannique*, & qui ne ſont pas compris dans les préſens articles, ſeront rendus ſans difficulté, & ſans exiger de compenſation.

XX. Comme il eſt néceſſaire d'aſſigner une époque fixe pour les reſtitutions & évacuations à faire par chacune des Hautes Parties contractantes, il eſt convenu, que le Roi de la *Grande-Bretagne* fera évacuer les îles de *Saint-Pierre* & *Miquelon*, trois mois après la ratification du Traité définitif, ou plus tôt, ſi faire ſe peut: *Sainte-Lucie* aux *Antilles*, & *Gorée* en *Afrique*, trois mois après la ratification du Traité définitif, ou plus tôt, ſi faire ſe peut.

Le Roi de la *Grande-Bretagne* rentrera également en poſſeſſion, au bout de trois mois, après la ratification du Traité définitif, ou plus tôt, ſi faire ſe peut, des îles de la *Grenade*, les *Grenadins*, *Saint Vincent*, la *Dominique*, *Saint-Chriſtophe*, *Névis* & *Montſerrat*.

La *France* ſera miſe en poſſeſſion des Villes & Comptoirs qui lui ſont reſtitués aux *Indes Orientales*, & des territoires qui lui ſont procurés, pour ſervir d'arrondiſſement à *Pondichery* & à *Karikal*, ſix mois après la ratification du traité définitif, ou plus tôt, ſi faire ſe peut.

La *France* remettra au bout du même terme de six mois, les Villes & territoires dont ses armes se seroient emparées sur les *Anglais*, ou sur leurs Alliés dans les *Indes-Orientales*; en conséquence de quoi les ordres nécessaires seront envoyés par chacune des Hautes Parties contractantes, avec des passeports réciproques pour les Vaisseaux qui les porteront immédiatement après la ratification du Traité définitif.

XXI. Les prisonniers faits respectivement par les armes de Sa Majesté *Très-Chrétienne* & de Sa Majesté *Britannique* par terre & par mer, seront, d'abord après la ratification du Traité définitif, réciproquement & de bonne foi, rendus sans rançon, & en payant les dettes qu'ils auront contractées dans leur captivité; & chaque Couronne soldera respectivement les avances qui auront été faites pour la subsistance & l'entretien de ses prisonniers, par le Souverain du pays où ils auront été détenus, conformement aux reçus & aux états constatés, & autres titres authentiques qui seront fournis de part & d'autre.

XXII. Pour prévenir tous les sujets de plainte & de contestation qui pourroient naître à l'occasion des prises qui pourroient être faites en mer depuis la signature de ces articles préliminaires, on est convenu réciproquement, que les Vaisseaux & effets qui pourroient être pris dans la *Manche* & dans les mers du *Nord*, après l'espace de douze jours, à compter depuis la ratification des présens articles préliminaires, seront de part & d'autre restitués; que le terme sera d'un mois depuis la *Manche* & les mers du *Nord* jusqu'aux îles *Canaries* inclusivement, soit dans l'*Océan* ou dans la *Méditerranée*; de deux mois depuis lesdites îles *Canaries* jusqu'à la Ligne *Equinoxiale* ou l'*Equateur*; & enfin de cinq mois dans tous les autres endroits du monde, sans aucune exception ni autre distinction plus particulière de temps & de lieux.

XXIII. Les ratifications des présens articles préliminaires, seront expédiées en bonne & dûe forme, & echangées dans l'espace d'un mois, ou plus tôt, si faire se peut, à compter du jour de la signature des présens Articles.

En foi de quoi, nous soussignés Ministres Plénipotentiaires de Sa Majesté *Très-Chrétienne* & de Sa Majesté *Britannique*, en vertu de nos plein-pouvoirs respectifs, avons signé les présens Articles préliminaires, & y avons fait apposer le cachet de nos armes.

Fait à Versailles le vingtième jour de Janvier 1783.

Signés (*Gravier de Vergennes.*
(*Alleyne Fitz-Herbert.*

Grande-Bretagne.

De Londres, le 7. Février.

Il y eut Mecredi dernier, une Cour nombreuse, à laquelle assistèrent tous les Ministres du Roi & les Ministres Etrangers. Mr. le Comte de *Moustier*

eut sa première Audience particulière du Roi, en qualité de Ministre-Plénipotentiaire de la Cour de *France*, à la place de Mr. de *Rayneval*, qui retourne incessamment à *Paris*. Le Marquis de *Carmarthen* ne tardera pas à partir pour l'Ambassade-Extraordinaire de cette Cour à celle de *Versailles*. Le Lord *Moutstuart* a baisé la main de S. M., étant revêtu de la même qualité à la Cour de *Madrid*. Les Couriers continuent à passer fréquemment entre *Versailles* & *Londres*; on ne doute pas qu'il n'y soit beaucoup question des Intérêts des *Hollandais*, que le Roi de *France* prend vivement à cœur. L'on espére que toutes les Difficultés seront bientôt levées entre les deux Nations. Le grand Ouvrage de la Pacification générale fini, on formera plusieurs Traités particuliers, propres à consolider la bonne Harmonie.

Le Parlement ne s'est pas encore assemblé pour prendre en Déliberation les Préliminaires; en attendant que cette Matière importante soit mise sur le Tapis, les Communes proposèrent d'accorder 340346 liv. sterl. 5 schel. 9. den., pour subvenir aux Dépenses extraordinaires de l'Armée depuis le 9. Avril, jusqu'au 9. Novembre 1782. & 296507· liv. sterl. 14 schel. 3 1/2 den. pour Dépenses extraordinaires des Troupes du 31. Juin au 6. Décembre 1782. Le Général *Smith* annonça qu'il mettroit en peu de jours sur le Tapis l'Affaire des 400000 liv. que la Compagnie des *Indes* doit au Gouvernement & de montrer l'impuissance où elle est d'y satisfaire.

On commence déjà à éprouver les bons effets du rétablissement de la Paix. Nombre de navires prennent des chargemens de différentes especes de marchandises pour les Ports de *France*, d'*Espagne* & d'*Amérique*; & on voit actuellement dans la *Tamise* quelques bâtimens, portant le pavillon des *Treize Etats* de l'*Amérique*, qui se rendoient en *France*; mais qui ayant appris l'accommodement entre l'*Angleterre* & l'*Amérique*, ont préféré de venir ici.

Allemagne.

De Berlin, le 8. Février.

Auguste, Guillaume, Baron de *Bismarck*, Ministre privé d'état & de guerre du Roi, Président du grand Directoire des Finances de Guerre & des Domaines, est mort ici lundi dernier, à l'âge de 33. ans, étant né en 1750.

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 18.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 1er. MARS 1783.

ITALIE.

De Florence, le 18. Février 1783.

Monseigneur l'Archiduc *Maximilien*, accompagné du Comte de *Hardegg-Glatz*, Grand-Maître de Sa Maison, arriva le 15. de ce Mois, en cette Capitale & descendit d'abord au Palais *royal*, où il fut reçu au Nom de l'Archiduc-Grand-Duc, par Mr. le Comte de *Thurn*, Grand-Maître de la Cour de *Toscane*. Le lendemain, Son Altesse Royale se remit en route, pour satisfaire aux Voeux impatiens de nos augustes Souverains qui l'attendoient à *Livourne*.

De Naples, le 10. Février.

On apprend de *Messine*, que des secousses légères d'un tremblement de terre s'étant fait sentir en cette Ville le 5. de ce Mois, au Matin, elles redoublèrent vers la Nuit avec tant de Violence, que la plûpart des Maisons en furent renversées ou endommagées. Le Maître de la Barque qui nous a apporté cette triste Nouvelle, assure avoir vu le Matin du 6, la Ville enveloppée dans un épais Nuage, qui s'étant dissipé à la Clarté du Jour, ne faisoit appercevoir que des ruines.

ESPAGNE.

De Cadix, le 21. Janvier.

Le 15. de ce Mois, Mr. le Comte d'*Eſtaing* reçut un Exprès de la Cour, qui lui apporta l'ordre d'attendre des Inſtructions ultérieures pour faire embarquer les Troupes: Ce n'a été qu'à ce moment que l'Armée & la Flotte ont ſoupçonné, que la Paix pourroit bien ne pas être éloignée. Mr. le Comte d'*Eſtaing* avoit pris un ſoin tout particulier de l'Armement du Vaiſſeau, le *Majeſtueux*, qu'il devoit monter: il lui faiſoit porter 132. Canons, ſans que cette formidable Artillerie nuiſit à la légèreté de ſa marche.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 16. Février.

On aſſure que la Suſpenſion d'Armes avec le Roi de la *Grande-Bretagne* a été arrêtée hier à l'Aſſemblée de *L. H. P.* & qu'elle ſera publiée inceſſamment. On dit que la teneur a beaucoup de conformité avec celle qui ſe fit l'an 1748. avec la *France*: On doit avoir auſſi levé l'interdiction d'une Correſpondance avec l'*Angleterre*; & les Vaiſſeaux de Guerre ont ordre de ſe régler d'après cette Réſolution. L'Armiſtice qui doit durer cinq Mois, commençera, aſſure-t-on, dès aujourd'hui pour la Mer du *Nord* & pour la *Manche*. Les Fréteurs recevront des Paſſeports en conſéquence.

Les Directeurs de la Compagnie des *Indes-Orientales* ayant achevé leurs Délibérations, ſont partis d'ici avanthier.

FRANCE.

De Breſt, le 2. Février.

Il eſt arrivé dans ce Département une Ordonnance du Roi en deux Articles. Par le premier, il eſt ſtatué que ce ne ſera plus déſormais l'ancienneté qui déterminera l'avancement au grade de Brigadier, dont le nombre ſera toujours fixé à 50. Par le ſecond, Sa Majeſté décide que la haute paye de 3600. liv. ſera toujours dévolue aux 50. plus anciens Capitaines de Vaiſſeau, quoiqu'il s'en puiſſe trouver dans ce nombre qui ne ſoient pas Brigadiers.

De Paris, le 18. Février.

On écrit de *Marſeille*, qu'il eſt entré dans le Port de cette Ville ſix Vaiſſeaux *Hollandais* avec de riches Cargaiſons, venant de l'*Inde*; ils avoient été retenus longtemps à *Cadix*, qu'ils ont quitté de conſerve avec le navire le *Comte-d'Artois*, venu du Cap *Français*. La vente en détail des chargemens de ces ſix Vaiſſeaux, ſera faite à *Marſeille*, où l'on attend à cet effet un Commiſſaire de la Compagnie des *Indes-Hollandaiſes*: cette Compagnie a fait la vente en gros des mêmes Cargaiſons au Sieur *Bérard*, Conſul de *Suéde* à l'*Orient*, pour la ſomme de 11. Millions de livres *tournois*.

Les Lettres de *Bordeaux*, datées du 8. de ce Mois, annoncent que près

de 300. Bâtimens, chargés de toutes eſpeces de Marchandiſes, étoient occupés à deſcendre la Rivière, pour mettre en Mer le 16, Jour où expirent les délais de l'armiſtice, puiſque les Préliminaires de la Paix entre la *France* & l'*Angleterre* ont été échangés le 3. de ce Mois entre les Plénipotentiaires reſpectifs. On voit les mêmes mouvemens dans tous les Ports du Royaume.

Le bruit eſt général ici que Sa Majeſté fera une promotion de cinq Maréchaux de *France*, à l'occaſion de la Paix. On déſigne même les cinq Militaires, qui ſeront élévés à ce grade.

Il a été adreſſé des ordres aux Gouverneurs des îles *Françaiſes*, pour admettre les Bâtimens *neutres*, qui ſeront partis de leurs Ports reſpectifs, avant la nouvelle de la Signature des Préliminaires de la Paix. Ces Loix prohibitives ne ſeront exécutées que pour ceux qui auront été expédiés depuis cette époque.

On préſume que Mr. le Duc de la *Vauguyon* paſſera à *Madrid*, puiſque Mr. le Comte *Montmorin* revient en *France*, pour être Gouverneur de Mſgr. le *Dauphin*. La foible ſanté dont jouit le Duc de *Nivernois*, oblige ce Seigneur à continuer de vivre dans le repos & la tranquilité.

Mr. le Marquis de la *Fayette* a fait préſent de ſon portrait à Mr. *G. Waſhington*. On voit ſur le devant du Tableau Mr. le Marquis en habit d'uniforme *Américain*: en face ſa jeune Epouſe qui préſente à ſon fils ainé, nommé *George*, un habit militaire, auſſi de l'uniforme *Américain*. L'enfant paroît ſe précipiter ſur ſa mère, pour endoſſer ce vêtement, & pour ce fait il lui préſente ſon petit bras. De l'autre côté on aperçoit en robe *Américaine* & dans l'attitude la plus décente, les deux filles très-jeunes encore de Mr. le Marquis, *Anaſtaſie* & *Julie*.

RUSSIE.

De Petersbourg, le 4. Février.

Mr. le Vice-Chancelier Comte d'*Oſtermann*, vient de communiquer aux Miniſtres reſpectifs des Cours étrangères, le Traité d'Amitié & de Commerce, conclu le 19. Octobre dernier entre la *Ruſſie* & le *Danemarck*.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 7. Février.

La groſſeſſe de S. A. R. la Princeſſe *Sophie-Frederique*, Epouſe du Prince Héréditaire, a été déclarée à la Cour le 26. du mois dernier, & publiée enſuite dans toutes les Egliſes de la Ville. Le 28. il y eut concert & ſouper chez le Prince royal, à l'occaſion du jour anniverſaire de ſa Naiſſance. Le 29 on a célébré, avec beaucoup de pompe, celui de S. M. le Roi. Mr. *Colbiörnſen*, Conſeiller d'Etat & Recteur actuel de l'Univerſité, prononça à cette occaſion, dans la Sale publique, un diſcours, analogue à cette

époque, en présence du Prince de *Würtemberg* & de toute la Cour.

Le Roi a nommé Chevalier de l'Ordre du *Dannebrog*, le Comte de *Reventlau*, Chambellan & Envoyé extraordinaire à la Cour de *Madrid*.

Mr. *Huges Elliot*, qui a résidé comme Envoyé *Britannique* à *Berlin*, & qui vient remplacer ici Mr. *Morton Eden* dans la même qualité, a eu le 24. Janvier ses premières Audiences; & son Prédécesseur a en même temps pris Congé de la Cour.

ALLEMAGNE.

De Berlin, le 20. Février.

L'Académie des *Arts* de cette Ville a élu pour son Directeur Mr. *Bernard Rode*, célèbre Peintre en Histoire, à la place de feu Mr. *le Sueur*; & le Roi a approuvé cette Nomination.

La Dissertation que S. Exc. Mr. le Baron de *Hertzberg*, Ministre d'état, a lue, le 30. Janvier, dans l'Assemblée publique de l'Académie royale des *Sciences & Belles-Lettres*, dont il est Membre, *sur les révolutions des Etats & particulièrement sur celles de l'Allemagne*, vient d'être imprimée. L'objet de cette Dissertation est de prouver „ *que l'Allemagne ou la Teutonie, est l'unique Pays de la terre connue, qui n'ait jamais été entièrement subjugué par aucune Nation étrangère; qu'elle a toujours conservé depuis 2. mille ans sa Langue originelle ou primordiale & ses propres Souverains; & que par conséquent ce Pays est le seul qui n'a subi aucune révolution totale.*" Après avoir démontré que la Nation *Germanique* ou *Teutonne*, n'a jamais éprouvé de ces grandes révolutions par lesquelles les Nations conquises ont été ou dispersées, ou détruites, ou ensévelies dans l'oubli, l'illustre Auteur fait concevoir les espérances les mieux fondées, que l'*Allemagne* ne sera plus exposée dans la Suite des Siécles à des Mutations, à des bouleversemens essentiels. Il paroît, *dit-il*, „ que ce temps heureux est venu, où l'esprit d'une saine Philosophie ayant pris le dessus, les Princes donnent leur principale attention à l'administration intérieure de leurs états; où il s'en occupent par préférence & avec enthousiasme, où ils sacrifient le vain éclat de la Royauté, au Service & au détail plus pénible, mais plus glorieux, de leur gouvernement."

Mr. *Meyer*, célèbre Fondeur en bronze, établi en cette Ville, s'est engagé à jetter en fonte la statue de l'Impératrice de *Russie*, pour la Somme de 20,000. Roubles, dont il a déjà touché le quart.

De Vienne, le 28. Février 1783.

Le Jeudi, 27. de ce Mois, l'Ambassadeur de *Maroc* fit une Visite de Cérémonie au Prince de *Colloredo*, Vice-Chancelier d'*Empire*.

Aujourd'hui, 28. vers Midi, cet Ambassadeur se rendit avec un nombreux Cortége à la Cour, & eut une Audience solemnelle de *Sa Majesté Impériale*, avec les Cérémonies d'usage. (*Nous en rendrons Compte dans la Suite.*)

Nro. 18.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 1er. MARS 1783.

France.

De Paris, le 18. Février 1783.

On a vu paroître un Arrêt du Conseil-d'Etat en date du 4. de ce Mois, qu'on peut regarder comme le premier fruit du rétablissement de la Paix: Il *concerne le Commerce de la Chine*, & est de la teneur suivante.

Le Roi étant informé, que les Ports de son Royaume ne se trouvent pas suffisamment pourvus des Marchandises de l'*Inde* & de la *Chine*, qui sont nécessaires, soit pour la consommation de ses Sujets, soit pour les échanges avec l'Etranger; Sa Majesté a résolu de profiter des premiers instans de la Paix, pour procurer le plutôt possible à son Royaume un approvisionnement suffisant des divers objets, que fournit le Commerce de la *Chine*: C'est dans cette vuë, qu'après s'être fait représenter l'Arrêt de son Conseil du 13. Août 1769, par lequel le Privilège exclusif de la Compagnie des *Indes* a été suspendu; ensemble l'Arrêt du 6. Septembre suivant, portant *Règlement pour le Commerce de l'Inde*, Sa Maj. a considéré, que, si, dans les Circonstances actuelles on s'en rapportoit pour un approvisionnement aussi important aux spéculations des Particuliers, on ne pourroit pas être assuré, que leurs entreprises fussent effectuées assez promptement pour espérer des retours dès l'année 1784; & qu'il seroit plus avantageux & plus sûr d'en charger un Armateur, qui dirigeroit cette opération pour le compte de Sa Majesté: Et, Sa Maj. ayant fait choix du Sr. *Grandclos-Meslé*, dont Elle connoit l'expérience & le zèle: Ouï le Rapport du Sr. *Joly* de *Fleury*, Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil-Royal des Finances; le Roi, étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit.

Art. I. Le Roi autorise le Sr. *Grandclos-Meslé* à emprunter pour le compte de Sa Majesté, soit à la grosse, soit de toute autre manière qui sera jugée convenable, jusqu'à concurrence d'une Somme de *Trois Millions*, pour être employée en totalité à faire le Fonds d'une Expédition de Commerce pour la *Chine*, dont Sa Maj. a confié la direction au dit Sr. *Grandclos-Meslé*; à l'effet de quoi Sa Maj. fera remettre incessamment à sa disposition un nombre

suffisant de Bâtimens, pour remplir cette destination.

II. Le produit des Cargaisons de retour demeurera spécialement affecté au payement des Emprunts, qu'aura faits le dit Sr. *Grandclos-Meslé*. Sa Maj. entend, que les bénéfices, qui pourront résulter de cette opération, soient employés à l'encouragement du Commerce de l'*Inde*; & Elle se reserve d'y faire participer aussi ceux des Créanciers de la Compagnie des *Indes*, qui restent encore à liquider.

III. En conséquence des dispositions portées au présent Arrêt, & jutqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné par Sa Majesté, il sera surfis à la délivrance des Permissions, qui pourroient être demandées par des Armateurs particuliers; soit en *France*, soit aux Isles de *France* & de *Bourbon*, pour le Commerce de la *Chine*.

Fait au Conseil-d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le 2. Fév. 1783.

(*Signé.*)

La Croix-Castries.

Pour faciliter le Commerce dans l'*Inde*, l'on vient aussi de former le Projet de *l'Etablissement d'une Caisse-d'Escompte à l'Isle de France*. Dans le Préambule de ce Projet il est dit, „ que les Administrateurs en Chef des Isles de *France* & de *Bourbon*, voulant contribuer à la prospérité de ces Colonies, ont approuvé un Projet, qui leur a été présenté, pour l'établissement d'une *Caisse d'Escompte* à l'Isle de *France*, dont l'objet sera d'escompter les Billets des Personnes solvables au taux d'un pour cent par mois, & de recevoir l'Argent du Public au même taux. Le Fonds de cette Caisse sera de *trois Millions*, dont deux seront fournis par le Roi, qui veut bien en faire l'avance à la Société, & le troisième par les intéressés.

Le Ministre à qui nous devons la Paix, jouit de la gloire la plus pure & de la reconnoissance de la Nation entière, aussi-bien que de celle du Monarque, qui joindra à cette précieuse Récompense du Mérite & des services rendus à la Patrie, des honneurs & des dons proportionnés. On parle de l'érection d'une Terre considérable en Duché, & de beaucoup d'autres choses pour M. le Comte de *Vergennes*, & Madame la Comtesse de son côté reçoit journellement de la Reine l'accueil le plus distingué.

On mande de *Toulon* que tous les Corsaires ont été désarmés & tous les Armemens suspendus jusqu'à nouvel Ordre. Il mouilla dans la rade un Convoi de 47. voiles destiné pour les Echelles du *Levant* & parti de *Marseille* quelques jours auparavant, qui remit à la voile sans délai sous l'escorte de la *Lutine*. La Corvette la *Flèche* commandée par M. de *Penenas*, Lieutenant, est partie le 30. Janvier pour une mission particulière sur les côtes d'*Italie*. On va désarmer la *Friponne*, & le *Montréal* a été mis en rade le même Jour.

Italie.

Extrait d'une Lettre particulière de Naples du 10. Février 1783.

„ Quoique le bruit soit assez général ici, que la Ville de *Messine* ait été totalement renversée par le tremblement de Terre du 5. *(v. notre Gazette Article de Naples.)* & dont les secousses étoient si violentes qu'on les a senti même ici; nous pouvons pourtant assurer que cette triste Nouvelle mérite encore Confirmation, d'autant plus que le Patron du Navire par lequel elle nous a été apportée, n'a pu y ajouter le détail propre à lui attribuer l'autenticité réquise. Si le renversement de *Messine* venoit à se vérifier, il paroit presque certain, que la plupart des Villes qui se trouvent sur l'*Etna* & dans ses Environs ayent subi le même sort. "

Extrait d'une Lettre d'Avignon du 8. Février.

„ Jeudi dernier, Msgr. le Duc de *Chartres* arriva vers 4 heures & demie du Soir dans cette Ville, sous le nom du Comte de *Joinville*. Aussitôt le Vice-Légat se rendit avec l'Archevêque auprès du Prince, pour lui offrir les honneurs dûs à son rang; mais S. A. remercia Son Excellence, & voulut garder l'*incognito*. Cependant le même Soir, le Prince parut à la Comédie, où il fut reçu par Son Excellence & accueilli par les Spectateurs avec cet empressement & cette joie que nos Concitoyens éprouvent toujours à la vue d'un Prince du Sang de *France*. Mr. le Comte de *Joinville* eut la bonté d'applaudir nos Acteurs, qui jouoient *Iphigénie* en *Aulide* du Chevalier *Gluk*, avec une précision & un ensemble, dont il parut surpris. Après le Spectacle, le Prince retourna chez lui; le lendemain matin, il partit pour aller voir la Fontaine de *Vaucluse*, d'où il continua sa route sur *Paris*. „

Allemagne.

De Dusseldorf, le 16. Février.

Hier, l'Académie Electorale *Palatine* des Beaux-Arts, présidée par son Protecteur Mr. le Comte de *Nesselrode*, Chevalier de l'Ordre de *St. Hubert*, Conseiller intime de *S. A. S. E. Palatine* & Chancelier des Duchés de *Juliers* & de *Berg* &c. comme aussi par Mr. le Comte de *Spée*, Chevalier de l'Ordre du *Lion*, Conseiller intime de *S. A. S. E. Palatine* & Vice-Président de la Chambre des finances &c., fit la distribution solemnelle des prix, destinés à ses Eleves. Mr. *Bislinger*, Conseiller & Référendaire de *Juliers* & de *Berg*, Membre honoraire de l'Académie de *Florence*, & Secrétaire perpétuel de la dite Académie de *Dusseldorf*, ayant prononcé un discours, relatif aux mérites des arts, notifia aux Spectateurs ceux qui se sont le plus distingués parmi les concurrens. Le premier prix, destiné à la composition de l'histoire, comme *Marc-Antoine*, prononce l'éloge funèbre de *Céjar* tué, le corps de celui-ci étant exposé au milieu de la tribune aux harangues, fut adjugé à Mr *Bäumgen*,

de *Petersbourg*; le second à Mr. *Heldebeutel*, d'ici, & le troisiéme à Mr. *Pflugfelder*, pareillement de cette Ville. Le susdit *Bäumgen* remporta le prix, destiné aux Dessinateurs d'après nature, & Mr. *Thelott*, d'*Ausgsbourg*, celui de la gravure. Mr. *Fänger*, de *Königswinter*, eut le premier prix d'architecture, & Mr. *Flugel*, d'ici, obtint le second. *François Borres*, du voisinage de *Hamm*, remporta le prix, proposé aux Charpentiers, & Pierre *Hank*, d'ici, celui des maçons; Jacob *Haas*, pareillement d'ici, le prix des menuisiers. Enfin Pierre *Ströbling*, d'ici, eut le premier prix des dessinateurs d'ornemens, & Mathias *Esser*, de *Cologne*, le second.

Célà fait, Mr. *Bislinger* ayant repris le fil de son discours, recommanda aux concurrens de continuer avec la même assiduité, qu'ils ont témoignée jusqu'à ce moment, afin qu'ils se fassent de vrais artistes, dignes des graces de *S. A. S. E. Palatine*, le Fondateur de l'Académie.

Vienne.

Jeudi prochain, 6. de ce Mois, ainsi que tous les Dimanches, Mardis & Jeudis du Carême, à 11. heures du Matin, il se fera à l'Eglise Nationale *Italienne*, un Sermon *Italien* analogue à ce saint temps.

Vienne.

Rodolphe Sammer, Maître de Langue *Anglaise*, avertit le Public qu'il explique cette Langue en *Allemand*, *Français* ou *Latin*. Il vient de publier pour cet effet une Grammaire *Anglaise*, mise dans un ordre plus clair, plus précis & plus exact. Il enseigne pareillement la Langue *Allemande*, ainsi que l'écriture tant aux *Anglais* qu'aux autres étrangers. Ceux qui voudront apprendre l'une de ces deux Langues, sont priés de s'adresser à lui. Il demeure dans la Rue dite: *unter den Tuchlauben*, *beym Auge-Gottes*, au second étage à main droite.

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 19.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 5. MARS 1783.

ITALIE.

De Turin, le 16. Février 1783.

Msgr. le Comte d'*Artois* & ſon auguſte Epouſe ſont attendus ici pour le Printemps; on donnera des Fêtes magnifiques à cette occaſion.

De Livourne, le 19. Février.

L'Archiduc-Grand-Duc étant allé à *Piſe*, à la rencontre de l'Archiduc *Maximilien*, revient Dimanche, 16. de ce Mois, en Compagnie de *S. A. R.* Le Jour ſuivant, les Princes virent du haut du Mole pluſieurs Vaiſſeaux mettre à la Mer. Hier, Leurs Alteſſes Royales ſe rendirent avec Mad^me^ l'Archiducheſſe-Grande-Ducheſſe & l'auguſte Famille à bord du Vaiſſeau-Amiral *Ruſſe*; à leur arrivée & à leur départ, ils furent ſalués de 21. Coups de Canon par ce Vaiſſeau, ainſi que par les autres Bâtimens de guerre de cette Nation, de même que par tous les Navires qui ſe trouvoient mouiller dans ce Port.

Les Fêtes & les Divertiſſemens ſe ſuccèdent à la Cour & à la Ville, pour célèbrer la préſence de l'Hôte auguſte que nous avons le bonheur de poſſeder.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 24. Janvier.

Le 18. du courant, Leurs Majestés & toute la Famille Royale se rendirent à *Samoro*, excepté l'Infant Don *Juan* qui restera au Palais d'*Ajuda* jusqu'à son parfait rétablissement. Il a plu à S. M. d'établir une Compagnie de Gardes-Marines, par un Décret du 14. du Mois dernier.

On écrit de *Ponte-Lima*, que les trois premières années de la Société économique étant écoulées, elle a procédé, conformement aux Statuts de son établissement, dans son assemblée du 1^er^ d'Octobre dernier, à l'élection d'un Président & de plusieurs sujets qui y ont chacun leur emploi; les Députés de cette Ville, ceux d'*Oporto*, de *Braga* & autres qui ont été adressés à ce Corps patriotique ont été également reçus. Cette Société s'est occupée avec beaucoup de succès à encourager la Culture des mûriers, & quelques Manufactures pour le bien public; elle se propose d'embrasser d'autres objets également utiles, qui seront selon l'augmentation des Membres contribuants de la Société, lesquels proportionnent leurs Fonds aux dépenses indispensables pour l'éxécution de leurs projets.

ESPAGNE.

De Madrid, le 4. Février.

Le 29. du Mois dernier, le Comte de *Montmorin*, Ambassadeur de *France*, reçut un Exprès de *Versailles* avec la Nouvelle, que les Préliminaires de la Paix y avoient été signés le 20. du courant, & qu'il avoit été conclu un Armistice entre les Puissances Belligérantes. La *Gazette* de la Cour garde encore le silence à ce sujet: Elle nous a annoncé seulement une Promotion de 6. Brigadiers, 12. Colonels, & de plusieurs autres Officiers d'un grade inférieur dans l'Armée de terre.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 11. Février.

Mrs. de *Rayneval* & de *Vergennes* sont partis d'ici pour retourner à *Versailles*. Le Comte de *Moustier*, nouveau Ministre de *France*, a de fréquens Entretiens avec le Comte de *Grantham*, Secrétaire d'Etat.

Il a plu au Roi d'ordonner qu'il soit passé des Lettres-Patentes sous le grand Sceau du Royaume d'*Irlande*, pour créer une Société ou Confrerie, qui sera appellée les *Chevaliers de l'Illustre Ordre de St. Patrick*, & sera composée du Souverain & de quinze Chevaliers - Compagnons, dont S. M., ses Héritiers & Successeurs, seront Souverains à perpétuité; le Lieutenant-Général & Gouverneur-Général d'*Irlande* pour S. M., ou le Lord-Député ou Députés, ou les Lords-Justiciers, ou autre Gouverneur en Chef ou Gouverneurs dudit Royaume, pour le temps où ils seront en place, officieront comme Grand-Maîtres: Et aussi pour constituer & nommer les Personnages ci-après, Chevaliers - Compagnons dudit Illustre Ordre; S. A. R. le Prince *Edouard*; S. G. *William-Robert*, Duc de *Leinster*; *Henri Smyth*, Comte de *Clanrickarde*; *Randal William*, Comte d'*Antrim*; *Thomas*, Comte de *Westmeath*; *Murrough O-Brien*, Comte d'*Inchiquin*; *Charles*, Comte de *Drogheda*; *George de le Poer Beresford*, Comte de *Tyrone*; *Richard*, Comte de *Shannon*;

James, Comte de *Clanbraſſil*, *Richard*, Comte de *Mornington*; *James*, Comte de *Courtown*; *James*, Comte de *Charlemont*; *Thomas*, Comte de *Bective*; *Henri*, Comte d'*Ely*.

Les Ambaſſadeurs de cette Cour auprès de celles de *France* & d'*Eſpagne*, partiront en peu de jours pour ſe rendre à leur Réſidence reſpective.

La Douane ayant fait mettre arrêt ſur les Vaiſſeaux *Américains*, qui ſe ſont déclarés pour tels, la Cour a fait lever cet arrêt, par conſidération pour leur empreſſement à venir renouer les anciennes Liaiſons de Commerce, à la première apparition de la Paix.

Le 10. les Communes ordonnèrent un Bill, pour abolir divers Emplois ſuperflus & inutiles à la Douane, & mieux diriger les Affaires de ce Département, & un autre Bill pour réformer divers abus dans les Départemens de la Tréſorerie de l'Amirauté, de l'Artillerie, de l'Acciſe, du Timbre, &c.

De Londres, le 14. Février.

Il eſt arrivé hier un Courier de Mr. *Fitzherbert*, qui a apporté des Dépêches importantes à la Cour. On dit „ qu'elles renferment entre autres la Ratification du Roi d'*Eſpagne* aux Préliminaires de la Paix, & que les Miniſtres de *Hollande* ont reçu des Etats-Généraux des Inſtructions, qui les autoriſoient à régler avec Mr. *Fitzherbert* les Préliminaires de la Paix entre la République & l'*Angleterre*. "

Il y a un puiſſant Parti contre les Préliminaires de la Paix. Il s'y oppoſera en Parlement de la manière la plus animée. Les Propriétaires des Biens dans les Places cédées à la *France* & l'*Eſpagne* ont fait de nouvelles Repréſentations au Miniſtre ſur les moyens d'en retirer leurs effets & de diſpoſer de leurs Terres. On leur a promis de s'intéreſſer en leur faveur auprès des Cours de *Verſailles* & de *Madrid*. — On dit que ces deux Cours ont fait un Traité, par lequel la *France* aſſiſtera l'*Eſpagne*, dans le cas où les *Etats-Unis* de l'*Amérique* attaqueroient aucunes des Poſſeſſions *Eſpagnoles* dans ce Pays-là.

Le 11. le Chancelier adreſſa au Lord *Howe* dans la Chambre Haute les Remercimens de cette Chambre pour ſa brillante Expédition à *Gibraltar*.

Le 12. les Communes firent, en Committé, la reviſion de l'Acte de la 18^me^. année de *George III.* Chap. 27, ſur le Commerce des Vins. Il fut arrêté de révoquer une partie de cet acte, qui permet l'Entrée des Vins de *Portugal*, d'*Eſpagne* & d'ailleurs, à l'exception des Vins de *France*, en petites tonnes, à l'uſage des Particuliers. Mais entr'autres matières intéreſſantes, on remarqua une Motion du Lord *Newham*. Il propoſa qu'il fût remis des Copies de toutes les Inſtructions données à Mr. *Oſwald* par les Miniſtres du Roi, relativement aux Loyaliſtes *Américains*. Mr. *Rolle* ſeconda cette Motion; le Comte de *Nugent* fit ſentir, *que la recommandation du Congrès aux différens Etats, chacun, Souverain dans ſon Département, ne ſeroit pas d'un grand avantage*. Il obſerva cependant, qu'il pouvoit y avoir eu un Article ſecret à ce ſujet & que, quoique le Lord *Cornwallis* n'eût pu rien obtenir en faveur des Loyaliſtes à *York-Town*, aucun d'eux, cependant n'avoit été exécuté. Le Gouverneur *Johnſtone* ſoutint la même Motion; il montra que l'honneur de l'Etat étoit intéreſſé à pourvoir pour ces

Malheureux: Mr. *Fox* fut du même sentiment. Enfin, la Motion ayant été mise aux Voix, elle fut rejettée à la pluralité de 104. contre 63.

France.

De Paris, le 15. Février.

La Frégate qui ramenoit Mr. le Comte de *Rochambeau* & les Officiers de son Etat-Major a mouillé dans la rivière de *Nantes* Mecredi dernier. Ce Général a été précédé ici par Mr. le Marquis de *Vauban* qu'il avoit chargé de ses Dépêches: nous espérons apprendre bientôt que Mr. de *Vaudreuil* sera arrivé de même à bon Port sans avoir eu aucune fâcheuse rencontre.

Les Vents contraires avoient forcé les divers *avisos* sortis de *Brest* pour aller annoncer la Paix, à rentrer dans le Port, & nous apprenons que l'*Andromaque* qui avoit été expédiée de *Rochefort* pour le même objet a été obligée de relâcher le 11. de ce Mois à l'*Orient*. Les Frégates *Anglaises* n'auront pas été plus heureuses, puisque nous savons qu'une Escadre entière a été si maltraitée qu'elle n'a pu continuer sa route; aussi 8. ou 10. Jours de mauvais temps pourront peut-être faire couler beaucoup de sang en pure perte dans l'*Inde* & en *Amérique*.

De Vienne, le 5. Mars 1783.

Le Dimanche, 2. de ce Mois, l'*Empereur* assista au Service divin dans la Grande-Chapelle de la Cour; ensuite il y eut Cercle chez *Sa Majesté*. — Le Soir, l'Ambassadeur de *Maroc*, se rendit au Théâtre *National*, on représenta le Drame *Italien* d'*Alceste*, de la Composition du Chevalier *Gluck*. — Lundi, 3. le Prince *Louis* de *Lichtenstein*, donna une Fête superbe, où se trouva cet Ambassadeur, avec la principale Noblesse.

Nos Lettres de *Naples* du 15. Février, ne confirment que trop la triste Nouvelle, que la Cour avoit reçue des désastres incroyables causés par le tremblement de terre de la Nuit du 5. au 6. du même Mois, tant en *Sicile*, qu'en *Calabre*. La belle Ville de *Messine*, dont la Population avant la peste de l'année 1744, alloit au délà de 80. mille ames, n'existe plus; excepté une Eglise, & un Couvent des PP. *Capucins* situé sur une Colline, tous les Bâtimens se sont écroulés avec une partie de la Citadelle. Comme les Habitans, quelques heures auparavant, épouvantés par la première Secousse, étoient sortis de cette malheureuse Ville, pour se retirer partie sur les Montagnes, & partie sur les Vaisseaux qui se trouvoient dans le Port, le nombre des Personnes qui ont péri, ne monte, comme on croit, qu'à 2. mille. La Ville de *Milazzo* a aussi souffert beaucoup; mais en *Calabre* le malheur n'a pas été moins considérable qu'à *Messine*, puisque les Lettres de ce Côté portent, que 5. Villes *Reggio*, *Bagnaro*, *Scilla*, *Palma* & *Seminaro*, avec 200. Villages environ y ont été renversés de fond en comble; on ignore le nombre des Malheureux qui ont péri. Après tant de ruines ce fléau se faisoit encore sentir le 7, & la terre dans cette Province éprouvoit, pour ainsi dire, des tremblemens continuels. Ceux qui supposent que les Secousses ont été produites par les feux souterrains de l'*Etna*, craignent fort, que nombre de Villes situées sur cette Montagne, ou dans les environs, n'aient subi le même sort qu'éprouvèrent le 11. Janvier 1693. *Catane*, *Syracuse* & autres Villes qui furent entièrement renversées.

Nro. 19.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 5. MARS 1783.

Pays-Bas.

D'Amſterdam, le 20. Février.

On apprend de *Fleſſingue* que le Vaiſſeau le *Presloo*, en a mis à la Voile pour les *Indes-Orientales*, & que cinq Vaiſſeaux de Guerre, ainſi que le Navire-armé de la Compagnie des *Indes*, étant occupés à lever l'Ancre pour mettre en Mer, ont reçu ordre de ne point partir.

Le Collége d'Amirauté du Quartier de *Nord* a mis en Commiſſion deux Vaiſſeaux de Guerre, chacun de 60 piéces de canon, dont le Commandement a été donné aux Capitaines van *Ryneveld* & *Hekkers*. Le Capitaine *C. J. Bloys* van *Treslong* a obtenu le Commandement du Vaiſſeau l'*Alkmar* de 50 piéces; le Capitaine *J. Rickers*, celui du *Medemblik* de 36; le Capitaine *Drillinger* celui du *Hoorn* de 20, & le Capitaine *Dekker* celui du *Jaager* de 16. piéces.

Les dernières Lettres de *Marſeille* annoncent, que vers la fin du mois d'Avril, Mr. *Simon Berard*, Conſul Général du Roi de *Suéde* en *France*, commencera à faire la Vente publique des Cargaiſons des ſix Vaiſſeaux de la Compagnie *Hollandaiſe* des *Indes-Orientales*, arrivés de *Cadix* dans ce Port, ſavoir la *Diana* & le *Popkensbourg* du *Bengale*; le *Behemot*, le *Beekvliet* & l'*Antoinette Conrardina* de *Batavia* & le *Vreeburg* auſſi de *Batavia*; ce dernier eſt encore à *Toulon*, mais il ſe rendra bientôt à *Marſeille*.

De la Haye, le 19. Février.

On apprend que Mr. le Baron de *Dedem* de *Pekendam* d'*Overyſſel*, a été déſigné par les Etats de *Hollande* à la Dignité de Miniſtre de la République auprès des *Etats-Unis de l'Amérique*.

Le Prince *Stadhouder-Héréditaire* a fait remettre Jeudi paſſé aux Etats-Généraux la Suite de ſon *Mémoire* du 7. Octobre de l'année paſſée. S. A. expoſe & défend, dans cette Suite, ce qu'il a fait juſqu'à ce que les Vaiſſeaux de l'Etat ſoient rentrés dans leurs Stations d'Hiver.

On dit que le réſultat des Délibérations tenues ici par Mrs. les Directeurs de la Compagnie des *Indes-Orientales* a été „ Que cette Com-

pagnie ne pouvoit aucunement consentir à ce que son Comerce & sa Navigation fussent, en quelque manière que ce soit, génés dans les *Indes-Orientales*; d'autant plus, qu'une pareille Condescendance entraineroit infailliblement sa Ruine totale & rapide. Quant à la Cession de *Negapatnam*, on assure que l'Assemblée des *XVII.* en a remis la Décision à Leurs Hautes Puissances, pour régler cette Affaire au plus grand Avantage de la Campagnie. Au reste, les Avis des Confédérés respectifs concernant la Signature des Préliminaires ont bien été remis à *L. H. P.* mais, comme l'*Ultimatum* de la Cour de *S. James*, au sujet de *Negapatnam*, ne leur est pas encore parvenu, les Seigneurs Etats Généraux jusqu'à présent n'ont pu encore rien arrêter touchant la Signature de ces mêmes Préliminaires.

Mr. *Tor*, ci-devant Ministre de cet Etat auprès la Republique de *Vénise*, se trouve actuellement à *Londres*; mais seulement de la part de Mr. *Brantsen*, pour entretenir avec lui une Correspondance sous la Direction du Ministre de *France*: Arrangement approuvé par *L. H. P.*

Il vient de paroître la *Publication* suivante.

Les Etats-Généraux des *Pays-Bas-Unis*, à tous ceux qui verront ou entendront lire la Présente, *Salut*. Faisons savoir: Attendu que, sans préjudicier à nos libres Délibérations sur l'état des Négociations de Paix entre S. M. *Brittanique* & cet Etat, Nous avons trouvé bon d'accéder à la Suite de la Ratification des Articles Préliminaires de la Paix, conclus à *Versailles* le 20. Janvier passé, entre les Cours de *France*, d'*Espagne* & d'*Angleterre*, & comme les Actes d'acceptation à l'Armistice ci-dessus mentionnée sont déjà signés & publiés, & qu'en outre les Actes de Ratification desdits Préliminaires entre les Cours de *France* & d'*Angleterre* sont déjà échanges du 3. de ce mois, & comme en conséquence desdites, toutes les Hostilités doivent cesser de ce jour-là; c'est pourquoi, Nous avons résolu pour plus grande observance desdites, de défendre bien sérieusement par la Présente à tous les Habitans de ces Pays, de quels Etat & Condition qu'ils soient, de commettre aucun Acte d'Hostilité envers les sujets de *S. M. Britannique*, ou de leur porter aucun préjudice ou dommage quelconque. Declarant en outre, qu'en conséquence de cela, tous les Vaisseaux & Effets, qui pourroient être pris, dans la *Manche* ou dans la Mer du *Nord* après douze jours passés, à compter du 3. de ce mois, étant le jour de la Ratification desdits *Préliminaires*, doivent être restitués de part & d'autre: Que le terme sera d'un mois depuis la *Manche* & la Mer du *Nord* jusqu'aux Isles des *Canaries* inclusivement, soit dans l'*Océan* ou dans la *Méditerranée*; de deux mois depuis desdites Isles des *Canaries* jusqu'à la Ligne Equinoxiale, ou l'Equateur; & finalement de cinq mois pour toutes les autres Places du Monde, sans aucune exception ou distinction des Temps & Lieux. Et pour ôter, tant qu'il est possible, tous les empêchemens non nécessaires, au Commerce & à la Navigation de nos Habitans, Nous suspendons par la Présente, jusqu'à des Ordres plus précis, l'exé-

cution de Nos Placards & Ordres, émanés & donnés durant les deux Années passées de la Guerre, aussi bien que ceux qui contiennent des prohibitions de Sortie & d'Entrée de Vaisseaux, Biens, Marchandises & Effets y mentionnés plus amplement, ainsi que ceux, où les Assurances, la Navigation, ou la Pêche des Sujets de cet Etat ont été limités; sans déroger cependant aux défenses de la Sortie des Contrebandes.

Nous voulons & permettons, qu'à l'égard des objets ci-dessus mentionnés, ainsi que la Sortie & l'Entrée desdits Vaisseaux, Biens, Marchandises & Effets, avec la distinction ci-dessus, on puisse, dès aujourdhui, jusqu'à des Ordres plus précis, négocier avec la même Liberté, comme il a été permis ci-devant par Nos Placards & Ordres. Et afin que Personne ne puisse prétexter cause d'ignorance là-dessus, Nous faisons savoir & prions les Seigneurs, Etats, *Stadhouder - Héréditaire*, Conseillers Committés & Etats Députés des Provinces respectives, ainsi que tous les autres Officiers & Justiciers de ce même Pays, qu'ils veulent faire annoncer, publier & afficher cette Publication de Nous, dans toutes les Places, où il en sera besoin, & où l'on a coutume d'afficher de pareilles Publications.

Chargeons & Commandons en outre les Conseillers de l'Amirauté, les Avocats - Fiscaux, les Committés-Généraux, comme aussi les Amiraux, Vice - Amiraux, Officiers & Commandans, & tous les autres Juges & Officiers que célà regarde, d'observer cette Publication de Nous, de procéder & faire procéder contre les Contrevenans de la Présente, sans aucuns égard, faveur, dissimulation ou connivence, vû que Nous l'avons jugé ainsi bon & necessaire pour le Service de l'Etat, & pour l'avantage des bons Habitans.

„ *Donné à la Haye sous le Cachet de l'Etat, avec la Paraphe du Président de Notre Assemblée & la Signature de Notre Greffier, le 14 Février 1783, Paraphé par D. J. van Heekeren vt. Plus bas. Par Ordonnance de L. H. P. les Etats - Généraux. Signé H. Fagel étant apposé sur l'éspace vuide le Cachet de L. H P. sur une Oublie rouge, couverte d'un Papier.*"

L. H. P. ont en même temps envoyé aux Colléges respectifs d'Amirauté, les Modeles de Passeports, qui seront délivrés aux Habitans de cette République.

France.

De Paris, le 18. Février

Le bruit s'est ici répandu que les *Américains*, en défendant leur Liberté contre l'*Angleterre*, travailloient en même temps à mettre la dernière main à la Législation de leur Etat naissant. On dit, à ce sujet, qu'ils ont formé un Code de Loix dont ils ont envoyé le Plan à Mr. l'Abbé de *Mably*, pour y faire les Remarques & les Corrections qu'il jugeroit nécessaires. Mais cette Nouvelle est certainement exposée d'une manière peu fidèle & peu exacte. Depuis la levée de Bouclier contre l'*Angleterre*, la plûpart des Etats de l'*Amérique* se sont formé chacun une Constitution parti-

culière, calquée en général sur les Loix *Britanniques* & en particulier sur le Nouvel état des choses que la Révolution a produites. Quelques Etats comme le *Rhode-Island* & le *Connecticut*, n'ont fait à leur ancienne Constitution que les réformes que le changement de Souveraineté exigeoit. Le Recueil précieux de ces Loix Constitutives a été rassemblé en un seul Volume sous les auspices du Congrès, qui n'en a fait tirer que deux cens Exemplaires, dont quelques-uns se sont répandus en *Europe*. C'est sans doute un de ces Exemplaires qu'on aura envoyé à Mr. l'Abbé de *Mably*; & la réputation de cet Ecrivain aura engagé à lui demander son avis sur ce Code de Législation, qui, bien loin d'être une ébauche qui demande déjà des réformes, offre un Tableau achevé de la forme du Gouvernement de chacun de ces états.

Vienne.

Jeudi prochain, 6. de ce Mois, ainsi que tous les Dimanches, Mardis & Jeudis du Carême, à 11. heures du Matin, il se fera à l'Eglise Nationale *Italienne*, un Sermon *Italien* analogue à ce saint temps.

Vienne.

Rodolphe Sammer, Maître de Langue *Anglaise*, avertit le Public qu'il explique cette Langue en *Allemand*, *Français* ou *Latin*. Il vient de publier pour cet effet une Grammaire *Anglaise*, mise dans un ordre plus clair, plus précis & plus exact. Il enseigne pareillement la Langue *Allemande*, ainsi que l'écriture tant aux *Anglais* qu'aux autres étrangers. Ceux qui voudront apprendre l'une de ces deux Langues, sont priés de s'adresser à lui. Il demeure dans la Rue dite: *unter den Tuchlauben*, *beym Auge-Gottes*, au second étage à main droite.

Vienne.

Un Négociant qui part sous peu de Jours pour *Paris* & n'a point de Voiture à lui, desireroit trouver un Compagnon de Voyage.
S'adresser au Sieur *Papapolisso Marchand*, *au Steyerhof Nro.* 679. 1*er* étage.

Au Cabinet de Lecture, *Maison du Noble de Trattnern.*

N°. 20.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 8. MARS 1783.

ITALIE.

De Livourne, le 21. Février 1783.

Leurs Alteſſes Royales l'Archiduc-Grand-Duc & ſon auguſte Epouſe, ainſi que Msgr. l'Archiduc *Maximilien*, ont quitté hier, avec toute la Cour, cette Ville, pour ſe rendre à *Piſe*.

De Rome, le 19. Février.

Dans le Conſiſtoire ſecret du 17. de ce Mois, le Pape nomma à pluſieurs Egliſes, & ferma & ouvrit la bouche au Cardinal *Capece-Zurlo*, Archevêque de *Naples; S. Em.* portera dorénavant le titre de l'Egliſe de *St. Bernard* des *Termes*, dont le *Saint-Pere* n'avoit pas diſpoſé depuis la Mort du Cardinal *Simoni*.

La Nuit du Vendredi, 14. du même Mois, une pluie des plus abondantes, qui ne diſcontinua pas pendant 24. heures, inonda les parties baſſes de cette Ville & les Campagnes voiſines tellement, que les eaux enflés du *Tibre* ſortirent de leurs bords & cauſèrent des dégâts conſidérables, ſubmergeant pluſieurs Maiſons dont la plupart des Habitans n'avoient pas eu le temps de ſe ſauver, & emportant dans leur cours nombre de Beſtiaux, ainſi qu'une grande quantité d'effets de toute eſpèce. On craint même pour la Vie de quelques Perſonnes auxquelles

il ſera impoſſible de porter du ſecours, à moins que les eaux ne viennent à diminuer.

Extrait des Lettres de Naples, du 17. Février 1783.

„ Des ſecouſſes légères d'un tremblement de terre s'étant faits remarquer en cette Capitale le 5. de ce Mois, on apprit trois Jours après, la triſte Nouvelle du déſaſtre de *Meſſine*, (*dont il a été parlé dans nos Feuilles précédentes,*) confirmée encore par une Frégate du Roi qui mouilla le 14. dans ce Port & nous apporta le détail ſuivant: Le 5. de ce Mois, au Matin, la Ville de *Meſſine* fut ébranlée par de fortes ſecouſſes d'un tremblement de terre, qui partant du Côté de la Mer, cauſa des dégâts conſidérables, en renverſant pluſieurs Maiſons & forçant les Habitans à prendre la fuite. Vers minuit, ce fléau redoubla avec tant de force, que tout ce qui reſtoit encore en Maiſons & Bâtimens dans cette malheureuſe Ville, fut renverſé, excepté trois Egliſes & la Citadelle qui fut en quelques endroits fort endommagée. Ce tremblement de terre s'eſt fait ſentir en même temps & avec la même violence dans la *Calabre ultérieure*, & ſuivant toute apparence *Formica*, *Filogoſo*, *Sinopoli*, *Scilla*, *Bagnara*, *Potanno*, *Palmi*, *Seminara*, *S. Giorgio*, *Cinque-Frondi*, *Poliſtene*, *Oppido*, *Soriano*, *Roccella*, *S. Bruno*, *Stilo*, *Squillace* & pluſieurs autres endroits ſont enſevélis ſous leurs ruines — ſelon l'opinion générale *Reggio*, *Cotrone*, *St. Onofrio*, *Stefanacone*, *Meſſiano* & *Briatico* auront ſubi le même ſort. "

„ Le Prince de *Scilla* qui s'étoit refugié ſur une Barque, a péri dans les flots; la Princeſſe *Girace* de la noble famille *Génoiſe* des *Grimaldi* a été enſévelie ſous les ruines de ſon Château de *Caſalnuovo*. "

„ Pendant le temps que dura le tremblement de terre l'air étoit rempli de vapeurs ſulphureuſes, & ce qui n'eſt pas moins remarquable, c'eſt que pendant trois Nuits de Suite on a obſervé une *Aurore boréale* à l'*Horizon*. "

Les Habitans de ces malheureuſes Contrées ſont réduits à la plus grande miſère, & l'ame compatiſſante & généreuſe du Roi, touchée de leur état, à d'abord pourvu à leur faire parvenir les ſecours les plus prompts & les plus efficaces. *S. Maj.* a chargé le Maréchal de Camp D. *François Pignatelli* de Ses ordres à cet égard, & lui a fait remettre en même temps une Somme de 100. mille Ducats pour en diſpoſer ſuivant le beſoin. Ce Seigneur s'eſt mis hier en route, eſcorté de 60. hommes à Cheval; & ſuivi d'une quantité conſidérable de Voitures portant des Proviſions de toute eſpèce, Tentes, Habits &c.; on en a chargé de même tous les Vaiſſeaux du Roi mouillant dans ce Port, qui ont mis inceſſamment à la voile pour *Meſſine*. "

„ *Sa Maj* en faiſant enjoindre aux Seigneurs propriétaires des terres de voler au Secours de leurs malheureux Sujets, a envoyé en même temps des ordres preſſans au Vice-Roi de *Sicile*, de pourvoir efficacement au Soulagement des Habitans infortunés, & de ne point épargner les fonds *royaux* dans cette occaſion. Les Théâtres ont été d'abord fermés en cette Capitale, tous les Divertiſſemens du Carnaval ont ceſſé; le *Saint-Sacrement* a été expoſé dans toutes les Egliſes remplies d'un Peuple prodigieux pour implorer la Protection du Ciel en faveur des Habitans de ces malheureuſes Provinces. On croit que

vers 200. Villes ou autres endroits moins considérables en *Sicile* & en *Calabre* ont été la proie de ce fléau terrible. — La perte d'huile est des plus considérables. "

FRANCE.

De Versailles, le 19. Février.

Le Comte de *Borne* d'*Altier*, que le Roi a nommé Mestre-de-camp-lieutenant en second du régiment de *Conti*, Dragons, a eu, le 29. Décembre dernier, l'honneur d'être présenté au Roi par le Prince de *Conti*, & de faire ses remercîmens à Sa Majesté.

Le sieur *Serane*, Auteur d'un Ouvrage ayant pour titre: *Atlas historique*, ou *Collection des tableaux formant la chaine des grands évènemens qui ont caractérisé chaque siècle*; & le Sieur de *Greissac*, son associé, ont eu, le 16. de ce Mois, l'honneur de présenter au Roi, à la Reine & à la Famille royale, les deux premiers cahiers des Tablettes historiques & politiques, qui doivent servir de développement à cet Ouvrage.

De Paris, le 21. Février.

Extrait de l'Ordonnance du Roi, concernant les termes de la Cessation des Hostilités en mer; du 4. Février 1783.

Sa Majesté ayant ratifié, le 3. du présent Mois de Février, les articles préliminaires de la Paix, signés à *Versailles* le 20. du Mois de Janvier dernier, entre les Ministres plénipotentiaires de *France* d'une part, & ceux de la *Grande-Bretagne* de l'autre, par l'un desquels articles il est porté qu'il y aura cessation d'hostilités par mer, suivant les termes & espaces de temps ci-après expliqués, à compter du jour de la ratification desdits articles préliminaires, & stipulé que les Vaisseaux, marchandises ou autres effets qui seront pris par mer, après lesdits termes & espaces de temps, seront réciproquement restitués; Elle a ordonné & ordonne: Que les Vaisseaux, marchandises & effets appartenans à Sa Majesté *Britannique* & à ses Sujets, qui pourront être pris dans la *Manche* & dans les mers du *Nord*, après l'espace de douze jours, à compter du 3. du présent Mois de Février, leur seront restitués; que le terme sera d'un Mois depuis la *Manche* & les mers du *Nord*, jusqu'aux Îles *Canaries* inclusivement, soit dans l'*Océan*, soit dans la *Méditerranée*; de deux Mois depuis lesdites Îles *Canaries*, jusqu'à la ligne *Equinoxiale* ou l'Equateur, & enfin de cinq Mois dans tous les autres endroits du Monde, sans aucune exception, ni autre distinction plus particulière de temps & de lieux. Défend Sa Majesté à tous ses Sujets, de quelque qualité & condition qu'ils soient, d'exercer aucun acte d'hostilité par mer, contre les Sujets de Sa Majesté *Britannique*, ni de leur causer aucun préjudice ou dommage, après l'expiration des époques ci-dessus mentionnées. *Mande* & ordonne Sa Majesté à Monsr. le Duc de *Penthièvre*, Amiral de *France*, &c.

Signé Louis. Et plus bas, Castries.

C'est à Mr. *Makarty* qu'à été donné le Commandement du Vaisseau l'*América*, dont le Congrès a fait présent à *S. M. T. Chrét.* On dit que malgré le petit accident qu'il eut lorsqu'il fut lancé à l'eau à *Boston*, il a été promptement équipé, & on croit même qu'il aura pû partir avec l'Escadre de Mr. de *Vaudreuil*, pour la *Martinique*. On en-

verra, dit-on, des Conſtructeurs *Français* à *Boſton*, où l'on ſe propoſe de conſtruire 20. Frégates de 42. Canons avec le bois que fourniront les *Américains*. Ces Conſtructeurs *Français* employeront des Ouvriers *Américains*, qui apprendront l'Architecture navale. On a éprouvé & on éprouve encore dans ce pays-là le plus rigoureux hiver qu'il y ait encore eu depuis que les troupes *Françaiſes* y ſont arrivées.

On écrit de *Cadix* que le 29. du Mois dernier, D. *Barcelo* s'étant approché du *St. Michel*, dans la rade de *Gibraltar*, avec 12 Chaloupes canonnières & bombardières, qui ont tiré ſans relache ſur ce Vaiſſeau, qu'après avoir été repouſſé 30. fois & malgré le feu de la place qui a cauſé beaucoup de dommage aux équipages *Eſpagnols*, il eſt parvenu, dit-on, à incendier ce Bâtiment, qui a coulé bas.

Les Sieurs le *Roux-Kermorſeven*, *Broutin*, *Oury* & *J. B. Fortier* ayant preſenté à Mrs. les Adminiſtrateurs des îles de *France* & de *Bourbon*, un projet pour établir une Caiſſe d'eſcompte dans la première de ces deux îles, il a été reçu avec toute l'approbation que mérite un établiſſement ſi avantageux à ces deux Colonies. L'objet de cette Caiſſe eſt d'eſcompter les Billets ſolvables au taux d'un pour cent par Mois, & de recevoir l'argent du public au même intérêt. Ils ont en conſéquence formé une Société ſolidaire, dont l'acte d'aſſociation a été vu & approuvé par Mrs. le Vicomte de *Souilhac* & *Chevreau*. La Caiſſe ſera ouverte tous les jours de la ſemaine, excepté les Samedis, les Dimanches & les jours de Fêtes, depuis 8. heures du matin juſqu'à 11. à compter du 1er Juillet prochain. On s'adreſſera au Sr. *J. B. Fortier*, chez le Sr. le *Roux Kermorſeven*, où ſe tiendront la Caiſſe & le Bureau.

Les Articles ſuivans de l'acte d'aſſociation paroiſſent ſuffire pour mettre le public en état de juger de la confiance qu'il doit y avoir. Les fonds de la Caiſſe ſeront de trois millions, dont deux ſeront fournis par le Roi, qui veut bien en faire l'avance à la Société, &c. Le troiſième par les intéreſſés, chacun au *pro ratâ* de ſon intérêt. — Le Sr. *Fortier* ſera autoriſé à eſcompter tous papiers qui ſeront préſentés à la Caiſſe: mais pour aſſurer & étendre le crédit & l'utilité publique que doit avoir l'établiſſement, il ne pourra dans aucun cas recevoir pour plus de 40,000 liv. de Billets d'un même particulier, armateur, négociant ou habitant, ni même d'aucun des aſſociés à la dite Caiſſe d'eſcompte; & le plus long terme pour le rembourſement deſdits Billets, ne ſera pas de plus de trois Mois. Le dit Sr. *Fortier* prendra, lorſqu'il le pourra, l'avis de Mr. *Broutin*, Inſpecteur, avec lequel il ſera tenu de s'entendre pour les titres qui ne lui paroîtroient pas mériter une entière confiance. Ils n'accepteront que des Billets endoſſés par deux particuliers, & ne pourront moyennant ce, les Sieurs *Fortier* & *Broutin* dans aucun deſdits cas, être comptables du retard dans les payemens ou d'autres événemens quelconques. — Tous les Billets de crédit de la Société ſeront ſignés par les quatre Aſſociés conjointement, ou au moins par trois d'entre eux, en cas d'abſence ou de maladie de l'un d'eux, & le Caiſſier de la Société ſignera en marge leur enrégiſtrement & la date d'icelui. *Signé Broutin. Oury. J. B. Fortier. Le Roux-Kermorſeven.*

N^ro. 20.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 8. MARS 1783.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 18. Février 1783.

Le 14, le Lord *Grantham*, notifia à la Chambre Haute qu'un Courier arrivé de *Paris* la veille, avoit apporté la Ratification du Roi d'*Eſpagne* aux Articles préliminaires de la paix. Le Secrétaire *Townshend*, fit une ſemblable communication aux Communes, & leur annonça qu'une ceſſation d'hoſtilités avoit été arrêtée entre l'*Angleterre* & la *Hollande*: ſur quoi il fut décidé que les Articles préliminaires de la paix avec la *France* & l'*Eſpagne*, & les Articles proviſoires avec les Etats de l'*Amérique* ſeroient pris en conſidération le 17. On demanda les ouvertures d'accommodement avec la *Hollande*; mais Mr. le Secrétaire déclara que l'affaire n'étoit pas encore ajuſtée; il conſentit d'y communiquer copie des Pleins-pouvoirs des Commiſſaires *Américains* de traiter avec l'*Angleterre*. Le Lord *Maitland* agita aux Communes de ſupplier le Roi de conférer quelque marque ſignalée d'honneur au Général *Elliot*, Gouverneur de *Gibraltar*, pour les Services importans qu'il a rendus à ſa patrie par la défenſe rigoureuſe & intrépide de cette Fortereſſe: mais vu que le Roi a déjà conféré à cet Officier le Cordon rouge de l'Ordre du *Bain* avec une penſion de 1300. liv. ſterl. on décida de ſuſpendre cette affaire à la pluralité de 90. Voix contre 18.

L'échange des ratifications des préliminaires de la paix entre *L. M. Catholique* & *Britannique*, ſe fit à *Paris* le 9. de ce mois. par Mr le Comte d'*Aranda* & Mr. *Fitz-Herbert*, Miniſtres Plénipotentiaires d'*Eſpagne* & d'*Angleterre*.

Le Lord *Grantham* a eu tous ces jours-ci des entretiens avec un Agent de la part des Etats-Généraux, pour lever toutes les difficultés qui, juſqu'ici, ſe ſont oppoſées à un accommodement avec la *Hollande*; & on ſe flatte qu'elles ſeront inceſſamment applanies, & que tout ſera réglé à la ſatisfaction des deux Nations.

Hier, les deux Chambres du Parlement mirent en Diſcuſſion les préliminaires de la paix. On propoſa dans l'une & l'autre de préſenter au Roi une Adreſſe pour remercier S.

M. d'avoir terminé les Calamités de la guerre. Le Lord *Carlisle* proposa, dans la Chambre des Pairs, un changement à la dite Adresse, sur lequel il y eut des débats qui durèrent jusqu'à 4 heures du matin; à la fin elle passa à la négative de 72. Voix contre 59. Le Lord *George Cavendish* proposa aussi aux Communes un changement de la même teneur à cette Adresse, & après une discussion qui n'a été terminée qu'à 7. heures & demie ce matin, la motion du Lord *Cavendish* a été agrée de 224. voix contre 208. Ainsi le Ministère a eu la majorité dans la Chambre Haute, & l'opposition a prévalu dans celle des Communes.

Les Officiers Généraux, dont étoit formé le Conseil de guerre qui a été tenu au sujet du Général *Murray*, commandant en chef à *Minorque*, s'étant assemblés pour tâcher d'énoncer, d'une manière satisfaisante pour les deux parties, l'apologie à faire par cet Officier au Général Sir *William Draper*, à raison de la conduite qu'il avoit tenue à son égard, pendant qu'il commandoit dans cette île: Le Juge Avocat fit la lecture de l'apologie, qui avoit été originairement dictée par le Conseil de guerre, & à laquelle le Général *Murray* avoit refusé de souscrire, refus en conséquence duquel il avoit été aux arrêts depuis la conclusion du procès. Elle étoit conçue en ces termes: *Le Général Murray est fâché qu'aucune partie de sa conduite, pendant qu'il commandoit à Minorque, ait offensé Sir William Draper.* Sur la demande faite au Général, s'il acquiesçoit à présent aux termes de cette apologie, il dit, qu'il se flattoit d'être en état d'ajuster cette affaire à la satisfaction de toutes les parties, au moyen de la substitution d'un seul mot à l'expression de *fâché*, ajoutant que ce mot correspondoit mieux avec ce qu'il éprouvoit & sentoit en cette occasion, & qu'il se flattoit que ce mot seroit également agréable à la Cour. Le Général desira en conséquence que l'apologie fût conçue en ces termes: *Le Général Murray se croit* infortuné *de ce qu'aucune partie de sa conduite, pendant qu'il commandoit à Minorque, a offensé Sir William Draper.*

La Cour, après quelque consultation, donna son opinion, que le terme adopté par le Général *Murray* étoit beaucoup plus fort que celui originairement employé, & conséquemment qu'elle ne l'exigeroit pas de lui, si, après considération ultérieure, il jugeoit convenable de le retracter: le Général ayant persévéré à préférer cette expression à l'autre, la Cour déclara qu'elle étoit satisfaisante. Les deux braves Généraux se saluèrent mutuellement; & cette affaire est terminée de manière à ne laisser aucune cause probable de supposer que des conséquences fâcheuses puissent avoir lieu entr'eux.

Ordonnance du Roi pour la cessation des hostilités arrêtée, entre le Roi, Sa Majesté Très-Chrétienne, le Roi d'Espagne, les Provinces-Unies & les Etats de l'Amérique.

George Roi.

„ Attendu qu'il a été signé à *Paris*, le 13. du mois de Novembre

dernier, des articles provisoires entre notre Commissaire & ceux des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, qui serviroient de base au Traité de Paix à conclure, lorsqu'on seroit convenu des conditions pacifiques entre nous & Sa Majesté *Très-Chrétienne*, qu'en outre de pareilles conditions ont été signées entre nos Ministres & ceux des Rois de *France* & d'*Espagne*, le 20. Janvier dernier, & comme pour mettre fin aux calamités de la guerre autant que possible, Nous, S. M. *Très-Chrétienne*, le Roi d'*Espagne*, les *Provinces-Unies* & les Etats de l'*Amérique* avons arrêté que les vaisseaux & effets qui seront pris dans la *Manche* & dans la mer du *Nord* après le terme de douze jours, à compter du moment de la ratification des dits articles préliminaires, seront restitués de toute part, que le terme sera d'un mois pour la *Manche* & la mer du *Nord* jusqu'aux *Canaries* inclusivement, soit pour l'*Océan* ou pour la *Méditerranée*. De deux mois depuis les dites isles jusqu'à la ligne *Equinoxiale* ou l'Equateur, & enfin de cinq mois dans tous les autres endroits du monde, sans exception de temps ni de lieu, & vu que la ratification des Préliminaires entre nous & le Roi *Très-Chrétien* a été duement échangée, le 3. de ce mois, entre nos Ministres & ceux du Roi de *France*, que celle avec le Roi *Catholique* l'a été le 9, & que c'est depuis les jours susdits qu'il faut commencer à compter les termes susmentionnés de douze jours, d'un mois, de deux & de cinq; notre volonté royale étant que la cessation d'hostilités entre Nous, les *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*, les *Etats-Unis* de l'*Amérique* ait lieu avec celle qui est arrêtée entre Nous & S. M. *Très-Chrétienne*, Nous avons jugé à propos de l'avis de notre Conseil Privé de notifier la même chose à tous Nos loyaux sujets, & Nous déclarons être Notre volonté royale & bon plaisir de défendre bien sérieusement à tous Nos officiers, ainsi qu'à Nos sujets de quelque état ou condition qu'ils puissent être de commettre à commencer des jours susdits & sous peine d'encourir Notre disgrace, aucune hostilité, soit par mer ou par terre, contre S. M. *Très-Chrétienne*, le Roi d'*Espagne*, les *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*, ni les *Etats-Unis* de l'*Amérique*". *Donné à St. James, le 14. Février* 1783.

On compte que nous avons actuellement à la fin de cette Guerre si malheureuse pour nous, 460 Voiles, savoir: dans les différens Ports de ce Royaume 150; dans la *Manche* & la Mer d'*Irlande* au-delà de 40; dans la Mer du *Nord* & aux *Dunes* plus de 20; aux *Indes-Occidentales* 43; à la *Jamaïque* 35; en *Amérique* & à *Terre-Neuve* 98; aux *Indes-Orientales* 37; à *Gibraltar* 4; outre 20. autres destinés pour les Convois & 7. Vaisseaux de Garde. On voit aussi par une Liste que Lord *Howe* a dressée, que l'on doit équiper à *Portsmouth* 12. Vaisseaux de Ligne, à *Plymouth* 11, à *Chatham* 10. & *Sheernes* deux.

Pays-Bas.

De la Haye, le 23. Février.

On dit que Vendredi passé, il a été délibéré dans les Etats de *Hollande* sur les Négociations de Paix

& particulièrement sur la Cession de *Negapatnam* & sur la liberté de la Navigation dans les Mers de l'*Inde*, demandées par le Ministère *Britannique*. Les Villes de *Dort*, de *Haarlem*, de *Leyde*, de *Gouda*, d'*Amsterdam*, d'*Alkmaar* & de *Hoorn* ont montré de la manière la plus vive, l'impossibilité d'admettre les Propositions *Britanniques*. Les Pensionnaires de ces Villes ont, *dit-on*, parlé sur ce sujet avec une Eloquence particulière. Le Corps Equestre, *Delft*, & *Enkhuisen* n'ont pas encore jugé à propos de s'expliquer. *Rotterdam* proposa d'envoyer directement un Ministre en *Angleterre*, espérant de cette démarche de grands avantage pour les Négociations. Cette Affaire sera, *dit-on*, terminée le 28, jour où l'Assemblée doit se séparer. Il paroîtroit cependant par les paroles du Lord *Shelburne* dans la Chambre des Pairs, *que la République a déjà fait plusieurs Cessions considérables à l'Angleterre & que le Traité de Paix avec cette Couronne est fort avancé*. Ce qui paroîtroit suspendre les Décisions des Etats sur l'Article de *Negapatnam* est la Nouvelle, que cet Etablissement seroit tombé dans les mains d'*Hyder-Aly*, au milieu du mois de Juin passé. Plusieurs Lettres particulières reçues à *Paris* & à *Amsterdam* parlent de cette Conquête, comme d'un Fait certain. Dans ce cas, on pourroit stipuler avec l'*Angleterre* que, si cet Etablissement a passé dans d'autres mains, elle abandonnera ses Prétentions là-dessus; afin que, soit par le Crédit de nos Alliés, soit par d'autres moyens nous puissions en recouvrer la Possession.

Allemagne.

De Berlin, le 30. Février.

On dit que le Roi a désigné une Personne, qui doit aller à *Philadelphie*, pour y résider en qualité d'Agent auprès des *Etats-Unis* de l'*Amérique*. On ajouté aussi, que l'on équipera plusieurs Navires Marchands pour faire voile vers cette Partie du Monde & y ouvrir un Commerce.

De Vienne, le 8. Mars 1783.

Mardi, 4. de ce Mois, l'Ambassadeur de *Maroc* se trouva à la redoute. Avanthier 6, le Prince de *Kaunitz-Rittberg*, Chancelier de Cour & d'Etat, donna un repas de Cérémonie à cet Ambassadeur, où furent invités les Ministres étrangers & quelques Seigneurs de la principale Noblesse.

On apprend de *Warasdin* en *Croatie*, que le Comte *Sigismond Harbuval Chamare* est décédé en cette Ville au Commencement du Mois de Février.

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 21.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 12. MARS 1783.

ITALIE.

De Naples, le 20. Février 1783.

Les triſtes Nouvelles des ravages affreux cauſés par le tremblement de terre du 5. au 7. de ce Mois, en *Sicile* & dans la *Calabre-Ultérieure*, vont toujours en augmentant; plus de *douze* mille perſonnes y ont péri, *Meſſine*, *S. Onofrio*, *Stefanacone*, *Briatico*, *Meſſiano*, *Formica*, *Filogaro*, *Girace*, *Sinopoli*, *Caſalnuovo*, *Bagnara*, *Roſarno*, *Palmi*, *Seminara*, *Scilla*, *S. Giorgio*, *Cinque-Frondi*, *Poliſtina*, *Mileto*, *Soliano*, *S. Bruno*, *Stilo*, *Reggio*, *Rocella*, *Pizzo*, *e Caſali*, *Tropea*, *e Caſali*, *Squillace*, *Monteleone* & pluſieurs autres endroits moins conſidérables ont été entièrement renverſés par les ſecouſſes redoublées de ce tremblement de terre qui ſe faiſoit encore ſentir le 10. de ce Mois, en *Sicile*, ainſi que dans pluſieurs Diſtricts de la *Calabre-Ultérieure*.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 6. Février.

Le bruit court que l'intention de la Reine eſt d'envoyer des Agens en *Amérique*, pour y acheter des grains, & l'on ajoute que quelques Miniſtres des *Etats-Unis* ne tarderont pas à venir conclure en cette

Capitale un Traité d'Amitié & de Commerce entre les deux Nations.

Sa Maj. toujours occupée du bonheur de ſes Sujets & de l'accroiſſement du Commerce de ſon Royaume, vient de rendre un Décret portant, qu'à l'avenir toutes les Productions des *Indes* venant des établiſſemens qui relevent de la Couronne, ſeront exemtes de tout droit de ſortie, lorsqu'elles ſeront transportées en Pays étranger. Le bruit eſt général que le Port de *Goa* va être déclaré Port-franc: l'exécution d'un pareil projet ſera fort avantageuſe au Commerce de l'*Aſie* & à celui de cette Capitale.

ESPAGNE.

De Madrid, le 13. Février.

Depuis quelques jours il a été publié un nouveau Tarif pour tous les effets, denrées & Commeſtibles qui entrent dans le Royaume. Les droits ſur les bijouteries, étoffes, ſoie, & laine ſont augmentés de 15. pour cent. Ceux ſur les épiceries & en particulier ſur la Canelle, noix muſcades & cloux de Gérofle, ſont également augmentés de 6. & 7. pour cent.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 26. Février.

Le Lord *Torrington* qui pendant l'abſence de M. de *Fitzherbert* à géré les affaires de la *Grande-Bretagne* en cette Cour, vient d'être nommé par Sa Majeſté *Britannique*, ſon Miniſtre Plénipotentiaire ici, & quoique ce Seigneur n'ait point encore reçu ſes Lettres de Créance, il a cependant déployé ſon Caractère en cette qualité.

L'*Empereur* a accordé aux Fabriquans de la Province de *Limbourg* l'entrée de leurs draps dans ſes Etats d'*Allemagne* ſur le même pied que ceux de *Flandre* & de *Brabant*.

De la Haye, le 28. Février.

A ce qu'on apprend, les Etats-Généraux viennent de prendre une Réſolution proviſoire ſur le Rapport communiqué par Mrs. les Députés de l'Aſſemblée des XVII. de la Compagnie des *Indes-Orientales*. Dans cette Réſolution, L. H. P. jugent, qu'il faut s'en tenir proviſionnellement à l'Avis deſdits Députés, juſqu'à ce qu'on ait reçu l'*Ultimatum* de la Cour de *Londres*; & que n'étant pas encore arrivé, L. H. P. ne peuvent rien arrêter au ſujet de la Signature des Préliminaires. En attendant, l'on prétend que l'*Angleterre* n'eſt gueres déterminée à ſe départir de ſa demande ſur *Negapatnam*; cette Nouvelle eſt malheureuſement plus certaine que celle répandue, d'un Agent *Hollandais*, réſidant à *Londres* & ayant de fréquentes Conférences avec Mylord *Grantham*, Secrétaire d'Etat *Britannique*. On ſait pourtant qu'il n'y en a point, que Mr. *Tor* eſt retourné à *Paris*, & que l'on ne peut traiter en aucune manière directement avec la *Grande-Bretagne*, mais ſe tenir uniquement à la *France*, & laiſſer agir cette Couronne, relativement aux Intérêts de la République: de ſorte que tout ce qu'on attend ſur cette Affaire doit venir de *Verſailles*. En atten-

dant, on a appris que Samedi dernier au soir, il est arrivé un Courier de *Paris*, apportant aux Etats-Généraux des Dépêches de la part des Ministres *Hollandais*; mais le contenu est encore un mystère, ce qui fait douter qu'il ait apporté l'*Ultimatum* de la Cour *Britannique*. Ce Courier est le même que Mgr. le Prince *Stadhouder* avoit expédié au Comte de *Heyden* de *Reyneſtein*, peu après son départ pour *Paris*, pour lui porter quelques Ordres ultérieurs. Il a aussi remis à Son Alteſſe Séréniſſime des Dépêches, dont le contenu est également un secret. A ce que l'on débite, le même Comte sera de retour au commencement de la semaine prochaine.

FRANCE.

De Verſailles, le 25. Février.

Le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires étrangères, que le Roi avoit nommé, le 20. de ce Mois, Chef du Conseil royal des Finances, a prêté, le 23. du même Mois, serment en cette qualité, entre les Mains de *Sa Majeſté*.

Le Comte de *Rochambeau* est arrivé ici. Ce Général a eu une Audience du Roi, qui a duré au delà d'une demi-heure. Il a été favorablement reçu de S. M., à qui il a rendu compte de l'état de son Armée & des autres Affaires relatives à l'*Amérique*. Le Comte de *Rochambeau*, ainsi que plusieurs de ses Officiers, ont fait le trajet sur la Frégate la *Gloire*; pendant le Voyage, cette Frégate a été deux fois en danger; une fois le feu s'y est manifeſté, & même la flamme avoit déjà fait beaucoup de progrès, avant que l'on pût venir à bout de l'éteindre; ensuite, elle a été chassée par un Vaisseau de 74. piéces de canon; mais heureusement par ses manœuvres & une brume qui survint, ce Navire eut le bonheur d'échapper. Ce Général, ainsi que le Ministère, ne paroissent nullement inquiets, ni de l'Armée, ni de l'Escadre aux ordres de Mr. de *Vaudreuil*.

S. M. *Catholique* a nommé le Chevalier de la *Heredia*, Secrétaire d'Ambassade en cette Cour, (& qui a été expédié à la Cour de *Londres* par le Comte d'*Aranda*,) à la Dignité de Conseiller-d'Etat dans le Conseil de Guerre, avec une Pension annuelle de 18. mille livres. Il lui a en outre accordé un Titre de *Castille*, sous la dénomination de *Condé de la Paz*.

Un Exprès qui vient d'arriver de *Hollande* apporte, *dit-on*, le refus positif de céder *Negapatnam* aux *Anglais*. On craint que cette Nouvelle ne contribue à retarder la Conclusion de la Pacification générale.

Vingt Vaisseaux de l'Escadre de *Toulon* seront désarmés. Le dessein du Roi est d'entretenir dans ce Port une Escadre, prête à mettre en Mer à la première Rupture. A *Breſt*, on continue toujours la Construction des Vaisseaux; à *Bayonne* on vient d'en achever un de 74. canons.

De Vienne, le 12. Mars 1783.

Mohammed-Ben-Abdul-Malik, Gouverneur de *Tanger*, dans la Visite

de Cérémonie qu'il fit, le 24. du Mois dernier, au Prince de *Kaunitz-Rittberg*, Chancelier de Cour & d'Etat, s'étant légitimé dans Sa qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire auprès de la Cour *Impériale & Royale*, de la part de *Mohammed-Ben-Abdullah-Ben-Iſmael*, Sultan de *Maroc*, en remettant au Prince-Chancelier Ses Lettres de Créance avec la Copie néceſſaire, & ayant le 27. rempli les mêmes formalités auprès du Prince de *Colloredo*, Vice-Chancelier d'*Empire*, fut admis en conſéquence, à l'Audience de l'*Empereur*, à laquelle il ſe rendit avec tout ſon Cortège dans l'ordre ſuivant. Un Détachement de Cavalerie ouvrant la marche & ſuivi par un autre Détachement d'Infanterie. — L'Ecuyer de l'Ambaſſadeur précédant les 8. Chevaux *Africains*, deſtinés en préſent à *Sa Majeſté*, leſquels étoient richement enharnachés & conduits par des gens des Ecuries de la Cour. — Un Caroſſe de l'*Empereur*, attelé de ſix Chevaux, dans lequel ſe trouvoit l'Ambaſſadeur, en Habit de Cérémonie, occupant le fond, & ſur le devant le Sieur de *Bihn*, Secrétaire de la Cour, faiſant les fonctions d'Interprête & de Commiſſaire *Impérial*, ainſi que le Secrétaire d'Ambaſſade. — 4. Officiers *Marocains* à Cheval. — Un Caroſſe à 4. Chevaux, dans le fond duquel ſe trouvoient l'*Iman* & le Secrétaire particulier de l'Ambaſſadeur; ſur le devant étoient placées deux Caiſſes remplies d'étoffes richement travaillées & deſtinées à être offertes à l'*Empereur*. — Pluſieurs Caroſſes avec les gens de la Suite de l'Ambaſſadeur. — Deux Détachemens, un de Cavalerie & un d'Infanterie fermoient la marche.

A Son arrivée au Château, l'Ambaſſadeur trouva en bas du Grand-Eſcalier le Sieur de *Praditsch*, Major de la Place, ainſi que le Sieur de *Taſſara*, Secrétaire de la Cour, qui le conduiſirent par la première & ſeconde Antichambre, la Salle des Chevaliers & le grand Appartement, juſqu'à l'entrée de la Salle du Conſeil-Privé; les Gardes Nobles *Allemande*, *Hongroiſe* & de *Galitzie*, en Uniforme de *gala*, formant la Haye à ſon paſſage. Il fut reçu en cet endroit, par Mr. le Comte de *Roſemberg*, Grand-Chambellan, qui vint à ſa rencontre; *S. Exc.* l'ayant annoncé à l'*Empereur*, qui ſe trouvoit ſous le Dais le Chapeau ſur la tête, & debout ſur une Eſtrade d'un pied de haut; l'Ambaſſadeur s'approcha du Trône, en faiſant trois profondes révérences, & préſentant ſes Lettres de Créance à *Sa Majeſté*, il commença ſa harangue, qui fut interprétée par le Sieur de *Bihn*, ainſi que la réponſe qu'y fit *S. Exc.* Mr. le Comte de *Cobenzl*, Vice-Chancelier de Cour & d'Etat, ſur l'ordre qui lui en fut donné par un Signe de tête de l'*Empereur*. L'Audience finie, l'Ambaſſadeur monta l'Eſtrade, & ayant baiſé le pan de l'Habit de *Sa Majeſté Impériale*, il ſe retira à reculon, en faiſant trois profondes révérences. Il fut conduit delà à une des Salles de l'*Amalienhof*, attenant au Château: une Table de 28. Couverts ſe trouvoit en cet endroit, où on lui ſervit un Dîner des plus ſplendides; les gens de ſa Suite furent de même magnifiquement traités dans une Salle voiſine.

A trois heures de l'après-midi, l'Ambaſſadeur fut ramené à ſon Hôtel avec le même Cortège.

N^no. 21.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 12. MARS 1783.

Ruſſie.

De Petersbourg, le 13. Février 1783.

Le Lieutenant-Colonel de *Neplujew*, Fils du Conſeiller Intime & Sénateur de *Neplujew*, arriva ici le 2. de ce mois de la *Crimée*. L'Impératrice l'a élevé au Grade de Colonel. Il commandoit l'Avant-Garde du Corps du Général Comte *Belmain*, où il avoit été envoyé contre le ſéditieux *Babti-Guéray*, Frère du Chan actuellement Régnant. Il le rencontra dans les Montagnes de *Caras-Baſarche*. Le Colonel étoit à la tête d'un Corps de 200. Hommes. Au moyen d'une Manœuvre habile, il ſurprit avec ſa petite Troupe 1000. Rebelles, dont il tua 70, diſperſa le reſte & s'empara de leurs Equipages. *Babti-Guéray* ne dut ſon ſalut qu'à une fuite précipitée. Mais le Lieutenant-Colonel l'atteignit près de la *Mer-Noire*, dans la Maiſon de la Sœur du *Chan*, où il s'étoit réfugié & le fit Priſonnier.

Pologne.

De Varſovie, le 24. Février.

Depuis quelques ſemaines le *Conſeil-Permanent* s'eſt occupé d'une grande quantité d'Affaires, la plupart relatives à l'amélioration intérieure de ce Royaume: On ſe flatte que les Arrangemens pris ſucceſſivement, obtiendront peu à peu ce but ſalutaire & deſiré depuis ſi longtemps. Déjà les Seigneurs du Rang le plus élevé, commencent à s'appliquer à l'Economie, à etudier les Principes de cette Science ſi utile dans tous les Etats.

Pluſieurs Négocians, revenus de *Lemberg*, ne peuvent aſſez louer le bon Ordre & les autres Diſpoſitions utiles qui ont été introduites par le Gouvernement. Mais en particulier la Juſtice impartiale qui s'y rend à toutes ſortes de Perſonnes, ſans aucune exception.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 21. Février.

Le Duc de *Grafton* a reſigné hier ſa place de Garde du Sceau-Privé.

Le Mecredi, 19. de ce Mois, la Chambre Haute ſe rendit en Corps à *St. James* & préſenta l'Adreſſe ſuivante au Roi:

Très Gracieux Souverain!

Nous, les très fidèles & loyaux Sujets de *Votre Majesté*, les Lords spirituels & temporels, assemblés en Parlement, demandons la permission de faire à *V. M.* les remercimens de la Chambre, pour sa gracieuse condescendance, d'avoir ordonné, que les Articles Préliminaires & provisoires des différens Traités, que *V. M.* a conclus, fussent mis sous nos yeux; nous assurons *V. M.* que nous les avons considérés avec toute l'attention que demande un objet de cette importance.

Permettez nous Sire, d'exprimer à *Votre Majesté*, de la manière la plus respectueuse, la satisfaction que nous avons, de ce qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont confiés, *V. M.*, a posé par les articles provisionnels signés avec l'*Amérique - Septentrionale*, les fondemens d'un Traité de Paix qui produira, comme nous n'en doutons aucunement, une récouciliation & amitié parfaites entre les deux contrées.

C'est dans cette confiance, que nous nous empressons d'exprimer à *V. M.* avec combien de justice nous sommes en droit de nous attendre, que les différens Etats de l'*Amérique - Septentrionale* exécutent d'une manière efficace & satisfaisante les mesures, que le Congrès s'est engagé si solemnellement par le Traité, à recommander en faveur des personnes qui ont souffert, pour la part qu'elles ont prise à la guerre; nous protestons que nous regarderons cette circonstance comme la marque la plus certaine du retour de l'ancience amitié. Nous témoignons à *V. M.* les sentimens de reconnoissance, dont nous sommes pénétrés, à la vue de ses soins sages & paternels, pour le bonheur de son peuple qu'elle a bien voulu délivrer d'une guerre onéreuse & dispendieuse, par les Articles Préliminaires conclus, entre *V. M.* & les Rois *Très-Chrètien* & *Catholique*.

Nous assurons *Votre Majesté*, que nous encouragerons & exciterons toute l'ardeur de vos sujets de la *Grande-Bretagne* & d'*Irlande*, en cultivant & en perfectionnant les ressources qui doivent tendre à l'accroissement certain de nos forces publiques; & que, guidés par ces vues, nous tournerons, avec la plus grange diligence, notre attention à faire une révision de toutes nos Loix relatives au Négoce, en tâchant de les fonder sur les principes que nous croirons les plus propres à étendre notre Commerce & notre Navigation, afin d'augmenter à proportion, les forces Navales de *V. M.* qui seules sont en état de consolider la prospérité de ses Etats.

Très-gracieuse Réponse de Sa Majesté.

Milords.

Je reçois avec plaisir cette Addresse respectueuse, & j'ai la grande satisfaction d'observer, que les Articles préliminaires & provisoires vous paroissent, ainsi qu'à moi, propres à présenter la perspective raisonnable d'une Paix, qui délivrera mon Peuple de toutes les charges que les dépenses de la guerre rendoient inévitables, & qui portée à sa perfection produira la prospérité de toute la

Nation. Ce ſont les objets qui touchent toujours mon cœur de près, toutes les meſures qui tendent à les augmenter me ſeront en tout temps fort agréables. J'ai pris la ferme réſolution d'exécuter de mon côté tous les Articles de ces Traités, avec la bonne foi qui a toujours diſtingué la conduite de cette Nation.

Je ſuis entièrement de votre avis, ſur la juſte eſpérance que vous entretenez, qu'on uſera, dans l'*Amérique-Septentrionale*, de la même attention relativement aux ſtipulations paſſées en faveur des malheureuſes victimes de la guerre. Ces Stipulations fondées ſur l'humanité & la Juſtice viennent d'être reconnues par un engagement public. Je ne doute aucunement que cet Article, de même que tous les autres qui ſont contenus dans les Traités, ne ſoient parfaitement remplis & mis à exécution par les autres Puiſſances, avec cet eſprit de généroſité & de Iuſtice qui leur eſt naturel. „

Mardi dernier, l'Agent de la République de *Hollande*, qui eſt depuis quelque temps ici, a eu une Conférence privée avec les Secrétaires d'Etat, relativement à quelques Dépeches qui lui ont été envoyées de la *Haye*.

Le Prix du bois de Conſtruction a baiſſé de 18. pour cent depuis la Concluſion de le Paix; le chanvre, le fer, & divers autres Articles ont auſſi conſidérablement diminués. Pluſieurs Conſtructeurs particuliers ont en conſéquence formé la ſpéculation de conſtruire des Navires pour des entrepriſes de Commerce.

Mardi dernier, il s'eſt tenu une Aſſemblée des Propriétaires, Planteurs, Négocians, &c. de la *Floride-Orientale*, à laquelle a préſide Lord *Hawke*. *S. S.* a fait part aux intéreſſés des meſures priſes depuis leur dernière entrevue pour l'avantage général, & les a informé que le Gouvernement avoit bien voulu ſuſpendre le départ du Paquebot deſtiné pour *St. Auguſtin*, juſqu'au Samedi 22. courant; & qu'elle avoit eu une entrevue avec Don *Ignatio* del *Sanara*, Réſident de la Cour d'*Eſpagne*, qui ne lui avoit aucunement paru préparé ou inſtruit, pour lui donner une réponſe définitive ſur cette affaire, ſur-tout relativement à ce qui concernoit les Propriétaires qui préféreroient de reſter dans la *Floride-Orientale*, après que la Couronne d'*Eſpagne* en auroit été miſe en poſſeſſion, ou quels Privilèges ils pouroient attendre que *S. M. Cat.* leur accordât. Il fut enſuite produit un Mémoire dreſſé depuis l'entrevue de *S. S.* avec le Miniſtre d'*Eſpagne*, pour être preſenté à la Cour de *Madrid* de la part des Propriétaires actuels & implorer la bienveillance de *S. M. Cat.* en tout ce qui peut être compatible avec les Loix d'*Eſpagne*; & particulièrement qu'il leur ſoit accordé un temps propre & convenable pour diſpoſer de leurs effets, ou les transporter ſi la vente eſt impraticable.

Irlande.

Extrait d'une Lettre de Dublin, du 12. Février 1783.

„ La perſpective qu'ouvre à ce Royaume la pleine liberté dont il

jouit d'exporter promptement dans toutes les parties du monde le produit de ſes Manufactures, promet infiniment. Pendant la guerre nous avons peu profité de l'extenſion accordée à notre Commerce, à raiſon du Danger que nous courions de la part de l'ennemi, dont les Corſaires enlevoient l'un après l'autre tous les Navires qui conſtituoient notre petite Marine marchande. Nous touchons à préſent au moment fortuné de pouvoir devenir une Nation opulente & floriſſante, ſi nous nous appliquons ſérieuſement à cultiver les divers avantages nationaux & inſulaires, dans un nombre infini de branches de Commerce, que l'*Irlande* a la bonheur d'avoir en partage.„

„Déjà nous nous empreſſons de gagner la préférence ſur nos Voiſins dans les marchés de l'*Amérique*: aucun Navire n'a encore fait voile d'*Angleterre* pour aucune partie des Etats *Indépendants*: le Navire *la Marie* a été expédié d'ici avanthier pour *Philadelphie*; ainſi l'*Irlande* dévance la *Grande-Bretagne* au moment même de l'ouverture du Commerce avec l'*Amérique*. „

Pays-Bas.

De la Haye, le 29. Février.

M. le Baron de *Linden-tot-Hemmen*, Membre du Collége des Nobles dans la Province de *Gueldre*, & Député ordinaire de la part de cette Province à l'aſſemblée de L. H. P., Grand-Baillif de la Ville & Mairie de *Bois-le-Duc*, Gouverneur des jeunes Princes d'Orange & de *Naſſau*, a été nommé par le Prince *Stadhouder*, Préſident du Conſeil de ſes Domaines, & y a pris place en cette qualité.

Le Seigneur déſigné par la Province de *Hollande* pour être revêtu du Caractère d'Envoyé extraordinaire & Miniſtre Plénipotentiaire de la République auprès des *Etats-Unis d'Amérique*, eſt M. le Baron de *Dedem* de *Peckendam*, de l'Ordre Equeſtre *d'Overiſſel*, & Député de cette Province aux Etats-Généraux. On préſume que cette Nomination ſera bientôt agréée par les autres Confédérés, & qu'en conſéquence le nouveau Miniſtre partira ſous quelques Mois pour *Philadelphie*.

On attend ici à toute heure la Nouvelle de la Signature des Préliminaires entre la *Grande Bretagne* & L. H. P. les Etats-Généraux des *Provinces Unies*.

De Vienne, le 12. Mars 1783.

Le Lundi, 10. de ce Mois, 4. Officiers *Marocains* de la Suite de l'Ambaſſadeur, ont exécuté, en préſence de l'*Empereur*, pluſieurs Manoeuvres & Evolutions militaires, à Cheval, & à la manière de leur Pays; *Sa Majeſté* ſatisfaite de leur adreſſe, leur a fait à chacun un préſent.

N°. 22.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 15. MARS 1783.

ITALIE.

De Livourne, le 27. Février 1783.

Kaggi-Smain-Caja, proche Parent du *Bey* de *Tunis*, arrivé ici en dernier lieu de *Civitavecchia*, où il avoit fait sa quarantaine, s'est porté en diligence à *Pise*, pour y faire sa Cour à l'Archiduc-Grand-Duc, qui l'a accueilli avec bonté; Son Altesse Royale a daigné en même temps l'assurer, que tant qu'il jugeroit à propos de s'arrêter en *Toscane*, il y trouveroit toute la Sécurité possible pour sa Personne & ses biens; il a été ensuite présenté à Mad^me^ l'Archiducheſſe-Grande-Ducheſſe, ainsi qu'à Monseigneur l'Archiduc *Maximilien*.

De Rome, le 26. Février.

Les Cardinaux *Banditi* & *Capece-Zurlo* se sont rendus à leurs Diocèses respectifs.

On écrit de *Modene* que sur l'ordre du Gouvernement, le Couvent des *PP. Citeaux* de cette Ville a été supprimé.

De Naples, le 25. Février.

L'Infant *Ioseph*, troisième fils de LL. MM. morût hier ici, de la petite vérole; le même soir son

Corps fut porté, avec beaucoup de pompe, à l'égliſe de *Ste. Claire*, pour y être dépoſé dans le Caveau *royal*.

Depuis quelques Jours nous ſommes ſans Nouvelles ultérieures de la *Calabre*; en attendant, on continue de faire paſſer d'ici aux Habitans infortunés de cette Province & de la *Sicile*, tous les Secours poſſibles.

Le Sénat de *Meſſine* a fait un rapport détaillé au Roi, du déſaſtre que cette malheureuſe Ville a éprouvé par le tremblement de terre du 5. au 7. de ce Mois, il conſte par ce rapport, qu'un très-petit nombre d'édifices particuliers & publics ont été épargnés dans cette affreuſe Cataſtrophe.

FRANCE.

De Paris, le 28. Février.

On écrit d'*Alençon*, que le Dimanche 9. de ce Mois, pendant la Meſſe, le tonnerre eſt tombé ſur l'égliſe de la Paroiſſe de la *Lande*, dépendante de l'élection de *Verneuil*, ſituée à quatre lieues de *Verneuil* & à cinq de *Mortagne*. L'égliſe fut auſſitôt remplie d'une fumée très-épaiſſe & d'une odeur ſulphureuſe. L'effet de la foudre fut ſi violent, que tous les Aſſiſtans ſoit debout, ſoit aſſis, furent renverſés, ſans qu'on ſe ſoit aperçu qu'aucun d'eux eût été particulièrement frappé du tonnerre. Le Curé qui officioit auroit été également renverſé, s'il ne ſe fût ſoutenu en s'attachant à l'autel. La fumée s'étant diſſipée & les aſſiſtans étant revenus de leur effroi, pluſieurs d'entre eux s'aperçurent qu'ils s'étoient faits dans leur chûte des Contuſions, dont heureuſement aucune n'étoit dangereuſe. Cet évènement ſi rare dans cette Saiſon, n'avoit été funeſte qu'à un ſeul homme qui étoit reſté mort ſur la place. Comme on n'a trouvé ſur ſon Cadavre aucune impreſſion de la foudre, on a jugé qu'il avoit été ſuffoqué par la vapeur qui s'étoit répandue dans l'égliſe. Cet orage qui n'a eu que ce ſeul accident, s'eſt fait ſentir à *Alençon*, où, la nuit du 8. au 9. & même pendant une partie de la matinée du 9. on a entendu pluſieurs coups de tonnerre.

Les divers projets remis ſous les yeux des Miniſtres, concernant le nouvel établiſſement de la Compagnie des *Indes*, font varier ici les opinions. Celui qui paroît être le plus adopté du public, eſt 1) que le Privilége ſera renouvellé de trois ans; 2) qu'il ſera accordé aux Négocians de chaque Ville maritime, qui feront commendite enſemble, & en jouiront chacun à leur tour; mais que les Bâtimens deſtinés pour l'*Inde*, d'abord équipés & chargés à *Bordeaux*, viendront y débarquer leurs marchandiſes de retour, pendant l'eſpace de trois ans, & que chaque Port du Royaume, en état de recevoir ces Bâtimens, jouira à ſon tour du même Privilège, ſans que pour celà les Actionnaires changent. Ces opinions ſont fondées ſur l'avantage qui en pourroit réſulter à toutes les Provinces maritimes.

Le Roi vient de déclarer qu'il n'entend pas employer les revenus de l'Etat à faire conſtruire des Monumens publics, avant d'avoir ac-

quitté les dettes occasionnées par les dépenses énormes de la guerre.

Quatre Commissaires nommés par le Roi, viennent de prendre la route de *Dunkerque*, avec l'ordre d'examiner s'il est possible de rétablir ce Port dans le même état où il a été sous *Louis XIV*, ayant un bassin capable de contenir plus de 30. Vaisseaux de ligne, où ils seront à l'abri de tous Vents, par l'Arsenal & les Corderies qui l'environnent. Si le rétablissement du Port de *Dunkerque* remplit une partie des vœux du Public, celui de *St. Valery-en-Somme* (en *Picardie*) y met le comble, pour nombre de raisons faciles à comprendre en considérant sa Situation, laquelle entre les autres avantages qu'elle peut procurer, a celui de fournir facilement tous les approvisionnemens nécessaires à une escadre, des marins habiles dans leur profession & bons Soldats, la plupart exercés au Service de terre comme à celui de mer, témoin le choix qu'en ont fait autrefois le Prince de *Montbason* le Marquis de *Créqui*, Mr. *Bart* & nombre d'autres Grands Capitaines; outre celà, ce port étant retabli, pourroit contenir dans sa spacieuse Baie plus de 300. Vaisseaux de ligne, qui y seroient assez en sureté moyennant une forte & haute jettée du Côté de *Crotoy*. Cependant celui d'*Ambleteuse* paroît encore l'emporter sur celui-ci à cause de son excellente rade qui est garantie du vent de *Nord* par un Promontoire d'une longueur & d'une hauteur considérable, sur lequel on pourroit faire une forteresse redoutable. D'ailleurs ces Ports seroient d'un très-grand avantage à toutes les Nations maritimes qui, faute de refuge, périssent fréquemment sur ces Côtes.

Les Officiers revenus de l'*Amérique-Septentrionale* rapportent. „ Que la discipline a été si bien observée parmi les troupes *Françaises* & les *Américaines*, que pendant 3. ans qu'elles ont été dans ce pays-là, il n'y a eu qu'un seul Soldat contre lequel Mr. de *Rochambeau* a été obligé de sévir, & que jamais deux Armées alliées n'ont vécu en meilleure intelligence.

On rapporte qu'après la prise de *York-Town*, dont le Siége a été si terrible, que tout le temps de sa durée, tant les assiégés que les assiégeans, ont tiré nuit & jour 30. à 40. coups de canons par minute, lorsque les troupes *Françaises* passoient dans les bourgades *Américaines*, les Enfans venoient de la part de leurs parens, donner à leurs Libérateurs les témoignages les plus marqués de leur reconnoissance, & leur donnoient tous les rafraichissemens dont ils pouvoient avoir besoin.

Ceux qui connoissent les mœurs de la nation dont ces peuples sont originaires, ne seront point étonnés, que la reconnoissance les eut portés à ces traits d'hospitalité, puisque les habitans des Villages d'*Angleterre*, par où passoient des prisonniers de guerre *Français*, offroient à ces victimes du sort des armes, tous les rafraichissemens que pouvoient avoir besoin des Voyageurs, la plûpart également privés des secours pécuniaires, que de leur liberté.

Tous les Principaux Officiers, ayant Mr. *Washington* à leur téte

ſont venus conduire juſqu'au port Mr. le Comte de *Rochambeau*, qui a laiſſé en garniſon à *New-port* dans *Rhode-Island*, 1200. hommes. On peut s'imaginer combien a dû être honorable la reception que ce Général a eu de Sa Majeſté & de toute la Cour.

Extrait d'une Lettre de Catane, du 7. Février 1783.

„ Avanthier, 5. de ce Mois, à 19. heures & un quart, (*à 1. heure après-midi*) nous ſentimes la première Secouſſe d'un tremblement de terre qui dura environ 45. ſecondes ; à 22. heures du même Jour, il y en eût une autre, mais légère, qui dura 10. ſecondes ; une heure & demie après le coucher du Soleil, nous en ſentimes encore une troiſième, plus légère que la précédente ; mais vers les 7. heures de la Nuit il en ſurvint une quatrième ſi violente, qu'elle éveilla toute la Ville & jetta les habitans dans la plus grande terreur. Heureuſement aucune Maiſon n'a été renverſée ici, ni dans aucune des Villes & Villages ſitués ſur l'*Etna*, & dans ſes environs. La ſeule mauvaiſe Nouvelle que nous avons reçue juſqu'à préſent, nous a été apportée hier au Soir 6, par des Lettres de *Meſſine* du Matin, leſquelles diſent que le même tremblement s'y eſt fait ſentir avec tant de véhémence, qu'on craint que toutes les Maiſons, Egliſes ou autres Bâtimens publics n'aient été renverſés ; la fumée épaiſſe qui envéloppoit toute la Ville aura apparemment empêché de ſe former une idée juſte des dégâts exagérés peut-être dans les premiers mouvemens de frayeur d'une imagination frappée. "

Danemarck.

De Copenhague, le 18. Février.

Hier, à deux heures & demie après-midi, Son Alteſſe Royale Madame la Princeſſe *Sophie-Frédérique*, Epouſe de Mgr. le Prince Héréditaire, eſt accouchée d'une Princeſſe, qui eſt venue morte au Monde. Toute la Cour eſt vivement affectée de cet accident malheureux.

On dit qu'il ſera établi une Commiſſion, chargée de régler & de déterminer avec encore plus de préciſion différens Articles du Réglement publié le 20. du Mois paſſé contre le Luxe.

De Vienne, le 15. Mars 1783.

Il a été publié ces Jours-ci un édit de l'*Empereur*, en date du 16. Janvier 1783. renfermant 57. Articles ; cet édit fixe pour les Sujets des Pays-Héréditaires de *Bohême*, d'*Autriche*, de *Galitzie* & de *Lodomerie* &c. la *Légitimité ou l'Illégitimité des Contracts de Mariage*, ſelon les degrés plus ou moins éloignés de parenté, ou dans d'autres Circonſtances y ſpecifiées.

L'Ambaſſadeur de *Maroc* ſe trouve incommodé depuis quelques Jours ; mais on eſpère que cette indiſpoſition n'aura pas de ſuites.

Nro. 22.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 15. MARS 1783.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 25. Février 1783.

La flotte marchande de 68. voiles, partie de la *Jamaïque* le 22. Décembre dernier, a été malheureuse : elle a depassé le débouquement le 4. Janvier, & le 17. elle a été accueillie d'une tempête qui l'a dispersée, & on n'en a retrouvé que 32. Le lendemain, quelques uns ont échoué ; d'autres ont regagné nos isles ; *l'Ardent* de 64. Canons, qui étoit du Convoi, a gagné l'isle d'*Antigue* avec une voie d'eau ; les autres auront continué leur Navigation pour l'*Angleterre*. L'*Hidre*, frégate du Convoi, arrivée à *Portsmouth*, a donné ce facheux détail.

Hier, il se tint un grand Conseil à la Cour, en présence du Roi, auquel les Ministres actuels assistèrent, & plusieurs se démirent de leurs Emplois, pour faire place à ceux qui composeront le nouveau Ministère.

Selon le bruit public, le Duc de *Portland* remplacera le Comte de *Shelburne* à la tête de la trésorerie ; le Comte de *Fitzwilliam* & Mr *Fox*, Secrétaires d'Etat ; le Lord *Keppel*, premier Commissaire de l'Amirauté, & le Lord Jean *Cavendish*, Chancelier de l'échiquier. Le Marquis de *Carmarthen* & le Lord *Mountstuart* ont renoncé, dit-on, à la dignité d'Ambassadeurs du Roi aux Cours de *France* & d'*Espagne*.

On parle de la dissolution prochaine du Parlement, & de l'élection d'un nouveau.

Le 21, Mr le Secrétaire *Townshend* proposa, & les Communes ordonnèrent un bill pour rétablir provisionellement le Commerce avec l'*Amérique-Septentrionale*. On remit en discussion les Articles Préliminaires de la Paix : le Lord Jean *Cavendish*, en convenant de la nécessité de la Paix, & déplorant les sacrifices faits pour l'obtenir, proposa 5. résolutions en ces mots ; savoir,

1) Qu'en considération de la foi publique, qui doit être maintenue inviolablement, cette Chambre soutiendra Sa Majesté à rendre ferme & permanente la Paix qui sera définitivement conclue en conséquence du Traité provisoire, & des Articles Préliminaires qui ont été remis à cette Chambre.

2) Que cette Chambre, en concourant avec l'attention paternelle de Sa Maj. pour ſon peuple, emploiera tous ſes efforts à profiter des bénédictions de la Paix pour l'avantage de ſa Couronne & de ſes Sujets.

3) Que le Roi, en reconnoiſſant l'indépendance des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, en vertu des pouvoirs dont il eſt revêtu par un acte de la dernière ſéance, qui l'autoriſe à faire une Paix ou treve avec ſes Colonies, s'eſt conduit comme la ſituation des affaires l'a indiſpenſablement exigé, & conformément au ſentiment du Parlement.

4) Que les conceſſions faites aux adverſaires de la *Grande-Bretagne*, par le dit Traité proviſoire & Articles Préliminaires, ſont plus grandes qu'ils ne devoient attendre, ou de la ſituation de leurs poſſeſſions reſpectives, ou de leur force comparative.

5) Que la Chambre prendroit en conſidération la ſituation des Loyaliſtes, & leur fourniroit les Secours que mériteroit leur conduite ou leurs Néceſſités.

Les trois premières réſolutions furent aprouvées unanimement. La 4e fut agréée, après des débats, à la pluralité de 207 voix, contre 190. La 5me fut rejettée. Dans la diſcuſſion, il fut démontré que la conduite du Roi envers l'*Amérique* étoit autoriſée par l'acte de la dernière Séance: on opina que Sa Majeſté n'avoit pas accordé l'indépendance aux Colonies de l'*Amérique*, mais reconnu cette indépendance déjà acquiſe, & qu'elle n'avoit point démembré ſes Etats par cette démarche. On fit encore valoir les raiſons des Miniſtres, qui établiſſent la néceſſité d'avoir fait la Paix; & pendant les débats Mr *Fox* & Lord *North* avouèrent ouvertement une réconciliation entr'eux, & la Formation prochaine d'un nouveau Miniſtère.

Le 24, les Communes en Comité arrêtèrent, que le droit intérieur payable à l'importation des Noix de *Cacao*, ſoit ſupprimé ſur celles qui ſeront enſuite exportées au dehors, à titre de marchandiſe. On a remis à la Chambre divers états des dépenſes des Troupes nationales & auxiliaires, & d'autres de la marine. Les Pairs délibérèrent au bill pour l'entrée du riz, & s'ajournèrent au 27.

Immédiatement après l'embarquement des troupes du Roi à *Charles-Town*, le Général *Wayne*, avec environ 5000. Soldats continentaux, prit poſſeſſion de la Ville, laiſſant un Corps de Cavalerie pour garder les poſtes, avec ordre ſtrict de ne moleſter perſonne, en ſe rendant à bord des transports. Les *Américains* étoient extremément civils, au point même qu'après l'embarquement de la garniſon, ils n'ont pas arboré leur étendart pendant les trois jours que la flotte *Britannique* a mouillé dans la Baye.

Suivant les détails les plus récens, la garniſon de *Québec*, conſiſtoit en 5,600 hommes, qui ſeront portés juſqu'à 8000. effectifs, immédiatement après l'évacuation de *New-York*; indépendamment de cette aug-

mentation, il sera nécessaire d'établir quelques postes bien fortifiés, sur les limites qui séparent le *Canada-Britannique* du *Canada*, cédé aux *Etats-Unis*. *Halifax*, dont la garnison consiste à présent en 2000. hommes, recevra un accroissement de 500. Cet établissement (dans ces deux Places, qui sont aujourd'hui les seules possessions de la *Grande-Bretagne* sur ce continent immense) sera constamment maintenu, ainsi que ceux des isles des *Indes-Occidentales*.

Une Lettre reçue, il y a eu hier 8. jours de *Philadelphie*, par un navire qui a mouillé à *Cork*, porte que, dans le mois de Novembre dernier, quatre *Indiens-Iroquois* & de la *Delaware* ont eu une audience du Congrès, & ont conclu un Traité d'amitié & d'alliance, avec les *Etats-Unis d'Amérique*, de la part de leurs Nations & de celles des *Shawaneses* & des *Illinois*. Il a été nommé un Comité pour prendre soin de ces Ambassadeurs, leur faire des présens &c.

De Londres, le 28. Février.

La Cour a reçu de *Versailles* des Passeports pour les Navires *Britanniques*. Cette précaution est d'autant plus utile, que plusieurs des *Avisos* destinés pour porter la Nouvelle de la Paix, ont été obligés par le mauvais temps de rentrer dans les Ports *Européens*.

Les Personnes intéressées aux Propriétés du *Canada* & de *Tabago*, n'ont pas été les seules à présenter des Requêtes au Gouvernement, pour qu'on prît à cœur leurs intérêts: Ceux qui ont des Fonds dans la *Floride* ont obtenu que le Ministère employeroit ses bons Offices auprès de la Cour de *Madrid*, pour qu'ils ne fussent aucunement molestés dans la disposition de leurs Biens.

Il s'est tenu aujourd'hui un grand Conseil, & l'on a expédié un Courier à Mr. *Fitzherbert*. On ne doute point qu'il ne soit question des Articles Préliminaires entre la *Hollande* & l'*Angleterre*. On dit, que notre Cour restituera à la République *Negapatnam* & *Trinconomale*, qu'elle s'y est prêtée aux sollicitations pressantes de la Cour de *Versailles*; & qu'en revanche la République se désiste de son côté de la demande d'une Indemnisation & des autres Pertes qu'elle a essuyées pendant cette Guerre; on espère que les Négociations auront dans peu une heureuse issue.

Pays-Bas.

De la Haye, le 2. Mars.

On assure que Mr. & Mme. *Pierre-Jean* van *Berckel*, Conseiller & Bourguemaître-Regnant de la Ville de *Rotterdam*, Frère du Pensionnaire d'*Amsterdam* du même nom, si fameux pour la part qu'il a eue au Traité Préparatoire avec l'*Amérique*, sera nommé Ministre-Plénipotentiaire de la part de cette République, pour aller résider auprès des *Etats-Unis*; & que même il a été déjà nommé Vendredi dernier à cette Dignité par les Etats de cette Province. On débite aussi que les *Etats-Unis* de l'*Amérique* nommeront un nouveau Ministre, auprès de cette République,

à la place de Mr. *John Adams*, qui se trouve actuellement à *Paris*, & qui aussitôt après avoir reçu la Ratification du Congrès, reviendra ici pour prendre Congé, & partira ensuite avec Mr. van *Berckel* à bord d'un Vaisseau de Guerre pour se rendre en *Amérique*.

L. H. P. ont pris ces Jours-ci sur un nouveau Mémoire de Mr. de *St. Saphorin*, Envoyé-Extraordinaire de *Danemarck*, une Résolution ultérieure, dont voici le contenu.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-Unies. Vendredi 21. Février 1783.

Ouï le Rapport de Mrs. de *Lynden* de *Swanenbourg* & autres Députés de *L. H. P.* pour les affaires de la Marine, qui ont examiné, conformément à leur Résolution Commissoriale du 13. du courant, un Mémoire de Mr. de *St. Saphorin*, Envoyé-Extraordinaire de S. M. le Roi de *Danemarck*, „ par lequel il insiste de nouveau sur la restitution de la Prise *Anglaise*, *le Lark*, & sur une satisfaction au sujet de ce qui s'est passé à *Helgoland*; " ensemble, conformément à la Résolution Commissoriale de *L. H. P.* du 17. Février suivant, une Lettre de M. le Comte de *Rechteren* de *Borchheuningen*, Envoyé-Extraordinaire de *L. H. P.* à la Cour de *Danemarck*, écrite à *Copenhague* le 4. *Février* précédent, par laquelle il informe *L. H. P.* en conséquence de leur Résolution du 13. Janvier dernier, " qu'il s'étoit adressé aux Ministres de *France*, d'*Espagne*, de *Suéde*, de *Russie*, & de *Prusse*, & qu'il leur avoit demandé Ministériellement, *s'ils étoient d'avis, que les Bancs de Sable, situés en Mer au-delà de l'Isle de* Helgoland, *devoient être censés appartenir au Territoire de* Danemarck, *ou être regardés comme faisant partie de la pleine Mer?* Surquoi tous ces Ministres lui avoient répondu, *qu'ils ne pouvoient s'expliquer* Ministériellement *sur cette Question, ignorant les idées de leurs Cours à ce sujet & n'étant point pourvus d'Instructions; mais qu'en* conservation *ils étoient d'avis, que, quoique les dits bancs de Sable fussent hors la portée du Canon, ils paroissoient néanmoins appartenir au Territoire de* Danemarck, *comme n'étant pas à la distance de plus d'un mille de la Côte:* Que, pour ce qui étoit de l'autre partie de la Résolution, sçavoir, *s'il se trouve des exemples connus, par lesquels il conste, comment ces Ecueils sont considérés par la Cour* Britannique, il n'avoit pu se procurer aucunes informations à ce sujet: " &c.

Surquoi délibéré, il a été trouvé bon & arrêté „ que Copie du sus-dit Mémoire sera envoyée au Collége de l'Amirauté de la *Meuse*, ainsi qu'à celui d'*Amsterdam*, à l'effet de donner à *L. H. P.* leur Avis sur ce que dessus."

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 23.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 19. MARS 1783.

Extrait des Lettres de Conſtantinople, du 25. Février 1783.

„ *S. Hauteſſe* a été, il y a quelques Jours, à *Top-Chana*, où il y a une fonderie de Canons, & en ſa préſence il fut donné des ordres pour en fondre 200. de différent qualibre. "

„ Dans l'Arſenal on travaille avec diligence à l'équipement de la Flotte, qu'on prétend deſtinée à réprimer les inſolences des Corſaires qui infeſtent les Mers de la Domination *Ottomanne*. Il n'y a pas longtemps qu'un Bâtiment de cette eſpèce, dont l'équipage étoit compoſé d'*Albanois* & d'*Algériens*, donna la chaſſe à un Vaiſſeau Marchand *Ruſſe*, qui ſe retira heureuſement ſous le Fort de *Smyrne*."

„ On dit que le *Muſſelim*, ou Gouverneur de *Smyrne*, a été arrêté & conduit en cette Capitale, par Ordre de *S. Hauteſſe*, pour avoir fait pendre un Sujet *Ruſſe*, accuſé de quelque crime, ſans en avoir donné avis préalable au Gouvernement. "

„ Le Prince *Alexandre Ypſilanti*, ci- devant Hoſpodar de la *Valachie*,

qui avoit été relegué, il y a 5. Mois, en l'Ile de *Rhodes*, a été rappellé avec ſes enfans."

ITALIE.

De Naples, le 27. Février.

Suivant un dénombrement fait à *Meſſine*, il ſe trouve que le nombre des Habitans qui y ont péri dans le tremblement de terre du 5. au 7. de ce Mois, monte à *Mille* perſonnes. La Ville de *Catane* a été la première, qui ſoit venue au ſecours de cette Capitale avec des Proviſions de toute eſpèce, des Vêtemens, Tentes &c.

De Gènes, le 4. Mars.

Depuis peu le *petit*-Conſeil s'eſt aſſemblé conſtamment deux ou trois fois par Jour, pour examiner, *dit-on*, des Dépêches d'importance, arrivées en dernier lieu de *Verſailles*.

Le Noble *Etienne Rivarola*, nommé pour aller réſider à la Cour de *St. Petersbourg* dans la qualité de Miniſtre Plénipotentiaire de cette République, partira ſous peu de Jours pour ſa deſtination.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 5. Mars.

Dès que *L. H. P.* auront pris une Déciſion ſur l'*Ultimatum* de la Paix, elle ſera envoyée à nos Miniſtres à *Paris*. Mr. le Duc de la *Vauguyon* a de fréquentes Conférences avec le Grand-Penſionnaire; ce qui fait croire que rien ne ſe fait relativement aux Négociations que de Concert avec la *France*.

Le Comte de *Heyden* de *Reyneſtein*, Chambellan du Prince *Stadhouder*, qui avoit été chargé par S. A. d'exécuter une Commiſſion particulière à la Cour de *France*, en eſt attendu à tout moment dans cette Réſidence. On aſſure que ce Seigneur a été traité avec beaucoup de Diſtinction à *Verſailles*, qu'il a même été pluſieurs fois en Conférence avec Mr. le Comte de *Vergennes*.

Le 1^er^. de ce Mois, la Brigade *Ecoſſaiſe* a prêté ſon nouveau Serment à la République. Plus de 50. Officiers s'en ſont excuſés & ſont retournés en *Ecoſſe*, leur Patrie. Ils ont été remplacés auſſitôt par des Officiers *Hollandais*. On aſſure d'ailleurs que Mr. *Fitzherbert*, Miniſtre du Roi de la *Grande-Bretagne* à *Paris*, (que l'on dit deſtiné à venir réſider dans la même qualité à la *Haye*, auſſitôt que la Paix aura été ſignée) a réclamé, par la voie des Miniſtres *Hollandais* à *Paris*, au nom du Roi ſon Maître, les Drapeaux de cette Brigade, décorés des Armes *Britanniques*.

Une Députation de Nos Seigneurs les *Etats-Généraux*, accompagnés de quelques Conſeillers des Amirautés de *Hollande*, eſt partie pour *Fleſſingue* dont elle va examiner le Port, que L. H. P. ſe propoſent de faire curer & agrandir, ſuivant la demande des Seigneurs Etats de *Zélande*.

IRLANDE.

De Dublin, le 18. Février.

Il se trouve actuellement dans cette Ville tous les Commissaires, autorisés par un grand nombre de *Génèvois* pour examiner les différens Asyles qui leur ont été offerts, ainsi que les Avantages qui peuvent s'y rencontrer. Cette Commission est composée de Mrs. *Guillaume Ringler*, ancien Conseiller-d'Etat; *Etienne Claviere* & *Ami-Melley*, ci-devant Membres du Conseil des *Deux Cens*; *Jaques Antoine* du *Roveray*, ancien Procureur-Général; *Isaïe Gaze*, Ministre; *Jaques Grenus*, ci-devant Conseiller d'Etat & *François* d'*Ivernois*, Avocat. Ces Messieurs, revêtus auparavant des autorisations mentionnées, furent admis Vendredi passé à l'Audience de notre Vice-Roi & eurent à cette occasion l'honneur de produire à Son Exc. les Plein-Pouvoirs dont ils se trouvent chargés par leurs Compatriotes.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 26. Février.

On prétend que le Congrès a declaré que la Religion *Presbytérienne* seroit la Religion Dominante des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, en accordant la pleine liberté à toutes les autres Religions; mais ceux qui sont instruits de la Constitution de la Nouvelle République, savent que cette matière dépend de chacun des *Etats-Unis* qui, dans les Constitutions différentes qu'ils viennent d'adopter, posent pour principe fondamental, qu'il n'y aura point de Religion Dominante & accordent les mêmes Privilèges à toutes les dénominations de la Religion *Chrétienne*.

Le Comptoir de l'Amirauté vient d'expédier une quantité d'Argent considérable, escortée par un Détachement de Dragons, à *Portsmouth* & à *Plymouth*. Cet Argent est destiné au Payement de l'Equipage de différens Vaisseaux de Sa Majesté, qui se trouvent dans ces deux Ports respectifs.

Les dernières Lettres de *Gibraltar* du 4. de ce Mois portent: „ Que la Nouvelle de la Signature des Articles Préliminaires avoit répandu une grande allégresse parmi les Troupes dont la Garnison de cette Forteresse est composée. "

De Londres, le 28. Février.

Le Roi ayant fixé le 26. de ce Mois pour recevoir l'Adresse de la Cité de *Londres*, le Lord-Maire, les Aldermans & tout le Corps Municipal de cette Ville se rendirent à *St. James*, où il y eut une nombreuse Cour. Ils présentèrent au Roi l'Adresse de Remerciment pour la Paix. En voici la teneur.

A L'Excellente Majesté du Roi.
Très-Gracieux Souverain.

Nous, les très-respectueux & fidèles Sujets de *V. M.*, le Lord-Maire, les Aldermans & le Corps de la Bourgeoisie de la Cité de *Londres*, assemblés en Conseil, demandons Votre Royale permission d'exprimer combien nous sommes pénétrés de la bonté & de l'attention que *V.*

M. a daigné donner aux Pétitions de Vos très-fidèles Citoyens & Peuple, en procurant à cette Nation les Bénédictions ineſtimables de la Paix. Nous eſpérons & croyons que les Stipulations du Traité ſont telles, qu'elles feront revivre notre Commerce léſé, & rétabliront nos liaiſons avec nos Frères *Américains*; nous demandons la permiſſion de déclarer que notre ferme perſuaſion eſt que les grands Intérêts de Commerce de ce Pays & de l'*Amérique-Septentrionale*, ſont inſeparablement unis.

Permettez-nous d'aſſurer *V. M.* de notre parfaite reconnoiſſance, & que notre conſtante Prière ſera, que *V. M.*, Reſtauratrice de la Paix dans les Parties du Monde qui ſouffroient & gémiſſoient de la déſolation de la Guerre, puiſſe jouir longtemps de la glorieuſe ſatisfaction de voir Votre Peuple proſpérer, ainſi que Votre Famille bien-aimée.

Le Roi fit à cette Adreſſe la Réponſe gracieuſe, dont voici la teneur.

Mylord & Meſſieurs,

Je vous remercie de cette Adreſſe reſpectueuſe & fidèle; c'eſt avec beaucoup de ſatisfaction pour Moi que Je vois un terme aux Calamités de la Guerre, & la perſpective raiſonnable de tous les Avantages à attendre d'une Paix permanente. Je reçois donc avec plaiſir ces témoignages de ſatisfaction du Lord-Maire, des Echevins & de la Communauté de la Ville de *Londres* aux meſures que J'ai priſes. Vous pouvez compter que Je m'appliquerai à protéger & à étendre le Commerce & le Négoce de Mes Etats, dont ceux de la Ville de *Londres* forment une part ſi conſidérable. Je concours entièrement avec vous à croire que les Intérêts de Commerce de ce Pays & de l'*Amérique* ſont les mêmes. Il ne ſera rien omis de Mon Côté, pour rétablir ſans délai, & affermir deſormais une relation ſi intime qui doit réſulter d'un Intérêt mutuel & d'une Affection renaiſſante.

Le Roi étoit environné de tous ſes Miniſtres actuels. A l'iſſue du Cercle, il s'y tint une grande Conférence de Cabinet, à laquelle aſſiſtèrent les Miniſtres & ceux qui ſont appellés à remplir des Emplois.

De Vienne, le 19. Mars 1783.

Le Dimanche, 16. de ce Mois, l'*Empereur* aſſiſta au Service divin dans la grande Chapelle de la Cour; il y eût après Cercle chez *Sa Majeſté*, où ſe trouvèrent les Miniſtres étrangers, avec la principale Nobleſſe.

On apprend de *Paſſau*, que le Cardinal *Leopold Erneſt* Comte de *Firmian*, Prince-Evêque de *Paſſau*, eſt décédé, le 15. de ce Mois, dans la 75^eme^. année de ſon âge.

La Santé de l'Ambaſſadeur de *Maroc* commence à ſe rétablir.

N^ro. 23.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 19. MARS 1783.

Ruſſie.

De Petersbourg, le 11. Février 1783.

Le 28. du Mois dernier, le Sénat dirigeant fit annoncer à l'Académie des Sciences de cette Ville, que l'Impératrice avoit daigné conférer la Direction de l'Académie à Madame la Princeſſe *Daſchkow*, ſa Dame d'honneur: Cette Dame étant revenue depuis peu dans ſa Patrie d'un long Voyage qu'elle a fait en *Angleterre* & en *Ecoſſe*, où elle a préſidé aux études du Prince, ſon fils. En conſéquence du Choix de S. M., l'Académie tint le lendemain une Séance, à laquelle tous les Membres honoraires avoient été invités. La Princeſſe *Daſchkow* y accepta la Direction, & adreſſa à cette occaſion à l'Aſſemblée un Diſcours *Français* dont voici la ſubſtance:

Meſſieurs. „ *En vous aſſurant ici que je me trouve extrêmement honorée du choix qu'a fait de moi S. M. pour remplir la place que j'occupe, je vous prie de ne point prendre cette aſſurance pour un Compliment ordinaire, mais pour l'expreſſion d'un ſentiment dont je me ſens vivement pénétrée. Je ne puis me diſſimuler combien mes lumières & ma capacite ſont inférieures à celles de mes prédéceſſeurs; mais je me ſens animée du même deſir, & je ſerai toujours auſſi portée à rendre à vos éminentes qualités la juſtice qui leur eſt due. Je me ferai toujours un devoir de porter avec Soumiſſion aux pieds du Trône, le mérite de chacun de vous en particulier, ainſi que les avantages que l'empire peut ſe promettre de votre Corps en général. Ce ſera là la ſeule utilité que vous retirerez de ma nomination à cette place. Permettez moi Mrs., de vous aſſurer ici de toute mon eſtime & du zèle conſtant avec lequel je m'efforcerai de contribuer à tout ce qui peut tendre à l'honneur de votre Compagnie.* „

Le Secrétaire répondit à ce Diſcours dans les termes qui marquoient la vive reconnoiſſance dont l'Aſſemblée ſe ſentoit pénétrée. Enſuite Madame la Directrice nomma deux nouveaux Membres, avec leſquels elle a lié une Connoiſſance perſonnelle: le célèbre Chimiſte *Black*, d'*Edimbourg*, & Mr. *Robertſon*, Auteur de l'Hiſtoire de l'*Amérique*, de *Charles V.* & de pluſieurs autres Ouvrages eſtimables; leur élection ſe fit ſur le champ par l'unanimité de tous les Membres.

France.

De Paris, le 4. Mars.

Il paroîtra bientôt un Arrêt du Conseil d'Etat pour différer le Payement des Lettres de Change qui son tirées des Colonies *Américaines* & des *Indes-Orientales* sur le Trésor de la Marine. On les payera cependant à la fin de cette année; & les Créanciers auront un bénéfice de 5. pour Cent.

On écrit de *Bourdeaux* que „ le 10. Février, sur les 11. heures du matin, toute la Ville sentit une Sécousse, très ressemblante à un Tremblement. Un tourbillon affreux, accompagné d'un coup semblable au tonnerre, suivit le Tremblement. Tout le monde étoit dans l'inquiétude ou la consternation; lorsque, deux heures après, on apprit que c'étoit l'effet de l'explosion du Magasin à Poudre de *St. Médard*, à trois lieues de la Ville. Il y avoit alors plus de quarante-cinq mille liv. de Poudre dans ce Magasin. Il ne reste plus de trace ni du Moulin ni du Magasin. De six hommes qui s'y trouvoient, un été trouvé entier, mais sans vie, à la distance de deux-cens pas; on n'a trouvé des cinq autres que leurs membres épars çà & là. Toutes les Maisons voisines ont été renversées ou ébranlées. Les Champs circonvoisins sont semés de débris des Maisons détruites; & l'on compte 79. Personnes qui ont péri ou été blessées par cette Catastrophe. Le Malheureux que l'on a trouvé tout entier, a dû être enlevé à la hauteur d'au moins soixante pieds, de haut. „

Les Ministres Plénipotentiaires de l'*Amérique* usant des Pleins-Pouvoirs qu'ils ont reçus de leurs Constituans, ont, à l'imitation des autres Puissances, comprises dans le Traité de Paix, rendu la Proclamation suivante, pour arrêter l'effusion du Sang Humain.

„ *De par les Ministres-Plénipotentiaires des Etats-Unis de l'Amérique pour conclure la Paix avec la Grande-Bretagne: Proclamation pour un Armistice, tant par Mer que par Terre, convenu entre Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne & les Etats-Unis de l'Amérique.*

Attendu qu'il a été signé à *Paris* le 30. Novembre dernier des Articles Provisionnels entre les Plénipotentiaires de Sadite Majesté le Roi de la *Grande-Bretagne* & lesdits Etats pour être insérés & constituer un Traité de paix, à conclure entre Sadite Majesté & lesdits *Etats-Unis*, lorsqu'on sera convenu des Conditions de Paix entre Sadite Majesté & S. M. *Très-Chretienne*: Et attendu que des Préliminaires pour rétablir la Paix entre Sadite Majesté le Roi de la *Grande-Bretagne* & *S. M. Très-Chrétienne* ont été signés à *Versailles* le 20. Janvier dernier entre les Ministres respectifs de Leurs dites Majestés: Attendu de plus que des Préliminaires pour rétablir la Paix entre Sadite Majesté le Roi de la *Grande-Bretagne* & S. M. le Roi d'*Espagne*, ont été également signés à *Versailles* le 20. Janvier dernier entre les Mini-

ſtres reſpectifs: Attendu enfin, que, pour mettre fin aux Calamités de la Guerre, auſſi promptement & autant qu'il eſt poſſible, il a été convenu entre le Roi de la *Grande-Bretagne*, *S. M. Très-Chrétienne*, le Roi d'*Eſpagne*, les *Etats-Unis de l'Amérique*, comme il ſuit, ſavoir:

Que les Vaiſſeaux & Effets, qui ſeroient pris dans la *Manche* & dans la Mer du *Nord* après un terme de douze jours, à compter de la Ratification deſdits Préliminaires, ſeroient reſtitués par toutes les Parties; que le terme ſeroit d'un mois depuis la *Manche* & la Mer du *Nord* juſqu'aux îles *Canaries* incluſivement, ſoit dans l'*Océan* ou dans la *Méditerranée*; de deux mois depuis les *Canaries* juſqu'à la Ligne *Equinoxiale*, ou l'*Equateur*; & enfin de cinq mois pour toutes les autres Parties du Monde ſans aucune exception ni détermination plus particulière de temps & de lieux:

Et attendu que les Ratifications deſdits Préliminaires entre Sadite Majeſté le Roi de la *Grande-Bretagne* & S. M. *Très-Chrétienne* en due forme ont été échangées par leurs Miniſtres le 3. du préſent mois de Février, duquel jour les différens termes ſuſmentionnés de douze jours, un mois, deux mois & cinq mois commenceront d'être comptés rélativement à tous les Vaiſſeaux & Effets *Britanniques* & *Américains*.

„ *A ces cauſes*, nous Miniſtres-Plénipotentiaires des *Etats-Unis* de l'*Amérique* pour conclure la Paix avec la *Grande-Bretagne*, notifions à tous les Habitans & Citoyens deſdits *Etats-Unis de l'Amérique*, que les Hoſtilités de leur part contre *S. M. Britannique*, tant par Mer que par Terre, doivent ceſſer à l'expiration des Epoques mentionnées ci-deſſus, leſquels termes commenceront d'être comptés du 3. du préſent mois de Février: Et en conſéquence ordonnons & enjoignons, au nom & par l'Autorité deſdits *Etats-Unis*, à tous leurs Officiers & Citoyens, qu'ils évitent tous actes d'Hoſtilité, tant par Mer que par Terre, contre Sadite Majeſté le Roi de la *Grande-Bretagne* ou ſes Sujets, ſous peine d'encourir le plus haut déplaiſir deſdits *Etats-Unis*. *Donné à Paris le* 20. *Février* l'*an de Grace* 1783.

(*Signé*)

John Adams. (*L. S.*)
B. Franklin. (*L. S.*)
John Jay. (*L. S.*)

Les Equipages de Mr. le Comte d'*Eſtaing* ſont en route, & ce Général arrivera bientôt lui-même ici. On marque encore de *Cadix*, que le Marquis de *la Fayette* & le Prince de *Naſſau* étoient allés à *Gibraltar*, où certainement ils auront été bien reçus du Général *Elliot*.

On penſe que la Concluſion définitive du Traité de Paix n'aura lieu qu'au Mois de Juillet prochain.

Grande-Bretagne.

Suite des Nouvelles de Londres du 28. *Février* 1783.

On croit que le Comte *Gower* remplacera le Comte de *Shelburne* en

qualité de Premier-Commissaire de la Tréforerie & que plusieurs des Ministres resteront en place. Cette agitation au Ministère n'a nullement alteré le Systême Pacifique de cette Cour, & Elle prend tous les arrangemens nécessaires pour mettre à profit les avantages que procurera la Paix.

Hier, la Cour a reçu des Dépêches de Mr. *Fitzherbert*, qui annoncent que ce Ministre étoit d'accord avec les Plénipotentiaires des Etats-Généraux sur les Articles Préliminaires d'Accommodement entre *L. H. P.* & l'*Angleterre*. On assure que notre Cour a consenti de restituer *Negapatnam*, aussi bien que *Trinconomale* à la *Hollande*; que le Cabinet de *Versailles* a insisté à ce que la République fût remise dans la position où Elle se trouvoit eu égard à ses Territoires & Possessions au commencement des Hostilités.

Allemagne.

De Berlin, le 28. Février.

Le Baron *Gustave* d'*Ehrensvärd*, Chambellan de S. M. le Roi de *Suéde*, Chevalier de l'Ordre Royal de l'*Etoile du Nord*, ci-devant Son Envoyé Extraordinaire auprès de Leurs Hautes Puissances, résidant en la même qualité dans cette Cour, est mort subitement, le 24. de ce Mois, d'une attaque d'Apoplexie. Ce Ministre est fort regretté de tous ceux qui l'ont connu de près.

Hongrie.

De Presbourg, le 17. Mars.

Le 13. de ce Mois, cette Ville a célèbré avec beaucoup de Solemnité l'Anniversaire de notre auguste Monarque, qui est entré ce Jour là dans la 48eme année de Son âge.

Avis.

Mr. *Summa*, Docteur en Médecine, continue de donner tous les Jours depuis Midi, jusqu'à une heure, des Ordonnances aux Malades indigens de la Ville & de la Campagne qui viennent en foule le consulter; ils recevront de même *gratuitement* les Médicamens indiqués.

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 24.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 22. MARS 1783.

Extrait d'une Lettre de Turin, du 27. Février 1783.

„ Sa Majeſté qui s'occupe ſans ceſſe du bien-être de ſes Sujets, a ordonné de faire un Canal navigable, qui tirera ſes eaux de la Rivière *Doire*, lequel fournira, par le moyen de petites écluſes, à nombre de Foſſés ou Canaux de moindre grandeur, les eaux néceſſaires pour arroſer au beſoin, une quantité de terrein inculte en divers diſtricts."

ESPAGNE.

De Madrid, le 21. Février.

Le Roi ayant égard aux longs & fidèles Services du Directeur-Général de ſes Armées navales Don *Louis* de *Cordova*, pour récompenſer le mérite de cet Officier, S. M. l'a nommé Capitaine-Général de Ses Armées: S. M. a pareillement élevé au grade de Chef-d'eſcadre les Lieutenans-Généraux Don *Ignace-Ponce* de *Leon*, Don *Antoine Oſorno* y *Herrera*, & Don *Antoine Barcelo*.

Le 8. de ce Mois, eſt mort en cette Cour, à l'âge de 58. ans & huit Mois, Don *Baſilio* de *Vallaraſa* y *Benegas*, Membre du Conſeil Suprême des *Indes*, ayant ſervi S. M. pendant 25. ans en qualité d'Auditeur de la Chancellerie de *Guatimala*, Juge Criminel, Auditeur de celle du *Mexique* & Fiſcal de la Chambre de

Commerce des *Indes*: Charges dont il s'eſt acquitté avec autant de zèle que de Diſtinction à la Satisfaction du Roi.

FRANCE.

De Verſailles, le 6. Mars.

S. Maj. a élevé au grade de Lieutenant-Général des Armées Navales, le Chevalier de *Monteil*, & le Bailli de *Suffren-Saint-Tropez*, Chefs-d'Eſcadre.

De Paris, le 7. Mars.

A la Nouvelle affligeante de la déſtruction de *Meſſine*, la Ville de *Marſeille* eſt tombée dans la Conſternation. C'eſt dans ce Port que les Négocians *Provençaux* avoient établi des Magaſins immenſes, qui ſervoient d'entrepôt aux Marchandiſes deſtinées pour les Echelles du *Levant*.

Mr. le Comte de *Guibert*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, a été nommé, le 2. de ce Mois, Gouverneur des Invalides, étant auſſi humain que compâtiſſant. Il ne s'étoit pas attendu à cette faveur ſignalée de la bienveillance Royale; puiſqu'il achevoit en Paix ſa Carrière, étant âgé de 82. ans, loin de la Cour & au ſein de ſa Famille, dans la Ville de *Montauban*, ſa Patrie.

Mr. le Comte d'*Eſtaing*, à la Nouvelle de la Paix, eſt parti de *Cadix*, pour ſe rendre à *Madrid*, où l'on aſſure qu'il négocie en dernière inſtance, la Ceſſion de la Côte du Nord de *St. Domingue*, promiſe par le Cabinet de *Madrid*.

Il n'eſt pas probable que la Flotte doive ſe mettre en route le 10. de ce Mois, pour venir à *Breſt*, ſurtout dans un Moment ou les tempêtes de l'Equinoxe vont ſe faire ſentir ſur les Côtes d'*Europe*. C'eſt ſans doute au 10. du Mois prochain que le départ eſt fixé, à moins que l'on ne ſoit en Mer depuis le 20. du Mois dernier, comme toutes les Lettres du 3. avoient annoncé qu'il devoit être.

Mr. le Marquis d'*Oyſe-Brancas* eſt mort le 4. de ce Mois, âgé de 97. ans.

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi qui fixe l'époque du Payement des Lettres de change de l'Inde & de l'Amérique, non déjà enregiſtrées, relatives aux Dépenſes de la Marine pendant la Guerre; du 23. Février 1783. Extrait des regiſtres du Conſeil d'Etat.

Le Roi voulant prendre des meſures certaines pour le payement des Dettes de la Marine, occaſionnées par la guerre, il lui a été repréſenté que l'heureux évènement de la Paix, en rétabliſſant la liberté des Mers, donneroit néceſſairement lieu à une ſurcharge plus conſidérable dans les époques très-prochaines pour l'acquittement des Lettres de change de l'*Inde* & de l'*Amérique*, qu'elle n'auroit été pendant le cours même de la guerre: Qu'indépendamment de cette première conſidération, on ne pourroit ſe diſpenſer de pourvoir extraordinairement aux frais de déſarmement des Eſcadres à me-

sure de leur arrivée dans les Ports de *France*, au licenciement des Matelots, ainsi qu'au payement des Lettres de change provenantes de l'*Inde* & des Colonies, ci-devant enregistrées, & à une infinité d'autres dépenses & engagemens concernant le même service de la Marine, qu'il faudroit acquitter avant la fin de la présente année. — Que dans cette position, il étoit indispensable de prendre à l'égard de celles des Lettres de change de l'*Inde* & de l'*Amérique* non enregistrées & de celles qui seront encore tirées desdits pays, pour raison du Service des années de la guerre, des arrangemens qui, en assurant le sort de ceux qui en sont propriétaires ou porteurs, puissent mettre à portée de maintenir, pendant la Paix, l'aquittement des autres dépenses de l'Etat déjà constatées, avec la même exactitude qui a été observée pendant toute la guerre. A quoi voulant pourvoir : Ouï le rapport du Sieur *Joly* de *Fleury*, Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil royal des Finances; *Sa Majesté étant en son Conseil*, a ordonné & ordonne ce qui suit:

Art. I^er. Toutes les Lettres de change de l'*Inde* & de l'*Amérique*, concernant le Service de la Marine & des Colonies, non déjà enregistrées, ou celles qui pourront être encore tirées desdits pays pour l'acquittement des dépenses de la guerre, tant celles qui seront sur le Trésorier général que sur le Munitionnaire des vivres de la Marine, seront représentées au Trésorier général pour être par lui enregistrées payables à une année d'échéance de plus que celle indiquée par lesdites Lettres, & ce à compter du Jour de la présentation.

Art. II. L'intention de Sa Majesté n'étant pas que cette année de retard puisse préjudicier aux Propriétaires ou Porteurs desdites Lettres de change, il sera tenu compte d'une année d'intérêt, sur le pied de Cinq pour cent; & à cet effet, le Trésorier général en fera mention dans l'enregistrement qui aura déterminé l'époque fixe du payement du Capital.

Art. III. Le Trésorier général remettra le dernier Jour de chaque Semaine au Ministre des Finances, l'état détaillé, & de lui certifié, des Lettres de change qui lui auront été présentées. *Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le* 23. *Février* 1783.

Signé, La Croix Castries.

Mr. *Benj. Franklin* fait frapper ici une Médaille, relative à la Guerre d'*Amérique*, ainsi qu'à la reconnoissance de son *Indépendance* : Elle représente *Hercule* au Berceau étouffant deux Serpens : Un Léopard, surpris de sa force, veut se jetter sur lui: Il est repoussé par la *France*, qui sous la Figure de *Minerve*, lui présente son Egide, où sont trois Fleurs de lys. Au bas sont les années 1777 & 1781. époques des Capitulations des Armées de *Burgoyne* & de *Cornwallis*, représentées par les deux Serpens. Au Revers est la Liberté sous l'Emblême d'une belle Femme, & dans l'Exergue : *Libertas Americana.*

Il y a eu dernièrement quelques Dénonciations au Parlement: Diffé-

rens accidens, causés dans *Paris* par les Cabriolets, & plusieurs rixes survenuës à leur sujet, ont donné lieu d'examiner, s'ils ne seroient pas défendus, ou du moins s'il ne falloit pas obliger leurs Conducteurs d'aller au pas. Rien n'a été décidé. Une autre Dénonciation est celle qu'on a faite de plusieurs Maisons de force, tenuës par des Particuliers, où quelquefois des gens sont renfermés par ordre du gouvernement, & qui sont sous l'inspection de M. le Lieutenant-Général de Police & de M. le Lieutenant-Civil. M. le Premier-Président s'étant rendu près du Roi, pour savoir ses intentions à cet égard, Sa Maj. envoya Vendredi dernier sa réponse à son Parlement: elle n'est pas encore connue.

De Vienne, le 22. Mars 1783.

Par un ordre suprême, émané le 25. du Mois de Février dernier, & publié le 12. du courant, pour sortir son plein effet à *Pâques* prochain, cette Ville, ses Faubourgs y compris, a été divisée en 28. Paroisses. Le nombre des Quartiers & Maisons qui doivent appartenir à chacune, a été réglé de la manière suivante.

Dans la Ville: 1) Paroisse de *St. Etienne*, 321. Maisons. 2) Paroisse du *Palais Impérial*, 4. M. 3) Paroisse de *St. Michel*, 91. M. 4) Paroisse des *PP. Benédictins Ecossais*, 266. M. 5) Paroisse des *PP. Augustins*, 99. M. 6) Paroisse des *PP. Franciscains*, 95. M. 7) Paroisse de *St. Pierre*, 165. M. 8) Paroisse du *Hof*, 139. M. 9) Paroisse des *PP. Dominicains*, 128. M. Nombre total des Maisons 1308.

Dans les Faubourgs: 1) Paroisse des *PP. Augustins*, *du Landstrasse*, 242. Maisons. L'Eglise du *Weisgärbern*, appartenant à cette dernière Paroisse, 82. M. 2) Paroisse du *Erdberg*, 300. M. 3) Paroisse *de la Maison des Orphelins*, *du Rennweg*, 67. M. 4) Paroisse de *St. Charles Borromée*, *du Wieden*, 104. M. 5) Paroisse des *PP. Minimes*, *du Wieden*, 326. M. 6) Paroisse de *St. Florian*, *du Mäzleinstorf*, 139. M. 7) Paroisse du *Sonnenhof*, *de St. Marguérite*, 224. M. 8) Paroisse de *Gumpendorf*, 177. M. 9) Paroisse de *Mariahülf*, 175. M. 10) Paroisse des *PP. Carmes*, *du Laimgruben*, 182. M. 11) Paroisse de *St. Ulric* (*untern Guts*) 280. M. 12) Paroisse de *St. Ulric* (*obern Guts*) y compris le *Neubau*, 228. M. 13) Paroisse du *Altlerchenfeld*, 167. M. 14) Paroisse de *Maria-Treu*, *du Josephstadt*, 267. M. 15) Paroisse des *PP. Trinitaires*, *d'Alstergasse*, 130. M. 16) Paroisse dite *aux 14 du bon Secours*, *du Lichtenthal*, 377. M. 17) Paroisse des *PP. Servites*, *du Rossau*, 147. M. 18) Paroisse de *St. Leopold*, *du Leopoldstadt*, 326. M. 19) Paroisse des *PP. Carmes*, *du Leopoldstadt*, 129. M. Nombre total des Maisons 4068: Ainsi cette Capitale, ses Faubourgs y compris, renferme dans son enceinte 5376. Maisons.

Suivant les derniers avis de *Temeswar*, les grosses pluyes retardent de beaucoup le Labourage des Champs. Les mêmes Lettres assurent que tout est dans la plus parfaite tranquillité sur les Frontières.

N^ro. 24.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 22. MARS 1783.

Irlande.

De Dublin, le 20. Février 1783.

Nous touchons au moment de voir toutes les branches du Commerce de l'*Irlande*, concourir à rendre ce royaume l'un des plus riches & des plus florissans de l'*Europe*. On parle de l'établissement d'une Compagnie, dont le Centre sera en cette Ville, pour le Commerce des *Indes-Orientales*.

On prétend qu'à l'avenir il ne sera plus entretenu de troupes réglées en ce Royaume, ses forces naturelles devant être disposées de manière, qu'en cas de besoin elles seront prêtes à défendre ce pays sans aucune assistance étrangère & sans tenir d'armée sur pied.

Grande-Bretagne.

Suite des Nouvelles de Londres du 28. Février.

„ On a reçu avis de *Corck*, que la Flotte destinée pour les *Indes-Occidentales* avoit fait voile de ce Port le 17. courant, sous Convoi des Frégates de S. M. le *Boréas*, & la *Nemésis*. "

„ *John Ord*, Ecuyer, a été nommé Gouverneur & Commandant en Chef de l'île de la *Dominique*, ainsi qu'*Edmund Lincoln*, Ecuyer, Gouverneur & Commandant en Chef de *St. Vincent*, le dernier revêtu des pleins-pouvoirs qu'avoient les Gouverneurs précédents de cette île. "

„ Il est émané un ordre du Conseil, pour mettre un *embargo* sur tous Navires qui prennent des chargemens pour l'*Amérique*, & leur défendre de faire voile jusqu'à ce qu'on ait fait quelques dispositions finales de Commerce entre ce Royaume & les *Etats-Unis*; car on ignore encore si le Congrès voudra admettre nos Navires dans aucun de ses Ports sur des termes d'amitié & de Commerce. "

„ L'Amirauté a expédié des ordres à *Portsmouth*, pour faire partir immédiatement les flottes des deux *Indes*. Celle de l'Occident doit être, à ce qu'on dit, escortée par le *Salisbury* de 50. canons & deux Frégates. "

„ Les Matelots à bord des Vaisseaux de guerre, destinés pour les *Indes-Occidentales*, refusent de servir, sans donner d'autre raison que leur répugnance à quitter l'*Angleterre*; si l'on tente de les y forcer, on imagine qu'il en résultera des conséquences très-désagréables. "

„ Les Etats de la Baie de *Massachusett* ont passé une Loi, en Décembre dernier, pour suspendre toutes procédures ultérieures de Confiscations, peines, ou amendes, contre les Loyalistes *Américains*; cette mesure est due à la recommandation du Congrès; la *Virginie* & la *Caroline-Méridionale* sont, à ce que l'on dit, les seuls Etats qui n'aient pas encore déféré à cette recommandation lors du départ des dernières Lettres. "

„ La première taxe recommandée par le Congrès aux Assemblées des différens Etats, après avoir reçu la Nouvelle de la Paix avec la *Grande-Bretagne*, a été, dit-on, un droit de 5. pour Cent, sur toutes Marchandises, Effets, &c. importés en *Amérique*; on ajoute que les Etats de *Rhode-Island* & du *Maryland* ont refusé d'accéder à cette taxe. "

„ Sir *Guy Carleton* protége particulièrement un projet actuellement sur le tapis, pour former un nouvel établissement dans la *Nouvelle-Ecosse*, près du Cap *Sable* dans l'*Acadie*, & fonder une Ville sous le Nom de *Carleton*. Plusieurs des principaux Loyalistes de *New-York*, & les *Anglais*, qui craignent de rester dans cette Ville après son évacuation, doivent composer le nouvel établissement au nombre de 1500. ames environ, avec une force militaire de près de 1000. hommes, pour protéger la Colonie. "

„ Les Sommes dues par les *Américains* aux Négocians *Britanniques* montent, dit-on, à plusieurs Millions Sterl. "

„ Il reste, assure-t-on, avec l'*Irlande*, plusieurs points à arranger: ce Royaume veut avoir un Marine, une Compagnie des *Indes*, des Consuls près des Puissances maritimes &c. Tous ces points feront successivement l'objet de quelques discussions particulières. "

„ Les Sucres ont si fort baissé depuis la Paix, que celui que l'on payoit avant un shelling ou 12. pences Sterling la livre, se vend aujourd'hui 8. pences & demi. "

„ On a reçu la confirmation de la perte du Navire de la Compagnie des *Indes*, le *Dartmouth*, qui avoit mis à la voile le 8. Juin de *Madras* pour l'*Europe*. Ce Navire fut poussé par les gros vents pendant la nuit vers l'Isle de *Car-Nicabar*, jetté sur les Rochers & brisé en deux. Il avoit à bord un grand nombre de Passagers, parmi lesquels se trouvoient deux Dames, dont une étoit accouchée peu de jours avant. Il est impossible d'exprimer les cris & les lamentations des différentes Personnes qui se trouvoient sur les débris du Navire, la plûpart furent englouties dans les flots. Un Matelot, dont les deux bras étoient cassés,

se tint pendant longtemps avec les dents à une corde, mais enfin il succomba & tomba dans la Mer. D'autres voulant se sauver à la nage, périrent presque tous ; mais ceux qui se retirèrent sur les débris ont été sauvés. Le lendemain, lorsque le jour éclaira cette scène tragique, on ne voyoit de tous côtés que des Débris, des Corps morts & des Marchandises. Vers les trois heures de l'après-midi, le reste de l'Equipage arriva à Terre, la plus grande partie se trouva nud & se couvrit des Toiles que les flots avoient jettées sur la Côte. Ceux qui n'étoient pas blessés, parcoururent l'Isle & découvrirent de l'autre Côté le Navire le *Chapman*, qui étoit à l'ancre ; mais les Blessés furent obligés de rester durant trois jours sur la Côte, n'ayant pour toute nourriture que de Noix de Coco. On ne peut assez louer la politesse & l'humanité du Capitaine *Walker*, qui a fait prendre à bord de son Navire le *Chapman*, les Passagers, les Malades & les Blessés, & leur a procuré tout le nécessaire. Le *Dartmouth* étoit le plus riche Navire qui eut passé en *Europe*. On évalue la Perte à 200. mille liv. sterl. Il avoit à bord une grande quantité de Diamans, beaucoup de Barres d'Or &c.

Portugal.

Extrait d'une Lettre de Lisbonne, du 6. Février.

„ Il a été publié ces Jours-ci un Décret *royal* qui suspend tous les Droits sur les effets qui entrent de l'étranger dans les Ports de *Portugal*, pour être directement transportés à *Goa*, ainsi que sur ceux qui reviennent de cette Ville en *Europe*. Les droits seront réduits dans la suite à 4. pour Cent pour le transport. "

„ Don *Juan da Cunha*, Cardinal-Prêtre de l'Eglise *Romaine*, du Conseil du Roi, Archevêque Métropolitain d'*Evora*, Inquisiteur Général du Royaume & de ses Domaines, Commissaire-Général *Apostolique* de la *Ste Croisade* &c. est mort ici, la Nuit du 29. du Mois dernier, à l'âge de 68. ans. "

Espagne.

De Cadix, le 6. Février.

Le Prince de *Nassau* & le Marquis de la *Fayette* sont partis d'ici pour *Madrid*.

Deux Frégates *Espagnoles* & deux autres Bâtimens ont livré ces Jours-ci un Combat à 4. Chebecs *Algériens*, dont ils en ont pris deux & ont brulé les deux autres.

Il va partir de ce Port 8. Vaisseaux de ligne *Espagnols* & 2. Frégates, qui escorteront les Navires destinés pour la *Havane*, la *Vera-Cruz* & les autres Ports de l'*Amérique*.

France.

De Paris, le 8. Mars.

Le Baron d'*Espagnac*, ancien Aide-de-Camp du Maréchal de *Saxe*, an-

cien Gouverneur de *Bourg-en-Bresse* & Gouverneur des Invalides, mort le 28. Février, à l'âge de 73. ans, est connu par les *Campagnes du Comte de Saxe*, & plusieurs autres Ouvrages sur la Tactique Militaire; mais principalement par une ame noble, loyable & bienfaisante.

Mr. l'Evêque de *Mariana* en *Corse*, dont on vante beaucoup le mérite littéraire, est, dit-on, nommé Précepteur de Mgr. le *Dauphin*.

Pays-Bas.

De la Haye, le 9. Mars.

Hier, Jour Anniversaire de Mgr. le Prince *Stadhouder*, qui entra dans la 36me année de son âge, *S. A. S.* réçut à cette occasion les Complimens de Félicitation des Officiers de Terre & de Marine, ainsi que des Ministres Etrangers & autres Personnes de Distinction. Ensuite, il y eût grand Diner à la Cour *Stadhouderienne*, & le soir une Assemblée très-nombreuse & très-brillante à la *Vieille-Cour*.

Suède.

De Stockholm, le 18. Février.

La certitude de la paix occasionne un grand changement dans les spéculations de nos Négocians. Il existe en ce Royaume & principalement dans la *Finlande* un nombre considérable de Vaisseaux marchands sur les chantiers, que l'on comptoit mettre en mer au printemps prochain, & que les Armateurs offrent maintenant à vendre. Deux Navires de *Gothenbourg* qui ont été envoyés l'année dernière aux Colonies *Danoises*, en sont revenus avec beaucoup de gain. Nos Commerçans avoient en conséquence formé de grands projets, mais la paix qui met les Puissances ci-devant Belligérantes en état de faire maintenant leurs affaires mercantilles elles-mêmes, fait un peu de tort à nos Manufactures de toiles pour voiles, ainsi qu'à nos Fonderies de Canons de fer.

Allemagne.

De Berlin, le 10. Mars.

Une Société de Négocians de cette Ville a résolu d'envoyer un des Membres qui la composent, dans une des Villes des *Etats-Unis* d'*Amérique*, pour y traiter d'affaires de Commerce. Elle a choisi pour cet objet Mr. *Baudoin*, Employé dans la Direction du Tabac, qui partira d'ici en conséquence vers le Mois de Juin.

N°. 25.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 26. MARS 1783.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 18. Février 1783.

L'ordonnance suivante vient d'être affichée & publiée dans cette Ville:

„ Comme l'Indépendance des *Etats-Unis* de l'*Amérique-Septentrionale*, fait cesser les motifs qui avoient donné lieu au Décret Royal du 4. Juillet de l'année 1776. & à l'édit de *S. Maj.* du 5. des mêmes Mois & année, la Présente sert à suspendre & abolir entièrement lesdits Décret & Edit susnommés, afin que dans tous les Ports de ses Royaumes & Domaines, puissent entrer tous les Navires venant de la dite *Amérique-Septentrionale*, de la même manière qu'il s'observe dans tous les Ports où lesdites Colonies viennent pour commercer, afin qu'ils jouissent de toute l'Hospitalité & de la faveur qu'y rencontrent les Vaisseaux des autres Nations qui naviguent. " Du Conseil des Dépêches &c. En date du 15. Février 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 25. Février.

Par un Courier extraordinaire dépêché par Mr. le Comte d'*Aranda*, le Roi a reçu la ratification des Ar-

ticles Préliminaires de la paix signés de S. M. *Britannique* à *St. James* le 5. de ce Mois, & échangés à *Paris* le 9, entre cet Ambassadeur & Mr. *Alleyne Fitz-Herbert*, Ministre Plénipotentiaire d'*Angleterre*.

De Cadix, le 14. Février.

Il est entré aujourd'hui dans cette Baie un brigantin *Américain*, nommé la *Junon*, montant 12. Canons & 19. hommes d'équipage, qui fit voile du Cap *Français* le 17. Janvier, avec une Cargaison de Sucre. *Jean Felt*, Cap. de ce Bâtiment, a déclaré que depuis deux Mois avant son départ, l'Escadre *Anglaise* croisoit sur cette côte, se présentant quelque fois à la vûe de ce port: que le jour qu'il mit à la voile, il avoit compté jusqu'à 16. Vaisseaux de ligne qui composoient cette Escadre, qui, selon ce qu'il avoit ouï dire, espéroient d'intercepter un Convoi *Français*, qui étoit parti de *France* pour le Cap, & qui se trouvoit à *Puerto-Ricco*: que l'on assuroit qu'il étoit arrivé une Escadre à la *Martinique*, qui devoit être celle de Mr. de *Vaudreuil*: qu'au Cap *Français* on avoit fait de grandes dispositions pour recevoir les troupes *Espagnoles*, & qu'il y avoit trois Mois que l'*embargo* étoit sur tous les Navires de ce port, sans que l'on en sût la raison.

Le Marquis de la *Fayette* & le Prince de *Nassau-Siegen* étoient partis, pour se rendre à *Gibraltar*. Ils avoient profité de la Signature des Préliminaires, pour rendre une Visite au Général *Elliot*. Mais ce Général a refusé poliment de leur accorder cette demande. Il leur a répondu „ *qu'il n'avoit pas encore reçu de sa Cour de Nouvelles de la Signature des Préliminaires & de la Suspension d'armes; qu'ainsi il lui étoit impossible de recevoir des Etrangers; quoiqu'il desirât vivement & qu'il regardât comme un honneur de voir dans ses Murs des Officiers aussi illustres que le Prince de Nassau & le Marquis de la Fayette.* "

FRANCE.

De Paris, le 14. Mars.

Leurs Majestés & la Famille Royale vinrent en cette Capitale Lundi, 3. de ce Mois, au Soir, chez Mr. le Duc de *Coigny*, qui leur donna une Fête brillante. Le Bal dura jusqu'à 10. heures du Matin.

Règlement pour l'Administration des Finances, fait par Sa Majesté. A Versailles, le 26. Février 1783.

„ Le Roi voulant faire goûter à ses Peuples les avantages de la Paix, *S. M.* a considéré qu'Elle ne pourroit leur procurer des soulagemens réels & durables, que lorsqu'Elle connoîtroit le montant des Dépenses dont la durée de la Guerre a retardé le Payement, & qu'Elle auroit fixé invariablement, avec l'esprit d'Economie qui l'anime, l'état des Dépenses de tous les Départemens & de tous les Ordonnateurs en temps de Paix. *S. M.* a pareillement considéré qu'il n'étoit pas moins intéressant de s'occuper des moyens de supprimer les impositions qui sont les plus à charge, de changer la nature & la forme de quelques-unes, de diminuer & simplifier les frais de

perception. Et comme S. M. ne peut donner à ses Peuples une plus grande marque de son amour, qu'en s'occupant par Elle-même de soins aussi importans, Elle a résolu, conformément à l'exemple de *Louis XIV.*, d'appeller auprès d'Elle, pendant le temps qui lui paroîtra convenable, un Committé composé du Chancelier ou Garde des Sceaux de *France*, du Chef du Conseil Royal des Finances, & du Ministre des Finances, qui fera le rapport des Affaires, & rédigera les Résolutions de S. M., dont il tiendra Registre. S. M. se propose de tenir ce Committé une fois par Semaine ou plus souvent, s'il est besoin; n'entendant, au surplus, rien changer à l'Etablissement de son Conseil Royal des Finances, qu'Elle se réserve d'assembler, comme par le passé. Les Affaires contentieuses continueront d'être portées au Committé contentieux dont *S. M.* a confirmé l'Etablissement. Tous les Ordonnateurs, sans aucune exception, remettront incessamment à *S. M.* l'état des Dettes Arriérées de leur Département respectif, au 1^er^. Janvier dernier.

„ Ils remettront pareillement l'état des Dépenses Ordinaires & Extraordinaires qu'ils estimeront indispensables en temps de Paix.

„ Tous ces Etats seront revus, vérifiés & discutés par le Ministre des Finances & l'Ordonnateur, ou ceux qu'ils jugeront à propos d'en charger, & ils seront arrêtés au Committé des Finances en présence de l'Ordonnateur du Département dont il sera question de régler les Dépenses, lequel y sera appellé chaque fois qu'il sera question d'objets relatifs à son Département.

„ Déclare *S. M.*, que son intention est que toutes les Demandes à obtenir des Dons extraordinaires, ou le Payement d'anciennes Créances, & généralement toutes les Demandes à fin d'emploi de nouvelles Charges dans les Etats, soient portées au Committé, & discutées en présence de *S. M.*, qui se propose d'y appeller le Sr. *Moreau de Beaumont*, Conseiller-d'Etat Ordinaire & au Conseil-Royal, quand il sera question de Concessions de Bois ou Domaines.

„ L'Adjudication ou Délivrance des Revenus du Roi, en Ferme ou en Régie, sera faite au Committé. Les Fermiers, Régisseurs & Receveurs des Deniers Royaux, remettront incessamment au Ministre des Finances l'état de leurs Recettes, Fermes ou Régies, & des fraix de Perception, avec leurs Observations sur les moyens de diminuer lesdits fraix & de simplifier les Impositions.

„ Le Ministre des Finances en rendra compte au Committé, & il proposera ce qui lui paroîtra le plus capable de parvenir à la libération des Dettes exigibles, au soulagement des Contribuables, & aux changemens qui pourroient être nécessaires dans la Nature & la Forme actuelle des Impositions. *S. M.* autorise le Ministre de ses Finances à se faire aider dans son travail, par des Membres de son Conseil, en les chargeant de différentes Affaires dont le Rapport se fera au Committé.

„ S. M. l'autorise pareillement à employer deux Officiers de sa Chambre des Comptes, pour les objets de comptabilité, & deux de sa Cour des Aides, pour la partie des Impositions.

„ Et seront au surplus exécutées toutes les Dispositions du Réglement du 15. Septembre 1661, en ce qui n'y est pas dérogé par le présent. " *Fait à Versailles le* 26. *Février* 1783.

(*Signé*) *Louis.*

Et plus bas,

Amelot.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 4. *Mars.*

Dans une assemblée-générale, tenue avant-hier, la Compagnie des assurances a fixé, 80 écus de bénéfice par action. On a vendu hier à la Bourse quelques actions de cette Compagnie, à 610. écus chacune.

On écrit de *Moss* en *Norvege* que dans la nuit du 20. du Mois dernier, le Navire, *les trois-Frères*, a été réduit en cendres, avec toute sa Cargaison. La Compagnie *Asiatique* a choisi pour son Directeur le Négociant *L. J. Cramer.* Le Comte de *Moltke*, Amiral, doit partir incessamment pour la *Méditerranée* à bord du Vaisseau de guerre l'*Oldenbourg.*

Mr. de *Bresseronde*, Consul de *France*, résidant en *Danemarck*, a fait, par ordre de sa Cour, notifier à nos Négocians, que l'ancienne ordonnance qui défend à tout Bâtiment étranger de venir mouiller dans les ports de Colonies *Françaises*, va ressortir son effet, comme il est d'usage après la conclusion de la Paix. Les Navires partis avant la Signature des Préliminaires jouiront néanmoins des Privilèges qui leur étoient accordés pendant la guerre.

Le 9. Février, il est mort à *Bergen* un nommé Bernard *Reimertzen* qui laisse 30. Enfans de quatre femmes, dons la dernière est enceinte.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 12. *Mars.*

Avanthier à deux heures du matin, il arriva un Courier de *Paris* pour Leurs Hautes Puissances. On assure qu'il apporte provisionellement cent Passeports *Anglais* pour les Vaisseaux *Hollandais:* Il n'est transpiré rien autre de ses Dépêches, sinon que les Préliminaires n'étoient pas encore prêts à être couronnés d'une Paix définitive. L'*Ultimatum* de la République portée à la Généralité par la *Hollande* n'avoit eu la sanction que de cinq Provinces, lorsqu'on l'avoit envoyé à *Paris*; mais le Courier n'y étoit pas encore arrivé, lorsque ce dernier en étoit parti: On prétend que cet *Ultimatum* contient en substance, 1°. *un Refus absolu de faire aucune Cession à l'Angleterre*; 2°. *la Demande d'une Navigation libre, d'après le Plan tracé par la Neutralité-Armée*; 3°. *des sollicitations d'Indemnisation.* Il n'est pas à présumer qu'il soit envoyé des Ministres de part & d'autre, avant que ces Points litigieux soient arrangés.

L. H. P. ont nommé pour leur Consul à *Cadix*, Mr. *Maurice-Jacob Lobé*, qu'Elles avoient déjà nommé auparavant pour Consul-Adjoint.

De Vienne, le 26. *Mars* 1783.

Le Dimanche, 23. de ce Mois, il y eût après le Service divin, Cercle chez Sa Majesté *Impériale.*

Le même Jour, *Ernest Guido* d'*Harrach-Rohrau*, Comte du St. Empire *Romain*, Conseiller Intime actuel de *S. M. I. R. A.* est décédé en cette Capitale, à l'âge de 60. ans.

N^ro. 25.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 26. MARS 1783.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 28. Février 1783.

Le Lieutenant-Général *Leslie*, ci-devant Commandant de *Charles-Town*, eſt arrivé ici avec ſa ſuite.

Mardi dernier, il a été jugé, par la Cour de l'Echiquier, une cauſe, dans laquelle J. *Sutherland*, ci-devant Juge de la Cour de l'Amirauté de *Minorque*, étoit plaignant, & l'honorable James *Murray*, ci-devant Gouverneur de cette île, défendeur. L'objet de l'action intentée étoit de recouvrer des dommages du défendeur pour avoir ſuſpendu, chaſſé ou démis le plaignant de ſa dite place de Juge, laquelle il avoit rempli pendant pluſieurs années avec beaucoup d'honneur: le fait ayant été prouvé, à la ſatisfaction des Jurés, ils ont fait leur rapport, par lequel ils condamnent le défendeur à payer 3000. livres ſterl. au plaignant, pour l'avoir démis de ſa dite place, ſans qu'il paroiſſe qu'il ait eu aucune raiſon d'en agir ainſi.

On attend ici le Général *Elliot*, qui revient de *Gibraltar*.

De Londres, le 4. Mars.

Le 28. Février au ſoir, la Cour expédia un Courier à *Paris*, chargé, dit on, de l'approbation de Sa Majeſté *Britannique* aux Préliminaires, qui ſeront inceſſamment ſignés par les Miniſtres reſpectifs.

Le 1er. Mars, il arriva à la Cour deux Couriers de Mr. *Fitz-Herbert*, Miniſtre du Roi à *Paris*, chargés de Dépêches importantes au ſujet des Préliminaires de la Paix entre la *Hollande* & l'*Angleterre*, ſur leſquels les Miniſtres des deux Puiſſances étoient à peu près d'accord. La Cour reçut par ces deux Couriers les paſſeports des *Etats-Généraux* pour les Navires & Bâtimens *Anglais*; & les Négocians & Patrons ſe ſont d'abord pourvûs de ceux de *France*, d'*Eſpagne*, de *Hollande* & d'*Amérique*, afin d'accélérer le départ de leurs Bâtimens pour les différentes parties du monde, ſans Convoi.

Le même jour, les 4. Malles qui nous manquoient de *Hollande* étant arrivées, la Cour, ainſi que les Miniſtres des Cours du *Nord*, reçurent par ce Canal beaucoup de Dépêches

intéreſſantes, en conſéquence desquelles il y a eu diverſes conférences de Cabinet. Les Navires de notre Compagnie des *Indes* ſe diſpoſent à partir pour l'*Inde* & la *Chine*. Cette Compagnie ſe trouve dans le cas de ſolliciter au Parlement un emprunt de 1500. mille livres ſterling pour l'aider à continuer ſon Commerce.

Les Négocians intéreſſés au Commerce des *Indes-Occidentales* étant aſſemblés d'hier, ont réſolu d'envoyer une députation au Miniſtère, pour préſenter de nouveaux réglemens & du rabais aux Droits ſur le Sucre, le rum, & autres productions des îles, afin de ne pas en décourager la culture au préjudice des propriétaires, & au détriment du Commerce & de la Navigation de ce Royaume &c.

De Londres, le 7. Mars.

Le 5, il ſe tint un grand Conſeil où l'on dit que le Comte de *Shelburne* a donné ſa demiſſion de la charge de premier Commiſſaire de la Tréſorerie. Le même jour 5, la Cour reçut encore des dépêches de Mr. de *Fitz-Herbert*. On dit qu'elles font eſpérer que la concluſion finale des Préliminaires de Paix ne tardera plus à avoir lieu entre la *Hollande*, & l'*Angleterre*, & qu'au Conſeil tenu le même jour le Miniſtère a pris à ce ſujet une réſolution définitive, qui terminera cette affaire à la ſatisfaction mutuelle des deux parties.

Les ſentimens ſont toujours partagés ici ſur les Préliminaires de Paix entre la *France*, l'*Eſpagne*, l'*Angleterre* & l'*Amérique*; mais le gros de la Nation les regarde comme un bien indiſpenſablement néceſſaire au ſalut de la patrie.

Les Paquebots entre *Calais* & *Douvres* ſont actuellement rétablis; & ceux entre *Falmouth* & la *Corogne* le ſeront auſſi inceſſamment. La Cour a nommé des Conſuls aux Ports d'*Eſpagne* pour l'avantage du Commerce entre les deux Royaumes, & des Gouverneurs aux îles qui lui ſont reſtituées aux *Indes-Occidentales*. Elle a expédié aujourd'hui un Courier à Mr *Fitz-Herbert*, & elle en attend les Préliminaires de la Paix avec la *Hollande*, ſignés des Miniſtres Plénipotentiaires reſpectifs.

Le 6. le Secrétaire *Townshend*, ayant été crée Lord *Sidney*, il prêta ſerment & prit Séance dans la Chambre-Haute en cette qualité. Les Communes achevèrent de rédiger le Bill de la Légiſlation d'*Irlande*; & réſolurent de préſenter au Roi une Adreſſe pour repréſenter à *S. M.* que comme par ſon attention paternelle au bien-être de ſon peuple, & ſon deſir d'éviter l'impoſition de quelque nouveau fardeau ſur le public, Elle a daigné ſupprimer les charges mentionnées dans ſon meſſage à cette Chambre dans la dernière ſéance du Parlement & a donné ſon Conſentement royal à un Acte pour mettre cette gracieuſe intention à exécution, & pour aſtreindre les Penſions & y prévenir des abus ou de l'excès: cette Chambre eſpère que les mêmes réſolutions ſeront obſervées, eu égard à des penſions qu'El-

le ſeroit conſeillée d'ordonner avant le 5. Avril; Jour après lequel elles ſont poſitivement & abſolument limitées pas le dit Acte.

Le 28. du Mois dernier, les Communes étant en Committé ſur le Subſide, le Secrétaire de la Guerre y donna quelques Détails des Extraordinaires de l'Armée, qu'il eſtima à 800,000. liv. ſterl., moins qu'en l'année 1781, & propoſa alors, & la Chambre réſolut d'accorder 1336,919. liv. 10 ſch 2 3/4 den. pour ſubvenir aux Dépenſes extraordinaires de l'Armée, du 31. Juillet 1782 au 1er. Février 1783. Enſuite, la Chambre en Committé ſur les moyens de lever le Subſide, réſolut que la Somme d'un Million liv. ſterl. ſeroit levée par Emprunt ou Billets d'Echiquier, rembourſables dans la prochaine Séance. Après avoir lû quelques Bills relatifs aux Droits ſur le Tabac, les Raiſins de *Corinthe* & les Noix de *Curaçao* & pour ſupprimer des Emplois inutiles à la Douane, le Chancelier *Pitt* notifia à la Chambre, qu'il paroiſſoit par les Regiſtres de l'Echiquier, que 50. Millions liv. ſterl. avoient été payés de cette Caiſſe Générale pour le Service public, ſans qu'il y ait aucun Compte ou certitude de ſon application, & qu'il propoſeroit au Parlement d'y faire remettre les Détails des uſages auxquels cette énorme Somme a été appropriée.

Le 3. de ce Mois, les Communes approuvèrent les Réſolutions du 28. du mois dernier, & en Committé ſur le Subſide, elles réſolurent d'accorder 1,500000 liv. ſterl., pour rembourſer les Billets d'Echiquier; 1,495000. pour *idem* de l'année 1782; 1000000 pour Subſide extraordinaire même Année; 456904. liv. ſterl. 19 ſch. 9 den. pour 56478 hommes de Troupes dans la *Grande-Bretagne*, à *Jerſey* & *Guerneſey*, du 25 Décembre 1782 au 24. Avril 1783; 310623. liv. ſterl. 16 ſch. 6 den. pour Troupes en *Amerique*, l'*Afrique* & *Gibraltar* même eſpace; 15561 liv. ſterl. 17 ſch. 2 den. pour l'Etat-Major; 15074 liv. ſterl. 10 ſch., pour un Regiment de Dragons & ſept Bataillons aux *Indes-Orientales*, pour l'année 1783; 165418. liv. ſterl. 10 ſch., pour Milices en *Angleterre* & quatre Régimens en *Ecoſſe*, du 25. Décembre 1782, au 25. Mars 1783; 41140 liv. ſterl. 16 ſch. 2 den. pour quatre Régimens d'*Irlande* & Augmentations au 24. Décembre 1782; 25126 liv. ſterl. 3 ſch. 3 den. pour cinq Corps *Américains* du 25. Décembre 1782, au 24. Avril 1783; 96972 liv. ſterl. 17 ſch. 11. den. pour Penſionnaires de *Chelſea*; 28017 liv. ſterl. 11 ſch. 1/2 den. pour trois Bataillons *Hanoviens* à *Gibraltar* pour l'année 1783; 367203 liv. ſterl. 9 ſch. 10 den. pour 13472. Troupes de *Heſſe-Caſſel*; 65158 liv. ſterl. 12. ſch. 8 den. pour 2257. de *Hanau*; 93,947. liv. Sterl. 15. Sch. 8. den. pour 4300 de *Brunſwic*; 17498 liv. ſterl. 3. ſch. 2 3/4 den. pour un Régiment de *Waldec*; 51501 liv. ſterl. 19 ſch. 1 1/4 den. pour 1781, de *Brandebourg-Anſpach.*; 23818. liv. ſterl. 11 ſch. 11 1/4 den. pour 933 d'*Anhalt-Zerbſt*; 3317 liv. ſterl. 1. ſch. 9 2/2 den. pour non-valeur des Troupes de *Heſſe*, du 1er. Mars au 24 Décembre 1782; 6419 liv. ſterl. 9 ſch 9 den. pour idem aux Troupes

d'*Anſpach*; & 27683 liv. ſterl. 14 ſch. pour Artillerie aux Troupes-Auxiliaires.

Extrait des Lettres d'Italie du 11. au 15. Mars 1783.

„ Mgr. l'Archiduc *Maximilien* étoit attendu ces Jours-ci à *Rome*. *S. A. R.* ne devoit s'y arrêter que 24. heures & continuer tout de ſuite ſa route vers *Naples*; mais à ſon retour de cette dernière Ville, au Commencement d'Avril, l'Archiduc paſſera quelque temps à *Rome*, & le Pape lui fait préparer des Appartemens magnifiques au *Vatican*, à côté de ceux qui ont déjà été arrangés précédemment par Ordre de *S. S.* — Le Souverain Pontife continue à donner à l'Agriculture tous les encouragemens poſſibles."

„ La Reine de *Naples*, a gratifié les gens qui ſervoient feu l'*Infant* d'une Somme de 30. Mille Ducats, leur faiſant en même temps remettre la *Toiſon* de Diamants, que portoit *S. A. R.*, pour en partager également entr'elles la Valeur. "

„ On ſe reſſent à *Livourne* des bienfaits de la Paix; déjà le Prix des Marchandiſes comme Caffé, Sucre &c. a baiſſé de beaucoup. "

„ La Nuit du 11. de ce Mois, un furieux Ouragan s'éleva dans les eaux de *Veniſe*, & cauſa des dommages conſidérables aux Maiſons & Magaſins de cette Ville. "

„ A l'occaſion du dernier tremblement de Terre, qui a dévaſté la *Sicile* & la *Calabre-Ultérieure*, un Particulier de *Milan*, connu par ſon amour pour les Sciences & Arts, a fait connoître au Public une Médaille d'argent, frappée en Mémoire du tremblement, de terre, arrivé en *Sicile* l'année 1693. Cette Médaille porte l'Inſcription ſuivante:

Memor.
Siciliæ
D. 9. & 11. Janu.
A. MDCXCIII.
Horr. terræ motu
Convuls. Syrac. Auguſt.
Catan. Meſſin. XIV. Urbib.
Maj. corruentibus. XVI. Min.
Proſtratis, in annes.
Mar. influent.
rupt. mont.
Strage 100,000.
Hom.

Sur l'Exergue, où il ſe lit: *Sicilia afflicta*, l'on voit une Femme qui leve ſes Mains vers le Ciel, tenant entre ſes bras un enfant dont les regards ſont fixés ſur terre. On aperçoit en outre l'*Etna* couvert de ruines; la Mer enflée par les Cadavres, les Décombres des Maiſons &c. Autour ſe trouve cette Légende: *Putatis illos ſup. quos Cecid. Turr. in Siloa præter omn. hom. peccaviſſe?* Luc. 13. "

„ Les avis récens des ravages que le dernier tremblement de terre a cauſés dans la *Sicile*, ainſi que dans la *Calabre-Ultérieure*, ou il ſe faiſoit encore ſentir le 23. du Mois de Février dernier, ſont des plus affligeans & l'on compte environ 43. Villes ou autres Endroits moins conſidérables, qui ont éprouvé les effets de ce funeſte accident. "

N°. 26.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 29. MARS 1783.

Extrait d'une Lettre de Smyrne, du 18. Février 1783.

„ On a reçu récemment en cette Ville des Ordres de la *Porte* pour l'enrôlement de trois cents Matelots destinés à se rendre à *Constantinople*, où tous les Chantiers sont remplis depuis quelque temps d'ouvriers occupés à remettre tous les Vaisseaux en état. Un Navire *Danois*, nommé *la Ville d'Altona*, Cap. *Hans Hull*, est arrivé avanthier de *Rotterdam.* "

„ 35. Navires *Français* sont partis de ce Port, le 20. Janvier, pour *Marseille*, ainsi, que 12. autres de divers Ports du *Levant*, tous sous Convoi de la Frégate la *Boudeuse*. La Charge des 35. Navires consiste en Laine de Coton, Laine de Mouton, Poil de Chameaux, Soye, Cire jaune, Caffé du *Levant*, & autres Marchandises.

ITALIE.

De Pise, le 15. Mars.

Son Alteſſe Royale l'Archiduc *Maximilien* a quitté avanthier, 13. de ce Mois, cette Ville, pour se rendre à *Rome.*

De Naples, le 14. Mars.

Le Capitaine d'une Frégate du Roi, arrivée en dernier lieu de

Meſſine, rapporte que vers la fin du Mois de Février, des Secouſſes d'un tremblement de terre s'y faiſoient encore ſentir avec aſſez de force, pour jetter à bas quelques reſtes des Maiſons épargnés par le dernier tremblement. Le Capitaine ajoute, qu'on s'empreſſoit de tous les endroits voiſins à porter des ſecours de toute eſpèce aux malheureux Habitans de cette Ville. On apprend en outre que le Corps de la Nobleſſe *Sicilienne*, ſuivant l'exemple bienfaiſant du Roi, a fait remettre au Magiſtrat une Somme de 60. mille Ducats, pour être employée au Soulagement de ces infortunés.

De Ferrare, le 13. Mars.

Les Sciences en général & la *Numismatique* en particulier, ont fait une perte ſenſible dans la perſonne de l'Abbé *Vincenzo Bellini*, qui eſt mort ici, âgé de 75. ans. Ce Savant étoit connu par différens Ouvrages remarquables, entre-autres par ſes Diſſertations intitulées : *della liva marcheſana, delle Monete di Ferrara, de Monetis medii aevi Italia non evulgatis* &c.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 20. Février.

Notre Souveraine a rendu le 8. du Mois dernier, un Décrét, portant remiſe des quatre pour Cent qui ſe percevoient dans ce Royaume ſur toutes les Marchandiſes nationales ou étrangères apportées des *Indes* ſur des Navires *Portugais*.

De Madrid, le 28. Février.

Le Roi ayant égard au mérite de D. *Ignace* de *Heredia*, Chevalier penſionné du noble ordre de *Charles III.*, Officier du premier Secrétariat-d'Etat & d'expéditions, Secrétaire de l'Ambaſſadeur de S. M. à la Cour de *Verſailles*, lequel ayant été chargé d'ajuſter les Préliminaires de la Paix à la Cour de *Londres*, s'en eſt acquitté à la Satisfaction de Sa dite Majeſté, qui l'a, en conſéquence, nommé Conſeiller de Son Conſeil Suprême.

FRANCE.

De Paris, le 14. Mars.

Il s'étoit répandu ces jours derniers de grandes Nouvelles ſur un Combat, livré par Mr. de *Suffrein* contre l'Amiral *Hugues*. Ces Nouvelles ne ſe ſont point ſoutenues, quoique l'on penſe toujours que la Cour doit en avoir reçu de très-ſatisfaiſantes ſur les ſervices de Mr. de *Suffrein*, qu'elle vient d'élever au grade de Lieutenant-Général. On croit au moins ſavoir très-poſitivement, que l'eſcadre de *Bikerton* a été abſolument ruinée par la tempête & par les Maladies; que l'armée *Anglaiſe* étoit réduite presque à rien, ſoit par les ſuccès de *Hyder-Aly*, ſoit par la déſertion.

Les pluies continuelles, que nous avons eſſuyées ici depuis trois Mois, ont entretenu la *Seine* dans un état très-peu favorable à la Navigation, & par conſéquent à l'approviſionnement de cette Ville. Le Commerce du bois s'en eſt particulière-

ment ressenti. La disette en est si grande, qu'on a été obligé de mettre des Sentinelles dans tous les Chantiers; la distribution ne s'en fait que sur un billet de la Police, & dans la proportion la plus étroite avec les besoins d'un chacun. Sans cette précaution, nos Boulangers & le peuple en eussent absolument manqué. Heureusement on croit pouvoir espérer, que les ordres donnés dans tous les Environs de *Paris*, pour y apporter du Bois par terre, auront bientôt remédié à une disette, que personne ne se rappelle d'avoir jamais éprouvée à ce point dans cette Capitale.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 11. *Mars.*

On dit que l'établissement militaire doit consister pendant la paix en 60. régimens de 1000. hommes chacun, Force supérieure de près d'un tiers à celle qu'on avoit conservée sur pied, lors de la dernière Paix, & nous possédions alors toute l'*Amérique-Septentrionale* & *Minorque*, où nous avions des garnisons à mettre pour leur défense. L'Etablissement de la Marine sera pendant la paix de 30,000. Matelots.

Des avis récens de *Gibraltar* portent, que la peste s'étant manifestée le long des Côtes de *Barbarie*, on ne permet à aucun Navire venant d'*Afrique*, d'entrer dans ce Port, & qu'on les oblige à une quarantaine rigoureuse, ainsi que tous ceux qui arrivent de toute autre partie du *Levant*.

L'Amirauté envoya le 4. de ce Mois des Dépêches à *Portsmouth*, avec lesquelles la Frégate la *Sirène*, doit partir incessamment pour la *Jamaïque*: Elle prendra sous son Escorte les Munitionnaires armés *le Lord Howe* & *le Whiteley*; & l'on présume, que les Bâtimens Marchands, qui attendent depuis longtemps un Convoi, profiteront de l'occasion. Les inquiétudes sur le sort de la plus grande partie de celui, qui étoit parti de la *Jamaïque*, sous l'escorte du Vaisseau l'*Ardent*, augmentent tous les Jours, puisqu'il n'en est arrivé encore qu'un très-petit nombre de Navires à bon Port. Pour le seul Port de *Londres* il en manque 14. & suivant une Liste qu'on voit de cette Flotte Marchande, de 56. Navires qui la composoient, il en est arrivé 14., trois ont coulé bas, six sont retournés à la *Jamaïque*, & il en manque 33, dont quelques-uns auront été pris par des Corsaires *Américains*. Par des Lettres de *Ste. Lucie*, en date du 26. Janvier, l'on sait que plusieurs Bâtimens du méme Convoi y sont entrés dématés & endommagés par la Tempête: L'on espère, que le reste aura gagné également quelque Port.

Extrait des Lettres de Constantinople, du 10. *Mars* 1783.

„ Les travaux pour l'équipement de la Flotte se continuent encore avec diligence dans l'Arsenal de cette Ville. "

„ Il se débite ici, que la Conclusion d'un Traité définitif de Commerce avec la *Russie*, ne rencontroit plus d'autre obstacle de la part de la *Sublime-Porte*, qu'en ce qu'elle ne pouvoit pas indistinctement accorder le libre passage des Navires *Russes*, à moins qu'ils ne fussent assujettis aux Visites de la Douane. "

ESCLAVONIE.

D'Eſſeck, le 12. Mars.

Tout eſt dans la plus parfaite tranquillité ſur nos Frontières ; le *Topschie* (Artilleur *Turc*) qui s'étoit aviſé dernièrement de tirer de la Fortereſſe *Berbir*, un coup de canon ſur la rive oppoſée, a été puni de 100. Coups de baton ſur la plante des pieds.

HONGRIE.

De Trentschin, le 14. Mars.

L'*Empereur* a gratifié les Habitans de cette Ville d'une Somme de 5000. Florins, pour les aider à rétablir leurs Maiſons qui avoient beaucoup ſouffert par divers incendies.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 18. Mars.

Il eſt arrivé ici ces Jours derniers de *Philadelphie*, un Navire *Américain*, armé de 20. Canons & de 50. Hommes d'équipage, Capitaine *Benſel*, chargé de 170. tonnes de tabac, de ris, de douves &c., pour Mrs. *Paſch* & *Thomſon*. Les *Américains*, au rapport du Capitaine, ſe propoſent de faire un grand Commerce tant avec notre Ville, qu'avec toutes celles du *Nord*, & y apportent autant d'activité que d'intelligence.

On écrit de *Copenhague*, que le Roi non content d'avoir favoriſé en général le Commerce de ſes Sujets, vient d'encourager par des avances conſidérables, la pêche de la Baleine au Détroit de *Davis*, & la Conſtruction des Vaiſſeaux dans les Chantiers de Son Royaume. Le Canal que *S. M.* fait creuſer dans le Duché de *Hollſtein* pour réunir la *Baltique* à la Mer du *Nord*, pourra être achevé au Commencement de l'année prochaine. Ce Monarque a déclaré franc le Port de *Tranquebar*; & l'on aſſure qu'il a déjà nommé le Chambellan de *Walterſtorf*, pour aller réſider à *Philadelphie*, en qualité de ſon Miniſtre auprès des *États-Unis* de l'*Amérique-Septentrionale*.

De Berlin, le 20. Mars.

Les Nouvelles qu'on reçoit de diverſes Provinces de ce Royaume annoncent, que de tous Côtés il y a des débordemens de Rivières conſidérables & qui cauſent un très-grand Dommage à l'Agriculture & au Commerce. *S. M.* a en conſéquence donné ordre aux Chefs des Départemens des Finances & Domaines, de prendre toutes les Meſures convenables pour porter les Digues & les Chauſſées au même dégré de ſolidité & de perfection qu'elles ſont en *Hollande*.

De Vienne, le 29. Mars 1783.

L'Ambaſſadeur de *Maroc* ſe trouvant entiérement rétabli de ſa dernière maladie, continue d'examiner tout ce que cette Ville offre de remarquable; il a été ces Jours-ci au Jardin du Prince *Schwartzenberg*, ainſi qu'au *Belvedère*.

N^ro. 26.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 29. MARS 1783.

Pologne.

De Varſovie, le 10. Mars 1783.

Le Projet formé pour l'érection d'une Compagnie Economique Nationale commence à ſe réaliſer. Il approche de plus en plus de ſon but. Ce qui eſt hors de Conteſtation, c'eſt que la *Pologne* peut en eſpérer beaucoup de Bien. Cette Compagnie Economique Nationale aura ſon Préſident, ſon Adminiſtrateur & ſon Caiſſier. Les Fonds appartenans à la Compagnie auront une Chancellerie particulière, pourvue des Officiers néceſſaires. On établira un certain Ordre, qu'obſerveront dans leurs Aſſemblées les Perſonnes appartenantes à cette Compagnie. Les Sommes recueillies, ou les Fonds, ſeront principalement employés à découvrir, dans l'intérieur du Pays même, les Métaux & les Minéraux qu'exige la Fabrication des Monnoyes. On tâchera de plus d'ériger une Banque Publique &, par ce moyen, de ſoulager & préſerver d'une Ruine totale les Habitans endettés. On fera les derniers efforts pour établir différentes Manufactures, indiſpenſables à ce Royaume, ainſi que des Magaſins publics dans les Provinces. On cherchera à augmenter les Fonds & les Revenus de la Compagnie, & à fixer des Primes proportionnées en faveur de ceux qui veulent y contribuer. On indiquera les moyens infaillibles pour améliorer non ſeulement l'Economie Privée, mais auſſi pour augmenter facilement la Population; en indiquant les cauſes véritables qui ont dépeuplé ce Royaume, & les moyens d'y remédier. Les Artiſtes, les Artiſans Etrangers ne ſont pas exclus de cette Compagnie Economique. Enfin, on indiquera auſſi les moyens, par leſquels les Revenus de la Republique, auſſi bien que ceux de Sa Majeſté, peuvent être augmentés; autant que célà ne ſe feroit pas par une augmentation d'Impôts, par une introduction de Monopoles ou d'autres Etabliſſemens pernicieux. On s'occupe déjà à choiſir dans les Provinces, les Places les plus convenables pour y établir des Magaſins.

Pays-Bas.

De la Haye, le 16. Mars.

On croit que les Etats de *Hollande* & de *Weſt-Friſe* s'aſſembleront après

demain pour délibérer sur la Réponse qu'on aura faite à l'*Ultimatum*, envoyé par la République le 6. de ce Mois; le Courier sera de retour alors, & l'on croit qu'il apportera la Signature des Préliminaires entre la République & la *Grande-Bretagne*. On croit que l'Article d'une Indemnisation n'arrêtera rien, pourvu qu'on obtienne la restitution de *Negapatnam* & la Liberté de la Navigation suivant les principes tracés par la *Neutralité-Armée*. On prétend, cependant, que les Intéressés à cette Indemnisation ont présenté une Requête à Leurs Hautes Puissances; afin qu'on la leur procurât, ou qu'à ce défaut, on prît telles mesures qu'ils fussent dédommagés en quelque façon; on dit que les Provinces de *Hollande*, & de *Zélande* ont pris cette Requête en Délibération.

Le même Courier doit apporter encore un plus grand nombre de Passeports *Anglais*, car les Cent qu'on a reçus sont déjà distribués, & il s'en fait des demandes très-considérables. On assure encore que les Marchands de *Dort*, d'*Amsterdam* & de *Rotterdam* ont demandé, par la voie de Requêtes, l'Etablissement de quelquels Consuls en *Amérique*; ajoutant à ces Requêtes un Projet d'Instructions, auquel ils prient *L. H. P.* de vouloir se conformer.

France.

De Versailles le 14. Mars.

Le Comte d'*Andlau*, premier des quatre Chevaliers héréditaires du *Saint-Empire*, Brigadier des Armées du Roi & Mestre-de-camp-commandant du régiment *Royal-Lorraine*, Cavalerie, que le Roi a nommé son Ministre plénipotentiaire à *Bruxelles*, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par le Comte de *Vergennes*, Chef du Conseil royal des Finances, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires étrangères, & de faire ses remercîmens à Sa Majesté.

Le Roi a accordé la place de Mestre de-camp en second du régiment d'Infanterie de *Béarn*, au Marquis de *Saint-Tropès*; celle de Mestre-de-camp en second du régiment de *Cambresis*, au Comte d'*Osmon*; celle de Mestre-de-camp en second du régiment de *Bourbonnois*, au Marquis de *Montesquien*; celle de Mestre-de camp en second du régiment de *Lyonnois*, au Vicomte de *Montesquiou-Marsan*; celle du régiment d'Infanterie de *Berry*, au Comte de *Soucy*; celle du régiment d'Infanterie de *Boulonois*, au Comte d'*Avaray*; celle de Mestre-de-camp-Lieutenant en second du régiment du Commissaire général de la Cavalerie, au Marquis de *Contades*; celle de Mestre-de-camp-Lieutenant en second du régiment des Cuirassiers, au Comte de *Gouy-d'Arcy*; celle de Mestre-de-camp-Lieutenant en second du régiment *Royal-Cravattes*, au Duc de *Valentinois*; celle de Mestre-de-camp-Lieutenant en second du régiment *Royal-Picardie*, au Comte de *Beuvron*; & celle de Mestre-de-camp-Lieutenant en second du régiment *Royal-Dragons*, au Comte de *Grammont* d'*Astée*.

Le 9, de ce Mois, la Ducheſſe de *Charoſt*, a eu l'honneur d'être préſentée à Leurs Majeſtés & à la Famille Royale, par la Ducheſſe de *Béthune*, & de prendre le Tabouret.

Le même jour, la Marquiſe de *Brunier* d'*Adhémar* & la Comteſſe du *Dreſnay* des *Roches*, ont eu l'honneur d'être préſentées à Leurs Majeſtés & à la Famille Royale; la première par la Princeſſe de *Chimay*, Dame d'Honneur de la Reine; & la ſeconde par la Ducheſſe de *Lorges*, Dame d'Honneur de Madame Comteſſe d'*Artois*.

Ce jour, le Sieur *Camus*, Avocat au Parlement & Cenſeur royal, a eu l'honneur de préſenter au Roi l'*Hiſtoire des Animaux* d'*Ariſtote*, *avec une traduction Françaiſe & des notes*.

De Paris, le 16. Mars.

Le Conſeil des Finances que *S. M.* vient d'établir, promet les plus grands avantages à la Nation. *Louis XIV.* avoit donné le premier exemple de cette Inſtitution en 1691. Tous ceux qui ont la confiance du Roi pour la comptabilité & l'emploi des Fonds devront apporter dans le Bureau de Mr. *Joli* de *Fleury* l'état de leurs Opérations, qui ſera examiné ſcrupuleuſement par Mr. l'Adminiſtrateur lui-même qui en rendra compte une fois par ſemaine au Committé de *Verſailles*, compoſé de Mr. le Comte de *Vergennes*, Chef du Conſeil, de Mr. de *Miromenil*, Garde des Sceaux, & du Sur-Intendant lui-même Mr. *Jodi* de *Fleury*. Ce Committé ne change rien au Conſeil Royal des Finances, qui ſubſiſtera toujours. On peut voir d'un coup d'œil de quelle utilité ſera ce Nouvel Etabliſſement, émané de la Sageſſe de Notre Auguſte Monarque, en parcourant le Mémoire de Mr. *Necker*. Suivant cet Adminiſtrateur éclairé, la *France* rend au Roi 500. Millions par an; il y a pour 90. Millions de Rentes Viagères & Perpétuelles à payer, tant à la Ville que chez Mr. d'*Arras*. Les Gages des Charges montent à peu près à 22. Millions: Ceux de tous les Régimens ſont annuellement de 30. Millions. La Marine coûte 18. Millions par Mois; ce qui fait 216. par an. La Maiſon du Roi conſomme 18. Millions. L'Etat donne aux Princes du Sang 30. Millions partageables entre-eux. Les Ponts & Chauſſées, ainſi que les Fortifications abſorbent à peu près 25 Millions; les Arſenaux, Moulins-à-Poudre, Fonderies &c. encore 25: Ce qui forme un total d'environ 450. Millions de Dépenſes, qui déduit d'une Recette de 500, offre un Excédent de 50. Millions reſtant au Tréſor Royal.

On parle d'un ordre de Chevalerie qui dit-on, doit être inſtitué à *Philadelphie*, pour perpétuer la Mémoire de l'indépendance *Américaine*. Le titre ſera l'*ordre de la Liberté*, & le Patron *Saint-Louis*. Le Préſident du Congrès en ſera le Chef, le Général *Washington* grand Maître, & le Docteur *Francklin* Chancelier. Il ſera compoſé de 24. Chevaliers. Le Manteau ſera écarlate bordé d'hermine & doublé de bleu. Le Cordon rouge, avec rayeures blanches.

La Croix ou Médaille ſera d'or, émaillée. Elle portera d'un côté la *Vertu*, ſous l'habit d'une femme, ayant le pied ſur la tyrannie; de l'autre un Globe, embléme de l'éternité, & un Phenix avec cette Dévise: *Deus nobis hæc otia fecit.*

Mr. *Paliſſot*, ſi connu par ſa Comédie des *Philoſophes*, ſe propoſe de donner inceſſamment au Théâtre une ſeconde Pièce du même genre. Le Public la deſire avec empreſſement, & les Loges ſont déjà retenues en grande partie.

On écrit de la Paroiſſe de la *Trinité* du *Menil-Oury*, Diocèſe de *Liſieux*, que *Pierre Lautrel*, ayant ſervi dix-ſept ans ſous le règne de *Louis-le-Grand*, bleſſé au fort d'*Eſcarpe* au Siége de *Lille* en 1708. & retiré en 1711, eſt mort en cette Paroiſſe dans la 103. année de ſon âge, le 26. Décembre dernier.

François-Joſeph-Charles de Kergu, Prêtre, né au Château du *Pleſſis-Trin*. Diocèſe de *Dolle*, 1er Novembre 1713, eſt mort à *Rennes* le 14. Février 1783, à l'Hotel des Gentilshommes, dont il étoit Supérieur principal, & dont il eſt regardé à juſte titre comme premier Inſtituteur, ainſi que de l'Hôtel des Demoiſelles. Ces deux établiſſemens d'éducation gratuite pour la pauvre Nobleſſe, auxquels il a conſacré ſa vie entière lui doivent leur exiſtence. Son zèle avoit excité la bienfaiſance des Etats de *Bretagne*, celle d'un grand nombre de particuliers de la Province, & a mérité l'approbation du Gouvernement. Les Bureaux d'adminiſtration des deux Hôtels, ont arrêté de faire célébrer pour l'Abbé de *Kergu*, un Service ſolemnel, & ont prié l'Abbé de *Boislilly*, Vicaire général du Diocèſe de *Rennes*, & ancien Commiſſaire des Etats de *Bretagne*, d'y prononcer l'éloge funèbre de ce Prêtre-*citoyen*.

Danemarck.

De Copenhague, le 13. Mars.

Il a paru dans le Cours du Mois dernier 3. nouvelles Ordonnances; la première preſcrit à tous les Vaiſſeaux qui voudront entrer dans la *Baltique*, de dépoſer la poudre à tirer qu'ils ont à bord, & qui leur ſera rendue lorſqu'ils ſortiront de cette Mer; ils ne doivent conſerver que deux charges par Canon. La ſeconde défend juſqu'au 10. Juin prochain, de tirer de l'Ile de *Zélande* de l'orge & de l'avoine, & permet au contraire d'y en porter juſqu'au 10. Mai, ainſi que l'importation de l'orge, du ſeigle, du ſel & du ſuif dans tout le Royaume de *Danemarck* juſqu'au 10. Juillet. La troiſième proroge juſqu'à la fin de Juin, l'introduction du bled, farine, chairs ſalées, & autres proviſions dans les Ports Méridionaux de la *Norwége*.

N°. 27.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 2. AVRIL 1783.

Suite des Lettres de Conſtantinople en date du 10. Mars 1783.

„ Le Gouvernement ſévit avec la plus grande rigueur contre les Extorſions que pluſieurs Gouverneurs, Intendans & autres Subalternes oſoient ſe permettre dans les Provinces. Un Pacha du ſecond ordre, un Capidgi-Bachi, pluſieurs Agas, & un plus grand nombre d'autres Employés en ſous ordre dans la perception des deniers Publics, ont payé de leur tête l'abus qu'ils faiſoient de l'autorité qui leur étoit confiée. En s'occupant à remédier à ces exactions, le Grand-Viſir actuel ajoute à l'opinion que l'on avoit déjà de ſa Capacité & de ſon amour pour le bon ordre. "

D'Eſclavonie, le 14. Mars.

L'importation des bleds & denrées de toute eſpèce dans les Provinces de la Domination *Ottomane*, ayant été rendue libre, on a vu paſſer ces Jours-ci à *Semlin* & *Paneſcova*, plus d'une centaine de Bâtimens chargés de grains, qui profitoient de cette liberté.

De Croatie, le 14. Mars.

Il a plu à Sa Majeſté *Impériale-Royale*, d'incorporer au Gouvernement de *Fiume*, par rapport à la

perception des revenus, les Terres Domaniales qui s'étendent depuis la Côte de la Mer, jusqu'au milieu du Comitat de *Szeverin* & qui renferment les Châtellenies de *Fuggine* & *Vinodol*, ainsi que le District qu'on appelle la *Colonie*.

ITALIE.

De Rome, le 15. Mars.

L'Archiduc *Maximilien*, arrivé ce Soir en cette Capitale, est descendu d'abord à la *Villa-Médicis*.

De Naples, le 14. Mars.

Suivant un dénombrement exact, fait dans la *Calabre-Ultérieure*, il se trouve que 27,371. Habitans de cette Province ont péri dans le tremblement de terre du 5. au 7. du Mois de Février dernier.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 24. Février.

Le Décret de Sa Majesté, par lequel notre Auguste Souveraine accorde aux Sujets des *Etats-Unis* le libre Commerce dans les Ports *Portugais*, avec toutes les facilités dont jouissent les Nations en amitié avec le Royaume, paroît depuis le 15. de ce Mois. En conséquence M. d'*Ohrman* qui depuis quelque temps a reçu ses Lettres de créance en qualité d'Agent des *Etats-Unis* d'*Amérique* en cette Capitale, aura incessamment sa première audience du Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères.

ESPAGNE.

De Madrid, le 26. Février.

M. le Marquis de la *Fayette*, arrivé depuis quelques jours en cette Capitale, a été présenté à la Cour. Ce Seigneur y a paru en habit d'uniforme de Major-Général au service des *Etats-Unis* d'*Amérique*. La Famille Royale l'a honoré du plus gracieux accueil. M. le Comte de *Florida-Blanca* a eu plusieurs conférences avec ce Marquis, & lui a donné un magnifique Dîné au *Prado*, où étoit invité tout le Corps diplomatique.

L'indépendance de l'*Amérique* ne tardera pas à être définitivement reconnue en cette Cour.

M. *Bernardo* del *Campo*, premier Commis de la Secrétairerie d'Etat, est parti il y a huit jours pour *Paris*. On assure qu'il doit se rendre à *Londres*, & qu'il est chargé des intérêts de notre Cour touchant la conclusion d'un Traité de Commerce avec la *Grande-Bretagne*. Un Négociant de *Bilbao*, qui a demeuré longtemps à *Londres*, est parti d'ici pour le même objet. Le Secrétaire de M. le Comte d'*Aranda*, Ambassadeur à la Cour de *France*, qui a apporté ici les Articles préliminaires de la paix, a été gratifié par S. M. du grade de Commissaire des guerres, avec une pension annuelle de 18000. reaux.

FRANCE.

De Toulon, le 4. Mars.

On a reçu ordre de désarmer les Frégates qui étoient en Armement

ou en Rade. Le Commandant de ce Département a reçu du Miniſtère une Liſte de ceux qui y ſeront affectés. Le nombre des Vaiſſeaux de ligne ſera de 24: Celui des Frégates de 16. & 11. Corvettes ou Cutters.

Les Vaiſſeaux de Guerre que l'on attend de retour de *Cadix*, ſont l'*Actif*, le *Cenſeur*, l'*Alcide*, le *Deſtin*, le *Guerrier*, le *Dictateur*, le *Suffiſant*, le *Zodiaque*, & le *Puiſſant*, tous de 74; l'*Indien*, la *Provence*, le *Lion* & le *Réflechi*, chacun de 64. piéces de canon. Ceux qui reviendront des *Antilles*, ſont la *Couronne* & le *Triomphant* de 80; la *Bourgogne*, le *Souverain* & le *Conquérant* de 74. piéces. De l'*Inde*, l'*Alexandre* & le *Hardi* de 64. Les Vaiſſeaux neufs qui ſe trouvent dans ce Port, ſont le *Centaure*, l'*Heureux*, le *Mercure* & le *Séduiſant*, tous de 74. piéces. En tout 24. Vaiſſeaux de Ligne, qui ſeront entretenus en état de tenir la Mer.

De Paris, le 18. Mars.

Mr. le Comte d'*Eſtaing*, qui s'étoit rendu à *Madrid*, a quitté cette Cour tout-à-coup pour retourner à *Cadix*. Les uns diſent, que c'eſt pour exécuter l'ordre confié à ſes ſoins de faire déſarmer la Flotte, d'autres pour être à même de ſe rendre dans les *Indes* avec 12. Vaiſſeaux de Ligne, au cas que l'*Angleterre* envoye une Flotte dans cette Partie du Monde: Au moins eſt-il certain, que notre Miniſtère ne regarde pas d'un oeil indifférent les grands Armemens qui ſe préparent à *Portsmouth*.

Mr. le Marquis de la *Fayette* eſt arrivé ici d'*Eſpagne*, il y a quatre Jours. L'on apprend que le Général *Waſhington* lui a promis, ainſi qu'à Mr. le Comte de *Rochambeau*, de venir les voir à *Paris*. Un moment avant que Mr. de la *Fayette*, revenant ici, alloit paſſer un Pont de la *Seine* à *Mante*, entre *Ruffec* & *Angoulême*, il fut emporté par le courant. Les pluyes continuelles & la fonte des Neiges ont cauſé de grandes inondations dans nos environs; & la Rivière a été presqu'à la hauteur de la grande crue de 1740.

On débite que la *France* & la *Hollande* prendront des arrangemens relativement au Port de *Trinquemale*, & que la Cour de *Verſailles* employera ſes bons offices auprès de la Cour de *St. James*, pour l'engager à rendre *Negapatnam* aux Etats-Généraux.

L'émeute populaire élevée ici à l'occaſion de la diſtribution du bois a été calmée le 14, au moment même de ſa Naiſſance. Le Roi n'a point voulu qu'on rencherit cette denrée, S. M. a envoyé des Ouvriers dans la Forêt de *Bondé* & dans les Bois de *Boulogne* & de *Vincennes*, d'où l'on amène tous les Jours des chariots de proviſions que l'on délivre aux plus preſſés. Il ſe conſume dans *Paris* 25. mille voies de bois par Jour. Il y en a 500. mille en route, mais on eſt obligé de les arrêter dans les différens Ports, tant la Rivière eſt forte.

La Nuit du 5. au 6. de ce Mois, on a éprouvé ici une légère ſecouſſe de tremblement de terre, qui s'eſt renouvellée à minuit & un quart la Nuit du 14. au 15.

Mr. le Baron de *Luckner*, connu par ſes faits d'armes, ſous les ordres du Prince *Ferdinand*, & dont le Siſtême en Tactique a fait du bruit au Camp de *Liſieux*, eſt mort ici le 15. de ce Mois, généralement regretté, non moins pour ſes talens militaires, que pour la douceur & la franchiſe de ſes procèdés.

Le 21. Mars.

Le bruit ſe répand qu'on doit établir inceſſamment des Conſeils Supérieurs dans les Provinces, pour procurer aux Citoyens une expédition plus prompte des affaires de Judicature. On ſe propoſe, dit-on, d'en établir un à *Lyon* dabord, & un autre à *Poitiers*. Cette nouvelle Création aura, à ce qu'on croit, l'approbation générale.

Le Sieur *Boucheri*, Entrepreneur de la Rafinerie de *Berci*, ayant trouvé le ſecret de reduire la Melaſſe en ſucre, en a fait l'expérience devant des Conſeillers d'Etat, & pluſieurs Membres de la faculté de Médecine & de l'Académie des Sciences.

Le Gouvernement lui a délivré le 8. de ce Mois, la permiſſion & le Privilège Royal d'établir dans les Colonies des Rafineries, pour rafiner excluſivement des Melaſſes, dont il ſait faire un ſucre auſſi édulcoré, auſſi ductile, auſſi pur, que celui qui ſort du veſou des Cannes à ſucre. Il arrivera, ſans doute, que les Colons, voulant participer à cet avantage & ſurmonter l'entrave de l'excluſion, acheteront le Secret, d'autant plus précieux à leurs intérêts, que ce n'eſt qu'en donnant leurs denrées, à très-bon marché aux *Américains*, qu'ils obtiendront la confiance de ce peuple, qui demande à changer ſes chevaux, ſes bœufs, ſes moutons, ſes bois, ſes bleds & ſes légumes avec nos productions *Américaines* & *Françaiſes*.

De Vienne, le 2. Avril 1783.

Le Dimanche, 30. du Mois dernier, l'*Empereur* aſſiſta au Service divin dans la grande Chapelle de la Cour; il y eût après Cercle chez Sa Majeſté.

Le même Jour, l'Ambaſſadeur de *Maroc* dina chez le Prince de *Colloredo*, Vice-Chancelier d'*Empire*.

Le 27. du même Mois, *Marie Charlotte* née Comteſſe de *Solms-Sonnewalde*, Epouſe de S. Exc. Mr. le Comte de *Seilern*, Préſident du Tribunal de la Juſtice Suprême, eſt décédée ici, à l'âge de 58. ans; cette Dame eſt univerſellement regrettée.

Sa Majeſté *Impériale*, par un Billet de Sa propre main, en date du 25. du Mois dernier, a fait ſavoir au Tribunal de l'Appellation ſa Volonté, ſuivant laquelle la Juriſdiction exercée juſqu'à ce Moment par le Conſiſtoire de *Paſſau*, dans la haute & baſſe *Autriche*, n'auroit plus lieu à l'avenir, & qu'en attendant qu'il fut établi un Tribunal compétant, les Parties intéreſſées devront s'adreſſer au For des *Nobles* tant à *Linz*, qu'à *Vienne*.

On écrit de pluſieurs endroits de la *Bohême*, „ qu'on commence à s'y reſſentir des avantages de la Paix, plus de 12000. Perſonnes employées dans les Manufactures & Fabriques ſuffiſant à peine aux Commiſſions qui arrivent de toute part. "

N^ro. 27.

SUPPLEMENT À LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 2. AVRIL 1783.

Pays-Bas.

De Bruxelles, le 20. Mars 1783.

Hier, Jour de *St. Joseph*, dont l'*Empereur* porte le nom, il y a eu *Gala* à la Cour; à 11. heures S. A. R. le Gouverneur-général s'est rendu en Cortége à l'Eglise de S.S. *Michel* & *Gudele*, pour y assister au *Te-Deum* & à la Messe solemnelle, chantés pontificalement par l'Evêque de *Namur*. Les Conseils Privé & des Finances, le Conseil de *Brabant*, la Chambre des Comptes & le Magistrat de la Ville y ont également assisté en corps: pendant le Service divin il y a eu une triple décharge du canon de nos remparts & de la Mousqueterie d'un Bataillon de la garnison: au retour de l'Eglise, *S. A. R.* a reçu les Complimens d'usage: il y a eu grand Diner à la Cour.

De la Haye, le 19. Mars.

Le Courier qui a été dépêché à *Versailles*, pour y remettre l'*Ultimatum* de l'Etat touchant les Préliminaires entre cette République & l'*Angleterre*, est de retour depuis hier après-midi. On apprend qu'il a apporté 100. Passeports pour les Navires *Hollandais*, mais il ne transpire rien par rapport à la Paix. On dit que Mr. *Fitzherbert*, Ministre d'*Angleterre*, n'a reçu aucune Résolution positive de sa Cour, touchant la restitution de *Negapatnam*. On apprend que Mrs. les Députés des Villes de *Dort* & d'*Amsterdam*, persistent très fort par ordre de leurs Constituans sur la restitution de cet Etablissement, qui est de la dernière importance pour cette République.

Le Comte de *Heyden* de *Reineſtein* est de retour de *Versailles*. Il paroît fort content de son Voyage & de la manière distinguée dont il a été reçu. On dit qu'il a remis à S. A. le Prince *Stadhouder* une Lettre très affectionnée de S. M. *Très-Chrétienne*. Ce qui est certain, c'est que ce Seigneur a fait insérer dans les Gazettes Nationales un Avis, où il désavoue les Rapports répandus dans le Public contre le succès de sa Commission.

Grande-Bretagne.

Extrait des Lettres de Londres des 11. 14. & 18. Mars 1783.

„ Le 11. au Soir, la Cour expédia un Courier à Mr. *Fitzherbert* à

Paris, chargé de Dépêches, relatives aux Préliminaires entre l'*Angleterre* & la *Hollande*. L'Agent des Etats Généraux eut le lendemain une longue Conférence avec le Lord *Grantham*, & le même jour il se tint un grand Conseil en présence du Roi sur cette Affaire, ainsi que sur la Formation d'un nouveau Ministère. "

„ Ce dernier Ouvrage n'est pas encore terminé. Mais on assure que le Roi s'est décidé, en faisant demander au Duc de *Portland : s'il voudroit accepter l'Office de Premier Lord de la Trésorerie ?* "

„ Mecredi, 12, *Lord-North* reçut en conséquence un Message du Roi, qui le prioit de venir lui parler à *Buckingham-house* ; & ce fut alors que l'arrangement fut règlé. Le Duc de *Portland*, ayant reçu l'offre au nom du Roi, se rendit immédiatement auprès de *S. M.* pour le remercier de l'honneur qu'il lui avoit fait. "

„ Le Ministère sera, dit-on, composé des Membres suivans : Le Duc de *Portland*, Premier Lord du Trésor, *(comme il a été dit.)* Le Lord *J. Cavendish*, Chancelier de l'Echiquier ; l'Honorable *C. J. Fox*, Sécrétaire d'Etat : On ne dit rien des autres Emplois ; mais on croit que ce changement dans le Ministère en occasionnera aussi dans les Ambassades ; que le Lord *Carlisle* sera nommé Ambassadeur à la Cour de *Versailles*, à la place du Marquis de *Carmarthen*, & le Lord *Fitzwilliam* (qui obtiendra le Titre de Marquis de *Rockingham*,) remplacera le Lord *Montstuard* à celle de *Madrid*. On ne croit pas que Mr. *Pitt* remplisse une place dans le nouveau Ministère, Mr. *Fox* ayant déclaré, *qu'il ne vouloit absolument pas qu'il y eût un seul Membre de l'ancien Ministère dans le Cabinet.* Aussi Mr. *Pitt* & plusieurs autres Ministres, qui ont leur Démission, se préparent à partir pour leurs Campagnes. Le Duc de *Richmond* s'est aussi démis de son Poste ; & l'on croit que le nouvel Arrangement sera déclaré ce Soir (14.) dans le Parlement. "

„ L'Affaire la plus importante qui agite actuellement la Chambre des Communes, est le Bill proposé pour un Traité de Commerce avec l'*Amérique*. Le 10, le Lord *Newhaven*, Auteur de cette Proposition, la remit sur le Tapis & demanda qu'il fût remis des Copies des dernières Dépêches de Sir *Guy Carleton*, relativement à l'Etat & aux Particularités de la Négociation avec le Congrès à l'égard des *Loyalistes* ; Le lendemain, il revint sur le même sujet. Mais le Chancelier de l'Echiquier observa, qu'il devoit y avoir quelque probabilité que ces Papiers produiroient des avantages, avant qu'ils fussent demandés ; & déclara " *qu'à la réception de ces dernières Dépêches la Nouvelle de la Signature des Préliminaires, n'étoit pas encore parvenue en Amérique* ; „ sur quoi cette Motion fut rejettée. Mais Mr. *Hartley* ayant remis l'Affaire de ce Commerce sur le Tapis, il y eut de violens Débats à ce sujet. Mr. *Eden* dit *qu'un tel Bill seroit très-préjudiciable à ce Pays ; qu'il mettroit toutes nos autres Possessions dans les Indes-Occidentales au pouvoir des*

Américains. Cétoit, dit-il, *une infraction à nos Traités avec la Prusse, le Danemarck & la Suéde; il alloit rendre les Américains les seuls Voituriers de notre Commerce dans les Isles. Il proposoit donc un autre Plan, qui les mettroit sur le méme pied que les autres Puissances de l'Europe qui commerçoient avec nous.* "

„ Le Lord-Avocat lut alors un Bill, qu'il croyoit devoir répondre à cette fin. Il pensoit cependant *qu'il seroit impossible de leur interdire tout Commerce avec les Isles; démarche qui ne seroit pas à souhaiter; qu'un Américain ne transporteroit pas des Bois de Construction dans les Indes, s'il étoit obligé de s'en rétourner sur son Lest; & dans le cas où il pourroit s'y charger des Productions de l'Isle, qu'il auroit alors la facilité d'en fournir à l'Europe. Son Plan etoit donc de traiter à cet égard, les Américains comme Sujets Britanniques.* "

„ Sir *Robert Herries* désapprouva le Bill, quoique très adapté, disoit-il " *à l'avancement de sa fortune particulière. Il avoit depuis trente ans une Maison à Barcelone, une autre à Ostende, qui lui procureroient la facilité de faire une Fortune immense; mais qu'il préferoit l'intérêt public au particulier; il ne voyoit pas la nécessité d'abandonner tout notre Commerce aux Américains; à moins que tous nos Vaisseaux fussent perdus; car si nous avions la liberté de commerce dans leurs Ports, nous pourrions y vendre nos Cargaisons & en tirer les leurs, que nous porterions aux Isles.* "

„ La Chambre s'étant formée en Committé, il fut fait plusieurs altérations dans le Bill. Ensuite, Sir *Grey* fit des Observations sur ce qu'on disoit, que *les Américains ne nous avoient pas fait tort auparavant. Cela étoit vrai*, ajouta-t-il. Les *Américains construisoient des Vaisseaux, les chargoient de Tabac & les amenoient à Liverpool, à Hull, à Glasgow, où ils vendoient Bâtimens & Cargaison & revenoient en qualité de Passagers. Ils ne vendroient plus leurs Vaisseaux, leurs Intérêts etoient changés & ils continueroient à faire un Commerce qui leur étoit extrémement avantageux.* „ A la suite de cette Discussion, Mr. *Eden* proposa quelques autres altérations. Rien ne fut encore décidé.

„ La Compagnie des *Indes* dans son Mémoire remis le 5. fit sentir, qu'il *lui etoit impossible, de continuer son Commerce sans le remboursement d'une Somme de trois cens mille livres qu'elle avoit payée à la Nation, & sans la remission d'une autre de cent mille qu'elle devoit pour Droits & Impôts, & insista pour être autorisée à emprunter 1500. mille livres remboursables à des Epoques limitées. Il s'en faut beaucoup que la Compagnie soit sans inquiétude sur ses Possessions, les Français & Hyder Aly devant avoir formé quelque Entreprise funeste.*

„ Le 10, les Communes passèrent un Bill pour lever un Million par Billets d'Echiquier & rédigèrent le Bill pour établir des Réglemens pour le Commerce des *Indes-Occidentales.*"

„ La Chambre, en Committé sur le Subside, accorda la Somme de 819259. liv. sterl. 2 sch. 9 den. pour les Dépenses extraordinaires de l'Artillerie en 1782, & 630612 liv. sterl.

12 sch. 10 den. pour l'Artillerie en 1782.

„ Le Ministère est convenu avec quatre Banquiers de cette Ville pour l'Emprunt de quatre Millions, pour le Service de cette année, à quatre pour Cent, un Billet de Loterie & une longue Annuité de 12. sch. six sols. "

„ On dit que les *Irlandais* sont si contens de l'Administration de Lord *Temple*, qu'ils se proposent de solliciter par Adresse qu'il reste dans son Poste de Viceroi. "

„ Tous les Avis d'*Irlande* annoncent, que l'on travaille dans ce Royaume à perfectionner le Commerce; l'on assure que le Ministère veut y établir une Amirauté, qui correspondra avec celle de la *Grande-Bretagne*. "

„ On voit ici une Liste des Vaisseaux pris par notre Marine, durant la Guerre présente, à compter de l'Année 1777, jusqu'au Mois de Novembre 1782; savoir, sur les *Américains* 33., tant Frégates qu'autres Bâtimens armés, portant ensemble 718 piéces de canon; sur les *Français* 67, dont neuf Vaisseaux de Ligne & 2100 piéces; sur les *Espagnols* 17, où se trouvent six de Ligne & 740 canons, & sur les *Hollandais* sept, dont deux de Ligne, portant 274 piéces. En tout 124 Vaisseaux, parmi lesquels se trouvent 17. de Ligne & 3832. piéces de canon. Le nombre de Vaisseaux, pris sur nous par nos Ennemis, se monte à 67. Vaisseaux, parmi lesquels un de Ligne, portant en tout 1352 piéces de canon. Celui que nous avons perdu dans les Tempêtes & autres Accidens est de 84, parmi lesquels se trouvent 17. Vaisseaux de Ligne, ayant à bord 2340 piéces de canon. Ainsi la perte que l'*Angleterre* a essuyé dans sa Marine pendant cette Guerre, se monte en tout à 151. Vaisseaux & 3692. piéces de canon. "

Vienne.

Samedi prochain, 5. Avril 1783, à quatre heures & demie après-midi, on commencera la Neuvaine annuelle des Saints Exercices en langue *italienne*, à l'Eglise de la dite Nation; ils se feront chaque Jour à la même heure. Le 13. Avril, Dimanche des *Rameaux*, à dix heures du Matin, on chantera la Messe de ce Jour; à quatre heures & demie après-midi il se fera un Sermon *italien*, à cinq heures & demie on chantera le *Stabat-Mater* en Musique, & toute la solemnité se finira par le *Te-Deum* & la Bénédiction avec le *Saint-Sacrement*.

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 28.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 5. AVRIL 1783.

ITALIE.

Extrait d'une Lettre de Rome, du 20. Mars 1783.

„ L'Archiduc *Maximilien* eſt parti hier pour *Naples*, prenant la route des Marais *Pontins*, pour y examiner les Ouvrages commencés. "

„ Le lendemain de Son arrivée en cette Capitale, Son Alteſſe-Royale ſe rendit au *Vatican*, & eût un entretien de plus d'une heure avec le *Souverain-Pontife*. "

„ Ce Prince a reçu les Viſites des Cardinaux, & a aſſiſté à pluſieurs Aſſemblées de la Nobleſſe: Il a examiné les Curioſités que renferme cette Ville autant que pouvoit le permettre un auſſi court Séjour, qui, comme nous avons lieu de nous flatter, ſera de plus longue durée à Son retour de *Naples*. "

De Naples, le 18. Mars.

Le Roi eſt allé aujourd'hui à *Garigliano*, à la rencontre de l'Archiduc *Maximilien*; la Cour paſſera, avec cet Hôte auguſte, à *Caſerta*, d'où elle ſe rendra à *Portici*.

On apprend de *Meſſine* que le 4. de ce Mois, des ſecouſſes vio-

lentes d'un tremblement de terre se faisoient encore sentir dans cette Ville.

ESPAGNE.

De Madrid, le 4. Mars.

Le Prince de *Nassau* est parti hier pour la *France*. Suivant des Lettres de *Cadix*, l'Escadre *Française* est prête à en faire voile pour retourner en *France*: Treize Vaisseaux de ligne se rendront à *Toulon*, & 12. à *Brest*.

Mr. Le Comte *O-Reilly*, Capitaine général de l'*Andalousie*, ayant informé la Cour par une Lettre du 12. du Mois dernier, qu'une bande de Malfaiteurs, sous le nom de *los Prietos*, les *Bruns*, avoient pénétré jusques dans cette Province, où ils ne se contentoient pas d'enlever le bien & troubler le repos des Habitans; mais encore commettoient les plus grands Délits sur les grandes routes insultant & volant les Voyageurs: ils ont même eu la témérité d'attaquer Mr. le Prince de *Nassau* allant de *Madrid* à *Cadix*. En conséquence on envoya un Détachement de Volontaires d'*Espagne* du Bataillon d'*Andalousie*, commandé par le Lieutenant Don *André* de *Mendoza*, qui, ayant découvert ces Brigands, les attaqua & les défit, malgré leur vive résistance, qui coûta la vie à leur Chef, nommé *Juan l'aîné* & à *Sébastien-Prieto*. Les troupes poursuivirent les Fuyards, & en prirent sept avec leurs armes & chevaux.

Le Roi, pour récompenser ce service a élevé au grade de Capitaine, le Lieutenant D. *André* de *Mendoza*, & l'Enseigne Don *Michel Hermandez* à celui de Lieutenant: Don *Cayetano Lalane*, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de *Montesa*, a été fait Capitaine.

FRANCE.

De Versailles, le 19. Mars.

Le 16. de ce Mois, les Députés des Etats de *Cambrai*, du Pays & Comté du *Cambresis*, furent admis à l'audience du Roi; ils furent présentés à S. M. par le Maréchal Prince de *Soubise*, Gouverneur de la *Flandre*, *Haynault*, *Cambresis* & par le Marquis de *Ségur*, Ministre & Secrétaire d'état au Département de la guerre, ayant celui de la *Flandre*. La Députation, qui fut conduite à l'audience du Roi par le Sieur de *Nantouillet*, Maître des Cérémonies, & par le Sieur de *Watronville*, Aide des Cérémonies, étoit composée, pour le Clergé, du Prince *Ferdinand* de *Rohan*, Archevêque, Duc de *Cambrai* & Comte du *Cambresis*, qui porta la parole; pour la Noblesse, du Marquis d'*Esfourmel*, Brigadier des Armées du Roi & Mestre-de-camp-Lieutenant-commandant du Régiment *Royal-Pologne*; & pour le Tiers-état, du Sieur de *Lievra*, Avocat au Parlement & échevin de la Ville de *Cambrai*. Le Marquis de *Barain* a prêté Serment, le 17. de ce Mois, entre les Mains du Roi, pour la place de Lieutenant-général de la Principauté de *Dombes* dont S. M. l'a pourvu, sur la démission du Comte de *Barain* son Père.

De Paris, le 21. Mars.

Les Lettres de la *Martinique* en date du 17. Janvier portent, que les Frégates la *Nymphe* & la *Concorde*, commandées par le Vicomte de *Mortemart* & le Chevalier du *Cleſmeur*, ſe ſont emparés au Mois de Décembre d'un Navire richement chargé, ainſi que de la Corvette la *Cerès* de 22. piéces de canon, qui avoit été priſe par la Diviſion de l'Amiral *Hood*, le 19. Avril.

Les Nouvelles de l'*Inde* qui ont percé, ſont très favorables. On aſſure que Mr. de *Suffren* n'a pas été réduit, comme le publioient les *Anglais*, à ſe retirer à l'Isle *Maurice* pour s'y radouber; que le 15. Septembre il tenoit l'Amiral *Hughes* bloqué dans le Port de *Trinconomale*; les Frégates *Françaiſes* interceptoient tout ce qui vouloit aborder à *Madras*; cette Ville étoit dans une grande détreſſe & les *Cipayes* de Sir *Eyre Coote*, voloient par centaines ſous les Etendards d'*Hyder-Aly*.

Dans toutes les Provinces de ce Royaume, les Chemins ſont tellement gâtés par l'abondance des Pluies continuelles que l'arrivée des Poſtes en eſt conſidérablement retardée; nous n'avons pas encore les Lettres de *Bordeaux*; ni, par conſéquent, celles d'*Eſpagne*. Les principales Rivières de ce Royaume, la *Garonne*, la *Dordogne*, la *Charente* & ſurtout la *Loire*, ont franchi leurs Lits, inondé les Campagnes & cauſé des Dégâts conſidérables. A *Nantes*, la *Loire* eſt montée de 18. pouces plus haut qu'en 1711; l'Eau s'eſt répandue dans tous les Magaſins; on évalue à un demi Million le dommage qu'elle a cauſé en Sucre & en Caffé. C'eſt encore la moindre Perte. On aſſure qu'un Village entier, à ſix milles de cette Ville, a été détruit tout entier par les Torrens, qui ont emporté les Maiſons, les Beſtiaux, & fait périr, dit-on, juſqu'à cinq mille Perſonnes. A *Lyon*, le *Rhône* a ravagé & détruit en partie les Travaux de *Perrache*. A *Paris*, la *Seine* débordée n'étoit plus navigable; il n'a pas été poſſible de faire deſcendre les Bâteaux, chargés de Bois & les Radeaux.

Pays-Bas.

De la Haye, le 23. Mars.

Le 18. de ce Mois, il eſt arrivé ici un Exprès de *Paris*, qui a apporté encore 200. Paſſeports pour les Navires Marchands *Hollandais* & quelques Dépêches pour notre Gouvernement. Il paroît, que l'état de fluctuation, où ſe trouve le Miniſtère préſent, n'a pas encore permis à Mr. *Fitzherbert* de communiquer une Réponſe définitive à nos Plénipotentiaires.

On voit ici la *Réponſe* ſuivante de *L. H. P.* les Etats-Généraux des *Provinces-Unies* des *Pays-Bas*, au Mémoire de Mr. de *Thulemeyer*, Envoyé-Extraordinaire de S. M. le Roi de *Pruſſe*.

„ *Ayant* entendu le Rapport de Mrs. de *Lynden*, de *Swanenbourg* & autres Députés de *L. H. P.*, touchant les affaires des Placards & Réglemens: Et, pour ſatisfaire à leurs Réſolutions Commiſſoriales du 12. du préſent Mois, ayant exami-

é les Propoſitions & Réſolutions de la part des Seigneurs Etats des Provinces reſpectives, portées à l'Aſſemblée, à l'égard d'un Mémoire de Mr. de *Thulemeyer*, Envoyé Extraordinaire de S. M. le Roi de *Pruſſe*, au nom de Sadite Majeſté, ſe plaignant de la manière Criminelle & Puniſſable avec laquelle certain Libelle Diffamatoire intitulé: *Lettre ſur les vraies cauſes des malheurs de la Patrie*, parle de la Perſonne Auguſte de *S. A. R.* Madame la Princeſſe d'*Orange* & de *Naſſau*: Sur quoi ayant été délibéré, il a été arrêté & trouvé bon de faire audit Mr. de *Thulemeyer*, relativement à ſon dit mémoire, la Réponſe ſuivante, ſavoir: Que *L. H. P.* n'ont pas vu avec moins d'indignation que *S. M.* le Roi de *Pruſſe*, la témérité puniſſable & inouïe avec laquelle un Ecrivain inconnu a oſé inſulter la Perſonne reſpectable de *S. A. R.*: Que les grandes & eſtimables Qualités de cette Auguſte Princeſſe lui ont acquis, à toutes ſortes de Titres, la Vénération, l'Eſtime & l'Amour de tous les Habitans de ces Provinces, & que l'Etat ſe trouve au ſuprême dégré obligé envers *S. M. Pruſſienne* d'avoir accordé cette Princeſſe pour Epouſe au Prince *Stadhouder-Héréditaire*: Qu'auſſitôt que ledit Libelle diffamatoire, dicté par la haine & l'envie contre la Vertu, eſt parvenu à la connoiſſance de L. H. P., il a été pris, pour autant qu'il compete au Reſſort de la Généralité, toutes les meſures néceſſaires, ayant fait émaner un Placard, contenant une Promeſſe de mille *Ryders* d'or, ou 14000. mille Florins, pour quiconque découvriroit ou dénonceroit l'Auteur ou les Auteurs & Complices dudit Ecrit, de manière qu'ils puſſent tomber entre les mains de la Juſtice & être convaincus du Fait; de même la Promeſſe d'impunité, en cas que le Dénonciateur ſe trouvât complice, ainſi qu'une Amende de 6000. Florins contre quiconque réimprimeroit ou diſtribueroit ledit Libelle, outre la peine de Banniſſement perpétuel, ou autre Correction arbitraire ſuivant l'exigeance du cas: Que *L. H. P.* en ont donné d'abord connoiſſance aux Seigneurs Etats des Provinces reſpectives, leſquels, avec le même zèle & la même promptitude, ont pris les meſures néceſſaires pour la découverte de l'Auteur ou des Auteurs, ſpécifiant des Primes conſidérables en faveur des Dénonciateurs, avec Déclaration de tenir ſévérement la main à l'exécution desdits Ordres; & qu'ainſi l'on peut compter que l'Auteur, les Imprimeurs, ou Diſtributeurs dudit Libelle ſeront punis de la manière la plus exemplaire, ſi l'on parvient à les découvrir."

De Vienne, le 5. Avril 1783.

On apprend de *Parme*, que Son Alteſſe Royale Madame l'Archiducheſſe, *Marie-Amélie*, eſt heureuſement accouchée, le 22. du Mois dernier, d'un Prince, qui a été nommé *Philippe-Marie-Louis-Antoine-Joſeph.*

Il ſe publiera ſous peu de Jours dans la Capitale de la *Bohéme*, une Gazette nationale, dans la langue du Pays; cette Gazette aura, outre les Nouvelles politiques, principalement pour objet les Sciences & Arts, ainſi que les Finances, le Commerce, l'Agriculture, les Manufactures & Fabriques de ce Royaume.

N^ro. 28.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 5. AVRIL 1783.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 21. Mars 1783.

La Nation eſt encore dans l'incertitude, relativement à un nouveau Miniſtère. En attendant, les Affaires ſont toujours expédiées par les Miniſtres en place. Il reſte encore des obſtacles à ſurmonter pour cet objet.

Les Débats de Parlement continuent toujours ſur l'Affaire importante d'un Bill de Commerce avec l'*Amérique*. Le 17, ce Bill fut encore porté dans le Parlement. Mr. le Chancelier avoua, *que ce Bill pouvoit encore ſubir des altérations*; ajouta, *qu'il etoit à même d'informer le Committé qu'il y avoit de la probabilité que les Etats-Unis ſeroient ſatisfaits de ce Bill.* Il pouvoit aſſurer la Chambre *que les Commiſſaires de l'Amérique, actuellement à Paris, avoient déclaré expreſſément, qu'autant qu'ils etoient en état de juger du canevas du Bill, il manifeſtoit de la part de la Grande-Bretagne une Liberalité qui, ſuivant leur Opinion, ſeroit extrémement flatteuſe à l'Amérique & contribueroit beaucoup à former & à cimenter une Reconciliation ſincère & cordiale entre les deux Pays.* Les Adverſaires de ce Bill obſervèrent à cette occaſion, *qu'il ne falloit pas ſe laiſſer trop entraîner par l'enthouſiaſme de la Généroſité; qu'elle pourroit bien dans la ſuite cauſer à l'Angleterre des inconvéniens & des déſavantages auxquels il ſeroit alors difficile de remédier. Il eſt ſingulier*, diſent ces Antagoniſtes, *que les Commiſſaires Américains n'aient eu de pouvoir que pour demander & prendre & aucun pour faire la moindre compenſation, pas même en faveur des Loyaliſtes. Ils veulent tout avoir & ne rien donner; ils n'ont pas même dit un mot de Commerce dans le Traité. Puiſqu'ils ont fait Cauſe Commune avec les Français, pourquoi leur accorderions-nous davantage en fait de Commerce qu'à ces derniers?*

C'eſt actuellement le temps des Adreſſes & des Requêtes. Les Habitans & Propriétaires des Maiſons de la Ville de *Gibraltar*, ont envoyé à Mrs. les Commiſſaires du Tréſor de S. M. un Mémoire „ ſur les Ravages & les Pertes qu'ils ont ſoufferts par le Siége de cette Place & une Pétition pour obtenir quelque Dédommagement. " *Ils diſent*, „ qu'avant le Siége, cette Ville conte-

noit quatre cens Maiſons, d'une valeur d'environ deux cens mille liv. ſterl. Ils s'arrêtent ſurtout ſur le Bombardement du mois d'Avril 1781, qui détruiſit non ſeulement les Maiſons, mais des Effets immenſes qui s'y trouvoient. " A ce tableau lugubre, *ils ajoutent*, „ la perte de leur Commerce & de toutes leurs Reſſources. Ils ne manquent pas de s'étendre au long ſur l'importance de cette Place pour le Commerce *Britannique*, ſoit pour les *Echelles* du *Levant*, ſoit même pour l'*Afrique* & l'*Amérique*. "

Peu de Perſonnes ſont en état de ſe former une idée nette de l'étendue du Territoire, cédé aux *Américains*. On ne connoît pas aſſez la poſition Géographique de ces Terres immenſes; il ne ſera pas hors de propos d'en faire la comparaiſon avec les Pays qui ſont le plus connus.

„ La Rivière de l'*Obio* eſt navigable depuis le Fort *Pitt* juſqu'à ſon Embouchure; ce qui forme une étendue de 1164 Milles, ſans compter les ſinuoſités & les détours. Les Pays, ſitués ſur les Rives de l'*Obio*, entre les Monts d'*Allegany*, les Lacs d'*Ontario* & d'*Erie*, avec les Rivières des *Illinois* & de *Miſſiſſipi*, contiennent 233200 milles quarrés; ce qui forme une étendue preſque auſſi grande que la *France* & la *Grande-Bretagne*, qui ne contiennent enſemble que 235237. milles quarrés.

„ Les Pays entre l'*Illinois*, le Lac *Huron* & le Lac Supérieur, ainſi que ceux du *Miſſiſſipi* juſqu'à *St. Antoine*, contiennet 129030. milles quarrés & forment une étendue preſque égale à celle de la *Grande-Bretagne* & de l'*Irlande*, qui contiennent enſemble 131800. milles quarrés.

„ Les Pays de *St. Antoine* à la Ligne du *Sud*, du Lac & des Bois juſqu'à la ſource du *Miſſiſſipi*, contienneut 59000 milles quarrés; ce qui fait plus que tous les *Pays-Bas* & l'*Irlande*, qui n'ont que 57908. milles quarrés.

„ La *Floride-Orientale* contient 35400 milles quarrés; elle égale preſque l'*Irlande*, qui n'en contient que 35400. Les *Etats-Unis* de l'*Amérique* poſſédent une étendue de 207050 milles quarrés; ils ne ſont ainſi gueres moins grands que l'*Allemagne*, les *Pays-Bas* & la *Suiſſe*, qui contiennent 207483. milles. "

France.

De Paris, le 22. Mars.

On dit que le célèbre *Bougainville* va entreprendre un ſecond Voyage dans la mer du *Sud*, & tenter de faire quelque découverte qui ſoit échappée au Capitaine *Cook*.

S'il faut en croire les Lettres d'*Amérique*, il y exiſte une Singularité de la nature dont on n'a pas encore d'exemple; c'eſt un Enfant mis au monde par une Négreſſe, avec un mélange extraordinaire de noir & de blanc; toute la partie antérieure du corps eſt très-blanche, à la réſerve d'une vingtaine de mouchetures noires, mais la poſtérieure très-noire

usqu'aux cuisses ; ses bras sont blancs, ses mains noires ; les cuisses blanches aussi-bien que le haut de la jambe, le reste noir avec le pied, comme si elle portoit des demi-bottes ; du reste elle a une marque blanche au front, le reste de la tête est noir, à l'exception d'une partie des paupières, & ses cheveux sont mélangés de même ; du reste la petite Fille a les traits assez agréables. La mère est Esclave d'un pauvre planteur de sucre, ruiné par la guerre, qui s'est fait une ressource de ce présent de la providence ; il promène cet enfant & le montre pour de l'argent ; on lui en a déjà offert mille Louis-d'or, mais il n'a pas envie de la vendre, parce qu'il a déjà gagné beaucoup d'argent avec, & qu'il se propose, après avoir parcouru la plupart des Colonies, de passer en *Europe* où il compte gagner encore davantage.

On mande de *Cadix* qu'il y avoit dans le Port de *St. Ubes* une Escadre prête à mettre en mer, pour purger la *Méditerannée* des Pirates sans nombre qui l'infestent. Il est à souhaiter que les autres Puissances qui ont des Ports sur ces côtes, réunissent quelques forces pour châtier les Nations viles & barbares, qui incapables de rendre aux belles provinces de l'*Afrique* leur ancien lustre, ne savent se faire de ressource que dans le Vol & le Brigandage. On dit que ces Corsaires importuns se sont si fort multipliés aujourd'hui que l'on ne peut plus s'aventurer sur ces Mers sans un fort Convoi ; de sorte que c'est un fléau toujours subsistant, destiné à troubler les Nations *Européennes* dans leurs intervalles de repos.

De tous les Monumens destinés à éterniser le Règne de *Louis XVI*, Mr le Comte d'*Argenvilliers* s'occupe d'en élever un, très-propre à rehausser la gloire des Arts. Il fait construire dans le *Louvre*, en face de la Rivière, dans toute l'étendue de la Façade une superbe Salle, où il se propose d'établir un *Musée*, qui surpassera celui d'*Alexandrie* sous les *Ptolomées* & qui rappellera la grandeur du Siécle le *Louis XIV*. On rassemblera dans cette vaste galerie, tous les Tableaux de la Couronne, dont la plûpart étoient comme anéantis depuis grand nombre d'années. Les jeunes Artistes ayant sous les yeux ces Chefs-d'œuvre, qu'ils ne connoissoient que par tradition, & qu'ils seront libres de venir étudier, ils pourront se former des idées, sur ces modèles des plus grands Maîtres, en imiter les beautés & censurer les défauts.

Il est beaucoup question de réunir dans le Palais du *Louvre* tous les Bureaux des Départemens des Ministres, & même ceux de la Police. Le public désireroit beaucoup ce changement, qui épargneroit des pas & des démarches vraiment pénibles, pour obtenir une grace ou justice, tous les Ministres étant logés dans des quartiers très-éloignés les uns des autres.

De Paris le 24. Mars.

Mr. le Comte d'*Estaing* n'a encore fait partir aucune de nos Escadres du Port de *Cadix* : & il paroît, qu'on

ne se presse point de renvoyer les Vaisseaux dans leurs Ports respectifs, encore moins de les désarmer. Ce ne sera qu'après l'Accommodement de l'*Angleterre* & de la *Hollande*, ainsi qu'après la stabilité du Ministère *Anglais*, qu'on se déterminera à faire rentrer nos Flottes. La seule Nouvelle qu'on ait de *Cadix*, est celle de la mort du Baron de *Pirch*, Colonel-Commandant du Régiment de *Hesse-Darmstadt*, qui y est décédé dans un âge fort peu avancé, en moins de trois Jours d'indisposition, extrêmement regretté: Il avoit été élevé à la Cour & dans les Troupes du Roi de *Prusse*; & le Prince Royal l'honoroit de son amitié & d'une bienveillance toute particulière.

Russie.

De Petersbourg, le 2. Mars.

L'échange formel de l'Acte d'Accession du Roi des *Deux-Siciles* à la Convention de *Neutralité Armée*, s'est fait ici ces Jours derniers entre le Duc de *St. Nicolas*, Ministre-Plénipotentiaire de la Cour de *Naples*, d'une part, le Vice-Chancelier Comte d'*Ostermann* & les autres Plénipotentiaires *Russes* de l'autre: Et le Duc de *St. Nicolas* a déjà expédié l'Acte de Ratification à sa Cour par le Courier, qui lui avoit apporté son Plein-Pouvoir & ses Instructions à cet effet. L'on apprend, que ce Ministre travaille actuellement à un Traité de Commerce entre le Royaume des *Deux-Siciles* & la *Russie*, qui raffermira les liaisons déjà subsistantes entre cet Empire & l'*Italie*.

Le Général de *Bauer*, qui s'est distingué dans la dernière Guerre contre les *Turcs*, & qui ne s'est pas acquis moins de réputation par la Carte, qu'il a publiée du Théâtre de cette Guerre dans la *Moldavie* & la *Wallachie*, est mort ici vers la fin du Mois dernier, très regretté.

Vienne.

Aujourd'hui, 5. Avril, à quatre heures & demie après-midi, on commencera la Neuvaine annuelle des Saints Exercices en langue *italienne*, à l'Eglise de la dite Nation; ils se feront chaque Jour à la même heure. Le 13. Avril, Dimanche des *Rameaux*, à dix heures du Matin, on chantera la Messe de ce Jour; à quatre heures & demie après-midi il se fera un Sermon *italien*, à cinq heures & demie on chantera le *Stabat-Mater* en Musique, & toute la solemnité se finira par le *Te-Deum* & la Bénédiction avec le *Saint-Sacrement*.

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 29.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 9. AVRIL 1783.

ITALIE.

Les Lettres de *Rome* & *Palerme* nous inſtruiſent qu'on y a reſſenti dernièrement des Sécouſſes légères d'un tremblement de terre, qui jointes aux Orages fréquens & au fortes pluyes qui ne ceſſent de tomber, ont cauſé quelque dégât.

De Gènes, le 29. Mars.

On apprend du *Caire* que l'*Egypte* eſt menacée de famine, parce que les eaux du *Nil* ſont prodigieuſement diminuées. A la crainte de ce fléau, ſe joint celle de la guerre entre le Dey de cette grande Ville & ceux de la haute *Egypte*. Ces derniers font de grands mouvemens & ont déjà raſſemblé nombre de *Mamelucs* & d'Officiers, partie fournis par leurs Alliés, partie ſortis du *Caire* même.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 6. Mars.

Vers la fin du Mois de Janvier dernier, il tomba une Neige ſi abondante à *Villa-Real* que l'on ne ſe ſouvient pas d'en avoir vu une ſi grande quantité dans ce Païs-ci. Le dommage qu'en reçurent les arbres fruitiers dans le ſeul territoire de

cette Ville, eſt eſtimé à plus de 2000. *Cruſades*. On craint que les Oliviers n'aient également ſouffert à *Millo* & dans tout le reſte de la Province. Les eaux du *Corgo* gonflées par la fonte de la Neige firent un ravage affreux dans les Campagnes voiſines.

Pays-Bas.

De la Haye, le 26. Mars.

Les Etats de *Hollande* & de *Weſt-friſe* ſe ſont aſſemblés aujourd'hui. On penſe que *L. N.* & *G. P.* feront ou arrêteront dans cette Séance un *Pré-Avis*, au ſujet d'un Equivalent à demander à la Cour de *Londres*, au cas que celle-ci perſiſte abſolument à ne point ſe départir de *Nagapatnam*, & que ce *Pré-Avis*, après avoir paſſé à l'Aſſemblée des Etats-Généraux, ſera communiqué à la Cour de *France*, pour le faire valoir auprès de celle d'*Angleterre*.

Le Duc de la *Vauguyon* a de fréquentes Conférences avec les Membres de l'Etat, d'où l'on conclut qu'il y a des Affaires de la dernière importance ſur le Tapis, & même on dit qu'il y a plus d'un Article Secret dans les Préliminaires entre les Cours de *Verſailles* & de *Londres*.

On aſſure que la Députation des Etats de la *Friſe* a entamé ſes Conférences; il paroît qu'Elle réuſſira dans ſes deſirs rélativement à la Diminution de la *Quote-Part* de cette Province dans les Dépenſes de la Généralité; on ajoute que la *Hollande* n'eſt pas éloignée de prendre ſur Elle les trois pour cent qu'emporte cette Diminution, à condition qu'aucune des autres Provinces ne ſuivra l'exemple de celle de *Friſe*, & ne demandera une Diminution pareille de ſa *Quote-Part*; ce qui paroît d'autant moins à craindre, que les autres ſeroient fort embarraſſées de montrer des Titres auſſi ſolides, auſſi claires, que les *Friſons* en ont montré pour obtenir ſoulagement.

France.

Extrait d'une Lettre de Bordeaux, du 11. Mars.

„ Depuis trois Mois, nous n'avons eu que du mauvais Temps, des Pluies continuelles, qui ont cauſé de grandes Inondations. Les courans des Rivières ont tellement groſſi, qu'avant-hier la plupart des Vaiſſeaux ont été arrachés de leurs Ancres & ont eſſuyé de grands dommages. Un Smak, un Vaiſſeau *Suédois* & un *Américain* ont coulé à fond; & l'on a eu bien de la peine à ſauver les Equipages. Une belle Frégate, appellée le *Tigre*, appartenant à la Ville de *Nantes*, & doublée en Cuivre depuis peu, a échoué ſur un Roc, où elle doit périr. Plus de 80. Vaiſſeaux ont perdu leurs Beauprès, leurs Ancres, leurs Cables; on ignore le ſort de pluſieurs, le Torrent les ayant entraînés fort bas, & la force du courant les empêchant de remonter. Jamais on n'avoit vu ici un ſpectacle auſſi ſombre; les Naufrages arrivoient ſous nos yeux, ſans qu'il fût poſſible de donner des ſecours, on n'oſoit confier une Chaloupe à la rapidité des Torrens. Les Avaries

que les Vaisseaux doivent avoir éprouvées par cet accident, ne peuvent être évaluées à moins d'un Million de livres. Il y est péri quelques Personnes. L'arrivée des Couriers est retardée par les mauvais Chemins; On ne sait pas ce que sont devenus cinq ou six Vaisseaux *Français*; on les croit péris; & si les Pluies ne cessent pas vers la pleine Lune, on craint des désastres plus considérables. "

RUSSIE.

De St. Petersbourg, le 6. Mars.

Notre Gouvernement a pris, avec celui de la *Courlande*, des arrangemens qui sont plus favorables que ceux du passé à la sûreté des Postes aux Lettres de la *Russie*, par la *Prusse*, vers l'*Allemagne* & les autres Etats adjacents de l'*Europe*.

SUEDE.

De Stockholm, le 10. Mars.

L'Octroi de la Compagnie des *Indes-Orientales* de *Suéde*, établie à *Gothenbourg* en 1731, rendue exclusive en 1753 le 7. Juillet, a été renouvellé pour 20. ans, à compter du 17. Juin 1786, le 2. Mai 1782. On en a fait imprimer & publier les Articles, qui sont au nombre de 33. Le 1^er^. permet à cette Compagnie de naviger & commercer dans toutes les Mers, Rivières, Isles, Havres & Ports au-delà du Cap de *Bonne-Espérance*, où le Commerce est ouvert, lui défendant d'étendre ses opérations dans les Lieux qui appartiennent à des Puissances de l'*Europe* dont elle n'en auroit pas obtenu l'agrément. Le 3^me^. concède aux Etrangers le droit de s'intéresser dans ce Commerce: exemptant de tout impôt les Sommes qu'ils voudront y employer. Il est dit, par le 9^me^., que les Vaisseaux de la Compagnie, ayant Pavillon de *Suéde* avec les Lettres initiales de la Comp. des *Ind. Orientales*, partiront toujours du Port de *Gothenbourg*, y rentreront & y débarqueront, à moins, marque l'Article 10^me^, qu'ils n'aient été nécessités d'entrer dans un autre Port de la Monarchie: mais alors, pour prévenir toute fraude, des Commis de la Douane de ce Port les surveilleront, soit au chargement, soit au déchargement. Par l'Article 12^me^, il est statué que les Acheteurs ou leurs Mandataires des Cargaisons totales ou partielles de ces Vaisseaux paieront au Fisc 25. pour 100 de la valeur de leur achat, ainsi que l'Article 11^me^. taxe la Compagnie, par chaque Vaisseau chargé qui reviendra des *Indes*, à 12, 600 rixdalers, monnoie de *Suéde* &c.

BOHEME.

De Prague, le 4. Avril.

Un Particulier de cette Ville a fait exécuter à *Naples*, par un Artiste célèbre, un Monument des bienfaits dont la *Bohéme* a été comblée par le Prince qui la gouverne aujourd'hui. Sous l'ancien costume des *Teutons* Vainqueurs de *Rome*, on voit l'*Empereur*, avec ce front serein, ce regard assuré, qui expriment son Caractère ferme & généreux. Tenant de la gauche une Couronne de chêne, emblême de Victoire, de Force & de Constance, de la droite

il fait un ſigne qui ranime le Courage & l'induſtrie de ſes Sujets; le Commerce, la Navigation, les Arts, ſont exprimés par divers attributs qui ſont aux pieds du Monarque, le Caducée, l'ancre, la corne d'Amalthée. &c. Un peu plus bas, à gauche, paroiſſent le Prince de *Kaunitz*, en robe conſulaire, il tient le Code des Loix, de l'autre le Comte de *Laſci*, en habit de guerre, s'appuye ſur ſon épée. Deux bas-reliefs caractériſent le Monarque, d'un côté le vers d'*Horace* : *latum regit aequus orbem*, & de l'autre la Deviſe qu'il s'eſt choiſie: *Virtute & Exemplo.* L'un de ces bas-reliefs, repréſente la *Tolérance.* On y voit la Religion *Catholique*, comme dominante, avec la Thiare ſur la tête, montrant un air de ſimplicité & de douceur; les deux Religions Proteſtantes, la Croix à la main, ſe préſentent d'un air ſuppliant, & le Monarque les accueille avec bonté. A ſes côtés ſont la *Sageſſe*, la *Juſtice*, la *Charité-bienfaiſante*, ſes inſéparables Compagnes. A l'angle oppoſé, on voit diverſes Nations caractériſées par leurs écuſſons, la *Ruſſie*, la *Saxe*, l'*Irlande* &c. applaudir à cet action glorieuſe & montrant le deſſein de l'imiter. L'autre bas-relief offre la ſtatue du Monarque entouré de ſes Sujets de *Bohéme*, les uns le couvrent de fleurs & le couronnent de guirlandes, les autres expriment leur joie par des Danſes & autres réjouiſſances; on en voit qui briſent la fourche qui les attachoit à la glèbe comme des eſclaves; des jeunes gens, libres enfin de ſuivre le Voeu de leur Coeur, courent à leurs bien-aimées & leur préſentent l'anneau nuptial. Dans le lointain eſt une Cabane emblême de *Proprieté.* Au milieu paroît la *Bohéme* ſous la figure d'une femme armée, inclinée ſur ſon bouclier, tenant un Chapeau à la main en ſigne de liberté, contemplant le Bonheur de ſes enfans avec des yeux d'ivreſſe, l'expreſſion de la reconnoiſſance dans tous ſes traits. Deux Aigles paroiſſent dans les Nues repoſant ſur des foudres, & menaçant au loin tous les Ennemis du repos & de la félicité de l'Etat.

De Vienne, le 9. Avril 1783.

Le Dimanche, 6. de ce Mois, il y eût, après le Service divin, Cercle chez l'*Empereur;* Mr. d'*Engeſtröm*, Chargé des Affaires de *Suéde*, y fut préſenté à *Sa Majeſté.*

Il a plu à l'*Empereur*, d'élèver le Baron de *Fries* à la dignité de Comte du St. Empire *Romain*, pour marque de la Satisfaction qu'il a de ſes Services rendus aux Finances & au Commerce de cette Monarchie.

Le 3. de ce Mois, l'Ambaſſadeur de *Maroc* ſe rendit à la Manufacture de Porcelaine; il examina les divers atteliers de cet établiſſement célèbre, ainſi que ſes Magaſins.

Le 4. la Muſique du Prince *Schwartzenberg* exécuta un Concert chez ce Miniſtre, & en fut largement recompenſée.

Le Secrétaire de l'Ambaſſade *Marocaine* continue d'examiner avec ſoin les Manufactures & Fabriques de cette Capitale, s'informant exactement de tout ce qui y a rapport, achetant pour Modèles des Pièces fabriquées, afin de les emporter dans ſon Pays.

N^ro. 29.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 9. AVRIL 1783.

Pays-Bas.

De Bruxelles, le 27. Mars 1783.

Le Gouvernement a fait émaner & publier un Edit de l'*Empereur*, concernant la Suppreſſion de pluſieurs Couvens dans les *Pays-Bas*, dont voici la teneur.

JOSEPH, *par la grace de Dieu, Empereur des Romains, toujours auguſte; Roi d'Allemagne, de Jeruſalem, de Hongrie, de Bohême, &c. &c. &c.* L'obligation où Nous ſommes de ſeconder & procurer tout ce qui peut intéreſſer le plus eſſentiellement le bien de la Religion & celui de l'Etat, Nous ayant déterminé à faire contourner d'une manière plus directe à l'avantage de la Religion & du prochain les biens qui y ont été deſtinés par la piété des Fondateurs, Nous avons jugé qu'entre les moyens qui pourroient conduire à ce but ſalutaire, il n'y en avoit point de plus convenable, que celui d'employer une partie des revenus des biens du Clergé Régulier à un uſage plus utile & plus intéreſſant que ne l'eſt celui qu'on en a fait juſqu'à préſent. A ces cauſes, Nous avons, de Notre certaine Sçience, pleine puiſſance & autorité ſouveraine, réſolu d'éteindre & de ſupprimer, dans tous Nos Royaumes & Terre de Notre Obéiſſance, différens Couvens & Monaſtères de l'un & de l'autre Sexe, & d'en deſtiner les revenus à l'augmentation du nombre des Prêtres chargés de la Cure d'Ames, & à d'autres établiſſemens pieux, également avantageux à la Religion & à l'Humanité, & dignes de Nos ſoins comme de Notre attention Souveraine; & ayant confié l'exécution de Nos intentions à cet égard dans les Provinces de Notre Domination aux *Pays-Bas*, à des Commiſſaires que Nous avons choiſis pour cet effet, & munis de commiſſions & d'inſtructions ſpéciales, Nous, de l'avis de nos très-chers & féaux, les Chef & Préſident & Gens de Notre Conſeil-Privé, & à la délibération de Notre très-chere & très-aimée Sœur, *Marie-Chriſtine*, Princeſſe Royale de *Hongrie* & de *Bohême*, Archiducheſſe d'*Autriche* &c. &c. & de Notre très-cher & très-aimé Beau-Frère & Couſin, *Albert-Caſimir*, Prince Royal de *Pologne* & de *Lithuanie*, Duc de *Saxe-Teſchen*,

&c. &c. Nos Lieutenans, Gouverneurs & Capitaines-généraux des *Pays-Bas*, voulons & entendons que tous Nos ſujets tant Laïcs, qu'Eccleſiaſtiques, Séculiers & Réguliers, de quelque état ou condition qu'ils ſoient, aient à ſatisfaire aux réquiſitions qui pourront leur être faites par Noſdits Commiſſaires, ainſi qu'aux diſpoſitions qu'ils indiqueront ou ordonneront en Notre Nom: Sur quoi Nous Nous attendons d'autant plus à une prompte & exacte déférence de la part des Supérieurs Eccléſiaſtiques & des Maiſons Religieuſes, qui ſont dans le cas d'être ſupprimées, que nous ne doutons pas que les Commiſſaires, chargés de l'exécution de Nos Ordres dans cette partie, n'y procédent, comme Nous le deſirons, avec toute la décence & la modération convenables; & que d'ailleurs, tandis que Nous ſommes diſpoſés à écouter favorablement ce que les individus particuliers des Maiſons à ſupprimer pourroient propoſer relativement à leur état futur, Nous avons déjà donné Nos ordres, pour qu'il ſoit pourvu immédiatement à leur ſuſtentation, d'une manière honnête & convenable, & qui prévoira même les beſoins de l'âge pour ceux qui ſe réſoudroient à retourner dans leurs familles ou à rentrer dans le monde.

Et pour Nous aſſurer d'autant plus efficacement de l'accompliſſement de Nos intentions à ces égards, Nous avons réſolu de faire former aux *Pays-Bas* ſous le nom de *Caiſſe de Religion*, une Caiſſe dans laquelle on verſera généralement les Revenus de tous les Couvens, qui ſeront ſupprimés, pour être employés au payement des Penſions & aux deſtinations ſuſdites, & de faire établir au ſurplus, ſous la ſurveillance directe de Notre Gouvernement Général, un Comité particulier, dont les ſoins & l'objet ſeront de tenir la main à la pleine & entière exécution des vues ſalutaires & intéreſſantes qui occupent Notre ſollicitude paternelle.

Voulant prévenir en même temps pour le repos des Familles, les doutes & les difficultés qui pourroient s'élever ſur l'état Civil des Religieux & Religieuſes des Couvens à ſupprimer, qui ſe reſoudront à ſe faire ſéculariſer & à rentrer dans le monde, Nous déclarons que, conformément aux principes de la Juriſprudence *Belgique*, ces Individus reſteront, non-obſtant leur ſécularisation, privés des effets civils, ſauf qu'il leur ſera permis uniquement d'acquerir, par toute autre voie néanmoins que par ſucceſſion *ab inteſtato*, & de conſerver leur vie durant, des Rentes Viagères, ainſi que l'uſufruit ſeulement de Rentes Héritières ou de Biens Immeubles, ſans qu'ils puiſſent en aucune manière acquérir ou poſſeder la propriété des capitaux de Rentes Heritières, ni la propriété de Biens Immeubles.

Les Individus Sécularisés qui acquerront ainſi quelque Rente Viagère, ou quelqu'uſufruit de Rentes Héritières, ou de Biens Immeubles, devront en remettre aux Conſeillers Fiſcaux du reſſort de leur domicile une Note ou information pertinente & ſpecifique, & ce dans la quinzaine après la date de chaque acquiſi-

tion, à peine de confiscation en cas de défaut, de laquelle confiscation il sera accordé un tiers au Denonciateur.

Les Religieux qui seront Sécularisés, seront sans autre déclaration habiles à posséder toutes sortes de Bénéfices ou Offices Ecclésiastiques.

Si donnons en Mandement à nos très-chers & féaux les Chef & Présidens & Gens de Nos Privé & Grand Conseils; Chancelier & Gens de Notre Conseil de Brabant; Président & Gens de Notre Conseil de Luxembourg; Chancelier & Gens de notre Conseil de Gueldres; Gouverneur de Limbourg; Président & Gens de Notre Conseil de Flandre; Grand-Bailli, Président & Gens de Notre Conseil de Hainaut; Gouverneur, Président & Gens de Notre Conseil de Namur; Président-Grand-Bailli & Gens de Notre Conseil de Tournai & Tournesis; Ecoutette de Malines; & à tous autres nos Justiciers, Officiers & Sujets auxquels ce regardera, de garder, observer & entretenir, & de faire garder, observer & entretenir Notre présent Edit; Car ainsi Nous plait il. En témoignage de quoi Nous avons fait mettre à ces présentes le grand Scel de feu Sa Majesté l'Impératrice Reine Apostolique, Notre Très-chere & Honorée Mère & Dame de glorieuse mémoire, duquel Nous Nous servirons jusqu'à ce que le Notre soit achevé; Donné en Notre Ville de Bruxelles le 17me jour du mois de Mars, l'an de grace mille sept cent quatre-vingt-trois, & de nos regnes, savoir de l'Empire Romain le 9me, de Hongrie & de Bohême le troisième. Etoit paraphé: Kulb vt, Plus bas étoit, Par l'EMPEREUR ET ROI en son Conseil, Signé, De-Reul, & y étoit appendu le grand Scel de Sa Majesté, imprimé en cire rouge à double queue de parchemin.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 25. Mars.

Les Ministres continuent encore les fonctions de leurs emplois comme à l'ordinaire. On dit maintenant que Mr. *Pitt* conservera son poste de Chancelier de l'Echiquier & remplira aussi la charge de premier Trésorier à la place du Comte de *Shelburne*. On croit qu'il y aura d'ailleurs très peu de Changement.

On dit qu'on a enfin mis la dernière Main aux Préliminaires entre la *Hollande* & l'*Angleterre*.

Le Prince *Eduard* d'*Angleterre* a été revêtu par le Roi des Marques de l'illustre Ordre de *St. Patrick*.

Le Lord *Cornwallis* est nommé au Commandement général des Troupes dans les *Indes-Orientales*.

La plupart des Troupes *Allemandes* qui servent en *Amérique*, ont réfusé, *dit-on*, de retourner en *Europe*; un grand nombre des Officiers subalternes se sont réunis aux Soldats, & ils ont résolu de s'établir en *Amérique*.

Les Prisons de cette Ville sont remplies de Débiteurs; ils sont a-

moncelés les uns sur les autres dans ces tristes receptacles. Le nombre des Voleurs & des Brigands augmente de jour en jour. Dans une Assise à *Maidstone*, on a conduit devant le Juge *Asburst* 79. Prisonniers, dont vingt ont été condamnés à mort.

Si l'on ajoute les Pertes immenses que ce Pays a souffertes depuis un an par les Tempêtes, on concevra aisement que le Peuple doit soupirer pour la Paix; car toutes nos Flottes Marchandes de *New-York* des *Isles-du-Vent*, de la *Jamaïque*, d'*Hallifax*, de *Charles-Town*, & en dernier lieu deux autres encore de la *Jamaïque* & de *New-York*, ont été dispersées par une Tempête, où plusieurs Navires ont péri. Ajoutons à célà la perte d'un Vaisseau de Guerre de cent canons, de deux de 64, d'un de 50 & d'un de 40 canons. Ces malheurs ont porté des coups sensibles à nos Assureurs. Pour le seul Vaisseau *Impérial*, *le Belgioioso*, qui vient de périr en sortant de *Liverpool*, on avoit signé 100. mille liv. sterl. au Caffé de *Lloyd*; un autre Vaisseau *Impérial*, l'*Archiduc Maximilien*, sorti de l'*Orient* en *France* pour les *Indes*, (dont la Cargaison a été sauvée en partie) avoit été assuré dans le même Caffé pour 40. à 50. mille liv. sterl.

France.

De Paris, le 28. Mars.

Les Escadres auroient pu appareiller de *Cadix* Le 28. Février, si le Vent eut été bon; mais le 3. Mars il n'étoit pas encore assez favorable, & leur départ a été suspendu. Mr. de la *Motte-Piquet* conduit la Division de *Brest*, & Mr. de la *Clue* celle de *Toulon*. Le Comte d'*Estaing* n'est attendu ici que le Mois de Mai, parce qu'il doit s'arrêter au moins 15. ou 20. Jours à la Cour de *Madrid*.

Toutes les troupes *Françaises* qui ont fait la Guerre en *Amérique*, sont actuellement embarquées pour revenir en *France*.

Allemagne.

De Berlin, le 2. Avril.

Madme la Princesse Royale de *Prusse*, Epouse du Prince Héréditaire, avance heureusement dans sa grossesse.

Les Juifs de cette Ville, qui, non seulement ont des Mœurs, mais veulent en donner à leurs Enfans, viennent de promettre 10. Pistoles pour quiconque écriroit & leur enverroit, avant le Mois d'Octobre prochain, le meilleur Traité de Morale à la portée des Enfans, en *Hébreu* ou en *Allemand*.

N°. 30.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 12. AVRIL 1783.

Extrait d'une Lettre de Conſtantinople, du 20. Mars 1783.

„ Le Grand-Viſir de concert avec l'Amiral-Général, continue à s'occuper du rétabliſſement du bon ordre dans les divers Départemens civils & militaires de cet Empire. "

„ On croit que l'Eſcadre qui s'arme préſentement à l'Arſenal, pourra mettre à la voile au Commencement du Mois de Mai pour ſa Croiſière ordinaire. "

ITALIE.

De Naples, le 25. Mars.

Son Alteſſe Royale l'Archiduc *Maximilien*, arriva le 20. de ce Mois en cette Capitale & ſe rendit auſſitôt auprès de Leurs Majeſtés à *Caſerte*; il y fut reçu avec les démonſtrations les plus vives de Satisfaction & de tendreſſe. Aujourd'hui 25, la Cour paſſa, avec cet Hôte auguſte, à *Portici*.

S. M. a fait témoigner au Cardinal-Archevêque de cette Ville ſa Satisfaction, ſur les Secours que ce Prélat a fait parvenir aux Habitans malheureux de la *Calabre* & de *Meſſine*.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 10. Mars.

Cette Capitale fourmille actuellement de Scélérats, qui troublent la

Tranquillité publique & volent effrontément les Paſſans dans les Rues. Ce déſordre a engagé depuis peu la Reine à prendre les précautions les plus exactes pour y obvier. Pluſieurs Compagnies de Soldats, des Troupes nombreuſes de Huiſſiers & d'autres Officiers de Juſtice; font à cet effet des Patrouilles fréquentes & demandent à tous les Gens qu'ils rencontrent, leur Nom. Le Général de *Laſſöens* & Mr. *Manicke*, Intendant-Général de Police, parcourent auſſi les Rues à Cheval, ſuivis d'une Eſcorte, pour veiller à ce que les Détachemens Militaires & de Juſtice rempliſſent exactement leur Devoir. Par ce moyen on eſt parvenu à enlever en quatre jours 1200. Voleurs, Aſſaſſins & autres Perſonnes violemment ſuſpectées de l'un ou de l'autre de ces Crimes. Mais, nonobſtant ces Précautions ſages, les Vols ſe continuent encore, les Malfaiteurs trouvant le moyen de ſe ſouſtraire au danger, en fuyant vers le bord oppoſé de la Rivière. C'eſt pourquoi, il vient d'être enjoint à tous les Juges de Province, conformément aux anciennes Loix tombées en déſuétude, d'arréter tous ceux qu'ils rencontreront dans les Routes ſans Paſſeports. On eſt dans le dernier étonnement de voir au nombre des Coupables déjà empriſonnés, des Bourgeois aſſez bien établis, que leur aiſance auroit dû garantir d'un Métier ſi indigne & ſi dangereux.

Pays-Bas.

De la Haye, le 30. Mars.

Mr. *Copiers*, ci-devant Gouverneur des *Berbices*, & qui avoit été envoyé par Mr. de *Kerſaint* comme Priſonnier à *Surinam*, d'où il eſt venu ici, afin de remettre à l'Examen ſa Conduite au Jugement des Etats-Généraux, a été trouvé abſolument irréprochable & déchargé de toute Accuſation.

Il doit ſe faire un Armement à *Scheveningue*, Village non loin de cette Réſidence. Les Entrepreneurs feront équiper 10. Pinques, deſtinées à la Péche des Harengs frais. S. A. S. le Prince *Stadhouder* & pluſieurs autres Perſonnes de Diſtinction ont pris part à cet Equipement, afin de mettre en état pluſieurs Pauvres de ce Village de pouvoir gagner leur vie.

On mande de *Middelbourg*, qu'il y étoit arrivé un cartel *Anglais*, qui doit ſe rendre à *Hellevoetsluis*, ayant à bord 145. Priſonniers *Hollandais*, pour les échanger contre un pareil nombre de Priſonniers *Anglais*.

France.

De Paris, le 28. Mars.

Toutes les inquiétudes que l'on avoit ici, des Projets que l'on ſuppoſoit aux *Anglais* ſur leur Armement, deſtiné pour les *Indes-Orientales*, ſont évanouies; l'on ſait que les deux Cours ſont d'accord pour rétablir le Repos & la Tranquillité non ſeulement dans cette Partie du Monde, mais auſſi dans toute l'*Europe*. Il eſt parti d'ici avanthier un Officier *Anglais*, pour les *Indes-Orientales*; il eſt accompagné d'une Perſonne nommée par la Cour. Ces

deux Voyageurs s'embarqueront à *Toulon*, d'où ils se rendront en droiture à *Alexandrie*, pour faire le reste du Voyage par Terre. On compte que s'il ne leur arrive aucun malheur dans les Déserts, ils auront, vers la fin de Juillet, atteint leur destination.

Le Chevalier de *Beausset* Chef-d'Escadre, montant le Vaisseau le *Royal-Louis* de 100. canons, a obtenu main-levée de la Lettre du Roi qui lui défendoit de paroître à la Cour. Cet Officier se trouve ici depuis le 20. de ce Mois.

On apprend que les Troupes du Roi, qui ont servi en *Amérique*, sont toutes embarquées pour repasser en *France*. On croit que la Légion de *Lausun* ne sera pas réformée, comme on l'avoit dit, mais qu'elle sera repartie dans différentes Villes de l'*Alsace*. Tous les autres Régimens auront des Quartiers dans le *Languedoc* & le *Béarn*, où le Climat est très-favorable pour le rétablissement de la santé des Soldats, qui ont souffert durant leur séjour à *Rhode-Island* & dans les Provinces *Américaines*.

Les Dames qui ont la Direction du Bal de l'Hôtel de *Bouillon*, ont voulu, à la fin du Carnaval, mettre le comble à leurs plaisirs, par le plus rare & le plus délicieux, que puissent se procurer les ames sensibles & nobles : du reste des fonds de leur Bal, elles ont racheté la liberté d'un Père de famille que la Naissance d'une nouvelle Victime de l'infortune avoit plongé dans les Fers, faute d'avoir pu fournir aux frais de sa subsistance.

De Paris, le 30. Mars.

Quoique la Cour n'ait encore rien publié sur le combat de Mr. de *Suffren*, on croit ici généralement, que le Ministre a reçu des Nouvelles, qui toutes confirment l'entrée de la Flotte *Française* dans *Trinquemale*, après le combat du 3. Septembre; mais quelques Lettres particulières ajoutent, que les suites de ce combat n'ont pas été aussi heureuses qu'elles auroient pû l'être, si la sévérité dont Mr. de *Suffren* a été obligé d'user envers un Capitaine de Vaisseau, n'en avoit indisposé plusieurs autres. On dit que ce Capitaine avoit baissé son pavillon, & étoit prêt d'amener, lorsque son Lieutenant lui représenta que le Vaisseau étoit encore en état de soutenir le Combat. Ne pouvant obtenir la retraction de l'ordre déjà donné, le Lieutenant prit sur lui-même la défense du Vaisseau, après avoir enfermé le Capitaine dans sa chambre, il continua le combat, au grand contentement de l'équipage, & avec un succès seul capable de justifier sa démarche, si la Discipline militaire pouvoit la faire condamner. Le combat fini, le Capitaine qui avoit voulu se rendre, perdit le Commandement du Vaisseau, & trois autres donnèrent leur démission qui fut acceptée par Mr. de *Suffren*. On ajoute même que ces Officiers ont été aussitôt embarqués pour l'isle *Bourbon*, d'où ils seront envoyés en *France*, afin d'y subir leur jugement. Nous n'oserions garantir ces Nouvelles, mais elles se débitent généralement dans *Paris*, comme certaines.

Extrait d'une Lettre de Liege, du 31. Mars 1783.

„ Dimanche 23. de ce Mois, il y eut ici un orage effrayant, d'abord par une obſcurité qui intercepta presqu'entierement le jour, enſuite par une des plus terribles exploſions qu'aucun de nos Citoiens ſe ſouvienne d'avoir jamais entendue. La matiere fulgurante ſe déchargea ſur la Cathédrale avec une telle abondance, qu'après s'y être diviſée en une multitude de globes ignés, elle parcourut divers quartiers des environs. C'étoit l'heure des Vêpres, les Tréſonciers & le Peuple étoient aſſemblés dans l'Egliſe: la terreur fut grande; mais il n'arriva aucun malheur. Les diviſions de la foudre qui ſe répandirent dans la Ville, ne bleſſèrent perſonne, ne cauſèrent aucun dommage; le grand édifice ſur lequel elle fondit d'abord, n'en porte que de foibles marques, & échapa plus heureuſement à ce danger imminent, que s'il avoit été muni d'une haie de Conducteurs. Hier le Chapitre de la Cathédrale a fait chanter une Meſſe ſolemnelle & un *Te-Deum* en action de graces, pour remercier le Maître des Elemens courroucés d'en avoir détourné de nous les funeſtes effets. "

ALLEMAGNE.

De Berlin, le 5. Avril.

Par un Principe univerſel de *Tolérance*, dont l'*Allemagne*, ſous ſon auguſte *Empereur*, donne le plus heureux Exemple, le Roi vient d'établir à *Schottland*, Faubourg de la Ville de *Dantzig*, ainſi qu'à *Braunsberg*, en *Warmie*, un Collége à l'uſage des jeunes étudians *Catholiques*.

De Vienne, le 12. Avril 1783.

Il a plu à l'*Empereur* d'établir à *Brunn* une Cour ſupérieure d'*Appellation* pour la *Moravie* & la *Siléſie*; ce Tribunal entrera en fonction le 1^er^ du Mois de Mai prochain.

Sa Majeſté continuant de donner tous Ses Soins à l'extenſion du Commerce de Ses états, a fait publier le 5. de ce Mois en *Hongrie* „ que comme il y avoit toute apparence, qu'en formant dans la Ville de *Trieſte*, des Magaſins de Vins du cru de ce Pays, il pourroit s'ouvrir une branche de Commerce avantageuſe avec la *Suéde*, S. M. vouloit bien permettre aux Négocians d'établir de pareils Magaſins dans la dite Ville de *Trieſte*, avec la ſeule Condition, de faire ſavoir leur intention à cet égard au Gouvernement. "

Sa Majeſté vient d'accorder de même, une Prime de 30. kr. par Quintal de laine filée, qui ſera exportée de la *Bohéme* & de l'*Hongrie*, ainſi qu'une autre de 2. Florins par Quintal, des Draps, Bas &c. fabriqués de cette laine.

Mr. le Baron de *Breteuil*, Ambaſſadeur de *France*, eſt parti Jeudi 10. de ce Mois, pour aller paſſer quelque temps à *Paris*.

N^ro. 30.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 12. AVRIL 1783.

Ruſſie.

De Petersbourg, le 9. Mars 1783.

Le 5. de ce Mois, l'Impératrice a fait au Prince *Waſſemskoy*, Procureur-Général du Sénat, l'honneur d'aſſiſter à une Fête, qu'il lui a donnée à ſa Terre d'*Alexandrofka*. Les principales Perſonnes de la Cour de l'un & de l'autre Sexe s'y trouvèrent, ainſi que les Miniſtres Etrangers. L'illumination, commençant au Couvent de *Newsky*, offroit dans une étendue de 10. *Werſtes* des Temples, des Obélisques, des Ruines, décorés dans le goût le plus exquis &c.

Danemarck.

De Copenhague, le 26. Mars.

L'indépendance des *Etats-Unis* de l'*Amérique* ayant été formellement reconnue par la *Grande-Bretagne*, notre Gouvernement a donné ordre de rendre à leur Pavillon les honneurs uſités pour celui des Républiques du premier rang.

Grande-Bretagne.

Suite des Nouvelles de Londres du 25. Mars.

Vendredi dernier on a reçu avis de *Plymouth* que la Flotte deſtinée pour l'*Inde* a paſſé à la hauteur de ce Port Mardi dans l'après-midi avec un Vent très-favorable. La Compagnie aura une autre Flotte prête à faire voile pour ſes établiſſemens dans le courant du mois de Mai prochain.

Dans le Port de *Portsmouth* les Matelots ſe livrent à de ſi grands déſordres que la Ville eſt dans des allarmes continuelles. Ils refuſent d'obéir à leurs Officiers, & aucun d'eux ne veut mettre le pied à bord d'un Vaiſſeau. Sir Thomas *Pye* a été obligé d'envoyer aux *Indes-Occidentales* le Cutter l'*expédition*, pour porter des Dépêches à l'Amiral *Pigot*.

Les *Quakers*, Secte auſſi ſingulière qu'eſtimable dans ſes Mœurs & ſes principes, viennent de préſenter au Roi une Adreſſe, en reconnoiſſance

du bienfait de la Paix que Sa Majesté a procuré à la Nation. Cette pièce entièrement composée selon l'esprit de cette Communion, est digne d'être connue. On sait que les *Quakers*, restant dans la simplicité primitive & littérale de l'Evangile, ne font jamais de Serment, ne vont jamais à la guerre qu'ils regardent comme l'attentat le plus contraire aux Loix du Christianisme, & ne disent jamais *Vous* à qui que ce soit. On sait de plus que c'est un *Quaker* (*Guillaume Penn*) qui fonda la célèbre Colonie de *Pensilvanie*, & qui bâtit la belle Cité de *Philadelphie* ou *Ville des Frères*, qui est aujourd'hui la plus belle de l'*Amérique*.

A George III. Roi de la Grande-Bretagne, & des Domaines y appartenans.

Adresse du Peuple appellé *Quakers*.

Plaise au Roi!

Les principes pacifiques du Christianisme, qui tendent à avancer la félicité temporelle & éternelle de tout le genre humain, rendent l'événement de la paix spécialement agréable pour nous tes très-fidèles sujets, le peuple appellé *Quakers*; & nous nous réjouissons de ce que, comme père de ton peuple, ton esprit est soulagé de la douloureuse inquiétude qu'a dû te causer sa déstruction ou sa détresse; car lorsque nous réfléchissons sur les effroyables calamités, & la grande effusion du sang humain, toujours inséparable de la continuation de la guerre, nous déplorons grièvement, qu'aucuns de ceux qui professent la religion Chrétienne, persévèrent dans une pratique si incompatible avec la Doctrine du *Christ*, le Prince de la paix. Nous espérons néanmoins, que par les dispositions de la sagesse divine, il viendra un temps où une Nation ne tirera pas l'épée contre une autre, & n'apprendra plus à faire la guerre. L'ardent desir de nos cœurs est que le zèle dont l'objet est de décourager le vice, l'immoralité, la dissipation, & de faire fleurir la vertu qui éleve une Nation, puisse s'étendre & s'accroitre parmi les habitans de tes Domaines.

Pénétrés de Sentimens de reconnoissance à raison des privilèges religieux, dont nous jouissons sous ton Gouvernement, & sincérement attachés par devoir & affection à ta Personne & à ta Famille, notre fervente prière, est que le bras du du Tout-Puissant établisse ton trône sur des fondemens de Vertu & de Paix.

(*Signé de la part du dit Peuple,*) *à Londres le* 19. *jour du troisième Mois* 1783. *par* 78. *Personnes de cette Communion.*

Le Roi a reçu très-gracieusement cette Adresse, moins fleurie, mais plus véritablement belle que bien d'autres.

Ce qui a paru dans plusieurs Papiers nouvelles concernant la paix avec les *Marattes*, n'est pas exact,

mais on peut compter sur le rapport suivant.

„ *Madajee - Sindia*, avec qui le Gouvernement de *Bengale* à conclu une paix séparée en Octobre 1781, s'engagea à être Médiateur d'une paix générale entre nous & les *Marattes*, promettant, au défaut de Succès dans son Entreprise, d'observer une parfaite Neutralité pendant la guerre. Mr. *David Anderson* fut député par le Conseil Suprême avec plein-pouvoir de traiter avec les *Marattes*. Au bout d'une Négociation de trois Mois, durant lesquels il y eut plusieurs délibérations à *Poonah*, Mr. *Anderson* & *Sindia* signèrent dans le courant du mois de Mai dernier un Traité de paix, qui a été effectivement ratifié par le Conseil Suprême, le 3. Juin à *Calcuta*. Par ce Traité la Compagnie restitue aux *Marattes*, les Conquêtes qu'elle a faites à *Luzzerat*, *Concan* & *Bassin*, lesquelles produisent un revenu annuel de 35. laques de roupies. Cependant les avis de *Bombay* portent, que la paix n'a pas été ratifiée à *Poonah* le 24. Août. "

On apprend de *Gibraltar* que l'armée *espagnole* & la garnison *anglaise* se visitent continuellement & que les Officiers ci-devant assiégeans ou assiégés se traitent réciproquement dans des festins qui respirent la joie & la cordialité.

De Londres, le 28. Mars.

Les difficultés sur la formation d'un nouveau Ministère ne sont pas encore applanies.

Le 25. la Cour reçut des Dépêches importantes de *Paris* & de la *Haye*; & à l'issue d'un Conseil tenu le même Jour on expédia un Courier à Mr. *Fitz-Herbert*, Ministre du Roi à *Paris*; ainsi que des Dépêches à Mr. *Fagel* à la *Haye*. On dit que les Préliminaires de Paix entre la République de *Hollande* & l'*Angleterre*, seront signés incessamment par les Ministres respectifs à *Paris*.

Le Lord *Ferrers*, qui possède beaucoup d'intelligence dans les affaires navales, a remis à la Trésorerie un plan, au Moyen duquel, il propose d'entretenir & d'enregîtrer 40,000 Matelots en temps de Paix, en sus du nombre qui en sera retenu sur la Marine, & à qui il sera accordé une allouance annuelle, à condition qu'ils soient toujours prêts à entrer au service de la Nation, dès que les Circonstances l'exigeront. Ce projet sera incessamment porté au Parlement, pour y être discuté & mis en exécution, par un acte, s'il se trouve propre à remplir le but qu'on se propose, & que les démarches des autres Puissances maritimes paroissent rendre indispensablement nécessaires.

Les Ministres étrangers attendent avec impatience le moment de la formation d'un Ministère, afin de travailler à former de nouveaux traités de Commerce entre l'*Angleterre* & presque tous les pays & Etats de l'*Europe*. Ces Ministres ont bien des entretiens sur ce sujet avec le Lord *Grantham*, Secrétaire d'Etat; mais il est impossible de rien décider, jusqu'à ce que tous les Départemens soient remplis; & l'on nous assure po-

sitivement que le Roi se décidera sur cette affaire dans la journée de demain.

Le 26, dans une assemblée générale de la Compagnie des *Indes*, on mit sous les yeux des intéressés des états de débit & crédit, par lesquels il paroît, que quoique la Compagnie emploie un plus grand nombre de Navires à son commerce que par le passé, ses affaires se trouvent dans une situation très critique causée par les suites de la guerre; & on leur communiqua l'action indécise entre l'escadre de Mr de *Suffren* & celle de l'Amiral *Hughes*, le 5. Septembre dernier; & la reprise de *Trinquemale* par les *Français*.

Le même Jour, on répandit dans divers Endroits de cette Ville, des Billets séditieux destinés à soulever les esprits contre le Gouvernement, en excitant le peuple à prendre les armes & à s'assembler aux prairies de *St. George* proche de cette Capitale, & à demander que tous leurs griefs soient au plutôt redressés. Des Détachemens de plusieurs Bataillons des gardes à pied furent placés en divers Endroits de la Ville, chaque homme ayant 40 coups à tirer. Un corps fut placé à la Banque pour la sureté de cette Caisse publique. On veilla aux prairies lieu indiqué pour l'attroupement; mais il n'y parut aucune personne suspecte. On continue de veiller encore afin d'être en état de mettre au plutôt un frein à une populace effrenée qui auroit pu s'assembler, sans savoir au juste de quoi il étoit question.

Il y a toujours des troubles & des désordres parmi les Soldats & Matelots, tant ceux qui sont congédiés que ceux qui sont retenus au Service. Les premiers demandent du dédommagement de leurs services, & les derniers refusent de se rendre aux lieux, où ils sont destinés. Un régiment entier s'est révolté dans l'isle de *Jersey*; & les Officiers ayant tenté de les mettre à la raison, les Soldats ont tiré dessus; mais il n'y a eu heureusement point de sang répandu.

Avis,

Pierre l'Heureux, Chirurgien de l'Etat Major de *S. M. J. R. A.* vient de publier un petit Ouvrage:

Sur le traitement facile de la Vérole, méthode suivie par l'Auteur.

Il se vend chez le Libraire *Gerold*, au *Kohlmarkt* à 15 kr. On trouve aussi chez le même Libraire, du même Auteur, un Ouvrage nouveau qui a pour titre:

Méthode employée pour éviter les Maladies dans les Hopitaux.

Il se vend à 15 Kr.

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 31.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 16. AVRIL 1783.

Extrait des Lettres de Conſtantinople, du 24. Mars 1783.

„ Quoique on eſpére la Continuation de la Paix, la *Porte*, pour ne pas ſe trouver hors d'état de défenſe, continue de faire les plus grands préparatifs, particulièrement pour la Marine. On envoie continuellement dans les Ports de *Gallipoli* & de la Mer-*noire*, de l'artillerie, des munitions de guerre, & autres uſtenciles militaires; on y forme en outre de grands Magaſins. Cependant la liberté que l'on a donné au Commerce maritime fait comprendre que les *Turcs* reſteront dans l'inaction, & qu'il eſt de toute néceſſité d'appeller dans l'Empire les Marchands étrangers, pour échanger les denrées de nos Provinces contre les leurs. Il s'en ſuivra, peut-être, de célà une nouvelle façon de penſer, qui pourra changer l'eſprit de la Nation & policer le peuple. "

ITALIE.

De Rome, le 29. Mars.

On ſe flatte que Son Alteſſe Royale l'Archiduc *Maximilien* ſera de retour en cette Capitale pour le 1^er^ ou le 2. du Mois prochain.

Le *Saint-Père* touché de Compaſſion pour les pauvres de la Cam-

pagne, qui, à cause des pluies continuelles & surabondantes qu'il a fait dernièrement, n'ont pu travailler, & se trouvent privés de leur subsistance, a ordonné qu'il leur soit fait une distribution de pain. En conséquence, tous ce indigens, au nombre de plus de 2000, se rassemblèrent dans l'Amphithéâtre de *Flavio*, où, en présence des Ministres du Gouvernement & du Conseil des Finances & des Vivres, il leur fut délivré à chacun six petits pains.

Espagne.

De Madrid, le 18. Mars.

Le Roi a conféré le Commandement-général du Département de la Marine du *Ferrol* au Lieutenant-Général Don *Antonio de Arce*, & l'Inspection-Générale de la Marine, qu'exerçoit ce dernier, au Chef-d'Escadre Don *Antonio Valdés*. La première de ces Places étoit vacante par la mort de Don *Joseph Dias de S. Vicente*, Lieutenant-Général des Armées Navales, mort au *Ferrol* le 16. Février. Sa Maj. a conféré le Régiment d'Infanterie *Suisse*, que le Canton de *Soleure* tient à son Service, & qui vaquoit par la mort du Lieutenant-Général Don *Felice Buch*, à Don *Amans Krutter*, qui étoit Lieutenant-Colonel de ce Corps.

M. le Comte de *Montmorin*, Ambassadeur de la Cour de *France*, a reçu avanthier de *Cadix* un Courier qu'il a expédié sur le champ pour *Paris*; les Dépêches dont il étoit chargé portent que la Corvette le *Reisch*, commandée par M. le Chevalier de *la Corne*, venant de la Baie de *Trinquemalé*, est arrivée le 10. courant à *Cadix*, avec la Nouvelle que le fort de *Trinquemalé* a été repris sur les *Anglais* par une division de l'Escadre de M. de *Suffren*. Elle a apporté aussi la Confirmation des Combats du 16. Février & du 12. Avril, ainsi que ceux du 6. Juillet & 4. Septembre, lequel dernier peut-être eut été décisif, si le calme n'avoit pas mis une partie de la Flotte *Française* hors d'état de prendre part à l'action. Le *Héros* & l'*Illustre* s'y sont singulièrement distingués, & le *Severe* qui avoit déjà baissé pavillon a été sauvé par le feu soutenu des deux premiers. Au commencement d'Octobre M. de *Suffren* étoit allé à la recherche de Sir *Hugues* pour empêcher, s'il étoit possible, sa jonction avec Sir *Bickerton*. (*On voit le détail de ces divers Actions, ainsi que la Capitulation de Trinquemalé dans la Gazette de France du 1er Avril.*) M. *Peynier* avec les Vaisseaux le *Fendant*, l'*Argonaute*, le *Hardy* & l'*Alexandre* doit se joindre à M. de *Suffren*, ce qui rétablira l'égalité. Les mêmes Lettres de *Cadix* portent que les Vaisseaux *Français* destinés pour *Toulon* ont mis en mer le 9, à l'exception du *Conquérant* & du *Lion*. Ceux pour *Brest* sont encore retenus par les Vents contraires; il paroît que M. d'*Estaing* ne quittera point *Cadix* que tous ces Vaisseaux ne soient partis.

M. le Duc de *Almodavar* ci-devant Ambassadeur de cette Cour à celle de *Londres*, y retournera incessamment pour y résider en la même qualité.

La Banque nationale a été assemblée & l'on a commencé à discompter les *Vales-Reales* ou Billets Royaux.

Pays-Bas.

Extrait d'une Lettre d'Utrecht, du 2. Avril.

„ Un Exprès arrivé de *Paris* à la *Haye* il y a 5. Jours, a, dit-on, apporté la Nouvelle du désistement de la Cour de *Londres*, à l'égard des Colonies *Hollandaises* de *Trinquemalé* & de *Negapatnam*, si Leurs Hautes Puissances veulent se désister de leur côté, de l'indemnisation des pertes en Vaisseaux & Marchandises, faites par la République depuis la Déclaration de guerre de la *Grande-Bretagne*, & si en outre *L. H. P.* consentent à laisser participer les *Anglais* au Commerce de l'Isle de *Ceylan.*"

D'Helvoet, le 30. Mars.

On a fait, dans cette Rade, le 21, sur le Vaisseau de Guerre de l'Etat le *Castor*, en présence de Mr. le Vice-Amiral *Pichot* & de Mrs. les Capitaines de Haut-Bord Comte de *Byland* & *Hoofd*, nommés Commissaires à cet effet par S. A. S. le Prince *Stadhouder*, d'une nouvelle Machine, dite *Cheval-Roulant*, pour transporter plus sûrement, plus promptement & avec moins de bras, de grosses pièces d'artillerie d'un Sabord à un autre Sabord opposé. Toute la masse étoit, le canon compris, de 5,620 livres & elle a été transportée, sans choc, par 2. seuls Hommes, Mr. *Rydelykheid*, l'Inventeur, & son Charpentier, dans le court espace d'une minute & 15 secondes; ils n'avoient cependant en main qu'un aspect, sorte de barre de bois qui sert à faire tourner le vireveau sur un Navire. L'expérience, qu'on a tentée ensuite, sur un tirage de 2 boulets de 24, plus au loin, plus prompt, plus assuré que d'ordinaire, a failli d'ensanglanter la Scène, la bouche du canon s'étant brisée en mille morceaux.

De la Haye, le 2. Avril.

Le Mémoire présenté le 20. Janvier par Mr. de *Thulemeier*, Envoyé-Extraordinaire de *Prusse*, fait actuellement l'un des objets des délibérations des Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, ainsi qu'il paroît par la Résolution suivante.

Extrait des Résolutions de Mrs. les Etats de Hollande & de West-Frise, prises en l'Assemblée de L. N. & Gr. P. le Vendredi 21. Mars 1783.

„ Le Conseiller-Pensionnaire a rapporté à l'Assemblée, que Mrs. de l'Ordre-Equestre & les autres Commissaires de *L. N.* & *Gr. P.* pour la grande Conférence avoient examiné, conformément à la Résolution Commissoriale de *L. N.* & *Gr. P.* en date du 30. Janvier de l'année courante, le Mémoire de Mr. de *Thulemeier*, Envoyé-Extraordinaire de S. M. le Roi de *Prusse*, présenté en son nom aux Etats-Généraux le 20. Janvier précédent, tendant à maintenir les Droits & les Prérogatives de Son Alt. le Prince *Stadhouder-Héréditaire*, plus amplement mentionné dans les Régîtres sous la date du 30. Janvier: Et que la pluralité des Commissaires de *L. N.* & *Gr. P.* étoit d'avis,

„ qu'avant de prendre une Réſolution définitive ſur cette affaire il conviendroit d'envoyer le ſus-dit Mémoire à S. A. le Prince *Stadhouder-Héréditaire*, avec requiſition de faire parvenir à *L. N.* & *Gr. P.* ſes Informations & ſon Expoſé, *par qui, quand, & à quels égards il a été porté quelque atteinte effective aux Droits & Pré-éminences de Son Alteſſe, ainſi que quels Membres ou Perſonnes ont donné lieu à des ſoupçons à cet égard?* " Surquoi délibéré, & Copie du ſus-dit Rapport ayant été demandée par Mrs. de l'Ordre-Equeſtre & de la Nobleſſe, pour l'examiner ultérieurement dans l'Ordre, & par Mrs. les Députés des Villes de *Delft*, *Rotterdam*, *Schiedam*, *Schoonoven*, *la Brille*, *Alkmaar*, *Enkhuiſen*, *Edam*, *Monnikendam*, *Medemblik & Purmerend*, pour prendre à ce ſujet les intentions de Mrs. leurs Commettans, la Réſolution finale a été renvoyée à délibération ultérieure. "

Extrait d'une Lettre particulière de Conſtantinople, du 28. Mars 1783.

„ On continue d'armer tous les Vaiſſeaux pour une Croiſière prochaine. Une partie de la grande Flotte ſera envoyée dans la Mer *noire*, & l'autre dans l'*Archipel*. On ne ſait pas encore ſi le Grand-Amiral ſortira avec une de ces Eſcadres, ou plutôt s'il ne ſe contentera pas de croiſer avec la première à l'embouchure de la Mer *noire*. "

„ La levée des Troupes de terre & des Matelots ſe continue avec ſuccès à *Smirne* & à *Salonicki*; ces enrolés troublent la tranquillité publique & commettent beaucoup d'excès. "

„ On embarque en Diligence & avec tout le ſecret poſſible, des Munitions de guerre & de l'Artillerie pour la Mer *noire*; ces Jours-ci 180. pièces de Canon furent envoyées à cette Deſtination. "

„ Hier, il y eût une longue Conférence avec le *Reis-Effendi* & le Miniſtre de *Ruſſie*; on la croit rélative au nouveau Traité de Commerce entre la *Ruſſie* & la *Porte*. La Concluſion de ce Traité rencontre toujours de grandes difficultés, par ce que la Cour de *Petersbourg* perſiſte à prétendre que ſes Navires Marchands paſſent les Mers *Ottomanes* ſans être aſſujettis à la moindre viſite. "

„ Hier, le Miniſtre d'*Eſpagne* a reçu les Ratifications du nouveau Traité conclu entre la *Porte* & la Cour de *Madrid*. "

De Vienne, le 16. Avril 1783.

Le 13. Dimanche des *Rameaux*, l'*Empereur* après avoir aſſiſté à la Bénédiction des Palmes, a entendu la Grand'Meſſe chantée par ſa Muſique & célébrée par Mr. le Comte d'*Arzt*, Evêque ſuffragant de *Vienne*. L'office fini, il y a eu Cercle chez *Sa Majeſté*.

L'Ambaſſadeur de *Maroc* continue à rendre des Viſites à la principale Nobleſſe & d'examiner tout ce que cette Capitale offre de remarquable. Samedi, 12. de ce Mois, il ſe rendit à la Maiſon des Orphelins du *Rennweg*; il en admira l'ordre & l'arrangement.

On apprend de *Stockholm*, que le Duc de *Smoland*, ſecond Fils du Roi de *Suède*, y eſt décédé le 23. du Mois dernier, dans l'âge peu avancé de 7. Mois.

(*Dans notre dernière Feuille, Article de Vienne, liſez Livourne, au lieu de Triſte.*)

N^ro. 31.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 16. AVRIL 1783.

Pologne.

De Varſovie, le 28. Mars 1783.

Le Comte *Mokronowski*, Waiwode de *Maſurie*, compte faire le Mois prochain un Voyage à *Paris*, pour y régler des Affaires de Famille. Pluſieurs autres Seigneurs & Dames ſe préparent à partir également, les uns pour *Spa*, & les autres pour d'autres Pays étrangers.

La Commiſſion, chargée du ſoin de veiller à l'Education Nationale, a tenu le 8. de ce Mois au Château Royal une Aſſemblée Publique, pour rendre compte de ſes Opérations de l'Année paſſée, tant pour la compoſition, que pour l'examen de Livres Elémentaires à l'uſage des Ecoles publiques de ce Royaume. Le Roi & pluſieurs Perſonnes de la plus haute Diſtinction honorèrent cette Aſſemblée de leur Préſence. Le Prince *Poniatowski*, Evêque de *Plozko* & Préſident actuel, ouvrit la Seſſion par un Diſcours concis, dans lequel ce Seigneur demanda la permiſſion de rendre un Compte détaillé de tout ce qui avoit été fait, dans le même eſpace de temps, en faveur de l'Education Nationale & Publique. S. M. y ayant acquieſcé, Mr. l'Abbé *Pimarowicz*, Secrétaire de la Commiſſion, détailla d'une manière ſatisfaiſante toutes les Améliorations faites à cet égard; & Sa Majeſté en témoigna une ſatisfaction particulière.

De Dantzig, le 24. Mars.

On attend ici un grand nombre de Navires *Anglais*, pour charger les Marchandiſes qui ont été achetées cet hyver pour le compte de cette Nation; ce qui vraiſemblablement fera tomber le frêt des Bâtimens *Dantziquois*. On prévoit en conſéquence que l'on ſera obligé de vendre pluſieurs Navires que quelques uns de nos Négocians avoient fait conſtruire par ſpéculation pendant la guerre.

On s'attend à voir arriver ici le printemps prochain une partie conſidérable de bleds de la *Pologne*; la dernière récolte y ayant eté très abondante.

Extrait d'une Lettre d'Edimbourg du 21. Mars 1783.

„ On vole, on tue, dans cette Ville tout autant qu'à *Londres*; à peine se passe-t-il un jour que dans la Ville & ses Environs quelqu'un ne soit attaqué & dévalisé; nos prisons regorgent de Malfaiteurs. Samedi dernier entre 7. & 8. heures du soir le Général *Home* a été terrassé à l'entrée de sa propre maison, & volé: outre les Contusions qu'il a reçues, il a eu en tombant l'épaule disloquée. La Garde ayant immédiatement donné l'alarme, les Voleurs ont été arrêtés, & l'un d'eux avoit la montre du Général dans sa poche. On a trouvé que ce sont les Matelots d'un sloop qui mouille à *Leith*. "

„ Il vient de se former à *Edimbourg* une *Société* savante qui prend le titre de *Société des Antiquaires d'Ecosse*. Dans la requête qu'elle a présentée au Roi, elle expose que plusieurs personnes distinguées par leurs Connoissances dans les antiquités & l'histoire civile de ce pays, se sont réunies pour *perfectionner l'esprit humain & propager le goût des connoissances utiles*; que le succès a déjà surpassé leur espoir; que nombre de Savans nationaux & étrangers ont enrichi cette Société de précieux Mémoires; que des personnes riches ont donné liberalement des fonds qui les ont mises à portée d'acquérir une maison à *Edimbourg*, d'y rassembler des manuscrits, des monumens d'antiquités, mais que pour posseder tous ces objets à titre de propriété, elles ont besoin que la Couronne les érige en Corps légal, & les patente juridiquement. Le Roi avant de se déterminer sur cet objet, a renvoyé la requête au Lord Avocat d'*Ecosse*; mais pendant son examen, les Corps littéraires déjà existans ont formé des oppositions à l'érection de cette nouvelle *Société*. Il en résulte un procès curieux, & des Mémoires de part & d'autre où la rivalité & les traits même de la jalousie percent au travers de l'éloquence. On est fort impatient de voir ce qui sera décidé à ce sujet. "

„ Suivant des Lettres de *Dublin*, *Kelly* & *Crosby* (Capitaines-Commandans des Corsaires *Américains* pris par des Croiseurs *Anglais* se sont évadés de la prison appellée *Marshalsea*, mais trois autres qui n'ont pas été aussi heureux ont été enchaînés au plancher. "

„ Les mêmes Lettres d'*Irlande* portent que les Emigrations sont considérables; le nombre de ceux qui se présentent pour s'embarquer pour l'*Amérique* augmente tous les jours "

„ Le Capitaine du *London*, un des Navires de la flotte de la *Jamaïque*, a été pris le 14. du mois dernier par une Frégate *Française* de 33. canons, qui l'a fait conduire à *Nantes*; le Capitaine *Peck*, commandant alors ce Navire a été tué par l'effet d'une volée de mousquetterie tirée de dessus la Frégate en lui ordonnant d'amener pavillon. Les Capitaines *Forbes*, *Milne*, & *Cunningham* avec trois

autres Officiers du 94e. Régiment étoient paſſagers ſur ce Bâtiment. On craint beaucoup que quelques autres Navires de cette Flotte ne ſoient tombés entre les mains des *Français*; cette Frégate après avoir amariné ſa priſe étant allée à la chaſſe de deux autres qui étoient en vue. "

De Londres, le 1er *Avril.*

Le bruit eſt général que le Lord *Shelburne*, après avoir reglé toutes ſes Affaires dans la Tréſorerie, a remis formellement le 24. du Mois dernier, les Sceaux de ſon Poſte.

Le Comte de *Moutiers*, Ambaſſadeur de *France*, a eu ces jours-ci pluſieurs Conférences avec le Lord *Grantham*, Secrétaire d'Etat, ſur le contenu de quelques Dépêches reçues récemment de *Verſailles*. On prétend, qu'elles regardent les Préliminaires entre la *Hollande* & l'*Angleterre*, dont on a levé, dit-on, toutes les difficultés. Ces Conférences ont eu auſſi pour objet de convenir des Articles principaux qui ſerviront de baſe au nouveau Traité de Commerce, pour les deux Nations. Les règlemens qu'elles établiront, ſeront également avantageux à leur Commerce mutuel, & préviendront la contrebande de divers Articles de leurs productions & Manufactures.

Il ſe confirme que cette Cour eſt déterminée à conclure, avec les autres Puiſſances, des Traités de Commerce ſur des principes de généroſité & d'avantage mutuels, qui écarteront pour jamais les conteſtations & les jalouſies que la rivalité a ſouvent fait naitre. Cependant l'acte actuellement pendant au Parlement, pour rétablir le Commerce entre l'*Angleterre* & les *Etats-Unis* de de l'*Amérique*, ſera eſſentiellement changé, vû que par ſes ſtipulations actuelles l'*Angleterre* ſeroit privée de pluſieurs Branches d'importation & de l'article de voiture, en particulier.

Le Roi a ſuſpendu ſon départ pour *Windſor*, afin de régler le Miniſtère aujourd'hui. Sa Majeſté a accepté hier la démiſſion de Mr *Pitt* de ſa charge de Chancelier d'échiquier.

Il fut expédié hier un Courier à *Paris*, lequel ſe rendra de là à *Madrid*. On dit qu'il eſt chargé de Dépêches qui renferment le plan général d'un Traité de Commerce entre les états de la Monarchie *Eſpagnole* & ceux de l'*Angleterre*.

La Compagnie reçut hier des Dépêches de l'*Inde*, aportées par un paquebot arrivé avant-hier à *Portsmouth*; mais il ne tranſpire encore rien de leur contenu.

Nos papiers nouvelles nous aprennent, que Mr *Oſwald*, ce Négociateur employé pour la Paix, paſſe pour être un des Particuliers les plus riches de notre Royaume; on dit que ſa propriété conſiſte tout au moins en un million de ſterling.

Le Capitaine du *London*, un des Navires de la flotte de la *Jamaïque*,

mande par sa Lettre datée de *Nantes*, le 12. courant, avoir été pris le 14. du mois précédent par le degré de lat. 40, 7 N. & long. 38. 10. O. de *Londres*, par une Frégate *Française* de 18 canons, commandée par Mr *Nielly*; que le Capitaine *Peck*, commandant alors ce navire, avoit été tué dans une volée de mousquetterie tirée par la Frégate en lui ordonnnant d'amener pavillon; & que les Capitaines *Forbes*, *Milne*, & *Cunningham* avec trois autres officiers du 94e Régiment d'infanterie étoient passagers sur ce navire.

Les lettres d'*Irlande* portent que les Emigrations de ce pays sont etonnantes; ceux qui veulent passer en *Amérique* ne trouvent pas assez de Navires pour s'embarquer.

Le 28 Mars, les Communes en Comitté sur les moyens de lever le Subside, résolurent, que la dépense pour la solde de la milice, & pour les uniformes aux sergens & tambours de ce corps, soit fournie hors du provenu de la taille des terres. Le bill pour assigner des Primes sur certaines toiles exportées au dehors fut lu la 3me fois & passé.

France.

De Paris, le 4. Avril.

On ne reçoit plus d'aspirans dans les gardes marines, & celà fait présumer une grande réforme dans la Marine royale au retour de Mr le Comte d'*Estaing* qui, selon les Lettres de *Cadix* du 9. de Mars, revient par terre,

On parle d'un réglement, par lequel il sera statué, que dans la suite tous les Procès devront être définitivement jugés au moins dans l'espace de deux ans, à dater du jour où l'action aura été intentée; ce qui obvieroit à la ruine de bien des familles.

Avis,

Pierre l'Heureux, Chirurgien de l'Etat Major de *S. M. J. R. A.* vient de publier un petit Ouvrage:

Sur le traitement facile de la Vérole, méthode suivie par l'Auteur.

Il se vend chez le Libraire *Gerold*, au *Kohlmarkt* à 15 kr. On trouve aussi chez le même Libraire, du même Auteur, un Ouvrage nouveau qui a pour titre:

Méthode employée pour éviter les Maladies dans les Hopitaux.

Il se vend à 15 Kr.

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 32.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 19. AVRIL 1783.

ITALIE.

De Naples, le 31. Mars 1783.

Leurs Majeſtés & la Nobleſſe s'empreſſent de rendre à Son Alteſſe Royale l'Archiduc *Maximilien* le ſéjour de *Naples* auſſi agréable qu'il eſt poſſible. Ce Prince ſe remettra le 3. du Mois prochain, en route pour *Rome*, d'où après s'y être arrêté 4. à 5. Jours, il pourſuivra ſon Voyage tellement, que vers la *Pentecôte* il pourra être rendu à *Vienne*.

De Rome, le 2. Avril.

Après les Fêtes des *Paques*, *Sa Saintete* doit ſe rendre aux Marais *Pontins*, pour examiner les progrès des travaux qu'on a faits pour leur déſſéchement & déterminer ſi on les continuera avec la même diligence.

ESPAGNE.

De Madrid, le 25. Mars.

Dans une Promotion faite ces Jours derniers, le Roi a nommé Grands-Croix de l'Ordre de *Charles III*, le Comte de *Florida-Bianca*, Don *Miguel Muzquiz*, avec le titre de Comte de *Gauſa*, Don *Joſeph Galvez*, & le Comte de *Maceda*. Sa Majeſté a créé en même temps Chevaliers de la *Toiſon-d'or*, le Comte

Nugnez, & le Duc de *Crillon*; en élevant aux honneurs de la *Grandeſſe*, le Comte d'*Eſtaing*, le Prince de *Naſſau*, & le Marquis de *Sollerich*.

De Cadix, le 11. Mars.

Hier, un Navire *Français* venant des *Indes-Orientales* jetta l'ancre dans cette Baie, apportant les Nouvelles ſuivantes: que Mr. de *Suffren* avoit pris *Trinquemalé*; & que le Vaiſſeau l'*Orient* ayant touché un fond de pierre à l'entrée de ce port y avoit coulé bas. L'Officier qui étoit chargé des Dépêches envoyées par ce Bâtiment pour la Cour de *Verſailles* a déclaré, qu'après la reddition de *Trinquemalé*, Mr. de *Suffren* en étoit parti avec ſon Eſcadre, & qu'ayant rencontré l'Eſcadre *Anglaiſe*, l'avoit combattue, quoiqu'il n'y eut que 6. Vaiſſeaux *Français* qui purent prendre part à l'action, & qui, par conſéquent ſouffrirent beaucoup: que Mr. de *Suffren* retourna au port, & qu'après y avoir réparé ſes dommages avoit remis à la voile pour aller chercher l'Eſcadre *Anglaiſe*, qui conſiſtoit en 11. Vaiſſeaux & 2. Frégates, le jour du Combat, & la *Françaiſe* en 12. Vaiſſeaux & 2. Frégates.

Le 9, partirent d'ici pour *Toulon* 11. Vaiſſeaux, 4. Frégates & 2. Corvettes de guerre, ainſi que 32. transports *Français*, ayant à bord les troupes de cette Nation qui ont aſſiſté aux Siéges de *Mahon* & de *Gibraltar*, excepté celles qui ſont à bord de quelques Vaiſſeaux qui n'ont pu partir à cauſe des Vents contraires qui ſont ſurvenus & ont continué depuis ce jour là. Les Vaiſſeaux & les tranſports deſtinés pour *Breſt* mettront à la Voile auſſi-tôt que le Vent ſera favorable.

Pays-Bas.

De la Haye, le 6. Avril.

On apprend que les Conférences entre la Députation *Friſonne* & le Conſeil des Etats de cette Province, ſeront bientôt terminées à l'entière ſatisfaction de la *Friſe*; que cette Province ne payera à l'avenir que 8. pour Cent, au lieu de onze, dans les Quotes de la Généralité, & que la Province de *Hollande* prendra ſur elle les 3. pour cent excédans.

Ces jours paſſés il eſt arrivé un Courier à l'Hôtel de l'Ambaſſadeur de *Ruſſie*, Mr. de *Markoff*; ce Miniſtre a reçu par cette Dépêche ſes Lettres de Rappel & de nouvelles Lettres de Créance pour la Cour de *Stockholm*, où il ira déployer un Caractère public. On aſſure qu'il ſera remplacé par Mr. de *Calchew*, Chambellan de Sa Majeſté *Impériale*.

On apprend auſſi que Mr. le Baron de *Waſſenaar-Starrenberg*, Ambaſſadeur-Extraordinaire de cette République à *Petersbourg*, revient de ſon Ambaſſade & qu'il a déjà reçu ſes Lettres de Rappel.

Le Baron de *Vieregg*, Miniſtre Plénipotentiaire de l'Electeur *Palatin*, Commiſſaire-Général de ſes

Domaines dans les *Pays-Bas* & Fils du Premier-Ministre d'Etat de S. A. S. E., est attendu ici de *Bergop-Zoom*, où il s'est arrêté quelque temps pour une Commission particulière.

Les Députés de la Cour de Justice, partis pour *Ter Schelling*, afin d'y faire les perquisitions nécessaires sur ce qui s'est passé à l'égard d'un Navire Marchand échoué, sont sur le point de revenir dans cette Résidence. A leur retour, on croit que l'Affaire des Prisonniers de *de Witte* & *Brakel* sera remise sur le tapis. En attendant, le Bailli de la Cour de Justice est revenu de *Ter Schelling* ici le 3. de ce Mois, vers le soir, amenant avec lui, dit-on, un Officier & six Soldats, accusés d'avoir eu part aux violences commises dans cette Isle.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 4. Avril.

L'Indisposition dont la Reine-Douairière fut attaquée il y a quelque temps & d'ont on la croyoit parfaitement rétablie, a repris Sa Majesté avec plus de violence qu'auparavant: Et l'on croit que, pour tâcher de la guérir, Elle fera un Voyage & prendra les Bains chauds l'Eté prochain.

Le Gouvernement continue de porter son attention sur la réforme du Luxe dans tous les rangs de la Société. Une Ordonnance du Département de la Guerre, en date du 10. courant, contient un Réglement pour l'Habillement des Officiers. Il leur est défendu entre autres de porter des Vestes, Revers, Paremens ou Doublures de Soye ou de Velours; comme aussi toutes Broderies, Cordons à pailletes &c. Il leur est également défendu à tous sans exception, de porter des Galons ou autres Ornemens sur leurs Sur-touts; & l'usage du Plumet au Chapeau n'est laissé qu'aux seuls Officiers-Généraux. D'un autre Côté, l'expérience prouve, que la nouvelle Loi Somtuaire du 20. Janvier a besoin de quelques modifications, qui en conséquence s'y font successivement. C'est ainsi que de la défense, portée par l'Art. XV. une Résolution du 3. Mars excepte les Fruits Etrangers, tels que Prunes, Cérises &c. qui doivent être cuits avant de pouvoir les servir. Et par une autre Résolution de la même date, la vente de toute sorte de Vins a été permise aux Marchands Détailleurs.

POLOGNE.

De Varsovie, le 6. Avril.

Le Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de l'Impératrice de *Russie*, a présenté, il y a quelques Jours, au Conseil-Permanent une Note, pour requérir au nom de sa Souveraine le Roi & le Conseil d'expédier, conformément à la prière qui leur en avoit déjà été faite par les Anciens-Généraux des *Dissidens*, des Universaux à toutes les Jurisdictions & Tribunaux du Pays, par lesquels il leur soit enjoint de faire exécuter par le Pouvoir Civil, dès qu'ils en seront requis, les Décrets rendus par les Consistoires & autres Jurisdictions Ecclésiastiques des *Dissidens*. Comme cette demande est fondée sur les Traités, l'on ne doute point que le

Roi & le Conseil ne l'accordent sans difficulté.

ALLEMAGNE.

De Berlin, le 2. Avril.

Le Prince de *Hesse-Cassel* Feld-Maréchal-Général au service de *Danemark* & Gouverneur de *Schleswig*, est arrivé à *Potzdam*, il y a quelques jours. S. A. S. le Duc regnant de *Brunswic-Lunebourg* vient de nommer Ministre Résident à la Cour de *Prusse*, Mr. Guillaume *Moulines*, son Conseiller de Légation & Membre de l'Académie des Sciences.

On apprend de *Hanovre* que le Prince *Frédric*, *Charles*, *Ferdinand*, Prince cadet du Duc Charles de *Mecklenbourg*, y est mort le 24. du Mois dernier, S. A. S. étoit née le 7. Janvier 1781.

De Vienne, le 19. Avril 1783.

Jeudi *Saint*, 17. de ce Mois, l'*Empereur* assista au Service divin dans la Grand'Chapelle de la Cour & reçut la Sainte Communion des Mains du Nonce *Apostolique*. Sa Majesté, suivie de toute Sa Cour, accompagna ensuite le *Saint-Sacrement* au Reposoir; étant rentrée dans Ses Appartemens, Elle lava les Pieds à douze Vieillards & les servit à Table.

Le même Jour, 17. de ce Mois, les Articles du Traité de Paix, d'Amitié & de Commerce conclu avec l'Ambassadeur de *Maroc*, ont été signés & échangés par le Sieur de *Jenisch*, Conseiller actuel de Sa Majesté *Impériale Royale Apostolique*, lequel étoit muni des pleins pouvoirs nécessaires.

— — — — — — — —

Sa Majesté Impériale a bien voulu encourager les Arts en accordant au Sr. Musy Ingénieur-Mécanicien de feu S. A. R. le Prince Charles de Lorraine un Privilège exclusif pour l'espace de dix années, à l'effet de mettre au jour le secret qu'il a trouvé, de faire marcher toutes sortes de Moulins déjà construits ou à construire, en y ajoutant une pièce de Mécanique, par le moyen de laquelle, ils feront leur fonction sans le secours du feu, de l'eau, du vent ni des animaux. Un seul homme aidé d'un enfant pourra en une heure de temps monter la machine, qui ira après cela seule pendant vingt quatre heures.

Le dit Musy, desirant faire jouir de sa découverte tous les sujets de Sa Majesté, propose une Souscription de la Somme de 50. fl. pour chaque Moulin, laquelle Somme les Souscrivans devront consigner entre les mains du Sr. de Trattnern, Imprimeur-Libraire de la Cour, & que le Sr. Musy pourra retirer après qu'il aura donné des preuves de la bonté & utilité de son Secret exécuté en grand; ce qu'il fera aussitôt qu'il y aura un certain nombre de Souscrivans; il donnera en conséquence à chaque Souscrivant un dessein exact de son Secret, & si le Souscrivant souhaite avoir une personne sûre pour conduire les travaux, il lui enverra un ouvrier, moyennant deux Florins par Jour & le défraiement du Voyage & de la nourriture. Cette Mécanique sera très aisée à exécuter avec le secours du dessein qu'il fournira. Tout bon Charpentier pourra la faire: il n'y aura que très peu de ferrure, l'auteur s'étant appliqué à la rendre très simple, pour éviter les frais de l'établissement & de l'entretien. Le Sr. Musy prie tous ceux qui jugeront à propos de lui écrire à ce sujet, (sous l'adresse du Sr. de Trattnern) d'avoir la bonté d'affranchir leurs Lettres. NB. Tous ceux qui auront souscrit les premiers, seront servis de préference, & ainsi de suite.

N^ro. 32.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 19. AVRIL 1783.

France.

De Verſailles, le 2. Avril 1783.

Mr *Dormeſſon*, Intendant des Finances, Neveu de Mr. le ſecond Préſident à Mortier & gendre de Mr *Pelletier* de *Morſontaine*, Intendant de *Soiſſons*, a reçu, Samedi, 29. du mois dernier, des mains du Roi, le porte-feuille de Mr *Joly* de *Fleury*, Contrôleur-Général des Finances. On dit que Mr *Dormeſſon* eſt doué d'excellentes qualités qui font rappeller la Mémoire de Mrs. *Ory* & *Fulvy*. Le 31, il prêta ſerment entre les mains du Roi pour ſa nouvelle place.

Extrait d'une Lettre de Paris du 3. Avril.

„ Aujourd'hui la Chambre des Comptes reçoit en cérémonie Mr *Dormeſſon*, nouveau Contrôleur-Général, à qui elle donne une fête magnifique, ainſi qu'à toute ſa famille, chez Mr de *Nicolaï*, ſon premier Préſident.

Nous apprenons que Mr du *Chillau* eſt mort des Suites de ſes bleſſures. On attend d'un jour à l'autre les Capitaines démontés & renvoyés en *France*. "

„ On écrit de *Tulles* en *Limoſin*, qu'il eſt arrivé au Château de *Montaignac*, ſitué à trois lieues de la Ville, un évenement auſſi fâcheux qu'étonnant dans ſes effets. Le 7. du Mois dernier, à onze heures du matin, il ſurvint une pluie très-abondante; un vent impétueux s'éleva en même temps, & fut ſuivi d'un ſeul, mais effroyable coup de tonnerre. Le Château, dont l'étendue eſt conſidérable, fut frappé de la foudre dans preſque toutes ſes parties. Le tonnerre en parcourut tous les appartemens, briſa pluſieurs poutres, renverſa les meubles, enfonça les planchers, tandis que la violence de l'ouragan enlevoit les toits d'une groſſe tour, d'une tour plus petite & d'un grand corps-de-logis. Les murailles de cet ancien Bâtiment, remarquables par leur ſolidité & par une épaiſſeur de 8 à 9 pieds, ont été renverſées dans quelques parties, & d'autres ont perdu leur à plomb. Un côté d'une grande tour carrée s'eſt écroulé, & cette même tour s'eſt ouverte dans un de ſes angles

depuis le sommet jusqu'à la base; enfin, ce Château ne présente plus qu'un monceau de ruines. La Marquise de *Gain-Montaignac*, ses belles-sœurs, la Baronne de *Fousac*, sa Fille & son gendre, qui habitoient le Château, & qui étoient alors dispersés dans différens appartemens, se sont trouvés enveloppés de fumée & de vapeurs sulphureuses, sans éprouver aucun fâcheux accident. Il n'y a eu que l'Aumônier du Château & trois domestiques qui aient été légèrement blessés. "

„Depuis l'arrivée des dernières Nouvelles de l'*Inde*, on publie plusieurs Particularités qui n'avoient pas paru dans les premiers Rapports. „ Dans le Combat du 3. Septembre, les *Français* avoient 14. Vaisseaux contre neuf; ils avoient donc une Supériorité décidée; mais malheureusement, ainsi que l'avouent eux-mêmes les *Anglais*, on n'a combattu qu'à Forces égales; cinq au moins de nos Capitaines ayant refusé positivement de prendre part à l'Action & trois autres ayant mal rempli leur Devoir. Mr. *Bruyere* de *Chalabre* s'est couvert de Gloire; Mr. de la *Palliere*, commandant l'*Orient*, ne s'est pas moins distingué; Mr. *Du Chillau* est aussi nommé avec éloge. "

„ On ne compte réellement que six de nos Vaisseaux qui aient fait leur devoir contre les *Anglais*; il n'est donc pas à douter que s'ils avoient été secondés par les huit autres, nous n'aurions pas encore à craindre un revers de Fortune à la jonction de *Bickerton* avec l'Amiral *Hughes*. "

„ Nous devons beaucoup aux *Hollandais* dans la Conquête de *Trinquemalé*. Leurs Troupes nous ont fidelement assistés. On prétend qu'on a trouvé dans ce Port 800. Bâtimens ennemis, tant Pirogues qu'autres, contenant environ dix mille Tonneaux. "

„ Les Régences de *Batavia*, & de *Colombo* avoient eu le plus grand soin de fournir des Provisions. *Hyder-Aly* continuoit à nous marquer la plus grande confiance; il attendoit avec impatience le Marquis de *Bussy* & le Renfort qu'il doit lui amener. Ce Prince s'étoit retiré à *Arcot*, cherchant à attirer les *Anglais* vers le *Nord*, pendant que *Typpun-Gaël*, son Fils, commandant au *Sud*, marchoit à *Goudalour*, pour se joindre avec le Comte d'*Offeliſſe*. Toute Négociation entre les *Marattes* & les *Anglais* étoit rompue; la Régence de *Ponnah* avoit envoyé trois *Wakitzen* vers la Côte de *Coromandel*, pour se concerter avec *Hyder-Aly* & y attendre Mr. de *Bussy*. "

„ Mr. *Duchemin* n'est pas mort de maladie comme on l'avoit annoncé. Il est péri, l'Epée à la main, au sein de la Victoire, en taillant en piéces l'Armée *Anglaise* du Général *Munro*, dont les débris se sont retirés dans le plus grand désordre à *Madras*. "

„ L'Equipage de l'*Aviso*, arrivé à *Cadix*, a déposé avoir rencontré quatre Vaisseaux de Guerre appartenans à la Compagnie *Hollandaise* & venus de *Suratte*, qui cingloient vers la Rade de *Baticola*, auxquels il avoit

annoncé *que Trinquemalé, étoit au pouvoir des Français.* "

„ On publie en même temps une Lettre de Mr. de *Suffren* sur ses Opérations; elle contient en substance: Que le 1er. Août ayant mis à la voile de *Goudelour*, il rencontra le 21. près de *Baticola*, Mr. d'*Ayamar* ayant avec lui un Bataillon de Troupes amené de l'*Isle de France*, & que les ayant distribuées sur ses Vaisseaux, il porta vers *Trinquemalé*, où il arriva le 25, y débarqua son monde le lendemain, ouvrit la Tranchée & éleva les Batteries le 27, commenca le 29. à battre la Place, qui se rendit le 30, & le Fort d'*Oostenbourg* le lendemain. "

„ Le 1er. Septembre, les Equipages des Vaisseaux rentrèrent à bord; l'Escadre *Anglaise* se montra le 2; & le 3. on mit à la voile pour aller à la rencontre de l'Ennemi, qui évita la Bataille, aussi longtemps qu'il put; les deux Flottes s'engagèrent vers les deux heures; tous les Vaisseaux ne purent avoir part au Combat; il n'y en eut que trois qui combattirent de près, entre autres le *Héro*, qui a perdu son grand Mât & eu cent hommes tant tués que blessés. "

„ Après avoir comblé d'éloges Mr. *Bruyere de Chalabre*, l'Amiral finit par assurer, *que depuis son arrivée dans l'Inde, il a toujours été maître de la Mer; qu'il a pris cinq Vaisseaux de guerre, trois de la Compagnie & 60. Bâtimens particuliers; qu'il a soutenu l'Armée dans la jonction avec Hyder-Aly, qu'il l'a pourvue de Provisions de Bouche & d'Argent & qu'il n'a cherché qu'à mériter l'Estime de son Roi, du Ministère & de la Nation.* "

Grande-Bretagne.

De Londres, le 1er Avril.

La Cour reçut hier des Dépêches de Mr. de *Fitzherbert*. On assure qu'elles apportent la Conclusion des Préliminaires de la Paix avec les *Etats-Généraux*. On donne à cette occasion de grandes louanges au Ministère de *France*, qui n'a cessé d'employer son influence & ses bons Offices pour réconcilier les deux Nations.

L'Amirauté vient de recevoir Avis, qu'un Vaisseau *Danois*, venu des *Indes-Occidentales*, avoit rencontré l'*Ardent* de 64. canons; l'*Ardent* escortoit la Flotte revenant de la *Jamaïque*; mais en ayant été séparé par un coup de vent, il faisoit voile vers *Antigue*. Il se trouvoit dans un état si déplorable, que le Capitaine avoit imploré le secours du *Danois*; mais pendant la nuit, la fureur du vent ayant augmenté, il avoit entendu des coups de canon de détresse & le lendemain matin, il n'avoit plus rien apperçu.

La Compagnie des *Indes* a reçu de nouvelles Dépêches, dont rien n'a encore transpiré. On continue à débiter beaucoup de Particularités sur le dernier Combat; il circule, entr'autres, une Lettre qui paroit authentique. Elle est écrite par une Personne à bord de l'Escadre de l'Amiral *Hughes*. En voici le contenu.

„ Le manque de temps (*l'Amiral expédiant à la hâte des Dépêches qu'il doit transmettre par la voie de Terre*) „ m'oblige à resserrer bien des choses dans un Cadre étroit. Nous avons eu avec les *Français* un des Combats les plus chauds qui se soit peut-être livré dans ces Mers. Nos Gens se sont conduits glorieusement; il n'est pas un Vaisseau qui n'ait fait son devoir. Le *Superb*, le *Burford* & le *Monarch* ont particulièrement souffert, surtout le dernier, car à la fin du jour, il a fallu le tirer à la remorque de la Ligne; ce n'étoit plus qu'une Carcasse, car il avoit eu un Combat serré avec deux Vaisseaux de la Ligne *Française*, le *Sévere* de 74 & le *Vengeur* de 64: il est certain que le premier a baissé son Pavillon; mais son Adversaire & son second n'étoient pas en état de s'en emparer; le *Monarch* a eu 22. Hommes tués & 63. blessés, la plupart dangereusement; mais aucun Officier n'a été tué dans l'Action, à l'exception d'un Compagnon de Maître. Il est bien malheureux pour nous que Sir Richard *Bickerton*, que nous savons être actuellement près de nous, ne nous ait pas joint, car nous aurions pris la majeure partie de l'Escadre de Mr. de *Suffren*. Nous avons cependant espoir d'un coup plus décisif; l'Amiral étant dans la Résolution de garder la Mer à tout prix, afin que les Vaisseaux *Français* ne s'échappent pas de leur retraite: Le Capitaine *Macleellan* du *Superb* est tué, ainsi que deux autres Officiers dont je ne sais pas les noms &c.

De Londres, le 4. Avril.

Le 1er de ce Mois, dans un grand Conseil tenu à la Cour, en présence du Roi, Sa Majesté s'expliqua definitivement, sur la formation d'un nouveau Ministère. Le lendemain, il y eut Cercle à la Cour; & S. M. y déclara alors le Duc de *Portland* premier Trésorier & Ministre; le Vicomte de *Stormont* Président du Conseil; Mr *Fox* Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères; le Lord *North* Secrétaire d'Etat, ayant le détail des Affaires intérieures; le Lord Jean *Cavendish* Chancelier de l'échiquier; le Lord *Keppel* premier Commissaire de l'Amirauté, & le Comte de *Carlisle* Garde du Sceau privé. Ces sept personnes composeront le cabinet, ayant la régie des affaires générales. Les autres Charges & Emplois seront remplis par des personnes du même parti. Mr *Fox* a annoncé à tous les Ministres étrangers sa nomination à la Secrétairie d'Etat, pour les Affaires étrangères, & qu'il les recevroit tous les Jeudis, afin de s'entretenir sur les Affaires dont ils seroient chargés de la part de leurs Cours. Les nouveaux Ministres ont entamé les Affaires de leurs Départemens respectifs avec beaucoup d'ardeur & d'activité.

Au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.

N°. 33.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 23. AVRIL 1783.

TURQUIE.

Extrait d'une Lettre particulière de Pera près de Conſtantinople, du 31. Mars 1783.

„ Le Grand-Viſir, dont la Direction pleine de Sageſſe, ſe manifeſte chaque Jour davantage, fait tous les efforts imaginables pour relever cet Empire de l'état de foibleſſe, où il a été plongé par l'Anarchie. Ce Miniſtre met tout en oeuvre pour rétablir les Forces de Terre & de Mer, ainſi que les Finances. Il travaille à rendre ſon ancien luſtre au Corps des *Janiſſaires*: pour parvenir à ce but, il vient d'envoyer une Perſonne de Confiance, dans les Garniſons de la *Romélie*, pour y faire les perquiſitions les plus exactes ſur tout ce qui concerne ces Troupes, afin que d'après ſes Rapports il puiſſe y remédier d'une manière efficace. "

„ Depuis quelques ſemaines l'Entrée dans l'Arſenal a été interdite & l'on travaille ſans relâche à fondre des Canons. "

ESPAGNE.

De Madrid, le 28. Mars.

Le 19. de ce Mois, eſt décédé dans la 64^me^ année de ſon âge, D.

Pedro *Gonzalez* de *Caſtejon*, Marquis de *Gonzalez* de *Caſtejon*, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de *Charles III*, Commandeur de celui de *St. Jacques*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Secrétaire perpétuel d'Etat & d'Expédition de la Marine.

On a débité ici ces jours derniers que notre Cour cédroit à la *France* toute la *Louiſiane* & le pays des *Illinois*, parmi lesquels on diſtingue plus de deux mille Familles *Françaiſes*, qui ont établi ſur ce beau ſol, des Fermes, des Métairies devenues très-productives, depuis que les *Illinois*, dégagés des entraves où ils étoient, vivent dans une ſorte d'indépendance & ne ſont que tributaires de ce Royaume. Les *Français* regardent, dit-on, la Province des *Illinois*, comme l'une des plus précieuſes poſſeſſions de l'*Amérique*, & dont le produit répond le mieux à l'activité dont ſe pique cette Nation.

Pays-Bas.

De la Haye, le 9. Avril.

On s'attend à tout moment à voir l'Affaire de la Juriſdiction Militaire terminée, à la ſatisfaction des bons Citoyens. On ſait que, dans la dernière Aſſemblée des Etats de *Hollande*, les Villes de *Dort*, de *Haarlem* & d'*Amſterdam*, ſe ſont particulièrement diſtinguées pour le maintien de la Dignité & de la Souveraineté des Provinces particulières contre les Uſurpations de ce Tribunal. Vendredi paſſé, il y fut fait un Rapport entièrement conforme au Mémoire de la Ville d'*Amſterdam* à ce ſujet; ce Rapport fut adopté par tous ſes Membres, pour ſervir de baſe aux Délibérations qui recommenceront le 23.

Mr. le Baron *Schoulz* d'*Aſcherade*, Envoyé-Extraordinaire de Sa Majeſté le Roi de *Suède* auprès des Etats-Généraux, vient d'arriver dans cette Réſidence, & a été en Conférence avec le Préſident de *L. H. P.*

D'Amſterdam, le 10. Avril.

Par les Navires arrivés en *France*, avec la Nouvelle de la repriſe de *Trinquemalé* & de l'Action entre les Eſcadres *Françaiſe* & *Anglaiſe* le 3. Septembre, on a reçu des Lettres du Cap de *Bonne-Eſperance*, qui contiennent l'agreable Nouvelle, qu'il y étoit arrivé le 2. Décembre dernier, les Frégates de Guerre de l'Etat, le *Jaſon* & le *Brunſwik*, commandées par les Capitaines *J. Seis* & *J. Pruyſt*, ainſi que les Vaiſſeaux armés de la Compagnie des *Indes-Orientales*, le *Gange*; le *Zeepaard*; le *Holland*; le *Voorberg*; le *Zeeuw*; le *Both*; le *Schonderloo* & le *Java*. Cette Eſcadre étoit partie du *Texel* le 7. Juillet 1782. On débite auſſi qu'il s'eſt trouvé à l'Action près de *Trinquemalé*, quatre à cinq Vaiſſeaux *Hollandais* de la Compagnie, qu'on avoit équipés en Guerre à *Batavia*.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 5. Avril.

La Cour reçut le 2. quelques Dépêches intéreſſantes de *Paris* & de

la *Haye*. La Nomination d'un Miniſtère accélérera ſans doute la Concluſion de la Pacification générale.

Le Gouvernement a reçu ces jours derniers des Avis de *New-York* du Général *Carleton*, en date du 17. Février. On venoit d'y recevoir la dernière Lettre du Secrétaire *Townshend*, qui annonçoit au Lord-Maire de *Londres* la proximité de la Paix. Il s'étoit déjà établi une Correſpondance entre les Généraux *Carleton* & *Washington*, que l'on croit relative à l'Evacuation de *New-York*, avec l'invitation de rétablir la Communication entre cette Ville & les Pays circonvoiſins. On avoit obſervé à cette occaſion, que l'animoſité étoit beaucoup plus grande de la part des *Américains*. Ils avoient peine à oublier le paſſé. Les Troupes *Françaiſes* qui ſe trouvent à *Rhode-Island*, ſe diſpoſoient à évacuer cette Place. La Flotte de *France* avoit quitté la Rade de *Boſton* pour retourner dans les *Indes-Occidentales*.

Il n'y avoit plus de Troupes *Françaiſes* dans la *Virginie*. Les *Américains*, ſous le Colonel *Bugden*, étoient à *York-Town*. Ils étoient parvenus à retirer de la Rivière d'*York* deux Vaiſſeaux que les *Anglais* y avoient coulé à fond, pour obſtruer le Paſſage ou les empêcher de tomber entre les mains de l'Ennemi. Ils y avoient trouvé une multitude d'Effets précieux & importans. Une Amniſtie générale avoit été publiée en *Virginie*, avec invitation aux Propriétaires des Biens-Fonds de revenir dans leurs Terres & promeſſe d'être protégés. On n'avoit exclus de l'Amniſtie qu'un petit nombre de Perſonnes, qui avoient exercé des cruautés ſur les Capitaines *Américains*, que le ſort de la Guerre avoit fait tomber entre leurs mains.

ITALIE.

De Florence, le 11. Avril.

L'Archiduc *Maximilien* arriva ce Matin, de retour de *Rome*; Son Alteſſe Royale fut reçue par nos auguſtes Souverains avec les marques de la plus vive tendreſſe.

De Naples, le 6. Avril.

On apprend de la *Calabre* & de *Meſſine*, que des ſecouſſes légères d'un tremblement de terre s'y ſont encore ſentir de temps en temps. Aux Proviſions de toute eſpèce que le Grand-Maître de *Malte* avoit envoyées, par 4. Galeres de l'ordre, aux malheureux Habitans de *Meſſine*, *S. Emi.* a encore ajouté le don d'une Somme de 50. mille Scudi, pour l'établiſſement d'un Hôpital, deſtiné à recevoir les malades & les eſtropiés.

HONGRIE.

De Presbourg, le 19. Avril.

Le 15. de ce Mois, arriva ici, au bruit de ſes Canons, le *Bucentaure-Hongrois*, Navire Marchand. Ce Bâtiment eſt chargé d'avoine & appartient en propriété au Comte *Théodore Batthyany*.

On écrit de *Semlin*, que par ordre de la Cour on y a remis à flot un grand Navire conſtruit il y a 12. ans, par le Sr. *Hepe*, fameux Conſtructeur de Marine, l'*Empereur* en ayant abandonné l'uſage à la Compagnie de *Willeshoven*, pour le Commerce de la Mer *noire*.

De Vienne, le 23. Avril 1783.

Samedi, 19. de ce Mois, veille de *Pâque*, l'*Empereur* aſſiſta avec toute la Cour aux Solemnités qui s'obſervent ce Jour-là; on chanta le *Te-Deum*, pendant lequel une partie de la Garniſon poſtée devant le Château *Impérial* fit une triple Salve de Mousqueterie.

Dimanche, il y eût, après le Service divin, Cercle chez *Sa Majeſté*.

Hier, 22. de ce Mois, l'Ambaſſadeur de *Maroc* ſe rendit avec un brillant Cortège à la Cour & eût ſon Audience de Congé de l'*Empereur*; l'Audience finie, on lui ſervit un Dîné des plus ſplendides.

Ces Jours-ci les préſens que ce Miniſtre doit emporter avec lui, ont été expoſés à la vue du Public; ils conſiſtent en différens objets du plus grand prix, qui ſont travaillé avec autant de goût, que de magnificence.

— — — — — — — —

Sa Majeſté Impériale a bien voulu encourager les Arts en accordant au Sr. Muſy Ingénieur-Mécanicien de feu S. A. R. le Prince Charles de Lorraine un Privilège excluſif pour l'espace de dix années, à l'effet de mettre au jour le ſecret qu'il a trouvé, de faire marcher toutes ſortes de Moulins déjà conſtruits ou à conſtruire, en y ajoutant une pièce de Mécanique, par le moyen de laquelle, ils feront leur fonction ſans le ſecours du feu, de l'eau, du vent ni des animaux. Un ſeul homme aidé d'un enfant pourra en une heure de temps monter la machine, qui ira après celà ſeule pendant vingt quatre heures.

Le dit Muſy, deſirant faire jouir de ſa découverte tous les ſujets de Sa Majeſté, propoſe une Souſcription de la Somme de 50. fl. pour chaque Moulin, laquelle Somme les Souſcrivans devront conſigner entre les mains du Sr. de Trattnern, Imprimeur-Libraire de la Cour, & que le Sr. Muſy pourra retirer après qu'il aura donné des preuves de la bonté & utilité de ſon Secret exécuté en grand; ce qu'il fera auſſitôt qu'il y aura un certain nombre de Souſcrivans; il donnera en conſéquence à chaque Souſcrivant un deſſein exact de ſon Secret, & ſi le Souſcrivant ſouhaite avoir une perſonne ſûre pour conduire les travaux, il lui enverra un ouvrier, moyennant deux Florins par Jour & le défraiement du Voyage & de la nourriture. Cette Mécanique ſera très aiſée à exécuter avec le ſecours du deſſein qu'il fournira. Tout bon Charpentier pourra la faire: il n'y aura que très peu de ferrure, l'auteur s'étant appliqué à la rendre très ſimple, pour éviter les frais de l'établiſſement & de l'entretien. Le Sr. Muſy prie tous ceux qui jugeront à propos de lui écrire à ce ſujet, (ſous l'adreſſe du Sr. de Trattnern) d'avoir la bonté d'affranchir leurs Lettres. NB. Tous ceux qui auront ſouſcrit les premiers, ſeront ſervis de préference, & ainſi de ſuite.

N^ro. 33.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 23. AVRIL 1783.

France.

Extrait d'une Lettre de Marſeille du 20. Mars 1783.

Le cours de notre Commerce n'a preſque point été altéré par les déſaſtres de la *Calabre* & de *Meſſine*; le peuple y eſt dans l'abondance & tous les bras y ſont occupés. Le Convoi de *Syrie*, attendu & deſiré depuis trois Semaines eſt arrivé le 26; les Bâtimens qui le compoſent montent à 43. Ils étoient eſcortés par la frégate du Roi l'*Aurore* aux ordres de Mr *Thoron de la Robine*. Pluſieurs de ces Navires fatigués du trajet, ſont allés mouiller dans le port de *Poméque*, entre la Ville de *Marſeille* & l'*If*. Deux ſont en relâche, l'un à *Limaſo* & l'autre à *Goron*. Tandis que ce Convoi entroit dans le port, on a ſignalé celui de *Tunis*, qui eſt arrivé dans le même temps, ſous la protection de la *Flore*, commandée par Mr. de *Mongrand*, Capitaine de Vaiſſeau. Ce convoi nous préſente 34. Voiles; il y en a 8. qui ont reſté en arrière; mais nous en avons ſous les yeux 77, tant du Convoi Venant de *Syrie*, que de celui qui eſt de retour d'*Afrique* "

De Paris, le 8. Avril.

Il paroît certain qu'il y aura cet Eté un Campement de 30. mille hommes, près de *Nancy*, en *Lorraine* & que Monſeigneur Comte d'*Artois* y paſſera quelques jours, après avoir fait un Voyage en *Flandre* & dans les autres *Pays-Bas*.

On a encore reçu Avis par la Corvette arrivée à *Cadix* de *Trinquemalé*, d'où elle étoit partie le 24. Septembre, que Mr. de *Suffren* ſe préparoit à remettre dans peu de jours à la Voile, n'ayant que trois Vaiſſeaux dans ſon Eſcadre qui demandaſſent réparation des dommages eſſuyés dans l'Action du 3. Septembre. Il eſt à eſpérer qu'il ne rencontrera pas l'Eſcadre *Anglaiſe* lorſque l'Amiral *Hughes* ſe ſera joint à l'Amiral *Bickerton*. Dans ce cas, l'Ennemi ſeroit trop ſupérieur en forces. La Diviſion aux ordres de Mr. de *Peynier* n'a pu arriver à *Ceylon* que vers la fin du Mois de Décembre; & il

n'eſt pas probable que Mr. de *Suffren*, ayant d'ailleurs perdu l'*Orient* de 74. piéces, puiſſe attaquer avec ſuccès l'Ennemi, avant qu'il ſoit renforcé par cette Diviſion, qui conſiſte dans les Vaiſſeaux le *Fendant* & l'*Argonaute* de 74. piéces & le *Hardi* de 64. L'*Alexandre* de 64, a reſté au Cap de *Bonne-Eſpérance*, hors d'état de pourſuivre le Voyage.

La Diviſion des Vaiſſeaux de Guerre, partie de *Cadix* pour *Toulon*, & compoſée de 14. à 15. Vaiſſeaux de Guerre & d'un grand nombre de Tranſports, a paſſé le 11. du mois dernier avec un bon Vent le Détroit de *Gibraltar*. Mr. de la *Motte-Piquet* ſe trouvoit encore le 14. à *Cadix* avec ſa Diviſion, deſtinée pour *Breſt*. Il n'étoit retardé que par le mauvais temps.

Une Lettre du Camp de *St. Roch* en date du 11. Mars, marque ce qui ſuit: Quoique il fût connu que les Préliminaires étoient ſignés, notre ſituation devant *Gibraltar* n'a pas changé; & le Général *Anglais* n'a fait aucun changement dans ſon Plan; il a donné les mêmes preuves de vigilance qu'auparavant; mais hier il entra dans la Baye une Frégate *Anglaiſe* de 40. canons, portant les Ordres de ceſſer les Hoſtilités. Vers le ſoir, les deux Généraux convinrent de s'aboucher le lendemain hors des Lignes; mais le mauvais temps fut cauſe que l'Entrevue ne put avoir lieu. Le Duc de *Crillon* fit propoſer par un de ſes Aides-de-Camp au Général *Elliot* de remettre l'Entrevue au jour ſuivant; ce que le Général *Elliot* accepta, faiſant propoſer au Duc de *Crillon*, qu'il ſeroit charmé, s'il n'y avoit point d'empêchement, d'aller partager ſon Dîné à *St. Roch*. Ce Dîné ſera ſans doute, des plus ſplendides; le Général *Anglais* devant s'y rendre avec ſes principaux Officiers. "

Il vient d'être décidé qu'à l'avenir on ne tirera plus la Milice. Les Intendans & Subdélegués ſe rendront dans les Villages dont les Syndics devront leur préſenter le nombre d'hommes demandés, dont ils répondront, & que les dits Commiſſaires du Roi enrôleront, aux dépens des Communautés qui délivreront 200. livres pour le prix de l'enrôlement.

Mgr le Comte d'*Artois* ſe propoſe, dit-on, de faire conſtruire ſur l'emplacement du *Coliſée* un Palais qu'on nommera: *The little London*, le petit *Londres*.

Mgr. le Duc de *Chartres* part dans le courant de la Semaine prochaine, pour l'*Angleterre*, où il ſéjournera deux Mois.

La nomination du nouveau Contrôleur-Général des Finances a fait augmenter les fonds Royaux, tant on a de confiance en ce Miniſtre, Spéculateur, ami de Mr. *Necker*, avec qui il a travaillé pendant 5. ans.

On dit qu'il eſt beaucoup queſtion d'un Traité général de Commerce

entre toutes les Puiſſances de l'*Europe*, & qu'un Courier expédié par la Cour de *Verſailles* à celle de *Petersbourg* & autres ; à été chargé de Dépêches relatives à ces arrangemens, ſuivant leſquels, le Commerce maritime jouira d'une liberté très-étendue.

Le Sieur *Cazalet*, Chimiſte de *Bordeaux*, a trouvé le ſecret de conſerver les Viandes fraîches. Selon ſa découverte le ſecours du ſel ne ſera plus néceſſaire pour les conſerver, & ſes dangereux effets ne ſeront plus à craindre pour les Marins, ſi ce ſecret réuſſit comme on l'eſpère, lequel, quoique long-temps cherché eſt bien ſimple. Le ſieur *Cazalet* ôte aux viandes les os, les tendons, nerfs & fibres. Il fait bouillir toutes ces Dépouilles juſques à ce qu'elles ſoient réduites en une eſpéce de conſommé ; enſuite il y trempe ſes viandes deſſoſſées, qu'il expoſe à l'air qui les déſſèche, & aux influences duquel elles ſont impénétrables. Jettées dans l'eau bouillante, elles font d'excellent bouillon. Le ſieur *Cazalet* doit avoir exécuté ſes premières expériences publiques le 3. de ce Mois, en préſence des Membres de la Faculté de Médecine & de l'Académie des Sciences. Cette heureuſe découverte pourroit affranchir les Vaiſſeaux de l'inſalubrité & de l'incommodité des Beſtiaux vivans qu'on eſt obligé d'y embarquer à grands frais. Si les eſſais de ce Chimiſte réuſſiſſent, comme on en eſt preſque perſuadé, on dit, que le Gouvernement lui accordera 100. bons de 1500. liv. chaque, à prendre ſur le Tréſor Royal & une penſion de dix mille livres.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 8. Avril.

Le 31. du paſſé, il arriva à *Limerick* un Paquebot parti de *Madras* le 8. Novembre dernier, il a apporté la Nouvelle d'une quatrième action très-ſanglante entre l'eſcadre de l'Amiral *Hughes* & celle de Mr de *Suffren* vers la mi-Octobre. Cette action a été très-meurtrière : les deux Eſcadres ſouffrirent beaucoup de perte en monde &c. ; mais il n'y eut encore aucun Vaiſſeau pris ou coulé bas. De notre côté nous avons eu trois Capitaines tués. Peu de jours après l'action l'eſcadre de l'Amiral *Bickerton* fut ſignalée à peu de diſtance de *Madras*. L'Eſcadre *Anglaiſe* n'étoit compoſée que de 12. Vaiſſeaux de guerre oppoſés à 14. de l'ennemi. Un Officier arrivé hier à l'Amirauté, a apporté le détail de cette action que la Cour fera publier ce ſoir. Le même jour, il arriva un Officier du Général *Coote*, qui commande les troupes du Roi & de la Compagnie à la côte de *Coromandel*, avec un Journal des opérations de notre armée contre celle d'*Hider-Aly*, par lequel il apert que la notre a remporté divers avantages ſur l'Ennemi : le Général *Burgoyne* y avoit débarqué les renforts qu'il y a amenés de l'*Europe*, & pris le Commandement de la Cavalerie. *Madras* n'avoit plus de vivres que pour Six ſemaines, & quelques Bâtimens de la Compagnie ont échoué ſur cette côte.

Les nouveaux Miniſtres travaillent ſans relâche aux affaires de leurs Départemens reſpectifs, & les deux Secrétaires d'Etat dépêchèrent le 4. des Exprès aux Cours étrangères pour y annoncer la nomination d'un nouveau Miniſtère *Britannique*. On croit que le Lord *Mountſtuard* ſe rendra à *Madrid* en qualité d'Ambaſſadeur du Roi; mais le Comte de *Carmarthen* ayant renoncé à l'Ambaſſade à la Cour de *France*, le Comte de *Fitz-williams*, dit on, y ſera nommé inceſſamment. Le public ignore encore à qui l'Ambaſſade auprès des *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies* eſt deſtinée: il y en a qui croient que le Chevalier *York* reprendra ſon poſte à la *Haye*, dès que les Articles préliminaires de la Paix entre les deux Nations ſeront ſignés par leurs Plénipotentiaires à *Paris*.

Des Navires arrivés de la *Jamaïque* ont apporté avis que l'Amiral *Hughes* avec une Eſcadre de 15. Vaiſſeaux de ligne & de quelques Frégates, s'étoit emparé de deux Vaiſſeaux *Français* de ligne & d'un munitionnaire de 40. canons, & que l'eſcadre *Anglaiſe* avoit enlevé quelques Bâtimens de tranſport, avec des troupes & des munitions ſéparés par le gros temps de l'Eſcadre de Mr de *Vaudreuil*, qui étoit lui-même arrivé de *Boſton* à *Porto-Rico*, d'où il doit avoir paſſé à *Saint-Domingue*.

Nous avons actuellement 40. Vaiſſeaux de guerre de differens rangs en Conſtruction. On les achevera pour être prêts au beſoin. On a diſcontinué de déſarmer la Marine jusqu'à ce que la Paix ſoit parfaitement rétablie avec toutes les Puiſſances belligérantes.

Quoique la grande Affaire de l'Adminiſtration ſoit arrangée, on n'eſt point du tout d'accord dans le Public ſur la diſtribution des Départemens ſubordonnés; mais il paroît que le Chancelier a donné ſa Démiſſion, & que les Sceaux vont être mis en commiſſion; ainſi qu'il en avoit été queſtion depuis longtemps.

La Compagnie des *Indes* ſe propoſe d'expédier 24. Vaiſſeaux de plus, pour ſes Etabliſſemens, pendant le cours de cette année, & dans cet intervalle elle attend le retour du même nombre de Vaiſſeaux, tant de l'*Inde*, que de la *Chine*.

On conſtruit actuellement dans les Chantiers particuliers ſur le bord de la *Tamiſe* 8. gros Vaiſſeaux pour le ſervice de cette Compagnie.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 34.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 26. AVRIL 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 29. Mars 1783.

Suivant les Lettres de la *Corogne*, il eſt entré le 11. dans ce port, avec l'aide de Pilotes Côtiers la Frégate *Hollandaiſe*, l'*Harmonie*, commandée par le Capitaine *Rutgers*, muni de Lettres de marque de S. A. S. le Prince *Stathouder*. Cette Frégate montée de 20. pieces de Canon, & venant de *Surinam*, d'où elle étoit partie le 19. Décembre dernier avec pluſieurs autres Bâtimens, en a été ſéparée par une violente tempête, a perdu ſon gouvernail, & a été obligée de jetter à la mer ſes canons, boulets, & un tiers de ſa charge qui conſiſte en coton, & caffé. Selon le rapport du Capitaine, quelques Jours avant ſon départ de *Surinam*, quelques Navires de guerre *Hollandais* y ſont entrés: ſavoir, un de 54. pieces de canon commandé par M. *Raders*, un de 36, Capit. *Bouritius*, & l'autre de 24.

Une forte inondation occaſionnée par les fontes d'une immenſe quantité de neiges dont les Montagnes voiſines étoient couvertes, detruiſit le 6. de ce Mois le fameux pont de *Puentehume*. L'eau ſurmonta cinq de ſes arches, en renverſa deux, & dégrada toutes les autres. Ce qui

augmente la douleur qu'a causé ce fatal événement, ce sont les dommages qu'ont essuyé plusieurs Villes & Bourgs des Environs, entre autres la Ville de *Garcia Rodriguez*. Une grande partie des maisons a été renversée, ainsi que le pont qui étoit des plus solides & le seul pour aller au *Ferol*. Le défaut de ces deux ponts, coupant toute communication avec la *Castille*, fera grand tort aux *Asturies* & à la *Biscaye*.

De Bilbao, le 16. Mars.

On vient de former en cette Ville une Caisse d'assurances maritimes, consistant en 60. Actions de 100. mille Réaux de Vellon chacune.

Tout ce qu'étant assuré se trouvera perdu par les risques de la Mer, sera ponctuellement payé à raison de 98. pour 100, trois Mois après la présentation & l'examen des Documens justificatifs; ou bien sans terme en allouant un & demi pour 100.

On payera aussi à raison de 98. pour 100. les grosses avaries, & les moyennes qui monteront à 10. pour 100, pour les laines d'agneau & les fruits secs; à 5. pour 100, pour le lin en bottes, le chanvre, la farine, les cuirs ou les peaux & la poudre à canon; & à 3. pour 100. pour quelques autres Marchandises ainsi que pour les Navires.

De la Corogne, le 18. Mars.

Il y eut avant-hier une assemblée de Négocians dans cette Ville, ayant pour objet l'établissement d'une Compagnie d'assurances qui fut formée sous la direction de D. *Jerôme Hixosa*. Les fonds de cette Caisse consistent en 500. mille écus de 128. *quartos* chacun, (le *quarto* de 4 maravedis, ou environ sept deniers) en 125. actions de 4. mille écus, sous la garantie de 49. Maisons solides de cette Ville. On peut regarder cet Etablissement comme un des meilleurs de cette sorte, qui soient en *Europe*, à cause de la manière dont on en traite toutes les opérations, & parce que ses intéressés sont solidairement obligés pour tous les objets assurés.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 14. Avril.

On assure que Leurs Hautes Puissances ont résolu de retenir à leur Service pendant la Paix, les Vaisseaux de Guerre suivans; savoir, six Vaisseaux de 60. piéces; six de 50; quatre de 40; quatre de 36; quatre de 20 & six Yachts-d'Avis. Ces Vaisseaux coûteront annuellement, y compris les fraix pour trois Tables, à raison de 1500. florins par Mois chacune, une Somme de 3,642000, qui sera portée sur l'Etat de Guerre, pour être distribuée aux Colléges respectifs de l'Amirauté, desquels ressortent lesdits Vaisseaux.

L. H. P. doivent nommer au plutôt une Commission pour faire des Enquêtes sur la Conduite des Officiers qui se sont refusés à l'exécution des Ordres donnés l'Automne passé, pour se rendre à *Brest*.

Enfin, la Députation de *Frise* est partie, après avoir terminé l'Affaire

dont elle étoit chargée. Il eſt bien vrai que la Province de *Hollande* s'eſt chargée de completer le vuide de ce que la *Friſe* ne peut fournir à la Généralité; mais on ne dit pas pour combien de temps.

Le Courier, parti ces jours-ci pour *Paris*, y porte, dit-on, un Préavis des Etats de *Hollande* pour nos Miniſtres, afin de leur recommander de faire, de Concert avec la Cour de *France*, les derniers Efforts pour porter les *Anglais* à ſe déſiſter de *Nagapatnam*, on n'avoit pas encore Avis de *Zélande*, d'*Utrecht* & de *Groningue* ſur ce ſujet. Jeudi matin, il eſt arrivé un autre Courier de *Paris*; mais rien n'eſt tranſpiré de ſes Dépêches.

D'Amſterdam, le 14. Avril.

Le Vaiſſeau de Guerre le *Tyger*, commandé par le Capitaine G. van *Harencarſpel-Dekker*, a mis à la voile du *Texel* le 11. de ce Mois. On compte que depuis le 8, il eſt ſorti de ce Port & du *Vlie* 104. Navires, dont la plus grande partie eſt deſtinée pour le *Nord* & la Mer *Baltique*. Le Cutter le *Mercuur*, Capitaine *J. Ortt*, eſt arrivé hier de *Portſmouth*, au *Texel*.

Le nombre des Vaiſſeaux, deſtinés pour la Pêche de *Groenlande* & qui doivent partir cette Année, ſe monte en tout à 69; parmi leſquels 22. de cette Ville. Ceux qui ſont déſtinés pour le Détroit de *Davis* compoſent 15. Navires.

FRANCE.

De Paris, le 10. Avril.

Le Droit d'*Aubaine* fera bientôt, dit-on, l'objet d'une délibération particulière entre le Roi & ſon Conſeil. On aſſignera probablement à ce Droit des bornes par leſquelles les Héritiers légitimes ne ſeront plus fruſtrés des biens que la Nature leur accorde. En attendant S. M vient de faire, par l'entremiſe de M. de *Caſtries*, Miniſtre de la Marine, un acte de généroſité bien louable, en faveur d'un *Hollandais* (M. *Lemmens*) qui ſuivant le Droit d'*Aubaine* devoit être privé d'une ſucceſſion conſidérable que ſes Neveux lui ont laiſſée dans une des Colonies *Françaiſes*. Voici la Lettre de M. de *Caſtries* qui leve la difficulté; elle eſt adreſſée à M. l'Ambaſſadeur des *Provinces-Unies*.

Monſieur.

„ *J'ai reçu le dernier Mémoire que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'adreſſer pour Mr. l'Abbé Lemmens, concernant la ſucceſſion de ſes Neveux, dans laquelle on lui oppoſe le Droit d'Aubaine en ce qui concerne les biens ſitués aux Colonies. Il eſt vrai qu'en général le Droit d'Aubaine ſubſiſte dans nos Iſles, malgré les Traités qui n'ont d'exécution que pour les biens ſitués en Europe, ſoit parce que la plûpart des Puiſſances, n'ayant point de Colonies, ne peuvent offrir la réciprocité, ſoit parce que les Traités n'en font pas mention: mais il paroît qu'il en doit être autrement pour les Sujets de la République. Les termes du Traité du 23. Juillet 1773. ne préſentent aucune limitation. Il paroît, d'un autre côté, que, même avant ce Traité & en vertu des engagemens antérieurs, les Français ont recueilli des Succeſſions à Surinam, ſans aucun obſtacle. V. Exc. enfin annonce, de la part de L. H. P., qu'Elles ne font aucune difficulté d'admettre les Français à recueillir les Succeſſions qui leur tombent en partage dans les Etats de la République & dans ſes*

Colonies Orientales & Occidentales. Il eſt juſte, en conſéquence, que les Hollandais jouiſſent du même avantage dans les Colonies Françaiſes; & j'annonce avec plaiſir à V. Exc. que telle eſt l'intention du Roi pour les Succeſſions échues, comme pour celles à écheoir, en attendant que S. M. prenne une détermination finale ſur ce qui concerne le Droit d'Aubaine.

J'ai l'honneur &c.

A Verſailles, le 23. Mars 1783.

(Signé) Caſtries.

RUSSIE.

De St. Petersbourg, le 30. Mars.

Le 22. de ce Mois, l'Académie Impériale des Sciences de *Petersbourg* a fait ſa rentrée publique en préſence d'un grand nombre de perſonnes des deux Sexes. La Princeſſe de *Daſchkow*, Dame d'honneur de *S. M. I.*, a ouvert la Séance par ces paroles: " La réponſe ſatisfaiſante que nous avons reçue au ſujet du prix propoſé par l'Académie en 1779. ſur la culture des plantes *cryptogames* a donné lieu à cette Séance & nous a procuré l'honneur de vous voir aſſemblés " Enſuite Mr. *Euler*, Secrétaire de conférence a annoncé que le prix ſusdit venoit d'être adjugé au Mémoire qui avoit pour deviſe: *Ingentorum commenta delet dies*; & que l'Académie avoit réſolu en outre de dédommager l'auteur des frais qu'avoit exigé le grand nombre de gravures précieuſes ajoutées à ſa diſſertation. A l'ouverture du billet, il s'eſt trouvé, que Mr. le Docteur *Hedewig* à *Leipſig* avoit compoſé l'ouvrage couronné par l'Académie.

POLOGNE.

De Dantzig, le 12. Avril.

La Navigation longtemps interrompue par les glaces, eſt maintenant entièrement libre. On eſt occupé à charger pluſieurs Bâtimens parmi leſquels quelques uns doivent transporter des Bleds à *Amſterdam*.

De Vienne, le 26. Avril 1783.

Hier, après le 5. heures du Matin, l'*Empereur* eſt parti pour la *Hongrie*; à la ſuite de *Sa Majeſté* ſe trouvent le Feld-Maréchal-Lieutenant, Comte Joſeph *Colloredo* & le Général-Major de *Zehentner*.

Ces Jours derniers, des Secouſſes d'un tremblement de terre ſe ſont fait ſentir à *Presbourg*, à *Comore* & en d'autres endroits de la *Hongrie*; à *Comore* principalement ce tremblement de terre a cauſé des dommages conſidérables aux Fortifications & aux Magaſins de cette Ville.

Suivant les dernières Lettres d'*Italie* ce fléau funeſte continuoit encore le 29. du Mois dernier d'étendre ſes ravages dans la *Calabre* & à *Meſſine*, avec tant de violence que les Habitans épouvantés ont quitté les tentes où ils s'étoient retirés depuis le dernier tremblement, pour aller chercher un aſile ailleurs.

Selon les mêmes avis d'*Italie*, l'Archiduc *Maximilien* jouiſſoit encore le 14. de ce Mois, à *Florence*, des Amuſemens que la Cour & la Nobleſſe s'empreſſoient à Lui procurer; mais Son Alteſſe Royale ne s'occupoit pas moins en même temps d'examiner avec ſoin, tout ce que les Arts offrent de plus remarquable & de plus intéreſſant dans cette Capitale.

N^ro. 34.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 26. AVRIL 1783.

Danemarck.

De Copenhague le 9. Avril 1783.

Outre les Loix Somptuaires, publiées pour réprimer le Luxe de la Nobleſſe & de la Bourgeoiſie, il vient auſſi de paroître une Ordonnance du 12. Mars, imprimée en *Danois* & en *Allemand*, pour en faire qui ſoient relatives aux Habitans de la Campagne, dans les divers Etats de Sa Majeſté, le *Danemarck*, la *Norvegue* & le *Holſtein*. Cette Ordonnance leur preſcrit „ qu'à l'avenir tous les Convives qui aſſiſtent à un Feſtin de Nôces, y compris les Nouveaux-Mariés, leurs Pères & Mères, Frères & Sœurs, &c. ne doivent pas excéder le nombre de 32. Perſonnes, qui ſe contenteront de quatre Plats, ſans faire aucun uſage de Vin ni de Caffé; que les Nouveaux-Mariés ſeront aſſujettis à une Amende de deux Marcs pour chaque Perſonne au-delà des 32. Convives fixés par l'Ordonnance, outre une autre Amende de huit Schellings par tête, ſi l'on avoit ſervi plus de quatre Plats, ou préſenté du Vin ou du Caffé aux Gens de la Nôce. Le Caffé & le Vin ſont de même défendus abſolument à tous ceux qui aſſiſtent aux Accouchemens, aux Baptêmes, aux Relevées des Femmes accouchées, aux Enterremens, tous cas où il n'eſt pas même permis de donner à manger, ſinon à ceux qui viennent d'Endroits éloignés, ſous peine d'un Rixdaler d'Amende. En toute autre occaſion, l'uſage du Caffé eſt une fois pour toutes interdit aux Gens de la Campagne. — Aucun Feſtin de Nôces ne durera plus d'un jour, ſous peine d'une Amende de deux juſqu'à 20. Rixdalers: Mais il eſt permis à 16. des Convives de s'aſſembler le lendemain à ſix heures du ſoir, pour danſer juſqu'à Minuit, quoique ſans ôſer ſe mettre à table. Aucun Payſan ni Payſanne, demeurans à la Campagne, ne fera par la ſuite uſage d'autres Etoffes pour s'habiller, que de celles de leurs propres Fabriques, telle, par exemple, qu'eſt le *Vadmel*. Défenſe abſolue aux Femmes & aux Filles de porter des Caſaquins, des Tabliers, des Mouchoirs de Soie; mais on leur permet l'uſage des Bonnets, des Caſaquins, des Tabliers d'une Etoffe de Soie très-légère, dont les Hom-

mes peuvent auſſi ſe ſervir pour des Veſtes ou des Camiſoles. Quiconque contrevient à ce Réglement, payera chaque fois une Amende de 16. ſchell. *Danois* "

France.

De Toulon, le 30. Mars.

Les Frégates le *Montréal* par Mr *Durand de Braye*, & *la Sémillante* par Mr. de *Boulainvilliers*, Lieutenant de Vaiſſeau, ont mis hier matin ſous voile; la première eſt allée à *Marſeille* pour y prendre un chargement de farine & d'autres comeſtibles; & la ſeconde, qui a pris ici un pareil chargement, a dirigé ſa route vers *Naples*: on aſſure que ces deux Batimens vont y porter des ſecours pour les infortunés qui ont ſouffert de la calamité qui a affligé la *Sicile* & la *Calabre*.

Le Vaiſſeau *le Lyon* de 64, faiſant partie de l'Eſcadre qui revient de *Cadix*, & qui eſt commandé par Mr de *Galbret*, Lieutenant de Vaiſſeau, eſt entré le 25. de ce mois dans notre rade. Il a déclaré qu'il a laiſſé l'eſcorte à la hauteur de *Malaga*; ce Vaiſſeau avoit à bord 14. Matelots malades qu'il a dépoſés à l'hôpital de *Saint Mandrier*, & environ 30. hommes des troupes de terre qui ont été mis à celui du Fort de la *Malgue*. Le *Suffiſant* de 74, commandé par Mr de *Caſtellet*, & faiſant partie de la même Eſcadre, eſt entré dans notre rade le 27. au ſoir; un gros coup de vent l'ayant ſéparé de l'Eſcadre avec 2. Bâtimens de tranſport chargés de troupes, l'a forcé, ainſi que ces deux Bâtimens, de mouiller aux isles d'*Hieres*.

La Frégate la *Flore*, par Mr de *Montgrand*, Capitaine de Vaiſſeau, a mouillé auſſi dans notre rade le 25; cette Frégate revient de *Marſeille*, où elle a conduit un Convoi qu'elle avoit pris ſous ſon eſcorte dans différens ports de la côte de *Barbarie*.

Le *Lyon* & la *Flore* ſe diſpoſent à entrer dans le port, pour travailler à leur déſarmement.

La Corvette la *Blonde*, par Mr *Pierrevert*, Lieutenant, a mis hier au ſoir à la voile pour une deſtination inconnue.

On attend d'un moment à l'autre le reſte de l'Eſcadre de *Cadix*, qui a été vraiſemblablement ſéparée par les vents du Nord qui régnent conſtamment depuis pluſieurs jours.

Extrait d'une Lettre de Paris, du 14. Avril.

„ Il paroît bien décidé que la réforme de la Marine Royale doit avoir lieu inceſſamment, ſous le Miniſtère de Mr le Marquis de *Caſtries*, qui paſſera auſſi-tôt après cette opération aux Département de la guerre, & qui ſera remplacé dans celui de la marine par Mr le Comte de d'*Eſtaing*. Les Commerçans & les Marins ſe réjouiſſent d'apprendre que Mr le Comte de *Vergennes* projette l'établiſſement d'une entière liberté dans la Mer des *Indes*, pour commu-

niquer avec les isles *Moluques*, *Ternales*, *Tidor*, *Macbian*, *Motir* & *Bachian*. Les *Hollandais* ont le Commerce de ces isles à l'exclusion des autres Peuples, & ils en tirent des aromates précieux, surtout des cloux de girosles dont la vente est si lucrative en *Europe*. "

„ La certitude que l'on a des volontés du Roi à l'égard des Tribunaux, consiste dans la supression des formes multipliées & dispendieuses des procédures, & de leurs longueurs. Il s'agit de les réduire à la simple exposition des titres ou de faits, qu'on éxaminera & qu'on jugera gratuitement. On se propose de multiplier seulement la revision des principes & des causes qui auront dû motiver les insertions des Edits & Arrêts. "

„ On a publié l'Arrêt d'un emprunt en forme de Loterie, & qui sera rempli quand il y aura dans le Trésor Royal un dépôt de 25. millions. Le gros lot est de 200 mille livres, & les autres sont au *prorata* en diminuant jusques à 200. livres, au dessus de 600 que coûteront les Billets. Le Roi donne 4 & 1/2 pour cent & rembourse au bout de 8 ans. "

De Paris, le 17. Avril.

On est généralement persuadé ici, que l'objet du nouvel emprunt en forme de Loterie est de payer tous les Officiers & Matelots, dont la paix va obliger de licentier une partie, & dont ceux même, qui seront retenus au service de la Marine, doivent être rembourses, soit de leurs avances, soit des appointemens qu'ils n'auroient pas encore reçus. Quelle qu'ait été l'intention de la Cour, il est constant qu'elle sera bientôt remplie, puisque pendant trois jours à peine a-t-on pu suffire aux demandes qui ont été faites; quoique notre nouveau Contrôleur-Général eut ordonné qu'on ne les distribuât qu'en recevant la somme prescrite, en nature, ou en bon payables à vue, & sans crédit, comme aussi sans aucune distinction des personnes; ce qui a été littéralement exécuté, de peur que les Banquiers & autres gens d'affaire n'en prissent une trop grande quantité, & ne les rendissent plus difficiles à obtenir pour les particuliers. Il y avoit encore hier au soir plus de 800. personnes au Trésor royal, à attendre que leur tour arrivât; mais on craignoit que le tiers ne put être satisfait avant la clôture de la Loterie.

Mr. de la *Motte-Piquet* est arrivé de *Cadix* à *Brest* avec trois des plus gros Vaisseaux à trois ponts. Le reste de cette Flotte doit être reconduit dans le même Port par Mr. le Comte d'*Estaing*. Il n'y a, dit on, qu'un seul Vaisseau de guerre qui ait pris la route de *Toulon*, avec un Convoi de 12. Vaisseaux, que l'on croit avoir été dispersés par la tempête.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 11. Avril.

Le Roi a confirmé & déclaré la nomination des sept Membres prin-

cipaux qui composent le Ministère. Quant aux autres il n'y a encore rien de certain, excepté que ce n'est point le Colonel *North*, mais le très-honorable *Charles Townshend* qui est Trésorier de la Marine.

L'adresse suivante des Négocians & Commerçans de *Londres* a été présentée au Roi par Mrs *Ingram*, *Strachan*, *Clay*, *Roberts*, *Samson* & *Petrie*; ils ont été introduits par le Gentilhomme de la Chambre de Sa Maj. alors de service: il a plu à Sa Majesté recevoir très gracieusement cette adresse.

A la très excellente Majesté du Roi.

Humble adresse des Négocians & commerçans de *Londres* intéressés dans le Commerce de l'*Amérique-Septentrionale*.

Plaise à Votre Majesté.

Nous, les soumis & loyaux sujets de Votre Majesté, Négocians & Commerçans de *Londres*, intéressés dans le Commerce de l'*Amérique-Septentrionale*, demandons la permission d'approcher Votre royale présence, pour exprimer les sentimens de reconnoissance dont nous sommes pénétrés, pour les égards paternels que Votre Majesté a marqué pour le bien être de Votre peuple, en condescendant gracieusement à mettre fin aux calamités d'une guerre qui affectoit si particulièrement les intérêts commerciaux des domaines de Votre Majesté. Quoique les efforts qui ont été faits pour procurer à Vos fidèles sujets les avantages qu'ils s'étoient promis du retour de la Paix, aient été jusqu'à présent inefficaces; nous espérons avec une entière confiance de la sagesse & de la bonté de Votre Majesté, que Vous recommanderez qu'on adopte les mesures les plus convenables, pour faire revivre la correspondance commerciale entre ce pays & l'*Amérique Septentrionale*; que les Loix qui seront faites pour son réglement seront conçues dans l'esprit de cette libéralité que nous regardons comme la vraie politique des Etats commerçans, de manière qu'elles concourent à rétablir & à rendre permanentes, une intelligence & une amitié parfaites entre les deux pays, & à assurer à l'Empire *Britannique*, les bénédictions inestimables de la Paix.

Que V. M. continue longtemps de gouverner un peuple libre & reconnoissant, & que Votre postérité soit pendant les Siècles à venir la protectrice du commerce, & la conservatrice des libertés civiles & religieuses de ce pays, est l'ardente prière des

Plaise à Votre Majesté

Très respectueux & fidèles sujets de Votre Majesté &c.

Cette adresse est signée par 141 maisons de commerce des plus considérables de la Cité.

N°. 35.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 30. AVRIL 1783.

ITALIE.

De Livourne, le 18. Avril 1783.

L'Eſcadre *Ruſſe* qui depuis quelques Mois ſe trouve en rade ici, attend toujours les derniers ordres pour partir, on dit que d'autres Vaiſſeaux de cette Nation s'y joindront encore.

Suivant les dernières Lettres de *Smyrne*, le Gouverneur de cette Ville, ſur pluſieurs Plaintes portées contre lui par les Conſuls des Puiſſances étrangères, a été arrêté & conduit priſonnier à *Conſtantinople*.

ESPAGNE.

De Madrid, le 1^er^. Avril.

Le Roi a remis au Conſeil un Décret du 30. Mars de l'année dernière, avec Ordre de le promulger, par lequel S. M. crée Grand-d'*Eſpagne* de la première Claſſe D. *Louis Berton de los Balbs*, Chevalier-Grand-Croix de l'Ordre Royal de *Charles III*; Duc de *Crillon*, Capitaine-Général de ſes Armées, pour lui, ſes fils & ſucceſſeurs, à perpétuité, en conſidération de l'ancienneté de ſa Nobleſſe & des Circonſtances qui l'ont illuſtrée, ainſi que des ſervi-

ces importans qu'il a rendus à la Couronne, en commandant l'armée avec laquelle il a conquis l'isle de *Minorque*, fait le Siége & pris le Fort *St. Philippe* de *Mahon*. — Pour raison de semblables illustres circonstances & ancienneté de Noblesse où se trouve le Comte d'*Estaing*, Chevalier des Ordres de *S. M. T. C.*, Vice-Amiral de *France*, & pour les Services signalés qu'il a rendus dans les expéditions importantes qui lui ont été confiées pendant la guerre dernière, S. M. lui a pareillement conféré le titre de Grand-d'*Espagne* de la première Classe, pour lui, ses fils & successeurs, à perpétuité. — Les droits de la maison de *Nassau*, se trouvant ainsi que dit le même Decret, réunis en la branche *Catholique* qui subsiste en D. *Charles*, *Henri*, *Nicolas*, *Othon* Prince de *Nassau-Siegen*, Maréchal-de-Camp & d'armées du Roi, & S. M. ayant égard aux Services considérables que ce Prince a rendus, a transmis en sa personne la dignité de Grand-d'*Espagne*, dont jouissoit du tems de l'Empereur *Charles V.* D. *Guillaume* Comte de *Nassau*, surnommé *le Vieux*, son sixième ayeul, pour qu'il en jouissent ses fils & successeurs, aussi à perpétuité. — En considération de la Noblesse & des Circonstances notables & méritoires de D. *Michel Vallés*, Chevalier de l'Ordre d'*Avis* d'*Alcantara*, Marquis de *Sollerich*, & pour les services qu'il a rendus au Roi en différentes rencontres, & notamment dans les dispositions pour l'expédition & entière conquête de l'isle de *Minorque*, S. M. lui a accordé les honneurs & la qualité de Grand pour lui, ses fils & successeurs à perpétuité. — En même temps, il a plu à S. M. d'accorder le titre de *Castille* avec la dénomination de Comte de *Gausa*, à D. *Michel* de *Muzquiz*, Chevalier de l'Ordre de l'*Avis de St. Jacques*, &c. Secrétaire d'Etat & de Dépêches universelles de guerre, &c. en considération de ses longs & fidéles services, & particulièrement pour ceux qu'il a rendus durant la dernière guerre jusqu'à la signature des Préliminaires de la paix, pour en jouir comme il est dit. Le même titre de *Castille* fut accordé à perpétuité avec le nom de Comte de *Galvez* à D. *Bernard* de *Galvez*, Chevalier pensionné du noble Ordre de *Charles III*, Lieutenant-général des armées du Roi, Gouverneur & Capitaine-général de la *Louisiane* & de la *Floride*, S. M. ayant voulu traiter favorablement cet Officier à la requisition des habitans de la dite province de la *Louisiane*, pour les avantages qu'il leur a procurés, & l'activité avec laquelle il prévint, au commencement de la guerre qui vient d'être terminée, les desseins des *Anglais*, en s'emparant des Forts de *Manchac*, de *Bâton-rouge* & de *Natches*; & en considération de ses services subséquens lorsqu'il commandoit les troupes des Expéditions & Conquêtes de la *Floride-occidentale* & ses Places fortes de la *Mobille* & *Pensacola*, ayant commandé ensuite l'armée d'observation en *Amérique*; le Roi a pareillement conféré au dit D. *Bernard* de *Galvez* la Commanderie de *Bolagnes* de l'Ordre de *Calatrava*.

S. M. a aussi décoré des marques de l'illustre Ordre de la *Toison-d'or* le Comte de *Fernan-Nugnez* son Ambassadeur à la Cour de *Lisbonne*; le Duc de *Crillon* & le Comte de *Mont-*

morin, Ambaſſadeur du Roi *Très-Chrétien*, près *S. M.* Et donné la Grand'-Croix de l'Ordre diſtingué de *Charles III.*, à Mr. le Comte de *Florida blanca* Conſeiller & premier Secrétaire d'Etat & d'expédition: à D. *Michel* de *Muzquiz* & à D. *Joſeph* de *Galvez*, auſſi Conſeiller & Secrétaire d'Etat & d'expédition & Gouverneur de ſon Conſeil des *Indes*.

Pour faire goûter à notre Nation, ſur-tout à la partie maritime les Douceurs de la paix, notre Gouvernement fait armer avec célérité une Eſcadre légère qui ira croiſer dans la *Méditerranée*, pour en chaſſer & détruire un eſſaim de Pirates qui infeſtant ces mers, troublent le Commerce de toutes les Nations: il eſt même beaucoup queſtion d'une réunion de forces des Puiſſances maritimes, qui ont toutes le plus grand intérêt à expulſer ces écumeurs de mers, & contraindre ces barbares à tourner leurs vues vers une occupation plus humaine & plus équitable, que ne ſont les courſes & les brigandages continuels qu'ils exercent ſur les nations qui, cherchent leur ſubſiſtance dans une induſtrie honnête & laborieuſe.

GRANDE-BRETAGNE.

Extrait des Lettres de Londres, du 11. au 15. Avril 1783.

„ L'état d'indéciſion de la Négociation pacifique entre l'*Angleterre* & la *Hollande*, eſt, dit-on, cauſe que la Cour a fait ſuſpendre le déſarmement de la Marine. On ne doute pas cependant que cette Négociation ne ſoit bientôt terminée à la Satisfaction mutuelle des deux Nations. "

„ Le Comte de *Moutiers*, Ambaſſadeur de *France*, a eu le 11. une Conférence avec Mr. *Fox*, Secrétaire d'Etat, dans laquelle S. E. a communiqué à ce Miniſtre des Dépêches reçues de *Paris*. On dit qu'il eſt queſtion des réglemens de Commerce actuellement en contemplation entre les deux Cours pour l'avantage mutuel de leurs Sujets reſpectifs. Mr. de *Campo*, Miniſtre d'*Eſpagne*, a eu auſſi pluſieurs Conférences avec nos Miniſtres ſur le même ſujet. "

„ Les Miniſtres ſont à peu près d'accord ſur les Conditions de l'emprunt pour cette année, qui ſera, dit-on, de douze millions livres ſterling. L'affaire ſera portée au Parlement dans peu de jours pour qu'il y donne ſon approbation. "

ALLEMAGNE.

De Berlin, le 16. Avril.

Les grandes Manœuvres qui auront lieu au Mois de Mai, dans nos Environs, ſeront fort brillantes; le bruit court, qu'on y attend L. A R. le Prince-Evêque d'*Oſnabruck* & le Comte d'*Artois*; le Prince Charles de *Heſſe Caſſel*, Feld-Maréchal au ſervice de *Danemarck*, le Marquis de la *Fayette* & le Prince de *Naſſau*.

Mr. l'Abbé *Raynal* ayant prié l'Académie des *Sciences* & *Belles-Lettres* de cette Ville, de vouloir bien propoſer une queſtion pour laquelle il

a assigné de ses propres fonds le prix détaillé ci-dessous, l'Académie a agréé & fait proposer les Questions suivantes: *I.) Quels devoirs un Historien a-t-il à remplir, & quelles sont les Qualités qui doivent le caractériser? II.) Quels Historiens parmi les anciens & les modernes ont le mieux rempli leurs devoirs? III.) Les Historiens modernes trouvent-ils plus de difficultés que les anciens?*

Le Prix consiste en une Médaille d'or de la Valeur de 52. *Frédérics-d'or*. Il sera permis à chacun de prendre part au Concours des susdites questions, excepté aux Membres ordinaires de l'Académie. Les Mémoires peuvent être écrits en *Français*, *Latin*, *Allemand*, *Anglais* ou en *Italien*, & les Auteurs pourront les étendre à leur gré & selon qu'ils le jugeront à propos; mais ils ne doivent se faire connoître ni médiatement ni immédiatement; une simple divise placée à la tête de leur Ouvrage, & un Billet cacheté qu'ils y joindront, contenant cette même divise, leur nom & le lieu de leur demeure, suffiront pour cet effet. Les Mémoires doivent être envoiés francs de port & adressés au Secrétaire perpétuel Mr. *Formey*; ils ne pourront être reçus le plus tard que jusqu'au 31. Décembre de l'année 1784. Le Prix sera adjugé & publié dans l'Assemblée publique de l'Académie qui sera tenue le 31. Mai 1785.

De Francfort, le 16. Avril.

Il y a environ 12. Jours, qu'il s'est manifesté tout à coup plusieurs crevasses à une Colline située à une lieue d'ici, sur le chemin qui conduit au Bourg voisin, apellée *Vilbel*; une étendue de terre d'environ 3. à 4 journeaux, s'étant affaissée considérablement. Quelques uns disent, que les eaux & les neiges fondues sont cause de cette révolution; d'autres soutiennent, que c'est l'effet de quelque violent tremblement de terre, dont ils prétendent avoir ressenti ici les secousses.

De Vienne, le 30. Avril 1783.

Vendredi, 25. de ce Mois, l'Ambassadeur de *Maroc* se rendit à la Pharmacie de la Cour; Lundi 28, il alla une seconde fois à la Fabrique de Porcelaine & fit après une Promenade au *Belvedère*. Hier, 29. ce Ministre eût son Audience de Congé du Prince de *Kaunitz-Rittberg*, Chancelier de Cour & d'Etat, dans laquelle *S. A.* lui remit de la part de *Sa Majesté Impériale*, les Présents destinés pour lui & sa Suite, consistant en Argenterie, Porcelaines, Draps &c.

Le même Soir, l'Ambassadeur se rendit à l'Assemblée chez le Prince *Adam d'Auersperg*, où on lui servit une Collation magnifique.

Suivant les dernières Lettres de *Comore*, le Tremblement de terre qui s'y est fait ressentir la Nuit du 22. au 23. de ce Mois, a causé des dégâts considérables, en renversant plusieurs Maisons & endommageant les Casernes *Impériales*, de telle sorte que le Garnison a été obligée de camper sous des Tentes. On évalue le nombre des infortunés qui ont péri dans cette malheureuse Catastrophe à 150. Personnes.

N^ro. 35.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 30. AVRIL 1783.

Suéde.

De Stockholm, le 10. Avril 1783.

Pour la première fois depuis la Mort du jeune Duc de *Smalland*, il y eut avant hier grand Couvert & assemblée à la Cour ; cependant la Reine n'y a point paru, étant encore trop occupée de sa douleur.

Le Courier que le Roi a expédié au commencement du mois de Février pour *Paris*, en est de retour depuis quelques jours.

Des Lettres de *Maarstrand* datées du 25. Mars portent que le Câpre *Hollandais* le *Veerenaar*, commandé par le Lieutenant *Tanche*, & ayant à bord le Capitaine *Koelberg*, se trouve prêt à mettre à la voile pour retourner en *Hollande*.

Les gelées continuant à être très fortes pendant les nuits, les glaces ne sont point encore fondues ni écoulées, de manière que le Commerce est toujours interrompu, surtout dans le Nord du Royaume. Il en resulte une cherté excessive dans les denrées & tous les vivres nécessaires à l'approvisionnement de *Stockholm*, dont le prix est porté à un point qu'on n'en a pas encore vu d'exemple jusqu'à ce jour.

Danemarck.

De l'Elseneur, le 8. Avril.

Douze gros Navires marchands *Anglais* percés pour 24. pieces de canon, ont mis à la voile d'ici pour *Riga*, pour y charger du Bois de construction pour le compte de Sa Majesté *Britannique* ; sur chacun de ces Bâtimens est un Officier commis pour faire ces achats. Vingt-deux Navires semblables ont été construits l'année dernière à *Archangel* pour le compte de la même Nation, & tous destinés pour la *Baltique*.

Une Députation de la Chambre des Péages s'est rendue ici de *Copenhague* pour y choisir un emplacement, sur lequel on se propose de faire bâtir de nouveaux magasins pour le

compte du Roi, les vieux se trouvant en très mauvais etat.

Pologne.

De Varsovie, le 10. Avril.

Mr. le Prince *Potemkin* est attendu dans le cours de ce Mois à *Bialacerkiew*, où il se fait de grands préparatifs pour sa reception, ainsi que pour la Cérémonie du Batême du Fils, dont Madame *Branitzka*, Epouse du Grand-Général & Nièce du Prince *Potemkin* est accouchée il y a quelque temps.

Pays-Bas.

De la Haye, le 16. Avril.

Mr. de *Marcoff*, Ministre-Plénipotentiaire de l'Impératrice de *Russie*, a reçu Lundi dernier un Courier de *Petersbourg*, avec ordre de partir incessamment pour *Paris*, afin d'y signer le Traité Définitif de Paix, au nom de sa Souveraine comme Médiatrice. Ce Ministre s'est rendu aujourd'hui chez le Président de *L. H. P.*, avec lequel il a été en Conférence. Ensuite, il a pris Congé de lui, ainsi que des autres Membres de la Régence & de tous les Ministres Etrangers. Il compte partir au commencement de la Semaine prochaine pour la *France*, d'où il se rendra directement à sa nouvelle Commission à *Stockholm*. On assure que ce Ministre a reçu de sa Souveraine 50. mille Livres pour les fraix de son Voyage.

Mr. le Duc. de la *Vauguyon*, Ambassadeur de Sa Majesté *Très-Chretienne*, a loué l'Hôtel, occupé ci-devant par le Chevalier *York*; Mr. le Duc doit se rendre en *France* pour quelques Mois, pour faire un tour dans son Gouvernement de *Coignac*; les Affaires de la Cour de *France* seront soignées par Mr. *Berenger*, Secrétaire d'Ambassade.

France.

Extrait d'une Lettre de Paris, du 15. Avril.

„ Le Gouvernement dirige dans la Circonstance présente, toutes ses vues sur le port de *Cherbourg*, dont ont croit avoir trouvé le moyen de le rendre sûr & inexpugnable, avec l'avantage d'être un port de Roi, qui pourra contenir 100. Vaisseaux de ligne & des magasins nécessaires aux atteliers de construction. Le nouveau plan qu'on en donne l'emporte sur celui de Mr de *Caux*: qui devoit avoir lieu. Celui qu'on présente aujourd'hui a reçu la sanction de tous les Ingénieurs de *Normandie* & de Mr le Duc d'*Harcourt*, Gouverneur de cette Province. On prétend que son éxécution ne coûtera que 14. millions & demi, au lieu que les autres projets offerts & acceptés tour à tour grévoient l'un & l'autre le Gouvernement; celui-ci de 86. millions que l'on avoit rejetté, & celui-là de 45. dont on avoit autorisé l'éxécution. 86 colonades seront établies, ainsi que les nouveaux Forts sur des masses que l'on précipitera au fond de la Mer. "

„ Les Négocians regrettent la perte de Mr. *Eusebe Desjardins*, leur Confrère, chargé par le Gouvernement de fournir à la Marine *Royale* une portion de mats, de bois & de cordages dont elle a eu besoin pendant la guerre. "

„ Depuis la publication de l'Arrêt du nouvel emprunt, il n'est pas possible d'aborder au Trésor Royal, tant la multitude des prêteurs est grande. Un supplément d'Arrêt, autorise Mr de *Savalette* à recevoir l'argent des prêteurs, qui se présenteront, jusques à la concurrence de 36. millions. "

Il est question d'établir sur le *Gange*, un Fort pour la défense de *Chandernagor* & qui protégera la Navigation *Française*, contre les insultes des Emigrans du Fort *Williams*, qui à l'avenir pourroient inquiéter notre Commerce, le long de la Rivière d'*Ougly*. On présume que Mr. *Chevalier* doit incessamment retourner dans l'*Inde*, pour se mettre à la tête de la Colonie de *Chandernagor*, dont les Habitans & les Ouvriers *Indiens* regrettent l'absence, à proportion qu'ils l'estiment & lui sont attachés : parce qu'il est humain & juste.

La Semaine dernière, le Gouvernement a fait expédier 36. Commissions aux Armateurs, qui seront libres d'aller aux *Indes-Orientales* y faire tel Commerce qu'il conviendra à leurs intérêts. Cette liberté aura lieu jusqu'à nouvel Ordre. Il n'en est pas moins vrai, qu'on dispose les moyens d'établir deux Compagnies des *Indes*, sous les noms d'*Orientale* & *Occidentale*.

Nous n'avons point encore d'assurance ministérielle de l'arrivée de nos frégates envoyées en *Amérique*, pour y porter la Nouvelle de la paix; mais par l'état de tranquilité où les deux Flottes ont été depuis assez longtemps, on croit pouvoir augurer que les Commandans de part & d'autre avoient été prévenus, que la Paix n'étoit pas éloignée, & qu'ils avoient reçu des ordres en conséquence pour ne plus agir offensivement.

Nous avons su par la voie de *Marseille*, que le Courier expédié à *Madras* avoit fait une traversée des plus heureuses, & qu'arrivé de *Marseille* au *Caire* en sept jours & demi, il devoit être rendu à *Madras* en moins de 40. jours depuis son départ de *Paris*; ce qui nous fait croire, qu'au moment où nous sommes, les Hostilités doivent avoir fini même dans les *Indes Orientales*.

Grande-Bretagne.

Suite des Lettres de Londres du 11. au 15. Avril.

„ La Cour se propose d'entretenir cette année une nombreuse flotte d'observation dans la *Manche*. "

„ Le Duc de *Manchester*, nommé Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi à la Cour de *France*, se dispose à partir dans peu de Jours pour sa destination avec

Mr *Maddiſon*, Secrétaire d'Ambaſſade. Mr *Laurens* & Mr *David Hartley* ſe ſont rendus à *Paris*, afin d'y travailler, de concert avec le Docteur *Franklin*, à un traité de Commerce entre l'*Angleterre* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*; tandis que le Miniſtère s'occupe ici à lever toutes les difficultés qui pourroient retarder la Concluſion d'une affaire ſi importante. Mr le Comte de *Mouſtiers* & Mr de *Campo*, Miniſtres Plénipotentiaires de France & d'*Eſpagne*, ont de fréquentes Conférences avec nos Miniſtres ſur les points principaux d'un Traité de Commerce entre les trois Nations; & les Dépêches expédiées le 11. à Mr *Fitz-Herbert*, ont entr'autres cette affaire pour objet. "

Il y a ici des avis qui portent, que la Nouvelle de la concluſion de la Paix étoit parvenue en *Amérique*; que Mr le Miniſtre de *France* à *Philadelphie* avoit eu dernierement pluſieurs entretiens avec les Membres du Congrès, où il avoit été fait un arrangement pour rembourſer à la *France* les fraix qu'elle a faits, afin de procurer l'indépendance aux *Etats-Unis*; & que le Congrès avoit propoſé, au lieu de deniers comptans, de fournir pendant un terme limité une certaine quantité de tabac à un prix ſtipulé & invariable.

La Flotte *Anglaiſe*, après ſon dernier engagement avec Mr de *Suffren*, s'eſt retirée à *Madras*, où à raiſon de la mouſſon & de divers autres obſtacles, elle pourroit bien avoir été obligée de mouiller pendant quelques Mois.

Le *Brillant*, Vaiſſeau de la Compagnie, ayant touché ſur un roc à la hauteur de l'isle *Johanna*, à péri, & le *Earl of Hertford*, autre Vaiſſeau de la Compagnie, a été naufragé au fort *St. George*.

„ Le 12, la Cour a donné l'Extrait des Dépêches reçues de Général *Coote* le 7. de ce mois, en date du 31. Août & 25. Septembre dernier. Elles annoncent en général divers échecs que les troupes du Roi & de la Compagnie à ſes ordres ont eſſuyé pendant l'année dernière; la perte de *Goudeloure*, cédée par Capitulation aux troupes *Françaiſes* & celles d'*Hider-Aly*, & enſuite celle de *Permacoli*.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 36.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 3. MAI 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 8. Avril 1783.

M. de *Flores*, qui avoit été nommé Miniſtre de la Marine, ayant remercié, Sa Majeſté a diſpoſé de cet important Emploi en faveur de D. *Antonio Valdes y Bazaw*, Chef-d'Eſcadre & Inſpecteur de la Marine au Département de *Galice*.

Nos Politiques, nos Savans qui s'occupent des Objets économiques, & particulièrement le célèbre M. de *Campomanes*, ayant demontré dans leurs écrits que le mépris avec lequel on traite les Métiers & les Arts uſuels dans ce pays, ſont la cauſe prémière du défaut d'induſtrie & d'activité parmi les Citoyens de la claſſe médiocre, ainſi que de la pauvreté qui généralement regne parmi eux, Sa Majeſté pour opérer par la ſuite le bien du Royaume en excitant l'émulation parmi les Artiſans de toute profeſſion, vient de faire publier un édit par lequel les artiſans de tous métiers quelconques pourront être admis aux charges municipales, & pourront même aſpirer à la Nobleſſe, du moins ceux qui ſe ſeront diſtingués d'une manière éminente dans leur état, Sa Majeſté annullant à cet effet tous

ſtatuts antérieurs à ce contraire, & blamant l'ancien & ridicule préjugé qui livroit au mépris ces profeſſions utiles à la Société.

Pays-Bas.

De la Haye, le 20. Avril.

Mr. de *Marcoff*, Envoyé-Extraordinaire de S. M. l'Impératrice de *Ruſſie* auprès de *L. H. P.*, eſt parti hier pour ſe rendre à *Paris*.

Le Duc de la *Vauguyon*, Ambaſſadeur de la Cour de *France*, a conféré aujourd'hui avec le Préſident de *L. H. P.* & lui a donné connoiſſance de ſon Départ prochain.

France.

De Paris, le 18. Avril.

On apprend de *Breſt* „ que le feu avoit pris à des Magaſins, mais que les Secours prompts qu'on y avoit portés, avoient empêché des ſuites funeſtes; il n'y avoit eu qu'un Magaſin de réduit en Cendres; il étoit rempli de Proviſions de bouche, & l'on évalue la perte à cent mille Ecus. L'Incendie auroit fait bien plus de ravages; il eût été bien plus difficile de l'éteindre, ſi la Flamme eût pris aux Magaſins remplis de Mâtures, d'Agrêts, de Voiles &c. "

Mr. le Marquis de la *Fayette*, à qui le Congrès donne chaque jour quelque nouvelle preuve de ſa reconnoiſſance, par l'entremiſe du Docteur *Franklin*, a reçu en dernier lieu un acte, paſſé à *Philadelphie*, qui lui adjuge une portion conſidérable de terre dans la *Caroline* & ſur les limites des Domaines appartenans à Mr. *Waſhington*.

On débite que la *France* obtiendra de la Cour de *Madrid*, la *Louiſiane* & l'Isle de la *Trinité*. Voici ce qu'en dit le public. „ *Saint Domingue* tout entier, ou toute la partie du Sud avec les Isles de la *Marguerite*, de *Cubagua* & de la *Trinité*, ou toute la *Louiſiane*, & une partie de la *Floride* étant cédées à la *France*, elle garantira & ſe chargera de conſerver à l'*Eſpagne* tout le *Méxique*. Ce ne ſera, dit-on, qu'après la confection du Traité, que la Cour de *Madrid* reconnoîtra l'indépendance des *Etats-unis*. L'isle de la *Trinité* découverte en 1498, par *Chriſtophe Colomb* même, ſe trouve ſituée vis-à-vis l'embouchure de l'*Orenoque*, & à portée de *Tabago*. Cette Colonie peut recevoir un établiſſement dont les ſuccès répondroient aux labeurs de ces nouveaux Habitans. La forme de l'Isle eſt quarrée. Quatre groupes de montagnes, formés par la nature, ſur les rives de l'Océan occupent le tiers du ſol, excepté les pays montagneux, le reſte eſt ſuſceptible de la plus riche culture. Il eſt vrai qu'au Nord on découvre une Côte de 22. lieues, trop élevée & trop inégale pour qu'on puiſſe en tirer une utilité lucrative. Celle de l'Eſt s'étend à 22. lieues, elle offre la ſituation la plus avantageuſe, & ſemble n'attendre que les ſoins du Cultivateur pour le convaincre de ſa fécondité. La côte du Sud préſente 25. lieues un peu exhauſſées, où le caffé & le cacao devroient réuſſir. Le côté de l'Oueſt

est séparé du reste de cette Colonie, au Sud par le canal du *Soldat*, au Nord par la bouche du *Dragon*; comme il y a un grand enfoncement, il en résulte une rade de 20. lieues de large & de 30. de profondeur. On y trouve, dans toutes saisons, un abri sûr. Les Ports que l'on y connoît sont ceux de *Galiote*, d'*Espagne* & de *Joseph*. Quant à l'Isle de *Cubagua*, quoiqu'on n'y pêche plus de perles elle n'en est pas moins très-précieuse à l'agriculture, la *Marguerite*, toute chargée de brouillards qu'elle paroisse, est très-propre à devenir féconde. Ces établissemens pourroient devenir inapréciables, après plusieurs années de travaux; mais nos spéculateurs desirent la *Louisiane*, où l'on peut recueillir le meilleur tabac, des bois de construction, d'excellent merrain, & où l'on peut élever des chevaux & du bétail de toutes espèces.

Les Manufactures de *Lille* en *Flandre*, sont chargées de commissions, pour les Etoffes & Draps qu'elles fabriquent. Ce sont les *Americains* qui leur ont donné la préférence.

Le Sieur *Regnier*, Mécanicien du Duc de *Chartres*, a imaginé & construit un cadran solaire, ou pour mieux dire un Méridien horizontal, qui, à l'aide d'un rouage caché dans le piédestal, sonne midi toutes les fois que le ciel est sans nuages, lorsque le soleil est au méridien. Le moyen qu'employe le Sieur *Regnier* pour faire échapper la détente de cette sonnerie, n'exige pas même un soleil bien clair; il s'en est assuré par une suite d'expériences qu'il a faites dans le cours de cet hiver; il arme son méridien d'une loupe, & l'effet s'exécute avec moins de chaleur qu'il n'en faut pour enflammer de la bonne poudre à canon bien conditionnée, on sent qu'il faut remonter le rouage chaque fois qu'il a sonné. Le piédestal de tôle vernisse a environ 8. pouces de long sur 6. de large, & 7. d'épaisseur; la totalité de la machine a environ 18. pouces de hauteur. La forme agréable de ce méridien sonnant, peut lui faire trouver place dans un apartement, d'autant plus qu'il produit son effet en recevant les rayons du soleil à travers les carreaux de vitre, & surtout lorsqu'ils sont en verre de *Bohême*. Le mécanisme de ce méridien construit en petit, tel qu'il est ici proposé aux Souscripteurs, peut servir de modèle pour l'exécution d'un méridien en grand, fait pour l'usage public. Le Sieur *Regnier* s'occupe actuellement à en construire un de ce genre pour la Ville de *Sémur* en *Auxois*, où il réside. Le prix de ce méridien pour les souscripteurs, est de 96. liv. dont 48. liv. en souscrivant; & 48. liv. en retirant le méridien. On souscrit, par la voie de la poste, chez l'auteur, à *Sémur* en *Auxois*; ou à *Paris*, chez le Sieur *Boulangé*, fils ainé, Négociant, à la *Gerbe-d'or*, vis-à-vis le *Sépulcre*. L'artiste prévient qu'il n'expédiera de ces méridiens sonnans que lorsqu'il aura vingt souscriptions. Il en a déjà plusieurs de construits qu'il se fait un plaisir de montrer aux curieux.

De Paris, le 20. Avril.

On s'attend à voir arriver ici Mr. le Comte d'*Estaing* vers la fin de ce Mois, & le bruit public est, que bientôt après son arrivée il sera élè-

vé à la dignité de Maréchal de *France*. Mr. le Marquis de *Caſtries*, ayant le Département de la marine, & Mr. le Comte de *Ségur* ayant celui de la guerre, ſont auſſi déſignés par le public à être élevés au même grade; mais on débite auſſi aſſez généralement que cette promotion ſera ſuivie d'un changement dans le Miniſtère, dans lequel la partie de la marine ſera confiée à Mr. le Comte d'*Eſtaing*.

ALLEMAGNE.

De Gieſſen, le 18. Avril.

Les Etudians & Candidats *Catholiques*, qui fréquentent cette Univerſité, ont le 3. de ce Mois, obtenu la permiſſion d'exercer à l'avenir le Service-Divin dans l'une des Salles du Collége Académique, & de faire venir à cet effet, pour la célébration de la Meſſe, un Prêtre du Couvent d'*Arndsburg*, ou de la Ville de *Wezlar*. Voilà l'exemple d'un Etat *Proteſtant* qui ſe relâche de ſes anciens uſages, en faveur des *Catholiques*. C'eſt une ſuite naturelle & une Repréſaille ſalutaire de la Tolérance de l'*Empereur*.

De Ratisbonne, le 28. Avril.

On a publié depuis peu dans toutes nos Egliſes *Catholiques* ce qui ſuit: „ C'eſt avec une juſte indignation, que tous les *Catholiques* ont vu pendant quelque temps piller leurs Egliſes, & enlever impunément de leur Sanctuaire ce qu'il y avoit de plus ſacré; comme il eſt prouvé que de pareils excès ne ſont devenus ſi fréquens, que parce qu'il eſt défendu aux Prêtres *Catholiques*, ſous peine d'irrégularité, de ſe ſaiſir de pareils Malfaiteurs, ou de les accuſer, quand même ils les auroient pris ſur le fait. L'Ordinaire s'eſt vu obligé de s'adreſſer au *St. Siége* pour en obtenir quelque remede efficace, & en a reçu un Indult portant entre autres, qu'il ſera permis à l'avenir aux Curés & à tous les Eccleſiaſtiques de ce Diocèſe, d'arrêter de tels Criminels, de les livrer, à certaines conditions, au bras Séculier & même de porter, en cas de beſoin, témoignage contre tous les Voleurs qu'ils auront ſurpris dans leurs Egliſes, ou dans les Maiſons qui y appartiennent. "

De Vienne, le 3. Mai 1783.

L'*Empereur* dans ſon Voyage en *Hongrie*, étant arrivé le 25. de ce Mois, à *Comore*, *Sa Majeſté* vivement frappée des Malheurs qu'avoient ſouffert les infortunés Habitans de cette Ville par le dernier tremblement de terre du 22. de ce Mois, leur fit donner tous les ſecours poſſibles, les raſſurant d'ailleurs par d'autres marques de Sa bonté paternelle. Après avoir viſité les Fortifications, *Sa Majeſté* ſe remit en route pour *Gradiska* & *Brod*, paſſant par *Peſt* & *Bude*.

Dans une Viſite ſolemnelle que fit hier l'Ambaſſadeur de *Maroc* au Prince de *Colloredo*, Vice-Chancelier d'*Empire*, ce Miniſtre prit Congé de *S. A.*, a raiſon de ſon prochain Départ, fixé au 6, de ce Mois.

N^ro. 36.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 3. MAI 1783.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 15. Avril 1783.

Le 11. les Communes arrêtèrent pour le 14. la discussion du Bill de la jurisdiction d'*Irlande*. Celui pour révoquer l'acte qui interdit tout Commerce avec l'*Amérique-Septentrionale* fut lu pour la seconde fois, & redigé par la Chambre en Comité. M. *Fox* proposa un Bill pour ne point exiger de Manifeste, Certificat, ou autre Document de la part des Navires & Bâtimens des *Etats-Unis* de l'*Amérique* qui entrent ou sortent dans les ports du Royaume, & pour autoriser le Roi, pour un temps limité, de mettre cet acte en exécution. Ces deux actes subsisteront jusqu'à la conclusion d'un Traité de Commerce entre les Etats *Américains* & l'*Angleterre*.

Le 14. les Pairs ont lu pour la seconde fois le Bill de la Législation d'*Irlande*, ainsi que celui pour révoquer l'acte qui interdit le Commerce avec l'*Amérique*. Les Communes passèrent ce dernier Bill. L'Avocat d'*Ecosse* a fait à la Chambre le détail de la triste situation des affaires de la Nation aux *Indes Orientales*, & a proposé un Bill pour l'administration. La Chambre en Comitté pour les Subsides accorda 405,000 livres Sterlings pour rembourser les Billets d'Echiquier qui circulent depuis le 25. Février dernier.

On écrit de *Kinsale* que le Bâtiment les *Deux-Frères*, Capitaine *Phason*, vient d'arriver d'*Halifax*, & qu'on apprend par cette voie que plusieurs Familles Loyalistes de *New-York*, & d'autres Endroits de l'*Amérique*, arrivées dans cette Colonie, où on leur a distribué des terres à cultiver, & à la rade de laquelle plusieurs Bâtimens se destinent au Commerce de la pêche, vont faire d'*Halifax* la Colonie la plus florissante.

Le Capitaine *Lawless*, arrivé à la *Jamaïque*, de la Rivière de *Mississippi* en 17. jours, sur le Brigantin le *Lucy*, apporte la Nouvelle, que la Désertion survenue dans les Etablis-

semens *Espagnols*, avoit gagné jusqu'aux *Naturels* du Pays de la *Louisiane* & des deux *Florides*. Il raconte que le 18. Décembre, „ deux mille *Indiens Choctaw* & *Chickisaw* ont couru tout à coup aux Armes, qu'ils ont surpris un Poste *Espagnol* chez les *Illinois*, & qu'ils ont enlevé la Chevelure ou ôté la Vie à toute la Garnison, composée d'environ 70. à 80. Hommes. Quinze cens Hommes de la Tribu des *Creeks*, de concert avec un Corps considérable de Réfugiés de la *Georgie* & des Provinces voisines, avoient vers le même temps commis des Hostilités, & marchoient vers *Pensacola*, qui, d'après l'état foible & valétudinaire de la garnison, devoit tomber entre leurs mains. Environ trois jours avant que le *Lucy* quitta le *Mississippi*, différens Exprès etoient arrivés à la *Nouvelle-Orléans* de l'Intérieur du Pays, pour annoncer les ravages affreux des Sauvages. Dans cette situation critique & dangereuse des Affaires, Don *Estevan Miró*, Lieutenant-Gouverneur de la *Louisiane*, avoit incorporé une partie de la Milice à 300. Hommes de Troupes Régulières, qu'il avoit détachés des 500. qui forment la Garnison de la *Nouvelle-Orléans*, pour marcher contre le Corps d'Armée des Sauvages.

On a aussi appris par la même voye, que l'Amiral *Hood* étoit arrivé avec une partie de sa Flotte à la *Jamaïque*, laissant une Division en Croisière au Cap *Français*.

Lorsque l'Escadre de l'Amiral *Hood* fut entrée à *Port-Royal*, le Gouverneur de la *Jamaique* & l'Arrière-Amiral *Rowley* montèrent à bord du *Barfleur*, pour aller rendre leurs respects à Son Alteſſe Royale, le Prince *William-Henri*, troisième Fils de notre Auguste Souverain, servant actuellement en qualité de Lieutenant dans la Marine de Sa Majesté.

Le lendemain, 7. Février, Son Alteſſe Royale descendit à Terre, accompagnée du Gouverneur, de l'Amiral *Rowley* & de divers Officiers, pour visiter les Fortifications.

Suivant une Liste que l'on assure être très exacte, nous avons perdu depuis le commencement de la Guerre avec les *Américains*, jusqu'à la Signature des Préliminaires, les Vaisseaux suivans: Deux de 100. piéces de canon; huit de 74; cinq de 64; trois de 50; cinq de 44; un de 38; quatorze de 32; dix sept de 28; treize de 20; onze de 18; vingt-quatre de 16; vingt-un de 14; dix de 12. & cinq de 8. piéces. En tout 139. Navires, portant ensemble 3765. de canon. Le nombre des Vaisseaux pris aux Ennemis pendant le même espace de temps, consiste en un Vaisseau de 100 piéces de canon; un de 80; six de 74; sept de 64; trois de 54; quatre de 40; dix de 36; cinq de 32; dix de 28; quatorze de 20; six de 18; dix de 14; & un de 10. Total 79 Navires, portant ensemble 2782 pièces de canon.

On a envoyé ordre aux 36. Vaisseaux suivans & qui se trouvent en *Amérique*, de revenir en *Europe*. Le *Formidable*, le *Duke* & le *Barfleur* de 98 pièces de canon; le *London*, le

Prince George & le *Namur* de 90; l'*Alfred*, l'*Ajax*, l'*Arrogant*, l'*Alcide*, le *Bedfort*, le *Conqueror*, le *Fame*, l'*Hercule*, le *Lyon*, le *Marlborough*, le *Magnificent*, le *Royal-Oak*, le *Monarch*, le *Torbay*, le *Vailant*, le *Warrior* & le *Shrewsbury*, tous de 74; la *Princeſſe* de 70; le *Nonſuch*, le *Prothée*, le *Prince-William*, le *Prudent*, le *Repulſe*, l'*Agamemnon*, l'*Anſon*, le *Polyphemus*, le *Belliqueux*, l'*Abano*. l'*Yarmouth* & l'*Amérika*, chacun de 64.

L'eſprit de révolte prend chaque jour de nouveaux accroiſſemens dans les divers Ports de ce Royaume. Les Papiers publics ont gardé le ſilence ſur l'emeute arrivée à bord du *Janus*, Vaiſſeau de 44. Canons: en voici les détails.

Les Gens qui formoient l'Equipage s'attendoient avec d'autant plus de raiſon à obtenir leur Congé, qu'ils s'étoient ſignalés dans des Entrepriſes hazardeuſes, & que leur Service ayant été extrêmement pénible, ils avoient droit à jouir de quelque répit. Mais apprenant qu'on alloit les renvoyer en Mer, ils ne conſultèrent que leur déſeſpoir, ils réſolurent de ne plus obéir à leurs Officiers: & pour oppoſer la Force à la Violence, au cas qu'on voulût en uſer contre eux, ils ſe mirent en défenſe ſur leur bord. Les Officiers qui ſe trouvoient tous ſur le Vaiſſeau, à l'exception du Capitaine, tentèrent de les ramener à leur Devoir; mais inutilement. Le Capitaine *O-Hara* vint à bord, mais au moment qu'il leur parla de l'Ordre de retourner en *Amérique*, ils ne voulurent plus l'écouter. Le Lord *Howe* ſe tranſporta lui-même à bord du Vaiſſeau. Ce Seigneur les ayant fait tous aſſembler ſur le Pont, les aſſura, *que tous les Vaiſſeaux qui ſe trouvoient dans les Ports ſeroient payés, & leur témoigna qu'il étoit bien fâché qu'on ne pût retenir en Commiſſion un Navire qui s'étoit ſi fort illuſtré dans les Indes.* Il finit par les aſſurer *qu'ils ſeroient les premiers payés.* A ces mots, tout l'Equipage s'écria, *Houzée*, par trois fois; tous les autres Vaiſſeaux repétèrent cette exclamation d'allégreſſe, & dès ce moment tout rentra dans l'Ordre & la Subordination. Mais ayant attendu inutilement juſqu'au 26. l'effet de la promeſſe du Lord, ils commencèrent de nouveau à ſe mutiner & à ſe mettre en défenſe. Le 27, le feu ſe manifeſta dans les Voiles; la confuſion fut extrême; on vint cependant à bout d'éteindre la flamme; mais l'Equipage eſt reſté maître du Vaiſſeau. Le Lord Howe leur a écrit, *que s'ils étoient ſi impatiens du Payement, on leur donneroit du Papier de Credit, juſqu'à ce que l'Argent fut arrivé de Londres;* & l'on penſe que l'Equipage de ce Vaiſſeau ſera payé & congédié cette ſemaine.

De Londres, le 18. Avril.

Il eſt décidé que la Nation allouera à Mſgr. le Prince de *Galles*, héritier preſomtif du trône, un appanage de 50,000 liv. ſterl. annuelles, quand S. A. R., qui a eu 20. ans le 12. Août 1782, aura atteint ſon âge de majorité, ce ſera 10,000 livres au délà de ce qu'il fut alloué au Roi lorſque Sa Majeſté n'étoit encore que Prince de *Galles*. Mr le Duc & Mde la Ducheſſe de *Chartres* arrivèrent, le 9, à l'hôtel royal de *Pall-*

mail où L. A. se proposent de passer une couple de mois; on avoit déjà engagé à leur service, depuis huit jours, 25. à 30. domestiques *Anglais* de l'un & de l'autre Sexe.

Le 11. de ce Mois, des Matelots furieux ont cherché, dans *Chatham*, pour tuer ceux de leurs officiers qui les avoient traités avec sévérité en mer. Ils n'ont decouvert qu'un Officier de *Tillac* qu'ils ont massacré; le bonheur à sauvé les autres.

Avant-hier l'équipage de l'*Artois* se revolta à *Plymouth*, menaçant de désarmer & de piller le Vaisseau; mais le Capitaine M. *Bride*, qui se rendit aussitôt à bord, ramena les mutins à leur devoir par de bonnes paroles.

Il en a été de même de 3 à 400. hommes de recrues, qui ont mis bas les armes à *Dublin*, ne voulant plus servir, parce que la guerre étoit finie. Le Commandant en chef leur a promis que, dans quelques semaines, on dégageroit ceux qui n'avoient été engagés que pour le temps de guerre & que s'ils vouloient se rengager, on leur allouëroit une certaine somme; très contens de cette promesse, ils ont repris leur service avec joie.

France.

De Versailles, le 19. Avril.

Le Roi voulant donner au Sieur *Gérard* de *Rayneval* une preuve de la satisfaction qu'il a de ses services, & de la manière avec laquelle il a rempli la mission dont il a été chargé en dernier lieu à la Cour de *Londres*, relativement à la paix, vient de lui accorder des Lettres des Conseiller d'Etat.

Avis.

Le Ministre de *Gènes*, Marquis de *Durazzo*, avertit tous Ceux qui peuvent avoir des prétensions à sa Charge ou à celle des Officiers de sa Maison, de se présenter dans le courant du présent Mois de Mai pour la liquidation de leurs Comptes.

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 37.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 7. MAI 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 10. Avril 1783.

Sa Majesté desirant récompenser le mérite singulier de Don *Gonzalo Manuel Lando y Lanzos*, Comte de *Maceda, Tabonda y Fuente el Sauco*, & la façon dont il s'est distingué dans les affaires d'Etat pour l'utilité publique, lui a accordé la Grand-Croix de l'ordre Royal de *Charles III.* Don *Manuel Ventura Figueroa*, Gouverneur du Conseil Royal & Suprême de *Castille*, Patriarche des *Indes*, Commissaire-Général de la *Croisade* &c. est mort ici le 3. de ce Mois, laissant vacans plus de 25. Charges & Benéfices; dont il n'occupoit les principaux que depuis peu de Mois.

FRANCE.

De Toulon, le 10. Avril.

L'Escadre qui a eu ordre de se rendre de *Cadix* ici, & dont nous attendions l'arrivée de jour en jour, est entrée hier & avant hier dans la rade, avec environ 60. Bâtimens de transport, chargés de troupes. Cette Escadre étoit composée de 11. Vaisseaux de ligne, de deux Frégates, & de 4. Corvettes, savoir:

Vaisseaux.

Le Dictateur	74.
Le Destin	74.
L'Alcide	74.
Le Puissant	74.
Le Conquérant	74.
Le Zodiaque	74.
Le Guerrier	74.
La Provence	64.
Le Censeur	74.
L'Indien	64.
L'Actif	74.

Frégates.

La Mignonne	26.
L'Iris	26.

Corvettes.

La Poulette	20.
La Belette	20.
La Sardine	18.
La Sirène	12.

Mr. de *Cabanoux* commandant l'*Indien*, est Capitaine par une nomination particulière du Mois de Février 1783, & à prendre rang dans celle du 15. Septembre 1782.

Ces Bâtimens ont eu ordre de faire quatre jours de quarantaine, à cause des malades qu'ils ont sur leurs bords. Les Régimens de *Bretagne*, de *Lyonnois*, de *Bouillon* & de *Royal-Suédois*, qui étoient embarqués tant sur les transports que sur les Bâtimens du Roi, ont été envoyés dans plusieurs Villages circonvoisins de cette Ville jusqu'à nouvel ordre; & les détachemens que d'autres régimens ont fournis en différentes fois, se sont mis en route d'abord après le débarquement, pour aller rejoindre leurs Corps respectifs: les Malades & les Convalescens, tant Officiers que Soldats, ont été transférés au Fort de la *Malgue*, où on leur avoit préparé un Hôpital.

De Paris, le 23. Avril.

Voici ce que portent les Lettres de l'*Orient* en date du 21. „ Dans l'instant il vient de mouiller sous *Groy* la Frégate du Roi la *Subtile*, partie de l'*isle* de *France* le 23. Décembre dernier. L'Officier qui est sorti avec les Dépêches pour la Cour, n'a pas donné de grands renseignemens sur les affaires de l'*Inde* parce que la *Subtile* en est partie avant le Mois d'Octobre. Voici seulement ce qu'on en a pu apprendre par quelques Lettres écrites de l'*isle de France* à la hâte. M. du *Chemin*, Général de terre, est mort de la dysenterie, ainsi que le Marquis de *Fleury*, Major-Général de cette petite armée, & M. de *Cheuneville*, Colonel du régiment de l'*isle de France*; on met encore de ce nombre M. *Saquier* Officier *Allemand*. Outre la perte de l'*Orient*, M. de *Suffren* a encore à regretter celle du *Bizarre*, qui a échoué sur la côte de *Coromandel*. Les *Anglais* n'ont pas été plus heureux; trois Vaisseaux de la Compagnie ont été perdus sans ressource, & deux Vaisseaux de guerre ont eu le même sort, après un terrible Ouragan qui maltraita si fort un troisième qu'on a été obligé de le condamner. *Madras* étoit dépourvu de Vivres, & dans la *Ville-Noire* il mouroit de faim tous les jours près de 500. personnes. La *Concorde* sortie de ce port & la *Ve-*

ſtale partie de *Nantes* étoient arrivées en bon état à l'*isle de France*. L'*Indiſcrete*, Capitaine M. *la Butte*, avoit été condamnée du Cap de *Bonne-Eſpérance.*"

„ M. de *Buſſi* s'étant embarqué, avec tout ce qu'il a pu ramaſſer de troupes & de munitions, ſur l'Eſcadre de M. de *Peynier*, mit à la voile de l'*isle de France* le 18. Décembre. Cette Eſcadre eſt compoſée de 4. Vaiſſeaux de guerre & de 37. transports. Lorſque les Officiers de la *Subtile* ſeront à terre, nous aurons des details plus étendus. S'il eſt vrai que M. de *Suffren* ait encore perdu le *Bizarre*, il faut qu'on ait eu à l'*isle de France* des Nouvelles poſtérieures à celles que M. *Dulac*, parti de *Trinquemalé*, le 3. Octobre, nous a apportées. D'autres Lettres de l'*Orient* nous apprendront ſi c'eſt à la ſuite d'un nouveau Combat, ou par le mauvais temps dont l'Amiral *Hughes* a ſouffert, que M. de *Suffren* a vu périr un autre Vaiſſeau. Je ne crois pas encore au combat du 13. Octobre, & tout le mal qu'auront pu ſouffrir les deux Eſcadres a ſans doute été cauſé par les Ouragans."

„ Plus de 20 Paſſagers ſont revenus de l'*Inde* à l'*Isle de France*, & la plupart ſont des Officiers de la Flotte de M. de *Suffren*. La *Subtile* a ramené en *France* les Sieurs de *Forbin*, de *Merville*, (Capitaines démontés,) & M. de la *Combe*, Lieutenant de Vaiſſeau; M. de *Cillart* étoit malade à l'*isle de France* au départ de cette Frégate.

Nous ne ſavons pas encore le réſultat des Conférences qu'a eues M. le Comte d'*Eſtaing*, à *Madrid*, & qu'on ſuppoſe avoir pour objet la Ceſſion d'une partie de l'*Isle* de *St. Domingue* que l'*Eſpagne* nous ofre, ou l'*Isle* de la *Trinité*, &c. Au reſte M. le Comte d'*Eſtaing* eſt parti de *Madrid*; il ſera ici Vendredi ou Samedi prochain au plus tard.

Il paroît un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 5. de ce Mois, qui par forme de Lotterie, dont le fond ſera rembourſé en huit années, ouvre un emprunt de Vingt-quatre millions, diviſé en 40. mille billets de 600 liv. chacun, dans laquelle on préſente beaucoup de chances de fortune aux intéreſſés, dont les moins favoriſés par le ſort trouveront leur capital avec un intérêt annuel de 4 pour cent. Il ſera fait huit tirages de Lots & de rembourſemens, d'année en année, à commencer en Octobre 1783, juſques & compris 1790. Le payement des Lots & le rembourſement des capitaux ſeront faits en deniers comptans au Tréſor royal, chez le ſieur *Micault* d'*Harvelay*, dans le Mois d'Avril de l'année qui ſuivra le tirage, c'eſt-à-dire à commencer au Mois d'Avril 1784, & ainſi de ſuite pendant la durée de huit années. Sa Majeſté attribue 24 liv. par an à chaque billet qui, à cet effet, ſera garni de huit coupons de 24 liv. chacun. La table de diſtribution des Lots des huit tirages eſt annexée à cet Arrêt, qui préſente pour le premier tirage un lot de 120,000. liv. un de 60,000, trois de 12,000 & cinq de 8000, indépendamment de beaucoup d'autres d'un moindre prix, juſqu'à la ſomme de 600. liv. A chacun des quatre tirages ſuivans, il écherra un lot de 120,000 liv. un

de 60,000, quatre de 12,000, douze de 6000, vingt de 3000, &c. Au sixième tirage il y aura un lot de 150,000 liv. deux de 50,000, cinq de 12,000, douze de 6000, vingt de 3000, &c. Au septième tirage un lot de 200,000 liv. deux de 50,000, cinq de 12,000, douze de 6000, vingt de 3000, &c. Enfin; pour le huitième & dernier tirage, un de 200,000 liv. un de 100,000, deux de 50,000, six de 12,000, vingt de 5000, trente de 3000, & un grand nombre d'autres au dessous.

De Paris, le 25. Avril.

Mr. de *Fitz-Herbert*, Ministre Plénipotentiaire de la Cour *Britannique*, a écrit le 7. de ce Mois à Mrs. *Lestevenon* de *Berkenrode* & *Brantzen*, Ambassadeurs de L. H. P., une Lettre de la teneur suivante:

Messieurs!

En conséquence d'un ordre exprès que j'ai reçu de ma Cour, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir employer vos bons offices auprès des Etats Généraux, afin qu'on puisse rendre à Sa Majesté les drapeaux qui ont auparavant apartenu aux trois Régimens *Ecossois* au service de la République, & qui sont à présent incorporés dans leurs Troupes nationales. Au cas que L. H. P. veuillent consentir à la restitution de ces drapeaux, Mr. de *Cunningham*, ancien Lieutenant-Colonel dans la dite brigade *Ecossoise* qui se trouve actuellement à la *Haye*, est autorisé convenablement à les recevoir.

De Vienne, le 7. Mai 1783.

Suivant les Lettres de *Florence*, Son Altesse Royale Mgr. l'Archiduc *Maximilien* a quitté cette Capitale le 22. Avril, prenant la route de *Parme* & de *Milan*.

Guillaume de *Kettler*, Général Major d'Infanterie, Chambellan actuel de *S. M. I. R. A.*, Commandeur de l'ordre de *St. Michel* de *Bavière*, Chevalier de l'ordre de *St. Etienne* d'*Hongrie*, Conseiller dirigeant de l'Académie de Peinture de cette Ville &c. est mort ici, le 3. de ce Mois, âgé de 65. ans.

On apprend de *Petersbourg* la Mort du Comte de *Panin*, Chevalier des Ordres de *Russie*, Ministre des Affaires étrangères, Grand-Maître de la Maison du Grand-Duc de *Russie*, décédé en cette Capitale le 11. du Mois dernier. Ce Seigneur, depuis plus de vingt ans à la Tête du Département des Affaires étrangères, s'y est concilié la Satisfaction de sa Souveraine, & la Confiance & l'estime générale de toutes les Cours de l'*Europe*.

Suivant les mêmes avis, l'Académie Impériale des Sciences de *Petersbourg*, fait faire un Recueil complet de tous les Ouvrages écrits en langue *Russe*, par Mr. *Lomonosow*: ce célèbre Poëte est enterré au Couvent d'*Alexandre Newsky*, & c'est sur son tombeau que le Comte de *Woronzow*, Chancelier de l'Empire, a fait ériger un monument magnifique à la gloire de ce grand homme: son Portrait, ainsi que le Mausolée en question, vont être gravés en taille douce & mis à la tête du 1^er^ Volume de cette Collection.

Nro. 37.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 7. MAI 1783.

Pays-Bas.

De la Haye, le 23. Avril 1783.

Mr. de *Heredia*, qui a été chargé de la part du Roi d'*Eſpagne*, de traiter avec la Cour de *Londres* touchant les Articles Préliminaires, eſt arrivé ici. Il s'eſt rendu à l'Hôtel du Comte de *Liano*, Ambaſſadeur d'*Eſpagne*.

D' Amſterdam, le 24. Avril.

On a appris par une Lettre de *Curaçao*, en date du 10. Février, l'Avis, qu'il étoit arrivé devant ce Port une Flotte *Françaiſe* conſiſtant en 14. Vaiſſeaux de ligne, ainſi qu'en quelques Frégates & Bâtimens de Tranſport, en tout 30. Voiles. Cette Flotte partie de *Boſton*, eſt deſtinée pour *Guaire*. Huit de ces Navires étoient déjà entrés dans le Port, parmi leſquels on compte les Vaiſſeaux le *Neptune*, le *Tigre* & la *Couronne*, ayant tous à bord un grand nombre de Troupes. On a reçu par la même Lettre la fâcheuſe Nouvelle, que le Vaiſſeau de Guerre la *Bourgogne* de 74. piéces de canon, & qui faiſoit partie de cette Flotte, a péri ſur les Côtes de l'*Amérique-Eſpagnole* & que la plus grande partie de l'Equipage, qui conſiſtoit en 800. hommes, a eu le malheur de périr.

On a auſſi appris, que trois Vaiſſeaux *Eſpagnols*, appartenant au Convoi du *Mexique*, ont été pris par les *Anglais*, & que deux de ces Navires ayant à bord, outre leur Charge de Cochenille, Cacao &c., 80. mille Dollars, ont été envoyés à la *Jamaïque*, où ils doivent être arrivés.

Les Nouvelles de l'*Inde* annoncent, „ que la ſituation de *Madras* eſt très-critique, & que les *Français* ſont à *Cuddalore*, prêts à venir l'aſſiéger par Mer au départ de Sir *Edouard-Hughes*, pendant que *Hyder-Aly* & la Famine aſſiégeoient par Terre cette malheureuſe Ville, où les trois Fléaux les plus terribles ſont ainſi raſſemblés, la Famine, la Peſte & la Guerre. "

Grande-Bretagne.

De Londres, le 18. Avril.

Mardi dernier, il fut expédié des Dépêches à Mr. *Fitzherbert* à *Paris* concernant les Préliminaires avec la République des *Pays-Bas-Unis*; Mais il n'en transpire rien.

Ce matin, il s'assembla près *Towerhill*, plus de quatre mille Matelots, qui ont servi sur les Vaisseaux du Roi & auxquels on avoit donné leur Congé. Ils se rendirent en Corps à *St. James*, pour présenter à Sa Majesté une Requête, afin d'obtenir leur part dans les Prises qu'ils ont faites pendant la Guerre.

On vient d'apprendre par les Lettres arrivées des *Antilles* l'agréable Nouvelle, que le Vaisseau de Guerre l'*Ardent*, de 64 pièces de canon, que l'on croyoit péri, y étoit arrivé. Ce Navire est le seul qui nous reste de ceux que *Rodney* a pris au Comte de *Grasse*. On sait que le *Glorieux* a péri avec tout son Equipage; la *Ville de Paris* a eu le même sort, avec 1800. personnes qui se trouvoient à son bord; le *Hector* a coulé bas, mais heureusement l'Equipage a été sauvé; le *César* a sauté en l'air. On ignore le sort du *Caton*, qui a été pris par l'Escadre du Lord *Hood*; il est vrai, qu'il nous reste le *Jason*, qui a été pris en même temps que le *Caton*; mais d'un autre côté, nous avons perdu le *Pallas*, qui a péri près de *Fyal*, ce dernier avoit été pris par l'Amiral *Keppel*. Jamais acquisitions ne furent aussi fatales au Vainqueur.

Le fameux Faussaire *W. Ryland* est arrêté. Il a été découvert par un Cordonnier, a qui il avoit envoyé un de ses Souliers pour le raccommoder, celui-ci ayant examiné le Soulier en-dedans, y trouva le nom de *Ryland*, aussitôt il en donna connoissance au Juge, qui envoya, dans le moment même, ses Gens pour l'arrêter. Ceux-ci étant entrés dans la Chambre, trouvèrent *Ryland* à Génoux, tenant une Bible à la main & un Rasoir, dont il se donna deux blessures dans la Gorge; mais elles n'ont pas offensé les principaux Artères.

Irlande.

De Dublin, le 16. Avril.

Les divers Mouvemens qui se sont manifestés dans ce Royaume pour protéger un Peuple amoureux de la Liberté, paroissent tendre à un Succès aussi heureux que les efforts que nous avons faits pour maintenir la nôtre. On verra bientôt s'élever au milieu de nous une nouvelle *Genève*, où fleuriront l'Industrie, les Arts, les Sciences & l'Esprit Républicain. Il paroît, à cet effet, une Pièce importante, émanée du Viceroi d'*Irlande*, sous ce Titre:

„ *Attendu* que Mr. d'*Ivernois*, dans son Mémoire du 27me. Septembre dernier, nous a représenté, qu'en conséquence de certaines altérations

ſurvenues dans la Conſtitution Politique & le Gouvernement de *Génève*, un grand nombre de Citoyens & d'Habitans de cet Etat, attachés aux avantages d'un Gouvernement libre, & invités par l'aſſurance de jouir d'une certaine Protection & de certains Privilèges, étoient diſpoſés à s'établir dans ce Royaume, en y tranſportant avec eux leur Propriété & les Manufactures qui ont fait l'opulence des Citoyens de cet Etat, & que 50,000 liv. ſterl., Monnoye *Britannique*, ſeroient néceſſaires pour mettre les premiers mille Emigrans à même d'effectuer leur projet; ſur quoi une Somme qui n'en excédât pas la moitié, pourroit être employée à les indemniſer des frais de leur Voyage & du Tranſport de leurs Effets, & le ſurplus appliqué à bâtir ou acquérir des Maiſons pour leur reception; & attendu que nous avons remis le ſuſdit Mémoire aux Seigneurs du Conſeil Privé de S. M. les dits Seigneurs, convaincus de l'importance de l'objet, & des avantages qu'aſſuroient à ce Royaume, l'acceſſion intéreſſante d'un Corps de Citoyens reſpectables, & à ſon Commerce, une introduction de Manufactures, ſi étendues & ſi utiles, & l'acquiſition immédiate d'un accroiſſement précieux de Richeſſe Nationale, ont, par une Réſolution du 27me. Septembre, requis unanimement S. M. qu'il lui plût gracieuſement prendre cet objet en ſa Royale Conſidération, & adopter dans cette occaſion toutes les meſures que ſa grande Sageſſe lui ſuggérera; & attendu que nous avons tranſmis les ſuſdits Mémoire & Réſolution au Roi, & qu'il a plû gracieuſement à S. M. de ſignifier ſon Approbation Royale d'un Projet fondé ſur des motifs qui intéreſſent ſi évidemment la Juſtice & l'Humanité, & ſa Diſpoſition Royale à encourager leſdits Citoyens & Habitans, Négocians, Artiſtes & Fabriquans de *Genève*, à s'établir en *Irlande*, ſous la conviction où eſt S. M. que leurs Principes Civils & Religieux, ainſi que leur Induſtrie & leur Loyauté, contribueront eſſentiellement à l'avantage de ce Royaume: Les Préſentes ſont donc pour vous charger & donner pouvoir de vous conſulter, & nous rapporter les Conventions, Réglemens, Garanties, Pouvoirs, qui vous paroîtront néceſſaires & convenables pour mettre en exécution les Intentions gracieuſes de Sa Majeſté ſur les Chefs ſuivans, ſavoir: "

„ I. Pour accorder 50 mille liv. ſterl., à la diſpoſition de certains Membres de la Haute & Baſſe *Nobleſſe* de ce Royaume, joints aux ſix Commiſſaires *Genèvois* actuellement dans ce Royaume, comme un Dépôt à l'uſage des *Genèvois* qui s'établiront dans ce Pays; duquel Dépôt une Somme, n'excédant pas la moitié du tout, ſera appliquée aux fraix de leur Voyage & du Tranſport de leurs Effets, & diſtribuée par les ſuſdits Commiſſaires dans les proportions qu'ils jugeront équitables, ſelon les Circonſtances, les Mœurs & les Talens de chaque Emigrant, & le ſurplus employé à bâtir une Ville, & à les y établir.

(La Suite l'Ordinaire prochain.)

Avis.

Le Miniſtre de *Gènes*, Marquis de *Durazzo*, avertit tous Ceux qui peuvent avoir des prétenſions à ſa Charge ou à celle des Officiers de ſa Maiſon, de ſe préſenter dans le courant du préſent Mois de Mai pour la liquidation de leurs Comptes.

Avis.

Comme la Somme deſtinée à l'Expédition actuellement en armement à *Trieſte*, pour les *Indes-Orientales* & la *Chine*, ſe trouve remplie juſqu'à la concurrence de 340. mille Florins & que l'on tient encore la Souſcription ouverte juſqu'au Complétement de la Somme de 400 mille Florins, les Perſonnes qui deſireront avoir des Actions ſont priées de s'adreſſer ou à Mrs. les Directeurs à *Trieſte*, ou au Comptoir de Mrs. *Brentani Cimaroli* en cette Ville de *Vienne*. Dans le cas d'un ſurplus de Souſcriptions les Actionnaires derniers Souſcrivans devront conſentir à la repriſe de leurs Actions, ou à ce qu'elles ſoient appliquées à une ſeconde Expédition pour le même objet, dont le Proſpectus paroîtra inceſſamment, & pour la Souſcription de laquelle il ſera donné la préférence aux Souſcrivans de l'excédant mentionné, dans le Cas où les Conditions leur paroîtront convenables.

Avis.

à vendre chez *Rodolphe Gräffer*, Libraire, *petite Place des Jéſuites*:

Mémoires ſur la Baſtille par Mr. Linguet, à 1 Fl. 15 Kr.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 38.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 10. MAI 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 12. Avril 1783.

Le Roi a nommé le Duc d'*Almodavar* ſon Ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire près de S. M. *Britannique*.

S. M. a rendu en ſon Conſeil une ordonnance en date du 25. Mars dernier, qui en rapelle & renouvelle d'autres rendues antérieurement, par leſquelles elle mande à tous Juſticiers de ne permettre, ni conſentir ſous quelque prétexte ou raiſon que ce ſoit, que les Porteballes, Colporteurs ou Merciers ambulans; ceux qui font voir des animaux apprivoiſés à différentes fins, parcourent le Royaume; défendant aux Capitaines-Généraux & gens de loi de leur délivrer des Paſſeports; & que quand même ils en auroient, s'ils les reconnoiſſoient pour Vagabonds, de les employer au ſervice des armées de terre ou de les détenir dans des hoſpices, conformément à la diſpoſition de l'ordonnance des levées de recrues du 7. Mai 1775; que les Pélérins qui s'écarteront de leur route pour parcourir le pays ſous ce nom, ſeront regardés comme Vagabonds, & que les Ecoliers ou Etudians, qui iront ſeuls en droite

route de l'Université chez eux, pourront recevoir des passeports de leurs Recteurs & Précepteurs ; mais que les Contrevenans seront traités, sans aucune différence, comme les plus grands Vagabonds.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 22. Avril.

Les Fêtes de *Pâques*, en donnant lieu à de courtes Vacations du Parlement, ont procuré aux nouveaux Ministres quelques jours de relâche, pour s'occuper des différents objets plus importans les uns que les autres, dont l'arrangement définitif ne peut souffrir du délai. De ce nombre sont sur-tout les Négociations, pour convenir de la Paix avec la République des *Provinces-Unies*, & d'un Traité de Commerce avec les *Etats-Unis* de l'*Amérique*. Hier, la Cour a reçu encore de la part de Mr. *Fitzherbert*, son Ministre à celle de *Versailles*, des Dépêches, d'après lesquelles l'on croit, que les Préliminaires entre l'*Angleterre* & la *Hollande* seront signés incessamment, au moyen des bons offices du Ministère *Français*. Mr. *David Hartley* est parti Samedi dernier pour *Paris*, chargé d'Instructions pour négocier un Traité de Commerce avec les Commissaires de l'*Amérique-Unie* en *France*. Le Plan, qu'elles contiennent, a été conçu, après avoir consulté à ce sujet les Négocians du Royaume, qui sont le plus au fait du Commerce avec cette partie du Monde: Et, de même que la première démarche de la Législation *Britannique* après la signature des Articles Provisionnels a été de révoquer les Actes prohibitifs de toute Navigation & liaisons Commerciales avec les *Etats-Unis*, Mr. *Hartley* est chargé de demander comme Préliminaire, que les Loix, portées par droit de rétorsion en *Amérique*, soient réciproquement révoquées : Comme ce Négociateur a toujours été un des principaux Partisans de la Cause *Americaine* en Parlement, & qu'il est personnellement estimé par le Docteur *Franklin* & par les autres Ministres du Congrès, l'on se flatte, que sa mission ne sera point sans succès. — Le Vicomte *Torrington* a été nommé Ministre-Plénipotentiaire du Roi à la Cour de *Bruxelles*, à la place de Mr. *Fitzherbert*. — Suivant des Lettres de *Dublin* du 12. Avril, le Vice-Roi Comte *Temple*, malgré les voeux & les instances des *Irlandais*, faisoit des préparatifs pour son départ.

Outre les Nouvelles déjà reçues successivement par le Navire le *Trelawney* & le Paquebot le *Greyhound*, il en est encore arrivé par le Paquebot le *Tankerville*, parti de la *Jamaïque* le 6. Mars & entré à *Falmouth*. La Cour a aussi reçu de *New York* des Dépêches par le Navire armé, la *Britannia*, parti le 16. Mars & arrivé à *Portsmouth*.

Le 19. M. *Fox* expédia un Courier à M. de *Fitzherbert*, relativement à la paix entre la *Hollande* & l'*Angleterre*. On ne doute point, que cette affaire ne se termine promptement. Le même jour la Cour expédia un Exprès qui doit se rendre en toute diligence à

Conſtantinople, & enſuite par la voie de terre aux *Indes-Orientales*. La ſituation des affaires dans ces contrées lointaines exige les remedes les plus prompts & les plus efficaces. Malgré la paix conclue avec les *Marattes*, *Hider Ali* ſoutenu des troupes *Françaiſes*, eſt tellement en force que *Negapatnam* eſt probablement repris, & que l'on craint même pour *Madras*, vû la diſette qui y règne, & ſurtout vû l'éloignement de l'Eſcadre de Sir *Hugues* qui s'eſt retiré à *Bombay*.

La Compagnie des *Indes* vient d'apprendre le Naufrage du *Groswenor* un de ſes Navires évalué à environ 300 mille livres ſterling.

Une Malle arrivée de la *Jamaïque* a apporté des Dépêches des Amiraux *Hood* & *Pigot*. Elles confirment la priſe de la *Concorde* de 36. Canons & d'un grand Bâtiment munitionnaire, tous deux de l'Eſcadre de M. de *Vaudreuil*, & annoncent encore quelques autres priſes.

On a reçu ces jours-ci des Dépêches de *New-York* par un Bâtiment qui en partit le 16. Mars. On y avoit appris la Nouvelle de la ſignature des Préliminaires, & les Hoſtilités y ont ceſſé par terre.

Il y a actuellement dans la *Tamiſe* pluſieurs Bâtimens *Américains* munis de paſſeports de *Nantes*, de *Bordeaux* & autres Ports; les Capitaines de ces Bâtimens ſe propoſent, dit-on, de venir trafiquer ici ſous pavillon *Français*, juſqu'à ce que tous les Obſtacles au Commerce entre l'*Angleterre* & l'*Amérique* ſoient applanis.

Copie du Traité de paix entre les Marattes & les Anglais, ſigné le 17. Mai 1782.

Art. I. Toutes places & territoires pris dans le cours de la guerre ſur le *Peshwa* ſeront reſtitués deux Mois après l'échange du traité.

II. Nous (les *Marattes*) conſerverons la poſſeſſion de *Salſert* & des autres Isles.

III. *Baraoch* nous reſtera: nous nous propoſons d'en faire une conceſſion ſéparée à *Sindia*.

IV. & V. Tout autre territoire auquel nous avons prétention par le traité de *Poonender* ſera abandonné par le *Peshwa*.

VI. *Rogenent Row* ſe retirera où il voudra hors de notre protection, & il lui ſera accordé quatre Mois à cet effet. Il lui ſera octroyé 25 mille Roupies par Mois, s'il préfere de ſe mettre ſous la protection de *Madajeï Sindia*.

VII. Les alliés de chaque parti ſeront compris dans le traité.

VIII. *Tutter-Sing* ſera réintégré dans ſon état primitif ſans effet retroactif.

IX. Le *Peshwa* convient que *Hider-Ali* abandonnera toutes ſes conquêtes dans le *Carnate*, & élargira tous ſes priſonniers dans les ſix Mois après la ratification du traité; les *Anglais* s'engagent à ne commettre aucunes hoſtilités contre lui tant qu'il ſera en paix avec eux & le *Peshwa*.

X. Le ſeptième amplifié.

XI. & XII. La Navigation & le Commerce de chaque Etat ſeront ouverts entre eux.

XIII. Aucunes Factoreries *Européennes* ne ſeront établies dans les Domaines du *Peshwa*, excepté cel-

les dont les *Portugais* ſont déjà en poſſeſſion.

XIV. Aucun parti ne donnera aſſiſtance aux ennemis de l'autre.

XV. Chaque parti répondra pour les membres & individus ſoumis à ſon autorité reſpective qu'ils ſeront fidèles aux termes du traité.

XVI. *Madajei Sindia* garantira le traité.

XVII. Les *Anglais* renonceront à toutes prétentions ſur les territoires qu'il ont obtenus de la part de *Rogenent Row.*

En addition au neuvième Article, *Madajei Sindia* a ſolemnellement promis, que ſi *Hider Ali* refuſoit d'acquieſcer aux termes du traité, les forces du *Peshwa* ſe joindroient à notre armée pour l'y contraindre.

FRANCE.

De Paris, le 26. Avril.

Mr. le Comte d'*Eſtaing* eſt arrivé avanthier de *Madrid*, & a déjà eu pluſieurs entretiens avec Sa Majeſté.

Les 3200. hommes des troupes du corps royal de la marine ſe ſont rendus à *Landernau*, & y ont pris poſſeſſion du Couvent des *Urſulines*, qui avoit ſervi d'Hôpital pendant la guerre. Sa Majeſté avoit déja pourvu au ſort des Religieuſes qui l'avoient habité, en les diſtribuant dans d'autres Couvens, & faiſant payer leur penſion des revenus de leur première habitation. Ce Couvent très vaſte & très commode par les réparations que Sa Majeſté y a fait faire, ſervira déſormais à loger une grande partie du corps de la marine, dont on croit que les troupes ſeront augmentées. Ce quartier qui pourra auſſi ſervir d'Hôpital, ſurtout après les augmentations qu'on ſe propoſe d'y faire, doit toujours être commandé par un ancien Lieutenant de Vaiſſeau.

Une célèbre Négociant de *Troyes* en *Champagne*, M. *Thomaſſin*, vient de recevoir de *S. M.* une diſtinction flatteuſe. Elle lui accorde des Lettres de Nobleſſe de ſon propre mouvement, pour le recompenſer des Services importans qu'il rendoit depuis ſi long-temps au Commerce, & ſur tout de ceux dont ladite Ville lui eſt redevable. A l'occaſion des actes de Tolérance par leſquels ſe ſignalent aujourd'hui pluſieurs Souverains, on lira ſans doute avec plaiſir deux ordonnances rendues par *S. M.* l'année précédente: & qui paroiſſent avoir été oubliées dans les papiers publics. L'une fixe un terme plus avancé que par le paſſé pour permettre aux enfans des ſujets Proteſtans d'embraſſer le culte *Catholique*; l'autre interdit aux Prêtres *Catholiques* d'inſérer dans les actes de Bâtême certaines notes concernant les parens des Enfans: ce qui a rapport entr'autres à ce qu'en y écrivant, comme l'on faiſoit, que les parens avoient été mariés *au déſert*, les enfans étoient déclarés illégitimes & inhabiles à ſuccéder.

De Vienne, le 10. Mai 1783.

Avanthier, 8. de ce Mois, l'Ambaſſadeur de *Maroc*, accompagné des Sieurs de *Bibu* & de *Taſſara*, a quitté cette Capitale & s'eſt remis en route pour *Livourne*, prenant le Chemin de *Trieſte*,

N^ro. 38.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 10. MAI 1783.

Extrait d'une Lettre de l'Isle de Barbade du 27. Février 1783.

„ Il y a présentement ici cinq Vaisseaux de ligne sous les ordres de l'Amiral *Pigot*: Le reste de l'Escadre avec le Contre-Amiral *Drake* croise à la hauteur de la *Martinique*, afin d'intercepter les Vaisseaux venant d'*Europe* ou d'*Amérique*. L'Amiral *Hood* & le Commodore *Affleck* sont, à ce que nous apprenons, avec l'autre partie de l'Escadre aux Isles *du Vent*, observant Mr. de *Vaudreuil* & Don *Joseph Solano*, afin d'empêcher la jonction de leurs Escadres & de protéger la *Jamaïque*. Il partira d'ici un Convoi dans la quinzaine; mais on ignore, quelle en sera la force. Il y a 17. Bâtimens de notre Isle prêts à partir avec cette Flotte. La dernière Saison a été assez bonne; & la cueillette réussit bien: Mais dans la plûpart des Isles l'on manque d'Esclaves pour faire le travail. "

De Kingston dans l'Isle de la Jamaïque, le 1. Mars.

Le Prince *Guillaume-Henri*, troisième Fils du Roi, étant arrivé ici avec l'Escadre de l'Amiral *Hood*, y reçoit tous les honneurs dûs à son illustre naissance. Le 11. Février le Conseil & l'Assemblée lui ont été présentés; & le lendemain ils ont complimenté S. A. R. par Adresse. — L'on a reçu avis, que Mr. de *Vaudreuil*, revenant avec son Escadre de *Boston*, & soupçonnant que son entrée dans quelcun des Ports de *St. Domingue* pourroit rencontrer des obstacles par la vigilance de Mylord *Hood*, a dirigé sa route vers l'Isle *Hollandaise* de *Curaçao*, où il est arrivé en sûreté. — L'Action, que le Capitaine *Thomas Graves*, commandant la Frégate du Roi, *la Magicienne*, de 40. Canons, a soutenuë le 1. Janvier, a été aussi brillante qu'opiniâtre; & il y a montré la plus belle conduite & le plus grand courage, sa Frégate ayant combattu jusqu'à la fin, quoique démâtée de tous ses mâts.

Pays-Bas.

De la Haye, le 27. Avril.

Le Mémoire, par lequel Mr. de *Markoff*, Envoyé de *Russie*, a pris

congé des *Etats-Généraux*, étoit conçu en ces termes.

Hauts & Puiſſans Seigneurs,

L'Impératrice, aiant jugé a propos de m'employer à une autre miſſion, termine celle, dont j'ai été chargé auprès *Vos Hautes Puiſſances*, par les Lettres de rappel, que j'ai l'honneur de leur préſenter. C'eſt de ſon ordre exprès que je ſaiſis cette occaſion pour leur réitérer en ſon nom les aſſurances les plus expreſſives de ſon ancienne amitié & conſtante affection pour la République. Sa Maj. Imp. en offre un nouveau gage à V. H. P. dans l'attention, qu'elle a bien voulu avoir de nommer inceſſamment Mr. de *Kaltchef*, ſon Gentilhomme de la Chambre, pour me remplacer dans le même Caractère, dont j'ai été revêtu auprès d'Elles, & pour continuer à cultiver & à cimenter de plus en plus les heureuſes relations, qui ſubſiſtent entre l'Empire de *Ruſſie* & les *Provinces-Unies*. Le même principe ayant preſidé à toute ma conduite pendant mon court Miniſtère, je n'ai, *Hauts & Puiſſans Seigneurs*, en prenant congé de vous, qu'un ſeul regret à vous exprimer; c'eſt que le temps ne m'ait peut-être pas permis de développer dans toute leur étenduë les ſentimens perſonnels, dont je ſuis pénétré envers Vos *Hautes-Puiſſances*: Mais, ſi je puis y ſuppléer par des vœux ardens & ſincères, que je forme pour leur proſpérité, celle de leur Etat & du Prince qui y remplit la Charge la plus éminente, j'oſerai croire, qu'il m'eſt permis d'aſpirer à quelque part dans leur bienveillance & leur ſouvenir, tout comme les bontés & l'indulgence, qu'elles m'ont fait éprouver durant mon ſéjour ici, leur répondent de ma reconnoiſſance la plus parfaite:

Fait à la Haye, le 16. Avril 1783.

(*Signé*) *Marcoff.*

Danemarck.

De Copenhague le 15. Avril.

Suivant une Ordonnance Royale, publiée le 7 de ce mois, l'Impoſition extraordinaire dont les Navires & les Marchandiſes ſe trouvoient chargés en vertu d'un Réglement antérieur du 19. Mars 1779, ne ſera levée que juſqu'au 31. du mois de Juillet de cette Année.

Allemagne.

Des Deux-Ponts, le 28. Avril.

Aurore Boréale.

Hier 27, un peu avant les dix heures du ſoir, un de nos Aſtronomes ayant apperçu dans la Région Septentrionale du ciel une lueur non-accoutumée, il s'empreſſa d'appeller un ami, & ſortis enſemble ils jouirent pendant plus de deux heures du magnifique ſpectacle d'un phénomène, auquel d'après toutes les Circonſtances qu'ils obſervèrent, ils n'héſitèrent pas de donner ce nom

aujourd'hui si connú des personnes même peu versées dans la Physique. Cependant ni le fond permanent de la partie éclairée, ni les éclairs & les ondulations successives, n'avoient ce ton de couleur rouge & ignée que la plupart des Observateurs ont remarqué constamment dans les *Aurores boréales*, & qui sur-tout est si décidé, si ardent même, dans les contrées plus avancées vers le Nord: mais du reste tout s'accordoit avec les observations les plus ordinaires. Au moment où il fut apperçu, le phénomène étoit déjà dans presque tout son éclat, & par conséquent il devoit avoir commencé assez long-temps auparavant. Il occupoit à peu près toute la partie du Nord-Oueſt & le quart entier de l'horizon, s'élevant à-peu-près par-tout à environ 30 degrés, & formant une zone lumineuse de laquelle partoient comme des lances de feu en quelques Endroits. Cette lumière ressembloit assez exactement à celle qui annonce les approches du jour; tous les objets se distinguoient sans peine, tandis que la veille il faisoit très-sombre à la même heure, & enfin les ombres se dessinoient sur le fond blanc des murailles. Tout le phénomène paroissoit être comme un nuage léger à travers lequel on voyoit aisément les étoiles les plus brillantes, & terminé par des formes qui s'effaçoient & se varioient continuellement d'une manière presque insensible. Bientôt toute la masse s'anima, & parut agitée d'ondulations rapides & continues, exactement semblables à celles des ondes de la mer sur ses bords, à l'exception qu'elles partoient de la ligne de l'horizon, & se perdoient dans les espaces supérieurs. Elles avoient des instans de relâchement, puis tout-à-coup elles renaissoient avec la même vivacité, & dans leur plus grande force elles se coloroient d'une légère teinte rougeâtre. D'abord la lumière avoit paru se terminer d'un coté au N. N. E. & de l'autre à l'O. N. O, mais insensiblement elle atteignit & dépassa même le point du Couchant en abandonnant celui du Nord, & ce fut alors qu'il s'élança de ses deux extrémités des lames lumineuses qui venoient converger au *Zénith*; & dans toute l'étendue desquelles les ondulations produisoient comme des éclairs qui se succédoient rapidement. Toutes ces altérations durèrent dans leur force jusqu'à onze heures & demie, & de ce moment elles se dégradèrent insensiblement, de sorte qu'à minuit la lumière s'étoit retirée des points du Couchant & du Nord, quoiqu'elle conservât toujours deux foyers dont l'éclat & la situation n'avoient que peu varié, & placés l'un à quelques degrés du Nord, l'autre presqu'au Couchant d'été. Les lames saillantes & les ondulations continuoient encore foiblement; mais comme le Spectacle paroissoit tendre à la conclusion par une dégradation assez rapide, les spectateurs l'abandonnèrent; l'un d'eux néanmoins vit encore durer la lumière & les ondulations une demiheure après, & même ayant revu le ciel environ une heure avant le lever du soleil, il remarqua encore dans la partie Nord-Eſt du ciel un degré de lumière plus vif que dans la partie

Sud-Eſt où ſe trouvoit la lune, prête à terminer ſon dernier quartier. Il n'eſt pas inutile d'obſerver que l'atmoſphère a éte abſolument ſans nuage, & qu'il a régné conſtamment un vent d'Eſt très-frais. Quoique ce ſoit la ſeule *Aurore boreale* que nous ayions eu occaſion d'obſerver, cependant nous croyons pouvoir ne la mettre que dans la Claſſe médiocre des Phénomènes de ce genre.

Avis.

Comme la Somme deſtinée à l'Expédition actuellement en armement à *Trieſte*, pour les *Indes-Orientales* & la *Chine*, ſe trouve remplie juſqu'à la concurrence de 340. mille Florins & que l'on tient encore la Souſcription ouverte juſqu'au Complétement de la Somme de 400 mille Florins, les Perſonnes qui deſireront avoir des Actions ſont priées de s'adreſſer ou à Mrs. les Directeurs à *Trieſte*, ou au Comptoir de Mrs. *Brentani Cimaroli* en cette Ville de *Vienne*. Dans le cas d'un ſurplus de Souſcriptions les Actionnaires derniers Souſcrivans devront conſentir à la repriſe de leurs Actions, ou à ce qu'elles ſoient appliquées à une ſeconde Expédition pour le même objet, dont le Proſpectus paroitra inceſſamment, & pour la Souſcription de laquelle il ſera donné la préférence aux Souſcrivans de l'excédant mentionné, dans le Cas où les Conditions leur paroîtront convenables.

Avis.

à vendre chez *Rodolphe Gräffer*, Libraire, *petite Place des Jéſuites*:

Mémoires ſur la Baſtille par Mr. Linguet, à 1 Fl. 15 Kr.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 39.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 14. MAI 1783.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 1er. Avril 1783.

Mr. *Robert Walpole*, Envoyé du Roi de la *Grande-Bretagne* à notre Cour, eſt parti le 24. du Mois dernier, à bord d'un Bâtiment de ſa Nation pour l'*Angleterre*.

Les difficultés qui, ſuivant les bruits publics s'étoient élevées dans l'établiſſement des Liaiſons entre notre Cour & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, ſont applanies, & la perſonne ſur laquelle *S. M.* a fixé ſon Choix pour réſider à *Philadelphie* en qualité de ſon Agent, doit, à ce que l'on aſſure, partir ſous peu de Jours. La Reine a donné au Département de la Marine, l'ordre de faire conſtruire & d'équiper avec le plus de célérité qu'il ſera poſſible, 4. Vaiſſeaux de ligne & de les tenir prêts à mettre en Mer au premier ordre. On ne connoit pas l'objet de cet armement : Les uns prétendent qu'il eſt deſtiné à croiſer ſur les Côtes de ce Royaume pour tenir en exercice les Officiers ainſi que les Equipages, & leur faire acquérir l'expérience qui forme d'habiles Marins ; les autres penſent qu'ils eſcorteront nos Bâtimens Marchands pour *Livourne* & les autres

Ports de la *Méditerranée*, & les protégeront contre les insultes des Corsaires *Barbaresques*.

ESPAGNE.

De Madrid, le 15. Avril.

Le Roi a nommé Don *Antonio Valdez y Bazan*, Chef-d'Escadre, à la Charge de Secrétaire-d'Etat & des Dépêches de la Marine, vacante par la Mort du Marquis de *Castejon*.

S. M. voulant donner des Marques de la Confiance qu'Elle a aux Personnes qu'Elle élève à la dignité de Secrétaire-d'Etat, & afin qu'elles y correspondent, a résolu que par l'acte de leur promotion à ces Emplois il leur soit accordé le titre, les honneurs & émolumens de Conseillers-d'Etat.

Le Duc de *Crillon* est revenu ici ces Jours-ci du Camp devant *Gibraltar*; & le Comte d'*Estaing* est parti Mecredi au Soir pour *Paris*.

Il paroît un indulte ou pardon général publié par l'Archevêque de *Santa-Fé* dans le Royaume de la *Nouvelle-Grenade*, relativement aux troubles qui s'y sont élevés, & qui sont appaisés.

La Mort de Don *Manuel Ventura* de *Figueron* laisse vacans plus de vingt charges, emplois, bénéfices &c. qu'il occupoit. Les principaux sont la Présidence du haut Conseil de *Castille*, & le Patriarchat des *Indes*, ainsi que l'office de grand Aumonier de Sa Majesté *Catholique*. Il laisse plus de deux millions de livres, dont il a légué un tiers au Roi, un tiers à Sa famille, & l'autre tiers pour des fondations pieuses & le soulagement de pauvres Ecclésiastiques.

Il paroît un Edit contenant le renouvellement des Ordonnances Royales de 1766. & 1771. défendant & annullant toute Disposition testamentaire en faveur des pères confesseurs, les Eglises ou Couvens; défendant de plus aux Ecclésiastiques de se méler en aucune manière des hoiries, testamens, bien héréditaires &c. des personnes qui viennent à mourir *ab intestat*. Il existe également un autre Edit, servant à l'encouragement de la pêche, & déclarant libre de toute charge la sortie du poisson frais, salé ou fumé.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 30. Avril.

On croit que le Courier dépêché à *Paris* par *L. H. P.*, afin d'y porter à leurs Ministres les derniers Ordres pour la Signature des Préliminaires, sera de retour ici demain ou après demain avec la Signature de ces Préliminaires. En attendant, les Lettres de *Paris* du 25. ne marquent rien de positif sur cette Affaire, sinon que le bruit y couroit que la Signature étoit très proche.

D'Amsterdam, le 1er. Mai.

Le Collége de l'Amirauté de la *Meuse* a mis en Commission, avec la

participation de *S. A. S.* le Prince *Stadhouder*, le Vaisseau de Guerre le *Hercules* de 64. pièces de canon, dont le Commandement a été donné au Capitaine *Melvill*. Ce Vaisseau étoit aux Ordres du Contre-Amiral *Bisdom*, qui a demandé sa Démission du Commandement pour cause de maladie. Mr. *Melvill* avoit été fait Prisonnier par les *Anglais*, puis relaché sur sa parole, & ensuite échangé.

L'on dit, que Mr. van *Berckel*, Bourguemaître de la Ville de *Rotterdam*, & nommé Ministre-Plénipotentiaire de cette République auprès les *Etats-Unis* de l'*Amérique-Septentrionale*, partira au commencement du Mois de Juin pour se rendre à sa destination. Ce Ministre s'embarquera à bord du Vaisseau le *Hercules*, commandé par le Capitaine *Melvill*, qui aura sous ses Ordres les Vaisseaux le *Centaure* de 44, la *Cerès* de 40, une Frégate de 36. & une de 24. piéces de canons.

FRANCE.

De Versailles, le 30. Avril.

Le Baron de *Breteuil*, Ambassadeur extraordinaire du Roi près l'*Empereur*, Roi de *Hongrie* & de *Bohême*, qui est de retour en cette Cour par congé, a eu le 25. de ce Mois, l'honneur d'être présenté à *S. M.* par le Comte de *Vergennes*, Chef du Conseil royal des Finances, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires étrangères.

De Paris, le 30. Avril.

Depuis la Signature des Préliminaires de la Paix, il ne s'est rien passé dans les Mers d'*Europe* qui ait pu nous faire regretter le retard qu'ont éprouvé les *avisos* portant en mer l'ordre de la Cessation des Hostilités. Il paroît qu'en *Amérique* les dernières pertes que la guerre a causées sont pour nous celle de la Frégate la *Sibylle* commandée par M. de *Kergariou-Locmaria*, avec deux transports de M. de *Vaudreuil*, & pour les *Anglais* celle des Frégates la *Magicienne* & la *Pallas*: cette dernière a coulé bas, mais en revanche ils ont retrouvé l'*Ardent* qu'ils croyoient perdu. — On s'attend que la guerre aura été plus vive dans l'*Inde*, & sans doute les Mois de Janvier & de Février ne se seront point passés sans qu'il y ait eu des rencontres entre les Escadres.

Nous venons de voir arriver ici deux Négociateurs qu'amenent les différens Traités de Commerce que l'*Angleterre* doit y conclure. L'un est M. de *Marcoff*, qui avec le Prince *Bariatinski* signera les Articles relatifs à la *Russie*. L'autre est M. *David Hartley*, chargé de conférer avec les Commissaires des *Etats-Unis* pour arranger définitivement le Traité de Commerce entre la *Grande-Bretagne* & ses anciens Sujets. Les amis de l'*Angleterre* regrettent que M. *Oswald* n'ait point eu cette Commission importante, il étoit l'ami de M. *Franklin*, il avoit toute sa Confiance, & les difficultés sont bientôt applanies entre des Négociateurs qui s'entendoient si bien. — M. le Comte d'*Estaing* fut à *Versailles* Jeudi au soir. Il est inutile de dire qu'il a été bien reçu; il a eu plusieurs Audiences particulières du Roi eu, dont l'une a duré plus d'une heure. La

présence de ce Général fait renaître les bruits sur divers changemens dans notre Ministère.

On parle toujours beaucoup ici des changemens qu'il doit y avoir dans l'administration de la justice ; le Parlement s'en occupe particulièrement, & l'on croit que tous ces changemens s'opereront non seulement de son aveu, mais à sa réquisition, lorsqu'il aura lui-même réglé les Articles sur lesquels ils doivent tomber. Sa Majesté viendra alors tenir son Lit de Justice, pour leur donner sa Sanction. On pense qu'il paroîtra alors trois Edits, dont l'un supprimera la Chambre des Enquêtes, pour en réunir les Membres aux autres Chambres ; le second fixera les épices, & le troisième contiendra des réglemens pour les affaires à rapporter, & les Secrétaires des Conseillers rapporteurs ; mais il n'est plus question des Conseils souverains à établir pour diminuer le ressort du Parlement.

Le Ministre de la Marine a reçu, de la part de Mr. de *Lusise de la Croix* à *Donzere* en *Dauphiné*, un moyen de rendre les Batteries inaccessibles aux boulets rouges. L'auteur estimable de ce projet l'a conçu, sur la Nouvelle qu'il reçut de son fils, garde de la marine & du pavillon, qui servoit à bord du Vaisseau le *Suffisant* dans la Baye de *Gibraltar*, lors du malheureux événement de l'incendie des Batteries flottantes. Le Ministre, après avoir examiné ce projet, en a témoigné sa satisfaction à Mr. de la *Croix*, par une Lettre très flatteuse, & dans laquelle il lui annonce, qu'on fera usage de sa découverte, lorsque l'occasion s'en présentera.

Extrait d'une Lettre de Constantinople, du 24. Avril 1783.

„ Il se débite ici généralement que le Traité de Commerce entre la *Russie* & la *Sublime-Porte* est sur point d'être conclu. Quoique les Conditions ne soyent pas encore parvenues à la Connoissance du Public, on croit pourtant qu'il sera accordé aux Navires Marchands *Russes* le libre passage, sans être assujettis a aucune Visite ; qu'il leur sera permis d'avoir des Cargaisons de Ris & de Caffé ; que la *Porte* se rendra garante & responsable des déprédations des Corsaires *barbaresques* &c. "

„ En attendant les Armemens de Terre & de Mer, ainsi que les envois d'Artillerie & de Munitions de guerre de toute espèce ne discontinuent pas. La plupart des Vaisseaux pourra mettre à la Mer au premier ordre ; mais on ignore si l'Amiral-Général se tiendra avec une Escadre à l'embouchure de la Mer *noire*, ou s'il passera dans l'*Archipel*, pour y établir sa Croisière ordinaire. "

„ Ces Jours derniers sont arrivés ici de *Livourne* deux Bâtimens, dont l'un *Ragusain* & l'autre *Vénitien*, ayant à bord 600. Personnes destinées à augmenter la Population de la nouvelle Ville de *Cherson*. "

De Vienne, le 14. Mai 1783.

Ces Jours derniers, arriva ici le *Bucentaure Hongrois*, Navire Marchand. Ce Bâtiment est chargé d'avoine & appartient en propriété au Comte *Theodore Bathyany*.

Nro. 39.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 14. MAI 1783.

Suéde.

De Stockholm, le 15. Avril 1783.

Les Divertiſſemens ordinaires du Carnaval ont ceſſé aux approches des Fêtes de *Pâques*, & nombre de perſonnes du premier rang commencent à partir pour leurs terres. Depuis quelques Jours le temps eſt fort doux & l'on ſe flatte que la Navigation ſera bientôt libre.

Le Prince de *Heſſe-Darmſtad*, arrivé ici depuis quelque temps ſous le nom de Comte de *Nidda*, eſt ſur ſon Départ. Ce Prince prendra ſa Route par *Stralſund* & ſe rendra à *Berlin* pour y aſſiſter aux exercices.

Danemarck.

D'Elſeneur, le 22. Avril.

Avanthier le Navire de guerre *Danois*, l'*Oldemburg*, de 64. pièces de canon, commandé par le Vice-Amiral Comte de *Molke*, a mis à la voile. Sa deſtination eſt pour *Alger*; pluſieurs Navires de *Copenhague* ſont partis pour la *Chine*. Le Vaiſſeau le *Vagt*, commandé par le Capitaine *Lutken*, eſt arrivé en cette rade.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 25. Avril.

On attend à chaque moment la Concluſion d'un Traité de Commerce avec l'*Amérique* & la Signature des Préliminaires avec les *Etats-Généraux*. On parle plus ſérieuſement que jamais de former alors un Traité général & définitif de Paix, qui réglera non ſeulement les Prétentions des Puiſſances nagueres Belligérantes, mais encore les Intérêts de tous les Etats Maritimes de l'*Europe*. La Cour expédia le 23. un Courier à Mr. *Fitzherbert*. Le même jour, il y eut Cercle à la Cour; & Mr. le Comte de *Mouſtiers*, Miniſtre de *France*, préſenta au Roi le Comte de *Dillon*. Le Duc de *Manchester* prit alors congé de Sa Majeſté, pour ſe rendre à ſon Am-

baſſade en *Franee*, Le Lord *Mountſtuart*, doit partir auſſi au plutôt pour ſon Ambaſſade à la Cour de *Madrid*. Le Lord *Temple* a obtenu ſa démiſſion de la Vice-Royauté d'*Irlande*. C'eſt le Lord *Northington* qui vient d'être nommé à ſa place.

Le même Jour, il y eut Conſeil à *St. James* en préſence du Roi. On y examina les Dépêches reçues de *New-York*. Il paroît par ces Dépêches que la Correſpondance eſt rouverte entre les *Bretons* & les *Americains*; que ces derniers attendent avec impatience l'évacuation de *New-York*, & qu'ils ont déjà célèbré par des Réjouiſſances celle de *Charles Town*: Le Congrès a pris, en date du 17. du mois de Janvier, la Réſolution de faire à cette occaſion ſes remercimens ſolemnels au Major-Général *Green*, pour les Services importans qu'il a rendus par ſa Prudence, ſa Sageſſe, ſes Talents Militaires, ſa Bravoure & ſa Conſtance.

Il circule dans le Public une Lettre de *Madras*, en date du 19. Octobre 1782, où l'on dit que l'Amiral *Bickerton* ſeroit arrivé dans le Port de cette Ville le 19. du même mois avec ſon Eſcadre & les Navires de la Compagnie; mais qu'il en étoit parti le 24. pour aller chercher Sir *Edouard Hughes* qui avoit dû le croiſer en allant à *Bombay*. Mais cette Nouvelle ne paroît pas d'une authenticité inconteſtable.

Hier, (24) dans une Aſſemblée générale de l'Amirauté, on prit en conſidération les plaintes des Matelots congédiés de la Flotte Royale; & l'on a pris des arrangemens pour ſatisfaire des Hommes auſſi utiles au Commerce qu'à la Défenſe de ce Royaume.

La Cour a reçu des Dépêches du Général *Elliot*, par la Frégate la *Thétis*, qui avoit porté la Nouvelle de la Signature des Préliminaires à *Gibraltar*. Le Gouverneur mande que les Troupes, après avoir beaucoup ſouffert pendant le Siége, ſe remettent à vue d'œil; & qu'il eſt occupé à réparer les Brêches faites par les Aſſiégeans. Il parle de l'entrevue amicale qu'il a eue avec le Général Duc de *Crillon* qui, pour lui montrer l'eſtime que ſa brave Défenſe lui avoit inſpirée, lui avoit fait préſent d'un beau Cheval qu'il n'avoit pas ôſé refuſer. Il témoigne en même temps ſa vive reconnoiſſance de l'honneur qu'on lui a fait de l'admettre à la Pairie. Nous avons eu plus de bonheur avec le Vaiſſeau de Guerre *Eſpagnol* le *St. Miguel* que la Tempête nous a donné, qu'avec ceux qui ont été les fruits de la Victoire glorieuſe du 12. Avril. On pourra l'amener dans l'un de nos ports & au moyen de quelques réparations, le faire ſervir encore dans la Marine Royale.

Extrait d'une Lettre de l'Amiral Pigot, commandant en Chef les Vaiſſeaux de S. M. aux Iſles-ſous-le-Vent, à Mr. Stephens, datée à bord du Formidable, dans la Baye de Gros-Iſlet, (Iſle de Ste. Lucie) le 3. Mars. 1783.

„ A mon arrivée dans cette Baye, ayant appris que le *Triton*, l'*Amphion* & une ou deux Frégates, avoient

fait voile pour la *Martinique*, je dépêchai immédiatement le Capitaine *Inglis* sur l'*Albans*, avec le *Prudent*, le *Magnificent* & le Sloop le *Barbadoes*, pour croiser le long des Isles jusqu'à *St. Eustache*. Il m'a écrit pour m'informer, qu'à la hauteur de la Pointe de *Sandy*, Isle de *St. Eustache*, il avoit reconnu l'*Amphion*, & la Frégate la *Concorde*; qu'ils s'étoient approchés jusque sous les Batteries, mais que n'approuvant pas leur station, ils avoient levé l'ancre & gouverné vers *St. Eustache*; que l'*Amphion* s'étoit mis en sûreté sous la protection de cette Isle; mais que le *Magnificent* avoit pris la *Concorde*, & que cette Frégate étoit actuellement dans *English-Harbour*; elle est très belle, montée de 36. canons & n'a besoin que d'un grand Mât & de celui de Misaine. Le Capitaine *Pasley*, dans sa traversée de l'Escadre de Lord *Hood* à *Antigue*, (où il se rend pour abattre son Vaisseau en Carene) a rencontré & pris un gros Navire armé en Flute, appartenant à la Flotte de Mr. de *Vaudreuil*, & l'a conduit à *Englis Harbour*. Son Chargement consiste en gros Mâts, Vergues, Balestons, Beauprés, Bâtons de Foc, Courbes & Planches de Chêne, beaucoup de Sparres de toute espèce, & Barres de Fer; avec plusieurs autres Articles que les *Français* s'étoient procurés pendant leur sejour à *Boston*."

France.

Suite de Paris, le 30. Avril.

La Commission, chargée ci-devant d'examiner les biens & propriétés des Moines réguliers, qui avoit discontinué ses opérations pendant la guerre, vient d'être réintégrée dans ses fonctions, qu'elle doit suivre avec toute la promtitude qui lui sera possible.

Le Gouvernement vient de donner des ordres pour licencier les régimens de milice dont il avoit garni les côtes de *Normandie*, de *Picardie* & de *Flandres*. Le second Bataillon du 3me régiment d'Etat-Major part aujourd'hui de *Gravelines*, pour aller loger à *Bergues St. Winocq*. Les autres Bataillons de garnison, tant de *Flandres* que d'*Artois* ont reçu l'ordre de quitter *Cambrai* le 8. du Mois prochain, ils iront loger dans la Citadelle d'*Arras* pour être licenciés le 11. A *Bergues*, les Compagnies de Fusiliers qui composent le premier Bataillon du 3me régiment d'Etat-Major, doivent en sortir le 1er Mai; elles passeront par *Cassel* & *Bailleul*, pour s'arrêter à *Lille*, où elles recevront le 5. leurs congés. Toutes les autres Compagnies de fusiliers qui apartiennent à ce même régiment, sortiront de *Bergues* le même jour que les précédentes, après avoir passé dans *Cassel*, *Lille* & *Orchies*, elles seront aussi licenciées le 6. Mai.

Quinze mille hommes sont actuellement en route pour se rendre à *Cherbourg*, où les travaux de la nouvelle rade vont commencer. L'auteur du nouveau projet adopté est Mr le Chevalier de *Cessart*, jeune ingénieur des Ponts & Chaussées. Le Gouvernement a fait les fonds né-

ceſſaires à l'établiſſement des édifices mentionnés dans le plan. Il donne trois millions chaque année, à prendre ſur les capitations & 20mes de *Normandie*. Le projet a éprouvé un changement pour l'excavation du port qui ne ſera point établi dans le pré du Roi; mais dans l'anſe de *Querqueville*, où la mer n'amene jamais de ſédimens aux marées montantes, qui n'y arrivent qu'obliquement. Le Commerce de cette petite ville peut eſpérer de trouver ſes intérêts dans l'exécution de ce projet.

Mr le Chevalier de *Kergariou*, Capitaine de la *Sybille* eſt arrivé à *Paris* le 25. de ce mois. Sa frégate a été priſe au *Nord* de la *Jamaïque*, par l'*Endimion*, contre lequel, elle auroit pu combattre avec ſuccès ſi deux boulets, qui l'ont percée dans ſa flottaiſon, n'avoient pas fait tranſuder beaucoup d'eau, dans la *Sainte-Barbe*, en ſorte qu'il n'a pas été poſſible d'allumer une amorce, tant la poudre étoit mouillée. Mr de *Kergariou* s'étoit emparé de la *Magacienne* repriſe par ſon vainqueur.

Allemagne.

De Berlin, le 2. Mai.

Le Roi vient de faire verſer une Somme conſidérable dans les Caiſſes de la Juſtice, pour ſuppléer au *déficit* ſurvenu dans les gages des Officiers de Juſtice, tant par l'abréviation des Procédures, qu'en faiſant exercer une Inſpection plus exacte ſur les Juriſdictions ſubalternes, principalement ſur celles qui ſe trouvent éloignées des Lieux où réſident les Colléges des Provinces. S. M. a fait renouveller en même temps, les défenſes déjà portées, aux Officiers de Juſtice de ſe laiſſer aller par corruption on autrement, ſous quel prétexte ou motif que ce puiſſe être, à commettre des Actions contraires à leur devoir; Statuant les peines les plus graves contre les Prévaricateurs; & promettant au contraire que les Officiers de Juſtice qui ſe diſtingueront par leur impartialité, leur intégrité & leur aſſiduité, ſeront protégés & récompenſés par des avancemens, à meſure que les Occaſions s'en préſenteront.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 40.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 17. MAI 1783.

RUSSIE.

De Petersbourg, le 30. Avril 1783.

L'Impératrice a élevé le Prince *Frédéric* de *Würtemberg*, Gouverneur de *Finlande*, au grade de Lieutenant-Général de Cavalerie.

SUEDE.

De Stockholm, le 24. Avril.

Sa Majeſté a fait frapper une Médaille pour perpétuer la mémoire de l'habillement national qu'il a fait prendre à ſes Sujets dans l'année 1778. On y voit d'un Côté le Buſte du Roi, & de l'autre un Emblème de la Providence ſous la Figure d'une Femme qui s'appuie d'une main ſur un pilier & qui tient de l'autre une Hallebarde, au bas de cette Figure eſt un globe. L'inſcription eſt: *Providentia Auguſta*, & l'exergue: *Re Veſtiaria Stabilita*, 1778.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 26. Avril.

Le Roi a nommé une Commiſſion pour examiner & régler avec préciſion les droits des Planteurs &

des Négres dans les Isles. Cette Commiſſion eſt préſidée par M. le Comte d'*Oſten*.

La Reine Douairière, ſur la Santé de laquelle on s'étoit tranquillisé, eſt de nouveau indiſpoſée.

Pays-Bas.

De Bruxelles, le 5. Mai.

L'*Empereur* vient d'accorder le Titre de Conſeiller de Commerce au Baron *de Beelen*, Greffier de ſes Domaines & Finances, qui doit partir inceſſamment pour l'*Amérique*, afin d'examiner quels ſeroient les arrangemens les plus avantageux à prendre pour le Commerce de ces Provinces avec les *Etats-Unis*.

De la Haye, le 5. Mai.

Avanthier, *L. N. & G. P.* ont arrêté une Réſolution ſur l'Affaire de la *Juriſdiction Militaire*, conformément au Rapport rendu à cet effet: Elle eſt de la teneur ſuivante.

„ Les Etats de *Hollande* & de *Weſtfriſe* à tous ceux qui liront ou entendront lire la préſente, Salut.

Etant venu à Notre Connoiſſance que, quoique Nous n'ayons jamais abandonné à aucun Collége Militaire la Judicature des Cauſes qui concernent Nos Habitans; mais, au contraire, donné ſdes peuvres réiterées combien Nous voulions veiller pour la conſervation de cette Judicature; cependant ſous le nom d'exercice d'une *Juriſdiction Militaire*, qui ne ſeroit pas oppoſée à la Conſtitution de cette Province, on portoit, de temps en temps, tant dans le Civil que dans le Criminel, Cauſes différentes devant les Tribunaux, ſoi-diſant Militaires, leſquelles, en conformité de Notre Intention véritable, du Bon Droit & de la Sûreté de Nos Habitans, n'auroient dû être traitées que devant le Juge Civil Ordinaire. *A ces Cauſes*, pour prévenir & faire ceſſer tous excès ultérieurs à ces égard, comme auſſi pour conſerver les Droits & Privilèges de chacun de Nos Habitans, Nous avons trouvé bon de déclarer, ainſi que Nous déclarons par la Préſente: „ Q'en général, dans les Cauſes Civiles auſſi bien que Militaires, les Perſonnes Militaires, ſuivant les Loix Fondamentales de cette République, doivent comparoître devant les Juges Ordinaires de cette Province; à la ſeule exception des Cas particuliers, dont la Judicature auroit, ſur ſdes Preuves valables, été, ſoit par une Commiſſion ſpéciale, ſoit ſéparément, ou bien de concert avec Nos Confédérés, les Seigneurs Etats des autres Provinces, tranſmiſe ou abandonnée au Juge Militaire, dans l'intérieur de Notre Province. "

" Et afin que Perſonne, ſoit dans la pourſuite de ſon bon Droit, ſoit dans l'Adminiſtration de la Juſtice, ne puiſſe prétexter cauſe d'ignorance en aucune manière de Notre Volonté & Avis ſérieux à cet égard; Nous voulons & exigeons que la Préſente ſoit publiée & affigée partout où célà ſe pratique ordinairement. "

Enſuite de quoi, il a été conſenti hier à l'Etat de Guerre——, en déclinant le Poſte pour le Haut-Conſeil de Guerre.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 29. Avril.

Les Communes ont paſſé, le 25, le Bill pour le rétabliſſement du Commerce entre l'*Angleterre* & l'*Amérique*, & la Chambre en Comitté acheva de rédiger celui pour l'emprunt de 12. millions ſterling, ainſi que celui pour ſecourir la Compagnie des *Indes*.

Le même Jour la Cour expédia un Courier à *Paris*, chargé de Dépêches pour M. de *Fitz-Herbert* de qui elle a reçu le lendemain un Exprès. On dit qu'il eſt ſurvenu de nouveaux obſtacles à la Négociation des Préliminaires de la Paix avec la *Hollande*. Il paroît que l'*Angleterre* a bien renoncé à ſes prétentions ſur *Trinquemalé* & *Negapatnam*, mais qu'elle réclame & inſiſte d'avoir une Navigation libre dans toutes les mers de l'*Aſie*, & de jouir d'un Commerce général aux Isles & terres des *Indes-Orientales*, en commun avec la République & les autres Nations *Européennes*, qui participeroient également au Commerce du *Bengale* & autres lieux du *Coromandel* &c.

Hier, les affaires de l'*Inde* ont fourni matière, à quelques débats: il s'agiſſoit de lire pour la ſeconde fois les amendemens précédemment faits à un *Bill d'indemnité & de dividende* préſenté en faveur de la Compagnie.

Quelques Membres trouvèrent de la contradiction dans les deux objets de ce bill. Acte d'*indemnité* tendant à exempter la Compagnie du payement de certains droits que ſes embarras actuels la mettent dans l'impoſſibilité de payer; acte de *dividende* tendant à *emprunter* une groſſe ſomme, deſtinée à être partagée entre les Actionnaires à titre de dividende de 4. p. 100!

D'autres Membres prétendirent que la Compagnie n'étoit que momentanément embaraſſée; que pour ſe tirer d'affaire elle n'avoit beſoin que de ſecours; que ſon *avoir* montoit à ſix millions ſterling, dont à la vérité deux millions & demi conſiſtoient en mauvaiſes dettes, mais qu'il lui reſtoit trois millions & demi ſterling tous comptes appurés. — On fit la propoſition de reduire le dividende à 3 p. 100. On finit par le fixer à quatre.

Samedi dernier le Gouvernement a reçu quelques Dépêches de *Gibraltar*, elles ont été apportées par le Cutter le *Swift*, qui a mouillé à *Plymouth*, & ſont datées du 16. courant: elles portent que la réparation des ouvrages & des maiſons de cette place fait des progrès conſidérables; & qu'il y étoit arrivé deux Navires chargés en bois, briques, &c. lorſqu'il en eſt parti.

Dimanche dernier il eſt arrivé de *New-York* un Paquebot, qui a apporté les informations ſuivantes:

„ Que Sir *Guy Carleton* avoit fait publier une Proclamation, par laquelle tous les *Américains* qui avoient abandonné leurs maisons à *New-York*; étoient invités à revenir pour en prendre possession; que la communication étoit ouverte entre la Ville & la Campagne, & qu'en conséquence un Aide-de-Camp du Général *Washington* ainsi que plusieurs Officiers *Américains* étoient à *New-York*; que la Garnison *Britannique* se disposoit à évacuer cette place; & que les Soldats désertoient journellement par bandes considérables. "

POLOGNE.

De Varsovie, le 3. Mai.

Il a été présenté au Conseil-Permanent par M. le Comte de *Stackelberg* Ambassadeur de *Russie*, une note pour réquérir le Roi & le sus-dit Conseil d'expédier des Universaux à toutes les jurisdictions & tribunaux du pays, par lesquels il leur soit enjoint de faire exécuter par le pouvoir civil, dès qu'ils en seront requis, les Décrets rendus par les Consistoires & autres jurisdictions ecclésiastiques des Dissidens. Cette demande étant fondée sur les Traités, on ne doute point que le Roi & le Conseil ne l'accordent sans difficulté.

De Vienne, le 17. Mai 1783.

L'*Empereur* poursuivant Son Voyage dans la plus parfaite Santé, arriva le 5. de ce Mois, à *Fiume*. Sa Majesté s'étant occupée pendant la journée du 6. de diverses choses relatives à cette Ville, se porta le 7. à *Buccari* & *Porto-Ré*, & reprit le 8. le Chemin de *Carlstadt*. Pendant Son Séjour à *Fiume*, Sa Majesté vivement penétrée de la misère du bas peuple, qui souffre beaucoup par la Disette des grains, a fait remettre a Mr. de *Mailath*, Gouverneur de *Fiume*, la Somme de 10. mille Florins, avec ordre de la distribuer parmi les plus nécessiteux tant à *Porto-Ré* qu'à *Buccari* & *Fiume*. Sa Majesté ne s'est pas bornée à ces Marques de bonté paternelle; Elle a ordonné qu'une autre Somme de 15. mille Florins qu'Elle avoit destinée en premier lieu à la diminution du prix excessif des grains, fut également répartie parmi les Habitans de la Campagne aux environs des endroits indiqués ci-dessus.

Le 5. de ce Mois, un affreux incendie a reduit en Cendres la Ville de *Neusohl* en *Hongrie*: Les Eglises, la plupart des Maisons, ainsi que le Palais archiepiscopal avec sa belle Bibliothéque, ont été la proie des flammes; nombre de personnes ont péri dans cette triste Circonstance.

On apprend de *Naples*, que le Marquis de *Tanuzzi*, qui longtemps à la tête du Gouvernement, continuoit encore dans sa retraite à jouir de la Confiance de S. M. *Sicilienne* est mort le 29. du Mois dernier, à l'âge de 85. ans.

Nro. 40.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 17. MAI 1783.

Convention Maritime pour le maintien de la Liberté de la Navigation Marchande Neutre, conclue entre Sa Majeſté Impériale de Toutes-les-Ruſſies & Sa Majeſté la Reine de Portugal.

„ *Sa Majeſté Impériale de Toutes-les Ruſſies* ayant invité S. M. la Reine de *Portugal*, de concourir avec Elle à la Conſolidation des principes de Neutralité ſur Mer, & au maintien de la Liberté du Commerce Maritime & de la Navigation des Puiſſances Neutres, conformément à ſa Déclaration du 28. Février 1780. remiſe de ſa part, aux Puiſſances Belligérantes; la Reine par un effet de l'Amitié ſincère, qui unit S. M. Imp. à S. M. *Très-Fidèle*, auſſi bien que pour l'Intérêt de l'*Europe* en général, & celui de ſes Pays & Sujets en particulier, a voulu contribuer de ſon côté à l'exécution des principes & des meſures auſſi ſalutaires que conformes aux Notions les plus évidentes du Droit des Gens. Et en conſéquence Elle s'eſt déterminée à nommer, de concert avec S. M. la Reine de *Portugal*, des Plénipotentiaires, & de les charger de conclure une Convention, dont l'eſprit & le contenu répondroient en toutes choſes à ces mêmes intentions. Pour cet effet Leurſdites Majeſtés ont choiſi, nommé & autoriſé, S. M. Imp. de *Toutes-les-Ruſſies*, Mr. le Comte *Jean* d'*Oſterman*, ſon Vice-Chancelier, Conſeiller privé actuel, Sénateur, & Chevalier des Ordres de *St. Alexandre Newsky* & de *St. Anne*; Mr. *Alexandre* de *Bezborodko*, Major-Général de ſes Armées, Membre du Département des Affaires Etrangères & Colonel-Commandant le Régiment de *Kiovie* de la Milice de la *Petite-Ruſſie*; & Mr. *Pierre* de *Bacounin*, ſon Conſeiller-d'Etat actuel, Membre du Département des Affaires Etrangères, & Chevalier de l'Ordre de *Ste. Anne*; & S. M. la Reine de *Portugal* Mr. *François Joſeph* d'*Horta Machado*, de ſon Conſeil, & ſon Miniſtre-Plénipotentiaire auprès de la Cour Impériale de *Ruſſie*; leſquels, après avoir échangé entr'eux leurs Plein-pouvoirs trouvés en bonne & duë forme, ſont convenus des Articles ſuivans. “

Article Premier.

Sa Majeſté l'Impératrice de Toutes-les-Ruſſies & S. M. Très-Fidèle, convaincues de la ſolidité & de l'évidence invincible des principes expoſés dans la ſuſdite Déclaration du 28. Février 1780. & qui ſe réduiſent en ſubſtance aux cinq points qui ſuivent: 1°. Que les Vaiſſeaux Neutres puiſſent naviguer librement de Port en Port, & ſur les Côtes des Nations en Guerre, 2°. Que les Effets & Marchandiſes, appartenant aux Sujets des Puiſſances en Guerre, ſoient Libres ſur les Vaiſſeaux Neutres, à l'exception des Marchandiſes de Contrebande. 3°. Qu'il ne ſoit conſideré comme telle, que les Marchandiſes énoncées dans les Articles X. & XI. du Traité de Commerce conclu entre la *Ruſſie* & la *Grande-Bretagne* le 20. Juin 1766. 4°. Que pour déterminer ce qui caractériſe un Port bloqué, on n'accorde cette dénomination qu'à celui, où il y a par la diſpoſition de la Puiſſance qui l'attaque avec un nombre proportionné de Vaiſſeaux ſuffiſamment proches, un danger évident d'entrer. 5°. Enfin, que ces principes ſervent de régle dans les Procédures & dans les Jugemens ſur la légalité des Priſes.

Leursdites Majeſtés déclarent, que non ſeulement Elles donnent Leur pleine adhéſion aux mêmes principes, mais que dans toutes les occaſions Elles concourront efficacement pour les maintenir dans toute leur force & vigueur, & pour veiller à leur exécution la plus exacte.

II. Par la préſente Convention il ne ſera dérogé en rien aux Traités actuellement ſubſiſtans entre la Cour de *Ruſſie*, ou de *Portugal*, avec telle autre Cour de l'*Europe* que ce puiſſe être; mais ces Traités & les ſtipulations y contenues, continueront à avoir pour l'une & pour l'autre la même force obligatoire comme du paſſé, ſans que cette Convention puiſſe jamais les invalider, ni encore moins les enfreindre.

III. Les deux Hautes Puiſſances contractantes continueront à obſerver la Neutralité la plus exacte & tiendront la main à la plus rigoureuſe exécution des Défenſes portées contre le Commerce de Contrebande de Leurs Sujets reſpectifs, avec qui que ce ſoit des Puiſſances déjà en Guerre, ou qui pourroient y entrer dans la ſuite, en comprenant nommément ſous la rubrique de Contrebande ce qui dans les Articles ci-deſſus allégués X. & XI. du Traité de Commerce, conclu entre la *Ruſſie* & la *Grande-Bretagne* le 20. Juin 1766, eſt reputé pour telle.

IV. Si, malgré les ſoins employés à cet effet, les Vaiſſeaux Marchands *Ruſſes* ou *Portugais* fuſſent pris ou inſultés par des Vaiſſeaux quelconques des Puiſſances Belligérantes, les Plaintes & Repréſentations de la Puiſſance leſée ſeront appuyées de la manière la plus efficace par l'autre; & ſi contre toute attente on refuſoit de rendre Juſtice ſur ces Plaintes, Elles ſe concerteront inceſſamment ſur la manière la plus propre à ſe procurer une Indemniſation par de juſtes Repréſailles.

V. S'il arrivoit, que l'une ou l'autre des deux Puiſſances ou toutes les deux enſemble, à l'occaſion ou en haine de la préſente Convention, fuſſent inquiétées ou moleſtées, alors Elles feront Cauſe Commune entre Elles pour ſe défendre reciproquement, & pour travailler de concert à ſe procurer une pleine & entière Satisfaction, tant pour l'inſulte faite à leur Pavillon, que pour les pertes cauſées à leurs Sujets.

VI. Les préſentes Stipulations ſeront conſidérées de part & d'autre comme permanentes, & faiſant régle toutes les fois, qu'il s'agira d'apprécier les Droits de Neutralité.

VII. Les deux Puiſſances communiqueront amicalement leur préſent Accord mutuel à toutes les Puiſſances qui ſont actuellement en Guerre.

VIII. La préſente Convention ſera ratifiée par les deux Parties contractantes, & les Ratifications en ſeront échangées dans l'eſpace de quatre mois, à compter du jour de la Signature, ou plutôt ſi faire ſe peut.

„ En foi de quoi, nous les Plénipotentiaires, en vertu de nos Pleinpouvoirs l'avons ſignée & y avons appoſé les Sceaux de nos Armes. Fait à *St. Petersbourg*, *le* 13. *Juillet* 1782. "

(*L. S.*) Comte *J. d'Oſterman.*
(*L. S.*) *A. de Bezborodko.*
(*L. S.*) *P. de Baconnin.*
(*L. S.*) *Francois Joſeph, d'Horta Machado.*

„ Les Ratifications de cette Convention ont été échangées à *St. Petersbourg* le 21. du Mois de Janvier 1783. par les mêmes Plénipotentiaires, qui l'avoient ſignée. "

Grande-Bretagne.

Suite de Londres, le 29. *Avril.*

La Gazette ordinaire de la Cour contient la promotion de quelques Officiers de Marine au rang de Majors; & celle de divers Officiers de Dragons & d'Infanterie à différens grades.

Les bruits qui ſe ſont derniérement répandus, que Sir *Richard Bickerton* étoit arrivé le 19. Octobre avec ſon Eſcadre, ſont, diſent preſque tous nos papiers-nouvelles, faux à tous égards. On a, continuent-ils, reçu des avis, portant que ce Commodore avoit mouillé à la hauteur du Fort *St. George* le 30. du même Mois. Sir *Edward Hughes* avoit fait voile de la rade de *Madras* le 23. Octobre pour ſe rendre à *Bombay*, afin de réparer ſon Eſcadre; il avoit pris tous ſes Vaiſſeaux de ligne avec lui. La route de l'Amiral, en quittant la côte de *Coromandel*, étant très-différente de celle de *Richard Bickerton*, ils ne s'étoient pas rencontrés en chemin, & la rencontre ſi elle eût lieu, n'eût été d'aucune utilité. Le Commodore eſt à *Madras* avec cinq Vaiſſeaux de ligne & cinq Frégates, qui ſuffiſent (dans l'état actuel de la Flotte de Mr. de *Suffren*) pour protéger *Madras* & les autres

Etabliſſemens ſur la côte, & conſerver la Navigation libre entre *Bengale* & les Vaiſſeaux de la Compagnie, ainſi que pour fournir des proviſions aux habitans du diſtrict de *Madras*. Lorsque Sir *Richard* fit voile d'*Angleterre*, chaque Vaiſſeau de ſon Eſcadre étoit particuliérement pourvu d'aproviſionnemens de toute eſpèce, & principalement en grains & farine; articles qui doivent avoir été du plus grand ſecours pour les habitans de *Madras*.

Le *Bortholme*, Navire *Hollandais*, deſtiné de *Curaçao* pour *Amſterdam*, & arrivé la Semaine dernière à la hauteur de *Douvres*, a apporté avis, que la Nouvelle de la Signature des Articles préliminaires de paix entre la *France*, l'*Eſpagne*, l'*Amérique* & la *Grande-Bretagne*, étoit connue dans cette isle le 10. Mars.

France.

Extrait d'une Lettre de Paris du 2. Mai 1783.

„ On dit que Mr. le Comte d'*Eſtaing* recevra des mains du Roi, le Brevet d'une Penſion de 30 mille Livres avec la promeſſe du premier Gouvernement qui viendra à vâquer & du Bâton de Maréchal lors de la Promotion, qui doit avoir lieu inceſſamment. "

„ L'Ambaſſadeur d'*Angleterre* eſt attendu Dimanche 4. à *l'Hôtel de Ruſſie, Fauxbourg St. Germain*. "

„ Le 25. du mois dernier, M. de *Juigné* Archevêque de *Paris*, a procédé à la Cérémonie de la Bénédiction des Drapeaux du Régiment des Gardes *Françaiſes* & *Suiſſes*. Cette Cérémonie triennale ſe renouvelle l'année que ces deux Régimens ſont habillés à neuf. "

„ La Revue du Roi eſt fixée au 7. "

„ On s'occupe aujourd'hui de la reſtauration des Haras qui ſemblent avoir été négligés dans le Royaume depuis environ 12. ans. "

„ L'on parle d'accorder la franchiſe à deux Ports, ſavoir le *Port-Louis* & l'*Orient*, en faveur des *Etats-Unis* de l'*Amérique*: Privilège, qui ſeroit ſans doute des plus avantageux pour la *Brétagne*, puisqu'elle auroit par-là un grand débouché de ſes Denrées & par la ſuite un débit conſidérable de ſes Manufactures. "

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 41.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 21. MAI 1783.

Extrait de la Gazette Américaine intitulée, Oswald's independant Gazetteer. De Charlestown le 2. Février 1783.

„ La puiſſance législative eſt aſſemblée dans cette Capitale. Les termes d'une aſſociation pour l'établiſſement d'une Chambre de Commerce, & la Pétition préſentée par les Citoyens à la Législation, laquelle a été approuvée par le Comité de l'aſſemblée, vont être publiés. Il doit être établi ici une Banque pour cet Etat, pour la *Caroline-Septentrionale* & la *Georgie*, au moyen des fonds dont on s'eſt déjà aſſuré en *Europe*. "

„ L'Etat approuve entièrement la conduite du Commodore *Gillon* en *Europe* & en *Amérique*, & prend ſur lui les Dettes, Contrats & toutes les Tranſactions de ſon agence. Il eſt très-populaire, très-aimé & admiré, & ſera ſans doute, conſulté ſur divers Objets; on croit généralement qu'en peu de jours il occupera une place dans la Législation. "

„ Il n'y a ici d'autres Nouvelles à préſent que l'arrivée de diverſes Priſes faites depuis que nous ſommes en poſſeſſion de la Capitale, & il y en a de très-conſidérables. Nous avons appris aujourd'hui qu'un gros

transport ayant à bord 150. Invalides, destiné de la *Jamaïque* pour *New-York*, avoit paru à la hauteur de la barre; il étoit en grande détresse, faisant eau & manquant de provisions; plusieurs des Officiers qu'il avoit à bord sont actuellement ici. Il est aussi arrivé un Navire de la *Havane*. "

„ Mardi prochain, nous devons faire Choix d'un Gouverneur. On dit que l'acte de Confiscation sera abrogé; mais si cet événement a lieu, on craint pour ses conséquences. "

RUSSIE.

De Petersbourg, le 15. Avril.

La Cérémonie funèbre de l'enterrement du Comte de *Panin* a eu lieu hier. Il a été inhumé dans le Parvis de l'Eglise de *St. Alexandre-Newski*; c'est dans cette Eglise que reposent les Monarques de *Russie*, & le Parvis est réservé pour ceux qui ont rendus de grands Services à cet Empire. Toute la Cour, tous les Départemens & tous les Ministres Etrangers ont assisté à cette Cérémonie lugubre, honorée surtout de la présence de *S. A. I.* le Grand-Duc, qui parut plongé dans une douleur très-touchante. A neuf heures du matin le Cortège se rendit à la Maison mortuaire où l'on célébra une Messe; ensuite le Corps placé sous un Baldaquin fut transporté au Couvent de *St. Alexandre-Newski* situé à un mille de cette Capitale: la famille suivoit à pied, & le reste du cortège dans des Carosses de parade. Arrivé au Couvent, le Corps fut posé au milieu de l'Eglise, & l'on ouvrit le Cercueil. L'Oraison funèbre fut alors prononcée, puis on célèbra une Messe solemnelle. Tous les parens & amis du défunt allèrent ensuite lui baiser la main; après ce dernier hommage à la mémoire de l'illustre personnage, le Cercueil fut fermé, & porté dans la tombe par plusieurs personnes de la famille. La Cérémonie fut souvent entrecoupée par les larmes des assistans. Le feu Comte de *Panin* s'étoit rendu cher à une infinité de familles par des bienfaits secrets, qui prouvoient une ame grande & sensible. Il emporte au tombeau, outre la réputation d'un grand politique, celle d'un homme juste & bienfaisant.

S. A. I. le Grand-Duc de *Toutes les Russies* a nommé pour Gouverneur des deux Princes ses fils le Général *Soltikoff* qui l'a accompagné dans ses Voyages, & qui étoit Grand-Maître de la Cour. Pour occuper maintenant cette dernière place le Général *Mouffin-Pouschkin*, a été désigné.

FRANCE.

De Versailles, le 8. Mai.

Hier, Leurs Majestés allèrent dîner avec la Famille Royale au Château de la *Muette*, d'où Elles se rendirent à la Plaine des *Sablons*, où le Roi passa en revue le Régi-

ment des Gardes-*Françaises* & celui des *Suisses*. Monseigneur, Comte d'*Artois*, Colonel de ce dernier Corps, étant à sa tête. Les Troupes après avoir fait l'exercice, défilèrent devant la Cour.

Le 6. de ce Mois, le Duc de *Manchester*, Ambassadeur d'*Angleterre*, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta ses Lettres de Créance à *S. M.* Il fut conduit à cette Audience, ainsi qu'à celles de la Reine & de la Famille Royale, par le Sieur *Lalive* de la *Briche*, Introducteur des Ambassadeurs; le Sieur de *Séqueville*, Secrétaire ordinaire du Roi, pour la conduite des Ambassadeurs, précédoit.

Le même Jour, le Sieur de *Markoff*, Ministre Plénipotentiaire de *Russie*, & Adjoint au Prince *Bariatinski*, eut pareillement une Audience particulière de Leurs Majestés & de la Famille Royale.

Le Comte d'*Adhémar*, que le Roi avoit précédemment nommé son Ambassadeur près le Roi d'*Angleterre* a eu, le 27. Avril, l'honneur de prendre Congé de *S. M.* pour se rendre à sa destination.

De Paris, le 9. Mai.

Mr. le Duc de *Manchester* arriva sous l'incognito, dans l'après-midi du 1^er^ de ce Mois à l'Hôtel d'*Orléans*, rue des *Petits-Augustins*, avec Madame son épouse, & une Suite très-nombreuse.

Les deux Prisonniers traduits à la *Bastille* Samedi 26. Avril, ne sont point, comme on l'avoit d'abord cru, les Officiers arrivés de l'*Inde*, mais deux Criminels d'Etat, si l'on peut se rapporter à ce qui en transpire.

Mr. le Comte de *Breugnon* est à *Paris* depuis environ huit jours.

On s'attend à voir paroître le nouveau Code des Loix de *St. Domingue* rédigé sur les lieux par Mrs. *Fouquet* & *Bompart*. Ces Rédacteurs, ont jugé à propos, dit-on, de laisser l'autorité ou plutôt la Judicature suprême aux Gouverneurs des isles; ensorte que les Colons seront toujours traités militairement.

Le nouveau Code de Marine est aussi sous presse, on croit qu'il attache à la Noblesse des prérogatives dont les roturiers seront exclus, & que cependant un Officier de la Marine marchande, qui aura donné des preuves d'intelligence, y sera admis, on ajoute, qu'on exigera de la Jeunesse qu'on admettra, des connoissances rélatives à la Marine, qu'elle subira à cet effet le plus rigoureux Examen, & que la Discipline sera des plus sévères.

Avant d'arriver à *Porto-Ricco* & ensuite à la *Havane*, l'Escadre de Mr le Marquis de *Vaudreuil* a éprouvé une affreuse tempête qui dispersa tous les Vaisseaux & poussa *la Bourgogne*, portant 74. Canons, sur les

Caïcs de *Curaçao*: au milieu de l'ouragan il ne fut pas poſſible aux *Hollandais* de prêter les ſecours qu'ils ont voulu donner avec un zèle digne d'éloge: on n'a pu ſauver que 300. hommes. Preſque tout un bataillon d'infanterie & le reſte de l'équipage furent engloutis avec le Bâtiment dans les vagues ammoncelées.

Il paroît bien décidé que la réforme de la Marine royale doit avoir lieu inceſſamment, ſous le Miniſtère de Mr. le Marquis de *Caſtries*, qui paſſera dit-on, auſſitôt après cette opération au Département de la guerre & ſera, remplacé dans celui de la Marine par Mr. le Comte d'*Eſtaing*. Les Commerçans & les Marins ſe réjouiſſent d'apprendre que Mr. le Comte de *Vergennes* projette l'établiſſement d'une entière liberté dans la mer des *Indes*, pour communiquer avec les isles *Moluques*, *Ternates*, *Tidore*, *Machain*, *Motir* & *Bachian*. Les *Hollandais* ont le Commerce excluſif de ces isles, deſquelles ils tirent des clous de girofle, & des aromates précieux, dont la vente leur eſt ſi lucrative en *Europe*.

ITALIE.

De Gènes, le 3. Mai.

Ces Jours derniers notre Eſcadre compoſée de Vaiſſeaux bien armés, a mis à la Mer, de conſerve avec deux Vaiſſeaux appartenant à *S. M.* le Roi de *Sardaigne*, pour donner chaſſe aux Corſaires *barbaresques* qui depuis quelque temps infeſtent la Mer & troublent la Navigation.

ALLEMAGNE.

De Berlin, le 10. Mai.

Mr. l'Abbé *Raynal*, qui réunit le mérite rare de ſoulager l'humanité par ſes bienfaits, à la gloire de l'enrichir par ſes écrits, avoit fait remettre derniérement au Conſiſtoire de l'égliſe *Françaiſe* de cette Ville, une Somme de cent écus, pour ſervir de dot à la plus vertueuſe & plus laborieuſe fille de la Colonie. En conſéquence, le Conſiſtoire vient de choiſir 6. filles, parmi beaucoup d'autres qui lui ont été préſentées, comme pouvant aſpirer par leurs Vertus à la récompenſe promiſe, le mérite des 6. élues ayant été jugé à peu près égal, on s'eſt déterminé à les faire tirer au ſort, & le prix eſt échu à la nommée *Olympie Comblat*.

De Vienne, le 21. Mai 1783.

Nous apprenons la Mort du Comte de *Nadaſty*, Feld-Maréchal Général des Armées de S. M. I. R. A., Grand-Croix de l'ordre Militaire de *Marie-Thereſe*, Ban d'*Eſclavonie*, de *Croatie* & de *Dalmatie*, Chambellan & Conſeiller Intime actuel &c &c. décédé le 15. de ce Mois, à *Warasdin* en *Croatie*, dans la 75eme année de ſon âge. On connoit les Services importans que ce grand Général a rendu à l'auguſte Maiſon d'*Autriche*.

N^ro. 41.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 21. MAI 1783.

Extraits des Papiers Américains.

New-York, 15. *Février* 1783.

„ Il y a déjà du temps que le Congrès a un sloop de guerre, ci-devant nommé le *Général-Monk*, & à-présent le *Général-Washington*, qui attendoit à *Nantes* l'issue des Conférences de *Paris* pour la lui apporter sur le champ, ce Navire est, dit-on, arrivé à *Philadelphie* : la personne dont on tient cette information, dit avoir été deux heures bord à bord de ce Navire, avec un concours prodigieux de monde, pour entendre annoncer de son bord la joyeuse Nouvelle du rétablissement de la paix & de la félicité de ce pays ; mais on ajoute que le Commandant du sloop les avoit renvoyé aux Dépêches dont il étoit chargé. Dans quelques heures les Torys & les Whigs sauront à quoi s'en tenir à l'avenir. „

„ Nous sommes ultérieurement informés que ce sloop est arrivé à *Philadelphie* entre 3. & 4 heures après-midi Mardi dernier, & qu'une personne avoit reçu immédiatement ordre de se rendre avec des Dépêches près de Sir *Guy Carleton*, & le Contre-Amiral *Digby* : qu'elle étoit partie de *Philadelphie* Mecredi matin, & qu'un Messager qu'elle avoit envoyé pour obtenir un Pavillon parlementaire étoit arrivé la nuit dernière à *Elizabeth-Town*. Notre Correspondant nous mande qu'il espère être demain à *New-York*, ainsi, selon toute probabilité, nous pourrons avoir de plus amples Nouvelles de l'*Europe*. “

Espagne.

De Madrid, *le* 22. *Avril.*

Le 4. de ce Mois, *Ant. Sanchez Jerragudo*, Evêque de *Lérida*, est mort dans cette dernière Ville, âgé de 67. ans, généralement regretté par la profonde érudition, le zèle éclairé & les plus belles vertus qui lui ont mérité la réputation d'avoir été un des plus dignes Prélats du Royaume.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 2. Mai.

Le paquebot le *Tankerville* eſt arrivé à *Falmouth* de la *Jamaique*, d'où il a fait voile le 6. du Mois dernier; & à cette époque on n'y ſavoit pas officiellement que les Articles Préliminaires de paix étoient ſignés. Les Lettres apportées par ce paquebot ne fourniſſent aucune Nouvelle.

Le 31. le Roi revint de *Windſor* & eut de longs entretiens avec ſes Miniſtres relativement à des Dépêches reçues de M. de *Fitzherbert*, que l'on croit toujours relatives aux Négociations avec la *Hollande*. Malgré les longueurs & les nouveaux obſtacles qui ſemblent ſurvenus dans la confection de cette importante affaire, il eſt très-probable qu'elle marche à ſa fin; on eſt du moins très-aſſuré que le Traité-Général ne ſe conclura point ſans l'acceſſion des Etats-Généraux.

Mr. le Comte d'*Adhémar*, Ambaſſadeur de *France* en cette Cour, eſt arrivé hier avec ſa Suite. On apprend aujourd'hui, par un Exprès, arrivé de *Paris* en 42. heures, que M. le Duc de *Manchester* Ambaſſadeur d'Angleterre près *S. M. T. C.* eſt également arrivé à *Paris* mardi dernier dans l'après-midi.

S. A. R. le Prince Evêque d'*Osnabrug* eſt attendu à *Londres* inceſſamment. Samedi prochain on lancera à l'eau à *Deptford* un magnifique Yacht qui ira prendre ce Prince à *Williamſtedt*: il fera le trajet de conſerve avec le *Mirmidon*, Frégate de 24. canons qui prendra à bord les équipages de *S. A. R.* & quelques perſonnes de ſa ſuite qui doivent ſe rendre ici pour l'anniverſaire de la Naiſſance du Prince de *Galles*. On avoit eſpéré voir à cette Fête le Prince *William-Henri*, mais il eſt décidé que ce Prince continuera ſon ſervice aux *Antilles*, juſqu'à l'éxpiration du terme au bout duquel il paſſera au grade de Lieutenant de Vaiſſeau.

Le Prince *Erneſt-Auguſte* ſon Frère, qui vient d'entrer dans ſa treizième année, a été inſcrit au Bureau de l'Amirauté parmi les Gardes-Marines, dont il commencera à faire le Service cet été. On parle de faire entrer dans l'Egliſe un des Princes puis-nés, ce qui renouvellera en *Angleterre* un exemple qui n'a pas eu lieu depuis 300. ans.

Les fonds qui ont été fermés pendant quelque temps, ont repris cours en partie Mardi dernier, jour où les actions de la Banque, les 4 pour 100. réduits, & les 3. pour 100. conſolidés ont été ouverts à la Banque.

Hier il ſe tint une aſſemblée générale de la Compagnie des *Indes* pour prendre en conſidération le Bill, pendant actuellement en Parlement, pour réformer le gouvernement des Provinces dans l'*Inde*. On examina les dernières Dépêches reçues de ce pays-là, par leſquelles il paroît que le Gouverneur & le Con-

feil de *Bengale* ont fait des remises à *Madras* & à *Bombai*, & pourvu aux ressources nécessaires pour l'année présente. On se promet tous les avantages possibles de la paix avec les *Marattes*. L'Amiral *Hugues* a été prié de séjourner, pendant les moussons, dans un port du *Bengale* ou de la côte de *Coromandel*. Les résolutions de la Chambre des Communes de l'année dernière condamnant la conduite de plusieurs serviteurs de la Compagnie, & le Bill maintenant porté en conséquence, ont été vivement censurés comme injustes & inpolitiques, & dans ce sentiment unanime l'assemblée se sépara.

On s'attend d'apprendre bientôt que Mr *Hartley* aura conclu à *Paris* le Traité de commerce entre la *Grande-Bretagne* & les *Etats-unis* de l'*Amérique*, avec les Commissaires *Américains*.

On charge actuellement plusieurs Navires dans les ports de ce Royaume pour les ports des états *Américains*; mais les *Irlandais* nous ont dévancés dans les envois pour cette nouvelle République: il est apparent qu'ils en seront favorablement reçus, n'y ayant eu entre eux aucune contestation, en matières de Commerce ou de Legislation.

Il paroît, qu'aux répresentations des *Irlandais* la Cour de *Lisbonne* a déclaré qu'elle sprendroit en considération les règlemens par lesquels les *Irlandais* se trouvent privés des avantages du commerce avec les Etats du *Portugal*, dont jouissent ceux de la *Grande Bretagne*, & qu'ils ont sollicité de posséder en Commun avec les Etats du *Portugal*. Le Commerce & les Fabriques ont acquis en *Irlande* un dégré d'accroissement dont, jusqu'à présent il n'y a pas eu d'exemple dans ce pays-là, les émigrations y sont néanmoins considérables comme ici pour la nouvelle République *Américaine*.

Le Gouvernement a réengagé au service un grand nombre de Marins qui, à la signature de la Paix, avoient été congediés, afin d'en équiper une nombreuse flotte d'observation destinée à croiser dans la *Manche* & l'*Océan* pendant cette année: un grand nombre de petits Bâtimens croiseront sur les côtes des trois royaumes, pour y prévenir la Contrebande; une Escadre est destinée à la Surintendance de la pêche à *Terreneuve*, conformément à un Article des Préliminaires.

Le Ministère s'occupe actuellement à réviser tous les Traités de Commerce qui subsistent maintenant entre l'*Angleterre* & les autres Puissances de l'*Europe*, afin d'en former de nouveaux avec elles sur un plan plus étendu & plus avantageux aux sujets des Etats respectifs. Le Comte de *Moustiers* & Mr. *del Campo*, Ministres Plénipotentiaires de *France* & d'*Espagne*, continuent d'avoir de fréquens Entretiens avec nos Ministres sur cet

objet important. Et dans ce moment où il s'agit d'un nouveau Siſtême de Commerce, on ne doute point que les Miniſtres des autres Puiſſances en cette Cour n'aient reçu auſſi des inſtructions de leurs Souverains pour le même effet. Par ces arrangemens le Commerce mutuel ſera beaucoup facilité & amélioré entre toutes les Puiſſances de l'*Europe* & l'*Angleterre*, en révoquant les ſtipulations de l'acte de la navigation qui gène & aſtreint le plus le commerce des étrangers dans ces Royaumes, mettra fin aux jalouſies & aux diſſentions qui les ont ſi ſouvent diviſés.

Tous les Vaiſſeaux de guerre qui ont été mis hors de ſervice & qui ſe trouvent à *Portsmouth*, viennent d'être mis de nouveau en commiſſion, excépté la *Victoire* & la *Britannia* de 100. canons.

Les Lettres de *Dublin* ne contiennent que des plaintes & des regrets ſur le départ du Lord *Temple*, rapellé de la Vice Royauté d'*Irlande*. Cet événement y eſt généralement regardé comme une calamité publique. La protection généreuſe accordée aux *Génèvois* ne fait pas moins d'honneur aux nobles ſentimens des *Irlandais*. Le Duc de *Leinſter* s'eſt acquis beaucoup de gloire par la donation magnanime qu'il a offerte à ces Républicains. Le Lord *Aldborough* ne s'eſt pas contenté de faire des offres, il a tracé le deſſin de la ville qu'on doit bâtir ſous le nom de la *Nouvelle Génève*.

Mr. d'*Ivernois* dans les mémoires qu'il a préſentés, ne ſe flatte de rien moins que d'attirer la plus grande partie de ſes compatriotes dans ce aſile. Le Vice-Roi lui a promis de faire aſſigner une ſomme de 50. mille liv. ſterl. pour le ſecours de ceux qui entreprendroient ce voyage. Sur cette promeſſe, Mr d'*Ivernois* s'eſt tranſporté à *Génève*, d'où il eſt revenu avec des plein-pouvoirs de ſes concitoyens, pour mettre la dernière main à cette tranſaction. La nouvelle Colonie s'établira dans le Comté de *Waterford*, ſur les bords d'une riviere navigable qui communique avec la mer.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 42.

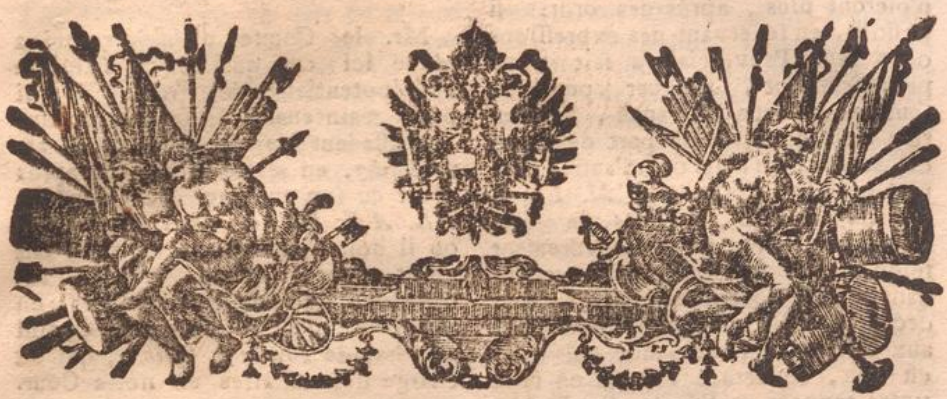

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 24. MAI 1783.

RUSSIE.

De St. Petersbourg, le 15. Avril 1783.

Il paroît préſentement dans les Mains du Public la Copie ſuivante de l'Ordre Suprême adreſſé en dernier lieu à l'Archevêque de *Mohilow* au ſujet des *Jéſuites*.

Ordre de S. M. l'Impératrice de Toutes-les-Ruſſies émané du Sénat dirigeant & adreſſé à l'Archevêque de Mohilow de l'Egliſe Romaine.

„ Après avoir examiné le Mémoire dans lequel Vous propoſez qu'il ſoit ordonné à tous les *Jéſuites* & à tous les Ordres de l'Egliſe *Romaine* qui ſe trouvent dans les Etats de *S. M. I.*, de Vous prêter l'obéiſſance qui Vous eſt due non ſeulement comme Paſteur, mais encore comme Général prépoſé, le Sénat dirigeant, conformément aux ordres de *S. M. I.*, trouve bon de Vous notifier Mr. l'Archevêque, que pour le préſent tous les *Jéſuites* doivent être pleinement inſtruits de la Volonté de *S. M. I.* exprimée dans l'ordre émané le 5. Juin de cette année, & où il eſt dit en termes exprès „ *que cet Ordre des Jéſuites doit être tenu de vous obéir comme à ſon véritable Paſteur.*" En conſéquence le Sénat perſiſte à eſpérer que les *Jéſuites*, après la Notification des Intentions Suprêmes de *S. M. I.*, ceſſeront entiérement & ſans tergiverſation de réclamer les Statuts de leur Ordre, comme auſſi de Vous re-

fuſer l'obéiſſance due à votre qualité de leur Général prépoſé, & qu'ils n'oſeront plus, après des ordres ſi poſitifs, en ſe ſervant des expreſſions dont leur Provincial a fait uſage précédemment, alleguer pour le ſoutien de leur réſiſtance, les Statuts mentionnés de la part de celui-ci, ſachant qu'ils n'ont d'autres Statuts que les Loix de *S. M. I.*, & devant craindre, en cas de déſobéiſſance, d'être chatiés ſévérement ſelon les Loix. S'il arrive cependant qu'ils contreviennent à tout ceci, & qu'ils ne ſe conforment pas aux termes de l'obéiſſance qui Vous eſt due, ce ſera à Vous à en faire votre rapport au Sénat. St. Petersbourg, le 12. Septembre 1782.

Pays-Bas.

De Bruxelles, le 12. Mai.

Jeudi dernier *L. A. R.* nos Gouverneurs-Généraux, accompagnés du Prince de *Starhemberg* Miniſtre Plénipotentiaire de l'*Empereur*, & de pluſieurs Perſonnes de diſtinction, ſe ſont rendus à l'Hôtel de Ville, pour y diſtribuer les Prix annuels de l'Académie de Peinture, Sculpture & Architecture. L. A. R. ont témoigné beaucoup de Satisfaction en voyant les Progrès des Elèves de cette Académie, dans les Ouvrages qui furent jugés dignes des Prix, remportés par des jeunes Artiſtes tous Natifs de cette Ville.

Mr. de *Fitz-Herbert*, ci-devant Miniſtre Plénipotentiaire du Roi d'*Angleterre* en cette Cour, fait enlever de ſon Hôtel tous les Meubles qui lui appartiennent, & a déjà fait annoncer dans les Gazettes, que tous ceux qui ont quelques prétentions à ſa charge euſſent à s'annoncer. On aſſure que ce Miniſtre paſſera à la Cour de *Petersbourg*.

Mr. le Comte d'*Adhémar* qui a réſidé ici en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire de *France*, & qui paſſe maintenant à *Londres* comme Ambaſſadeur de *S. M. I C.* eſt arrivé le 7. en cette Ville, & après avoir eu ſon audience de Congé de *LL. AA. RR.* eſt parti pour *Calais* où il doit s'embarquer. On ne ſait point encore quand arrivera M. d'*Andelau* qui doit le remplacer; en attendant, c'eſt M. *Garnier*, Conſul Général de *France* à *Oſtende*, qui eſt chargé des Affaires en notre Cour.

De la Haye, le 12. Mai.

On s'attend ici, plus que jamais, à la proximité de la Concluſion de la Paix; ſurtout depuis que l'on ſait que Mr. de *Brantzen*, Miniſtre-Plénipotentiaire de cette République à *Paris*, a démandé qu'on lui conférât le titre d'Ambaſſadeur dont la plupart des Miniſtres qui vont ſigner la Concluſion de la Paix générale ſeront revêtus, depuis que le Duc de *Manchester* eſt arrivé à *Paris*. *L. H. P.* ont déféré à cette Requête par une Reſolution formelle, joignant à cet Emploi un Revenu annuel de 60. mille Florins. On croit encore tirer la même induction de la Proximité d'une Paix définitive, des Diſpoſitions que l'on dit avoir été priſes pour rappeller les Troupes en Garniſon dans quelques Endroits de la Côte.

France.

De Paris, le 10. Mai.

La Nomination de Mr. d'*Ormeſſon* à l'Emploi & au titre de Contrô-

leur-Général des Finances, semble avoir été approuvée généralement. Les Connoisseurs en fait de mérite y ont applaudi, comme on voit par un Discours de Mr. de *Nicolaï*, adressé à Mr. d'*Ormesson* lui-même, le jour qu'il a prêté à la Chambre des Comptes le Serment de Contrôleur-Général. Ce Discours intéressant est de la teneur suivante.

Monsieur,

„ On a vu avec plaisir s'élever au Ministère des Finances, l'héritier d'un Nom consacré dans tous les temps à l'estime publique. Cette Compagnie se rappelle d'avoir été le berceau de votre Famille; attachée depuis au premier Sénat du Royaume, ou bien admise dans le Conseil de nos Rois, toujours on l'a vûe se moins illustrer par les Dignités que par les Vertus. Ces avantages, *Monsieur*, étoient sans doute un prejugé pour Vous, mais ce n'étoit point des titres. Pouvoit-on se persuader qu'aussi jeune, à peine élancé dans la carrière, vous l'auriez aussitôt parcourue? C'est à votre Personne que l'on rend aujourd'hui un hommage qui fonde notre espoir; votre Réputation n'a point attendu la maturité des Années, elle a seul fixé le choix du Souverain. Restez donc, *Monsieur*, en faveur de vos Concitoyens, restez semblable à vous-même, & faites usage pour leur bonheur, des qualités qui vous ont fait connoître.

Les Obligations du Contrôleur-Général son devenues immenses. Le Roi vient de pacifier l'*Europe*; il a fondé une Puissance nouvelle; il est l'Arbitre des deux Mondes; mais ce Caractère imposant, il le doit à ses Sujets, comme à ses Armes. Des Subsides onéreux ont été acquittés comme des Contributions Volontaires; les Emprunts, à peine ouverts, ont été remplis; la justice, la bienfaisance du Monarque Vous prescrivent donc également la Diminution des Impôts & la fidélité des Engagemens. Les Arts de la Paix avoient langui pendant la Guerre, il faut les faire réfleurir, les diriger vers la Félicité publique: Partout l'Administrateur éclairé & Patriote doit porter l'abondance & la vie. Mais quels seront les moyens offerts à votre génie & à votre zèle? L'Ordre & l'Economie. La Raison & la Règle seront vos seules recommandations; Vous éclairerez toutes les Dépenses, s'il est nécessaire, Vous saurez les restreindre: Votre art sera de désintéresser l'avidité, d'éluder la faveur, & de ne proposer que l'Honneur pour récompenser la Vertu.

Un de vos Pères s'est immortalisé pour avoir protégé l'infortune (*en défendant Fouquet dans sa disgrace.*) devant l'Autorité. Plus heureux aujourd'hui, *Monsieur*, c'est la Cause des Peuples que Vous allez plaider, & le Roi Vous invitera toujours à prendre leurs Intérêts; vous êtes sûr de lui plaire toutes les fois que vous lui parlerez de nous rendre heureux. "

Les Négocians proposent à l'Etat de faire construire, dans des temps plus heureux, une Escadre de six Vaisseaux de ligne qui, une fois établie, sera augmentée chaque année d'un Vaisseau de 74. Canons & donnée au Roi, sous la Condition simple & respectueuse, que S. M. voudra bien accorder le Commandement de ces Vaisseaux aux Capitaines de la Marine marchande, choisis & présentés par les Armateurs & les

Chambres de Commerce : cette offre avantageuse produira en temps de guerre la plus vive émulation parmi les Marines noble & roturière.

Le Bataillon qui a péri sur la *Bourgogne*, consistoit en trois Compagnies de 110. Hommes chacune, du Régiment de *Bourbonnois*.

Le 6. du Mois dernier, il n'y avoit d'arrivé à la *Havane* & à *Porto-Ricco* que 8. Vaisseaux *Français* : on ignoroit le Sort des autres. On mande de la *Martinique*, que le Vaisseau *Anglais* the *Couragious*, venant d'*Antigoa* & s'étant échoué sur les Côtes de la *Martinique*, à la portée d'une Batterie de canons, a eu le bonheur de s'échapper tout criblé de boulets ; mais il n'a pas été si heureux sur les attérages de la *Guadeloupe*, où il a échoué une seconde fois, & où il a été pris par les Colons, qui l'ont forcé d'amener.

Les *Hollandais* voulant faire construire un Port, ont demandé à *Louis XVI.* l'avantage de posséder pendant quelques Mois Mr. *Crognard*, Architecte habile & intelligent de Marine, qui doit présider à l'excavation de ce Port & choisir le local qui peut convenir à ce Monument d'utilité, où les *Provinces-Unies* se proposent de faire construire les plus gros Vaisseaux ; nous croyons Mr. *Crognard* parti hier.

ITALIE.

De Livourne, le 13. Mai.

L'Escadre *Russe* qui a hiverné dans notre Port, mettra encore ce Mois-ci à la voile, pour aller se joindre à d'autres Vaisseaux de sa Nation, partis il y a quelque temps de *Cronstadt*, & venant à sa rencontre.

ALLEMAGNE.

De Saltzbourg, le 14. Mai.

Le Prince-Archevêque vient d'assigner 6000. Florins, dont les intérêts seront employés au Soulagement des pauvres malades & à leurs enterremens ; ce fond sera augmenté en cas de besoin.

De Vienne, le 24. Mai 1783.

Joseph François de Paule, Comte d'*Auersperg*, Prince-Evêque de *Gurck*, a été élu le 19. de ce Mois, Prince-Evêque de *Passau*, réunissant tous les Suffrages en sa faveur.

Suivant les dernières Lettres de *Comore*, la terre n'y étoit pas encore tout-à-fait tranquille, desorte qu'on y avoit ressenti le 12. de ce Mois, des Secousses assez violentes d'un nouveau tremblement de terre, pendant la durée duquel il s'est répandu une forte odeur de Souffre.

Le 8. de ce Mois, sont arrivés à *Belgrade* les deux Navires Marchands que la Compagnie de *Willeshoven* avoit fait charger ici de plusieurs Marchandises. Ces Bâtimens ont été très-bien accueillis à *Belgrade*, & se sont trouvé le Jour suivant 9. en état de pouvoir continuer leur route, l'un pour *Cherson* & l'autre pour *Constantinople*.

N^ro. 42.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 24. MAI 1783.

Espagne.

De Madrid, le 21. Avril 1783.

Le Roi a accordé à M. le Duc de *Crillon*, qui eſt revenu ici du Camp de *Saint Roch*, outre ſes Appointemens ordinaires de Capitaine-Général, un revenu annuel de 6. mille piſtoles qui font environ 100,000 Livres de *France*. Ce Seigneur ayant demandé l'ordre de la *Toiſon-d'or* pour ſon fils aîné, le Roi le lui a accordé, & à cette occaſion 40000. réaux de ſes Appointemens ont été rendus reverſibles en Rentes viagères ſur la tête de ſa Fille.

Le 12. du préſent la Cour eſt revenue du *Pardo* en cette Capitale, elle y a paſſé la Semaine ſainte, & partira après-demain pour *Aranjuez*.

On dit qu'il eſt queſtion de grandes réformes dans les Départemens de la guerre & des Finances, & de l'exécution d'un grand nombre de projets pour le bien du Royaume, que la guerre avoit obligé de ſuſpendre.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 6. Mai.

Leurs Majeſtés & toute la Famille Royale ſont plongées dans la plus vive douleur à l'occaſion de la Mort du Prince *Octavius* né le 23. Février 1779. Ce Prince eſt décédé à *Kew* le 3. de ce Mois; il avoit été inoculé à *Paques* avec les deux Princeſſes *Marie* & *Sophie* ſes Sœurs, qui ſont actuellement rétablies. Cet illu[illegible]nfant étoit d'une Conſtitution ſaine & robuſte. Leurs Majeſtés n'ont vu Perſonne hier, à cauſe de cette perte. La Cour doit prendre le Deuil à cette occaſion.

On répand que le Roi a nommé le Chevalier *York*, pour aller reprendre ſon Poſte d'Ambaſſadeur-Extr. de *S. M.* auprès des Etats-Généraux & que le Comte de *Welderen* reviendra ici en la même qualité de la part de Leurs Hautes Puiſſances. On débite en même temps, que les Conditions du Traité général de Pacification, ſont plus avantageuſes pour la *Grande-Bretagne* avec les Etats-Généraux, qu'avec aucune autre des Puiſſances Belligérantes.

On attend à tout moment un Exprès de *Paris* avec la Signature des Préliminaires de la Paix entre les Miniſtres *Hollandais* & ceux d'*Angleterre*.

Son Alteſſe Royale, le Duc de *Chartres*, accompagné du Duc de

Fitzjames, du Marquis de *Conflans* & de Mr. de *Changran*, eſt arrivé dans cette Ville Samedi au ſoir. Ce Prince eſt logé ſur la Place de *Portland*, chez un Mr. *Forth*. Le Duc de *Lauzun* y eſt auſſi attendu, ainſi que pluſieurs autres Seigneurs *Français*, qui veulent nous rendre Viſite.

Le Lord *Mountſtuart* part inceſſamment pour ſon Ambaſſade à la Cour de *Madrid*. Mr. *Liſton*, ſon Sécrétaire, à déjà pris les devants; & le Duc d'*Almadovar*, Ambaſſadeur du Roi d'*Eſpagne* en cette Cour, eſt attendu ſous peu de jours en cette Ville.

Le Roi a rendu une Ordonnance en Conſeil portant, „ que tous les Navires & Bâtimens venans de *Dantzig*, ou des autres Ports de la *Pruſſe-Royale* ou *Ducale*, de la *Poméranie* ou de la *Courlande*, *Samogitie* ou *Livonie*, pourront decharger leurs Cargaiſons ſans être contraints plus longtemps à faire la Quarantaine, quoiqu'ils ne ſoient point munis de Lettres de Santé, pourvû qu'ils n'aient à leurs bords aucunes Marchandiſes de la *Turquie* ou du *Levant*.

Les Pairs délibérèrent le 2. ſur le Bill d'Emprunt, ſur le Bill pour ſecourir la Compagnie des *Indes*, ſur le Bill pour rétablir le Commerce avec l'*Amérique*, ainſi que ſur celui tendant à révoquer l'Acte pour enrôler des Volontaires pour le ſervice de Terre & de Mer. Enſuite, on remit aux Communes un Mémoire de la Compagnie des *Indes*, rédigé la veille dans une Aſſemblée générale de cette Compagnie. Ce Mémoire a pour objet, „ que le Bill pour réformer le Gouvernement des Provinces de l'*Indoſtan* ne paſſe point en Loi. " On y allégue, que ce Bill tendroit à renverſer les Droits & les Privilèges octroyés à la Compagnie par ſa Chartre, & confirmés par divers Actes du Parlement, qu'il lui ſeroit pernicieux & préjudiciable, eu égard à ſes Biens & Effets; qu'ainſi elle ſollicite d'en donner des preuves par devant la Chambre. "

Le 5, les Pairs agitant la troiſième lecture du Bill d'Emprunt, le Comte de *Shelburne*, cenſurant les Conditions onéreuſes de cet Emprunt au Public, propoſa qu'il fut arrêté: „ Que cette Chambre eſt d'opinion, que tous les Emprunts futurs ſoient dirigés de manière à contribuer à la réduction de la Dette Nationale, ou du moins à ne pas empêcher cette réduction. " Après bien des Débats, cette Motion paſſa à la négative. Enſuite, ce Seigneur propoſa un autre Arrêté en ces mots: Que c'eſt l'opinion de cette Chambre, que quand il ſera néceſſaire, en négociant un Emprunt public, de traiter avec des Individus, & non ſur le pied d'une Souſcription ouverte, la Somme entière ſoit empruntée des Individus, ſans en réſerver aucune partie à la diſpoſition future de quelque Miniſtre. " Cette Motion fut auſſi rejettée après de vifs Débats, & le Bill fut enfin lu pour la 3me fois & paſſa.

Les Propriétaires des Terres & Effets dans l'Isle de *Tabago*, qu'on a cédée à l'*Eſpagne* par le Traité de Paix, ayant fait à la Cour de *Verſailles* des Repréſentations ſur les moyens d'en retirer leurs Effets, cette Cour a décidé qu'il leur ſeroit permis d'y envoyer des Vaiſſeaux au montant de trois mille cinq cens

Tonneaux, chargés de Vivres & d'autres choſes néceſſaires pour cette Isle & d'y charger pour leur Compte le produit de la Récolte de cette année.

Un grand nombre d'Agens ſont arrivés ici de pluſieurs Parties du Continent, de la *France*, de l'*Eſpagne*, de la *Hollande*, du *Danemarck* & de la *Suéde*, afin de prendre des arrangemens pour des Marchandiſes à expédier en *Amérique*: Ainſi les *Anglais* pourront, comme auparavant, devenir les Voituriers des Productions de l'*Europe* dans leurs ci-devant Colonies.

La Cour reçut le 3. de ce Mois par une voye indirecte des Avis des *Indes-Orientales*, dont il ne tranſpire encore rien. On débite ſeulement que trois Vaiſſeaux de Guerre *Français* ont échoué dans leur trajet pour les *Indes-Orientales*; mais on ne dit ni le temps, ni le lieu où ce malheur leur ſeroit arrivé.

Nous ne ſavons pas encore quelles ſont les Conditions conciliatoires arrêtées entre la *Hollande* & l'*Angleterre*; mais on dit qu'elles ſeront avantageuſes à cette dernière, qui participera au Commerce des isles *Aſiatiques*, où les *Hollandais* ont fait depuis longtemps le Monopole des épiceries & d'autres productions. En revanche on reſtituera à la République toutes les places qui lui ont été enlevées. Il y a eu ſur les affaires de l'*Inde* pluſieurs Explications ſérieuſes entre les Cours de *Verſailles*, de *Londres* & de la *Haye*, mais tout eſt enfin réglé à cet égard. On eſt impatient d'apprendre des Nouvelles des *Indes Orientales*.

De Londres, le 9. Mai.

Le Roi a expédié à *Dublin* un ordre de ſon Conſeil pour faire lever la défenſe contre l'exportation des Vivres en *Irlande*: en conſéquence on y recommence à faire de grands Envois pour le dehors. Il eſt arrivé dans ce pays-là divers Bâtimens de l'*Amérique*, qui rapportent que la Paix y a été réçue avec beaucoup de joie, & l'on chargeoit nombre de Bâtimens en Tabac & d'autres productions pour divers Pays étrangers. On vient d'apprendre que le Congrès a aſſuré de ſa Protection les Loyaliſtes tant qu'ils ſe conformeront aux Loix des *Etats-Unis*.

Le Gouvernement a reçu aujourd'hui des Dépêches de *Paris* & de pluſieurs autres Cours. L'exprès qu'on attend de Mr *Fitz-Herbert* avec avis de la Signature des Préliminaires entre la *Hollande* & l'*Angleterre*, n'eſt pas encore arrivé; mais on a appris que Mr *Hartley* étoit parvenu à conclure un Traité de commerce entre l'*Angleterre* & l'*Amérique*, & qu'il repaſſeroit inceſſamment à *Londres*. Le Docteur *Franklin* avoit déclaré que la Nouvelle de la Paix cauſoit une Satisfaction générale dans l'*Amérique*; que le Congrès avoit ordonné des Actions de graces à ce ſujet dans tous les *Etats-Unis* & que l'on alloit travailler à la Formation d'un Gouvernement.

Notre Compagnie des *Indes* fait préparer actuellement 24. Navires pour envoyer cette année au Commerce de *l'Inde* & de la *Chine*; mais elle ne fixera le nombre qu'elle y employera, qu'à l'arrivée des Dépêches quelle attend inceſſamment de *l'Inde* avec pluſieurs de ſes Navires.

Mr. *Fox* a voté, le 7. en faveur des Provinces & Villes qui ont sollicité du changement à la représentation en Parlement, en alléguant que ce plan fortifieroit & rendroit un Ministère droit, integre, ferme & immuable; en opposition à l'idée du Lord *North* son Collegue. Ce dernier a rejetté celle de changer le Sistême actuel, par la raison que les Mémoires à ce sujet ne sont nullement le Sentiment général de la Nation; que l'introduction de 100. nouveaux Membres des Provinces, & la supression des Membres pour les petits bourgs fortifieroient le parti de la Noblesse & l'intérêt foncier aux dépens de l'intérêt commercial. On fut fort surpris de voir ces deux Ministres d'un sentiment opposé sur cette question importante.

France.

De Paris le 13. Mai.

Il s'étoit répandu cette Semaine quelques bruits sur un changement du Ministère dans la partie des Finances; on prétendoit même dans le public que Mr d'*Ormesson* déjà fatigué du Contrôle général, étoit prêt à demander sa retraite; on est aujourd'hui entièrement revenu de cette idée, & l'on sait, que Mr d'*Ormesson* a déclaré positivement, que s'il n'avoit pas été résolu à supporter tout le poids de sa charge, qu'il connoissoit bien avant de l'accepter, il n'auroit point adhéré à sa nomination. Cette déclaration a ranimé toute la confiance que le public avoit conçue, lors de la promotion de ce Ministre.

Nous n'avons point encore de Nouvelles ministérielles des *Antilles*, depuis que la paix peut y avoir été sue; mais on aprend par quelques Navires particuliers, qu'elle avoit déjà été reçue dans quelques unes de nos isles. On sait aussi que l'abondance regnoit dans toutes; qu'il y avoit à la *Martinique* un très grand nombre de Vaisseaux de différentes Nations, & que la certitude où l'on y avoit été, que l'ennemi n'avoit point les troupes nécessaires pour faire une descente, avoit laissé toutes nos isles dans la plus parfaite sécurité, malgré le petit nombre de Vaisseaux de ligne, qui étoient restés à *St. Domingue* & à la *Martinique*.

De Vienne, le 24. Mai.

L'*Empereur* dans son Voyage en *Croatie*, arriva le 10. de ce Mois à *Petrina* & le 11. à *Jesenovacz*, d'où Sa Majesté a continué le 12. Sa route, jouissant de la Santé la plus parfaite.

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 43.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 28. MAI 1783.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 24. Avril 1783.

Un *Américain* de distinction qui depuis quelque temps demeure *incognito* dans cette Capitale, a été admis ces jours derniers à une Audience particulière de la Reine, & a eu une Conférence assez longue avec Sa Majesté. On assure que les Articles du Traité de Commerce qui est sur le tapis entre notre Cour & les *Etats-Unis* sont à peu près convenus, & qu'il sera définitivement conclu à l'arrivée d'un Commissaire du Congrès qu'on attend incessamment dans cette Ville.

Un Traité de Commerce entre Sa Majesté & l'Impératrice de *Russie* a suivi de près l'accession de notre Cour à celui de la *Neutralité Armée*. En conséquence il est parti dernièrement de ce Port trois Bâtimens nationaux, chargés des diverses productions du Royaume, destinés pour les Ports de *Riga* & de *Narva*. Ce sont les premiers Navires *Portugais* qui paroîtront dans la *Baltique*. Si cet essai réussit, nous n'aurons plus besoin des Vaisseaux étrangers pour porter nos Denrées dans les Contrées du *Nord*.

ESPAGNE.

De Madrid, le 29. Avril.

Ces jours derniers est décédé à l'âge de 96. ans, moins 4. Mois, D.

George Punant, Lieutenant-Général & Gouverneur d'*Alicante*, lequel après avoir débuté au ſervice de S. M. par être Enſeigne en 1710. dans *Luvigni*, a ſervi en *Catalogne* dans les Guerres de Succeſſion, au Siége d'*Oran* & dans les Guerres d'*Italie* & de *Portugal*, dans leſquelles il fut chargé de Commiſſions également importantes & périlleuſes dont il s'eſt acquité avec diſtinction, il occupa la place de Commandant-Général des troupes du Royaume de *Valence*. Sa probité & ſes vertus patriotiques & militaires lui ont mérité l'eſtime du Roi & du Public.

Vendredi de la Semaine dernière il y eut *gala* au Château Royal d'*Aranjuez* au ſujet de l'anniverſaire de la Naiſſance de l'Infante D. *Charlotte* Fille du Prince Héréditaire.

Le jour ſuivant il y eut de même *gala* au ſujet de l'anniverſaire de la Naiſſance de la 4^{me} Princeſſe de *Naples*.

Antoine Loydi, Cultivateur d'*Amezqueta* de la Province de *Guipuzcoa*, né le 21. Mars 1669, mourut le dix du Mois dernier à l'âge de 114. ans moins onze jours; il n'eut jamais de Maladie que l'oppreſſion de poitrine dont il fut atteint quelques jours avant ſa Mort. Ayant toujours eu les Médecines en averſion, il refuſa de prendre celles qu'on lui ordonna dans ſa Maladie, il a conſervé juſqu'à ſa mort toutes ſes dents, ſes cheveux & l'uſage de tous ſes Sens: il ne mangea durant ſa vie que du pain de bled de *Turquie*, & s'abſtint toujours de Vin & de Tabac. A l'âge de 112. ans il travailloit encore dans les champs & montoit ſeul ſans échelle ſur les arbres de moyenne hauteur; il conſerva enfin juſqu'à ſa mort la préſence d'eſprit & le jugement ſain.

Pays-Bas.

De la Haye, le 15. Mai.

L. H. P. ont conféré à Mr. de *Brantzen*, Leur Miniſtre Plénipotentiaire à la Cour de *Verſailles*, le Caractère d'Ambaſſadeur-Extraordinaire & Plénipotentiaire à cette même Cour, avec les Appointemens de 60. mille Florins par an. En même temps, *L. H. P.* ont conféré le même Titre au Comte de *Rechteren*, leur Miniſtre à la Cour de *Madrid*.

On attend à tout moment la Nouvelle agréable de la Signature des Préliminaires entre la *Grande-Bretagne* & la République. Du moins, ſi cet Ouvrage ſalutaire n'a pas encore été conſommé, on ſe flatte qu'il le ſera inceſſamment: Pluſieurs Circonſtances viennent à l'appui de cette conjecture; entr'autres une Miſſive, que Son Alteſſe le Prince *Stadhouder-Héréditaire* a écrite le 4. de ce Mois à *L. H. P.*; qui eſt de la teneur ſuivante:

Hauts & Puiſſans Seigneurs.

Nous avons cru, dans la poſition actuelle des Affaires, devoir propoſer à *V. H. P.* de marquer aux Colléges d'Amirauté reſpectifs, de faire ceſſer proviſionnellement l'offre des Primes extraordinaires pour encourager les Gens de Mer, comme auſſi pour congédier tels Vaiſſeaux de Garde & de Guet extraordinaires, que de Notre connoiſſance préalable comme *Amiral-Général*, Elles pourront juger pouvoir être réfor-

més, sans qu'il en résulte aucun inconvénient pour le Pays : Comme aussi pour rendre Commissorial avec les Colléges d'Amirauté respectifs, quels Vaisseaux, au cas que la Paix fut conclue, doivent être retenus en Commission cette année & la manière dont ils seront employés. "

Sur quoi ayant été délibéré par *L. H. P.*, il a été trouvé bon & arrêté : „ Qu'il sera notifié & insinué aux Colléges d'Amirauté respectifs de ces Pays, qu'on suspende provisionnellement l'offre des Primes extraordinaires pour l'encouragement des Matelots, comme aussi qu'on congédie tels Vaisseaux de Garde & de Guet extraordinaires, dont les Colléges, avec la connoissance préalable de *S. A.*, comme *Amiral-Général*, jugeront qu'on peut se passer, sans qu'il en résulte du dommage pour le Pays. Et que d'ailleurs la Copie de la Missive alléguée sera remise entre les mains de Mrs. *Tork* van *Rosendaal* & autres Députés de *L. H. P.* concernant les Affaires Maritimes, afin d'examiner quels Vaisseaux, au cas que la Paix fût conclue, seroient retenus cette année en Commission & la manière dont il faudra les employer ; de recueillir à cet égard les Considérations & l'Avis des Commités des Colléges d'Amirauté respectifs de ces Pays, & de faire ensuite sur le tout leur Rapport à l'Assemblée. "

FRANCE.

De Brest, le 7. Mai.

Le Comte d'*Hector*, Commandant de notre Port, ayant adressé au Comte de *Vergennes* une Lettre au nom de la Marine, pour le complimenter sur la nouvelle Place, dont le Roi a recompensé ses talens & son mérite, il a répondu à Mr. d'*Hector* par la Lettre suivante, aussi honorable pour le Ministre Pacificateur que pour le Corps, qui l'a reçue.

„ Tout ce que Vous voulez bien me dire, Monsieur, en votre Nom & au nom du Corps que vous commandez, ne peut qu'ajouter infiniment à la satisfaction, que je ressens des bontés, dont le Roi daigne m'honorer. Si la nouvelle marque de Confiance que je viens de recevoir de Sa Majesté, est une récompense du succès des Négociations pour la Paix, je ne dissimule point, à qui je dois un des premiers hommages de ma reconnoissance ; & je m'acquitte avec empressement de cette Dette envers les intrépides Co-opérateurs, qui j'ai trouvés dans la Marine. Je suis d'autant plus flatté de ce que Vous me mandez de leur Sentiment à mon égard Monsieur, que je craignois qu'ils ne me pardonnassent que difficilement d'avoir enchainé leur Courage. Je vois avec bien du plaisir, qu'ils ont fait céder l'intérêt de leur gloire, à l'intérêt de l'Humanité. Faites leur agréer, je Vous prie, mes justes & sincéres remercimens, & recevez ceux que je Vous dois particulierement. "

Les Vents impétueux & froids qui soufflèrent le 22. Avril & durant les Nuits du 7. au 8. & du 8. au 9. de ce Mois, ont causé, dit-on, de grands dégâts aux Vignes de la *Bourgogne* & de la *Saintonge* ; mais malgré les Bourgeons qui en sont endommagés, on ne désespère pas pour la récolte.

ITALIE.

De Malte, le 30. Avril.

Le Grand-Maître a nommé Commandant-Général des Vaisseaux de l'Ordre, le Commandeur *Tommasi* Officier de mérite qui pendant 36. ans a rendu les plus importans Services à la Religion.

De Gènes, le 10. Mai.

Le Noble *Baptiste Airolo*, élu en dernier lieu Doge de cette République, continue à recevoir les Complimens des Ministres étrangers & de la Noblesse à l'occasion de son Election ; l'intronisation solemnelle aura lieu dans le courant du Mois de Novembre prochain.

Notre Escadre s'est jointe à *Villafranca* aux Vaisseaux de *S. M.* le Roi de *Sardaigne*, pour donner chasse aux Corsaires *barbaresques* qui depuis quelque temps infestent la Mer & troublent la Navigation.

De Florence, le 16. Mai.

L'Electeur *Palatin* de *Bavière* est arrivé hier de *Pise*, sous le Nom de Comte de *Veldenz* ; *S. A. S.* s'est rendue ce Matin à la Cour & a reçu à son retour la visite de l'Archiduc-Grand-Duc ; Elle a examiné ensuite tout ce que les Arts offrent de remarquable dans cette Ville.

De Vienne, le 28. Mai 1783.

L'*Empereur* a accordé au Colonel *Sturm*, commandant le Régiment de *Zeschwitz* Curassiers, le Diplôme de Baron, en Considération des Services rendus par ce digne Officier pendant 33. ans, à l'auguste Maison d'*Autriche*.

Suivant les dernières Lettres de *Belgrade*, *Ized* Gouverneur de cette Ville, y a fait son entrée publique le 21. du Mois d'Avril, au bruit du Canon & aux acclamations du Peuple ; ce Pacha qui à deux reprises différentes a rempli le poste éminent de Grand-Vizir, s'étant concilié l'estime publique pendant la durée de son Administration, on s'en promet un Gouvernement sage & équitable.

Des Lettres parvenues à *Livourne*, nous instruisent „ que le Navire Marchand le *Baron de Binder*, appartenant à la Compagnie de Commerce établie à *Anvers*, & parti de *Livourne* au Mois de Mars 1782, est heureusement arrivé le 5. Novembre dernier, à l'*Isle de France*, l'équipage se trouvant dans le meilleur état. On n'y avoit pas à cette époque de Nouvelles des deux autres Vaisseaux *Impériaux*, *le Prince de Kaunitz & le Comte de Kollowrath*, qui avoient également mis à la voile pour la *Chine*, ce qui fait croire qu'ils ont poursuivi heureusement leur route, de sorte qu'ils pourroient être cette année-ci de retour en *Europe*.

Le *Croate* & l'*Autrichien* appartenant à la même Compagnie ont relâché au *Cap*, le Mois de Decembre dernier & ont remis le 1^er^ Janvier à la voile. Le Navire Marchand l'*Archiduc Maximilien*, s'est remis en route de *Nantes* le 18. Avril, après avoir reparé les Dommages causés par le mauvais temps.

N^ro. 43.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 28. MAI 1783.

Ruſſie.

De Petersbourg, le 24. Avril 1783.

La Cour a fait déſavouer dans la *Gazette* de cette Ville les Lettres, qu'on prétendoit écrites par l'Impératrice au Pape, & qui ont été inſérées dans pluſieurs Papiers publics. *Le ſtile même*, y dit-on, *en décèle la ſuppoſition.*

L'Impératrice a nommé Mr. d'*Ungrow*, Colonel en ſécond du Régiment des Grenadiers du Corps, & le Lieutenant-Colonel de *Buxhöfer*, ſes Aides-de-Camp; le Comte *Nikita Panin* ſon Gentilhomme de la Chambre; & le Lieutenant-Colonel *Baſile Lanskoy* ſon Commiſſaire Suprême de Guerre.

Suéde.

De Stokholm, le 7. Mai.

Le 28. du Mois dernier, Jour de l'inſtitution de l'ordre des *Séraphins*, il y eut Aſſemblée extraordinaire de cet Ordre, & la Célébration s'en fit avec beaucoup de pompe. Sa Majeſté créa Chevaliers du dit Ordre MM. les deux Frères Barons de *Sparre*, & M. le Comte *Poſe*, Gouverneur de *Finlande*; Enſuite le Roi diſtribua diverſes Croix tant de l'*Etoile du Nord*, que de l'*Ordre-Noir*; le Soir il y eut gala & grand Couvert à la Cour.

Mr. le Comte de *Creutz*, étant deſtiné à remplacer M. le Comte *Ulric Scheffer*, dans le Département des affaires étrangères, eſt attendu journellement de *Paris*; on ne ſait point encore qui lui ſuccedèra à l'Ambaſſade de *France.*

Quoique M. le Comte *Mouskin-Pouſckin* Envoyé Extraordinaire de l'Impératrice de *Ruſſie* en cette Cour, n'ait point encore reçu ſes Lettres de rappel, ce Seigneur fait néanmoins tous ſes préparatifs pour un prochain Départ.

Danemarck.

De Coppenhague le 8. Mai.

MM. de *Coninck* & *Rejerſen* Négocians de cette Ville ont été nom-

més par le Roi Conseillers d'Etat effectifs, & l'acte de leur installation, pour lequel on paye ordinairement 800. écus leur a été envoyé gratis; M. de *Guldberg* Conseiller intime a fait connoître à ces Négocians, dans une Lettre fort flatteuse que cette faveur du Roi leur étoit accordée en Considération spéciale de leur mérite personnel & des Services essentiels qu'ils rendoient continuellement au Commerce, surtout dans celui des *Indes-Orientales*.

France.

De Paris, le 13. Mai.

Mr. le Comte de *Creutz* Ambassadeur de *Suéde* en cette Cour, devant retourner sous peu de Jours à *Stockholm*, a pris Congé du Roi & de la Famille Royale, Mardi dernier, dans une Audience particulière. Ce Seigneur est destiné, assure-t-on, à remplir en *Suéde* le Ministère des Affaires étrangères.

Depuis le 26. Avril jusqu'au 2. Mai, le Commerce de *Bordeaux* a reçu la Cargaison de 10. Navires Marchands, arrivés dans ce Port, tant des *Antilles*, que des différentes Villes maritimes du Nord de l'*Europe*.

Le 3. de ce Mois, Mr de *Ségur* rendit ses Comptes au Comité des Finances, d'où il resulte qu'il a épargné sur l'Armée de Mr. le Comte de *Rochambeau* la Somme de 8. Millions prête à être versée dans le Trésor Royal, & qu'il a sur le Département de la Marine une Somme considérable.

Tandis que Madame la Comtesse d'*Estaing* prenoit les Bains dans son Hôtel le 6. de ce Mois, les tuyaux du poële rougis jusqu'à leur extrémité, communiquèrent le feu à 300. Bottes de foin; mais l'activité de Mr. *Morat*, Chef des Pompiers, parvint à arrêter les progrès de cet incendie, dont les Dommages s'évaluent à 7600. Livres.

De Paris, le 16. Mai.

Depuis le 25. Mars on a expédié de *Bordeaux* plusieurs Navires pour l'*Inde*, d'autres pour *St. Domingue*, ainsi que plusieurs pour la *Guinée* & la Côte d'*Angola*. Il arrive de temps en temps dans ce Port quelques Vaisseaux neutres de nos isles, entr'autres l'*Amour*, de *Hambourg*, Capitaine Jean *Mindetz*, venant du *Cap*.

Nous avons appris par des Lettres de *Nantes*, que depuis le 12. Mars on a expédié plusieurs Navires pour *Boston*, *Philadelphie*, *Terre-Neuve* & l'*Isle* de *France*. Celles de *Marseille*, du 20. Avril, portent que les traîneurs des Convois de *Syrie*, *Tunis* & *Cadix*, entrent successivement dans nôtre Port; on les croit tous arrivés. Le Capitaine *Eric Wiegman*, *Suédois*, commandant le Vaisseau la *Sophie* venu de *Livourne* ces jours derniers, a laissé dans ce dernier Port une Frégate *Suédoise* & quelques Vaisseaux de guerre.

Plusieurs Maisons de Commerce avoient offert à M. le Prince de

Naſſau de lui acheter le Privilège que le Roi d'*Eſpagne* lui a accordé, d'envoyer un Bâtiment franc de tous droits dans les poſſeſſions *Eſpagnoles*. Tout paroiſſoit arrangé avec une Compagnie de *St. Malo* qui donnoit à M. le Prince de *Naſſau* trois cents mille écus comptant & cinq douziêmes dans les profits; mais M. de *Naſſau* s'eſt raviſé, & croyant faire un mauvais Marché, il a demandé 500. mille écus au lieu de 300, & le marché a été rompu. Il lui ſera fort difficile aujourd'hui de faire un Marché auſſi avantageux, parce que l'*Eſpagne*, allant envoyer de tous ſes Ports quantité de Navires aux *Indes*, la concurrence qu'éprouvera celui de M. le Prince lui laiſſera pour tous profits ceux qu'il pourra faire ſur les Droits dont il eſt exempt; au lieu que, ſi ſon Vaiſſeau avoit devancé tous les autres, comme celà ſe pouvoit un Mois après la Signature des Préliminaires, le gain auroit été immenſe, par le beſoin que la *Nouvelle-Eſpagne* & le *Mexique* doivent reſſentir des Marchandiſes d'*Europe*.

On aſſure que les Préliminaires de Paix entre la *Hollande* & l'*Angleterre* ont été ſignés il y a 7. ou 8. jours. On croit que les *Anglais* garderont *Négapatnam*; ce ſera ſans doute une grande perte pour la République & pour nos Négocians qui faiſoient la traite des Nègres; c'eſt de cet endroit que ſortoient toutes les étoffes qu'on porte en *Afrique*.

La plus grande abondance, lit-on dans une Lettre de la *Martinique* du 1er de Février, regne dans toutes nos Colonies. Plus de 200. Bâtimens de toutes les Nations, ſous pavillon neutre, ſont actuellement mouillés dans la rade du Fort *St. Pierre* & il y en a un grand nombre au *Fort-Royal*. D'ailleurs quoique les *Anglais* croiſent dans ces Mers avec 16. Vaiſſeaux de ligne, nos isles n'en ont rien à craindre, parce qu'ils n'ont pas de Troupes de débarquement. M. *Monly*, commandant la Frégate *Américaine*, *la Haye*, vient de ſe diſtinguer de la manière la plus brillante, par la réſiſtance vigoureuſe oppoſée à 5. Vaiſſeaux de guerre *Anglais* qui l'ont chaſſé pendant 48. heures; forcé de s'échouer à la *Guadeloupe*, il y a eſſuyé plus de 2000, coups de canon, ſans vouloir ſe rendre. Les Habitans frapés d'une ſi belle défenſe, ont mis pluſieurs Bateaux en mer, & ont remorqué la Frégate auſſi près de terre qu'il a été poſſible. Alors l'ennemi, s'eſt retiré.

Mr. le Duc de *Mancheſter* n'eſt point encore logé; il a dû être fort content de la réception qu'il eût à la Cour mardi dernier; le Roi & la Famille Royale le traitèrent de la manière la plus diſtinguée. Il n'a pas encore paru dans les Sociétés de *Paris*, ni même chez M. le Maréchal de *Biron*, que l'on ſait être porté à bien recevoir les étrangers, & ſur-tout les *Anglais*: on ſait combien il a été utile à pluſieurs d'entre eux. M. de *Markoff* ne s'eſt pas non plus fort répandu; le Prince de *Bariatinski* étant encore malade, ces deux Miniſtres ne ſe quittent guere.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 13. Mai.

Le 10, on a reçu ici pluſieurs Lettres qui annoncent poſitivement qu'il

y a eu une action décisive entre l'armée *Anglaise* du Général *Coote*, composée de troupes *Britanniques*, de *Cipayes* &c, & l'armée combinée des *Français* & d'*Hyder-Ali-Kan*; que la Victoire fut contestée longtemps avec beaucoup d'opiniatreté, mais qu'enfin l'armée *Anglaise* avoit triomphé, mettant l'armée ennemie en déroute avec beaucoup de carnage. Ces avis ajoutent qu'*Hyder-Ali* étoit dangereusement malade; que la Paix avec les *Marattes* se trouvoit à peu près conclue, & que les Hostilités avoient cessé. On attend de nos Commandans, dans ces quartiers-là des détails sur ces événemens que l'on donne pour autentiques.

Le Gouvernement est convenu de la réforme qui aura lieu dans les troupes réglées, & la répartition de celles qui seront retenues sur pied. Cette réforme se montera à plus de la moitié des troupes actuelles. Quant à la Marine, tous les vieux Vaisseaux seront vendus & remplacés par de nouveaux qu'on mettra tout de suite, en construction; de manière qu'en très peu de temps on se propose d'avoir cent vaisseaux de ligne le mieux en état de servir en cas de nécessité. On a remis aux Bureaux de l'Amirauté & de la Marine des relevés exacts sur l'état actuel de tous les Vaisseaux de guerre qui se trouvent dans ces Royaumes, afin de constater ceux qu'on retiendra & ceux qui ne sont plus propres au service. On sent la nécessité d'entretenir la Marine sur un pied formidable, & cet objet formera l'article le plus important de l'attention du Ministère pendant qu'on jouira des avantages de la Paix.

La Compagnie des *Indes* reçut hier une Dépêche datée du 10. Janvier dernier de *Bombay*, par la voie de *Constantinople*: cette Lettre lui annonce l'arrivée de ses Navires & des renforts destinés pour la côte de *Malabar* & celle de *Coromandel*; & que les Amiraux *Hughes* & *Bickerton* étoient arrivés à *Bombay* pour s'y radouber; après quoi ils retourneroient vers les mers de l'*Inde* dans la vue d'attaquer de nouveau Mr. de *Suffren*. En attendant, ce dernier étoit Maître de toute la côte de *Coromandel* pendant leur absence.

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 44.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 31. MAI 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 30. Avril 1783.

On apprend ici de *Mondonédo* en *Galice*, qu'un tremblement de terre s'y eſt fait ſentir par pluſieurs Secouſſes vers la mi-Avril, & qu'il y a répandu la terreur parmi les Habitans, par la crainte de Commotions ultérieures, cauſée par les exemples de *Meſſine*, de la *Calabre* & d'autres régions où ces Phénomenes ſe renouvellent.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 18. Mai.

Mr. van *Berckel*, Bourgemaître de la Ville de *Rotterdam* & nommé Miniſtre Plénipotentiaire de cette République auprès des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, a été Jeudi dernier en Conférence avec le Préſident de *L. H. P.* Ce Miniſtre partira au Commencement de Juin, pour ſe rendre à ſa deſtination & s'y transportera à bord du Vaiſſeau de Guerre l'*Overyſſel*, de 68. piéces de Canon, commandé par le Capitaine N. *Riemersma*.

Les *Etats-Généraux* paroiſſent réſolus de maintenir en tout temps leur Marine ſur le pied ſuivant: 6. Vaiſſeaux de 60. Canons & 350. Hommes d'équipage; 6. Vaiſſeaux de 50. & 300. Hommes; 4. Frégates de 40. & 270. Hommes; 4. de 36. & 230. Hommes; 4. de 20. Canons & 160. Hommes; 6. *Aviſos*

montés de 60. Hommes. On porte l'entretien de cette Escadre à la Somme de 3,642,000. Florins par an, qui seroit couchée comme un poste fixe sur l'état annuel de guerre.

Grande-Bretagne.

Extrait d'une Lettre particulière de Londres, du 13. Mai.

„ La Paix a produit une réconciliation si cordiale entre les Sujets de deux Puissances, si dignes de s'entr'estimer, que tout *Anglais* revenant de *France*, ne peut se lasser de se louer du traitement honorable & poli qu'il y a reçu; & parmi nous, c'est à qui rendre la pareille aux *Français* avec plus d'empressement & de grâce: on est enchanté de la présence du Duc de *Chartres*, qui partout où il porte ses pas trouve avec une Satisfaction qu'il daigne ne pas dissimuler, un Concours immense de Personnes de tous états, de tout Sexe, s'empressant de lui marquer *combien il est le bien venu.*"

„ Le Congrès a consacré un Jour aux Actions de grâce, & aux réjouissances publiques à l'occasion de la Paix. "

„ Les Réglemens adoptés pour le renouvellement du Commerce avec l'*Amérique*, auront, à ce qu'on espère, l'effet le plus heureux pour renouer les anciennes liaisons entre les deux Pays. "

„ Mr. *Arthur Lee*, ci-devant Alderman de *Londres*, qui a cru devoir se retirer en Pays étranger pendant le cours de la Guerre avec l'*Amérique*, son Pays Natal, a écrit à l'un des principaux Marchands de la Cité, que pour guérir plutôt la Playe encore saignante, les *Anglais* n'avoient pas de meilleurs moyens que d'assister leurs anciens Concitoyens de l'*Amérique* par des Prêts; que l'Etat de *Virginie* qui demandoit ces Secours, offroit les plus grandes sûretés pour cet Emprunt, ce Pays possédant des ressources infinies, soit par ses Productions naturelles, soit par sa position pour servir d'Entrepôt. "

„ Les Gazettes *Américaines* ont actuellement une entrée plus libre que jamais; mais elles ne contiennent rien de bien intéressant. On apprend seulement de *Charles-Town*, en date du 15. Février, que la Législature de cet Etat avoit le 4. de ce Mois procédé à l'Election des Officiers publics; que Mr. *John Matthews*, Ecuyer, Gouverneur & Commandant en Chef de l'Etat de la *Sud-Caroline*, avoit, à l'Ouverture des Sessions de l'Assemblée Générale, prononcé un Discours, où „ il félicite ses Concitoyens du recouvrement de leur Capitale; observant qu'il s'y trouvoit un nombre de Personnes qui étoient restées à son évacuation, sans que l'Etat eût exigé aucune Condition de leur part; qu'il les considéroit comme Prisonniers d'Etat & qu'en conséquence il avoit pris leur Parole; jusqu'à ce que la Législature eût décidé de leur sort. " Après avoir parlé de l'état des Finances, il recommande à l'attention de l'Assemblée l'utilité d'un Bill de Taxation pour le support du Gouvernement. En parlant des Dépêches qu'il avoit reçues du Congrès & du Ministre Résident en *France*, ainsi que des dernières Nouvelles d'*Angleterre*, il croyoit „ qu'on ne devoit pas s'a-

bandonner à une fauſſe ſécurité; mais ſe préparer vigoureuſement à la Guerre pour obtenir une Paix honorable. "

„ On étoit beaucoup mieux inſtruit à *New-York*. Avant qu'on eût appris la Nouvelle de la Paix, Sir *Guy Carleton* avoit déjà fait publier une Proclamation pour inviter toutes les Perſonnes qui ſe trouvoient dans l'enceinte des Lignes *Anglaiſes* à *New-York*, à *Staten-Island* ou à *Long-Island*, au cas qu'elles euſſent éprouvé des pertes par des *offenſes* ou de *prétendues offenſes* contre la Couronne, de porter leurs réclamations dans les Bureaux reſpectifs de leurs Diſtricts. "

„ Une Lettre de *Madras* du 28. Octobre annonce, qu'on n'a pas entendu parler du Vaiſſeau de la Compagnie le *Talbot*, qui portoit deux Compagnies du 102. Régiment; & que la Famine & la Peſte avoient cauſé dans cette Ville un ravage, dont il étoit impoſſible de tracer une image fidèle ſur le Papier. "

FRANCE.

De Paris, le 17. Mai.

On a éprouvé dans les Environs de *Paris* un Phénomene aſſez ſingulier, qui n'en ſera pas moins nuiſible aux Fruits de la Campagne. Le temps avoit été très chaud depuis plus de 8. Jours; la Veille & le lendemain du 13. de ce Mois, & même ſur le minuit à peine s'apercevoit-on que la chaleur eût diminué; & cependant il y eut cette même nuit une gelée-conſidérable. Les Perſonnes logées à la Campagne ne ſe ſont aperçues de ce froid exceſſif, qui doit avoir duré au plus une ou deux heures, que par l'état auquel elles ont vu les Plantes & les Arbres réduits par la gelée. Dans la Ville, on ne pouvoit ſe perſuader qu'il eût fait plus froid que la Veille.

On apprend de *Nantes*, que depuis le 12. Mars, il a été expédié de ce Port un grande quantité de Navires pour *Boſton* & *Philadelphie*; de *Marſeille* que les traineurs des convois de *Syrie*, de *Tunis* & de *Cadix* arrivent ſucceſſivement: de *Toulon*, que les Vaiſſeaux le *Dictateur*, le *Puiſſant*, le *Conquérant* & l'*Actif*, entrés dans ce Port le 16. Avril, doivent être désarmés.

ALLEMAGNE.

De Caſſel, le 19. Mai.

Les états de *Heſſe* font ériger à la Mémoire du Landgrave règnant, une Statue en Marbre blanc, ſur la Place *Fréderic* de cette Ville. Cette Statue eſt de la Main du célèbre Profeſſeur *Nahl*, mort il y a un an; elle a 15. pieds de haut. La reſſemblance de *S. A. S.* eſt parfaite: Elle eſt dans le coſtume *Romain*, en habillement de guerre, & tient dans ſa Main le Bâton de Commandement. L'inauguration s'en fera dans le Mois de Juillet prochain, époque de l'aſſemblée des Etats.

TURQUIE.

Extrait d'une Lettre de Conſtantinople, du 10. Mai 1783.

„ Les préparatifs extraordinaires tant par Terre que par Mer, ſe continuent encore avec la même

ectivité. Il part continuellement un grand nombre de gens de Guerre de l'*Asie* pour l'*Europe* &, à ce que l'on assure, le nombre de ceux qui ont passé le Détroit du *Bosphore*, se monte déjà à plus de 100. mille Hommes. "

„ Il est arrivé dans le courant du Mois dernier dans le Détroit des *Dardanelles* 13. Vaisseaux de Guerre tous bien équipés, parmi lesquels l'on compte le Vaisseau du Capitan-Bacha de 90. piéces de canon; quatres de 80. piéces se trouvent actuellement dans l'*Archipel* & l'on en équipe 40. devant le Fare, outre plusieurs autres qui se trouvent à *Gallipoli* & dans la *Mer-Noire*. Ainsi le nombre de ces Navires tant grands que petits, qui seront au commencement du Mois de Juillet prêts à mettre à la voile, se montera à 70. Vaisseaux de Guerre. On a fait venir des Isles de l'*Archipel* 2700. Matelots expérimentés. "

„ Le premier Ministre *Ottoman* n'épargne point les dépenses pour mettre l'Empire dans un état de défense respectable & comme pour l'exécution de ces desseins, les Finances doivent être en ordre, il porte son attention également de ce côté. "

Italie.

De Rome, le 16. Mai.

Le *Saint-Père* est de retour en cette Capitale d'un Voyage que *S. S.* accompagnée du Cardinal *Buoncompagni*, Légat de *Bologne*, a fait à *Terraccina*, pour examiner les Ouvrages commencés aux Marais *Pontins*.

On écrit de la *Calabre*, que le Sol y étoit encore en mouvement, mais sans causer de dommages considérables, Les mêmes avis portent que par les Soins du Gouvernement, les Habitans de cette Province, qui avoient souffert par le dernier tremblement de terre, se trouvoient abondamment pourvus de Provisions de toute espéce.

De Milan, le 20. Mai.

Mr. le Comte de *Belgiojoso*, qui remplacera le Prince de *Stahremberg*, nommé Grand-Maitre de la Cour *Impériale*, dans la qualité de Ministre Plénipotentiaire aux *Pays-Bas*, a quitté ces Jours derniers cette Ville, pour se rendre à sa Destination.

De Florence, le 19. Mai.

S. A. S. l'Electeur *Palatin* de *Bavière*, qui pendant son Séjour en cette Ville a honoré de sa présence plusieurs Assemblées de la Noblesse, est parti aujourd'hui pour *Rome*, après avoir examiné avec attention tout ce que notre Ville offre de plus curieux.

De Vienne, le 31. Mai 1783.

Madme la Princesse *Elisabeth* de *Würtemberg*, a quitté Mecredi dernier ses Appartemens à la Cour, pour aller occuper pendant la belle Saison ceux du *Rennweg*, attenant au *Belvedère*.

N^ro. 44.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 31. MAI 1783.

Suéde.

De Stokholm, le 10. Mai 1783.

Son Excellence Mr. le Comte *Ulric* de *Scheffer*, Sénateur du Roi & du Royaume, Préſident du Conſeil-Royal de la Chancellerie & de l'Univerſité d'*Abo*, Chancelier & Commandeur des Ordres du Roi, ayant demandé & obtenu de S. M. la Démiſſion de ſon Poſte de Premier-Miniſtre des Affaires Etrangères, par rapport à ſes Infirmités, S. M. a nommé pour remplacer ce Miniſtre le Comte *Guſtave-Philippe* de *Creutz*, Grand-Croix, Commandeur des Ordres du Roi &c., & actuellement ſon Ambaſſadeur-Extraordinaire à la Cour de *Verſailles*. Ce Seigneur ſe trouvoit à la Suite du Roi, lorſque Sa Majeſté paſſa par la *Hollande*.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 13. Mai.

Samedi paſſé, le Corps du Prince *Octavius* fut porté de *Kew* à *Weſtminſter*, ſous une Eſcorte de la Cavalerie Légère. Le Général *Carpenter* & quelques autres de la Maiſon du Roi l'accompagnoient; & le Corps fut dépoſé dans la Tombe Royale auprès de ſon Frère le Prince *Alfred*.

Le Duc de *Gloceſter* eſt actuellement à *Mantoue* en *Italie*, où Il jouit, ainſi que ſa Famille, de la ſanté la plus parfaite.

On s'attend à tout moment à apprendre la Signature des Préliminaires de Paix entre la *Hollande* & l'*Angleterre*; après quoi les Plénipotentiaires reſpectifs travailleront à former le Traité Définitif entre les quatre Puiſſances, & afin de rendre la Paix ſolide & durable, on dit que les autres Puiſſances de l'*Europe* enverront des Miniſtres à *Paris* pour ménager leurs Intérêts dans la Négociation du Traité Définitif.

Le, 9, les Communes en Commité ſur le Subſide, accordèrent 10. mille liv. ſterl. pour achever la réconſtruction de la Priſon de *Newgate*, & 5000. liv. ſterl. pour ſecourir la Compagnie du *Levant*. Les Pairs

passèrent le Bill pour rétablir le Commerce avec l'*Amérique*, & celui pour pourvoir à la Solde de la Milice.

Le 12, les Communes approuvèrent les Réſolutions priſes le 9, & s'étant formées en Comité ſur le Subſide, réſolurent d'accorder 451989. liv. ſterl. 12 ſch. 11 den. pour l'ordinaire de la Marine, compris la dernière Paye des Officiers de Mer pour l'année 1783, & 311843 liv. ſterl. 11 ſch. quatre den. pour Conſtructions, Réparations & Radoubs des Vaiſſeaux de la Flotte Royale pendant la même année, & pluſieurs autres Sommes, faiſant un total de 833580 liv. ſterl. 11 ſch. quatre & demi den. pour ſuppléer aux non valeurs des années 1758, 1778, 1779, 1780 & 1782.

Le même jour, le Conſentement Royal fut donné par Commiſſion au Bill pour rétablir le Commerce avec l'*Amérique*, ainſi qu'à pluſieurs autres Bills.

De Londres, le 16. Mai.

Le 14, le Roi revint de *Windſor* à *Saint-James*, où il y eut un nombreux concours de Nobleſſe, de Miniſtres d'Etat, Miniſtres étrangers &c. Le même jour, le Comte d'*Adhémar*, Ambaſſadeur de *France*, eut ſa première audience du Roi, & préſenta à Sa Majeſté ſes Lettres de créance. Le Duc de *Chartres*, le Duc de *Fitz-James*, le Comte de *Conflans* & divers autres illuſtres étrangers, furent auſſi préſentés à Sa Majeſté & reçus avec de grandes marques de diſtinction. A l'iſſue du Cercle, le Roi s'entretint quelque tems avec ſes Miniſtres. Le nouvel Ambaſſadeur de *France* a déjà eu pluſieurs Conférences avec nos Miniſtres. On dit qu'elles ont pour objet d'accélérer la Concluſion du traité définitif de Paix, & de travailler inceſſamment aux nouveaux réglemens pour l'avantage mutuel du Commerce entre les deux Nations &c. Mr *del Campo*, Miniſtre Plénipotentiaire d'*Eſpagne* s'occupe auſſi aſſidûment avec nos Miniſtres aux arrangemens propres à rétablir un Commerce avantageux entre les Etats de la Couronne d'*Eſpagne* & ceux de Sa Maj. *Britannique*: & comme les trois Puiſſances ont ſincerement à cœur ces objets eſſentiels, on ne doute point que l'affaire ne ſoit bientôt portée à ſa perfection, & que leurs relations ne ſoient plus intimes & plus étendues que jamais. Le Duc d'*Almadovar* qu'on attend inceſſamment ici, en qualité d'Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, s'occupera auſſi de cette affaire importante. La Cour a expédié aujourd'hui un Courier au Duc de *Mancheſter*, Ambaſſadeur du Roi à celle de *France*, chargé de Dépêches propres à mettre entr'autres, la dernière main aux Préliminaires entre la *Hollande* & l'*Angleterre*.

Les Dépêches reçues ces jours-ci de *Bombay*, quoiqu'elles confirment quelques avantages remportés par le Général *Coote* ſur un gros détachement de l'armée d'*Hyder-Ali*, & la Paix avec les *Marattes*, augmentent en même temps nos inquiétudes ſur le ſort de *Madras*, reſſerrée par une

armée ennemie très nombreuse, destituée de vivres & de subsistances, & abandonnée de l'escadre *Anglaise* qui s'est retirée à *Bombay*. Les Amiraux *Hughes* & *Bickerton* ont effectué leur jonction; mais leur éloignement de *Madras* laisse toute la côte de *Coromandel* au pouvoir de Mr de *Suffren*, qui a été aussi renforcé à *Trinquemalé* par quatre vaisseaux de guerre & 5000. hommes de troupes, indépendamment de cinq Vaisseaux de guerre *Hollandais* qui doivent être arrivés dans l'*Inde*.

Le 14, il arriva une Malle de *New-York*, d'où le Paquebot partit le 30. Avril dernier. Les Lettres confirment la joie générale qui a éclaté dans toutes les Provinces à la Nouvelle de la Paix; que le Congrès avoit publié une ordonnance pour la cessation des hostilités par mer & par terre, & que le Général *Carleton* se préparoit à évacuer *New-York*.

En conséquence de l'acte tendant à rétablir & taciliter le Commerce entre l'*Angleterre* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, le Roi a rendu un ordre en Conseil qui permet l'entrée libre des Navires & Bâtimens *Américains*, dans nos ports depuis le 20. Janvier dernier, sans être tenus d'y faire aucune déclaration ou de produire les documens antérieurement requis, jusqu'à nouvelle disposition.

On attend à tout moment à la Cour Mr. David *Hartley* de *Paris*, où il a conclu un Traité provisionnel de Commerce avec les *Américains*. On croit qu'il sera accompagné de Mr *Laurens*, & que l'on mettra ici la dernière main à cette affaire.

La Compagnie des *Indes* a publié l'extrait des Dépêches reçues le 10. de *Bombay*. Il reste à ajouter à ce qui en a déjà été dit; que c'est un détachement aux ordres du fils d'*Hyder-Ali*, ayant Mr de *Lally* à la tête des *Européens*, qui fut défait par les troupes *Anglaises*; que celles-ci ont emporté d'assaut *Onore* le 5. Janvier dernier & fait prisonnier le Commandant avec 1200 hommes; l'ennemi ayant eu 2 à 300 hommes tués ou blessés durant le siege ou à l'assaut; que l'Escadre *Anglaise* repartiroit pour *Madras* dès qu'il y auroit 15. Vaisseaux de guerre bien radoubés; que l'Escadre *Française* avoit beaucoup souffert de l'orage qui avoit démâté un des Vaisseaux *Anglais*; un des *Français* y fit naufrage; & l'*Orient* de 74. can. échoua à *Trinquemalé* après l'action du 2. Septembre, & comme divers Bâtimens n'avoient signalé aucun Vaisseau dans cette Baye, on croyoit que Mr de *Suffren* étoit allé à l'isle *Maurice* pour s'y radouber.

Le Congrès a voté la Construction de 20. Vaisseaux de guerre, quatre de 74, canons, trois de 50, six de 44. & les autres de moindre grandeur. L'Armée & la Milice seront nombreuses.

France.

Suite de Paris, le 17. Mai.

Le Duc de *Chartres* est attendu de retour ici le 19. de ce Mois de *Londres*.

L'Hôtel de Mdelle de *Condé* fut dans les plus vives allarmes la Nuit du 10. au 11. de ce Mois. Un Officier de la Maiſon de cette Princeſſe, s'eſt donné, dit-on, un coup de piſtolet, ſans que l'on ſache le motif de cette fureur.

On écrit de *Bordeaux* que l'Abbé *Dupont* de *Jumeaux*, Profeſſeur royal de Mathématiques en cette Capitale de la *Guyenne*, a ouvert, le 1er de ce Mois, en préſence de l'Intendant, de la Chambre du Commerce & d'une nombreuſe Aſſemblée, un premier Cours gratuit d'Architecture navale. On y trouve tous les moyens d'inſtruction dûs aux ſoins & au zèle patriotique du Sieur *Dupré* de *St. Maur*, Intendant de la Province, qui a fondé un prix conſiſtant en une Médaille d'or de la valeur de 300. Liv. pour le jeune homme qui ſera jugé s'être diſtingué le plus dans ce Cours.

On compte, depuis le 20. du Mois dernier jusqu'au 13. du courant, jour auquel à 9 heures du ſoir, un jeune homme s'eſt précipité du Pont *royal* dans la *Seine*, ſeize Victimes de Suicide.

Le 1er du Mois prochain, il partira pour le *Nord* une Frégate royale, qui doit aller du Port de *Breſt*, à *Hambourg* & dans la Mer *Baltique* chercher des Bois & du fer, achetés l'hiver dernier par Mr. *Garreau*, Négociant de la *Rochelle* & Commiſſaire du Roi dans cette partie.

Le 10. de ce Mois, il s'eſt tenu un Comité de Finances, dont rien n'a transpiré, ſi non que Mr le Comte d'*Angivillers*, Sur-Intendant des Bâtimens du Roi, y a expoſé ſes Mémoires d'ouvrages de maçonnerie.

Joſeph Henri, Comte de *Bambelles*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur des Ordres royaux & militaires de *Notre-Dame* du *Mont Carmel* & de *Saint-Lazare* de *Jéruſalem*, eſt mort en cette Ville le 9. de ce Mois.

De Vienne, le 31. Mai.

L'*Empereur* continuant ſon Voyage dans la plus parfaite Santé, arriva le 14. de ce Mois, à *Vinkovcze*, *(en Eſclavonie,)* d'où *Sa Majeſté* a pourſuivi Sa route par *Mitrowitz*, *Peterwaradin*, *Semlin* & *Hermanſtadt*.

L'Archiduc *Maximilien* eſt retourné ce Matin en cette Capitale, du Voyage que ſon Alteſſe Royale avoit fait en *Italie*.

N°. 45.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 4. JUIN 1783.

RUSSIE.

De Petersbourg, le 6. Mai 1783.

Les glaces dont la *Neva* avoit été prise pendant 150. Jours, ont commencé à se détacher le 24. du Mois dernier; & le débaclement s'est fait les Jours suivans.

La Cour a nommé le Colonel de *Häks*, au Commandement de *Cherson*, à la place du Général de *Hannibal*.

Le Commerce de la *Russie* fait des progrès rapides sur la Mer *Caspienne*. Les Navires d'*Astracan* naviguent jusqu'à *Derbent*, Ville de Commerce très-importante, située dans la Partie *Septentrionale* de la *Perse*, Province de *Sirvan*, près de la Mer *Caspienne*; ils se rendent aussi en droiture à *Sallian* & en d'autres Villes, ainsi que dans les Provinces de *Gilan* & de *Farebat*. Les Marchandises exportées consistent principalement en Draps & en d'autres Manufactures, dont jusqu'à présent la *Russie* retiroit un avantage qui alloit chaque année à plus de 300,000 Roubles. L'Année dernière la Valeur des Marchandises exportées de cet Empire, étoit d'environ Douze Millions 954,444 Roubles, & l'Importation se réduisoit à six Millions 583,352 Roubles.

FRANCE.

De Paris, le 20. Mai.

Le Roi vient de donner une preuve frappante de son inclination à

maintenir la Paix avec l'*Angleterre*, en permettant l'Exportation des Grains pour la *Grande Bretagne*, où la Diſette s'en eſt fait ſentir, ſoit à raiſon des mauvaiſes récoltes ou des Cultures négligées des annés précédentes, ſoit à raiſon des Conſommations abondantes que la Marine a faites; les Vaiſſeaux attendus de la *Baltique* n'étant pas arrivés aſſez à temps pour prévenir cette Diſette.

Mr. le Marquis de *Bouillé* vient d'arriver ici; il avoit été précédé par Mr. le Marquis de *Coigny*, venu avec lui ſur une Frégate du Roi qui les a débarqués au *Havre*. Ils étoient partis de la *Martinique* quelques Jours après qu'ils eurent reçu la Nouvelle de la Signature de la Paix. Toutes les Isles des *Antilles*, tant *Françaiſes* qu'*Anglaiſes*, ont fait éclater leur joie en apprenant la Ceſſation des Hoſtilités: ce n'eſt pas qu'elle ayent eu à ſouffrir comme lors des guerres dernières; les Neutres & les *Américains* les approviſionnoient de manière que les Magaſins étoient toujours remplis: par une Suite néceſſaire l'exportation n'y avoit jamais été gênée, au point qu'il ne reſtoit preſque plus de denrées à *St. Domingue* & que le Café y étoit monté à 23. Sols.

Quoique la plupart des Isles ſoient bien approviſionnées en Marchandiſes d'*Europe*, nos Négocians ne laiſſent pas de ſpéculer ſur leur Commerce avec elles & d'armer le plus qu'ils peuvent: mais nos Ports de Mer manquent de Matelots, malgré les gros avantages qu'on leur propoſe; parce que fatigués d'une guerre longue & meurtrière, le plus grand nombre en deſcendant des Vaiſſeaux du Roi veut paſſer quelque temps auprès de ſa Famille. On a vu ceux du *Zodiaque*, qui venus de *Toulon*, où ce Vaiſſeau a déſarmé, s'en retourner en *Baſſe-Bretagne*; ils n'avoient pas quitté les Vaiſſeaux du Roi depuis ſix ans.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 16. Mai.

Toutes les Relations venues des *Indes*, s'accordent à faire le Tableau le plus affreux de la ſituation de *Madras*. Envain, dit un de nos Papiers, à cette occaſion, „ nous avons fait nos efforts pour cacher cette Nouvelle; envain l'on a dans la Maiſon de la Compagnie des *Indes*, pris des précautions pour couvrir ce triſte Evénement d'un Voile impénétrable; les Lettres particulières montrent qu'il eſt péri dans l'*Inde* plus de cent mille Perſonnes de Famine, & que lorſque les dernières Dépêches partirent de *Madras*, cette Ville étoit encore affligée de ce terrible Fléau. "

Le Vaiſſeau le *Comte de Graſſe*, Capitaine *Johnſon*, venu de *Virginie* à *Londres*, eſt le premier Navire arrivé dans un Port de la *Grande Bretagne* en ſuivant une deſtination directe. Il a mis à la voile de *Hampton* en *Virginie*, où tout étoit alors tranquille. Le Peuple y avoit reçu la Nouvelle de la Paix avec la plus grande joie. Les Proviſions de toutes ſortes étoient conſidérablement bon marché; la Récolte du Tabac avoit été abondante. L'Aſſemblée générale tenoit ſes Séances à *Richmond*; une multitude de Royaliſtes fugitifs revenoient dans le Pays; & l'on croyoit généralement que les Loix de Confiſcation prononcées contre eux, ſeroient révoquées. On

assure qu'à la Nouvelle de la Paix, les Productions *Américaines* ont monté de cinquante pour Cent.

Les Avis les plus récens de l'*Amérique* assurent, que le Congrès a positivement refusé de ratifier le Traité de Paix, jusqu'à ce que les Troupes ayent évacué *New-York*.

Le Congrès n'avoit reçu la Nouvelle de la Paix que le 24. Mars par la Corvette *Française* le *Triomphe*, commandée par le Lieutenant du *Quesne*, parti de *Cadix* avec les Ordres du Vice-Amiral Comte d'*Estaing*, pour avertir les Vaisseaux *Français* de la Signature des Préliminaires. Le Congrès, à cette Nouvelle, avoit pris une Résolution, que Mr. *Livingston* son Secrétaire pour les Affaires Etrangères, avoit communiquée par une Lettre au Général Sir *Guy Carleton* & à l'Amiral *Digby*, pour les engager à concerter des mesures pour prévenir l'effusion ultérieure du sang Humain; mais l'Amiral avoit répondu, *qu'il n'avoit pas encore des Ordres assez positifs pour retirer les Navires qu'il avoit en Croisière.* En attendant, cependant, le Congrès avoit recommandé aux Etats respectifs de suspendre toute nouvelle Levée. Le Congrès n'avoit eu de Nouvelle officielle des Préliminaires de la Paix que le 10. Avril par les Vaisseaux l'*America*, le *St. James*, la *Lady - Washington* & un Vaisseau *Français*; le même jour on avoit aussi proclamé à *New-York* la Signature de la Cessation d'Hostilités entre les Rois de la *Grande-Bretagne*, de *France*, d'*Espagne*, les Etats-Généraux des *Pays-Bas-Unis* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*. A cette Proclamation, les plus ardens Royalistes avoient été consternés; mais les Troupes avoient fait éclater leur joie, dans l'espérance de retourner bientôt en *Angleterre*; mais le Général *Carleton* leur ayant annoncé qu'on les transporteroit dans la *Nouvelle-Ecosse*, plusieurs Régimens avoient montré leur répugnance à obéir à cet Ordre; la plupart avoient même menacé d'aller s'établir dans les *Etats-Unis*, plutôt que dans le Pays où l'on vouloit les disperser.

De Londres, le 20. Mai.

La Cour reçut le 16. quelques Dépêches importantes du Duc de *Manchester*, Ambassadeur du Roi à la Cour de *France*. On dit qu'elles regardent divers points intéressans qui ont fait l'objet des prèmieres entrevues qu'a eu ce Seigneur avec les Ministres de *Versailles*. Il ne paroit pas qu'elles annoncent la Signature des Préliminaires entre les Ministres de *Hollande* & d'*Angleterre*; mais on assure que cette affaire touche au moment de sa conclusion finale; & que Mr. *Hartley* avoit arrêté avec les Commissaires *Américains* les Conditions d'un Traité de Commerce entre l'*Angleterre* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*. Ces Dépêches donnèrent lieu à la tenue d'un Conseil, à l'issue duquel la Cour expédia un Courier au Duc de *Manchester*. On dit que Mr. *Fitz-Herbert* sera nommé Envoyé extraordinaire du Roi auprès des *Etats Généraux* des *Provinces-Unies*. Les Dépêches reçues ces jours-ci du Général *Carleton* à *New-York*, furent aussi examinées à ce Conseil; ce Général au Départ des dernières Dépêches, se disposoit à évacuer cette Ville, & le Général *Washington* s'avançoit avec son armée pour en prendre possession. Le Congrès étoit occupé à former

un Code de Loix, pour le Gouvernement des *Etats-Unis*, à fixer le nombre des troupes réglées & de la milice qui seroient retenues sur pied, à établir une Marine qui consisteroit d'abord en 20. Vaisseaux de guerre, à pourvoir aux deniers pour subvenir aux dépenses générales, & aux moyens de rembourser les dettes de la Généralité. Il paroit par un état de ces dettes qu'elle doit à la *France*, l'*Espagne* & la *Hollande* la somme de 7,885,085 piastres, & que celles qu'elle a contractées dans le pays même fait un objet de 34,115,290. piastres, portant un intérêt ensemble de 2,415,955 piastres. Et par le dénombrement du peuple dans les *Treize-Etats-Unis*, il paroit qu'il y a actuellement 2,389.300 personnes. Tous ces Etats ont élus des Délégués au Congrès général; & des Conseils & Représentans pour chacun de ces Etats en particulier.

Il est arrivé aujourd'hui un Courier de *Paris*. On dit qu'il a apporté les Préliminaires de la Paix signés entre les Ministres d'*Angleterre* & d'*Hollande*.

La Cour reçut hier des Dépêches de *Paris* & de la *Haye*. La Cour de *Versailles* a fait parvenir à la notre la ratification du Congrès *Américain* aux Préliminaires de la Paix. Toutes ces Dépêches seront examinées demain en Conseil.

La Banque a fait savoir aux porteurs de souscription au nouvel emprunt de douze millions, qu'elle n'avanceroit aucuns deniers sur ce papier, ainsi qu'elle en avoit usé invariablement pendant l'administration du Lord *North*. Cette notification a fait une vive impression sur les personnes intéressées, & les a plongées dans un embarras auquel elles ne s'étoient nullement attendues.

L'Amiral *Drake* est arrivé avant-hier à *Portsmouth*, venant de la *Jamaique*, avec six Vaisseaux de guerre, & a apporté des Dépêches de l'Amiral *Pigot* sur les Opérations de la Flotte depuis quelque temps, & les arrangemens pris en conséquence de la Nouvelle de la Signature des Préliminaires de la Paix. Il est aussi arrivé un Paquebot des *Antilles*, parti d'*Antigue* le 20. Avril dernier. Le Vaisseau le *Caton* de 64. canons, avoit gagné cette isle; c'est l'une des Captures de l'Amiral *Rodney*, qu'on croyoit perdue avec quelques autres. Les recoltes de Sucre & des autres productions des isles seront très-abondantes cette année.

ITALIE.

De Vénise, le 22. Mai.

Ces Jours derniers le Marquis de *Maruzzi*, Ministre de S. M. l'Impératrice de *Russie* auprès de la République, a pris Congé du Sénat, pour se rendre à *Petersbourg*. On dit qu'il sera remplacé par Mr. le Comte de *Woronzow* avec la qualité d'Envoyé-extraordinaire de S. M. I.

De Parme, le 24. Mai.

L'Archiducheſſe-Infante de *Parme*, est attendue incessamment de retour d'un Voyage que S. A. R. a fait à *Inspruck* & *Clagenfurth*, pour y faire une visite à ses augustes Soeurs.

De Livourne, le 25. Mai.

L'escadre *Russe* qui mouille dans ce Port, attend à tout moment l'ordre de partir & d'aller se joindre à d'autres Vaisseaux de sa Nation venant à sa rencontre & qui, assure-t-on, ont déjà passé la *Manche*.

N^ro. 45.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 4. JUIN 1783.

Espagne.

De Madrid, le 6. Mai 1783.

Le Roi a conféré à Don *Ignacio Ponce de Leon*, Lieutenant-Général des Armées Navales, la Place de Conseiller de guerre avec assistance continuelle, vacante par la Mort du Marquis de la *Veya de Armijo*.

Le Gouverneur d'*Oran* étant averti de l'arrivée de deux Navires chargés de Vivres & de 300. Moutons pour approvisionner cette Place, & ayant apperçu que par le gros temps, ils ne pouvoient gagner le Port; résolut de les faire débarquer sur la Côte & venir par terre; à quel effet il envoya un Détachement de Grénadiers de sa Garnison pour empêcher qu'ils ne tombassent dans les Mains des *Maures*: malgré la précaution du Gouverneur, un parti de *Maures* au nombre de mille, vint attaquer ce détachement composé de 500. hommes; mais ceux-là par la vigoureuse défense de ceux-ci furent obligés de se retirer avec une perte considérable, tandis que de notre côté, il n'y eût que 2. Morts & 4. Blessés: on parvint enfin à faire entrer dans la place les Vivres & les Moutons y destinés.

Extrait des Lettres de Cadix, du 29. *Avril.*

„ M. de *Borja* avec 2500. Hommes de troupes est parti de la *Havane* pour *St. Domingue*, ou du moins telle étoit l'idée générale: M. de *Solano*, avec 5. Vaisseaux de guerre & le Convoi destiné pour l'*Europe*, se préparoit à faire voile; mais sur les avis que l'on eut, que l'Escadre *Anglaise* forte de 26. Vaisseaux croisoit dans la Baie de *Campêche*, il se décida à faire débarquer le trésor qu'il avoit à bord de ses Vaisseaux, consistant en 13. Millions de piastres pour le Commerce. Ses Vaisseaux de guerre avoient encore 400. Surons de Cochenille, 22000 quintaux d'indigo; les Vaisseaux du convoi portoient 30. mille Caisses de Sucre, une quantité prodigieuse de tabac pour le Roi, des cuirs, &c.; l'on évalue le total des denrées, de l'or & de l'argent, à 30. millions de Piastres fortes. Il est à présumer que M. de *Solano* aura reçu, peu de jours après

le départ de la Corvette, l'avis de la paix, attendu que les divers Bâtimens qui le lui portoient avoient 42. jours de Navigation à l'époque du 16. Mars, & nous devons inférer que ce riche Convoi ne ſera parti que le 9. Avril, pour éviter d'être moleſté dans ſa Navigation. — On attendoit en outre à la *Havane* le Vaiſſeau le *St. Charles* & la Frégate l'O de *Vera Cruz* avec 400. Surons de Cochenille, 3000. d'indigo, & environ 5. Millions de piaſtres pour le Commerce. Tous ces Secours réunis, & que nous devons nous attendre à recevoir en Juin, feront revivre notre place qui en avoit grand beſoin. Ces Détails nous ont été apportés par la Corvette la *Viteſſe*, partie de la *Havane* le 16. Mars, portant des paquets pour la Cour, mais peu de Lettres pour les Particuliers. "

Il eſt également entré deux Bâtimens venant de *Carraque*, ſeulement avec 2600. Fanègues de Cacao, la récolte de cet Article ayant entiérement manqué, & le reſte des Cargaiſons en tabac pour le Roi. Ils rapportent qu'à leur Départ, qui fut le 1er. Mars, M. de *Vaudreuil* ſe trouvoit à *Porto-Bello*, où il étoit arrivé le 26. Février; le Vaiſſeau la *Bourgogne* de 74. Canons s'eſt perdu par la faute du pilote Côtier à l'entrée dudit port, mais la majeure partie de l'équipage s'eſt ſauvée: trois Vaiſſeaux ſont entrés à *Curaçao*. — Il entra hier une Polacre partie de l'Iſle de *Bourbon* le 20. Décembre; elle rapporte que M. de *Buſſy*, avec 3. Vaiſſeaux de guerre & 40. tranſports ayant 4500. hommes à bord, étoit parti pour l'*Inde*, M. de *Ruyter* ſe trouva à bord de la Polacre, & les autres Capitaines renvoyés partoient en même temps ſur la Frégate la *Subtile* pour la *France*. — Nous liſons dans d'autres Lettres de *Cadix* que la Polacre venue de l'*Iſle de France* s'appelle la *Conception*; elle a laiſſé au Cap de *Bonne-Eſpérance* l'Eſcadre *Hollandaiſe* qui y étoit encore mouillée au mois de Février, il eſt vrai qu'elle ſe diſpoſoit pour aller ſe réunir à M. de *Suffren*, à ce que diſoient les Officiers *Hollandais*. "

„ Parmi les Lettres de la *Havane* il y en a une qui donne quelques Détails ſur ce que M. de *Suffren* a ſouffert dans ſa traverſée. Le 4 Février ſa Flotte fut entiérement diſperſée; ce ne fut que ſucceſſivement que ſes Vaiſſeaux parvinrent au lieu fixé pour leur rendez-vous; on doit même regarder comme une eſpèce de miracle ſi la plupart des Vaiſſeaux n'ont pas péri à cette occaſion, puiſqu'ils alloient preſque au gré des Vents & des Courans ſur une Côte inconnue; tant la continuité des mauvais temps avoit fatigué les Equipages. "

„ On prépare le Vaiſſeau le *St. Julien* avec une Frégate pour aller porter à la *Vera-Cruz* le vif-argent néceſſaire à l'exploitation des Mines. Ces Vaiſſeaux prendront en retour l'argent & les fruits qu'on ſait ne pouvoir pas être emportés par deux Navires qu'on attendoit à la *Havane*. Demain Mr. de *Cordova* quitte le Commandement & licencie ſa Flotte; il deſcendra à terre, où il rapportera ſon Pavillon avec les Céré-

monies usitées en pareille occasion. En même temps Mr. *Bonnet* laissera le sien sur le principal Vaisseau de l'escadre qu'il doit ramener à *Carthagène*; Mr. *Osorno* en fera de même pour celle qu'il conduit en *Galice*. Mr. *O-Reilly*, notre Gouverneur, partira le 10. ou le 15. du Mois prochain, pour se rendre à *Madrid*, où l'on croit qu'à son arrivée il sera déclaré Ministre de la Guerre. "

Pays-Bas.

De la Haye, le 22. Mai.

Les Troupes qui ont été réparties dans cette Province, à l'occasion de la guerre, retourneront à leurs Quartiers respectifs. Un Courier, arrivé Dimanche au Soir de *Paris*, n'a apporté aucune Dépêche relative à la signature des Préliminaires.

France.

De Paris, le 22. Mai.

Tous les Vaisseaux de guerre *Hollandais* sont partis le 26. Décembre pour se rendre à *Trinquemalé* & y rejoindre Mr. de *Suffren*. Ils auront séjourné dans le Port de *Columbo*, pour ne pas s'exposer aux dangers & aux tempêtes de la Mousson.

La Milice n'éprouvera de changemens, que dans la manière de la former: ceux qui ci-devant y étoient enrôlés par le Sort, n'y entreront plus que de bonne Volonté.

Le *Téméraire*, Vaisseau de 74. Canons, chargé de plusieurs familles & d'un grand nombre de filets propres à la pêche de la morue, est parti de *Brest* pour les deux isles de *Miquelon* & celle de *St. Pierre*. Aussitôt que ces nouveaux Colons y seront débarqués, ils travailleront à élever un Fort dans la plus grande isle sur le plan de celui de l'isle d'*Aix*, bâti d'après les dessins & les combinaisons de Mr. de *Montalembert*. Ce Fort sera muni d'une Batterie perpendiculaire & ouverte, & d'une autre à Barbette.

La Société qui forma en 1774 à *Romainville*, Village près de *Paris*, l'institution d'une Rosière, donna le 10. de ce Mois le prix de la vertu à Marie-Anne *Aubin*, à qui Msgr le Duc de *Chartres*, quoiqu'absent, assigna 150. Livres de rente sur son trésor.

On apprend de *Marseille*, que le Mecredi 30. Avril, l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts, tint sa séance publique pour la partie des Sciences, dans la salle de l'ancienne intendance de la marine. Le Directeur ouvrit la séance par un discours sur l'*origine & les progrès du commerce ee Marseille ancienne & moderne*. Le Sr. *Marin*, Censeur royal, lut le commencement de la troisième partie de son discours *sur* l'*Histoire*, & termina la séance par la traduction d'un *Poëme* d'*Ossian*, qu'il fit précéder par l'éloge de feue la Duchesse d'*Aiguillon*, à qui les langues savantes étoient familières, & qui avoit traduit plusieurs des Poësies *Erses*, recueilles par *Macpher-*

ſon. L'Académie n'ayant jugé digne du prix aucun des mémoires qui lui ont été adreſſés ſur *les moyens de renouveller les bois de la Provence*, elle propoſe le même ſujet pour l'année prochaine, & elle eſpere qu'un objet d'une auſſi grande utilité pour la Province excitera l'émulation de ceux qui ont des lumieres ſur cette partie de la ſcience économique. Elle adjugera en outre un autre prix au meilleur mémoire ſur *les vers marins*, qui attaquent les navires dans les Ports *Provençaux*, & dans lequel on aſſignera la méthode la plus ſûre pour en détruire l'eſpece. Les ouvrages ſeront adreſſés francs de port à l'Abbé de *Robineau* de *Beaulieu*, Vicaire-Général de l'Egliſe de *Marſeille*, & Secrétaire perpétuel de l'Académie pour les Sciences.

Allemagne.

De Ratisbonne, le 27. Mai.

Un Phénomène dont on promet de communiquer ſucceſſivement les cauſes & les effets au public, vient d'exciter ici l'attention des curieux: le 12. à 2 heures après midi, l'air étant ſerein & calme & la chaleur exceſſive, les Payſans qui travailloient dans les Campagnes, Forêts & Carrieres voiſines de *Schwabelweis*, Bourg ſitué à une lieue de cette Ville, ſur la rive du *Danube*, furent effrayés tout à coup d'un bruit ſouterrein terrible qui fit croire, que les Rochers d'où il partoit, alloient crever de tous côtés, quelque temps après on entendit trois coups aſſez forts pour faire fuir tous ceux qui ſe trouvoient dans les Environs; on remarqua que les arbres qui couvroient le Sommet de la Montagne, étoient agités par un tourbillon violent, dont la direction étoit de l'*Eſt* à l'*Oueſt*; il paroiſſoit renverſer tout ce qu'il rencontroit dans ſon chemin; ce tourbillon ayant duré environ 3 minutes, l'air ſe calma tout à coup, & on ne vit au deſſus de la Forêt que quelques petits Nuages qui diſparurent inſenſiblement.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 46.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 7. JUIN 1783.

Extrait d'une Lettre de Smirne, du 20. Avril 1783.

„ Depuis huit Jours eſt arrivé en cette Ville, venant de *Conſtantinople*, Mr. le Comte G. *Wainowich*, Chevalier de l'ordre de *Saint-George*, & Colonel au Service de *Ruſſie*, nommé par l'Impératrice Conſul-Général dans l'*Archipel*, & devant réſider en l'Isle de *Miconi*, avec 4000. Roubles d'Appointemens par an, & libre de tous frais. Il eſt parti hier d'ici pour ſe rendre au lieu de ſa réſidence. "

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 29. Avril.

Des Lettres d'*Oporto* & de *Bragne* nous annoncent, que le tremblement de terre qui ſe fit ſentir dans cette Capitale le 13. du courant, vers les 11. heures de la Nuit, fut beaucoup plus conſidérable dans ces deux Villes-là, où quelques Maiſons ſe ſont écroulées, ſans que cependant aucun Habitant y ait perdu la Vie.

ESPAGNE.

De Madrid, le 8. Mai.

La Direction du Haut Conſeil de *Caſtille*, vacante par la mort de M. de *Figuera*, a été donnée *ad interim* au plus ancien Conſeiller de ce Conſeil D. *Miguel* de *Nava*. M. de *Campomanes*, Fiſcal, a été nommé Conſeiller, & l'on penſe que dans

la Suite il occupera la première place de ce Conseil.

Le Roi vient de faire encore une promotion très nombreuse parmi les Officiers de terre, qui pendant le Cours de la guerre se sont trouvés à bord de la Flotte de Don *Louis de Cordova*. 43. Capitaines ont été élévés au grade de Lieutenans-Colonels; 46. Capitaines-Lieutenans au rang de Capitaines; S. M. a aussi nommé à cette occasion 24. nouveaux Lieutenans & 25. Sous-Lieutenans.

Il a passé dernièrement par cette Capitale un Courier, avec des Dépêches du Cap de *Bonne-Espérance* pour la Cour de *Versailles*, lequel Courier venu sur un Navire *Français*, étoit parti du Cap le 9. Février dernier. Quoiqu'il ne transpire rien de positif de ses Dépêches, on assure qu'il n'apporte aucune Nouvelle désagréable.

Nous attendons dans le courant du Mois prochain un Convoi de la *Havane* d'environ 30. Millions de Piastres, tant en or qu'en marchandises. Cette riche Flotte mettra la Banque nationale en état de faire fleurir ses opérations.

Pays-Bas.

De Bruxelles, le 26. Mai.

Mylord Vicomte de *Torrington*, Pair d'*Angleterre*, nommé Ministre Plénipotentiaire par S. M. *Britannique* cette Cour, a eu le 22. de ce Mois, sa première Audience de *LL. AA. RR.* nos Gouverneurs-Généraux, & Leur a présenté ses Lettres de Créance.

Mgr. *Busca*, Nonce du Pape en cette Cour, est parti pour aller exercer quelques fonctions écclésiastiques dans les Etats *Catholiques* de S. M. *Prussienne*, situés vers les Frontières des *Pays-Bas-Unis*. Ce Ministre doit ensuite faire un petit Voyage à la *Haye*.

De la Haye, le 27. Mai.

On apprend que le dernier Courier venu de *Paris*, a apporté une Lettre de Mr. de *Brantsen*, pour remercier les Etats-Généraux du Caractère relevé dont Ils ont bien voulu le décorer. On dit que cet Ambassadeur leur a marqué en même temps, que l'Ouvrage des Préliminaires n'avance pas aussi rapidement qu'il l'auroit desiré; qu'il y étoit survenu un obstacle qui avoit retardé les Affaires; mais qu'il ne désespéroit pas qu'elles ne fussent conclues bientôt. Il étoit du moins certain que jusqu'au 16. de ce Mois on n'avoit rien conclu d'important; & la Suspension d'Armes n'étant pas fixée à un certain temps, cet incident sembloit être la cause qu'on ne se pressoit pas beaucoup.

On a appris par une Lettre du Capitaine *Wysmantel*, datée des *Barbades* le 7. Avril, que peu de Jours

après son départ de *Curaçao* pour *Amsterdam*, il a essuyé une forte Tempête, qui lui a causé beaucoup de dommage & l'a obligé de jetter à la Mer huit piéces de Canon ; qu'ensuite ayant résolu d'atteindre un des Ports des *Indes-Occidentales* pour se réparer, il rencontra le 7. Mars, à la hauteur des *Barbades*, le Vaisseau de Guerre *Anglais* le *Dolphin*, Capitaine R. *Sitton*, qui l'a conduit aux *Barbades*, où il a été déclaré le 27. Mars, de bonne prise.

FRANCE.

[*De Versailles, le 23. Mai.*

Le Roi a nommé à l'Evêché d'*Oleron* Mr. l'Abbé de *Villeloutreix* de *Faye*, Vicaire-Général de *Toulouse*, & à l'Abbaye régulière du *Lieu-Dieu*, Ordre de *Cîteaux*, Diocèse d'*Autun*, la Dame de *Sauiger* de *Saint-Maurice*, Religieuse-Profesſe du même Ordre.

Monsieur a nommé le Comte d'*Agoult*, Aide-Major-Général des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier des Ordres réunis de *Notre-Dame* du *Mont-Carmel* & de *St. Lazare*, à la place de Prévôt-Maitre des cérémonies des dits Ordres, vacante par la mort du Comte de *Bombelles* ; il a eu en cette qualité, le 18. de ce Mois, l'honneur de faire ses remercîmens à *Monsieur*, lui étant présenté par le Marquis de *Noailles*, premier gentilhomme de la Chambre de ce Prince.

Le même jour, le Comte de *Grais*, Ministre plénipotentiaire du Roi auprès du Landgrave de *Hesse-Cassel*, qui étoit ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par le Comte de *Vergennes*, Chef du Conseil royal des finances, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des affaires étrangères, & de prendre Congé de Sa Majesté pour retourner à sa destination.

De Paris, le 24. Mai.

Sa Majesté par un arrêt de son Conseil d'Etat, vient de pourvoir à la Signature des 40. mille Billets de la Loterie, établie le 5. du Mois dernier, en déclarant les personnes par qui ces Billets devront être signés pour être acceptés, sans que cependant, à raison de cette signature, celles qui en sont chargées, puissent être tenues à aucun compte envers le Roi.

Mr. le Marquis de *Bouillé*, qui ne devoit repartir de la *Martinique*, qu'après que la Nouvelle de la paix y auroit été reçue, est de retour à *Paris* depuis Dimanche dernier ; ainsi nous voilà assurés aujourd'hui que les hostilités sont finies dans nos isles. Il y a apparence que le Combat des Frégates l'*Amphitrite* & la *Nymphe* contre le Vaisseau l'*Argo* de 50. pieces de canon aura été la dernière action. Ces deux Frégates avoient forcé l'*Argo* d'amener, & les *Français* en avoient déjà pris possession, lorsque l'arrivée de deux Vaisseaux de 74. les força d'abandonner leur prise ; l'*Argo* ne pouvant les suivre, à cause de l'état où il avoit été réduit, retomba entre le mains de l'ennemi.

On n'attend plus aujourd'hui de Nouvelles de guerre que du côté de l'*Inde*, où l'activité de Mr. de *Suffren* pourroit bien avoir profité de l'éloignement de l'Amiral *Hughes*. On sait que notre Flotte avoit été jointe par la Division de Mr. de *Peynier*; que Mr. de *Bussi*, en allant joindre *Hyder-Aly*, lui avoit amené de l'isle de *France* environ 1500. hommes, qui auront grossi l'armée auxiliaire, commandée par Mr. le Comte d'*Offelize*; ce qui feroit presque espérer que *Madras* succombera enfin sous les efforts de *Hyder-Aly*. Cependant ceux de nos Militaires qui ont eu occasion de connoitre la force de cette Place, soutiennent hautement qu'elle ne peut être prise, surtout depuis les secours que les *Anglais* ont réussi, dit-on, à y faire entrer.

Il a été question, il y a quelque temps, de Signaux qui devoient établir une Correspondance rapide d'un bout du Royaume à l'autre. Un Particulier qui a fait des expériences sur la propagation du son, vient de renchérir sur cette idée, par une idée encore plus extraordinaire. Il propose des tuyaux très longs, au moyen desquels un Habitant de la *Picardie* feroit la conversation avec un Habitant de la *Gascogne* & de la *Provence*. Cette idée extraordinaire est consignée dans un écrit qui vient de paroître.

Le Sieur *Comus*, connu depuis long-temps par ses Expériences physiques, a trouvé le Secret d'appliquer les effets de l'Electricité à la guérison de l'Epilepsie. Huit Médecins de la Faculté ont assisté à l'expérience qu'il en a faite, & ont témoigné qu'il a guéri plusieurs individus attaqués de cette funeste maladie. Le Gouvernement va s'occuper, à ce qu'on assure, des Moyens de former un établissement pour y faire traiter de cette manière les Malades qui en seront atteints.

ITALIE.

De Naples, le 20. Mai.

Nous apprenons de la *Calabre*, que le 10. de ce Mois on y a ressenti de nouveau des Secousses violentes d'un tremblement de terre assez semblables à celles qui, precédent ordinairement les éruptions du *Vésuve*. Cette Commotion a causé des dommages considérables en plusieurs endroits de cette Province.

De Rome, le 21. Mai.

Le *Saint-Père* ayant été prévenu de l'arrivée de l'Electeur *Palatin* de *Bavière*, a fait préparer pour *S. A. S. E.* des Appartemens magnifiques au *Vatican*; Mr. le Comte *Louis Braschi-Onesti*, Neveu de *S. S.* & le Marquis de *Massimi*, Grand-Maître des Postes de l'Etat *Ecclésiastique*, se mettront d'ailleurs Lundi prochain, en route pour *Aquapendente*, afin d'y recevoir *S. A. S. E.* & de la conduire en cette Capitale.

De Vienne, le 7 Juin 1783.

Son Alteſſe Royale Monseigneur l'Archiduc *Maximilien* est allé occuper ses Appartemens de *Schönbrunn*,

Nro. 46.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 7. JUIN 1783.

Ruſſie.

De Petersbourg, le 2. Mai 1783.

Avanthier le Chapitre de l'Ordre de *St. George* a ouvert à *Tſcheſme* ſa Séance, en préſence de S. M. l'*Imp.*, de tous les Chevaliers de l'Ordre qui ſe trouvent dans cette Capitale, des Miniſtres Etrangers & des premières Perſonnes de Diſtinction de l'un & de l'autre Sexe. Le Service Divin fut rempli à cette occaſion par les Très-Révérends l'Archevêque *Gabriel* de *Novogorod* & l'Archevêque *Innocent*, de *Pleskow*.

Le Prince de *Repnin* a pris aujourd'hui Congé de toute la Cour, & ſe prépare de partir dans peu de jours pour l'Armée.

Mecredi dernier, la Cour reçut la Nouvelle de la Mort du Prince *Orlow*, décédé à *Moſcau*.

Pologne.

De Dantzig, le 24. Mai.

Il a été établi depuis peu une Commiſſion, pour examiner & décider les prétentions que forme la *Ruſſie* ſur le Commerce & les Ports de la *Courlande*. Les Commiſſaires nommés à cet effet par l'Impératrice, ſont le Comte *Woronzow*, Préſident du Collége de Commerce à *Petersbourg*; le Général *Brown*, Gouverneur de la *Livonie*; le Conſeiller-d'Etat *Dahl*; le Comte *Sievers*, comme Député de l'Ordre Equeſtre de *Livonie*, & un Sénateur de *Riga*, en qualité de Député du Magiſtrat de cette dernière Ville. Le Duc de *Courlande* a déſigné pour le même objet Mrs. de *Kloppmann*, Grand-Maître héréditaire de la Province & Préſident du Conſeil, & de *Kayſerling*, Chancelier de ſa Cour. Cette Commiſſion tient ſon Aſſemblée à *Riga*.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 20. Mai.

Le 16. de ce Mois, Mr. l'Alderman *Sawbridge* fit dans la Chambre des Communes, ſa Motion annuelle pour abréger la durée des Parlemens. Après avoir ſoutenu „ que la Conſtitution *Anglaiſe* n'avoit joui de quel-

que Liberté que depuis la Mort de *Charles I*, qu'elle avoit besoin de se perfectionner chaque jour, " il en vint à proposer sa Motion, ajoutant „ que quand même elle échoueroit, ainsi que dans les années précédentes, il étoit résolu de la renouveller constamment chaque année: Et pour ne pas occasionner des Disputes sur un Parlement annuel ou triennal, il proposoit simplement " *qu'il fût passé un Bill pour abréger la durée des Parlemens*; cette Proposition fut débattue assez longtemps ; mais quand on en vint aux Suffrages, elle fut rejettée à la Négative de 112. Voix contre 56.

Mr. *W. Pitt* se leva alors, & demanda à s'informer, si un Noble Lord, présent à l'Assemblée, proposeroit pour le Lundi prochain l'Examen de la Conduite de Mrs. *Powell* & *Bembridge* pour la reddition des Comptes du Trésor: le Lord *Newhaven* qui étoit alors sommé, ayant répresenté que ces deux Messieurs devoient subir un autre Examen; cette Proposition ne fut pas poussée plus loin.

La Chambre étant assemblée le Jour suivant, il fut question des Affaires de la Compagnie des *Indes*; il fut résolu, qu'il seroit exposé à la Chambre un Bill de Piéces, en date d'Août 1781, remises par Mr. *Strahon* à la Compagnie des *Indes-Orientales*, pour les Copies de l'Acte passé l'an 1781. relativement à l'Administration de la Justice dans le *Bengale*.

Le Lord *John Cavendish* dit, qu'il ne seroit prêt que pour le Lundi prochain à faire la Motion sur les Taxes; & l'Affaire de Mrs. *Powell* & *Bembridge* fut alors entamée; mais la Chambre se divisa, après avoir abandonné cette Affaire aux Cours devant lesquelles elle étoit pendante.

Une Division de la Flotte des *Indes-Occidentales*, consistant en sept Vaisseaux de Ligne, une Frégate & un Brûlot, ayant reçu ordre de revenir en *Angleterre*, en conséquence de la Paix, a mis à la Voile de *St. Lucie* le 12. Avril, sous le Commandement de l'Amiral *Drake*, & vient d'arriver après un passage heureux de 35. jours. Il n'y a que le *Yarmouth*, qui ne soit pas entré; les autres Vaisseaux sont le *Duc*, & le *Royal-Oak*, arrivés à *Portsmouth*; le *Namur*, le *Suffolk*, la *Bellone*, l'*Agamemnon*, la *Nymphe*, & le *Pluton*, arrivés à *Plymouth*.

On apprend aussi que le *Caton*, une des Prises du Lord *Rodney* que l'on croyoit perdue, est arrivée à *Antigué* ayant à bord la Famille de Sir *A. Hammond*. Il n'y avoit plus que la Carcasse; & depuis plusieurs semaines il voguoit à la merci des Vents, sans espérance d'atteindre un Port.

On apprend en même temps qu'à la Nouvelle de la Paix l'Amiral *Pigot* s'étoit préparé avec une Division de sept Vaisseaux de Ligne à faire voile pour *New-York* afin d'y prendre à bord les Troupes *Anglaises* qu'il ramenera en *Europe*.

Les Nouvelles les plus récentes de l'*Amérique* annoncent, que le Congrès avoit refusé positivement de re-

lâcher les Prisonniers qu'il avoit faits sur les *Anglais*, avant qu'on eût satisfait aux demandes qu'on peut former sur les Dépenses que leur Entretien a coûtées.

La Somme totale des Sommes duës aux Matelots pour des Prises monte à 150,000 liv. sterl.

Il est transpiré plusieurs Nouvelles de l'*Inde* que la Compagnie n'a pas publiées. Aussitôt, *dit-on*, que Mr. *Hastings* & le Conseil-Suprême avoient eu Avis de la Disette qui désoloit *Madras*, ils avoient chargé tous les Vaisseaux qui se trouvoient à *Calcuta* de Provisions pour y en porter; & l'on étoit venu à bout de ravitailler cette Ville. On prétend que la Flotte de l'Amiral *Bickerton*, malgré le long passage qu'elle a essuyé, n'a perdu que 80. Hommes; & qu'il a débarqué dans l'*Inde* plus de quatre mille hommes effectifs de Troupes fraiches d'*Angleterre*. On ne sait pas ce qu'est devenu le *Monarca*, de 70. canons, Capitaine *Gell*, qui a eu tant de part aux engagemens avec la Flotte de Mr. de *Suffren*.

Allemagne.

De Carlsruh, le 14. Mai.

S. A. S. *Charles-Guillaume-Eugene*, Marcgrave de *Bades-Hochberg*, ci devant Général d'infanterie au Service du Roi de *Sardaigne*, Chevalier de l'Ordre de *St. Hubert* &c, est mort à *Graben* d'une attaque d'Apoplexie, dans la 70me année de son âge.

De Berlin, le 17. Mai.

Son Alteſſe Royale le Prince-Evêque d'*Osnabruck* est arrivé avanthier à *Potsdam*; Il a été accueilli de la manière la plus affectueuse par notre Monarque, qui est attendu en cette Ville le 20. de ce Mois, pour passer en Revue cinq Régimens qui doivent arriver ici le même Jour. Les 21, 22 & 23, on exécutera les grandes Manœuvres. Ensuite, S. M. se rendra le 25. à *Magdebourg*, où Elle fera le 26. & le 27. la Revue des Régimens qui s'y trouvent; après quoi le Roi retournera à *Potsdam*, d'où Il partira le 1er. Juin pour *Custrin* & *Stargard* & ensuite pour *Konitz* & de-là pour *Graudentz*, où se doivent rassembler tous les Régimens qui se trouvent dans la *Prusse-Occidentale* & *Orientale*, pour faire les Manœuvres. S. M. est attendue de retour à *Potsdam*, vers le 13. du Mois prochain.

De Dresde, le 29. Mai.

Il paroît que l'*Indépendance* de l'*Amérique-Septentrionale* ne sera pas indifférente à la *Saxe*. Mr. *Franklin*, Ministre du Congrès à *Paris*, a proposé à Mr. de *Stutterheim*, Ministre de notre Cour à celle de *Versailles*, un Traité de Commerce, dont la Proposition a été acceptée avec beaucoup de satisfaction; en conséquence, notre Cour a envoyé les Ordres nécessaires à son Ministre pour régler cette Affaire.

Vienne.

Une Perſonne demeurant chez Mr. *Genthon* ruë *des Cloux*, Nro. 189 ſe propoſe de partir dans le courant de la Semaine prochaine pour *Strasbourg*, ou pour la *Suiſſe*. Ayant ſa Voiture à lui, il peut diſpoſer de *deux* & même de *trois* places. Ceux qui deſireroient profiter de cette occaſion ſont priés de s'adreſſer à cet effet au dit Sieur *Genthon*.

Citation.

De par le Régiment Impérial & Royal de Zeſchwitz Cuiraſſiers. Mr. le Comte de *Spada*, Premier-Lieutenant audit Régiment, ayant outrepaſſé de deux Mois le Congé qu'il a obtenu pour aller à *Nancy* en *Lorraine*, & n'ayant répondu à aucune des Lettres qui lui ont été adreſſées dans l'objet de le rappeller, on s'eſt trouvé obligé d'écrire le 7. du Mois paſſé, tant à Lui, qu'au Gouvernement Royal Militaire de *Nancy*, pour faire paſſer de nouveau à cet Officier l'ordre de ſe rendre à ſon Régiment avant la fin du dit Mois, d'autant plus qu'en cas de contravention on procéderoit contre lui ſelon les Loix Militaires: mais tout célà n'ayant pas produit d'effet & n'étant même parvenu aucune réponſe, on ſe trouve dans la néceſſité de citer publiquement ledit Premier-Lieutenant Comte de *Spada*, de ſe trouver au Régiment d'ici en ſix ſemaines & trois Jours, & d'y rendre compte de ſon Congé expiré, ſans quoi on procédera inceſſamment contre lui ſelon la rigueur des Loix Militaires. Fait au quartier de l'Etat-Major à Bath en Hongrie, le 7. Juin 1783.

N°. 47.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 11. JUIN 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 13. Mai 1783.

Avanthier, Jour anniverſaire de la Naiſſance de l'Infant *D. Gabriel*, il y eut grande Cour & *Gala* au Château Royal d'*Aranjuez*.

S. M. a élevé D. *François Gueberts*, Exempt de la Compagnie *Flamande* des Gardes du Corps, au grade d'Adjudant-Major de cette même Compagnie, & D. *François Deredinguer*, Capitaine-Lieutenant, au Régiment *Suiſſe* Infanterie de *Krutter*, au grade de Capitaine.

Deux Galions chargés de 150. Millions de Piaſtres, attendus avec impatience par les Négocians en Orféverie, les tireurs & batteurs d'or, viennent d'arriver dans le Port de la *Corogne*. Quatre autres Galions, attendus à la *Havane* & à *Vera-Cruz* vers la mi-Juin, partiront au Commencement d'Août pour arriver en *Europe* dans le courant de Novembre. Ils auront à bord pour 400. Millions tant en Piaſtres qu'en Lingots d'or & d'argent; le beſoin de ces deux Métaux ſe fait ſentir, depuis que les eſpèces numériques ont paſſé dans le Nord, d'où elles pourront refluer ici par les Viciſſitudes du Commerce.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 30. Mai.

On dit que la Cour d'*Hollande* ne tardera pas à prononcer la Sentence

du malheureux de *Witte* & du Jardinier *Brackel*; on ne sait point encore quel sera leur Sort.

Les Officiers commandans les Vaisseaux de Guerre de Républiique, ayant demandé au Prince *Stadhouder*, comment, dans les Circonstances actuelles, ils devoient se comporter à l'égard du Salut & du Contre-Salut, au cas qu'ils rencontrassent en Mer des Vaisseaux de Roi *Britanniques* ou *Américains*; *S. A.* s'est empressée d'en prévenir *L. H. P.*, pour apprendre leur Intention à cet égard. Sur quoi Mrs. les Députés de *L. H. P.*, après avoir recueilli l'Avis des Amirautés, ont déclaré à l'Assemblée qu'ils sont d'Avis: „Qu'il pourroit être déclaré que les occurences actuelles admettent le Salut & le Contre-Salut entre les Vaisseaux de Roi *Anglais* & ceux de cet Etat, comme aussi entre ces derniers & les Navires de l'*Amérique-Septentrionale*: Que le Traité avec la *Grande-Bretagne* de 1674, qui fixe la manière du Salut à différentes Hauteurs de la Mer, ayant perdu sa force, ne peut à l'avenir plus servir de Règle, d'après laquelle les Officiers doivent se comporter vis-à-vis des *Anglais*; mais que toute Distinction sur Mer cessant, il doit être observé l'Ordre des Rangs entre les Puissances: Que *L. H. P.*, en cette relation, ayant déterminé par leur Résolution du 22. Janvier 1778, que leurs Vaisseaux ne doivent pas faire difficulté de saluer les premiers ceux de toutes les Têtes Couronnées, & qu'en certains cas on peut aussi saluer en baissant la Flamme: Les Officiers de la République ne peuvent prétexter aucune difficulté pour saluer les premiers, par civilité, les Navires *Anglais* qui sont en Mer, ou qui se trouvent dans les Ports ou dans les Rades d'autres Puissances; & aussi longtemps qu'il n'aura été statué rien de plus précis concernant ces Saluts, ils aient à cet égard à agir de manière que le Salut puisse, par les *Anglais*, être regardé comme une Civilité véritable, sans qu'on conteste avec eux sur cet objet ni sur le Contre-Salut. — Que d'ailleurs, les Officiers de l'Etat peuvent attendre le Salut de la part des Navires *Américains*, sans pourtant l'exiger; mais quand il aura été donné, ils doivent le reciproquer par un Contre-Salut équivalent: Devant, au reste, la Résolution de *L. H. P.* du 3. Janvier 1671, servir à l'égard de ces deux Puissances de Règle de Conduite pour les Officiers de la République, quand ils arrivent dans une Rade de l'*Angleterre* ou de l'*Amérique-Septentrionale.*"

Ayant été délibéré sur ce Rapport, Messieurs les Députés de la Province de *Hollande* & de *West-frise* se sont réservé une Explication ultérieure sur cet objet.

Mrs. les Directeurs de la Compagnie des *Indes-Orientales* à la Chambre d'*Amsterdam*, ont mis en Commission les Vaisseaux le *Gerechtigheit*, le *Hoolwerff*, la *Princesse-d'Orange* & le *Brederode*, tous quatre destinés pour *Batavia*.

On apprend que le Vaisseau de Guerre la *Princesse-Royale-Frédérique*, Capitaine *Raders*, a mis à la voile de *Suriname* le 8. Mars dernier, avec trois Navires Marchands armés.

Le Vaisseau de Guerre le *Rhynland*, Capitaine *Mulder*, est arrivé au Port du *Texel*.

FRANCE.

De Versailles, le 27. Mai.

Le Marquis d'*Harancourt* a prêté, le 11. de ce Mois, Serment entre les Mains de *Monsieur*, pour la place de Premier Chambellan de ce Prince; il a eu, le même Jour, l'honneur d'être présenté, en cette qualité, au Roi & à la Reine par *Monsieur*.

Le Sieur *Montpetit* a eu l'honneur de présenter au Roi le Dessin géométrique d'un Pont de fer d'une seule arche, de 400. pieds d'ouverture, orné d'un pyromètre qui indique les degrés de dilatation & de contraction du fer, ainsi que la température de l'air.

De Paris, le 28. Mai.

Nous apprenons de *Brest* le Naufrage d'un gros Bâtiment du Roi, parti de la *Martinique*. L'équipage composé de 60 hommes, a presque tout péri, parceque les Matelots croyant le Vaisseau prêt à enfoncer, se jettèrent dans la mer pour aborder à terre, où fort peu sont parvenus. De trente passagers qui étoient sur le Vaisseau, la plûpart au contraire ont été sauvés, parceque le gros temps s'étant apaisé avant que le Bâtiment ne coulât à fond, on a trouvé le moyen de leur envoyer du Secours, & de les recevoir dans des Chaloupes.

Depuis le 1er jusqu'au 12. de ce Mois, il est arrivé à *Bordeaux* dix Bâtimens chargés de productions des Colonies *Françaises*.

On parle d'accorder, en faveur des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, la franchise aux Ports de *Louis* & d'*Orient*; privilège, qui ouvriroit un débouché aux denrées & au débit des Manufactures de la *Bretagne*.

On dit que Mr. le Duc de *Penthièvre* se propose d'aller passer deux Mois dans son Château de la Ville d'*Eu* qu'il a fait rétablir, n'ayant pas été habité depuis Mdelle de *Montpensier* sous *Louis XIV*. Mde la Duchesse de *Chartres* & ses Enfans, Mde la Princesse de *Lamballe* & Mde la Princesse de *Conti* seront de ce Voyage.

ALLEMAGNE.

De Berlin, le 27. Mai.

Le 22, le Roi a fait près de *Tempelhoff* la revue générale des régimens qui s'y étoient assemblés; puis Sa Majesté, accompagnée du Duc regnant de *Brunsuick*, est parti pour *Potsdam*.

Ce Monarque a élevé au grade Lieutenant-Général d'Infanterie, les Généraux-Majors de *Schwartz* & de *Rothkirch* l'aîné: à celui de Général-Major, le Colonel & Commandant à *Stettin* de *Damm*, & le Colonel de *Backhoff*: à celui de Colonel de la Cavalerie, les Lieutenans-Colonels de *Boyen*, de *Marwitz*, de *Dolffs*, des gendarmes; de *Börstel*, de *Marwitz*; de *Normann*. d'*Anspach-Baireuth*; de *Tschiersky*, du régiment du corps; de *Leutsch*, de *Mahlen*; de *Pape*, du régiment de *Knobelsdorff*

dragons: à celui de Colonel d'infanterie, les Lieutenans-Colonels d'*Amaudrutz*, d'*Alt-Rothkirch*; de *Schwerin*, Adjudant de S. A. R. le Prince *Henri*; de *Meusel*, Commandant d'un bataillon de grenadiers; de *Borch*, du régiment de S. A. R. le Prince de *Prusse*; de *Cruse*, de *Blumenthal*, de *Kückeritz*, de *Budberg*; de *Grollmann*, de *Billerbeck*; de *Brunau*, du Prince *Henri*; de *Guntersberg*, de *Hacke*: de *Gentzkow*, du régiment de *Schönfeld*; à celui de Lieutenant-Colonel de Cavalerie, les Majors de *Heuking*, de *Posadowsky*; de *Frankenberg*, du régiment de *Borck* dragons; de *Bardeleben*, du régiment du Prince Louis de *Würtemberg*; de *Schenck*, de *Thun*; de *Rudinsfels*, d'*Anspach-Baireuth*; d'*Eichstedt*, de *Marwitz*; de *Bannich*, d'*Arnim*; de *Gunther*, de *Rohr*; de *Zitzewitz*, de *Pomeiske*; de *Frankenberg*, du régiment de *Bosse*: à celui de Lieutenant-Colonel d'infanterie, les Majors de *Reck*, d'*Eichmann*; de *Hertzberg*, du premier bataillon des gardes du Corps: de *Puttlitz*, de *Krockow*; de *Trebra*, de *Schönfeld*; de *Pfuhl*, d'*Anhalt*: de *Borck*, de *Kalkstein*; de *Tumpling*, du régiment du Duc de *Brunswick*; de *Klinkowström*, de *Henkel*; de *Frankenberg*, de *Rohr*; de *Morgenstern*, de *Saldern*; de *Treskow*, de *Blumenthal*; le Comte de *Dohna*, de *Gaudi*; de *Geusau*, quartier-maitre & de *Wachholz*, du régiment de *Bornstedt*.

Avant-hier, le Roi & S. A R. le Prince de *Prusse*, accompagnés du Duc regnant de *Brunswick*, sont partis pour *Magdebourg*. Le Prince-Evêque d'*Osnabruck*, arrivé le 24 à *Potsdam*, s'est aussi mis en route le lendemain pour *Magdebourg*.

Extrait d'une Lettre particulière de Péra près de Constantinople, du 25. Mai 1783.

„ On ne parle ici que de Guerre, quoique le Gouvernement vienne de statuer des peines très-graves contre quiconque s'avisera à l'avenir de tenir de pareils Discours. Les préparatifs par Mer & par Terre se continuent avec beaucoup d'activité: il part continuellement un grand nombre de gens de guerre de l'*Asie* pour l'*Europe*. Plus de 70. Vaisseaux composeront la Flotte *Ottomane*; on a armé 150. Galiotes destinées au Transport des Troupes & des Munitions pour la Mer *noire*, en cas que les Circonstances l'exigent; les Levées de Troupes continuent de se faire à *Smyrne* & à *Salonique* &c.

De Vienne, le 11. Juin 1783.

L'*Empereur* continuant Son Voyage dans la plus parfaite Santé, arriva le 28. du Mois dernier à *Deva*. Sa Majesté y trouva à Sa rencontre le Baron de *Bruckenthal*, Gouverneur de la *Transylvanie*, le Général Baron de *Preiss*, Commandant en Chef des Troupes reparties dans la Grande-Principauté, ainsi que le Comte de *Kemeny*, Commissaire-Général de la Province. Le Lendemain, 29. Sa Majesté se rendit accompagnée du Général Baron de *Preiss*, à *Carlsbourg*, d'où après s'y être reposée le 30. Elle a poursuivi le 31, sa route pour *Hermannstadt*. On se flattoit en cette dernière Ville, que Sa Majesté daigneroit s'y arrêter une huitaine de Jours.

Nro. 47.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 11. JUIN 1783.

Ruſſie.

De Petersbourg, le 8. Mai 1783.

Le Général en Chef Comte de *Soltikow*, depuis peu de retour du Voyage qu'il a fait avec *S. A. I.* le Grand-Duc de *Ruſſie*, a été nommé, dit-on, par l'Impératrice pour commander le Cordon de Troupes ſur les Frontières de la *Turquie*, qui a été aux ordres du Comte de *Romanzow*; & ce dernier commandera l'Armée d'obſervation, à la tête de laquelle devoit ſe mettre le Prince *Potemkin*, qui à ce qu'on aſſure, revient à la Cour, pour aſſiſter aux délibérations qui vont s'y tenir.

L'Impératrice a accordé à Mr. le Vice-Chancelier Comte d'*Oſtermann*, les Appointemens & l'Argent de table, dont jouïſſoit le feu Premier-Miniſtre Comte de *Panin*, & qui montent à 19. mille Roubles par an. Sa Maj. a nommé Conſeillers-d'Etat, Mr. de *Meſtmacher*, ſon Miniſtre à la Cour d'*Eutin*, & Mr. de *Markoff*, ſon Miniſtre Plénipotentiaire à la Cour de *France*; Conſeillers de Chancelerie, le Baron de *Krüdner*, ſon Miniſtre à *Mietau*, Mrs. de *Macuravoff*, *Leontieff*, *Bluhme*, les Frères *Condoidi*, & *Rückmann*, Conſul-Général à *Stockholm*.

Pologne.

De Varſovie le 1er. Juin.

Le Roi & la République viennent de charger pluſieurs Officiers & Commiſſaires de ſe rendre à *Czenſtochow*, pour prendre poſſeſſion de cette Fortéreſſe importante, de ſon Artillerie & de toutes les Munitions, dont les Moines de l'Ordre des *Paulites* ont juſqu'à préſent été les Maîtres. La même Opération doit auſſi avoir lieu à l'égard de la Fortereſſe de *Berdyczew*, ſituée dans l'Evêché de *Kiowie*, dont les *Carmes* ſont encore en poſſeſſion.

Le Comte *Mokronowski*, Vayvode de *Maſurie*, eſt parti pour *Spa*; d'où ce Seigneur ſe rendra à *Paris*.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 23. Mai.

Il s'eſt tenu le 21. un grand Conſeil à *St. James* ſur le contenu des Dépêches reçues de *Paris* & de la *Haye*. A l'iſſue, le bruit s'eſt répandu „ que les Préliminaires entre l'*Angleterre* & la *Hollande* ſeront inceſſamment ſignés: On en cite même pluſieurs Articles, mais il n'y a rien encore de véritablement ſûr à cet égard.

L'Anniverſaire de la Naiſſance de la Reine a été célébré à la Loge des *Francs-Maçons* dans *Queen-ſtreet, Lincoln-inn-fields*; le Duc de *Chartres* y aſſiſta, ainſi que la plupart des Perſonnes de la première Diſtinction de ce Royaume, & une grande quantité de Frères des différentes Loges de la Ville & des Pays circonvoiſins.

Ce jour de Fête n'a pas été célébré à la Cour avec autant de joie. La douleur de la perte du Prince *Octave* y étoit trop récente, pour que la Famille Royale pût ſe livrer aux Divertiſſemens qui ſont dans l'étiquette du jour. La Reine n'eſt pas même bien portante.

L'Affaire de Mrs. *Powell & Benbridge* fut remiſe Mecredi dernier ſur le Tapis; mais pour ſavoir ſeulement s'ils ſeroient continués en office, ou s'ils ſeroient déchargés. Mr. *Burke* défendit alors ſa conduite inculpée indirectement, puiſqu'il ſoutenoit ces deux Meſſieurs dans la continuation de leurs Emplois; pluſieurs penſoient que pendant la durée des pourſuites entamées contre eux, ils étoient inhabiles à reſter en Office; mais l'ordre du jour ayant été appellé, cette Affaire ne fut pas pouſſée plus loin: On paſſa au Bill pour les Douanes, qui fut lu pour la ſeconde fois & remis à la huitaine, au ſecond de Juin.

L'Illuſtre Voyageur du Sang Royal de *France*, que nous poſſédons dans notre Iſle, n'a pas a regretter la Viſite qu'il nous a rendue. Il y eut avanthier une grande Courſe à l'Hôtel de *Marlborough*, où ſe trouvoient le Prince de *Galles*, le Duc de *Chartres*, & tout ce qu'il y a de plus brillant dans ce Royaume.

Il paroit que nos Papiers ont été prématurés à annoncer la Nouvelle de la concluſion d'un Traité de Commerce entre l' *Angleterre* & l' *Amérique*. Il n'y a que peu de jours que les inſtructions à cet effet ont été données à Mr. David *Hartley* ſous le grand Sceau de la *Grande-Bretagne*. Il ne ſe trouvit conſéquemment à *Paris* que pour ſonder le terrein & préparer la matière.

Nous ſommes encore à peu près dans la même incertitude relativement à nos Affaires dans l' *Inde*. Les petits avantages que nous avons gagnés en repouſſant une fois l' Armée Ennemie, ne ſauroient compenſer les autres pertes réelles que nous avons ſouffertes. Il s'en faut beaucoup que nous ayons la confirmation

d'une Paix conclue avec les *Marattes*; nous n'avons vu que la rédaction des Articles; mais pas encore la Ratification. Un Paquebot parti du *Bengale*, le 22. Décembre & arrivé à *Limerick* le 15. de ce Mois, ne nous a pas mieux instruits sur cette Affaire. On dit cependant, qu'il a apporté des Dépêches Officielles des Opérations de la Compagnie, mais qu'elles ne disent rien plus que ce qu'on a déjà publié.

Les dernières Dépêches des *Indes-Occidentales*, venues par le Paquebot le *Carteret*, parti d'*Antigue* le 20. Avril, annoncent, outre la Nouvelle de l'arrivée du *Caton*, „ que l'Amiral *Pigot* avoit notifié qu'il renverroit les Vaisseaux sous ses ordres par Divisions, dont l'Amral *Drake*, a amené la premiere, dont le Commodore *Affleck* amenera la seconde & l'Amiral la dernière, après en avoir détaché les Navires nécessaires pour la sûreté des Etablissemens & pour le Transport des Troupes qui doivent évacuer *New-York*"

La Gazette de la Cour a publié la Proclamation de Sa Majesté pour permettre l'Entrée libre des Ports de ces Royaumes aux Vaisseaux décorés du Pavillon des *Treize-Etats-Unis*.

Les Lettres de l'*Amérique* annoncent, que lorsque dans l'Assemblée de l'Etat de *Géorgie*, on proposa ce qu'on feroit des Biens confisqués aux premiers Propriétaires, il y eût de vifs Débats à cette occasion; & que la Résolution de les restituer ne passa qu'à la pluralité d'une seule Voix.

Les Lettres de la *Barbade* n'annoncent qu'une perspective triste & fâcheuse pour cette Isle. Une longue sécheresse a totalement détruit les Productions qui faisoient l'espoir de cette année; à peine les Colons auront-ils de Sucre assez pour leur propre consommation. La récolte suivante n'offre pas une perspective plus riante. Il n'y a presque plus d'Eau dans l'Isle; le Bétail y périt en plusieurs endroits, faute d'Eau.

De Londres, le 27. Mai.

Le Lord *Northington* a pris congé du Roi & partira incessamment pour *Dublin*, en qualité de Vice-Roi d'*Irlande*.

Le Gouvernement a jugé à propos, de suspendre jusqu'à nouvel Ordre la réforme de plusieurs Régimens qui alloient être licenciés.

Le Lord *Grantham* & le Chevalier *York* ont eu divers entretiens avec le Roi & les Ministres; & l'on croit qu'ils reprendront dans peu les fonctions d'Envoyés extraordinaires de cette Cour à celles de *Madrid* & de la *Haye*. Le Roi ne s'est point encore décidé sur celui qui sera revêtu du poste de Ministre Plénipotentiaire de cette Cour auprès du Congrès *Américain*. Les uns y désignent Mr. *Oswald*, qui a signé à *Paris* le Traité provisionel avec les Commissaires *Américains*. & d'autres assurent que Mr. David *Hartley* qui a conclu avec

eux un Traité de Commerce à *Paris*, y eſt deſtiné. Le Comte d'*Adhémar*, Ambaſſadeur de *France*, & Mr. *del Campo*, Miniſtre d'*Eſpagne*, continuent d'avoir de fréquentes Conférences avec nos Miniſtres ſur les nouveaux Traités de Commerce entre la *France*, l'*Eſpagne* & l'*Angleterre*, & le tarif à établir par rapport aux Marchandiſes & Effets qui paſſeront déſormais entre leur Sujets reſpectifs. Il eſt queſtion d'un nouveau Traité de Commerce entre l'*Angleterre* & la *Hollande*, auquel on travaillera immédiatement après la Signature des Préliminaires de la Paix entre elles.

La Banque établie l'année dernière à *Philadelphie*, eſt déjà parvenue à un degré éminent de crédit & de conſéquence, & ſera inceſſamment de la plus grande utilité & avantage au Commerce de la nouvelle République. On y a déjà verſé des Sommes très conſidérables en eſpèces de *France*, d'*Eſpagne*, de *Portugal* & d'*Angleterre*; deſorte que dans peu ſa Circulation ſera prodigieuſe &c,

---

Citation.

De par le Régiment Impérial & Royal de Zeſchwitz Cuiraſſiers, Mr. le Comte de *Spada*, Premier-Lieutenant audit Régiment, ayant outrepaſſé de deux Mois le Congé qu'il a obtenu pour aller à *Nancy* en *Lorraine*, & n'ayant répondu à aucune des Lettres qui lui ont été adreſſées dans l'objet de le rappeller, on s'eſt trouvé obligé d'écrire le 7. du Mois paſſé, tant à Lui, qu'au Gouvernement Royal Militaire de *Nancy*, pour faire paſſer de nouveau à cet Officier l'ordre de ſe rendre à ſon Régiment avant la fin du dit Mois, d'autant plus qu'en cas de contravention on procéderoit contre lui ſelon les Loix Militaires: mais tout célà n'ayant pas produit d'effet & n'étant même parvenu aucune réponſe, on ſe trouve dans la néceſſité de citer publiquement ledit Premier-Lieutenant Comte de *Spada*, de ſe trouver au Régiment d'ici en ſix ſemaines & trois Jours, & d'y rendre compte de ſon Congé expiré, ſans quoi on procédera inceſſamment contre lui ſelon la rigueur des Loix Militaires. Fait au quartier de l'Etat-Major à Bath en Hongrie, le 7. Juin 1783.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 48.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 14. JUIN 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 16. Mai 1783.

On assure que le Roi a conféré au Duc de *Crillon* le nouveau Titre de Duc de *Mahon*; Nom que ce Général a certainement mérité, non moins que le Général *Stanhope*, auquel le Titre de Vicomte *Mahon* fut donné par *George I.* en Mémoire de la Conquête, qu'il avoit faite de cette Forteresse importante.

Par un Octroi émané de Son Conseil, *S. Maj.* vient de permettre aux Bourgeois de la Ville d'*Elgoybar* en *Guipouzcoa*, de tenir tous les derniers Samedi de chaque Mois une Foire pour toute sorte de Bestiaux.

Dans le courant du Mois d'Avril dernier, la Jointe Royale des Hôpitaux de cette Ville tint ses Exercices & Disputes publics de Chirurgie à effet d'adjuger les Prix de coutume aux éleves qui se sont distingués dans les théses du Jour, ayant pour objets la partie anatomique & la spancnologie; suivant le resultat de cet Exercice, le premier Prix fut donné à *Jean Azaola*, le second à *Gilles Lario* & le troisième à *Gérome Salazar*; en décernant les Prix à ces trois éleves, les Censeurs royaux D. *Jean Gamez*, Docteur & D. *Philippe Lopez Somosa*, Licencié, firent en même temps une

mention honorable des Candidats qui s'y étant distingués par leurs questions & argumens, ont montré les progrès que cette Science, si utile à l'humanité, fait dans cette Ville.

La Jointe de la Ville de *Grénade*, chargée de surveiller les Chemins, les Bâtimens & autres Commodités publics, vient de publier une Ordonnance tendante à reparer les Chemins des grandes routes de ce Royaume, & à y faire bâtir des Hôtelleries pour la Commodité des Voyageurs.

Pays-Bas.

De la Haye, le 2. Juin.

Les Seigneurs Etats de *Hollande* & *Westfrise* ont été assemblés avant-hier & reprendront après-demain le fil de leurs Délibérations. Elles deviennent tous les Jours plus importantes & plus dignes d'attention. Mrs. les Députés de *Dort* se sont particulièrement distingués dans la dernière Assemblée. Ils ont marqué leur étonnement de ce que le soi-disant Haut-Conseil de Guerre tint des Assemblées & portât des Sentences, malgré sa Suppression dénoncée régulièrement par les Etats de *Hollande*. Sur cette Ouverture *L. N. & G. P.* ont pris une Resolution qui porte en substance: „ Qu'il soit déclaré au soi-disant Haut-Conseil de Guerre, qu'il ait à ne plus s'assembler sur le Territoire de *Hollande*, ni à y exercer aucune espèce de Judicature; & qu'il soit enjoint à la Cour (*de Justice*) de veiller de la manière la plus stricte à ce que la Résolution de *L. N. & G. P.* au sujet de la Suppression de ce Tribunal, soit observée en tous ses points. " Tel est le résumé succint de cette Résolution, adoptée par tous les 18. Membres des Villes; l'*Ordre-Equestre* s'y étant seul opposé.

Les Etats ont en même temps demandé à la Cour la communication de toutes les pièces relatives à l'Affaire des Prisonniers *de Witte* & *Brakel*, afin d'en faire l'examen.

On apprend que leurs Hautes Puissances les Etats-Généraux des *Pays-Bas-Unis* ont assigné à Mr. *Brantzen*, Ambassadeur-Extraordinaire de cet Etat à la Cour de *France*, le Revenu de 125. florins par jour, au lieu de 75, & ajouté huit mille florins aux dix mille, qu'il avait eus pour ses Equipages. Cette faveur lui est assignée du jour qu'il aura déployé son Caractère d'Ambassadeur-Extraordinaire.

On apprend qu'il a aussi été assigné à Mr. van *Berckel*, Ministre auprès des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, une Somme de 24000. fl. pour les Dépenses de son Voyage.

Quelques Négocians de ce Pays avoient présenté dernièrement une Requête aux Etats-Généraux; pour les prier de porter leur attention sur les Liaisons avantageuses à nouer entre la République & la *Russie*. Ils déduisoient les avantages que l'on retireroit d'un Traité de Commerce avec un Empire qui devoit à ce Pays ses premières connoissances dans la Marine, où depuis il a fait des progrès si brillans. *L. H. P.* ont cru devoir prendre cette Requête en considération. Elles ont

projetté de faire avec la Cour de *Petersbourg*, un Traité de Commerce, où l'on régleroit le Payement des Péages, & d'autres Articles relatifs à la Navigation des Sujets de la République dans les Ports de ce vaſte Empire. Le Baron de *Waſſenaar-Starrenbourg* ſera, dit-on, chargé de négocier ce Traité. Ainſi ce Miniſtre n'eſt pas rappellé, comme le bruit s'en étoit répandu.

Le Cutter du Pays le *Kemphaan*, eſt arrivé à *Hellevoetsluys*. Ce Navire avoit été expédié à *Curaçao* & *Surinam* pour y porter la Nouvelle de la Suſpenſion d'Armes. Les Vaiſſeaux de Guerre de cette République ainſi que pluſieurs Navires Marchands qui ſe trouvent dans ces Colonies, ſont attendus de retour dans peu de jours.

Le Vaiſſeau de Guerre le *Hercule*, aux ordres du Capitaine *P. Melvill*, eſt arrivé le 30. du Mois dernier au *Texel*, ainſi que pluſieurs autres Navires Marchands, tant de *Surinam*, *Curaçao*, *Demerary*, que du *Nord*. On compte qu'il eſt ſorti de ce Port depuis le 28. Mai juſqu'au 1^er^. Juin, au de-là de 23. Navires. Hier, il eſt encore entré au *Texel* la *Lettre-de-Marque*, commandée par le Capitaine H. *Strooyer*, de *Surinam*.

SUEDE.

De Stokholm, le 26. Mai.

Le Roi a fait diminuer les Droits de péage &c, qui ſe percevoient des productions de l'*Amérique* & des *Indes-Occidentales* importées dans le Royaume, ſur des Bâtimens *Suédois*. L'ordonnance rendue à cet effet porte entr'autres, que Sa Majeſté, ayant réſolu d'encourager le Commerce de ſes Sujets & la Navigation en *Amérique* & aux *Indes-Occidentales*, a bien voulu leur faire grace d'un tiers de ce qu'ils étoient obligés de payer à ſes Douanes &c. d'après le tarif de 1771.

Le 13. de ce Mois, 70 maiſons ont été réduites en Cendre à *Loholm*.

ITALIE.

De Rome, le 29. Mai.

L'Electeur *Palatin* de *Bavière* continue encore Son Séjour dans cette Capitale, examinant avec attention tout ce qu'elle offre de remarquable. *S. A. S. E.* a déjà eu pluſieurs entretiens avec le *Saint-Père*, & a honoré les Aſſemblées de la Nobleſſe de ſa préſence.

Des Ouvriers occupés depuis peu aux travaux d'un Chemin à trois miles d'*Oſtie*, ont déterré trois Statues avec quelques Bas-reliefs. Le Cardinal *Albani*, Doyen du Sacré-Collége, inſtruit de cette découverte, dont les Ouvriers gardoient le ſecret, a fait retirer ces Statues du lieu où ils les avoient laiſſées. Une de marbre *Grec*, paſſe pour un Chef-d'oeuvre de Sculpture; elle repréſente une Femme dont les formes ſe deſſinent à travers les belles Draperies qui les couvrent; les deux

autres quoique très précieuses, n'ont pas le même degré de perfection.

De Livourne, le 30. Mai.

L'Escadre *Russe*, qui mouille encore dans ce Port, attend à tout moment le dernier ordre de partir.

Ces jours-ci sont arrivés en cette Ville les Chevaux qu'avec d'autres riches présens l'*Empereur* envoye au Sultan de *Maroc*.

De Milan, le 27. Mai.

Leur Altesses Royales l'Archiduc *Ferdinand*, & Son auguste Epouse ont quitté aujourd'hui cette Capitale, pour se rendre aux Bains d'*Aix* en *Provence*.

De Vienne, le 11. Juin 1783.

Sa Majesté l'*Empereur*, pendant Son Séjour à *Hermannstadt*, où il arriva le 31. du Mois dernier, dans la plus parfaite Santé, a fait le 2. du courant, un tour à *Rothenthurm*, & a quitté le 7. la Capitale de la *Transylvanie*, en passant à *Kronstadt*. Sa Majesté a dû arriver le 8. à *Kezdi-Vasarhely*, le 9. à *Csik-Szereda*, le 10. à *Parayd*, le 11. à *Bisztricz*, le 12. à *Radna*, & être rendue le 13. à *Kimpu-Lungu*, dans la *Bucovine*.

Dans une Lettre de *Semlin*, en date du 22. du Mois dernier, contenant plusieurs Circonstances remarquables du Séjour que fit Sa Majesté dans cette Ville, il est dit, entre autres „ qu'un nombre prodigieux de Gens de toutes Nations étoit accouru pour jouir de l'aspect du Souverain; que même des Sujets de l'Empire *Ottoman* s'étoient empressés à porter leurs hommages respectueux aux pieds du Monarque. "

Dimanche, 8. de ce Mois, *S. Exc.* M. *Federic Foscari*, nommé Ministre Plénipotentiaire de la République de *Vénise* à la Cour de *Petersbourg*, est arrivé ici, avec Mad^me^ son Epouse & une nombreuse Suite, dans l'objet de se rendre à sa Destination. Hier, 13, ce Ministre a été présenté à Son Altesse Royale Monseigneur l'Archiduc *Maximilien*.

M. de *Gradenigo*, qui a été ci-devant Ambassadeur de la République auprès de cette Cour, est arrivé le même Jour, afin de passer ensuite à *Baden*, où il se propose de prendre les Bains.

Nos Négocians ont appris la fâcheuse Nouvelle, que le Navire Marchand: *le Grand Prince-de-Kaunitz*, de 600. Tonneaux, appartenant à la Compagnie de *Trieste*, venant de *St. Domingue* à *Bordeaux*, sous Pavillon *impérial*, avec une Cargaison de 3. Millions Liv. Tournois, a fait le 21. Janvier dernier, Naufrage à *Corvo*, une des Isles des *Açores*. Une partie de l'équipage, qui montoit à 231. Personnes, a péri avec le Capitaine, ainsi que 33. Passagers, parmi lesquels le Lieutenant-Colonel de la Légion de *Lausun*. Il n'a été rien sauvé de la Cargaison.

N^ro. 48.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 14. JUIN 1783.

Pologne.

De Varſovie le 4. Juin. 1783.

Il y a dans cette République une fermentation continuelle, qui tend à lui rendre ſon ancienne Splendeur par la réforme des abus. Il s'en étoit gliſſé pluſieurs dans le Département de la Guerre: On verra les précautions que l'on vient de prendre pour les ſupprimer par un Edit de la teneur ſuivante:

„ *Stanislas-Auguſte*, par la Grace de Dieu, Roi de *Pologne*, Grand-Duc de *Lithuanie*, &c. Savoir faiſons, par cette préſente Déclaration, à qui il appartient: Que le Département de la Guerre, compoſé de Citoyens de probité & de prudence reconnues, exacts dans l'accompliſſement de leurs Devoirs, & dont le but principal eſt le bien de l'Armée & l'amélioration de ſon Etat; inſtruits par divers Evénemens, combien la liberté de vendre les Charges Militaires, dès longtemps abuſivement introduite, eſt nuiſible à l'Armée; combien celle-ci en ſouffre, quand mettant l'Ancienneté, les Services & le Mérite de côté, on avance, pour la plûpart, ceux, qui avec moins de capacité, ſont en état de payer l'Officier qui demande congé; quel tort pour les Citoyens peu riches, qui, en contribuant également dans leur état de médiocrité à la charge des Impôts, ſe voient fruſtrés de l'eſpérance de voir un jour parvenir leurs Enfans ou leurs Parens, aux Grades Supérieurs; quel préjudice pour la Patrie même, quand des Sujets capables de rendre un jour des ſervices eſſentiels, vieilliſſent dans les Grades inférieurs, faute d'Argent, puiſque les Talens & le Mérite ſont rarement accompagnés de la Fortune; conſidérant enfin combien l'état d'un Officier exige de Talens ſupérieurs & d'application aſſidue, à laquelle ſe livrent rarement ceux qui ſe repoſent ſur leurs Biens: Par ces motifs, dont le Département de la Guerre vient de Nous faire, dans le courant de ce mois, une répréſentation d'Office, il Nous a ſupplié, qu'en vertu de la Loi de 1776. qui Nous donne le

pouvoir *d'avancer à toutes les Charges Militaires, avec la Liberté, de choisir d'entre eux des Officiers, qui auroient le plus de Mérite & de Capacité*, la vente des Charges Militaires soit prohibée. Cette Répresentation du Département de la Guerre étant parfaitement d'accord avec Notre manière de penser à ce sujet, & avec Nos bonnes intentions pour le Bien Public & de l'Armée, composée pour la plûpart de Citoyens; intentions, dont Nous avons donné des preuves dans le courant des six dernières années de Notre Regne, en abolissant l'ancien abus de multiplier le nombre des Officiers-Surnuméraires; en diminuant les Droits de Chancelerie, en procurant un fonds sûr pour l'Amélioration de l'état actuel de l'Armée & de son augmentation: *A ces Causes*, en témoignant au Département de la Guerre Notre gracieuse reconnoissance, Nous statuons:

1°. Que la Vente de toutes les Charges dans Notre Armée, Brigades de la Cavalerie Nationale, Régimens d'Infanterie & de Cavalerie légère, & autres, de tout Grade, sans exception, n'aura plus lieu dès le 1er. Janvier 1784. 2°. A compter de la date de la présente Déclaration, jusqu'à la fin de l'année, quiconque des Officiers croira avantageux pour lui, de demander son Congé, avec la permission de vendre sa Charge, ne pourra entrer à cette fin en Accommodement, qu'avec ceux qui le suivent en Grade immédiatement, ou avec leur Consentement, pour un prix qui ne doit pas excéder le quadruple des Gages annuels. Toutes les autres Charges Militaires, qui ne sont pas attachées aux Brigades ou Régimens, ne peuvent être vendues qu'à ceux qui seront actuellement dans l'Armée, & qui sont anciens en Grades. Tous ceux qui acheteront des Charges pendant le terme fixé ci-dessus, n'auront plus rien à répéter. 3°. Comme l'ordre est l'ame de toutes choses, Nous voulons, que pour Notre information plenière on Nous envoie tous les Ans, aux mois de Septembre & de Mars, les Contrôles d'ancienneté des Officiers, avec un fidèle Rapport de leur Conduite, signés, conformément au Réglement de 1775, par les Chefs & les Officiers de l'Etat-Major, en adressant ces Rapports au Général constitué auprès de Notre Personne. 4°. Tous les Rapports ou Demandes, que les Militaires auront à Nous faire, seront donnés par écrit sur une Feuille brisée. Le Général constitué auprès de Notre Personne a ordre de délivrer, au plus tard, dans l'espace de trois jours, toutes Nos Résolutions, également par écrit, pour ne pas perdre le temps en explications Verbales. 5°. Il sera fait ultérieurement un arrangement clair, entier, conformément à la Loi, touchant l'avancement des Officiers de l'Etat-Major, dans toute l'Armée, comme aussi à l'égard des autres Articles, qui ne sont pas détaillés dans cette Déclaration. 6°. En conséquence de Notre Arrangemen fait en 1776, Nous abolissons la Création des Officiers Surnuméraires, excepté les places de Gouverneur de Nos Pages, d'Ecuyer, de quatre Sous-Ecuyers de Notre Cour & de Notre

Géographe de Cour, ſans leur donner droit de concourir dans l'avancement général de l'Armée. 7o. Quatre de Nos Aides-de-Camp actuels, leſquels ſeront tirés dorénavant des Régimens, avanceront ſelon leur ancienneté, ainſi que les Aides-de-Camp des Généraux, qui ont été tirés de Service actuel, & jouiſſant des Gages aſſignés par la République. 8o. Quant à l'augmentation de Grades, que les Officiers, en prenant Congé, demandent ordinairement en récompenſe de leurs Services, ſtatuons: Que pour avoir droit à y aſpirer, il Nous ſera produit, avant tout, un témoignage de bonne Conduite de la part des Supérieurs; & qu'enſuite l'on comptera les années de Service, ſavoir: Trois ans pour Subalternes, quatre pour Capitaine & ſix pour l'Officier de l'Etat-Major dans leurs Grades reſpectifs; autrement leur demande n'aura pas d'effet. Voulons & ordonnons, que la préſente Déclaration, ſignée de Notre main & munie du Sceau de Notre Chancelerie Militaire, ſoit, par un Ordre du Département de Guerre, publiée dans toute l'Armée. "

Fait à Varſovie, ce 11. *Mai* 1783.

(*Signé*) *Stanislas Auguſte*, Roi.

(*L. S.* *Jean Komarzewski*,

Grande-Bretagne.

De Londres, le 30. *Mai.*

Le 28, le Roi revint à *St. James*, où il y eut Cercle, à l'iſſue duquel il ſe tint un Conſeil ſur diverſes affaires importantes. On attend à la Cour ſous peu de jours les Préliminaires de la Paix entre la *Hollande* & l'*Angleterre*. La Cour expédia le 27. un Courier au Duc de *Manchester*, Ambaſſadeur du Roi à *Paris*. Le Comte d'*Adhémar*, Ambaſſadeur de *France*, continue d'avoir de fréquentes Conférences avec les Miniſtres du Roi, & Son Excellence reçoit ſouvent des Couriers de *Paris*..

Le Lord *Keppel* & d'autres Commiſſaires de l'Amirauté, ſe diſpoſent à aller faire la revue générale de la Marine, dans tous nos Ports, & d'y ordonner les travaux qui y ſeront continués proviſionellement pour l'entretenir ſur un pied reſpectable.

Les Souſcripteurs aux douze millions d'emprunt, ont payé aujourd'hui 10. pour cent de leurs Contributions à la Banque.

France.

De Paris, le 31. *Mai.*

En déſarmant nos Flottes, le Gouvernement s'occupe des Précautions à prendre pour l'avenir. On écrit de *Breſt*, qu'il y a un bon nombre de gabares commandées pour aller chercher les Bois que le Miniſtère avoit achetés dans le *Nord*. Afin de tenir nos Gardes-marines en exercice, il doit toujours y en avoir quelques-uns ſur les Bâtimens qui feront ce trajet.

Toutes les Nouvelles que nous apprenons des *Antilles* se réduisent à nous dire, que celle de la Paix y a été reçue de part & d'autre avec une joie universelle, Le fret y est tombé de 72 à 12 & à 8. La libérté donnée à nos Vaisseaux y avoit réduit les Neutres à ne plus trouver de cargaison pour leur retour, de manière qu'ils étoient obligés de prier les Colons de les charger du peu de sucre qui leur restoit, de peur d'être forcés à le lester avec des matières inutiles.

Le Voyage de Mr. le Comte d'*Artois* est fixé au mois de Juillet prochain. Ce Prince verra manœuvrer quelques Régimens dans les Villes où il passera; il ira ensuite près de *Bruxelles* chez Mr le Prince de *Ligne*, & de là aux Eaux de *Spa*.

Vienne.

Vendredi, 13. de ce Mois, vers les 8. heures du Matin, il a été perdu, en passant du *Rothenthurm*, à la *Freyung*, une Montre d'or, attachée à un ruban noir. On offre une bonne récompense à Celui qui l'a trouvée & voudra la délivrer *au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.*

Avis.

Il se vend chez le Libraire *Rodolphe Gräffer, petite Place des Jésuites*, le Livre suivant: *Histoire des Révolutions arrivées dans le Gouvernement, les Loix & l'Esprit humain après la Conversion de Constantin, jusqu'à la Chute de l'Empire d'Occident.* Gr. 8. 1782..... — 3 Fl.

N°. 49.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 18 JUIN 1783.

Extrait d'une Lettre de Tanger, du 20. Mars 1783.

„ Le Sultan de *Maroc* se dispose à envoyer un Ambassadeur à la *Porte*: Celui qui est désigné pour cette Mission est l'Alcaïde *Tahar-Fenis*, arrivé ici depuis peu de Jours de la Cour, avec l'Envoyé de *Raguse*. "

Extrait d'une Lettre de Tripoli, du 4. Avril 1783.

„ Le Bey de cette République, vient de convertir plusieurs Corsaires en Bâtimens marchands, dans l'opinion qu'il sera plus avantageux pour elle d'augmenter le Commerce, que d'exercer la piraterie: ce sera entr'autres un grand bien pour tous les Négocians *Européens*. "

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 9. Juin.

Mr. le Comte de *Belgiojoso*, qui doit remplacer le Prince de *Stahremberg* en qualité de Ministre Plénipotentiaire de l'*Empereur*, est arrivé ces Jours derniers en cette Ville, & entrera en fonction aussitôt après le Départ du Prince, qui se rend à *Vienne*, pour aller occuper le poste de Grand-Maître de la Cour *Impériale*.

Tout se prépare dans les Campagnes pour l'espoir d'une belle récolte, excepté dans le Duché de *Limbourg*, où des essaims de grosses Sauterelles causent beaucoup de dégât.

De Rotterdam, le 5. Juin.

Avanthier on a lancé ici à l'eau le Vaisseau le *Rotterdam*, de 60. piéces de canon, en présence de *S. A. S.* le Prince *Stadhouder Héréditaire*, de Madame la Princesse Royale son auguste épouse, & de leurs Sérénissimes Enfans. La Cour dina à la Maison de l'Amirauté, & retourna le Soir à la Maison du *Bois*.

De la Haye, le 5. Juin.

Pour obéir à la Résolution de *L. N. & G. P.* les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, en date du 30. Mai *(insérée dans notre dernière Feuille)* la Cour de Justice de la Province a fait défenses de porter dorénavant aucunes affaires devant le prétendu Haut-Conseil-de-Guerre. Et par ordre de *S. A. S.* le Prince *Stadhouder*, les Sentinelles & les Guérites, placées devant l'Hôtel du Comte *Maurice*, où ce Conseil s'assembloit, en ont été retirées aujourd'hui.

Mr. *van Berkel*, nommé Ministre Plénipotentiaire de *L. H. P.* près de la République *Américaine*, a pris Congé à leur Assemblées étant sur son départ pour *Philadelphie*.

Les *Etats-Généraux* ayant nommé, par Résolution du 23. Janvier dernier, Mrs. *van der Hoop* & *Steengracht*, Conseillers & Avocats Fiscaux des Colléges d'Amirauté à *Amsterdam* & à *Middelbourg*, le Vice-Amiral *Reynst*; & le Contre-Amiral van *Kinsbergen*, pour examiner avec soin la Situation & les Circonstances du Port de *Flessingue*, relativement à l'entrée & à la sortie de Vaisseaux de guerre au Bassin, ainsi que pour se rendre au *Texel* & examiner, si dans cette Isle même, au *Helder*, ou dans les environs, en quelque endroit que ce fût, il s'offroit une position convenable, à l'effet d'y placer un Chantier propre à réparer les Vaisseaux revenus de la Mer " ces quatre Commissaires ont remis, le 23. du Mois dernier, à l'Assemblée de *L. H. P.* en présence de Mgr. le Prince *Stadhouder*, un Mémoire contenant un Rapport circonstancié de leurs recherches. *S. A. S.* a fortement appuyé ce Mémoire & l'a recommandé aux promtes délibérations des Etats des Provinces respectives.

Mrs. les Directeurs de la Compagnie des *Indes-Orientales* de ces Pays sont assemblés, pour examiner, dit-on, l'état présent de leur Possessions dans l'*Inde* & pour travailler aux réformes nécessaires. On dit aussi que les Répartitions seront reglées sur le même pied que l'année précédente.

FRANCE.

De Versailles, le 4. Juin.

Le 1er. de ce Mois, le Marquis de *Pons*, que le Roi avoit précédemment nommé son Ambassadeur près le Roi de *Suéde*, a eu l'honneur d'être présenté à S. Maj. par Mr. le Comte de *Vergennes*, & de

prendre congé pour se rendre à *Stockholm*.

De Paris, le 6. Juin.

Le Docteur *Franklin*, dont la présence est desirée à *Philadelphie*, se propose de partir bientôt pour l'*Amérique* qui lui doit à tant d'égards la révolution qui l'a rendue indépendante. La Médaille que la Societé Littéraire a présentée à ce Grand-Homme, aussi respectable par ses qualités personnelles, que par le Caractère illustre dont son Pays l'a revetu, a pour déviſe: *non ſine diis animoſus infans.* (Hercule au Berceau, étouffant les Serpens.)

Extrait d'une Lettre de Conſtantinople, du 28. Mai 1783.

„ Les Travaux se continuent Nuit & Jour dans l'Arsenal; une partie des Vaisseaux armés s'est mise à l'entrée du *Canal*. Le Capitan-Pacha ne se trouve pas sur la Flotte, mais assiste fréquemment aux Conférences qui se tiennent à la Cour. "

„ Le *Grand-Seigneur* a disposé de plusieurs Gouvernemens vacans, & a fait quelques autres Changemens dans la Destination des différens Gouverneurs de Province. "

„ Le Mufti *Ibrahim-Effendi*, est décédé ici à l'age avancé de 90. ans. Il a été remplacé par *Nurri-Effendi*, homme d'une expérience consommée, dont on s'est servi dans plusieurs affaires importantes. "

„ Mr. de *Buligni*, qui a réussi à conclure le Traité de Commerce entre le Roi d'*Espagne* & la *Sublime-Porte* (s'étant arrêté pour cet objet pendant plusieurs années à *Conſtantinople*,) a été nommé par S. M. *Catholique* son Ministre Plénipotentiaire près le *Grand Seigneur*; & il a été reconnu par *Sa Hauteſſe* dans cette qualité. "

ITALIE.

De Gènes, le 4. Juin.

Leurs Alteſſes Royales Monseigneur l'Archiduc *Ferdinand* & Son auguste Epouse ayant témoigné la plus grande Satisfaction des amusemens que la Noblesse s'est empressée à Leur procurer pendant le Séjour qu'ils ont fait en cette Ville, ont pris ce Matin la route de *Nice*, sur une Galère appartenante à la République.

La Lettre suivante écrite au Commencement de cette année par un Artisan *Italien* qui étoit passé à *Cherſon* sur la Polaque du Capitaine *Balſamachi*, peut donner une idée de l'état actuel de cette nouvelle Création de S. M. Imp. de *Russie* sur la Mer *Noire*.

„ Je suppose que vous avez reçu ma précédente datée de *Conſtantinople* le 10. Décembre; nous remimes en Mer le 19, & trois jours après nous arrivames au Lazaret de *Cherſon*. Je ne saurois vous exprimer combien nous avons été gracieusement accueillis par les *Turcs*, soit dans leur Capitale, soit dans tous leurs Ports; c'étoit au point que réellement, aussi-bien moi que les autres Emigrans, nous ne demandions que le mauvais temps afin de prolonger le Voyage. Quand nous eumes quitté *Zante*, nous prenions

Port presque tous les Jours pour avoir des Provisions fraiches, & on nous les donnoit par-tout *gratis*, les Bachas *Turcs* ayant donné ordre généralement de nous fournir tout ce que nous demanderions sans exiger aucun payement ni prendre l'argent que nous offririons, & en effet on n'en reçut nulle part. A notre arrivée ici, nous reçumes la visite de M. le Gouverneur, accompagné des premiers Officiers ; il nous fit le meilleur accueil, & nous promit la Protection de sa Souveraine. Ensuite il fit prendre l'état de tous les nouveaux Colons & la Note de la profession de chacun. Je lui présentai mon plan pour la Fabrique du Coton, la Plantation des Muriers, des Vignes, &c. & il me dit qu'il avoit ordre de fournir aux Colons *Italiens*, non seulement des Maisons & des Terreins ; mais encore des Fonds pour ériger toutes les Manufactures avantageuses au Commerce. Notre Habitation est fixée environ à deux milles de la Ville, dans un lieu où l'on a déjà préparé d'avance un Village sur le bord du *Nieper*, que l'on a pourvu de toutes les Commodités possibles, de Bêtail même, & où l'on a construit une Eglise, pour le rit *Catholique*. Je crois que ce Village est destiné aux seuls Agriculteurs, les Artisans & autres Ouvriers pouvant s'établir dans la Ville. Nous y avons trouvé des gens de toutes les Nations, entr'autres un *Romain* qui est Sculpteur, deux *Génois* Cordonniers, un *Bolonois* Teinturier, plusieurs d'autres *Italiens*, quantité d'*Allemands*, de Juifs *Polonois*, & il arrive journellement une foule de *Russes* & d'autres Nations du *Nord*, même des Négocians qui apportent des Fonds considérables. La Ville est déjà très-grande, puisqu'outre le Militaire, on compte plus de 50,000 Habitans tous établis depuis l'année 1778. On bâtit sans discontinuer, & la Citadelle qui aura 800. Canons, est presque achevée. Dans le Port & sur les Chantiers, on travaille avec une ardeur singulière, au point que dans l'espace de cinq ans on compte plus de 80. Constructions, dont 7. Vaisseaux de 66. Canons & 20. Frégates. Les denrées y sont presque pour rien, Viande, Poisson, Beurre, Grains, &c. ; le Vin seul est un peu cher à proportion du reste, & restera cher jusqu'à ce que nous ayons établi la Culture de la Vigne. Le pays est charmant ; le terroir excellent, l'air le meilleur du monde, & il ne faut pas douter que dans peu d'années la Ville de *Cherson* ne soit l'une des plus florissantes de l'Empire *Russe*. "

De Livourne, le 4. Juin.

Un Bâtiment *Russe* s'est mis aujourd'hui en rade & s'apprête à partir avec le premier Vent favorable pour *Cherson*, dans la Mer *Noire*, sous l'escorte d'une Frégate de Guerre de la même Nation.

De Rome, le 31. Mai.

Nous jouissons encore du bonheur de posséder l'Electeur *Palatin* de *Bavière*. Ce Prince continue à examiner avec attention ce que les arts offrent dans cette Capitale à ses recherches, & se rend de temps en temps aux Assemblées de la Noblesse.

Nro. 49.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 18. JUIN 1783.

Ruſſie.

De Petersbourg, le 15. Mai 1783.

Le Prince de *Repnin* eſt parti le 9. de ce Mois pour l'Armée. Le Général de *Soltikoff* le ſuivra inceſſamment, ainſi que le Prince de *Würtemberg*, qui avant de s'y rendre, eſt allé faire un Voyage en *Finlande*, pour prendre poſſeſſion de ſon Gouvernement.

La Flotte qui ſe trouve actuellement prête à *Cronſtadt*, eſt compoſée d'environ 20. Vaiſſeaux partagés en deux Diviſions.

Pologne.

De Varſovie le 25. Mai.

Le Comte *Cieciſſowski*, Grand-Ecrivain de la Couronne, Membre du *Conſeil-Permanent*, Chef du Cabinet de ſa Majeſté & Chevalier de l'Ordre de *St. Stanislas*, eſt décédé hier, après une longue Maladie, dans un âge très peu avancé. On dit que le Prince *Lubomirski*, Fils du Waiwode de *Kiovie*, pourroit fort bien obtenir la Place vacante dans le *Conſeil-Permanent*. Quant aux autres Charges du Défunt, on croit que Sa Majeſté, actuellement à la Campagne, en diſpoſera Samedi prochain.

Suéde.

De Stockholm, le 20. Mai.

Le Roi s'étant rendu, il y a quelque temps, à *Ulrichsdahl*, il fut repréſenté le 24. du Mois dernier, à l'occaſion de l'Anniverſaire de la Naiſſance de Madame la Princeſſe de *Suéde*, ſur le Théâtre de ce Château, par les Seigneurs & Dames de la Cour, une Pièce mêlée de Chant & de Danſe, de la Compoſition du Monarque lui-même. Cette Pièce, écrite en Langue *Suédoiſe*, eſt intitulée; *la Généroſité de Guſtave-Adolphe.*

Le Théâtre s'ouvrit par un Prologue, relatif à la Fête du Jour. La principale Nobleſſe & les Miniſtres étrangers avoient été invités à ce Divertiſſement, qui dura jusqu'à minuit.

Sa Majeſté a accordé, il y a quelque temps, au Comte de *Falkenberg*, Vice-Chancelier du Royaume & Préſident de la Commiſſion des Loix, la Démiſſion qu'il avoit demandée de ſes Charges: Elle a nommé le Comte de *Löwenhielm*, ſon Envoyé-Extraordinare à la Cour d'*Eſpagne*, pour aller réſider en la même qualité à la Cour de *Berlin*, & le Baron d'*Ehrenswärd*, pour le remplacer dans ce Caractère à *Madrid*. A l'effet d'encourager la Navigation *Suédoiſe* & le Commerce entre ce Royaume & l'*Amérique*, ainſi, qu'avec les *Indes-Occidentales*, le Roi a rendu une Ordonnance, qui modère d'un tiers les Droits de Douane ſur les Marchandiſes, apportées du Continent ou des Isles de l'*Amérique* à bord de Bâtimens *Suédois*, & qui accorde à ces Navires les mêmes Prérogatives & Libertés, dont jouit la Navigation vers la *Méditerranée*.

Le Prince de *Heſſe-Darmſtadt* a remis ſon départ de cette Ville à quelque temps, ayant été chargé par Sa Majeſté d'aller viſiter la Flotte qui ſe trouve à *Carlscrone*, & de faire l'inſpection des Troupes campées auprès de cette Ville. Ce Prince ſe rendra enſuite au Camp de *Finlande*.

Danemarck.

De Copenhague le 27. Mai.

Mardi dernier la Cour eſt partie pour *Friedensbourg* afin d'y paſſer la belle Saiſon.

M. de la *Houſe*, Miniſtre de *France*, ayant obtenu une Permiſſion de ſa Cour, doit aller faire inceſſamment un Voyage à *Paris*. Le Baron de *Spreng-Porten*, Miniſtre de *Suéde*, doit partir auſſi pour *Stockholm* pour quelques Mois.

Pluſieurs Négocians de notre Capitale ont verſé des Sommes conſidérables à la Banque.

Les Circonſtances du temps n'étant point favorables à la Vente, la plupart des Marchandiſes arrivées des *Indes-Orientales* & *Occidentales* reſtent dans les Magaſins.

La Semaine dernière il eſt arrivé ici un cas aſſez ſingulier. Un Marchand de vin, *M. Bolte*, établi dans cette Ville depuis quelques années, & qui a fait une fortune immenſe dans ce Commerce, a tout d'un coup ſurpris le Public, & jetté pluſieurs Perſonnes dans la Conſternation, en déclarant ſa banqueroute qui fut d'abord ſuivie de quatre autres: mais l'étonnement fut encore bien plus grand, lorſque le lendemain M. *Bolte* parut à la bourſe, & déclara qu'il avoit manqué uniquement parceque la Banque avoit refuſé de diſcompter ſes Lettres de Change; & afin de convaincre que ce n'étoit point faute de reſſources pour ſatisfaire à ſes Engagemens, il prouva qu'il poſſedoit

1,700,000 écus sur lesquels il ne devoit que 500,000 écus. Ensuite il remit à la Banque pour 1,300,000 écus d'effets, sur lesquels on lui en a avancé 600,000; de sorte qu'il possède encore un Capital réel de 1,200,000 écus.

Depuis plusieurs Semaines nous jouissions ici d'un temps fort agréable, mais sans pluie, ce qui faisoit beaucoup craindre pour les fruits de la terre. Un fort orage ayant entièrement changé le temps, a fait cesser les inquiétudes à cet égard.

D'Elseneur, le 27. Mai.

Hier le premier Navire commerçant des *Etats-Unis* d'*Amérique* qui ait paru dans nos Mers, est entré dans le *Sund*, ce Navire vient de *Boston* & est destiné pour *Riga*.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 3. Juin.

On prétend que les Préliminaires entre l'*Angleterre* & la *Hollande* ont été susceptibles de beaucoup de difficultés par rapport aux *Indes-Orientales*; mais qu'on dit être à-présent entièrement levées.

Les Prétentions des *Américains* pour l'Entretien de nos Prisonniers de Guerre, & principalement de ceux qui sont tombés entre leurs mains à *Saratoga*, montent à la Concurrence de la Somme de Sept cent mille Liv. Sterl.

On est informé, que depuis le 31. Mars dernier, les *Français* ont dans leurs différens Ports de Mer mis sur le Chantier 32. Vaisseaux,

---

Citation.

De par le Régiment Impérial & Royal de Zeschwitz Cuirassiers. Mr. le Comte de *Spada*, Premier-Lieutenant audit Régiment, ayant outrepassé de deux Mois le Congé qu'il a obtenu pour aller à *Nancy* en *Lorraine*, & n'ayant répondu à aucune des Lettres qui lui ont été adressées dans l'objet de le rapeller, on s'est trouvé obligé d'écrire le 7. du Mois passé, tant à Lui, qu'au Gouvernement Royal Militaire de *Nancy*, pour faire passer de nouveau à cet Officier l'ordre de se rendre à son Régiment avant la fin du dit Mois, d'autant plus qu'en cas de contravention on procéderoit contre lui selon les Loix Militaires: mais tout célà n'ayant pas produit d'effet & n'étant même parvenu aucune réponse, on se trouve dans la nécessité de citer publiquement ledit Premier-Lieutenant Comte de *Spada*, de se trouver au Régiment d'ici en six Semaines & trois Jours, & d'y rendre compte de son Congé expiré, sans quoi on procédera incessamment contre lui selon la rigeur des Loix Militaires. Fait au quartier de l'Etat-Major à Bath en Hongrie, le 7. Juin 1783.

Vienne.

Le 7. du Mois de Juillet prochain & les Jours suivans, à 4. heures de l'après-midi, jusqu'à huit heures du Soir, il se vendra en détail à l'*Annagasse*, dans le *Herzogburgerhof*, Nro 1022. au second étage, l'Escalier de derrière, une Collection des plus riches & des plus choisies de Métaux d'or & d'argent du crû du Pays & de l'étranger. Il se trouve particulièrement dans la Collection indiquée l'*Antimoine aux Filets brillans & pointus*, (*Nadel-Antimonium.*) en piéces de la plus grande beauté, qui ne s'exploite plus dans les Mines.

Vienne.

Vendredi, 13. de ce Mois, vers les 8. heures du Matin, il a été perdu, en passant du *Rothenthurm*, à la *Freyung*, une Montre d'or, attachée à un ruban noir. On offre une bonne récompense à Celui qui l'a trouvée & voudra la délivrer *au Cabinet de Lecture, Maison du Noble de Trattnern.*

Avis.

Il se vend chez le Libraire *Rodolphe Gräffer, petite Place des Jésuites*, le Livre suivant: *Histoire des Révolutions arrivées dans le Gouvernement, les Loix & l'Esprit humain après la Conversion de Constantin, jusqu'à la Chute de l'Empire d'Occident*, par Mr. de *Pilati*. Gr. 8. 1783.. .. .. — 3 Fl.

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 50.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 21. JUIN 1783.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 17. Mai 1783.

On éprouve ici, de temps en temps, de légers tremblemens de terre qui effrayent beaucoup les Habitans de cette Ville, dont la plupart ont été témoins du désastre de 1755. Les Lettres d'*Oporto* & de *Brague* nous annoncent, que les Secousses ont été très-violentes dans ces deux Villes sur la fin du Mois dernier. Plusieurs Maisons y ont été renversées, & la Consternation commence à se répandre dans le Royaume.

De Madrid, le 23. Mai.

On est informé ici, que Mr. de *Buligni*, notre Ministre à *Constantinople*, y a reçu le 26. Mars dernier, la ratification du Traité conclu entre S. M. *Cath.* & la *Porte*.

Nous avons appris, que lorsque la *Grande-Bretagne* signa les Préliminaires de Paix conclue avec notre Cour & celle de *France*, elle avoit 113. Vaisseaux de ligne en Commission, 18. de 50. Canons, 112. Frégates & 223. Bâtimens, Corvettes, Félouques & autres, faisant en tout 466. Voiles.

On apprend de *Lisbonne*, qu'un Vaisseau *Portugais*, arrivé dans le Port de cette dernière Ville, y avoit amené quelques Passagers échappés du Naufrage où, le Navire, *le Grand-Prince-de Kaunitz*, avoit péri à

la Hauteur de l'Isle de *Corvo*, l'une des *Açores*, dans sa traversée de *St. Domingue* à *Bordeaux*.

S. M. vient de conférer l'Evêché de l'isle d'*Iviſa* & de *Fomentera*, à D. *Emmanuel* de *Laſierra*, ci-devant Prieur des Bénédictins de *Ste. Marie*, dans la Principauté de *Catalogne*.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 3. Juin.

Le 30. Mai, les Communes lurent pour la première fois, un Bill tendant à corriger un acte de la 19me. année de *George III.* pour régler l'importation & l'exportation du Bled. Elles donnèrent leur approbation à la resolution prise ci devant, d'approprier 46767-0-5. au Subside. Le Bill pour faire des réformes au Bureau des payeurs de l'armée fut redigé, celui, pour introduire à la Douane, suspendu pour trois Mois. Et en attendant, il fut arrêté, que les Ministres du Roi ne doivent ni accorder, ni faire accorder, des Patentes de charge à la Douane, en possession ou en réversion, que pour le présent & jusqu'à la convocation de la Séance prochaine.

Les Dépêches reçues le 30. Mai du Duc de *Manchester* & des Ministres de S. M. *Brit.* dans plusieurs autres Cours, donnèrent lieu à la tenue d'une grande Conférence des Ministres de S. M. & le même Soir un Courier fut expédié à *Paris*.

Le 3. Janvier dernier, le Congrès *Américain* rendit un Ordre pour payer le Dividende de la 1/2 année, due le 1 du même Mois, & dont 4 1/2 pour Cent avoient été paiés en conséquence aux créanciers publics à la Banque de *Philadelphie*. Il y avoit une Harmonie parfaite entre l'Armée & le Congrès: le Général *Washington* avoit sollicité & obtenu qu'il fut accordé à chaque Soldat, une portion de terrain, pleine paie pour cinq ans, ou la demi-paie pour la Vie & la permission au Général *Washington*, de se retirer sans rien stipuler en sa Faveur.

Le Congrès a été occupé d'un plan pour remplir les Souhaits de l'Armée, & avoit passé un arrêté portant: qu'il leur importoit de témoigner leurs Sentimens de réconnoissance aux Services éminens du Général *Washington*, mais sans avoir rien règlé sur la manière de s'en aquitter.

Il paroît que la guerre a couté 80. mille Hommes aux *Américains*.

On a ici divers Avis qui s'accordent à affirmer, que l'Escadre de Mr. de *Suffren* a aussi beaucoup souffert d'un Ouragan au Mois de Novembre, & que deux Vaisseaux de ligne avoient disparu dans leur trajet de *Trinquemalé* à l'isle de *Sumatra*. D'un autre Côté on a appris que le 18. Mars le Magasin de notre Compagnie à *Bencole*, où il y avoit 500. quintaux de poudre & quantité d'Ustenciles militaires, avoit sauté d'un coup de Foudre, & que le tout avoit été détruit.

La Compagnie a reçu la Nouvelle que quoique le Traité de paix conclu entre le Gouverneur de *Bengale* de la part de la Compagnie *Anglaise*, & *Madagéſindia* du Côté des *Marattes*, n'eut pas encore été ratifié au Dé-

part du dernier Paquebot ; cependant la Paix étoit règlée, & les Hostilités avoient cessé entre les troupes de notre Compagnie & les *Marattes*, de sorte que l'armée *Anglaise* doit être actuellement employée uniquement contre *Hider-Ali*.

On attend ici de *Paris* en peu de jours Mr. *Laurens*, accompagné de Mr. *Hartley* qui a, dit-on, rempli l'objet de sa Mission, en concluant un Traité provisionnel de Commerce entre l'*Angleterre* & l'*Amérique*. On dit que Mr. *Jay* a reçu l'ordre du Congrès de ne point retourner à *Madrid*, mais de se disposer à une autre Ambassade, ce qui fait croire qu'il est destiné pour *Londres*, en qualité de Ministre des *Etats-Unis*.

Il s'est répandu des Copies d'une Lettre du Capitaine du *Lively*, dans laquelle se trouve le passage suivant. " Ce que j'ajouterai, en cas qu'on n'ait pas reçu en *Angleterre* des Nouvelles plus récentes par terre, c'est que n'apportant pas à la Verité la ratification du traité de Paix conclu avec les *Marattes* ; Commission qui cependant m'avoit été réservée & pour laquelle on a retardé autant qu'on l'a pu le départ de mon Bâtiment, je n'apporte du moins que de bonnes Nouvelles du *Bengale*. "

Les Lords de l'Amirauté sont convenus de distribuer de la manière suivante nos Forces Navales en temps de Paix. Dans les *Indes-Orientales*, un Pavillon Amiral avec quatre Vaisseaux de Ligne, trois Frégates & deux Chaloupes ; le principal rendez-vous à *Madras* & à *Bombay*, alternativement. Dans les *Indes-Occidentales*, à *Port-Royal* à la *Jamaïque*, un Amiral avec trois Vaisseaux de 74. Canons, trois de 64. un de 50, cinq Frégates, deux Chaloupes & Corvettes : les dernières pour porter des Dépêches pour se rendre ou revenir des différentes Isles ou pour *Angleterre*. Dans les *Isles-du Vent*, un Vaisseau de 64. Canons, un de 50, deux de 44, deux Frégates, une Chaloupe, & deux Canots sous le Commandement d'un Vice-Amiral ou Commodore ; le principal rendez-vous à *Antigues*, aux *Barbades*, ou à *St. Christophe*, alternativement. A *Québec*, une Frégate de 28. Canons, une Chaloupe & un Cutter. A *Hallifax* dans la *Nouvelle-Ecosse*, un Vaisseau de 50, Canons, trois Frégates ou Chaloupes, un Commodore pour y résider en qualité de Gouverneur & de Commandant du Port. A *Gibraltar*, deux Frégates & deux Chaloupes : En *Afrique*, un Commodore avec un Vaisseau de 44. Canons, une Frégate & deux Chaloupes : Le principal rendez-vous à la Rivière du *Sénégal*.

ALLEMAGNE.

De Berlin, le 8. Juin.

Le Général-Major, Comte de *Görtz* qui, par ordre du Roi, avoit accompagné à *Potzdam* & ici, S. A. R. l'Evêque d'*Osnabruck*, en a reçu en présent une tabatière richement garnie de brillans.

Le Comte Fréderic-Guillaume-Ernest de *Schlieben*, de la famille

de *Birkenfeld*, Major & Commandant du deuxième Régiment de *Braun* Infanterie, Seigneur de *Korklak* &c. eſt mort ici dans la 53. année de ſon âge, ayant ſervi le Roi pendant 23. ans.

De Vienne, le 21. Juin 1783.

Nous apprenons de *Leopol*, que S. Exc. le Général de *Schroeder*, Commandant des Troupes de la Province, ayant été prévenu, le 28. du Mois dernier, par une Eſtaffette, de l'arrivée de ſa Majeſté *Impériale* à *Leopol*, où ſuivant toute apparence, Elle devoit être rendue le 15. de ce Mois, pour s'y arrêter quelques Jours, ce Général s'étoit mis peu-après en route, afin d'aller recevoir Sa Majeſté aux Frontières.

Avanthier, 19, on célébra ici ſolemnellement la *Fête-Dieu*, & Son Alteſſe Royale Monſeigneur l'Archiduc *Maximilien*, aſſiſta au nom de l'*Empereur*, à cette pieuſe Fonction. La Proceſſion commença de grand Matin. Son Alteſſe Royale, eſcortée des Gardes Nobles *Allemande*, *Hongroiſe* & de *Galitzie*, s'étant rendue en Caroſſe à la Cathédrale de *St. Etienne*, le Cardinal-Archevêque de cette Ville, officia pontificalement à la Grand'Meſſe laquelle finie & la bénédiction ſacramentale donnée, la Proceſſion ſe fit de la dite Egliſe par la *Wollzeil*, *Baekerſtraſſe*, au *Hohen Markt*; la *Wildwerkerſtraſſe*, au *Hof*; la *Freyung*, *Herrengaſſe*, *Kohlmarckt*, au *Graben*; la *Dorotheengaſſe*, en paſſant devant les *Auguſtins déchauſſés*, au *Neu-Markt*; & rentrant par la *Kaerntnerſtraſſe*: Les quatre Evangiles ayant été chantés aux Répoſoirs des Places ci-deſſus indiquées. Les Penſionnaires des Etabliſſemens de Charité, les Eléves des Ecoles gratuites, les Réligieux, de même que les Chanoines réguliers, le Clergé des Paroiſſes, ayant le Curé à la tête, les Corps du Magiſtrat & de la Juſtice de cette Capitale, ainſi que celui des Officiers des Régimens de la Bourgeoiſie, les Gentilshommes de la Cour, les Chambellans, les Conſeillers intimes, les Miniſtres-d'Etat, le Recteur Magnifique de l'Univerſité & les Doyens des quatre Facultés, le Grand-Chapitre de la Métropole, marchoient en rang devant le Saint-Sacrement, qui fut porté par le Cardinal-Archevêque, & ſuivi par l'Archiduc *Maximilien*, de même que par un grand nombre de Dames de la principale Nobleſſe.

Après la rentrée du Saint-Sacrement & le dernier Salut, un Bataillon de Grenadiers rangé ſur le *Graben*, fit une triple Salve de Mousqueterie.

Suivant les dernières Lettres d'*Italie*, l'Electeur *Palatin* de *Bavière* continuoit encore le 4. de ce Mois, ſon Séjour à *Rome*, s'occupant avec ſoin de tout ce que les Beaux-Arts y offrent de plus intéreſſant à Sa Curioſité.

Selon les mêmes avis, le bruit couroit à *Livourne*, qu'une Eſcadre *Eſpagnole* aux ordres de D. *Barcelo*, devoit ſe porter devant *Alger*, & bombarder cette Place.

N^to. 50.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 21. JUIN 1783.

Pologne.

De Varsovie le 30. Mai 1783.

Le 23. de ce Mois, l'on a fait avec beaucoup de pompe dans l'Eglise Collégiale de *St. Jean*, les Obséques de Mr. *Ciecisziewski*, Grand-Ecrivain de la Couronne & Chef du Cabinet de S. *Maj.* Et en témoignage de l'estime publique pour la Mémoire de ce Ministre, la même Cérémonie se fera encore une fois Lundi prochain aux frais de l'Etat, le Conseil-Permanent ayant assigné pour cet effet une Somme de 2. mille Florins *Polonois*. Mr. *Dziedusycki*, Notaire de *Lithuanie*, succédera à Mr. *Ciecisziewski*, comme Chef du Cabinet du Roi; & il sera remplacé lui-même comme Secrétaire du Conseil-Permanent au Département des Affaires Etrangères par Mr. *Zawissa*.

Pays-Bas.

De la Haye, le 9. Mai.

On dit que dans la dernière Séance des Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, il a été question d'une Réduction dans les Troupes de Terre de la République.

Le 5. de ce Mois, Mr. van *Berckel*, Ministre-Plénipotentiaire de cette République auprès des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, s'est rendu successivement dans l'Assemblée des Etats-Généraux & dans celle des Etats de *Hollande*, pour prendre Congé. Il est sur le point de monter à bord pour se rendre au-de là de l'*Atlantique*, au lieu de sa Destination. En prenant Congé des Etats-Généraux & des Etats de *Hollande*, Mr. van *Berckel* a prononcé dans ces Assemblées, des Discours, avec une éloquence qui lui a attiré tous les suffrages.

France.

Extrait des Lettres de Paris, du 8, Juin 1783.

Mgr. le Duc de *Chartres* qu'on attendoit au Château d'*Eu* le 31. Mai, fut forcé par les Vents contraires de

débarquer à *Calais*, d'où il arriva à *Paris* le 1er de ce Mois.

La Nouvelle de la mort de Mr le Marquis de *Conflans* a été précipitée; on espére pour son rétablissement.

„ On dit que les Vaisseaux qu'on peut mettre en Mer, mais qu'on laissera sécher sur les Chantiers pour les rendre moins susceptibles d'imbition, sont *la Reine*, *le Lyon*, *le Commerce-de-Bordeaux*, *la-Ville-de-Rouen* & *les deux Frères*. "

„ Le Prince *Ferdinand* de *Brunswick*, Oncle du Duc régnant est à *Paris* depuis quatre jours, logé chez Mr le Duc de *Manchester*, il reçoit des Maréchaux de *France* l'accueil le plus flatteur. "

Madame la Marquise de la *Suze*, Sœur de Mr le Maréchal d'*Harcourt* mourut le 4. dans cette Capitale. "

„ On debite que S. M. vient de faire présent à Madame la Gouvernante de ses Augustes Enfans, de la maison de *Montreuil*, ci-devant appartenant à Mesdames.

„ Nous sommes informés que S. M. *Catholique* a conféré au Duc de *Crillon*, Capitaine-Général de ses Armées, le titre de Duc de *Mahon*, par un Diplôme qui a été enrégistré au Conseil Supréme de *Castille*. Il est peu de Titres acquis d'une manière plus honorable pour un Guerrier. "

„ Les Avantages que notre Commerce extérieur attend de la Liberté des Mers, seroient incomplets, si les Communications intérieures du Royaume n'acquéroient en même temps plus de facilités. Le même esprit qui a dirigé les Opérations du pacificateur de l'*Europe*, anime les autres Administrateurs, & ils s'empressent de seconder, chacun dans leur partie, les vues bienfaisantes de S. M. En conséquence, sur le rapport de Mr d'*Ormesson*, Contrôleur-général, il a été rendu deux Arrêts du Conseil relatifs à la formation & à la conservation des routes. Ces Arrêts sont tous deux du 10. Avril.

Par le premier S. M. voulant profiter du retour de la paix pour favoriser le Commerce intérieur, ordonne qu'il sera ouvert incessamment de nouvelles Communications en faveur des Habitans des Villes, Bourgs ou Villages qui ne se trouvent pas situés sur les grandes routes. Mais afin que la Direction de ces Chemins soit moins onéreuse aux corvéables, & que les plaintes des Communautés ne rendent pas quelque fois les travaux inutiles, S. M. ordonne que désormais les Ingénieurs traceront, par des piquets, les nouveaux chemins à ouvrir, 6. Mois avant que l'on procéde à leur Construction; ce délai permettra aux Communautés & aux Particuliers lésés par les alignemens, de faire parvenir leurs Représentations, tant sur la Confection que sur la Direction du nouveau Chemin.

Le second Arrêt, relatif à la conservation des routes, fixe le nombre

des Chevaux ou Mulets, dont les rouliers pourront faire usage, à celui de 3. pour les Voitures à 2 roues, & à 6 pour les Chariots, guimbardes, &c. à quatre roues. Tout Cheval attaché derrière les voitures, sera confisqué, comme s'il y étoit attelé. S. M. permet aux Voituriers qui feront usage de roues dont les jantes auront à la semele 6 pouces de largeur, un cheval de plus pour les attelages qui sont en file, & deux Chevaux de plus pour les Voitures à 4 roues. Ce réglement aura son exécution à commencer du 1er Octobre prochain, & S. M. qui ordonne qu'il sera suivi par les fermiers des messageries, accorde à ces derniers un délai de trois mois pour s'y conformer, c'est-à-dire, jusqu'au 1er Janvier 1784. Des Commis de barrieres placées sur les grandes routes, veilleront à l'exécution ponctuelle de ce réglement; enfin pour qu'il ne puisse pas être enfreint impunément, à compter du 1er Octobre prochain tous Propriétaires de Voitures destinées au roulage, seront tenus de faire placer à leurs Voitures des plaques qui contiendront leurs Noms, Surnoms & Domiciles, ainsi que cela se pratique dans la Ville & Banlieue de *Paris*.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 6. Juin.

Le 4, l'anniversaire de la Naissance du Roi fut célebré à la Cour avec beaucoup d'éclat & de Magnificence. Nombre de personnes de la Noblesse *Française* & les Ministres étrangers se distinguèrent extraordinairement en cette occasion. La Cour n'a pas été aussi nombreuse & brillante depuis bien des Années.

Le même jour, il arriva un Courier du Duc de *Manchester*, Ambassadeur du Roi à *Paris*. On dit que les Dépêches qu'il a apportées portent, entr'autres, que par l'entremise de la Cour de *Versailles*, on venoit de recevoir à *Paris* le consentement des *Etats-Généraux* aux Préliminaires de la Paix entre la *Hollande* & l'*Angleterre*, & l'ordre aux Ambassadeurs de *L. H. P.* de les signer en leur Nom avec l'Ambassadeur de Sa Majesté *Britannique*, ainsi la Conclusion du Traité général ne sera plus retardée à ce Sujet. On dit que l'*Angleterre*, entr'autres Articles possédera une Navigation générale dans toutes les Mers *Asiatiques*, & un Accès libre à toutes les isles de l'*Asie*; & que la *Hollande*, jouira aussi, de son Côté, de certains Avantages pour son Commerce au *Bengale* & à la Côte de *Coromandel*. Les Puissances respectives, en acquiesçant généreusement à une juste Réciprocité d'intérêts mutuels, préviendront les Contestations futures sur des Objets de Commerce, & affermiront la Paix si essentielle à l'avancement du Bonheur de leurs Sujets &c. Par le nouveau tarif actuellement sur le tapis entre la *France* & l'*Angleterre* les Vins de *Bordeaux* ne seront plus taxés en *Angleterre* que sur le même pied de ceux du *Portugal*; & en retour la Clincaillerie *Anglaise*, maintenant interdite en *France*, y sera

admise à raison de 20. pour Cent d'entrée.

Le 3, la Cour reçut des Depêches du Général *Carleton* à *New-York*. Une Malle de la *Jamaïque* & une autre des *Antilles* arrivées le même jour, ont apporté avis que les *Francais* & les *Anglois* dans les différentes isles se voyoient avec beaucoup de Cordialité & se rendoient des Services réciproques. L'abondance régnoit dans les Isles; mais la Sécheresse faisoit craindre pour les récoltes en Sucre &c. Les Commandans respectifs alloient procéder aux restitutions & aux prises de Possession indiquées par les Préliminaires de la Paix.

Danemarck.

De Copenhague le 6. Juin.

Le Roi a nommé Contre-Amiraux Mrs les Commodores *Sebultz*, *Krog* & *Ahrenfeldt*. Mr de *Sebestedt* a été élevé au poste de Commissaire-Général de guerre.

Hier, on a vendu à la Bourse cinq actions pour la Compagnie des *Indes-Occidentales*, à 341 écus chacune, & trois pour celle de l'*Asie*, à 980. Dolars.

Pendant l'absence du Baron de la *Houze*, qui a eu la permission d'aller en *Flandre*, Mr d'*Adam*, Secrétaire de l'Ambassade de *France*, sera chargé des affaires de sa Cour.

Vienne.

Le 7. du Mois de Juillet prochain & les Jours suivans, à 4. heures de l'après-midi, jusqu'à huit heures du Soir, il se vendra en détail à l'*Annagasse*, dans le *Herzogburgerhof*, Nro 1022. au second étage, l'Escalier de derrière, une Collection des plus riches & des plus choisies de Métaux d'or & d'argent du crû du Pays & de l'étranger. Il se trouve particulièrement dans la Collection indiquée l'*Antimoine aux Filets brillans & pointus*, (*Nadel-Antimonium*,) en piéces de la plus grande beauté, qui ne s'exploite plus dans les Mines.

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 51.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 25. JUIN 1783.

Extrait d'une Lettre particulière de Londres, du 9. Juin 1783.

„ Aujourd'hui, eſt arrivé un Courier de *Paris* avec des Dépêches du Duc de *Mancheſter* : il ſeroit bien difficile d'annoncer pour des Vérités ce que l'on dit en avoir transpiré ; on penſe cependant pouvoir ajouter foi à ce qui ſuit : 1°) Qu'au Moyen de la Médiation de la Cour de *France*, on avoit enfin reçu le Conſentement des Etats-Généraux aux Préliminaires de la Paix entre l'*Angleterre* & les *Pays-Bas-Unis*, conjointement avec l'ordre de *L. H. P.* à leurs Ambaſſadeurs pour les ſigner en leur nom avec l'Ambaſſadeur de S. M. *Britannique*, & qu'ainſi cet objet n'offrira plus d'obſtacle à la Concluſion de la Paix générale. 2°) Qu'entr'autres Articles, l'*Angleterre* jouira d'une Liberté générale de Navigation dans toutes les Mers de l'*Aſie*, y pourra aborder librement & qu'en revanche les *Hollandais* jouiront auſſi de certains avantages pour le Commerce dans le *Bengale* & ſur la Côte de *Coromandel*. 3°) Que les Puiſſances reſpectives, animées d'une ardeur généreuſe pour des retours équitables en faveur des Intérêts généraux, prendront des précautions pour prévenir dorénavant toutes querelles ſur le Commerce & pour affermir ainſi la Paix ſi néceſſaire pour le Bien-Etre de leurs Sujets reſpectifs. 4°) Que par le nouveau Tarif actuellement ſur le tapis entre la *France* & l'*Angleterre*, les

Vins de *Bordeaux* ne payeront pas en *Angleterre*, des Droits plus forts que ceux de *Portugal*, & qu'en revanche les Marchandises *Anglaises* de Fer, d'Acier, de Cuivre & autres ne payeront en *France* que vingt pour Cent. &c.

ESPAGNE.

De Madrid, le 30. Mai.

A l'occasion que le Roi a bien voulu conférer le nouveau Titre de Duc de *Mahon*, au Duc de *Crillon*, on s'est rappellé avec plaisir une Anecdote que rapporte *Davila*, dans son *Histoire des Guerres Civiles de France*, & qui fait un Honneur infini au nom de *Crillon*. Le Roi de *France*, *Henri III.*, ayant résolu de faire assassiner le Duc de *Guise*, Chef de la *Ligue*, fit appeller *Crillon*, Capitaine de ses Gardes, lui confia son Dessein & le chargea de l'exécution. *Crillon*, quoique par de fortes raisons Ennemi déclaré du Duc de *Guise*, répondit au Roi avec cette franchise qui faisoit son Caractère: *Sire, je suis un des Sujets les plus fidèles de Votre Majesté; mais je suis Chevalier & Soldat. Si Vous desirez que je me batte Corps à Corps contre le Duc de Guise, je suis prêt à Vous obéir; mais je ne saurai jamais consentir à être son Bourreau.* Le Roi frappé de cette réponse noble & franche, n'insista pas d'avantage, fit promettre le secret à *Crillon*, & chargea du Meurtre du Duc de *Guise*, *Lognac*, son Chambellan, qui n'eut pas la même Délicatesse, & fit assassiner le Duc au moment qu'il alloit entrer chez le Roi.

Pour favoriser les progrès dans les Sciences & exciter l'émulation parmi les Elèves des Ecoles royales, S. M. vient d'établir & accorder les pensions suivantes de 300. Ducats Vellon, pour le Candidat qui, ayant fréquenté les trois Ecoles royaux, d'après un Examen public, le plus instruit dans la Discipline ecclésiastique, le Droit naturel, le Droit des gens & la Philosophie morale; de sorte que cette récompense soit décernée alternativement chaque anné à l'élève le plus instruit, c'est-à-dire, la première année à celui de la première Ecole, la seconde à celui de la deuxième & ainsi successivement. Des pensions égales sont destinées à celui qui sera jugé avoir fait les plus grands progrès dans les Mathématiques, à l'écolier qui aura excellé dans la Physique expérimentale, & enfin à celui qui aura été jugé le plus capable dans la Connoissance des Langues *Latines*, *Grecques*, *Hébraiques* & *Arabes*. S. M. est d'intention d'accorder aussi de pareilles récompenses en faveur des principales Universités du Royaume.

On apprend par des Lettres de *Bologne* que D. *Etienne* de *Arteaga*, natif de *Madrid*, est prêt à publier un Ouvrage en *Italien*, intitulé: *variations du théâtre de Musique en Italie, depuis son origine jusqu'au temps présent.* On y traitera par des Notions sûres & choisies, & avec impartialité, du genre essentiel de la Composition, qu'on nomme Opera ou Melodrame; on y discutera la propriété respective des Langues relatives au chant; l'origine de la Musique sacrée & profane en *Italie*; on y traitera des *Espagnols* célèbres qui ont coo-

péré aux Progrès de l'un & de l'autre Spectacle dans les Siécles de barbarie ; de l'origine de la Tragédie, de la Comédie en musique, dans les diverses époques de la musique en *Italie* ; des Causes de sa perfection, de sa décadence, de sa renaissance & de ses variations ; du mérite des principaux Musiciens & Poëtes dramatiques de cette Nation, & notamment du célèbre *Metastase*, dont on examinera en général & en détail le Caractère littéraire. On y observera les défauts relatifs à la Poësie, à la Composition, au Chant & à la partie instrumentale, qui existe actuellement dans les théâtres d'*Italie*. On justifiera les *Espagnols* de l'accusation injuste leur faite par les *Italiens* : d'avoir été les corrupteurs de leur Théâtre. On y proposera enfin les moyens propres à rétablir le bon goût dramatique en *Italie*, afin d'améliorer les Branches du genre de ce brillant Spectacle.

La Cour a résolu d'entretenir à la *Havane*, même pendant la Paix, une Escadre respectable & une pareille à *Cadix*, chargées l'une & l'autre de se tenir prêtes à tout événement.

Les armemens contre *Alger*, se continuent à *Cartagène* avec la plus grande Chaleur.

FRANCE.

De Paris, le 12. Juin.

Les troubles recommencent à *Genève* ; le Commandant des Troupes qui forment la garnison de cette Ville, vient de demander des renforts aux Cours de *France* & de *Sardaigne*, de même qu'au Canton de *Berne*.

Mr. l'Archevêque d'*Auch*, mort ces Jours-ci dans son Diocèse, étoit un de ces Hommes rares, dont la perte mérite d'être longtemps regrettée : chacun s'entretient des Vertus héroïques dont il a donné tant d'exemples, On n'oubliera jamais entr'autres que dans un incendie, après avoir proposé à haute Voix Cent Louis & ensuite 200. à celui qui delivreroit deux Enfans, & voyant que personne n'osoit en courir le danger, il appliqua lui même une échelle, entra par la Fenêtre, alla chercher les deux enfans déjà à moitié étouffés par la fumée, & les sauva un instant avant que la Maison n'écroulât. On se rappelle aussi qu'après une Mortalité qui avoit enlevé aux Payfans une grande partie de leurs Bestiaux, il acheta 800. Boeufs & Vaches qu'il distribua entre ceux qui avoient souffert les plus grandes pertes. Dans un des Siéges de l'Eglise les plus riches, il ne dépensa jamais pour lui au dessus du dixième de ses revenus.

Il paroît dans le Public le Plan d'un Monument patriotique de l'invention de Mr. *Giraud*, Avocat en Parlement, & dessiné par le sieur *Durand* Elève de l'Académie d'Architecture, le but de l'Auteur de ce projet, est de réunir en un même point de vue les perspectives de *Ste. Génèvieve*, de l'*Ecole de Chirurgie*, de la nouvelle *Comédie Française*, de la *Sorbonne* & du *Palais du Luxembourg*; Mr. *Giraud* qui donne à ce Monu-

ment le nom : *de Place des Vertus*, desireroit qu'on l'édifiât sur la place *St. Michel* entre les rues d'*Enfer* & de la *Harpe* : suivant le plan esquissé, s'élève au milieu de la place, un pieddestal sur lequel le Roi & la Reine sont répresentés assis sous une espèce de Trone & environnés d'une multitude innombrable de leurs Sujets, qui semblent émerveillés de leur aspect. *Louis XVI.* fait rémarquer à son auguste Compagne la *Sorbonne*, comme l'appui de la réligion ; aux pieds de *L. M.* on découvre une Femme en bas-rélief representant les Beaux-arts, tenant dans une main le Médaillon de *Titus* & de l'autre montrant au Peuple le portrait chéri de leur Monarque. Autour de ces Statues on admire les superbes Colonnes semblables à celle qui fut autrefois dans *Rome* élèvée en l'honneur de *Trajan* ; au Sommet de ces Colonnes sont placées les Statues de *Henry IV*, *Louis XIII*, *Louis XIV.* & *Louis XV.* Au bas des groupes qui composent le Monument, on distingue le *Danube* & le *Pô*, le Mont *Etna* & les *Pyrenées* emblêmes du Pact de Famille & de l'auguste Couple ainsi immortalisé au Sein de la Capitale. Les Bustes enfin des grands hommes qui ont brillé dans l'Etat, la Robe, la Guerre, la Marine, les Arts & les Sciences sous les règnes depuis *Henri IV.* jusqu'aux jours heureux de *Louis XVI*, y sont apperçus. Le dessein de ce Monument ingénieux excitant l'admiration générale, & son exécution fixant les Vœux d'une Nation empressée à consacrer la mémoire d'un règne qui fait son bonheur ; on espère de le voir exécuter.

ALLEMAGNE.

De Francfort sur le Mein, le 16. Juin.

Un Négociant de cette Ville a fait imprimer & circuler une Adresse à tous ses amis & connoissances dans l'*Allemagne* & en *Suisse*, contenant une invitation & des Conditions pour lui envoyer des productions de leurs pays respectifs, afin d'entamer un Commerce avec les *Etats-Unis*-d'*Amérique*.

De Mayence, le 17. Juin.

On a découvert depuis peu, à quelques lieuës d'ici dans le *Rhingau*, une Mine de fer, qui contient aussi de l'étain & même de l'argent, ainsi que quelques autres Minéraux, & surtout des Charbons qui après les épreuves faites, ont paru aussi bons que ceux qui se trouvent dans le pays de *Tréves*. Nous devons cette découverte avantageuse à M. de *Pfeifer*, Conseiller de l'Economie d'Etat, & très-connu parmi les Savans par divers Ouvrages qu'il a publiés sur la Minéralogie.

De Vienne, le 25. Juin 1783.

Suivant des avis plus récens de *Leopol*, on se flattoit en cette Ville, que S. M. *Impériale* y seroit rendue le 20. de ce Mois.

Nous apprenons de *Rome*, que l'Electeur *Palatin* de *Bavière*, après avoir pris Congé du *Saint-Père*, a quitté le 5. de ce Mois cette Capitale, pour se rendre à *Naples*. S. A. S. E. étoit attendue de retour à *Rome* pour le 19. du même Mois.

N^ro. 51.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 25. JUIN 1783.

Ruſſie.

De Petersbourg, le 29. Mai 1783.

S. M. l'Impératrice vient de faire l'acquiſition du magnifique Palais que poſſédoit le feu Prince *Orlow*, & en a fait payer le prix à la Famille. Elle en a fait enſuite préſent au Grand Duc *Alexandre Petrowitz*, auquel Elle a conféré la Charge de Grand-Maitre de l'Artillerie que le Prince *Orlow* occupoit. S. M. a nommé le Général *Muller* pour en faire les Fonctions ſous Son Alteſſe Impériale.

On dit, que M. *Betzky* ayant demandé & obtenu à raiſon de ſon grand âge la Démiſſion des poſtes honorables qu'il occupoit, ce ſera Madame la Grande-Ducheſſe qui aura la Super-Direction de la Maiſon des Filles nobles: Etabliſſement qui eſt dû à M. *Betzky*, ainſi que beaucoup d'autres. S. A. I. le Grand-Duc ſera Chef du Corps des Cadets, place que le méme M. *Betzky* poſſédoit également.

Suéde.

De Stokholm, le 30. Mai.

Le Roi doit conduire demain les Troupes de notre Garniſon au Camp tracé près de cette Ville.

On fait tous les préparatifs néceſſaires pour le Voyage que Sa Majeſté a deſſein de faire en *Finlande*; le Jour du Départ n'eſt point encore fixé.

Avanthier on a lancé ici à l'eau, en préſence de la Famille Royale & d'un grand concours de Spectateurs, un Vaiſſeau de 5 à 600 Laſt, conſtruit pour compte de la Compagnie des *Indes-Orientales* de *Gothembourg*. Depuis plus de vingt ans il n'avoit pas paru un ſi grand Bâtiment ſur nos Chantiers.

Pays-Bas.

De la Haye, le 13. Juin.

Le Comte de *Rechteren*, Ambaſſadeur des Etats-Généraux à la Cour

d'*Espagne*, a pris avanthier Congé de l'Assemblée de Leurs Hautes Puissances. Ce Ministre est parti pour se rendre à sa Destination.

Mr. *Berenger*, Chargé d'Affaires de la Cour de *Versailles*, a conféré avec Mrs. les Directeurs de la Compagnie des *Indes-Orientales*. On dit qu'il a été question des Affaires du Cap de *Bonne-Espérance*.

Les Membres du Comitté de *L. H. P.* pour les Affaires Maritimes ont proposé dans l'Assemblée des Etats-Généraux „ que les Equipages de Guerre projettés pour cette année fussent diminués, si la Guerre devoit être terminée; & que l'on tînt en Service 25. Vaisseaux & quelques petits Bâtimens, pour en former trois Escadres, dont l'une croiseroit dans la Mer du *Nord* pour exercer les Officiers & leurs Gens; la seconde, pour être envoyée dans la *Méditerranée* & la troisième vers les Côtes d'*Afrique* & des *Indes-Occidentales*. "

On a fait, dans la même Assemblée un Rapport, pour exhorter la Province de *Frise* à consentir en entier à sa portion de l'Etat de Guerre pour cette année courante & pour lui persuader que le licenciement de quelque Milice seroit une démarche qui nuiroit à toute la Confédération, & quelque la Milice étoit la défense de l'Etat & le rendoit respectable à ses Voisins.

Les Directeurs de la Compagnie des *Indes-Orientales* continuent leurs Délibérations dans cette Résidence, & sont occupés à former les Répartitions de cette année. On doit soumettre aussi à leurs Considérations les Articles du Traité de Paix qui pourront les concerner.

On dit que les Directeurs ont remis à L. H. P. un Mémoire, où ils exposent la Situation désastreuse de leurs Affaires, à laquelle la Guerre n'a pas peu contribué: On ajoute qu'ils en déduisent la nécessité de demander un Secours de 12. à 14 Millions de Florins; assurant qu'ils ont des Marchandises en quantité; mais qu'elles sont dans leurs Magasins dans l'*Inde*, où ils ne peuvent s'en servir actuellement.

Le Dey d'*Alger* cherche une nouvelle querelle à la République. Il prend, suivant la coutume de ces Puissances *Barbaresques*, occasion des Présens qu'on lui fait, pour exhaler son mécontentement. Il a déjà déclaré au Consul *Hollandais*, qu'on devoit lui montrer plus d'égards, si l'on ne vouloit s'exposer aux suites de son ressentiment.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 10. Juin.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont quitté le 7. de ce Mois, le Palais de *St. James*, pour aller passer la belle Saison à *Windsor* & *Kew*.

Le Roi a rendu un ordre en ſon Conſeil tendant à mettre en exécution l'acte proviſionnel qui permet l'importation des productions des *Treize-Etats-Unis de l'Amérique* ſur les Bâtimens *Anglais* ou *Américains*, en payant les droits établis avant la guerre, cet acte ſubſiſtera pendant ſix mois; & en attendant que le nouveau Traité de Commerce entre les deux Nations ſoit conclu & ſigné. Les avis de *New-Yorck* laiſſent peu à eſpérer pour les Loyaliſtes; & ajoutent que les troupes *Françaiſes* ne quitteront l'isle de *Rhode* qu'à l'inſtant où les troupes *Britanniques* évacueront *New-Yorck*; & que toutes les Nations ſauvages ſe diſpoſoient à une guerre générale contre les *Etats-Unis*. Environ 9000. Loyaliſtes s'embarquoient à *New-Yorck*, pour aller s'établir à la *Nouvelle-Ecoſſe*; pluſieurs autres ſe diſpoſoient à paſſer ailleurs.

Le Gouvernement a pris la réſolution de discontinuer les réformes projettées dans l'armée juſqu'à ce que la Paix générale ſoit ſignée & ratifiée entre toutes les Puiſſances reſpectives.

Tous ceux des Vaiſſeaux qui ne ſont plus en Commiſſion, ſeront examinés tous les trois mois par des Inſpecteurs; on parle d'une nouvelle Méthode de fumigation, qui ſeroit employée 2. ou 3. fois l'année, pour empêcher la génération de la Vermine, ſi deſtructive des Vaiſſeaux qui reſtent ſans ſervice.

Quoique l'on déſarme dans tous les Ports; la conſtruction ne ſe ralentit nulle-part.

Il a été décidé qu'on vendroit la *Princeſſe-Caroline* de 50. Canons, Priſe faite ſur les *Hollandais*.

L'Amiral *Milbank* eſt conſervé en ſa qualité d'Amiral du Port de *Plymouth*, on prépare en conſéquence le *Blenheim* de 90, Canons, à bord duquel, il hiſſera ſon Pavillon dans peu de jours.

Un Vaiſſeau apellé le *Fabius Américain*, arrivé le 16. du Mois dernier à l'*Orient*, de *Philadelphie*, dont il étoit parti le 20. Avril, a apporté, dit-on, le conſentement du Congrès aux Articles proviſionnels de Paix, & quelques nouvelles inſtructions pour les Commiſſaires *Américains*, réſidant à *Paris*, relativement à la rédaction d'un Traité de commerce avec l'*Angleterre*, dont la Baſe ſeroit la même que celle ſur laquelle portent déjà les traités conclus avec la *France* & la *Hollande*; ſavoir la plus parfaite égalité; l'*Amérique*, ainſi qu'il paroît, étant déterminée à n'accorder des privilèges commerciaux à une Nation plutôt qu'à une autre, mais à entretenir avec toutes une Correſpondance & un Commerce fondé ſur la liberté & l'égalité.

Le 6, les Communes aprouvèrent les réſolutions pour ſecourir les *Ecoſſois* en denrées, & ordonnnèrent un bill à ce ſujet, & un autre pour le rabais du droit entier ſur le riz reexporté au dehors. Un bill pour impoſer divers nouveaux Droits de

Timbre fut préſenté & lu la première fois. La Chambre en comité ſur le ſubſide, réſolut d'accorder liv. ſterl. 5,943.. 9.. 5 pour l'établiſſement civil de la Colonie de la *Nouvelle-Ecoſſe* pendant l'année 1783; liv. 3,950. pour *dito* de la *Floride-Orientale*; liv. 4,970.. 4.. 1 pour ſalaires aux Officiers civils de la *Floride-Occidentale* juſqu'au 24 Juin 1783; liv, 3,150.. pour l'établiſſement civil de l'isle de *St. Jean*; liv. 3,340.. pour ſalaires aux Officiers civils de la *Georgie*, juſqu'au 24. Juin 1783; & liv. 2,450.. pour *dito* de la *Sénégambie* dans l'*Afrique*. La Chambre en Comité délibera à l'exportation de l'airain, & arrêta, qu'il convient de révoquer certains actes pour autant qu'ils interdiſent la ſortie ou le tranſport de l'airain ſur les côtes; & pour en conſtater la quantité, il ſoit impoſé un droit de 6 ſols par tonne ſur l'airain exporté; & que les Commiſſaires de la Douane ſoient autoriſés à faire vendre les Marchandiſes enlevées à l'Ennemi, dépoſées en Magaſin, pour garant du payement, des droits, & qui n'ont point été payés. Un Bill pour réformer des abus dans divers Départemens de l'Etat, fut lû la 2me fois; de même qu'un Bill pour prévenir les fraix aux Elections parlementaires. Alors, la Chambre s'ajourna au 11.

Vienne.

Le 7. du Mois de Juillet prochain & les Jours ſuivans, à 4. heures de l'après-midi, juſqu'à huit heures du Soir, il ſe vendra en détail à l'*Annagaſſe*, dans le *Herzogburgerhof*, Nro 1022. au ſecond étage, l'Eſcalier de derrière, une Collection des plus riches & des plus choiſies de Métaux d'or & d'argent du crû du Pays & de l'étranger. Il ſe trouve particulièrement dans la Collection indiquée l'*Antimoine aux Filets brillans & pointus*, (*Nadel-Antimonium,*) en piéces de la plus grande beauté, qui ne s'exploite plus dans les Mines.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 52.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 28. JUIN 1783.

Extrait d'une Lettre de Conſtantinople, du 10. Juin 1783.

„ Une petite Eſcadre a mis à la voile pour l'*Archipel*, afin d'y recueillir le Tribut ordinaire ; elle eſt ſous les ordres d'un *Kiaya-Bey*, ou Vice-Amiral ; le *Capitan-Bacha* devant reſter dans la Capitale, où ſa préſence eſt d'autant plus néceſſaire, que le Peuple a mis en lui toute ſa Confiance. ”

„ Les Préparatifs de Guerre par terre & par mer ſont pouſſés avec vivacité dans toutes nos Provinces. Les Mariniers ſont actuellement armés de Fuſils avec des Bayonnettes & ſont exercés à l'*Européenne*. Le *Capitan-Bacha* s'occupe ſans relâche de l'Amélioration de nos Forces Navales. Jusqu'à préſent, la *Porte* n entretenoit qu'un petit nombre de Vaiſſeaux de Ligne, qui étoient même dans un état très-délabré ; ils tiroient trop d'eau ; les Pilotes étoient dénués de toutes Connoiſſances relatives à la Direction du Compas, aux Cartes Hydrographiques &c. Les Matelots n'entendoient pas les Manoeuvres, & les Canonniers ne valoient rien du tout. Mais actuellement on conſtruit pluſieurs gros Vaiſſeaux ; & célà eſt d'autant plus facile, que dans ce Moment l'Empire *Ottoman* eſt ſuffiſamment pourvu de Conſtructeurs, de Bois, de Fer & même de Matelots. ”

„ Malgré tous les Préparatifs de Guerre, on se flatte pourtant avec raison, que la tranquillité générale ne sera point interrompue. "

Espagne.

De Madrid, le 1er. Juin.

Le 27. Novembre dernier, les Ministres de S. M. *Cat.* & de S. M. le Roi de *Sardaigne*, signèrent une Convention tendante à abolir le Droit d'*Aubaine* dans Leurs Etats respectifs.

Depuis l'arrivée de quelques Couriers, le bruit se renouvelle encore, que notre Cour traite avec le Cabinet *Britannique* de la Cession de *Gibraltar.*

On assure que la déstruction totale des Fortifications de *Minorque* a été résolue & qu'on travaille déjà à demanteler entièrement le Fort *St. Philippe*; on fera sauter en même temps en l'air diverses Batteries construites pour la Défense de l'Isle.

Une Division de 12. Vaisseaux de Ligne, de la Flotte qui a été sous les Ordres de Don *Cordova*, doit rester dans le Port de *Cartagène*, 14. autres seront stationnés à *Ferrol*, toujours prêts à mettre à la voile; & le reste de la Flotte sera desarmé.

Pays-Bas.

De la Haye, le 15. Juin.

Aussitôt que les Etats de *Hollande* furent instruits du besoin où se trouvoit la Compagnie des *Indes-Orientales* d'une Somme de quatorze Millions, Ils s'occupèrent sérieusement de cette Affaire. Ils jugèrent devoir à cet effet, former une Commission & y nommer quelques Membres distingués de l'Etat, pour s'enquerir à fond de la véritable Situation de la Compagnie & de ses Finances, & pour en faire le Rapport à *L. N.* & *G. P.* On désigne déjà à cette Commission Mrs. de *Gyzelaar*, van *Berckel*, van *Wyne*, *Nederburch* & *Ryzer*, Pensionnaires & Sécrétaires respectifs des Villes de *Dort*, d'*Amsterdam*, de *Gouda*, de *Rotterdam* & d'*Alkmaar*, conjointement avec le Conseiller-Pensionnaire de *Hollande*. Ces Messieurs ont en même temps été autorisés à prendre, pour les assister, un Commis des Finances de *L. N.* & *G. P.*

On ne sauroit plus douter actuellement que la Conspiration contre l'Etat, dénoncée par le Jardinier van *Brakel*, n'ait eu d'existance que dans le Cerveau de ce Scélérat. L'espoir d'acquérir la Récompense promise au Délateur d'une Correspondance avec l'Ennemi, a été la seule cause de toute cette Affaire. Pour donner quelque apparence de vérité à son Complot forgé, il n'a pas craint de tromper un jeune homme sans expérience, pour le sacrifier ensuite à son Intérêt. Il auroit même réussi dans son Crime, sans la Contestation survenue au sujet de la Jurisdiction Militaire, actuellement supprimée. On assure que tel est le résultat des Confessions de ce Coupable.

D'Amsterdam, le 16. Juin.

Les Vaisseaux de Guerre qui se trouvent actuellement au *Texel*, sont

l'*Amiral-Général* & le *Vryheid* de 74. piéces de Canon ; l'*Amsterdam*, le *Gelderland*, l'*Overyssel* & l'*Amiral de-Ruiter* de 68 ; le *Prince-Frédéric*, le *Kortenaar* & l'*Hercule* de 64 ; l'*Amiral-Piet-Hein*, le *Rhynland*, le *Batavier* & l'*Erf-Prins* de 56 ; le *Tromp* & l'*Alkmaar*, de 54 ; le *Tyger*, le *Castor*, le *Pollux*. la *Centaure*, la *Médée*, le *Monnikendam*, le *'tLoo*, le *Zuileveld*, le *Landscroon* & le *Phénix* de 44 ; la *Cérès*, la *Brille*, le *Jason* & le *Medemblik* de 36 ; le *Waakzaamheid*, la *Bellone*, le *Hoorn* & le *Dolphyn* de 24. piéces de canons, ainsi que plusieurs autres de moindre force. Il est apparent que l'on mettra hors de Service quelques-uns de ces Navires, qui ont servi comme Garde-Côtes.

FRANCE.

De Versailles, le 12. Juin.

Le 8, Jour de la *Pentecôte*, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du *Saint-Esprit*, s'étant assemblés dans le Cabinet du Roi vers les onze heures & demie du matin, Sa Majesté a tenu un Chapitre, dans lequel Elle a nommé Chevaliers de l'Ordre du *Saint-Esprit*, le Duc de *Béthune*, le Duc de la *Vauguyon*, le Duc de *Chabot*, le Duc de *Guines*, le Comte de *Rochambeau*, le Marquis de *Bouillé*, le Marquis de la *Salle*, le Comte d'*Affry*, le Marquis de *Langeron*, le Comte de *Guichen*; le Marquis de *Jaucourt*, le Comte de *Montmorin*, le Marquis de *Clermont-d'Amboise*, le Comte d'*Escars*, le Marquis de *Damas* de *Crux*, le Comte de *Tavannes*, le Marquis de *Montesquiou-Fézensac*, le Chevalier de *Crussol*, le Comte de *Ventimille*, le Comte de *Vaudreuil*, le Comte d'*Esterhasy* & le Marquis d'*Ecquevilly*. Sa Majesté sortit ensuite de son Appartement pour se rendre à la Chapelle, précédée de *Monsieur*, de Monseigneur Comte d'*Artois*, du Duc d'*Orléans*, du Duc de *Chartres*, du Prince de *Condé*, du Duc de *Bourbon* du Prince de *Conti*, du Duc de *Penthièvre*, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du *Saint-Esprit*. Deux Huissiers de la Chambre du Roi, portant leurs Masses, marchoient devant Sa Majesté. L'Archevêque de *Narbonne*, Prélat Commandeur de l'Ordre, célèbra la grand'Messe, qui fut chantée par la Musique du Roi. La Princesse de *Broglie* fit la quête. La Reine, *Madame*, Madame Comtesse d'*Artois* & Madame *Elisabeth* de *France*, assistèrent à la grand Messe dans la Tribune. La Messe étant finie, le Roi fut reconduit à son Apartement, en observant l'ordre dans lequel il en étoit sorti.

L'après-midi, le Roi & la Famille Royale, après avoir entendu le Sermon prononcé par l'Abbé *Seguy*, Vicaire général & Chanoine de *Chartres*, assistèrent aux Vêpres, chantées par la Musique de Sa Majesté, & auxquelles officia l'Abbé de *Ganderatz*, Chapelain de la grand' Chapelle.

Ce jour, Leurs Majestés soupèrent à leur grand Couvert. Pendant le repas, la Musique du Roi exécuta différens morceaux de musique, sous la conduite du sieur *Giroust*, Surintendant de la Musique du Roi.

De Paris, le 15. Juin.

La promotion des Maréchaux de *France*, attendue depuis si longtemps, a succédé à la Nomination des Chevaliers du *Saint-Esprit*; & le public a vu avec plaisir à la tête de cette promotion Mr. le Comte d'*Estaing*. La Liste des autres Maréchaux de *France* de nouvelle Création en a porté le nombre à neuf, qui sont Mr. le Comte de *Mailly*, Mr. le Comte de *Vaux*, le Duc de *Laval*, le Marquis de *Castries*, Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Marine, Mr. de *Ségur*, ayant celui de la guerre, Mr. le Marquis d'*Aubeterre*, le Comte de *Choiseul-Stainville*, le Prince de *Croy* & le Prince de *Beauveau*.

On écrit de *Marseille* que l'on s'attendoit à voir bientôt partir de *Toulon* une Escadre chargée de quelque Expédition contre les Puissances *Barbaresques*; dont les Corsaires fatiguent le Commerce depuis quelque temps. Il paroit cependant que les Vexations de ces pirates se réduisent presque à demander à tous les Vaisseaux marchands qu'ils rencontrent, des Munitions de bouche & des instrumens de Mathématiques, ou les armes qui peuvent se trouver sur ces Vaisseaux; espèce de Brigandage qu'ils exercent depuis bien longtemps.

Comme l'Escadre de Mr. de *Vaudreuil* a dû faire voile de *Porto Cabello*, Province de *Caraccas*, peu de temps après avoir reçu la Nouvelle de la Cessation des Hostilités & de la Signature des Articles préliminaires; on s'attend à la voir arriver à *Brest* ou à *Rochefort*, vers la fin de ce Mois, ou dans les premiers jours de Juillet.

Samedi 7. de ce Mois, l'Académie *Française* fit présent de 1200. Liv. à la Femme de Chambre de Mde. la Comtesse de *Rivarol*, pour avoir fait le Sacrifice de tout ce qu'elle avoit, afin d'assister sa Maitresse pendant le long Cours d'un procès ruineux.

On apprend de *Brest* que le 3. de ce Mois la maison où loge Mr. le Comte le *Begue*, Capitaine de Vaisseau & Directeur de l'Artillerie, fut incendiée, qu'un Enfant de six ans y a péri & qu'une Servante s'étant élancée d'un troisième par la Fenêtre, étoit morte le lendemain des Contusions de cette chute.

De Vienne, le 28. Juin 1783.

L'*Empereur* a été attendu le 24. de ce Mois à *Leopol*. On se flattoit en cette Ville que Sa Majesté daigneroit s'y arrêter jusqu'au 4. du Mois prochain.

On écrit de la *Croatie*, qu'il y est arrivé environ 60. Navires chargés de Bleds, Farines & Commestibles de toute espèce, que *l'Empereur* envoye au secours des habitans des districts avoisinant les Frontières *Vénitiennes*, la Disette se faisant beaucoup sentir dans cette Partie.

Les Lettres de *St. Petersbourg* nous apprennent, que le 24. Mai dernier, le feu s'étant manifesté dans les Chantiers de l'Amirauté de la dite Ville, y a occasionné une perte évaluée à 40. ou 50. Mille Roubles. Malgré la violence du Vent on a trouvé le Moyen de sauver les deux Vaisseaux prêts à être lancés & dont l'un de 100. Canons, & l'autre de 74.

N^ro. 52.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 28. JUIN 1783.

Etats-Unis de l'Amérique.

De Chatam, le 23. Avril 1783.

Le 5. de ce Mois, le Capitaine *Stapleton*, Député-Adjudant-Général de l'Armée *Britannique*, arriva au Quartier-Général avec des Dépêches de Sir *Guy Carleton*, pour le Général *Washington*, annonçant la Ratification des Articles de Paix.

Le 18. de ce Mois, il parut du *Quartier-Général* de l'Armée relativement à la Paix, la Proclamation suivante.

„ Le Commandant en Chef ordonne que la Ceſſation des Hoſtilités entre les *Etats-Unis* de l'*Amérique* & le Roi de la *Grande Bretagne*, ſoit proclamée publiquement demain à midi au *Nouveau-Bâtiment*; & que la Proclamation qui ſera communiquée par la Préſente, ſoit lue demain au ſoir à la tête de chaque Régiment & Corps de l'Armée; après quoi, les Chapelains, avec les diverſes Brigades, rendront des Actions de Grâce au Dieu Tout-Puiſſant, pour toutes ſes Miſéricordes, particuliérement pour avoir enchaîné la fureur des hommes à ſa gloire & fait ceſſer la rage de la Guerre parmi les Nations. Quoique la Proclamation dont il s'agit, ſe borne à interdire les Hoſtilités & non à annoncer la Paix générale, ce doit cependant être une Satisfaction bien raiſonnable & bien pure pour toutes les ames bienveillantes, que l'époque qui met fin à une conteſtation longue & douteuſe, arrête l'effuſion du ſang Humain, ouvre une perſpective plus brillante &, ſemblable à une autre étoile du matin, promette l'aſpect d'un jour plus éclatant que celui qui, juſqu'à préſent, a éclairé l'hémiſphère *Occidental*. Dans un Jour ſi heureux qui eſt le Meſſager de la Paix, un Jour qui couronne une Guerre de huit années, il y auroit de la noirceur à ne pas ſe réjouir; ce ſeroit inſenſibilité que de ne pas prendre part à la joie générale.

Le Commandant en Chef, bien loin de tâcher d'étouffer les ſentimens de joie dans ſon propre cœur, préſente ſes félicitations les plus

cordiales à cette occasion à toutes les Troupes des *Etats-Unis* en général ; & particulièrement à ces Hommes braves & fermes qui avoient résolu de défendre les Droits de leur Pays envahi, tant que la Guerre continueroit. Car, voilà ceux qui doivent être considérés comme l'honneur & l'orgueil de l'Armée *Américaine* ; & qui, couronnés de Lauriers bien acquis, peuvent quitter bientôt les Champs de la Gloire pour l'ombre paisible de la vie Civile. Quand le Commandant en Chef se rappelle la variété presque infinie des scènes par lesquelles nous avons passé avec un plaisir mêlé d'étonnement & de gratitude ; lorsqu'il contemple avec ravissement la perspective qui s'offre à nous ; il ne peut s'empêcher de desirer que tous les braves Gens, de quelque condition qu'ils puissent être, qui ont eu part aux fatigues & aux dangers pour opérer cette glorieuse Révolution ; pour délivrer des Millions du joug de l'oppression ; & pour jetter les fondemens d'un grand Empire, soient pénétrés de l'idée convenable du rôle auguste qu'ils ont été appellés à jouer sous les auspices de la Providence, sur le Théâtre des Affaires Humaines ; car heureux, trois fois heureux, seront dorenavant nommés ceux qui ont contribué en quelque manière, qui ont rempli l'emploi même le plus mince dans la construction de ce Colosse étonnant de Liberté & d'Empire sur la vaste base de l'*Indépendance* ; qui ont donné du Secours pour défendre les Droits de la Nature Humaine & pour *établir un Asyle aux Pauvres & aux Opprimés de toutes les Nations & de toutes les Religions*. La tâche glorieuse pour laquelle nous avons volé aux Armes étant remplie, les Libertés de notre Pays étant pleinement reconnues & solidement établies par la faveur du Ciel sur la pureté de notre Cause & sur les efforts honnêtes d'un Peuple foible, déterminé à être libre contre une Nation puissante prête à l'opprimer ; & la Réputation de ceux qui ont persèveré à travers tous le excès de fatigue, de souffrance & de danger, étant immortalisée par la glorieuse dénomination d'*Armée-Patriotique* ; il ne lui reste pour le présent, que de conserver un caractère conséquent & inaltérable jusqu'à la fin, afin de terminer avec applaudissement ; & de se retirer avec les mêmes Suffrages qui ont couronné toutes ses Actions vertueuses. Pour cet effet on ne tolérera aucun désordre, aucun excès. Tous les Soldats prudens & bien-intentionnés doivent se rappeller qu'il doit leur être absolument nécessaire d'attendre avec patience que la Paix soit déclarée, ou que le Congrès ait pu prendre les mesures nécessaires pour la sûreté des Magasins, publics &c. Aussitôt que ces Arrangemens seront faits le Général ne tardera pas à décharger, avec toutes les marques de Distinction & d'Honneur, tous ceux qui se sont enrôlés pour la Guerre, qui dès-lors auront fidèlement rempli leurs Engagemens avec le Public. Le Général s'est déjà intéressé en leur faveur ; & il pense qu'il n'a pas besoin de répéter l'assurance de ses Dispositions à leur être utile dans cette occasion, com-

me dans toute autre occasion convénable. Dans le même temps, il est résolu qu'aucune négligence ou desordre Militaire ne reste impuni, tant qu'il retiendra le Commandement de l'Armée. L'Adjudant-Général aura telles parties détachées pour l'assister à faire les préparatifs de rejouissances publiques que le Chef-Ingénieur jugera propre avec l'Armée; & le Quartier-Maître-Général fera sans délai, imprimer tel nombre de Licenciemens qui sera nécessaire pour tous ceux qui étoient arrêtés pour la Guerre: Il aura la bonté de s'adresser au Quartier-Général. Une Ration extraordinaire de liqueur sera distribuée à chaque Homme demain pour boire.

Paix & bonheur perpétuels aux *Etats-Unis* de l'*Amérique*!

(Signé) G. *Washington.*

Russie.

De Mohylow, le 12. Mai.

L'Anniversaire du Jour de Naissance de l'Impératrice de *Toutes-les-Russies*, notre Auguste Souveraine, a été célèbré le 2. de ce Mois, avec beaucoup de Solemnités dans cette Ville, Capitale du Gouvernement de *Mohylow*. A onze heures du matin, le Prince *Potemkin*, les Généraux *Igelstrom*, *Bandre*, *Lewaschoff*, le Prince *Daskow*, le Gouverneur *Engelhart*, tous les Officiers du Gouvernement, plusieurs Dames de Distinction & autres Personnes de Marque, se sont rendus dans l'Eglise des *Carmes*, où l'Archevêque, assisté des Chanoines, chanta la Grand' Messe: A l'issue, on entonna le *Te-Deum* au bruit redoublé des Canons. Après le Service Divin, l'Archevêque donna un Dîner splendide au Prince *Potemkin*, aux Généraux & à un grand nombre de Personnes de Distinction, pendant lequel on porta les Santés de Sa Majesté & de toute la Famille Impériale au bruit de 100. Canons.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 13. Juin.

Le 11, le Roi revint de *Windsor*, à *St. James*, où il y eut Cercle, auquel tous les Ministres d'Etat & les Ministres étrangers assistèrent. Ensuite, Sa Majesté s'entretint longtemps en particulier avec ses Ministres. Des Dépêches reçues le 10. de *Paris*, en ont fait entr'autres l'objet. On dit que les nouveaux Reglemens pour l'avantage du Commerce mutuel entre la *France*, l'*Espagne* & l'*Angleterre*, ne pourront être entièrement réglés qu'après que quelques Nations neutres se seront expliquées sur certains points qui regardent leur propre Commerce.

Divers Officiers Généraux qui ont servi dans l'armée Royale à *New-York*, en sont de retour ici. Ils raportent que les Loyalistes avoient sollicité le Général *Carleton*, de ne point les abandonner à la rigueur de

leurs Ennemis, mais de leur permettre de se défendre dans *New-York*, même après que les troupes *Britanniques* auront évacué cette Ville. On croit que le but de cette réquisition est de s'y maintenir jusqu'à la derniere extrémité, dans l'attente d'obtenir des Etats *Americains* des Conditions plus favorables.

Le Roi a fait publier le 11. un Pardon général en faveur de tous les Déserteurs des troupes de Sa Majesté enrôlés dans les différens Regimens & Corps militaires, tant ceux qui ont été réformés, que ceux qui sont retenus sur pied à la date de cette ordonnance: & tous ceux qui veillent sur les Déserteurs en détention sont requis de les élargir, d'après les Certificats du Secrétaire de la guerre.

Mr. *Laurens* vient de repasser ici de *Paris*, d'où l'on attend incessamment Mr *Hartley*, qui a, dit-on, signé avec les Commissaires *Américains* un Traité de Commerce entre l'*Angleterre* & les *Etats-Unis*.

Le Comte de *Northington*, Vice-Roi d'*Irlande*, arrivé à *Dublin*, le 3, y a été reçû avec tous les honneurs dûs à son illustre emploi. Le Comte de *Temple* en partit le lendemain & est repassé en *Angleterre*. Le 12, la Cour reçut un Exprès de *Dublin* avec des Dépêches importantes. Les nombreux Corps des Volontaires continuent de rester sous les armes, & ne se reformeront qu'après la signature de la Paix, & l'accomplissement parfait de tout ce que l'*Irlande* attend encore de la libéralité du Ministère & du Parlement *Britanniques*.

Allemagne.

De Hildburghausen, le 28. Mai.

Hier, il y eut ici un Orage effrayant, par une des plus terribles Explosions qu'aucun de nos Citoyens se souvienne d'avoir jamais entendue, la matière fulgurante se déchargea sur le Château ducal avec une telle abondance, qu'après s'y être divisée en une multitude de globes ignés, elle en parcourut divers Appartemens, les Antichambres, la Sale à manger, la grande galerie & la Bibliothéque furent endommagées; la Foudre s'étant répandue dans les Haras, cinq Chevaux furent tués; heureusement elle n'y mit pas le feu & il n'y eut personne de blessé.

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 53.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 2. JUILLET 1783.

RUSSIE.

De St. Petersbourg, le 28. Mai 1783.

L'Escadre destinée pour la *Méditerranée*, & qui se trouve prête à mettre à la voile de *Cronstadt*, est une des plus belles, elle est composée de 10. Vaisseaux de ligne & de trois Frégates. L'Impératrice, accompagnée de *L. A. I.* le Grand-Duc & la Grande-Duchesse, doivent se rendre à bord de cette Flotte & se transporteront sur le Vaisseau l'*Elisabeth*, construit à *Cronstadt*, & que l'on regarde comme un des plus beaux Navires de l'*Europe*.

DANEMARCK.

De Coppenhague, le 8. Juin.

Déclaration de Sa Majesté, aux intéressés dans la Compagnie des Indes, en l'Assemblée Générale du 6. Juin.

Datée de Friedensbourg, 31. Mai 1783.

Quoique nous ayons déclarés par le 21e, Article de la Chartre accordée à la Comp. des *Indes*, que ni nous-même, ni personne de notre Famille Royale ne voteroient comme intéressés dans les Assemblées générales, afin de conserver aux

Propriétaires la pleine liberté de diriger les Affaires de la Comp. ſelon la pluralité des voix, & qu'en conſéquence ni nous ni le Prince notre Frère n'y faiſons donner les nôtres, il y a cependant en cette occaſion, une Loi audeſſus de cet Engagement, une Loi qui eſt profondement gravée en notre Cœur, & qui nous oblige à faire entendre notre Voix, dans cette aſſemblée générale: non comme intéreſſée (cela ſeroit audeſſous de nous) mais en qualité d'un Souverain qui conſeille, & d'un Père tendre qui s'intéreſſe au bien de la Comp., & de celui de chaque intéreſſé préſent & abſent. Ce Conſeil de votre Père accompagné d'une déclaration importante de votre Roi, va vous être communiqué par la bouche de notre Avocat de la Chambre, & connoiſſant le Cœur & la façon de penſer de nos Sujets, nous ne doutons pas qu'il n'influe ſur les déliberations que vous allez prendre.

1, Nous avons vû par les Billets de Convocation, & ſavons d'ailleurs que des Serviteurs Infidèles ont occaſionné à la Comp. une perte inattendue d'environ 500,000. Rd. Nous avons appris cette infidèlité avec l'indignation qu'elle mérite, & nous avons ſenti pour les intéreſſés ce que notre Cœur ſent toujours lorſque nos Sujets perdent.

Ce que les intéreſſés ſe doivent à eux mêmes & ce que la Juſtice & l'Equité exigent, c'eſt qu'ils rendent reſponſables conformement aux Loix, les Biens & les Effets des Coupables & qu'ils prennent pour cet effet les Meſures les plus efficaces, afin d'éviter les longeurs & les pertes que l'Art & les Chicanes ne font naître que trop ſouvent.

(La Suite l'Ordinaire prochain.)

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 24. Mai.

Il court ici le Bruit, qu'une Eſcadre *Ruſſe*, compoſée de 12. Vaiſſeaux de Ligne & de quelques Frégates, doit arriver ſous peu de Jours en ce Port. Cette Eſcadre après avoir pris les rafraichiſſemens néceſſaires, remettra inceſſamment à la voile pour la *Méditerranée*.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 18. Juin.

Tous les Partis ſe réuniſſent pour plaindre l'infortuné *de Witte*. La Cour de Juſtice l'avoit condamné à mort; cette Sentence étant po tée, le Prince *Stadthouder Héréditaire* avoit écrit une Lettre aux Etats de *Hollande*, où Son Alteſſe diſoit que pour des Raiſons connues, Il ne vouloit pas rechercher ſi le cas dudit Officier étoit pardonnable ou non, & ne faire aucun uſage de ſa Prérogative relativement au Droit de Pardon; mais qu'Il abandonneroit le tout à l'Examen & à la Déciſion de *L. N. & G. P.*, pour juger, ſuivant leur Sageſſe connue, ſi le Pardon pouvoit avoir lieu dans cette Circonſtance.

Dimanche dernier, il eſt parti un Courier pour *Paris*, portant, dit-on, la Réponſe faite à la Note remiſe dernièrement par Mr. *Berenger*,

Chargé d'Affaires de la Cour de *France*.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 16. Juin.

Les Dépêches arrivées hier de la *France* ont, dit-on, causé une inquiétude extrême dans le Ministère. Ces allarmes proviennent de la demande que font les Puissances Neutres d'établir solidement la Liberté des Mers & du Commerce, & c'est à cette Prétention qu'on attribue le retard de la Signature des Préliminaires. La *France*, les *Pays-Bas-Unis* & l'*Amérique* sont d'accord sur ce point, & refusent d'en venir à une Conclusion, s'il n'est accordé de la part de l'*Angleterre*.

Mr. *Laurens* est arrivé ici & ne tardera pas, dit-on, à être suivi de Mr. *Hartley*, obligé de revenir s'aboucher avec le Ministère, à l'occasion de quelques difficultés survenues dans la formation du Traité de Commerce avec les Ministres *Américains*. Ces Difficultés font présager à plusieurs, que nous ne trouverons pas notre retour en *Amérique* aussi prompt, aussi facile, que nous l'avions espéré.

La fermentation, causée par le Bill d'une Taxe sur les Quittances, n'a pas encore cessé. On la lu pour la troisième fois dans la Chambre des Communes, où il a passé après avoir subi quelques altérations, à la pluralité de 145. Voix contre 40.

Dans l'Assemblée du 12, Mr. *Fox* a notifié que dans peu de jours il proposeroit à la Chambre une Affaire de très-grande importance, savoir de fixer au Prince de *Galles* pour son Entretien la Somme annuelle de Cent mille liv. sterl.

La manière dont le Prince *Guillaume* a été reçu au Cap *St. Domingue*, a fait un plaisir infini à la Famille-Royale & a inspiré à toute la Nation *Britannique* les Sentimens les plus sincères d'Amitié pour deux Nations, qui font éclater une ardeur si vive, & une Satisfaction si sincère de la réconciliation. La manière délicate & noble dont Don *Galvez* a illustré cette Visite, en faisant à S. A. R. Présent des six Prisonniers *Anglais* condamnés à mort, fait autant d'honneur à ce Général qu'à toute la Nation *Espagnole*.

Nos Vaisseaux de Guerre arrivent successivement des *Indes-Occidentales*. Une Division de 12. Vaisseaux de Ligne est arrivée de *Ste. Lucie* ces jours derniers dans nos Ports. L'Amiral *Hughes* est resté aux *Antilles* avec les Vaisseaux le *Prudent* & le *Nonsuch* de 64, & le *Léandre* de 50. L'Amiral *Pigot* est parti à bord du *Formidable* de 90. piéces de canon pour la *Jamaique*; & l'on a aussi appris que l'Escadre de Lord *Hood* a quitté *Port-Royal* le 25. Avril, pour retourner en *Angleterre*.

Pologne.

De Dantzig, le 10. Juin.

Il a été établi depuis peu une Commission pour examiner & décider les prétentions que forme la *Russie* sur le Commerce & les Ports

de la *Courlande*. Les Commiſſaires nommés à cet effet par l'Impératrice, ſont le Comte *Woronzow*, Préſident du Collége de Commerce à *Petersbourg*, le Général *Brown*, Gouverneur de la *Livonie*, le Conſeiller d'Etat *Dahl*, le Comte *Sievers* comme Deputé de l'ordre Equeſtre de *Livonie*, & un Sénateur de *Riga* en qualité de Député de cette dernière Ville. Le Duc de *Courlande* a déſigné pour le même objet Mrs. de *Kloppmann*, Grand-Maitre héréditaire de la Province & Préſident du Conſeil, & de *Kayſerling*, Chancelier de ſa Cour, cette Commiſſion tient ſon Aſſemblée à *Riga*.

SILESIE.

De Breslau, le 12. Juin.

Le 28. du Mois paſſé, dans l'après-dinée, à 4 heures, ſe forma à la hauteur de *Glogau* un Orage des plus terribles, accompagné d'une pluie impétueuſe & d'une grêle ſi effroyable que les grains étoient de la groſſeur d'un œuf de Pigeon. Un ſeul inſtant détruiſit, dans l'étendue de trois milles à la ronde, toute l'eſpérance du Cultivateur. Les plus gros arbres furent déracinés. Une grande quantité de gros & menu Betail fut noyé, les malheureux Habitans, pour ſauver leurs jours, furent obligés de chercher un aſyle dans les greniers des maiſons. Aux Environs de *Hirſchberg*, la déſtruction cauſée par l'orage, n'a pas été moindre. A *Warmbrun*, Château appartenant à Mr. le Comte de *Schaffgotſch*, la foudre tomba ſur la Salle à manger, au moment que la Compagnie venoit de la quitter. La Salle & pluſieurs autres Appartemens ont été détruits par la Foudre. Heureuſement qu'elle ne cauſa aucun incendie & que perſonne ne perdit la Vie.

De Vienne, le 2. Juillet 1783.

Suivant les dernières Lettres de *Conſtantinople*, la peſte commençoit à ſe faire ſentir de nouveau dans cette Capitale. Ce fléau terrible n'avoit pourtant pas interrompu les préparatifs de Guerre, qui continuoient encore avec la même activité.

On écrit de *Naples*, que l'Electeur *Palatin* de *Bavière*, y étoit arrivé le 6. du Mois dernier, accompagné du Marquis *Corleto Riario*, que le Roi avoit envoyé à Sa rencontre. *S. A. S. E.* s'eſt rendue depuis diverſes fois à la Cour, & a examiné avec attention ce que cette Capitale & ſes Environs offrent d'intéreſſant.

Par les mêmes avis on eſt inſtruit, que la terre commence à devenir entièrement tranquille dans la *Sicile* & la *Calabre-Ultérieure*. Le Roi, qui a manifeſté l'ame d'un Père tendre, & d'un Souverain compatiſſant, à l'égard des Infortunés qui ont ſouffert par le dernier tremblement de terre, n'eſt plus occupé aujourd'hui que de rapeller dans ces Provinces l'aiſance, & l'induſtrie néceſſaire au Commerce. Les Soies, à ce qu'on eſpère, y ſeront ſur le même pied qu'auparavant, & les reſſources nouvelles qu'on va offrir à cette branche intéreſſante du Commerce, ne peuvent qu'en rendre l'Application plus vive & plus induſtrieuſe. Les Rivières ont repris leurs anciens lits, & le Sol s'etant entièrement raffermi, on commence à rebâtir en pleine aſſurance.

N^ro. 53.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 2. JUILLET 1783.

Amérique - Septentrionale.

De Philadelphie, le 17. Avril 1783.

Hier matin, le Shériff, accompagné des Magiſtrats de cette Cité, ſit à la *Maiſon de la Cour* (*Courthouſe*,) la Proclamation de la Ceſſation des Hoſtilités, au milieu d'une grande affluence de Peuple qui faiſoit éclater ſa ſatisfaction, par des Acclamations réitérées. Dans le même temps, le Pavillon de l'Etat fut arboré ſur le *Market-ſtreet-Wharf*, les Cloches furent ſonnées, l'allégreſſe fût générale dans toute la Ville.

France.

De Verſailles, le 18. Juin.

Le Roi a nommé, le 13. de ce Mois, Maréchaux de *France* le Comte de *Mailly d'Aucourt*, le Marquis d'*Aubeterre*, le Prince de *Beauveau*, le Marquis de *Caſtries* le Duc de *Croy*, le Duc de *Laval*, le Comte de *Vaux*, le Marquis de *Ségur*, le Comte de *Choiſeul-Stainville*, & le Marquis de *Lévis*.

Extrait d'une Lettre de Paris, du 19. Juin.

„ On apprend que Mr. le Vicomte *Mortemart*, jeune Officier de la plus haute eſpérance, Capitaine de Vaiſſeau & Commandant la Frégate le *Richemond*, ayant été ſurpris à ſon arrivée au *Cap* par une Fièvre putride, a été enlevé en moins de 36. heures, emportant les régrèts du Roi & de la Nation. On ſait que pendant le Combat du 12. Avril, ce brave Officier ſeul avec ſa Frégate oſa traverſer une Diviſion ennemie pour tenter de remorquer le *Glorieux*, ſi bien défendu par Mr d'*Eſcars* enſéveli dans les Flots pendant cette affaire. “

„ Après la *Fête-Dieu*, L. M. iront habiter le Château de la *Muette*, où elles demeureront juſqu'au Voyage de *Fontaineblau*. “

„ Le marc d'or étant monté par les orfévres au prix de 736. l. vient

de tomber à 718, d'où l'on espère qu'il descendra à 704, taux fixé pas l'ordonnance.

„ Une troupe de Miliciens licenciés, réunis à des Vagabons, sortis de *Bicêtre* par grace du Roi à la Naissance du Dauphin, au nombre d'environs 150. commettent toutes sortes d'excès dans *Paris*; la Police, toujours éveillée sur la Sureté publique, est occupée à en prévenir & arrêter les désordres. "

„ On dit qu'il y a trois Aspirans à la dignité de Chancelier de *France*: Mr. d'*Ormesson*, second Président à Mortier au Parlement de *Paris*, Mr. de *Lamoignon* & Mr de *Montholeon* ci-devant premier Président au Parlement de *Rouen* & nommé Conseiller d'Etat l'an dernier. "

„ Mgr. le Prince de *Condé* & Mgr. le Duc de *Bourbon* partiront le 20. de ce Mois pour arriver le 21. à *Lille*, où ils seront attendus par Mr de *Montmorency* Prince de *Robecq*, Commandant en Chef dans les Provinces de *Flandre*, de *Hainaut* & de *Cambresis*, & par Mr de *Calonne*, Intendant. Leurs Alteſſes y passeront en revue le Régiment de *Colonel-Général*, ainsi que les autres Régimens de la garnison, elles iront ensuite visiter les places fortes du Gouvernement de *Flandre*: on leur prépare un fête brillante à *Lille* à l'issue de la procession fixée cette année au 22. Juin, & à laquelle ces deux Princes assisteront; ensuite ils se rendront à l'Esplanade, dans une Salle ou Pavillon *Turc*, d'où ils jouiront du Spectacle des illuminations & des réjouissances qui auront Lieu à leur sujet. "

„ On sait que parmi différentes Villes du Royaume de *France*, qui se glorifient d'avoir eu des Héroines aux sieges qu'elles ont essuiés, *Marseille* en compte un grand nombre qui la défendirent en 1524. avec un Courage & une Fermeté au dessus de leur Sexe contre les assiégeans de l'armée de *Charles Quint*, & que, bravant les Boulets qui en tuèrent plusieurs, elles vinrent à bout de réparer la brèche & de terrasser le bastion, qui jusqu'à nos jours à conservé le nom de *Bastion des Dames*. Ce sujet historique vient d'exercer les talens & le Burin du sieur de *Bruigne*, Graveur, qui offre au public un Ouvrage où cet exploit des *Marseilloises* est gravé avec le plus grand art: monument aussi digne d'être conservé parmi les Descendans de ces illustres Héroines, que propre à constater l'habileté de l'Artiste. "

„ Deux Navires, *le Dauphin*, & l'*Antoinette*, armés sous la direction des *Veuve Teutrie & Compagnie*, partiront au commencement de Janvier prochain du Port de *Grandville* pour *Terre-Neuve*, ce sont les premiers Armateurs qui, depuis la Paix, ont spéculé sur les productions de cette isle & se sont proposé, d'y expédier des Bâtimens pour la pêche de la Morue. "

„ Quelques Lettres de *Marseille* ont donné à entendre, que les Bâti-

mens qui reſtoient armés à *Cadix* ſeroient chargés d'une Expédition qui auroit principalement le Bombardement d'*Alger* pour objet; mais nous pouvons aſſurer que cette Nouvelle eſt deſtituée de tout fondement, & que MM. de *Cordova*, & *O-Reilly* ont été appellés à la Cour pour toute autre choſe: d'ailleurs ni l'un ni l'autre de ces Généraux ne peut être chargé d'une pareille expédition. "

„ Les Lettres de *Breſt* du 11. du courant, portent ce qui ſuit. Nous venons de voir mouiller dans ce Port trois frégates venant de *Philadelphie* en trente-un Jours de traverſée; elles ramènent Mr. le Duc de *Lauzun* avec une partie de ſa Légion. Ces trois frégates ſont *la Gloire*, *l'Aſtrée* & *la Danée*, nous attendons l'*Active* qui devoit partir deux Jours après elles, & dans toute la Semaine prochaine nous pourrons voir arriver *le Romulus*, *la Guadeloupe* & *le Lauzun*, Vaiſſeaux frétés par le Congrès pour ramener les Troupes & une partie du Commiſſariat de guerre: on ne croit pas que l'*América* arrive de ſitôt. Mr. de *Lauzun* partira demain au Soir pour *Paris*.

„ On apprend de *Corſe*, que l'on démonte les nombreuſes Batteries de Canons dont ſe trouvoient garnis les Forts de cette Isle, comme devenues inutiles depuis la Paix, & que les Canonniers de l'isle *Rouſſe* en ont été retirés. Les Régimens qui ſont en *Corſe*, vont être relevés, & parmi les nouveaux il y en aura deux de *Suiſſes*. Le prix des denrées y eſt aujourd'hui très-raiſonnable, & l'augmentation du fisc met en état d'entreprendre la réparation de la grande route qui va de *Corti*, centre de l'isle, à *Ajaccio*, Ville maritime. L'abſence de Mr. de *Marbeuf*, Commandant des troupes, qui eſt à *Paris*, a fait différer l'aſſemblée des Etats; on l'attend de Jour en Jour. "

Suiſſe.

Extrait d'une Lettre particulière de Lauſanne du 13. Juin 1783.

„ Il eſt peu de Voyageurs, Monſieur, qui après avoir vu la *Cataracte que forme le Rhin près de Schaffhouſe*, ne ſoient forcés malgré eux de la décrire. Permettez moi de céder à la même tentation. — Le Château de *Lauffen* eſt le Siége de cette fameuſe Cataracte, Le Voyageur qui s'y transporte de *Schaffhouſe*, la rencontre à une lieue de cette Ville, près du Chemin qui conduit à *Zuric*. Il côtoie, pour s'y rendre, les bords eſcarpés de la rive gauche du *Rhin*. Le cours paiſible & uniforme du fleuve ſemble tromper ſon attente, il s'arrête - mais bientôt la chûte des eaux du *Rhin* lui eſt annoncée par un bruit ſourd & confus, qui, quelquefois, ſe fait entendre jusques dans *Schaffhouſe* même. Il voit en même temps devant lui l'horiſon obſcurci par un tourbillon de fumée, provenant des Vapeurs de la Cataracte. En avançant, *Lauffen* ne tarde pas à ſe préſenter à ſes yeux; avec *Lauffen*, il apperçoit dans le lit du fleuve s'élever quelques rochers,

qui fermant le paſſage aux eaux, les obligent en quelque façon de rétrograder. De cette réſiſtance naît une eſpèce de Lutte; les ondes primitives, ſe repliant ſur elles-mêmes, repouſſent les ondes qui les ſuivent: les flots ainſi preſſés, s'amoncelent, écument, mugiſſent — ils demeurent comme ſuſpendus, lorsque le lit du *Rhin* venant à s'incliner, ſe termine tout à-coup en un abime profond, où les eaux du fleuve courent ſe précipiter de toutes parts. Alors commence une Scène horrible & majeſtueuſe à la fois. Parvenu a *Lauffen*, ſitué ſur une éminence, on peut obſerver la Cataracte, d'un Belveder pratiqué à l'extrémité de la Terraſſe du Château & aſſis ſur le bord de l'abîme; mais à cette élévation, les Angles du plan de la Cataracte, trop effacés, ne laiſſent appercevoir qu'une Surface unie. Il faut descendre la Montagne & venir ſe placer ſur un échaffaud, conſtruit en bois, & élèvé dans l'angle principal de la Cataracte. Ce frêle & mobile Bâtiment, quoique lancé, pour ainſi dire, dans une des ouvertures du gouffre, offre, ſans contredit, le site le plus avantageux pour jouir de toute l'horreur du Spectacle. Délà, comme du ſein des eaux, l'obſervateur contemple les flots ſe rouler dans l'abîme. Une mer en furie n'eſt pas plus agitée, plus tonnante. Mais de nouvelles eaux ſe ſont raſſemblées audeſſus du précipice--- ſuſpendus en globes énormes, elles s'agitent, ſe balancent. — Bientôt, emportées par leurs poids, elles ſe précipitent en Maſſes affreuſes, tombent avec un bruit infernal, ſe relèvent en jets élancés, en fumée pour ainſi dire, en feu — Elles retombent & s'engloutiſſent. Un long mugiſſement fait retentir les airs, la Montagne ébranlée le répète au loin. A ce bruit horrible, épouvantable, à la Confuſion, au déſordre, à la Colliſion des flots blanchis, le Spectateur, qui jusqu'alors avoit obſervé un ſilence religieux, eſt forcé de l'interrompre par des cris d'admiration. Eperdu transporté, il s'élance de l'échaffaud, tremblant, court, va, revient, tandis que d'autres flots ſe ſuccédant avec la rapidité de l'éclair & le bruit de la foudre, heurtent, preſſent, repouſſent, entraînent les flots précurſeurs, & vont, avec eux ſe précipiter dans l'abîme, où leur choc mutuel ſemble les tenir en équilibre. Mais un Moment après, la vague ſe déploye, & le *Rhin* reprend ſon cours avec ſa belle teinte verte & transparente. Auprès de l'échaffaud, eſt un rocher où la plupart des Voyageurs s'empreſſent d'inſcrire leurs noms, pour conſtater leur paſſage dans cet endroit. C'eſt plutôt un hommage qu'ils rendent à la Majeſté du lieu. Un grand Prince, qui voyage comme *Platon*, y a gravé de ſa main, ces Caractères reſpectables: *Joſephus Secundus* 1777.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 54.

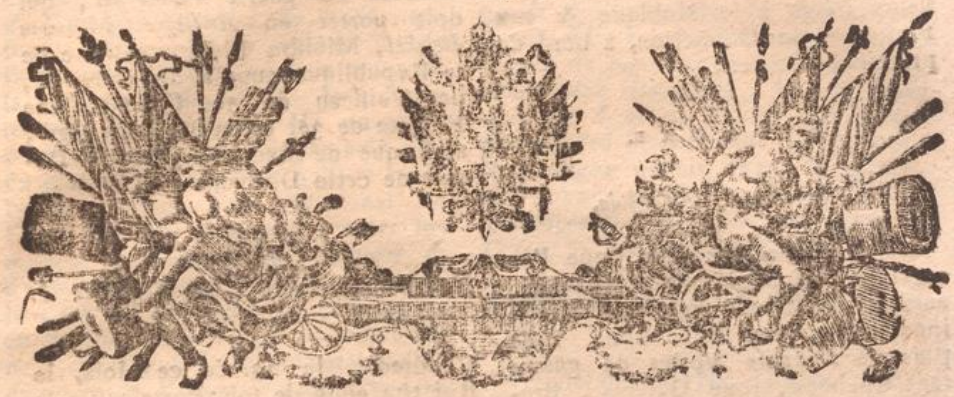

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 5. JUILLET 1783.

Des Frontières de la Turquie du 16. Juin 1783.

„ Il règne dans les Provinces de *Bosnie* & de *Servie* une activité extrême à l'égard des préparatifs de guerre; tout y est en mouvement; mais le Prix des Vivres y est monté si excessivement, que la plupart des gens de la Campagne se nourrissent d'Herbes & de Racines des Forêts, & qu'on est dans le dernier embarras de fournir à la Subsistance des Troupes rassemblées à la hâte & qu'on fait approcher des Frontières."

„ On travaille à réparer les Fortifications de *Belgrade*; un Corps considérable de *Spahis*, qu'on fait monter à 12000. hommes, qui sera encore augmenté par des *Arnautes*, campe près de cette Forteresse. "

ITALIE.

De Rome, le 20. Juin.

L'Electeur *Palatin* de *Bavière* est revenu ici de *Naples*; ce Souverain a examiné en passant les Ouvrages commencés aux Marais *Poutins*.

De Livourne, le 21. Juin.

L'Ambassadeur de *Maroc* venant de *Vienne*, est arrivé avanthier ici.

Quatre Galeres appartenant à l'ordre de *Malte*, mouillent dans ce Port; le Commandant a donné pluſieurs Fêtes à la Nobleſſe & aux Perſonnes de Diſtinction, à bord du principal Bâtiment.

ESPAGNE.

De Madrid, le 6. Juin.

L'Expédition ſur *Alger*, que l'on regardoit juſqu'ici comme douteuſe, aura véritablement lieu & ſera miſe inceſſamment en exécution. Déjà plus de ſoixante voiles de guerre tant Chebecs, que Galeres, Bruſlots, Galiotes à Bombes & Chaloupes canonnières aſſemblées à *Malaga*, ont mis à la voile pour *Carthagène*, & l'on apprend que Don A. *Barcelo* eſt arrivé le 19. du Mois dernier à *Malaga*, d'où il eſt parti le même Jour pour *Alicante*, Port le plus proche & le mieux ſitué pour cette Expédition.

On dit que le Roi doit élever à la charge importante de Préſident du Haut-Conſeil de *Caſtille*, Mr. le Comte de *Florida-Blanca* qui ſe démettra du Département des Affaires étrangères. Cette Préſidence eſt regardée comme la première Charge du Royaume.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 23. Juin.

L. H. P. les Etats Généraux, par une réſolution priſe à leur aſſemblée, ont requis & autoriſé *S. A. S.* le Prince *Stadhouder*, de joindre au Vaiſſeau de guerre l'*Overyſſel*, qui doit porter en *Amérique* M. *van Berckel*, Miniſtre Plénipotentiaire de la République auprès du Congrès, un Vaiſſeau de 50. Canons, une Frégate de 36. & un Bâtiment léger, ainſi que de fixer le Jour du Départ de cette Diviſion.

FRANCE.

Extrait d'une Lettre de Verſailles du 15. Juin.

Vendredi, le 13. de ce Mois, le Roi tira enfin de ſon Portefeuille la Liſte des Sgrs. préſentés depuis ſix Mois pour être élevés au grade de Maréchal de *France*, aujourd'hui S. M. en a fait la promotion; le premier du Tableau, Lieutenant-Général du 10. Mai 1748, Mr. le Comte de *Mailly*, fixa le choix de S. M. par de longs ſervices, ſon zèle, ſa conſtante exactitude, ſon âge & ſon Nom. Le ſecond Mr. le Comte de *Laval*, Frère de Mr. le Baron de *Montmorency*, l'un & l'autre Fils d'un père, qui perdit la vie ſur le Champ de Bataille d'*Hamſtienbeck* le 29. Juillet 1747. Mr. le Comte de *Laval* mérita d'être compris dans cette promotion autant par ſes qualités perſonnelles que par ſa naiſſance; par cette nouvelle Dignité, dont furent décorés pluſieurs de ces ancêtres, il devient Maréchal de *Montmorency*. Mr. le Marquis d'*Aubeterre*, nommé en troiſième lieu, s'eſt rendu digne de cette grace du Roi par le Succès de ſes Ambaſſades de *Rome* & de *Madrid*, & par l'habileté qu'il a montrée pour les intérêts de ſa

Cour. Le quatrième Mr. le Prince de *Beauveau*, premier Capitaine des Gardes du Corps, mérita cette faveur du Roi par quantité de traits qui font l'éloge de sa valeur & de sa grandeur d'ame; on sait qu'après la mort de *Ferdinand VI.* & à l'avenement de D. *Carlos III.* en 1759. ce Prince passa en *Espagne* à la tête de dix mille *Français*: qu'il y combattit, ayant pour Maréchal de Camp Mr. de *Perigord*, contre les Armées combinées de *Portugal* & d'*Angleterre*, & qu'il put contraindre, la Cour de *Lisbonne* à ne plus payer au peuple de la *Tamise* un tribut annuel, qui épuisoit le numeraire d'*Espagne* & de *Portugal*, pour n'y plus refluer, on n'ignore pas de même le noble refus qu'il fit d'un Gouvernement qui auroit été le prix d'un Voyage en *Languedoc*. Après 40. ans de Services Mr. de *Castries* fut aussi créé le même jour Maréchal de *France*: après avoir remporté à *Closterkampen* un avantage sur le Prince de *Brunswick*, il eut le bras cassé l'année suivante à la bataille de *Warbourg*. Mr. le Duc de *Croi*, Lieutenant-Général depuis 1759. Vieillard respectable & Commandant à *Calais* depuis nombre d'années, partagea aussi la bienveillance de S. M. par les traits de Vertus militaires & patriotiques que le Concours des Circonstances ont permi qu'il manifestât. Les Exploits longs & laborieux de Mr. le Comte de *Vaux* dans l'isle de *Corse*, lui ont donné des titres au Bâton de Maréchal. Mr. le Comte de *Choiseul-Stainville*, connu par ses Services dans les dernières guerres d'*Allemagne*, mérita aussi à plusieurs titres d'y être élevé. Mr. le Marquis de *Ségur* eut lieu d'obtenir aussi cette dignité par la valeur qu'il a montrée en 1746. à la Bataille de *Rocoux* & à celle de *Lausfeld*, le 2. Juillet 1747, où un Boulet de canon lui emporta le bras droit. Louis *XV.* à cette occasion dit au Comte de *Ségur* père: *votre fils mériteroit d'être invulnérable.* Mr. le Marquis de *Levi* ne mérite pas moins d'avoir été du nombre des promus, il partagea depuis 1755. la gloire, les travaux & les malheurs de Mr. de *Monteau*, tué sous les murs de *Québec* le 18. Septembre 1759.

Extrait des Lettres de Paris, du 22. Juin.

On débite que Mr. le Comte d'*Estaing* & Mr. le Duc de *Mahon* seront promus Maréchaux de *France* le 26, cependant il est à présumer que la promotion dans la Marine n'aura pas lieu avant la décision de l'affaire de Mr. le Comte de *Grasse*. On nous assure qu'hier avant d'aller à la chasse, le Roi déclara que Mr. d'*Estaing* est Maréchal de *France*, il l'étoit, dit on, par une promotion secrete, qu'on date des derniers jours d'Octobre 1782.

On assure que Mr. le Général *Washington* viendra ici en qualité d'Ambassadeur du Congrès à la place du Docteur *Franklin*.

Mr. le Duc de *Lauzun*, que tout *Paris* croyoit mort, est arrivé Vendredi à *Paris*.

Mr. l'Abbé de *Bourbon* vient de renoncer à l'Abbaye *St. Germain des près*, il échange le produit de ce bénéfice contre 80. mille livres de rente que le Roi lui a assignées & sur lesquelles sera prélevée une Som-

me de 20. mille livres destinée à Mad. de *Cadillac*.

On écrit de *Tours*, que les Habitans du Village de la *Fouchardière*, Paroisse de *Lignieres la Doucelles*, Evêché & Election du *Mans*, ont tout perdu dans la nuit du 19. au 20. Avril dernier, par les ravages d'un incendie qui a détruit toutes les maisons, granges, étables, celliers, meubles, fourrages & grains de ce lieu, dont les habitans se recommandent aux charités des ames pieuses & sensibles.

Joseph Daniel de *Sturler*, du Canton de *Berne* & d'une antique Noblesse de la *Suisse*, ancien Capitaine au régiment à présent *Jenner*, au Service de *France*, est mort le 28. Mai à *Poncin* en *Bugey*, âgé de 93. ans, dans une si grande considération, que les Officiers municipaux de la Ville de *Poncin* ont, par délibération expresse, fait des obséques civils & militaires à cet Officier, dont une des principales qualités morales étoit l'amour des Pauvres & des Malheureux.

POLOGNE.

De Varsovie, le 14. Juin.

Les dernières Lettres des Frontières de la *Turquie* ne font aucune mention des Scènes sanglantes annoncées par les Feuilles étrangères.

La Douairière de Mr. *Cicisowski*, ci-devant Grand-Notaire de *Lithuanie*, a perdu par un incendie qui s'est déclaré lorsqu'elle passa la nuit à *Powschin*, son Carosse & ses Bagages, on évalue la perte à plus de 1000. Ducats; le Roi n'en fut pas plutôt informé qu'il lui envoya une Voiture de sa Cour, dont Sa Majesté lui a fait présent.

PRUSSE.

De Graudenz, le 15. Juin.

La Revue près de *Mockerau* a été très-brillante cette année. S. M., notre Auguste Monarque, daigna, à cette Occasion, en témoigner la plus haute Satisfaction au Lieutenant Général d'*Anhalt*, & accorder des Gratifications considérables à plusieurs Officiers Supérieurs.

Le Roi n'a pas été moins content du Civil que du Militaire; c'est ce que S. M. a fait connoître dans les termes les plus flatteurs à Mr. de *Golz*, Président de la Chambre; à Mrs. de *Kottwiz* & *Dombart*, Directeurs de la Chambre. Enfin, il a plu à Sa Majesté d'assigner 60,000. Rixthalers pour compenser les Dommages causés par les Inondations, & une autre Somme de 100,000. Rixthalers en faveur des Etablissemens de nouveaux Colons.

De Vienne, le 5. Juillet 1783.

L'*Empereur*, qui n'étoit attendu que le 24. à *Leopol*, y est arrivé le 23, jouissant de la plus parfaite Santé. On assure que Sa Majesté, après s'être arrêtée quelques Jours dans cette dernière Ville, a dû se mettre en route pour revenir ici, par la *Hongrie*; desorte qu'on pourroit se flatter de la voir rendue vers de 11. de ce Mois, dans cette Capitale.

N^ro. 54.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 5. JUILLET 1783.

Danemarck.

De Coppenhague, le 8. Juin 1783.

Suite de la Déclaration du Roi de Danemarck aux intéreſſés dans la Compagnie des Indes.

2. Nous préſumons cependant que la préſente Aſſemblée générale nommera un Committé pour faire des recherches ſur la ſituation de la Comp. en dreſſer un Etat éxact & déterminer quel eſt le manque effectif de la Caiſſe: Lequel Comitté doit agir avec toute la célérité poſſible pour que la Comp. puiſſe bientôt ſavoir au juſte l'étendue de ſa perte,

3. Lorſque ce déficit aura été determiné, que la Direction aura à ce ſujet donné des Eclairciſſemens néceſſaires & que l'on ſaura à quel point le bien & les Effets des coupables pourront ſuffire pour y parer, nous croyons que ce ſera alors le moment que les Comittés pourront porter un Jugement & donner leur opinion qu'elles ſont les Perſonnes reſponſables du ſurplus, ainſi que de la Nature de leur reſponſabilité, en cas que la reſponſabilité ſubſtituée ait lieu. Nous demandons que l'opinion des juges à ce ſujet nous ſoit envoyée avant qu'on la communique à l'Aſſemblée générale & célà pour les raiſons que l'on apprendra ci-après.

4. Nous penſons auſſi que cette Aſſemblée générale doit nommer un Comitté de gens capables & inſtruits, en Etat de compoſer un Plan & de propoſer à l'aſſemblée générale les moyens les plus efficaces pour mettre à l'avenir la Caiſſe & les affaires de la Comp. à l'abri de pareilles pertes & de pareils déſordres.

5. Nous croyons que l'ordre que nous recommandons aux intéreſſés de ſuivre dans la manière de procéder, eſt le ſeul convenable à une aſſemblée reſpectable, le ſeul adapté à la Nature des choſes & que l'Equité & la Juſtice, non moins que le bien de la Comp. exigent tant pour le préſent que pour l'avenir.

6. Les Intéreſſés verront par ce qui précede que ce n'eſt nullement notre Intention que la Direction ſoit exemtée d'être reſponſable, ſi dans les recherches qui doivent ſe faire, l'on trouve que cette reſponſabilité tombe ſur les Directeurs, mais nous ne pourrons approuver aucune reſolution precipitée, ni aucun réproche contre des perſonnes eſtimables à nos yeux & utiles à l'Etat, à une Epoque où ces recherches n'ont pas encore eu lieu, & à laquelle l'on n'a encore que des lumières imparfaites, tant ſur la perte même, que ſur les circonſtances, qui, relativement à cette perte, doivent néceſſairement venir en conſidération. Juger avant que de connoître eſt une precipitation comdamnable & agir avant que d'avoir des lumières certaines dans une affaire de cette Nature, quand même l'Evénement le juſtifieroit, ne fait honneur à Perſonne.

7. Toutes les Perſonnes qui penſent bien, doivent ſentir que ſi même le reſultat des Perquiſitions fût tel qu'à toute rigueur l'on croiroit pouvoir intenter une action légale contre les Directeurs ſous l'inſpection deſquels ces ſerviteurs infidèles ont été, il y a cependant encore un autre Tribunal, un Tribunal que nous choiſiſſons ſi ſouvent nous mêmes, nous voulons dire celui de l'Equité. A ce Tribunal l'on écoutera ſans doute avec indulgence une Direction qui s'eſt vue abandonnée d'un de ſes Collegues & expoſée à un complot, du Teneur de Livres, du Caiſſier & de ſon Commis qui s'étoient accordés pour dépouiller la Comp. & pour cacher leurs malverſation à la Direction. Quel eſt l'Homme qui peut être ſûr en ſa propre maiſon, lorſque ſes Serviteurs les plus affidés ſe réuniſſent pour le tromper, & pour l'aveugler ſur leurs actions?

8. Nous nous trouvons d'autant plus portés à conſidérer la Direction avec Indulgence, que ſi les œuvres ſont la vraie pierre de touche, cette Direction a un mérite inconteſtable dans le Succès de ſon adminiſtration: on en trouve la preuve dans les divers Dividendes, quelle a donné aux intéreſſés. A cet effet nous nous ſommes fait mettre devant les yeux le tableau des ſuccès de la Comp. depuis 1753. à 1768, parce que dans cette intervalle il y a eu auſſi en *Europe* une guerre de 8. ans, & nous l'avons comparé avec celui de 1772 à 1783, mais quelle difference!

(*La fin l'Ordinaire prochain.*)

Grande-Bretagne.

De Londres, le 17. Juin.

La Cour reçut hier des Dépêches importantes du Duc de *Manchester*. On dit que la Signature des Préliminaires n'a été ſuſpendue qu'aux inſtances réiterées des Miniſtres *Hollandois*, au ſujet de quelques Avis reçus des *Indes-Orientales*; & à la prière auſſi des Puiſſances Neutres, qui forment des Demandes qui doivent faire partie du Traité.

Hier, le très Honorable Comte *Temple* arriva dans cette Ville avec ſon Epouſe; Enſuite ce Seigneur, accompagné des Lords *Bulkley* & *Nugent*, de Mrs. *Grenville* & *Neville*, ſe rendit au Lever à *St. James*, où il eut une longue Conférencc avec S. M. On dit que vers le commencement du Mois prochain, le Parlement d'*Irlande* ſera diſſous, & que les Ordres ſeront donnés pour en convoquer un autre pour le 14. Octobre prochain.

Le Géneral *Conway* informa la Chambre que Sa Majeſté avait fait mettre aux Arrêts le Major *Stanhope*, un de ſes Membres, pour être jugé par un Conſeil de Guerre ſur la reddition de l'Isle de *Tabago* aux *Français*. Sur cet avis, Sir *Grey Cooper* propoſa qu'il fût fait une Adreſſe à Sa Majeſté, pour la remercier de l'intérêt qu'Elle prenoit aux Privilèges de ſes fidèles Communes.

De Londres, le 20. Juin

La Cour a reçu ce Matin du Duc de *Manchester* des Dépêches importantes. Le terme pour la ceſſation des Hoſtilités dans toutes les parties du Monde expire aujourd'hui : & comme la Cour de *Verſailles*, de même que celle de *Londres*, a envoyé par terre auſſi bien que par mer aux *Indes-Orientales* avis de la Signature des Préliminaires, on compte que les hoſtilités auront ceſſé dans cette partie du Monde. Les dernières Depêches portent encore que la guerre contre *Hyder-Ali* ne touchoit pas encore au moment de ſon extinction, parce que les *François* avoient continué de lui fournir du monde, de l'artillerie & des munitions. Quatre Navires de notre Compagnie furent attaqués au Détroit de *Malaga* par une Frégate *Françaiſe* & deux armateurs *Hollandais*: mais ils eurent le bonheur de s'en débarraſſer, & de continuer leur Navigation. Le Vaiſſeau le *Monarco*, l'un des Vaiſſeaux de l'eſcadre de l'Amiral *Hughes*, en paſſant de *Madras* à *Bombay* après la tempête du mois de Novembre dernier enleva un gros Munitionnaire *Hollandais* richement chargé.

Le Capitaine *Wolſeley*, eſt arrivé le 15. à l'Amirauté de Sir Edward *Hughes*, par leſquelles il paroitroit, dit-on, que la jonction de l'Eſcadre *Hollandaiſe* avoit été enfin effectuée lors de leur date, & avoit renforcé l'Eſcadre *Françaiſe* de cinq Vaiſſeaux de ligne & de deux de 48 canons, ce qui portoit l'armée navale de Mr. de *Suffren* à 22, Voiles; Sir Ed. *Hughes* n'en avoit que 18. y compris ſes Vaiſſeaux de 50; mais on ajoute, que lorsque le Capitaine *Wolſeley* a quitté l'*Inde*, les deux Eſcadres mouilloient dans leurs ports reſpectifs & paroiſſoient trop maltraités par la dernière tempête, pour pouvoir mettre en mer auſſitôt qu'ils le deſireroient.

Le, 14, on reçut des Dépêches de *New-York* du 10. Mai, qui annoncent que les troupes *Anglaiſes* avoient déjà commencé leur em-bar-

quement à bord des transports, & que l'on présumoit que *New-York* seroit complétement évacué vers le 20. du même Mois.

On assure que l'Etat de *Virginie* s'occupe de l'établissement d'une Banque publique, sur un plan absolument différent du Sistéme de toutes les Banques jusqu'à présent connues dans aucun pays, & dont l'idée est tirée d'un ouvrage estimable du Baron de *Grotbouse*, communiqué au Congrès par quelques Amis de l'Auteur.

Le principe général de cet ingénieux Sistéme seroit, à ce qu'on ajoute, d'hipotéquer au profit de la Banque de cet Etat, toute la propriété réelle & privée de tous les habitans, d'en determiner & enregistrer la valeur, de manière que tout individu qui auroit besoin d'argent pour faire valoir, améliorer, augmenter la valeur de sa propriété, ainsi hipotéquée, ou pour tout autre emploi pourroit se le procurer à la Banque dans la proportion de 75. ou 80. pour cent qu'on lui avanceroit sur la totalité de sa propriété sur le pié de l'intérêt légal determiné par l'état.

Vienne.

Le Sr. *Muschietti*, premier Chanteur de la Chambre de S. M. le Roi de *Sardaigne*, donnera Mardi prochain, 8. de ce Mois, pour la seconde fois, une *Académie de Musique*, à son profit, au *Théâtre de la Porte d'Italie*. Ayant eu la première fois l'avantage, d'avoir été accueilli favorablement par les Connoisseurs, il ose se flatter, qu'encore cette fois-ci le Public voudra bien l'honorer de ses suffrages.

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 55.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 9. JUILLET 1783.

SUEDE.

De Stokholm, le 11. Juin 1783.

Le Roi eſt parti avanthier pour la *Finlande*; Sa Majeſté doit ſe rendre à *Wibourg*, Capitale de la *Carélie*, pour y avoir, à ce qu'on prétend, une entrevue avec l'Impératrice de *Ruſſie*, qui y eſt également attendue. Le Prince Royal, qui a été inoculé le 29. du Mois dernier, a eu une éruption ſi heureuſe que S. A R. n'a pas gardé le lit un ſeul Jour.

PAYS-BAS.

D'Anvers, le 14. Juin.

Le Chevalier *Yorcke*, ci-devant Ambaſſadeur du Roi de la *Grande-Bretagne* auprès des Etats-Généraux des *Pays-Bas-Unis*, eſt arrivé le 19. de ce Mois en cette Ville, afin d'y épouſer Mme la Baronne de *Stöcken*, Douairière du Baron de *Boetzelaar*, qui eſt arrivée le même Jour avec ſa Suite en Yacht. La Cérémonie de ce Mariage s'eſt faite Dimanche, 22. de ce Mois, à la Maiſon de Campagne du Comte Charles de *Proli*.

De la Haye, le 25. Juin.

L'on penſe que les Délibérations des Etats de *Hollande* & de *Weſt-Friſe* roulent principalement ſur le Plan projetté d'une Réduction dans les Troupes de Terre de cette République. Si l'on peut ajouter foi

à ce qui se dit, ce Plan seroit d'une grande étendue, & il n'iroit à rien moins qu'à porter la Réforme des Troupes de l'Etat à environ 15000. Hommes.

FRANCE.

Extrait d'une Lettre de Paris, du 22. Juin.

„ Le 18. Mr. le Duc de *Crillon-Mahon* arriva dans cette Capitale, à l'Hôtel de l'*Empereur*, rue de *Tournon*; en descendant de sa voiture, les poissardes lui presentèrent un Bouquet orné de Lauriers, en l'acceptant, Mr. le Duc leur donna une Bourse avec la générosité qu'on lui connoit; on dit que ce Sgr. demeurera à *Paris* jusqu'au Mois de Septembre prochain. "

„ Mad. la Princesse de *Salm*, Mère du Duc Régnant & de la Princesse de *Croy*, retirée au Couvent de *Belle-chasse* à *Passi*, y mourut le 19. de ce Mois à 5. heures du Soir. Le Matin du jour de sa Mort elle avoit reçu la Communion & elle sembloit jouir de bonne Santé. "

„ On nous écrit de *Brest*, qu'on y a signalé le 16, les premières Frégates de l'Escadre de Mr. de *Vaudreuil*, elles ont paru en pleine mer se disposant à enfourcher la Rade *Bertheaume*. A l'arrivée des Officiers, Soldats ou Matelots dans nos Ports, on débute par leur faire déposer tout ce qu'ils ont vu le 12. Avril 1782. "

„ On attend aujourd'hui le Courier de *Brest*, avec l'avis du nombre & de l'état des Vaisseaux arrivés des *Antilles*. "

„ Mecredi 18. on reçut à *Versailles* des Nouvelles de Mr. de *Suffren*, qui, dit-on, a quitté le port d'*Achem*, pour aller dans la Rade de *Gan-Jam*, sur la côte d'*Orixa*, ayant enlevé, ajoute-t on, tous les Navires *Anglais* chargés de Vivres ou autres Marchandises & surtout les Caboteurs qui vont & viennent du Port du *Bengale* dans ceux de *Golconde*. On débite que ses prises sont considérables. "

„ L'isle de *Corse* fixe aujourd'hui l'attention publique; sur les heureuses espérances que le nouvel ordre de choses de cette isle fait naitre, & par les beaux Bois de construction qu'elle produit, on pense qu'il seroit utile qu'on y creusât un nouveau Bassin & qu'on y édifiât des Chantiers pour la Construction des Vaisseaux de ligne & autres Bâtimens utiles à la Marine Royale relativement au Département de la *Méditerranée*. "

„ On dit que Mr. le Controleur-Général présente un projet qui tend à la suppression des Aides & Gabelles. "

„ On nous mande que l'*Océan* & la *Manche* sont couverts de Navires marchands, que depuis le commencement de ce Mois jusqu'au 17. on en comptoit 83. ou sortis de nos ports ou qui y sont entrés, & que de *Dunkerque* seule il en étoit sortis 30. "

„ Après avoir passé en revue les différens regimens qui sont en garnison, à *Lille*, à *Valenciennes*, à *Cambrai*, *Philippeville*, *Givet* &c. Mgr. le Prince de *Condé* conduira, dit-on, le Prince de *Bourbon* son Fils sur les champs de bataille de *Fontenoi* & de *Focroi* près de *Rethel-Mazarin*, Champ fameux par la Bataille, que le Prince de *Condé* l'un des Ancêtres de L. A. y gagna le 19. Mai 1643, sur les *Espagnols*. "

" On écrit de *Grenoble* que le nommé *Sablon*, Conducteur du Bac établi sur le *Berre*, s'étant mis à la nage pour sauver une fille de 12. ans qui se noyoit, parvint à la ramener sur le Bateau; mais qu'un instant après le Bac s'étant brisé, ce même *Sablon* tenta de sauver une seconde fois cette Fille, & que malheureusement elle disparut avec ce sécourable Batelier dans les bras duquel on l'a retrouvée noyée avec ce dernier le 8. de ce Mois. On compte que cet homme avoit sauvé 17. personnes de l'eau pendant le temps qu'il exerça le métier de Batelier. Les Echevins de cette Ville ont fait à sa Veuve une pension assez forte pour la dédommager de la perte du produit des travaux de son Mari. "

„ Le Port & le Commerce de *Cadix* sont dans ce moment dans une grande inactivité: ils attendent avec impatience l'arrivée du Convoi de la *Havane*. On présume même qu' une partie de l'Escadre du Marquis de *Vaudreuil* y touchera, si quelques Vaisseaux de cette Escadre doivent aller désarmer à *Toulon*. "

„ La *France* a vu à son Service peu d'Officiers étrangers qui aient montré autant de Vertus & autant de talens que Mr. le Baron de *Pirch*: Plein de génie & d'activité, de douceur & de bonté d'ame, il avoit trouvé le grand Art de se faire chérir & admirer non-seulement des Soldats & des Officiers de son Régiment, mais de tous les Officiers *Français*. Notre auguste Monarque lui faisoit l'accueil le plus distingué & se plaisoit à s'entretenir avec lui. Les Courtisans, à l'envi l'un de l'autre, s'empressoient de témoigner à cet aimable étranger, combien ils faisoient cas de ses talens militaires & de son mérite personnel. Des espérances également flatteuses pour l'armée *Française* & pour Mr. le Baron de *Pirch* se sont évanouies en un clin d'oeil; la Mort l'a enlevé presque à la fleur de l'âge, au moment où toute l'énergie de son grand caractère commençoit à se déployer. Les Soldats de son Régiment qui l'auroient suivi au Combat avec tant de joie, l'ont tous accompagné au Tombeau; les Yeux baignés de larmes; les Officiers tant *Français* qu'*Espagnols* qui se trouvoient au Camp de *Ste. Marie*, ainsi que le Gouverneur & plusieurs Officiers-Généraux ont assisté à cette pompe funèbre; & Mr. le Comte d'*Estaing*, pour témoigner ses regrets & la haute estime qu'il avoit pour un si brave Officier, a voulu que les deux Régimens qui campoient avec celui de *Hesse-Royal-Darmstadt*, fournissent chacun un Détachement de 100. Hommes, qu'on ne donne ordinairement qu'à un Colonel qui est Brigadier. Son Corps a été enterré derrière sa tente au Centre du Régiment, qui

a fait élever sur sa Fosse un Monument avec l'inscription suivante: *Sous cette Tombe gît Jean Ernest Baron de Pirch, Colonel-Commandant du Régiment de Royal-Hesse-Darmstadt, Chevalier de l'ordre du Mérite & de St. Sébastien, Chanoine de Magdebourg, mort le 20. Fevrier 1783, dans la 39e année de son âge: Né en Prusse, il apprit l'art de la guerre sous Frederic; passé en France, il fut par ses talens & ses Vertus l'exemple de l'armée.* "

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 24. Juin.

Mr. *Fitz-Herbert* qui est de retour ici depuis le 10, alla dabord saluer le Roi & les Ministres, & eut le 22. un long entretien avec le Comte d'*Adhémar*, Ambassadeur de *France* près de cette Cour. On dit qu'il a remis au Ministère des Dépêches relatives au Traité définitif de Paix, lequel ne pourra être signé qu'après que les intérêts de toutes les parties intéressées seront reconciliés, comme le sont ceux de la *France*, de l'*Espagne* & de l'*Angleterre*. La Cour expédia le 20. au Soir un Courier au Duc de *Manchester*, chargé de Dépêches qui regardent, dit-on, les objets de Commerce actuel lesquels occupent maintenant ces trois Puissances.

Quoique le terme de la durée des hostilités dans toutes les parties du monde, soit expiré au 20. de ce Mois, on craint ici qu'avant que la signature des Préliminaires ait été connue dans l'*Asie*, il ne se soit donné quelques actions dans les mers de l'*Inde* entre l'Amiral *Hughes* & Mr. de *Suffren*; & la supériorité de ce dernier nous donne lieu de croire que nous y aurons éprouvé quelque échec. La Cour & la Compagnie des *Indes* ont aussi de vives inquiétudes sur l'état des affaires à la côte de *Coromandel*, où *Hider-Ali*, renforcé par les troupes *Françaises*, & pourvû d'un nouveau train d'artillerie & d'autres secours, aura attaqué *Madras* qui se trouvoit dans une Situation peu propre à une défense vigoureuse.

De Vienne, le 9. Juillet 1783.

Les Lettres de *Madrid* du 10. Juin dernier, nous instruisent, que D. *Barcelo*, mouillant encore à *Cartagène* avec l'Escadre sous ses Ordres, a hissé son Pavillon à bord du *St. Laurent*. Cet Amiral n'attendoit que l'arrivée de quelques Vaisseaux de ligne de *Cadix*, pour commencer l'expédition contre *Alger*; on croit que quelques Galeres de *Malte* se joindront à la Division de D. *Barcelo*, pour agir de Concert.

On apprend de *Naples*, que dans la *Calabre Ultérieure* & *Citérieure* des Secousses violentes d'un tremblement de terre s'y ont fait sentir de nouveau le 4. du Mois passé.

N^ro. 55.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 9. JUILLET 1783.

Danemarck.

De Coppenhague, le 10. *Juin* 1783.

Suite de la Déclaration de Sa Majeſté Danoiſe aux intéreſſés de la Compagnie Aſiatique dans l'aſſemblée generale du 6. *de ce Mois.*

9. A ces conſidérations il faut encore ajouter celle-ci qu'il y a dans la Direction des Perſonnes à la tête de Maiſons de Commerce en poſſeſſion d'un Credit en *Europe* que le temps a cimenté & dont les Noms & l'influence dans les diverſes places de Commerce contribuent non-ſeulement au ſoutien du crédit général de l'Etat, mais qui auſſi en tout temps ont été & peuvent être encore utiles à la Comp. même, tant par rapport à ſes Ventes prochaines, que dans d'autres Circonſtances; les intéreſſés connoiſſent tous combien l'époque actuelle eſt délicate & difficile pour le Commerce en général, & principalement pour le notre, qui eſt accablé ſous une Maſſe immenſe de Marchandiſes preſqu'impoſſibles à réaliſer; dans une Circonſtance pareille, les intéreſſés doivent comprendre combien il eſt eſſentiellement néceſſaire de veiller avec la plus inquiette attention au ſoutien de chaque bonne Maiſon de Commerce, afin qu'elles puiſſent travailler de concert au ſoutien du crédit & à libérer le Commerce de l'état des entraves qui le tiennent lié; auſſi nous tenons-nous aſſurés que les intéreſſés non ſeulement voyent &ſcomprennent la délicateſſe de cette ſituation, mais que même ils rougiroient eux mêmes ſi dans un lieu ou leur Roi leur a donné & leur conſervera religieuſement le droit de voter, ils ne faiſoient pas uſage de cette liberté d'une manière qui nous fût agreable, c'eſt à dire, d'une manière à remplir nos vuës paternelles qui ne ſont autres que le vrai bien de la Comp., l'utilité de l'Etat & le ſoutien du Commerce dans une époque difficile & délicate. Tous nos Sujets ſavent tout ce que nous avons fait & faiſons encore journellement dans cette vuë, tous ceux aſſemblés ici ſavent & doivent ſe rappeller avec la plus profonde reconnoiſſance les faveurs répétées dont nous avons ſi ſouvent comblé

la Compagnie, c'eſt à dire tous les intéreſſés: ce que nous avons donc droit d'attendre de la gratitude de chaque intéreſſé préſent, eſt:

Qu'ils écartent toute animoſité de leurs déliberations actuelles & de toutes celles qui ſuivront; que ſoit dans leurs Diſcours ou dans leurs Concluſions, ils s'abſtiennent de tout ce qui pourroit porter les marques de perſonnalité, d'envie ou de colère; que la direction jouïſſe des égards qu'un bon Citoyen doit à un autre, qu'elle éprouve cette équité que les hommes ſe doivent réciproquement & que chacun des intéreſſés ſouhaiteroit de trouver s'il étoit dans le cas de s'être vu trompé par une ſuite de ſa Confiance en des gens que perſonne dans la Ville ne pouvoit ſoupçonner, enfin que le ſeul but de leurs déliberations ſoit le vrai bien de l'Etat & celui de la Compagnie.

10. Si l'on ſuit à cet égard notre Volonté paternelle, & que le Conſeil que nous avons donné ſoit adopté par cette aſſemblée libre, de façon que ſur le rapport que l'on nous en fera, nous puiſſions juger que les intéreſſés dans cette époque dangereuſe ont répondu à notre confiance, comme des Sujets ſenſibles; Nous déclarons par les préſentes en qualité de Roi & de Souverain, que, lorſque nous aurons reçu l'opinion des Comités que nous avons conſeillé dans le 3. Article, nous laiſſerons au choix de l'aſſemblée générale d'opter entre les deux propoſitions ſuivantes:

A. Si l'opinion des Comités tend à rendre les Directeurs reſponſables du deficit de la Caiſſe pour autant que les biens & effets des Coupables n'auroient pas pu y ſuffire & que la pluralité des intéreſſes inſiſtât à ſe faire payer le deficit, nous le ferons dabord acquitter des deniers de notre Caiſſe particulière, & nous prendrons alors avec les Directeurs tels arrangemens qui, ſans les affecter en aucune façon, puiſſent mettre notre Caiſſe en ſureté.

B. Si au contraire les intéreſſés ſe décident à écouter la voix de l'équité & veulent renoncer à l'action qu'ils pourroient avoir peut-être contre la Direction, nous voulons pour leur entier dédommagement prolonger de 10. années l'Octroi de la Comp. ſavoir juſqu'à la fin de l'année 1802, ſans, à l'exemple d'autres états, exiger pour celà aucun équivalent, ou ſans augmenter la retribution de la Comp. à la Couronne, ce que nous avions d'ailleurs determiné pour le bien & l'avantage de l'état, mais à quoi nous renoncerons entièrement pour l'eſpace de ces 10. années.

France.

De Verſailles, le 24. Juin.

Le Roi a nommé à l'Archevêché d'*Auch*, l'Evêque de *Nanci*; & à l'Evêché de *Nanci*, l'Abbé de *Fontanges*, Aumônier de la Reine, Vicaire général de *Chartres*.

Mademoiselle d'*Angoulême*, dernière Fille de Mde. la Comtesse d'*Artois*, attaquée de violentes coliques dans la nuit de Dimanche à Lundi, est morte ici le 23; son Corps a été transporté à *St. Denis*.

De Brest, le 19. Juin.

Le Cutter le *Malingre*, commandé par M. de *Maurville*, a mouillé le 15. dans cette rade, ayant quitté M. le Marquis de *Vaudreuil*, le 2. de ce Mois, par les 35. degrés 43 m. de latitude & 63 — 36 de longitude, Méridien de *Paris*, le Vent au *Sud-Ouest* frais. Le Général ayant détaché ce Cutter pour prévenir de son arrivée, mit à la Voile du Cap le 30. Avril; son Escadre est composée des Vaisseaux le *Northumberland* portant pavillon *Impérial*, l'*Auguste*, le *Brave*, le *Duc de Bourgogne*, le *Neptune*, le *Citoyen*, le *Pluton* & l'*Hercule*, de la Frégate la *Néréide* & de la Corvette l'*Argus*. Comme M. de *Vaudreuil* ramene beaucoup de monde, on craint que l'Escadre manquant d'eau ne soit forcée de relâcher à *Terre-Neuve*; voilà du moins ce que pensent les Officiers qui viennent d'arriver. Le Vaisseau le *Romulus*, la Frégate la *Guadeloupe*, & le transport la *Fouine* ont mouillé dans la rade, venant de la *Nouvelle-Angleterre*, & ayant à leur bord nombre de Détachemens de différens Régimens. On ne s'attendoit point d'après ces derniers avis que M. le Marquis de *Vaudreuil* parût de sitôt dans ce port; son Escadre est cependant arrivée le 17, deux jours après l'*aviso* dont il l'avoit fait précéder; M. le Marquis de la *Salle*, qui a passé sur le *Northumberland*, suit de près le Courier qui porte cette Nouvelle à *Versailles*. L'Escadre est entrée en rade à 4 heures du soir; elle est composée des huit Vaisseaux annoncés qui ramenent les Régimens de *Bourbonnois*, de *Saintonge* & de *Royal-Deux-Ponts*, ainsi que beaucoup d'Aides de camp, d'Officiers d'Etat-Major, de l'armée, tels que M. de *Viomenil*, le Prince de *Broglie*, &c. Le Comte de *Segur* est parti pour *Versailles* deux heures après la rentrée de l'Escadre. M. d'*Albert* de *Riom* a été chargé de conduire trois Vaisseaux à *Toulon*, & les Frégates la *Cérès* & l'*Amazone*, escortant le *Fantasque* & l'*Isle de France* qui portent à *Nantes* les Régimens de *Gâtinois*, d'*Agénois* & de *Cambrésis*. Le Régiment d'*Armagnac* est seul resté aux *Antilles*; il reviendra avec ceux qui fourniront les Garnisons de ces isles, sur plusieurs Flûtes & Bâtimens de transport qui seront escortés par deux Frégates.

Grande-Bretagne.

Suite de Londres, le 24. Juin.

On apprend par des Lettres d'*Antigues*, que l'Amiral *Pigot* s'y trouvoit vers le 20. du Mois dernier, à bord du *Formidable* de 90. Canons, ayant avec lui sept autres Vaisseaux de ligne.

On attend d'un jour à l'autre l'arrivée de Lord *Hood*, attendu que le

Monarch, l'un des huit Vaiſſeaux de ſa Diviſion, eſt déjà à *Spithead*, venant de la *Jamaïque*.

L'on continue la Conſtruction & la réparation des Vaiſſeaux avec preſqu'autant d'activité qu'on y en mettoit en temps de guerre. Lundi dernier, on a lancé à l'eau à *Rotherhith*, le *Culloden*, Vaiſſeau neuf de 74. Canons.

Les bruits qui ont couru, il y a quelque temps, ſur le compte du célebre *Hider-Ali* ſe renouvellent, on le prétend mort. Il n'en eſt cependant pas fait mention dans une Lettre particulière arrivée de *Madras*, dans laquelle on ſe borne à obſerver que quand même la Paix ſe feroit proptement en *Europe*, il n'eſt pas à eſpérer de la voir rétablir de ſitôt dans l'*Inde*, attendu que les Natifs y paroiſſoient plus animés que jamais contre nous.

Toutes les Lettres de *Terre-Neuve* parlent du Succès peu ordinaire de la pêche de la dernière Saiſon; mais elles diſent que les *Américains* en tireront le principal avantage, parce qu'ils ont pris des arrangemens avec les Cours d'*Eſpagne*, & de *Portugal*.

Avis.

Une Perſonne qui part le 21. du courant, en poſte pour *Strasbourg*, peut donner une ou deux Places à Celui ou Ceux qui deſireroient faire le Voyage avec lui dans une bonne Voiture commode & bien ſuſpendue. On pourra s'adreſſer à cet effet au Sr. *Genthon*, *Rue des Clous*, *à la Fabrique d'argent haché*.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 56.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 12. JUILLET 1783.

Extrait d'une Lettre de Bruxelles, du 30. Juin 1783.

„ Le Prince de *Starhemberg*, Miniſtre Plénipotentiaire & déſigné, il y a déjà quelque temps, Grand-Maître de la Cour de Sa Majeſté l'*Empereur*, vient de partir pour ſa Deſtination. Pendant treize années conſécutives qu'a duré ſon Miniſtère, ce Seigneur s'eſt concilié l'eſtime générale. Mr. le Comte de *Belgiojoſo*, qui le remplace, eſt déjà entré dans l'exercice de ſes fonctions. "

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 10. Juin.

D'après la réception de quelques avis certains, que l'on a vu paroître dans la *Méditerrannée* pluſieurs Chebecs *Algériens*, la Cour craignant qu'ils ne paſſent le *Détroit* & ne viennent cauſer quelques dommages ſur nos Côtes, a fait ſortir du Port le Vaiſſeau *Noſſa Senhora do bon ſucceſſo*, de 64. piéces de canon, & la Frégate le *St. Joao Baptiſta* de 40. canons, pour entrer en Croiſière. En outre les Vaiſſeaux ſuivans ſe trouvent en notre rade, prêts à mettre en mer au premier ordre: les Frégates *Noſſa Senhora do Nazere* de 40 & la *Ciſne* de 38. auxquelles doit ſe joindre un Vaiſſeau de guerre de 80. piéces. Un pareil armement fait penſer, que le Miniſtère a une autre Expédition en vue. Ceux qui ſe donnent pour inſtruits penſent que la Cour veut aſſembler une

Escadre au *Brésil*; d'autres que ces Vaisseaux sont destinés pour les *Grandes-Indes*. Ce qui paroit certain, c'est qu'ils sont destinés à un long Voyage, vû les Provisions considérables qu'ils ont à bord.

Il est arrivé en ce Port deux Navires richement chargés du *Bengale*, & l'on en attend encore trois autres sous peu de jours, ainsi que sept de la *Chine* & trois de la Côte de *Malabar* dont on dit que les Cargaisons sont principalement pour compte de Maisons *Anglaises* & *Françaises*.

ESPAGNE.

De Madrid, le 16. Juin.

Une Division de 12. Vaisseaux de ligne, de la flotte qui a été sous les ordres de Don *Cordova*, doit rester dans le port de *Cartagène*; 14. autres seront stationnés au *Ferrol*, toujours prêts à mettre à la voile; & le reste de la Flotte sera desarmé. — Les mêmes Lettres confirment la Nouvelle relative à l'équipement d'un nombre considérable de Galiotes à Bombes, de Chaloupes-canonnières, qui escortées par deux Vaisseaux de guerre & deux chebecs, entreprendront une Expédition contre *Alger*, pour bombarder la Ville, au cas que le Dey ne voulût pas accepter les Conditions de paix, proposées par notre Cour.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 24. Juin.

Le 20, le Duc de *Portland* & le Lord *Cavendish* notifièrent aux deux Chambres, que le Message du Roi pour la Formation de la Maison du Prince de *Galles*, leur seroit remis le 23. Le Message se fit hier, comme on l'avoit annoncé. Celui que Sa Majesté adressoit aux Pairs du Royaume étoit conçu en ces termes.

George Roi.

Le Roi ayant pris en Considération qu'il convenoit de former un Etablissement direct & distinct pour son Fils Bien-Aimé le Prince de *Galles*, se repose sur le Zèle & l'Affection éprouvées de cette Chambre, de son concours & appui dans les Mesures propres à assister S. M. dans ce dessein. "

Il y eut à cette occasion quelques Débats, mais la Proposition ne laissa pas de passer à l'unanimité des Voix, & il fut résolu de faire à Sa Majesté une Adresse de Remercîment à cet égard.

Pendant ce temps-là, le Lord *Cavendish* faisoit aux Communes une Proposition sur le même sujet, conçue en ces termes.

George Roi.

Sa Majesté ayant pris en considération la convenance de faire un Etablissement immédiat & séparé à son Fils Bien-Aimé le Prince de *Galles*, se repose sur le Zèle & l'Affection éprouvées de ses fidèles Communes, pour le Concours & le support des Mesures qui seront les plus propres à seconder Sa Majesté dans ce dessein.

Après avoir fait ce Meſſage, le Lord propoſa qu'il fut référé aux Committés des Subſides pour Mecredi prochain. Mr. *Powis* prétendit „ qu'il étoit néceſſaire de ſavoir auparavant quelle étoit l'intention des Miniſtres ? Il appuya cette obſervation en rappellant à la Chambre qu'on lui avoit promis, par les Expreſſions les plus directes & les plus poſitives, qu'il ne ſeroit demandé aucune Somme pour former une Maiſon au Prince de *Galles*: mais qu'il y ſeroit pourvu de la Liſte Civile. " Le Lord *Cavendish* dit là-deſſus, qu'il ſe flattoit que l'objet que le Miniſtère avoit en vue, ne paroîtroit ſuſceptible d'oppoſition à aucune partie de la Chambre. Dans les Circonſtances actuelles du Pays, on n'avoit pas jugé à propos d'augmenter le fardeau annuel des Sujets & l'on ne demandoit pas à la Chambre de voter aucune Somme par voie de Proviſion annuelle pour la Maiſon du Prince de *Galles*. Le Prince ne demandoit qu'une Somme qu'il eſpéroit, au moyen de l'Ordre & de l'Economie, pouvoir être priſe du Revenu préſent de Sa Majeſté; mais que la formation de cet Etabliſſement exigeoit quelques Dépenſes, & comme les Affaires de Sa Majeſté n'étoient pas dans une ſituation à faire des épargnes, ſon intention étoit de propoſer au Committé des Subſides de voter la Somme requiſe pour cet objet. " Cette Réponſe parut donner une ſatisfaction générale & la propoſition fut agréée.

On dit à préſent, qu'en conſéquence de cet Arrangement, le Roi abandonnera à ſon Fils 40. mille livres ſterlings de la Liſte Civile, & qu'avec les Revenus du Comté de *Cornwallis*, évalués à 14. mille livres ſterlings, Son Alteſſe Royale aura 54. mille livres. Le Parlement accordera, dit-on, 30. mille livres ſterlings pour le payement des Dettes du jeune Prince & 20. mille pour les premières Dépenſes néceſſaires à la Formation de ſa Maiſon.

On eſt actuellement occupé à équiper les Navires ſuivans, qui doivent ſervir de Vaiſſeaux de Garde; ſavoir à *Plymouth*, l'*Océan* de 90. piéces de Canon & de 650. hommes d'Equipage; le *Blenheim* de 90. & 720. hommes; la *Vengeance* de 74, & 560. hommes; le *Crown*, le *Sampſon* & le *Standard*, chacun de 64. canons & 520. hommes. — A *Spithead* & à *Portsmouth*, la *Princeſſe-Royale* de 90. piéces & 660. hommes, la *Queen* de 90. & 730. hommes; l'*Edgar*, l'*Eliſabeth*, le *Ganges*, le *Triumph*, le *Pegaſus* & l'*Hector*, chacun de 74, & 560. juſqu'à 650. hommes; l'*Ardent* de 64. & 520. Hommes. — A *Chatham*, le *Carnatic*, le *Goliath*, l'*Irreſiſtible* & le *Powerful*, chacun de 74. & 570. juſqu'à 600 Hommes; le *Diademe* & le *Dictator* de 64. & de 530. Hommes. — A *Sheerneſs*, le *Scipio* de 64, & 540. Hommes & l'*Adamant* de 50. & 460. Hommes. — Outre ces Vaiſſeaux, il y aura dans chacun de ces Ports deux Cutters; faiſant en tout quatre Vaiſſeaux de 90. piéces; 11. de 74; ſept de 64; un de 50. & huit Cutters.

Mecredi paſſé, il y eut une Aſſemblée des Planteurs & Propriétaires dans l'Isle de *Tabago*. Mr. *Young* y expoſa la Copie d'un Papier ſigné par Mr. le Marquis de

Castries, Ministre du Département de la Marine, contenant la Réponse de la Cour de *France* au Mémoire des Planteurs, présenté par le Général *Melville*. Sa Majesté *Très-Chrétienne* assure, dans ce Papier, qu'on usera envers eux de toute l'indulgence possible; qu'un temps raisonnable sera donné à ceux qui voudroient disposer de leurs Propriétés; que quoique la Religion *Catholique* dût être naturellement la Religion établie de l'Isle, comme elle est celle des Colonies *Françaises*; cependant les Habitans *Protestans* jouiroient du plein exercice de leur Religion, d'une manière aussi illimitée qu'auparavant & que leurs Pasteurs seroient entretenus par des Souscriptions faites entre eux; qu'ils seront maintenus dans la jouissance de leurs Droits Civils & de leur Propriété, & que les Procès pendans actuellement seront décidés conformément aux Loix d'*Angleterre*; que les Cours de Judicature à *Tabago* seront Indépendantes de celles des autres Isles *Françaises*; que toutes les Causes y seront jugées en dernier Ressort, excepté dans les cas qui admettent un Appel au Roi; mais que l'Isle seroit, comme anciennement, subordonnée pour le Militaire, au Gouverneur & à l'Inspecteur-Général de la *Martinique*. "

Les Membres de l'Assemblée montrèrent leur satisfaction unanime pour cette Réponse à leur Requête; & prièrent Mr. *Young*, qu'il fût recommandé au Général *Melville* de veiller à leurs Intérêts, & de faire en sorte, s'il étoit possible, que leurs Demandes fissent partie du Traité Définitif entre la *France* & la *Grande-Bretagne*.

Pays-Bas.

De la Haye, le 29. Juin.

On attend ce soir ou demain, l'arrivée du Courier de *Paris*, qui, à ce que l'on pense, apportera a *L. H. P.* la Signature des Préliminaires.

Italie.

De Rome, le 27. Juin.

Nous jouissons encore du Bonheur de posséder l'Electeur *Palatin* de *Bavière*. Ce Prince continue à examiner avec attention ce que les Arts offrent dans cette Capitale à ses recherches, & se rend de temps en temps aux Assemblées de la Noblesse.

De Vienne, le 12. Juillet 1783.

Hier, vers les 8. heures du Soir, l'*Empereur* est revenu dans la plus parfaite Santé, de la tournée que depuis le 25. Avril dernier, Sa Majesté a faite en *Hongrie*, *Croatie*, *Esclavonie*, *Transylvanie*, dans la *Buccovine* & la *Galitzie*.

Le Prince de *Starhemberg*, Grand-Maître de la Cour *Impériale*, est attendu le 24. de ce Mois, en cette Capitale.

Suivant des avis ultérieurs des Frontières de la *Pologne*, l'Armée *Russe*, qui s'étoit assemblée le long du *Dniester*, poursuit sa Marche vers *Cherson*, en attendant l'issuë des Négociations qui se continuent encore à *Constantinople*.

N^o. 56.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 12. JUILLET 1783.

Suéde.

De Stockholm, le 16. Juin 1783.

Le Roi faiſant faire le 12. de ce Mois, l'exercice au feu à ſes Troupes près de *Tavaſtehus*, ſon Cheval s'eſt effrayé & a fait un faux pas, qui a fait tomber notre Monarque à terre. Par cette chûte, S. M. a eu le malheur de ſe caſſer le bras au-deſſus du coude. Cependant les Chirurgiens, ne trouvant aucun danger dans la fracture, ont déclaré qu'ils comptoient qu'après 9. Jours, Elle pourroit quitter la Chambre. Le 13. lorsque le Courier partit de *Tavaſtehus*, Sa Maj. ſe trouvoit très-bien & à table avec les Seigneurs qui l'accompagnent dans ſon Voyage & qui ſont les ſuivans: le Comte de *Creutz*, Sénateur & Préſident de la Chancelerie; le Premier Ecuyer de *Munk*; le Baron *Taube*, Chambellan & Général-Major; le Chambellan Baron d'*Armfeld*; le Baron d'*Eſſen*, Ecuyer de la Cour.

Danemarck.

De Coppenhague, le 10. Juin 1783.

Fin de la Déclaration de Sa Majeſté Danoiſe aux intéreſſés de la Compagnie Aſiatique dans l'aſſemblée generale du 6. de ce Mois.

11. Les intéreſſés obſervant dans leurs Déliberations la tranquilité & la douceur que nous leur avons recommandés & qui ſont les ſeules Conditions aux quelles nous avons reſolu de venir à leur ſecours par l'un ou l'autre des moyens propoſés, nous déclarons auſſi par les préſentes que les Directeurs qui continueront à adminiſtrer les affaires de la Compagnie peuvent être ſans inquiétude relativement à leur reſponſabilité, pour autant quelle peut avoir ſa ſource dans l'infidélité des Employés coupables, puiſqu'ils ſont mis à l'abri de toutes pourſuites par une des deux alternatives que nous avons offertes. Nous réitérons en particulier cette Déclaration pour ce qui concerne les Maiſons de commerce

de *Fabritius*, *Ryberg*, & *van Hemert*, lesquelles Maisons de Commerce peuvent être considerées par tout & un chacun, comme si absolument il ne reposoit sur elles aucune responsabilité relativement à cette affaire de la Comp.; nous étant en tout cas proposé tel plan qui assure le soutien de ces Maisons si chères à nous, & à l'état, quelque soit l'événement de cette affaire, & celui de la tromperie des Employés. Nous faisons cette Déclaration aux intéressés dans la vuë qu'il soit généralement reconnu & répandu que ces trois Maisons de commerce, non-obstant cet événement malheureux & inattendu, sont tout aussi sûres & solides qu'elles l'ont été auparavant.

12. Pour conclusion, nous voulons que les intéressés dont le bien-être nous est si cher, & pour l'avantage desquels nous venons de faire voir un si tendre Soin, fassent une attention particulière:

1. Que nous leur avons donné en main un Moyen assuré pour reparer leur pertes; qu'ainsi le passé peut se redresser.

2. Que nous leur avons conseillé de charger une Commission de gens d'honneur & d'expérience de proposer les moyens les plus efficaces, pour éviter de pareilles pertes pour l'avenir & pour se mettre à cet égard en sureté.

3. De traiter la Direction, qui a été exposée à un Malheur si sensible, avec douceur & indulgence; d'avoir toujours devant les yeux l'avantage de l'état & le bien de la Comp. & par conséquent de ne pas perdre de vuë l'époque délicate où nous sommes.

4. Enfin il doit s'entendre de soi-même que les grâces que nous avons promises à la Comp. & que l'accomplissement de nos promesses à cet égard, sont indispensablement liées à une Conduite, que nous avons le plus grand droit d'attendre de Sujets sages & éclairés.

(*Signé*) *Christian Rex.*

Le Sacrifice que le Roi fait ainsi de son Trésor, les Sentimens élevés d'un Souverain paternel, & les Conseils éclairés & sages de ses Ministres, se manifestent si clairement dans ce Document, que la Compagnie ne sauroit reconnoître assés la bonté du Gouvernement, qui malgré l'intérêt que les personnes Royales ont dans la Compagnie, n'élève sa voix dans les assemblées générales que pour retablir l'ordre & le crédit de la Compagnie, & pour réparer les pertes dont elle est menacée. Aussi la Compagnie a t'elle nommé une Commission pour rendre grâce au Roi.

France.

De Paris, le 28. Juin.

On attendoit hier à *Versailles* Mr le Marquis de *Vaudreuil*. Les Vaisseaux qu'il a ramenés de nos isles, sont le *Northumberland*, le *Duc-de-*

Bourgogne, *l'Auguſte*, le *Brave*, le *Neptune*, le *Citoyen*, le *Pluton* & *l'Hercule*, outre les Frégates la *Néreide*, *l'Argus* & la Corvette le *Warwick*; ceux qui l'avoient quitté pour ſe rendre à *Toulon*, ſont la *Couronne*, le *Triomphant* & le *Souverain*, avec la Frégate *l'Aigrette*. Il avoit été dévancé par le *Romulus*: & les corvettes la *Guadeloupe* & la *Sirene*, qui étoient arrivées peu d'heures avant de *Baltimore* dans l'*Amérique-Septentrionale*. Mr le Duc de *Lauzun* étoit auſſi arrivé à *Breſt* avec une partie de ſa Legion, ſur les trois frégates la *Gloire*, l'*Aſtrée* & la *Danaë*.

Depuis treize jours nous ſommes ici environnés d'un Brouillard fort extraordinaire dans cette Saiſon, il n'eſt ni froid, ni humide, & reſſemble plutôt à une Atmoſphère épaiſſie, qu'à un air chargé de Vapeurs; il ne ſe diſſipe, ni pendant le jour, ni pendant la nuit. Quoique le temps ſoit d'ailleurs conſtamment chaud, le ſoleil ne s'eſt preſque pas montré une demi heure dans cet intervalle. Ce Brouillard n'a point de mauvaiſe odeur; mais on n'en craint pas moins qu'il ne devienne fatal à la Moiſſon. Nos Phyſiciens ſont fort occupés à en chercher la raiſon, parce qu'on ne ſe ſouvient pas d'avoir jamais éprouvé ici rien ſe ſemblable, ſurtout dans cette ſaiſon.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 27. Juin.

Le Roi eſt revenu aujourd'hui de *Windſor*, & Sa Majeſté a aſſiſté à un grand Conſeil ſur des Dépêches reçues ces jours-ci de *Verſailles* & de pluſieurs autres cours; ainſi que ſur des affaires rélatives à l'établiſſement du Prince de *Galles*. Le Roi donne & donnera 50. mille liv. ſterl. par an, tirés de ſes revenus, à S. A. R., & la ſomme de liv. 60 mille que le Parlement vient de lui accorder eſt deſtinée aux réparations & ameublemens des Palais de *Carleton* & d'*Hamton*, où ce Prince fera alternativement ſa réſidence avec ſa Cour; & il n'y aura plus de réquiſition au Parlement pour de nouveaux ſubſides à ce Prince juſqu'à ce que S. A. R. juge à propos d'entrer au Mariage.

Les ſouſcrivans au nouvel emprunt de 12 millions ont fait aujourd'hui à la Banque le 3me payement de 15. pour cent de leurs Souſcriptions.

Mr *Pitt* ayant interrogé les Miniſtres pour ſavoir quand le traité définitif & le traité de commerce avec l'*Amérique* ſeroient conclus: Mr *Fox* répondit que comme il n'y avoit aucune néceſſité de précipiter le traité de Paix, on ne ſe preſſeroit d'en avancer la concluſion qu'après des conſidérations très réfléchies; & qu'il en étoit de même du traité avec l'*Amérique* par l'acte qui autoriſoit le Roi pour quelques mois à diriger le Commerce entre les deux pays.

Le Lord *Hood* a ramené hier à *Portsmouth* une autre diviſion de la flotte des *Indes-Occidentales*. Le Prince *William* & l'Amiral y débarquèrent hier & ſont arrivés ici aujourd'hui. S.

A. R. a été reçue de Leurs Majestés & de la Famille royale avec de grandes marques d'affection, & va passer quelques jours à *Windsor*.

Pologne.

De Varsovie le 24. Juin.

Le Roi ayant conféré au Comte *Granowski* la Charge de Grand-Notaire de la Couronne, vacante par la Mort du Comte *Cieciszewski*, ce Ministre a prêté le 13. de ce Mois, le Sermenr en cette qualité. Le Fils, dont Madame la Comtesse *Branicka*, Epouse du Grand-Général de la Couronne, est accouchée il y a quelque temps, à été bâtisé le 22. Mai par Mr. *Czestrzeniewicz*, Archevêque de *Mohilow*, & a été nommé *Ladislas*. Le Veld-Maréchal Comte de *Romanzow* l'a tenu sur les Fonts au Nom de l'Impératrice de *Russie*, qui a déclaré cet Enfant Officier au premier Régiment de ses Gardes & a fait remettre pour lui à ses Parens, par le Prince *Potemkin*, une Epée d'or enrichie de Brillans.

Tous les avis de la *Turquie* & des Provinces voisines semblent annoncer une Guerre prochaine. Les Troupes marchent de part & d'autre à grands pas vers les frontières; il y a près de *Choczim* une Armée *Ottomanne* dont plusieurs Officiers sont étrangers. Le Prince *Potemkin* se trouve encore à *Cherson*, où le Grand-Général Comte de *Branicki* l'a suivi avec Madme son Epouse.

Avis.

Une Personne qui part le 21. du courant, en poste pour *Strasbourg*, peut donner une ou deux Places à Celui ou Ceux qui desireroient faire le Voyage avec lui dans une bonne Voiture commode & bien suspendue. On pourra s'adresser à cet effet au Sr. *Genthon*, *Rue des Clous*, *à la Fabrique d'argent haché*.

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 57.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 16. JUILLET 1783.

Extrait d'une Lettre de Conſtantinople, du 25. Juin 1783.

„ Depuis quelques Jours il eſt arrivé ici pluſieurs Couriers de *Ruſſie*, un autre eſt attendu avec impatience, il apportera, dit-on, la certitude de la Paix ou de la Guerre. „

„ Le Grand-Seigneur ayant nommé au Gouvernement de la Forteresse d'*Oczakow*, le fameux *Haznada-Ali-Bacha*, qui a défendu cette Place dans la dernière Guerre contre la *Ruſſie*, on regarde ce changement comme l'Avant-Coureur de la Guerre. "

„ La Nouvelle de l'envoi d'une Flotte *Ruſſe* dans la *Méditerranée* a jetté le Divan dans la dernière Conſternation; le Miniſtère paroît dans l'effroi; il n'y a que le Peuple qui veuille la Guerre. Notre Cour ayant, dit-on, fait les offres les plus avantageuſes à la *Ruſſie*, on ſe flatte encore ici de la Conſervation de la Paix. On ne laiſſe pas de continuer les préparatifs de Guerre avec la plus grande ardeur. "

„ L'Ambaſſadeur de *Hollande* ayant remis un Mémoire au Grand-Viſir, relativement au Commerce des Draps, dont une Société excluſive vouloit attirer à elle tout le Monopole, a reçu une Réponſe ſatisfaiſante. Le Grand-Seigneur a fait, en conſéquence, publier un *Firman*, adreſſé au *Molla* & au Commandant de *Smirne*. S. H.

déclare, par cet Edit, qu'elle supprime toutes les Associations formées à *Constantinople* au préjudice de la Liberté des Draps ; ordonnant en même temps aux Marchands associés de la même manière à *Smirne*, de renoncer à leur Association, & enjoignant qu'il soit veillé exactement à l'exécution de cet Ordre. "

Du 30. Juin 1783.

„ On assure ici, qu'en même temps que le Traité projetté de Commerce entre la *Porte* & la *Russie*, a été définitivement réglé, les Troupes de cette dernière Puissance doivent s'être emparées de la *Crimée*. "

RUSSIE.

Extrait d'une Lettre de Petersbourg du 10. Juin.

„ L'on a appris, que l'Impératrice a dessein de profiter de l'occasion, que le Roi de *Suède* fait la Revuë de ses Troupes en *Finlande*, pour avoir une entrevuë avec ce Monarque. Elle aura lieu à *Fredericks-Ham*, petite Ville & Port sur les Confins de la *Finlande Russe* & *Suédoise*. Sa Maj. se mettra en route le 19. ou le 20. de ce Mois de *Carsko-Zelo*, où depuis trois ou quatre Jours l'on fait tous les préparatifs nécessaires pour ce Voyage. Il a déjà été envoyé d'ici plus de mille Chevaux pour avoir des Relais aux différentes Stations. La Suite de l'Impératrice sera composée, autant que l'on sait jusqu'à présent, de la Princesse *Daschkow* & de deux Filles d'honneur, du Comte *Iwan Czernicheff*, Vice-Président de l'Amirauté, de Mr. *Narischkin*, Grand-Ecuyer, du Comte de *Stroganow*, Chambellan & Sénateur, de Mr. *Besborodka*, Général-Major & Secrétaire du Cabinet de Sa Majesté ; du Chambellan Prince de *Gallitzin*, & enfin du Chambellan *Narischkin*, Fils du Grand-Ecuyer. "

„ On assure qu'après le retour de l'Impératrice, Mgr. le Grand-Duc de *Russie* se rendra à l'Armée, qui sera employée contre les *Turcs*. "

„ C'est à l'Impératrice regnante que paroit être reservée l'execution complette de plusieurs Desseins que *Pierre le Grand* avoit projettés. L'Ecole Militaire des Cadets, cette Pépinière de jeunes Guerriers, établie par ce Monarque, laquelle a déjà fourni des Héros, dont la Réputation ne se flétrira jamais, va prendre une Consistance beaucoup plus solide, qu'elle n'a eue jusqu'à présent. La pratique de cet Institut est vraiment telle qu'elle doit l'être ; mais c'est dans sa Théorie, que l'on a découvert des fautes essentielles. Afin, de réussir dans cette entreprise, l'on est occupé à attirer en *Russie* des Officiers Etrangers, qui, outre la bravoure, soient humains, affables, populaires, pour inspirer à leurs Eléves les mêmes Qualités, & pour leur apprendre, que ce n'est que par la douceur des mœurs, qu'on se fait chérir du simple Soldat, & que c'est avec humanité qu'il faut traiter un Ennemi vaincu. Aussi les Forces de Mer seront mises sur un pied formidable. Non seulement on travaille avec ardeur dans les différens Chantiers de *Russie* à la construction de plusieurs Vaisseaux de Guerre ; mais aussi l'on

augmente considérablement les Troupes de Terre & de Mer, pour, au cas que la Guerre ait lieu, comme l'on le craint beaucoup, pouvoir paroître en Campagne & en Mer avec cette supériorité de Forces qui laisse espérer de triompher de l'Ennemi. "

SUEDE.

De Stokholm, le 22. Juin.

L'on avoit cru que l'accident arrivé au Roi au Camp de *Parola-Malm*, à un demi-mile de *Tavastehus*, pourroit retarder l'entrevuë de S. M. avec l'Impératrice de *Russie*; mais l'on apprend, qu'elle aura néanmoins lieu dans quelques Jours. Le Chambellan Baron de *Wreede*, a eu ordre de se rendre d'ici comme Courier à *Petersbourg*, afin de prévenir l'Impératrice tant de l'accident, que le Roi a éprouvé, que d'autres Circonstances du Voyage.

FRANCE.

De Paris, le 29. Juin.

On apprend que les Deputés de la Province de *Bretagne* ont ordre d'offrir à Sa Majesté de faire améliorer le Port de *St. Malo*, aux dépends de cette Province. L'on pense que si ce Projet est adopté, l'on cessera le travail commencé au Port de *Cherbourg*.

La Signature du Traité de Paix Définitif, que l'on se flattoit de voir terminé cette Semaine, rencontre quelques nouvelles Difficultés, puisqu'aussitôt après le retour du Courier expédié, Samedi huit jours, à *Londres*, il y en fut encore envoyé un autre. Tout est réglé entre la *France*, l'*Espagne* & l'*Angleterre*; Il n'y a donc que l'arrangement avec la *Hollande*, qui retarde la Signature des Traités. La *Hollande* ne pouvoit, à la vérité, se résoudre à céder quelqu'une de ses Possessions dans l'*Inde*, principalement à présent que *Trinconamale* est repris; mais d'un autre Côté, le Cabinet de *St. James*, composé de nouveaux Ministres, qui ne devoient leur Elevation qu'aux murmures élévés contre les Mesures de leurs Prédécesseurs, ne peut gueres se relâcher de ses Prétentions sur l'une ou l'autre des Possessions *Hollandaises* dans cette Partie du Monde. Ils seront donc obligés de céder actuellement quelque chose; *Nagapatnam* ne sera pas une grande perte pour eux, s'il est vrai, comme l'on débite, qu'il leur sera aisé de former prés de-là, savoir à *Porto-Novo*, un Etablissement semblable.

On commence à équiper 12. Vaisseaux de Ligne au Port de *Toulon*; suivant l'opinion générale, ils doivent être commandés par Mr. de *Barras*. Cette Escadre ne mettra cependant à la Voile, que dans le cas où grand nombre de Navires de Guerre Etrangers paroîtroient dans la *Méditerranée*; alors cette Escadre sortira pour protéger notre Commerce: En attendant, on se contentera de faire croiser une Division de Vaisseaux armés à la hauteur de *Candie*.

Le Prince de *Condé* & le Duc de *Bourbon* accompagnés de Mrs. le

Marquis de *Puyſegur*, Lieutenant-Général, le Marquis de *Vibraye*, le Comte de *Bonzoles*, le Comte de *Rabodange*, le Marquis d'*Autichamp* & le Marquis de *Sommery*, tous ſix Maréchaux de Camp, ſont arrivés à *Lille*, le 26. de ce Mois, à 11. heures du matin. Mr. le Prince de *Robecq* à la tête de l'Etat-Major eſt venu recevoir Leurs Alteſſes ainſi que Mr. de *Boignolet*, Colonel du Corps royal d'Artillerie. Ces Princes paſſèrent en revue les régimens de *Brie*, de *Royal-des-Vaiſſeaux*, d'*Orleans*, de *Colonel-Général*, d'*Acquitaine* & d'*Orléans* Dragons: on leur donna des Fêtes le jour & le lendemain de leur arrivée, & le 28. ils ont pris la route de *Fontenoy*, accompagnés de Mrs. le Prince de *Robecq* & de *Calonne*, Intendant.

Le Gouvernement ſans ceſſe occupé du bonheur public, paroît porter ſes regards ſur la réforme des Droits de Controle dont la taxe ſemble abuſive & préjudicable dans quelques Provinces. On dit que Mr. d'*Ormeſſon* la ſollicite.

ITALIE.

De Naples, le 28. Juin.

On a appris de la *Calabre*, que des Secouſſes aſſez violentes d'un tremblement de terre ſe ſont fait ſentir de nouveau, le 21. de ce Mois, dans cette malheureuſe Province.

De Gènes, le 30. Juin.

La République fait ériger dans la Salle du Grand-Conſeil, une Statue de Marbre blanc, au Marquis Marcello *Durazzo*, en mémoire des Services importans rendus par ce Seigneur à ſa Patrie.

De Vienne, le 16. Juillet 1783.

Dimanche, 13. de ce Mois, l'*Empereur*, accompagné de Monſeigneur l'Archiduc *Maximilien*, ſe rendit à l'Egliſe paroiſſiale de la Cour & y entendit la Meſſe; l'office fini, Sa Majeſté donna Audience au Nonce *Apoſtolique*, aux Ambaſſadeurs & Miniſtres des Cours étrangères; pluſieurs Etrangers de la première Qualité furent dans cette occaſion préſentés à Sa Majeſté par leurs Miniſtres reſpectifs.

Depuis que cette Capitale jouit du Bonheur de revoir Sa Majeſté *Impériale*, ſes Habitans ne ceſſent de manifeſter les Sentimens de Satisfaction & d'attachement dont ils ſont penétrés; Sa Majeſté s'étant rendue Samedi, 12. de ce Mois, au Théâtre de la Cour, on n'entendit pendant pluſieurs Momens que des applaudiſſemens réiterés, ainſi que des Cris redoublés de: *vive l'Empereur! notre Maître!* Sa Majeſté en daigna témoigner ſa Senſibilité à l'aſſemblée.

Les Lettres ont fait une perte ſenſible dans la perſonne du Sr. *Kollar* de *Kereszteny*, Conſeiller aulique actuel, Directeur & premier Cuſtode de la Bibliothéque de la Cour, mort ici, le 10. de ce Mois, dans la 63^{e} année de ſon âge. Ce Savant s'étoit fait avantageuſement connoître par divers Ouvrages eſtimables, s'acquittant en même temps, à la Satisfaction de la Cour, de pluſieurs Affaires importantes dont il s'étoit trouvé chargé.

Nro. 57.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 16. JUILLET 1783.

Eſpagne.

De Madrid, le 17. Juin 1783.

L'Infant Don *Carlos-Euſebio*, Fils unique du Prince des *Aſturies*, eſt mort ici, le 11. de ce Mois, à 11. heures du Matin. Cette perte a plongé la Famille Royale dans la triſteſſe. On écrit de *Cadix* qu'on a fait caréner & leſter dans cette Baye, avec le plus grand ſoin, les Barques-canonnières & bombardières au nombre de plus de 40, que 3. Chebecs eſcorteront jusqu'à *Cartagène*, où l'on aſſure que cet armement, ſoutenu de deux Vaiſſeaux de ligne, ſous les ordres du Chef-d'Eſcadre D. *Antonio Barcelo*, mettra à la voile pour les Côtes de *Barbarie*, & entreprendra le Bombardement d'*Alger*, ſi la Régence refuſe plus long-temps les Conditions pacifiques qu'on lui a propoſées.

En conſéquence de pluſieurs Conſeils de guerre tenus en préſence du Roi, le Mois dernier, l'entière déſtruction de toutes les Fortifications de l'isle de *Minorque* avoit été réſolue, & l'on avoit envoyé au Commandant de la Place l'ordre de procéder à cette opération: les dernières Lettres de ce Commandant nous apprennent qu'il a fait ſauter le Château de *Saint-Philippe* & tous les autres Forts qui ſe trouvoient encore dans l'isle.

On apprend de *Malaga* que D. *Joſeph Molina Lario*, Evêque de cette dernière Ville, y eſt mort le 4. de ce Mois univerſellement regretté.

On fait en cette Capitale de grands préparatifs pour le Tournois qui aura lieu au Commencement du Mois prochain. Parmi les Princes & autres Perſonnes de Diſtinction qui y prendront part, le Prince des *Aſturies*, les Infans & le Marquis de *Villena* ſeront à la tête des premières Quadrilles; ce Spectacle ſera un des plus brillans qui s'eſt donné en *Europe*.

Deux Vaiſſeaux de guerre, eſcor-

tant autant de Galions, aux ordres du Brigadier Don *Felix* de *Texada*, ſont arrivés à la *Corogne*, où ils ont apporté beaucoup d'eſpèces, de Cochenille, & de *Cacao*, dont on fait monter le total à 20. Millions.

Pays-Bas.

De la Haye, le 4. Juillet.

Les Etats de *Hollande* & de *Weſt-Friſe*, ont conſenti à continuer juſqu'à la fin d'Août la Haute-Paye, dont nos Troupes de terre jouiſſent depuis le Commencement de la Guerre. La Régence d'*Alger* ayant menacé cette République de quelques Hoſtilités, les *Etats-Généraux* ont réſolu le 23. du Mois dernier, ſur la Requête d'un nombre de Négocians de *Dordrecht*, *Amſterdam* & *Rotterdam*, d'accorder au plutôt des Convois pour la *Méditerranée*. Mgr. le Comte d'*Artois*, qui partira Samedi prochain de *Verſailles* pour aller prendre les Eaux de *Spa*, fera à cette Occaſion un tour dans nos Provinces & s'arrêtera quelques Jours en cette Réſidence, gardant l'*incognito* ſous le Nom de Comte de *Chateauroux*.

France.

De Paris, le 1er. Juillet.

L'Eſcadre du Roi, aux ordres du Marquis de *Vaudreuil*, eſt entrée à *Breſt*, le 17. du Mois dernier; elle eſt compoſée de huit Vaiſſeaux de ligne: le *Northumberland*, portant Pavillon-Amiral; l'*Auguſte*, le *Brave*, le *Duc-de-Bourgogne*, le *Neptune*, le *Citoyen*, le *Pluton* & l'*Hercule*. Elle avoit mis à la voile du Cap-*Français*, iſle de *Staint-Domingue*, le 30. Avril. Le Sieur d'*Albert* de *Rioms*, a été chargé de conduire les Vaiſſeaux la *Couronne*, le *Triomphant*, le *Souverain* & la Frégate l'*Aigrette* à *Toulon*, où ils doivent déſarmer.

On a reçu ici une Déclaration dans laquelle la Cour de *Ruſſie* expoſe les Motifs qui engagent cette Puiſſance à faire occuper la *Crimée* par ſes Troupes; cet écrit a été envoyé par elle aux Cours de *Berlin*, de *Copenhague*, de *Stokholm*, &c. Les Motifs allégués par la *Ruſſie* ſont que la *Porte*, depuis le traité de *Kainardgi* par lequel elle a reconnu les *Tartares* de *Crimée* indépendans, n'a pas ceſſé de contrevenir à ſes Engagemens, ſoit en exerçant des actes de Souveraineté dans quelque partie du pays qui ne lui étoit plus ſoumis, ſoit en fomentant des Diviſions dans la preſqu'iſle entière, en ſoulevant les Peuples contre leur Kan légitime, forçant celui-ci de fuir & de recourir à la protection de la *Ruſſie*, qui eſt parvenue à le rétablir, il eſt vrai, malgré les menées ſourdes & l'argent que répandoient les Emiſſaires de la *Porte* pour entretenir la rébellion. Les Actes arbitraires & deſpotiques que la *Porte* n'a pas craint d'exercer dans un pays qu'elle avoit ſolemnellement reconnu de-

voir être désormais indépendant, ont eu lieu principalement à *Taman*, où un Officier *Turc*, de l'ordre de son Souverain, vint prendre possession de cette isle; le Kan averti de cette démarche & des prétentions de l'Envoyé, dépêcha auprès de lui un de ses Officiers pour savoir les raisons qui engageoient la *Porte*, à vouloir dominer dans un endroit qui n'avoit jamais été détaché de la Souveraineté de la *Crimée*; & qui dans tous les temps en avoit fait partie. Bien loin d'écouter les justes représentations du Kan, l'Officier *Turc* foulant aux pieds tout Droit des gens, & sans respect pour le caractère sacré du Ministre du Prince souverain, fit trancher la tête à cet Envoyé. Tant d'insultes & de déprédations ne pouvant manquer de se renouveller & de causer les plus grands troubles dans les Etats voisins de l'Impératrice, elle juge à propos pour les prévenir & pour établir solidement les *Tartares* dans cette indépendance qu'elle leur a procurée, devoir faire occuper leurs pays par ses troupes; elle le gardera en sa possession jusqu'à ce qu'elle soit indemnisée des Dépenses qu'elle a faites soit pendant la guerre dernière, soit depuis la paix pour lui assurer la liberté & l'indépendance. Voilà a peu près ce que contient cette Déclaration, qui a été donnée le 13. du Mois de Mai dernier; ce n'est point une Déclaration de guerre contre les *Turcs*, ainsi qu'on l'avoit cru, & si le Divan peut voir tranquillement la *Crimée* sous la Dépendance immédiate de la *Russie*, il peut encore éviter une rupture. Mais le parti que la *Porte* a toujours en *Crimée* est trop nombreux, pour ne pas s'attendre qu'elle voudra faire regarder la Démarche de la *Russie* comme une violation du traité de *Kainardgi*, comme une vraie Déclaration de guerre, & qu'elle va faire les plus grands Efforts pour éloigner des bords de la mer *Noire* des Voisins aussi dangereux pour elle.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 1er. Juillet.

Le Comte d'*Adhémar*, Ambassadeur de *France*, eut le 28. du passé une longue Conférence avec nos Ministres. On dit qu'il a été question des réglemens relatifs au Commerce entre la *France*, & l'*Angleterre*; & des arrangemens à prendre pour la liberté de la Navigation & du Commerce de toutes les Nations.

Les Lettres de *New-York* portent qu'on y avoit appris que des Armateurs de *St. Augustin* au nombre de 300. hommes commandés par le Major *Devaux*, ayant débarqué dans l'isle de la *Providence* le 7. Avril, y avoient surpris la garnison *Espagnole*, de 600. hommes qui s'en étoit emparée quelque temps auparavant, & que l'isle avoit été d'abord rendue aux *Anglais*, sans aucune effusion de sang. Le Général *Carleton* ne faisoit encore le 17. Mai dernier aucune disposition pour évacuer *New-York*,

mais il attendoit de sa Cour bientôt des instructions pour cet effet. Les Loyalistes arrivés dans la *Nouvelle-Ecosse* avoient commencé à former leur Etablissement dans les Districts qui leurs étoient assignés, très-contens du Terroir, du Climat &c.

Après bien des entretiens ces jours-ci à la Cour, on a expédié le 28. du passé un Courier au Duc de *Manchester* à *Paris*, lequel Courier passera ensuite à *Madrid*. On dit, qu'il est question de la proposition faite à la nôtre par celle de *Versailles*, pour rendre le commerce & la navigation libres à toutes les Puissances de l'*Europe*; mais que dans l'arrangement à cet effet il y aura des modifications en faveur de ces deux Puissances.

Le Congrès *Américain* fait actuellement un emprunt très-considérable à la Cour de *France*, à un haut intérêt, payable en Marchandises ou en espèces à des époques limitées au choix du Congrès. Cette assemblée a recours à ce moyen pour éviter les désordres qui surviendroient, en demandant aux Etats les fortes Sommes qui lui sont nécessaires dans ce moment.

Allemagne.

De Hanovre le 27. Juin.

Vendredi passé, le Duc-Regnant da *Brunswick-Wolfenbuttel* arriva ici de la *Westphalie*; & S. A. ayant dîné chez le Prince-Evêque d'*Osnabrug*, a continué son Voyage pour *Brunswick*. Son Altesse Royale doit aller le 12-Juillet à *Osnabrug*; il y sera installé au Mois d'Août; ensuite il ira rendre une Visite au Duc de *Mecklenbourg*, son Oncle. A son retour ici, Il entreprendra un autre Voyage pour *Dresde*; Il ne retournera pas à *Londres* avant l'Hiver prochain; Il n'est pas même sûr, qu'il s'y rende alors.

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 58.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 19. JUILLET 1783.

SUEDE.

De Stokholm, le 26. Juin 1783.

Les dernières Nouvelles de *Fiorie* ſont des plus favorables touchant l'accident ſurvenu au Roi ; S. M. ſe prépare déjà, dit-on, à ſe rendre à *Wybourg*, pour s'aboucher dans cette Ville avec l'Impératrice de *Toutes-les-Ruſſies*.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 7. Juillet.

Les principaux Points dont les Etats de *Hollande* & de *Weſt-Friſe*, aſſemblés depuis peu, ſe ſont, dit-on, occupés, ont été : 1° L'Affaire de *de Witte* : 2° La Déciſion finale ſi les Membres du Haut-Conſeil de Guerre conſerveront, ou non, leurs Appointemens ? 3° La demande faite par la Compagnie des *Indes-Orientales* d'un Prêt de 14. Millions. La Réſolution ſur ce dernier Point dépend uniquement de la Réponſe qu'un Courier attendu à tout moment, apportera de *Paris*.

D'Amſterdam, le 7. Juillet.

Le 2. de ce Mois, entre deux & trois heures après-midi, on lança du Chantier de la Compagnie des *Indes-Orientales* de cette Ville, trois

Vaisseaux, savoir le *Doggersbank*, le *Batavier* & la *Syrene*. Le même Soir, deux de ces mêmes Navires ont été entièrement mâtés: Evénement unique, dont il n'existe aucun autre Exemple dans les Annales de la République; les Personnes les plus âgées ne peuvent se rappeller que trois Vaisseaux de ce Rang, construits dans le courant de la même année, sur un seul & même Chantier, aient été lancés ensemble. Cette extrême activité est dûe à l'habileté & au zèle du *Sr. Dirk van Haarst*, Constructeur au Service de la Compagnie. Elle fait autant d'honneur aux Directeurs chargés, à cet égard, des Affaires de la Compagnie, qu'au Constructeur même; & elle sert en même temps de preuve incontestable, que les *Hollandais* entendent aussi bien la Construction des Vaisseaux, que dans les temps passés.

Le Capitaine Samuel *Croese*, arrivé Vendredi dernier dans la Rade du *Texel*, & dont le Vaisseau n'avoit quitté que le 14. du Mois d'Avril la Rivière de *Surinam*, a détruit le faux bruit répandu sur la Mort de M. *Texier*, Gouverneur-Général de la Colonie de *Surinam*. Ce Capitaine a apporté des preuves authentiques, qu'à son départ le Gouverneur étoit en parfaite Santé.

Le Patron d'un Navire arrivé de la Péche de Hareng à *Enkhuizen*, rapporte, „ que le 23. du Mois dernier, il avoit rencontré un Navire *Anglais* de la Péche de *Groenlande*, que le Capitaine lui avoit dit qu'il avoit pris 17. Balaines, & qu'un autre Navire de la Nation en avoit pris 19; ajoutant, qu'il avoit péché à la même hauteur que 12. Navires *Hollandais*, dont le moindre avoit péché huit Baleines.

FRANCE.

De Paris, le 4. Juillet.

On espère qu'aujourd'hui nous aurons un Courier de *Londres*, qui apportera l'arrangement définitif de la Paix, dont la conclusion n'a été retardée que par les *Hollandais*. Les *Anglais* demandent la Navigation Libre des Mers de l'*Inde*, non pour y exercer le Commerce, mais pour s'y réparer & y prendre des Provisions.

Notre Traité de Commerce avec l'*Amerique* n'est pas encore terminé. Les *Américains* ont proposé 8. Articles, dont trois ont été rejettés, particulièrement la demande d'importer de la Farine dans nos Isles; on ne veut leur permettre que l'importation des Bœufs, Porcs & autre Bétail vivant, ainsi que de toute Sorte de Bois. Il n'y a rien encore de stipulé relativement à l'importation du Poisson salé, on ne croit pas qu'on leur permette non plus de prendre nos Sucres en échange; mais bien de la Mélasse, comme auparavant.

Du 6. Juillet.

La Rupture de la *Russie* avec la *Porte* ne paroît plus douteuse à *Paris* d'après les Lettres reçues de *Varsovie* & de *Mohilow*; elles portent que les *Russes* se sont emparé de la Forteresse d'*Oczakow* & que les *Ottomans* ayant remporté quelques foi-

bles avantages sur ceux-là, n'ont pû les empêcher de marcher vers *Bender*.

Mrs. les Chanoines & Comtes de *Lyon* firent tirer le 23. du Mois dernier un feu-d'artifice répresentant l'*Autel de la Paix*, caractèrisé par un Caducée & deux Cornes d'abondance, pour célèbrer la Fête de la Nativité de *St. Jean*, Patron de leur Metropôle; sur cet Autel étoit déposé un Encensoir fumant aubas duquel on lisoit ces vers:

Thura sacerdotes pacalibus addite flammis;
Ut que domus, quæ præstat eam cum
pace perennem.

Le Magistrat en fit exécuter un autre sur le pont d'après le dessein de Mr. *Nonotte*, Peintre du Roi & de la Ville. Sur un bas-rélief peint de noir, on lisoit ces mots dont l'application est consacrée à l'époque heureuse de la paix:

Ludite festivi, populis plaudentibus, ignes,
Publicaque innocuæ testentur gaudia flammæ.

Suivant le résultat des recherches des Physiciens sur la nature du Brouillard qui régne depuis quelque temps surtout au coucher du Soleil; il paroît être une suite naturelle d'abondantes pluies dont la terre imbibée à laissé au Soleil des matières abondantes d'attraction, lesquelles élevées par cet astre se sont accumulées dans l'atmosphère, pendant la durée du vent du midi; on se rappelle que la fin de Juin de 1764 ressembla à cet égard à la fin du Mois dernier, mais on observe en outre que l'influence actuelle de l'atmosphère nuit beaucoup aux Froments & aux Seigles qui coulent.

Depuis le 6. jusqu'au 18. Juin, 38. Bâtimens sont entrés dans le Port de *Dunkerque*, il paroît que le Commerce de cette Ville va devenir des plus florissants par son Cabotage, sa Pêche & ses rélations promptes & faciles avec les Ports d'*Angleterre*.

On débite que les Manufacturiers d'armes de *St. Etienne* ont reçu l'ordre de tenir prêts 40. mille Fusils & que plusieurs Officiers font préparer leurs Equipages.

On apprend de *Grenoble* qu'un Voiturier nommé *Bellin*, a eu le malheur de périr le 25. Juin par un coup de foudre tombée à peu de distance de lui. Violemment électrisé par le passage rapide du tonnère, il fut trouvé mort sans Contusions.

L'Evêque d'*Angers* a béni dans cette dernière Ville le 25. du Mois dernier, les nouveaux Drapeaux du Régiment *Dauphin-Dragons*, ils furent présentés à la Bénédiction du Prélat par Mrs. les Comtes de *Surgeres* & de *Damas*.

Mr. le Duc de *Crillon*, arrivé à *Paris* depuis quelque temps, n'a point encore été présenté à Sa Majesté, un leger mal de jambe l'ayant retenu chez lui.

Comme la plûpart des Charges de Contrôleurs devenoient inutiles depuis les nouveaux arrangemens qui semblent appeller les deniers du Roi à une seule Caisse, & que d'ailleurs ces Charges n'avoient été éta-

bliés que dans des temps difficiles, & pour avoir l'argent de leurs Finances, elles viennent toutes d'être supprimées, à l'exception des seuls Contrôleurs des rentes ; mais l'arrêt de leur Suppression n'est point encore public.

On écrit du *Vivarais*, que deux Artistes viennent d'y donner, en présence des Etats particuliers de cette Province tenus à *Annonay*, le Spectacle d'une espèce de Bateau volant. La Machine qu'on y a vu s'élever d'elle même à la hauteur de cinq à six cens toises, étoit un globe de papier recouvert d'une toile, contenant environ vingt-huit mille piés Cubes d'un gaz, dont les Frères *Mont-Goufliers* avoient trouvé l'art de le remplir. Ce gaz étoit une fois plus léger que l'air de l'atmosphère inférieure ; toute la Machine se trouvant peser deux cens soixante huit livres de moins qu'un pareil volume d'air, s'est élevée avec un mouvement accéléré jusqu'à une certaine hauteur ; elle a parcouru en l'air environ huit cens toises, & est tombée ensuite fort lentement. Comme le temps étoit pluvieux, & que d'ailleurs on n'avoit pu faire les Dépenses nécessaires pour que le gaz contenu dans ce globe s'échapât, on espére que cette expérience pourra être poussée plus loin, & que la Machine perfectionnée aura un jour son objet d'utilité.

ITALIE.

De Rome, le 2. Juillet.

L'Electeur *Palatin* continue encore son Séjour en cette Capitale, examinant avec soins tout ce qu'elle renferme de remarquable.

SILESIE.

De Crossen, le 2. Juillet.

Il est arrivé dans ces Environs surtout près de *Baubach* & de *Zettiz*, une si grande quantité de Sauterelles, que presque toutes les Campagnes en sont couvertes, les moyens dont on s'est avisé jusqu'ici pour les détruire ont été inutiles, on a coupé les grains dans quelques Endroits afin de les chasser, mais elles n'ont fait que changer de place, on ne voit déjà plus de Bleds sur une grande étendue de terres qui forment la propriété des habitans de deux Villages.

D'Esclavonie, le 28. Juin.

La Peste s'étant déclarée en plusieurs Endroits de la *Bosnie*, toute Communication avec cette Province *Ottomane* a été d'abord interrompue & on a tiré un Cordon de Troupes le long des Frontières. Le bruit couroit dans cette dernière Province, qu'une Rupture entre la *Russie* & la *Porte* étoit inévitable ; bruit qui mérite encore Confirmation.

HONGRIE.

De Presbourg, le 17. Juillet.

Sa Majesté l'*Empereur* voulant reconnoître le Zèle & les Mérites de S. Exc. Mr. le Comte *François* d'*Esterhazi*, Chancelier de *Hongrie* & de *Transylvanie*, Chevalier de la *Toison-d'or*, Grand-Croix de l'Ordre de *St. Etienne* &c. lui a conféré la Dignité de Ban de *Croatie*, d'*Esclavonie* & de *Dalmatie*, vacante par la Mort du Feld-Maréchal, Comte de *Nadasty*, l'intention de Sa Majesté étant que ce Seigneur continue en même temps les Fonctions de Chancelier de *Hongrie* & de *Transylvanie*, & conserve les émolumens attachés à cette Place éminente.

N^ro. 58.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 19. JUILLET 1783.

Extrait d'une Lettre de Dantzig du 7. Juillet 1783.

„ Suivant des Avis de *Varſovie*, pluſieurs Régimens *Ruſſes* ſont entrés en *Pologne* du côté de *Kiovie*. L'on s'étoit propoſé de faire camper deux Corps, l'un ſous les ordres du Prince *Repnin* à *Human*, l'autre ſous ceux du Comte *Soltikow* à *Nimirow* dans le Palatinat de *Braclau*. Il n'y a pas eu de Déclaration faite à ce ſujet de la part de la Cour de *Petersbourg*, au Gouvernement *Polonois*. Le vrai but de ce mouvement eſt encore ſecret. Le Corps qui devoit camper près d'*Archangelskoy-Gorod*, tirera un Cordon de cet endroit le long du *Bog*. Les *Turcs* font réparer *Choczim*, ainſi que les autres Forteresſes ſur le *Danube*, ſans que pourtant jusqu'ici ils aient fait marcher aucun Corps de leurs Troupes en *Moldavie*. "

„ Une Lettre de *Nimrod* dans *l'Ukraine*, rapporte un fait qui prouve combien la Tolérance fait des progrès dans le *Nord*; Un aſſez grand nombre de *Proteſtans* étoit venus s'y établir depuis quelques années, le Comte Vincent *Potocki*, Grand-Chambellan de *Pologne*, leur accordoit toute la Protection qu'ils pouvoient prétendre d'un Amateur éclairé de l'Humanité. Il ne s'étoit pas borné à une Protection ſtérile; il leur avoit fait des avances en Argent jusqu'à la Concurrence d'une Somme de 120. mille Florins. Enfin, il leur avoit permis de bâtir une Egliſe de leur Rit, qui eſt la première du Culte *Proteſtant* en *Ukraine*: & en avoit poſé la première Pierre le 4. Juin dernier, avec les Solemnités d'uſage.

Grande-Bretagne.

Suite de Londres, le 1er. Juillet.

Vendredi ſur les deux heures après-midi, arriva à *Windſor*, S. A. R. le Prince *Guillaume-Henri*; il eſt plus aiſé de ſentir que d'exprimer la joie que cette arrivée a

dû causer à toute la Famille Royale, après une si longue séparation & un Voyage aussi périlleux. On dit, que le Titre de Duc d'*York* sera ressuscité dans la personne du jeune Prince & non dans celle de l'Eveque d'*Osnabruck*. Ce dernier n'aura plus de titres en *Angleterre*. On dit, qu'il fixera dorénavant son Sejour dans son Evêché en *Allemagne*.

Au premier Voyage du Prince *Guillaume-Henri* avec le Lord *Rodney*, il se trouva à la défaite de l'Escadre *Espagnole* aux Ordres de Don *Langara*. Il revint avec l'Amiral *Digby* & ne tarda pas à retourner avec lui à *New-York*. Il se trouva à un autre Engagement, beaucoup moins heureux, celui entre l'Amiral *Graves* & le Comte de *Grasse*, où l'Amiral *Français* força son rival à se retirer de l'embouchure de la *Chesapeak*, qu'il remonta pour porter le dernier coup à l'Armée du Comte *Cornwallis*. S. A. R. revint à *New-York*, où s'étant embarqué sur le *Barfleur*, il se rendit à la *Jamaïque*, d'où il revient actuellement. Samedi, plusieurs Personnes de la Noblesse se rendirent chez Son Alteſſe pour le complimenter sur son heureuse arrivée. On dit que ce Prince a fait des progrès étonnans pour les qualités de l'esprit & du Corps.

Vendredi dernier, les Pairs lurent pour la seconde fois le Bill pour établir de nouveaux Droits de Timbre &c. Les Communes lurent pour la première, celui pour établir un *Port-Franc* à la *Dominique*, & délibérèrent aux différens Bills de nouvelle Taxation. La Chambre en Committé sur le Subside, résolut d'accorder : Pour rembourser au Roi des Sommes avancées par S. M. par Adresses de cette Chambre, 11236. liv. sterl. quatre sch. — Pour les Criminels employés sur la *Tamise* 14452. liv. 17. sch. trois den. — Pour continuer les Edifices de l'Hôtel de *Sommerset* en 1783, 25000 liv. — Aux Commissaires des Comptes publics 7500 liv. — Pour la peine d'avoir fait l'Evaluation des pertes causées par les *Insurgens* en 1780, 1006. liv. 15 sch. — Pour rembourser des Sommes payées aux *Américains* qui ont souffert pour cause de leur attachement à l'*Angleterre*, 76849. liv. 16 sch. six den. — Pour paver certaines Rues aux Paroisses de *Ste. Marguerite* & *St. Jean* de *Westminster* 800. liv. — Pour la demi-Paye à certains Officiers des Corps *Américains* au Service du Roi, 15000. liv. — Pour l'entretien des Forts & Etablissemens de la Nation à la Côte d'*Afrique*, 13000. liv. — Pour la Solde des Officiers-Généraux & de l'Etat-Major dans la *Grande-Bretagne*, depuis le 25. Avril jusqu'au 24. Juin 1783, 2760. liv. 11 sch. — Pour la demi Paye des Officiers réformés des Troupes de Terre & de Marine 1783. 77985. liv. cinq sch. 10 den. — Pour allouances aux Officiers & Cavaliers d'un Régiment de Cavalerie & deux Compagnies de Gardes du Corps réformés en 1746, 574. liv. 18. sch. 4 den. — Pour Pensions à d'autres Officiers réformés des Trou-

pes de Terre, 47500. liv, — Pour divers Officiers ci-devant au Service des Etats-Généraux 3513. liv. neuf sch. — & pour continuer à bâtir des Ports & pratiquer des Chemins dans les Montagnes d'*Ecosse* 5329. liv. 10 sch. 6 den.

Le 30, le Bill proposé dans la Chambre des Pairs pour la réforme dans plusieurs Départemens fut rejetté à la pluralité de 40. Voix contre 24. La même Chambre promit son concours pour faire accorder une Rente de deux mille livres au Lord *Rodney*, & une autre de 1500. au Général *Elliot*. Le Lord *Cavendish* remit en même temps un Message aux Communes pour le même sujet. La Chambre en Committé sur les moyens de subvenir aux Subsides, accorda le 25, 1500000. livres en Billets d'Echiquier; 2200000 liv. hors du fonds d'Amortissement; 68746. liv. cinq sch. huit den. d'épargne sur la levée de 80. Compagnies franches; autre épargne dans l'Armée de 8647. liv. 15 sch. & 8843 liv. 11 sch. & 10 den. d'épargne sur la Somme de 5200 accordée pour dommages causés dans la révolte de 1780. audessous de 100. livres à chaque Réclamant.

De Londres, le 4. Juillet.

La Cour a reçu ces jours-ci des dépêches du Général *Carleton* à *New-York*, ainsi que de *Québec*. Il paroît que ce Général étoit convenu avec le Général *Washington* de tout ce qui concerne l'échange des prisonniers de guerre, & avoit conclu avec le Congrès un arrangement en faveur des Loyalistes *Américains* qui n'ont point porté les armes contre les *Etats-Unis*. Dans la *Nouvelle-Ecosse* & le *Canada*, on se disposoit à former une milice pour la protection de ces Provinces. La Cour a expédié hier des instructions au Général *Carleton* sur l'évacuation de *New-York*; & elle a aussi fait passer des ordres au Gouverneur *Tonyn* pour remettre la *Floride-Orientale* aux *Espagnols* selon la teneur des Préliminaires de la Paix.

La Cour attend aujourd'hui un Courier du Duc de *Manchester*, Ambassadeur du Roi à *Paris*, avec avis de la Signature du Traité definitif par les Ministres des Puissances respectives.

L'on parle ici d'une entière liberté de Navigation & de Commerce pour toutes les Nations dans toutes les Mers & vers tous les pays du monde; nos Ministres ne perdent pas de vue l'*Amérique-Méridionale*, & soutiennent que le Commerce de cette partie du nouveau monde doit être également libre à ces mêmes Nations. Il ne resteroit alors plus rien à desirer sur cet Article pour rendre toutes les Nations heureuses en fait de Commerce, d'où découle la Source principale de leur Opulence & de leur Bonheur.

Danemarck.

De Coppenhague, le 4. Juillet.

Le Roi vient d'élever au rang de Baron Mr. Henri *Bolte.*

Mr. Guillaume-Friman *Roſen* vient d'être nommé Gouverneur de *Drontheim.* On prétend que l'isle qui s'eſt élevée du ſein des eaux dans la mer du *Nord*, n'eſt qu'à ſept miles de l'*Islande.* On ajoute, qu'en conſéquence d'un ordre ſuprême, la Régence va y envoyer des Com[illegible] res chargés d'en prendre poſ[illegible] au nom du Roi.

Hier, nous avons vu mouiller dans le goulet cinq Frégates *Françaiſes* & un brigantin, venant de *Breſt*, aux ordres du Capitaine *Bonne-Avanture*: ces Bâtimens partiront demain pour *Riga*, où ils vont prendre des mats & d'autres Bois de conſtruction.

Il eſt arrivé ici ces jours-ci des deux *Indes* ſept bâtimens richement chargés: ils apportent entr'autres productions de ces contrées, du caffé, du ſucre, des épiceries, du bois de [illegible]nture, des peaux, du tabac & du [illegible]s.

Vienne.

Le Sr. *Muſy*, Ingénieur en Méchanique privilégié de Sa Maj. Impl. & Royl. pour la découverte d'une Machine par le moyen de laquelle on peut faire marcher toutes ſortes de Moulins ſans le ſecours du Vent, de l'Eau, du Feu, ou des Animaux, vient de trouver le Secret, qu'avec une ſeule Machine l'on peut faire marcher pluſieurs Moulins à peu de frais de plus. — Mais comme pluſieurs Perſonnes ont demandé, que le dit *Muſy* fît un détail de ſon Secret; il prie que l'on faſſe attention, qu'en mettant ſon Secret à découvert, il court risque pour ſes intérêts. Cependant il peut aſſurer que le Secret eſt de très-peu de dépenſes & d'entretien. Ceux qui deſireront s'en inſtruire plus amplement, trouveront le dit *Muſy* tous les Lundis, Mecredis & Samedis depuis neuf heures du Matin, jusqu'à midi, au Cabinet de Lecture, Maiſon du Noble de *Trattnern.*

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 59.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 23 JUILLET 1783.

ETATS-UNIS DE L'AMERIQUE.

De Philadelphie, le 26. Mai 1783.

La Multitude & la Difficulté des arrangemens qui ſont néceſſaires avant l'évacuation de *New-York*, font penſer généralement, qu'elle ne pourra gueres avoir lieu avant le Mois de Septembre prochain.

Il mouille préſentement dans ce Port 480. Navires de toutes Nations.

Extrait d'une Lettre de Smyrne, du 30. Mai 1783.

„ Les préparatifs militaires dans l'Empire *Ottoman* ne ſe rallentiſſent point; nos Négocians ſe flattent que dans le cas où les Hoſtilités éclateroient, les *Français*, les *Anglais* & les *Hollandais* enverront quelques Vaiſſeaux de guerre pour protéger leurs Bâtimens de Commerce. "

RUSSIE.

Extrait d'une Lettre de Petersbourg du 27. Juin 1783.

„ L'Impératrice s'eſt miſe hier en route pour *Fredériesham* en *Finlande*, afin de s'y aboucher avec le Roi de *Suéde*. Après le retour de Sa Majeſté Impériale, les Troupes de la nombreuſe Garniſon de cette Ville & qui ſe trouvent reparties dans ſes

Environs, feront les grandes Manœuvres en préſence de la Souveraine, de Leurs Alteſſes Impériales & de toute la Cour. "

„ L'Eſcadre, deſtinée pour la *Méditerranée*, une des plus belles qui ait jamais ſorti des Ports de la *Ruſſie*, attend les derniers ordres pour mettre à la voile. "

„ L'Impératrice a réſolu de faire transporter l'Amirauté de cette Capitale à *Cronſtadt*, avec une partie des Magaſins, & comme l'emplacement n'y eſt pas aſſez grand, le reſte ſera placé, dit-on, à *Orangenbaum*. Sur le terrein qu'occupe ici l'Amirauté, il ſera conſtruit d'autres Bâtimens pour le Sénat, & pour d'autres Départemens. "

SUEDE.

De Stockholm, le 27. Juin.

Les dernières Lettres de *Finlande* ſont des plus ſatisfaiſantes relativement à la Santé du Roi. La guériſon de ce Monarque eſt tellement avancée qu'il compte entreprendre dès aujourd'hui après-midi le Voyage pour *Fredéricsham*, où doit ſe faire l'entrevue entre S. M. & l'Impératrice de *Ruſſie*.

DANEMARCK.

De Coppenhague, le 28. Juin.

La Navigation par le *Sund* eſt beaucoup plus conſidérable actuellement que jamais. On compte aujourd'hui plus de mille Navires dans la *Baltique*, & depuis le Commencement de cette année plus de 4000. Bâtimens de toute grandeur ont paſſé le *Détroit*.

Une Diviſion de Navires *Français* eſt arrivée en notre rade: elle eſt compoſée des gabarres le *Néceſſaire* ſous les ordres de M. de *Bonnaventure*, Chevalier de *Saint-Louis*, & Lieutenant de Marine; la *Lamproie*, la *Guienne*, la *Dordogne*, la *Loire* & la flûte le *Fréderic-Guillaume*, tous commandés par des Officiers de la Marine Royale. Cette Diviſion ſe rend à *Riga*, afin d'y charger des Mâts & du Bois de conſtruction. Une ſeconde Diviſion eſt encore attendue ici pour le même objet.

Suivant certains avis il y a une ſi grande diſette de Seigle en *Ecoſſe* que l'on y paye ſept *Ryxdaalers* pour cent livers de pain; ce qui occaſionne que beaucoup de Négocians *Ecoſſais* envoyent des Navires dans la *Baltique* pour y charger des bleds.

Le *Griffon*, Navire de guerre *Suédois* de 50. piéces de canon arrivé depuis quelques jours dans le *Sund*, venant de la *Méditerranée*, a reçu ordre de ſe rendre à *Gothenburg*.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 14. Juillet.

M. le Comte d'*Artois* eſt arrivé hier en cette Ville.

Une Ordonnance du Conseil des Finances permet l'exportation du Seigle; mais seulement par *Tirlemont*, *Namur*, *Charleroi*, *Chimai* & *Tournai*.

De la Haye, le 11. *Juillet.*

Le bruit se répand, que *L. H. P.* ont chargé leurs Ministres respectifs à *Paris*, de représenter au Ministère de *Versailles*, „ que puisque les Affaires de la Compagnie des *Indes-Orientales*, concernant les 14. Millions demandées, ne pourroient être réglées sitôt, *L. H. P.* requeroient que la Conclusion du Traité de Paix définitif fût retardée pour quelque temps. " A quoi Mr. le Comte de *Vergennes* auroit répondu: Qu'il donnoit à L. H. P. le Mois de Juillet pour y penser, mais que, passé ce terme, Elles devoient s'être déterminées, ou s'attendre que le Traité fût conclu sans leur participation. "

FRANCE.

De Paris, le 11. *Juillet.*

Le Roi a disposé des Régimens vacans par la promotion des nouveaux Maréchaux-de-camp. M. le Prince de *Broglie* a obtenu *Bourbonnois*; M. le Marquis de *Rougé*, *Agenois*, & M. d'*Alemans*, *Saintonge*, M. le Vicomte de *Rochambeau* ayant quitté ce dernier pour prendre *Royal-Auvergne*. Les Colonels en second, nommés en même temps, sont MM. de *Grave*, de *Chabannes* & de *Vauban*.

Les Etats de *Bretagne* ayant obtenu la permission de creuser un Canal de Communication entre *Rennes* & *St. Malo*, on dit que l'on prend en conséquence, le niveau du terrein qui s'étend de cette dernière Ville jusqu'à l'autre.

Nous apprenons que cent pièces d'Artillerie du Parc de *St. Denis* vont être voiturées par la route de *Lyon*, pour passer en *Savoye*.

Mr. le Comte d'*Esterhazy*, Gouverneur de *Rocroi*, qui fit exécuter, en présence de Mgr. le Prince de *Condé* le 26. du Mois dernier des évolutions semblables à celles que fit faire le Duc d'*Enghien* le 19. Mai 1643 & qui lui valurent, dit-on, sa plus fameuse Victoire, S. A. lui en témoigna d'abord sa satisfaction, & étant retournée à *Rocroi*, Mr. d'*Esterhazy* la reçut dans un superbe Sallon de l'Hôtel du Gouvernement où il présenta au Prince un vieux Fauteuil pour place d'honneur, Mgr. le Prince de *Condé* ayant demandé pourquoi on lui présentoit un pareil Siége, le Gouverneur lui répondit, qu'il étoit celui dans lequel le vieux Comte de *Fuentes* s'étoit fait porter malade sur le rempart de *Rocroi* & dans lequel percé de coups il expira; charmée de ce trait S. A. demanda qu'on voulut lui donner ce monument comme un Surcrois aux trophées qui attestent la gloire du Grand *Condé* son Ayeul, contre lequel servoit le Comte de *Fuentes*.

Le Succès de la pièce du *Barbier de Seville* ayant ajouté à l'empressement du public pour voir représenter le *Mariage de Figaro*, production nouvelle du même Auteur, & dont

les moyens, l'intrigue & le dénouement, en fixant la curiosité des Amateurs, en partagent les opinions; quantité de personnes s'étoient rendues dernièrement aux *Menus* pour voir ce Spectacle, lorsque tout à coup survint un ordre qui le suspendit. Cet Evénement occupe les entretiens à la Cour & à la Ville: les uns prétendent que le comique larmoyant perdroit de ses Spectateurs en raison du nombre de ceux qu'attireroit ce nouveau Drame de Mr. de *Beaumarchais*; d'autres pensent que les Spectacles engourdis par la langueur monotone des productions du jour, auroient besoin d'être vivifiés par une main habile telle que celle de l'auteur du *Barbier de Seville*, propre à remplir cette tâche; beaucoup de personnes enfin croient prétendre avec raison, que l'immoralité progressive du Barbier *Figaro*, & ses principes versatiles, sont de nature à laisser dans le Cœur de dangereuses impressions à la Suite du plaisir momentané qu'ils peuvent inspirer, & que la crainte de cette dépravation inséparable de la publicité ou répresentation de cette pièce nouvelle, en a motivé l'interdiction.

De Vienne, le 23. Juillet 1783.

Par les dernières Lettres de *Constantinople* on est informé, que le Traité de Commerce entre la *Russie* & la *Porte* a été conclu & signé le 21. Juin dernier, par Mr. de *Bulhakow*, Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice de *Russie* d'une Part, & le *Reys-Effendi*, *Seyd-Mehemed-Hayri*, de l'autre.

D'après les mêmes avis on est convenu, que les Stipulations de ce Traité, qui contient 81. Articles, seront mises en exécution dès le moment de la Signature, sans en attendre les ratifications; en vertu dequoi les Sujets des deux Puissances contractantes jouissent déjà effectivement & pour le présent de tous les avantages reciproquement accordés.

Les dernières Lettres de *Petersbourg*, en nous annonçant le Départ de l'Impératrice pour *Fredericsham*, ajoutent que le Commandement général tant dans la Capitale, que dans l'étendue du Gouvernement de *Petersbourg*, a été remis pendant l'absence de S. Maj. au Feldmaréchal Prince de *Galitzin*, Confiance dont ce Seigneur a déjà été honoré dans des Occasions semblables.

On apprend de *Rome*, que l'Electeur *Palatin*, après avoir pris Congé du *St. Père*, a déjà quitté le 2. de ce Mois, cette Capitale, prenant la route de ses états par *Lorette*, *Bologne*, *Modene* & *Mantoue*. S. A. S. E. a remis à son départ des présens magnifiques à quelques Seigneurs de la première Noblesse, & a fait distribuer plusieurs Sommes en argent parmi les Officiers de la Maison de *S. S.*, ainsi que parmi les Domestiques du Marquis *Antici*, son Ministre.

S. A. S. E. a achêté du Cavalier *Luigi Valdier*, pour la Somme de 3. mille Sequins, une Copie de la fameuse Colonne de *Trajan*, faite sur un fond de marbre blanc en basreliefs d'argent, Chef-d'oeuvre du dit Artiste, & justement admiré des Connoisseurs.

N^ro. 59.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 23. JUILLET 1783.

Eſpagne.

De Madrid, le 24. Juin 1783.

On écrit de *Carthagène* que le 22. du Mois paſſé le Chebec la *Ste. Rite* y avoit jetté l'ancre à ſon retour d'*Oran*. Le Capitaine D. *Giovanni Puas*, a rapporté que le 9. du même mois un Chebec, une Pinque & une Nacelle remplis de *Maures*, à la diſtance d'une lieue de cette place, s'étoient rendus Maîtres d'un Bâtiment *Génois*, ſorti de ce port le jour précedent & chargé de différens Comeſtibles, & qu'heureuſement l'Equipage, à l'aide de ſa propre Barque, s'étoit ſauvé. Le Capitaine d'une Polacre *Napolitaine*, Mr. *Paſcal*, rapporte auſſi que le 6. cinq Barques *Maureſques* avoient donné la chaſſe, à la vue de *Palamos*, à une Tartane de ſa Nation qui leur avoit échappé, au moyen de quelques Pêcheurs qui l'avoient priſe à la remorque.

Quoique la Conquête de *Minorque* ait ôté aux Corſaires *Barbareſques* une Commodité pour leurs courſes, la Cour, pour plus de ſûreté, a donné ordre de tenir toujours au port de *Carthagène* une Eſcadre deſtinée à leur donner chaſſe. On parle aujourd'hui d'un Subſide que l'Ordre de *Malte* pourroit recevoir des Puiſſances intéreſſées, au moyen duquel l'Ordre tiendroit en Mer un plus grand nombre de Galeres qui veilleroient ſur toutes les Côtes d'*Afrique*.

Pays-Bas.

De la Haye, le 12. Juillet.

Les Réſolutions du Haut Gouvernement ſur la diſpoſition des Forces Navales, intéreſſent ſingulièrement la curioſité dans les temps préſens. Voilà à cet égard un Extrait des Réſolutions de Leurs Hautes Puiſſances les Etats-Généraux, en date du 2. Juin 1783.

„ Meſſieurs de *Lynden* de *Hemmen* & les autres Députés de *L. H. P.* pour

les Affaires de Mer, ont en conséquence & pour satisfaire à leur Résolution Commissoriale du 6. Mai, examiné une Missive de *S. A.* le Prince d'*Orange* & de *Nassau*, en date du 4, d'ici, de la *Haye*; contenant quelques Considérations sur le nombre des Vaisseaux, qui, dans le cas où la Paix seroit conclue, resteroient encore en Service cette année.

Et là-dessus, ayant pris les Considérations & l'Avis des Commissaires ci-présens des Colléges respectifs de l'Amirauté de ce Pays, ont rapporté à l'Assemblée: Qu'Eux Députés, avec la Connoissance & le Consentement de *S. A. S.* sont d'Avis, qu'outre les Vaisseaux déjà mentionnés dans le Rapport du 31. Mars de cette année, l'on devoit relever du Service; savoir six Vaisseaux de 70; six de 60; trois de 50; une Frégate de 40. & une de 20 Canons.

Et en exceptant aussi ceux qui du Consentement des Seigneurs Etats de *Hollande* & de *Westfrise*, portés le 9. Mai dans la *Petition* du *Conseil-d'Etat* du 28. Janvier 1783; de sorte que toutes les Provinces pourroient, à l'exemple de *L. N.* & *G. P.*, diminuer leur Consentement à ladite *Petition*; & qu'on pourroit, quand la Paix seroit conclue, renvoyer l'Equipage du Vaisseau de 70. Canons, monté de 550. Hommes au Collége de l'Amirauté d'*Amsterdam* & deux de 60, montés de 450. Hommes, chacun, dans le Collége de l'Amirauté de *Westfrise* & du Quartier du *Nord*, si l'on pouvoit lui mander, au plutôt, de former, avec les Recrues levées pour les trois Vaisseaux de cette Chartre, l'Equipage d'un Vaisseau de 60 canons, monté, comme en temps de Paix, suivant une Résolution de *L. H. P.* du 31. Mars de cette Année, par 340. Hommes au lieu de 450; afin qu'il puisse être résolu, de Concert avec *L. H. P.* d'effectuer cette Opération dans le Mois courant de Concert avec S. A.; mais que ledit Collége licencieroit pour ce sujet 260. Hommes; à qui l'on devoit les Soldes, depuis qu'ils sont en Service, & que l'on payeroit, outre les Dépenses de leur Entretien & les Bâtimens que ce Collége a loués pour leur donner un abri, jusqu'à ce que les Vaisseaux fussent prêts à les recevoir; toutes Dépenses, que le Collége, si les Vaisseaux étoient venus en Service, auroit recouvrées, au moins en partie, au moyen de la Gratification des trois mois que l'on avoit allouée pour les Vaisseaux de la nouvelle Levée, mais pourvu que ces Vaisseaux ne fussent pas en Service, il conviendroit d'assigner à ce Collége deux Mois de Gratification pour 260. Hommes, à quarante florins par Mois. Qu'en outre, l'on continueroit, comme on avoit commencé, à congédier les Vaisseaux de Garde & d'Observation; & qu'aussitôt qu'on pourroit se passer de leurs Services, on suspendroit la Dépense de Table de quelques Officiers de Pavillon, on mettroit fin aux Hôpitaux, en n'em-

ployant plus les Navires qui servoient à cet effet.

(La Suite l'Ordinaire prochain.)

Grande-Bretagne.

De Londres, le 8. Juillet.

Le 3., Leurs Majestés, Leurs Altesses Royales le Prince de *Galles*, le Prince *Guillaume-Henri*, la Princesse Royale & la Princesse *Auguste*, honorèrent le Théâtre de *Hay-Market* de leur présence. Le Prince *Guillaume-Henri* étoit dans l'Uniforme de la Marine. L'Entrée de ce jeune Marin fut célébrée par toutes sortes d'Acclamations & toute la Famille Royale connut par les Applaudissemens les moins équivoques, combien elle étoit chère à la Nation.

La Cour reçut hier au Soir une Dépêche du Duc de *Manchester* à *Paris*; mais elle ne porte point de Nouvelle de la Signature du Traité définitif par les Ministres des Puissances respectives.

On raconte du Prince de *Galles* une Anecdote touchante qui annonce sa bienfaisance & sa sensibilité: on parloit devant lui du Lord *S. H.* qui venoit d'être arrêté pour une Dette de 500. Liv. Sterl. il parut ne prêter aucune attention à ce recit: mais s'étant bientôt retiré sous quelque prétexte, il mit un Billet de Banque de cette Somme sous enveloppe à l'adresse du Lord, & revêtu d'un Habit commun il porta lui-même le Paquet à son Hôtel, le remit au Domestique en disant qu'on n'attendoit point de réponse. Le Libérateur du Lord *S. H.* a été découvert par le Domestique, qui, respectant le déguisement du Prince, avoit feint de ne pas le reconnoître.

Les Papiers *Américains* font mention de la Mort d'un Centenaire dont le nom mérite d'être joint à la Liste de ces hommes qui ont poussé fort loin leur carrière, & qui prouvent, quoiqu'ils soient rares, que la Nature n'a pas totalement dégénéré, & qu'elle conserve une partie de son ancienne vigueur. *Edouard Drinker*, né le 24. Décembre 1680, sur le sol même où est actuellement *Philadelphie*, mourut dans cette Ville le 13. Novembre 1782, ayant conservé jusqu'à la fin tous ses sens, à l'exception de celui de la vuë, un jugement sain & une Mémoire si prodigieuse que son fils, âgé de 59. ans, assure ne lui avoir jamais entendu faire le même récit deux fois à la même Personne. Le lieu où se voit aujourd'hui la plus belle Ville du Nouveau-Monde, étoit au temps de sa Naissance couvert de Bois & de Marais, habité par des *Indiens* & un petit nombre de *Suédois* & de *Hollandais*. Il disoit souvent qu'il avoit chassé aux Lapins & cueilli des fruits sauvages sur les terreins qui forment à présent les plus beaux quartiers de *Philadelphie*. Il se rappeloit d'avoir vu *Guillaume-Penn* à son second Voyage, & il mon-

troit l'emplacement de ſa Cabane & de celles des Perſonnes qui l'accompagnoient ; des grenouilles croaſſoient ſur ces mêmes bords de la *Delaware* qui offrent des Quais magnifiques ; les Canots des *Indiens* qui flottoient ſur ce fleuve ont fait place aux plus gros Vaiſſeaux. Dans le même Endroit où les Chefs *Indiens* tenoient leurs Conſeils autour d'un feu, s'eſt élevé l'édifice deſtiné aux aſſemblées du Congrès. Il a vu ſigner le premier Traité entre l'une des plus anciennes Monarchies de l'Ancien Monde & la République naiſſante du Nouveau, dans l'endroit même où il avoit déjà vu *Guillaume Penn* traiter avec les Sauvages ſans employer ni papier, ni encre, ni plume. Il a obéi ſucceſſivement aux ſept Souverains qui de ſon temps ont occupé le trône d'*Angleterre*, & il eſt mort Citoyen d'une nouvelle République.

Vienne.

Le Sr. *Muſy*, Ingénieur en Méchanique privilègié de Sa Maj. Impl. & Royl. pour la découverte d'une Machine par le moyen de la quelle on peut faire marcher toutes ſortes de Moulins ſans le ſecours du Vent, de l'Eau, du Feu, ou des Animaux, vient de trouver le Secret, qu'avec une ſeule Machine l'on peut faire marcher pluſieurs Moulins à peu de frais de plus. — Mais comme pluſieurs Perſonnes ont demandé, que le dit *Muſy* fît un détail de ſon Secret ; il prie que l'on faſſe attention, qu'en mettant ſon Secret à découvert, il court risque pour ſes intérêts. Cependant il peut aſſurer que le Secret eſt de très-peu de dépenſes & d'entretien. Ceux qui deſireront s'en inſtruire plus amplement, trouveront le dit *Muſy* tous les Lundis, Mecredis & Samedis depuis neuf heures du Matin, jusqu'à midi, au Cabinet de Lecture, Maiſon du Noble de *Trattnern*.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 60.

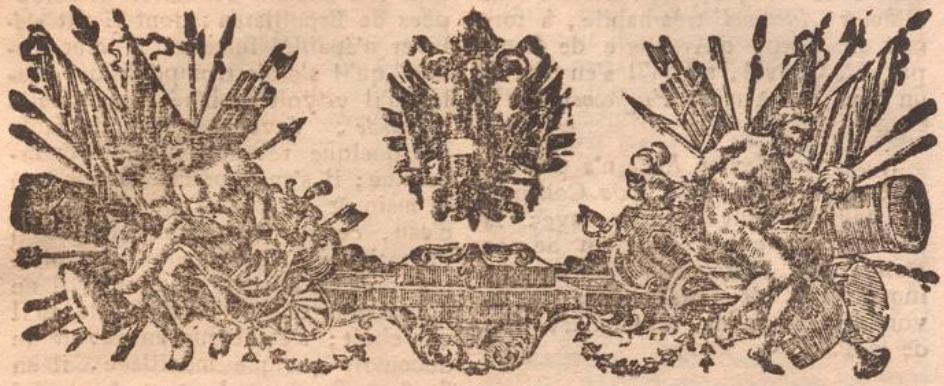

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 26. JUILLET 1783.

Extrait d'une Lettre de Conſtantinople, du 10. Juillet 1783.

„ Le Traité de Commerce entre la *Sublime-Porte* & la *Ruſſie* ayant été conclu & ſigné le 21. Juin dernier, par le *Reys-Effendi*, *Seyd-Mehemed-Hayri* d'une Part, & Mr. de *Bulhakow*, Miniſtre Plénipotentiaire de l'Impératrice de *Ruſſie* de l'autre, on ſe flatte ici que toutes les autres Puiſſances qui prennent part à notre Commerce, s'intéreſſeront à la Conſervation de la Tranquillité générale. Il nait déjà parmi nos Troupes & parmi le Peuple, un certain eſprit de Courage & de Patriotiſme. Le Préjugé qui nous faiſoit regarder avec dédain les Mœurs, les Arts, les Uſages des Nations *Européennes*, ſe diſſipe parmi toutes les Claſſes du Peuple, on s'apperçoit de toute part que l'activité *Européenne* ſuccède à la Molleſſe *Aſiatique*: Et s'il y a encore loin de cette Viciſſitude à ſon but, l'eſpoir général eſt, que l'exemple du Grand-Viſir & du *Capitan-Pacha* en franchira la diſtance. "

„ Les préparatifs de Guerre continuent encore avec la même activité. Le Rénegat *Anglais Muſtapha*, qui eſt à la tête de notre Artillerie & Chef du Corps des Bombardiers, fait fondre aſſidûment un grand nombre de Canons, non dans l'Arſenal de *Tophana*, mais dans une Fonderie près de ſa Maiſon. Le *Grand-Seigneur*, avec lequel il s'en-

tretient souvent, vient voir de temps en temps ses travaux. L'on s'occupe aussi avec soin, depuis l'arrivée d'un Officier *Allemand* très-habile, à former un Corps d'Artillerie de Campagne à Cheval, tel qu'il s'en trouve un dans les Armées *Prussiennes.* "

„ Aucun Navire *Russe* n'a pas encore profité du Traité de Commerce nouvellement conclu avec la *Porte*, pour entrer dans un de nos Ports; nos Marchands en sont fort inquiets & n'en présument pas favorablement pour la Conservation de la Paix. "

Danemarck.

De Coppenhague, le 10. *Juillet,*

Les dernières Lettres de *Tranquebar* portent, qu'au Mois d'Octobre dernier, cette Ville alloit être attaquée par un Corps fort nombreux de Sauvages, au moment que la Flotte *Française* s'approcha de la Côte de *Coromandel*: cette Nouvelle inattendue & l'arrivée de plusieurs Bâtimens de transport apartenans à la Nation susdite, firent avorter les desseins de ces Barbares, qui n'eurent rien de plus pressé que d'aller se cacher dans leurs Montagnes; ces mêmes avis confirment malheureusement qu'on y a essuyé une Famine affreuse; qu'il ne s'y étoit contracté que 6. Mariages pendant le Cours d'une année, tandis qu'on y avoit vu périr de misère plus de 300. personnes.

Un Patron *Danois*, parti d'ici pour l'*Islande*, se trouvant au Mois de Mars dernier à 10. miles de l'isle susdite, fut surpris de rencontrer dans son chemin des terres enveloppées de Brouillards, dont il vit s'élever d'épaisses fumées: il crut d'abord qu'il s'étoit trompé & que l'isle qu'il voyoit étoit réellement celle d'*Islande*, devenue méconnoissable par quelque révolution subite & inconnue; il s'en approcha la Sonde à la main & ne trouva que 10. pieds d'eau, comme en retirant le plomb on retira en même temps des pierres ponces & des Charbons, il ne douta plus que ce ne fût l'isle qu'il cherchoit; s'étant mis en devoir de découvrir quelque mouillage, il en fit successivement le tour & ne lui trouva qu'un mille d'étendue, d'où l'équipage conclut avec lui que ce ne pouvoit être l'*Islande*; ayant donc continué sa route, il arriva peu après à sa destination, où on lui apprit que l'isle fumante qui lui avoit donné le change, n'avoit paru jusqu'ici & qu'elle venoit de s'élever tout récemment du fond de la Mer. Ce qu'il y a de remarquable en ceci, c'est que cet événement a eu lieu dans le temps que *Messine* & la *Calabre* furent ravagées par les tremblemens de terre. On sait d'ailleurs qu'il y a en *Islande* quantité de Sources chaudes & que le Mont *Hecla* y jette des Flammes continuelles.

Portugal.

De Lisbonne, le 18. *Juin.*

Nous n'avons pas encore eu la Satisfaction de voir paroître en public le Roi notre Souverain, S. M.

continue de souffrir beaucoup du mal qui lui est survenu à la jambe.

Le Chargé-d'affaires de S. M. *Britannique* a fait partir il y a quelques Jours pour *Londres*, un Paquebot avec des Dépêches de la plus grande importance. Il court différens bruits sur leur contenu; le plus vraisemblable est qu'un Bâtiment *Danois* venant des *Indes-Orientales*, & arrivé ces Jours-ci dans le *Tage*, a apporté des Lettres très-intéressantes pour la Compagnie *Anglaise*.

ESPAGNE.

De Madrid, le 26. Juin.

Les Mouvemens qui se faisoient autour d'*Oran* en *Afrique*, ont déjà eu des Suites sanglantes. Les Particularités qui sont parvenues ici, sont en date du 10. Mai.

„ Les *Maures* lassés de leurs Escarmouches inutiles autour de cette Place, ne s'étoient pas montrés depuis quelque temps. Un Convoi arrivé ces jours derniers d'*Espagne* à *Mazarquivir*, & qui avoit à bord 900. Moutons pour notre Garnison, les a réveillés de leur léthargie. Ce Convoi ayant été forcé par les Vents contraires de mouiller à quelque distance de cette Place, Don *Pierre Guelfi*, Gouverneur, ordonna qu'on débarquât les Moutons sur la Côte, & envoya un gros Détachement de Troupes aux ordres du Lieutenant-Colonel Don *André Las-Casas*, pour leur servir d'Escorte. Pendant le trajet, les Sentinelles placées sur les Hauteurs découvrirent dans la Campagne quelques Partis de *Maures*, & en donnèrent aussitôt avis à Don *André Las-Casas*, qui fit des dispositions pour les bien recevoir, & qui avoit été renforcé par plusieurs Compagnies de Grenadiers. Cependant le Nombre des Ennemis croissant à chaque instant, ils attaquèrent avec furie les deux Postes de *Spartel* & de la *Chorrera*. Les Troupes *Espagnoles* les repoussèrent avec beaucoup de peine, après un feu aussi vif, que long & meurtrier. Dans ces entrefaites, Don *Pierre Guelfi* fit battre la Générale, & se disposa à faire une Sortie à la tête de toute sa Garnison. Les Ennemis, témoins de ce mouvement, prirent aussitôt la fuite, & emportèrent, suivant leur usage, les Morts & les Blessés de leur Nation, & le Convoi entra, ainsi que les Troupes, dans la Place. Nous avons eu dans cette occasion deux tués & quatre blessés. "

S. M., informée de la bonne conduite que les Officiers & les Soldats ont tenue, a ordonné qu'ils fussent tous récompensés.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 11. Juillet.

Le 8., la Cour reçut des Dépêches du Duc de *Manchester*, Ambassadeur du Roi à *Paris*, lesquelles furent d'abord envoyées au Roi à *Windsor*; & le Soir on expédia un Courier à ce Ministre. On dit qu'il est survenu encore quelques difficultés à la Négociation d'accommodement entre la *Hollande* & l'*Angleterre* qui retardent la Signatu-

re du Traité définitif, & que notre Cour, dans sa Dépêche du 8. s'explique enfin définitivement sur les points en question ; desorte qu'on s'attend que le Traité sera signé incessamment par les Ministres des Puissances respectives. Le 9, le Roi revint en Ville, & Sa Majesté, s'entretint quelque temps avec ses Ministres sur des Dépêches reçues ces jours-ci de plusieurs Cours. Mr. *Deane*, l'un des Commissaires *Américains* à *Paris*, est passé ici afin de s'expliquer avec nos Ministres sur divers points essentiels relatifs au nouveau Traité de Commerce entre la *Grande-Bretagne* & l'*Amérique*, sur lesquels Mr. *Hartley* n'étoit pas autorisé de traiter. Le Comte d'*Adhémar*, Ambassadeur de *France*, reçut encore le 8. des Dépêches importantes de *Versailles*, & le lendemain ce Seigneur fut en Conférence avec nos Ministres sur les affaires qui en font l'objet.

Quelques Vaisseaux du Roi arrivés de la *Jamaïque*, sont partis de cette isle avec les Bâtimens de Commerce au nombre de 70. voiles, destinés pour l'*Europe*, & qui sont attendus incessamment dans nos Ports.

Les avis de divers Endroits de l'*Amérique* portent, que l'on chargeoit dans tous les Ports des *Etats-Unis* des Navires en marchandises & productions du pays, pour les différens Ports de ces Royaumes. Et nos Négocians ont récemment reçus de fortes Commissions de leurs Correspondans *Américains*; ce qui prouve que la Paix fera d'abord renaitre leurs intérêts de Commerce, en attendant que les Circonstances leur permettent de pousser plus loin leurs engagemens.

On retrouve dans le trait suivant toute la Noblesse & la générosité *Espagnoles*. Le Lord *Mountstuart*, pendant son Ambassade à *Turin*, avoit fait faire ici une superbe voiture, qui fut prise pendant la guerre avec le Vaisseau qui la lui portoit. La Semaine dernière il a reçu, dit-on, une Lettre d'un Ministre *Espagnol*, qui l'informe qu'ayant sû que la Voiture trouvée à bord du Bâtiment enlevé lui appartenoit, il en avoit fait prendre le plus grand soin, & qu'à son arrivée à *Madrid*, le Lord *Mountstuart* la trouvera dans le même état où elle étoit lorsqu'elle avoit été embarquée.

De Vienne, le 26. Juillet 1783.

Le Prince de *Starhemberg*, revenu le 22. de ce Mois, des *Pays-Bas*, où S. A. a rempli pendant 13. ans, le Poste de Ministre Plénipotentiaire de l'*Empereur*, a prêté Jeudi, 24. de ce Mois, Serment entre les Mains de Sa Majesté, pour la Place de Grand-Maitre de la Cour Impériale, & a été présenté en cette qualité aux Chefs des divers Départemens Civils, ainsi qu'aux Ministres des Cours étrangères.

Sa Majesté Impériale voulant donner une nouvelle marque de Bonté au Prince d'*Esterhazy-Galantha*, a daigné accorder à tous ses Descendans le Titre & le Rang de Prince du St. Empire *Romain*.

N^o. 60.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 26. JUILLET 1783.

Pays-Bas.

De Louvain, le 10. Juillet 1783.

Le 7. de ce Mois, M. le Comte d'*Artois* eſt paſſé par cette Ville, pour ſe rendre à *Spa*. Il etoit accompagné par Mr. de *Becker*, Directeur-Général des Poſtes à *Bruxelles*. La Suite de S. A. R. étoit très-nombreuſe; il lui avoit fallû plus de 67. Chevaux. On croit que ce Prince ſe rendra en *Hollande*.

D'Amſterdam, le 14. Juillet.

Mrs. les Conſeillers-Committés de l'Amirauté de cette Ville, ont fait annoncer que les Navires Marchands de ces Pays & qui ſont deſtinés pour la *Méditerranée*, pourront profiter du Convoi, qui partira avec le premier bon Vent du Port du *Texel*, après le 20. de ce Mois.

On a reçu par le Vaiſſeau *Impériat* l'*Angélique-Benecque*, parti du Cap de *Bonne-Eſpérance* & arrivé le 21. du Mois dernier à l'*Orient*, la Confirmation „que les Vaiſſeaux *Hollandais*, armés en Guerre de la Compagnie des *Indes-Orientales*, le *Ganges*, la *Hollande*, le *Voorberg* & le *Zeeuw*, ayant à bord le Régiment de *Luxembourg*, en ont mis à la voile pour *St. Maurice*, d'où ils ſe rendront à *Ceylon*. Ces Lettres ajoutent „ que les Fregates de Guerre *Hollandaiſes* le *Brunswick* & le *Jaſon*, aux Ordres des Capitaines *Pruiſt* & *Sels*, ſont parties du Cap le 25. Mars pour les *Indes-Orientales* & que trois Navires de la Compagnie *Hollandaiſe* partiroient au commencement d'Avril pour *Batavia* „

De la Haye, le 14. Juillet.

Mr. de *Berenger*, Chargé d'Affaires de S. M. *Très-Chretienne*, a été en Conférence avec le Préſident des Etats-Généraux. On dit qu'il a été queſtion dans cette Conférence des Affaires relatives à la Signature des Préliminaires. Mr. de *Berenger* a,

en même temps, communiqué à *L. H. P.*, que M. le Comte d'*Artois*, Frère du Roi, ſon Maître, s'étoit mis en route pour *Spa*, & que S. A. R. comptoit venir faire un tour en *Hollande*.

Mme. la Princeſſe *Branicky*, Sœur du Roi de *Pologne*, eſt arrivée ici Vendredi dernier, & a pris ſon Logement au *Maréchal de Turenne*.

Le Libraire van *Os* & l'Imprimeur *Rogatsnick*, qui ont vendu & imprimé le *Poſt-naar den Neder-Rhyn*, où l'on excitoit les Citoyens à la Sédition, n'ont pu ſe purger de cette Accuſation. En conſéquence, ils ont été condamnés à une Amende de 3000. Florins chacun, avec défenſe au Libraire de rouvrir ſa Boutique de ſix Semaines & à l'Imprimeur de n'imprimer auſſi de ſix Semaines. Le nommé *Philippe Verbrugge*, Auteur, du No. 81, qui a donné lieu à cette Animadverſion, a été cité à ſe préſenter dans la quinzaine; & l'on apprend qu'il a été arrêté.

France.

De Paris, le 15. Juillet.

Monſieur, Frère du Roi, partira le 1er. Août pour *Metz*, pour y faire la Revue de ſon Régiment de Carabiniers.

Mr. de *Vaudreuil* eſt arrivé à *Verſailles*.

Dans le dernier Conſeil-d'Etat, il a été réſolu de porter une grande partie des Forces de Terre ſur le même pied où elles doivent être en temps de Guerre; ce qui coûtera neuf Millions.

On eſpére que, dans huit jours, toutes les Difficultés ſeront applanies, & que le Traité de Paix ſera ſigné: il n'y a que les Prétentions réciproques des *Anglais* & des *Hollandais* qui en empêchent la Concluſion.

Le bruit court que le Baron de *Viomenil* partira dans peu pour la *Turquie*, pour entrer, à ce qu'on dit, au Service de la *Porte*.

Les Miniſtres *Ruſſes* tiennent preſque tous les Jours des Conférences avec Mr. le Comte de *Vergennes*, Sécrétaire d'Etat.

Le Marquis de *Vaudreuil* à donné le 26. du Mois dernier une Dépoſition, qui a duré cinq heures, entre les mains du Comte d'*Hector*, ſur le Combat du 12. Avril 1782. On parle diverſement de l'Affaire du Comte de *Graſſe*. Immédiatement après les Dépoſitions qui ſont aujourd'hui preſque toutes faites, on procédera à l'Inſtruction en forme de Procès. On croit en général qu'il s'en tirera à ſon honneur; il eſt du moins prouvé qu'il y a eu de l'inſubordination, & que pluſieurs de ſes Signaux ont été mépriſés, d'où s'en eſt ſuivi une confuſion totale dans la Flotte, & par ſuite le Déſaſtre qu'elle a eſſuyé.

Il vient de paroître un Arrêt du Conseil d'Etat, concernant le tirage & le remboursement à faire aux Mois de Décembre & de Janvier prochains des Rentes, créées par l'Edit de Décembre 1782. Cet Arrêt, si intéressant pour ceux qui y ont pris part, étoit de la teneur suivante.

„ Sur ce qui a été représenté au Roi, étant en son Conseil, que par son Edit du Mois de Décembre 1782, portant création de *dix Millions de Rentes perpétuelles* au principal, à cinq pour Cent, de deux cents Millions, qui seroient fournis par les Acquéreurs, moitié en Deniers comptans & l'autre moitié en principaux des Rentes désignées par ledit Edit, il a été ordonné: " *Que les Capitaux desdites Rentes seroient remboursés en Deniers comptans dans l'espace de quatorze ans, à commencer du 1er. Janvier* 1784, *conformement à l'Etat annexé, sous le Contre-scel audit Edit, & suivant le Sort des Tirages qui seroient faits en forme de Loterie, tous les six Mois, dans les Mois de Décembre & de Juin de chaque année, à commencer du Mois de Décembre* 1783: „ Que les arrangemens & vérifications, qui doivent précéder le Tirage au Mois de Décembre prochain, exigeant un certain temps, il est nécessaire, que S. M. veuille bien fixer dès-à-présent tant l'époque, avant la quelle il faudra avoir acquis des Rentes dudit Emprunt pour participer au Tirage du Mois de Décembre prochain, que le montant des Remboursemens, qui seront effectués au Mois de Janvier 1784, si, lors de l'époque que S. M. aura fixée, la totalité des deux cents Millions ne se trouvoit pas remplie. A quoi S. M. voulant pourvoir: Ouï le rapport du Sr. le *Fèvre d'Ormesson*. Conseiller-d'Etat & Ordinaire au Conseil-Royal, Contrôleur-Général des Finances; le Roi, étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit: "

Art. I. Ceux qui acquerront, plus tard que le 30. Septembre prochain, des Rentes créées par l'Edit du Mois de Décembre 1782, ne participeront point au Tirage, qui se fera au Mois de Décembre aussi prochain, pour le remboursement qui s'effectuera au mois de Janvier 1784: Veut S. M. que, dès le 1er. Octobre 1783, il soit procédé avec vérification & arrangemens nécessaires, pour former l'Etat des Numéros, qui devront concourir audit Tirage, & que le dit Etat soit remis avant le 1er. Novembre prochain aux Prévôt des Marchands & Echevins, en présence desquels ledit Tirage doit se faire.

II. Le montant des Remboursemens à faire au mois de Janvier prochain, sur le Capital des Rentes qui auront été acquises avant le 1er. Octobre, sera fixé dans la proportion des cinq Millions, qui ont été affectés par ledit Edit du Mois de Décembre 1782 au premier remboursement des 200. Millions.

III. Dans le cas où la totalité desdites Rentes créées par ledit Edit du mois de Décembre 1782, n'auroit pas encore été acquise avant le 1er.

Janvier 1784, Sa Majeſté fixera le terme, dans lequel il ſera néceſſaire d'avoir fait l'acquiſition déſdites Rentes, pour participer au Tirage, qui ſe fera au Mois de Juin de ladite année 1784.

Fait au Conſeil-d'Etat du Roi, S. M, y étant, tenu à Verſailles le 28me. Jour de Mois de Juin 1783.

(Signé) Amelot.

Avis.

En vertu d'un Privilège de la Faculté de *Paris*, vérifié, approuvé & confirmé par les Univerſités de *Londres* & de *Madrid*, & quelques Epreuves faites en *Allemagne*, ainſi qu'après avoir ſubi un Examen à l'Univerſité de *Vienne*, le Sr. de *Fontenelle*, Chirurgien-Bandagiſte de *Paris*, privilégié du Roi, rélativement aux Hernies Ombelicales, Bubonocelles, Epiploiques, Entrocelles, Deſcentes & autres, vient d'obtenir de la Régence d'*Autriche*, la permiſſion de s'établir en cette Capitale, & d'y vendre & débiter les ſusdits Bandages.

Le Sieur de *Fontenelle*, ayant été convaincu par l'Expérience, que la plus part des Effets pernicieux qu'occaſionnent ces ſortes de Maladies proviennent ordinairement des mauvais Bandages que l'on fabrique machinalement, en les applicant ſans Diſcernement, c'eſt à raiſon de ces Conſidérations eſſentielles, que le dit Sr. de *Fontenelle* s'eſt appliqué à compoſer des Bandages Elaſtiques & Méchaniques de différente conſtruction, ſuivant l'état & les Circonſtances des Maladies, & à l'uſage des deux Sexes, dont l'Elaſticité, la Flexibilité, & le Méchanisme produit les Effets les plus ſalutaires, prévient toute indiſpoſition & permet tout Exercice de Corps, comme monter à cheval, aller en Caroſſe &c. Le Sieur de *Fontenelle* ſe flatte de ſatisfaire à tout ceux qui lui feront l'honneur de s'addreſſer à lui avec Confiance; & c'eſt par cette raiſon qu'il s'empreſſe aujourd'hui d'Offrir ſes Services au Public avec la ſatisfaction que donne à un Artiſte la Certitude de coopérer au Soulagement de l'Humanité.

S'adreſſer à lui, *Rue des Choux*, *Maiſon des Sept-Corbeilles*, No. 1095. *vis-à-vis le Bœuf-d'or au 1er étage.* Il ſe rendra à la prémière Réquiſition par tout où l'on jugera à propos.

Il offre ſes Services *gratis* aux Pauvres depuis midi jusqu'à 1. heure.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 61.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 30. JUILLET 1783.

Suite des Lettres de Constantinople du 10. Juillet 1783.

„ Tout nous confirme la Nouvelle que les Troupes *Russes* se sont emparées de la *Crimée*. "

„ Depuis les *Dardanelles*, jusqu'au Détroit de *Gallipoli*, il mouille actuellement 70. de nos Vaisseaux de guerre, parmi lesquels il y en a un de 90. & deux de 80. Canons, tous prêts à mettre à la voile. Il y a de plus 150. Galiottes armées, qui peuvent entrer dans la *Mer Noire* dès qu'on le jugera à propos. "

„ On remarque ici que tous ceux qui obtiennent depuis quelque temps des Emplois de quelque conséquence sont des hommes d'une capacité reconnue. „

RUSSIE.

De Petersbourg, le 30. Juin.

Le Voyage de l'Impératrice, pour s'aboucher avec le Roi de *Suède* à *Frédericsham* en *Fionie*, ne sera que de 9. Jours; & à son retour S. M. ira passer le reste de la belle Saison à *Zarskoyé-Selo*.

DANEMARCK.

De Coppenhague, le 12. Juillet.

Le Roi a accordé un Pardon général à tous Marins qui ont déserté

de ſon Service. Il vient de paroître une Ordonnance en date du 26. du Mois dernier, qui révoque celle du 4. Octobre 1775, par laquelle il étoit défendu à tous Sujets *Danois* de transporter des Munitions de Guerre dans des Navires *Danois*, ou ſous Pavillon *Danois*, aux Isles & Colonies de S. M., pour les transporter enſuite ailleurs.

POLOGNE.

De Varsovie, le 14. Juillet.

Depuis quelques Jours le *Conſeil-Permanent* a été fréquemment aſſemblé: le Roi aſſiſta régulierement aux Séances; on croit que l'entrée des Troupes *Ruſſes* dans les Terres de la République a fait le principal objet des Déliberations de ces Aſſemblées.

Le Quartier-Général du Feld-Maréchal *Romanzow* eſt actuellement à *Kiowie*. Une Diviſion compoſée de 10. Régimens d'Infanterie & de 8. Regimens de Cavalerie, ſous les Ordres du Prince *Potemkin*, eſt, dit-on, deſtinée contre la *Beſſérabie*. Une autre Diviſion de 18. Régimens, commandée par le Prince *Repnin*, doit établir un Camp près de *Human*, & un Corps de Réſerve de 40,000. Hommes, reſtera poſté à *Niemirow*. En attendant l'arrivée d'un Courier de *Conſtantinople*, dont les Dépêches décideront de tout, les Troupes ont ordre de ne point paſſer le *Bog*.

Le Prince *Potemkin* eſt encore à *Cherſon*, où le Chan des *Tartares* ſe trouve de même & y aſſiſte, avec les Officiers *Ruſſes*, au Spectacle, aux Aſſemblées & autres Parties de plaiſir. Ce Chan porte actuellement l'Uniforme *Ruſſe*, & il eſt décoré de l'Ordre de *Ste. Anne*.

Les Habitans de la *Pologne* n'ont point ſouffert par le paſſage des Troupes *Ruſſes*; ces derniers ont payé Argent comptant les Proviſions qui leur ont été fournies.

ETATS-UNIS DE L'AMERIQUE.

De Philadelphie, le 2. Juin.

La Liberté de la Preſſe eſt regardée ici comme une partie eſſentielle de celle que nous venons d'acquérir par la Valeur & le Patriotiſme. Parmi les Ecrivains qui s'occupent du ſoin d'entretenir ces Vertus par leurs Ouvrages, on diſtingue l'Auteur du *Journal de Connecticut*, celui de l'*Indépendant-Ledger*, du *Mercure* de *Newport*, & de la Gazette intitulée: *Salem*.

La Diſcipline exacte que les Troupes *Françaiſes* ont obſervée pendant leur Séjour dans les *Etats-Unis*, la Conduite affable & polie que les Officiers ont tenue, ont mérité la juſte reconnoiſſance d'un Peuple ſenſible. Les Bourgeois & les autres Officiers de la Corporation du Bourg de *Wilmington*, leur ont, à cet égard, rendu un témoignage bien glorieux, dans une Adreſſe au Duc de *Lauzun*, conçue en ces termes.

„ Ayant éprouvé avec la plus grande ſatisfaction les heureux effets de la Conduite polie des Officiers & de la bonne Diſcipline maintenue parmi les Troupes, pendant tout le temps qu'elles ont été en quartier

dans cette Place; nous vous demandons la permiſſion avant votre départ de vous préſenter cette Adreſſe, qui a non ſeulement pour objet de vous témoigner la plus entière approbation de la bonne Conduite de la Légion, mais encore de vous aſſurer de notre reconnoiſſance pour le zèle & l'attention avec leſquels nos Biens & nos Perſonnes ont été protégés, ſurtout par le Colonel *Hugan* & les autres Officiers; nous devons encore affirmer à l'honneur de l'Armée *Françaiſe*, que ſi ſa Bravoure a ſingulierement contribué à la glorieuſe Révolution de ce Gouvernement, ſon Honnêteté, ſa bonne Conduite ont occaſionné un grand changement dans l'opinion des *Américains* ſur le compte des *Français*, changement qui étoit le plus difficile à opérer.

Pénetrés de l'Eſtime la plus ſincère pour les Qualités généreuſes & aimables de *Votre Excellence*, nous Lui ſouhaitons ainſi qu'à ſes Troupes le plus heureux Voyage pour la *France*. Puiſſe-t-elle jouir longtemps du bonheur accompagné des juſtes Récompenſes d'un illuſtre Monarque pour des Services de la plus grande importance & couronnés de Gloire & de Succès. *Le 9. Mai 1783.*

Réponſe du Duc de Lauzun à l'Adreſſe ci-deſſus.

Meſſieurs!

Je ſuis infiniment flatté de votre Adreſſe polie, & la ſatisfaction que vous me témoignez de la Conduite des Troupes qui ſont ſous mes ordres, me fait le plus grand plaiſir: J'ai rempli, *Meſſieurs*, les intentions du Roi mon Maître en faiſant obſerver une Diſcipline exacte. Chaque *Français* dans cette Armée, ſe regarde comme très heureux d'avoir été employé dans cette glorieuſe Révolution. J'ai l'honneur d'être, *Meſſieurs*, avec la plus grande Eſtime & Conſidération, &c. (*Signé*) *Le Duc de Lauzun.*

ESPAGNE.

Extrait d'une Lettre de Madrid, du 28. Juin 1783.

„ On a expédié Mardi dernier les ordres à *Carthagène*, pour que l'Armement que l'on y prépare mette plutôt en Mer; & l'on croit qu'il ſera actuellement devant *Alger*. Cette Expédition eſt commandée par Don *Antonio Barcelo*, qui connoit à fond les Côtes, le Port & la Ville d'*Alger*. Il a ſous ſes ordres un Chef-d'Eſcadre. Le Plan de cette Expédition a été formé par Don *Antonio Barcelo*; & l'on ne doute nullement d'un heureux ſuccès, n'étant pas à préſumer qu'un Chef de ce Mérite voulût riſquer la réputation qu'il a acquiſe, dans une Entrepriſe hazardée; cependant ſi le Vent ne lui eſt pas favorable, il ne lui ſera gueres poſſible de tenter une attaque ſur cette Ville. ”

„ On a démoli les principales Fortifications de *Mahon*; mais les Forts *St. Charles* & *Philippe* reſteront comme ils étoient ci-devant, afin de couvrir l'entrée du Port; auſſi n'eſt-il nullement apparent que l'on démoliſſe ces deux Forts; car l'on

ſeroit alors obligé d'y élever des Batteries, pour protéger l'Isle contre les insultes des Pirates. "

PAYS-BAS.

De la Haye, le 16. Juillet.

On dit que les Amirautés reſpectives ont remis à *L. H. P.* un Rapport, où elles juſtifient leur Conduite, relativemeet aux Cauſes qui ont fait échouer l'Expédition de *Breſt*. Elles prouvent qu'elles ont fourni tout ce dont les Vaiſſeaux pouvoient avoir beſoin pour ce Voyage. On ne ſait pas encore comment les Officiers de Marine ſe juſtifieront de leur côté.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 15. Juillet.

Le Roi ſe rendra demain au Parlement, pour mettre fin à cette Séance par un Diſcours.

On a maintenant en vue de diſſoudre le Parlement d'*Irlande*, & d'en faire élire un nouveau.

La Cour a reçu le 13. des Dépêches du Duc de *Manchester*, ſon Miniſtre à *Paris*, qui ne ſont, dit-on, rien moins que concluantes ſur le Traité définitif de la Paix.

Mr. Silas *Deane*, a eu le 11. l'honneur d'être préſenté au Roi; on le dit chargé de prendre avec notre Adminiſtration les nouveaux arrangemens relatifs au Commerce à établir entre la *Grande-Bretagne* & les *Etats-Unis*.

On a appris que Mr. *van Berckel*, Ambaſſadeur de *Hollande* près du Congrès, a pris à bord du Vaiſſeau qui le transporte à ſa Deſtination, une Somme très-conſidérable en eſpèces qui doivent être verſées dans la Caiſſe de la Banque de *Philadelphie*. Ce Miniſtre eſt d'ailleurs accompagné de pluſieurs Négocians puiſſans, tant d'*Amſterdam*, que de quelques autres Villes commerçantes, qui ont entrepris ce Voyage dans l'intention d'établir des Maiſons de Commerce, d'abord à *Philadelphie*, & ſucceſſivement dans toutes les Villes des *Etats-Unis* où il eſt probable que ces Sortes d'établiſſemens pourront proſpérer.

De Vienne, le 30. Juillet 1783.

L'*Empereur* eſt attendu au Château de *Laxembourg*, d'ou Sa Majeſté ſe rendra de temps en temps au Camp de *Minckendorff*, pour y aſſiſter aux grandes Manœuvres. Les Régimens qui doivent former ce Camp ſe ſont mis aujourd'hui en marche pour cette Deſtination.

On apprend de *St. Petersbourg*, que l'Impératrice de *Toutes-les-Ruſſies*, y eſt arrivée, le 5. de ce Mois, de retour de *Frédericsham*, & que ſans s'être arrêtée dans la Capitale, Sa Majeſté a paſſé d'abord à ſon Château de *Tſchesma*, & délà à *Zarskoyé-Selo*.

N^ro. 61.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 30. JUILLET 1783.

Pays-Bas.

De Bruxelles, le 17. Juillet 1783.

Nous venons de poſſéder en cette Ville, Mgr. le Comte d'*Artois*. S. A. R. y étant arrivée de *Spa*, Dimanche, vers les ſix heures du ſoir, eſt deſcendue au Palais, en Compagnie de nos Séréniſſimes Gouverneurs-Généraux, qui étoient allés à ſa rencontre juſqu'à *Cortenberg*. Le public s'étoit repandu en Foule au-devant de ce Prince, qui a éprouvé par tout & en particulier au Spectacle, les égards dûs non-ſeulement à ſon rang, mais à ſes qualités perſonnelles. Après le Souper il s'eſt rendu avec *LL. AA. RR.* au *Vauxhall*, qui, ainſi qu'une partie du Parc, étoit parfaitement bien illuminé.

Le Lundi, Mgr. le Comte d'*Artois*, toujours accompagné des Séréniſſimes Gouverneurs-Généraux, a vu ce que les Environs offrent de plus remarquable. Il y eut enſuite grand diner & (après l'exercice au feu) Appartement, Bal & Souper à la Cour. Le lendemain le Prince eſt parti avec *LL. AA. RR.* pour le Château royal de *Marimont*, d'où il devoit ſe rendre à *Belœil*, Maiſon du Prince de *Ligne*, entre *Mons* & *Tournay*, pour diriger enſuite ſa route vers *Paris*.

Le 18. Juillet.

Le Gouvernement a fait émaner deux Déclarations de l'*Empereur* du 2. de ce Mois: la première concerne l'Emploi des Biens des Couvens ſupprimés des *Trinitaires*, & les Confréries établies aux *Pays-Bas* pour la *Rédemption des Captifs*; & la ſeconde regarde les *Hermites*: Voici la première:

L'Empereur & Roi.

„ Le Compte que nous nous ſommes fait rendre par le Miniſtére de Nos Conſeillers Fiſcaux, des Cauſes & des Circonſtances qui ont donné lieu primitivement à l'introduction des *Trinitaires* dans ces pays, de la manière d'être actuelle de ces Religieux, de l'état de leurs Communau-

tés & Couvens, ainſi que de tout ce qui concerne les Confréries érigées pour le même objet & dans les mêmes vues de procurer le rachât de nos Sujets devenus captifs chez les *Barbareſques*, nous a mis dans le cas de juger de l'inutilité abſolue de l'exiſtence des Communautés de cet Ordre dans ces pays, ainſi que du beſoin de pourvoir d'une manière plus ſolide, plus utile & plus efficace à cet objet intéreſſant, & d'être convaincus en même temps de la néceſſité de pourvoir aux inconveniens & aux abus multipliés qui ſe ſont introduits & qui ſe perpétuent dans l'uſage & dans l'Emploi des Fonds, que des principes d'humanité fondés ſur la Piété & ſur la Religion, n'ont ceſſé de procurer à ces Confréries, dites de la *Rédemption des Captifs*; ce qui nous a déterminé par un effet de notre affection pour nos Sujets, & de nos Soins paternels pour tout ce qui intéreſſe le bien public, à ſubſtituer à cet état défectueux & abuſif, des moyens propres à remplir avec plus de ſureté & d'utilité l'objet important du rachât des Captifs; ayant trouvé bon en conſéquence de faire ſupprimer en conformité de notre Edit du 17. Mars dernier les Couvens des *Trinitaires* dans ces pays, & voulant pourvoir à ce que le revenu de leurs biens & celui deſdites Confréries ſoit convenablement employé à l'objet que deſſus, nous avons, de l'avis de notre Conſeil Privé, & à la délibération des Séréniſſimes Gouverneurs-Généraux des *Pays-Bas*, ſtatué & ordonné, ſtatuons & ordonnons les Points & Articles ſuivans: "

Art. Premier. Tous les Biens, ſans exception, des ſix Couvens de *Trinitaires* ſupprimés dans ces pays, entreront, comme ceux des autres Couvens ſupprimés, dans la Caiſſe de Religion, établie en conſéquence de notre Edit du 17. Mars dernier, & il en ſera de même de tous les produits des Confréries, dites *de la Sainte-Trinité*, érigées pour le rachât des Captifs; au moyen de quoi nous déclarons, que les déniers de cette Caiſſe de Religion ſeront employés entre-autres auſſi au rachât de nos Sujets des *Pays-Bas*, qui, ſans être au ſervice d'une Puiſſance étrangère, auront le malheur de tomber dans la Captivité chez les *Barbareſques*.

II. En Conſéquence de quoi tous ceux à la connoiſſance de qui il parviendra, qu'un de nos Sujets aux *Pays-Bas*, non attaché à quelque ſervice chez l'étranger, aura été pris & ſe trouvera Eſclave de quelque Puiſſance *Barbareſque*, en feront la dénonciation au Comité de la dite Caiſſe de Réligion, établie en notre Ville de *Bruxelles*.

III. Afin que la Caiſſe de Religion ait un Tableau complet de toutes les Fondations & Confréries de la Rédemption des Captifs en ces pays, tous Curés, Egliſeurs & Prépoſés aux Chapelles & Confréries, ainſi que les Supérieurs des Couvens & Monaſtères où il y aura de pareilles Fondations & Confréries, & où

il ſe fait des Collectes pour le rachât des Captifs, devront, dans le terme de deux Mois après la publication des préſentes, en faire la dénonciation au Comité établi pour la Caiſſe de Religion, & y remettre un état exact & détaillé de tous les Fonds, rentes & de l'argent comptant de ces Fondations & Confréries, à peine de cinq cens florins d'amende à encourir ſolidairement par les Curés, Egliſeurs, Prépoſés & Supérieurs ſuſdits; laquelle amende ſera verſée pour deux tiers dans la Caiſſe de Religion; l'autre tiers reſtant au profit du Dénonciateur.

IV. Tous les ans, dans la quinzaine après la Fête de la *Sainte-Trinité*, il ſera rendu compte ſous expurgation de Serment par les Maîtres en actualité & Receveurs de ces Confréries ou autres qu'il peut appartenir, par devant Commiſſaires du Magiſtrat du lieu, à l'intervention d'un Adminiſtrateur ou Receveur particulier de la Caiſſe de Religion, que le Comité autoriſera à cet effet, de la recette & dépenſe de leur entremiſe; ces comptes devront être rendus & entendus gratuitement, & on n'y pourra allouer que les dépenſes en uſage pour le ſervice divin aux Fêtes ordinaires & à l'entretien décent des Chapelles des Confréries & de leurs Ornemens.

V. La Somme réſultant de ces Comptes ſera comptée audit Adminiſtrateur ou Receveur particulier de la Caiſſe de Religion à ce commis, lequel la fera paſſer à la Caiſſe générale de Religion, & qui remettra le reçu à la Confrérie.

VI. Les argens, qui ſe trouvent actuellement en Caiſſe dans les Confréries du rachât des Captifs, ou par tout ailleurs pour cette deſtination, devront être remis dans le terme de deux Mois après la publication des préſentes à la Caiſſe de Religion aux peines portées par l'article 3. ci-deſſus; & les Prépoſés & Receveurs de ces Fondations & Confréries ſeront reſponſables ſolidairement de tout ce qui pourroit en avoir été détourné.

VII. Nous défendons à toutes perſonnes, Eccléſiaſtiques, Religieuſes, ou Laïques, de quelque état ou condition qu'elles ſoient, de faire dans ces pays quelque Collecte chez les Curés, Maitres, Prépoſés & Receveurs des Fondations & Confréries ſuſdites ou ailleurs, à prétexte de rachât des Captifs, ou ſous quelque autre prétexte que ce puiſſe être; à peine d'être arrêtées, d'être obligées à la reſtitution des Sommes qu'elles ſe ſeroient procurées, & d'être punies arbitrairement ſelon l'exigence du cas; bien entendu cependant que dans cette défenſe ne ſont pas compriſes les Collectes qui ſe font par les Maîtres ou Prépoſés des Confréries mêmes, & dont il eſt fait mention à l'article 3. ci-deſſus,

Mandons & ordonnons à tous ceux qu'il appartient de ſe régler & conformer ſelon ce. *Fait à Bruxelles le 2. Juillet 1783. Paraphé Kulb. vt. Signé, De Reul.*

(*La ſeconde Déclaration l'ordinaire prochain.*)

à vendre.

Chez *Rodolphe Gräffer*, Libraire, petite Place des Jéſuites: *Nouveau Voyage en Eſpagne fait en* 1777. & 1778. *dans lequel on traite des Mœurs, du Caractère, des Monumens Anciens & Modernes, du Commerce, du Théâtre, de la Legislation des Tribunaux particuliers à ce Royaume & de l'Inquiſition; avec des nouveaux détails ſur ſon état actuel & ſur une Procédure récente & fameuſe.* 2. Vol. gr. 8°. Londres 1783. ..... 2 Fl. 30 Kr.

Avis.

En vertu d'un Privilège de la Faculté de *Paris*, vérifié, approuvé & confirmé par les Univerſités de *Londres* & de *Madrid*, & quelques Epreuves faites en *Allemagne*, ainſi qu'après avoir ſubi un Examen à l'Univerſité de *Vienne*, le Sr. de *Fontenelle*, Chirurgien-Bandagiſte de *Paris*, privilégié du Roi, rélativement aux Hernies Ombelicales, Bubonocelles, Epiploiques, Entrocelles, Deſcentes & autres, vient d'obtenir de la Régence d'*Autriche*, la permiſſion de s'établir en cette Capitale, & d'y vendre & débiter les ſusdits Bandages.

Le Sieur de *Fontenelle*, ayant été convaincu par l'Expérience, que la plus part des Effets pernicieux qu'occaſionnent ces ſortes de Maladies proviennent ordinairement des mauvais Bandages que l'on fabrique machinalement, en les applicant ſans Diſcernement, c'eſt à raiſon de ces Conſidérations eſſentielles, que le dit Sr. de *Fontenelle* s'eſt appliqué à compoſer des Bandages Elaſtiques & Méchaniques de différente conſtruction, ſuivant l'état & les Circonſtances des Maladies, & à l'uſage des deux Sexes, dont l'Elaſticité, la Flexibilité, & le Méchanisme produit les Effets les plus ſalutaires, prévient toute indiſpoſition & permet tout Exercice de Corps, comme monter à cheval, tirer des armes &c. Le Sieur de *Fontenelle* ſe flatte de ſatisfaire à tout ceux qui lui feront l'honneur de s'adreſſer à lui avec Confiance; & c'eſt par cette raiſon qu'il s'empreſſe aujourd'hui d'offrir ſes Services au Public avec la ſatisfaction que donne à un Artiſte la Certitude de coopérer au Soulagement de l'Humanité.

S'adreſſer à lui, *Rue des Choux, Maiſon des Sept-Corbeilles, No.* 1095. *vis-à-vis le Bœuf-d'or au* 1*er étage.* Il ſe rendra à la prémière Réquiſition par tout où l'on jugera à propos.

Il offre ſes Services *gratis* aux Pauvres depuis midi jusqu'à 1. heure.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 62.

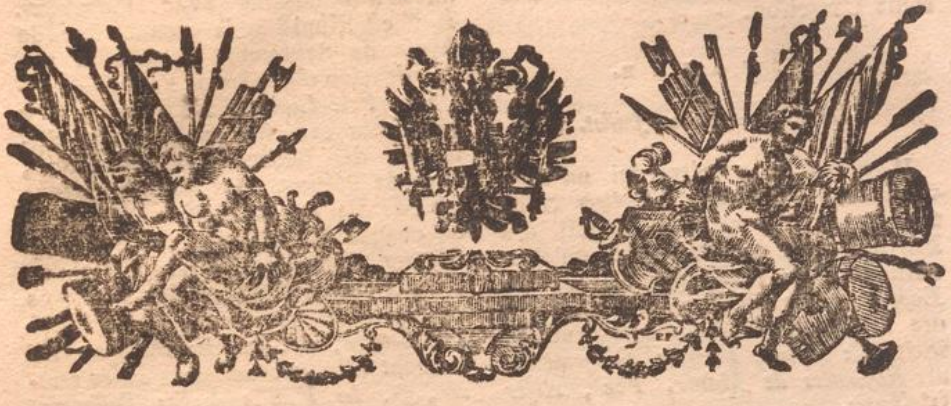

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 2. AOÛT 1783.

AFRIQUE.

De Mogador, le 30. Mai 1783.

Le Sultan de *Maroc* ayant fait ſavoir avant ſon départ de *Méquinez*, au Chevalier *Curtis*, Ambaſſadeur d'*Angleterre*, arrivé à *Tanger*, de ſe rendre à *Salé*, ce Miniſtre après avoir fait débarquer toutes les Munitions de guerre qu'il porte en préſent à cette Cour, s'eſt rembarqué pour *Salé*, où l'on apprend que le Sultan eſt arrivé. Il eſt encore indécis ſi ce Monarque ſe rendra delà à ſon Palais à *Maroc*, ou à *Méquinez* & *Fez*.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 24. Juin.

Samedi dernier la Frégate *Hollandaiſe*, le *Faucon*, commandée par Mr. *Silveſter*, arriva à la hauteur de cette rade. Une traverſée de plus de 70. Jours de *Curaçao* ayant cauſé beaucoup de Maladies parmi l'équipage, l'entrée de cette Frégate en ce Port a été ſuspendue, quoique le Commandant aſſure que c'eſt uniquement le Scorbut. Mais il eſt à croire que les rafraichiſſemens qu'on a envoyés à bord, rétabliront bientôt les Malades, & qu'il ſera permis à la Frégate de monter la Rivière.

Un Navire *Portugais* eſt arrivé du *Bengale* en ce Port, avec une très-riche Cargaiſon.

Espagne.

De Madrid, le 4. Juillet.

Il vient de paroître ici un nouveau Plan de la Baye d'*Alger* & de ſes Environs, avec le détail des Fortifications de terre telles qu'elles exiſtoient en 1770. par D. *Thomas Loppes*; cette pièce pourra ſe joindre à l'ouvrage du même Auteur, intitulé: *Carte générale Géographique des Royaumes de Maroc, Fez, Alger & Tunis.*

Pays-Bas.

De la Haye, le 20. Juillet.

Le bruit s'eſt répandu, tout-à-coup, dans la République, que le Traité de Paix *générale* étoit ſigné. On ajoute que la République avoit dû faire le Sacrifice de *Nagapatnam*, & que les *Anglais* avoient attaché une ſi grande importance à la Poſſeſſion de cette Place, qu'ils avoient refuſé de s'en déſaiſir, quoiqu'on leur eût offert, dit-on, une Indemniſation de Cent cinquante mille Livres Sterlings.

Il eſt mort hier en cette Ville une Femme nommée *Johanna Chriſtina de Loos*, âgée de 102. ans.

France.

De Paris, le 17. Juillet.

Le Conſeil d'Etat vient de faire paroître un Arrêt du Roi, où l'on s'occupe d'un objet bien intéreſſant pour nos liaiſons avec l'*Amérique*. Il y eſt ſtipulé qu'à commencer du Mois de Septembre il y aura une Navigation régulière de Paquebots entre le *Port-Louis* & *New-York*. Il y aura pour cet effet une quantité ſuffiſante de Bâtimens à *Port-Louis*, près de l'*Orient*. Ils partiront tous les Mardis de la troiſième Semaine de chaque Mois. On ne pourra y charger aucunes Marchandiſes en Ballots ou en Caiſſes: Ces Bâtimens ne pourront porter 1°. *que la Valiſe des Lettres*, 2°. *que les Paſſagers qui voudront aller en Amérique, ou en revenir*, 3°. *les Valiſes deſdits Paſſagers, qui ne pourront être au nombre de plus de trois, ni peſer plus de deux cens livres, chacune, lorſque ces Paſſagers mangeront à la Table du Capitaine; les Paſſagers qui auront la nourriture ordinaire du Vaiſſeau, ne pouvant charger qu'une Valiſe*: 4°. *Des Marchandiſes de Mode, ou ſervant à l'habillement des Hommes & des Femmes, du Vin & des Liqueurs en Bouteilles & d'autres choſes de prix.*

Les Officiers de ces Paquebots conſiſteront en Officiers ſe trouvant au Service du Roi, qui, de même que les Equipages, ſeront payés par S. M. & ſeront ſoumis à telle Diſcipline qui ſera réglée par les Ordonnances, relatives à la Marine Royale. Pour la Direction & l'Adminiſtration de l'Armement de ces Paquebots, ainſi que pour tout ce qui concerne leur appareillement, on établit Mr. *le Couteux*, ſous les Ordres d'un Secrétaire d'Etat pour les Affaires de Marine: En conſéquence leſdits Meſſieurs payeront tous les frais dudit Armement & recevront les Droits qui ſeront fixés, ſoit pour

le Transport des Lettres, que pour celui des Passagers & des Effets, qu'il est permis de charger dans lesdits Paquebots.

Pour le 1er. Septembre il sera publié un Réglement de Sa Majesté, relativement au Service des Postes à Lettres, pour en assurer le Transport à *Port-Louis*, ainsi qu'à *New-York*; & il y sera inséré un Etat des Impositions qui seront payées pour les divers Transports.

On reçoit de diverses Provinces de ce Royaume de tristes Détails, occasionnés par les Inondations. La Moisson en a beaucoup souffert, surtout dans le *Haut-Dauphiné*. Les Lettres de *Dijon*, en date du 7. de ce Mois marquent, „ que le jour auparavant on y avoit éprouvé un Tremblement de Terre très-violent, qui avoit répandu une si grande terreur, que la plus grande partie des Habitans s'étoient retirés dans les Eglises, & que pendant la nuit on y avoit encore ressenti de légères Secousses; qu'à *Beaune* ce Tremblement, accompagné d'un bruit souterrain, a été plus fort, & que plusieurs Cheminées ont tombé. "

Les Lettres de *Besançon* sont remplies de Rapports également désolans. Ces violens Tremblemens de Terre se sont aussi manifestés à *St. Jean de Lone* en *Bourgogne*, à *Bourg* en *Bresse*, à *Belay*, à *Chalons-sur-Saone*, & à *Mâcon*. Ces Secousses se sont fait sentir également à *Genève*, d'où l'on marque, „ qu'il y a eu un moment où l'on a cru que c'en étoit fait de cette Ville; les Eaux du Lac étoient fort augmentées, & les Vagues soulevées par la seule impulsion du mouvement de la Terre, sont venues se briser avec fureur sur le Rivage qui borde cette Ville, violemment agitée elle-même, & dont quelques Edifices se sont écroulés. "

Le 20. Juillet.

Mr. *Franklin* célébra Mecredi dernier l'anniversaire de la Déclaration d'indépendance des *Américains* par le Congrès le 4. Juillet 1776. Mrs. les Comtes d'*Estaing* & de *Rochambeau* ont paru à cette Fête en grand Uniforme, ainsi que Mr. le Marquis de la *Fayette*, sous le Costume de Major-général *Américain*, Mrs. le Duc de *Lauzun*, le Prince de *Broglie*, & tous les jeunes Seigneurs qui ont servi dans l'armée de Mr. de *Rochambeau*. On dit que Mrs. le Marquis de *Castries* & le Comte de *Mailly-d'Hautcourt* viennent de recevoir une nouvelle grâce de S. M. l'un étant créé Duc Héréditaire & l'autre Duc à Brevet.

Les Médecins montés à l'Observatoire, Dimanche 13. de ce Mois, ont laché un Cerf volant qu'ils ont fait monter dans l'atmosphère, & qu'ils ont retiré couvert de petits insectes noirs: qui rasant la terre, déposeroient sur les plantes une teinte imperceptible, mais malfaisante & venimeuse.

On dit que Mr. le Comte de *Grasse* a demandé & obtenu que le Conseil de guerre, qui doit le juger ainsi que ses accusés, se tint à *Rennes*.

On débite ici, qu'on a eſſuyé aux *Antilles* un tremblement de terre auſſi déſaſtrueux que celui de 1770.

Monſieur tint hier Chapître de *St. Lazare*, à l'Hôtel *Royal-Militaire*, dans lequel il a nommé, dit-on, 21. nouveaux Chevaliers.

On prétend qu'un arrêt du Conſeil vient de ſupprimer les charges des Controleurs, pour les gages des Cours Souveraines & autres perſonnes de la Magiſtrature.

Mr. *François* de *Neufchâteau*, avantageuſement connu par ſes poëſies, vient d'obtenir, dit-on, les proviſions de Procureur-Général au Conſeil ſupérieur du *Cap*, où, l'on ajoute, qu'il doit ſe rendre inceſſamment.

On aſſure que Mr. le Duc de *Richemont*, eſt depuis peu à *Paris*, ſous le nom de Duc d'*Aubigny*; & que ſa miſſion a pour objet de travailler de Concert avec Mr. le Comte de *Vergennes* aux Articles & à la rédaction du Traité définitif.

ITALIE.

De Rome, le 16. Juillet.

Le *Saint-Père* ayant, à ce que l'on aſſure, propoſé à la République de *Gènes* des arrangemens, pour un emprunt de 3. Millions de *Scudi*, la République y a, dit-on, conſenti moyennant certaines Conditions.

De Vienne, le 2. Août 1783.

Sa Majeſté l'*Empereur* continue encore ſon Séjour à l'*Augarten*, jouiſſant de la plus parfaite Santé.

Jean Sigismond de *Pezold*, Doyen des Miniſtres étrangers, depuis 33. ans Miniſtre réſidant de S. A. E. de *Saxe* auprès de la Cour *Impériale* & *Royale*, eſt décédé ici, le 25. du Mois dernier, à l'âge de 80. ans, univerſellement regretté par ſes Qualités perſonnelles.

On a appris en même temps que Mr. le Baron de *Ritter*, Miniſtre Plénipotentiaire de S. A. S. l'Electeur *Palatin*, Duc de *Bavière*, auprès de Sa Majeſté l'*Empereur*, eſt mort le 28. du Mois dernier, à *Wesprim*, en *Hongrie*.

Suivant les derniers avis de *Stockholm* le Roi de *Suède* partit de *Tavaſtehus*, le 27. du Mois de Juin dernier, pour s'aboucher avec l'Impératrice de *Toutes-les-Ruſſies*. Ce Souverain arriva à *Frédericsham*, lieu deſtiné à cette entrevue, le 19. du même Mois, ſa Majeſté y reſta jusqu'au 3. Juillet, qu'Elle reprit la route de *Stockholm*, par *Louiſa*, *Helſingfors* & *Abo*, & arriva dans la Capitale le 9. ſuivant, à 4 heures du Matin. Sa Majeſté parfaitement rétablie de ſon dernier accident, ſe trouva ſi peu fatiguée du Voyage, qu'Elle ſe remit le lendemain 10, en route pour la *Weſtmannie*, & y fit paſſer en revue le Régiment de cette Province, dont le Duc d'*Oſtrogothie* eſt le Chef.

En mémoire de l'heureuſe guériſon du Roi, la Ville de *Stockholm* a formé un établiſſement *gratuit*, pour ſoigner les Malades indigens aſſez malheureux pour avoir les bras ou les jambes caſſés.

N^ro. 62.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 2. AOÛT 1783.

Pays-Bas.

Suite de Bruxelles, le 18. Juillet 1783.

Déclaration de l'Empereur, concernant les Hermites.

L'Empereur & Roi.

„ Sa Majeſté voulant faire ceſſer les inconvéniens qui réſultent du Séjour des Hermites dans les Bois & à la Campagne, Elle a trouvé bon, de l'avis de ſon Conſeil Privé & à la délibération des Séréniſſimes Gouverneurs-Généraux des *Pays-Bas*, de ſtatuer & ordonner, ſtatue & ordonne, les Points & Articles ſuivans: "

Art. Premier. Tous les Hermites, ſans diſtinction, qui ſe trouvent actuellement établis dans quelque Hermitage ou autre Habitation dans les Bois ou à la Campagne, auront, dans la quinzaine de la publication des préſentes, à s'en retirer & à quitter le nom & le vêtement d'Hermite.

II. Défend Sa Majeſté, à tous & un chacun, de porter ou de prendre à l'avenir le nom ni l'habit d'Hermite, & à tous Officiers & Gens de Loi de permettre, ou de tolérer qu'à l'avenir il s'établiſſe ſous leur reſſort aucune Habitation iſolée ſous le nom d'Hermitage.

III. Les Conſeillers Fiſcaux des reſpectives Provinces formeront inceſſamment & remettront au Gouvernement une Liſte des Hermitages fondés qui ſe trouvent ſous leur reſſort, avec un état des Biens & des Charges de ces Fondations & des Chapelles qui pourroient y être annexées, pour en être ordonné comme il appartiendra.

IV. Les Hermites qui deſſervent ces Chapelles continueront, juſques à autre diſpoſition, à y demeurer, mais ils devront quitter d'abord le nom & l'habit d'Hermite.

Mande & ordonne Sa Majeſté, à tous ceux qu'il appartient, de ſe régler & conformer ſelon ce. *Fait à Bruxelles le 2. Juillet* 1783. *Paraphé Kulb. vt. Signé De Reul.*

Grande-Bretagne.

Suite de Londres, le 15. Juillet.

La Chambre en Comité a réſolu d'accorder encore 20,000. Livres Sterling au Roi, en ſus des 35,000 Livres, pour mettre Sa Majeſté en état d'acquitter les Dettes de ſa Maiſon au 5. Avril 1783, à tirer du fond agréé.

Il paroît par pluſieurs Lettres reçues de l'*Amérique* que non ſeulement un grand nombre de Soldats *Allemands* ont pris la réſolution de s'établir ſur les Terres *Américaines*; mais même qu'ils ont obtenu des encouragemens conſidérables.

Les Nouvelles de la *Jamaïque* continuent d'être très-ſatisfaiſantes. Le Commerce y reprend une nouvelle Vigueur. Les Navires *Américains* y arrivent journellement, y apportent des Bleds, du Bois, des Bêtes à Cornes & reçoivent en échange les Productions de cette Isle.

Nos Miniſtres s'occupent de recherches utiles ſur le Produit des diverſes Manufactures & Fabriques de ce Royaume. Il paroît par l'Etat qu'on en a donné, que leur Produit forme un total de 51, Millions trois cens dix mille liv. ſterl.; que celles de Fer, de Verre, de Porcelaine & de Papier ſont dans un état d'accroiſſement; que celles du Laiton, du Cuir, du Lin, & des Soiries décroiſſent; que celles du Plomb varient; celles du Chanvre reſtent dans le même état. On obſerve encore que 5,250,000 Hommes ſont occupés à ces diverſes Fabriques.

La Cour a reçu des Dépêches de *Gibraltar*; & publié la Lettre ſuivante du Général *Elliot*, en date du 25. Avril dernier.

„ Le 23. du courant, jour de *St. George*, on communiqua publiquement aux Troupes la haute eſtime que Sa Majeſté avoit conçue de leur Conduite dans la Defenſe de cette Forteresſe, avec les Reſolutions des deux Chambres du Parlement; ces hauts témoignages de la ſatisfaction Royale & de l'approbation de leur Pays furent reçus avec les plus grandes Acclamations de joie. Le même jour, je reçus l'honneur de l'Inveſtiture de l'Ordre de *Bath*, des mains du Lieutenant-Général *Boyd*, une double Colonne s'étant formée ſur le Baſtion du Roi, décoré de divers Pavillons. Le ſoir, il y eut Illumination & des Feux de joie.

Vous me rendrez la juſtice de croire qu'à mon âge, ni la vanité ni l'oſtentation ne pouvoient avoir part à déferer à ce qui m'a été preſcrit par le Lieutenant-Général *Boyd*, qui, pendant tout ce temps,

se conduisit avec la plus obligeante attention, flatté de remplir les Ordres de Sa Majesté de la manière la plus honorable & la plus distinguée que les Circonstances pouvoient lui permettre. "

Nos Lettres de *New-York* ont apporté deux Lettres Intéressantes, si, toute fois elles sont de Mr. *Benjamin Franklin*, auquel on les attribue. Elles sont adressées au Sur-Intendant des Finances de l'*Amérique* & donnent une idée de ses Finances. La première est datée du 23. Dec. 1782: „ On s'y plaint des obstacles que rencontroient les Taxes proposées dans les *Etats-Unis* pour faire honneur aux Dettes publiques. On s'y plaint aussi que les défauts de Payement, publiés dans les Papiers *Américains*, faisoient échouer les Emprunts ouverts en *Europe*.

La seconde est en date du 15. Mars 1783. „ Mr. *Franklin* y invite les *Etats-Unis* à établir un Revenu Public Permanent, au manque du quel il attribue le mauvais Succès de tous les Emprunts qu'ils ont ouverts ou qu'ils peuvent ouvrir. "

De Londres, le 18. Juillet.

Les dernières Dépêches arrivées de la *Hollande* contiennent de nouvelles demandes qui pour le présent rétardent la Conclusion finale du Traité entre les *Etats-Généraux* & la *Grande-Bretagne*; mais il est certain que les principaux Articles de Paix sont ajustés à la Satisfaction des deux parties.

Sa Majesté finit son gracieux Discours du 16, en ces termes: „ *Je m'attendois à avoir la satisfaction de vous annoncer avant la fin de cette Séance, la conclusion d'un accommodement général; mais l'état compliqué de l'affaire n'a pu manquer de prolonger les Négociations sur cet objet. Quoiqu'il en soit, à en juger par les dispositions des Puissances qui y sont intéressées, j'ai toute raison de croire, qu'elles sont parfaitement inclinées à consolider une Paix durable, si également desirée par toutes les parties.* "

Sa Majesté ayant remercié les deux Chambres des Subsides accordés, leur fit annoncer que le Parlement seroit prorogé jusqu'au 9. Septembre de cette année.

On presse les préparatifs pour le départ du Prince *Henri* qui va faire un Voyage sur le Continent, S. A. R. ira voir la *France*, l'*Espagne*, l'*Italie* &c, le Capitaine *Elphingstone* l'accompagnera.

Le Parlement d'*Irlande* a été prorogé jusqu'au 9. Septembre prochain.

Vu le nombre de nos Vaisseaux en Commission, il est sûr que plus de 10,000 de nos meilleurs Matelots y resteront employés.

On se montre ici des Lettres de Mr. *Daba*, *Américain*, qui est actuellement à *Copenhague*, par lesquelles il apert, qu'on a mis la dernière main

au traité conclu entre Sa Majeſté *Danoiſe* & le Congrès. Au départ de la Poſte, Mr *Daha* ſe préparoit à partir pour *Stockholm*. Depuis l'arrivée de pluſieurs Bâtimens chargés de ſucre-brut, le prix de cette denrée commence à baiſſer conſidérablement.

Il vient d'être ſtatué qu'à commencer du 1er Septembre 1783, tous ceux qui, ſans avoir été dûment reconnus Chirurgiens, Apoticaires &c, voudront ſe mêler de vendre des drogues, ſeront obligés de s'y faire autoriſer moyennant une rédevance annuelle de 20 Eſcalins, pour les Empériques repandus dans la Cité, & de 5, pour les Charlatans forains.

Suiſſe.

De Genève, le 12. Juillet.

L. A. R. Mgr. le Duc & Madame la Ducheſſe de *Chablais*, s'étant déterminées à ſe rendre en *Chablais*, pour y faire uſage des Eaux d'*Amphion*, ſont parties de *Turin*, le 7. de ce Mois, & ſont arrivées le 9. à *Chambery*: Elles n'y ont vu que Mr. le Gouverneur de *Savoye* & M. le Comte *Viry*, ci-devant Ambaſſadeur de S. M. le Roi de *Sardaigne* en pluſieurs Cours & dernièrement à celle de *France*. Il a eu l'honneur de les recevoir dans ſon Château de *Viry*, où Elles ſont arrivées le 10. pour y ſouper & y ont ſéjourné le 11., s'étant remiſes en route pour *Evian* ce Matin.

Allemagne.

De Dresde, le 16. Juillet.

Notre Souverain convaincu que le Banniſſement, auquel on condamne certains Criminels, ne les empêche pas d'aller commettre des excès chez l'étranger, vient d'ordonner à tous les Dicaſtères de commuer cette peine en autant d'années de priſon, ou d'enfermer ceux qui l'auroient méritée dans les Maiſons de Correction.

On dit que tous les Soldats, qui ſont en Semeſtre, ont ordre de rejoindre leurs régimens, le 20. de ce mois, pour la grande revue, qui aura lieu peu après. On ajoute que le Camp, ordonné près de *Leipzig*, a été contremandé pour cette année.

D'Osnabruck, le 15. Juillet.

Le 30. de ce Mois, notre Prince-Evêque fera ſon Entrée ſolemnelle dans cette Ville, puis le Magiſtrat & les Etats du pays preteront ſerment de fidélité à *S. A. R.*

N°. 63.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 6. AOÛT 1783.

Extrait des Lettres de Pera près de Conſtantinople, du 20. Juillet 1783.

„ La Peſte ravage *Conſtantinople* & gêne beaucoup la Communication entre *Pera* & cette Capitale. Malgré ce Fléau les préparatifs de Guerre s'y continuent avec ardeur: le *Capitan-Pacha* eſt prêt à entrer au premier moment dans la *Mer-Noire* avec ſon Eſcadre, dont il a fait recemment la Revuë; & il vient d'ordonner encore la Conſtruction de pluſieurs Vaiſſeaux de guerre. "

„ Les *Ruſſes* craignant la Communication de la Contagion qui a fait déjà périr un grand nombre d'individus, tant à *Conſtantinople*, qu'aux environs, ſe ſont réunis & retirés à *Cherſon*, où l'on a pris les précautions les plus ſévères pour empêcher toute Liaiſon avec les *Ottomans*. "

„ Les Habitans de *Conſtantinople* ſont encore dans la plus vive Conſternation, pour avoir appris: que le Chan de la *Crimée*, ayant cédé ſon Empire aux *Ruſſes*, ceux-ci en avoient immédiatement pris poſſeſſion. On ſe flatte pourtant pour la Conſervation de la Paix, que le *Grand-Seigneur* évitera de ſe mêler dans cette Affaire épineuſe. "

„ Ne pouvant entrer encore dans les Détails du Traité de Commerce nouvellement conclu entre la *Porte* & la Cour de *Petersbourg*, nous nous

bornerons à dire, qu'il consiste en 81. Articles, dont les principaux sont:

„ *Navigation & Commerce libre dans tous les Etats & toutes les Eaux de la Porte, par Terre & par Mer, sous Pavillon Russe, sans aucune restriction. — Capitulations de toutes les Nations avec la Porte, & surtout celles des Français & des Anglais, accordées aux Russes. — Affranchissement de toutes les Sociétés Privilégiées, ou Monopoles pour la Vente & l'Achât des Marchandises, ainsi que du Droit de Messeterie: — Secours à tous ses Bâtimens dans le cas de besoin: — Douane seule, unique de trois pour Cent pour toutes les Marchandises d'Importation & d'Exportation, payable une fois dans l'Endroit où la Vente ou l'Achât se fera: — Un Tarif général, qui servira à jamais pour toutes les Places des Etats de la Porte: — Tous autre Droit, Douane, Impôt, Péage &c., abolis: — Passage libre & sans aucun Payement de Transit de toute Marchandise, Grains & autres Productions, Manufactures &c., de la Russie & des Etats des autres Puissances: — Exportation libre des Articles jusqu'ici défendus, comme du Riz, du Caffé, de l'Huile, de la Soie &c. — Garanties contre les Corsaires Barbaresques & autres: — Etablissement des Postes pour l'avantage du Commerce: — Droit d'avoir des Maisons & des Magasins: — Différentes Stipulations en faveur des Sujets Russes, par rapport aux Procès de ses Commerçans &c.* "

„ Toutes ces Stipulations, à peine conclues & sans attendre même les Ratifications, viennent d'être mises à exécution, de la part de la *Porte* dans toute leur étendue: Condition pareillement obtenue par le Ministre de la Cour Impériale de *Russie*, & en vertu de laquelle les Commerçans *Russes* jouissent déjà effectivement, du moment de la Signature de ce Traité dans tous ses nouveaux avantages. "

Suede.

De Stockholm, le 16. Juillet.

Le Roi est de retour en cette Capitale de sa dernière Tournée en *Westmannie*, où *S. Maj.* a fait passer en Revuë le Régiment de cette Province, dont le Duc d'*Ostrogothie* est le Chef.

Pendant la dernière entrevue de *S. M.* avec l'Impératrice de *Russie*, à *Frédericsham*, cette Souveraine y avoit fait élèver un Palais en bois richement décoré, & un Théâtre sur lequel des Acteurs *Français* ont joué: ce qui a jetté beaucoup d'agrémens dans cette entrevue.

Danemarck.

De Coppenhague, le 18. Juillet.

Les Nouvelles reçues de *Sainte-Croix* annoncent que la récolte de Sucre n'y a jamais été si mauvaise que cette année: les Cannes en ont à peine fourni en total 12000. tonneaux.

Sa Majesté a accordé des Lettres de Noblesse à Mr. Ant. *Fabricius* Conseiller.

Il ne sera plus défendu comme ci-devant aux Vaisseaux *Danois* de porter des Munitions de guerre aux *Indes-Occidentales*.

L'affaire (connue) de la Compagnie des *Indes* n'est point encore arrangée; il paroîtàque les Intéressés veulent faire décider par les Tribunaux, & selon les règles du droit, s'ils sont responsables, ou non, de la perte que la Compagnie a essuyée, & de plus, qui doit la payer.

Un Navire arrivé hier à *Elseneur* y a apporté la Nouvelle que la Flotte *Russe* composée de 10. Vaisseaux de ligne & 5. Frégates a mis à la voile de *Cronstad*, destinée pour la *Méditerranée*.

Pays-Bas.

De la Haye, le 24. Juillet.

M. *Adams*, Ministre Plénipotentiaire des Etats-Unis d'*Amérique*, récemment arrivé de *Paris*, a été aujourd'hui en Conférence avec le Président de *LL. HH. PP.*

On dit que les Etats de *Frise* ont fait porter leur Résolution à l'Assemblée de L. H. P., & que *L. N. P.* étoient décidées à ne plus payer les Troupes qui sont à la Répartition de cette Province, à moins que *L. H. P.* ne consentissent, d'après leur Sollicitation connue & tant de fois réiterée, à la diminution de la Quote de cette Province aux Subsides de la Généralité. — Jeudi passé le Prince *Stadhouder*, assista aux Délibérations de *L. H.P.*, pour proposer un expédient propre à détourner les Etats de la *Frise* de cette Résolution. — On assure qu'à la même occasion *S. A. S.* a sollicité *L. H. P.* de terminer le plutôt possible l'Affaire de la Compagnie des *Indes-Orientales*.

On assure que Vendredi dernier les Etats de *Hollande* ont arrêté qu'il seroit fourni provisionnellement à la Compagnie des *Indes-Orientales* une Somme de 1200. mille Florins, à compte du secours de 14. Millions qu'elle demande aux Etats-Généraux & que les autres Membres de la Confédération seront requis de vouloir accorder de leur Côté provisionnellement quelque secours à la Compagnie, jusqu'à ce que l'Affaire soit terminée finalement. En attendant les Etats de *Hollande* ont donné ordre pour qu'il fût avancé de leur part à la Compagnie 600. mille Florins, dont le Payement s'est déjà fait.

France.

De Brest, le 18. Juillet.

Tout est en activité dans ce Port & dans les Chantiers, comme si la guerre continuoit; le nombre d'ouvriers n'a pas diminué & la Construction des Vaisseaux qui étoient sur les Chantiers avant la Paix, ainsi que la réparation des vieux n'ont pas été interrompues. Les deux dernières flûtes en armement qui nous restoient n'iront pas dans le *Nord*; on les charge de mâts, de bois de toute espèce, prêts à être employés, de voilures, &c. Tout celà va partir pour *Toulon*.

De Verſailles, le 23. Juillet.

Mſgr. le Comte d'*Artois* eſt de retour ici du 18. de ce Mois au Soir, du Voyage qu'il vient de faire dans les *Pays-Bas*. Ce Prince qui avoit été ſaigné pour un mal de gorge, dont il a été pris en route, eſt arrivé ici parfaitement bien portant.

Ce Jour, le Marquis de *Vergennes*, Ambaſſadeur du Roi près la République de *Veniſe*, a eu l'honneur de prendre Congé de S. M. pour ſe rendre à ſa Deſtination.

De Paris, le 25. Juillet.

Il y aura inceſſamment au Palais, à ce qu'on prétend, une Aſſemblée nombreuſe de Pairs, pour entendre le 27. Articles que renferme le réglement de réforme, concernant les Vacations & autres frais réſultans de l'exercice de la Magiſtrature.

Il paroît décidé nonobſtant les Privilèges de l'Egliſe de *Paris*, que les inhumations devront déſormais ſe faire hors de la Ville dans les Cimétières expoſés au grand air. Ce projet touche, dit on, au moment de ſon exécution; les Chars funèbres ſeront transportés pendant la Nuit.

Il a été publié le 22. une Déclaration du Roi, concernant les alignemens, ouvertures des rues & hauteurs des Maiſons de cette Capitale. Cette Ordonnance contribuant à la beauté de la Ville, à la ſécurité des Habitans & à la ſalubrité de l'air, a été reçue avec un aplaudiſſement général.

ITALIE.

De Rome, le 22. Juillet.

Dans un Conſiſtoire ſecret, tenu le 18. de ce Mois, *Sa Sainteté* nomma à pluſieurs Egliſes vacantes.

De Milan, le 24. Juillet.

Il paroît une Déclaration de Sa Majeſté *Impériale* & *Royale*, en date du 14. de ce Mois, par laquelle il eſt ſtatué & ordonné, que les Notaires *apoſtoliques* & autres perſonnes non reçues & enrégiſtrées dans le Corps des Notaires des différentes Cités de cet état, doivent s'abſtenir dorénavant de la Paſſation de Teſtamens & autres Actes civils, qui exigent la préſence & l'office d'un Notaire public, ſous peine de Nullité & d'une Amende de 25. *Scudi* pour les Contrevenans.

POLOGNE.

De Varsovie, le 21. Juillet.

Le *Conſeil-Permanent* à fait remettre à l'Ambaſſadeur de la Cour de *Ruſſie* un Mémoire relatif à l'Entrée des Troupes *Ruſſes* ſur le Territoire de la République; & l'Ambaſſadeur y a fait une Réponſe, dont le contenu n'eſt pas encore connu. Ces Troupes payent tout ce qu'elles achetent en argent comptant; ce ſont les plus belles que l'on ait jamais vues, ſurtout l'Infanterie.

De Vienne, le 6. Août 1783.

Dimanche, 3. de ce Mois, Sa Majeſté l'*Empereur* ſe rendit dans l'après-diner, de l'*Augarten*, au Château de cette Capitale & donna Audience à pluſieurs Perſonnes.

N^ro. 63.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 6. AOÛT 1783.

Etats-Unis de l'Amérique.

De Philadelphie, le 13. Juin 1783.

Le Traité provisionnel de Paix signé à *Paris* le 30. Novembre passé, étant à plusieurs égards éludé sur l'Article septième, où il s'agit de la restitution des *Négres* & des autres Propriétés des Habitans *Américains*, de la part des Officiers, soit Civils soit Militaires, à *New-York*; nous jugeons qu'il est de la Politique & méme de la Justice, de nous refuser à la Concession du quatrième & des autres Articles du même Traité, qui sont favorables à la *Grande-Bretagne*, jusqu'à ce qu'on ait exécuté les dites Stipulations. Il est vrai que par le cinquième Article, le Congrès doit recommander les Intérêts des soi-disant *Loyalistes* aux divers Etats; mais les Législatures de ces Etats ne sont pas obligées d'y déferer. Nous ne voyons pas la convénance d'admettre à la participation des Faveurs de l'*Indépendance* & de la *Liberté*, dues à ceux qui ont tout exposé pour les acquérir, ces Hommes qui ont trempé leurs mains dans le Sang de leurs Compatriotes.

Nous apprenons de *Boston* que les Femmes de divers Réfugiés sont arrivées de *New-York* dans cette Capitale de *Massachuset*. Elles s'attendent, probablement, que leurs Maris les suivront. Mais suivant toute apparence ils partageront le sort de ceux qui, arrivés dernièrement à *Darmouth*, furent immédiatement renvoyés.

Ce qui sert à donner un nouveau poids à cette Conjecture, est une Adresse faite le 13. Mai, par le Peuple de *Boston* à ses Répréſentans. Il y dit, en propres termes; „quoique nous envisagions avec plaisir la Conclusion de la Paix, nous ne pouvons cependant qu'éprouver une certaine inquiétude relativement au cinquième Article, qui concerne les Personnes qui ont abandonné leur Pays, lorsque ses Libertés étoient attaquées & ont joint l'Ennemi qui les attaquoit. Le Congrès ne peut

que recommander; mais jamais il ne pourra obliger les Etats de recevoir des Citoyens, encore moins des Traitres décidés & reconnus pour tels. "

„ Nous leurs déclarons comme notre opinion, que ces Conspirateurs contre les Droits & Libertés de l'*Amérique* & du Genre Humain, soit qu'ils aient réellement porté, ou non, les Armes contre nous, soit qu'ils aient cherché un asyle dans le sein de notre Ennemi, Nation qui avoit épuisé ses Richesses & ses Forces pour nous réduire à l'Esclavage, ne doivent jamais obtenir la permission de revenir, mais devront être à jamais exclus de la jouissance d'aucun Bien, d'aucune Portion chez nous. "

On apprend de *New-York* que le Pavillon des *Etats-Unis* y avoit été outragé, & qu'on ne le laissoit flotter sur aucun Vaisseau *Américain*. Si cette Nouvelle se confirme, elle donnera certainement lieu à des Représentations sérieuses de la part du Congrès, ou à des Répresailles sur le Pavillon *Anglais* déployé dans nos Ports.

Espagne.

De Madrid, le 7. Juillet.

Le 30. du Mois dernier, tous les Marins, destinés pour l'Expédition projettée, se sont embarqués à *Cartagène*; & le 2. du courant l'Escadre a fait voile sous les ordres de Don *Antonio Barcelo*, pour aller entreprendre le Bombardement d'*Alger*, composée de 4. Vaisseaux de ligne, 5. Frégates de guerre, & 40. à 50. Chebecs, Chaloupes-canonnières, Bombardes & autres Bâtimens. Cette Expédition paroît d'autant plus difficile que les *Maures* en sont déjà prévenus.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 18. Juillet.

Chambre des Pairs.

Mecredi dernier, le Roi s'étant rendu dans cette Chambre, & les Communes y étant mandées; leur Orateur présenta à *S. M.* trois Bills qui n'avoient pas encore reçu le Consentement royal; récapitulant ensuite les actes principaux passés dans le cours de la Session, rappellant à S. M. l'empressement avec lequel ses fidèles Communes avoient voté tous les Subsides nécessaires, il finit par l'assurer de la plus parfaite confiance de leur part dans la manière dont ils seroient employés pour le Service public. Alors le Roi termina la Session en adressant le Discours suivant aux deux Chambres:

Mylords & Messieurs.

La Saison avancée de l'année demande quelque relâche à la longue & laborieuse attention que vous avez

donnée au Service public; il eſt poſſible que les beſoins de ce même ſervice m'obligent à vous raſſembler encore de bonne heure, & d'après l'épreuve uniforme que j'aî faite de votre affection pour moi & de votre zèle pour le bien public, je ſuis perſuadé que vous vous prêterez de bonne grâce à un inconvénient momentané, & perſonnel, pour l'avantage de votre Pays.

Il ſera néceſſaire de reprendre le plutôt poſſible en conſidération les affaires des *Indes-Orientales*, & de les ſuivre avec une attention ſérieuſe & non-interrompue.

J'avois eſpéré la Satisfaction de de vous informer, avant la fin de la Seſſion que les termes de pacification étoient définitivement arrangés; mais l'état compliqué de l'affaire diſcutée a trainé inévitablement la Négociation en longueur: j'ai cependant toutes ſortes de raiſons de croire, d'après les diſpoſitions que marquent les diverſes Puiſſances intéreſſées, qu'elles ſont parfaitement portées à en venir à une Concluſion qui rende permanentes les Bénédictions d'une paix ſi ardemment & ſi également deſirable pour toutes les Parties.

Meſſieurs de la Chambre des Communes.

Je vous remercie des Subſides que vous avez ſi libéralement votés pour le Service public, pour faciliter mes arrangemens relatifs à l'établiſſement ſéparé du Prince de *Galles*, & pour me mettre en état d'acquitter ce qui reſtoit de dû à la charge de la Liſte Civile, ſans impoſer de nouveaux fardeaux ſur mon peuple.

Mylords & Meſſieurs.

Je vous recommande inſtamment de contribuer par votre attention dans vos Provinces reſpectives, à faire règner parmi mon peuple cet eſprit d'ordre, d'activité & d'induſtrie qui eſt la vraie Source des revenus & de la puiſſance de cette Nation, & ſans lequel tous les réglemens que l'on pourroit faire pour l'amélioration des uns & l'accroiſſement de l'autre, ſeroient ſans effet. "

Le Roi ayant ceſſé de parler, le Comte de *Mansfield*, Orateur de la Chambre des Pairs, notifia aux Chambres aſſemblées que la Volonté & de plaiſir de S. M. étoit que le Parlement fût prorogé au 9. Septembre prochain.

La Frégate l'*Aigle*, vient d'apporter de l'*Amérique* des Letres particulières par leſquelles on apprend que le 15. Mai dernier Sir *Guy Carleton* & deux de de ſes Aides-de-camp ayant remonté la Rivière *North* juſqu'à la hauteur de *Dobb's-Ferry*, avoit eu une Conférence avec le Général *Washington*, accompagné de ſes Aides de Camp, & de deux Officiers ſupérieurs: que l'Entrevue, le Diner, & la Négociation, tout s'étoit paſſé de la manière du monde la plus polie & la plus cordiale, & que les *Américains* avoient porté la galanterie

juſqu'à tirer le Canon en ſigne de joye de ce qu'ils étoient témoins de ces premières marques publiques du retour d'un amitié trop longtemps refroidie.

De Londres, le 22. Juillet.

L'Escadre *Ruſſe*, partie de *Cronſtadt* il y a quelques Jours, eſt attendue dans peu ſur nos Côtes. La Cour a envoyé ordres aux *Dunes* & à *Portsmouth*, de lui fournir tout ce dont elle pourroit avoir beſoin lorsqu'elle mouillera dans ces deux Ports. Mr. de *Simolin*, Miniſtre de *Ruſſie*, a reglé avec notre Miniſtère tout ce qui concernera les ſecours qui ſeront fournis à cette Escadre.

Les Travaux dans la Marine ſe continuent chez nous avec la plus grande activité. Le Gouvernement a réſolu d'entretenir dans nos Ports: à *Portsmouth* 28. Vaiſſeaux de ligne, un de 50. Canons, 8. Frégates & 4. Chaloupes. A *Plymouth* 23. Vaiſſeaux de ligne, deux de 50. Canons, 6. Frégates & 6. Chaloupes. A *Chatham* 15. Vaiſſeaux de ligne, deux de 50. Canons, 6. Frégates & 6. Chaloupes. A *Sheerneſſ* un Vaiſſeau de ligne, 5. Frégates & 11. Chaloupes. Dans la Rivière cinq Vaiſſeaux de ligne, un de 50. Canons, 22 Frégates & 102. Chaloupes.

Le *Fox*, Paquebot, parti du *Bengale* le 17. Février & de *St. Helene* le 17. Mai, eſt arrivé à *Douvres*, le 19. de ce Mois, avec les Nouvelles: que la Paix avec les *Marattes* a été ratifiée à *Pouna*; que *Hider-Ali* eſt mort au Mois de Décembre dernier; que *Tipao-Saib*, ſon Fils & Succeſſeur, s'eſt déclairé pour la Paix; que l'Eſcadre *Françaiſe*, aux ordres du Bailli de *Suffren*, actuellement ſur la Côte de *Coromandel*, s'y eſt emparée de la Frégate le *Coventry*, & du *Blandford*, Navire *Anglais*, ſorti en leſt de *Madras* &c.

On veut ſavoir que la *France* & l'*Angleterre* perſiſtent à refuſer aux *Américains* le Commerce libre aux *Indes-Occidentales*, & que c'eſt-là ce qui retarde la Signature d'une Paix générale.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 64.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 9. AOÛT 1783.

Extrait des Lettres de Pera près de Conſtantinople, du 23. Juillet 1783.

„ Tout eſt prêt pour l'ouverture d'une Campagne, & il ſe fait journellement de grands transports de Vivres & de Munitions de Guerre, vers la *Boſnie* & les autres Provinces où ſeront campées les Armées. 160,000. Hommes de Troupes ſont paſſés d'*Aſie* en *Europe*. Trois Corps aſſez conſidérables ſe trouvent prêts, proche de *Belgrade*, aux environs de *Choczim* & ſur les bords de la Rivière de *Saw*; ces Troupes ſont exercées tous les Jours. "

„ Le *Capitan-Pacha* mettra inceſſamment à la voile avec une Flotte conſidérable, dont on ignore encore la Deſtination. "

„ Chaque Jour on voit arriver à *Conſtantinople* des Officiers *Français*, parmi leſquels on remarque Mrs. *Serezint* de *Touchon*, *Gaetan* de *Novary* & de *Vomagueroux*. "

„ Malgré les préparatifs extraordinaires de Guerre, le Traité de Commerce avec la *Ruſſie* commence à ſortir ſon effet. Nous avons déjà vu arriver un Navire *Ruſſe*, chargé de Froment, qui en paſſant de la Mer-*Noire* par le Canal ſans être ni arrêté ni viſité, a donné le premier exemple de la Liberté, que le Pavillon de ſa Nation vient d'acquérir dans les Eaux *Ottomanes*; il ſe

nomme *le Prince Potemkin*, & appartient à la Maiſon de Commerce *Ruſſe* connue ſous la raiſon de *Sidney-James & Compagnie.* "

POLOGNE.

De Varsovie, le 25. Juillet.

Tout eſt décidé en *Crimée* : les *Ruſſes* y ont pris Poſſeſſion des Places principales, ils ſont ainſi les Maîtres de cette Peninſule. — Les Opérations de l'Armée *Ruſſe* auront donc inceſſamment lieu. On dit que les trois différens Corps de ces Troupes, qui ſe trouvent déjà ſur le Territoire de la République, montent à 100,000 Hommes.

On commence à s'entretenir ici de Confédérations; pluſieurs parlent d'une Diète extraordinaire, qui ſeroit encore tenue dans le courant de cette année; quoiqu'ils ne puiſſent gueres alléguer d'autres raiſons, que celles de convenance, fondées ſur l'intérêt-propre, peut être même ſur l'eſpérance que les Troubles intérieurs pourroient attirer beaucoup d'Eſpèces étrangères dans le Royaume.

Depuis quelques Jours eſt arrivé dans cette Capitale un Seigneur de Diſtinction, venant de *Veniſe*, & portant un Nom ſuppoſé : Après une courte réſidence, il a continué ſon Voyage pour ſe rendre à *Petersbourg.*

Extrait d'une Lettre de Brody, dans la Galitzie, le 20. Juin.

„ Après avoir eſſuyé durant le cours de notre Voyage, pendant près de trois Semaines, des Orages terribles & continuels, qui cauſèrent les plus grands ravages, dans une Ligne directe depuis *Breslau* juſqu'ici ; une Tempête plus affreuſe encore ſe forma hier au deſſus de nos têtes. Cet Orage fut même ſi terrible, que de ma vie je n'en avois jamais vu de pareil ; chaque Eclair étoit ſuivi de la Foudre. Arrivé ici vers les neuf heures du ſoir, la grande chaleur, jointe à la fatigue extraordinaire de la journée, m'obligea, nonobſtant cet Orage terrible, de me mettre au Lit. A peine y eus-je pris place, qu'un coup de Foudre, ſemblable à l'exploſion du plus gros Canon, éclata d'une manière épouvantable ; ce qui, avec le bruit que j'entendis auſſitôt dans la Rue, me fit quitter avec précipitation le Lit. Mes Gens & moi vîmes auſſitôt les Flammes dévorantes s'approcher de notre Quartier, conſtruit de Bois, ainſi que tous les autres Edifices de cette malheureuſe Ville. Nos Perſonnes & nos Effets ſe trouvèrent dans le plus grand danger. Ayant jetté ce que nous avons de plus précieux dans notre Voiture, nous étions bien embarraſſés de l'amener faute de Chevaux & de tout autre Secours. Heureuſement qu'une Perſonne qui nous avoit vu à la Foire de *Leipzig*, nous en procura, nous aida à gagner la Porte & enſuite la raſe Campagne, où nous paſſâmes le reſte de la nuit. Il eſt impoſſible de donner une idée des lamentations, des cris de douleur que pouſſoit ce Peuple infortuné, dont la plûpart erroient en Chemiſe, çà & là, comme des Gens privés de leurs Sens. La nuit ſe paſſa dans ces Circonſtances horri-

bles, & le matin l'Incendie duroit encore. On assure que 575. Maisons & Granges, deux Eglises *Russes*, beaucoup de Bétail, des Hommes même ont été dévorés par les flammes. Le Feu se montre encore dans plusieurs autres Endroits, au moment que j'écris cette Lettre, & un nouvel Orage, non moins terrible que celui d'hier, nous menace de nouveaux malheurs. — Je viens d'apprendre, que les Négocians ont eu le bonheur de sauver leurs Marchandises, & que le nombre des Maisons, réduites en cendres, ne monte qu'à 346. en tout. "

FRANCE.

De Paris, le 27. Juillet.

Mr. le Comte de *Vergennes* & les Ambassadeurs dinèrent le 22. à *Versailles*. Mrs. le Vicomte & le Marquis de *Talaru*, Maîtres-d'Hôtel de *S. M.* firent les honneurs de ce Diner ordonné par la Reine dans la grande Salle de l'Opéra du Château. Leurs Majestés, leur auguste Famille, ainsi que Mgr. le *Dauphin*, qui sous un Costume *Anglais* étoit conduit par son auguste Mère, passèrent, pendant le repas, au travers de la Salle pour saluer les Représentans des Souverains de l'*Europe*, qui y répondirent par une Santé générale portée à Leurs Majestés, aux Souverains représentés & à tous les Princes de la Maison de *Bourbon*. Madame la Ducheſſe de *Mancheſter* avoit donné au nom de la Reine d'*Angleterre*, le Costume *Anglais* simple mais précieux, dont étoit revêtu Mgr. le *Dauphin*.

On croit que le Traité définitif ne sera revêtu du Seing des Puissances respectives que vers la fin de cette année; l'incertitude sur l'état des choses de l'*Inde* paroît être un obstacle à la Conclusion de cette importante affaire.

La Mémoire des Evénemens malheureux est souvent éternisée par des Ecrits, par la Tradition, quelquefois même par des Monumens; tandis que des Actions dignes d'être gravées sur le Marbre, sont à peine nommées & restent ensevelies dans le plus profond oubli. Un riche Négociant de *Lyon* avoit avancé 50. mille Livres à un Fabriquant sur des Marchandises à fournir. Celui-ci voyant qu'il seroit forcé de manquer, mais distinguant, comme de raison, ce Négociant d'avec ses autres Créanciers, l'informa de sa Position critique, & lui assura en même temps les cinquante mille Livres. — „ Vous m'avez fait votre Confident, " (*dit le Négociant généreux,*) „ je deviendrois Complice de votre Banqueroute, si j'acceptois le Payement que vous m'offrez. Oubliez cette Dette & conservez, s'il est possible, votre Honneur & votre Crédit. Si, malgré cela; vous êtes dans la malheureuse nécessité de céder vos Biens; en ce cas, rangez-moi au nombre de vos Créanciers, & je partagerai proportionnément avec eux. "

De Paris, le 29. Juillet.

Le Parlement a fait à Sa Majesté de nouvelles remontrances, pour obtenir le Droit d'examiner les Comptes du nouvel Hôtel des *Quinze-Vingts*, & s'assurer que les

Sommes provenues de la Vente de leur ancien Hôtel n'ont pas été détournées. Comme cette affaire ſemble appartenir au Cardinal de *Rohan*, en ſa qualité de Grand-Aumônier, & que d'ailleurs l'Hôtel des *Quinze-Vingts* a été déclaré une Maiſon royale, on ne croit point que cette démarche du Parlement ait cette fois-ci plus de ſuccès que la première, ſurtout parce qu'il eſt certain que les nouvelles Fondations, faites ſous la Direction de Son Eminence, doivent répondre qu'au moins la plus grande partie des Sommes recherchées a été employée de la manière la plus capable de ſatisfaire les Vœux du public.

Le Parlement doit décider bientôt le fameux procès de Mr. de *Monteſquiou*, qui fait aujourd'hui le Sujet de la plupart des entretiens. On s'attend généralement qu'il ſera maintenu dans la poſſeſſion de ſon nom.

RUSSIE.

De Cherſon, le 8. Juillet.

Notre Commerce devient plus floriſſant de jour en jour, & ſi nous avons le bonheur de conſerver la Paix, la Navigation libre par le Détroit des *Dardanelles*, nous promet des avantages conſidérables. La Mer-*noire*, vû les grandes Fleuves qui s'y déchargent, & la Communication ouverte avec l'*Archipel* & la *Méditerranée* deviendra dans peu le Centre d'un Commerce immenſe.

ALLEMAGNE.

De Berlin, le 22. Juillet.

Mde. la Ducheſſe Douairière de *Brunſwic* avec la Princeſſe ſa fille, Abbeſſe de *Gandersheim*, ſont arrivées avant-hier de *Potzdam* en cette Capitale, & deſcendues au Palais royal. Sa Majeſté la Reine & L. A. R. Mde. l'Epouſe du Prince *Henri*, le Prince *Ferdinand* & Mde. ſon Epouſe, s'y étoient rendus auparavant pour les recevoir. S. A. R. la Princeſſe *Amélie* de *Pruſſe*, le Duc *Frederic* de *Brunſwic* avec Mde. ſon Epouſe & Son Exc. le Comte de *Sacken*, Grand-Chambellan & Miniſtre d'Etat ſont auſſi arrivés de *Potzdam* en cette Ville. Hier, il y eût à cette occaſion grand Diner chez la Reine.

A *Francfort* ſur l'*Oder* il y a eu le 18. de ce Mois, un orage très-violent, le tonnerre tombé près du marché aux Chevaux y a mis le feu à pluſieurs Maiſons qui ont été réduites en Cendres.

De Vienne, le 9. Août 1783.

L'*Empereur* continue encore ſon Séjour à l'*Augarten*, dans la plus parfaite Santé.

Pour l'avantage du Commerce de la *Bohéme*, Sa Majeſté vient d'exempter de tout Droit de Sortie les Marchandiſes qui fabriquées du Produit de ce Royaume, en ſeroient exportées par le *Danube* pour quelque Port de la Mer-*noire*.

N^ro. 64.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 9. AOÛT 1783.

Portugal.

De Lisbonne, le 8.. Juillet 1783.

Le Roi eſt rétabli du mal aux Jambes, dont S. M. a été longtemps incommodée, au point qu'elle a aſſiſté à la Proceſſion du *St. Sacrament.*

Pays-Bas.

D'Amſterdam, le 28. Juillet.

On voit ici une Liſte, par laquelle il paroît que la Pêche de Baleine en *Groenlande* a été cette année très-favorable. Pluſieurs Patrons *Hollandais* ont pris 17. 16. 15. 14. & 12. de ces Poiſſons.

Il eſt ſorti du Port du *Texel* pluſieurs Vaiſſeaux de Guerre de cette République pour les *Indes-Occidentales*, ainſi que 23. Navires Marchands deſtinés pour *Baltimore*, *Philadelphie*, *l'Angleterre*, la Mer *Baltique* & la *Méditerranée.*

Grande-Bretagne.

De Londres, le 22. Juillet.

Un Paquebot, arrivé le 19. de *New-York*, a apporté la Confirmation de la Conquête de la *Providence*, une des Isles de *Bahama.* La Nouvelle en eſt venue de *St. Auguſtin* dans la *Floride-Orientale.* Entre pluſieurs Lettres qui racontent les Particularités de cette Expédition, on remarque celle du Major *Devaux* lui-même, écrite en date du 25. Avril. Il paroît, par les Relations contenues dans ces Lettres, „ que les Troupes de Débarquement formoient un nombre de 300. Hommes; qu'en arrivant ils s'emparèrent de trois grandes Galeres; que le Gouverneur *Eſpagnol*, *Antonio-Claracoy-Sauz*, leur ayant envoyé un Pavillon pour leur annoncer que la Paix étoit faite; ils prirent cette information pour une ruſe

& demandèrent qu'il ſe rendit promptement à Diſcrétion, Sur quoi le Gouverneur ayant demandé une Conférence perſonnelle, & une Trêve de quelques Jours, elle fut acceptée ; mais ſur le prétexte qu'il faiſoit continuer les Ouvrages, les Hoſtilités avoient recommencé : le Gouverneur ne voulant pas s'expoſer aux ſuites d'un Aſſaut, avoit accepté une Capitulation compoſée des VI. Articles ſuivans. "

Art. Ier. La Maiſon du Gouverneur & les Magaſins publics ſeront délivrés à S. M. *Britannique.*

II. Le Gouverneur & la Garniſon ſous ſes ordres, marcheront vers le Fort *Oriental*, avec tous les Honneurs de la Guerre, & ils reſteront avec deux Canons & deux coups à tirer par jour, avec la permiſſion d'arborer le Pavillon de Sa Majeſté *Catholique.* Des Proviſions pour les Troupes, les Matelots & les Malades à l'Hôpital, ſeront fournies aux dépens de Sa Majeſté *Britannique*, comme auſſi les Vaiſſeaux qui les porteront à la *Havane* & le Gouverneur en *Europe.*

III. Tous les Officiers & les Troupes de la Garniſon, appartenante à *S. M. Cath.*, reſteront en poſſeſſion de leur Bagage & de leurs autres Effets.

IV. Tous les Vaiſſeaux, appartenans dans le Port à Sa Majeſté *Catholique*, ſeront livrés a Sa Majeſté *Britannique*, ainſi que tout ce qui ſe trouvera à bord desdits Vaiſſeaux.

V. Les *Eſpagnols* conſerveront toutes leurs Propriétés; & les Marchands auront deux Mois pour arranger leurs Comptes. VI. Son Excellence, avec les Troupes ſous ſon Commandement, pliéra leurs Armes préciſément à quatre heures, entre le Fort & les Piquets; après quoi Son Excellence marchera 300 pas hors des Piquets, & fera halte avec ſes Troupes, juſqu'à ce que les Troupes *Britanniques* aient pris poſſeſſion de la Garniſon, après quoi un Officier ſera envoyé pour la conduire au Fort *Oriental*, où les Officiers & les Troupes exécuteront les Conditions ſpécifiées dans le ſecond Article. (*Signés*) *Antonio Claracoy Saus*, *A. Devaux. Nouvelle-Providence*, 18. *Avril* 1783.

On a ſu depuis que cette Conquête avoit été connue à la *Havane* ; mais qu'on y avoit auſſi débité qu'elle s'étoit faite par 300. Hommes de Troupes Régulières, 1100. Loyaliſtes & 400 *Indiens* ; ce qui donna lieu à ce Rapport, c'eſt que le Major *Devaux* avoit avec lui deux *Indiens*, qu'il fit trouver à la première Conférence avec l'Ennemi, comme deux Chefs, ayant chacun ſous ſes Ordres un Corps de 200. Hommes de ſa Nation; mais qu'il ne vouloit débarquer, que dans le cas où il trouveroit de la réſiſtance.

On apprend de *Philadelphie*, que l'Aſſemblée générale du *Maryland* a-

voit passé un Acte pour autoriser le Congrès à lever un Impôt sur les Importations, afin de servir de Fonds pour payer les Dettes contractées pendant la Guerre.

Tous les Rapports de l'*Inde* se réuniſſent à dire, que les Habitans de ce Pays immense, commencent à penser à secouer le joug des *Européens*. Les *Portugais* craignent eux-mêmes pour la Ville de *Goa*, au Voisinage de laquelle un Chef des *Marattes* avoit rassemblé un Corps nombreux; & l'on craignoit tellement qu'ils ne tentât une attaque sur la Place, que le Gouverneur faisoit travailler vivement à la Réparation des Fortifications.

La Paix ne paroît pss si fermement établie, qu'on ne prenne des précautions pour maintenir notre Marine sur un pied respectable. On travaille dans tous les Chantiers à la réparation des vieux Vaisseaux & à la construction de nouveaux.

Nos Fonds ont éprouvé une Baisse subite: Le Public en étoit allarmé; mais on croit devoir en attribuer la raison, non au danger d'une Rupture nouvelle, mais à ce qu'il se trouvoit en Bourse une trop grande quantité d'Effets du dernier Emprunt, les Intéressés n'étant pas d'abord en état de fournir des Espèces aux échéances respectives.

Une Lettre de *St. Augustin*, du 10. Mai, nous apprend, que le 8. Mai la Chaloupe *Britannique*, le *Hound*, Capitaine *Manley*, y étoit arrivée en 13. Jours de trajet de *New-York*, apportant des ordres, de la part du Chevalier *Carleton*, Commandant en Chef, pour dresser des Etats de ceux d'entre les Troupes *Provinciales* & les *Loyalistes* de la Province, qui, ne voulant point rester sous la Domination *Espagnole*, souhaiteroient de se transplanter dans la *Nouvelle-Ecosse*, aux *Indes-Occidentales*, ou dans la *Grande-Bretagne*, afin qu'on rassemblât des Navires pour les conduire dans l'un ou l'autre de ces Pays.

De Londres, le 25. Juillet.

Le 23, le Roi revint de *Windsor* à *St. James*, où il y eut cercle, à l'issue duquel Sa Majesté s'entretint quelque temps avec ses Ministres sur le contenu des Dépêches reçues ces jours-ci de *Paris*, de *Petersbourg* & de plusieurs autres Cours. La Nouvelle de la signature du Traité définitif, annoncée pour le 20. de ce mois, ne nous est pas encore parvenue; mais il paroît que cette affaire importante aura lieu incessamment, puisque toutes les parties intéressées sont enfin d'accord sur tous les Articles les plus importans. Celui du Commerce libre & général des nouveaux *Etats-Américains* formera un objet digne de l'attention particulière des Puissances de l'*Europe*; mais il convient de s'en occuper dans la Négociation des Traités de Commerce entre ces Etats & les différentes Nations *Européennes*, dont ils recherchent l'amitié & les relations, sans retarder par-là la

Conclusion du Traité définitif, qui restant ainsi en suspens, a fait naitre ici des soupçons qu'il étoit survenu des difficultés insurmontables à ce Traité, & que la guerre pourroit bien se rallumer entre les Puissances n'agueres belligérantes. Cette idée, joint au dérangement dans nos finances & d'autres incidens, a influé sensiblement sur nos fonds - publics, jusqu'à ce qu'on eût pris à tâche de détromper le peuple & de calmer ses allarmes. Aujourd'hui, on soutient que les Cours de *Versailles*, de *Madrid* & de *Londres* n'ont rien de plus pressé que de confirmer au plutôt par le Traité définitif les articles préliminaires de la Paix conclus entre-elles; & que par leur entremise les autres parties se sont enfin prêtées à leurs vues à cet égard.

Le Comte d'*Adhémar*, Ambassadeur de *France*, & Mr. *del Campo*, Ministre d'*Espagne*, conférent toujours avec les Ministres de cette Cour sur les réglemens de Commerce dont il s'agit actuellement entre ces trois Puissances. Les intérêts des différentes Nations commerçantes de l'*Europe* sont maintenant si variés que l'on croit que notre Ministère proposera de nouveaux traités de Commerce avec la plûpart de ces Nations, afin de rendre leurs relations plus intimes & avantageuses à leurs sujets respectifs, & moins susceptibles d'inconvéniens que les conventions qui subsistent actuellement entre elles.

Danemarck.

De Coppenhague, le 29. Juillet.

Deux Frégates *Russes*, venant de la *Baltique*, pour se rendre à *Archangel*, sont arrivées ces jours-ci en cette rade; la *Princesse-Frédérique*, Navire chargé pour le compte de quelques particuliers, vient de partir pour les *Indes-Orientales*.

Hier, on a vendu à la Bourse deux actions de la Compagnie *Asiatique*, l'une à 1259 écus, l'autre à 1268. Celles des *Indes-Occidentales* se vendent à 369 dollars.

La Compagnie des *Indes-Orientales* vient de recevoir le désagréable avis, que l'un de ses Navires, nommé l'*Acra*, a péri près de l'isle de *Ré*.

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 65.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 13. AOÛT 1783.

Extrait des Lettres de Péra près de Conſtantinople, du 23. — 26. Juillet 1783.

„ Nous ſouffrons encore conſidérablement de la Peſte. Toutes les Rues n'offrent que le Spectacle lugubre de Morts portés dans les Cimetières, de Moribonds qu'on transporte dans les Hôpitaux. Sur toute la Route qui mene de *Conſtantinople* à *Alep*, il n'y a gueres de Village qui n'en ſoit pas infecté. "

„ A *Kertsch*, à *Jenikale*, deux Villes de la *Crimée*, cette Maladie fait des ravages terribles. Le Régiment d'*Azow* en a beaucoup ſouffert. Tous les Edifices de ces deux Villes ont été brûlés & les Malades placés ſous des Tentes. Les Villages de cette *Peninſule* ne ſont pas plus exempts de l'Epidémie, qui dévore le peu de *Tartares* échappés aux derniers Troubles. Pour empêcher autant que poſſible les progrès ultérieurs de cette Contagion redoutable dans l'Armée *Ruſſe*, toute Communication entre les différens Corps reſpectifs vient de leur être interdite. "

„ Malgré ce Fléau les *Ruſſes* ſe fortifient, dit on, de plus en plus dans la *Crimée* : ils ont conſtruit dans le Golfe de *Cherchona* entre *Balaclava* & *Kosloff*, un chantier, d'où il ſera lancé inceſſamment un Vaiſſeau de 74. Canons. Le Port, où ce Chantier a été bâti, s'appelle *Achavski*, & n'eſt qu'à trois Miles de la Réſi-

dence de *Bachiserai*: il est un des meilleurs de la *Crimée*, voisin de très-belles Fôrets de Chênes, où l'on trouve nombre d'arbres propres pour la Marine. L'Amiral *Klokotschoff* qui commande la Flotte d'*Azoff*, ou la Division *Russe* de la Mer-*Noire*, a établi son Séjour en cet endroit. "

„ Le Ministère *Ottoman* redouble d'activité dans ses préparatifs de défense. Il arrive successivement de nouveaux renforts aux *Spahis* & aux *Janissaires*. De 7. Navires, partis dernièrement pour la Mer-*Noire*, deux ont dû se rendre au Port de *Tschengone-Eskelese* pour le nettoyer; deux vont charger du Cuivre à *Trébisonde*, un du Bois de Construction à *Sinope*, & deux à *Akerman*, pour y prendre une Cargaison de Grains. "

„ Peu après la Signature du Traité de Commerce il arriva à *Constantinople* un Navire *Russe* avec une Cargaison de Fer, adressée à la Maison de Commerce de *Sidney-James* & Compagnie. Cette Maison ayant d'abord mis le prix du Fer au Rabais, les Marchands & Ouvriers intéressés à ce Commerce, soutenus par quelques *Janissaires*, s'ameutèrent & trainèrent en prison ceux qui avoient vendu le Fer à bas prix: mais, sur les représentations du Ministre *Russe*, ceux-ci furent d'abord relâchés; & il fut signifié aux Auteurs de la violence qu'ils payeroient de leur tête une récidive. "

RUSSIE.

De Petersbourg, le 22. Juillet.

L'Impératrice a faite le 9. de ce Mois, dans ses Armées une promotion très-nombreuse tant en Généraux, qu'en Officiers d'un grade inférieur.

Nous savons par des avis certains que les Troupes *Ottomanes* s'augmentent beaucoup en *Bosnie*.

Monsignor *Archetti*, Archevêque de *Calcédoine*, Nonce de *Sa Sainteté* auprès de l'Impératrice, a déjà eu plusieurs Conférences avec nos Ministres.

DANEMARCK.

De Coppenhague, le 30. Juillet.

Le Roi a donné à la nouvelle Isle qui s'est formée dans la Mer du *Nord*, le nom de *Nye-Oe*. Elle est située à 7. ou 8. Miles de distance *O. S. O.* de la Côte de *Gulbringe* en *Islande*. C'est le Patron *Petersen*, commandant le Bâtiment de *Forsken* qui l'a découverte. Les *Islandais* disent l'avoir apperçue vers les fêtes de *Paques* dernier, par les Flammes qui s'élevoient de dessus la Surface; mais ils ignoroient totalement ce que ce pouvoit être.

POLOGNE.

De Varsovie, le 1er. Août.

Le bruit répandu depuis quelque temps d'une Invasion faite par un Détachement des Troupes *Ottomanes* sur le Territoire de la Républi-

que, où elles auroient réduit sept Villages en cendre, est destitué de tout Fondement. On assure, au contraire, que les Officiers qui commandent ces Troupes postées sur notre Frontière, observent, d'après un Ordre très-rigide du *Divan*, une Discipline fort exacte & qu'ils s'opposent à tout excès, de la part des *Turcs*.

Tous les Entretiens roulent encore sur une Confédération que le Comte *Branicki*, Grand-Général de la Couronne, veut établir. Ce Seigneur fait enrôler, *dit-on*, beaucoup de Troupes & les paye très-bien.

Un Corps nombreux de *Russes* est posté aux environs de *Caminiec*; peut-être veulent ils tenter une Entreprise sur *Choczim*; leurs Généraux connoissent à fond la force de la Garnison & de l'Artillerie de cette Forteresse, ainsi, que l'état des Magasins qui s'y trouvent.

Quant aux Troupes de la même Nation, postées sur le Territoire de la République, l'abondance règne parmi elles & les Vivres s'y vendent à bon marché.

On assure encore, que 25,000 Hommes de ces mêmes Troupes sont postés autour & dans *Cherson* même; que les Remparts & les Bastions de cette Forteresse déjà si formidable, sont garnis de 800 Canons: Que la Peste a moissonné beaucoup de Monde en *Crimée*, particuliérement dans les Villages, quoique les Villes, telles que *Kerseh*, *Jenikale*, &c. n'en aient pas été exemptes pour celà. Les *Russes*, de leur côté, ont pris les plus sages précautions, pour empêcher la propagation de ce Fléau redoutable. A cette occasion, on assure que Mr. *Samoisowiz*, Chirurgien *Russe*, a fait, avec un succès décidé, l'insertion de la Peste à plus de 1000. Personnes. Il croit, que jusqu'à présent la nature de cette Maladie Epidémique n'avoit gueres été connue; qu'il étoit néanmoins facile de la guérir radicalement, en frottant avec de la Glace la partie du Corps affligée par des Bubons. Mr. *Samoisowiz* s'en est déjà gueri trois fois de cette manière.

FRANCE.

De Paris, le 1er. Août.

Le *Craftman* de *Londres*, du 25. Juillet, contient un Portrait intéressant, qui ne peut être soupçonné de Flatterie étant imprimé en *Angleterre*. Le voici: *Portrait du Comte de V.* „ Ce grand homme d'Etat comblé par la Nature des talens & des Vertus qui eussent ajouté à l'éclat des beaux Jours de la *Grece* & de *Rome*, a cultivé de bonne heure, par l'application & par l'étude, les qualités propres au Gouvernement d'un grand Empire, & qui lui ont concilié le respect dû à l'homme public, & l'estime due à l'homme privé. Son équité, sa modération, son désintéressement, son application & son attention assidue à en-

courager tout ce qui pouvoit augmenter la gloire du Monarque & la prospèrité de son Peuple, ont conduit ce Ministre à la tête des affaires; & parvenu à cette Place, il s'est montré à la fois l'ami des Hommes, & le Médiateur des Nations. Son Ambassade à la *Porte* lui a acquis la Confiance de cette Cour. L'Opinion qu'il donna de ses talens pour les Négociations à l'Impératrice de *Russie*, persuada à cette Souveraine que personne n'étoit plus propre que lui à concilier les différens qui divisoient les deux Empires. Ses Conseils & sa Sagacité affranchirent la *Suéde* des entraves & de l'oppression d'une dangereuse Aristocratie. La République de *Genève* doit à sa Sageſſe, son existence comme état libre; mais de ses travaux glorieux, le plus grand, celui qui inscrira son Nom dans le registres du temps au rang des Noms les plus chers à l'humanité entière, est celui d'avoir planté & affermi la liberté d'un peuple immense au-délà de l'Océan *Atlantique.*"

ITALIE.

De Rome, le 30. Juillet.

Sa Saintéte, voulant donner à Monsignor *Serrao*, nouvellement consacré Evêque de *Potenza*, (*connu par son excellent Traité: de Claris Catechistis*) une marque particulière de bienveillance, Elle a remis à cet Evêque la moitié des Taxes fixées pour l'expédition des Bulles.

GALITZIE.

De Leopol, le 1er. Août.

Suivant de nouveaux arrangemens, tous les Départemens civils de cette Ville ont été transférés au Collége des *Ex-Jésuites*, & les Etats de cette Province tiendront desormais leurs Assemblées dans l'Eglise qui appartenoit ci-devant à ce même Collége.

De Vienne, le 13. Août 1783.

Par ordre de l'*Empereur* la Régence de la *Basse-Autriche* vient de publier en date du 4. de ce Mois „ que la Moisson ayant été cette année-ci des plus abondantes, l'exportation des grains dans tous les Pays héréditaires *allemands* de Sa Majesté *Impériale* étoit rendue libre. "

Les Lettres de *Paris*, en date du 1er Août, contiennent la Nouvelle, que *S. Exc.* Mr. le Baron de *Breteuil*, Ambassadeur de *France* auprès de cette Cour, a été nommé Ministre d'Etat & a pris place en cette qualité au Conseil d'Etat le 27. du Mois de Juillet dernier. Mr. le Marquis de *Noailles* est désigné pour remplacer ce Ministre, qui pendant les 9. années qu'a duré son Ambassade, a donné preuve des plus grands talens dans les Négociations importantes dont il s'est trouvé chargé, & qui, jouissant de l'estime universelle, devient aujourd'hui l'objet des regrets de cette Capitale.

N^ro. 65.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 13. AOÛT 1783.

Portugal.

De Lisbonne, le 10. *Juillet* 1783.

Les dernières Dépêches de la Côte d'*Afrique* parloient de quelque mésintelligence ſurvenue entre les Naturels & les *Portugais*, d'où il étoit réſulté un grand préjudice pour notre Commerce, & l'on demandoit des inſtructions préciſes avec des ſecours pour appaiſer le tumulte.

Les Lettres d'*Amérique* portent que nos Marchandiſes, y ont été bien reçues des Négocians & même préférées à toutes les autres; ce qui nous donne de grandes eſpérances.

Espagne.

De Madrid, le 15. *Juillet.*

D. *Jean Garcia* de *Montenegro*, Evêque d'*Urgel* & Prince Souverain de la Vallée de *Andorra*, Dignité annexée à cet Evêché, mourut le 23. du Mois dernier à l'âge de 66. ans, généralement regretté.

La Députation de la Charité inſtituée d'autorité Royale, décerna le 6. de ce Mois 14. Prix à autant de Filles, dont les Ouvrages furent jugés les meilleurs, parmi quantité d'autres dans la tiſſure, brodure, filature &c. En admirant les Ouvrages couronnés, les Députés ont remarqué combien ces récompenſes excitent l'émulation parmi ces elèves, & concourent aux Progrès des différens arts qui partagent leurs travaux.

L'Eſcadre deſtinée contre *Alger*, a mis à la voile de *Cartagène*, le 3. de ce Mois, & a été apperçue le 5. vers le ſoir, à la hauteur des Côtes *Barbaresques*.

Nous joignons ici la Liſte des Vaiſſeaux deſtinés pour cette Expédition. On y trouve des Vaiſſeaux de ligne, des Frégates & même des Chébecs plus que Don A. *Barcelo*

n'en avoit demandé; cela vient de ce que le nombre des Chaloupes canonnières & des Bombardes étant considérable, & leur Service exigeant 22. hommes chacune, quoique dans leur traversée elles n'aient besoin que de 5. ou 6. Matelots, les Vaisseaux & les Frégates porteront tous les Hommes qui doivent être versés sur elles au moment que l'Escadre voudra attaquer *Alger*. D'ailleurs les Munitions de Guerre, les Vivres, &c. qu'il falloit à cette armée ont exigé cette augmentation en gros Vaisseaux. Voici donc l'état de l'Escadre destinée pour l'Expédition d'*Alger*, aux ordres de Don A. *Barcelo*, Lieutenant-général des Armées navales de S. M. *Catholique*. 4. Vaisseaux de ligne, le *Terrible*, commandant, le *San-Lorenzo*, le *San-Pasqual*, le *San-Juan-Bapt*, de 70. Canons; Frégates, le *Carmel*, la *Rosa*, la *Junon*, la *Rufina*. Chébecs, le *Catelan*, le *Mayorquin*, le *Gamo*; le *Bret*, le *San-Marciano*, le *Pilar*, le *San Antonio*, le *San-Sebastian*, le *San-Loys*. Galiotes, le *San-Blas*, le *San-Lino*, le *Carmen*. Brigantins, le *Vivo*, l'*Infante*, le *Fincastel*; 3 Bélandres, la 1a. *Resolucion*, le 2a. *Resolucion*, le *Tartaro*. Chaloupes Canonnieres, 21. *Bombardes*, Félouques, 3. Brûlots. — M. le Comte *O-Reilly*, qui étoit à la Cour depuis quelque temps, retourne demain à son Gouvernement de *Cadix*; il a reçu le Portrait du Roi de *France*, entouré de Brillans pour la valeur de 50. mille Liv. tournois. Voici la Lettre que M le Comte de *Vergennes* lui a écrite à cette occasion: „ M. le Comte d'*Estaing*, *Monsieur*, a rendu compte au Roi de l'empressement avec lequel vous vous êtes porté à procurer aux forces de Terre & de Mer de *S. M.* employées pendant la Campagne dernière dans l'étendue de votre Commandement, les Articles d'approvisionnement & autres Secours ou objets qui pouvoient leur être nécessaires pour concourir efficacement aux Opérations auxquelles elles étoient destinées. M. le Vice-Amiral n'a pas négligé de peindre à S. M. les Sentimens d'humanité que vous avez montrés pour le Soulagement des Malades & blessés des différens Corps, & les soins que vous leurs avez constamment prodigués comme aux propres troupes de S. M. *Catholique*. De mon côté je me suis fait un devoir, *Monsieur*, de mettre sous les yeux du Roi les témoignages que M. le Comte de *Montmorin* a rendus à votre zèle pour le bien commun des Forces combinées des deux Couronnes, & pour maintenir entr'elles l'union dont l'amitié reciproque des deux Monarques leur donnoit l'exemple. S. M. a manifesté le contentement, qu'elle a de votre conduite dans tous les points relatifs à son Service, & pour vous donner une marque de sa Bienveillance, elle m'a chargé de vous envoyer de sa part son Portrait enrichi de Diamans. En m'acquitant des ordres du Roi à cet égard, je me félicite en même temps, *Monsieur*, de pouvoir être l'interprête de l'estime que S. M. a conçue pour vo-

tre personne; & l'organe de la faveur qu'elle daigne vous accorder. Je vous parlerois des sentimens particuliers que vous m'avez inspirés, *Monsieur*, s'il étoit permis de les mêler à des témoignages aussi glorieux pour vous. C'est un hommage que mon Cœur rend avec plaisir à votre humanité, & le juste tribut qu'on ne peut refuser à vos vertus militaires & civiles. Je vous prie d'agréer cet épanchement de ma vive Sensibilité pour les Services que vous avez rendus avec tant de zèle aux troupes de S. M., & de recevoir les assurances du parfait & sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c. Signé. *De Vergennes.*

Les dernières Nouvelles du *Mexique* n'étoient pas fort agréables, en ce qu'elles nous apprenoient différentes Séditions dans les provinces; on croyoit cependant qu'elles n'auroient pas de Suites, le Gouverneur ayant fait marcher des troupes pour réprimer les rebelles. Et en effet un Officier, venu de l'*Amérique* sur un Navire *Portugais*, nous a apporté l'avis d'une Victoire complète remportée sur eux par D. *Orsa* commandant les forces de S. M. au *Mexique*, & de l'entier rétablissement de la paix dans ces Contrées. On assure que dans le nombre des rebelles, & même des prisonniers que l'on a faits, il se trouvoit deux Gouverneurs *Mexicains* & quelques Officiers *Européens*.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 29. Juillet.

La Cour vient d'envoyer à *Portsmouth* l'ordre de former au plutôt une Flotte considérable qui doit être prête à agir selon les Circonstances.

On apprend de *France* qu'on prépare une Escadre d'observation dans un des Ports de ce Royaume.

Les Traités de Commerce à conclure avec les *Américains* ont fait différer jusqu'ici la ratification d'une Paix générale.

Mr. de *Simolin*, Ambassadeur de *Russie*, a remis, dit-on, à nos Ministres un Manifeste de sa Souveraine, contenant les motifs qui ont porté *S. Maj.* à faire avancer ses Armées vers les Frontières des Etats *Ottomans*.

Les dernières Lettres de l'*Amérique-Septentrionale*, portent que le Congrès a établi, entr'autres, une taxe de 5. pour Cent sur tous les biens-fonds dans les *Treize-Etats-Unis*, & que malgré l'opposition de la plupart des Provinces, son avis a passé.

Il est beaucoup question de réduire les Troupes de l'Etablissement d'*Irlande*, mais celà ne se fera pas avant l'arrivée du Général *Bourgoyne*, qui est Commandant en Chef du Royaume d'*Irlande*.

On espére beaucoup que les dernières Nouvelles de l'*Inde* contribueront à accélerer la Conclusion de la Paix. On se flatte qu'elles auront le succès le plus heureux pour l'*Angleterre*, si du moins l'on doit adopter les idées de la Lettre particulière suivante, écrite du *Bengale*, en date du 15. Février:

„ Je saisis toutes les occasions de correspondre avec vous, & de vous donner des Détails de ce qui se passe ici. Mr. de *Suffren* est encore revenu sur la Côte, mais avec onze Vaisseaux de Guerre seulement. Le Gouverneur & le Conseil viennent d'apprendre par Terre de *Bombay*, que le 20. Janvier, la Flotte de Sir *Edouard Hughes* avançoit beaucoup à réparer; & que l'on pensoit qu'il mettroit à la voile dans la quinzaine; de sorte qu'on l'attendoit sur la Côte au mois d'Avril. *Hyder-Aly* est très assurément décédé; il mourut au mois de Décembre dernier; pour plusieurs raisons sa mort fut cachée, autant que possible. Son Fils n'est pas un Guerrier; il n'a pas les Talens de son Pere, soit pour le Cabinet, soit dans le Champ de Bataille; sa perte se fera vivement sentir aux *Français*. D'après la disposition des Vaisseaux de Sa Majesté & des *Avisos* de la Compagnie, il y a grande raison d'espérer que les Vaisseaux de la Compagnie seront avertis assez à temps pour ne pas tomber entre les mains de l'Ennemi. "

France.

Suite de Paris, le 1er Août.

Ce n'a été, dit-on, que Mardi dernier, que le Ministre de *Russie* a remis à notre Cour le Manifeste de sa Souveraine au sujet de l'occupation de la *Crimée*.

Nous apprenons que l'*Orient* est décidément Port *Franc*, & que même tous les Vaisseaux venant de l'*Inde* ne pourront décharger autre part que dans ce Port. Tant de faveur rendra dans peu l'*Orient* une Ville très considérable & très-riche, par la quantité d'*Américains* qui viendront y aborder; & toute cette partie de la Province de *Bretagne* va être vivifiée par cette affluence.

De Vienne, le 13. Août 1783.

Le Général *Boyd*, Sous-Gouverneur de *Gibraltar*, est arrivé ici il y a quelques Jours.

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 66.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 16. AOÛT 1783.

Extrait d'une Lettre de Petersbourg, du 23. — 26. Juillet 1783.

„ Malgré les différens bruits toujours contradictoires sur la Rupture prochaine, ou la continuation d'une Paix entre cet Empire & la *Porte-Ottomane*, on peut néanmoins assurer, suivant les Nouvelles les plus authentiques, que les Affaires sont toujours dans une position si critique, qu'il est impossible de prévoir si la Paix continuera, ou si elle sera rompue. Cependant, comme l'on voit clairement que les Préparatifs Militaires se continuent sans relâche & deviennent même d'un jour à l'autre plus importans, on croit généralement que la Paix sera rompue. Depuis le commencement du mois passé les Troupes *Russes* ont défilé le long du *Dnieper* & forment à une certaine distance de la *Crimée* un Camp de 70,000. Hommes, sous les Ordres du Prince de *Potemkin*. D'un autre côté, se rassemble près d'*Archangels-Koygorod* une deuxieme Armée de 40,000 Hommes, que le Prince *Repnin* doit commander. Jusqu'à présent nos Troupes restent immobiles. Quant aux *Turcs*, ils se retranchent sous le Canon d'*Oczakow*; ils évitent d'ailleurs avec soin toute occasion qui pourroit donner lieu à des hostilités: Conduite prudente, qu'observent aussi le Bacha de *Choczim* & l'Hospodar de *Moldavie*, quoiqu'ils reçoivent des renforts de toutes parts.

„Il eſt encore à obſerver ſur le Voyage de S. M. Imp. à *Frederics-Ham*, que cette Souveraine y arriva le 28. du Mois paſſé. Le lendemain au ſoir, on y vit auſſi arriver le Roi de *Suéde*, ſous le nom de *Comte de Gothland*. Il ſoupa enſuite avec l'Impératrice à une Table de 24. Couverts, à laquelle le Comte de *Creutz*, l'Ecuyer d'*Eſſen*, le Maréchal *Taube* & le Chambellan *Ableſeld*, tous Cavaliers *Suédois*, eurent auſſi l'honneur d'être admis. Le même Soir, ainſi que la veille, toutes les Maiſons de cette Ville ont été illuminées. Le 30; la Nobleſſe *Suéloiſe* de l'un & de l'autre Sexe, & le Clergé de la même Nation, domiciliés de long de la Frontière, ont été admis à baiſer la main de l'Impératrice. Le *Comte de Gothland* dîna ce jour encore, avec les Seigneurs de ſa Suite, chez notre Auguſte Souveraine, qui, au ſortir de la Table, ſe retira avec le *Comte de Gothland* dans les Appartemens intérieurs pour y tenir une Conférence, d'où le *Comte de Gothland* ne ſe retira qu'à ſix heures & demie. Après cette Conférence, ces illuſtres Souverains ſe rendirent dans la Chambre d'Aſſemblée, où ils jouêrent juſqu'à neuf heures; alors le *Comte de Gothland* revint dans ſon Appartement &c.

POLOGNE.

De Varsovie, le 1er. Août.

Suivant les dernières nouvelles, il ſe trouve dans les Environs de *Cherſon* 70. Régimens *Ruſſes*, ſous les ordres du Prince *Potemkin*, qui a ſon Quartier dans la Ville, que l'on continue à fortifier, ainſi que la Ville de *Caminieck*, dont la Garniſon a été augmentée de 5000. Hommes. Les *Turcs* & les *Ruſſes* s'obſervent les uns & les autres, ſans cependant commettre aucune Hoſtilité.

FRANCE.

De Paris, le 3. Août.

Monſieur eſt parti le 1er de ce Mois, pour aller faire un Voyage en *Lorraine*. Ce Prince ira d'abord à *Metz*, où il paſſera en revue ſon Régiment des Carabiniers; de-là il ſe rendra à *Thionville*, à *Nanci* & à *Luméville*, & paſſera en revue les différens régimens qui ſe trouveront ſur ſa route. *Monſieur* ſera de retour à *Verſailles* le 14. du même Mois.

Voulant favoriſer toutes les Branches du Commerce maritime & faciliter aux Négocians tous les moyens d'augmenter leur fortune, S. M. vient d'accorder à chacune des Villes de *Bordeaux*, de *Nantes* & de *Marſeille*, un Vaiſſeau de 50. Canons, portant 1200. tonneaux, les trois Navires ſerviront à faire le Commerce des échelles de l'*Inde* & de la *Chine*, avec les mêmes privilèges & franchiſes accordés au Mois de Février dernier à Mr. *Grandclos-meslé*; leur retour eſt fixé à l'*Orient* pour la Vente des Marchandiſes exotiques, dont ils ſeront chargés. Les actions miſes au moindre taux, ſeront de 5000. Livres.

Les Vaiſſeaux le *Mercure* & le *Séduiſant* furent récemment lancés

dans le Port de *Breſt*. L'Amirauté de ce même Port fut intimée le 21. de l'ordre miniſteriel de ſuspendre les préparatifs de l'armément.

La Conſtruction de deux Forts à l'isle de *France*, l'un au Port *Louis* & l'autre au Port *Bourbon*, paroît être arrêtée: il y aura ſeulement au centre de la Colonie des Caſernes & des Magaſins un peu fortifiés & ſitués au milieu des rochers; on a auſſi ratifié l'ordre qui autoriſe la Conſtruction du Port de *Cherbourg* qui, ſuivant la convention des Entrepreneurs, ne ſera achevé qu'en 1791.

Il eſt beaucoup queſtion de mettre au complet 50. Régimens, on préſume qu'on en retablira 24. ſur le pied de 2000. hommes. Il s'ébruite que Mr. le Maréchal de *Ségur* a donné ordre pour fabriquer deux trains d'artillerie, l'un de Campagne & l'autre pour le Service de place.

On apprend de *Toulon*, que la diviſion de l'Eſcadre du Marquis de *Vaudreuil*, revenue de *St. Domingue* & deſtinée pour ce Département, y eſt heureuſement arrivée. Elle étoit compoſée des Vaiſſeaux la *Couronne*, le *Triomphant* & le *Souverain*. Les troupes de terre qu'elle avoit à bord, ont été ſur le Champ miſes à terre & cantonnées.

Le Parlement a enfin prononcé jeudi dernier ſur le grand procès de Mr. le Marquis de *Monteſquiou* & de l'Abbé de la *Boulbelle*. Un monde prodigieux s'étoit rendu ce jour-là au Parlement, de manière que trois heures avant la ſéance, il étoit impoſſible de trouver une entrée dans la Sale. Mr. de *Seguier*, Avocat-Général, dont le Diſcours fut fort applaudi, ayant donné ſes concluſions, le Parlement y fit droit, en défendant au Sieur de la *Boulbelle* de porter déſormais le nom de *Monteſquiou*, permettant au Marquis de faire biffer ce nom dans tous les actes où il auroit été pris par le dit Abbé qui ſe trouve auſſi par le même arrêt condamné aux dépens. De plus le Parlement ayant égard à ce que Sa Majeſté ſembloit avoir accordé au Marquis, le droit de porter ce nom de *Monteſquiou*, l'autoriſe à le porter; mais en lui défendant d'y ajouter celui de *Fezenzac*, juſqu'à ce qu'il en ait obtenu la permiſſion par des Lettres patentes.

Comme bien des perſonnes prétendent que le Marquis ne peut être vraiment *Monteſquiou*, ſans être *Fezenzac*, & qu'on peut toujours le ſoupçonner n'être que de *Létang*, ainſi que ſa partie le lui reprochoit, on prétend que celle-ci qui eſt inconteſtablement *Monteſquiou* par les femmes, croit avoir trouvé en celà un motif de caſſation, & ſe prépare à en appeller au Conſeil.

Lorsque l'Académie *Françaiſe* annonça, qu'elle avoit reçu d'un particulier une rente de douze cens livres, conſacrée à récompenſer chaque année l'acte de vertu, qu'elle en croiroit le plus digne, bien des

gens prévirent que l'intrigue, l'hipocrisie & la filouterie ne manqueroient pas cette occasion de se faire appliquer la récompense de la vertu. Ce que l'on avoit trop justement craint est arrivé dès la seconde année. Le prix avoit été adjugé à une Cuisiniere de Madame de *Rivarol*, pour avoir généreusement aidé sa maitresse, que l'on supposoit réduite par un procès à la dernière nécessité. Il a été prouvé que Mde. de *Rivarol* n'avoit pas même eu de procès; que cette Cuisiniere ne lui avoit donné d'autre secours que celui de rester à ses gages, étant fort bien payée, jusqu'à ce qu'on en eût trouvé une autre pour prendre sa place, & que toute cette intrigue avoit été conduite par un homme qui a produit de faux certificats, & qui s'est lui-même appliqué la somme de douze cens livres, qu'il a reçues pour la Cuisiniere.

Il se confirme que les Négociations sont rompues entre *Alger* & l'*Espagne*, & que le Dey de cette République, qui ne néglige rien pour sa défense, a rappellé chez lui tous ses Corsaires, afin de venir s'opposer à l'entreprise des *Espagnols*.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 1er. Août.

On prétend que le Traité définitif ne sera signé qu'à la fin du Mois d'Octobre, & qu'avant cette époque, il ne sera pas question d'évacuer, ni de restituer les Isles conquises.

Notre Flotte qui se rend à la *Baltique*, a quitté le *Sund* le 12. Juillet, au nombre de 100. Voiles.

Allemagne.

De Stade, le 2. Août.

Le Prince *Guillaume-Henri* d'*Angleterre*, est arrivé hier en cette Ville; *S. A. R.* compte y faire quelque Séjour.

De Berlin, le 3. Août.

Le Roi partira le 13. de ce Mois pour la *Silésie*; Sa Majesté doit y faire la revue annuelle.

Hongrie.

De Presbourg, le 13. Août.

L'Ecole nationale *Juive* a été ouverte le 8. de ce Mois en cette Ville, en présence d'une nombreuse Assemblée de gens de tout rang & de toutes les Religions; qui faisoient les Vœux les plus sincères pour le Monarque bienfaisant qui par un institut aussi utile a daigné pourvoir à l'instruction de cette partie de ses Sujets.

De Vienne, le 16. Août 1783.

L'*Empereur* s'est rendu hier, avec Mgr. l'Archiduc *Maximilien*, au Château de *Laxembourg*, d'où Sa Majesté passera au Camp de *Minckendorf*, pour y assister aux grandes Manœuvres.

N^ro. 66.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 16. AOÛT 1783.

Etats-Unis de l'Amérique.

Extraits des Papiers-Nouvelles de New-York, 28. *Juin* 1783.

On a découvert derniérement les Perſonnes qui ont volé la Caiſſe de la Tréſorerie *Françaiſe* à *Wilmington*, près de *Philadelphie*, le Printemps dernier. Le vol avoit été fait par trois hommes, nommés *Delany*, *Clarke* & *Dowdle*. La Somme qui montoit à 50000 écus de *France*, avoit été jetée dans une petite Maiſon où elle a été trouvée. *Dowdle* & *Delany* ſont arrêtés; *Clarke* s'eſt ſauvé.

Il a échoué Lundi dernier près de *Sandy-Hook* un Vaiſſeau *Eſpagnol*, allant de la *Havane* en *Eſpagne*; il eſt de 1200. tonneaux, à ce que l'on préſume, chargé richement en Or, Argent, Café, Sucre, &c.

Du Penſylvania-Packet, 14. *Juin.*

Albany 26. *Mai.*

Vendredi dernier les habitans de cette Ville s'aſſemblèrent pour déterminer ſi l'on accorderoit la permiſſion du Commerce ici aux Vaiſſeaux venant de *New-York*. L'avis général fut pour la liberté de Commerce. Alors l'on donna la permiſſion aux Capitaines des deux Sloops de cette Ville arrivés récemment, d'expoſer leurs Marchandiſes en Vente.

Le Sel ſe vendoit ici 5. ſh. 6. d. le boiſſeau, le meilleur thé 7. ſh. par livre; le rum des *Indes Occidentales* 6. ſh. 6 d. le gallon; & la plupart des Articles ſont au même prix qu'ils étoient en 1774.

Philadelphie 15. *Juin.*

On apprend de *Cumberland* que les habitans ont préſenté une pétition

tendance à exclure les Réfugiés des Etats.

Deux objets fixent principalement l'attention des politiques de *New-Jersey*. Le premier que le Congrès diviſe en portion les terreins dernièrement cédés par le Roi d'*Angleterre* aux *Etats-Unis*, & que *New-Jersey* ſoit mis en poſſeſſion d'une portion de terre ou d'une ſomme équivalente aux dépenſes qu'il a faites pour la guerre.

Le ſecond eſt d'établir & d'encourager le Commerce & la Navigation, en déclarant libres les ports de *Burlington* & de *Petito-Amboy*, afin que les habitans de *New-Jersey* ne ſoient plus dans la néceſſité d'aller à *Philadelphie* ou à *New-York* pour la vente de leurs productions ou l'achat des productions étrangères.

Turquie.

De Conſtantinople, le 23. Juillet.

Tous les regards ſont actuellement tournés vers la *Turquie*. L'*Europe* attend, avec inquiétude, quel ſera le réſultat des Orages qui paroiſſent ſe former contre cet Empire, autrefois ſi formidable. Dans un moment auſſi important, on ne verra pas ſans intérêt le Portrait ſuivant du *Sultan* actuel, *Achmet IV*.

„ *Abdul-Hamed*, qui gouverne actuellement l'Empire *Turc*, eſt né le 18. Mai 1724. Il étoit Fils du Sultan *Achmet III*, qui fut détrôné l'an 1730. Dès ſa plus tendre Enfance, il a été l'objet des plus cruels malheurs; la plus grande partie de ſa Vie s'eſt paſſée dans une eſpèce de Priſon d'Etat, qui a duré juſqu'au 21. Janvier 1774, à la mort de *Muſtapha III*, ſon Frère & ſon Prédéceſſeur. Ce Prince, quelques heures avant d'expirer, le fit tirer de Priſon, le déclara ſon Succeſſeur, & lui recommanda *Selim*, ſon Fils unique, alors Enfant d'environ 12. ans. Il fut proclamé *Sultan* le même jour, & prit les Rênes du Gouvernement dans le temps critique d'une Guerre avec la *Ruſſie*; avec laquelle il fit la Paix, après avoir changé preſque tous les Membres du Divan, qui avoient pris un trop grand aſcendant ſur ſon Frère. Au lieu de ſe venger de ſa Priſon ſur la Perſonne du jeune *Selim*, & de le faire maſſacrer, ou tout au moins empriſonner, à la manière *Orientale*, il le retint dans ſon Palais, le combla de careſſes, & eut pour lui tous les ſoins d'un tendre Père. Ce jeune Prince vit encore & il a atteint ſa 22me. année. C'eſt ainſi qu'*Achmet*, du premier moment de ſon Adminiſtration, donna des preuves de ſa grandeur d'Ame, de ſa douceur & de ſon équité. On s'attendit d'alors à vivre ſous le plus équitable des Gouvernemens; & juſqu'à préſent les *Turcs* n'ont pas été trompés dans cette attente. "

„ Dès qu'il fut affermi ſur le Trône, & que les Circonſtances le per-

mirent, il employa tous les moyens propres à effectuer une Réforme très-néceſſaire dans pluſieurs Points qui concernent le Gouvernement de l'Empire; il veilla principalement à ce que la Juſtice la plus impartiale fût adminiſtrée partout. Les Gouverneurs & les Bachas, qui avoient épuiſé les Sujets confiés à leur direction; ceux qui s'étoient, d'une autre manière, rendus coupables de Vexations, furent dépoſés, bannis, pluſieurs même punis de mort. Ce mal avoit néanmoins jeté des racines trop profondes pour pouvoir être extirpé ſi promptement, pour empêcher que de temps à autre certains Bachas ne commiſſent des Violences, ne cherchaſſent à ſatisfaire leur Cupidité, ſans même ſe laiſſer intimider par l'exemple funeſte de leurs Prédéceſſeurs infortunés. Mais à peine l'Empereur eut-il appris des Déſordres ſemblables, ſi contraires à ſes Intentions, à ſes Ordres poſitifs, que la Punition ſuivit le Forfait de près; ce dont, ſans alléguer pluſieurs autres Evénémens de cette nature, on vit depuis peu une preuve évidente, lorſqu'au mois de Mai dernier un Bacha, un *Capigi-Bacha*, différens Agas, outre un grand nombre d'Officiers d'un Rang moins élevé, tous coupables d'Extorſions ſur les Peuples, perdirent ſucceſſivement la tête."

„Dans ces Efforts louables, Sa Hauteſſe eſt vigoureuſement ſoutenue par le Grand-Viſir actuel & par le *Capitan-Bacha* ou Grand-Amiral, deux Hommes d'une fermeté, d'une fidélité reconnue & à l'abri de toute Corruption. C'eſt par le zèle & la vigilance de ces Hommes Illuſtres que les *Muſulmans*, nagueres ſi opprimés, n'ont actuellement preſque rien à redouter des Vexations de leurs Gouverneurs: C'eſt par des Efforts continuels que ces Miniſtres ſont enfin parvenus à lever, en partie, le plus grand obſtacle qui ait empêché juſqu'à préſent la Nation *Turque* de ſe civiliſer davantage. Cet obſtacle conſiſtoit dans l'averſion la plus inſurmontable contre les Mœurs & les Uſages des *Européens*, &, par une ſuite de la même averſion, contre l'introduction de toute eſpèce de Nouveautés ou de Réformes, oppoſées à leurs anciennes Coutumes barbares. Ce Préjugé nuiſible eſt déjà ſurmonté en partie; les *Turcs* ont enfin, ſans même beaucoup de répugnance, vu d'un œil aſſez indifférent introduire pluſieurs Uſages *Européens* dans le Département Civil, auſſi bien que dans le Militaire: Si l'on peut ajouter foi aux Nouvelles les plus récentes, cette Nation & ſes Troupes actuellement animées par un Patriotiſme plus exalté, montrent plus de Bravoure: On voit auſſi avec beaucoup de ſurpriſe, que dans toute l'étendue de ce vaſte Empire, la Molleſſe *Aſiatique* diſparoît & cède la place à une Activité, à une Diligence inconnues juſqu'à préſent. Quoiqu'il s'en faille de beaucoup que celles-ci n'aient encore atteint le point où elles ſont montées en *Europe*; on peut néanmoins ſe flatter,

que les autres difficultés qui jusqu'à présent s'y sont encore opposées, disparoîtront enfin tout-à fait. "

„ Sans doute que l'Education dont profita l'Empereur à l'Ecole du malheur, contribua beaucoup aux progrès qu'il a faits en tout genre; car elle étoit bien différente de l'Education qu'on donne ordinairement a d'autres Princes de son Rang. Pendant tout le cours de sa Vie privée & éloignée du grand monde, il s'appliqua ardemment à la Lecture, il cultiva les Sciences; On le dit même très-savant en Botanique, à l'étude de laquelle lui a beaucoup servi sa grande connoissance de diverses Langues de l'*Europe*. Le Monarque n'étale plus le Faste extérieur de la plûpart des Princes *Asiatiques*, qui les place à une distance si démésurée de leurs Sujets: Il entretient un Commerce assez familier avec ses Sujets. Plusieurs fois il parcourt, à pied ou à cheval, les Rues principales de *Constantinople*, accompagné d'une Suite peu nombreuse, quelque fois même travesti, pour mieux examiner le tout & veiller à ce que les Habitans n'aient aucun sujet légitime de se plaindre. Dans ces occasions, Sa Hauteſſe visite aussi les Atteliers publics, en particulier les Fonderies à Canon; & dans les Incendies fréquens qui désolent la Capitale, auxquels l'exposent beaucoup la grande quantité d'Edifices de bois & le peu de soin qu'ont les *Turcs* d'y obvier, on voit ce Monarque paroître aussitôt dans l'endroit le plus périlleux pour y donner les Ordres convenables. C'est une chose digne de remarque, que pendant plus de neuf ans qu'a déjà duré le Règne de ce Monarque, le Peuple ne se soit pas encore soulevé une seule fois; si l'on excepte les Troubles survenus en *Europe* ou en d'autres Provinces éloignées: Bonheur dont peu de Sultans ont joui avant lui; c'est en quelque manière une preuve de l'amour & de l'estime que ses Sujets ont pour les bonnes qualités de leur Monarque. Son Port, sa Taille, sa Physionomie ont d'ailleurs beaucoup d'agrémens; & quoique ce Prince soit d'un Naturel très-pacifique & doux, il a néanmoins témoigné toujours une grande passion pour l'Art de la Guerre, dans lequel on prétend qu'une étude continuelle lui a procuré de profondes connoissances. *S. H.*, âgée d'environ 60. ans, est Père de plusieurs Enfans, dont l'Ainé, Sultan *Soliman*, a seulement atteint sa quatrième année le 17. du Mois de Mars passé, "

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 67.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 20. AOÛT 1783.

Extrait d'une Lettre de Semlin, du 10. Août 1783.

„ Quoique les préparatifs extraordinaires de guerre se continuent encore dans tout l'Empire *Ottoman*, cependant une partie des *Spahis* qui composoient le Camp de *Belgrade*, l'ont déjà quitté par Congé pour s'en retourner chez eux. Avant de partir plusieurs d'entr'eux ont témoigné le desir de pouvoir assister aux exercices des Troupes *Impériales* qui se trouvent en garnison dans cette Ville, ce qui leur ayant été accordé sans peine, ils n'ont pû se lasser d'admirer la dextérité que montroit dans ses Manœuvres le Régiment de *Preyssach*, commandé par Mr. Lieutenant-Colonel de *Terneye*. "

„ Suivant les dernières Lettres de *Constantinople*, le Peuple n'y est pas encore tout-à-fait tranquille. Le Divan perd Courage en réfléchissant à l'état déplorable des Forces de Terre & de Mer, à la Disette des Vivres dans les Provinces, & au Fléau terrible de la Peste, qui précipite journellement une foule d'Habitans dans le Tombeau. "

Extrait d'une Lettre de Raab, du 12. Août 1783.

„ Plusieurs de nos Régimens qui étoient en quartier dans la *Haute-Hongrie*, ayant reçu l'ordre d'approcher des Frontières pour renforcer le Cordon, se trouvent maintenant en marche pour leur Destination. "

POLOGNE.

De Varsovie, le 4. Août.

Les Troupes *Ruſſes* augmentent chaque Jour en nombre dans l'*Ukraine-Polonoiſe*; ils continuent à remplir, à aggrandir les Magaſins: à cet effet leurs Commiſſaires viennent de faire des Contracts pour la plus grande partie des Grains de cette année.

RUSSIE.

De Petersbourg, le 24. Juillet.

Le 9. de ce Mois, il a plu à Notre Auguſte Souveraine, de faire une Promotion extraordinairement nombreuſe de Lieutenans-Généraux, de Généraux-Majors, de Brigadiers & de Colonels d'Armée, ainſi que d'Artillerie.

Touchant le Voyage de Sa Majeſté l'Imp. fait à *Fredérichs-Ham*, on apprend encore les Particularités ſuivantes:

„ Mardi le 1er. de ce Mois, S. M. le Roi de *Suéde*, ſous le nom de *Comte de Gothland*, dîna avec notre Auguſte Souveraine à une Table de 26. Couverts. Vers les cinq heures du Soir, Mgr. le Comte revint une ſeconde fois à la Cour, où Il ſe rendit immédiatement dans l'Appartement de l'Impératrice; ce ne fut qu'à neuf heures que L. M. en ſortirent pour ſe rendre dans la Salle d'Aſſemblée & y faire leur Partie. Le Soir, Mgr. le Comte ſoupa encore à la Cour.

„ Le 2, Mgr. le Comte & ſa Suite (augmentée ce jour-là du Général en Chef *Poſſe* & du Chambellan *Schledin*, arrivés de *Suéde*) dinèrent & ſoupèrent à la Cour; & Mgr. le Comte s'aboucha, comme les deux Jours précédens, avec l'Impératrice, qui fit diſtribuer parmi les Seigneurs *Suédois* des Préſens magnifiques, des Tabatières en Or, garnies de Diamans & d'autres Bijoux de grande valeur. "

„ Jeudi, 3. du même Mois, Mgr. le *Comte de Gothland* ſe rendit dès les huit heures & demie du matin à la Cour, où, laiſſant ſa Suite dans la grande Salle, Il s'entretint encore ſeul avec l'Impératrice dans ſon Appartement; & lorſque Mgr. le Comte retourna à 10. heures dans ſon Logis, Il fut accompagné par toutes les Perſonnes de la Suite Impériale. Peu après, Mgr. le *Comte de Gothland* retourna en *Suéde*, & l'Impératrice reprit la Route de *Petersbourg*, où Elle arriva le 5. de ce Mois à midi en parfaite Santé & ſe rendit auſſitôt à *Tſcheſme*. "

PAYS-BAS.

De la Haye, le 6. Août.

Mr. *Adams*, Miniſtre Plénipotentiaire des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, ſe prépare à partir pour *Paris* pour remplir les Commiſſions particulières dont il eſt chargé de la part du

Congrès. On croit que ce Ministre s'en retournera ensuite en *Amérique*; mais comme il n'a jamais été en *Angleterre*, on dit qu'il pourra auparavant faire une tournée dans ce Royaume.

Le 7. Août.

Aujourd'hui, Jour anniversaire de la Naissance de S. A. R. Madame la Princesse d'*Orange* & de *Nassau*, Mgr. le Prince *Stadhouder* a reçu à la place de parade les Complimens & Félicitations de l'Etat-Major & des Officiers de la Garnison. Ce Soir il y aura Cercle & grand Souper à la Cour.

Mr. le Baron de *Schwartzenberg* & *Hohenlandsberg*, Député de la Province de *Frise* à l'assemblée de *LL. HH. PP.* est décédé hier en cette Ville. Ce Seigneur non moins illustre par ses qualités personnelles que par son rang, étoit âgé de 50. ans.

FRANCE.

De Versailles, le 3. Août.

Le 28. du Mois dernier, le Baron *Stael* de *Holstein*, Ministre Plénipotentiaire du Roi de *Suède*, eut une Audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta sa Lettre de Créance; il fut conduit à cette Audience, ainsi qu'à celles de la Reine & de la Famille Royale, par le Sieur *Tolozan*, Introducteur des Ambassadeurs.

De Paris, le 5. Août.

On mande de *Brest* que la Nuit du 20. au 21. du Mois dernier, le Vaisseau le *Sagittaire*, de 50. Canons, commandé par le Sieur de *Cillart*, revenant des Côtes d'*Afrique*, où il avoit été annoncer la Paix, entra dans cette rade, ainsi que la Frégate l'*Aigrette*, avec trois Bâtimens de transport. Ces derniers, qui venoient de *Saint Domingue* & qui avoient appareillé du Mole *Saint-Nicolas* le 22. Mai, ont ramené le Régiment de *Cambrésis*.

Il est beaucoup question, dit on, d'établir en *Lorraine* une Assemblée provinciale dont les Membres seront choisis & nommés par le Roi, dans l'Ordre de la Noblesse, du Clergé & du Commerce, il paroît que le Ministère dirige ses Vuës sur cette Province comme sur la partie qui a le plus de besoin de Soulagement, pour ranimer l'émulation que le défaut de Commerce & l'indigence publique lui ont ôtée.

De Paris, le 8. Août.

Monsieur, Frère du Roi, est arrivé à *Metz*, le 3. de ce Mois, à 6. heures du Soir. S. A. R. a été reçue par la Garnison & la Bourgeoisie sous les armes; le Corps des Carabiniers portant le Nom de ce Prince, étoit allé au devant de S. A. R., & toute la Ville étoit superbement illuminée.

Nous avons ressenti ici depuis trois jours des Chaleurs intolérables,

le Thermomètre étant monté hier & avant-hier à 30. degrés, ce qui approche beaucoup de la chaleur de 1753, la plus forte qu'on eût éprouvé à *Paris* de ce Siècle. Un Orage qui éclata hier dans l'après-midi, & qui a duré toute la Soirée avec une partie de la nuit, a un peu rafraîchi le temps.

De Dunkerque, le 3. Août.

Il eſt ſorti de notre Port pendant ces derniers jours 31. Navires deſtinés pour l'*Angleterre*, la *Hollande* & *Oſtende*; un ſeul va à *Boſton* avec un chargement de diverſes Marchandiſes : 45. Navires ſont entrés depuis le premier du Mois ; ils venoient preſque tous des Côtes de la *France*, excepté le Navire l'*Empereur*, venant de la *Martinique*, & la *Pucelle*, de *Bruges*, venant du *Port-au-Prince*.

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 20. Août 1783.

Les grandes Manœuvres ont déjà commencé au Camp de *Minckendorff*, en préſence de l'*Empereur*; Sa Majeſté étoit accompagnée de Monſeigneur l'Archiduc *Maximilien*, du Prince *Ferdinand* de *Würtemberg*, arrivé ici depuis quelques Jours, de pluſieurs Généraux & autres Seigneurs.

Dimanche, 17. de ce Mois, Sa Majeſté ſe rendit avec Monſeigneur l'Archiduc *Maximilien*, du Château de *Laxembourg*, en cette Ville, & aſſiſta dans l'Egliſe paroiſſiale de la Cour aux Vigiles des Morts qui s'y ſont célébrées en Mémoire de l'Anniverſaire de la Mort de l'*Empereur François*, de glorieuſe Mémoire.

Lundi, 18. Sa Majeſté aſſiſta avec Monſeigneur l'Archiduc *Maximilien* & toute la Cour, à l'Office ſolemnel des Morts qui eut à cette occaſion également lieu dans la même Egliſe.

Mr. le Comte de *Salm*, Auditeur de *Rote* à la Cour de *Rome*, a été admis le même Jour, 18. à l'Audience de Sa Majeſté. En même temps, le Général *Boyd*, Sous-Gouverneur de *Gibraltar*, qui, il y a quelques Jours, a eu l'honneur d'avoir été préſenté à *Sa Majeſté* par le Miniſtre d'*Angleterre*, fut conduit par le même Miniſtre chez Monſeigneur l'Archiduc *Maximilien* ; Son Alteſſe Royale s'entretint longtemps avec ce Général, qui s'eſt fait avantageuſement connoître pendant la durée de la dernière guerre.

Le même Jour, 18. *S. Exc.* Mr. le Comte *François* d'*Eſterhazi*, Chancelier d'*Hongrie* & de *Tranſylvanie*, prêta Serment entre les Mains de Sa Majeſté *Impériale* en qualité de Ban de *Croatie* & d'*Eſclavonie*. Peu après, pluſieurs Seigneurs nommés il y a quelques Jours aux Charges les plus éminentes du Royaume d'*Hongrie*, prêterent de même le Serment uſité.

N^ro. 67.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 20. AOÛT 1783.

Etats-Unis de l'Amérique.

De Philadelphie, le 16. Juin 1783.

„ *De par les Etats-Unis assemblés en* „ *Congrès, 4. Juin 1783.*

Monsieur *Livingston*, ayant signifié au Congrès son desir d'abandonner l'exercice de l'Office des Affaires Etrangères, & son intention de retourner dans l'Etat de *New-York*.

Résolu unanimement, que les Remercimens du Congrès seront faits à Mr. *Livingston*, pour ses Services durant sa continuation en Emploi & qu'il soit assuré que le Congrès conserve une haute idée de l'Habileté, du Zèle & de la Fidélité avec lesquels il a rempli la confiance importante mise en lui.

(*Signé*)

C. Thompson, Secrétaire.

Jeudi, 12. du Mois, l'Honorable *Robert Livingston*, Ecuyer, Chancelier de l'Etat de *New-York* & ci-devant Secrétaire des *Etats-Unis* pour le Département des Affaires Etrangères, quitta cette Ville pour se rendre à sa Maison de *Livingston* dans cet Etat.

De Philadelphie, le 25. Juin.

Les Papiers de *l'Est* reçus par la Poste de Lundi, nous apprennent, „ que les divers Ports de *Massachuset* sont ouverts de nouveau aux Vaisseaux & aux Marchandises *Britanniques*. La Ville de *Lexington* avoit chargé ses Représentans dans l'Assemblée de voter contre le retour de toute Personne qui auroit laissé le Pays durant la Guerre & joint les Forces *Britanniques*. Les Troupes de *Massachuset* & de *New-Hampshire* enrôlées pour la Guerre, devoient arriver dans le premier de ces Etats vers le milieu de Juin. Le Pavillon de neuf différentes Nations étoit déployé dans le Port de *Boston*. Grand

nombre de Vaiſſeaux, de toutes parts, étoient arrivés dans les Ports. Les Habitans des Diſtricts de *Beekman*, dans l'Etat de *New-York*, avoient pris des Réſolutions contre le retour de ceux de leurs Concitoyens qui avoient joint l'Ennemi durant la Guerre. Le Peuple en général pénétré de l'utilité des Cinq pour Cent ſur les Importations, regrettoit ſon erreur à ce ſujet. Il commençoit à éprouver les funeſtes effets d'une pernicieuſe Oppoſition. S'ils euſſent été reçus, d'après le Plan du Sur-Intendant des Finances, les Impôts qu'on auroit levés ſur les Articles Etrangers déjà importés, auroient formé une Somme qui auroit déjà bien ſervi à diminuer ce qui eſt dû à l'Armée; la détreſſe du Soldat auroit été grandement ſoulagée par un Payement généreux, outre la Liquidation de ſon Compte, en recevant ſon Congé du Service. "

Portugal.

De Lisbonne, le 10. Juillet.

Le 29. Juin, Fête du Roi, il y eut Cour au Palais. Le lendemain L. M. & la Famille Royale virent lancer à l'eau le *Triton*, Frégate de guerre de 44. Canons, en préſence d'un très-grand concours de Perſonnes de tout rang. Le 1er de ce Mois la Cour s'eſt rendue à *Queluz*, où le 5. l'on a célébré par une Fête avec Feu d'Artifice l'Anniverſaire du Roi.

Espagne.

De Sarragoſſe, le 8. Juillet.

La Jointe de Charité de cette Ville, Ouvrage du zèle de la Société Royale & Economique d'*Arragon*, vient de donner récemment la Note des Sommes qu'elle a diſtribuées en Aumones & autres objets analogues à celui de ſon inſtitution, d'où il conſte que depuis le 11. Février 1781. juſqu'à la fin de Mai dernier, elle a reçu 9,428 écus, & qu'elle a dépenſé en œuvres pies 10,492.

De Madrid, le 22. Juillet.

Le 17. de ce Mois le Roi a tenu, avec les Cérémonies uſitées, un Chapitre de l'illuſtre Ordre de la *Toiſon-d'Or*, dans lequel S. M. a revêtu du Cordon de cet Ordre le Comte de *Fernan-Nunez*, ſon Ambaſſadeur près la Reine de *Portugal*, & le Comte de *Montmorin*, Ambaſſadeur de S. M. *Très-Chrétienne* près du Roi.

L'on arme quelques Vaiſſeaux de ligne à *Cadix*, où il en doit venir quelques autres de *Toulon*: Et l'on ſuppoſe, que ces Vaiſſeaux formeront enſemble une Flotte d'obſervation dans la *Méditerranée*.

L'Eſcadre de Don *Antonio Barcelo* a été retenuë par le Calme à la hauteur d'*Alicante*, juſqu'au 14. de ce Mois; le 16. la plûpart des Vaiſſeaux s'étoient éloignés: & comme le Vent étoit bon, l'on eſpéroit,

que le Bombardement d'*Alger* auroit commencé le 19. ou le 20.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 3. Août.

Le Duc de *Bedford* a prié le Roi de le nommer ſon Ambaſſadeur à la *Chine.* Il ſe propoſe de ſe rendre au lieu de ſa Réſidence, en allant à *Naples*, d'où il paſſera par la *Grece*, par *Conſtantinople*: délà le long des Côtes de la Mer *Noire*, par la *Circaſſie* & la *Mingrelie* à *Ispahan* en *Perſe*; d'où il ſe rendra dans l'*Inde*, & traverſera le *Tonquin* & *Siam* pour arriver en *Chine.* Il ſe propoſe de revenir à ſon retour par la *Tartarie* & la *Ruſſie*: Ce Seigneur compte mettre dix ans à faire ce Voyage.

Pluſieurs perſonnes également diſtinguées par leur rang, par leur Fortune, & par leurs Connoiſſances viennent d'ouvrir une Souſcription de 16,000 Livres ſterling. Cette Somme eſt deſtinée aux frais d'un Voyage autour du Monde. Des Savans ont été engagés à être de cette Expédition conſacrée aux progrès des Sciences. Selon le plan arrêté, les Voyageurs chercheront à s'approcher le plus poſſible du pole *Arctique.* Une Caravane traverſera par terre le Continent de l'*Amérique-Septentrionale* pour faire des Obſervations dans l'intérieur, & ſe rendra au port de Sir *François Drake*, au Nord de la *Californie* où le Vaiſſeau viendra la prendre. Sir *Joſeph Banks*, & le Docteur *Heberden* ſont au nombre des Souſcripteurs. Le célèbre Docteur *Prieſtley* ſera du Voyage. Le Lord *Shelburne* offre d'envoyer à ſes frais un naturaliſte de *Petersbourg* à *Kamſchatka*, où il attendra le Vaiſſeau. On fera auſſi un Etabliſſement dans la *Nouvelle-Zélande* pour cultiver ſur les Lieux-mêmes le chanvre que produit cette Contrée, ainſi que d'autres plantes dont on eſpère tirer de l'utilité. Les perſonnes deſtinées à cette dernière Miſſion y paſſeront trois ans.

Rien ne tranſpire encore ſur la Concluſion prochaine ou non prochaine du Traité de paix.

Parmi les Régimens dernièrement arrivés de l'*Amérique*, on remarque les reſtes déplorables du vingt-&-unième. C'eſt un de ceux qui ſous le Général *Burgoyne* furent faits priſonniers à *Saratoga*; à ſon arrivée en *Amérique* il étoit compoſé de 1000 Hommes; il n'en eſt revenu que 84.

Il circule en cette Capitale un tableau des profits annuels du Commerce général de la *Grande-Bretagne.* Sans en garantir la vérité nous l'offrons au Lecteur tel qu'il paroît dans le Public.

Gain par le Commerce en Europe	L.	4,000,000
— *par celui des Indes-Orientales*..... .	—	4,000,000
— *par celui des Indes-Occidentales*..	—	2,000,000
— *par celui d'Amérique*	—	1,000,000
Total	—	11,000,000

Ce Calcul eſt fait pour une année de paix, & l'on ſuppute que la Nation, après avoir fourni & fait face à ſes engagemens & ſes beſoins, l'augmentera de 6. à 7. millions par an. Cet eſpoir, au milieu des Miſeres publiques, eſt du moins conſolant.

De Londres, le 5. Août.

La Cour reçut hier des Dépêches du Duc de *Mancheſter*, Ambaſſadeur du Roi à la Cour de *Verſailles*. Peu après le Lord *North* partit en perſonne pour *Windſor*, afin d'en faire part au Roi. On prétend qu'elles portent entr'autres, que divers Obſtacles qui s'oppoſoient à la Signature du Traité définitif avoient été levés, & que ce Traité ſeroit ſigné en peu de Jours. Mais d'autres aſſurent que les *Etats-Généraux* forment encore des prétenſions pour certaines Conceſſions dans l'*Inde*, & pour le Commerce des Sujets de la République dans l'*Afrique*.

On ne doute point, que le Corps des Aſſociations armées en *Irlande* ne ſoit congédié lorſque le nouveau Parlement ouvrira ſes Séances. On y formera des réglemens pour l'avantage du Commerce du Royaume, & l'on fixera le nombre des Troupes réglées qui y ſeront retenues ſur pied pendant la Paix. Le Papier de la nouvelle Banque de *Dublin* commence à circuler dans le public.

M. *Adams* eſt arrivé ici par Ordre du Congrès; mais il ne prendra aucun Caractère public & ne ſera pas introduit à la Cour en qualité de Miniſtre des *Etats-Unis*, qu'après que le Traité définitif ſera ſigné.

Extrait d'une Lettre particulière de Berdyczew en Pologne du 8. Août 1783.

„ Le Prince de *Potemkin*, arrivé aujourd'hui de *Cherſon*, en cette Ville, a d'abord continué ſa route pour *Petersbourg*, faiſant la plus grande Diligence. "

„ L'Impératrice de *Toutes-les-Ruſſies* ayant incorporé la Presqu'isle de *Crimée* à ſes vaſtes Etats, a ordonné en même temps, „ que cette Province formeroit dorénavant un Gouvernement particulier. "

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 68.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 23. AOÛT 1783.

Des Frontières de la Pologne, du 10. Août 1783.

„ Jusqu'à préſent la Correſpondance entre la *Pologne* & la *Moldavie* n'eſt pas encore interrompue, quoique ſuivant différens avis quelques Détachemens de Troupes *Ruſſes* ſe trouvent déjà en deça du *Nieſter*. Leur armée eſt d'ailleurs dans le meilleur état poſſible. L'Artillerie eſt ſuperbe. Jamais les Soldats de cette Nation n'ont témoigné une ſi vive ardeur de ſe battre: ils ſe promettent les plus grands ſuccès contre les *Ottomans*, qui de leur côté, ſont tout-à-fait découragés, pluſieurs de leurs Prophètes leur ayant prédit des pertes conſidérables, qui doivent commencer par celle de la *Crimée*. Or, comme cette Presqu'isle eſt déjà perdue, les *Turcs* enviſagent avec beaucoup d'anxiété l'accompliſſement des autres Prédictions. "

RUSSIE.

De Petersbourg, le 25. Juillet.

L'Impératrice, venuë le 15. de ce Mois en cette Ville, ſe rendit au Palais d'Eté, où S. M. donna Audience à Mgr. *Archetti*, Archevêque de *Chalcedoine*, Nonce du Pape à *Varſovie*, & revêtu d'un Caractère public de la part du *St. Siège* près de notre Cour. Après l'Audience S. M. retourna à *Czarsko-Zélo*, où Elle avoit donné deux jours aupara-

vant Audience aux Députés de la *Livonie*: ils étoient chargés de faire à l'Impératrice, au nom de la Province, des remercîmens pour le Règlement, que Sa Maj. a rendu en faveur de ce Diſtrict, pour affranchir du lien féodal tous les Fiefs, qui y ſont ſitués, & pour les déclarer parfaitement Allodiaux; faveur qui, en aſſurant à chacun la libre diſpoſition de ſon Bien, prévient nombre de différends de Famille & de Procès. Le même jour, 13. Juillet, le Prince & la Princeſſe *Sulkowski*, qui ont fait un Voyage de deux Mois en *Ruſſie*, prirent congé de Sa Majeſté, qui fit à cette occaſion préſent au Prince d'une très-riche Tabatière, ornée de ſon Portrait & de Brillans, & à la Princeſſe d'un Collier de Diamans de très-grand prix. Le Chevalier d'*Horta*, Miniſtre-Plénipotentiaire de *Portugal*, ayant obtenu de ſa Cour un Congé d'une année & demie pour ſes affaires particulières, a auſſi eu Audience de S. M. & ſe diſpoſe à partir pour *Lisbonne*.

Le Général *Brown*, Gouverneur-Général de la *Livonie*, qui ſe trouve ici depuis quelque temps, a reçu de l'Impératrice un don de quatre Champs ou Terres appartenant à la Couronne, voiſines de celles qu'il poſſède, & évaluées à 8. mille Ducats; & Sa Maj. a gratifié le Comte de *Narkow*, Général-Major, Conſeiller-d'Etat actuel, & Vice-Préſident du Collége des Mines, d'une très-belle Terre ſituée près d'*Aſtracan*: Elle a accordé au Procureur-Général Prince *Wäſemskoi* une augmentation d'Appointemens de 7. mille Roubles, outre 12. mille Roubles pour ſa Table par an. Ce Seigneur eſt parti le 14. pour *Riga*, où il paſſera quelques Semaines, afin d'y prendre inſpection des Ouvrages importans d'Hydraulique, que le feu Général de *Bauer* y a fait commencer le long de la *Dwina*, & dont l'intendance lui a été confiée depuis la mort de cet Officier.

SUEDE.

De Stockholm, le 26. Juillet.

Le 15. de ce Mois, la Cour s'eſt établie à *Drotningholm*, où le 20. il y eut Cercle pour la première fois; ce qui aura lieu tous les Dimanches, pendant qu'elle y continuera ſon Séjour. Le 22. on y a célébré en *Gala* la Fête, dont la Reine porte le nom. Quoique le Roi ait toujours le bras en écharpe, la Fracture néanmoins eſt presqu'entièrement guérie; & S. M. n'a point paru fatiguée de ſon Voyage, malgré le danger qu'Elle a couru en revenant d'*Abo* à l'entrée des *Scheres* par une Tempête, qui l'a ſéparée du Comte de *Creutz*, du Baron de *Taube*, & du reſte de ſa Suite. Le Bâtiment, ſur lequel ces Seigneurs étoient, n'a mouillé dans notre Port que le Soir, après s'être dégagé d'un Golfe, bordé de toutes parts de Rochers & de Briſans, où les Vents l'avoient pouſſé, & où il avoit été pendant ſix heures dans le plus grand péril. Le Comte de *Creutz* paroît n'avoir pas ſi bien réſiſté à la fatigue que le Roi, puiſque d'abord après ſon retour de *Finlande* il a été attaqué de la Fièvre, à laquelle la goute s'eſt

jointe depuis quelques jours; de sorte qu'il n'a pu encore commencer les Fonctions de sa Charge de Premier-Ministre, ni recevoir les Ministres Etrangers. Pendant son séjour à *Frédericshamn* l'Impératrice de *Russie* lui a fait présent d'une Boîte avec son Portrait entouré de Diamans: Elle a distribué d'autres dons à toutes les Personnes de la Suite du Roi, qui, de son côté, en a fait à tous ceux qui accompagnoient cette Souveraine: il a donné la Grand-Croix de l'Ordre de l'*Etoile-Polaire* au Général-Major de *Lanskoy*, Aide-de Camp de S. M. Impériale; & le 10. il a envoyé à la Princesse *Daschkow* des Lettres de Membre-Honoraire de l'Académie des Sciences.

Le Roi a rendu ces jours-ci une visite au Duc d'*Ostrogothie*, son Frère, dans le Camp, que ce Prince commande près de *Westerås* dans la *Westmanie*; & Lundi 28. S. M. partira pour *Carlscrona*, afin d'y examiner les travaux pour la Marine, qui se continuent avec une assiduité extraordinaire: L'on construit sur-tout avec beaucoup d'activité, sous la direction de l'Amiral *Trolle*, un nombre de Vaisseaux de guerre & de Frégates; & il sera lancé en présence de S. M. un Vaisseau de ligne & une Frégate. Le nombre de ceux, qui ont été mis à neuf sur les Chantiers dans le seul Port de *Carlscrona*, est de six Vaisseaux de ligne & de quatre Frégates. L'objet de ces Armemens ne semble être jusqu'ici que la protection du Commerce, & le desir de former à la *Suède* une Marine, comme l'unique moyen de rendre respectable une Puissance, dont les Sujets s'occupent de la Navigation.

FRANCE.

De Versailles, le 10. Août.

Le 3. de ce Mois, le Comte de *Pignatelly*, Ambassadeur extraordinaire du Roi des *Deux-Siciles* près Sa Majesté, a eu une Audience particulière du Roi auquel il a été présenté par Mr. le Comte de *Vergennes*: le Baron de la *Houze*, Ministre Plénipotentiaire du Roi près S. M. le Roi de *Danemarck*, de retour en cette Cour par Congé, a eu, à son arrivée ici, le 4. de ce Mois, l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par le même Ministre.

De Paris, le 12. Août.

Un arrêt émané du Conseil du Roi, d'après le travail de Mr. d'*Ormesson*, réduit l'impôt sur le Sel à deux Sols par Livres, afin d'engager les Etrangers à préférer les Salines de *Brouage* (Ville de *Saintonge*) à celles d'*Espagne* & d'*Italie*, dont le Sel est de moindres bonté & beauté, que celui du *Saintonge*.

Le 29. du Mois dernier, l'*America*, Vaisseau de 74. Canons aux ordres de Mr. *Makarty*, arriva à *Brest*, le prix de ce Vaisseau ayant été déduit de la Somme dont la République *Américaine* est redevable à la *France*.

Suivant les Lettres de *Philadelphie*, le Général *Washington* y jouit de la Considération & de la Confiance générales.

On eſt étonné ici de ne point apprendre qu'aux *Antilles*, les évacuations mutuelles des Colonies n'ayent point encore eu lieu. On prétend que des difficultés rélatives aux Forêts de *Campêche* ſuſpendent l'accompliſſement des Préliminaires de paix à cet égard.

On attend le Courier de *Toulon*, qui doit apporter les dépoſitions des Officiers de Marine, qui y ſont arrivés.

Les Navires qui partent des ports de *France*, pour les Isles (où tout abonde) y vont ſur leſt, pour acheter les Marchandiſes exotiques, ou du Vin ſur leſquels les *Nantois* ont fait des Bénéfices conſidérables, par l'acquiſition qu'ils en ont faite à la *Martinique*.

Suivant l'Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 21. Juillet dernier, S. M. autoriſe l'Expédition du Commerce à faire à la *Chine* de 1783. & 1784; cet arrêt renferme 23. Articles dont les quatre premiers expliquent le plan de cette opération. Art 1^er^. S. M. fournira pour cette Expédition 3. Vaiſſeaux du port de 12. à 1500. tonneaux, ſous la condition de rembourſement de Dépenſes que le Département de la Marine ſera obligé de faire pour cette Fourniture. 2°. le fonds de l'expédition ſera de ſix millions diviſés en 1200. actions de 5000. livres chacune, leſquelles ne formeront qu'une même aſſociation. Art. 3°. ces 1200. actions ſeront diſtribuées dans les principaux Ports du Royaume par les Chambres de Commerce denommées dans l'arrêt. A t. 4°. la diſtribution ſera diviſée de la manière ſuivante: 400. actions à *Marſeille*; 320. à *Bordeaux*; 80. à la *Rochelle*; 140. à *Nantes*; 90. à *St. Malo*; 90. à l'*Orient* & 80. au *Havre*. Les Actionnaires qui auront cinq actions, aſſiſteront au Conſeil, où ils auront Voix délibérative.

On apprend de *Bordeaux*, qu'un *Anglais* nommé *Hedley*, Fils d'un Navigateur eſtimable & connu, ſe trouvant le 25. ſur le Quai de cette Ville, s'eſt précipité, ſans ôter ſes vêtemens, dans l'eau, d'où après avoir couru le plus grand danger il retira un Enfant qui venant d'y tomber, y alloit expirer. Ce généreux Libérateur tenant d'une main cette Victime ſauvée, & coupant de l'autre les Flots du fleuve, eut le bonheur de gagner le bord & de rendre au jour l'enfant qu'une Foule de Spectateurs avoient cru noyé.

ALLEMAGNE.

De Hanovre le 9. Août.

Le 3. le Prince *Guillaume-Henri* eſt arrivé ici de *Londres*: l'Evêque d'*Oſnabruck* étoit allé à ſa rencontre juſqu'à *Eſſell*, où *L. A. R.* dinèrent enſemble. Leur arrivée en cette Ville fut annoncée par une triple décharge des Canons de nos remparts: hier ces Princes, ayant vu parader notre garniſon, ſe rendirent aux haras du Roi.

De Vienne, le 23. Août 1783.

Le Prince de *Galitzin*, Miniſtre Plénipotentiaire de S. M. *Impériale* de *Toutes-les-Ruſſies*, a reçu hier de *Petersbourg* une Eſtaffette avec la Nouvelle, que S. A. I. Mad^me^ la Grande-Ducheſſe eſt heureuſement accouchée, le 8. de ce Mois, au Soir, d'une Princeſſe qui a reçu le nom d'*Alexandra-Pawlowna*.

Nro. 68.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 23. AOÛT 1783.

Extrait d'une Lettre de Malaga du 16. Juillet 1783.

„ Le Vaiſſeau *Impérial*, *le Baron de Binder*, venant de l'*Inde*, richement chargé, eſt arrivé ici le 1er de ce Mois & eſt reparti le 4, pour le Port de *Trieſte*: ce Vaiſſeau a annoncé la prochaine arrivée en *Europe* de deux autres Vaiſſeaux *Impériaux*, *le Hongrois* & le *Croate*. "

De Madrid, le 25. Juillet.

S. M. & la Famille Royale ſont parties avanthier pour le Château de *St. Laurent*, d'où après un court Séjour, elles ſe rendront à celui de St. *Ildéphonſe*. Le Roi a nommé à la Régence du Conſeil de *Navarre* D. *Joſeph* de *Cregenzan*. Et pour récompenſer les bons Services du Comte de *Xerena*, Capitaine-Général du Royaume de *Grenada*, S. M. a accordé au Fils ainé de ce dernier D. *Louis Bucareli*, le titre de Comte de *Xerena*.

Pays-Bas.

De la Haye, le 10. Août.

Le 7. de ce Mois, il y eut un Cercle brillant à la Cour *Stadhoudérienne*, à l'occaſion de l'Anniverſaire de S. A. R. la Princeſſe d'*Orange* & de *Naſſau*, qui entroit dans la 33me, année de ſon âge. Le nombre des Caroſſes qui ſe ſont rendus dans cette Circonſtance à la *Maiſon du Bois*, où ſe célébroit la Fête, étoit très-conſidérable. A cette occaſion, le Comte d'*Oginsky*, Seigneur *Polonais*, a fait ériger pendant la nuit qui précédoit, dans le Jardin, devant les Fenêtres de Son Appartement, une Colonne, ou eſpèce d'Obéliſque, orné de Guirlandes, & où l'on voyoit un Oranger avec des Fleurs & des Fruits; idée dont S. A. R. qui n'etoit pas prévenue, a été agréablement ſurpriſe à ſon Reveil.

Le même jour, Mr. de *Bleyrwyk*, Conſeiller-Penſionnaire de *Hollande*,

n'a pas paru dans l'Assemblée des Etats, à cause d'une Indisposition à la Gorge, assez sérieuse pour qu'il ait dû garder le Lit; c'est Mr. le Baron *van der Does*, Seigneur des *Deux Nordwyks* & Président des Conseillers-Committés, qui l'a remplacé. Depuis ce temps, Mr. de *Bleyswyk*, ne se trouve pas mieux. C'est à cette Indisposition que l'on attribue la suspension de l'Assemblée de *Hollande*. On apprend qu'il a été fait à L. N. & G. P. un Rapport de Commissaires, tendant à l'Examen de quelques Points relatifs au Militaire, savoir pour abolir la Vente des Compagnies, pour ne plus donner des Emplois supérieurs à des Officiers, à moins qu'ils ne les rempliſſent en Personne; pour ne conférer aucune Charge honorifique à des Officiers pour commander des Régimens pour & à la place de quelque Prince & finalement pour ne nommer dans les Régimens Nationaux d'autres Officiers, même Sergens, que des Natifs du Pays.

Irlande.

De Dublin, le 27. Juillet.

Avanthier, il y eut ici une Proclamation du Vice Roi, par laquelle le Parlement d'*Irlande*, prorogé jusqu'au 8. Septembre, étoit entièrement dissous; & une seconde Proclamation, pour qu'il fût formé un nouveau Parlement le 6. Septembre prochain. On pense que célà n'arrive que dans l'espérance que le Parti de la Cour formera la pluralité dans une Election nouvelle de Membres Parlementaires & que les différens Corps de Volontaires seront congédiés & renvoyés chez eux; ils auront pourtant beaucoup d'influence dans la nouvelle Election & ils sont connus pour être ardens Partisans des Droits de l'*Irlande*.

On commence à s'appercevoir que les Billets de la Banque, nouvellement érigée dans ce Pays, acquittent de la Circulation & du Crédit: Le Sceau de la Banque est l'*Irlande* sous la forme d'une *Femme*, portant la Couronne sur la tête, pour figurer l'*Indépendance*: Elle tient une Ancre à la main, pour montrer que son Commerce est libre; au sommet de l'Ancre on lit ces mots: *Banque d'Irlande* & audessous, ceux ci: *Bona fides Reipublicæ ſtabilita.* Ces Emblêmes, ainsi que les Epigraphes sont de l'invention de Mr. *George Edmond Howard*, un des principaux Fondateurs de la Banque.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 5. Août.

Vendredi passé, le Duc & la Duchesse de *Richmond* arrivèrent de *France*. Le même jour, Mr. *Jacques Antoine* du *Royeray*, ci-devant Procureur-Général de la République de *Genève*

& l'un des Commissaires pour l'Etablissement des *Genèvois* en *Irlande*, a été admis à l'honneur de baiser la main de Sa Majesté, en qualité de Sujet *Britannique*.

Dimanche au soir, Mr. *Henri Laurens*, Ecuyer, accompagné de son Fils & de plusieurs autres *Américains*, est arrivé à *Londres*.

Avanthier & hier, la Cour reçut des Dépêches de l'Ambassadeur *Britannique* à la Cour de *Versailles*. Le temps de la Signature des Préliminaires est encore plus incertain que jamais. On dit même, que depuis la Nouvelle de la reprise des Isles *Bahama* par le Colonel *Deveaux*, le Ministère refuse d'abandonner la *Floride-Orientale*, dont la restitution dans le Traité de Paix devoit compenser celle des-dites Isles. Mais ce Rapport est d'autant moins fondé, que non seulement les Préliminaires entre l'*Angleterre* & l'*Espagne* ont fixé des Déterminations, indépendantes de tous les Evénemens qui pouvoient survenir, mais que la Conquête des Isles *Bahama* s'étoit faite après le temps stipulé pour la Cessation des Hostilités dans les *Indes-Occidentales*.

On continue avec la plus grande vigueur à *Portsmouth* l'Equipement d'une forte Escadre de Vaisseaux de Guerre. On assure en conséquence que le Traité Définitif n'aura lieu que lorsque les Affaires seront arrangées entre la *Russie* & la *Turquie*. On ajoute, que les Gouverneurs dans les diverses Parties de l'*Amérique* ont reçu ordre de n'évacuer aucune Place avant que la Paix Définitive n'ait eu lieu.

Plusieurs Personnes se promettent de grands avantages de l'Emeute des Soldats à *Philadelphie*; mais ceux qui connoissent la Constitution *Américaine* & qui savent que ce Mutins n'ont pas causé la moindre offense ni au Congrès ni à quelque Particulier que ce soit, soutiennent qu'elle n'aura d'autre conséquence que d'engager plus vîte les divers Etats de la Confédération à déférer aux Propositions faites par le Congrès pour l'Etablissement d'un Revenu Général & Régulier, à l'effet de pourvoir à l'acquittement des Dettes & aux Dépenses du Gouvernement.

On apprend de *Boston*, que la Reconnoissance de l'*Indépendance-Américaine* par la *Grande-Bretagne*, à été célébrée avec la plus grande pompe par les Etudians de l'Université de *Cambridge* dans l'Etat de *Massachuset*.

De Londres, le 8. Août.

Hier matin, la Reine est heureusement accouchée à *Windsor* d'une Princesse.

On dit que tous les Articles entre l'*Angleterre* & la *Hollande* sont enfin réglés, & que l'on touche au mo-

ment de voir signer le Traité définitif.

La Moisson est très-abondante en toutes espèces de grains dans toute l'*Angleterre* & l'*Ecosse*.

Le bruit se répand, qu'à la *Chine* la mer s'est élevée à une hauteur démésurée, & qu'une isle presqu'aussi grande que la *France*, a disparu sous les eaux avec 8. millions d'ames. On attend les détails de cette terrible convulsion l'ordinaire prochain.

La Compagnie des *Indes* fait préparer 24. Navires pour l'*Inde* & la *Chine*. Le *Tartare*, l'un de ses Navires de la côte & de la Baye, vient d'arriver sur nos Côtes, étant parti de *St. Helene* le 8. Juin avec six autres. Des avis de l'*Inde* reçus par un Navire *Danois* sont des plus agréables: ils confirment la Paix avec les *Marattes*, la mort d'*Hyder-Ali*, la disposition pacifique de son fils, & l'affection des Princes *Asiatiques* à la Compagnie *Anglaise*, à l'exception du Roi de *Tanjoure*, fermement attaché aux intérêts de la *France*. Ces Lettres ajoutent que les objets du Commerce des *Anglais* se trouvoient dans le meilleur ordre par les dispositions des Gouverneurs & Conseils.

S'il en faut croire les avis de l'*Amérique-Septentrionale* l'autorité du Congrès n'est rien moins que solidement établie; elle a même été ouvertement contestée par plusieurs Provinces & Villes qui ont reconnu sa puissance & se sont soumises à ses Décisions pendant la guerre, mais qui déclarent maintenant que son autorité cesse avec la guerre, & que chaque Etat doit avoir son Gouvernement distinct & séparé. Un Corps de l'armée a même investi le lieu de la tenue de leurs délibérations, & cette assemblée est passé de *Philadelphie* à *Prince-Town* dans le *Jersey*; quelques districts paroissoient disposés à rejetter le Traité provisionel conclu entre les Ministres du Congrès & l'*Angleterre*; le Commerce des *Anglais* aux ports *Américains* est sujet à beaucoup d'inconvéniens.

Le Chevalier *Pinto*, Ministre de *Portugal*, confère souvent avec nos Ministres sur le réglement relatif au Commerce des *Irlandois* avec le *Portugal*, & l'on dit que tout sera incessamment reglé sur ce sujet à la satisfaction mutuelle des deux Nations,

On apprend par la voie de *Lisbonne*, qu'un Vaisseau de guerre *Hollandais* s'est emparé de deux Navires de la Compagnie *Anglaise* au Détroit de *Malacca*; un troisième eut le bonheur de s'échapper.

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 69.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 27. AOÛT 1783.

Extrait d'une Lettre particulière de Semlin du 14. Août 1783.

„Suivant les derniers avis de *Conſtantinople*, le Divan eſt livré à l'inquiétude. L'état de la Marine & des Troupes n'eſt pas encore au point néceſſaire pour entreprendre des repréſſailles ; & la diſette des Vivres, jointe à la Peſte, qui continue, quoique foiblement ſes ravages, contribue encore aux craintes du Miniſtère."

„On ſe flatte à *Conſtantinople* que le Sultan ne permettra pas que les *Ruſſes* ſe fixent dans la *Crimée*.

„Les Troupes *Ruſſes* ſe tiennent encore fort tranquilles, & l'on croit généralement qu'au moins la guerre n'éclatera pas avant le retour du Prince *Potemkin*, qui, comme on ſait, a fait la plus grande diligence pour arriver à *Petersbourg*, où il a été appellé, dit on pour y recevoir les dernières inſtructions de ſa Souveraine."

„Le bruit ſe renouvelle encore que l'Impératrice de *Ruſſie*, ayant ſecondé le Triomphe d'*Abdul-Fat-Chan*, nouveau Sophi de *Perſe*, ſur tous ſes Compétiteurs au Trône, a fait avec ce Souverain un Traité, en vertu duquel, en cas de guerre, il feroit une diverſion du côté de l'*Aſie*, tandis que les

armées *Russes* attaqueroient l'Empire *Ottoman* du côté de l'*Europe*. Les Princes *Heraclius* & *Salomon*, qui règnent en *Géorgie* & que l'Impératrice a comblés de préſens, ſont, aſſure-t-on, dans les mêmes Diſpoſitions.

ESPAGNE.

De Madrid, le 29. Juillet.

Le 14. de ce Mois, le Roi a fait quantité de promotions dans ſes Gardes *Eſpagnoles* & *Walonnes*, de même que dans les Régimens de *Brabant*, de *Galicie*, & du Prince de *Savoye*. L'Eſcadre de Don *Antonio Barcello* a été retenue par le Vent contraire juſqu'au 12. de ce Mois à 3. ou 4. lieues à l'Oueſt de *Cartagène*: comme alors il devint favorable, elle appareilla le 13. & paſſa à la hauteur d'*Alicante* en bon état. Suivant les dernières Nouvelles qu'on en a, 2. Frégates *Maltoiſes* ſont ſorties de *Cartagène* pour la joindre. La Valeur & l'Expérience du Commandant de l'expédition, l'intrépidité & l'ardeur des Officiers & des Troupes ou équipages ſous ſes ordres, & le nombre de ces forces mêmes, ſont des motifs, qui nous font concevoir l'eſpérance de ſon heureuſe iſſue: mais d'un autre Côté l'on ne ſauroit ſe diſſimuler, que le délai que l'entrepriſe a ſouffert, & qui a donné aux *Algériens* le temps de prendre des meſures, nous inſpire des craintes ſur ſon ſuccès, ſur-tout s'il eſt vrai, comme on l'aſſure, que ces *Barbaresques* ont reçu de *Smyrne* un ſecours de 2. mille *Turcs*, qu'ils y avoient fait enrôler.

Les Lettres de *Cadix* du 21. de ce Mois portent, que le riche Convoi de la *Havane*, ſous les ordres de Don *Solano*, y étoit heureuſement arrivé depuis le 11. juſqu'au 20. du même Mois, venant de *Callao*, *Monte-Video*, *Cartagène*, *Vera-Crux*, *Havane*, & *Caraques*. La Charge de ces Navires conſiſte: *Pour le Compte du Roi*, 94,122. Arrobes de Tabac en Poudre; 14,906 *dito* en Carottes. 8. Sacs de Laine de *Vigogne*. *Pour le Compte du Commerce*. 49,708. Piaſtres en Or monnoyé; 12,883,984. *dito* en Argent monnoyé; 26,136 Arrobes de Cochenille; 1,841. *dito* Granille, Poudre & Silveſtre; 29,765. *dito*, *Indigo*; 8,643 Cuirs tannés; 53,252 *dito*, en Poil; 4,973 Arrobes de Jalappe, 1,405. *dito*, Cebadille; 73,162. *dito* de Cacao de *Caraques*, *Magdalene* & *Soconuſco*; 14,058. *dito*, de *Guayaquil*; 644,120 *dito* de Vanilles; 4,642 Livres d'Ecaille; 16. Arrobes d'*Achiote*; 231,604. *dito*, de Sucre; 6,694 Quintaux de Bois de teinture; 362 Arrobes *Pimienta* de *Tobaco*; 2,565. Quintaux & demi de Cuivre; 6 Caiſſons de *Bucaros*; 24 Peaux de Daim; 1,358. Quintaux de Coton; 80. Arrobes de Salſeparille; 35. *dito* de Gomme *Camaca*; 7,812 *dito* de *Caſcarille*; 42 *dito* de Chocolat en Pâte; 1,615. Quinteaux de Tabac en Carrottes.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 14. Août.

Les Séréniſſimes Gouverneurs-Généraux accompagnés de S. Exc. le Miniſtre Plénipotentiaire le Comte de *Belgiojoſo*, partirent Lundi dernier

pour *Oſtende*, pour y voir le nouveau Baſſin du Port, qui vient d'être achevé: de là *L. A. R.* ſe rendront par *Ypres* à *Tournay*, pour retourner à *Bruxelles*.

De la Haye, le 12. Août.

La Province de *Friſe* perſiſte dans ſa réſolution à demander une Diminution dans la part qu'elle fournit aux dépenſes publiques de l'Etat. La Province *d'Utrecht* paroit auſſi dans l'intention de faire la même démarche. On croit que ces objets intéreſſans feront bientôt la matière des délibérations de *L. H. P.*

FRANCE.

De Paris, le 12. Août.

Les difficultés qui s'étoient élevées & qui avoient retardé la Signature du Traité de Paix générale, ſont, dit-on, enfin applanies, & tout eſt arrangé entre les Puiſſances contractantes. Les Miniſtres Plénipotentiaires ſe ſont aſſemblés pendant pluſieurs jours; & vers la fin de la Semaine au plus tard, ce grand Ouvrage ſera terminé. On aſſure en outre, que par l'interceſſion preſſante de la *France* & par la Modération du Miniſtère *Anglais*, *Négapatnam* a été rendu à la République de *Hollande*, ſans Condition (du moins publique.)

Mr. *Bertin* a reçu une Lettre de la *Chine*, écrite par un *Chinois*, qui paſſés quelques années, étoit à *Paris* pour s'inſtruire dans les Arts & Sciences *Européens*. Voici l'extrait de cette Letttre: " Au commencement de Décembre dernier, de nouveaux Volcans ſe ſont déclarés en ouvrant des Cratères effroyables ſur le Montagnes, qui diviſent à l'*Orient* & à l'*Occident* l'isle *Formoſe*, ſituée dans l'*Océan Chinois*, au midi de la Province de *Fokien*, au *Nord* du *Japon*, au *Sud* de la péninſule de la *Corée* & à l'*Eſt* des *Philippines*. A l'exploſion de ces Volcans, s'eſt joint un Ouragan affreux, une commotion ſouterraine a ébranlé toute l'isle, qui, émue de l'*Eſt* à l'*Oueſt* & ayant ſes Rives couvertes des flots de la mer, a paru d'abord s'engloutir, ſe balançant ſur ſes fondations, ſous un déluge d'eau qui l'avoit fait diſparoitre, en ſorte qu'on ne voyoit plus le pic des Montagnes. Cette trépidation & ce bouleverſement de la nature ont duré plus de 8. heures avec les mêmes mouvemens convulſifs. Les trois Villes principales *Tai-Ovan-Fou*, *Jong-Khan-Hien* & *Tchu-Lo-Hien*, ainſi que 20. Bourgades ont été enſévelies & leurs ruines entrainées, par la force des courans, plus de 40. mille Habitans tant *Chinois* qu'indigènes ont été ſubmergés, toutes les portions de terre qui s'avançoient en pointe dans la mer, ſe ſont partagées & diſſous, pour former un Sédiment au fond de la Mer. Il n'eſt plus queſtion des isles de *Ponzhou* & de pluſieurs autres; les Forts de *Zélande*, de *Nagan* & *Pingt-Chingi* ont diſparu, ainſi que les Monticules ſur lesquelles elles avoient été bâties; il paroit qu'en *Chine*, ainſi qu'au *Japon* & aux *Philippines*, on a éprouvé un tremblement de terre furieux & dont

les détails ſont encore inconnus, l'hiſtoire n'a point encore préſenté le tableau d'un déſaſtre auſſi terrible.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 12. Août.

La Cour reçut le 9. des Dépêches importantes du Duc de *Manchester*, Ambaſſadeur du Roi à la Cour de *Verſailles*. Les Miniſtres des Puiſſances reſpectives continuent de travailler aux divers Articles qui formeront le Traité définitif, & à en accélérer la Concluſion autant qu'il eſt poſſible. Le Comte de *Vergennes* a, dit-on, écrit par ordre du Roi Très-*Chrétien* au Congrès *Américain*, pour ſolliciter cette Aſſemblée en termes preſſans de s'intéreſſer auprès de tous les *Etats-Unis*, en faveur des Loyaliſtes, les priant de les traiter avec moins de rigueur & d'établir l'Ordre & la Concorde dans le Sein de leur Patrie. On croit que cette interceſſion produira l'effet deſiré. Des Dépêches reçues le 9. du Général *Carleton* à *New-York*, n'annoncent rien de poſitif ſur l'évacuation de cette Ville par les Troupes royales. Les *Américains* perſiſtent, dans la réſolution de faire jouir du Commerce libre des *Indes-Occidentales* tous leurs Vaiſſeaux.

La Compagnie des *Indes* a reçu l'agréable Nouvelle de l'arrivée de ſept de ſes Navires de l'*Inde* & la *Chine*. Mais des avis de *Liſbonne* reçus par un Bâtiment arrivé de l'*Inde*, annoncent qu'un Vaiſſeau de guerre *Hollandais* a enlevé deux de ſes Navires. On ne dit point ſi ce ſont des Vaiſſeaux *Européens* ou des Caboteurs de l'*Inde*. L'Eſcadre *Hollandoiſe* partie dernièrement, pourroit auſſi s'emparer de quelques autres de ſes Vaiſſeaux au delà de l'Equateur avant l'expiration du terme pour la Ceſſation des Hoſtilités de ce côté-là.

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 27. Août 1783.

Les Troupes raſſemblées au Camp de *Minckendorff* ayant fini Samedi 23. de ce Mois, leurs Manoeuvres en préſence de *l'Empereur*, & à la plus grande Satisfaction de ſa Majeſté, ſont entrées avanthier 25. dans leurs anciens Quartiers. — *L'Empereur* étant retourné du Château de *Laxembourg* en cette Capitale, Mr. de *Clément*, Conſeiller de Légation de la Cour *Electorale* de *Saxe*, nommé pour remplacer feu Mr. de *Petzold*, en qualité de Miniſtre Réſident auprès de notre Cour, eût Dimanche 24. ſa première Audience de Sa Majeſté. — Lundi 25, Sa Majeſté partit pour le Camp de *Moravie*. — Le Général *Boyd*, Sous Gouverneur de *Gibraltar*, a quitté hier, 26. cette Ville, prenant la route de *Prague*.

AVIS.

Vendredi prochain, 29. de ce Mois, on donnera au Théâtre de la Porte d'Italie, Ino, *Mélodrame de la Compoſition du Sieur Reichart, fameux Maître de Chapelle au Service de S. M. le Roi de Pruſſe (le dit Sieur Reichart ſe trouvant préſentement en cette Ville.) Ce Chef-d'oeuvre juſtement admiré des Connoiſſeurs, qui l'ont mis au niveau d'Ariane & de Medée, ſera ſuivi d'Arlequin Sorcier enſorcelé, Pantomime en Chants.*

Nro. 69.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 27. AOÛT 1783.

Ruſſie.

De Petersbourg, le 1*er. Août* 1783.

Ces Jours-ci nous avons reçu du Quartier-Général du Prince de *Potemkin*, près de la Ville de *Karas-Baſar* dans la *Crimée*, la Nouvelle, qu'on a publié de la part de S. M. *Impériale* de *Toutes-les-Ruſſies*, tant dans la Presqu'Isle de la *Crimée*, que dans l'Isle de *Taman* & dans le *Couban* le Manifeſte ſuivant: *Nous Catherine Seconde, par la grâce de Dieu Impératrice & Autocratrice de Toutes-les-Ruſſies &c. &c. &c.*

Notre dernière guerre contre l'Empire *Ottoman* ayant été accompagnée des ſuccès les plus marqués, *Nous* avoit certainement acquis le droit de réunir aux Domaines de *Notre* Empire la *Crimée* dont *Nous* étions en poſſeſſion. *Nous* n'avons cependant pas héſité d'en faire le Sacrifice & celui de tant d'autres Conquêtes, à *Notre* ardent deſir de rétablir la tranquillité publique, & d'affermir la bonne intelligence & amitié entre *Notre* Empire & la Porte *Ottomane*. Ce motif *Nous* porta à ſtipuler la liberté & l'indépendance des *Tatars* que Nous avions ſoumis par *Nos* armes, eſpérant d'éloigner à jamais par ce Moyen toute cauſe de diſcorde & même de réfroidiſſement entre la *Ruſſie* & la Porte *Ottomane*, trop ſouvent expoſées à ces inconveniens par la Forme de Gouvernement qui exiſtoit alors chez les *Tatars*. — Quelques grands qu'aient été *Nos* Sacrifices & *Nos* efforts pour réaliſer ces eſpérances, elles ont été bientôt, & à *Notre* grand regret, réduites à éprouver des altérations conſidérables; l'inquiétude naturelle des *Tatars* fomentée par des inſinuations dont *Nous* ne méconnoiſſons pas la Source, les a fait tomber facilement dans un piége tendu par des Mains étrangères, qui ont ſemé parmi eux le trouble & la Confuſion au point de les porter à travailler à l'affoibliſſement & même à la ruine totale d'un édifice que *Nos* ſoins bienfaiſans avoient élevé pour

le bonheur de cette Nation, en leur procurant la liberté & l'indépendance sous l'autorité d'un Chef élu par eux-mêmes. Leur Kan étoit à peine établi selon cette nouvelle forme de Gouvernement, qu'il s'est vû privé de toute autorité & obligé même à déserter sa Patrie pour faire place à un Usurpateur qui vouloit assujettir de nouveau les *Tatars* au Joug d'une Domination dont *Notre* Bienfaisance les avoit affranchis. La plupart d'entr'eux aussi aveuglés qu'ignorans, s'étoient soumis à cet Usurpateur, les autres se croyant trop foibles pour lui résister en auroient subi infailliblement le Joug, & *Nous* aurions ainsi perdu le fruit de *Nos* Victoires & le principal dédommagement des Sacrifices auxquels *Nous Nous* étions portée lors de la dernière Paix, si *Nous* n'avions pris incessamment sous *Notre* Protection immédiate ceux des *Tatars* bien-intentionnés qui appréciant les Douceurs de leur nouvelle existence politique gémissoient d'être forcés de se soumettre à l'Usurpateur qui avoit chassé leur Kan légitime. En les protégeant ainsi efficacement *Nous* leur avons fourni la faculté & les Moyens de choisir un nouveau Kan à la place de *Sahib-Gheray*, & d'établir une Administration analogue à cet état des choses. C'est pour obtenir ce but que *Nos* forces militaires ont été mises en mouvement, qu'une partie assez considérable de *Nos* Troupes a reçu l'ordre, malgré la rigueur de la Saison, d'entrer en *Crimée*, où elles ont été entretenues à *Nos* dépens & obligées d'exercer le pouvoir de *Nos* armes pour le soutien de la bonne cause, afin d'y ramener ceux des *Tatars* qui s'en étoient aliénés par leur révolte. Le Public n'ignore point que peu s'en est fallu qu'il n'en soit résulté alors une rupture entre la *Russie* & l'Empire *Ottoman*. Mais grâce à l'assistance Divine, *Nous* avons disposé les choses de manière que la Porte *Ottomane* a de nouveau reconnu l'indépendance des *Tatars* & la Validité de l'élection de *Schaghin-Gheray* leur légitime Souverain. Malgré tous les inconvéniens ci-dessus mentionnés, aussi longtemps que *Nous* avons été soutenue & animée par l'espérance de rétablir le calme necessaire à l'intérêt & au maintien du bon voisinage avec l'Empire *Ottoman*, *Nous* avons envisagé la *Crimée*, selon la teneur & la lettre des Traités, comme un Pays libre & indépendant, *Nous* bornant uniquement à y appaiser les troubles & à les pacifier; *Notre* amour pour la Paix *Nous* faisant même trouver dans cette conduite un dédommagement suffisant des grandes dépenses qu'elle exigeoit. Mais *Nous* n'avons pas tardé d'être désabusée à cet égard par la nouvelle révolte occasionnée en *Crimée* l'année dernière, & dont les fomentations découloient toujours de la même source. En conséquence *Nous* avons été obligée de recourir aussi de nouveau à des armemens considérables, & de faire entrer en *Crimée* & dans le *Couban* des Troupes dont la présence est devenue indispensable pour maintenir la tranquillité & le bon ordre dans les Contrées limitrophes. Une triste ex-

périence *Nous* démontre chaque Jour plus clairement que si la Domination de la Porte *Ottomane* en *Crimée* étoit une Source perpétuelle de discorde entre *Nos* Deux Empires, l'indépendance des *Tatars Nous* expose à des sujets de discussions non moins nombreux & importans, attendu que la longue Servitude à laquelle ce peuple s'est accoutumé, a rendu la plupart de ses individus incapables d'apprécier les avantages de la nouvelle Situation que leur procure l'indépendance dont *Nous* avons cherché à les faire jouir, ce qui en *Nous* imposant la nécessité d'être toujours armé, occasionne non seulement de grandes dépenses, mais expose aussi *Nos* Troupes à des fatigues inévitables & continuelles. — Les efforts qu'elles ont faits pour éteindre le feu de la discorde en secourant les bien-intentionnés de cette Nation, les ont même mis en bute à des voyes de fait de la part des Séditieux & mal-intentionnés, que *Nous* avons bien voulu laisser impunies afin d'éviter jusqu'à l'ombre même d'un Acte de Souveraineté aussi longtemps que *Nous* avons pû conserver la moindre espérance d'y rétablir enfin le bon ordre, & d'empêcher par ce Moyen que les intérêts essentiels de *Notre* Empire ne fussent lésés. — Mais à *Notre* grand regret toutes ces démarches dictées uniquement par *Notre* amour de l'humanité n'ont abouti qu'à *Nous* causer des dommages, & des pertes d'autant plus sensibles à *Notre* Cœur, qu'elles affectoient nos Sujets; celle des Hommes est inappréciable, *Nous* ne l'évaluerons pas; celle de l'argent d'après les Calculs les plus modérés monte à plus de douze Millions de Roubles. A ces Circonstances s'en est joint une autre de la plus grande importance & dans son objet & par rapport à ses suites: *Nous* venons d'être informée que la *Porte* a commencé de s'approprier l'exercice de la Souveraineté dans les Domaines *Tatars*, en envoyant à la tête d'un Détachement de Troupes un de ses Officiers dans l'isle de *Taman*, lequel s'est même porté à faire trancher publiquement la tête à l'Officier qui lui avoit été envoyé par le Kan *Schaghin-Gheray* avec la seule Commission de lui demander quels étoient les motifs de son arrivée dans la dite isle. Et ce qui prouve évidemment de quelle nature est la Mission de ce Chef de Troupes, c'est qu'il n'a pas fait difficulté de déclarer hautement aux Habitans de *Taman*, qu'il les regardoit comme sujets de la *Porte*. Cette démarche décisive & inattendue en *Nous* demontrant l'inutilité des Sacrifices faits par *Nous* à la dernière Paix, détruit par conséquent les Engagemens que *Nous* avions pris dans la seule intention d'établir solidement la liberté & l'indépendance des *Tatars*, & nous autorise suffisamment à rentrer de nouveau dans la jouissance des Droits que *Nos* Conquêtes *Nous* avoient légitimement acquis, d'autant plus que c'est désormais le seul moyen qui *Nous* reste pour assurer une Paix solide & permanente entre les deux Empires. En conséquence, animée d'un sincère désir d'affermir & de conser-

ver la dernière Paix conclue avec la *Porte* en prévenant les Discussions continuelles qu'entrainoient les affaires de la *Crimée*, *Nos* devoirs envers *Nous-Même* & le maintien de la sureté de *Notre* Empire éxigent également que *Nous* prenions la ferme résolution de faire finir une fois pour toutes les troubles de la *Crimée*, & à cette fin *Nous* réünissons à *Notre* Empire la presqu'isle de *Crimée*, l'isle de *Taman* & tout le *Couban*, comme un juste dédommagement des pertes essuyées & des dépenses que *Nous* avons été obligée de faire pour le maintien de la Paix & du bien-être de ces Pays.— En déclarant aux Habitans de ces Contrées par ce présent Manifeste, que telle est *Notre* Volonté *Impériale*, *Nous* leur promettons pour *Nous* & *Nos* Successeurs au Trône *Impérial* de *Russie*, qu'ils seront traité à l'égal de nos anciens Sujets, & qu'en les prenant sous *Notre* Haute Protection, *Nous* défendrons envers & contre tous, leurs Personnes, leurs Biens, leurs Temples & la Religion qu'ils professent; qu'ils jouiront de la liberté de Conscience la plus absolue sans la moindre réstriction dans l'exercice public de leur Culte & de leurs Cérémonies & que non-seulement la Nation en général, mais aussi chaque individu en particulier participera à tous les avantages dont jouissent *Nos* anciens Sujets. Mais *Nous* attendons aussi de la reconnoissance de *Nos* nouveaux Sujets que touchés de ces bienfaits ils sentiront le prix de cette heureuse revolution qui les fait passer d'un état convulsif de troubles & de dissentions à celui d'une entière sureté & parfaite tranquillité sous la protection des Loix, & qu'en s'efforçant d'imiter la Soumission, le Zèle & la fidélité de ceux qui ont le bonheur de vivre depuis longtemps sous *Notre* Domination, ils se rendront dignes de *Notre* Grâce, bienfaisance & protection *Impériale*. Donné dans *Notre* Résidence Impériale de Petersbourg, le 8. Avril de l'an de grâce 1783. & de *Notre* Regne le 21.

(L'Original est signé de la propre Main de Sa Majeste Impériale.)

Catherine.

(L. S.)

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 70.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 30. AOÛT 1783.

TURQUIE.

De Conſtantinople, le 15. Août 1783.

La Peſte continue ſes ravages ici, ainſi que dans toute l'étendue de cet Empire. Cependant, comme les *Ottomans*, ſuivant les Principes de leur Religion & par habitude n'en ſont pas beaucoup effrayés, les Préparatifs de Guerre vont toujours leur train. Les Troupes ſe raſſemblent de tous Côtés; & chaque jour, on voit partir d'ici de nouveaux Transports de Munitions de Guerre & de Bouche pour la *Bosnie* & pour d'autres Provinces de l'Empire.

Les *Ruſſes* ſe fortifient de plus en plus dans la *Crimée*; on aſſure qu'il y a dans cette *Peninſule* 50. mille *Tatars* prêts à ſe joindre à eux, pour agir contre nous. On ignore encore quel parti le *Divan* prendra & ſi nous agirons à force ouverte.

Voici la Liſte des Vaiſſeaux de guerre prêts à mettre à la voile: *Ela Solyman*, Vaiſſeau de 76. Canons & 900. Hommes; *Achmet*, de 70. C. & 860. H; *Nigrelli*, de 70. C. & 860. H; *Hieruſalem* de 70. C. & 860. H; *Sultana Niſredi* de 70. C. & 860. H; *Illerim*, de 60. C. & 700. H; *El Vincenza*, de 60. C. & 700. H; *San-Sophie*

de 60. C. & 700. H; *Caſtagnie*, de 60. C. & 700. H; *Negroponte* de 60. C. & 700. H; *Byzantinelle* de 60. C. & 700. H; *Belvideraс* de 50. C. & 470. H; *Narenzac* de 40. C. & 360. H; *Duraſſele* de 40. C. & 360. H; *Guigeſtane* de 30. C. & 300. Hommes.

Russie.

De Petersbourg, le 4. Août.

Par une Suite des ſoins continuels de notre auguſte Impératrice pour l'accroiſſement du Commerce & de la Navigation dans ſes Etats, nous voyons les affaires prendre une face de plus en plus brillante. Il arrive journellement une grande quantité de Navires dans nos Ports. A *Riga* ſeul on en compte plus de 600. depuis le Mois d'Avril, parmi leſquels ſept Frégates *Françaiſes*, qui ſont venues pour charger des bois de conſtruction, & autres matériaux pour la Marine.

La Flotte mouille encore à *Cronſtadt*; on en a retiré quantité de Matelots, qu'on envoye ſur la Mer-*Noire*; à peine en reſte-t-il aſſez pour armer 10. à 12. Vaiſſeaux, qui pourroient appareiller au plutôt vers la fin du Mois de Septembre, ſi leur ſortie étoit encore jugée néceſſaire.

Suede.

De Stockholm, le 6. Août.

Le départ du Roi pour *Carlscrona*, qui avoit été fixé au 28. du Mois dernier, n'a pas eu lieu, parce que S. M. a reſſenti depuis quelques jours beaucoup de douleur au bras caſſé; ce qui fait craindre, que la fracture n'a pas été remise avec autant de ſuccès, qu'on s'en étoit flatté d'abord. Le Marquis de *Pons*, nommé Ambaſſadeur de *France* près de notre Cour, eſt arrivé ici depuis quelques Jours, & a eu le 3. de ce Mois ſa première Audience du Roi à *Drottningholm*. Le Comte de *Mouſſin-Pouſchkin*, Miniſtre de *Ruſſie*, ayant reçu de *Petersbourg* les Lettres de rappel, qu'il en attendoit depuis quelque temps, ſe diſpoſe à quitter bientôt la *Suéde*, après avoir eu ſon Audience de Congé.

Pays-Bas.

D'Oſtende, le 13. Août

Aujourd'hui, Jour fixé pour l'ouverture de notre nouveau Baſſin, LL. AA. Royales les Gouverneurs-Généraux des *Pays-Bas*, accompagnées de S. Exc. le Comte de *Belgiojoſo*, Miniſtre Plénipotentiaire & de pluſieurs autres Perſonnes de la première Diſtinction, ſont arrivées ici de *Slyckens*, ſur un Yacht eſcorté de pluſieurs Chaloupes que le Corps des Batteliers d'*Oſtende* avoit fait conſtruire & orner à cette fin. L'Yacht de LL. AA. Royales entra le premier dans ce Baſſin, au bruit du Canon & au milieu d'une affluence de Spectateurs. Les bords du Baſſin étoient ornés d'Obelisques & de Pavillons. Les *Oſtendois* ont ſaiſi cette Occaſion, pour témoigner à LL. AA. Royales les Sentimens de reconnoiſſance & d'attachement que les bienfaits de Sa Majeſté *Impériale* leur ont inſpiré. Ce ſoir il y aura des illu-

minations dans le Port & dans la Ville.

Extrait d'une Lettre particulière d'Amsterdam du 17. Août 1783.

„ Les avis venus dans ce moment de la *Haye*, annoncent qu'il eſt arrivé avanthier un Courier de *Paris*, qui eſt deſcendu chez Mr. le Greffier *Fagel*. Le bruit eſt général qu'il a apporté la Nouvelle de la Signature du Traité Définitif, conclu le 13. de ce Mois à *Verſailles*. Il en eſt, cependant, qui doutent ſi ce Courier n'a pas apporté quelque autre Nouvelle, qui engagera les Etats de *Hollande* à accélérer le jour de leur Aſſemblée. „

„ Enfin nous nous trouvons en état de ſatisfaire votre Curioſité ſur les difficultés qui jusqu'ici ont retardé la Signature du Traité définitif: D'abord les Négociations ont été arrêtées par les *Hollandais*: enſuite par Mr. *Fox* relativement à des demandes auxquelles la Cour d'*Eſpagne* refuſa de conſentir. Les Miniſtres des *Etats-Généraux*, appuyés par la *France*, inſiſtèrent ſur la reſtitution de *Négapatnam*, ce à quoi le Cabinet de *Saint-James*, conſentit enfin ſous la Condition d'un équivalent. M. *Tor* qui ſe trouvoit à *Londres* offrit un Comptoir ſur l'Isle de *Sumatra* avec une Somme d'argent: mais cet offre fut déclinée par la Cour d'*Angleterre*. Les choſes reſtèrent longtemps dans cette Situation, juſqu'à ce qu'enfin (*dit-on*) par l'interceſſion puiſſante du Cabinet de *Verſailles* & la Condeſcendance du Roi d'*Angleterre* la reſtitution de *Négapatnam* fut accordée, on ignore encore à quelle Condition „

„ Quant aux difficultés qui ont retardé juſqu'ici la Signature de l'*Eſpagne*, en voici la véritable cauſe: il a bien été accordé aux *Anglais*, par un Article des Préliminaires, de couper comme ci-devant du Bois dans la Baye de *Honduras*, mais nullement la Navigation, ni l'abordage, ſur les côtes de *Moſquitos*. Le Miniſtère de *Londres* ſoutenoit que ce dernier Article étoit compris dans le premier: mais la Cour d'*Eſpagne* qui en reconnoiſſoit tous les inconveniens, refuſa d'y acquiéſcer, & demontra en même temps que cette demande étoit abſolument contraire à la déclaration du Cabinet de *Saint-James* faite avant la Signature des Préliminaires. Enfin la Cour de *Londres*, convaincue de la vérité du fait, s'en eſt déſiſtée. „

„ Ainſi toutes les difficultés qui ont retardé juſques à ce Jour la Signature du Traité ſont entièrement applanies. Les Miniſtres Plénipotentiaires reſpectifs s'aſſembleront Mardi prochain pour terminer vraiſemblablement ce grand Ouvrage. ”

ESPAGNE.

De Madrid, le 31. Juillet.

Le Gouvernement a reçu récemment la Nouvelle qu'il s'eſt élevé de nouveaux troubles dans le *Pérou*; mais on ignore encore dans le Public ce qui peut y avoir donné lieu, & juſqu'à quel point cette révolte a été portée.

On parle d'un Traité qui vient de se conclure entre la *France*, l'*Espagne* & le *Portugal*. On dit, que c'est un Traité d'*Alliance & de Commerce* par lequel la Cour de *Portugal* s'unit à la Maison de *Bourbon*, à laquelle elle accorde tous les avantages dont la Nation *Anglaise* jouissoit à l'exclusion de toutes les autres Puissances de l'*Europe*.

Suivant les dernières Nouvelles que la Cour a reçues de Don A. *Barcelo*, son Escadre, après avoir beaucoup souffert du gros temps, & avoir perdu deux Chaloupes canonnières, a paru le 13. de ce Mois à la hauteur de *Lugar-Bueno*, situé à 6. mille à l'Est d'*Alicante*. La perte de ces deux Chaloupes, & le dommage survenu à d'autres, font présumer que ces Bâtimens de nouvelle invention ne peuvent servir que par un grand calme, de sorte qu'il est beaucoup à craindre que Don A. *Barcelo* n'éprouve de grandes pertes avant d'arriver à *Alger*.

FRANCE.

De Paris, le 17. Août.

Suivant des Lettres de *Brest*, 18. Régimens doivent s'embarquer en peu de Jours pour passer du Port de cette dernière Ville à celui de *Dantzick*,

ITALIE.

De Milan, le 17. Août.

LL. AA. RR. Monseigneur l'Archiduc *Ferdinand* & son auguste Epouse sont attendues ici vers le milieu du Mois prochain, de retour d'*Aix* en *Provence*.

De Naples, le 15. Août.

Suivant des Avis ultérieurs de la *Calabre*, des Secousses assez violentes d'un tremblement de terre se sont faits ressentir de nouveau, vers la fin du Mois passé, dans cette malheureuse Province.

HONGRIE.

De Presbourg, le 27. Août.

Plusieurs de nos régimens se trouvent encore en marche vers les Frontières, pour renforcer le Cordon,

Par ordre de Sa Majesté *Impériale* la Rivière de *Gran* sera rendue navigable; ce qui va faire fleurir d'avantage le Commerce de la *Hongrie*.

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 30. Août 1783.

S. Exc. Mr. le Comte *Charles Joseph* de *Palm*, Conseiller Intime actuel de Sa Majesté, ayant amplement doté la grande Maison des Orphelins, ainsi que l'Hôpital-Général nouvellement établis, en déposant des Sommes considérables pour cet objet, Sa Majesté a bien voulu reconnoitre cet acte d'humanité & de bienfaisance, en élevant ce Seigneur au rang de Prince du *St. Empire Romain*, ainsi que des Pays-Héréditaires; Sa Majesté Impériale remettant en même temps à S. Exc. les Taxes à payer à l'égard de cette dernière Nomination.

N^ro. 70.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 30. AOÛT 1783.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 12. Août 1783.

Hier, il arriva une Malle de *New-York*, en 26. jours de trajet. Le Général *Carleton* avoit été chargé de ne pas évacuer cette Ville que le Traité Définitif n'eût été conclu. Les Papiers *Américains* qu'il apporte, annoncent une grande Fluctuation dans les *Etats-Unis*. Les divers Etats, jaloux de leur *Indépendance*, ne voient que d'un œil inquiét tout ce qui paroît devoir étendre l'Autorité du Congrès. Ils regardent l'Établissement d'un Revenu permanent sous l'influence de cette Assemblée Fédérative, comme tendant à former une Aristocratie dangereuse.

Le Général *Washington* va chercher dans la retraite les jouissances que le Souvenir des Services procure aux bons Citoyens.

La Lettre Circulaire qu'il a écrite à cette occasion, est extrément intéressante. Elle jette un jour si frappant sur les Affaires de l'*Amérique*, qu'on ne peut trop en répandre la Publication. Elle est adressée au Général *Green*, & est de la teneur suivante.

Du Quartier-Général, Newbury, le 18. Juin 1783.

„ Le grand objet pour lequel j'avois l'honneur de gérer un Emploi au Service de mon Pays, étant rempli, je me prépare actuellement à le résigner dans les mains du Congrès & à retourner à cette Retraite Domestique que je n'ai, comme il est bien connu, quitté qu'avec la plus grande répugnance; Retraite pour laquelle je n'ai jamais cessé de soupirer, depuis une longue & pénible absence, dans laquelle, à l'écart du bruit & des embarras du monde, je puisse couler le reste de ma vie dans un état de Repos & sans trouble; mais, avant que je mette cette Resolution à exécution, je pense qu'il est de mon devoir de donner ici mon dernier Avis Officiel pour vous feli-

citer sur les Glorieux Evénemens qu'il a plu au Ciel de produire en notre faveur, d'exposer mes sentimens sur quelques objets importans, qui me paroissent extrêmement liés avec la tranquillité des *Etats-Unis*, & de donner ma Bénédiction finale à ce Pays, au Service duquel j'ai consumé le Printemps de ma vie, pour le Bien duquel j'ai passé tant de Jours dans l'inquiétude & tant de Nuits dans les veilles; & dont le bonheur, m'étant extrêmement cher, formera toujours une partie considérable du mien. Pénétré de la plus vive sensibilité dans cette agréable occasion, je demande la permission de m'étendre plus amplement sur le sujet de nos Félicitations mutuelles. Quand nous considérons la grandeur du Prix pour lequel nous avons combattu, la nature incertaine de la querelle, & la manière avantageuse dont elle s'est terminée, nous avons les plus grandes raisons possibles de gratitude & d'allégresse: C'est un sujet qui procurera des charmes infinis à tous les esprits bienfaisans & libres, soit que l'événement en consideration soit regardé comme la Source des jouissances présentes, ou la cause d'un bonheur futur; & nous aurons également occasion de nous féliciter du partage que la *Providence* nous a assigné, sous quelque point de vuë que nous l'envisagions, Naturel, Politique ou Moral.

Les Citoyens de l'*Amérique* placés dans la position la plus digne d'envie, comme les seuls Seigneurs & Propriétaires d'une vaste étendue du Continent, contenant tous les Sols & Climats du Monde, abondant dans toutes les choses de nécessité ou d'agrément pour la vie, sont actuellement, par la dernière Pacification satisfaisante, reconnus comme investis d'une Liberté, d'une Indépendance absolues. Dès cette Epoque on doit les considérer comme Acteurs sur le Théâtre le plus brillant, que la *Providence* semble avoir choisi d'une manière particulière, pour le développement de la grandeur & de la félicité humaines: Ils ne sont pas seulement environnés de tout ce qui peut contribuer à remplir les jouissances privées & domestiques; mais le Ciel a couronné toutes ses autres faveurs, en leur offrant la route la plus facile de bonheur Politique, qu'aucune autre Nation n'ait jamais goûtée. Rien ne peut prouver ces Observations d'une manière plus frappante, que le souvenir de l'heureuse conjoncture des temps & des circonstances, sous lesquels notre République a pris place parmi les Nations. Les Fondemens de notre Empire n'ont pas été posés dans les Siécles nébuleux de l'Ignorance & de la Superstition; mais à une Epoque où les Droits du Genre-Humain étoient mieux entendus, & plus clairement déterminés qu'ils ne l'avoient jamais été auparavant. Les recherches de l'esprit Humain sur la félicité Sociale ont été portées à une grande étendue: Les Trésors de connoissances, acquis par les travaux des Philosophes, des Sages, des Lé-

gislateurs, à travers une longue suite d'années, sont ouverts pour l'usage public ; & leur Sagesse, peut être recueillie avec succès pour l'établissement de nos Formes de Gouvernement : La libre Culture des Lettres, l'extension illimitée du Commerce, les progrès perfectionnés des Mœurs, l'accroissement de la Liberté de penser, & surtout la lumière pure & bienfaisante de la Révélation ont eu un heureux effet sur l'amélioration du Genre-Humain, & augmenté les douceurs de la Société. C'est sous ces auspices favorables que les *Etats-Unis* ont acquis l'existence comme Nation, & si leurs Citoyens ne sont pas parfaitement libres & heureux, le blâme ne pourra tomber que sur eux,

Telle est notre situation : telle est notre perspective. Mais, quoique la Coupe du bonheur soit à notre portée, quoique la Félicité soit notre lot, si nous sommes disposés à profiter de l'occasion ; il me paroît cependant que les *Etats-Unis* ont encore à opter, s'ils veulent devenir respectables & heureux, ou méprisables & malheureux, comme Nation ; c'est le temps de leur épreuve politique ; c'est le moment où les yeux de tout l'*Univers* sont tournés sur nous ; c'est le moment d'établir ou de ruiner à jamais notre Caractère National ; c'est le moment de donner au Gouvernement Fédératif, un ton qui le mette en état de répondre aux objets de son Institution ; ce moment fatal peut relâcher les nœuds de l'*Union*, détruire le ciment de la Confédération, & nous exposer à devenir le jouet de la Politique *Européenne* qui pourroit soulever un Etat contre un autre, pour empêcher l'accroissement de leur importance & servir ses vues intéressées. Car, d'après le Système de Politique que les Etats adopteront dans cet instant, ils se soutiendront ou tomberont ; & d'après leur affermissement ou leur chûte, il sera à décider si la Révolution doit être, après tout, considérée comme un bonheur ou un malheur : Un bonheur ou un malheur, non pas seulement pour le temps présent ; car notre destin doit entraîner la destinée de Millions qui ne sont pas encore nés.

(La Suite l'Ordinaire prochain.)

De Londres, le 15. Août.

Le 13., le Roi revint de *Windsor* à *St. James*, & S. M. s'entretint longtemps avec ses Ministres. La Cour reçut la Veille des Dépêches du Duc de *Manchester* à *Paris*, à qui on expédia le même Soir une réponse. Le Ministère *Britannique* s'est expliqué définitivement sur tous les points en Négociation, & le Traité définitif ne tient plus à aucune difficulté ; mais on attend, dit-on, l'ordre des différentes parties pour y mettre la dernière main.

Le Roi revint encore hier de *Windsor* à *St. James*, où il y eut

une brillante Cour. Enſuite S. M. s'entretint avec le Duc de *Portland*, le Lord *North* & Mr. *Fox*. Des Dépêches, reçues ce jour-là de *Verſailles* & de la *Haye*, y ont, dit-on, donné lieu, & occupent encore aujourd'hui nos Miniſtres. On pretend qu'elles confirment entr'autres un accommodement entre la *Ruſſie* & la *Porte*.

La dernière Malle de la *Nouvelle-York* à apporté beaucoup de Dépêches à la Cour, & quantité de lettres particulières. La réſolution du Général *Washington* de quitter ſon poſte de Généraliſſime de l'Armée *Américaine*, a fait une vive impreſſion ſur les Membres du Congrès, & cauſé du Mécontentement & des Déſertions dans l'armée.

Avis.

Pluſieurs Perſonnes s'étant informées au *Cabinet de Lecture (Maiſon du Noble de Trattnern)* du Sr. *Muſy*, privilègié de *S. M. I. & R.* pour le ſecret à faire marcher ſans interruption toutes ſortes de Moulins à farine ou autres Machines, comme Pompes, Martinets, Scies à bois &c., le dit *Muſy* avertit le Public qu'on le trouvera les Lundis au *Cabinet de Lecture*, depuis les 10. heures du Matin, juſqu'à Midi; il diſtribuera aux Amateurs des imprimés *français* & *allemands*, à raiſon de 10. Kr., dans leſquels il donnera le détail d'une partie des avantages que l'on peut retirer de ſon invention. Au cas qu'à l'exemple d'un grand Seigneur *Hongrois*, qui guidé par l'amour du Public, & deſirant que ce Secret fût mis au Jour, a fait à ce Sujet l'ofre à l'Auteur d'une gratification & d'une Penſion viagère, il s'en trouvât d'autres qui penſaſſent auſſi généreuſement, le dit *Muſy* ne balanceroit pas un inſtant à publier ſon ſecret: les ofres à lui faites juſqu'à préſent n'étant pas de nature à le dédommager aſſez de ſes frais & à fournir entièrement à ſes beſoins.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 71.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 3. SEPTEMBRE 1783.

Extrait d'une Lettre particulière de Péra près de Conſtantinople, du 15. Août 1783.

„ Depuis quelques Jours les Préparatifs Militaires ont été repris avec une nouvelle Vigueur. Quoique les Troupes *Aſiatiques* arrivent en foule des différentes Provinces, on en attend encore un plus grand nombre d'après les Ordres preſſans, expédiés à cet égard. Plus de 30. Officiers étrangers, ſoit Ingénieurs, ſoit Artilleurs, ſont entrés au ſervice de Sa *Hauteſſe*, qui leur accorde des Appointemens conſidérables & inuſités en temps de Paix. On s'empreſſe auſſi d'approviſionner la Flotte avec la plus grande célérité poſſible. „

„ On apperçoit à *Conſtantinople* des mouvemens extraordinaires depuis qu'on y eſt informé que les *Ruſſes* ſe fortifient dans la *Crimée*. Le *Divan* eſt fréquemment aſſemblé; les Conférences ſont d'une longueur extraordinaire; elles durent ſouvent 7. à 8. heures de ſuite, à leur iſſue on expédie dans les Provinces des Ordres ſecrets, dont rien ne transpire dans cette Ville. Le *Capitan-Pacha* n'attend que les derniers Ordres, afin de mettre, avec une Flotte con-

sidérable, à la voile pour la Mer *Noire*. „

„ Quelques Ministres étrangers, particulièrement celui de *France*, dépêchent presque chaque Jour des Couriers à leurs Cours respectives. „

Russie.

De Petersbourg, le 4. Août.

L'Impératrice s'est excusée, *dit-on*, d'accepter la Médiation de la *France*, entre notre Cour & la *Porte*, en alléguant que les choses étoient trop avancées.

L'échange de la Ratification de l'accession du Roi de *Naples* à la *Neutralité-Armée*, ayant été fait ces Jours-ci, le Ministre *Napolitain* se propose de l'expédier demain à sa Cour par un Exprès.

Mr. le Général en Chef Comte Pierre *Panin*, Frère du Ministre défunt, est arrivé depuis peu de Jours en cette Ville, pour remercier Sa Majesté *Impériale* des grâces que cette auguste Souveraine avoit daigné accorder au Comte défunt, & pour régler les affaires de la Succession. L'Impératrice a acheté les Brillans que le dit Comte *Panin* a laissés, pour la Somme de 125. mille Roubles.

Danemarck.

De Coppenhague, le 14. Août.

Le 9. du courant, deux Hommes de l'Equipage du Vaisseau de guerre *Hollandais*, *l'Union*, péri il y a quelques Mois, sont arrivés en cette Ville. Suivant leur rapport ils se sont sauvés, à quatre, sur les débris du Vaisseau; ils ont eu le bonheur d'être vus par un Capitaine *Anglais* qui les a reçus sur son bord, & qui les a conduits à *Sainte-Helène*. Un Vaisseau *Portugais* les a amenés aux Isles *Tercères*, où un Bâtiment marchand, venant des *Indes*, les a pris & conduits en ce Port. Les deux autres s'étoient engagés au Service de l'*Angleterre*.

Pologne.

De Varsovie, le 24. Août.

Les Troupes *Russes* qui sont dans notre Voisinage, se tiennent toujours tranquilles. Les Habitans ne peuvent se lasser de se louer du Prince de *Repnin*, & sur-tout de la Discipline exacte qu'il entretient dans son Armée, qui paye comptant tout ce qu'on lui fournit, & ne donne lieu à aucune plainte. La présence même de cette Armée n'a point fait renchérir les denrées; le bétail arrive en abondance de l'*Ukraine* & de la *Podolie*, & passe de-là en *Silésie*; & l'on ne manque de rien.

Pays-Bas.

De la Haye, le 20. Août.

On apprend qu'outre les Dépêches apportées dernièrement de *Paris* à *Leurs Hautes Puissances*, Mr. de *Berenger* leur avoit aussi notifié, que le Traité Définitif étoit prêt à se conclure, & qu'on n'en avoit différé la Signature qu'à leur considération. On dit que

Mr. le Duc de *Manchester* n'a jamais voulu se déclarer cathégoriquement sur la Restitution de *Negapatnam* ; mais qu'il n'avoit pas craint de dire *que cela dépendoit de la bonne volonté du Roi son Maître.*

S. Exc. Mr. le Lieutenant-Amiral Comte de *Wassenaar*, vient de décéder à sa Maison de Campagne en *Gueldre.*

D'Arnhem, le 14 Août.

Plusieurs Feuilles publiques ayant parlé du Soulevement qui a eu lieu en notre Ville à l'occasion d'un nouveau Cimetière ; voici la relation détaillée de cette affaire qui auroit pu avoir des Suites très-funestes: Le 2. de ce Mois il fut publié, de l'ordre du Magistrat, une Ordonnance par laquelle les pauvres & ceux qui n'étoient pas en état de payer la Fosse, seroient à l'avenir enterrés dans le nouveau Cimetière. Dans l'après-midi, le bas peuple choqué de ce nouvel arrangement s'attroupa, & témoigna que son intention étoit de faire les derniers efforts pour recouvrer l'ancien Cimetière attenant à la grande Eglise. Le lendemain, qui étoit un Dimanche, le Collége des Communes s'assembla, & le peuple y nomma trois Commissaires pour demander positivement si le Magistrat vouloit consentir, ou non, à restituer l'ancien Cimetière. (Il faut savoir que l'emplacement de ce Cimetière avoit été vendu depuis quelques Mois, par la Régence, à un riche Israëlite nommé *Meyer*, qui avoit ajouté ce terrain à une superbe Maison qu'il faisoit bâtir en cet Endroit.) Les Magistrats n'ayant point jugé à propos de donner de réponse aux Commissaires du peuple, les esprits s'enflammèrent & l'on courut aux armes. La Régence fit environner la Maison de Ville d'un nombreux détachement de la Garnison & posta des Cavaliers sous les arbres. A cette vue le peuple s'irrita tout à fait. L'allarme sonne, les Militaires chargent à balle, & la Bourgeoisie se rassemblant de toutes parts, deux Compagnies arrivent armées sur la place. Elles se portoient droit à la Maison de Ville, où tout annonçoit une Scène sanglante & terrible. Mais un heureux moment de reflexion sauva la Ville, & empêcha le sang de couler; le détachement militaire battit la Caisse, salua les Citoyens armés, leur abandonna le terrein, & se retira dans ses postes. Le Calme succéda, & chacun se retira chez soi. Mais dès le même jour au Soir, on enterra dans ce nouveau Cimetière la femme d'un Sergent de la Garnison sous l'escorte d'un Bataillon de *Baden-Dourlach.* Le lendemain la populace se porta en foule au Cimetière, déterra le Cadavre, le rapporta tumultueusement, traversa la place & s'arrêta, en agitant des Sabres nuds, devant le logement de M. *Quandt*, Commandant de la Ville. Les Gardes militaires & bourgeoises ne sortirent point de leurs postes, & restèrent tranquilles sous les armes. Plusieurs femmes courant alors à l'Eglise de *Saint-Jean*, y creusèrent une fosse où elles enterrèrent le cadavre : ensuite retournant au Cimetière la populace en arracha les Balustrades & abbatit les Murs. Le huit au Soir on annonça l'arrivée d'un Régiment

Suisse, de *Nimegue*: aussitôt les Habitans des Fauxbourgs prirent les armes, & se postèrent à la tête du pont de Bâteaux qui fut à l'instant démonté. Le 9. sur les instances réiterées de la Commune, les Magistrats se sont enfin décidés: 1. à rendre l'ancien Cimetière. 2. à ne pas donner d'emplois aux étrangers. 3. à prêter toujours l'oreille aux Commissaires de la Bourgeoisie. 4. enfin à accorder aux Habitans toute sorte de satisfaction & avantages. Actuellement les esprits sont calmés, & la Ville est tranquille.

FRANCE.

De Versailles, le 17. Août.

Monsieur est arrivé ici le 14. de ce Mois au Soir, du Voyage que ce Prince vient de faire dans la *Lorraine*.

Extrait d'une Lettre de Paris, du 20. Août

„ Le Voyage de *Fontainebleau* paroît décidé pour le Mois d'Octobre. „

„ On vient d'envoyer aux *Américains* par une Corvette, une Somme de quatre Millions. Le besoin d'argent qu'éprouve cette nouvelle République sembloit entrainer quelques Factieux vers une révolte & des Guerres civiles; on se flatte que ce Secours en étouffera les germes & leur en ôtera tout prétexte.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 19. Août.

Les Négociations de Paix trainent en longueur; on prétend qu'il est question d'ajuster quelques nouvelles difficultés de la part de l'*Espagne* & de la *Hollande*, & que le Ministère d'*Angleterre* a aussi opposé des obstacles à divers Articles; mais que tous les points principaux sont à peu près réglés.

Il paroît que les *Etats-Unis* sont menacés d'une guerre prochaine avec les *Indiens*, qui ont déjà commis des Hostilités sur les Frontières. Le Congrès a sollicité les secours des Troupes *Françaises* contre les Sauvages, mais le Commandant a répondu qu'il n'étoit point autorisé de sa Cour d'acquiescer à cette réquisition. Les Etats ne paroissent pas disposés à nommer des Ambassadeurs auprès des Nations *Européennes*; mais d'y avoir des Consuls chargés du soin des affaires de leur Commerce.

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 3. Septembre 1783.

L'*Empereur* étant arrivé le 25. du Mois dernier au Camp de *Turas* en *Moravie*, les évolutions Militaires ont commencé en Sa présence le 26. & ont continué jusqu'au 30. que se firent les grandes Manoeuvres. Sa Majesté a daigné montrer aux Troupes la plus grande Satisfaction.

S. Exc. Mr. le Comte François Antoine de *Kollowrath*, Conseiller Intime actuel, Président du Département des Mines & Monnoyes, ayant obtenu, à cause du mauvais état de sa Santé, la Permission de Sa Majesté, de pouvoir se retirer des affaires, au moins pour quelque temps, Mr. le Comte de *Stampfer* a été chargé *ad interim* de ce Département.

N^ro. 71.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 3. SEPTEMBRE 1783.

Espagne.

De Cadix, le 25. Juillet 1783.

Don *A. Oſorno*, Lieutenant-Général des Armées navales, vient de ſortir de cette Baie avec 12. Vaiſſeaux de ligne, quelques Bâtimens légers & trois Brûlots; il ne doit ouvrir ſes paquets que lorſqu'il ſera arrivé à une certaine Hauteur. Ce qui donne lieu de penſer que cette Diviſion, qui devoit aller déſarmer au *Ferrol*, a une autre Deſtination, c'eſt qu'elle a pris pour quatre Mois & demi de Vivres. Il y a des gens qui l'envoient à *Breſt*, d'autres à *Toulon*; mais il eſt plus naturel de penſer qu'elle va croiſer vers le Cap *St. Vincent*. — Au moment que D. *Joſeph Solano* alloit quitter la *Havane*, on envoyoit deux Vaiſſeaux de Ligne à la *Vera-Crux*, y chercher le Tréſor & les Fruits qui ſeront encore plus conſidérables que ce que nous venons de voir arriver, puiſqu'il n'y a pas moins de 20. Millions de piaſtres en Eſpèces. Ce riche tréſor eſt attendu ici au Mois de Janvier; il ſera eſcorté principalement par le *San-Domingo*, Vaiſſeau neuf qu'on bâtit à la *Havane*, & qui ſera prêt à la fin du Mois d'Octobre. Les Fonds en eſpèces de *Carthagène* & de *Buenos-Ayres* arriveront en *Europe* vers la mi-Septembre, & ceux de Lima en Avril 1784.

De Madrid, le 2. Août.

La Diviſion de Don A. *Oſorno* a mis à la Voile de *Cadix* pour aller déſarmer au *Ferrol*; & comme elle emporte autant de Vivres & de Munitions qu'il en faudroit pour une Campagne de guerre, on s'eſt imaginé à *Cadix* que la Paix n'étoit pas encore bien établie, & que cette Eſcadre va ſe réunir à des Vaiſſeaux *Français* pour être prêts à tout événement. Ceux qui la font croiſer entre le Cap *St. Vincent* & *Ste. Marie*, pour y attendre l'Eſcadre *Ruſſe*, ignorent ſans doute que l'Impératri-

ce n'a pris aucune résolution concernant cette Escadre qu'elle fait armer à *Cronstadt*, & qu'il est douteux qu'elle vienne jamais dans la *Méditerranée*; mais rien ne paroît devoir changer la prémière destination de Don A. *Oforno* qui va tout simplement désarmer au *Ferrol*. — On a eu ici des Nouvelles de Don A. *Barcelo* du 16. au soir & du 17; ce jour-là le Vent d'Est, quoique fort bon pour les Vaisseaux de guerre, étoit un peu trop fort pour les petits Bâtimens, & les Chaloupes canonières. No. 9. fut si endommagée qu'on a été obligé de l'abandonner, après avoir retiré l'équipage. Quelques autres qui avoient aussi souffert des Avaries, abordèrent à la nouvelle *Tabarca* près d'*Alicante*, où on les radouba sur le Champ. Dans la même Nuit cinq Chaloupes ou Bombardes furent séparées de l'Escadre avec le Vaisseau de ligne le *San-Pasqual*, qui sans doute ne les aura pas abandonnées. Voilà tout ce qu'on sait de la traversée de cet armement jusqu'au 17; elle n'avoit pas été heureuse jusques-là.

Du 5. Août. La sortie de la Division de Don A. *Oforno* a donné lieu de former bien des Conjectures qui toutes s'évanouissent peu-à-peu. On étoit si prévenu à *Cadix* qu'elle devoit entrer incessamment dans la *Méditerranée*, qu'on n'a pas manqué d'écrire que par le Rhumb de Vent qu'elle avoit, à sa sortie, l'Escadre n'a pu prendre d'autre route; on la croyoit donc au-delà du détroit jusqu'au vingt-neuf, qu'un Bâtiment *Génois*, qui a rentré dans la Baie de *Cadix*, a déposé l'avoir rencontrée sur le Cap *Lagos*. Il n'a pas moins fallu que cette certitude, pour prouver à tout *Cadix* que l'Escadre suit sa première destination. — Quant aux Nouvelles de Don A. *Barcelo*, elles sont du 26. Juillet. Ce jour-là il étoit devant *Oran*, par conséquent non loin d'*Alger*, où il aura pu se rendre en vingt-quatre heures. On vient de nous dire que le Bombardement a commencé le vingt-huit, ce qui est très probable.

Etats-Unis de l'Amérique.

Suite de la Lettre Circulaire du Général Washington.

Dans la Conviction de l'importance de la Crise actuelle, le Silence seroit un crime à moi, je tiendrai donc à Votre Excellence le langage de la Liberté & de la Sincérité, sans Déguisement. Je prévois, cependant, que ceux qui diffèrent avec moi d'opinion, pourront observer que je m'écarte de la ligne de mon poste; & peut-être attribueront-ils à l'orgueil & à l'ostentation, ce que je sais n'être que l'effet de l'intention la plus pure; mais la droiture de mon Cœur qui dédaigne ces motifs indignes. Le rôle qui j'ai joué jusqu'à présent; la résolution que j'ai formée de ne prendre plus aucune part aux Affaires publiques; le desir ardent que j'éprouve & que je

continuerai à manifeſter, de jouïr dans la tranquillité d'une vie privée, après toutes les fatigues de la Guerre, des douceurs d'un Gouvernement ſage & libre, convaincront, je m'en flatte, tôt ou tard, mes Compatriotes, que je ne pouvois avoir des Vues ſiniſtres, en expoſant, avec ſi peu de reſerve, les Opinions contenues dans cette Adreſſe.

Il y a quatre choſes que je regarde humblement comme eſſentielles au Bien-Etre, & je pourrai haſarder de dire, à l'exiſtence des *Etats-Unis* comme Puiſſance *Indépendante*. 1. *Une indiſſoluble Union des Etats ſous une Autorité Fédérative.* 2. *Un reſpect ſacré pour la Juſtice publique*, 3. *L'Acceptation d'un Etabliſſement de Paix convenable*; & 4. *Parmi les Peuples des Etats-Unis l'empire de ces Diſpoſitions Pacifiques & Amicales, qui les engagent à oublier leurs Préventions & leur Politique Locale, pour ſe faire ces Conceſſions mutuelles, qui ſont requiſes à la Proſperité générale, & pour ſacrifier, à quelques égards, leurs Avantages individuels à l'Intérêt de la Communauté.*

Voilà les Colonnes ſur leſquelles l'Edifice glorieux de notre Caractère National doit être ſoutenu. La Liberté eſt la baſe; & quiconque oſeroit en ſapper les Fondemens ou en bouleverſer l'Architecture, ſous quelques prétextes ſpecieux qu'il le tente, mériteroit l'exécration la plus amère, & la punition la plus rigoureuſe qu'un Pays outragé pourroit lui infliger.

Je me bornerai à faire ſur les trois premiers Articles un petit nombre d'Obſervations, laiſſant le dernier au bon eſprit & à la conſidération ſérieuſe de ceux qui y ſont intéreſſés immédiatement.

Quant au premier Article, quoiqu'il ne ſoit ni néceſſaire, ni convenable à la place où je ſuis, de faire une recherche particulière des Principes de l'*Union*, & d'élever la grande Queſtion, ſi ſouvent agitée, s'il ſeroit expédient & requis que les Etats déféraſſent une portion plus conſidérable de pouvoir au Congrès, ou non; cependant il eſt de mon devoir, ainſi que de celui de tout vrai Patriote, d'aſſurer ſans réſerve, & d'inſiſter ſur les Propoſitions ſuivantes; que ſi les Etats ne veulent pas permettre au Congrès d'exercer ces Prérogatives qui lui ſont indubitablement dévolues par la Conſtitution, tout doit acheminer rapidement vers l'Anarchie & la Confuſion. Qu'il eſt indiſpenſable pour le bonheur des Etats en particulier, qu'il y ait quelque part un Pouvoir Suprême pour régler & diriger les Intérêts généraux de la République Confederée, ſans quoi l'*Union* ne ſauroit être de longue durée. Qu'il y ait de la part de chaque Etat une complaiſance fidele & ponctuelle aux dernières Propoſitions & Demandes du Congrès, ſans quoi les conſéquences les plus fatales auront lieu.

Que toutes mesures qui tendent à dissoudre l'*Union*, ou contribuent à violer ou affoiblir l'Autorité Souveraine, doivent être considerées comme Ennemies de la Liberté & de l'*Independance* de l'*Amérique*, & les Auteurs traités comme tels. Et finalement, qu'à moins que le concours des Etats ne nous mette à même de partager les fruits de la Revolution & de jouir des avantages essentiels de la Société Civile sous une forme de Gouvernement, aussi libre, aussi pure, aussi heureusement garantie contre les dangers de l'Oppression, que celle combinée & adoptée par les Articles de la Confédération, il y aura sujet de regretter que tant de Sang & de Trésor ait été répandu pour aucun effet; que tant de Maux aient été soufferts sans récompense & que tant de sacrifices aient été faits envain.

(La Suite l'Ordinaire prochain.)

Avis.

Eléonore Couringh, dite *Luxembourg*, Marchande de Modes, fait part à la haute Noblesse, ainsi qu'au Public respectable, que l'Illustre Régence de la Basse-*Autriche* vient de lui accorder la liberté de vendre publiquement & sans aucun empêchement une Eau & Pommade végétales, dans lesquelles la Faculté de Médecine de cette Ville, après les avoir examinées, n'a rien trouvé qui pourroit nuire à la Santé. Cette Eau & cette Pomade végétales n'ont pas seulement la propriété de conserver le teint frais, mais aussi de rendre la peau douce & très-blanche; & d'en ôter tous les boutons & les tâches; en outre une de leurs propriétés, fondées sur plusieurs expériences, est de rétablir entièrement le teint gâté par l'usage d'un mauvais blanc, en rendant à la peau sa fraîcheur primitive. L'usage du blanc végétal n'est pas interdit. L'instruction de la manière dont on doit se servir de cette Eau & Pommade végétales, sera jointe à la Vente. Ceux qui voudront m'honorer de leur Confiance, pourront être servis à toute heure & à un Prix fixe & raisonnable, chez moi, sur le Kohlmarckt, No. 140. au second étage.

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 72.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 6. SEPTEMBRE 1783.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 25. Août 1783.

Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* ayant fait leur rentrée le 22. de ce Mois, par anticipation, continueront Mardi leurs Délibérations. Les Conditions de la Paix avec la *Grande-Bretagne* y ont été mises en Délibération, mais non encore arrêtées.

Nous apprenons par une Lettre particulière de *Paris*, en date du 19. que le Traité définitif entre l'*Angleterre* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique* a été signé le 17. de ce Mois. Il paroît décidé qu'en faveur de la Paix nous devrons renoncer à *Negapatnam*, & partager la Navigation aux *Moluques* avec les *Anglais*.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 22. Août.

La Reine a été fort indisposée pendant quelques Jours; mais toute la Nation apprend avec joie qu'elle est aussi bien que son état peut le comporter.

Dimanche, 17. de ce Mois, un des Messagers du Roi arriva ici avec la Ratification des Articles Provisionnels, signés le 30. Novembre dernier. L'échange de ces Ratifications s'est fait à *Paris*, le 13, entre le Plénipotentiaire de *S. M.* & ceux des *Etats-Unis* de l'*Amérique*. L'on regarde cet échange comme le gage de la Signature prochaine des Traités Définitifs de Paix, pour laquelle il ne manque plus que l'accession des *Provinces-Unies*.

Cependant les Couriers continuent d'être très-fréquens entre *Londres* & *Versailles*. L'on écrit de *Portsmouth*, que les Vaisseaux le *Pégase*, le *Gange*, & le *Goliath* de 74. Canons, le *Diadème* & l'*Ardent* de 64. ont reçu ordre de se tenir prêts pour une Croisière: Ils seront joints par deux autres Vaisseaux à la hauteur de *Pleymouth*.

On prétend, que le Ministère est absolument décidé à ne prendre aucune part à la Guerre entre la *Russie* & la *Turquie*. Il veut rester Neutre pour tâcher enfin de réparer, à l'ombre du calme & du repos, les playes que la Nation vient d'essuyer. La Réponse faite aux Dépêches reçues le 15. du Duc de *Manchester*, étoit, *dit-on*, relative à cet objet. Cette Résolution de notre Cour a contribué beaucoup à hâter la Conclusion de la Paix générale. Toutes les Affaires du Commerce mutuel des trois Nations excitent une attention particulière. Mais il n'est gueres possible de proposer une Liberté illimitée à cet égard, attendu que les principales Nations Maritimes ne se décideroient gueres à admettre les autres au partage du Commerce exclusif qu'elles ont dans différens Etablissemens. Hier la Cour reçut des Dépêches intéressantes de plusieurs de ses Ministres dans les Pays Etrangers. Le Lord *North* se rendit en personne à *Windsor*, pour en conférer avec le Roi.

Les nouveaux Réglemens établis ici pour le compte du Service de la Marine exigeront des Dépenses, au-dessus de l'état ordinaire de la Paix. Pour y suffire, on se propose, *dit-on*, de mettre en Vente toutes les Landes & Forêts de la Couronne, de repartir également la Taille sur les Terres & de faire des Réformes dans divers Départemens.

Les dernières Dépêches qui furent envoyées par le Gouvernement aux *Indes-Orientales*, le furent par la Frégate le *Crocodile*, Capitaine *Williamson*, de 24. Canons, qui mit à la voile de *Ste. Helene* le 12. du Mois d'Avril passé, avec ordre de faire le trajet le plus court possible. Les ordres qu'il porte sont que Sir Edouard *Hughes* & le Commodore *Bickerton* reviennent, laissant l'Amiral *Hyde-Parker*. Ils rameneront 14. Vaisseaux de Ligne, outre deux de 50. Canons & des Frégates. On présume que le *Crocodile* arrivera au milieu de Septembre à *Madras* ou à *Bombay*, & qu'ainsi on ne peut gueres attendre le retour des Vaisseaux que le Printemps prochain.

Les Dépêches que la Cour a reçu de *Dublin* sont, *dit-on*, très-intéressantes. On prétend, que les *Irlandais* veulent en même temps maintenir & même augmenter leur Indépendance, & qu'ils parlent d'établir une

Marine & une Armée à eux. Il y a préſentement une grande fermentation dans la Nation *Irlandaiſe*. L'eſprit de parti a été porté ſi loin, qu'il y a ſouvent des Duels, avec des Suites tragiques. Les nouveaux Membres du Parlement ſont obligés de promettre à leurs Concitoyens qu'ils voteront pour deux objets : Une *Réforme Parlementaire* & une *Taxe ſur les Abſens*. En conſéquence de cette meſure, tous les Gentilshommes & Propriétaires qui ne vivent pas en *Irlande*, ſe verront obligés d'y retourner, pour déconcerter un Plan qui leur porteroit un grand préjudice.

Les Troubles qui prévalent en *Amérique* n'attirent pas moins l'attention générale. Il ſe confirme tous les jours que le Congrès a dû ſe retirer de *Philadelphie*, à *Prince-Town*, dans les *Jerſeys*. Le bruit s'eſt même répandu que pluſieurs Membres du Congrès avoient imité le Général *Washington*, en ſe retirant dans la ſolitude de la vie privée. Le bruit étoit général à *New-York* que cette Aſſemblée ſe faiſoit garder par un Corps de 500. hommes; que 1500. hommes des Troupes Continentales, ſous les ordres du Général Robert *Howe*, avoient pris Poſte autour de *Philadelphie*.

Le 21, il y eut Conſeil au Bureau de Mr. *Fox*; & d'après les Réſolutions qu'on y prit, des Meſſagers furent envoyés en *France*, en *Hollande*, en *Ruſſie*, en *Suéde*, en *Dânemarck*, à *Naples*, en *Amérique*, en *Sardaigne*, en *Portugal*, à *Madrid*, & aux divers autres Ambaſſadeurs, Conſuls, Agens &c., qui ſont employés par la *Grande-Bretagne* dans les Pays Etrangers.

Le 24. Août.

Le *Roſamond*, Capitaine *Love*, arrivé de *Boſton* en 25. jours, apporte les Papiers *Américains* juſqu'à la date du 21. Juillet. Ils apprennent, „ que les Aſſemblées des divers Etats avoient montré de la jalouſie, que le Congrès eût demandé plus de Pouvoir qu'il ne convenoit au Bien-Etre de la Confédération; & qu'en conſéquence elles avoient refuſé différentes Propoſitions qu'on leur avoit faites à cet égard. Elles avoient accordé à peu près généralement une Somme dont le Congrès devoit diſpoſer; mais elle n'étoit pas auſſi conſidérable qu'on l'avoit demandée : L'Aſſemblée de *Maſſachuſet* avoit été prorogée par le Gouverneur juſqu'au mois de Septembre. On avoit, *dit-on*, promulgué une Ordonnance pour défendre que Perſonne eût dans ſa Maiſon un Fuſil, Piſtolet ou d'autre Arme à feu chargée, ſous peine de Confiſcation & dix Livres d'Amende. On parloit encore de faire des Réglemens ſur la coupe des Bois, pour favoriſer particulièrement les *Français*, en reconnoiſſance des ſervices qu'ils avoient rendus à la cauſe de l'Indépendance. Il arrivoit tant de Vaiſſeaux & tant de Marchandiſes, qu'on ne croyoit pas que les Magaſins en puſſent être vuidés avant trois ans."

FRANCE.

De Paris, le 25. Août.

Depuis le dernier Courier les bruits d'une guerre prochaine entre la *Ruſſie* & la *Porte* ſont toujours allés en ſe

fortifiant : On arme, *dit-on*, de nouveau à *Breſt* & à *Toulon*; & on fait autant en *Angleterre*.

Suivant les Lettres reçues de *Coromandel*, par la Voye d'*Angleterre*, *Hider-Ali-Kan* légua 200. mille roupies à Mr. de *Suffrein*, à qui *Tipo-Saib* les fit remettre par l'entremiſe d'un Ambaſſadeur.

Il ſe confirme que le nombre des Victimes qui expirèrent ſous les débris de la terre ebranlée & ſubmergée tant dans l'isle de *Formoſe*, que dans les Provinces maritimes & continentales de la *Chine*, ſe monte, ſuivant les avis ultérieurs, à pluſieurs Millions; nombre d'autant plus vraiſemblable, qu'on ſait que la population y eſt prodigieuſe,

ESPAGNE.

Extrait d'une Lettre de Madrid, du 12. Août 1783.

„ Le Commandant-Général Don Antonio *Barcelo*, chargé de l'Expédition contre *Alger*, marque dans ſes dernières Dépêches, qu'ayant été continuellement contrarié par les Vents, jusqu'au 29. du Mois dernier, il avoit à la fin trouvé moyen d'entrer dans la Baye d'*Alger* avec 4. Vaiſſeaux de guerre, 6. Frégates, y compris celles de l'Ordre de *Malte*, 10. Chébeques, 3. Brigantins, une Bélandre, 15. Bombardes, 10. Chaloupes canonnières, 9. d'abordage, 4. Brulots, 4. Navires chargés de Munitions, outre pluſieurs Bâtimens qu'il avoit poſté à l'embouchure de la Baye, pour couvrir ſon entrée. „

„ Le gros temps l'empêcha de former une attaque jusqu'au 1er Août, qu'il fit jetter une quantité conſidérable de Bombes dans la Place; les Ennemis y ripoſtèrent, mais ſans cauſer de dommages conſidérables à ſes Vaiſſeaux, ni aux Troupes. „

„ Le 2. il forma une nouvelle attaque; les Ennemis firent ſur 22. Bâtimens armés & à la rame, une ſortie de la Place; on les repouſſa avec Succès & on leur tua beaucoup de monde. Le Bombardement ne ceſſa de la part des Troupes *Eſpagnoles* qu'avec la Nuit. „

„ Le Commandant-Général ſe loue beaucoup de la Valeur des Troupes ſous ſes Ordres & promet de reduire en quelques Jours l'Artillerie de la Place au Silence, s'il n'eſt pas contrarié par le temps, qui continue à n'être pas des plus favorables. „

„ Le Commandant d'un Brigantin arrivé à *Alicante*, aſſure avoir entendu le 3. au Matin, un feu trés-vif de la part des Aſſiégeans; & il rapporte que celui de la Place lui paroiſſoit avoir en même temps beaucoup diminué. „

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 6. Septembre 1783.

Les Troupes reſſemblées au Camp de *Turai* en *Moravie*, ayant fini le 30. du Mois dernier, leurs Manoeuvres en préſence de l'*Empereur*, & à la Satisfaction de Sa Majeſté, ont quitté le 3. de ce Mois, ce Camp, pour rentrer dans leurs Quartiers reſpectifs.

Le même Jour, 3. l'*Empereur* a dû prendre la route de la *Bohême*.

Sa Majeſté a nommé Mr. le Comte Joſeph *Csaky* de *Kereſztſegh*, Son Conſeiller Intime actuel.

N^ro. 72.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 6. SEPTEMBRE 1783.

Etats-Unis de l'Amérique.

Suite de la Lettre Circulaire du Général Washington.

Je pourrois ajouter ici nombre d'autres conſidérations pour prouver, que, ſans une conformité entière à l'eſprit de l'*Union*, nous ne ſçaurions exiſter comme *Puiſſance Independante*: Mais il ſuffira à mon but d'en indiquer une ou deux, qui me paroiſſent être de la plus grande importance. C'eſt uniquement dans notre Caractère réuni, comme faiſant un Corps d'Empire, que notre *Indépendance* a été reconnuë, que notre Puiſſance peut être conſidérée, ou notre Crédit ſe ſoutenir parmi les Nations Etrangères. Les Traités des Puiſſances *Européennes* avec les *Etats-Unis* n'auront plus aucune Valeur, dès qu'il y aura une diſſolution de l'*Union*. Nous ſerons laiſſés à peu près dans l'état de Nature, ou nous pourrons trouver par notre propre expérience malheureuſe, qu'*il y a une progreſſion naturelle & néceſſaire de l'extrémité de l'Anarchie à l'extrémité de la Tyrannie*, & que *le Pouvoir arbitraire s'établit très-aiſément ſur les ruines de la Liberté, dont on a abuſé pour la faire dégénérer en Licence.*

Pour ce qui eſt du ſecond Article, qui régarde *le devoir d'obſerver la juſtice publique*, le Congrès, dans ſa dernière Adreſſe aux *Etats-Unis*, a presque épuiſé cette matière: Il a expoſé ſes idées ſi ſimplement, & il a inſiſté avec tant de dignité & d'énergie ſur l'obligation, où ſont les Etats de rendre complettement juſtice à tous les Créanciers publics, qu'à mon avis aucun Ami véritable de l'honneur & de l'Indépendance de l'*Amérique* ne ſçauroit heſiter un ſeul moment, qu'il convienne de ſe conformer aux meſures juſtes & honorables, que le Congrès a propoſées. Si ſes argumens n'opèrent point la conviction, je ne ſçache rien qui puiſſe avoir plus d'influence, particulièrement ſi nous nous rappellons, que le Syſtème en queſtion, étant le réſultat de la ſageſſe recueillie de

tout le Continent, doit être tenu ſinon pour parfait, certainement pour celui qui eſt le moins ſujet à des difficultés parmi tous ceux qu'on puiſſe imaginer; & que, ſi on ne le met pas immédiatement à exécution, une *Banqueroute Nationale*, avec toutes ſes Suites déplorables, aura lieu, avant qu'on puiſſe propoſer ou adopter quelque autre Plan différent. Telle eſt l'urgence de la conjoncture préſente; & telle eſt l'alternative, qui s'offre actuellement aux Etats.

Il n'y a point de doute, que le Pays ne ſoit en état d'acquitter les Dettes contractées pour ſa défenſe. L'inclination, à ce que je me flatte, ne manquera pas à cet effet. Le ſentier de notre devoir ſe préſente tout droit devant nos piés. *L'intégrité ſe trouvera*, par le réſultat de chaque épreuve qu'on fera, *être conſtamment la meilleure Politique & la ſeule véritable.* Soyons donc *juſtes* comme *Nation*: Rempliſſons les engagemens publics, que le Congrès a eu indubitablement droit de contracter afin de ſoutenir la Guerre, avec la même bonne-foi, avec laquelle nous nous croyons obligés de remplir nos propres engagemens particuliers. En attendant, qu'on inculque ſérieuſement aux Citoyens de l'*Amérique* une attention à s'acquitter avec cette bonne volonté, qu'inſpire le contentement de leurs propres affaires, qui les concernent comme Individus & comme Membres de la Société. Alors ils renforceront les mains du Gouvernement, & ils ſeront heureux ſous ſa protection. Chacun recueillira les fruits de ſes travaux: Chacun jouira de ſes propres acquiſitions ſans inquiétude & ſans danger.

Dans cet état d'une Liberté abſoluë, d'une ſûreté parfaite, qui eſt-ce qui murmureroit de céder une très-petite portion de ſon Bien pour ſoutenir les intérêts communs de la Société, & pour s'aſſurer la protection du Gouvernement? Qui ne ſe rappelle les Déclarations fréquentes, qu'on a faites au commencement de la Guerre, qu'*on ſeroit complettement ſatisfait, ſi aux dépens de la moitié de nos Poſſeſſions nous en pouvions défendre le reſte*? Où l'Homme ſe trouvet-il, qui ſouhaiteroit de reſter redevable, pour la défenſe de ſa propre Perſonne & de ſes Biens, aux efforts, à la bravoure, & au ſang d'autrui, ſans faire lui-même une ſeule tentative généreuſe pour payer la dette de l'honneur & de la gratitude? Dans quelle partie du Continent trouvera-t-on un ſeul Homme ou un Corps d'Hommes, qui ne rougiroit point de ſe lever & de propoſer des meſures, tendant expreſſément à dérober au Soldat ſes Gages & au Créancier public ſa Créance? Et, s'il étoit poſſible, qu'un auſſi inſigne exemple d'injuſtice pût exiſter jamais, n'exciteroit-il pas l'indignation générale, & ne ſerviroit-il pas à faire deſcendre ſur la tête des Auteurs de meſures pareilles la vengeance rédoublée du Ciel? Si après tout un eſprit de deſunion,

une humeur d'obſtination, une envie de contrecarrer ſe manifeſtât dans aucun des Etats; ſi une diſpoſition auſſi desagréable tentât de rendre illuſoires tous les heureux effets, qu'on eût pu attendre de l'Union; s'il fût fait refus de ſe conformer aux requiſitions de Fonds néceſſaires pour payer les Intérêts annuels des Dettes publiques, & ſi ce refus fît revivre toutes les jalouſies & produiſît tous les maux, qu'on vient heureuſement d'écarter; — alors le Congrès, qui a montré dans tous ſes procédés un grand dégré de magnanimité & de juſtice, ſe trouvera juſtifié aux yeux de Dieu & des Hommes! Et cet Etat ſeul, qui ſe met en oppoſition à la ſageſſe réunie du Continent, & qui ſuit des conſeils ſi erronés & ſi pernicieux, ſera ſeul reſponſable de tout ce qui pourra s'enſuivre.

Pour ma part, ayant le témoignage de ma conſcience, que j'ai agi, auſſi longtemps que j'ai été Serviteur du-Public, de la manière que j'ai cru la plus propre à avancer les intérêts réels de ma Patrie; m'étant, en conſéquence de mon aſſurance certaine, engagé en quelque façon comme Garant envers l'Armée, que ſa Patrie lui rendroit finalement juſtice ample & complette, & ne ſouhaitant point de ſouſtraire aucune partie de ma conduite officielle à la vuë du Monde entier, j'ai cru qu'il convenoit d'envoyer à V. Exc. le Recueil ci-inclus de Papiers, relatifs à la Demi-Paye & à la Commutation accordées par le Congrès aux Officiers de l'Armée. Par ces Piéces l'on verra clairement mon ſentiment décidé ainſi que les raiſons concluantes, qui m'ont porté déjà de bonne heure à recommander de la manière la plus preſſante & la plus ſérieuſe, qu'on adoptât cette meſure. Comme les procédés du Congrès, de l'Armée, & de moi-même ſont ouverts à tous & contiennent, à mon avis, des informations ſuffiſantes pour écarter les préjugés & les erreurs, où quelques gens peuvent avoir été, je crois qu'il n'eſt pas néceſſaire de rien dire de plus que d'obſerver, que les Réſolutions du Congrès, dont il eſt queſtion aujourd'hui, ſont auſſi indubitablement & auſſi abſolument obligatoires pour les *Etats-Unis*, que les Actes les plus ſolemnels de Confédération ou de Légiſlation.

(La Suite l'Ordinaire prochain.)

Turquie.

Extrait d'une Lettre de Péra près de Conſtantinople, du 20. Août 1783.

„ La *Porte* fait parfaitement bien de multiplier ſes Moyens de défenſe & d'attaque; car on aſſure très-poſitivement qu'à quelque Prix que ce puiſſe être, la *Ruſſie* veut garder la *Crimée*, & que rien ne pourra la diſtraire de ce projet, qui doit précéder l'éxécution de celui de la Jonction de la Mer *Noire* avec la *Caſpienne*, par le Moyen du *Tanais* & du *Volga*, & d'un autre Canal qui unira ce dernier Fleuve à la *Neva*.“

Avis.

Eléonore Couringh, dite *Luxembourg*, Marchande de Modes, fait part à la haute Nobleſſe, ainſi qu'au Public reſpectable, que l'Illuſtre Régence de la Baſſe-*Autriche* vient de lui accorder la liberté de vendre publiquement & ſans aucun empêchement une Eau & Pommade végétales, dans lesquelles la Faculté de Médecine de cette Ville, après les avoir examinées, n'a rien trouvé qui pourroit nuire à la Santé. Cette Eau & cette Pomade végétales n'ont pas ſeulement la propriété de conſerver le teint frais, mais auſſi de rendre la peau douce & très-blanche; & d'en ôter tous les boutons & les tâches; en outre une de leurs propriétés, fondées ſur pluſieurs expériences, eſt de rétablir entièrement le teint gâté par l'uſage d'un mauvais blanc, en rendant à la peau ſa fraîcheur primitive. L'uſage du blanc végétal n'eſt pas interdit. L'inſtruction de la manière dont on doit ſe ſervir de cette Eau & Pommade végétales, ſera jointe à la Vente. Ceux qui voudront m'honorer de leur Confiance, pourront être ſervis à toute heure & à un Prix fixe & raiſonnable, chez moi, ſur le Kohlmarckt, No. 140. au ſecond étage.

à vendre.

Une bonne Harpe de *Paris*, à Pédales. Les Amateurs peuvent s'adreſſer au Cabinet de Lecture.

Dimanche prochain, 7. de ce Mois, on donnera au Théâtre près la Porte d'*Italie*: *Vienne délivrée*, Drame en 5. Actes, avec tout ſon Spectacle. La Dame *Fuhrmann*, Directrice de ce Théâtre, oſe ſe flatter, de remporter les Suffrages des Connoiſſeurs, en ajoutant à ce Spectacle toute la Pompe digne de ſon objet.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 73.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 10. SEPTEMBRE 1783.

Extrait d'une Lettre de Conſtantinople, du 25. Août 1783.

„ Depuis quelques Jours nous avons ici une Brume fort épaiſſe, accompagnée du Vent d'*Oueſt*; Ce qu'on obſerve auſſi en pluſieurs autres endroits. D'ailleurs la Peſte exerce encore ſes ravages; tous ceux qui en ſont attaqués meurent, ſouvent même dans l'eſpace de quelques heures. Les *Europeens* en ſouffrent auſſi beaucoup. „

„ Pluſieurs *Odas* ou Régimens de *Janiſſaires*, ſe ſont mis en marche vers les Frontières. A *Scutari* on attend 30,000. Hommes, qui tous viennent d'*Aſie*. On dit que ces Troupes ſont très-bien exercées. „

„ On parle ici beaucoup d'un certain Bacha, nommé *Hagi-Aly*, qui ſe trouve actuellement à la tête d'une Armée de 100,000. Combattans dans l'une des Provinces *Aſiatiques*. On ajoute, que cet Homme entreprenant contre lequel *Sa Hauteſſe* avoit une fois prononcé une Sentence de mort, quoique ſans effet par les intrigues de ſes Adhérans très-nombreux, venoit de lever des Troupes ſous le prétexte du bien public, mais réelle-

ment dans le Deſſein de ſe venger du Sultan. „

„ Suivant les Nouvelles les plus récentes, qui nous ſont parvenues de l'Armée *Ruſſe*, toute la *Crimée* & le *Cuban* ont prêté Serment de fidélité à l'Impératrice de *Toutes-les-Ruſſies*; il n'y a donc gueres d'apparence que ces Pays rentrent jamais ſous la Domination *Ottomane*.

RUSSIE.

De Petersbourg, le 12. Août.

On voit ici une Liſte des Vaiſſeaux de Guerre qui ſe trouvent actuellement dans les Ports de *Cronſtadt*, de *Revel* & d'*Azow*, par laquelle il conſte qu'il y en a trois de 76. piéces de Canon, cinq de 70, ſept de 66, neuf de 64, quatre de 50, quatre de 40, trois de 36, onze de 32, dix de 22, & ſept Chaloupes, en tout 63. Vaiſſeaux. Outre ces Navires il s'en trouve encore plus de 40. ſur différens Chantiers, dont la plûpart ſont prêts à être lancés à l'eau. Ainſi la Marine *Ruſſe* ſera, à ce qu'on prétend, bientôt compoſée d'environ 100. Vaiſſeaux, tant de Ligne, Frégates &c.

Mr. *Büſching*, ce Géographe ſi célèbre, commence le Nro. XXXIII. de ſes *Ephémérides* par les Remarques ſuivantes: „ Notre Globe eſſuye des Variations continuelles. Pendant les 25. premières années du Siècle précédent, les *Polonais* dominoient en *Ruſſie*, mais dans ce Siècle, les *Ruſſes* donnent la Loi à quelques Provinces de la *Pologne*. Depuis le milieu du XIIIme. Siècle, les *Tartares* étoient à peu près les Maitres en *Ruſſie*, & actuellement la plupart des Nations *Tartares* ſont ſous la Domination *Ruſſe*. Jusqu'à la fin du XVIme Siècle, les *Tartares*, en particulier ceux de la *Crimée*, faiſoient des Incurſions fréquentes jusqu'au centre de la *Ruſſie*, & cet Empire leur donnoit chaque année, juſqu'en 1635, un Préſent d'environ 100,000 Roubles, pour racheter ſes Sujets enlevés: Maintenant le Chan de la *Crimée* vient de transmettre tous ſes Etats à la *Ruſſie*. "

SUEDE.

De Stockholm, le 18. Août.

Le Voyage du Roi à *Carlscrona* eſt encore incertain, quoique depuis l'uſage que S. M. a fait du Bain froid, Elle ſe trouve mieux, & qu'Elle ne reſſente plus de douleur au bras, qui a été caſſé. — Les travaux pour la Marine ſe pouſſent à *Carlscrona* avec une activité extrême; il y a deja 6. Vaiſſeaux de ligne & 3. Frégates prêts à mettre en mer; & l'on continue avec ardeur l'armement de pluſieurs autres, qui formeront une Eſcadre reſpectable, — Depuis quelques Jours il eſt arrivé en cette Capitale un Eccléſiaſtique de marque, chargé d'une Commiſſion de la Cour de *Rome*, tendante à prendre des arrangemens ſur le libre exercice de la Religion *Catholique-Romaine*, que S. M. a accordé, moyennant quelques reſtrictions qui ſeront définitivement réglées.

Pays-Bas.

De la Haye, le 27. Août.

Hier, les Etats de *Hollande* & *West-Friſe* ont arrêté leur Pré-Avis ſur l'Ouvrage de la Pacification: il tend, dit-on, contre le Sentiment de l'Ordre Equeſtre, qui a donné ſa Proteſtation, à accepter l'*Ultimatum*, par lequel l'*Angleterre* ſtipule la Ceſſion de *Négapatnam*, & la liberté du paſſage aux *Moluques*, ainſi que celle d'y relâcher, en cas de Néceſſité. L'on ajoute, que quatre autres Provinces ont déjà réſolu de ſe conformer au Pré-Avis de la *Hollande*; qu'il ne manque que le concours de celles de *Zeelande* & de *Friſe*; & que les *Etats-Généraux* ont nommé une Commiſſion, pour régler définitivement tout ce qui concerne les Traités de Paix &c.

France.

De Paris, le 26. Août.

Le bruit court ici, que la *Ruſſie* & l'*Angleterre* ont conclu un Traité d'Alliance offenſive & défenſive contre la *Porte*; mais les étranges Circonſtances qu'on donne à cette Nouvelle, ne font qu'ajouter à la difficulté d'y croire.

De Vienne, le 10. Septembre 1783.

L'*Empereur* étant arrivé le 4. de ce Mois, au Quartier-Général de *Hlaupietin* en *Bohéme*, les Manoeuvres des Troupes reſſemblées en ce Camp, ont d'abord commencé en Sa préſence. Sa Majeſté étoit attendue inceſſamment à *Prague*, pour l'acte d'inveſtiture qui doit y avoir lieu.

On mande de *Bruxelles* ce qui ſuit:

„ Les grands édifices du Parc commencent à remplir leurs deſtinations: déjà le Conſeil Souverain de *Brabant* a débuté par la tenue de ſes Séances dans ſon nouvel Hôtel & Mr. le Chancelier en occupera bientôt l'aile droite. Milord *Torrington*, Miniſtre Plénipotentiaire de S. M. *Britannique*, habitera auſſi en peu de jours le ſien avec ſa famille dans la rue *Ducale*. Les Maiſons qui manquoient au rempliſſement des vuides, parmi les alignemens des rues qui ceignent le Parc, & ſurtout l'Hôtel deſtiné à l'habitation de S. E. le Comte de *Belgiojoſo*, Miniſtre Plénipotentiaire de *S. M. I.* auprès de nos Séréniſſimes Gouverneurs-Généraux, s'élevent avec célérité & ſeront ſous toit avant la fin de l'année; la même activité régne parmi les travaux relatifs au Nivellement des fonds & à l'achévement de l'allée ſur quatre rangées d'arbres, élevée l'an dernier ſur les débris du vieux rempart: allée, dont l'élevation, l'étendue, l'aménité & les perſpectives qu'elle ouvre d'un côté ſur les Campagnes, & de l'autre ſur le Parc & le bas de la Ville, forment un aſſemblage d'agrémens d'un genre particulier. "

„ Les embélliſſemens du Parc s'accroiſſent à côté du nombre des Spectateurs étrangers & habitans dont il fixe l'admiration. Organes, du juge-

ment qu'en ont porté plusieurs de ceux-là, après avoir parcouru & remarqué ce que l'*Europe* a de plus intéressant en ce genre, nous pouvons dire, que peu de Villes renferment de promenades aussi bien situées, aussi salubres & ainsi distribuées avec ordre & Symmétrie. "

Le Capitaine d'un Vaisseau *Vénitien*, arrivé le 26. du Mois dernier, de *Barcelone* à *Livourne*, en 7. Jours de trajet, rapporte, " qu'à son départ de ce premier Port, des Lettres arrivées d'*Alicante*, y avoient apportées les Nouvelles les plus heureuses de la réussite de l'expédition d'*Alger*. Suivant ces avis " l'Armée *Espagnole*, après plusieurs attaques & un feu des plus terribles, avoit réduit la plus grande partie de la Place en Cendres, brulant en même temps tous les Navires qui mouilloient dans ce Port; la plûpart des Habitans ayant quitté la Ville pour se retirer vers les Montagnes, le Dey avoit chargé quelques Consuls étrangers, de se rendre à bord du Vaisseau Amiral *Espagnol*, pour traiter d'accommodement en son Nom; mais que Don *Barcelo* leur avoit répondu: qu'il n'étoit pas chargé d'Instructions du Roi son Maître à ce sujet, qu'au contraire il avoit les Ordres les plus positifs de sa Majesté, de ne laisser aucune trace de la Ville d'*Alger*, & de ruiner entièrement le Port. " Les mêmes heureuses Nouvelles ont été confirmées par des Lettres arrivées d'autres Endroits à *Livourne*, desorte qu'il est à présumer, que la Déstruction entière de ce repaire de Brigands sera l'ouvrage de l'activité de Don *Barcelo* & de la Bravoure de l'armée *Espagnole*.

Avis.

Plusieurs Personnes s'étant informées au *Cabinet de Lecture)Maison du Noble de Trattnern*) du Sr. *Musy*, privilégié de *S. M. I. & R.* pour le secret à faire marcher sans interruption toutes sortes de Moulins à farine ou autres Machines, comme Pompes, Martinets, Scies à bois &c., le dit *Musy* avertit le Public qu'on le trouvera les Lundis au *Cabinet de Lecture*, depuis les 10. heures du Matin, jusqu'à Midi; il distribuera aux Amateurs des imprimés *français* & *allemands*, à raison de 10. Kr., dans lesquels il donnera le détail d'une partie des avantages que l'on peut retirer de son invention. Au cas qu'à l'exemple d'un grand Seigneur *Hongrois*, qui guidé par l'amour du Public, & desirant que ce Secret fût mis au Jour, a fait à ce Sujet l'ofre à l'Auteur d'une gratification & d'une Pension viagère, il s'en trouvât d'autres qui pensassent aussi généreusement, le dit *Musy* ne balanceroit pas un instant à publier son secret: les ofres à lui faites jusqu'à présent n'étant pas de nature à le dédommager assez de ses frais & à fournir entièrement à ses besoins.

Nro. 73.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 10. SEPTEMBRE 1783.

Etats-Unis de l'Amérique.

Fin de la Lettre Circulaire du Général Washington.

Quant à l'idée, que je ſuis informé avoir prévalu quelquefois, que la Demi-Paye & la Commutation doivent être regardées uniquement ſous l'odieux point de vuë d'une *Penſion*, il faut la rejetter pour jamais : Cette diſpoſition doit être conſidérée, ainſi qu'elle l'eſt réellement, comme une compenſation convenable, offerte par le Congrès dans un temps, qu'il n'avoit rien autre choſe à donner aux Officiers de l'Armée pour les Services, qu'ils devoient remplir alors. C'étoit l'unique moyen de prévenir un abandon total du Service : C'étoit une partie de leur loyer : C'étoit (qu'on me paſſe l'expreſſion) c'étoit *le prix de leur ſang & celui de votre Indépendance.* C'eſt donc plus qu'une Dette commune : C'eſt une *Dette d'honneur*; On ne ſçauroit jamais la conſidérer comme une *Penſion* ou une *Gratification*; & l'on ne ſçauroit l'effacer avant de l'avoir acquittée avec fidélité.

Quant à la Diſtinction entre les Officiers & les Soldats, il ſuffit, que l'expérience uniforme de toutes les Nations au Monde, réunie à la nôtre, en prouve l'utilité & la convenance. Des récompenſes à proportion des ſecours, que le Public tire de tous ſes Serviteurs, leur ſont certainement dûs de ſa part. Parmi les Troupes réglées de quelques-unes des Etats, les Soldats ont eu peut-être généralement une compenſation auſſi ample pour leurs Services, par les groſſes Gratifications qui leur ont été payées, que les Officiers en recevront par la Commutation propoſée. A l'égard de celles d'autres Etats, ſi outre le Don en Terres, le payement des Arrérages dûs pour Habits & Solde, (Articles, par rapport auxquels toutes les parties, qui compoſent l'Armée, doivent être miſes ſur le même pied,) nous ajoutons au calcul les Gratifications,

que plusieurs Soldats ont reçuës, & le Don-Gratuit de la Paye d'une année entière, qui a été promis à tous, peut-être leur situation (toute circonstance dûment considérée) ne sera pas jugée être moins agréable que celle des Officiers. Si l'on pense néanmoins, qu'une récompense ultérieure seroit conforme à l'équité, j'ose assurer que personne ne gouteroit plus de satisfaction que moi, qu'on accordât aux braves Défenseurs de la Cause de leur Patrie l'exemption des Taxes pour un terme limité (ce qui a été demandé par quelques-uns) ou quelque autre immunité ou compensation proportionnée: Mais, qu'on adopte ou qu'on rejette cette proposition, celà n'affectera en aucune manière, beaucoup moins celà contrariera-t-il l'Acte du Congrès, par lequel il a offert la Paye entière de cinq ans au lieu de la Demi-Paye la vie durant, qui a été promise aux Officiers de l'Armée.

Avant que je finisse l'Article, qui concerne la *Justice publique* je ne sçaurois omettre de faire mention des obligations, que ce Pays a à cette Classe méritoire de Vétérans, les Bas-Officiers & Soldats, qui ont reçu leurs Congés comme *Invalides*, en conséquence de la Résolution du Congrès du 23. Avril 1782, avec l'assurance d'une Pension annuelle pour la vie: Il suffit de connoître leurs souffrances particulières, leurs mérites singuliers, & leurs Droits à ce moyen de subsister, pour intéresser les sentimens de l'humanité en leur faveur; Rien sinon le payement ponctuel de la Somme, qui leur a été assignée par an, ne sçauroit les tirer de la misère la plus irrémédiable: Et l'on ne sçauroit se figurer de tableau plus triste ni plus affligeant que de voir ceux qui ont répandu leur sang ou perdu leurs Membres au service de leur Patrie, sans couvert, sans Ami, sans moyen de se procurer aucun des besoins ou des aises de la vie, forcés de mendier leur pain de porte en porte. Souffrez que je recommande ceux de cette classe, qui appartiennent à votre Etat, à la protection la plus efficace de Votre Excellence & de votre Corps Législatif.

Il n'est nécessaire que de dire quelques peu de mots sur le troisième Chef, que je me suis proposé, & qui regarde particulièrement *la défense de la République*, vu qu'il ne sçauroit y avoir que peu de doute, que le Congrès ne recommande aux *Etats-Unis* l'Etablissement d'une Armée convenable durant la Paix; à l'égard de quoi l'on fera toute l'attention duë à l'importance qu'il y a de placer la Milice de l'*Union* sur un pied réglé & respectable. Si tel est le cas, je demande qu'il me soit permis d'en presser le grand avantage dans les termes les plus forts. La Milice de ce Pays doit être considérée comme le *Palladium* de notre sûreté & comme la première ressource efficace en cas d'hostilité. Il est donc essentiel, que le même Système anime toute la Confédération; que la formation & la Discipline de la Milice du Conti-

nent ſoient abſolument uniformes; & que les mêmes eſpèces d'Armes, d'Accoutremens & Attirails militaires, ſoient introduites dans toutes les parties des *Etats-Unis*. Perſonne, qui ne l'a encore appris par l'expérience, ne ſçauroit concevoir la difficulté, la dépenſe, & la confuſion, qui réſultent d'un Syſtême contraire, ou des arrangemens vagues, qui ont eu lieu jusqu'ici.

Si, en traitant des objets de Politique, j'ai pris un eſſor plus étendu que de coûtume dans le cours de cette Adreſſe, l'importance de la criſe & la grandeur des Points en diſcuſſion doivent me ſervir d'excuſe. Ce n'eſt cependant ni mon deſir ni mon attente, que les remarques, que je viens de faire, ſoient reçues avec quelque égard, qu'autant qu'elles paroîtront dictées par une bonne intention, conformes aux règles immuables de juſtice, propres à produire un Syſteme généreux de Politique, & fondées ſur l'expérience, que j'ai pu acquérir par une attention longue & appliquée aux affaires publiques. Ici je pourrois parler avec plus de Confiance d'après mes obſervations actuelles: Et, ſi célà ne faiſoit paſſer à cette Lettre (déjà trop étendue) les bornes, que je m'étois propoſé, je pourrois démontrer à tout Homme, qui ne ſe refuſeroit point à la conviction, qu'en moins de temps & avec moins de dépenſe, qu'on n'en a employé, la Guerre eût pu être portée à la même concluſion heureuſe, ſi l'on eût pu ouvrir convenablement les reſſources du Continent; que les détreſſes & les revers, qu'on a eſſayés très-ſouvent, ont réſulté, dans un trop grand nombre d'occurrences, plus d'un manque d'énergie dans le Gouvernement *Continental*, que d'un vuide dans les moyens des Etats particuliers; que l'inefficacité des meſures, naiſſant d'un manque d'autorité ſuffiſante dans le Pouvoir Suprême, de l'égard ſeulement partiel qu'on a eu pour les requiſitions du Congrès dans quelques-uns des Etats, & du peu de ponctualité en d'autres, pendant qu'elle tendoit à réfroidir le zèle de ceux, qui avoient la meilleure volonté pour faire des efforts, a auſſi ſervi, d'un autre côté, à accumuler les dépenſes de la Guerre & à fruſtrer les Plans les mieux concertés; & que le découragement, occaſionné par les difficultés & les embarras compliqués, où nos affaires ont été jettées par ce moyen, auroit depuis longtemps fait débander une Armée moins patiente, moins vertueuſe, & moins perſéverante que celle que j'ai eu l'honneur de commander. — Mais, tandis que je fais mention de ces particularités. — Qui ſont des faits notoires, comme formant les défauts de notre Conſtitution Fédérative, particulièrement dans la pourſuite d'une Guerre, je prie qu'on ſoit perſuadé, que, comme j'ai toujours pris plaiſir à reconnoître avec gratitude l'aſſiſtance & le ſoutien, que j'ai reçus de la part de chaque claſſe de Citoyens, je ſerai auſſi conſtamment bien-aiſe de rendre juſtice aux efforts ſans exemple, que les Etats individuels ont faits en pluſieurs occaſions intéreſſantes.

A préſent j'ai développé avec franchiſe ce que je ſouhaitois de faire connoître, avant que je remiſſe le Poſte public, que j'ai occupé, à ceux qui me l'avoient confié. La tâche eſt remplie aujourd'hui ; & en ce moment je prens congé de Votre Excellence, comme le Chef-Magiſtrat de votre Etat, en même temps que je dis le dernier adieu aux ſoins d'Office & à toutes les occupations de la vie publique. — Il ne me reſte donc, qu'à vous faire une ſeule prière finale : C'eſt de prier V. Exc, de communiquer ces ſentimens au Corps Législatif de votre Etat à ſa première Aſſemblée, afin qu'il les conſidère comme le Legs d'un Homme, qui a ſouhaité ardemment, dans toutes les occaſions, d'être utile à ſa Patrie, & qui, même dans l'ombre de ſa retraite, ne manquera point d'implorer pour elle la Bénédiction de la Providence. Dès ce moment j'adreſſe à l'Etre Suprême la Prière la plus ardente, qu'il vous ait, & l'Etat ſur lequel vous préſidez, dans ſa ſainte garde; qu'il incline les cœurs des Citoyens à cultiver l'eſprit de ſubordination & d'obéiſſance au Gouvernement, à entretenir une affection & un amour fraternel l'un pour l'autre, pour leurs Concitoyens des *Etats-Unis* en général, pour leurs Frères qui ont ſervi au Champ de Bataille en particulier ; & finalement qu'il lui plaiſe très-gracieuſement de nous diſpoſer tous à être juſtes, à aimer la douceur, & à nous conduire avec cette charité, cette humilité, cette trempe pacifique d'eſprit, qui caractériſoient le Divin Auteur de notre ſainte Religion ; exemple, ſans l'humble imitation duquel à ces égards nous ne pouvons jamais eſpérer d'être une *Nation heureuſe*.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'eſtime & de reſpect &c.

(*Signé*)

G. *Washington.*

Grande-Bretagne.

De Londres, le 26. Août.

La Cour n'a pas encore reçu de Nouvelle de la Signature du Traité définitif. — On continue d'armer & d'équiper dans nos Ports pluſieurs Vaiſſeaux de guerre dont la deſtination eſt inconnue. — Tous les avis confirment, qu'il règne toujours de grandes diſſentions dans les *Etats-Unis* de l'*Amérique* contre l'autorité du Congrès.

N°. 74.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 13. SEPTEMBRE 1783.

RUSSIE.

De Petersbourg, le 14. Août 1783.

L'Impératrice a donné une nouvelle preuve de sa Munificence envers la Famille du feu Prince *Grégoire Orlow*, en achetant de cette Famille la Terre de *Katchina*: Cette Terre & la Maison de Campagne, qui en fait la principale partie, situées à 30. Werstes de *Czarsko-Zélo*, avoient été ornées & embellies par le feu Prince avec une somptuosité, digne de son rang & de ses richesses. Sa Majesté s'est engagée à payer pour le tout, y compris le *Palais de Marbre*, la Somme de 1500. mille Roubles, en différentes époques, durant dix années consécutives.

Les Commissaires de notre Cour viennent de terminer à *Riga*, avec ceux du Duc & des Etats de *Courlande*, une Convention pour règler les Limites & tout ce qui est relatif au Commerce entre ce Duché & la *Russie*.

DANEMARCK.

De Coppenhague, le 20. Août.

Les cinq Gabarres & la Flute *Françaises*, qui passèrent le *Sund* le 27.

Juin dernier, ſont revenues à notre Rade, avec les chargemens de Munitions Navales, qu'elles ont pris à *Riga*. Lorsqu'elles mouillèrent dans ce dernier Port, l'on fut très-ſurpris d'y voir ſix Navires armés Etrangers: L'on doubla les Gardes; & l'on prit toutes les précautions, que la défiance pouvoit dicter en pareille occaſion: L'on envoya enſuite un Courier à *Petersbourg*, pour demander à la Cour des Inſtructions ſur la conduite à tenir envers ces Vaiſſeaux: Elle ordonna de leur faire un traitement amical & abſolument conforme à ce qu'on avoit obſervé encore une fois auparavant dans un cas ſemblable. Leurs Commandants ont refuſé à *Riga* de ſe ſoumettre à la viſite d'uſage à l'égard des Navires Marchands. Comme ce ſont des Vaiſſeaux de la Marine *Françaiſe*, qu'ils portent le Pavillon de S. M. *Très-Chrétienne*, & qu'ils ſont commandés par des Officiers à ſon Service, l'on ignore, ſi notre Adminiſtration inſiſtera ſur ce qu'ils payent la Douane du *Sund*, pour la raiſon qu'ils ont des Cargaiſons Marchands à bord.

Pologne.

De Varsovie, le 30. Août.

Depuis quelques Jours, le Comte *Raczynski*, Général de la *Grande-Pologne*, & Maréchal du *Conſeil-Permanent*, ſe trouve en cette Ville, où des Affaires de très-grande Conſéquence rendent ſa préſence néceſſaire. Le Prince *Lubomirski*, Grand-Maréchal de la Couronne, eſt mort ſur ses Terres près de *Landshut*, à l'âge d'environ 70. ans.

Les Avis qui arrivent des Frontières de la *Turquie*, ſemblent préſager une Campagne d'Hiver; au moins les préparatifs de Guerre ſe continuent dans toutes les Provinces *Ottomanes* avec la plus grande Vigueur & toute la célérité poſſible.

Pays-Bas.

De la Haye, le 31. Août.

Depuis le départ du Courier Extraordinaire expédié Jeudi, dans l'après-midi, aux Miniſtres Plénipotentiaires de Leurs Hautes Puiſſances à *Paris*, avec le Pré-Avis des Etats de *Hollande* & *Weſt-Friſe*, & l'arrivée le même Jour au Soir d'un Courier extraordinaire de *Paris*, dont les Dépêches, aſſure-t-on, portoient que le Conſentement de LL. HH. PP. à la Paix ne pouvoit plus ſouffrir aucun retard, ou que la Signature auroit lieu ſans la concurrence de la République: il a été réſolu, après mure délibération dans l'aſſemblée de LL. HH. PP. du dit Jour, à huit heures du Soir, d'accepter la Paix aux Conditions offertes. En conſéquence Vendredi matin il a été expedié un ſecond Courier à *Paris*, avec la réſolution finale de LL. HH. PP., & ordre à nos Miniſtres Plénipotentiaires, aſſure-t-on, de faire encore de ſérieuſes inſtances auprès de la Cour de *France* pour obtenir des Conditions plus favorables: mais en cas d'impoſſibilité, de conclure & de ſigner ſuivant les Conditions telles qu'elles ſont convenues. En conſéquence le Traité définitif de Paix ſera ſigné à *Verſailles*, Mecredi prochain, 3. Septembre, Jour fixé pour

la Signature de tous les Miniſtres Plénipotentiaires des Puiſſances intéreſſées.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 26. Août.

Les dernières Dépêches de Sir *Guy-Carleton*, arrivées avec la *Polly*, Capitaine *Jackſon*, n'annoncent rien de l'évacuation prochaine de *New-York*, ſinon qu'un grand nombre de *Loyaliſtes* s'y embarquoit journellement, pour aller s'établir dans la *Nouvelle-Ecoſſe*, au *Canada*, ou aux *Indes-Occidentales*.

On prétend que les *Etats-Unis* ſont maintenant dans une ſécurité civile qui ne laiſſe rien à deſirer; que les troubles à *Philadelphie* ſont entièrement diſſipés.

Le 23, une Malle eſt arrivée de la *Jamaique*, les Lettres qu'elle a apportées aux Miniſtres annoncent, que le Commerce s'y continue avec les mêmes facilités & les mêmes avantages qu'avant la guerre. On déplore beaucoup en cette Iſle le ſort des *Loyaliſtes Américains* qui y arrivent en foule la plupart dénués de reſſources.

Les dernières Lettres reçues des grandes *Indes* annoncent que le fils de *Hyder-Ali* eſt toujours en Campagne à la tête d'une armée conſidérable, très-forte ſur tout en Cavalerie, qui fait quelque fois des excurſions juſqu'à 40. ou 30. milles de *Bengale*. Du reſte on n'apprend rien des opérations des Eſcadres.

On continue d'armer & d'équiper dans nos Ports pluſieurs Vaiſſeaux de guerre, dont la deſtination eſt inconnue. On débite ſeulement que c'eſt pour en envoyer une partie dans la *Nouvelle-Ecoſſe*, à la *Jamaique* & aux *Antilles* afin d'y protéger le Commerce.

Tous les Articles du Traité définitif étant maintenant réglés, les Miniſtres travaillent au nouveau Syſtême de Commerce général de ces Royaumes, tant pour les poſſeſſions de la Couronne, qu'eu égard à nos relations avec les autres Nations.

Le 29. Août.

Aujourd'hui, la Cour a reçu des Dépêches du Duc de *Manchester*; & cet après-midi Mr. *Fox*, Secrétaire d'Etat, a écrit au Lord Maire de cette Ville une Lettre de Notification, par laquelle Son Exc. fait ſavoir que ces Dépêches, en date du 26. de ce Mois, ont apporté avis que le 3. du Mois prochain eſt le Jour fixé pour la ſignature des Traités définitifs entre les Plénipotentiaires de L. M. T. *Chrétienne*, *Catholique* & *Britannique* & ceux des *Etats-Unis* de l'*Amérique*. Son Exc. ne fait aucune mention du Traité avec la *Hollande*. Ce dernier eſt encore ſuſceptible de divers points d'arrangemens eu égard aux affaires des *Indes-Orientales*, ainſi que du Commerce réciproque dans cette partie du monde. La Cour fait partir ce Soir un Courier pour *Paris*.

Le Député de *Hollande*, arrivé ici depnis peu de jours, a eu de fréquens entretiens avec nos Miniſtres,

pour tacher d'arranger les affaires des poſſeſſions & du Commerce de l'*Inde* ſur un pied équitable & honorable aux deux Nations. On dit que nos Miniſtres ſe ſont déſiſtes de leurs prétentions à certains égards; mais qu'ils perſiſtent dans le deſſein de retenir *Négapatnam*, ou d'avoir l'accès libre aux isles *Aſiatiques*, en reſtituant cette poſſeſſion importante. On croit que cette affaire ſera dans peu ajuſtée à l'amiable.

Aujourd'hui, les Souſcrivans à l'emprunt de douze millions ont fait à la Banque le 5me paiement de 15. pour cent de la dite Somme.

Il circule ici des Médailles frapées en *Allemagne* à l'honneur du Général *Eliot*, on y voit d'un côté le buſte de ce Héros avec l'inſcription ſuivante: *Eliot an Martis ſocius, num Jupiter ipſe eſt?* le revers repréſente le rocher, d'où les aſſiégés foudroient les Batteries flottantes, on lit au deſſus ces mots: *Victrix in Flammis, victrix Gibraltar in undis.*

FRANCE.

De Paris, le 30. Août.

On attend ici à tout moment la réponſe des *Etats-Généraux* à l'*Ultimatum* de l'*Angleterre*, pour ſigner les Traités & l'on croit que ce grand Ouvrage pourra être conſommé le 3. du Mois prochain.

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 13. Septembre 1783.

Depuis que Sa Majeſté *Impériale* s'eſt rendue au Camp de *Hlaupietin*, les Troupes reſſemblées dans ce Camp, ont continué leurs exercices en Sa préſence. Jusqu'au 9. de ce Mois il étoit impoſſible de fixer le Jour auquel les grandes Manoeuvres pourroient avoir lieu, la Saiſon n'étant pas des plus favorables.

AVIS.

Pluſieurs Perſonnes s'étant informées au *Cabinet de Lecture*) *Maiſon du Noble de Trattnern*) du Sr. *Muſy*, privilègié de *S. M. I. & R.* pour le ſecret à faire marcher ſans interruption toutes ſortes de Moulins à farine ou autres Machines, comme Pompes, Martinets, Scies à bois &c., le dit *Muſy* avertit le Public qu'on le trouvera les Lundis au *Cabinet de Lecture*, depuis les 10. heures du Matin, jusqu'à Midi; il diſtribuera aux Amateurs des imprimés *français* & *allemands*, à raiſon de 10. Kr., dans leſquels il donnera le détail d'une partie des avantages que l'on peut retirer de ſon invention. Au cas qu'à l'exemple d'un grand Seigneur *Hongrois*, qui guidé par l'amour du Public, & deſirant que ce Secret fût mis au Jour, a fait à ce Sujet l'ofre à l'Auteur d'une gratification & d'une Penſion viagère, il s'en trouvât d'autres qui penſaſſent auſſi généreuſement, le dit *Muſy* ne balanceroit pas un inſtant à publier ſon ſecret: les ofres à lui faites jusqu'à préſent n'étant pas de nature à le dédommager aſſez de ſes frais & à fournir entièrement à ſes beſoins.

N^to. 74.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 13. SEPTEMBRE 1783.

De Paris, le 30. Août 1783.

Extrait d'une Lettre écrite de Pékin, le 14. Octobre 1782.

„ Les Eaux de l'*Océan* ont failli d'enlever à la *Chine* une des plus belles Provinces, qu'il ait ſur la Mer: Peu s'en eſt fallu, qu'elles n'aient englouti l'Isle de *Tay-ouan*, connuë en *Europe* ſous le nom de l'Isle de *Formoſe*. L'on a débité ici, qu'une partie de la Montagne, qui partage cette Isle, s'étoit enfoncée & avoit disparu; que le reſte avoit été comme bouleverſé; & qu'une grande partie des Habitans avoit péri. Tels ont été pendant quelques jours les bruits populaires de cette Capitale: Le Gouvernement les a fait ceſſer, en inſtruiſant le Public de l'exacte vérité, telle qu'elle avoit été annoncée à l'Empereur par les Officiers, qui ont dans leur Diſtrict cette petite portion de ſes Etats. Je ne puis rien faire de mieux que de repéter ce qu'ils en diſent:

Tebeu, Gouverneur-Général des Provinces du *Fou-Kien* & du *Tche-Kioung-Ya*, Vice-Roi du *Fou-Kien*, & les autres font ſçavoir à Votre Maj. le deſaſtre nouvellement arrivé à l'Isle de *Tay-ouan*, — *Mou-ba-lan* & les autres principaux Officiers de cette Isle nous ont écrit, " que le 22. de la quatrième Lune (22. Mai 1782.) un Vent des plus furieux, accompagné d'une groſſe pluye & d'une marée plus haute qu'on n'en avoit jamais vuë, les avoit tenus dans la crainte continuelle d'être engloutis dans la Mer ou abimés dans les entrailles de la Terre. Depuis l'heure *Yn* (*les heures Chinoiſes ſont le double des nôtres*; *l'heure Yn commence à 3. heures du matin & finit à 5. heures*) jusqu'à l'heure *Oeiei* (*l'heure Oeiei commence à 3. heures après-midi & finit à 5.*) cet affreux orage s'annonça en même temps des quatre parties du Monde, & continua avec la même violence pendant tout cet eſpace de temps. Les Bâtimens, où ſe tiennent les Tribunaux, les Greniers publics, les Caſernes, les Greniers à ſel ain-

ſi que les Salines, tout a été renverſé, tout a été perdu: Les Boutiques des Marchands & des Ouvriers, ainſi que les Maiſons du Peuple, ne montrent plus pour la plûpart que des matériaux amoncelés ſans ordre. De 17. Vaiſſeaux de guerre, qu'il y avoit dans le Port, deux ont disparu: Deux autres ont été mis en pièces, & dix ont été fracaſſés, de manière à être entièrement hors de Service. Les autres moindres Vaiſſeaux ou Navires de différente grandeur, qui étoient au nombre de plus de cent, ont eu un pareil ſort. Il y en a eu environ 80. d'engloutis: Cinq, qui étoient nouvellement chargés de Riz pour le *Fou-Kien*, ont été ſubmergés, & la Cargaiſon, qui ſe montoit à cent-mille Boiſſeaux, a été entièrement perduë. Pour ce qui eſt des autres Navires, tant grands que petits, qui n'étoient pas encore entrés dans le Port, on en compte 10. ou 12. des plus gros, qui ont été engloutis: Les moindres, ainſi qu'une quantité prodigieuſe de Barques, Bateaux & autres de toute eſpèce, ont diſparu, ſans même laiſſer de débris. Comme toute l'Isle a été couverte d'eau, les Denrées ont été ou emportées ou gâtées, de façon à devenir nuſibles à la ſanté de ceux qui les conſommeroient dans l'état où elles ſont. Les Récoltes ont été totalement perduës. — Ce n'eſt néanmoins ici qu'un apperçu dreſſé à la hâte. Lorsque nous ſerons inſtruits plus en détail, nous ne manquerons pas de vous en informer au plutôt.“

Après avoir reçu cette Lettre de *Mou-ha-lan* & des autres principaux Officiers, qui ſont de réſidence à *Tay-ouan*, j'ai fait toutes mes diligences pour procurer à cette Isle infortunée tous les ſecours, qui dépendoient de moi; & j'ai donné mes ordres au Commiſſaire ambulant & au Tréſorier-Général de la Province, pour qu'ils aient à s'inſtruire dans le plus grand détail du nombre des Vaiſſeaux qui ont péri, & des Maiſons qui ont été détruites, de la quantité de Sel & autres Denrées, qui ont été perdues. Je leur ai pareillement enjoint de relever au plutôt les Tribunaux, Greniers, & autres Bâtimens publics; d'envoyer à la découverte des Vaiſſeaux, Navires &c. qui avoient disparu; de radouber les Vaiſſeaux, qui n'étoient pas hors de ſervice; d'envoyer promtement chercher le Sel & les autres Proviſions néceſſaires dans les lieux les plus voiſins; mais ſur-tout de s'informer exactement des différentes pertes, qu'a fait le Peuple, & du nombre précis des Hommes, qui ont péri, afin que je puiſſe moi-même en informer Votre Majeſté.

„ L'Empereur n'a pas été moins ſenſible au malheur des Habitans de *Tay-ouan*, ni moins attentif à ſoulager leur détreſſe, que ſon Vice-Roi. Répondant à *Tſou-Tſong-Yon* par la Formule ordinaire, il lui fait ſçavoir ſes intentions pour les ſecours à donner à ces infortunés, ainſi que ſur la manière, dont il doit pourvoir à

tout le reſte. Voici comment il s'exprime à ce ſujet:

Chang-Yu. Tchen-Hoei-Tſong-Ton du Fou-Kien & les autres m'ont fait ſçavoir le triſte évènement, qui a eu lieu dans l'Isle de *Tay-ouan*, qui eſt du Diſtrict de la Province de *Fou-Kien*: Ils m'ont écrit, que le 22. de la quatrième Lune (*l'Empereur répète ici ce qui eſt dit dans la Lettre, qu'on vient de lire, & continuë ainſi*:) J'ordonne au *Tſou-Tſong-Ton* de s'informer exactement de tous les dommages en différents genres, qu'auront ſoufferts à cette occaſion les Habitans de l'Isle, & de m'en inſtruire dans le plus grand détail, afin que je puiſſe leur donner tous les ſecours néceſſaires pour les réparer. Mon intention eſt, qu'on relève à mes propres frais toutes les Maiſons abattues; qu'on répare celles qui n'auront été qu'endommagées; qu'on leur aſſigne des Proviſions de bouche; & qu'on les pourvoye de toutes choſes, qui ſont du premier beſoin. J'entends, que célà s'exécute en toute rigueur à l'egard de tous ceux, ſans exception, qui ſont dans le cas. Je ſerois fâché, qu'un ſeul d'entre eux fût oublié. C'eſt pourquoi je recommande la plus grande diligence & la plus exacte recherche. Je veux que mes Sujets ne doutent en aucune manière de la tendre affection, que j'ai pour eux tous; qu'ils ſçachent, que tous ſont ſous mes yeux, & que je veux pourvoir moi-même à leurs beſoins. Pour ce qui eſt de mes Vaiſſeaux de guerre, des Tribunaux, des Greniers, & autres Edifices publics, qu'on les rétabliſſe dans leur premier état, en prenant dans le Tréſor de l'Empire tout l'Argent, qui ſera néceſſaire pour cette Dépenſe; que, ſuivant l'uſage ſagement établi, l'on ſuppute auparavant, à quoi ſe montera cette Dépenſe, & qu'on m'en préſente le réſultat &c.

Allemagne.

De Berlin, le 26. Août.

Le Prince *Guillaume-Henri*, 3me fils du Roi d'*Angleterre*, vient de paſſer par cette Ville, ſous le nom de Milord *Fielding* pour aller trouver le Roi en *Siléſie*.

Le Duc de *Serra-Capriola* eſt parti d'ici pour *Petersbourg*, où il doit réſider en qualité d'Ambaſſadeur du Roi des *Deux-Siciles*. Le Chevalier *Foſcari*, Envoyé de la République de *Veniſe* vient d'arriver pour ſe rendre à la même deſtination.

Charles-Henri *Siebert*, Conſeiller intime du Roi & Tréſorier-Général de guerre, eſt mort le 22, âgé de 72. ans.

De Hanovre, le 28. Août.

D'après les derniers avis reçus de *Bremerlée*, 500. hommes de troupes de *Brunſwic* & 100. de *Heſſe-Hanau*,

revenant d'*Amérique*, y ont été débarqués depuis peu; ils partiront pour leur patrie après quelques jours de repos: ce ſont les mêmes qui avoient été faits priſonniers à *Saratoga* avec le reſte de l'armée du Général *Bourgoyne*. Toutes les Troupes *Allemandes*, qui ſe trouvoient à *New-York*, attendoient vers le 1er Juin les Bâtimens qui devoient les transporter en *Europe*; celles qui ſont au *Canada* pourroient bien ne revenir en *Allemagne*, que vers la Fin de cette année.

Avis.

Eléonore Couringh, dite *Luxembourg*, Marchande de Modes, fait part à la haute Nobleſſe, ainſi qu'au Public reſpectable, que l'Illuſtre Régence de la Baſſe-*Autriche* vient de lui accorder la liberté de vendre publiquement & ſans aucun empêchement une Eau & Pommade végétales, dans leſquelles la Faculté de Médecine de cette Ville, après les avoir examinées, n'a rien trouvé qui pourroit nuire à la Santé. Cette Eau & cette Pomade végétales n'ont pas ſeulement la propriété de conſerver le teint frais, mais auſſi de rendre la peau douce & très-blanche; & d'en ôter tous les boutons & les tâches; en outre une de leurs propriétés, fondées ſur pluſieurs expériences, eſt de rétablir entièrement le teint gâté par l'uſage d'un mauvais blanc, en rendant à la peau ſa fraicheur primitive. L'uſage du blanc végétal n'eſt pas interdit. L'inſtruction de la manière dont on doit ſe ſervir de cette Eau & Pommade végétales, ſera jointe à la Vente. Ceux qui voudront m'honorer de leur Confiance, pourront être ſervis à toute heure & à un Prix fixe & raiſonnable, chez moi, ſur le Kohlmarckt, No. 140. au ſecond étage.

à vendre.

Chez le Libraire Rodolphe *Graeffer*, *petite Place* des Jéſuites: *Remarques hiſtoriques ſur la Baſtille*, nouvelle Edition, augmentée d'un grand nombre d'Anecdotes intéreſſantes & peu connues. gr. 8. Londres 1783.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 75.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 17. SEPTEMBRE 1783.

Extrait d'une Lettre de Péra près de Conſtantinople du 30. Août 1783.

„ La Flotte, compoſée de 70. Vaiſſeaux de tout rang, eſt toujours ſtationnée entre *Gallipoli* & les *Dardanelles*. Il paroit que le deſſein du Miniſtère eſt de la faire croiſer dans la Mer *Noire*, pour s'oppoſer à tout paſſage de Vaiſſeaux *Ruſſes*, ne craignant rien juſqu'à préſent du Côté de l'*Archipel*. „

„ Le Grand-Viſir, qui ne s'aveugle point ſur l'état de foibleſſe de la Nation, paroît deſirer ardemment la Paix, malgré tous les préparatifs de guerre qu'il ne néglige pas; mais le Peuple, dont les idées ſurpaſſent ſouvent la meſure de ſon pouvoir, veut à toute force, que l'on ſe venge des *Ruſſes*, & y eſt encore excité par les Gens de la Loi. „

„ Le grand nombre d'Officiers étrangers, & ſur tout *Français*, qui coopérent à former les Troupes *Ottomanes*, fait croire que, ſi la guerre eſt abſolument inévitable, ils pourront s'en tirer mieux que la dernière fois: cependant ils ſont encore loin de l'Ordre & de la Diſcipline néceſſaires pour les ſuccès. „

„ Le Miniſtère a expédié, *dit-on*, des ordres pour faire entrer ſur le territoire de la *Pologne* un nombre d'hommes égal à celui des *Ruſſes* qui s'y trouvent ; & exigera de cette République un traitement égal à celui que les Troupes *Ruſſes* y obtiennent. „

„ On voit ici une piéce qui n'eſt pas ſans intérêt dans les Circonſtances préſentes. C'eſt une Déſcription de l'Empire *Turc*, de ſes forces, & de ſes revenus. On ne peut la regarder ſans doute que comme une Esquiſſe imparfaite : mais telle qu'elle eſt, elle doit piquer la Curioſité. Selon l'Auteur, la *Turquie Européenne* eſt presque auſſi étendue que la *France*, mais ſa Population eſt beaucoup moindre puiſqu'il ne l'évalue qu'à environ 10. Millions d'ames. Il porte les revenus de l'Etat à 20. Millions de Piaſtres, ſans y comprendre le tréſor particulier du *Grand-Seigneur*. Le *Caire* fournit annuellement à ce tréſor 600. mille Piaſtres, la *Walachie* 230,000, & la *Moldavie* 160,000. Les forces militaires ſont eſtimées en total à 350,000. Hommes ; la Marine à 50,000. Hommes. La Garniſon de *Conſtantinople*, forte en tout temps de 20,000. Hommes, eſt compriſe dans le premier nombre. „

RUSSIE.

De Petersbourg, le 16. Août 1783.

Le Prince *Daſchkow*, Capitaine Lieutenant aux Gardes, envoyé par le Prince de *Potemkin* de la *Crimée*, eſt arrivé ces Jours-ci, apportant la Nouvelle agréable, que les Habitans de la *Crimée* & des Contrées circonvoiſines avoient prêté le Serment de fidélité & de ſoumiſſion à S. Maj. Dans la Preſqu'Isle de *Crimée*, les Imans, les Beys & autres perſonnes de Condition, les Députés des Villes de *Karas-Bazar*, *Bachtſchiſarai*, d'*Achmetſchet*, de *Kaffa*, *Kozlow* & ſon Diſtrict, *Tarchanskoi-Kut* & *Neu-Bazar* avec ceux du Diſtrict de *Precop*, prêterent ce Serment entre les Mains du Lieutenant-Général Comte de *Balmen* : Dans le *Cuban*, les Députés des Hordes d'*Ediſſan*, de *Dſyamboluz* & pluſieurs autres, comme auſſi le Sultan *Aim-Girey* & ſes Vaſſaux le prêterent entre les Mains du Général *Suwarow*, ainſi que les Députés des Peuples, au-deſſus du Fleuve de *Kuban*, le Sultan *Batir-Girey* & ſes Vaiſſeaux le firent entre les mains du Lieutenant-Général de *Potemkin*. Une Joie ſincère & univerſelle accompagnoit cette Soumiſſion des Nations *Tartares* ſous le Sceptre de l'immortelle *Cathérine*, qui pour marque de ſa Satisfaction, a daigné conférer aux Lieutenans-Généraux *Suwarow* & *Potemkin*, l'Ordre de *St. Wladimir* de la première Claſſe, & au Comte de *Balmen*, l'Ordre de *St. Alexandre-Newski*.

Il circule des états, que l'on aſſure autentiques, des importations & exportations du Port de cette Ville, pendant les deux dernières années. Leur Connoiſſance pourra donner une idée du Commerce de notre Capitale, En 1781. les importations montèrent à 9,582,352. Roubles, & les exportations à 12,204,482. Roubles : de ſorte que la balance en faveur de la *Ruſſie* fut de 3,372,087. R.

En 1782. les exportations ont été de 11,467,347. Roubles, & les importations de 12,204,482. Roubles. Selon un autre état, les Droits de Douane en 1780. rapportèrent 2,077,430. Roubles: en 1781. ils rendirent 2,274,300. Roubles, & l'année dernière 2,322,007. Roubles.

SUEDE.

De Stockholm, le 24. Août.

Le Roi a résolu pour l'entière guérison de son bras de faire un petit Voyage dans un Climat plus méridinal: en conséquence S. M. se mettra en route la Semaine prochaine. — Nous avons reçu de *Gothembourg* l'agréable avis de l'arrivée de deux Navires de notre Compagnie des *Indes-Orientales*, & qu'un troisième y est journellement attendu.

DANEMARCK.

De Coppenhague, le 26. Août.

Les deux Frégates *Russes* qui sont arrivées en ce Port il y a quelques Jours, sont reparties pour la Mer du *Nord*.

Les derniers avis de *Russie* portent, qu'on a désarmé quelques Vaisseaux au Port de *Cronstadt*, pour faire partir les Matelots pour la Mer *Noire* ou l'Impératrice se propose de mettre sur-pied des forces maritimes plus respectables.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 3. Septembre.

Tous les Esprits, tous les Partis paroissent généralement consternés des Conditions de Paix que la République se trouve obligée de souscrire. On dit que lorsqu'il fût question d'en parler dans l'Assemblée des Etats de *Hollande*, on y fit observer que cette Paix étoit le fruit des obstacles qu'on avoit opposés aux Mesures concertées pour pousser la Guerre avec Vigueur.

On dit encore que les Etats de *Hollande* ont fait proposer à la Généralité de nommer un Commité de sept Personnes, un de chaque Province, pour examiner la Direction des Affaires pendant la Guerre, & surtout ce qui avoit fait échouer l'Expédition de *Brest*.

C'est Mr. le Baron de *Lynden* de *Blitterswyck*, qui, après la Signature de la Paix, doit aller résider dans la qualité de Ministre de la République, à la Cour de *Londres*.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 29. Août.

Les 10. Vaisseaux qui ont ordre de partir, vont se rendre, dit-on, d'abord à *Gibraltar*; & croiseront ensuite dans la *Méditerranée*.

D'après toutes le Feuilles, & tous les Ouvrages qui ont paru sur l'état des Finances *Anglaises*, voici ce qu'on peut recueillir de plus certain sur l'état présent des Dettes de la *Grande-Bretagne*.

" La Dette publique, inconnue avant la révolution, n'a commencé que dans les 9. années qui l'ont sui-

vie immédiatement. Elle étoit de 14,000,000. Sterling à la mort du Roi *Guillaume*; à celle de la Reine *Anne* elle étoit de 50. Millions: en 1722. elle se trouva de 55: en 1726. elle diminua de 3,000,000; en 1739. elle fut encore diminuée de 5. Millions, de manière qu'elle n'étoit plus que de 47. Millions Sterling. Mais jusqu'en 1763, elle accrut successivement jusqu'à 146,000,000. Dans le Cours des douze années suivantes, c'est à dire jusqu'en 1775. elle diminua de 11. Millions.

Depuis cette malheureuse Epoque, elle n'a fait qu'augmenter tous les ans, & aujourd'hui, en 1783, à la fin de la guerre *Américaine* elle surpasse 250. Millions Sterling.

Les émigrations pour l'*Amérique* continuent. Un Bâtiment parti dernièrement pour *Philadelphie*, n'a pas emmené moins de 56. Passagers ouvriers, Charpentiers, Forgerons, Maçons & Boulangers. Il s'en étoit présenté beaucoup d'autres que faute de place le Capitaine n'a pu recevoir.

Bohême.

De Prague, le 12. Septembre.

La Saison étant devenue plus favorable, les grandes Manoeuvres des Troupes rassemblées au Camp de *Hlaupietin*, se sont exécutées le 9. & le 11. de ce Mois, en présence de l'*Empereur*; Sa Majesté a daigné témoigner aux Chefs & Commandans des Régimens la plus grande Satisfaction, au Prince de *Waldeck* en particulier, dont le Régiment de Cavalerie a montré la plus grande adresse.

Aujourd'hui les Troupes se mettront en marche pour leurs Quartiers respectifs.

Hier, Sa Majesté s'est rendue en Ville & a assisté à la Comédie au Théâtre de la *Klein-Seite*.

Les Actes d'Investiture auront lieu Samedi & Lundi prochains.

De Vienne, le 17. Septembre.

Dimanche dernier, 14. de ce Mois, se fit avec les Solemnités d'usage, la grande Procession en action de grâces de la levée du Siége de cette Residence en 1683; & comme le Siécle se trouve révolu, cette Cérémonie a eu lieu pour la dernière fois. S. A. Mr. le Prince de *Stahremberg*, Grand-Maître de la Maison *Impériale* & S. Exc. Mr. le Comte de *Seilern*, Chef de la Justice Suprême, étoient chargés de représenter la Cour à cette Fonction.

Le même Soir, le Sr. *Stuwer* donna à cette occasion, au *Prater*, & en présence de plus de 12000. Personnes, un Feu d'Artifice dont l'heureuse exécution a fait le plus grand honneur à cet habile Artiste.

Dans ce moment nous recevons l'importante Nouvelle de la Signature des Traités définitifs de Paix entre la *France*, l'*Espagne* & l'*Angleterre*, laquelle a eu lieu le 3. du courant, ainsi que la chose avoit été fixée d'avance par les Cours respectives.

N^ro. 75.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 17. SEPTEMBRE 1783.

Espagne.

De Madrid, le 19. Août 1783.

Les Avis ultérieurs que la Cour a reçus de Don Antonio *Barcelo*, Général de l'expédition d'*Alger*, contiennent les rélations circonſtanciées des attaques qu'il a données à cette place depuis le 3, toutes dirigées & commandées par lui-même, etant à la tête de la ligne dans ſa Félouque. Ce Général mande que dans la Matinée du 4. du courant, il forma une nouvelle Attaque dont le feu s'ouvrit à 5. heures & demie & dura juſqu'à ſept & demie, le temps ne permettant pas de le continuer davant ge, notre ligne tira 558. Bombes & 490. Coups de Canon dont le feu réuſſit à faire éclater des incendies dans quatre Côtés de la Ville, au point que les Habitans s'enfuioient vers le Château de *Charles-Quint*, & que leur Môle en ſouffrit beaucoup, les Ennemis firent une ſortie avec 11. Galiotes & autres Bâtimens, mais détaché par le Général, le Sergent-major D. *Goicoechea* les repouſſa ſi vigoureuſement, qu'ils les fit échouer à la côte, non obſtant le grand Feu des Batteries du Môle. Durant cette attaque ils nous tirèrent 1318. Coups de Canon & 97. Bombes dont nous eumes ſix Beſſés & quelques Chaloupes endommagées.

Le 5. tandis que les Ennemis réparoient leurs Batteries, le temps ne nous permit pas de leur donner Attaque. Mais le 6. pendant que le Général ſe diſpoſoit & s'avançoit pour les attaquer, il obſerva que les *Algériens* 'approchoient en apprêtant des Boulets rouges qui parvenus juſqu'à nous n'avoient plus de marque d'incandeſcence. Notre Feu reprit vivement a 6. heures & demie & avec beaucoup de Succès; on obſerva que beaucoup de monde fuyoit de la place, quelques Edifices furent incendiés & d'autres dévaſtés & le Feu éclata à leurs Batteries de Babalbet, dont pluſieurs Canons furent endommagés par 447. Bombes

& 699. Coups de canons que nous leur tirames. Leur Feu étoit néanmoins des plus violens & soutenus. Il tirèrent 1842. coups de canon & 68. Bombes, & nos Canonières les essuyèrent jusqu'à huit heures & demie sans autre perte ni dommage de notre côté que ceux d'un Mort, trois Blessés & un Canon crevé.

Dans l'après diné nous recommençames à leur tirer pendant une heure 446. Bombes & 506. coups de Canon qui causèrent visiblement trois incendies, des dommages dans leurs édifices, & firent sauter des Dépôts de poudre de leurs Batteries. Leur feu débuta avant que notre ligne fut formée, & fut nourri dans la même Direction après sa formation, de sorte que les 1366. coups de canon & les bombes qu'ils tirèrent dépassoient notre ligne; un Mort, un Blessé, quelques dommages dans six Bombardières & trois Canonières & la perte de l'esquif de la Frégate *Maltoise*, la *Sainte-Isabelle*, qui coula à fond, furent nos seuls désavantages. Mr. de *St. Tropé*, Commandant de cette Frégate *Maltoise*, eut le Bonheur de se sauver avec l'équipage.

Le 7. notre feu recommença à 6. heures & un quart jusqu'à 8 & 1/2, durant lequel nous tirames 430. Bombes & 526. coups de canon qui firent sauter un Dépôt de poudre de la Batterie ennemie de la Lanterne, & endommagèrent les Batteries de Babalbet & du Môle. Le feu vif qu'ils nous ripostèrent, 1348. coups de canon & 38. bombes, en maltraita notre Frégate la *Carmel* & en blessa le patron.

2. Incendies dans la Ville dont l'un dura jusqu'au Soir, furent les effets de notre Feu qui reprit à 4. heures. Dans cet intervalle on leur tira 444. Bombes & 426. Coups de canons, auxquels ils répondirent par 23. Bombes & 1493. Boulets. Une de leurs Bombes creva dans notre canonière No. 1, y mit le feu & la fit sauter. Nous y perdimes l'enseigne de Vaisseau D. J. *Villavicencio* & 19. Hommes. Le Commandant de cette Canonière D. de *Irisari*, se sauva heureusement avec dix hommes. Cependant les Ennemis faisoient mine de s'avancer avec leurs Bâtimens, lorsqu'ils furent vivement repoussés par nos Canonières de la droite qui les atteignirent à portée de la mousquéterie. La même précaution fut prise à la gauche, où les Ennemis eurent un Bâtiment très-maltraité qu'ils sauvèrent à la remorque. Nous y eumes 2. Blessés & quelques Dommages dans les agrêts. Le 8. de grand matin, pendant que le Vent ne permettoit pas que nous les attaquassions de nouveau, leurs Bâtimens s'avancèrent avec leurs Galiotes. Mais notre Général détacha quelques Canonières & Bombardières appuyées des Frégates la *St. Rose*, la *Carmel*, & les 2. *Maltoises* avec les Chébecs le *Murcien* & le *St. Antoine*, qui les repoussèrent comme le Vent foiblissoit, cependant le Général or-

donna une attaque qui dura jusqu'à 11. heures & demie pendant laquelle on tira 229. Bombes & 83. Coups de canon, dont un Bâtiment ennemi fut très-endommagé. Et ceux-ci tirèrent 453. coups & 18. Bombes. Le Courant jettant notre Ligne trop au Sud, & vers le midi le Vent devenant favorable, notre feu reprit & dura pendant trois quarts d'heure, nous tirames 4443. Bombes & 440. Coups de canons: une grande Chaloupe ennemie sauta.

Dans cet état le Commandant-Général ayant réflechi & combiné le tout avec ses Expériences, résolut de l'accord unanime des pilotes, de se retirer, & mit à la Voile avec toute l'Escadre le 9. à midi, laissant le Vaisseau de ligne *le Saint Pascal*, la Frégate *la Sainte Rose*, & le Chebec *le Saint-Sebastien*, en croisière dans la Baie. D. *Barcelo* fait les Eloges les plus distingués de la valeur & de la conduite de tous les Officiers & autres employés à cette Expédition & notamment de Mr. de *St. Tropé* & du Chevalier de *Subirats* commandans les Frégates *Maltoises*.

France.

Extrait d'une Lettre de Paris du 2. Septembre.

„ Toutes les Difficultés qui s'élevoient contre le Traité définitif étant maintenant applanies, on dit que les Ambassadeurs se sont plaint de la lenteur à laquelle il restoit encore exposé. On croit cependant qu'à son retour de *Compiegne* S. M. le signera. "

„ Le Secrétaire qui a suivi Mr le Duc de *Manchester* & dont les talens donnoient de grandes espérances, mourut le 28. du mois dernier, d'une Colique de *Miserere*.

„ Suivant les Nouvelles apportées par Mr. le Chevalier de *Bouvet*: Mr de *Suffren* reposoit ainsi que son Escadre dans le port de *Trinquemalé*. Il sembloit le 13. Avril, qu'on ne se préparoit plus à aucune expédition contre l'Amiral *Hughes*, mais à réparer les avaries que les Vaisseaux avoient essuyées par les Combats & la Tempête. Les Frégates *Françaises* allant en course contre les Bâtimens marchands *Anglo-Indiens*, ont rencontré une Frégate *Portugaise* venant de *Goa* & dirigeant sa route sur *Madras*, chargée de Bois de Construction, les *Français* l'ont amenée au port de Trinquemalé, où Mr le Bailli de *Suffren* en acheta la Cargaison au delà de ce qu'elle pouvoit valoir; sans le Secours de cette Cargaison qui lui servit à la réparation de ses Vaisseaux, Mr de *Suffren* eut été obligé de descendre à l'*isle de France*. Se traînant à peine, Mr. le Comte de *Bussi* fit dans les premiers jours d'Avril, débarquer ses troupes à *Cudalor*, d'où il marchoit à grande journée pour rejoindre l'armée de *Tipo-Saib* qui, pour s'assurer

des Etats de son Père, a fait, dit-on, déposer ses deux Frères, & n'a réservé de ses parens auprès de lui, que le Général *Mounktom*. Selon ces mêmes avis ce jeune Prince se disposoit à marcher contre les *Anglais* retranchés à *Négapatnam* "

„ On dit que l'Epidémie qui régne à *Fontainebleau* suspendra le Voyage que la Cour se proposoit d'y faire. "

„ Mr le Comte de *Grasse* vient, dit-on, d'obtenir la tenue du Conseil de guerre, qu'il sollicitoit; Mrs *Mithon* de *Genoully* & le Baron d'*Arros* ont obtenu, ajoute-t-on, leur Elargissement sous la condition de résider, celui-ci à *Saumur* & le premier à *Ham*. "

„ Le Journal de *Paris* explique le pour & le contre du Ballon aérostatique qui fut lancé dans l'atmosphère le 27. Août. On sait que ce Globe après avoir erré au-dessus des nuages pendant une heure, est allé tomber dans un Champ voisin de *Gonesse*. "

„ Le 25, Jour de *Saint-Louis*, l'Académie *Française* a fait célébrer dans la Chapelle du *Louvre*, une Messe en Musique, après laquelle l'Abbé *Viriot* a prononcé le Panégyrique du Saint. L'après-midi elle a tenu sa Séance publique, que l'Archevêque d'*Aix* a ouverte en qualité de Directeur, par l'annonce de la remise à l'année prochaine du Prix d'éloquence, dont le Sujet sera toujours l'*Eloge de Fontenelle*. Le Sujet de celui de Poësie qui sera donné la même année, est au choix des Auteurs. Celui d'éloquence de 1785. est destiné à l'*Eloge de Louis XII*. Le Prix proposé pour la récompense de l'action la plus vertueuse, a été donné à la nommée *Lespalier*, Garde-malade, qui à fait pour sa Maîtresse les Sacrifices les plus longs & les plus généreux. Le Marquis de *Condorcet* a lu ensuite un *Eloge de Fontenelle*, composé de Fragmens laissés par le feu Sieur *Duclos*, rédigé par le Sieur d'*Alembert*; & le Sieur *Lemierre* a terminé la Séance par la Lecture d'un Acte de sa Tragédie de *Barnevelt*. "

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 76.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 20. SEPTEMBRE 1783.

Extrait de la Gazette de France du 5. Septembre 1783.

„ Le Traité préliminaire de Paix entre l'*Angleterre* & les Provinces-Unies des *Pays-Bas* a été signé à *Paris* le 2. de ce Mois. Le lendemain 3, s'est faite également à *Paris* la Signature du Traité définitif entre la *Grande-Bretagne* & les Etats-Unis de l'*Amérique-Septentrionale*; le même Jour, les Traités définitifs entre le Roi d'*Espagne* & le Roi d'*Angleterre*, & entre Sa Majesté & Sa Majesté *Britannique*, ont eu lieu à *Versailles*. „

De Paris, le 8. Septembre.

On recrute dans la Capitale & dans les Provinces pour augmenter, dit-on, de deux tiers les Régimens de Cavalerie, de Dragons & d'Infanterie. On cherche de toute part à acheter des Chevaux; on épuise à cette fin tous les Haras; on débite que les Officiers-Généraux qui doivent commander les Corps d'Armées sont déjà nommés.

En confirmant la rentrée de D. *Antonio Barcelo* avec son Escadre dans le Port de *Carthagène* & le succès de son Expédition d'*Alger*, les Lettres

de *Cadix* portent, qu'après l'Equinoxe, ce Général ira de nouveau bombarder cette Ville, les *Algériens* n'ayant pas encore fait des propositions de Paix.

Le nouveau Réglement de réforme concernant les formalités de Justice introduites dans le Barreau de la Capitale est actuellement sous presse.

La Cour Martiale qui doit juger la Conduite de Mr. le Comte de *Grasse* dans l'Affaire du 12. Avril 1782. commencera ses Séances le 20. du courant à l'*Orient*, & pas à *Rennes*. Elle sera présidée par Mr. le Comte de *Breugnon*, & les Juges seront: Mrs. le Comte de *Guichen*, la *Jonquiere* de la *Fanel*; de la *Touche-Treville*; le Marquis des *Hayes de Cry*; de *Barras* de *St. Laurent*; *Darbaud de Jonques*; de la *Motbe-Piquet*; *Boisseau* de la *Gallernerie*; le Marquis de la *Prevalaye*-d'*Apchon*; le Comte *Marin*; le Chevalier de *Breil de Rays*; le Chevalier *Laugier Beaucouse*; le Comte de *Quellen*; le Commandeur de *Dampierre*; le Marquis de *Portevezins*; le Marquis de *Nieulle*; *Dupleſſis-Parseau*; *Duclesmeur*; *Belle-Ville* l'*Etendart*; & le Chevalier de *Retz*.

Une Société moitié *Française*, & moitié *Anglaise*, se présente pour faire exploiter les riches Mines de Cuivre, que recèle le territoire des Baies d'*Hudson* & de *Bafin*. Mr. *Coriolis* de l'*Espinouse* assure que ce Cuivre est d'une beauté qui n'a pas d'égale en *Europe*. Il seroit d'ailleurs d'une grande utilité pour le doublage des Vaisseaux par la qualité qu'on lui attribue.

Parmi les diverses réflexions, que l'on fait sur les embarras que les *Américains* rencontrent dans l'établissement de leur nouvelle République, nous n'en avons pas entendu de plus sensée, ni de plus impartiale que la suivante. „ Les Etats respectifs de l'*Amérique-Unie*, naturellement jaloux de conserver l'Indépendance qu'ils viennent d'acquérir, sont inquiéts de toute chose qui semble avoir quelque tendance à augmenter le pouvoir du Congrès. L'Etablissement d'un revenu permanent & la nomination d'Officiers publics à faire en conséquence, sont regardés comme servant à créer une influence, qui conduiroit à l'exercice d'une autorité plus que déléguée. Les Jalousies, les craintes mutuelles sont naturelles & inhérentes à des Républiques encore dans l'enfance, qui ont besoin de la main meurissante du temps pour amollir les Coeurs, applanir les difficultés & établir le Gouvernement sur une base sûre d'harmonie politique. D'ailleurs la fermentation, que la guerre, sur-tout la guerre civile, répand dans une Nation, laisse à son issue les esprits montés à un ton qui a besoin du repos de la Paix pour être ramené à l'ordre & à l'harmonie de la Société. „

Pays-Bas.

De la Haye, le 7. Septembre.

On assuroit ici que la Paix, au lieu d'être signée Mecredi, 3, ne le seroit que le Samedi, 6. Septembre. On débitoit que ce nouveau délai avoit été accordé aux instances des Plénipotentiaires de la République.

Mais hier, (Samedi) l'après-midi, il eſt arrivé ici un Courier de *Paris* apportant les *Articles Préliminaires de Paix* entre l'*Angleterre* & cet Etat, conclus & ſignés le 2. du courant. Le même Soir, à huit heures, *Leurs Hautes Puiſſances* ſe ſont aſſemblées à ce ſujet, & en ont expédié Copie aux Provinces reſpectives, afin de procéder à la Ratification. On apprend en même temps & par la même occaſion, que le lendemain de la Signature de ces Préliminaires, ſavoir le 3, les Traités Définitifs entre les autres Puiſſances avoient été ſignés par leurs Plénipotentiaires reſpectifs.

A ce que l'on ſait, la Nomination du Baron de *Lynden* de *Blitterswyck* comme Miniſtre de cette République à la Cour de *Londres*, a été miſe Vendredi dernier ſur le Tapis à l'Aſſemblée des Etats de *Hollande*. On dit qu'il a été déſigné dans cette qualité par *L. N.* & *G. P.*; ainſi on ne doute pas que les autres Confédérés ne s'y conforment, & que le Baron de *Lynden* ne ſoit dans peu nommé formellement à ce Poſte par les Etats-Généraux.

Leurs Hautes Puiſſances ont prolongé pour trois ans le Placard de l'année 1750. par lequel les Harengs de la péche des *Provinces-Unies* ſont exempts des Droits de ſortie.

Par les Lettres reçues du Cap de *Bonne-Eſpérance*, datées du 31 Mai, on a reçu l'agréable Nouvelle que, le 26. du même Mois, on avoit vu arriver en ce Port, en bon état, le Navire l'*Aurich*, Capit. *Mynd. Swaal*, & le *Potzdam*, Capit. *Muller*, le 28. le *Breslau*, Capit. *Rose*, lesquels deux derniers continueront, dit-on, leur Voyage le plus promptement poſſible. Les Lettres du même lieu, de la dernière date (le 13. Juin) non ſeulement confirment les Nouvelles ci-deſſus, mais annoncent encore, que le 7. Juin le Navire le *Catwyck aan Rhyn*, Capit. *Bellon*, y étoit auſſi arrivé, venant de *Ceylan*, & en dernier lieu de *St. Maurice*.

SUEDE.

De Stockholm, le 26. Août.

L'Abbé *Auſtere* eſt arrivé de *Rome* en cette Capitale, pour contribuer aux Arrangemens relatifs à l'Exercice public de la Religion *Catholique*, que Sa Majeſté a depuis quelque temps accordé ſous certaines reſtrictions.

POLOGNE.

De Varsovie, le 2. Septembre.

Le Comte de *Mniszeck*, ci-devant Maréchal de la Cour de *Lithuanie*, actuellement Grand-Maréchal de la Couronne, a déjà fait pluſieurs Réglemens relatifs à ſa Juriſdiction. On aſſure que ce Seigneur fera dans peu promulger quelques nouvelles Ordonnances pour la Police de cette Réſidence.

De Dantzig, le 26. Août.

L'Impératrice de *Ruſſie* a nommé cinq Conſuls, qui iront réſider à *Liebau*, *Kœnigsberg*, *Leipzig*, *Lübec* & *Kiel*.

Un Détachement de Troupes *Pruſſiennes*, ayant quelques Canons, vient de prendre poſte ſur la *Viſtule*, pour s'opposer au Paſſage des Navires *Danzicois*: tous les autres Bâtimens y paſſent librement: c'eſt par ce que notre Ville a, malgré les remontrances qui lui ont été faites, forcé les Bâtimens chargés de Vivres, venant des Etats du Roi de *Pruſſe*, & deſtinés pour les Sujets *Pruſſiens*, établis à *Langenfuhr*, *Neuſchottland*, *Schelbmublen* &c., à dépoſer leur Cargaiſon ſur notre Quai. Notre Magiſtrat prétend, que le Droit d'étape l'autoriſe à cette Démarche.

De Vienne le 20. *Septembre* 1783.

Suivant les derniers avis de *Prague*, l'*Empereur* a quitté depuis quelques Jours, le Quartier-Général de *Hlaupietin*, pour aller habiter le Château *Royal* de cette Capitale. Samedi, 13. de ce Mois, Sa Majeſté, aſſiſe ſur Son Trône, accorda l'Inveſtiture au Prince de *Schwartzbourg-Rudelſtadt*, pour les fiefs de *Rudelſtadt*, *Kunitz* & *Stein*, relevant de la *Bohême*. Ce Prince fut repréſenté à cette Cérémonie par ſon Miniſtre Mr. le Baron de *Kettelhodt*, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle *rouge*, Conſeiller intime actuel de *S. A. S.*

Lundi, 15. de ce Mois, Sa Majeſté accorda de même l'Inveſtiture aux Ducs de *Saxe* de la Branche *Erneſtine*, pour le fief de *Saalfeld*, relevant de la *Bohême*. Mr. le Baron de *Gemmingen*, Conſeiller intime actuel du Duc, de *Saxe-Gotha*, & Mr. de *Haſſner* Conſeiller du Duc de *Saxe-Weimar-Eiſenach*, repréſentèrent ces Princes dans cette Fonction.

Sa Majeſté après avoir vaqué ſans interruption aux Affaires de la plus grande importance, a quitté la Ville de *Prague*, Jeudi 18. de ce Mois, pour aller viſiter les Fortereſſes de *Thereſienſtadt* & de *Pleſs*.

S. Exc. Mr. le Baron de *Kreſſel*, Conſeiller intime actuel d'Etat, Préſident de la Commiſſion Eccléſiaſtique-Aulique, qu'une Maladie des plus graves a retenu depuis quelques temps dans la dite Ville, s'y trouve dans un état de Convalescence qui fait eſpérer, que ce digne Miniſtre ne tardera pas à être parfaitement retabli.

On mande de *Malines* ce qui ſuit. „ *LL. AA. RR.* nos Gouverneurs Généraux, accompagnés du Comte de *Belgiojoſo*, Miniſtre Plénipotentiaire de Sa Majeſté l'*Empereur*, ont paſſé le 28. du Mois dernier en cette Ville & ſe ſont rendus à *Bonheyden*, pour y aſſiſter aux Manoeuvres du Corps d'Artillerie, & pour faire en même temps l'épreuve de Fuſils d'une nouvelle invention, imaginés & conſtruits par le Sieur *Marder*, Armurier de S. A. *Electorale* de *Cologne*, & dont un grand nombre ont été fabriqués à la Manufacture *Impériale* du Sieur *Degamby*. On avoit fait venir un Détachement de Grenadiers & de Dragons de la Garniſon de *Bruxelles* pour ces épreuves. On les a fait exercer & tirer à différentes diſtances avec ces nouveaux Fusils. Le ſuccès a parfaitement repondu à l'idée qu'on s'étoit formée de cette Arme nouvelle, & d'autant plus avantageuſe qu'on a reconnu, que dans un même temps on tiroit beaucoup plus de coups & plus facilement. „

N^ro. 76.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 20. SEPTEMBRE 1783.

Espagne.

De Madrid, le 19. Août 1783.

L'Epédition contre *Alger* eſt terminée; & l'Armement eſt rentré à *Cartagène*, le 11. de ce Mois à midi. Il y eut neuf attaques: Quoique le Vent contraire n'ait jamais permis, qu'elles fuſſent bien longues, les Chaloupes armées n'ayant tiré tout au plus qu'une heure ou une heure & demie chaque fois, excepté les deux premiers Jours, les ravages, qu'elles ont cauſés, doivent être fort conſidérables, puiſque toutes les Bombes ont porté ſur la Ville & ſur le Port, excepté dans l'attaque du premier Jour, que quelques-unes tombèrent dans l'eau. Comme les Maiſons d'*Alger* ſont toutes en Terraſſe & à peu près de la même hauteur, il n'eſt pas poſſible de bien juger en Mer des effets des Bombes ſur elles; & ce n'eſt que par le feu qu'on a vu à la fois en différens endroits, que nos Officiers penſent qu'elles auront terriblement ſouffert, ainſi que le Port & l'Arſenal. La perte, que les *Algériens* nous ont cauſée, eſt de 24. Hommes tués, 8. bleſſés grièvement, & 10. legèrement. Vingt-deux Hommes ont été perdus avec une Chaloupe-Canonnière, ſur laquelle une Bombe de la Place tomba, & dont on ne put ſauver que le tiers de l'Equipage. La Chaloupe d'une des Galères de *Malte* a auſſi été menacée d'un pareil accident par une Bombe, qui éclata à ſes côtés: Les autres ont été ſans effet. Don *Antonio Barcelo* a confirmé la réputation, qu'il avoit acquiſe, par ſa bravoure & par ſon activité, en ſe plaçant toujours à la tête des Bombardes dans ſa Félouque particulière, d'où il faiſoit les Signaux convenables: Il a auſſi donné une grande idée des Connoiſſances qu'il a de ces Parages, ainſi que de ſon expérience.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 2. Septembre.

Le Prince de *Galles*, ayant accompli la 21me année de ſon âge,

prendra Séance à la rentrée du Parlement dans la Chambre des *Pairs*; & les Lettres de Convocation, pour l'y appeller, ont déjà passé au grand-Sceau.

Le 29. dernier il est arrivé à la Cour un Exprès du Duc de *Manchester*, Ambassadeur du Roi à la Cour de *France*, chargé de Dépêches qui annoncent, qu'il a été arrêté que les Traités définitifs entre l'*Angleterre*, la *France*, l'*Espagne* & l'*Amérique* seroient signés par les Plénipotentiaires respectifs le 3. Septembre. M. *Fox*, Secretaire d'Etat, en donna avis aussitôt au Lord Maire, ainsi qu'on le voit dans la Lettre ci-dessous, & le même Ministre expédia sur le Champ des Exprès à *Dublin* & à *Edimbourg* pour y annoncer cet événément.

Vendredi dernier, le Lord Maire de la Cité de *Londres*, a reçu l'agréable Lettre officielle, dont voici la traduction.

St. James, 29. *Août* 1783.

Mylord.

J'ai l'honneur d'informer *V. S.* que l'on a reçu ce matin du Duc de *Manchester* des Dépêches datées du 26. courant, par lesquelles *S. G.* m'informe que le 3. du Mois prochain est le jour fixé pour la Signature des Traités définitifs avec les Plénipotentiaires des Rois *Très-Chrétien* & *Catholique*, & ceux des *Etats-Unis* de l'*Amérique*.

Je ne perds point de temps pour vous communiquer cette information, afin que vous puissiez la rendre publique selon que vous jugerez convenable.

Je suis, &c.

(*Signé*)

C. J. Fox.

On a reçu des Lettres de *Terre-Neuve* qui apprennent qu'un grand nombre de Vaisseaux sous pavillon *Français* & *Américain* sont à présent occupés de la péche sur les petits Bancs de *Terre-Neuve*.

On a appris Samedi dernier que le vaisseau le *John*, Cap. *Madge*, chargé pour la *Jamaïque*, s'étoit perdu sur les Bancs de *Bahama*. Le Capitaine & l'équipage après avoir passé deux jours & deux Nuits dans leur Chaloupe se sont sauvés.

Il y a, à ce que l'on prétend, sur le tapis un plan de Finance qu'on croit devoir être adopté. Il consiste à ne point emprunter aucun argent l'année prochaine, à ne plus fonder aucuns Billets de Marine, mais à en payer une petite partie, & acquitter chaque demi année l'intérêt sur le pied des Fonds, & quand les 4. p. cent viendront au pair, de fonder alors la dette de la Marine. On assure que ce plan peut avoir une

grande influence pour soutenir & même élever le Crédit public.

On ne peut expliquer comment il se fait que le prix de nos Fonds soit toujours plus considérable dans les Marchés étrangers qu'à la Bourse d'*Angleterre*.

Suivant les dernières Lettres reçues d'*Amsterdam*, les Fonds consolidés se sont vendus à 2. & 2 1/2 p. 100. plus haut que le cours de *Londres*.

On parle d'établir en *Irlande* des blanchisseries à l'instar de celles de la *Hollande* & de la *Flandre*.

Le fameux Graveur *Guillaume Wynne Ryland*, ainsi que plusieurs autres Malfaiteurs, ont été exécutés à *Tyburn*, le 29. du Mois dernier. Depuis l'Exécution du Docteur *Dodd*, on n'avoit jamais vû tant de Spectateurs sur le Lieu de Supplice. Chacun vouloit voir un homme qui pouvant gagner par son Art 3000. liv. sterl. par année, s'étoit exposé à une mort ignominieuse, en fabriquant de fausses Lettres de Change. La curiosité a été si grande, que l'on a payé huit à dix Guinées pour des Chambres. On a fait beaucoup de démarches auprès du Roi pour avoir son Pardon; on se flattoit d'autant plus de l'obtenir, que ce Malheureux avoit été dans les bonnes grâces de Sa Majesté, ayant fait un Voyage dans les Pays Etrangers, pour lui acheter les Estampes les plus rares. Au moment qu'il arriva à la Potence, il s'éleva un Orage terrible, accompagné de Tonnerre, d'Eclairs & de Pluie, ce qui fut cause que l'Exécution fut retardée jusqu'après la Tempête. Pendant ce temps, il s'entretint avec le Pasteur de *Newgate*, & passa ensuite avec beaucoup de fermeté, de ce Monde dans l'Eternité.

De Londres, le 5. Septembre.

Le Roi se trouvant un peu indisposé, ne revint pas de *Windsor* à *St. James* le 3, ainsi que S. M. se l'étoit proposé. Les Ministres du Roi reçurent le 2. beaucoup de Dépêches de *Versailles*, qui ont excité leur attention particulière. On dit qu'elles regardent la Négociation de la paix entre la *Hollande* & l'*Angleterre*, & que les *Etats-Généraux* ayant acquiescé à certaines Conditions proposées par le Ministère *Britannique*, il n'y a plus d'obstacles à la conclusion du Traité de paix entre les deux Nations, & l'on s'attend à apprendre la Nouvelle de la Signature de ce Traité par le Courier qui apportera celle de la Signature des Traités entre l'*Angleterre*, la *France*, l'*Espagne* & l'*Amérique*. On continue de débiter ici divers Articles du Traité entre la *Hollande* & l'*Angleterre*, la plupart très-hasardés; mais s'ils étoient tels qu'on les rapporte, cette paix seroit bien moins avantageuse à la République, qu'elle n'avoit eu lieu de se flatter.

Il est certain, dit-on, que l'*Angleterre* retient la possession de *Né-*

gapatnam, & qu'elle jouira auſſi d'une Navigation libre dans toutes les Mers *Aſiatiques*, autoriſée en même temps à faire ſon Commerce dans les isles, ſans néanmoins aborder aux poſſeſſions des autres Puiſſances *Européennes*, ſinon dans des cas de pure néceſſité. On ajoute, qu'il y a une parfaite uniformité de Sentimens entre les Cours de *Verſailles* & de *Londres* ſur le Commerce général de l'*Inde*, & ſur divers objets qui y ſont relatifs. Le nouveau Siſtéme de Commerce projetté par les principales Nations de l'*Europe* cauſera un changement général, dont chacune tâchera de ſe prévaloir à ſon avantage particulier. Nos Miniſtres travaillent actuellement à former le projet de divers Bills qui ſeront propoſés au Parlement pour l'extenſion du Commerce de ces Royaumes dans différentes parties du Monde, & pour le rendre avantageux, & moins ſusceptible d'inconvéniens aux différentes Nations qu'il ne l'a été jusqu'à préſent.

On dit aujourd'hui que les *Hollandais* ont fait un accord particulier avec les *Américains*, par lequel ils auront le Privilège excluſif de certains Articles du Commerce de ce pays-là. Les *Américains* font conſtruire à *Boſton* pluſieurs Navires marchands par les *Hollandais*, & beaucoup de Vaiſſeaux de guerre, pour aider à former une Marine qui eſt indiſpenſablement néceſſaire aux nouveaux Etats, afin de s'ériger en puiſſance reſpectable dans la claſſe des autres Puiſſances maritimes.

De Baſtie en Corſe, le 18. *Août.*

Notre Isle paroît devoir s'attendre à des évènemens nouveaux. On ne voit point revenir Mr. de *Marbeuf*; on ne ſonge plus à nommer des Députés; on ne remplace point les Généraux; on ne relève point les Régimens, quoique le terme ſoit paſſé; on ne s'occupe plus des établiſſemens utiles qui étoient ſur le tapis; le Commerce & l'Agriculture languiſſent faute d'être encouragés.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 77.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 24. SEPTEMBRE 1783.

Extrait d'une Lettre de Péra près de Conſtantinople du 5. Septembre 1783.

„ Depuis quelques Semaines il règne dans l'atmosphère un Brouillard ſi épais ſur une grande étendue de la *Méditerranée* & ſurtout ſur l'*Archipel*, que la Navigation eſt extrêmement dangereuse. „

„ Les Letrres de *Candie* annoncent qu'il y a eu en cette Isle une émeute des *Janiſſaires*, contre le Pacha à l'occaſion d'un Bâtiment favoriſé par le dit Pacha au détriment d'un autre que les *Janiſſaires* vouloient protéger comme appartenant à leur Capitaine. Les choſes ont été portées ſi loin que pluſieurs *Turcs* y ont perdu la Vie. „

„ Nous apprenons que le Prince *Repnin* avec ſon Corps d'Armée s'eſt avancé vers les bords du *Nieſter*, & que ſes Troupes ſont actuellement campées entre *Mobilow* & *Raskow*. „

„ Les préparatifs extraordinaires de guerre ſe continuent encore dans tout l'Empire *Ottoman* avec la même activité. „

RUSSIE.

De Petersbourg, le 19. Août.

Avanthier la jeune Princeſſe, dont Madame la Grande-Ducheſſe de *Ruſſie* eſt accouchée, a été baptiſée avec beaucoup de Cérémonie. S. A. I. fut portée à l'autel par la Princeſſe de *Wurtemberg*, & préſentée au Baptême par l'Impératrice en perſonne. La jeune Princeſſe, ainſi que la Princeſſe de *Wurtemberg*, ont été décorées à cette occaſion de l'ordre de *Sainte-Cathérine*. Le même jour Sa Majeſté Impériale à fait préſent à la Grande-Ducheſſe d'une Somme de 60,000. Roubles, & d'une pareille Somme au Grand-Duc, ainſi que de la terre de *Katchina*, achetée depuis peu de la Famille de feu le Prince *Orlow* pour 1500,000. Roubles. Sa Majeſté y a ajouté le Don de 2000. Payſans & de 6000. Roubles annuellement pour l'entretien de cette Terre.

SUEDE.

De Stockholm, le 26. Août.

On a élevé à *Helſingfort* un Monument à la Mémoire de feu le Feld-Maréchal d'*Ehrenswärd*, mort en 1772, & le Roi ſe trouvant dans cette Ville a daigné poſer de ſes mains la pierre qui devoit couvrir le tombeau. Le Lieutenant-Général d'*Arbin* avoit fait exécuter en Marbre, par ordre de Sa Majeſté, le Monument en queſtion, ſur lequel ſont gravés ces mots en Caractères d'or: *Guſtave III. a poſé cette Pierre le* 5. *Juillet* 1783. Le Lieutenant-Général préſenta à Sa Majeſté ſur un plat d'argent la truelle, le marteau, & une terrine remplie de Chaux, en lui adreſſant ces Paroles: *Sire, je prends la liberté reſpectueuſe de mettre dans des mains qui ſont deſtinées à porter le ſceptre avec une gloire immortelle, les inſtrumens que V. M. daigne employer pour immortaliſer le vrai mérite.* Le Roi prenant alors la truelle commença la Cérémonie & le Canon des remparts l'annonça par une Salve générale. Après avoir poſé elle même la Chaux ſur la pierre, Sa Majeſté, ne ſe ſentant pas encore aſſez de force dans le bras pour donner les Coups de Marteau, ordonna au Lieutenant-Général d'*Arbin* de faire cette Fonction: puis elle préſenta au Fils du défunt, & aux autres Généraux & Officiers de l'Etat-Major, les ſusdits inſtrumens pour qu'ils rendiſſent à leur tour les derniers devoirs au Feld-Maréchal.

DANEMARCK.

De Coppenhague, le 28. Août.

Le Roi a élevé au rang de Major-Général M. de *Wackenitz*, Commiſſaire-Général de guerre,

Les Loix Somptuaires que le Roi avoit deſſein d'établir, par les diverſes Ordonnances qui ont paru il y a quelque temps, ne ſont pas obſervées auſſi rigoureuſement qu'on ſe le promettoit.

Les Payſans de trois Villages des Environs de cette Capitale ont érigé à leurs frais, à un mille d'ici, un Obéliſque en marbre, de la hauteur de 21. pieds avec deux Inſcriptions,

une en langue *Danoise*, & l'autre en *Latin*, en Mémoire du feu Comte de *Bernstorff* qui en 1767. leur accorda la Liberté de la giebe, & encouragea par ses bienfaits la Culture de leurs Terres.

FRANCE.

Extrait d'une Lettre de Paris du 5. Septembre.

„ Le *Traité* Préliminaire de *Paix* entre l'*Angleterre*, & les *Pays-Bas-Unis* a été signé à *Paris* le 2. de ce Mois. Le lendemain, 3. s'est faite également à *Paris* la Signature du Traité Définitif entre la *Grande-Bretagne*, & les *Etats-Unis* de l'*Amérique-Septentrionale*; le même jour, les Traités Définitifs entre le Roi d'*Espagne* & le Roi d'*Angleterre*, & entre S. M. & S. M. *Britannique* ont eu lieu à *Versailles*: Les Plénipotentiaires des Etats-Généraux ayant reçu les Pleins-Pouvoirs pour accéder à la Paix Définitive l'ont aussi voulu signer; mais le Duc de *Manchester* s'est excusé, disant qu'il n'avoit pas des Instructions là-dessus de sa Cour. Notre Traité est composé de XXIV. Articles, que l'on dit ne pas différer de nos Préliminaires. Celui d'*Espagne* n'a que XII. Articles, mais très longs, sur la marcation des Limites, & la coupe du Bois de *Campêche*, pour éviter toutes Disputes à l'avenir. C'est tout ce qu'on a ajouté aux Articles Préliminaires; le reste y est absolument conforme. Quant à ce qui regarde les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, on n'y a rien changé du tout. Les Préliminaires que les *Hollandais* ont signé hier, consistent en XI. Articles, qui se réduisent à deux Points essentiels: 1. *La Cession de Négapatnam, que les Etats-Généraux abandonnent à la Grande-Bretagne, quoiqu'il soit stipulé dans le Vme. Article que l'Angleterre leur rendra cet Etablissement important, au moyen de quelque autre Equivalent.* 2. *La libre Navigation dans l'Inde*: Cet Article ne contient que ces deux lignes: *Les Hollandais ne troubleront pas la Navigation des Sujets Britanniques dans les Mers Orientales.* Dans ces Préliminaires on ne renouvelle pas les Traités de Commerce entre les deux Nations; & quant au Salut sur Mer, on y dit seulement, *qu'il aura, comme auparavant, lieu de la part des Hollandais.* „

„ Ensuite, les Ministres Plénipotentiaires ont dîné le même jour chez Mr. le Comte de *Vergennes* à une Table de 31. Couverts, où se sont aussi trouvés les Ambassadeurs des Etats-Généraux & ceux des *Etats-Unis* de l'*Amérique*. Onze Personnes étoient présentes à la Signature des Traités Définitifs: Le Comte de *Vergennes*, son Fils le Vicomte de *Vergennes*, & Mr. de *Rayneval*; le Comte d'*Aranda* & le Chevalier de la *Heredia*; le Duc de *Manchester*; le Comte de *Mercy* & son Secrétaire d'Ambassade; le Prince *Bariatinski*, Mr. de *Marcoff* & leur Secrétaire d'Ambassade. "

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 9. Septembre.

Le 9. au Soir, le Capitaine *Warner*, arriva de *Paris* à *St. James*, chargé des Articles préliminaires de la Paix

conclus entre Sa Majeſté *Britannique* & les *Etats-Généraux*, ſignés à *Paris* le 2. de ce Mois; ainſi que les Traités définitifs entre l'*Angleterre*, la *France* & l'*Eſpagne*, ſignés à *Verſailles* le 3. par le Duc de *Mancheſter*, Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi & les Plénipotentiaires des dites Cours & ces Etats. Le Traité définitif entre l'*Angleterre* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, fut auſſi ſigné à *Paris* le 3. par Mr. *Hartley*, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi, & les Miniſtres Plénipotentiaires des dits Etats; & ſera apporté à *Londres* par Mr. *Hartley*, qui eſt attendu inceſſamment. Cet important Evénement fut d'abord annoncé au Lord-Maire de cette Ville pour être rendu public, & à cauſé ici une joie générale, particulièrement dans le Commerce. On a déja annoncé pluſieurs particularités des Conditions de la Paix entre la *Hollande* & l'*Angleterre*; on aſſure toujours que cette dernière conſerve *Négapatnam*, & jouira d'un Commerce libre dant les Mers & les Isles *Aſiatiques*, & que dans les Traités avec les autres Puiſſances, l'*Angleterre* a obtenu quelques avantages au delà de ceux que lui procuroient les Préliminaires entre-elles. C'eſt ce qu'on apprendra avec plus de certitude quand les différens Traités ſeront mis au jour.

BOHEME

De Prague, le 20. Septembre.

L'*Empereur* a quitté Jeudi, 18. de ce Mois, cette Ville, prenant la route de *Thereſienſtadt*, *Niemes*, *Pleſs* & *Olmütz*.

ALLEMAGNE.

De Berlin, le 16. Septembre.

Depuis le 2. de ce Mois le Roi ſe trouve à *Potzdam*, de retour de la *Siléſie*.

De Vienne, le 24. Septembre 1783.

Un Courier dépêché de *Madrid* à Mr. l'Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, a apporté la Nouvelle, que Vendredi 5. de ce Mois, S. A. R. Madame la Princeſſe des *Aſturies* eſt heureuſement accouchée de deux Princes. Au départ du Courier, Madame la Princeſſe, ainſi que les Princes nouveaunés jouiſſoient de la meilleure Santé.

Avanthier, 22. de ce Mois, Son Alteſſe Royale Monſeigneur l'Archiduc *Maximilien*, ſe trouvant entièrement rétabli de Sa dernière indiſpoſition, eſt parti de cette Capitale, pour aller faire une tournée à *Freudenthal*, Commanderie appartenante à l'Ordre *Teutonique*.

Le même Jour, le Prince *Charles* de *Lichtenſtein* eſt parti pour l'*Italie*.

Suivant des Lettres de *Milan*, Leurs Alteſſes Royales Monſeigneur l'Archiduc *Ferdinand* & Son auguſte Epouſe, y étoient attendues le 13. de ce Mois, de retour de Leur Voyage en *France*.

On écrit de *Génes*, que depuis quelques Jours trois Vaiſſeaux de guerre *Anglais*, venant de *Gibraltar*, mouillent dans ce Port; ce ſont les premiers Vaiſſeaux de guerre de cette Nation qui y arrivent depuis 7. ans. Après avoir pris des rafraîchiſſemens, ils doivent paſſer delà à *Livourne*.

N^to. 77.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 24. SEPTEMBRE 1783.

Pays-Bas.

De la Haye, le 10. Septembre 1783.

Les Etats de *Hollande* & de *Weſtfriſe*, qui étoient aſſemblés hier, continueront aujourd'hui leurs Délibérations. Hier, on leur communiqua les Articles *Préliminaires* de la *Paix*. On eſt curieux de ſavoir ſi nous ferons un Traité particulier avec l'*Angleterre*, comme les autres Puiſſances, ou ſi nous ſerons compris dans le Traité général.

Pluſieurs Papiers ont hazardé des Rapports ſur l'Indemniſation que la *France* demanderoit aux Etats-Généraux pour les Secours graves & importans qu'Elle leur a prêtés. Les *Anglais* ſurtout ſe ſont donnés à cet égard les Libertés les plus grandes. Mais on apprend d'une voie ſûre, que la *France* ne doit former aucune Demande à ce ſujet; mais que la Compagnie *Belgique* des *Indes* ſeulement lui payera ce qu'elle a promis par un Accord formel, ſoit pour les trois Régimens qu'elle a levés en *France*, ſoit pour d'autres Services qu'elle en a reçus au *Cap* & dans l'*Inde*. On aſſure même, que bien loin que la Cour de *Verſailles* ait de de la répugnance à s'intéreſſer pour la République, on doit former avec Elle un nouveau Traité de Commerce & lui accorder des avantages qui la mettront en état de conſerver ſes Reſſources & ſa Puiſſance.

Il eſt actuellement certain que *L. N. P.* ont trouvé bon d'abandonner les Piéces du Procès qui concernent l'Affaire de l'Enſeigne *de Witte* & du Jardinier *van Brakel*, aux Préſident & Conſeillers de la Cour, afin que ce Tribunal porte là-deſſus tel Jugement qu'il jugera devoir convenir. On apprend auſſi que ledit Enſeigne, Vendredi paſſé, s'eſt adreſſé à *L. N.* & *G. P.* pour demander ſa Grâce & que ſa Requête a été miſe entre les mains de la Cour,

La Compagnie des *Indes-Orientales* vient de renouveller ſes inſtances pour obtenir le Secours de 14,000,000. florins qu'elle a demandé il y a

quelques Mois. Voici la Lettre que les Directeurs de la dite Compagnie ont adreſſée à *LL. HH, PP.*

Hauts & Puiſſans Seigneurs!

Au milieu des Calamités multipliées qui ont accablé la Compagnie *Belgique* des *Indes-Orientales* dans cette Guerre, elle a reçu une Compenſation dans les Diſpoſitions favorables qu'Elle a conſtamment trouvées auprès de *V. H. P.*

On a d'abord montré que ſi la Compagnie vouloit s'armer elle-même dans un temps où la défenſe de ſes Colonies par Terre étoit impoſſible, il convenoit de lui accorder une Somme de 2294400. florins, le Conſeil d'Etat étant prié de faire une Pétition à ce ſujet: Alors *V. H. P.* conſentirent à une Négociation ſous leur garantie. Enſuite, *V. H. P.*, d'après la dernière Adreſſe de la Chambre Préſidiale jugèrent qu'on devoit demander au Conſeil-Etat de faire une Pétition de douze Tonnes. Il auroit été bien à déſirer pour elle que ces Réſolutions euſſent eu les Suites heureuſes que *V. H. P.* s'étoient propoſées; mais quant à la ſeconde Réſolution, comme étant la ſeule qui dépendoit du Public, il n'y a que la Province de *Hollande* qui ait contribué à procurer à la Compagnie la jouiſſance effective des Réſolutions favorables de *V. H. P.* à fournir ſa Quote-Part à la Compagnie. Mais l'Aſſemblée des *Dix-Sept* n'ayant fait la Demande d'un ſecours de quatorze Millions, que dans la conviction de la plus grande néceſſité & que nous, en qualité de Chambre Préſidiale, avons ultérieurement mis ſous les yeux de *V. H. P.*, les Circonſtances déplorables qui menaçoient la Compagnie & dont *V. H. P.* pénétreront aiſément les Suites & qu'on ne pouvoit prévenir que lorſque les Directeurs aſſureroient *V. H. P.* d'avoir encore reçu cette Année une Somme ſuffiſante pour continuer leur Commerce, en tirant par Proviſion au moins au plutôt douze Tonnes, *V. H. P.* verront aiſément combien peu ces douze Tonnes avancées par la *Hollande* peuvent ſervir. Les Directeurs ayant, à ce qu'ils eſpèrent, démontré dans plus d'une Adreſſe, les raiſons qu'ils ont en faveur de leur Requête, raiſons qu'ils ont tirées, partie des Circonſtances malheureuſes & élevées à leur inſçu, partie de l'Intérêt de toute la République à la conſervation de la Compagnie des *Indes-Orientales*, ne les répéteront pas.

Mais, comme ſuivant les dernières Nouvelles reçues de l'*Inde*, la diſette de Marins eſt ſi grande & ſi déplorable, que le Général & les Conſeillers déclaroient ne voir aucun jour à équiper, au retabliſſement de la Paix, des Vaiſſeaux, pour envoyer dans ce Pays les Productions annuelles dont les Magaſins étoient remplis & qu'il eſt par conſéquent de la dernière importance pour la Compagnie & pour la République, qu'il ſoit envoyé actuellement dans l'*In-*

de un grand nombre de Marins, dont l'affluence eſt actuellement conſidérable; dans cette Perſpective agréable de pouvoir enfin ſe relèver, après avoir eſſuyé des coups ſi fâcheux & pour jouir encore de tant Productions précieuſes, dont la Compagnie a été privée pendant la Guerre. En conſéquence, ils ſont forcés de demander inſtamment, quoique très reſpectueuſement „ *que V. H. P. veuillent faire en ſorte, que les Directeurs jouiſſent en effet au plutôt des diſpoſitions favorables de Vos Reſolutions du 19. Octobre 1781. & 17. Juillet 1783, & dont, autant que la Hollande y a été intéreſſée, ils ont eu la jouiſſance: afin d'être par-là en état de ſatisfaire aux Engagemens qu'ils ont contractés pendant la Guerre.* "

„ *Et que V. H. P., veuillent en outre, pendant leurs Délibérations ſur l'Adreſſe de l'Aſſemblée des Dix Sept, en date du 4, Juin, faire réflexion ſur la dernière Adreſſe de la Chambre Préſidiale du 16. Juillet, & aſſurer les Directeurs qu'ils recevront cette Année une Somme aſſez conſidérable pour être en état de continuer leur Commerce.* "

Tenant pour dites toutes les Raiſons ſi ſouvent alléguées, & toutes les Suites fâcheuſes, ſi ſouvent expoſées, nous &c. Hauts & Puiſſans Seigneurs.

(*Signé*)
D. A. Meerman van der Goes.

Cette Lettre a été priſe en Conſidération, & Copie en a été envoyée aux Etats des Provinces reſpectives, pour qu'il y ſoit fait Droit le plus promptement poſſible.

France.

De Breſt, le 3. Septembre.

Les Officiers de Marine & ceux de terre qui étoient à bord du *Céſar*, lorsque ce Vaiſſeau ſauta en l'air après avoir été pris au Combat du 12. Avril 1782, & qui avoient perdu tous leurs Effets dans ce déſaſtre, ont obtenu des gratifications de *S. Maj.* Chaque Lieutenant de Vaiſſeau a eu 800. Livres, ainſi que le Capitaine commandant les Troupes en Terre; les Enſeignes de Vaiſſeau & les Lieutenans d'Infanterie ont obtenu chacun 600. Livres. L'équipage du *Palmier*, qui a péri en pleine Mer, a obtenu un Mois de ſolde en gratification. Outre les cinq Gabarres qui ſont parties ci-devant pour *Toulon*, chargées de Munitions navales, on vient encore d'expédier de *Rochefort*, pour le même Départment, la *Barbue*, commandée par Mr. *Ducluſel*; ſon chargement conſiſte en Canons. Le Vaiſſeau le *Triton*, de retour des Isles du *vent*, après une traverſée de 27. Jours, à été déſarmé. Le Préſident de *Peynier*, Intendant de la *Martinique* a repaſſé en *Europe* ſur ce Vaiſſeau; à ſon Départ du *Fort-Royal*, le 24. Juin, le Vaiſſeau le *Réfléchi* étoit dans le Cul de Sac de l'Isle, où il doit hiverner. — En conſéquence de l'ordonnance relative à l'établiſſement

des Paquebots-couriers pour les Colonies, pour le Continent de l'*Amérique* & pour l'*Inde*, on prépare 15. Corvettes doublées en Cuivre. Il y en aura cinq pour chacune des trois destinations: elles partiront à différentes époques, & elles seront commandées par des Capitaines de Brûlots, ou par des Lieutenans de Frégate.

Grande-Bretagne.

Suite de Londres, le 2. Septembre.

Des avis de *New-York* du 13. Août dernier portent que les Loyalistes dans la *Nouvelle-Ecosse* travailloient sans relâche à élever leur nouvelle Ville de *Shelburne* pour s'y mettre à couvert à l'approche de l'Hiver; que divers corps de Troupes auxiliaires d'*Allemagne* s'étoient embarqués à *York* pour repasser dans leur Patrie; & que le Général *Carleton* attendoit l'Ordre de sa Cour pour l'évacuation totale de la Ville; que les Dissentions règnent toujours dans les nouveaux Etats; & qu'un Bâtiment arrivé de la *Havane* en 18. jours de trajet, annonçoit une révolte très-sérieuse dans l'*Amérique-Méridionale*, particulierement au *Panama*, & aux Environs, où les Natifs déclaroient hautement leur indépendance à la Monarchie *Espagnole*, & qu'on avoit fait partir des troupes pour mettre les Mutins à la raison.

La Nouvelle de la Signature des Traités définitifs a bien ranimé ici le Commerce & les Manufactures; mais l'on ne peut concevoir la raison pour laquelle les Fonds ont baissé hier, au lieu de hausser par cet Evénement. On dit cependant qu'on attend à chaque instant des quantités prodigieuses d'espèces & grand nombre d'acheteurs dans nos Fonds, & l'on croit qu'il y aura cette Semaine une hausse de 10. pour Cent. En preuve que le Gouvernement ne manque point de Deniers, il fait rembourser actuellement en Billets d'échiquier & en espèces pour 1,100,000Livres sterl. de Billets de la Marine, d'approvisionnement & d'Artillerie, & il a pris des Arrangemens pour liquider d'autres Objets de Dépense.

Pendant le Cours de la Semaine dernière, plus de 800 Officiers de la Marine, pilotes & Chirurgiens se sont embarqués pour *Petersbourg*.

Mr *Washington*, Général *Américain*, est attendu *à Paris* d'un moment à l'autre; il fait le trajet d'*Amérique* en *France* à bord de la *Didon*, Frégate de 36. Canons, commandée par le Chevalier de la *Clochetterie*.

N°. 78.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 27. SEPTEMBRE 1783.

TURQUIE.

De Conſtantinople le 10. *Septembre* 1783.

Nous vivons ici dans la même indéciſion ſur le Sort de la Guerre. Le *Divan* eſt toujours fort occupé, ainſi que tous les Grands de l'Empire, mais en particulier ceux qui ſe voyent à la tête des Affaires relatives aux Préparatifs Militaires, expédient & reçoivent ſans ceſſe des Couriers des diverſes Provinces *Ottomanes*. Quoique la Peſte continue encore dans cette Capitale, auſſi bien que dans les Provinces, on prépare tout pour une Campagne prochaine. Deux fois le Jour nous voyons partir d'ici pour la *Bosnie* & les Frontières une quantité prodigieuſe de Munitions & beaucoup de Troupes. Tous les Pachas des Places Frontières ont reçu ordre de ſe retrancher avec la plus grande diligence & de mettre les Forteresſes confiées à leurs ſoins dans le meilleur état de Défenſe poſſible.

Les Troupes qui arrivent d'*Asie* en *Europe*, défilent encore sans interruption. La Populace est très-mécontente de ce que les *Russes* ont pris possession de la *Crimée*; le Manifeste publié à cet égard se trouve dans les Mains des Ministres étrangers & de la plupart de nos Grands. Les dernières Nouvelles, arrivées de cette *Presqu'Isle* marqueut d'ailleurs que les *Russes* continuent à s'y retrancher fortement.

La Construction de Navires est poussée avec Vigueur, & plusieurs Officiers étrangers qui affluent dans cette Capitale, sont aussitôt placés avec des Appointemens considérables parmi nos Troupes.

GRANDE-BRETAGNE.

Extrait des Lettres de Londres du 9. & du 12. Septembre.

„ Le Capitaine *Warner* est arrivé le 7. au Soir, de *Paris* à *St. James*, apportant les Traités Définitifs completement signés, & les Articles Préliminaires conclus entre S. M. *Britannique* & les *Etats-Généraux*. Le Dimanche sur les neuf heures du matin, le Lord Maire de la Cité reçut la Lettre suivante.

Mylord,

J'ai l'honneur d'informer *Votre Seigneurie*, que le Capitaine *Warner* vient d'arriver avec les Articles Préliminaires entre *S. M.* & les *Etats-Généraux* signés à *Paris* le 2. du courant, ainsi qu'avec les Traités Définitifs avec la *France* & l'*Espagne*, signés à *Versailles* le 3. du courant par le Duc de *Manchester*, Ambassadeur Extraordinaire de S. M. & les Plénipotentiaires respectifs desdites Cours & Etats.

Le Traité Définitif avec les *Etats-Unis d'Amérique* a été signé aussi à *Paris* le 3. du courant par *David Hartley*, Ecuyer, Plénipotentiaire de Sa Majesté & les Plénipotentiaires de ces Etats, & sera apporté par Mr. *Hartley* lui-même.

Je fais passer à *Votre Seigneurie* Notice immédiate de ces Evénemens importans, afin qu'ils soient publiquement connus dans la Cité sans perte de temps.

Je suis, &c.

(*Signé*)

C. I. Fox.

„ Le 9. au Soir, Mr. *David Hartley* arriva de *Paris*, chargé du Traité Définitif de Paix entre l'*Angleterre* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*. Le même jour, le Frère de Mr. *Hartley* partit pour se rendre à la *Haye*, chargé, *dit-on*, de conclure avec les *Etats-Généraux* le Traité de Paix entre les deux Nations, d'après les Articles Préliminaires, signés à *Paris* le 2. de ce Mois, entre les Plénipotentiaires

respectifs, & de règler définitivement quelques Articles qui regardent le Commerce général des deux Nations. „

„ Le 5. le Roi étant en son Conseil rendit une Ordonnance portant, *que le Parlement prorogé au 9. de ce Mois; seroit de nouveau prorogé au 16. du Mois d'Octobre prochain.* „

„ La Conclusion de la Paix n'a pas produit dans les Fonds publics une hausse considérable. Il y a sur la Place une grande profusion de Papiers. „

„ On apprend que deux Officiers d'un régiment qui est de service à *Dublin*. se sont battus en Duel, le 25. du mois dernier, au parc *Phénix*; au premier coup de pistolet, ils ont été blessés tous les deux, & au second, ils se sont tué l'un l'autre. „

„ La famine se fait toujours sentir dans ce Royaume, & surtout dans les quinze Comtés les plus *septentrionaux*. On y compte environ 8. à 900,000. habitans, parmi lesquels il y en a 31,010. sur la liste des pauvres, & 80,511. qui ont besoin d'assistance; ce qui fait en tout 111,521. personnes auxquelles on doit des secours. On a acheté aux Dépens du public des quantités considérables d'avoine, de farine, d'orge, de légumes secs &c. pour leur être distribuées. „

„ Quoique l'isle de *Tobago* soit devenue l'une des plus fortes du globe, on n'a pu en cultiver jusqu'ici que le quart, les trois autres parties étant formées de Montagnes escarpées & de Forêts impénétrables, il faudra des Siécles pour les défricher. „

On écrit de *Philadelphie* ce qui suit: " Il est impossible que les choses restent long-temps ici dans l'état où elles se trouvent, nous avons un Corps législatif sans pouvoir, des Dettes que nous ne sommes pas en état de payer; une Armée qui demande ses arrérages, tandis que nous manquons de moyens de la satisfaire; tout le monde recommande l'union, dans le temps que chacun s'empresse de la détruire; nous sommes accablés de marchandises & d'émigrans étrangers qui accourent en foule chargés de leur seule misère: bref notre état est tel, que je crains que les Provinces *méridionales* ne soient forcées de solliciter de nouveau la protection de la Mere-Patrie, tandis que celles du *Nord* se trouveront obligées de se soumettre à la *France*. „

„ Les mêmes Lettres portent que les loiers des quartiers y sont à un prix exorbitant, une Maison bourgeoise coute jusqu'à 120. liv. sterl. par an. „

FRANCE.

De Paris, le 16. Septembre.

On s'occupe de l'ameublement neuf du *Grand-Trianon*, qui par le prix &

la beauté des Meubles coutera une Somme considérable.

Les *Génovéfains* qui, par ordre de Mr. *Necker*, avoient suspendu les travaux de leur nouvelle Eglise, viennent d'obtenir la permission de faire un emprunt en rentes viagères ou perpétuelles, montant à une Somme considérable destinée à l'achevement du nouveau temple. On assurera les Fonds annuels pour payer les rentes de cet emprunt.

On prétend que les trois Charues franches qu'un Gentilhomme a droit de posséder seront contribuables de taille mais avec modération ; tous les Parcs & terreins incultes peuplés de Lapins seront, dit-on, également soumis à la taille, afin de contraindre les propriétaires au défrichement. On fait monter à trois millions d'arpens les terres incultes employées aux Parcs ou terriers.

Le Parlement vient de faire des remontrances sur l'exagération de l'impôt établi sur les Maisons des fauxbourgs de cette Capitale pour l'exemption du logement des gens de guerre ; Mr. de *Caumartin*, Prévôt des Marchands, ayant été mandé, a répondu que tels étoient les ordres de la Cour.

ALLEMAGNE.

De Mayence, le 20. Septembre.

Un Rescrit du Souverain ordonne aux *Juifs*, de n'employer pour leur Commerce d'autre Langue que l'*Allemande* ; & du reste rend leur Condition meilleure qu'auparavant. Leurs Affaires civiles seront portées aux Tribunaux du Pays ; mais ceux-ci ne doivent les traiter en quoi que ce soit plus durement que les *Chrétiens*. La moitié de leurs Amendes est dévolue au Prince, & l'autre à la Maison des Pauvres.

De Berlin, le 18. Septembre.

Le 12. de ce Mois, le Roi a fait passer la revue au Corps d'Artillerie en Garnison dans cette Capitale.

Pendant son dernier Séjour en *Silésie*, Sa Majesté a été témoin des Dommages immenses occasionnés à *Neisse* & dans le Comté de *Glatz* par les Orages fréquens qui ont eu lieu cette Année. Elle a accordé des Sommes très-considérables pour réparer toutes les Pertes. Au reste les Manoeuvres des Troupes se sont faites dans le plus bel ordre, & le Roi en a témoigné sa Satisfaction aux Commandans respectifs.

De Vienne, le 27. Septembre 1783.

Suivant les derniers avis de la *Bohême*, l'*Empereur* continue sa Tournée dans ce Royaume, jouissant de la plus parfaite Santé.

Sa Majesté vient de conférer l'Archevêché de *Milan*, à *Msgr.* Philippe *Visconti*.

N^ro. 78.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 27. SEPTEMBRE 1783.

Pays-Bas.

De la Haye, le 15. Septembre 1783.

Le Comte de *Shelburne* eſt arrivé ici avanthier avec la Comteſſe, ſon Epouſe: Le même Soir, ils aſſiſtèrent au Spectacle, au ſortir duquel ils furent préſentés par le Comte de *Welderen*, ci-devant Ambaſſadeur de la République en *Angleterre*, à Madame la Princeſſe, & enſuite à Mgr. le Prince *Stadhouder* lui-même, qui les reçut de la manière la plus amicale & s'entretint quelque temps avec eux.

Voici les Articles Préliminaires entre S. M. *Britannique* & les *Etats-Généraux*.

Au Nom de la Très-Sainte Trinité.

Le Roi de la *Grande-Bretagne*, & les *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*, animés d'un deſir égal de faire ceſſer les Calamités de la guerre, ont déjà autoriſés leurs Miniſtres Plénipotentiaires reſpectifs, à ſigner une Déclaration entre eux pour ſuſpenſion d'armes: & voulant rétablir entre les deux Nations l'union & la bonne intelligence auſſi néceſſaires pour le bien de l'humanité en général, que pour celui de Leurs Etats & Sujets reſpectifs, ont nommé à cet effet, ſavoir: de la part de Sa Majeſté *Britannique*, le très illuſtre & très-Excellent Seigneur *George* Duc & Comte de *Mancheſter* &c. &. ſon Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire près Sa Majeſté *Très-Chrétienne*: & de la part de *LL. HH. PP.*, les dits Etats-Généraux les très-Excellents Seigneurs *Mathieu l'Eſtevenon* de *Berkenrode*, & *Gérard Brantſen*, reſpectivement Leurs Ambaſſadeur & Ambaſſadeur Extraordire & Plénipotentiaires.

Leſquels après s'être duement communiqué leurs pleins pouvoirs en bonne forme ſont convenus des Articles Préliminaires ſuivans:

Art. I. Auſſitôt que les Prélimi-

naires ſeront ſignés & ratifiés, l'amitié ſincère & conſtante ſera rétablie entre Sa Majeſté *Britannique*, Etats & Sujets, & *LL. HH. PP.* les *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*, leurs Etats & Sujets de quelque qualité ou condition qu'ils ſoient ſans exception de lieux ni de perſonnes; en force que les Hautes Parties Contractantes apporteront la plus grande attention à maintenir entre Elles & leurs Etats & Sujets cette amitié & correſpondance reciproque, ſans permettre dorénavant que de part ni d'autre on commette aucune ſorte d'Hoſtilités par mer ou par terre pour quelque cauſe ou ſous quelque prétexte que ce puiſſe être: & on évitera ſoigneuſement tout ce qui pourroit altérer à l'avenir l'union heureuſement rétablie: s'attachant au contraire à ſe procurer réciproquement en toute occaſion tout ce qui pourroit contribuer à leur gloire, intérêts & avantages mutuels, ſans donner aucun ſecours ou protection, directement ou indirectement, à ceux qui voudroient porter quelque préjudice à l'une ou l'autre des dites Hautes Parties Contractantes. Il y aura un oubli général de tout ce qui a pu être fait ou commis avant ou depuis le commencement de la guerre qui vient de finir.

II. A l'égard des honneurs & du ſalut en Mer par les Vaiſſeaux de la République vis à vis de ceux de Sa Majeſté *Britannique*, il en ſera uſé reſpectivement de la même manière qui a été pratiquée avant le commencement de la guerre qui vient de finir.

III. Tous les priſonniers faits de part & d'autre, tant par terre que par mer, & les otages enlevés ou donnés pendant la guerre, & juſqu'à ce jour, ſeront reſtitués ſans rançon dans ſix ſemaines au plus tard, à compter du jour de l'échange de la ratification de ces Articles Préliminaires: chaque Puiſſance ſoldant reſpectivement les avances qui auront été faites pour la ſubſiſtance & l'entretien de ſes priſonniers par le Souverain du pays où ils auront été détenus, conformément aux reçus & états conſtatés, & autres titres autentiques qui ſeront fournis de part & d'autre; & il ſera donné réciproquement des ſurétes pour le payement des Dettes que les priſonniers auroient pu contracter dans les Etats où ils auroient été détenus juſqu'à leur entiere liberté, & tous les Vaiſſeaux tant de guerre que marchands, qui auroient été pris depuis l'expiration des termes convenus pour la ceſſation des hoſtilités par mer, ſeront pareillement rendus de bonne foi avec tous leurs Equipages & Cargaiſons; & on procédera à l'exécution de cet Article immédiatement après l'échange des ratifications de ce Traité Préliminaire.

IV. Les *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies* cédent & garantiſſent en toute propriété a Sa Majeſté *Britannique* la Ville de *Négapatnam* avec les dépendances d'icelle: mais vû l'im-

portance que les *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies* attachent à la poſſeſſion de la ſuſdite Ville, le Roi de la *Grande-Bretagne*, pour marque de ſa bienveillance envers les ſusdits Etats, promet, non obſtant la ſusdite ceſſion, de recevoir, & de traiter avec eux pour la reſtitution de la dite Ville, en cas que les Etats auroient à l'avenir quelque équivalent à lui offrir.

V. Le Roi de la *Grande-Bretagne* reſtituera aux *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies* *Trinconomalé*, ainſi que toutes les autres Villes, Forts, Havres, & Etabliſſemens qui dans le cours de la guerre préſente ont été conquis dans quelque partie du monde que ce ſoit par les armes de *S. M. B.* ou par celles de la Compagnie des *Indes-Orientales Anglaiſe*, & dont il ſe trouveroit en poſſeſſion, le tout dans l'état où ils ſe trouveront.

VI. Les *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies* promettent & s'engagent à ne point géner la Navigation des Sujets *Britanniques* dans les Mers *Orientales*.

VII. Comme il s'eſt levé des différends entre la Compagnie *Africaine Anglaiſe*, & la Compagnie des *Indes-Occidentales Hollandaiſe*, relativement à la Navigation ſur les Côtes de l'*Afrique*, ainſi qu'au ſujet du Cap *Apollonia* : pour prévenir toute cauſe de plainte entre les Sujets des deux Nations ſur ces Côtes, il eſt convenu que de part & d'autre on nommera des Commiſſaires pour faire à ces égards des arrangemens convenables.

VIII. Tous les pays & territoires qui pourroient avoir été conquis, ou qui pourroient l'être, dans quelque partie du Monde que ce ſoit, par les armes de *S. M. B.* ainſi que par celles des *Etats-Généraux*, qui ne ſont pas compris dans les préſens Articles, ni à titre de ceſſions ni à titre de reſtitutions, ſeront rendus ſans difficulté & ſans exiger de compenſation.

IX. Comme il eſt néceſſaire d'aſſigner une Epoque fixe pour les Reſtitutions & Evacuations à faire, il eſt convenu que le Roi de la *Grande-Bretagne* fera évacuer *Trinconomalé*, ainſi que toutes les Villes, Places, & territoires dont ſes armes ſe ſont emparées, & dont il ſe trouve en poſſeſſion (à l'exception de ce qui eſt cédé par ces Articles à *S. M. B.* à la même époque que ſe feront les reſtitutions & évacuations entre la *Grande-Bretagne* & la *France*. Les *Etats-Généraux* remettront à la même Epoque les Villes & territoires dont leurs armes ſe ſeroient emparées ſur les *Anglais* dans les *Indes-Orientales*. En conſéquence de quoi les ordres néceſſaires ſeront envoyés par chacune des Hautes Parties Contractantes, avec des paſſeports reciproques pour les Vaiſſeaux qui les porteront immédiatement après la ratification de ces Articles Préliminaires.

X. Sa *M. B.* & *LL. HH. PP.* les ſus dits *Etats-Généraux* promettent d'obſerver ſincèrement & de bonne foi tous les Articles contenus & établis dans ce préſent Traité Préliminaire : & Elles ne ſouffriront pas

qu'il y ſoit fait de contravention directe ou indirecte ou par leurs ſujets reſpectifs: & les ſus dites Hautes Parties Contractantes ſe garantiſſent généralement & reciproquement toutes les ſtipulations des préſens Articles.

XI. Les ratifications des préſens Articles Préliminaires, expédiées en bonne & due forme, ſeront échangées en cette Ville de *Paris* entre les Hautes Parties Contractantes, dans l'eſpace d'un Mois, ou plutôt, ſi faire ſe peut, à compter du jour de la Signature des préſens Articles.

En foi de quoi nous ſouſſignés Leurs Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires, avons ſigné de Notre Main, en leur Nom, & en vertu de nos Pleins-Pouvoirs, les préſens Articles Préliminaires, & y avons fait appoſer le cachet de nos armes.

Fait à Paris, le deuxieme jour de Septembre, mil-ſept-cent quatre-vingt-trois.

(*Signé*) (*L. S.*) *Mancheſter.*
(*L. S.*) *L'Eſtevenon van Berkenrode.*
(*L. S.*) *Brantſen.*

Danemarck.

De Coppenhague, le 14. Septembre.

Des avis authentiques confirment ce qui a été dit au ſujet de la révolution terrible dont eſt menacée l'*Iſlande.*

La Lettre eſt du 24. Juillet, on y lit ce qui ſuit: le Dimanche de la *Pentecôte*, on vit ſortir des flammes du ſommet de *Skaptaa-Jökull*, Montagne fort élevée toujours couverte de neige, dans le Bailliage de *Stapte-fields*, le feu s'étendit avec tant de rapidité qu'en fort peu de temps tout le fleuve *Skaftaa* diſparut, ſon Lit n'offre actuellement que des monceaux de pierres calcinées. Deux Egliſes & 8. grandes Métairies ont été enſevelies ſous les Matières volcaniques, les Habitans de 15. autres Fermes conſidérables ſe croyant menacés, ont quitté leurs habitations: à conſidérer la grande étendue que parcourt continuellement la lave, on croit voir une mer enflammée, qui engloutit tout ce qu'elle rencontre, l'almoſphère étant toujours épaiſſie par les Vapeurs ſulphureuſes, les cendres &c, on n'a pu compter juſqu'ici le nombre des nouveaux Volcans, pluſieurs de nos vaſtes plaines ſont parſémées de nouvelles Montagnes & de Rochers brulés. On voit flotter ſur nos Côtes quantité de pierres ponce, qu'on ſuppoſe venir de l'iſle nouvellement découverte. Les Vaches donnent très-peu de lait depuis qu'elles mangent l'herbe corrompue par la fumée, les poiſſons ne ſe conſervent pas &c.

Au Cabinet de Lecture Maiſon du Noble de Trattnern.

N°. 79.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 1er. OCTOBRE 1783.

Extrait d'une Lettre particulière de Péra près de Conſtantinople, du 15. Septembre 1783.

„ Les Préparatifs Militaires redoublent dans la Capitale & dans toutes les Provinces *Ottomanes* avec une activité qui donne tout lieu de croire qu'on ſonge véritablement à la Guerre. Le bruit court que le Grand-Viſir, à la tête d'une Armée compoſée de l'élite des Troupes, ſuivra les mouvemens des *Ruſſes*, de manière à empêcher qu'ils ne paſſent le *Dnieſter*, & à couvrir conſéquemment *Choczim*. En même temps la grande Flotte, qui eſt déjà prête à mettre à la voile, & dont tous les équipages ſont complets, s'avancera dans la Mer *Noire*, pour prévenir la jonction des forces navales que la *Ruſſie* peut avoir dans les Port de la *Crimée*, & les détruire s'il eſt poſſible avant qu'elles puiſſent agir de concert avec les Eſca-

dres qui pourroient venir par la *Méditerranée*. „

Russie.

De Petersbourg, le 26. Août.

Le Duc de *St. Nicolas*, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi des *Deux-Siciles*, a eu le 21. de ce Mois, ſon Audience de Congé de l'Impératrice. L'Eſcadre, armée depuis quelque temps dans le Port de *Cronſtadt*, en a fait voile le 18. de ce Mois, mais uniquement, à ce que l'on aſſure, pour faire une Croiſière de quelques Jours dans la *Baltique*.

Danemarck.

De Helſingör, le 2. Septembre.

Hier, il a paſſé une Frégate de guerre *Ruſſe* par le *Sund*, pour entrer dans la *Baltique*: Aujourd'hui elle a été ſuivie par quatre autres Vaiſſeaux de guerre de ſa Nation conſtruits à neuf; ſavoir, deux Vaiſſeaux de ligne de 60. & deux Frégates de 32. Canons. Tous ces Navires ſe rendent d'*Archangel*, à *Cronſtadt*.

France.

De Verſailles, le 17. Septembre.

Mr. de *St. Prieſt*, Ambaſſadeur du Roi à *Conſtantinople*, demande depuis longtemps un Congé, & même, à ce qu'on prétend, ſon retour abſolu en *France*: il eſt douteux que dans les Circonſtances préſentes on le lui accorde, ſur-tout depuis ſes dernières Dépêches, dont le Roi à été, dit-on, ſi content, qu'il a chargé Mr. le Comte de *Vergennes* d'en témoigner toute ſa Satisfaction à ſon Ambaſſadeur. Au reſte ſi jamais Mr. de *St. Prieſt* revient, on croit qu'il ſera remplacé par Mr. de *Choiſeul-Gouffier*, ſi connu par ſes grandes Connoiſſances, par ſon Voyage en *Grece*, &c.

De Paris, le 19. Septembre.

Deux nouveaux Commiſſaires viennent d'être ajoutés à ceux qui doivent compoſer la Cour Martiale relative à Mr. le Comte de *Graſſe*, ce ſont Mrs. *Bauſſet* & le Chevalier de *Breil* de *Rays*, Chefs-d'Eſcadre. On prétend que tout ce qui a un rapport direct à la conduite perſonnelle de Mr. le Comte de *Graſſe* ſera étranger à la procédure dont la première Séance eſt fixée au 20. à l'*Orient*.

Dom *Mouſſeau*, Général de la Congrégation de *St. Maur*, proteſta le 9. contre la tenue du Chapitre dont plus de deux Cents Moines ſont partie; un Huiſſier notifia aux deux Commiſſaires, qu'il n'étoit point de ſon devoir d'aſſiſter au Chapitre, & il fit défenſe aux Députés de rien ſtatuer ſur le ſpirituel à peine de déſobéiſſance & de contrevenir aux règles canoniques de l'inſtitut. Dans la Soirée du 11. il eſt arrivé à Dom *Mouſſeau* une Lettre de cachet qui l'oblige d'aller à *St. Denis*, où il s'eſt rendu dans la matinée du 12.

Les Généraux des trois armées qui seront, dit on, envoyées aux Frontières, sont: Mrs. le Maréchal de *Broglie*, le Duc de *Coigny* & le Comte de *Rochambeau*.

La Colonie de *Tabago* est, à ce qu'on assure, abandonnée aux *Anglais*.

La Cour ira le 4. du Mois prochain, à *Choisy* où les Enfans de *France* resteront, pendant le Voyage de *Fontainebleau* fixé au 9.

On écrit de *Bordeaux* que la joie règne parmi les Citoyens de cette Ville, depuis qu'ils sont assurés des dispositions du *Portugal* à entrer dans le Pacte de famille. On sait que *Bordeaux* est de toutes les Villes de *France*, celle qui participera le plus au produit du Commerce, & que, si les Manufactures de Draps établies en *Languedoc* perdent le Débouché de leurs Marchandises, circulant dans les isles de l'*Archipel* & aux Echelles du *Levant*, la liberté de commercer avec les *Portugais* leur fera oublier les pertes qu'aura pu leur causer la guerre en *Asie*.

Il vient d'être enjoint à tous les Intendans de Province de tenir la main à l'expresse exécution de la Déclaration du 3. Août 1764. Suivant laquelle, tout Particulier étranger ou domicilié, mendiant publiquement sera arrêté sur le fait, à compter du 1er Octobre prochain. Les intentions de *S. M.* sont d'offrir & d'accorder des Secours aux véritables indigens, (incapables de subvenir aux pressans besoins de la Vie.) soit en soulageant les Malades & Infirmes dans leurs Domiciles, soit en procurant de l'ouvrage à ceux qui ne sont point accablés du poids de l'âge ou de quelques infirmités. Mrs. les Intendans ont été chargés d'écrire aux Curés pour les encourager à établir dans leurs Paroisses, des bureaux de bienfaisance en exhortant les Familles aisées à se souvenir de leurs obligations envers leurs parens ou leurs Concitoyens pauvres; & à leur rappeller que les Hommes sont Frères & qu'ils se doivent de mutuels Secours.

On écrit du *Vivarais* qu'un Physicien s'étant appliqué à connoitre la nature de la Lave des Volcans éteints de cette Province, a découvert le Secret d'employer cette matière à former des Bouteilles d'une légereté extrême, & qui ne pesent que 4. onces, tandis que celles de verre en pesent 16. & 17. On attend incessamment des Détails sur le procédé relatif à cette découverte: les Bouteilles de Lave sont moins diaphanes & plus cassantes que les bouteilles ordinaires; mais si leur prix est moindre, elles pourront encore être utiles, & il y a lieu de croire qu'on pourra former de cette Lave d'autres Vases, & leur donner, par de nouvelles Combinaisons, une solidité qui ne fut pas le résultat de la première Expérience.

ITALIE.

De Rome, le 18. Septembre.

Depuis quelques Jours le Portrait de Madame la Grande-Ducheſſe de *Ruſſie* a été expoſé à la vue du Public; ce Chef-d'Oeuvre de la main du fameux Chevalier *Maron*, après avoir fait l'admiration des Connoiſſeurs, ſera transporté à *Petersbourg*.

De Naples, le 14. Septembre.

S. Maj. ayant donné les ordres les plus preſſans de mettre notre Marine ſur un Pied reſpectable, on s'occupe àpréſent dans les divers Chantiers des deux Royaumes de la Conſtruction de pluſieurs Vaiſſeaux de guerre.

ALLEMAGNE.

De Mayence, le 14. Septembre.

M. de *Fitzherbert*, nommé Envoyé-Extraordinaire de S. M. *Brit.* à la Cour de *Ruſſie*, a paſſé Lundi dernier en cette Ville, d'où il a continué ſon Voyage pour *Petersbourg*.

Nous apprenons de *Deux-Ponts* que M. le Duc de *Glocester* y eſt attendu ſous peu de jours, & qu'on y fait de grands préparatifs pour la réception de ce Seigneur qui vient rendre une viſite au Duc règnant.

De Cologne, le 16. Septembre.

La Diſſenterie qui a fait de grands ravages dans nos Environs, commence à ſe manifeſter avec beaucoup de Violence en cette Ville. Le Grand-Maitre de l'Ordre de *Malte* a fait expédier au Marquis de *Belliſorni*, Nonce du Pape réſident en cette Ville, la petite croix de l'Ordre, en reconnoiſſance des peines que Son Excel. s'eſt données pour l'érection d'une nouvelle Commanderie de *Malte* en *Baviére*.

De Buckebourg, le 6. Septembre.

Le Comte Jean Guillaume de *Schaumbourg-Lippe* à épouſé hier ici la Comteſſe Fréderique de *Löwenſtein-Wertheim*.

De Vienne, le 1er Octobre 1783.

Avanthier, 29. Septembre, l'*Empereur* eſt revenu de la tournée que depuis quelques Semaines Sa Majeſté a faite en *Boheme* & en *Moravie*.

On apprend de *Stockholm*, que Sa Majeſté *Suédoiſe* doit ſe mettre en route le 1er du Mois d'Octobre, pour entreprendre le Voyage quelle ſe propoſe de faire en *Italie*, pour le retabliſſement de ſa Santé; on ſe flatte qu'à ſon Paſſage, Elle s'arrêtera quelques Jours dans cette Capitale.

N^ro. 79.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 1er. OCTOBRE 1783.

Etats-Unis de l'Amérique.

De Boſton, le 16. Août, 1783.

Les Ennemis de ce Pays parleront ſans doute avec beaucoup d'emphaſe des Troubles légers qui ont agité notre République Féderative, à la Concluſion de la Paix. On n'étoit pas encore préparé au nouvel Etat des choſes où l'on devoit entrer: Il n'eſt donc pas étonnant que les Avis aient été différens ſur la manière dont les Affaires de la Confédération ſeroient adminiſtrées. L'Adreſſe du Congrès aux divers Etats pour établir un Impôt ſoumis abſolument à ſon Autorité, devoit occaſionner des oppoſitions; le Plan général qu'il propoſoit dans cette Adreſſe, étoit de nature à plaire univerſellement; on n'a conteſté que ſur les Détails; auſſi le Congrès, au moyen d'une légere altération, a rappellé preſque tous les Etats à ſon avis. Au lieu que cet Impôt devoit être perçu pour tout le temps que ſubſiſteroit la Dette, il ne le ſera que pour 25. ans; & les Officiers prépoſés à la Perception ſeront préſentés par les Etats divers & ſeront remplacés par d'autres, quand quelqu'un de ces Etats demandera leur Caſſation. Il n'y a que l'Etat de *Rhode-Island* qui n'ait pas accepté cette Propoſition; mais on eſpère que ſon oppoſition de durera pas longtemps.

Il eſt vrai que le Congrès s'eſt retiré à *Prince-Town*; mais il y avoit longtemps qu'il épioit quelque occaſion favorable pour quitter *Philadelphie*: Une Ville de Commerce & de Diſſipation, comme celle-là, ne pouvoit que diſtraire ſes Membres de leurs importantes Occupations. Ils ont donc ſaiſi l'occaſion du Tumulte occaſionné par une Partie de la Ligne de *Penſylvanie*, pour ſe retirer ailleurs. *Prince-Town* eſt d'ailleurs une Ville tranquille, dans une Situation agréable & ſous un Ciel pur & ſerein. Il eſt du moins certain, que l'Aſſemblée Repréſentative de la Confédération ne manquera jamais d'aſy-

le. Plusieurs Etats se disputent à l'envi à qui pourra l'attirer sur son Territoire. La Ville de *Williamsbourg* en *Virginie* lui a fait pour cet effet des offres brillantes. Elle promet un Hôtel magnifique, cent Acres de Terre autour, & plusieurs autres Bâtimens, outre une Somme considérable pour faire bâtir treize Hôtels pour les Députés de chacun des *Treize-Etats*; avec un vaste Terrein de cinq milles quarrés, avec pleine Juriſdiction & contigu à la Ville.

Quoiqu'il en soit de nos Disputes, il est deux Points, à l'égard desquels l'on est presque généralement d'accord dans tous les Etats; 1. *le danger, qu'il y auroit à réintégrer dans leurs Droits & Possessions les Loyalistes fugitifs & expatriés*; 2. *la necessité de maintenir le Crédit public, & de pourvoir au Payement des Créanciers de la République, ainsi qu'à celui de l'Armée.*

Espagne.

De Madrid, le 2. Septembre.

Avanthier, Mr. *Robert Liſten*, Ministre-Plénipotentiaire de S. M. *Britannique*, eut une Audience particulière du Roi, auquel il remit ses Lettres de Créance, & le lendemain il fut admis à celles du Prince des *Asturies* & des autres Personnes de la Famille Royale. S. Maj. ayant ajouté aux autres Dignités, dont Don *Antonio Sentmanat*, Patriarche élu des *Indes*, vient d'être revêtu, celle de Grand-Chancelier de l'Ordre-Royal de *Charles* III., il a prêté le 25. Août, le serment en cette qualité entre les Mains du Roi; & il a été décoré des Marques de l'Ordre au Palais de *St. Ildefonse*.

Pays-Bas.

De la Haye, le 17. Septembre.

On assure que ce n'est pas sur Mr. le Baron de *Lynden* de *Blitterswyk* que doit tomber le choix pour l'Ambassade de *Londres*; mais sur son Frère Mr. le Baron de *Lynden*, cidevant Envoyé-Extraordinaire de cet Etat à la Cour de *Suede*; La pluralité des Voix est déjà pour lui. On ne sait pas encore positivement quelle sera la Personne que la Cour de *Londres* enverra ici; quoique les dernières Lettres de *Londres* disent, que Mr. *Hartley* est déjà nommé pour conclure avec Leurs Hautes Puissances le Traité de Paix Définitif.

On dit que c'est la Ville d'*Amsterdam* qui s'est plainte dans les Etats de *Hollande* du Licenciement des 1200. Matelots, fait par le Collége de sa propre Amirauté. On apprend que le 5. de ce Mois, ses Députés, à l'occasion du Rapport fait à ce sujet par ce Collége, se sont exprimés de la manière la plus énergique sur l'insuffisance de cette Apologie, & qu'ils ont demandé une Réponse plus satisfaisante que de dire, en-

tr'autres, *qu'à raiſon de la multitude de Papiers, il n'avoit pas été poſſible de ſatisfaire auſſitôt qu'on auroit déſiré aux Ordres de* L. *N.* & G. *P.* En conſéquence, il a été réſolu d'écrire à ce Collége, pour qu'il ait à ſatisfaire dans la huitaine à la Réſolution de *L. N.* & *G. P.* en date du, 27. Août, ſur tout ſur l'Article du Licenciement.

En attendant, le Collége de la *Meuſe* a fait le 10. de ce Mois un Rapport complet à *L. N.* & *G. P.* Ce Collège a montré qu'il avoit encore actuellement en Service & bien Equipés, cinq Vaiſſeaux de 60. Canons; un de 50; trois de 40; trois de 36; & un de 20. Canons; en outre, un Brig de 20. Canons; deux Corvettes de 20 Canons & une de 12; & qu'il n'avoit licencié ou remercié que les Vaiſſeaux de Garde, conformément à la Réſolution de Leurs Hautes Puiſſances, à deux ou trois près.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 12. Septembre.

Avanthier, le Roi eſt arrivé de *Windſor* à *St. James*, où S. M. a tenu une longue Conférence avec ſes Miniſtres, & reçu enſuite les complimens des Miniſtres Etrangers & de la Nobleſſe ſur le rétabliſſement de la Paix. A cette occaſion, le Lord-Maire de cette Ville, accompagné de pluſieurs Membres du Conſeil, préſenta à S. M. une Adreſſe relative à la Pacification générale, à l'Accouchement de la Reine, à la Naiſſance d'une Princeſſe, enfin à la Majorité du Prince de *Galles*, qui vient d'entrer dans ſa vingt-unieme année. Le Roi accepta favorablement cette Adreſſe, & y répondit de la manière la plus gracieuſe.

Sa Majeſté a rendu une Ordonnance, portant que l'*Embargo* qui ſubſiſtoit ſur les Vaiſſeaux & Bâtimens chargés de Vivres dans les Ports de la *Grande-Bretagne* & de l'*Irlande*, fût levé, & que les divers Réglemens contenus dans l'Ordonnance de Sa Majeſté du 18. Août 1780, ceſſeroient d'avoir lieu.

Une autre Ordonnance a été auſſi publiée, pour ſupprimer les reſtrictions dans le Commerce entre les Citoyens des *Etats-Unis* & les Isles *Britanniques* dans les *Indes-Occidentales*, ainſi que la Suppreſſion des Certificats requis de la part des Bâtimens *Américains*, employés dans ce Commerce; de ſorte que le Commerce mutuel des Sujets de la *Grande-Bretagne* & des Sujets deſdits Etats ſe trouve entièrement dégagé de toutes reſtreintes & difficultés.

On a donné ordre d'équiper un Vaiſſeau de Guerre de 100. piéces de canon, qui ſera nommé la *Ville-de-Paris*, pour remplacer ſur la Liſte, celui de même nom pris ſur les *Français* dans l'Action du 12. Avril 1782, & qui depuis a fait Naufrage. On

doit construire en mémoire de cette Glorieuse Action un autre Vaisseau, mais de soixante quatorze piéces de canon seulement, qui sera nommé le *Rodney*.

Allemagne.

De Vienne, le 1er Octobre 1783.

Un Ami, & qui est en même temps Admirateur des Talens en Musique de la Demoiselle *Therése Paradis*, laquelle actuellement voyage dans l'*Empire*, pour passer ensuite dans les Villes principales de l'*Europe*, afin d'y faire connoître son habileté étonnante sur le Clavecin & le Pianoforte, mêt la Satisfaction la plus flatteuse, à rendre publique une Lettre écrite par *S. A. S.* le Margrave d'*Anspach-Bayreuth*, à un des principaux Seigneurs de *Vienne*. Par ce moyen les Amis de la dite Demoiselle & tous ceux qui rendent justice à ses Talens, se trouveront à même, de prendre part aux Distinctions & aux Louanges, qu'à si juste titre elle acquiert par tout où elle passe. Voici la Lettre dont il s'agit:

„ *La marque que V. A. a bien voulu me donner de son Souvenir m'a été aussi flatteuse, que j'ai été charmé d'être témoin des talens supérieurs & vraiment surprenans de Made. Paradis, qu'il a plu à V. A. m'adresser par la Lettre du 6. passé, & j'ai vu avec un plaisir infini justifier par cette digne personne, la protection glorieuse que V. A. accorde aux beaux Arts, & que celle-ci sait mériter si parfaitement. Je souhaite, Monsieur, qu'elle soit également satisfaite de son Séjour d'ici, comme nous l'avons été des preuves excellentes qu'elle a produites de son habileté. C'est un plaisir dont je suis redevable à V. A. & je serai enchanté de pouvoir l'en persuader, de même que de l'attachement inviolable, & de cette Vénération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être toujours.*"

Monsieur,

de Votre Altesse, le très-humble & le très-obeissant Serviteur, Alexandre. M. d'Anspach-Bayreuth.

Anspach. ce 11. *Septembre* 1783.

(*La Lettre en question se trouve entre les Mains du Sr. Salieri, Maître de Musique de la Chambre de S. M. l'Empereur*)

Au Cabinet de Lecture Maison du Noble de Trattnern.

N°. 80.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 4. OCTOBRE 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 3. Septembre 1783.

Mr. *William Carmichael*, Chargé des Affaires des *Etats-Unis* d'*Amérique*, a été présenté, dans cette qualité, au Roi & à la Famille Royale, par Mr. le Comte de *Florida-Blanca*.

Les Lettres de *Cadix* nous annoncent l'arrivée d'un Navire en 36. Jours, de la *Havane*, portant avis que le Convoi avec lequel Don *Bernardo* de *Galvez* est attendu, est parti du dit Port le 26. Juillet dernier; il ramene tous les Navires de transport, & un Million & demi de Piastres en espèces.

Des Corsaires *Algériens* se sont emparés depuis peu d'une Barque *Espagnole*.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 22. Septembre.

Il passe pour constant, que le Traité de Paix Définitif entre la République & l'*Angleterre* sera signé dans les derniers Jours de ce Mois, ou au com-

mencement du Mois prochain. On prétend encore, que Mr. *Harris* viendra réſider auprès de Leurs Hautes Puiſſances, & qu'à cet effet il avoit déjà quitté *Petersbourg*, pour ſe rendre par la Route de *Varſovie* & de *Vienne* au lieu de ſa Deſtination.

Le Baron de *Thulemayer*, Envoyé-Extraordinaire du Roi de *Pruſſe*, a remis à *L. H. P.* un Mémoire, qui contient, à ce que l'on dit, " que *S. M.* vu la Concluſion de la Guerre, ne vouloit plus que ſes Sujets qui ſe trouvent dans ces Pays, payaſſent le double (*Laſt en Veilgeld*) Droit d'Entrée & de Sortie, pour les Navires & leurs Cargaiſons. "

On prétend que la République tentera tous les Moyens imaginables pour empêcher que la *Grande-Bretagne* ne faſſe aucun abus de l'Article d'une Navigation Libre dans les Mers de l'*Inde*; qu'à cet effet le Jour même où la *Hollande* conſentit à la Ratification des Préliminaires, il fut propoſé par les Députés de la Ville de *Gouda*, dans l'Aſſemblée de *L. N.* & *G. P.* „ *de renforcer l'Eſcadre envoyée déjà aux Indes-Orientales, d'une autre plus reſpectable encore, qui mettroit à la voile avant la fin de cette année: Que d'ailleurs, après la Concluſion de la Paix, les Poſſeſſions Orientales & Occidentales devroient être miſes dans un meilleur état de défenſe.* „ On ajoute que cette Propoſition avoit été rendue Commiſſoriale pour en conférer avec les Colléges d'Amirauté.

FRANCE.

Extrait d'une Lettre de Dunkerque du 3. Septembre.

„ Les ſix Gabarres du Roi, qui reviennent du *Nord*, où elles ont pris des chargemens de Mâtures & de Bois de Conſtruction, jetteront l'ancre ici le 5. de ce Mois: Elles n'ont pas été auſſi heureuſes en revenant que dans leur premier trajet; & elles ont été ſi fort contrariées par les Coups de Vent, que deux Gabarres ont failli de périr. Arrivés à *Coppenhague*, nos Officiers s'y ſont arrêtés 24. heures & y ont été très-bien reçus. Ils ont trouvé à *Riga* près de deux mille Navires, le plus grand nombre *Anglais*. Comme l'on n'étoit pas accoûtumé à voir dans ce Port tant de Bâtimens Etrangers, armés comme étoient les nôtres, on crut devoir prendre des précautions inuſitées, ſur-tout après que nos Canots, qui portoient leur Flamme, furent attaqués par pluſieurs Chaloupes, qui vouloient la leur faire amener: Mais ces Canots ayant été armés, l'on connut bientôt que la Marine du Roi de *France* ne ſouffriroit pas, qu'on l'inſultât impunément: Tout alors fut tranquille: Les Gabarres chargèrent leurs Mâts & autres Bois; ce qui fut l'affaire de huit Jours. Dès que le Vent le permettra elles continueront leur route pour *Breſt*. „

De Paris, le 19. Septembre.

Vendredi dernier, il arriva ici un Courier-Extraordinaire, avec la Nou-

velle, que la Princeſſe des *Aſturies* étoit heureuſement accouchée le 5. de ce Mois à *St. Ildéfonſe* de *Deux Princes*; que le premier, venu au monde à huit heures du matin, avoit reçu le nom de *Charles*, & le ſecond né à 11. heures, celui de *Philippe*. Ces deux Princes paroiſſent avoir une conſtitution forte & ſaine. Cet Evénement a cauſé beaucoup de joie à la Famille-Royale & à toute la Cour, d'autant plus que S. A R. Mme. la Princeſſe des *Aſturies* ſe porte auſſi bien que les Circonſtances peuvent le faire déſirer.

Dans une Lettre d'un Officier de l'Eſcadre de Mr. de *Suffren*, en date du 12. Avril, qui ne contient d'ailleurs aucune autre Nouvelle particulière, on confirme la Mort d'*Hyder-Aly*. „ Le 7. Décembre paſſé, " *dit l'Auteur de cette Lettre*, " nous avons eu le malheur de perdre notre Allié *Hyder-Aly*, d'une Fluxion de Poitrine: Son Fils *Tipo-Saib* a hérité de tous ſes Domaines, de ſa haine contre les *Anglais* & de ſon Amitié pour notre Nation. "

Vendredi dernier, jour marqué pour faire élever en préſence des Commiſſaires de l'Académie des Sciences la Machine *Aëroſtatique*, inventée par Mr. de *Montgolfier*, il y eut une grande affluence de monde; mais comme il y eut ce jour-là beaucoup de Vent & une forte Pluie, pluſieurs Perſonnes invitées, ainſi que quelques Commiſſaires, étoient d'avis de ne point laiſſer élever la Machine. Cependant, Mr. de *Montgolfier* qui avoit fait tous les préparatifs, inſiſta pour que ſon Entrepriſe eût lieu. La Machine s'éleva à la hauteur de ſept à huit pieds: ce qui prouva aſſez aux Commiſſaires de l'Académie la vérité de la Découverte; quoique le Globe ne fût rempli qu'à moitié d'air élaſtique & que l'on y eût attaché une peſanteur de 600. Livres, que 30. hommes la tinſſent avec de fortes Cordes, elle arriva à cette hauteur, comme une Bête féroce, que l'on ne pouvoit dompter & qui, malgré tous les efforts, vouloit abſolument s'élancer. Toutes les Cordes étoient ſi tendues, que l'on étoit dans la crainte de ne pouvoir faire deſcendre la Machine, & même on étoit preſque d'avis de la laiſſer aller: Mais comme l'Epreuve en devoit être faite en préſence du Roi, on réſolut de la faire deſcendre; ce qui ne ſe fit qu'avec beaucoup de peine & d'efforts. Arrivé à terre, on découvrit que ce Globe étoit endommagé en pluſieurs Endroits, par le Vent & par la force intérieure; ce qui obligea l'Inventeur d'en faire un nouveau, qui, à ce que l'on aſſure, ſera lancé Vendredi prochain, en préſence de ſa Majeſté à *Verſailles*. Ce nouveau Globe ſera plus beau, plus fort & plus gros que le précedent, qui étoit de vingt pieds plus haut que la Porte de *St. Denis*.

POLOGNE.

De Varsovie, le 24. Septembre.

Les *Ruſſes* continuent d'envoyer des Matelots à leur Flotte qui croiſe dans la Mer-*Noire*; ils traverſent tous la *Pologne*, pour ſe rendre en *Crimée*. Une Flotte nombreuſe de

Vaisseaux *Turcs* va cingler, dit-on, vers les Côtes de la *Crimée*; le *Capitan-Pacha* la commandera.

Les Tartares les plus distingués de cette *Presqu'isle* & du *Kouban* entrent successivement au Service de la *Russie*, sur-tout dans la Cavalerie.

Les Troupes *Russes* ne quittent point leurs Quartiers de *Nimirof* & de *Houmann*; & ont pris toutes les précautions pour que les *Turcs* ne reprennent point la *Crimée*; ils ont rendu imprenable *Précop*, qui en est la seule entrée, est qu'une Escadre protége encore.

Suivant les derniers avis de *Constantinople*, les *Turcs*, par les Conseils de plusieurs Ingénieurs étrangers, ont placé dans le Détroit des *Dardanelles* un certain nombre de Batteries flottantes, garnies de Canons d'une longueur extraordinaire.

Nous apprenons que toute liberté de naviguer continue d'être refusée aux Navires *Dantzigkois*, & que le Résident de *S. M. Prussienne* vient de remettre un Mémoire au Président de la Ville, dans lequel il demande, & célà dans un terme prescrit, si elle veut entrer en Négociation à l'égard du passage des Vaisseaux de *S. M.* & statuer ce passage libre *ad interim salvo Jure*, promettant alors de mettre fin à l'interception de la Navigation. On attend actuellement la réponse de la Ville, qui a demandé l'interceſſion du Roi de *Pologne*.

ALLEMAGNE.

De Cologne, le 25. Septembre.

Le Prince-Evêque d'*Osnabruck*, arrivé ici le 23, est descendu à l'Hôtel du *St. Esprit*, *S. A. R.* ayant vu tout ce que cette Ville offre de remarquable, est partie le 24. pour sa Principauté, en dirigeant sa route sur *Dusseldorff*.

De Berlin, le 25. Septembre.

Il y a ordre d'abattre dans la *Marche-Electorale* toutes les vieilles Maisons bourgeoises, pour en élever de plus belles aux fraix du Roi. On commencera par les Villes de *Fürstenwalde* & de *Spandau*; *S. Maj.* a assigné 80,000. écus pour l'embellissement de la première. On va construire ici de nouvelles Casernes pour les Régimens de *Bornstedt* & de *Woldeck*.

Le Roi ayant été informé des dégats causés par les Orages pendant le cours de cette année, a assigné pour la seule *Marche-Electorale* un dédommagement de 50,000. écus, les autres Provinces ont eu des Sommes à proportion; le Comté de *Glatz* a obtenu un demi-million.

De Vienne, le 4. Octobre 1783.

Son Alteſſe Royale Monseigneur l'Archiduc *Maximilien*, continue encore son Séjour à *Freudenthal*, jouissant de la plus parfaite Santé.

Nro. 80.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 4. OCTOBRE 1783.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 16. Septembre.

Jeudi dernier, Mr. *David-Hartley* arriva de *Paris*, apportant le Traité Définitif entre S. M. & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, signé à *Paris* le 3. du courant, par lui comme Plénipotentiaire de Sa Majesté & par les Plénipotentiaires des *Etats-Unis*.

Le-même jour, il y eut Conseil au Palais de la *Reine*; tout le Cabi-Ministèriel s'y rendit; & le Traité de Paix y fut signé & ratifié par Sa Majesté: Aprés quoi, il passa le Grand Sceau dans la Maison du Lord Commissaire *Athurst*.

Le 13, il arriva deux Malles de *Hollande*, une de *France* & une de *Flandres*. On dit que les Dépêches qu'elles ont apportées à la Cour, sont très-importantes. Il paroit qu'aprés de vives Discussions, les Etats-Généraux ont envoyé des Instructions à leurs Plénipotentiaires à *Paris*, pour y conclure avec le Plénipotentiaire de *S. M. Britannique* un Traité aux Conditions dernièrement offertes par le Cabinet de *St. James*, & que les Préliminaires signés à *Paris* le 2. de ce Mois, serviront de Base & de Fondement au Traité. On dit qu'à cet égard Mr. *Fox* a été inexorable sur quelques Points, qui intéressoient l'honneur da sa Patrie, & que ce Ministre a persisté invariablement dans le sentiment, qui a decidé enfin le Cabinet de *St. James* à ne point se départir du Plan d'Accommodement projetté avec la République; ainsi la Négociation de ce Traité ne tardera pas à être heureusement terminée; & l'on regarde ici l'Ouvrage de la Pacification entre les cinq Puissances Belligérantes comme entièrement règlé. Maintenant, l'attention de notre Ministère se fixe sur les Affaires du Commerce. Celui qui se retablit entre l'*Angleterre*, la *France* & l'*Espagne* sera règlé sur un nouveau pied; & celui qui se fera avec la *Hollande*, sera degagé des

entraves & des reſtrictions qui l'ont expoſé ci-devant à des Conteſtations deſagréables, qu'un Réglement mieux digéré ne manquera pas de prévenir.

Il paroît ici des Etats détaillés des Pertes que la Marine des Puiſſances Belligérantes a ſouffertes pendant la dernière Guerre, à compter de l'année 1779. juſqu'à la Paix en 1783. Selon ces Etats, la *France* fait monter ſa perte à 2,769000. Livres. On fait monter celle des autres, ſavoir: de l'*Eſpagne*, à 1,233000; celle de *Hollande*, à 619000, & celle de l'*Angleterre*, à 1,636000. Le tout en Argent d'*Angleterre*. On a auſſi évalué les Captures qu'Elle a faites pendant cette Guerre à 23,02000, après en avoir déduit celles qui ont enſuite péri; de ſorte qu'il reſte en faveur de l'*Angleterre* une Balance de 662000. liv. ſterl. On aſſure que ce Calcul s'eſt fait dans une juſte proportion par rapport aux Vaiſſeaux de tous les rangs.

De Londres, le 19. Septembre.

Hier à ſept heures du Soir, on fit la Cérémonie du Baptême de la jeune Princeſſe au Palais de *St. James*. Les Pairs, les Miniſtres Etrangers, avec leurs Epouſes, furent introduits à cette occaſion dans la Chambre du Grand-Conſeil, où étoit la Reine couchée ſur un Lit magnifique de Satin blanc, ſous un Dais ſuperbe de Velours Cramoiſi, brodé en Or. A la droite de Lit, étoit le Roi; au pied, *S. A. R.* le Prince de *Galles*, la Princeſſe Royale & la Princeſſe *Auguſte*; & des deux côtés, les autres Enfans du Roi, chacun ſuivant ſon âge. Le Docteur *Moore*, Archevêque de *Cantorbery*, fit la Cérémonie. Le Prince de *Galles*, la Princeſſe Royale & la Princeſſe *Auguſte* tinrent ſur les Fonts la jeune Princeſſe, qui fut nommée *Amélie*.

On aſſure ici qu'il a été réſolu dans le Conſeil de ne pas permettre aux *Américains* de commercer avec les Isles ſur leurs propres Vaiſſeaux.

Le 16. de ce Mois, il y eut une Aſſemblée des Directeurs de la Compagnie des *Indes* pour examiner les Dépêches, arrivées Lundi matin de *Bombay*. On dit qu'elles contiennent en ſubſtance, „ que les Troupes *Britanniques* ont remporté une Victoire complette ſur l'Armée-Combinée des *Français* & des *Indiens*, ſuivie de la priſe de pluſieurs Places, entr'autres *Mangalore*, Capitale de *Tippo-Saib*, le 6. Mars, où lui-même ſe trouvoit, mais d'où il avoit ſu échapper avec quelques Officiers *Français*; qu'une grande quantité d'Artillerie étoit tombée dans les mains des *Anglais*; & que l'on n'avoit plus aucune crainte des Projets de *Tippo-Saib*. On ajoute, " que l'Amiral *Hughes* & Sir *Richard Bickerton* avoient mis à la voile de *Bombay* le 17. Mars avec un Vaiſſeau de 80. Canons; quatre de 74; deux de 70; ſix de 64; deux de

50; cinq Frégates, un Brûlot, deux Bombardières & trois Munitionnaires, & qu'il devoit en prendre trois autres à *Goa*.

Le même jour, la Cour fit publier la confirmation de la Concluſion du Traité avec l'Etat des *Marattes* le 17. Mai 1782, ratifié au Fort *Guillaume* le 6. Juin ſuivant, & parfaitement ratifié par le Pacha & les Miniſtres à *Ponnah* le 20. Décembre; & que les Piéces originales du Traité avoient été finalement échangées avec les formalités d'uſage entre Mr. *Adamſon* & *Madagé-Sindia* le 24. Février de l'année préſente.

Mr *Fox* a tout l'honneur de la Concluſion du Traité avec la *Hollande*, c'eſt lui qui a conduit toute la Négociation, écrit toutes les Dépêches & donné toutes les inſtructions néceſſaires.

On fait monter à 10,000 Hommes le nombre des troupes que les *Français* & les *Eſpagnols* ont actuellement aux *Indes-Occidentales*.

Les Patrons de pluſieurs Navires revenus dernièrement des *Indes-Occidentales* raportent qu'ils ont rencontré ſur Mer des Brouillards ſi épais, qu'à la mi-Juillet ils n'ont pu voir le Soleil pendant 15. Jours.

On embarque à *Dublin* beaucoup de toiles d'*Irlande* pour les Foires de l'*Amérique*, cette Marchandiſe s'y vend avec un avantage extraordinaire.

Le Commerce des *Danois* & des *Ruſſes* s'accroit de jour en jour à l'avantage reciproque des deux Nations.

Les dernières Lettres de l'*Amérique* portent, que le Général *Washington*, s'eſt retiré ſur ſes terres en *Virginie*, & que tout ce qu'on a débité ſur ſon Départ pour la *France* eſt controuvé.

On preſſe avec toute la célérité poſſible l'équipement de l'*Ardent* de 64. Canons, qui va partir pour *Gibraltar* aux ordres du Capitaine Henri *Harmood*.

Le bruit eſt général dans cette Ville, que l'*Eſpagne*, le *Danemarck* & la *Suéde* vont réunir une partie de leurs Forces pour exterminer une bonne fois les pirates *Algériens*.

Les *Américains* font monter à 40,000. le nombre d'Hommes qu'ils ont perdu ſur terre pendant la dernière guerre, la perte qu'ils ont eſſuyée ſur Mer eſt de 45,000.

Voici un exemple de fertilité bien extraordinaire; un grain d'avoine ſemé dans le jardin du Sieur *Kempton* à *Hill-Ridvoire*, a produit 90. Tiges, dont 80. avoient des Epis qui contenoient 30. à 36 grains chacun. La

racine & ſes tiges ſont conſervées pour être montrées aux Curieux.

France.

De Paris, le 20. Septembre.

Il ſe fait par tout des Recrues pour les Régimens qui ont ordre de ſe mettre ſur le pié du complet.

On aſſure que déſormais tous les Ports de S. M. *Très-Fidèle*, en *Europe*, qu'en *Amérique* & en *Aſie*, ſeront ouverts au Commerce & à l'activité des *Français*, ce qui ſera infiniment profitable aux deux Cours.

On dit que la requête préſentée au Conſeil par Mr de *Lally-Tolendal* & tendante à la Caſſation de l'arrêt du Parlement de *Dijon*, eſt admiſe.

Mrs d'*Alembert* & *Diderot* ſont de nouveau très-malades. Seize Courtiers ſoupçonnés d'avoir fait circuler dans le Commerce pluſieurs fauſſes Lettres de change furent arrêtés Lundi dernier & traduits au *Grand-Chatelet*.

Danemarck.

De Coppenhague, le 13. Septembre.

Avant-hier, le Baron de *Sacken*, Ambaſſadeur de l'Impératrice de Toutes les *Ruſſies* près de cette Cour eut l'honneur de notifier au Roi & à la Famille royale, que Mde. la Grande-Ducheſſe étoit heureuſement accouchée d'une Princeſſe.

Allemagne.

De Ritzebuttel, le 18. Septembre.

Onze nouveaux Bâtimens de tranſport, chargés de 14, à 1500 hommes de troupes *Heſſoiſes*, *Brunſwicoiſes* & de *Zerbſt*, ſont arrivés aujourd'hui en ce port: une partie dirigera ſa route ſur *Bremerlehe*, l'autre ſur *Stade*.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 81.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 8. OCTOBRE 1783.

Des Frontières de la Pologne, du 28. Septembre 1783.

Suivant le bruit public, tout eſt encore en fermentation à *Conſtantinople*, où la Populace demande la Guerre à grands Cris, quoique les Négociations de Paix y continuent ſans relâche.

Les Lettres de cette Capitale marquent, que l'Eſcadre du *Capitan-Pacha* eſt prête à ſe rendre dans la Mer-*Noire*, ou dans l'*Archipel*, ſelon que le beſoin l'exigera. C'eſt ſurtout du Côté de la Mer-*Noire* que le danger paroît preſſant, vû que les *Ruſſes* ſont des Armemens conſidérables dans la *Crimée*, d'où ils peuvent paroître devant *Conſtantinople* en 60. heures de Navigation.

Des Lettres particulières de *Peterſbourg*, datées du 4. de ce Mois, nous inſtruiſent, qu'un Courier dépêché par le Prince *Potemkin*, y avoit ap-

porté la Nouvelle, que les deux Princes de *Géorgie*, *Heraclius* & *Salomon*, s'étoient déclarés Vaſſaux de l'Empire de *Ruſſie*.

SUEDE.

De Stockholm, le 17. Septembre.

Le Voyage du Roi en *Italie* eſt définitivement réſolu; & l'on travaille avec diligence aux préparatifs pour ſon départ: Sa Maj. gardera l'*incognito* ſous le Nom de Comte de *Gothie*; & l'on aſſure, que ſa Suite ne conſiſtera pas en plus de 8. Perſonnes: Elle prendra ſa route ſur *Hambourg*.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 26. Septembre.

La Régence de la Ville d'*Utrecht* a écrit le 16. de ce Mois, au Prince *Stadhouder*, pour prier *S. A.* de ne pas augmenter la Garniſon de cette Ville.

Mr. de *Thulemeyer*, Envoyé-Extraordinaire du Roi de *Pruſſe*, a remis à *L. H. P.* le Mémoire ſuivant:

Hauts & Puiſſans Seigneurs.

Le Souſſigné Envoyé-Extraordinaire de S. M. le Roi de *Pruſſe*, a eu l'honneur d'expoſer à *V. H. P.* par deux Mémoires antérieurs l'influence deſavantageuſe que l'augmentation du Droit de Tonnage (*Laſt en Veilgeld*,) a produit ſur la Navigation *Pruſſienne*. Il auroit déſiré que les Réſolutions, qui en ont été le Réſultat en offrant une Réponſe ſatisfaiſante, euſſent dérogé à une Impoſition, qui pourroit de plus en plus être onéreuſe au Commerce des Etats de *S. M.* C'eſt en conſéquence des Ordres réiterés du Roi ſon Maître, que le Souſſigné ſe voit obligé de réclamer de votre part, *Hauts & Puiſſans Seigneurs*, le Redreſſement de ces Griefs. S. M. m'ordonne d'y inſiſter d'une manière très-preſſante. Le Caractère diſtinctif des déterminations de *V. H. P.* exige certainement, que ſi le Pavillon Marchand du Roi, à raiſon de la Protection, qu'il auroit obtenue des Vaiſſeaux de Guerre des *Provinces-Unies*, pendant le cours de la Guerre qui vient de finir, auroit pu être en tout cas tenu à un tel Equivalent; la République a actuellement d'autant moins de titres pour demander de la part des Puiſſances Etrangères la continuation d'un Impôt, qui ne peut avoir d'autre but, que de fournir aux beſoins permanens de ſon Département de Marine. *A la Haye le* 10. *Septembre* 1783. (*Etoit ſigné*) *de Thulemeyer.*

ESPAGNE.

Extrait d'une Lettre de St. Ildéfonſe, du 12. Septembre.

„ Ces Jours-ci s'eſt fait ici l'échange du Traité conclu entre l'*Eſpagne*, la *France* & le *Portugal*: Et ſuivant des Lettres de ce dernier Ro-

yaume, l'on a publié à *Lisbonne* l'Acceſſion de cette Cour-là au Pacte de Famille de la Maiſon de *Bourbon*. „

„ Madame la Princeſſe des *Aſturies* jouit de la plus parfaite Santé, & les Infants-Jumeaux donnent des marques, qu'ils continueront à être robuſtes & ſains. „

„ Il va ſortir de *Carthagène* deux Vaiſſeaux de ligne aux ordres du Brigadier *Ariſtizabal*, chargés de porter à *Conſtantinople* les préſens d'uſage après un Traité d'amitié, tel que celui que nous venons de conclure avec la *Sublime-Porte*. D. *Barcelo* eſt arrivé ici depuis quelques Jours, & il a été fort bien reçu; nous attendons un autre Général qui ne ſera pas moins bien accueilli, c'eſt Don *B. Galvez*; un Courier nous apprend qu'il vient mouiller à *Cadix*; il arrive de la *Havane*, d'où il a dû partir le 16. Juillet ſur le Vaiſſeau le *St. Nepomucène*, conduiſant la plus grande partie des Troupes ſur 36. Transports. Un Bâtiment arrivé quelques Jours avant lui nous avoit annoncé ſon départ, & nous avoit donné la fâcheuſe Nouvelle que le *Dragon*, Vaiſſeau de 60. Canons, a péri ſur les bas-fonds neufs de *Campêche*; par bonheur ce Vaiſſeau étoit accompagné de deux Navires qui ſont parvenus à ſauver presque tout l'équipage, le *Dragon* alloit à la *Vera-Crux* y chercher des fruits & de l'argent. Peu de Jours avant le départ de Don *B. Galvez*, la Frégate la *Ste Lucie*, étoit entrée à la *Havane*, venant de la *Vera-Crux* avec deux Millions de Piaſtres pour le Commerce, qu'on a tout de ſuite transportés ſur le *St. Jean Nepomucène*, ainſi que quelques fruits. „

FRANCE.

Extrait d'une Lettre de Paris du 26. Septembre.

„ L'acquiſition des Domaines de l'*Orient* eſt terminée pour le Compte du Roi, qui donnera pendant 25. ans 500. mille Livres payables ſur ſon tréſor, 125. mille Livres de trois Mois en trois Mois. On prétend que le Fiſc gagne beaucoup à ce Pacte, puiſque le Port de l'*Orient* devenant libre aux *Américains*, va produire un revirement des parties conſidérables dans les propriétés, & par conſéquent des Sommes très-fortes pour les lods & ventes. „

„ Il y a actuellement 200. ans que *Tycho-Brahé* commença dans l'Isle de d'*Huene*, ſur la Côte de *Danemarck*, une ſuite d'Obſervations importantes. On apprend de *Malte*, que le Prince *Emmanuel de Rohan*, Grand-Maître de la Religion, vient de prendre des arrangemens pour le même objet dans ſon Isle & dans ſon Palais. On bâtit par ſes ordres un Obſervatoire, qui ſera ſous la Direction du Chevalier d'*Angos*, également connu par ſon Courage & par ſon Habileté. Il a fait conſtruire à *Paris* un excellent Quart-de-Cercle par Mr. *Meynié*; &

par ſes ſoins l'Aſtronomie va jouir de l'Etabliſſement le plus complet, fait ſous le plus beau Ciel, où l'heureux Aſtronome n'éprouvera point les contrariétés & les viciſſitudes des Saiſons qui, dans les Climats Septentrionaux, déſolent ſans ceſſe l'Obſervateur & retardent les progrès de la Science. C'eſt-là que l'on peut eſpérer de trouver ſouvent des Cometes, que l'inclémence des Saiſons dérobe aux Obſervateurs de *France*, d'*Angleterre* & de *Suéde*, & d'obtenir enfin un Catalogue complet des Etoiles Boréales, &c. Il ne faudra, pour cet effet, que placer dans l'Obſervatoire un grand Mural, de huit pieds de rayon, qui rendra complet le nouveau Monument, élevé à la Gloire des Sciences. Déjà le Chevalier d'*Angos* par une Eclipſe d'Etoile, obſervée le 10. Juillet à 9h, 31′, 18″, a trouvé la poſition de *Malte* 48′, 28″, de temps à l'*Orient* du *Méridien* de *Paris*; détermination importante pour la Navigation de la *Méditerranée*.

L'expérience de la Machine aëroſtatique du Sieur de *Montgolfier*, a été faite Vendredi dernier 19. de ce Mois, dans la première cour du Chateau de *Verſailles*: Leurs Majeſtés, ainſi que la Famille royale ont bien voulu l'honorer de leur préſence. La Machine, de 60. pieds de Hauteur ſur 40. de Diamétre, a été remplie de gaz inflammable en 10. Minutes; elle fut enlevée, au moment où l'on coupa les Cordes qui la retenoient, à environ 200. toiſes; alors le Vent d'*Oueſt* lui fit prendre un Cours horizontal pendant 27. Secondes, elle déclina enſuite ſenſiblement & tomba dans le Bois de *Vaucreſſon*, au lieu appellé le *Carrefour-Maréchal*.

De Vienne, le 8. Octobre 1783.

Dimanche, 5. de ce Mois, le Prince de *Galitzin*, Miniſtre de *Ruſſie*, a eu l'honneur de préſenter à Sa Majeſté l'*Empereur*, le Prince de *Yſapou*, deſtiné pour aller réſider en qualité de Miniſtre-Plénipotentiaire de ſa Souveraine à la Cour de *Turin*.

Ces Jours-ci Sa Majeſté s'eſt rendue à la nouvelle Maiſon des Pauvres & a examiné avec ſoin l'arrangement de cet Inſtitut d'Humanité & de Bienfaiſance.

Lundi, 6. de ce Mois, s'eſt fait la première Diſtribution d'Aumones parmi les Pauvres qui s'y ſont fait inſcrire; pareille Diſtribution aura lieu tous les Lundi.

Pluſieurs gens de la Suite du Marquis de *Noailles*, Ambaſſadeur de *France* à notre Cour, ſe trouvent déjà en cette Capitale.

Par un Principe de Tolérance Univerſelle, le Magiſtrat de la Ville de *Bernau*, dans le *Brandebourg*, a permis aux Habitans de la Religion *Catholique*, de dire la Meſſe à certaines heures du Jour, dans la même Egliſe où ceux de la Religion *Luthérienne* & *Réformée* exercent leur Culte.

Les derniers avis arrivés de *Conſtantinople*, font heureuſement augurer pour la Conſervation de la tranquillité générale.

N^ro. 81.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 8. OCTOBRE 1783.

Etats-Unis D'Amérique.

On a longtemps cru, sur la foi des Gazettes, que M. l'Abbé *Mably* avoit été chargé par des Commissaires *Américains* de la rédaction d'un Code de Loix pour la Nouvelle République. D'autres papiers ont dit que le même honneur avoit été déféré à M. l'Abbé *Raynal*. La vérité, à ce qu'il paroît aujourd'hui, est que les *Américains* trouvant parmi eux des hommes aussi sages & aussi instruits que dans le reste du monde, n'ont point cherché de *Solons* hors de leur territoire. En effet un Pays qui s'est déjà donné une forme de Gouvernement digne de servir de modèle, lorsque toutes les parties en seront bien d'accord, n'a sans doute pas besoin de chercher des Lumières ailleurs. — Pour en donner une idée, nous mettrons sous les yeux du Lecteur la Déclaration des Droits qui forment la base des Gouvernemens partiels de l'*Amérique-Unie*. Cette *Déclaration des Droits*, composée & mise en ordre par M. George *Mason* l'un des Citoyens les plus distingués de la *Virginie*, fut adoptée même avec reconnoissance ; & ce fut d'après les maximes qu'elle renferme que l'assemblée législative de chaque Etat dirigea son travail pour l'établissement des Loix *Américaines*. La voici telle qu'elle circule dans le public.

I. Que tous les Hommes sont créés également libres & indépendans, & qu'ils ont certains Droits naturels & inhérents, dont ils ne sçauroient priver ni dépouiller leur Postérité sous aucun prétexte ; Droits, parmi lesquels sont la jouissance de la Vie & de la Liberté, avec les moyens d'acquérir & de posséder des Biens en Propriété, ainsi que de poursuivre & d'obtenir le bien-être & la sûreté.

II. Que tout pouvoir est donné, par Dieu & la Nature, au Peuple, d'où par conséquent il tire uniquement sa Source : Que les Magistrats ne sont que les Dépositaires du pou-

voir que le Peuple leur a confié, & reſponſables à lui en tout temps.

III. Que tout Gouvernement eſt ou doit être inſtitué pour l'avantage commun, la protection, & la ſûreté du Peuple, de la Nation, ou de la Communauté; Que des différentes eſpèces ou Formes de Gouvernement, celle-là eſt la meilleure, qui eſt propre à produire le plus haut dégré de bien-être & de ſûreté, & qui eſt le plus efficacement aſſurée contre le danger d'une mauvaiſe Adminiſtration: Et que, toutes les fois qu'un Gouvernement ſe trouve inſuffiſant ou contraire à ce but, la Majorité de la Communauté a un droit indubitable, inaliénable, & impréſcriptible de le réformer, l'alterer, ou l'abolir de telle manière, qu'elle jugera la plus utile au bien public.

IV. Qu'aucun Homme ni Claſſe d'Hommes n'a droit à des avantages ou privilèges excluſifs ou diſtincts de la Communauté, ſinon en conſidération de ſervices publics, leſquels ne paſſant point de Père en Fils, les Charges de Magiſtrat, de Légiſlateur, ou de Juge ne doivent non plus être héréditaires.

V. Que les Puiſſances Légiſlative & Exécutrice de l'Etat doivent être ſéparées & diſtinctes de la Puiſſance de juger; & que les Membres des deux premières peuvent être retenus de l'oppreſſion, en ſentant & partageant les Fardeaux du Peuple; que pour cette raiſon ils doivent, à des Epoques fixes, être réduits à l'état de ſimples Particuliers, & rentrer dans le Corps, d'où ils avoient été tirés orginairement; & que les Places vacantes doivent être remplies par des Elections fréquentes, certaines, & régulières.

VI. Que les Elections des Membres, pour ſervir comme Repréſentans du Peuple dans le Corps Légiſlatif, doivent être libres; & que tous Hommes, à l'égard deſquels il eſt ſuffiſamment évident qu'ils auront un intérêt commun avec la Société, & qu'ils perſéveront à lui reſter attachés, peuvent réclamer le Droit de Suffrage; qu'ils ne ſçauroient être taxés ni dépouillés de leur propriété pour des uſages publics, ſans leur propre conſentement ou ſans celui de leurs Repréſentans élus de cette manière, ni liés par aucune Loi, à laquelle ils n'auroient pas conſenti pour le bien commun.

VII. Que tout pouvoir de ſuſpendre des Loix ou l'exécution d'icelles, par aucune autorité quelconque, ſans le conſentement des Repréſentans du Peuple, eſt léſif pour ſes Droits & ne doit pas s'exercer.

(La Fin ci-après.)

Grande-Bretagne.

De Londres, le 19. Septembre.

On parle tousjours ici de l'arrivée de l'Eſcadre *Ruſſe*, qui doit ſe ren-

dre dans la *Méditerrannée*. Les Lettres d'*Ecoſſe* mandent, qu'il étoit parti de *Leith* un Smak avec pluſieurs Pilotes-Côtiers, pour aller au-devant de cette Eſcadre & l'amener dans les *Dunes*. On ajoute qu'il a été donné des ordres pour qu'elle trouvât des ſecours à *Gibraltar*. Il ne laiſſe pas de partir d'ici tous les Jours un grand nombre d'Officiers de Mer & de Terre, qui vont offrir leurs Services à la *Ruſſie*.

On apprend qu'en conſéquence du Traité Définitif, la Ville de *New-York* ſera évacuée inceſſamment par les Troupes *Britanniques* & rendue aux *Etats-Unis* le 9. Octobre prochain.

Les Préliminaires entre la *Hollande* & l'*Angleterre* n'ont pas encore été ratifiés & échangés; mais ils le ſeront inceſſamment.

De Londres, le 23. Septembre.

Il eſt arrivé aujourd'hui un Courier du Duc de *Mancheſter*, chargé de la Ratification du Traité définitif de Leurs Majeſtés Très *Chrétienne* & *Catholique* par leurs Plénipotentiaires reſpectifs à *Paris*. Cette Nouvelle fut d'abord communiquée au Roi à *Windſor*; & aujourd'hui elle a été annoncée au public par une décharge du canon de la tour de *Londres*.

Le Parlement de ce Royaume ſera convoqué au commencement du mois de Novembre prochain. Le Miniſtère communiquera d'abord a cette Aſſemblée les Traités définitifs conclus & ratifiés pour ce temps-là entre toutes les Puiſſances n'agueres belligérantes. Mais les Objets qui fixeront principalement l'attention & le Concours de cette Aſſemblée, conſiſteront à procurer les Deniers dont le Gouvernement aura beſoin pour le Service de l'année prochaine; l'établiſſement d'un nouveau Siſtême général pour le Commmerce de ces Royaumes avec toutes les parties du monde, auquel le Miniſtère eſt actuellement occupé; la Liquidation des Dettes de l'Etat les plus onéreuſes; l'adoption d'un réglement pour la vente des Landes & Forêts dans la Couronne; l'égaliſation de la taille ſur les terres: l'application des Deniers levés dans le Royaume au montant de plus de Six millions par an pour l'entretien des pauvres, & la formation d'un plan tendant à procurer à l'Etat un certain nombre de Matelots quand les Circonſtances l'exigeront. Tous ces Articles ſont de la dernière importance dans la poſition actuelle de l'*Angleterre*, au moment où l'entretien & l'accroiſſement de ſa Marine, ainſi que les moyens d'augmenter les revenus annuels de l'Etat, lui ſont indiſpenſablement néceſſaires. On ſe flatte que les arrangemens qu'on a en vue produiront annuellement pluſieurs Millions d'augmentation aux revenus de l'Etat.

Les Elections parlementaires en *Irlande* ſont à peu près terminées, &

cette Assemblée sera convoquée le 17. du Mois prochain à *Dublin*. Le Roi élevé à la Pairie & au titre de Baronet divers Membres de la Chambre basse; ce qui assurera au Ministère une grande Majorité dans cette Assemblée nationale, où le parti contraire sembloit dominer & présager de nouvelles Dissentions. Les troupes des Associations y sont toujours sur pied; mais comme le Commerce, les Manufactures & l'Agriculture ont acquis une nouvelle Activité dans ce pays-là, chacun s'empresse à s'appliquer sans Délai à ces divers Objets importans.

Les *Américains* ont passé un acte qui regarde la Navigation des Bâtimens des *Etats-Unis*, par lequel il est ordonné entr'autres que nul Vaisseau ou Bâtiment, sinon ceux qui appartiennent aux Sujets de ces Etats, ne pourront y apporter des *Négres* de l'*Afrique* ou d'ailleurs. Le Navire de la Compagnie des *Indes* la *Surprise* est arrivé à *Limerik*, étant parti du *Bengale* le 23. Avril dernier. A cette époque on ignoroit que Mr de *Suffren* ou l'Amiral *Hughes* se trouvassent à la côte de *Coromandel*. On sait cependant que Mr. de *Suffren* se disposoit à une Expédition contre *Madras* ou *Negapatnam*, & l'on ne doute point que le Mois de Mai dernier n'ait produit quelque événement important dans cette partie de l'*Inde*, dont on attend avec impatience la Nouvelle.

La Gazette de *Bengale* du 22. Mars dernier, annonce la prise de *Hidernagur* & de tout le pays de *Bedanore* par le Général *Matthews* à la tête d'un Corps de troupesdu Département de *Bombay* le 27. Janvier dernier; il fit à cette occasion prisonniers 1500. hommes de Cavalerie *Asiatique*, reprit trois Bataillons de *Cipaïs*, enlevés à la défaite du Corps *Anglois*: il s'y rendit Maitre d'une grande quantité d'armes & de Munitions de guerre & s'empara de trois Vaisseaux de 50. Canons & d'un autre de 64, construits par un Constructeur *Français* pour l'usage de *Hider-Ali*. Le Gouverneur a renoncé à sa dépendance de *Tipou-Saïb*, & ayant remis les Places fortes entre les mains des *Anglais*, il consentit de payer un tribut annuel de 12. Laques de pagodes à la Compagnie *Anglaise* pour son alliance & son assistance. Un Détachement fut envoyé pour prendre *Mongalore*, & ensuite l'Armée passa à *Syringapatam*.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 82.

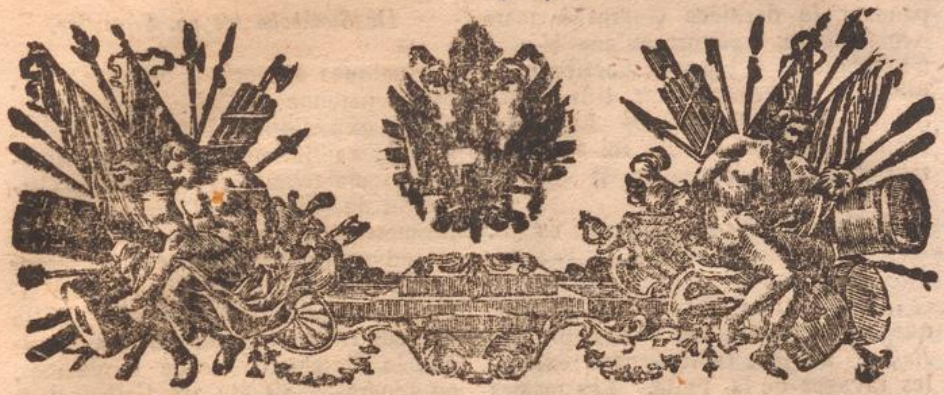

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 11. OCTOBRE 1783.

Extrait d'une Lettre de Conſtantinople, du 25. Septembre 1783.

„ Depuis que les Troupes *Ruſſes* ont pris poſſeſſion de la *Crimée*, il paroît qu'il ſera difficile de les en déloger, ſuivant le projet que l'on dit actuellement adopté par le Miniſtère *Ottoman*. Le ſeul chemin praticable, celui du Côté de *Pérecop*, eſt garni d'Artillerie & de Troupes qui en rendent l'accès très-périlleux. „

„ Les *Dardanelles*, notre Défenſe principale du Côté de l'*Archipel*, ſont actuellement dans un état aſſez reſpectable, grace aux ſoins des Ingénieurs étrangers, qui ont conſeillé d'y placer différentes Batteries flottantes, garnies de Canons longs du Calibre de 32, de 48. & de 60. Livres. On s'empreſſe à mettre les Isles de l'*Archipel* dans un meilleur état de Défenſe. „

„ Le Grand-Viſir & le *Capitan-Pacha* veillent ſans relâche à diſcipliner les Forces *Ottomanes*. En quoi ils ſont puiſſamment ſecondés par les Officiers étrangers, qui accoutument nos Troupes à la Diſcipline & à la

Subordination. Ce qui, joint aux Leçons que les Ennemis donnèrent pendant la dernière Guerre à notre Armée, fait présumer qu'une Nation si nombreuse, si brave & si belliqueuse, pourroit bientôt devenir très-formidable: & les Préparatifs Militaires n'ont jamais été poussés ici avec autant d'ardeur qu'à présent. „

Des Frontières de la Pologne, du 30. Septembre.

„ Les Lettres de la *Crimée* portent, que les Dispositions prises par les *Russes*, avoient radicalement extirpé les ravages de la Peste. Les mêmes Troupes, sans cesse augmentées par de nouveaux Renforts, continuent à mettre le Pays dans un état de Défense si respectable qu'elles n'ont absolument rien à redouter de la part des *Turcs*. Quant aux *Russes* postés dans le *Cuban*, ils vivent dans la plus grande harmonie avec les *Persans*; il sera même incessamment ouvert un Commerce entre la *Crimée* & la *Perse*; les *Russes* en retireront de grands avantages. D'ailleurs, comme l'Air en *Crimée* est des plus salubres, plusieurs Etrangers accourent s'établir dans cette Contrée.

Suivant les Avis de la *Moldavie*, les Habitans de cette Principauté se flattent toujours de l'espoir d'être exempts de la Guerre, du moins pendant cette année: Comme les Négociations entre le Divan & la *Russie* se continuent toujours, on espère que les deux Cours respectives trouveront enfin le moyen de concilier leurs Différends à l'amiable.

SUEDE.

De Stockholm, le 19. Septembre.

Quelques Négocians de cette Ville, ayant par une Spéculation de Commerce expédié un Navire à *St. Domingue*, ce Bâtiment est depuis quelques jours revenu avec une riche Cargaison de Caffé; les Fréteurs s'en promettent beaucoup d'avantages. On attend encore incessamment de retour un autre Vaisseau, que quelques Maisons de Commerce de cette Ville avoient fait partir pour *Surinam*. Quoique le Commerce de ce Royaume, en général, ait dû prodigieusement souffrir par la Cessation de la Guerre, & quoique le Prix d'achat des Navires ait baissé considérablement, les Fréteurs ont néanmoins durant le cours de l'Eté passé, retiré des Profits considérables par le transport des Grains, avidement recherchés de toutes parts; ce qui, en maintenant le Frêt à un prix assez haut, augmentoit encore si fort la rareté des Bâtimens solidement construits, que l'Artillerie, fondue dans ce Pays-ci pour le compte du Collége d'Amirauté de *Zélande*, n'a pu être chargée & expédiée à sa destination que depuis peu de Jours.

Les Commissions de l'Etranger ont été envoyées en si grande quantité à *Gothenbourg*, que la meilleure & la plus grande partie des Cargaisons apportées en dernier lieu par les Navires de la Compagnie *Suédoise* des *Indes-Orientales*, sortira du Royaume & passera en d'autres Lieux.

Pays-Bas.

De la Haye, le 28. Septembre.

On apprend qu'avant-hier Vendredi, 26. du courant, les Préliminaires de la Paix entre cet Etat & la Cour d'*Angleterre* ont été ratifiés à l'Assemblée de *LL. HH. PP.*, & expédiés par un Courier-Extraordinaire, à *Paris*, pour y être échangés contre ceux de la Cour de *St. James*.

On dit, que la Cour de *France* vient de faire déclarer à *LL. HH. PP.* qu'Elle est prête à évacuer & à rendre à la République *St. Eustache*, *Demerary*, *Essequebo*, les *Berbices*, enfin tout ce dont Elle a pris Possession pendant la Guerre qui vient d'être terminée; & que, quant au Cap de *Bonne-Espérance*, *LL. HH. PP.* voulussent bien nommer des Commissaires pour arranger avec ceux du Roi les Avances que S. M. avoit faites pour conserver cet Etablissement à la Compagnie des *Indes-Orientales*.

Talbe-Jew-Busidra, Ambassadeur de l'Empereur de *Maroc*, est arrivé ici avant-hier d'*Amsterdam*.

France.

De Paris, le 29. Septembre.

On assure que le Roi doit venir le 4. du Mois prochain à *Paris*, pour assister à la Cérémonie occasionnée par l'inauguration du Dôme superbe de la nouvelle Halle, connu sous le Nom d'*Hôtel-Soissons*. Sa Majesté n'ayant point encore vu les Nefs des Eglises de *St. Eustache* & de *St. Sulpice*, & les Bâtimens de l'Ecole de Chirurgie, viendra, ajoute-t-on, visiter ces quatre Monumens qui fixent l'admiration des Connoisseurs.

Italie.

De Livourne, le 30. Septembre.

On apprend de *Malaga*, que le Navire *Impérial*, *le Croate*, appartenant à la Compagnie *Belgique*, & revenant des *Indes-Orientales* avec une riche Cargaison, y est heureusement arrivé & qu'il remettra bientôt à la voile pour cette Place.

De Naples, le 28. Septembre.

Il a plu au Roi de récompenser généreusement les Officiers & Ingénieurs qui dans le dernier tremblement de terre ont fourni les Secours possibles aux malheureux Habitans de *Messine* & de la *Calabre*, Sa Majesté ayant avancé un chacun de ces Officiers en grade, avec une augmentation de gage, dont la moindre est de 8. Ducats par Mois.

Allemagne.

De Francfort, le 3. Octobre.

On pense sérieusement dans l'*Empire* à mettre un frein à cette Emigration qui cause un si grand vuide dans ce Pays. Le Cercle de *Bavière* a non seulement fait des Défenses contre cette Dépopulation; les Princes Electeurs de ce Cercle ont même écrit à ceux de *Souabe* & de *Franconie* pour

les engager à s'y oppoſer de toute force.

De Stuttgard, le 21. Septembre.

Une Fievre bilieuſe devenue presque générale dans cette Ville a emporté en moins de trois Semaines 35. Perſonnes, la plupart jeunes & robuſtes; au départ de la poſte on étoit ſur le point d'en enterrer onze, dont la Maladie avoit degénéré en une eſpèce de rage: il paroit que la Salubrité de l'air qui règne à la Campagne en a préſervé nos Environs jusqu'ici.

De Hambourg, le 30. Septembre.

Les Troupes de *Zerbſt*, debarquées depuis peu à *Harbourg*, ont été rembarquées de nouveau, pour être conduites à *Jever*. Le 14. de ce Mois, il eſt encore arrivé à *Ritzebuttel* onze Transports avec 14. à 1500. Hommes de Troupes de *Heſſe*, *Brunswick* & de *Zerbſt*, qui marchent partie à *Lehe* & partie à *Stade*. Le Major *Gonne*, *Anglais*, eſt arrivé à *Lehe*, où il fait la réſtitution des Troupes revenues de l'*Amérique*.

De Vienne, le 11. Octobre 1783.

Depuis deux Jours ſon Alteſſe Royale Monſeigneur l'Archiduc *Maximilien* eſt de retour en cette Capitale.

Un Courier arrivé de *Florence* a apporté la Nouvelle que ſon Alteſſe Royale Madame l'Archiducheſſe-Grande-Ducheſſe de *Toſcane* eſt heureuſement accouchée d'un Prince.

Il n'eſt presque point d'objets ayant trait au bien public, ainſi qu'au bonheur particulier de chaque individu, qui n'occupe l'attention paternelle de notre Souverain. L'uſage des *Corps de Jupes*, établi de temps immémorial chez le beau Sexe, eſt non ſeulement contraire à la Nature, en ce qu'il nuit ſenſiblement à la ſanté des Femmes, dont il géne abſolument le développement des Organes; mais on peut encore ajouter que les *Corps* ne ſont pas moins contraires au véritable bon goût. Les grâces y perdent infiniment; & ce n'eſt pas ainſi que ſont modelées ces belles Statues de l'ancienne *Grèce*, qui offrent aux Yeux des Contours ſi gracieux.

C'eſt par ces Motifs qu'il a été ordonné que „ comme les effets dangereux de l'uſage des *Corps de Jupes* ſur la Santé & en particulier ſur l'accroiſſement du Sexe ſont généralement reconnus, & que s'en paſſer contribue infiniment à ſa bonne Conſtitution, à ſa Fécondité dans l'état de Mariage, que dans toutes les Maiſons des Orphelins, Couvens & partout ailleurs où une Education publique de jeunes Filles a lieu, l'uſage des *Corps de Jupes* de quelle ſorte qu'ils puiſſent être, ſoit auſſitôt défendu; & il eſt auſſi inſinué à tous les Maitres d'Ecole & de Penſion, qu'à l'avenir aucun Enfant du Sexe Féminin ayant un Corps, ne ſoit admis ni toléré dans les Ecoles. "

N^ro. 82.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 11. OCTOBRE 1783.

Fin de la Déclaration des Droits formant la baſe des Gouvernemens partiels de l'Amérique-Unie. (*v. le No.* 81.)

VIII. Que dans toutes Procédures Capitales ou Criminelles un Homme a droit de demander, qu'on lui déclare la cauſe & la nature de ſon accuſation, & qu'on le confronte avec les Accuſateurs & les Témoins; d'appeller des Témoins à ſa décharge; & de réclamer un Jugement prompt par un Juré impartial de ſon Voiſinage, ſans le conſentement unanime duquel il ne ſçauroit être déclaré coupable: Qu'on ne peut le forcer à donner témoignage contre lui-même; & qu'aucun Homme ne peut être privé de ſa Liberté, ſinon en vertu de la Loi du pays, ou du jugement de ſes Pairs.

IX. Qu'il ne faut pas exiger des Cautions exceſſives, ni impoſer des Amendes exorbitantes, ni infliger des punitions cruelles & inuſitées.

X. Que dans des Queſtions concernant la propriété, & dans des Procès entre Homme & Homme, l'ancien Jugement par Juré eſt préférable à tout autre & doit être tenu pour ſacré.

XI. Que la Liberté de la Preſſe eſt l'un des grands Boulevards de la Liberté.

XII. Qu'une Milice bien réglée, compoſée du Corps du Peuple, exercée au maniment des Armes, eſt la défenſe ſûre, propre, & naturelle d'un Etat libre; que des Armées permanentes en temps de Paix doivent être évitées comme dangereuſes pour la Liberté; & que dans tous les Cas les Militaires doivent être ſous une Subordination rigoureuſe au Pouvoir Civil & gouvernés par lui.

XIII. Qu'aucun Gouvernement libre, ni ſa bénédiction de la Liberté, ne ſçauroient être conſervée par aucun Peuple, ſinon au moyen d'une

adhésion ferme à la justice, à la modération, à la tempérance, à la frugalité, & à la vertu, ainsi que d'un recours fréquent aux principes fondamentaux.

XIV. Que la Religion ou le Culte, que nous devons à notre Créateur, ainsi que la manière de remplir ce devoir, ne sçauroient être dirigées qu'uniquement par la raison & la conviction, & non par la force ou la violence; que par conséquent tous les Hommes doivent jouir de la Tolérance la plus complette dans l'exercice de la Religion, conformément à ce que leur dicte leur conscience, sans être punis ni restreints par le Magistrat, à moins que sous prétexte de Réligion quelcun troublât le repos, le bien-être ou la sûreté de la Société: Et que c'est le devoir réciproque de tous les Hommes de pratiquer la patience, l'amour & la charité Chrétienne l'un envers l'autre.

Allemagne.

De Berlin, le 30. Septembre.

Un Navire de *Stettin* ayant fait Naufrage l'année dernière près de *Calais*, l'équipage fut sauvé par le Pêcheur *Antoine Mulard*, au risque de sa propre Vie. S. Exc. Mr. le Ministre de *Hertzberg*, en ayant été informé par Mr. le Baron de *Goltz*, Ambassadeur du Roi à *Paris*, il écrivit à Mr. *Velthusen*, Négociant de *Stettin*, & Propriétaire du Navire naufragé, pour l'engager à récompenser cette belle Action par une Médaille d'or. En conséquence S. Exc. Mr. de *Hertzberg*, fit frapper en or, pour la valeur de 20. Ducats, la Médaille ordinaire de la Compagnie d'Assurance de *Berlin*, laquelle représente d'un Côté le Buste du Roi, & de l'autre un Vaisseau battu par la tempête & en danger de faire Naufrage, avec cette Inscription: *Sub hoc fideli tuta præsidio merces.* Le même Ministre fit ajouter encore sur l'exergue, ces Mots: *Antonio Mulard Caletano*, ob *IX. Borussos Servatos*, die IX. *Mart. MDCCLXXXII.* Mr. le Baron de *Goltz* fut chargé ensuite de faire remettre cette Médaille au brave *Mulard*; & ce Ministre s'est acquitté de cette Commission avec un empressement qui fait honneur à son Caractère.

Il paroît ici un Edit du Roi, en forme & sous le Titre d'Ordonnance circulaire, pour les Consuls, ainsi que pour les Navigateurs *Prussiens*.

„Le *Roi* a appris avec mécontentement, que d'un côté les Sujets de *S. M.*, qui exercent la Navigation dans des Mers éloignées, refusent aux Consuls *Prussiens* établis dans des Ports Etrangers, tout Payement des Droits de Consulat assez généralement usités, & que d'un autre côté quelques-uns de ces Consuls exigent des Navigateurs *Prussiens* des Droits Consulaires trop forts & arbitraires. Pour prévenir ces désordres & abus, Sa Majesté a jugé à propos d'établir

une règle générale & fixe à cet égard, tant pour les Navigateurs que pour les Consuls *Prussiens*; & & c'est en conséquence, qu'Elle leur prescrit & ordonne ce qui suit:

Tous les Sujets *Prussiens*, qui exercent la Navigation hors des Etats du Roi & nommément les Capitaines & Commandeurs des Vaisseaux Marchands, dès qu'ils arrivent dans ou devant un Port Etranger, pour charger ou décharger des Marchandises, ou pour payer la Douane, mais non pour éviter un Orage ou réparer leurs Vaisseaux, doivent s'annoncer au Consul de *S. M.*, qui se trouve dans ce Port, & lui exhiber leur Passeport en Original, ainsi que leurs autres Papiers & Lettres de Mer, mais ces dernieres seulement en temps d'une Guerre de Mer, afin que le Consul puisse prendre & tenir Note de chaque Vaisseau *Prussien*, qui passe à son Port, examiner le Passeport, s'il est authentique & en due forme, l'attester & envoyer tous les trois mois au Ministère des Affaires Etrangères du Roi une Liste des Vaisseaux *Prussiens*, qui sont entrés dans son Port, & lui faire en même temps un Rapport de ce qui s'y passe à l'égard du Commerce *Prussien*, & de ce qui peut y être avantageux ou préjudiciable. Le Commandeur de chaque Vaisseau *Prussien* doit payer pour cette exhibition & revision de son Passeport à chaque Consul, qui se trouve dans un Port de la *Baltique* & jusqu'à *Elseneur*, mais seulement une fois par An, la Somme d'un Ecu, Argent courant de *Prusse*, ou en Ducats, évalué à trois Ecus Argent de *Prusse*, & deux Ecus de ce même Argent à tout Consul *Prussien* qu'il trouve dans un autre Port au-delà de la *Baltique*, en *Hollande*, en *Grande-Bretagne*, en *France*, en *Portugal*, en *Espagne* & dans la Mer *Méditerranée*, ainsi qu'en *Amérique*, en *Afrique*, & en *Asie*. Les Consuls *Prussiens* seront obliges d'assister les Navigateurs *Prussiens* pour ce Droit Consulaire de leurs Conseils & de leur Intervention, quand ils rencontreront des Difficultés sur les Péages & autres Droits du Pays, ainsi que sur la Déclaration de leur Cargaison; mais d'ailleurs ils ne seront pas tenus de faire sans une Récompense particulière les Commissions & autres Affaires des Négocians & Navigateurs *Prussiens*. Il sera également libre à ceux-ci de s'adresser pour leurs Commissions à d'autres Personnes, qui ont leur confiance, sans être astreints aux Consuls. S. M. veut aussi & ordonne précisément, que tout Navigateur *Prussien*, Capitaine & Commandeur d'un Bâtiment, doit s'annoncer aux Consuls, leur exhiber ses Passeports, leur payer les Droits prescrits & montrer à son retour à l'Amirauté ou au Collége de Commerce de chaque Province ses Passeports revus & attestés par le Consul de chaque Port, auquel il a abordé, afin que ce Collége puisse en tenir également Registre, & l'envoyer à la fin de chaque Année aux Départemens Supérieurs. D'un au-

tre côté, les Consuls doivent se contenter des Droits Consulaires, qui leur sont accordés & prescrits dans cette Ordonnance Circulaire, & ne pas en exiger davantage. C'est leur Affaire, & il ne leur sera pas difficile d'acquérir la confiance des Négocians & des Navigateurs *Prussiens*, pour qu'ils soient chargés de leurs autres Commissions, & qu'ils s'assurent par ce moyen des Récompenses particulières & plus fortes. S. M. s'attend & veut, que ses Sujets, qui exercent le Trafic & la Navigation, se soumettent sans faute & sans difficulté à une retribution aussi modique, & à un arrangement aussi nécessaire qu'utile pour le Bien général du Commerce, & que ses Consuls se conforment de même à un Réglement, qui est aussi juste que proportionné aux soins qu'ils auront à employer pour la Navigation Prussienne; & afin que ce Réglement soit d'autant mieux observé, on en communique un Exemplaire à chaque Consul, & on l'a fait publier dans les principales Villes de la Domination de Sa Majesté à ceux qui font le Commerce Maritime.

Fait à Berlin le 1er. Septembre 1783.
Par ordre exprès du Roi.
Finckenstein. Hertzberg.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 23. Septembre.

On attend décidément à *Gibraltar* l'Escadre de *Cronstadt*; & déterminé à garder la Neutralité la plus stricte entre la *Russie* & la *Porte*, le Gouvernement a expédié avant-hier pour ce Port, l'ordre de donner aux Vaisseaux *Russes* tous les Secours compatibles avec cette résolution.

On apprend que le Parlement après une courte Prolongation, s'assemblera de bonne-heure au mois de Novembre, pour expédier les Affaires.

On dit que les Propositions faites par le Gouverneur du Pays de *Bedanore* nous sont très-avantageuses, si la Compagnie *Anglaise* veut lui permettre d'en rester en Possession, il offre de laisser toute Dépendance à *Typpo-Saïb* & d'abandonner *Bedanore* & tous les Forts du Pays pour Garans de sa Fidélité, une Somme d'argent pour être affranchi du Pillage, & un Tribut annuel de 15 *Laques* de *Pagodes* à la Compagnie.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 83.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 15. OCTOBRE 1783.

Extrait d'une Lettre de Péra près de Conſtantinople, du 30. Septembre 1783.

„ Le *Capitan-Pacha* ſe trouve toujours dans la Capitale, où ſa préſence eſt abſolument néceſſaire pour le maintien de la Tranquillité publique. Juſqu'à préſent on n'a rien à craindre du Côté de l'*Archipel* de la part des *Ruſſes*. „

„ Le *Divan* qui juſqu'ici avoit paru entiérement oppoſé à la guerre, ſemble y incliner d'avantage depuis qu'il ſe flatte, que dans la *Crimée* un parti nombreux joindroit volontiers ſes efforts à ceux de nos Troupes. „

„ L'*Anglais*, *Muſtapha*, Chef du Corps d'Artillerie, eſt continuellement occupé à fondre des Canons: mais on manque d'Artilleurs; d'où l'on conclud que ces piéces, qui ſont véritablement belles & fortes, pourroient bien tourner au profit de nos Ennemis. „

„ Malgré toutes les peines que ſe donnent les Officiers étrangers que nous avons ici, il ne paroit pas que les Troupes *Mahométanes* faſſent des

grands progrès dans la Tactique Militaire. Leurs anciens préjugés, leur fierté mal-entendue, & leur mépris pour ce qui s'éloigne de leurs usages, sont des obstacles difficiles à vaincre. Tout concourt à faire croire que les Soldats *Turcs* n'admettront qu'avec beaucoup de répugnance la Discipline *Européenne*. „

„ *Mustapha*, qui joue maintenant un role considérable en *Turquie*, mérite sans doute que l'on donne quelques détails sur sa Personne. On sait aujourd'hui que son Nom est *Benjamin Swinburne*, qu'il est né dans la Province de *Staford* en *Angleterre*, & qu'il a appris l'art militaire à l'école de *Wolwich*. Une imagination ardente lui fit former de bonne heure de grands Projets. Muni d'une assez forte Somme, il partit d'abord pour la *France*; il voyagea ensuite en *Grèce*, & s'établit enfin à *Constantinople*. Temoin de l'ignorance des *Turcs* dans l'Artillerie, il se fit bientôt connoître & le Grand-Visir charmé de sa capacité lui fit des présens & l'avança: alors il embrassa le *Mahométisme*, & parvint par degrés à la Place qu'il occupe aujourd'hui. Il est âgé de 57. ans, jouissant encore d'une Santé robuste. „

Russie.

De Petersbourg, le 8. Septembre.

Dimanche dernier Mr. le Chevalier *Harris*, Envoyé-Extraordinaire de S. M. *Britannique*, a eu son Audience de Congé de l'Impératrice & de Leurs Alteses Impériales. Ce Ministre partira d'ici sous huit jours. Outre le présent ordinaire de 3000. Roubles, il a reçu de S. M. I. une riche Boéte d'or avec le Portrait de l'Impératrice, garni de Diamans. Les Dames, son Epouse & sa Sœur, ont aussi réçu en présent, la première un Collier de brillans & la seconde une Aigrette. Mr. le Duc de *St. Nicolas*, Ministre de la Cour de *Naples*, a aussi eu le 21. dernier ses Audiences de Congé. Il a reçu à son départ une marque de l'estime de l'Impératrice pour sa Personne & de ses égards pour le Monarque des *Deux-Siciles*, S. M. I. la gratifié d'une Tabatière ornée de son Chiffre & enrichie de très-gros brillans. Il lui a de plus été accordé le Collier de l'Ordre de *Saint-Alexandre*, dont il sera décoré à son retour à *Naples*.

Suede.

De Stockholm, le 24. Septembre.

On assure que le Roi partira pour l'*Italie* le 1er du Mois prochain & que S. M. y passera l'Hiver. Les Personnes qui seront de ce Voyage sont: le Sénateur Baron *Charles* de *Sparre*; les Chambellans Baron de *Taube* & le Baron d'*Armfelt*; l'Ecuyer Baron d'*Essen*; Mr. *Franc*, Secrétaire des Affaires Ministérielles; Mr. du *Peyron*, Gentilhomme de la Cour; Mr. d'*Adlersfeld*, Chef du Bureau des Antiquités; Mr. *Sergel*, Professeur en Sculpture; Mr. *Salomon*, Assesseur & Premier-Chirurgien; outre un Maître d'Hôtel, quelques Valets de Chambre &c. Cette Suite sera augmentée en Route par le Comte de *Fersen*, qui se trouve actuellement à *Paris*, & qui

en qualité de Capitaine-Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, sera du Voyage.

POLOGNE.

De Varsovie, le 2. Octobre.

La quantité considérable de Juifs qui se trouvent établis dans notre Capitale, excite l'attention du Gouvernement, & l'on tient à ce sujet des Conférences multipliées de la part de la Jurisdiction du Maréchal de la Couronne. Quelques uns de ses Membres seroient d'avis de faire sortir cette Nation de la Ville, d'autres préféreroient de limiter le Nombre de Familles qu'on peut tolérer; d'autres enfin voudroient qu'on leur assignât un emplacement de l'autre Côté de la *Vistule*, convenable pour y élever une Ville dans laquelle les Juifs seuls pourroient demeurer.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 12. Septembre.

Nous avons actuellement en notre Ville un de ces Phénomènes, qui font voir, combien la Nature anticipe quelquefois les facultés intellectuelles: Un Enfant de 7. ans: nommé *Joseph-Joachim Monteiro de Carvalho* sachant les Langues *Française* & *Latine*, & l'Histoire de sa Nation, défendit publiquement ici le 10. du Mois dernier, une Thèse sur toutes les Parties de la Rhétorique, en présence d'un Concours nombreux d'Auditeurs, qui n'admirèrent pas moins la Méthode habile de son Père, qui fut son seul Instituteur, que la précocité de l'intelligence & des Talens de l'Enfant.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 30. Septembre.

Hier, l'Ambassadeur de *Maroc* (dont le Nom n'est point *T. A. Jew-Buffidra*, mais *Sidy-Taleb-Omar Jjob*) a été en Conférence avec Mr. van den *Santheuvel*, Président à l'Assemblée de *LL. HH. PP.* de la Part de la Province de *Hollande*, & a remis à cette occasion ses Lettres de Créance. Ce Ministre étoit accompagné de Mr. *Ockersen*, Maître d'Hôtel des Etats-Généraux, de son premier Secrétaire, & d'un de ses deux Interprètes, nommé *Rabby Benjamin Coben* de *Jérusalem*.

FRANCE.

De Paris, le 30. Septembre.

Une Déclaration du Roi supprime les Repas Municipaux, le Droit de faire des pensions, de retenir 4. pou cent sur toutes les Dépenses analogues à l'entretien des Monumens publics & à la Célébration des Fêtes, on donne 60. mille Livres d'appointemens au Prévôt des Marchands; 8. mille au premier Echevin; 7. mille au second & 6. mille aux deux derniers. On supprime également la charge de Maître-Maçon & de Maître-Charpentier de la Ville. On permet à cette dernière de vendre différentes Maisons, pour liquider en partie la Masse de ses Dettes.

Meſſire *Jacques Marie* de *Condorcet* né dans le Diocèſe de *Die*, le 11. Septembre 1703, nommé Evêque de *Gap* le 28. Janvier 1742, & transféré au Siège d'*Auxerre* le 29. Juin 1754, vient de mourir à *Liſieux* dont il étoit Evêque depuis 1771. Meſſire *Jean Auguſtin Fretat* de *Jarrat*, né à *Sara* le 9. Février 1726, Evêque de *Treguier* le 23. Janvier 1774, nommé à l'Evêché de *Nantes* en 1775. eſt décédé en faiſant la viſite de ſon Diocèſe, celui-ci le 21. & le premier le 20. de ce Mois.

ITALIE.

De Naples, le 2. Octobre.

Le Roi, réſolu de mettre ſur pied une Marine reſpectable, a ordonné de former un nouvel Arſenal, ainſi que des Chantiers où l'on puiſſe conſtruire des Vaiſſeaux de tout rang.

La Liſte des Navires marchands & autres Vaiſſeaux de Commerce portant Pavillon *Napolitain*, laquelle a été preſentée à Sa Majeſté, ſelon ſes Ordres, monte, dit-on, à 3000. Bâtimens & le nombre des Matelots à 12000.

D'Eſclavonie, le 24. Septembre.

Le 20. de ce Mois, eſt arrivé à *Peterwaradin*, un Navire chargé de diverſes Marchandiſes provenant des Provinces héréditaires, & appartenant au Sr. *Fillimanow*, Négociant *Ruſſe*. Le Propriétaire s'eſt d'abord rendu à *Semlin*, pour demander l'aſſiſtence néceſſaire du Gouvernement auprès du Pacha de *Belgrade*, afin de pouvoir continuer ſon Voyage en ſureté.

ALLEMAGNE.

De Ritzebuttel, le 26. Septembre.

Le 23. de ce Mois, le reſte des Troupes *Allemandes*, attendues de l'*Amérique Septentrionale*, eſt arrivé à *Brunshauſen*, au nombre de 2000. Hommes: partis de *Québec* le 3. Août, ils ſe ſont trouvés à la hauteur de *Portsmouth* le 10. du courant.

De Vienne, le 15. Octobre 1783.

Dimanche, 12. de ce Mois, Mr. le Comte *Joſeph Czaky*, prêta le Serment ordinaire entre les Mains de Sa Majeſté *Impériale*, en qualité de Conſeiller Intime Actuel.

Lundi, 13. Madame la Princeſſe *Eliſabeth* de *Würtemberg* a quitté ſes Appartemens d'été du *Rennweg*, pour venir occuper ceux du Château *Impérial*.

La Vendange a été cette année tant dans l'*Autriche*, que dans la *Hongrie*, une des meilleures relativement à la quantité; & l'on ſe flatte que le Vin recueilli ſera auſſi d'une excellente qualité.

N^ro. 83.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 15. OCTOBRE 1783.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 26. Septembre 1783.

Affaires des Indes-Orientales.

Extrait de la Gazette de l'Inde du 22. Mars 1783.

De Calcuta, même date.

Extrait d'une Lettre de Madras du 3. Mars.

„ On a tiré aujourd'hui le Canon pour célébrer la prise d'*Hyder-Nagar*, & du pays de *Bedanore*, par le Gén. *Matbews*. Ce succès a remis en Liberté & ajouté à l'Armée *Britannique* 3. Bataillons de *Sipahis* qui avoient été faits Prisonniers avec le Colonel *Baillie*. "

Extrait d'une Lettre du Gouvernement de Madras aux Etablissemens subordonnés.

„ Le 17. Janvier dernier, le Gén. *Mathews* prit possession de *Bedanore* & de *Candagore*, sans tirer un coup de canon; en conséquence le pays entier se rendit, à l'exception de *Mangalore*. On a rendu la liberté à 3. Bataillons de *Sipahis* qui se trouvoient dans le premier de ces Forts. On a pris 1500. hommes de Cavalerie, plusieurs piéces de Canon & 3. Vaisseaux de 50. On a fait marcher contre *Mangalore* un Détachement; on en espère la prompte reddition; ensuite l'Armée se portera sur *Syringapatam*: 2500. hommes des troupes de *Tippoo-Sahip* ont été pris ou tués au Fort *Onore*, & celui d'*Hyder-Nagar* a capitulé aussi; on y a trouvé 8000. assortimens complets d'Armes neuves, ainsi qu'une grande quantité de poudre, de boulets & autre Munitions de guerre. Avant la prise de *Bedanore*, le Colonel *Mathews* s'étoit emparé de 3. Vaisseaux de 50. & d'un de 64. prêts à lancer à l'eau: ces Vaisseaux avoient été construits par ordre d'*Hyder*, sous la Direction d'un Constructeur *Français*: leur prise mettra à l'aise le Gouvernement

de *Goa* que les préparatifs d'*Hyder* allarmoient. "

Les propositions faites par le Gouverneur du pays de *Bedanore*, sont, à ce qu'on dit, très-avantageuses pour nous, si la Compagnie *Anglaise* consent à le laisser en place, il offre de renoncer à toute dépendance de *Tippoo-Sahip*, à livrer *Bedanore* & toutes les places fortes du pays, & à compter à nos troupes une grosse Somme pour équivalent de ce que leur vaudroit le pillage; ensuite de payer à la Compagnie un tribut annuel de 15. lacks de pagodes, pour prix de son Alliance & de son Secours.

Les Lettres de *Madras* en date du 4. portent que l'Armée aux ordres du Gén. *Stuart*, s'étoit mise en marche la veille, se portant du côté de l'*Ouest*, & à ce que l'on croit au secours de *Vellore*. On n'a point eu de quelques jours d'avis du Camp de *Typpoo-Sahip*; on le croit en marche pour régagner son propre pays; on ne savoit rien non plus de certain à *Madras* sur le compte de la flotte *Française*; mais il n'y avoit aucun de ses Vaisseaux sur la côte *Septentrionale*; on y parloit de quelques Différends élevés entre les *Français* & *Tippoo-Sahip*; & l'on regardoit leur Alliance comme tirant à sa fin.

Madras 10. *Mars*. On reçoit l'avis certain que la *Coventry* a été prise le 10. Janvier par la Flotte entière de l'Ennemi, & que son équipage, a été forcé par les mauvais traitements à entrer au service de *France*. Mr. de *Suffren* s'étoit proposé de visiter notre rade, mais soupçonnant qu'il pourroit y trouver l'Amiral *Anglais*, il a changé de plan, voyant que Mr. de *Bussy* ne le joignoit pas.

Notre paquebot le *Rodney* qui avoit appareillé en Novembre, mouille dans le port de *Trinconomalé*, ainsi que le *Vengeur* de 64. qui s'y trouve couché en carène: la *Fortitude* chargée de Mâts a joint la Flotte *Française* ainsi que 3. ou 4. Navires montant de 10 à 22 canons, venant du *Cap*, l'un d'eux a 300. Soldats à bord, le reste est chargé de Munitions de guerre. La Frégate la *Nayade*, est ainsi arrivée d'*Europe* à *Trinconomalé*. Comme les avis que nous recevons de cette place ne font point mention de la prise du *Hastings*, nous espérons que son annonce à été prematurée.

De Londres, le 30. Septembre.

On vient de mettre ici au Jour le Traité définitif entre l'*Angleterre* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*. Quant à l'essentiel, il est conforme aux Articles provisoires, & n'en différe que pour la Forme. Ceux avec la *France* & l'*Espagne* paroitront sans Délai, & on se flatte que celui avec la *Hollande* ne tardera pas à être conclu.

Précis du Traité définitif entre la Grande-Bretagne & les Etats-Unis de

l'Amérique, signé à Paris le 3. Septembre 1783.

Au nom de la Très-Sainte Trinité.

Comme il a plu à la Divine Providence de disposer les cœurs du très-puissant Prince *George III*, par la grace de Dieu Roi de la *Grande-Bretagne* &c. &c. des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, à oublier toutes les méfintelligences & différens passés, qui avoient malheureusement interrompu la bonne Correspondance & l'amitié qu'ils souhaitent de rétablir mutuellement &c. Les Plénipotentiaires dénommés à cet effet ont arrêté & confirmé les Articles suivans: (*ils sont conformes aux Articles provisionnels signés à Paris le 30. Novembre 1782.*

Art. Ier. Sa Majesté *Britannique* reconnoit souverains & indépendans les *Etats-Unis*, c'est-à-dire *New-Hampshire* &c, traitant avec eux comme tels, pour elle, ses Héritiers & Successeurs.

Le second Article fixe les bornes & les limites des *Etats-Unis*.

III. Le peuple de l'*Amérique* aura la liberté de la pêche sur les bancs de *Terre-neuve* &c.

IV. Les Sujets pourront recouvrer leurs Dettes.

V. Il sera recommandé aux Etats de restituer les Biens confisqués.

VI. Qu'on ne persécutera plus les personnes qui ont pris part à la dernière guerre.

VII. Il y aura une paix perpétuelle entre S. M. *Britannique* & les dits Etats.

VIII. La Navigation du *Mississipi* restera ouverte &c.

IX. Toutes les Conquêtes seront restituées sans compensation.

X. Les ratifications du Traité actuel, expédiées en bonne & due forme, seront échangées entre les parties contractantes dans l'espace de six mois, ou plutôt si faire se peut, à compter du jour de la Signature du présent Traité. En foi de quoi &c.

Fait à Paris, le 3. Septembre 1783.

(*L. S.*) *J. Adams. David Hartley. B. Franklin. J. Jay.*

Le Roi a nommé les Amiraux qui commanderont les Escadres destinées pour les deux *Indes*, la *Nouvelle-Ecosse*, *Terre-Neuve*, l'*Afrique*, la *Méditerranée*, & autres parages. Sa Majesté a aussi nommé les Officiers civils & militaires qui prendront possession des isles restituées à l'*Angleterre* aux *Indes-Occidentales*. Tous les Gouverneurs & Commandans sont requis par leurs instructions de s'apliquer principalement aux moyens d'y avancer le Commerce, d'y favoriser l'introduction des Manufactures de la

Grande-Bretagne & de l'*Irlande*, & d'y prévenir la Contrebande.

On vient d'équiper avec toute la célérité poſſible les Chaloupes & Brigantins ſuivans: le *Cygnet* de 18. canons; les *Pylades* de 18; la *Liberté* de 16; la *Fly* de 16; le *Rattler* de 16; le *Rambler* de 14; la *Réſolution* de 14; la *Surpriſe*, de 14: le *Weazel* de 14; le *Tru-Briton* de 14; l'*Alerte* de 14; l'*Advice* de 14; le *Bull-Dog* de 14; le *Jackall* de 14; la *Mutine* de 14; le *Swan* de 14; le *Buſy* de 14. & le *Spider* de 12 canons.

Les Armuriers de *Birmingham* viennent d'achever un grand nombre de Mouſquets qui vont être embarqués pour la *Ruſſie*.

On dit que le Comte de *Grantham* ſera inceſſamment nommé pour aller reprendre les fonctions d'Envoyé extraordinaire du Roi à la Cour d'*Eſpagne*; & l'on croit que le Comte d'*Almodovar* reviendra en la même qualité à la Cour de *Londres* de la part du Roi *Catholique*, Mr *del Campo* n'exerçant ici que le Caractère de Miniſtre d'*Eſpagne* chargé d'une Miſſion qui eſt bornée aux ſeules affaires du commerce entre les deux Nations. On ignore juſqu'ici en faveur de qui le Roi diſpoſera de l'Ambaſſade à la *Haye*, & il n'y a encore perſonne revêtu d'un Caractère public auprès des Etats de l'*Amérique*.

Le 26., Sa Majeſté rendit une Ordonnance qui proroge le Parlement de ce Royaume du 16. Octobre au 11. Novembre prochain, & qui fixe la Convocation de cette Aſſemblée au dit Jour. Il s'y agira de pluſieurs affaires importantes. Entre-autres de régler définitivement tous les points en litige entre la *Grand-Bretagne* & l'*Irlande*, & de fixer pour toujours ſur un pied ſolide & invariable tout ce qui regarde le Legislation de ce pays-là. La Cour ſe propoſe de faire paſſer 12. Régimens en *Irlande*, & d'envoyer pluſieurs Vaiſſeaux de guerre ſur les Côtes pour y prévenir la Contrebande.

Nos fonds continuent à baiſſer prodigieuſement, & l'emprunt de cette année à été à 6 pour cent d'eſcompte. Néanmoins, les Souſcrivans ont fait aujourd'hui le 6me payement de 10, pour cent de leur Souſcription.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 84.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 18. OCTOBRE 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 19. Septembre 1783.

Don Bernardo de *Galvez* vient de mouiller au Port de *Cadix*. Il étoit parti de la *Havane* le 16. Juillet sur le Vaisseau le *Saint-Jean Népomucène*, & a amené avec lui 36. transports qui avoient à bord la plus grande partie de nos Troupes en *Amérique*. Il a apporté également deux Millions de piastres pour le Commerce. Ces espèces étoient arrivées de la *Vera-Cruz* à la *Havane* deux jours avant son départ. On ne doute point que ce Général ne soit reçu de Sa Majesté de la manière la plus flatteuse, après une Conduite qui lui fait tant d'honneur.

Nous voyons ici avec peine que les Pirates d'*Alger* semblent se multiplier depuis le Châtiment qu'on leur a infligé.

S. M. vient d'établir sur les grandes routes de son Royaume des Chaises de poste dont les Voyageurs pourront se servir, moyennant une piastre par changement de Chevaux. Le Voyage de *Bayonne* à *Madrid* coûtoit

jusques à 60. pistoles d'*Espagne*. Au moyen de ces Chaises de poste il sera facile aujourd'hui de parcourir toutes les Provinces *Espagnoles* à meilleur compte même qu'en *France*. Le Roi accorde aux *Français* regnicoles ainsi qu'aux étrangers, la permission d'établir des Auberges sur les grands Chemins neufs que S. M. fait construire aux dépens du Fisc & sans le Secours des Corvées. Les nouveaux Hôtelliers ne relevent que du Roi seul, en sorte que le droit de tenir Auberge, attaché aux Fiefs des Seigneurs se trouve abrogé par cet Expédient simple & utile, dont ils n'oseront se plaindre.

Pays-Bas.

D'Utrecht, le 4. Octobre.

Avant-hier on reçut ici les Patentes par lesquelles le Colonel *Hoogerheim* reçoit l'ordre de sortir avec tout le Bataillon de *Hardenbrock*, lequel est en Garnison en cette Ville, Malades & Bagages, après que le Bataillon de *Pain*, par lequel il doit être remplacé, seroit entré. Ces Patentes remises aux Députés de l'Etat excitèrent de sérieuses Reflexions, en ce que celà ne s'accordoit nullement avec l'intention du Conseil de la Ville, lequel dès le 16. Septembre avoit prié par Missive le Prince *Stadhouder*, de ne point faire entrer la nouvelle Garnison avant que l'actuelle ne fût sortie. En conséquence les Seigneurs Députés conclurent de prier Messieurs les Bourguemaîtres d'assembler dabord le Conseil, & d'y exposer que *LL. NN. PP.* étoient du Sentiment unanime qu'il conviendroit de prier *S. A. S*, par une seconde Missive, de changer ses Ordres de manière que le Colonel *Hoogerheim* fût chargé de sortir avec son Bataillon, le même matin ou après-midi que la nouvelle Garnison devoit entrer. Cette Proposition ayant été unanimement approuvée par le Conseil, fut mise sur le champ à exécution par les Seigneurs Députés qui firent partir le même jour à 2. heures un Courier pour la *Haye*. On est fort impatient dans l'attente de la Réponse qui y sera faite.

De la Haye, le 5. Octobre.

Nous apprenons, qu'hier il s'est tenu à *Amsterdam* une Conférence de plusieurs Membres du Gouvernement des différentes Provinces, pour concerter & consolider les Mesures les plus propres à raffermir la Liberté, défendre les Droits, maintenir la Tranquillité, & avancer le bien-être de la République.

Avant-hier, il arriva dans cette Résidence un Courier des Ministres Plénipotentiaires de *LL. HH. PP.* à la Cour de *France*. On assure qu'il a apporté la Ratification des Préliminaires avec la *Grande-Bretagne*.

On voit actuellement en Public le Traité d'*Amitié & de Commerce* entre *LL. HH. PP.* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*. Il consiste en 23. Articles, qui sont à peu-près semblables à ceux qu'on a publiés dans les Papiers publics d'après le Plan tracé entre les Plénipotentiaires des deux Etats.

L'Ambaſſadeur de *Maroc* aura Jeudi prochain ſon Audience de *LL. HH. PP.*, & pour cette fin on ira le chercher avec le Caroſſe d'Etat, que l'on tient prêt. On lui a donné une Garde à la Porte de ſon Logement.

FRANCE.

De Paris, le 5. Octobre.

Le Roi a accordé à Mgr le Prince de *Conty* la jouiſſance de la Maiſon Royale & des Chaſſes de *Monceaux*. Ce Prince a beaucoup de terres en *Brie* & une étendue de Chaſſe conſidérable, que la Capitainerie de *Monceaux* arrondira parfaitement: comme il eſt chargé des réparations, c'eſt une épargne de plus pour les Bâtimens du Roi. Mgr. le Duc d'*Orléans* eſt attaqué de la Fièvre à *St. Aſſiſe*: où ce Prince paſſe la belle Saiſon: les accès ſont réglés aujourd'hui; & ſon état n'eſt plus inquiétant. Les Chaleurs exceſſives de l'été & la très-grande abondance de Fruits on occaſionné depuis deux Mois, principalement dans les Campagnes, des Maladies putrides & des Fièvres de toute eſpèce.

L'Académie des Sciences va s'occuper d'autres Expériences non moins brillantes que celle du globe *aërostatique*. Le Sieur *Quinquet*, Chymiſte, eſt parvenu, par le moyen de l'Electricité, à faire refondre l'eau en pluye, à la condenſer, pour faire de la véritable grêle, de la givre, de la neige &c. Si ces Expériences réuſſiſſent, on ſe promet de les combiner avec celles de la machine *aërostatique* & d'en tirer les Moyens d'éloigner les Météores, qui déſolent les Campagnes &c. Il ſemble que ce ſoit le Moment de faire l'application de l'adage: *Cœlum ipſum petimus.*

Il eſt entré au port de *Marſeille*, dans le courant du Mois dernier 24. Bâtimens arrivés de divers ports des quatre parties du Monde. Il eſt ſorti du port de *Dunkerque* du 13. au 16., huit Navires chargés de différentes Marchandiſes. Ils vont faire le Cabotage ſur les Côtes d'*Angleterre* & de *France*.

Le 9. Septembre la Foudre diſperſée ſur tout l'Horiſon dans la Ville de *Beaumont* les *Lomagne* en *Languedoc*, eſt tombée ſur le Clocher de la Paroiſſe. Elle a rempli la Nef de l'Egliſe d'une épaiſſe fumée, & eſt allée, à l'extrémité de la Ville écraſer la Maiſon d'un Artiſan: celui-ci ſe trouvant alors ſous le comble de l'édifice, le tonnerre a percé ſon Chapeau en pluſieurs Endroits ſans atteindre ni ſes Cheveux ni ſa tête.

SUEDE.

De Stockholm, le 26. Septembre.

Le Roi a nommé le Prince *Royal* Chancelier de l'Univerſité d'*Upſal*, le Comte de *Creutz*, Sénateur & Préſident de la Chambre, en fera les Fonctions.

Sa Majeſté en allant en *Italie*, dirigera ſa route ſur *Hambourg*, où Elle arrivera le 8. du Mois prochain, pour y reſter quelques Jours.

On met toute l'activité possible à la Construction des Vaisseaux: six de ligne & 3. Frégates sont prêts à mettre à la voile au premier ordre, & plusieurs autres ne tarderont pas à l'être pour former une Escadre respectable.

DANEMARCK.

De Coppenhague, le 28. Septembre.

Le 4, Anniversaire de la Naissance, de la Reine Douairière, les Directeurs de l'Hôpital *Fréderic*, on fait placer dans la grande Salle de leur Hôtel avec beaucoup de Solemnité un Buste en Marbre blanc, représentant le Roi *Fréderic* V, Fondateur du dit Hôpital. On fait monter à 32000. le nombre des Personnes qui y ont recouvré la Santé.

Le Roi a nommé Chevaliers de l'Ordre de *Danebrog* Mrs. les Chambellans de *Bulow*, de *Schmettau*, de *Warnstedt* & d'*Ablefeldt*.

Le Duc de *Bevern* & son Epouse passeront l'Hiver en cette Capitale; on fait au Palais *Royal* des Arrangemens pour leur réception.

Le Vaisseau de guerre l'*Indfödsretten*, (*Droit d'indigenat*) est attendu incessamment de retour des *Indes-Orientales*.

L'Ambassadeur de *Naples* vient de partir pour sa Patrie, où il restera un An.

La Compagnie des *Indes-Occidentales* a vendu 5. Actions à 318. & 321. écus.

POLOGNE.

De Dantzig, le 26. Septembre.

Les Circonstances dans lesquelles cette Ville se trouve, deviennent de jour en jour plus critiques. La Populace a recommencé à commettre des désordres. Un Officier *Prussien*, qui avoit sous lui quelques Soldats, s'est rendu sur les Frontières, pour y élever l'Aigle *Prussien*: ce que la Sentinelle ne voulant pas permettre, l'Officier *Prussien* donna ordre à ses Gens de planter le Poteau. Alors la Sentinelle mit la Bayonnette sur la Poitrine de l'Officier, & dans le moment-même il arriva un grand nombre de la Populace, armée de Bâtons, pour secourir la Sentinelle, & chassa celui qui portoit le Poteau dans un Marais, où elle le laissa au risque de sa Vie. Les *Prussiens* voulurent ensuite placer une Barrière sur un Chemin; mais la Populace armée de Bâtons & de Pierres, les en empêcha. En attendant, le Résident *Prussien*, ainsi que les Commissaires de la Régence de *Marienwerder*, se trouvent encore en cette Ville, afin d'y traiter d'un Accommodement avec le Magistrat, qui a envoyé une Députation à *Berlin*. On écrit qu'il paroitra dans peu un Corps de Troupes *Prussiennes* devant cette Ville; si l'on en croit le bruit, qui se répand, il y auroit déjà un Escadron de Hussards en marche.

De Vienne, le 18. Octobre 1783.

Ces Jours-ci, Mr. le Chevalier *Harris*, ci devant Envoyé-Extraordinaire de S. M. *Britannique* à la Cour de *Petersbourg*, est arrivé en cette Capitale.

Nro. 84.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 18. OCTOBRE 1783.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 30. Septembre 1783.

Sa Majeſté a nommé les Officiers Civils & Militaires qui prendront Poſſeſſion des Isles reſtituées.

La Cour reçut hier des Depêches du Général *Carleton* à *New-York*, mandant que tout étoit diſpoſé pour l'évacuation de cette Place, dès qu'il en recevroit l'Ordre de ſa Majeſté.

Les Avis de *New-York* marquent, que les Royaliſtes faiſoient de grands progrès dans la *Nouvelle-Ecoſſe*, ſoit dans la Conſtruction de Villes nouvelles, ſoit dans le Défrichement des Terres, ſoit dans l'Extenſion du Commerce. On y parle toujours d'une Révolte alarmante pour les *Eſpagnols* dans l'*Amérique-Méridionale*.

On apprend de *Philadelphie* en date du 20. Août, qu'il y étoit arrivé le Vaiſſeau *le Congrès*, Capitaine *Gaddis*, venu d'*Amſterdam* en ſix Semaines, apportant pour Nouvelle, que Mr. van *Berckel*, nommé Miniſtre-Plénipotentiaire des Etats-Généraux des *Pays-Bas-Unis* auprès du Congrès des *Etats-Unis*, avoit mis à la voile du *Texel* dix Jours avant le départ du dit Capitaine *Gaddis*, à bord d'un Vaiſſeau de 60. Canons, accompagné d'un autre de 60, de deux Frégates & de deux Cotters.

De Londres, le 3. Octobre.

Le 29. du Mois paſſé étant l'Anniverſaire de la Princeſſe Royale, il fut célébré avec beaucoup de ſolemnité.

La Cour expédia un Courier au Duc de *Manchester*, Ambaſſadeur du Roi à *Paris*. Sa Majeſté eſt revenue de *Windſor* pour aſſiſter à un Conſeil-Général, qui doit ſe tenir ſur les Affaires d'*Irlande*. La Paix entre

la *France*, l'*Eſpagne*, l'*Amérique* & l'*Angleterre* ſera publiée ici avec les Formalités ordinaires.

On aſſure qu'un Exprès a été envoyé en *Irlande*, pour autoriſer le Lord Lieutenant de ce Royaume, à donner des aſſurances publiques, que ſi l'état des Affaires rend la choſe néceſſaire, le Gouvernement prendra toutes les Meſures poſſibles pour appaiſer la Fermentation qui y règne. Elle eſt au point que les Volontaires, réclament les Principes de la pure Démocratie par une Déclaration de Droits, ſemblable à celles des Habitans de l'*Amérique-Unie*. L'Evêque de *Derry*, Comte de *Briſtol*, un de leurs Délégués, approuve hautement leurs Réclamations, qu'on peut réduire aux Objets ſuivans: „ Ils demandent la Réforme du Parlement; le Droit de voter aux Elections des Membres des Communes, pour les Habitans *Catholiques* qui auront la propriété requiſe; un Bill déclaratoire des Droits d'*Irlande*, la Révocation de l'Acte du Timbre; une Taxe ſur les Abſens; l'Abolition du Droit prélevé ſur les Foyers; une Réduction de la Liſte des Penſions; l'Etabliſſement d'une Marine Nationale, d'une Cour d'Amirauté, d'un Bureau des Poſtes; le tout à la charge des Revenus du Royaume d'*Irlande*, & fondé par la ſeule Autorité du Parlement d'*Irlande*. "

Il vient de paroître dans nos Papiers une longue Apologie du Gouverneur *Haſtings*, où il expoſe ſa Conduite dans l'*Inde*. La Nation l'a accueillie avec d'autant plus de Faveur, qu'il eſt regardé comme le Sauveur de la Compagnie, dans la Guerre périlleuſe qu'elle vient d'eſſuyer.

Suivant des avis de *Montréal* dans le *Canada*, on avoit éprouvé dans cette partie du Monde un des étés les plus ſecs & les plus chauds, dont on eût mémoire. La Sechereſſe & la Chaleur avoient été telles, que la plûpart des petites Rivières s'étoient preſqu'entièrement taries, & que les Canots *Indiens* ne pouvoient les deſcendre comme ci-devant; ce qui avoit réduit les Sauvages à venir par terre: par cette raiſon il y avoit eu moins de pelleteries & de fourrures au marché; & par conſéquent les prix en étoient plus chers. D'après les Articles du Traité préliminaire de Paix, qui étoient devenus publics au *Canada*, l'on ſe perſuadoit, que les *Américains* partageront déſormais ce Commerce important, puiſqu'ils réclameront ſans doute tout ce qui ſe trouvera dans l'enceinte de leurs Limites: & l'on croyoit, qu'il ne leur ſera pas difficile d'attirer les *Indiens* du *Nord* & de les engager à viſiter leurs Marchés de préférence à ceux qui appartiennent au Gouvernement *Britannique*. Déjà l'on diſoit que les *Américains* projettoient de faire des Etabliſſemens dans l'*Iſle-royale* & dans celle de *Phelypeaux*, en cette partie du *Lac-Supérieur*, qui eſt compriſe dans leurs limites, & d'y former de petits Gouvernemens dépendans de l'état,

qui en eſt le plus voiſin. Ainſi *(ajoute-t-on)* ce ſera à préſent au Gouvernement *Britannique* à former quelque plan pareil dans l'isle de *Maurepas* & de *Pontchartrain.*

De Dublin, le 26. Septembre.

La Concluſion de la Paix n'a pas mis fin à l'armement des Aſſociations volontaires, ni les différentes Conceſſions, faites par la Puiſſance législatrice de la *Grande-Bretagne*, n'ont rempli les deſirs de ces Corps armés. Ceux de la Province d'*Ulſter*, l'une des quatre grandes Provinces de l'*Irlande*, ont tenu le 8. Septembre à *Dungannon* une Aſſemblée, dans laquelle on a pris les Réſolutions ſuivantes :

Ier. Réſolu unanimement. Que la liberté eſt le droit indélébile des *Irlandais* & des *Bretons*, dérivé de l'auteur de leur être, & dont aucun pouvoir ſur la terre, à plus forte raiſon aucun pouvoir délégué, n'a le droit de les priver.

II. Réſolu &c. Que ceux-là ſeuls ſont libres qui ne ſont gouvernés par d'autres Loix que celles auxquelles ils donnent leur conſentement, ſoit par eux-mêmes en perſonne, ſoit par leurs repréſentans librement choiſis, ſujets à rendre compte de leur conduite, & rentrant fréquemment dans la maſſe commune des conſtituans.

III. Que le majorité de notre Chambre des Communes n'eſt point choiſie par le peuple, mais élue en conſéquence de mandats, ſoit de quelques Pairs, ſoit de quelques Communaliſtes, ou pour des bourgs indigens, où il exiſte à peine quelques habitans, ou par des Cités & Villes conſidérables, où la franchiſe élective n'apartient qu'à un petit nombre de Citoyens, auxquels on permet ainſi de diſpoſer des poſtes les plus importans que puiſſe confier la ſociété, d'une maniere oppoſé aux intérêts & a la volonté du grand nombre, & de les mettre entre les mains d'hommes qui agiſſent rarement comme ſe regardent reſponſables de leur conduite au peuple.

IV. Que par l'ancienne conſtitution des Parlemens, les élections des Repréſentans ont été pendant des Siècles, annuelles & même plus fréquentes dans quelques cas, & que l'exercice du ſuffrage étoit univerſel pour tous les hommes libres.

V. Que tout ce que l'on peut faire pour ſe raprocher de ces principes fondamentaux tend à un rétabliſſement, & non pas à une innovation dans la conſtitution.

VI. Que la franchiſe élective devroit s'étendre de droit à tous ceux, & à ceux-là ſeuls qui doivent plus probablement l'exercer pour le bien public.

(La fin ci-après.)

France.

De Paris, le 7. Octobre.

Il eſt ſûr que l'on travaille à un Armement à *Toulon*, qui ſera compoſé, à ce que l'on dit, de 20. Vaiſſeaux. Mr. *Malouet*, Intendant de ce Port, eſt parti d'ici pour s'y rendre. On dit que les *Français* réunis aux *Eſpagnols* auront une Flotte de 32, Vaiſſeaux, qui ſe rendront aux Environs des Isles de l'*Archipel*.

Mr. de *Montgolfier* reprendra dans peu l'Epreuve de la Machine *aëroſtatique*, à laquelle on travaille avec beaucoup d'activité. On doublera le deſſus, parce qu'on a découvert que l'Air dont il eſt rempli, y agit avec le plus de force. On y attachera une eſpèce de Cage, dans laquelle ſe placera un Homme; & l'on y mettra une ſorte de Fourneau, pour y faire entrer l'Air en cas qu'il diminue dans le Globe, on y pratique une Soupape, que l'Homme pourra ouvrir pour en faire ſortir l'air, lorsqu'il voudra deſcendre. La Perſonne deſtinée à faire ce Voyage Extraordinaire, eſt un très-habile Artiſte, qui s'eſt donné beaucoup de peine pour obtenir la permiſſion, lorsque l'Epreuve en a été faite en préſence du Roi, mais auquel on le refuſa abſolument alors.

Avis.

Germain, Traiteur *Français*, avertit la Nobleſſe & Meſſieurs ſes Conviés, qu'il vient de changer de Logis, & d'en avoir pris un beaucoup plus ſpacieux & commode ſur le *Koblmarkt*, à *la Cigogne*, *No.* 171. Hormis le Prix fixé de 24. Kr. pour le Dîné, l'on y peut être auſſi ſervi à différent Prix, & y ſouper après le Spectacle.

Errata. No. 83. *Article de Stockholm, liſez au lieu d'Adlersfeld: d'Adlerbeht. Méme Feuille, Article de Pera, liſez au lieu de* Schwinburne: *Campel.*

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 85.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 22. OCTOBRE 1783.

POLOGNE.

De Varſovie, le 10. *Octobre* 1783.

Suivant les dernières Lettres de la *Moldavie* & de la *Crimée*, tout y eſt aſſez paiſible, & les Troupes *Ruſſes* n'ont pas encore quitté le Territoire de cette République. Les *Turcs* ſe tenant ſur leurs gardes, ont établi dans différents endroits des Poſtes, pour ſavoir ce qui ſe paſſe parmi les Troupes de la *Ruſſie*. Quoiqu'il en ſoit, il eſt inconteſtable que les *Ruſſes* ont des informations beaucoup plus ſûres & plus détaillées de ce qui ſe paſſe parmi les *Turcs*, que ceux-ci n'en ont des Mouvemens de leurs Adverſaires.

Par une Suite naturelle du Différend ſurvenu entre la Cour de *Berlin* & la Ville de *Dantzig*, celle-ci eſt bloquée depuis quelques jours de toute part. Toute Communication eſt interdite & rien n'en peut ſortir, excepté les Effets *Pruſſiens*, *Ruſſes*, ceux appartenans aux Réſidens Etrangers qui ſe trouvent dans la Ville, & les Habillemens des Voyageurs.

Le Magiſtrat, de ſon côté, dans l'attente d'une Réponſe favorable de la part de Leurs Majeſtés *Ruſſe* &

Polonaiſe, prend les Meſures les plus vigoureuſes pour la Défenſe de la *Ville* & en fait augmenter la Gariſon avec 80. Hommes par Compagnie; outre que la Bourgeoiſie & la Populace marquent une ardeur incoyable à ſe défendre. Pluſieurs Regimens *Pruſſiens* ſont déjà en pleine marche, pour venir renforcer les Troupes de leur Nation qui tiennent déjà cette Ville bloquée de toutes parts.

DANEMARCK.

De Coppenhague, le 4. Octobre.

L'Eſcadre *Ruſſe*, forte de 12. Vaiſſeaux de guerre, ſous les ordres de l'Amiral *Tſchitſchagoff*, eſt attendue ici à tout moment & doit, à ce qu'on pretend, ſe rendre inceſſamment dans la *Mediterranée*. D'autres aſſurent, que cette Eſcadre paſſera l'hiver dans ce Port, & ſe remettra en route au Printemps.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 8. Octobre.

Les Etats de *Hollande* & de *Weſt-Friſe* ont agréé, à une très-grande pluralité de Voix, les Propoſitions des Villes de *Dordrecht* & de *Schoonhoven*, en vertu desquelles il ne ſera plus permis deformais 1. *d'admettre des Officiers Etrangers dans les Régimens Nationaux qui ſont ſur la répartition de la Province*; 2. *de vendre des Compagnies ou autres Poſtes Militaires dans aucun des Corps ſur la même répartition*; 3. *d'y conférer des Grades titulaires*. Des dix-neuf Voix qui forment l'Aſſemblée, il n'y a eu que l'Ordre Equeſtre avec les Villes de *Delft*, *la Brille*, *Enkhuizen*, *Edam*, & *Medenblick*, qui y aient été contraires, en réſervant leur Annotation contre ces Réſolutions. *LL. NN.* & *GG. PP.* délibéreront vers la fin de la Semaine ſur la Propoſition que la Ville de *Gouda* a faite le 13. Septembre, *d'envoyer un nouveau Renfort de Forces de terre & de mer aux Indes-Orientales, encore avant l'Hyver pour empêcher les Anglais d'y abuſer de l'Article des Préliminaires, par lequel la République s'eſt engagée à ne point géner leur Navigation dans les Mers de l'Inde. La même Propoſition tend auſſi, à aviſer aux Moyens de mettre les Etabliſſemens de la République aux Indes en général dans l'état de défenſe le plus reſpectable.*

Vendredi dernier il eſt arrivé ici un Courier de *Paris*, avec la ratification des Articles Préliminaires de Paix; & l'on apprend que *Leurs Hautes Puiſſances* ont fait donner connoiſſance à MM. les Miniſtres Etrangers réſidens ici, par leur Agent M. *Schlicher*, que le Traité Préliminaire de Paix avoit été échangé entre les Ambaſſadeurs de la République à *Paris* & celui de la Cour de *Londres*.

On apprend qu'il partira, au premier jour, deux ou trois Frégates de guerre pour l'*Angleterre*, leſquelles prendront à bord les Priſonniers de guerre *Hollandais* qui ſe trouvent dans ce Royaume.

FRANCE.

De Verſailles, le 5. Octobre.

Le Marquis de *Noailles*, nommé précédemment Ambaſſadeur extraordi-

naire près l'*Empereur*, Roi de *Hongrie* & de *Bohême*, a eu l'honneur d'être présenté au Roi, le 1er de ce Mois, par Mr. le Comte de *Vergennes*, Chef du Conseil royal des Finances, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires étrangères, & de prendre Congé de S. M. pour se rendre à sa Destination.

La Cour partira d'ici, le 6. de ce Mois, pour aller au Château de *Choisy*, d'où elle se rendra le 9. à *Fontainebleau*. Mgr. le *Dauphin* ira aux Château de la *Muette*, pour y rester pendant le Séjour de la Cour à *Fontainebleau*, où Mesdames *Adelaïde* & *Victoire* de *France* se rendront aussi le 10.

De Paris, le 7. Octobre.

Mr. le Duc *Crillon-Mahon*, donna le premier de ce Mois, au *Rénelach* du Bois de *Boulogne*, une Fête brillante à l'occasion de la Naissance des deux Fils jumeaux du Prince des *Asturies*, les Infans *Charles* & *Philippe*. Tous les Grands d'*Espagne*, Chevaliers des Ordres de S. M. C. & de la *Toison-d'or*, le Corps Diplomatique, la plûpart des Officiers supérieurs tant de terre que de mer, ainsi qu'un grand nombre de Dames & de Seigneurs, furent les Convives de cette Fête, qui fut terminée à 5. heures du Matin par un globe illuminé qu'on lança dans l'air où ces illustres Convives ont pu le suivre des yeux, pendant dix Minutes, & qu'en Suite ils ont perdu de vue.

Il y a eu quelques Difficultés éprouvées par les nouveaux Députés du Commerce de la *Chine*, qui ont demandé à Mr. le Maréchal de *Castries* & obtenu un Vaisseau de 64. Canons joint aux deux Vaisseaux de 50, que l'arrêt leur accorde pour l'importation & l'exportation des Marchandises tant d'*Europe* que de la *Chine* & des Echelles de l'*Inde*.

Il a règné à *Tours*, pendant le Mois dernier une Maladie épidémique, qui, ayant enlevé un grand nombre de Citoyens, a répandu le Deuil & la Consternation dans cette Ville. Mr. de *Conzié*, Archevêque de *Tours*, au premier bruit de cette Calamité publique, quitta la Métropole pour se rendre au milieu de son troupeau; il a changé en Hôtel-Dieu son Palais *Archiépiscopal*; il a consacré ses revenus au Soulagement des Malades; retiré dans un Coin de sa Maison, il s'est montré Pasteur infatigable, en allant confesser les mourans, leur administrer le Viatique, les consoler, & encourager les uns à suporter leurs douleurs, & les autres qui étoient en Santé, à secourir leurs Frères souffrans.

La Pièce nouvelle de Mr. de *Beaumarchais* intitulée: *le Mariage de Figaro*, va être incessamment représentée à *Genevilliers*, chez Mr. le Comte de *Vaudreuil*, & ensuite à *Paris* & à *Fontainebleau*.

Il paroîtra d'abord un Ouvrage, avec des Figures, qui contiendra les Détails de la Machine de Mr. de *Montgolfier*, & de celles qui ont paru précedemment.

Les Lettres de *Bourdeaux*, datées le 27. Septembre, annoncent que depuis le 16. jusqu'au 27. du Mois dernier, les pluies ont été si abondantes en *Guienne*, que les Vendanges de *Graves* & de *Medoc* se sont putrifiées sur le Ceps, ensorte que les Vins seront verts, très-chers & très-rares. La récolte de *Bourgogne* n'aura, dit-on, jamais été si abondante, ainsi que celles du *Vivarais*, du *Bas-Languedoc* & de *Provence*: les vins de la *Loire* n'ont point réussi cette année. Ceux de l'isle de *France* & de *Champagne* seront assez abondans.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 2. Septembre.

Hier, il est arrivé ici de *Paris* un Courier extraordinaire avec des Dépêches pour notre Ministère. On assure qu'elles sont relatives au nouveau Sistême de la Liberté de Commerce que les Puissances veulent établir pour toutes les Nations en général. En attendant notre port est rempli de Navires chargés de différentes Marchandises; il vient d'y arriver deux Bâtimens *Américains* ayant à bord du Poisson salé.

De Vienne, le 22. Octobre 1783.

Samedi, 18. de ce Mois, les Etats de la *Basse-Autriche*, ayant Mr. le Comte de *Pergen*, leur Président, à leur Tête, se sont rendus à la Cour, & ont reçu des Mains de Sa Majesté l'*Empereur*, les Propositions pour la présente année.

Dimanche, 19. Mr. le Chevalier *Harris*, ci-devant Ministre-Plénipotentiaire de S. M. *Britannique* à la Cour de *Petersbourg*, a été présenté à Sa Majesté *Impériale*, ainsi qu'à Son Altesse Royale Monseigneur l'Archiduc *Maximilien*, par Mr. le Chevalier *Kith*, Ministre d'*Angleterre* près de notre Souverain.

Le même jour, la Fête de l'Ordre de *Ste. Thérèse* se célébra à la Cour avec les Solemnités d'usage. Après le Service Divin, Sa Majesté *Impériale* se rendit, avec les Chevaliers de l'Ordre, au grand Appartement, & y dîna en public.

Mr. le Marquis de *Noailles*, Ambassadeur de *France* à notre Cour est attendu encore aujourd'hui.

Suivant des Lettres d'*Erlangue*, le Roi de *Suède* y est arrivé le 15. de ce Mois, gardant l'*incognito*; Sa Majesté a dû continuer incessamment sa route par *Nurenberg*, *Augsbourg*, *Inspruck* & l'état *Vénitien*, pour être rendue à *Pise* avant la fin du Mois.

Léonhard Euler, Directeur de la Classe des Mathématiques de l'Académie *Impériale* de *St. Petersbourg*, y est décédé le 18. du Mois dernier, âgé de 77 ans. Ce Savant, dont les lumières se sont répandues dans l'*Europe* entière, a joui jusqu'à la fin de sa Vie de la plus grande présence d'esprit, continuant à s'occuper de Découvertes utiles à l'humanité.

N^ro. 85.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 22. OCTOBRE 1783.

Etats-Unis D'Amérique.

L'évacuation des Troupes *Anglaises* de *New-York* avoit été fixée au 9. Octobre; mais il y a beaucoup d'apparence qu'elle n'aura lieu que quelques Mois plus tard.

Les troubles annoncés par l'espèce de Schisme qui s'est élevé entre quelques Etats & le Congrès se calment insensiblement. Le pouvoir de ce Corps représentatif est aujourd'hui reconnu, & rétabli sur la première Base d'autorité & de décision législative.

Le 22. Août dernier le Baron de *Hardenberg*, Major-Général au Service du Landgrave de *Hesse*, est mort à *New-York*, fort regretté. Ses Obséques ont été faites avec toute la Solemnité possible.

Le Congrès a arrêté que *Prince-Town* seroit désormais le lieu de ses Délibérations, jusqu'à ce que la question de la détermination de la Ville où se tiendra ce Corps de la Confédération soit decidée. Elle ne le sera qu'au commencement d'Octobre prochain.

La *Géorgie* se dépeuple visiblement par le grand nombre de Loyalistes qui se retirent dans la *Nouvelle-Ecosse*.

Espagne.

De Madrid, le 25. Septembre.

Madame la Princesse des *Asturies* reçut dernièrement au Château Royal de *St. Ildéfonse* les Complimens des principaux de la Cour sur son rétablissement & la bonne Santé des deux Princes récemment-nés.

France.

Suite de Paris, le 7. Octobre.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant les payemens de la Caisse

d'Eſcompte; du 4. Octobre 1783; Extrait des regiſtres du Conſeil d'Etat.

Le Roi s'étant fait repréſenter, en ſon Conſeil, le procès-verbal dreſſé le 3. de ce mois, en vertu des ordres de Sa Majeſté, par le ſieur *Lenoir*, Conſeiller d'Etat, de la vérification faite ſuivant les offres des Adminiſtrateurs de la Caiſſe d'Eſcompte, de l'état de ladite Caiſſe; Et Sa Majeſté ayant reconnu que conformément à leur expoſé, & toutes déductions faites des Billets de ladite Caiſſe, payables aux porteurs, qui circulent dans le Public, il lui reſte en Lettres de change & bons Effets ſur Particuliers, non ſeulement la valeur des Douze millions, à quoi ſes fonds ont été fixés par l'Arrêt du 22. Septembre 1776, pour être employés en totalité à ſes opérations, mais une ſomme aſſez forte, reſtant des Bénéfices que les Actionnaires ne ſe ſont point encore répartis; Sa Majeſté a trouvé qu'il étoit de ſa juſtice, comme de l'intérêt du Commerce, non ſeulement de manifeſter ce que ce réſultat préſente de ſatisfaiſant, mais encore de donner aux Adminiſtrateurs de la Caiſſe d'Eſcompte, une preuve de ſa confiance, en leur laiſſant la liberté de n'uſer en faveur de la Caiſſe d'Eſcompte, de l'autorité des Arrêts des 27. & 30. du mois paſſé, que de la manière qu'ils trouveront eux-mêmes la plus convenable, en faiſant les payemens en deniers, à meſure des recouvremens, ainſi qu'ils y ſont déjà autoriſés par l'Arrêt du 30. Septembre; & en leur continuant la faculté d'eſcompter les Effets commerçables quand ils le jugeront à propos, ſuivant la poſſibilité de ladite Caiſſe & les beſoins du Commerce. A quoi voulant pourvoir, &c.

Autre Arrêt, qui ordonne l'ouverture d'un emprunt de Vingt-quatre millions, en deniers comptans & en Billets de la Caiſſe d'Eſcompte; du 4. Octobre 1783. Extrait des Regiſtres du Conſeil d'Etat.

Le Roi voulant, par une ſage prévoyance, raſſembler les Moyens néceſſaires pour aſſurer à l'avance le payement de diverſes dépenſes extraordinaires; Sa Majeſté voulant auſſi que tous ſes Sujets participent aux avantages d'une opération d'emprunt qui peut leur être utile, Elle a adopté le plan qui lui a été préſenté, d'une Loterie rembourſable en huit années, de ſoixante mille billets de Quatre cents livres chacun, formant un capital de *Vingt-quatre millions*, où on trouvera beaucoup de chances de fortune, avec l'aſſurance, dans le ſort le moins favorable, de la rentrée du capital & de l'intérêt annuel, &c.

La Loterie ſera ouverte au Tréſor royal auſſitôt après la publication du préſent Arrêt.

Le 1er. Tirage aura lieu en Avril 1784. & ſera de 4000. Billets fai-

sant 1,961,000. livres, payable en Octobre de la même année.

Le 2. en 1785, sera de 5000. Billets, faisant 2,522,000. livres.

Le 3. en 1786, sera de 6000. Billets, faisant 3,112,800. livres.

Le 4. en 1787, sera de 7000. Billets, faisant 3,919,600. livres.

Le 5. en 1788, sera de 8000. Billets, faisant 4,652,600. livres.

Le 6. en 1789, sera de 9000. Billets, faisant 5,402,800. livres.

Le 7. en 1790, sera de 10,000. Billets, faisant 6,243,4000. livres.

Le 8. & dernier en 1791. sera de 11,000. Billets, faisant 7,200,300. livres.

Fait & arrêté au Conseil, d'Etat du Roi, tenu à Versailles le quatre Octobre mil sept cent quatre-vingt-trois. Signé Amelot.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 7. Octobre.

Le 4, il arriva un Courier du Duc de *Manchester*, Ambassadeur du Roi à *Paris*, avec la ratification des *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies* aux Préliminaires de la Paix, signés à *Paris* le 2. du passé, & qui fut échangée contre celle de Sa Majesté *Britannique* le 29. du même Mois par l'Ambassadeur du Roi & les Plénipotentiaires de Leurs Hautes Puissances. On prétend que le Traité définitif entre la *Hollande* & l'*Angleterre* est en si bon train que l'on croit qu'il sera conclu & signé en très-peu de jours. La Paix entre la *France*, l'*Espagne* & l'*Angleterre* fut proclamée ici hier. Ces Traités sont publiés ici aujourd'hui; & l'on suppose qu'ils paroissent déjà à *Paris* depuis quelques jours. Mr *Hartley* continue d'avoir de fréquens Entretiens avec les Ministres d'Etat, & l'on croit qu'il recevra incessamment ses dernières instructions pour aller reprendre à *Paris* avec les Commissaires *Américains* la Négociation du Traité de Commerce entre l'*Angleterre* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*. Le Commerce & les Manufactures de ce pays commencent à reprendre leur activité & les commissions pour l'étranger, même les nouveaux Etats de l'*Amérique*, sont très-considérables. Cependant, nos Fonds ne se relevent point de l'état d'abbaissement où ils sont tombés d'une manière sans exemple au retour de la Paix.

Les Affaires d'*Irlande* continuent d'exciter l'attention particulière des Ministres. Un Courier arrivé de *Dublin* le 4, en a apporté des Dépêches très-importantes. Il s'y est formé un puissant parti pour obtenir en Parlement l'accomplissement parfait d'une entière liberté & indépendance d'*Irlande*, & redressement de tous ses griefs. On dit néanmoins que la Cour a une grande majorité

au Parlement d'*Irlande*. On eſt curieux d'apprendre l'iſſue & les ſuites des premières Délibérations de cette Aſſemblée. Les Aſſociations armées ont pris la réſolution du former une Aſſemblée nationale compoſée d'une délégation de leurs corps deſtinée à obſerver tous les actes du Parlement, & à traverſer toutes les démarches de cette Aſſemblée qui ne ſeront pas à leur gré; mais avant que d'établir l'ouverture de cette convention indiquée au 10. Novembre prochain, elle a réſolu de demander aux Juges une ſolution à la queſtion ſuivante: " Si une Aſſemblée de gens armés délégués par des aſſociations-armées volontaires à deſſein de procurer du changement à la Conſtitution eſt conforme à la Conſtitution, & ſelon les Loix? " Cette précaution leur fait honneur, d'autant plus que ſi cette Aſſemblée eſt déclarée illicite, elle ſe ſéparera & aura recours à des repréſentations au Parlement.

Les avis de l'*Amérique* ont fait ſuſpendre les émigrations dans les trois Royaumes, pour les nouveaux Etats, & rendent chacun très-circonſpect ſur les Envois qu'on ſeroit tenté d'y faire. Quantité d'eſpeces de marchandiſes *Européennes* s'y vendent au deſſous de ce qu'elles ont coûté; l'argent y eſt rare; le Congrès ſans autorité, le Peuple mécontent ſur les taxes onéreuſes; l'armée prête à ſe ſoulever faute de ſolde, tout eſt dans le déſordre; & le change ſur *Londres* étoit à *Philadelphie* à 170. tout récemment.

Avis.

Germain, Traiteur *Français*, avertit la Nobleſſe & Meſſieurs ſes Conviés, qu'il vient de changer de Logis, & d'en avoir pris un beaucoup plus ſpacieux & commode ſur le *Kohlmarkt*, à *la Cigogne*, *No.* 171. Hormis le Prix fixé de 24. Kr. pour le Dîné, l'on y peut être auſſi ſervi à différent Prix, & y ſouper après le Spectacle.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 86.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 25. OCTOBRE 1783.

TURQUIE.

Extrait d'une Lettre de Péra près de Constantinople, du 10. Octobre 1783.

„ Le Passage des Troupes *Asiatiques*, défilant vers les Frontières *Européennes*, va toujours son train. Le *Divan* s'assemble deux fois par jour & nos Pachas qui commandent dans les Places Frontières, viennent d'être pourvus d'une prodigieuse quantité de Munitions de Guerre & de Vivres. „

„ L'Intendant de la Douane n'a point encore reçu d'ordre sur la Conduite qu'il doit tenir à l'égard des Négocians *Russes*. En attendant deux Couriers arrivés de *Petersbourg*, il y a quelque jours, ont apporté à Mr. de *Bulgakoff* la ratification du Traité de Commerce conclu entre la *Sublime-Porte* & la *Russie*, & l'échange s'en est fait peu-après. „

POLOGNE.

Extrait d'une Lettre de Dantzig, du 2. Octobre 1783.

„ L'on a reçu de *Varsovie* l'agréable Nouvelle, que le Roi de *Pologne* enverra ici Mr. le Comte d'*Unruh* pour travailler à arranger les Différends survenus entre notre Ville & la Ré-

gence *Pruſſienne*. Hier, il eſt encore arrivé une Eſtaffette de *Berlin*: L'on n'apprend point, qu'elle ait apporté de nouveaux ordres relativement à la Navigation de la *Viſtule*: Les Habitans de *Schottland* ont ſeulement obtenu la permiſſion de faire venir de la *Viſtule* ce qui leur eſt néceſſaire. En effet, la réſolution de couper toute Communication entre la Ville & les Environs expoſeroit les Habitans de la Campagne aux plus grands inconvéniens, ſi elle s'exécutoit à la rigeur. Comme les deux derniers jours de Marché l'on n'a point voulu laiſſer paſſer des Vivres ou Fruits de la terre vers la Ville, les Payſans *Pruſſiens* ont été dans la Néceſſité de vendre leurs Marchandiſes ſur leur propre Territoire pour la moitié du prix ordinnire: Les Payſans *Dantzikois* ont pris des détours, où s'étant raſſemblés en nombre, ils ont paſſé les Barrières, ſans qu'on ait pu leur oppoſer de la réſiſtance. Le Sr. *Meyer* Conſeiller de Régence *Pruſſien*, paſſant il y a trois jours au Marché ſans être accompagné, eſſuya quelques propos injurieux; mais l'on n'attenta point à ſa Perſonne: &, ſur les plaintes qui ont été portées au ſujet de l'inſulte, il ſe fait des recherches contre les Coupables.„

Varſovie: Le Feldmaréchal Comte de *Romanzoff* eſt attendu à *Niemierow*, pour prendre le Commandement de l'Armée *Ruſſe*.

Pays-Bas.

De la Haye, le 12. Octobre.

Mr. *Jean-Guillaume Hogguer*, nommé Envoyé-Extraordinaire de la République à la Cour de *Lisbonne*, a pris avant-hier congé à l'Aſſemblée des *Etats-Généraux*, à laquelle Mgr. le Prince *Stadhouder* aſſiſta ce jour-là. *Leurs Hautes Puiſſances*, ayant reçu de la part de leurs Ambaſſadeurs en *France*, l'Acte de Ratification de la *Grande-Bretagne* pour les Articles Préliminaires de Paix, dont l'échange s'eſt fait à *Paris* le 29. Septembre, ont été informés en même temps „ que lors de cet échange, Mr. le Duc de *Manchester*, Ambaſſadeur *Britannique*, a déclaré à nos Miniſtres que Mr. le Comte de *Vergennes* (ainſi qu'ils en auroient déjà été informés probablement) lui avoit propoſé de règler la reſtitution de *Trinconomalé* de façon que les Commiſſaires des trois Puiſſances s'y trouveroient à la fois & en même temps; que les Commiſſaires *Français* rendroient la Place au Commiſſaire *Anglais*, & celui-ci tout de ſuite au Commiſſaire *Hollandais*: que lui, Mylord *Manchester*, avoit conſenti à cette Propoſition d'après l'ordre de ſa Cour, pourvu que les Troupes *Françaiſes* évacuaſſent auſſi ſur le champ le Cap de *Bonne-Eſpérance* & le rendiſſent immédiatement à la République; ce que Mr. de *Vergennes* avoit auſſi agréé d'abord de ſon côté &c. „ Ainſi les ordres vont être expédiés en conſéquence par notre Gouvernement.

L'Ambaſſadeur du Roi de *Maroc* a fait enfin ſon Entrée. La Lettre qu'il a remiſe de la part de ce Monarque aux Etats-Généraux, étoit dans le Style ordinaire *Oriental*, comme il paroît par la Traduction ſuivante.

„ Au nom du *Dieu* Miſéricordieux & Compatiſſant. Il n'y a de vertu ni de pouvoir qu'auprès du *Dieu Très-Haut*. De la part d'*Abdollah Mohammed*,

Fils d'*Abdollah*. Que *Dieu* ſoit ſon Protecteur !

Vient enſuite le Sceau, à côté duquel eſt écrit :

NOus avons donné à Notre Ambaſſadeur *Taleb-Omar-Job*, Plein-Pouvoir pour tout, & ce qu'il négociera de Notre part avec Vous, ſera approuvé par Nous.

Aux *Hautes Puiſſances* des *Flamands*, les Etats des *Pays-Bas-Unis*. Paix ſoit à ceux qui ſuivent le Droit-Chemin. Ayant préalablement laiſſé paſſer célà, Voyez ? Nous Vous envoyons notre Ambaſſadeur *Taleb-Omar-Job* ; procurez-lui les Effets & les Proviſions, ſur leſquels Nous Vous avons écrit, & que Votre Conſul *Blount* Nous a mandé qu'on trouvoit chez Vous, & envoyez-les Nous ſur Vos Vaiſſeaux. Il Vous remettra une Liſte ou Notice, Scellée de Notre Sceau. Exécutez en conſéquence tout ce qui s'y trouve mentionné ; & accordez audit Notre Serviteur Foi & Confiance à tous ce qu'il Vous dira, car Nous l'avons chargé pour cet effet.

L'ordre d'écrire cette Lettre a été donné. Ecrit le 10. du Mois *Gumiada*, le 2. de l'An 1197.

FRANCE.

De Paris, le 11. *Octobre.*

Le tranſport des eſpèces d'or ou d'argent en pays étrangers a été défendu par un Arrêt du 30. Septembre, en voici la teneur :

„ Le Roi étant informé, que pluſieurs Banquiers & Commerçans de *Paris* & des principales Villes du Royaume, profitant de la grande Facilité que procurent aujourd'hui au Commerce les routes pratiquées dans toute la *France*, ainſi que l'établiſſement des Meſſageries, des Diligences & du Roulage ; & abuſant de la liberté, dont Sa Majeſté veut bien les laiſſer jouir pour leur Négoce, font du tranſport des eſpèces d'or & d'argent la matière de leur principale ſpéculation, pour faire hauſſer & baiſſer, à leur gré, le prix du change ; opérer, ſuivant leurs intérêts particuliers, l'abondance ou la diſette dans la Capitale & dans les Provinces ; &, ſous prétexte de venir au ſecours des Frontières, verſer les eſpèces de *France* dans les pays étrangers, contre les diſpoſitions des ordonnances : & Sa Majeſté s'étant aſſurée, par les Etats & Bordereaux, qui lui ont été préſentés dans ſon Conſeil, que la quantité d'eſpèces, ſorties de la ſeule Ville de *Paris* depuis trois mois, s'éleve à une telle Somme, que, malgré les ſoins qu'elle s'eſt donnée pour faire participer ſes ſujets aux premiers avantages de la paix, en ſe procurant toutes les matières d'or & d'argent qu'il a été poſſible d'obtenir, & en les faiſant convertir en eſpéces dans les principaux hôtels des monnoyes du Royaume, pour réparer le vuide occaſionné par la dernière guerre, les principales caiſſes du commerce de *Paris* & même la *Caiſſe-d'eſcompte* éprouvent pour le Numéraire une telle pénurie, qu'il devient indiſpenſable d'en arrêter la cauſe, en renouvellant les anciens réglemens contre le tranſport des eſpèces, & en prenant de

ſages meſures pour pouvoir attendre, non-ſeulement qu'un Commerce mieux réglé les remette dans la circulation, mais qu'elles ſoient encore ranimées, tant par les eſpèces, à la Fabrication desquelles on travaille ſans relâche, que par l'arrivée des matières, qui étoient retenues par les dangers de la guerre.

A quoi voulant pourvoir: ouï le raport du Sieur le *Feure d'Ormeſſon*; Conſeiller d'Etat, & ordinaire au Conſeil royal, Contrôleur-général des Finances: „ le Roi, étant en ſon Conſeil, a renouvellé les défenſes faites par les ordonnances du Royaume, & ſous les peines y portées, contre tous tranſports d'eſpèces d'or ou d'argent en pays étrangers. Ordonne Sa Majeſté, conformément & en exécution du privilège accordé au Fermier-général des Meſſageries, qu'il ſera fait aucun tranſport d'eſpèce de *Paris* dans les Provinces, que par la Voye des dites Meſſageries royales, & en payant le prix de la voiture, ſuivant le tarif annexé au préſent arrêt &c. „

De Vienne, le 25. Octobre 1783.

Par un Règlement publié avant-hier, Sa Majeſté *Impériale* ordonne que dans la *Baſſe-Autriche*, *l'Impôt ſur les Boiſſons*, (*Trankſteuer*) la Bierre exceptée, ne devra plus avoir lieu à compter du 1er Novembre prochain; Sa Majeſté voulant qu'on ſubſtitue à cet Impôt d'autres qui ſe percevoient auparavant, & qui ſont déſignés dans ce Règlement.

Mr. le Marquis de *Noailles*, Ambaſſadeur-Extraordinaire de Sa Maj. *Très-Chrétienne* auprès de cette Cour, étant arrivé en cette Capitale Mecredi 22. de ce Mois, ainſi que nous l'avions annoncé, Son Excellence fit le 23. ſa première Viſite de Cérémonie au Prince de *Colloredo*, Vice-Chancelier d'*Empire*, & au Prince de *Kaunitz-Rittberg*, Chancelier de Cour & d'Etat.

Hier, à 5 heures du Soir, ce Miniſtre ſe rendit à la Cour & eût une Audience de l'*Empereur*, dans laquelle il préſenta ſes Lettres de Créance à Sa Majeſté.

Mecredi, 22. le Prince de *Galitzin*, Miniſtre Plénipotentiaire de *Ruſſie*, reçut par un Courier Extraordinaire l'Ordre du Mérite de St. *Wladimir*, dont il a plû à l'Impératrice de le créer Chevalier de la première Claſſe, le 22. Septembre V. St., Jour anniverſaire de l'Ordre.

S. A. le Prince *Czartoriski*, Général d'Artillerie & Capitaine des Gardes des Nobles de *Galitzie* de *S. M. I. R. A.*, eſt arrivé avant-hier 23. en cette Capitale.

Suivant des Lettres d'*Hambourg*, en date du 10. de ce Mois, le bruit couroit dans cette Ville, que le Roi de *Suéde*, à ſon Paſſage par *Ludwigslust*, avoit fait des arrangemens avec le Duc règnant de *Mekleubourg-Schwerin*, ſuivant leſquels S. Maj. céderoit la Ville de *Wiſmar* au Duc contre un équivalent.

Nro. 86.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 25. OCTOBRE 1783.

Fin des Réſolutions des Corps volontaires d'Irlande. (v. le No. 84.)

Art. VII. Que la Repréſentation du peuple dans ſon inégalité actuelle, & la longue durée des Parlemens, détruiſent l'équilibre qui, dans l'eſprit de notre Conſtitution devroit ſubſiſter entre les trois Etats de la Législation, rendent la Chambre des Communes indépendante du peuple; procurent des Majorités toujours ſûres en Faveur de n'importe quelle Adminiſtration, & menacent d'une Monarchie abſolue, ou de ce qui eſt encore un Gouvernement plus odieux, d'une Ariſtocratie tyrannique.

VIII. Que par conſéquent la préſente Repréſentation imparfaite & la longue durée des Parlemens ſont inconſtitutionnelles & des griefs intolérables.

IX. Que, comme la voix des Communes d'*Irlande* n'eſt pas moins néceſſaire pour tout objet de Législation que celle du Roi ou des Pairs, le peuple a un droit juſte & inhérent de corriger les abus de la repréſentation, toutes les fois que de tels abus ſe ſont accrûs au point qu'ils les dépouillent de leur portion conſtitutionnelle en leur propre Gouvernement.

X. Qu'il eſt de l'intérêt du Parlement lui-même d'effectuer une réforme ſubſtantielle, vu que l'exiſtence même de cette aſſemblée doit devenir précaire, lorsqu'elle aura perdu la confiance du peuple, auquel elle doit originairement ſa création, & duquel ſeul tous ſes pouvoirs émanent.

XI. Que nous nous engâgeons ſolemnellement l'un envers l'autre & envers notre Patrie à chercher un redreſſement promt & efficace de nos griefs, & à co-opérer avec nos cojujets dans tous les efforts néceſſaires pour l'obtenir. Nous réclamons l'aide de tout Sénateur honnête, de tout homme ſoit en *Irlande* ou dans

la *Grande-Bretagne*, qui porte le titre d'*homme libre* ou desire de l'acquérir.

XII. Que nous avons vu avec admiration les efforts génereux, quoiqu'infructueux jusqu'ici, de ces hommes illustres & de ces vertueux Citoyens, qui en *Angleterre* & en *Ecosse* travaillent courageusement à procurer le redressement de griefs semblables. Puisse l'exemple de ces Nations, qui sont sœurs entre elles, animer mutuellement les habitans de chacune à persévérer avec une ardeur infatigable, jusqu'à ce que le glorieux ouvrage soit finalement achevé!

XIII. Qu'il soit élu aujourd'hui par Ballot un Comité de cinq personnes de chaque Comté, pour représenter cette Province dans une grande convention Nationale, qui se tiendra à la *Bourse royale* à *Dublin*, le 10. Novembre prochain à midi, & à laquelle nous nous assurons, que chacune des autres Provinces (*Leinster*, *Munster* & *Connaught*) enverront des Députés, afin de digérer & de publier un plan de reforme parlementaire; de poursuivre telles mesures, qui leur paroitront les plus propres à la rendre efficace; de s'ajourner de temps en temps; & de convoquer des assemblées provinciales, si on les trouve nécessaires. En conséquence les personnes suivantes ont été élues.

(Ici se trouve une liste de cinq Délégués de chacun des Comtés, qui forment la Province d'*Ulster*; savoir d'*Antrim*, *Armagh*, *Cavan*, *Fermanagh*, *Londonderry*, *Donegall*, *Down*, *Monaghan*, *Tyrone*. A la tête de ceux d'*Armagh* se trouve le Comte de *Charlemont*; à la tête de ceux de *Cavan* le Lord *Farnham*; & à la tête de ceux de *Londonderry* le Comte de *Briſtol*, Evêque de *Derry* & Pair de la *Grande-Bretagne*, avec Mr Thomas *Conolly*, oncle du Duc de *Leinster*, & qu'on regarde comme un des hommes les plus riches & les plus puissans de l'*Irlande* &c.

XIV. Qu'il soit donné pour instruction au dit comité, que les Délégués de chaque Comté prépareront & aporteront avec eux à la Convention nationale un état de toutes les Cités, Villes & Bourgs en cette Province; de la manière, dont se fait l'élection dans chacune de ces places, qui envoye actuellement des Membres en Parlement; du nombre proportionné, aussi exactement qu'on le pourra fixer, des habitans *Protestans* & *Catholiques-Romains* en chacune; & une estimation par conjecture de leur propriété respective.

XV. Que nous sommes décidemment d'opinion, que les représentans du peuple ne doivent à l'avenir consentir à aucun bill de subside pour un plus long terme que celui de *douze mois*, ni même pour plus de *six mois*, jusqu'à ce qu'on ait obtenu un

redreſſement complet des griefs ſusmentionnés.

France.

De Paris, le 14. Octobre.

On débite que neuf Vaiſſeaux & ſix Frégates ſont armés à *Toulon*; on ignore le nom de l'Officier qui doit commander cette Eſcadre & ſa deſtination. L'on conjecture cependant que ce ſera Mr de *Barras* de *St. Laurent*, d'autant qu'il n'a pas été compris dans le nombre des Juges de la Cour Martiale tenue à l'*Orient*. Cette Cour a ſuſpendu ſes Séances concernant l'affaire du 12. Avril, pour ne s'occuper que de celle de Mr. le Marquis de *Vigny*, qui s'eſt rendu en priſon, d'où il expoſe lui même les Motifs de ſa Juſtification.

L'Académie vient de couronner, dans la nommée l'*Eſpalier*, l'action la plus vertueuſe d'une Domeſtique envers ſa Maitreſſe. Le nom du Fondateur de ce prix, eſt Mr. de *Monthion*, Chancelier de Mſgr. Comte d'*Artois*. Content d'avoir récompenſé cet acte de vertu, ce Bienfaiteur modeſte a refuſé la dédicace d'une Ode, dans laquelle un poëte, qui vouloit la lui dédier, chante ce bienfait.

On a eu occaſion d'obſerver que les orages ont éte preſque généraux le 3. Août dernier. Par tout ils ont cauſé des ravages, mais nulle part ils n'ont été ni auſſi ſenſibles ni auſſi cruels que dans l'élection d'*Orléans*. Il s'en éleva un ce jour-là venant du *Sud-Oueſt* & ayant ſa direction au *Nord-Eſt* qui parcourut, en moins d'une demi-heure, une étendue de terrein de 20. lieues ſur une de large. Vingt paroiſſes virent détruire leurs récoltes; celle de *Saint-Bohaire* fut la plus maltraitée. Tous les arbres furent arrachés ou caſſés, les vignes dépouillées, les cheminées renverſées, & les toits de 40. maiſons, Fermes & Moulins qui la compoſent, enlevés. La charpente de l'Egliſe, de 56. pieds de long ſur 24 de large & 19 de haut, qui, quoique conſtruite en 1555, n'en étoit ni moins belle ni moins ſaine, à été entièrement détruite, partie renverſée en-dedans, partie en-dehors; c'étoit la fête du Patron; tout le monde étoit à Vêpres; 40. perſonnes ont été bleſſées, une tuée ſur la place, & plus de 100. n'ont dû leur ſalut qu'à la ſolidité du plancher, qui a ſoutenu le poids des débris de la charpente. L'Evêque de *Blois* a pourvu aux premiers beſoins, & l'Intendant de la Province a été ſur les Lieux prendre connoiſſance du déſaſtre, verſer des ſecours & en promettre de plus étendus.

Le Chapitre des *Bénédictins* eſt fini, D. *Chevreux* a été nommé Général, D. *Mouſſeaux* a été renvoyé à *Rheims* avec la ſimple qualité de Religieux. D. *Haſpre*, Prieur de *St. Vaudrille* détenu à la *Baſtille*, fut élargi hier, avec ordre de ſe rendre à *Kimperlet* en *Baſſe-Bretagne*. Toutes les diffi-

cultés ayant été terminées, le Chapitre se tiendra à l'avenir suivant les règles accoutumées, & comme auparavant à *Marmoutier* auprès de *Tours*, & le premier Chapitre qui suivra celui de cette année, est fixé à l'année 1787. après les fêtes de *Pâques*.

Corse.

De Bastie, le 20. Septembre.

On écrit de *Paris*, que le régiment *Suisse* de *Steiner* en garnison à *Corte*, va être relevé par deux régimens *Français*, dont l'un formera la garnison de la Ville, tandis qu'on emploiera l'autre à réparer la grande Chaussée qui conduit de *Corte* à *Ajaccio*.

Allemagne.

De Berlin, le 14. Octobre.

Le Roi étant en *Silésie*, a fait communiquer au Consistoire de *Breslau* un Ordre du Cabinet, conçu en ces termes :

" S. M. le Roi de *Prusse* &c, notre très-gracieux Souverain, ne prétendant point que les gens du commun se mettent à genoux pour lui présenter leurs requêtes &c, ordonne à son Consistoire supérieur établi à *Breslau*, de même, qu'au Suffragant de *Rothkirch*, de faire publier dans les Eglises de leurs Communautés respectives, que S. M. exempte ses Sujets pour l'avenir d'un acte de vénération, qu'elle veut n'être réservé qu'à Dieu seul. "

Frédéric.

Le Baron de *Hertzberg*, Ministre d'Etat & du Cabinet, voulant encourager la Culture des Vers à soie dans les Etats du Roi de *Prusse*, avoit fixé une prime de deux *Frédéric-d'or*, par tête, en faveur de dix personnes, qui pour la première fois auroient recueilli elles-mêmes six Livres de Soie pendant le cours d'une année. Comme au lieu du nombre déterminé, il s'en est présénté au delà de 24, Son Exc. leur a fait remettre à chacun un *Frédéric-d'or*, en y ajoutant, pour quelques uns, une Médaille analogue à l'objet : leurs noms & la quantité de soie qu'ils ont ramassée ont été publiés par les Gazettes. La Médaille en question est d'argent; on y voit d'un côté le Buste du Roi avec l'inscription: *Frédéricus Instaurator*; de l'autre l'emblême de la diligence sous la forme d'une Déesse occupée à retirer des Cocons d'un chaudron & à les dévider, elle est assise sous un Murier dont les Feuilles sont chargées de vers à soie, ayant à ses côtés un panier rempli de Cocons & quantité d'écheveaux de soie encadrés dans ces mots: *Industriæ fericæ Prus.* On lit plus bas: *MDCCLXXXIII.*

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 87.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 29. OCTOBRE 1783.

RUSSIE.

De Petersbourg, le 28. Septembre 1783.

La Cour vient d'expédier des ordres aux Régimens d'Infanterie de Campagne, qui se trouvent encore dans les diverses Provinces de l'Empire, de faire marcher deux Compagnies de chacun vers la *Pologne* & les Frontières de la *Turquie*. L'on apprend, quelles sont destinées à former 12. nouveaux Régimens d'Infanterie, que l'Impératrice a ordonné de mettre sur pied pour la défense de la *Crimée*: & ces Compagnies seront remplacées dans les Régimens, d'où elles ont été tirées, par de nouvelles Levées.

L'équipement de la Flotte n'occupe pas moins le Gouvernement: il a engagé à son Service environ 140. Officiers de la Marine Royale *Anglaise*, dont il en est déjà arrivé ces jour-ci une cinquantaine à bord d'un Navire Marchand de leur Nation.

Des Frontières de la Pologne, du 10. Octobre.

Tous les avis de *Constantinople* s'accordent sur ce que Mr. de *Bulgakoff*,

Envoyé Extraordinaire de *Ruſſie*, traite les affaires de ſa Cour avec beaucoup de douceur vis-à-vis le Miniſtère *Turc*, & ſemble ne rien négliger pour éviter une rupture, s'il eſt poſſible.

Les Préparatifs de Guerre ſe pouſſent dans toutes les Provinces *Ottomanes* avec vigueur. Les Equipages de la Flotte du *Capitan-Pacha* ſont complets; & cet Amiral n'attend que ſes derniers ordres pour mettre à la voile. La Conſtruction de Bâtimens légers portant 6. à 8. Canons, continue ſans relâche. Ces Navires, dont chacun peut contenir 80. hommes, ſont deſtinés à tranſporter des Vaiſſeaux de Guerre les Soldats de débarquement ſur les Rives de la *Crimée*, où le Bas-fonds empêchent les gros Vaiſſeaux d'approcher. On aſſure encore que le Grand-Viſir doit marcher inceſſamment à la tête d'une Armée nombreuſe & choiſie dans la *Moldavie*, pour couvrir la Fortereſſe de *Choczim*.

Depuis quelque temps des milliers de *Tartares* ſont, à ce qu'on aſſure, arrivés de la *Crimée* à *Conſtantinople*, car ceux qui ne veulent pas reſter dans leur Patrie, ont la permiſſion de ſe retirer ailleurs.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 7. Octobre.

Le Prince-Evêque d'*Oſnabruck* entrant en majorité au mois d'Août prochain, unira aux revenus de ſon Evêché ceux qui ſont attachés à la place de Premier Lord de la Régence d'*Hanovre*, que l'on évalue à 3000. Livres Sterlings.

On parle d'un projet formé par les Directeurs de la Banque, dont l'exécution prochaine releveroit conſidérablement les Fonds. Le gouvernement les encourage, en leur faiſant eſpérer que les réformes qu'il médite dans l'Adminiſtration des Finances mettront la Dette Nationale en Cours régulier d'amortiſſement annuel.

On aſſure qu'il a été expédié ces jours-ci à *New-York* un Exprès chargé de l'ordre final pour l'évacuation de cette Place.

L'Adminiſtration a chargé la Societé Royale de choiſir trois Savans qu'elle deſtine à accompagner l'Ambaſſadeur que l'Impératrice de *Ruſſie* envoye à *Pekin*. Ces Meſſieurs voyageront aux frais du Roi. Le Comte de *Shelburne* avoit le premier conçu ce projet qui peut procurer des Connoiſſances très-utiles dans plus d'un genre.

FRANCE.

De Paris, le 17. Octobre.

La Reine ayant été le 9. à *Ste. Aſſiſſe*, y dîna avec Mgr. le Duc d'*Orleans*, après le repas S. Maj. s'eſt rembarquée pour remonter la *Seine* juſqu'à *Melun*, où elle eſt montée en litière; notre Auguſte Souveraine a traverſé la Forêt au milieu d'un nombreux Cortège, pour ſe rendre à *Fontainebleau*, où l'on eſt arrivé ſur le déclin du jour. Le Maréchal Duc de *Richelieu* fera pendant ce Voyage de

la Cour le Service de Premier-Gentilhomme de la Chambre: & à l'âge de 88. ans il suppléera dans les fonctions de cette Place non moins pénible qu'honorable, le Maréchal Duc de *Duras*, & le Duc de *Fronsac* son Fils, l'un & l'autre malade de la Goutte.

Le plan d'établir des Conseils Supérieurs à *Lyon*, *Moulins*, *Clermont* & *Poitiers* paroit avoir pris faveur à la Cour. Les Membres du Parlement de *Paris* ont présenté, dit-on, un Mémoire, où ils exposent un court tableau de la diminution du nombre des Procès; en conséquence ils demandent la réunion de quelques Tribunaux au Grand-Conseil, & celle de la Cour des Monnoyes &c. au Parlement.

Le nouvel Emprunt de vingt-quatre Millions, tant en Deniers comptans qu'en Billets de la Caisse d'Escompte, établi par Arrêt du Conseil du 4. Octobre, se remplit avec rapidité: le lendemain de sa publication il fallut mettre des Gardes au Trésor-Royal, pour contenir la foule, qui s'empressoit d'y avoir part. L'alarme au sujet de la *Caisse-d'Escompte* est entièrement appaisée. Cette Caisse a remboursé ces jours derniers beaucoup de *Billets rouges*, &, comme il lui rentre des Fonds à chaque instant, le montant de ces Billets, qu'on porte à cinq Millions, sera bientôt entièrement remboursé. C'étoient les Effets les plus répandus parmi les Marchands & les Artisans à cause de leur petite Valeur. Les *Billets noirs* ne sont guères que dans les grandes Caisses, ou entre les Mains des gens d'affaires ou de gens riches: mais ce ne sont pas ceux-là, qui avoient pris l'épouvante: &, puisque les Actions de la Caisse n'ont pas baissé, elle n'aura pas moins de Crédit qu'auparavant.

Nous lisons dans une Lettre de *Toulouse*, que les inhumations dans les Cimitières n'éprouvent plus aucune difficulté. Le Vicomte de *Thisan*, Mestre-de-camp de Cavalerie & Chevalier de *St. Louis*, a été enterré dans le Cimetière de la D. *Albade* avec toute la pompe due à ses grades militaires, sans que l'orgueil ait été effarouché de voir déposer le cadavre de cet Officier à côté de ceux des pauvres.

Le Chapitre de la Congrégation de *St. Maur*, tenu à *St. Denis*, a nommé Général de cet Ordre Don *Chevreux*, ci-devant Visiteur de la Province de *Bretagne*.

On mande de *Grenoble*, que les pluies presque continuelles, qui sont tombées pendant deux Mois avec trop d'abondance pour pouvoir s'écouler dans leurs canaux ordinaires, ont formé des torrens qui ont causé beaucoup de dommages dans les Environs, où ils ont intercepté quelques routes, dégradé les autres, emporté des maisons, des moulins, & couvert le champ de pierres, parmi lesquelles il y en a d'une grosseur enorme. Le village de *Faulnavey*, à trois lieues de cette Ville, a surtout beaucoup souffert; ses malheureux habitans ont tout perdu, habitations, granges, meubles, vêtemens, instrumens de métiers & de labourage;

trente chefs de famille dépouillés généralement, chargés d'enfans à demi-nuds, manquant de couvert & de pain, consumés par une fievre épidémique qui faisoit déjà les plus grands ravages avant la catastrophe, ont des droits aux secours de la bienfaisance.

En 1765, l'Empereur de la *Chine* envoya en *France*, pour les faire graver par nos plus habile artistes, seize dessins représentant ses conquêtes, ils arrivérent à la fin de 1766. La direction de la gravure fut confiée au Sieur *Cochin* fils; & elle ne fut terminée qu'en 1774. On en tira 100. Exemplaires, qui furent envoyés à la *Chine* avec les cuivres: on n'en réserva qu'un petit nombre pour la Famille royale & la Bibliotheque du Roi. Le Sieur *Helman* a entrepris de réduire & de graver ces estampes qui sont très-rares: il vient d'en publier quatre: les autres paroitront successivement en trois livraisons de 4. en 4. Mois.

Il paroît un *Prospectus* d'un nouveau *Métal*, propre à doubler les Vaisseaux de la Marine & les pilotis des digues, & d'un vernis *métallique*, qui garantit de la rouille toutes les ferrures quelconques.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 9. Septembre.

Le Roi est indisposé il y a quelques jours.

Un Bâtiment national arrivé des *Indes-Orientales*, nous a apporté l'avis, que les *Anglais* ont enlevé au fils d'*Hyder-Aly* une place appellée *Piro*, sur la Côte de *Coromandel*, que 7. Chameaux ont eu de la peine à porter l'or & l'argent qu'on y a trouvé. La charge d'un Vaisseau *Hollandais* pris en même temps, est évaluée à 70. mille Livres Sterlings.

Dans le cours de cette Semaine il est arrivé un grand nombre de Bâtimens marchands venant de *Philadelphie*, de *Boston* & de *Terre-neuve*, la plupart des derniers sont destinés pour l'*Espagne*.

De Vienne, le 29. Octobre 1783.

Dimanche, 26. de ce Mois, Mr. le Marquis de *Noailles*, Ambassadeur de *France* auprès de cette Cour, a eu l'honneur d'être présenté à Son Altesse Royale Monseigneur l'Archiduc *Maximilien*.

On dit que le Roi de *Suéde* passera une partie du Carnaval à *Rome*, où l'on prépare des Spectacles magnifiques pour l'amusement de cet Monarque.

Suivant les dernières Lettres de *Livourne* les Corsaires *Barbaresques* inquiétent beaucoup le Commerce & la Navigation dans la *Méditerranée*.

On écrit de *Dantzig*, que le Magistrat de cette Ville paroît plus que jamais disposé à se prêter aux propositions d'accommodement faites par la Cour de *Berlin*, desorte que l'on a lieu de se flatter que cette Contestation n'aura pas d'autres Suites.

N^ro. 87.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 29. OCTOBRE 1783.

Espagne.

De Madrid, le 30. Septembre 1783

Sa Majesté *Catholique*, desirant récompenser les Services de Don *Antonio Barcelo*, & surtout la Valeur & le zèle, joint à l'intelligence, qu'il a montré dans la dernière Expédition contre *Alger*, vient d'accorder à ce brave Commandant, pendant sa vie, les appointemens de Lieutenant-Général employé. S. M. également satisfaite de la Conduite de plusieurs Officiers, sur le rapport de Don *Barcelo*, leur a accordé des gratifications proportionnées à l'importance de leurs Services. Un grand nombre d'Enseignes de Vaisseaux, Lieutenans &c., ont été promus à des grades plus élevés. De plus le Roi a ordonné que les appointemens de trois ans fussent payés en une fois, aux Veuves, Enfans, Peres ou Meres de ceux qui ont eu le malheur de périr pendant cette Expédition.

Pays-Bas.

De la Haye, le 16. Octobre.

Hier vers midi, l'Ambassadeur de *Maroc*, *Taleb-Omar-Job* a eu son audience publique à l'assemblée de *LL. HH. PP.* Le Caroffe d'Etat, attelé de six Chevaux, précédé de Messagers d'Etat, & dans lequel étoient MM. *Rengers* & de *Schepper*, Députés à l'assemblée de *LL. HH. PP.* de la part des Provinces de *Frise* & d'*Overyssel*, a été prendre le dit Ambassadeur à son Logement. Arrivés à la porte de la Salle où étoient assemblés les Etats-Généraux, les deux Seigneurs Députés susdits ont introduit ce Ministre, qui s'étant placé vis-à-vis de M. de *Heekeren van Brandsenburg*, Président de l'assemblée, a prononcé sa harangue, après la traduction & lecture de laquelle, M. le Président a répondu au nom de *LL. HH. PP.* L'Ambassadeur a été ensuite reconduit à son Logement

avec les mêmes formalités. *S. A. S.* le Prince *Stadhouder*, a assisté à cette occasion à l'assemblée de *LL. HH. PP.* où se trouvoient aussi les jeunes Princes & Princesses d'*Orange* & de *Nassau*, outre un grand nombre de Seigneurs & Dames, auxquels on avoit accordé l'entrée. — Ce matin le dit Ambassadeur a été en conférence avec M. le Président de *LL. HH. PP*; quelques heures après, un Carosse de la Cour de *S. A. S.*, attelé de six chevaux, dans lequel étoit M. le Chambellan Baron *Van der Duin*, & précédé d'un piquet de la garde à cheval, a été prendre l'Ambassadeur *Africain*, & l'a conduit, suivi de deux autres Carosses à deux chevaux, dans lesquels ont monté les gens de la Suite de ce Ministre, à la Maison du bois, pour rendre visite au Prince *Stadhouder*.

S. A. S. a fait Jeudi dernier la Proposition suivante à l'assemblée des Etats de *Hollande* & de *West-Frise*.

„ Instruit de la Proposition que MM. les Deputés de la Ville de *Schiedam* ont fait hier à *V. N.* & *G. P.*, nous croyons ne pouvoir nous dispenser de porter à la considération de *V. N.* & *G. P.*, s'il ne pourroit point être résolu, à l'occasion des délibérations sur la dite Proposition, de ne point disposer d'aucun Emploi politique, soit qu'il se trouve à la disposition de *V. N.* & *G. P.* ou des Seigneurs du Conseil Comité des deux Quartiers, de la Chambre Provinciale des Comptes, ou de la Cour de Justice, en faveur d'autres Personnes que de celles qui sont Membres de l'Eglise Chrétienne *Réformée*, & en état de produire des preuves valables qu'elles y ont été reçues: & d'amplier à la Lettre Circulaire proposée par les susdits Seigneurs Députés de la Ville de *Schiedam* aux Confédérés, d'une requisition de diriger l'affaire par leurs Députés à la Généralité le plutôt possible; de manière que Leurs Hautes Puissances viennent à déclarer que dorénavant aucun emploi Politique à la disposition de *LL. HH. PP.* ou de l'Amirauté & autres Colléges de la Généralité dans les Provinces respectives, & dans le ressort de la Généralité, ne pourra être occupé que par des membres de la vraie Eglise *réformée*, & qui pourront produire des preuves valables qu'ils y ont été reçus: Qu'il soit aussi résolu à cette occasion de requérir MM. les Bourguemaîtres & Régens des Villes, ayant voix à l'assemblée des Etats, comme aussi des autres Villes, de cette Province, *La Haye* y compris, d'ordonner, de la part de Vos Nobles & Grandes Puissances, de ne point accorder d'emplois politiques à leur disposition qu'à des Natifs des sept Provinces, des Pays de la Généralité, ou des Colonies de l'Etat, & de plus membres de la dite Eglise *Réformée* en état de produire des preuves valables tant de ce qu'ils sont natifs, que de ce qu'ils sont véritablement reçus membres de ladite

Eglise: & qu'il soit aussi recommandé aux dits Seigneurs de donner par préférence les emplois des Villes à des Bourgeois nés dans leurs Villes, & de parens qui aient aidé à porter les charges de l'Etat & de la Ville. "

Grande-Bretagne.

De Londres, le 10. Octobre.

Le 8. le Roi revint de *Windsor* à *St. James*, où il y eut Cercle; & S. M. donna Audience aux Ministres Etrangers. Ensuite, il y eut Conseil. Aujourd'hui il y eut également Conseil; & l'on s'occupe beaucoup des Affaires des *Indes-Orientales*. Le Ministère est sur le point d'y envoyer une Patache, chargée d'Instructions pour les Gouverneurs & Commandans du Roi & de la Compagnie dans l'*Asie*, relativement aux Places dont la *France* sera mise en Possession, en conséquence du Traité Définitif, & au Gouvernement des Possessions *Anglaises* dans cette Partie du Monde.

Aujourd'hui, la Cour a reçu des Dépêches du Duc de *Manchester*; & l'on assure que tout est terminé entre l'*Angleterre* & la *Hollande*.

Un Navire *Impérial*, arrivé de l'*Inde*, rapporte, que cinq Vaisseaux *Hollandais*, chargés pour l'*Europe*, se trouvoient à *Batavia*, où la Nouvelle de la Cessation des Hostilités n'étoit point encore parvenue à son départ de cette Place. Notre Gouvernement veut entretenir une Marine permanente au *Bengale* & sur les Côtes du *Coromandel* & du *Malabar*, pour la Sûreté des Possessions & la Protection du Commerce.

Les Navires de la Compagnie, arrivés cette Semaine de l'*Inde*, en ont apporté des Avis, qui confirment ceux que nous avons reçus antérieurement & ceux du *Bengale*. Ils portent, que la Paix est ratifiée avec les *Marattes*; que l'Armée employée contre eux avoit pénétré dans le Pays d'*Hyder-Aly*, aux Ordres du Général *Matthews*, où elle a remporté de grands avantages, pris *Onore* & *Mangalore* & enlevé un Trésor de six Millions. Cette Révolution avoit réveillé le Souverain légitime déposé par *Hyder-Aly*. *Typpo-Saïb* avoit évacué le *Carnatic* pour repasser à *Mysore*. A son départ, il y avoit un Traité de Paix sur le Tapis, par lequel il offroit quatre Crores de Roupies (environ quatre Millions sterlings;) mais la Compagnie en demandoit huit, vouloit en outre qu'il s'engageât à lui payer les Revenus du *Carnatic*, pendant trois ans, toutes les Dépenses de la Guerre & un Tribut annuel de quinze *Lacques de Pagodes*, qui font au-delà d'un demi Million sterling.

Il paroît que le Gouvernement est décidé à ne rien prononcer sur l'Affaire de Mr. *Hastings*; mais d'abandonner le tout à sa propre décision, & à celle des Directeurs. On se

contentera d'avoir dans l'*Inde* deux Perſonnes qui jugeront dans le Conſeil Suprême, comme Serviteurs immédiats du Miniſtère *Britannique*, auquel ils adreſſeront directement leurs Avis & Dépêches. Cet expédient mettra le Miniſtère en état de ſavoir l'état des choſes dans cette Partie du Monde, & de n'être pas, comme dans cette Guerre des *Marattes*, engagé dans une Guerre qui expoſe toutes les Poſſeſſions *Britanniques*.

De Londres, le 14. Octobre.

Les Dépêches que la Cour a reçues ces jours-ci du Duc de *Manchester*, Ambaſſadeur du Roi à *Paris*, ainſi que de la *Haye*, ont fait l'objet principal de pluſieurs Entretiens parmi les Miniſtres de cette Cour, qui ont expédié à *Paris* la réponſe du Cabinet de *St. James* à la propoſition qu'on prétend lui avoir été faite par les *Etats-Généraux* pour un équivalent en argent pour la Ville & le territoire de *Negapatnam*; on ajoute que cette offre a été acceptée par le Miniſtère *Britannique*; ainſi le Traité définitif ne tardera pas à être réglé entre les deux Nations. En attendant, la Cour fait approviſionner pluſieurs Cutters deſtinés à transporter en *Hollande* les priſonniers de guerre *Hollandais* qui ſe trouvent encore en *Angleterre* & en *Ecoſſe*.

Des avis de l'*Amérique-Septentrionale* portent que pluſieurs Négocians & d'autres perſonnes très-verſées dans les affaires du Commerce ſont nommées pour établir avec ceux d'*Angleterre* des Correſpondances à leur avantage réciproque. Il y a toujours beaucoup d'agitation dans les nouveaux Etats, on n'y eſt pas d'accord ſur la queſtion: " *quelle ſeroit la forme de Gouvernement la plus avantageuſe à l'Union générale?* " l'autorité du Congrès eſt toujours conteſtée. L'évacuation prochaine de *New-York*, & la rancune des *Américains* contre les Loyaliſtes, avoit fait partir de toutes les Provinces un très-grand nombre de ces derniers qui vont ſe tranſporter ailleurs. A *St. Auguſtin* il y a eu beaucoup de déſordre au ſujet de la reſtitution de la *Floride* à l'*Eſpagne*, les Loyaliſtes des Provinces *méridionales* s'étant flattés, de pouvoir s'y retirer.

(La Gazette du Samedi 1er Novembre, ſera diſtribuée Vendredi 31. Octobre, à cauſe de la Fête de Tous-les-Saints.)

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 83.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 1er. NOVEMBRE 1783.

Extrait d'une Lettre de Mogador, du 19. Août 1783.

Le Roi de *Maroc* a fait publier ici, que les Navires portant pavillon du Grand-Duc de *Toscane*, & ceux appartenant à la République de *Gènes*, auront désormais la liberté de charger des blés dans les Etats *Marocains*, sans payer des Droits de sortie.

Extrait d'une Lettre de Madrid, du 1er Octobre.

L'on attend ici avec la plus vive impatience des Nouvelles d'*Alger*, touchant le Bombardement; & l'on est curieux de savoir, jusqu'à quel point la Ville en a souffert. En attendant Don *Antonio Barcelo*, qui y a commandé, est traité avec la plus grande distinction par le Roi & toute la Cour. La Princesse des *Asturies*, malgré sa Situation & la longueur de notre étiquette, a voulu le voir; & ce Général lui a été présenté, quoiqu'elle ne soit pas encore relevée de ses Couches; ce qui n'est pas un honneur peu considérable.

L'on s'est flatté d'un vain espoir, lorsq'on a cru que le Vaisseau de

guerre le *St. Jean - Nepomucène*, a bord duquel Don *Bernardo* de *Galvez* a fait le trajet, avoit amené une partie du tréſor de la *Havane*.

Ces ſommes ne viendront qu'avec le tréſor en entier, qui ſera au moins de 40. millions de Piaſtres, & qui ne peut être attendu à *Cadix* que vers le Mois de Février prochain. On ſe plaint, que l'envoi d'un tréſor ſi énorme en une ſeule maſſe l'expoſe à un riſque plus grand, que ſi on l'avoit partagé en différentes Expéditions. D'ailleurs un ſi long retard ne peut manquer d'influer ſur toutes les opérations des principales places de l'*Europe* qui à l'inſtant de la paix s'attendoient à recevoir les Fonds, que la Guerre avoit retenus en *Amérique*.

Pays-Bas.

De la Haye, le 19. Octobre.

On prétend que la Cour Provinciale de *Hollande* n'a pas opiné favorablement ſur la Requête préſentée par l'Enſeigne *de Witte* à *L. N. & G. P.*, pour en obtenir l'abolition de Punition; Requête que les Seigneurs Etats de *Hollande* & de *Weſtfriſe* avoient communiqué à ladite Cour pour en avoir ſon Avis. On ajoute cependant, que l'Opinion de Mr. le Procureur - Général ſeroit qu'on ſe bornât à punir le Délinquant par un Empriſonnement de quelques années & enſuite par un Banniſſement à perpétuité du Territoire de la République: Qu'au reſte, ce deux Avis avoient été remis aux Etats de cette Province.

Il eſt mort ici Mr. *Nicolas Henri* van *Hoorn*, ancien Conſeiller - Préſident & Gouverneur des Fiefs du *Brabant* & des Pays d'*Outre - Meuſe*.

France.

De Paris, le 19. Octobre.

Le Roi vient de faire l'acquiſition du Château de *Rambouillet*, de ſes Forêts & de ſes Mouvances. Le prix de ce Domaine eſt de 16. millions, dont S. M. en a fait donner quatre comptant à Mr. le Duc de *Penthievre*, qui reçoit en cinq terres différentes, détachées du Fiſc, la valeur de 12. autres millions. Sa Majeſté acquiert auſſi le Marquiſat de *Menars*, pour Madame *Eliſabeth*.

Il y a en ce moment 52. Régimens qui ſont en marche pour changer de garniſon, dont le plus grand nombre va occuper, dit-on, les places littorales.

On dit qu'il eſt beaucoup queſtion d'intervertir les changemens faits ſous le Miniſtère de Mr. de *St. Germain*, à la Maiſon militaire du Roi. On veut rétablir ſous l'identité de nom & de Corps, les Chevaux - légers; les Gendarmes & les Mouſquétaires *Gris* & *Noirs*, qui prendront le nom de Dragons de la Couronne.

On obſerve que les papiers Royaux amenent un grand nombre de particuliers de Province à *Paris*; d'après le réſultat de leurs ſpéculations ceux - ci trouvant plus de bénéfice à ſe faire Agioteurs dans la Capitale,

qu'à reſter attachés à la Culture de leurs Domaines. On prétend qu'il y a actuellement, dans toute l'étendue du royaume, quatre mille terres à vendre. La paſſion de bâtir paroit avoir diminué de beaucoup, enſorte que les maçons *Auvergnats* & *Limouſins* ſe trouvent errants ſans occupation, & la plûpart dans la miſere, obligés de reprendre la route de leur pays.

Mgr. l'Archevêque de *Paris* s'eſt préſenté le 8. de ce Mois devant S. M. pour la ſupplier de ne pas permettre l'inſertion de la qualité *presbytérale*, dans l'arrêt du 10, qui condamne *Jacques-François Paſchal*, au dernier ſuplice; & la grace que ce Prélat a demandée lui fut accordée.

Quelques Typographes de l'Imprimerie Royale s'étant ſervis de caractère de cet établiſſement, pour imprimer un Libelle, ont été ſurpris dans cette occupation prohibée. Un jugement émané de Mr. le Lieutenant-général de Police vient de les envoyer à *Bicêtre*.

Depuis le 25. Septembre, juſq'au 7. Octobre, il eſt entré dans le Port de *Marſeille* 10. Navires; & dans celui de *Bourdeaux* 23; les uns chargés de marchandiſes du *Levant* & les autres de productions venues des *Antilles* & de l'*Amérique-Septentrionale*.

Les Vaiſſeaux, pour l'expédition de la *Chine*, partiront à la fin de Decembre prochain. Les Capitaines ſont Mrs. le Chevalier d'*Harvelin* & *Manſolier* & les Subrécargues Mrs. *St. Cline* & *Timothée*.

Tous les Princes du ſang, Ambaſſadeurs & Seigneurs ſont arrivés le 13. à *Fontainebleau*. Le lendemain 14. le Conſeil eſt rentré, & le 15. il a dû recommencer la réviſion des Procès. Celui de *Marie Victoire Marguérite Salmon*, conue ſous le nom de *Cathérine Meslet*, doit fixer ſes premières ſéances, inculpée d'abord d'avoir empoiſonné un Octogenaire & pluſieurs autres, par le moyen de l'arſénic, cette femme a ſubminiſtré les preuves de ſon innocence dans celles qui conſtatent aujourd'hui, que les mets de ce ménage, ayant été aprêtés dans des vaſes de cuivre, ſe ſont imprégnés de verd de gris: & que c'eſt la ſubſtance volatile & malfaiſante de ce métal, qui a produit les effets, qu'on attribuoit à du poiſon préparé.

On aſſure que le Prince de *Galles* eſt attendu à la Cour. 60. Seigneurs *Anglais* ſont aſſemblés, dit-on à *Fontainebleau* où ils tiennent, chez le *Juſte*, Traiteur à la Suite de la Cour, une table journalière de 80. Couverts.

ALLEMAGNE.

Extrait d'une Lettre de Munich, du 21. Octobre.

„Le Roi de *Suéde* étant parti ce Matin d'*Augsbourg*, arriva ici l'après-mi-

di. La Suite de S. Maj. eſt compoſée du Baron de *Sparre*, Sénateur de *Suéde*, Gouverneur de *Stockholm*; du Baron de *Taube*, premier Gentilhomme de la Chambre & Colonel des Chevaux légers de la Maiſon du Roi; du Baron d'*Armfeldt*, premier Gentilhomme de la Chambre, Capitaine des Gardes du Roi; du Comte de *Ferſen*, Colonel au Service de *France*, & en même temps Capitaine-Lieutenant des Gardes du Corps du Roi; (*Ce Seigneur, qui vient de l'Amérique, a rejoint le Roi en route pour le ſuivre en Italie.*) du Baron de *Cederſtröm*, Capitaine des Gardes, & Maréchal de la Cour; du Baron d'*Eſſen*, Ecuyer du Roi; de Mr. de *Peyron*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre; du Sr. *Franc*, Premier-Secrétaire d'Expédition; du Sr. d'*Adlerbeth*, Garde des Antiquités; du Sr. *Sergel*, Profeſſeur en Sculpture; du premier Chirurgien *Salomoni* &c. Le nombre des Voitures eſt de 6, ſans compter la voiture du Comte de *Sparre*. Le Roi change de Perſonnes dans ſa Voiture, mais la plupart quand il voyage dans celle à quatre Places, il eſt avec Mrs. le Comte de *Ferſen* & les Baron d'*Eſſen* & d'*Armfeldt*; de temps en temps il prend une Voiture à deux Places, dans laquelle le Comte de *Ferſen* ſe trouve avec lui. Toute la Suite de S. Maj. conſiſte en 24. Perſonnes. „

„ On ſait d'ailleurs que Sa Majeſté à ſon Paſſage par *Ludwigsluſt*, le 5. du courant, ne ſe rendit pas à la Cour, n'employant le peu de temps qui lui reſtoit, qu'à examiner les Jardins de ce Château, & que pendant ce court Séjour dans les Etats du Duc de *Mecklenbourg-Schwerin*, il ne fut pas queſtion de la prétendue Ceſſion de la Ville de *Wiſmar*, appartenant à la *Suéde*. „

De Vienne, le 1er Novembre 1783.

Hier on célébra la Fête de *St. Hubert* par une grande Chaſſe à laquelle Sa Majeſté *Impériale* aſſiſta avec pluſieurs Seigneurs, qui eurent après l'honneur de diner avec Elle.

Suivant des Lettres de *Dantzig* en date du 7. courant, le Général *Pruſſien Eglofſtein*, a remis au Magiſtrat de la Ville une Note conçue dans les termes les plus poſitifs & en même temps les plus modérés, & par la teneur de la quelle il paroît que ce différend pourroit ſe terminer par les voies de Conciliation. Le Magiſtrat s'étant aſſemblé dès le matin en conſéquence de cette Note, a reſté en délibération juſqu'au Soir; & au départ de la Poſte on ignoroit encore ce qui avoit été conclu. Le Général a envoyé un Exprès pour demander au Roi de nouvelles inſtructions. En attendant on a permis la Navigation aux Navires *Pruſſiens* pour *Dantzig*. Les nouveaux détachemens de Troupes que le Miniſtère a fait partir, n'arriveront que le 8. ou le 9 devant la Place, & l'on croit qu'elles n'entreront pas ſur le territoire *Dantzikois*.

N^to. 88.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 1er. NOVEMBRE 1783.

Grande-Bretagne.

Suite de Londres, le 14. Octobre 1783.

On paye actuellement les intérêts de divers Capitaux des *Indes* à la Banque, à la Compagnie des *Indes* & celle du *Sud*; ainsi que des Billets de la Marine; ce qui fait une Circulation d'environ deux Millions. Cet objet, joint à l'assurance donnée par la Banque de satisfaire au prochain payement de l'emprunt de cette année, & d'autres circonstances, releveront le Crédit public en général.

Le 10, il arriva une Malle de la *Jamaïque* avec des Dépêches pour la Cour & les Négocians. Le Commerce de cette isle a repris son activité & les récoltes y seront très-abondantes. On se disposoit à embarquer pour l'*Europe*, divers Régimens; & cinq autres, avec un corps d'artilleurs & la milice, étoient repartis pour la défense de l'isle. Les avis des autres isles *Anglaises* portent aussi que la récolte y sera considérable, à l'exception d'*Antigue* & la *Barbade*.

La Cour a expédié hier des Dépêches au Général *Carleton* avec des instructions ultérieures & définitives sur l'évacuation de *New-York*, & la disposition des Loyalistes qui s'y attroupent en grand nombre, & sur d'autres objets importans, relatifs à la position actuelle de nos affaires dans cette partie de l'*Amérique-Septentrionale*. On dit que la Cour offre à cet Officier le Gouvernement du *Canada*, dont il a déjà été révêtu.

Depuis le rétablissement de la Paix, le Gouvernement a vendu nombre de vieux Vaisseaux de guerre, qui ont produit environ 250. mille liv. sterl. Cette Somme a été appropriée au payement des Frais ordinaires de la marine & aux extraordinaires de ce Département; ce qui n'a pas laissé d'augmenter la Cir-

culation des espèces à la Bourse & ailleurs.

On a long-temps parlé de l'honorable défense faite par la garnison de *Gibraltar*, sans savoir ce qu'elle avoit coûté dans le cours du siège que cette Forteresse a soutenu. Voici l'état authentique que le Gouvernement a reçu.

Tués. 5. Officiers, 19. Sergents, 4. Tambours, 191. Fusiliers.

Blessés. 34 Officiers, 58. Sergents, 19. Tambours, 983. Fusiliers.

Morts de leurs blessures. Un Officier, 5. Sergents, 1. Tambour, 92. Fusiliers.

Morts de maladie. 7. Officiers, 26. Sergents, 4. Tambours, 463. Fusiliers.

Congédiés. 30. Sergents, 2. Tambours, 246. Fusiliers.

Déserté. 37. Fusiliers.

Perte totale. 13. Officiers. 80. Sergents, 11. Tambours, 1029. Fusiliers.

La fermentation est très-forte en *Irlande*; &, quoique le Gouvernement se flatte de s'être assuré une grande pluralité au nouveau Parlement, l'esprit Républicain, qui semble animer les Volontaires, est trop actif pour qu'on ne s'inquiéte pas de ses Entreprises.

Traité Définitif de Paix & D'Amitié entre S. M. Britannique & S. M. Très-Chrétienne. Signé à Versailles le 3. Septembre 1783.

Au Nom de la Très-Sainte & Indivisible Trinité, Pere, Fils, & Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Soit notoire à tous ceux qu'il appartiendra, ou peut appartenir, en manière quelconque. Le Séréniſſime & Très-Puiſſant Prince *George III.*, par la Grace de Dieu, Roi de la *Grande-Bretagne*, de *France*, & d'*Irlande*, Duc de *Brunſwick* & de *Luneburg*, Archi-Trésorier & Electeur du St. *Empire Romain* &c., & le Séréniſſime & Très-Puiſſant Prince *Louis XVI.*, par la Grace de Dieu, Roi *Très-Chrétien*, désirant également de faire ceſſer la Guerre, qui affligeoit depuis pluſieurs années leurs Etats reſpectifs, avoient agréé l'offre que L. M. l'Empereur des *Romains*, & l'Impératrice de *Toutes-les-Ruſſies*, leur avoient faite de leur Entremiſe, & de leur Médiation; mais L. M. *Britannique* & *Très-Chretienne*, animées d'un deſir mutuel d'accélerer le Rétabliſſement de la Paix, ſe ſont communiqué leur louable Intention; & le Ciel l'a tellement bénie, qu'Elles ſont parvenues à poſer les fondemens de la Paix, en ſignant des Articles Préliminaires à *Verſailles*, le 20. Janvier de la préſente année. Leurs dites Majeſtés le Roi de la *Grande-Bretagne* & le Roi *Très-Chrétien*, ſe faiſant un devoir de donner à *L. M. Imp.* une marque éclatante de

leur reconnoissance de l'offre généreuse de leur Médiation, les ont invitées, de concert, à concourir à la consommation du grand & salutaire Ouvrage de la Paix, en prenant part, comme Médiateurs, au Traité Définitif à conclure entre *L. M. Britannique* & *Très-Chrétienne*. Leurs-dites Majestés *Impériales* ayant bien voulu agréer cette Invitation, Elles ont nommé pour les représenter; savoir, S. M. l'Empereur des *Romains*, les Très-Excellent Seigneur *Florimond*, Comte de *Mercy-Argenteau*, Vicomte de *Loo*, Baron de *Crichegnée*, Chevalier de la *Toison* d'*Or*, Chambellan, Conseiller d'Etat Intime actuel de S. M. Impériale Royale & *Apostolique*, & son Ambassadeur auprès de. S. M. *Très-Chrétienne*; & S. M. l'Impératrice de *Toutes-les-Russies*, le Très-Illustre & Très-Excellent Seigneur Prince *Iwan Bariatinskoy*, Lieutenant-Général des Armées de S. M. Impériale de *Toutes-les-Russies*, Chevalier des Ordres de *Ste. Anne*, & de l'*Epée de Suéde*, & son Ministre-Plénipotentiaire près S. M. *Très-Chrétienne*, & le Seigneur *Arcadi de Marcoff*, Conseiller d'Etat de S. M. Impériale de *Toutes les-Russies*, & son Ministre-Plénipotentiaire près S. M. *Très-Chrétienne*. En conséquence, Leurs-dites Majestés le Roi de la *Grande-Bretagne*, & le Roi *Très-Chrétien*, ont nommé & constitué pour leurs Plénipotentiaires, chargés de conclure & signer le Traité de Paix Définitif; savoir, le Roi de la *Grande-Bretagne*, le Très-Illustre & Très-Excellent Seigneur *George*, Duc & Comte de *Manchester*, Vicomte de *Mandeville*, Baron de *Kimbolton*, Lord Lieutenant & Custos Rotulorum du Comté de *Huntingdon*, Conseiller-Privé actuel de S. M. *Britannique*, & son Ambassadeur-Extraordinaire & Plénipotentiaire près S. M. *Très-Chrétienne*; & le Roi *Très-Chrétien*, le Très-Illustre & Très-Excellent Seigneur *Charles Gravier*, Comte de *Vergennes*, Baron de *Welserding* &c., Conseiller du Roi dans tous ses Conseils, Commandeur de ses Ordres, Chef du Conseil Royal des Finances, Conseiller d'Etat d'Epée, Ministre & Secrétaire d'Etat, & de ses Commandemens & Finances; lesquels, après avoir échangé leurs Plein-Pouvoirs respectifs, sont convenus des Articles suivans.

Article Premier.

„ Il y aura une Paix *Chrétienne*, Universelle & Perpétuelle, tant par Mer que par Terre, & une Amitié sincere & constante sera retablie, entre L. M. *Britannique* & *Très-Chrétienne*, & entre leurs Héritiers & Successeurs, Royaumes, Etats, Provinces, Pays, Sujets & Vassaux, de quelque Qualité & Condition qu'ils soient, sans exception de Lieux ni de Personnes; en sorte que les Hautes Parties Contractantes apporteront la plus grande attention à maintenir entre Elles, & leurs-dits Etats & Sujets, cette Amitié & Correspondance réciproque, sans permettre dorénavant que, de

part ni d'autre, on commette aucunes ſortes d'Hoſtilités, par Mer ou par Terre, pour quelque cauſe ou ſous quelque prétexte que ce puiſſe être; & on évitera ſoigneuſement tout ce qui pourroit altérer, à l'avenir, l'*Union* heureuſement retablie, s'attachant au contraire à ſe procurer réciproquement, en toute occaſion, tout ce qui pourroit contribuer à leur Gloire, Intérêts & Avantages mutuels, ſans donner aucun Secours ou Protection, directement ou indirectement, à ceux qui voudroient porter quelque préjudice à l'une ou à l'autre deſdites Hautes Parties Contractantes. Il y aura un oubli & Amniſtie générale de tout ce qui a pû être fait ou commis, avant ou depuis le commencement de la Guerre qui vient de finir.

„ II. Les Traités de *Weſtphalie* de 1648; les Traités de Paix de *Nimegue* de 1678. & 1679; de *Ryſwyck* de 1697: ceux de Paix & de Commerce d'*Utrecht* de 1713; celui de *Bade* de 1714; celui de la Triple Alliance de la *Haye* de 1717; celui de la Quintuple Alliance de *Londres* de 1718; le Traité de Paix de *Vienne* de 1738; le Traité Définitif d'*Aix-la Chapelle* de 1748; & celui de *Paris* de 1763, ſervent de baſe & de fondement à la Paix & au préſent Traité: Et pour cet effet, ils ſont tous renouvellés & confirmés dans la meilleure forme, ainſi que tous les Traités en général, qui ſubſiſtoient entre les Hautes Parties Contractantes avant la Guerre, & comme s'ils étoient inſérés ici, mot à mot, enſorte qu'ils devront être obſervés exactement à l'avenir, dans toute leur teneur, & religieuſement exécutés, de part & d'autre, dans tous les Points auxquels il n'eſt pas dérogé par le préſent Traité de Paix.

„ III. Tous les Priſonniers faits de part & d'autre, tant par Terre que par Mer, & les Otages, enlevés ou donnés, pendant la Guerre, & juſqu'à ce jour, ſeront reſtitués, ſans rançon, dans ſix ſemaines, au plus tard, à compter du jour de l'échange de la Ratification du préſent Traité, chaque Couronne ſoldant reſpectivement les Avances qui auront été faites, pour la ſubſiſtance & l'entretien de ſes Priſonniers, par le Souverain du Pays où ils auront été détenus, conformément aux Reçus & Etats conſtatés, & autres Titres authentiques, qui ſeront fournis de part & d'autre: Et il ſera donné réciproquement des ſûretés pour le Payement des Dettes que les Priſonniers auroient pû contracter, dans les Etats où ils auroient été détenus, juſqu'à leur entière Liberté. Et tous les Vaiſſeaux, tant de Guerre que Marchands, qui auroient été pris depuis l'expiration des termes convenus pour la ceſſation des Hoſtilités par Mer, ſeront pareillement rendus de bonne foi, avec tous leurs Equipages & Cargaiſons. Et on procédera à l'exécution de cet Article immédiatement après l'échange des Ratifications de ce Traité.

(*La Suite à l'Ordinaire prochain.*)

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N. 89.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 5. NOVEMBRE 1783.

ETATS-UNIS DE L'AMERIQUE.

Suivant les derniers Avis de l'*Amérique - Septentrionale*, il s'étoit élevé une difficulté entre les Commissaires *Anglais* & *Américains*, nommés pour règler les Frontières du *Canada*, conformement aux Articles Provisionnels. Les derniers demandoient, dit-on, d'être mis immédiatement en possession des Districts cédés à l'*Amérique-Unie*, tandis que les Commissaires *Anglais* refusoient de se désaisir de quelques Places, où les *Indiens* ont coûtume de tenir leur Marché pour les Pelleteries, avant que la Saison pour faire ce Commerce durant l'année courante fût absolument passée.

Selon les mêmes Avis le Général *Carleton* faisoit des préparatifs sérieux pour l'évacuation totale de *New-York*. Le 10. Septembre, au départ des Lettres, plus de 4. mille Hommes de Troupes se trouvoient déjà à bord des Transports. L'on comptoit, qu'environ 10. mille Hommes feroient voile pour l'*Angleterre* vers la fin du Mois, & le reste dans le cours d'Octobre. Ces Lettres confirment aussi la Nouvelle, annoncée il y a déjà quelque temps, de la Conclusion d'un

Traité d'Amitié & de Commerce entre le Roi de *Suéde* & les *Etats-Unis*. Il a été signé à *Paris* le 3. Avril dernier par le Comte de *Creutz*, alors Ambassadeur en *France*, aujourd'hui Premier-Ministre de la Cour de *Stockholm*, en qualité de Ministre-Plénipotentiaire, de la part de Sa Maj. *Suédoise*; & au nom des *Etats-Unis* par le Docteur *Franklin*, constitué Ministre-Plénipotentiaire à cet effet, par une Commission en date du 8. Septembre 1782. La Ratification du Traité a passé en Congrès le 29. Juillet dernier. Comme ceux que l'*Amérique-Unie* a conclus avec la *France* & avec la République des *Provinces-Unie*, il a pour base l'égalité & la réciprocité la plus parfaite, & pour son objet l'utilité mutuelle & l'avantage des deux Nations.

Le 7. Août dernier, il fut pris dans le Congrès, à Suffrages unanimes, dix Etats présens, une Résolution, dont voici la substance.

„ Qu'il sera érigé une Statue Equestre en l'honneur du Général *Washington*, dans l'endroit où le Congrès fixera sa résidence future: que cette Statue sera de bronze & représentera le Général, habillé à la *Romaine*, tenant le Bâton de Commande à la droite, la tête ceinte d'une Couronne de Laurier: que cette Statue sera placée sur un Piédestal de Marbre, sur lequel on représentera en bas-relief les principaux évènemens de la Guerre, où le Général *Washington* a commandé en personne; sçavoir: *L'évacuation de Boston par les Anglais; la Prise du Corps Hessois à Trenton; le Combat de Prince-Town; le Combat de Monmouth; la reddition de York-Town, & la Prise de l'Armée du Comte Cornwallis:* que dans la partie supérieure de la principale face de ce Piédestal sera gravée l'Inscription suivante: *Les Etats-Unis assemblés en Congrès ont ordonné en l'année 1783. d'ériger cette Statue en l'honneur de George Washington, l'illustre Commandant en Chef des Armées des Etats-Unis de l'Amérique durant la Guerre, qui a assuré & établi leur Liberté, leur Souveraineté, & leur Indépendance*: qu'on fera exécuter cette Statue, conformement au Dessin, par un des plus habiles Artistes de l'*Europe*, sous la direction du Ministre des *Etats-Unis* à la Cour de *Versailles*; & que les frais en seront payés du Trésor des *Etats-Unis*: qu'à cet effet le Secrétaire du Congrès enverra au Ministre des *Etats-Unis* à *Versailles* le Portrait le plus ressemblant du Général *Washington*, qu'on se pourra procurer, ainsi que la déscription la plus fidèle des évènemens, qui feront la matière des Bas-Reliefs. „

Ce n'est pas néanmoins au seul Commandant en Chef, que les *Etats-Unis* bornent les marques éclatantes de leur gratitude. Le Général *Greene*, qui leur a rendu de grands services durant la Guerre, notamment en dernier lieu à la tête de l'Armée *Méridionale*, a été gratifié par le Congrès d'une Somme de 10. mille Livres Sterling, à laquelle l'Etat de la *Caroline-Méridionale* en a joint 5. mille de plus, pour completter l'achat d'une Terre, qu'on lui destine dans cet Etat. Le Lieutenant-Colonel *Fleury* a pareillement reçu du Congrès la marque d'estime la plus honorable, qu'un Homme sensible à la vraie gloire puisse souhaiter.

La *Gazette* de *France* du 17. Octobre l'annonce de la manière suivante.

„ Le Sr. *Franklin* a remis dernièrement au Sr. de *Fleury*, Major du Regiment de *Saintonge* & Lieutenant-Colonel au *Service* des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, une Médaille, qui lui avoit été décernée par le Congrès, après la Prise de *Stony Point*. Ce Fort, qui étoit défendu par 30. Pièces d'Artillerie & 600. Hommes d'élite, fut emporté la nuit du 15. Juillet 1779. par un Détachement de 1100. Hommes aux ordres du Général *Waine*. Le Sr. de *Fleury*, qui commandoit l'Avant-Garde, sauta le premier dans les Retranchemens, & abattit de sa main le Pavillon *Anglais*. La Médaille destinée à perpétuer le souvenir de cette action, représente d'un côté le Fort *Stony-Point*, avec cette Légende: *Aggeres, paludes, hostes victi*; & sur l'Exergue: *Stony-Point expugn.* XV. *Jul.* M. DCC LXXIX; & de l'autre, un Guerrier qui prend & foule aux pieds un Drapeau, avec cette Légende: *Virtutis & audaciæ monum. & præmium*; & sur l'Exergue: *D. de Fleury Equiti Gallo primo super muros. Resp. Amer. DD.* „

ESPAGNE.

De Madrid, le 10. Octobre.

Madame la Princesse des *Asturies* relevée & entiérement rétablie de ses Couches, quitta Dimanche dernier ses Appartemens, pour se rendre à l'Oratoire Royal, accompagnée des Chefs & Dames de son Service, où elle reçut avec ses deux Princes Jumeaux la Bénédiction de l'Evêque Patriarche des *Indes*, qui y célébra la Messe à laquelle S. A. R. assista.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 24. Octobre.

Les Affaires de la Compagnie des *Indes-Orientales*; & le Subside de 14. Millions, qu'elle a demandé au Gouvernement, font à présent l'objet des Délibérations des Etats de *Hollande* & *West Frise*. — L'on apprend, que les différens Départemens de l'Amirauté sont convenus avec les Commissaires des *Etats-Généraux*, de former une Pétition pour tenir en Mer pendant l'année prochaine 42. Vaisseaux de guerre des premier, second, & troisième rang; & que le Rapport à cet effet a déjà été envoyé la Semaine dernière aux Provinces respectives.

De Vienne, le 5. Novembre 1783.

Suivant des Lettres du *Tyrol*, le Roi de *Suéde*, gardant l'*incognito* sous le nom de Comte de *Haga*, arriva à *Inspruck*, le 25. du Mois passé, à huit heures du Matin. *Sa Maj.* s'étant rendue vers les deux heures à la Cour, dîna chez Son Altesse Royale Madame l'Archiducheſſe *Elisabeth*, avec plusieurs Seigneurs de sa Suite, à une Table de 20. Couverts. Au sortir de la Table, la principale Noblesse fut présentée à *S. Maj.*, qui ayant pris congé de l'Archiducheſſe, se rendit au Château d'*Ambras*, pour en examiner les Curiosités, & se remit, vers les huit heures du Soir, en route pour l'*Italie*.

Vendredi, 31. du Mois passé, le Séminaire destiné à l'instruction des Ecclésiastiques, fut ouvert pour la première fois. Le nombre des Séminaristes se monte déjà à *Cent*, & sera encore augmenté.

Samedi, 1er de ce Mois, Fête de *Tous-les-Saints*, l'*Empereur*, accompagné des Chevaliers de la *Toison d'or*, se rendit à la Paroisse de la Cour, & y assista au Service divin, auquel *Monsgr.* le Nonce *Apostolique* officia pontificalement.

Dimanche, 2. Mr. le Comte *Rzewsky*, Général-Major au Service de l'*Empereur*, prêta entre les Mains du Prince de *Stahremberg*, Grand-Maître de la Cour, & en présence du Prince de *Czartorisky*, Général d'Artillerie & Capitaine des Gardes Nobles de *Galitzie*, le Serment d'usage en qualité de Capitaine-Lieutenant de cette Garde.

Le même Soir, on célébra dans l'Eglise du Palais *Impérial*, les *Vigiles des Morts*, & avant-hier se fit la Solemnité des *Obséques*, qui eût également lieu en présence de toute la Cour.

Hier, vers le 10. heures du Matin, l'*Empereur* se rendit à *Stamersdorff*, & y prit le Divertissement d'une grande Chasse, avec plusieurs Seigneurs, qui eurent ensuite l'honneur de dîner avec Sa Majesté.

L'*Empereur* a fait dans l'ordre de *St. Etienne* la Promotion suivante. *Grands-Croix*: le Prince *Henri XI.* de *Reuss*, Comte de *Plauen*; Mr. le Baron de *Reischach*, Ministre d'Etat pour les Affaires Intérieures; Mr. le Comte *Philippe* de *Kobenzl*, Vice-Chancelier de Cour & d'Etat; Mr. le Comte de *Nostitz*, Grand Bourggrave de *Bohême*: Mr. le Comte de *Durazzo*, Ambassadeur à Vénise; Mr. le Comte *Joseph* de *Kaunitz-Rietberg*, Ambassadeur à la Cour de *Madrid*; Mr. le Comte *Louis* de *Kobenzl*, Envoyé Extraordinaire à la Cour de *Pétersbourg*. *Commandeurs*: Mr. le Baron de *Kressel*, Président de la Commission *Ecclésiastique*; Mr. le Baron de *Lehr*, Vice-Président du Tribunal des Appellations de la *Basse-Autriche*; Mr. le Baron de *Gebler*, Vice-Chancelier de la Chancellerie de *Bohême* & d'*Autriche*; Mr. le Comte de *Banfi*, Vice-Chancelier de *Hongrie* & de *Transylvanie*; Mr. le Baron *Banfi* de *Losoncz*, Conseiller d'Etat & du Gouvernement de *Transylvanie*; Mr. le Comte de *Teleky*, Trésorier de *Transylvanie*; Mr. *Györy* de *Radvany*, premier Conseiller du Gouvernement de *Hongrie*; Mr. de *Krumpipen*, Secrétaire d'Etat au Gouvernement-Général des *Pays-Bas*. *Chevaliers*: Mr. le Comte de *Verri*, Président du Département des Finances à *Milan*; Mr. de *Mullendorff*, Président de la Chambre des Comptes des *Pays Bas*; Mr. de *Izdenczy*, Conseiller Aulique actuel, Trésorier de l'ordre; Mr. de *Puchberg*, Conseiller Aulique actuel; Mr. de *Szlavi*, Assesseur au Tribunal *Septemviral* de *Hongrie*; Mr. de *Kölüssy*, Conseiller de la Chambre Aulique de *Hongrie*; Mr. de *Bedekovich*, Vice-Ban de *Croatie*.

On apprend de *Rome*, que le Prince *Charles* de *Lichtenstein*, arriva le 16. du Mois passé en cette Ville, & qu'après un court Séjour, S. A. devoit se mettre en Chemin pour *Naples*.

N^ro. 89.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 5. NOVEMBRE 1783.

Ruſſie.

De Petersbourg, le 8. Octobre 1783.

On vient d'apprendre par les dernières Lettres de la *Crimée*, que le Prince de *Potemkin* y eſt tombé dangereuſement malade, & qu'on l'a transporté à *Chremenſchouck*, hors de la ligne de *Perecop*, pour lui faire changer d'air; ce qui d'abord a produit un aſſez bon effet; mais la maladie a empiré depuis, & au départ du Courier le Prince étoit ſi mal qu'il n'a pas ſigné les dépêches.

Pologne.

De Dantzig, le 17. Octobre.

Le Général-Major d'*Egloffſtein*, qui commande les Troupes de S. M. *Pruſſienne* devant cette Ville, a reçu aujourd'hui ordre du Roi, d'occuper le *Werder* ou Territoire Municipal, de reſſerrer la Ville de près, & de prendre les Meſures néceſſaires, pour porter le Magiſtrat à écouter les Propoſitions des Commiſſaires *Pruſſiens.*

Grande-Bretagne.

Suite du Traité Définitif de Paix & D'Amitié entre S. M. Britannique & S. M. Très-Chrétienne.

„ *Art.* IV. S. M. le Roi de la *Grande-Bretagne*, eſt maintenu dans la Propriété de l'Isle de *Terreneuve*, & des Isles Adjacentes, ainſi que le tout lui a été aſſuré par l'Article XIII. du Traité d'*Utrecht*, à l'exception des Isles de *St. Pierre* & *Miquelon*, leſquelles ſont cédées en toute Propriété, par le préſent Traité, à Sa Maj. *Très-Chrétienne.*

„ V. S. M. le Roi *Très-Chrétien*, pour prévenir les Querelles qui ont eu lieu juſqu'à préſent entre les deux Nations, *Anglaiſe* & *Françaiſe*, conſent à renoncer au droit de Pêche, qui lui appartient en vertu de l'Article XIII. ſuſmentionné du Traité d'*Utrecht*, depuis le *Cap-de-Bona-*

Vista jusqu'au Cap *St. Jean*, situé sur la Côte *Orientale* de *Terreneuve*, par le 50. Degré de latitude *Septentrionale*; & S. M. le Roi de la *Grande-Bretagne* consent, de son côté, que la Pêche assignée aux Sujets de S. M. *Très-Chrétienne*, commençant audit Cap *St. Jean*, passant par le *Nord*, & descendant par la Côte *Occidentale* de l'Isle de *Terreneuve*, s'étende jusqu'à l'Endroit appellé Cap *Raye*, situé au 47me. Degré, 50. minutes de Latitude. Les Pêcheurs *Français* jouiront de la Pêche qui leur est assignée par le présent Article, comme ils ont eu droit de jouir de celle qui leur est assignée par le Traité d'*Utrecht*.

„ VI. A l'égard de la Pêche dans le Golfe de *St. Laurent*, les *Français* continueront à l'exercer conformément à l'Article V. du Traité de *Paris*.

Art. VII. Le Roi de la *Grande-Bretagne* restitue à la *France* l'Isle de *Ste. Lucie*, dans l'état où elle s'est trouvée lorsque les Armes *Britanniques* en ont fait la Conquête; & S. M. *Britannique* céde & garantit à S. M. *Très-Chrétienne* l'Isle de *Tabago*. Les Habitans *Protestans* de ladite Isle, ainsi que ceux de la même Religion qui se seront établis à *Ste. Lucie*, pendant que cette Isle étoit occupée par les Armes *Britanniques*, ne seront point troublés dans l'Exercice de leur Culte; & les Habitans *Britanniques*, ou autres, qui auroient été Sujets du Roi de la *Grande Bretagne*, dans les susdites Isles, conserveront leurs Propriétés, aux mêmes Titres & Conditions auxquelles ils les ont acquises; ou bien ils pourront se retirer, en toute sûreté & liberté, où bon leur semblera, & auront la faculté de vendre leurs Biens, pourvu que ce soit à des Sujets de S. M. *Très-Chrétienne* & de transporter leurs Effets, ainsi que leurs Personnes, sans être génés dans leur Emigration, sous quelque prétexte que ce puisse être, hors celui de Dettes ou de Procès Criminels. Le terme limité pour cette Emigration est fixé à l'espace de 18. Mois, à compter du jour de l'échange des Ratifications du présent Traité. Et pour d'autant mieux assurer les Propriétés des Habitans de la susdite Isle de *Tabago*, le Roi *Très-Chrétien* donnera des Lettres-Patentes, portant abolition du Droit d'*Aubaine* dans la dite Isle.

VIII. Le Roi *Très-Chrétien* restitue à la *Grande-Bretagne* les Isles de la *Grenade* & les *Grenadines*, *St. Vincent*, la *Dominique*, *St. Christophe*, *Névis* & *Montserrat*; & les Places de ces Isles seront rendues dans l'Etat où elles étoient lorsque la Conquête en a été faite. Les mêmes stipulations insérées dans l'Article précédant auront lieu en faveur des Sujets *Français*, à l'égard des Isles dénommées dans le présent Article. „

„ IX. Le Roi de la *Grande-Bretagne* céde en toute Propriété, & garantit à S. M. *Très-Chrétienne* la

Rivière de *Sénégal*, & ſes Dépendances, avec les Forts de *St. Louis*, *Podor*, *Galam*, *Arguin* & *Portendic*; & S. M. *Britannique* reſtitue à la *France* l'Iſle de *Gorée*, laquelle ſera rendue dans l'état où elle ſe trouvoit, lorsque la Conquête en a été faite.

„ X. Le Roi *Très-Chrétien* garantit, de ſon côté, au Roi de la *Grande-Bretagne*, la Poſſeſſion du Fort *James*, & de la Rivière de *Gambie*.

„ XI. Pour prévenir toute Diſcuſſion dans cette Partie du Monde, les deux Hautes Parties Contractantes nommeront, dans trois mois après l'Echange des Ratifications du préſent Traité, des Commiſſaires, leſquels ſeront chargés de déterminer & fixer les bornes des Poſſeſſions reſpectives. Quant à la Traite de la *Gomme*, les *Anglais* auront la liberté de la faire, depuis l'Embouchure de la Rivière de *St. Jean*, juſqu'à la Baye & Fort de *Portendic* incluſivement. Bien entendu qu'ils ne pourront faire, dans ladite Rivière *St. Jean*, ſur la Côte, ainſi que dans la Baye de *Portendic*, aucun Etabliſſement permanent, de quelque nature qu'il puiſſe être.

(*La Suite à l'Ordinaire prochain.*)

De Londres, le 21. *Octobre.*

Une Malle arrivée hier d'*Irlande*, a apporté des Dépêches à la Cour de la part du Vice-Roi. L'ouverture du Parlement ſe fit à *Dublin*, le 14. Le diſcours du Vice-Roi rapelle au Parlement la poſſeſſion & la jouiſſance des avantages conſtitutionels & commerciaux établis au dernier Parlement, & que l'attention ſacrée de la *Grande-Bretagne* à l'ajuſtement fait avec l'*Irlande* a été abondamment témoignée par des preuves non-équivoques de Sincérité & de bonne foi. Il leur déclare ſa réſolution d'affermir la confiance mutuelle des deux Royaumes, & de les unir en Sentimens, comme ils le ſont relativement à leurs intérêts, ajoutant que telle union produira les plus ſolides avantages à l'une & à l'autre, & donnera de la vigueur & de l'énergie à l'Empire. Il leur fait part du rétabliſſement de la paix, circonſtance très-favorable à leurs intérêts de Commerce, déclarant que les deux Royaumes ſont mis par ce moyen en état d'accroître leur proſpérité & de recueillir les fruits certains d'une affection réciproque. Il demande aux Communes des Subſides convenables, & recommande à leurs ſoins le Commerce, les Manufactures, la pêche, les écoles, & la nouvelle Colonie des *Génevois* &c.

Lundi dernier, un homme, en fouillant la terre dans le parc de *Stadbury*, Province de *Kent*, a trouvé une petite urne qui contenoit cinq pièces d'argent de la grandeur d'une *Couronne* (*Monnoie d'Angleterre.*) Sur un côté de ces pièces, il y a la deviſe de l'*Arche*, avec une colom-

be & une branche d'olivier ; & ſur l'exergue on lit, en caractères hébreux, les mots ſuivans : *Sem*, *Cham* & *Japhet*. Sur le revers on voit la tête de *Noé*, avec ces mots : *Noé, Roi du nouveau monde, l'an du nouveau monde, deux fois cinq.* "

Une malle arrivée ce Soir de *France*, a apporté des dépêches du Duc de *Manchester*, qu'on dit relatives au Traité avec la *Hollande*, ſur lequel il reſte encore quelques Articles à régler. La participation des *Anglais* au commerce des isles *Aſiatiques*, & la liberté de leur navigation dans les mers de l'*Inde*, eſt toujours une difficulté que les *Etats-Généraux* ont bien de la peine à lever, auſſi bien que l'échange en équivalent pour *Negapatnam*. Mr van *Hemert*, Commiſſaire de *L. H. P.* conférе toujours fréquemment avec nos Miniſtres ſur ces points importans.

Les dernières lettres des *Indes-Orientales* nous apprennent la Nouvelle, qu'entre Lord *Macartney* & Sir Edouard *Hughes* il s'eſt élevé malheureuſement un différend, qui a beaucoup nui aux opérations, dont le ſuccès dépend principalement de la bonne intelligence, qui doit regner entre les forces de mer & de terre. Sir Edouard *Hughes* vient d'écrire ici pour ſe plaindre & pour prier qu'on ſe hâte de rétablir une bonne harmonie entre les Serviteurs de la Couronne & ceux de la Compagnie.

France.

De Paris, le 21. Octobre.

Les Lettres de *Fontainebleau* portent, qu'on attend à la Cour un *Chiaoux*, Ambaſſadeur extraordinaire de la *Porte*.

On aſſure qu'on prononça le 10. à l'*Orient* un Jugement proviſoire ſur l'affaire du 12. Avril ; on ignore quel en eſt le contenu.

Le temps calme dont nous jouiſſons depuis 7. à 8. Jours a permis à Mr. *Montgolfier* de continuer ſes expériences ; la Machine toujours retenue par des Cordes, s'eſt élevée à 30. 40. juſqu'à 50. pieds ; un des Ouvriers, ainſi que Mr. *Pilaſtre du Roſier* & Mr. *Montgolfier* lui même ſe ſont élevés quelquefois avec elle.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 90.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 8. NOVEMBRE 1783.

TURQUIE.

De Conſtantinople le 18. Octobre 1783.

Les préparatifs de Guerre loin de ralentir, ſe pourſuivent ſans relâche & l'on s'attend chaque jour à voir partir le *Capitan-Pacha* avec la Flotte à ſes ordres. Un Corps conſidérable de Troupes s'eſt mis il y a quelques jours en marche, pour aller renforcer la grande Armée raſſemblée à *Sophie.*

Les dernières Lettres de *Salonique* & de *Smyrne* ne font point mention de la Peſte, ou bien elles la qualifient de Fièvre maligne qui ne cauſe guere moins de Mortalité. On mande qu'à *Angora*, place liée par le Commerce avec l'*Europe*, d'où il s'importe annuellement par la voye de *Smyrne* une grande quantité de laines filées, elle deploye encore toute ſa Fureur.

RUSSIE.

De Petersbourg, le 3. Octobre.

Le 1er de ce Mois, Anniverſaire du jour de Naiſſance de Mgr. le Grand-

Duc & Succeſſeur au Trône *Paul Petrowitsch*, S. A. *Imp.* reçut à midi les Complimens des Seigneurs & Dames de la Cour, ainſi que des Miniſtres Etrangers. Après quoi, notre Auguſte Souveraine, accompagnée de Leurs Alteſſes *Impériales*, ſe rendit à la grande Chapelle de la Cour, pour y aſſiſter au Service Divin. L'Office fini, les Canons de nos deux Fortereſſes ſe firent entendre, & les Membres du *St. Synode*, avec les Principaux des autres Eccléſiaſtiques, rendirent dans la Chapelle même leurs Devoirs à la Famille Impériale. L'Impératrice & L. A. I. dinérent enſuite dans les Appartemens à une Table de 50. Couverts, où furent auſſi admis *S. A. S.* Madame la Princeſſe de *Würtemberg-Stuttgard*, les Seigneurs & les Dames des trois prèmieres Claſſes, avec quelques autres Perſonnes de la première Diſtinction. La Fête a été terminée par un Bal très-brillant dans la Gallerie, auquel notre Souveraine, Monſeigneur le Grand-Duc & Madame la Grande-Ducheſſe, ainſi que leurs illuſtres Rejettons ont bien voulu aſſiſter.

SUEDE.

De Stockholm, le 5. Octobre.

Avant ſon Départ le Roi a adreſſé une Lettre aux Sénateurs & au Maréchal du Royaume, pour leur communiquer ſon Deſſein de changer le titre de ſes Chambellans effectifs, & de leur faire porter celui de Premier Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, ainſi que de rétablir les places de Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, telles qu'elles étoient ſous le règne de *Charles IX.* & avec les honneurs attachés à la qualité de Chambellan titulaire ſous *Frédéric II.*

PAYS-BAS.

De la Haye, le 26. Octobre.

Les Etats Généraux des *Pays-Bas-Unis* ayant accordé une Audience publique à l'Ambaſſadeur de *Maroc*, Mr. *Moſes Cedro* de *Corcos*, Interprête de ce Miniſtre, adreſſa dans cette occaſion, à Leurs Hautes Puiſſances, le Diſcours ſuivant:

Hauts & Puiſſans Seigneurs.

L'*Ambaſſadeur* de l'Empereur de *Maroc* près de cet Etat, ayant l'honneur de comparoître dans l'Aſſemblée reſpectable de Vos Hautes Puiſſances, s'eſtime fort heureux que le choix de ſon Seigneur & Maître ſoit tombé ſur ſa Perſonne pour le charger d'une Commiſſion auprès de cette République Illuſtre, pour donner à V. H. P. de nouvelles aſſurances de l'Amitié ſincère de ce Souverain, tant pour Elles que pour leurs Sujets; ne deſirant S. M. rien de plus, que de cultiver & d'entretenir par les moyens les plus convenables la bonne Harmonie avec toute la fidélité imaginable.

L'Ambaſſadeur, de ſon côté, ſouhaite à *V. H. P.* un Gouvernement heureux, accompagné de toutes ſortes de Proſpérité perſonnelle & d'une prolongation de leurs Jours. L'Ambaſſadeur adreſſe encore ſes Complimens reſpectueux à S. A. S. Mgr. le Prince *Stadhouder-Héréditaire*, ici pré-

sent, auquel il compte avoir l'honneur de venir aussi faire sa Cour. L'Ambassadeur recommande, pour la suite, sa Personne à la haute faveur de tout ces Personnages Illustres, leur témoignant dans cette occasion sa vive reconnoissance du Traitement gracieux dont, jusqu'à présent, on l'a comblé de la part de *V. H. P.*: il requiert affectueusement que l'occasion lui soit fournie de pouvoir s'acquitter des Affaires ultérieures dont l'Empereur, son Maitre, l'a chargé.

D'Amsterdam, le 27. Octobre.

Le Patron H. *Nobel*, arrivé de *Baltimore* au *Texel*, rapporte qu'il a rencontré le 17. du Mois dernier le Vaisseau de Guerre *Hollandais* l'*Overyssel*, Capitaine N. *Riemersma*; la *Brille*, Capitaine *Bols*, destinés pour *Philadelphie*. Le Vaisseau de Guerre l'*Erf-Prins* & le Cutter le *Windhond* faisant partie de cette Escadre, en avoient été séparés le 3. Septembre par une Tempête.

Le Nombre des Gens sauvés de l'Equipage, qui consistoit en 186. Hommes, du Vaisseau de Guerre le *Rhynland*, de 54. pièces de Canon, brûlé Lundi dernier à la Rade du *Texel*, monte à 178. Hommes.

FRANCE.

De Paris, le 24. Octobre.

Le Roi est à *Fontainebleau* jusqu'à 19. du Mois prochain; sa Cour y est des plus nombreuses & les plaisirs s'y varient à chaque instant.

On parle d'une grande révolution dans la Justice. Le Roi vient de députer des Commissaires pour examiner les différentes Coutumes des Provinces de son Royaume pour une loi générale.

La requête de Mr. de *Lally* au Conseil sera accueillie & le Procès renvoyé au Parlement de *Nancy*.

Le Capitaine *Asgill* avec sa Mere & ses deux Sœurs est arrivé ici: il va à *Fontainebleau* remercier Mr. le Comte de *Vergennes* de la puissante recommandation à laquelle il doit la Vie. Ce jeune homme est assez bien de figure: il est d'une petite taille; ses deux sœurs sont mieux, & l'ainée surtout est belle comme un ange. Elle n'est pas encore bien guérie de la cruelle attaque des Nerfs qu'elle ressentit & qui fit craindre pour ses Jours, lorsqu'elle apprit le triste sort dont son Frère étoit menacé; elle y prenoit d'autant plus de part que c'étoit à sa sollicitation que son Pere avoit eu la Condescendance de permettre que son fils entrât dans les Gardes *Anglaises* & qu'il passât en *Amérique*. Ce jeune Officier raconte qu'il a vu pendant deux Mois, à 50. pas des fenêtres de sa prison, la potence à laquelle il devoit être élevé: il y a été conduit trois fois, & trois fois son bonheur a voulu que le sursis arrivât, jusqu'à celui qui lui a rendu sa liberté. Ce n'étoit pas, à ce qu'il dit, les approches de cette mort ignominieuse qui le tourmentoient, c'étoit la foule de peuple, de soldats qui pour quelque légere monnoie avoit la facilité de le venir voir tous les jours dans sa prison & demandoit qu'il ne fût pas

soustrait aux justes représailles auxquelles le sort l'avoit condamné. Il faut avoir beaucoup de courage & de force d'esprit pour n'avoir pas succombé à une situation aussi violente & aussi longue; car elle a duré 3. Mois.

Messire Jacques-Etienne *Leblanc* de *Maison* de *Cloys*, Brigadier des Armées du Roi, ancien Mestre-de camp des Carabiniers &c., est mort en son Château de *Maison* en *Champagne*, le 11. de ce Mois, âgé de 92. ans. Il avoit servi 52. ans, tant sous le Roi *Louis XIV*; que sous *Louis XV*., & reçu deux Blessures dangereuses. Pendant le vingt Campagnes de guerre qu'il a faites, il s'est trouvé à treize siéges & à sept Batailles, depuis celle de *Malplaques* en 1709., jusqu'à celle d'*Hastenbeck* en 1757., où il commandoit le Corps de Carabiniers.

ITALIE.

De Rome, le 22. Octobre.

Le Prince Charles de *Lichtenstein* continue encore son Séjour en cette Ville, jouissant des amusemens que la Noblesse s'empresse à lui procurer.

De Naples, le 21. Octobre.

Avant-hier le Roi se rendit en Ville & vit mettre à flot une Frégate nouvellement construite par le Sr. *Himber*, Constructeur de Marine fort habile; elle est d'un Bois nommé *Quercia Verace*, qui croit en ce Pays, & qui d'après plusieurs expériences faites, paroît être impénétrable au Canon.

ALLEMAGNE.

De Holtzminden, le 12. Octobre.

Hier, quelques Régimens d'*Anspach-Bayreuth*, revenus d'*Amérique*, ont remonté le *Weser* à bord de 8. Bâtimens, pour se rendre à *Minden*; les autres y sont attendus dans six jours.

De Vienne, le 8. Novembre 1783.

Avant-hier, 6. de ce Mois, l'*Empereur* s'est rendu à l'Eglise paroissiale des *RR. PP. Augustins* déchaussés, où les Généraux & les Officiers de tout grade qui se trouvent en cette Capitale, & tous les Militaires en Garnison, étoient déjà rassemblés, pour assister avec Sa Majesté à l'Office solemnel célébré pour le repos des Ames de tous les Militaires morts au Service de l'auguste Maison d'*Autriche*. La grand' Messe chantée en Musique, a été suivie de toutes les saintes Cérémonies des *Obséques*: on avoit élévé au milieu de l'Eglise un Catafalque, orné de toutes sortes d'Armes militaires.

Suivant les derniers avis de *Dantzick*, les Circonstances où se trouve cette Ville, continuent à être également critiques. Les Troupes *Prussiennes* la resserrent de plus en plus. Les Régimens de *Blumenthal*, *Görtz* & *Firch* avec leur Artillerie, quelques Détachemens de Cavalerie, deux Escadrons de Dragons de *Finckenstein* & deux Escadrons de Hussards *Rouges*, sous le Commandement du Général Major *Egloffstein*, forment un Cordon & empêchent toute Communication au dehors.

N^ro. 90.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 8. NOVEMBRE 1783.

Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale.

Voici les Noms des Gouverneurs des *XIII. Etats-Unis* de l'*Amérique-Septentrionale*, ainsi que le nombre des Habitans de chaque Province.

I) Nouvel Hampshire, Mesberk Weare.....	82,200.
II) Massachusset, John Hancock.....	350,000.
III) Rhode Island, William Greene.....	50,400.
IV) Connecticut, John Trumbul.....	206,900.
V) Nouvelle-York, George Clinton.....	200,000.
VI) Nouveau-Jersey, W. Livingston.....	130,000.
VII) Pensylvanie, John Dickinson.....	320,000.
VIII) Delaware, Nicolaus Van Dyk.....	35,000.
IX) Maryland, William Paka.....	220,700.
X) Virginie, Benjamin Harrison.....	400,000.
XI) Caroline-Septentrionale, A. Martin.....	200,000.
XII) Caroline-Méridionale, B. Guerard.....	170,000.
XIII) Georgie, Lyman Hall.....	25,000.
En tout	2,389,500. Habitans.

Pendant les 9. années de la Guerre *Américaine*, des Médailles qui ont été distribuées, M. de *Fleury* est le seul étranger qui en ait été honoré par les *Etats-Unis*: & il n'y a eu en tout que 8. Médailles accordées; sçavoir: au Général *Washington*, *pour la Prise de Boston en* 1776; au Général *Gates*, *pour la Prise de l'Armée de Bourgoyne à Saratoga en* 1777.; au Général *Wayne*, *pour la Prise du Fort de Stoney-Point en* 1779; au Lieutenant Colonel de *Fleury*, & au Lieutenant-Colonel *Stewart*, déjà mort, *pour la part, que chacun d'eux a eue au même évènement*; au Lieutenant-Colonel *Lee*, *pour la prise de Paulus-Hook en* 1779; au Général

Morgan, pour la prise du Corps du Colonel Tarleton en 1780; au Lieutenant-Colonel *Howard, pour la part, qu'il a eue au même évènement.*

Espagne.

De Madrid, le 3. *Octobre.*

Samedi dernier, on a reçu ici la Ratification du Traité Définitif de Paix, entre ce Royaume & la *Grande-Bretagne.* Il y aura incessamment les Réjouissances ordinaires en pareille occasion. Mr. de *Rechteren*, Ambassadeur de la République de *Hollande*, est revenu dans ce Royaume, de retour d'un Voyage qu'il avoit fait dans sa Patrie du Consentement de *Leurs Hautes Puissances.* Il est arrivé à *St. Ildéfonse*, où il aura incessamment Audience de *S. M. Catholique* & de la Famille Royale.

Grande-Bretagne.

Suite du Traité Définitif de Paix & D'Amitié entre S. M. Britannique & S. M. Très-Chrétienne.

„ XII, Pour ce qui est du reste des Côtes d'*Afrique*, les Sujets *Anglais* & *Français* continueront à les fréquenter selon l'usage qui a eu lieu jusqu'à présent.

„ XIII. Le Roi de la *Grande-Bretagne* restitue à S. M. *Très-Chrétienne* tous les Etablissemens qui lui appartenoient au commencement de la Guerre présente, sur la Côte d'*Orixa*, & dans le *Bengale*, avec la liberté d'entourer *Chandernagor* d'un Fossé pour l'écoulement des Eaux: Et S. M. *Britannique* s'engage à prendre les mesures qui seront en son pouvoir, pour assurer aux Sujets de la *France*, dans cette Partie de l'*Inde*, comme sur les Côtes d'*Orixa*, de *Coromandel* & de *Malabar*, un Commerce sûr, libre & indépendant, tel que le faisoit la Compagnie *Française* des *Indes-Orientales*, soit qu'ils le fassent individuellement, ou en Corps de Compagnie.

„ XIV. *Pondichery* sera également rendu & garanti à la *France*, de même que *Karikal*; Et Sa Majesté *Britannique* procurera, pour servir d'arrondissement à *Pondichery*, les deux Districts de *Valanour* & de *Bahour*; & à *Karikal*, les quatre Magans qui l'avoisinent.

„ XV. La *France* rentrera en Possession de *Mahé*, ainsi que de son Comptoir à *Suratte*; & les *Français* feront le Commerce, dans cette Partie de l'*Inde*, conformément aux principes établis dans l'Article XIII. de ce Traité.

„ XVI. Les Ordres ayant été envoyés dans l'*Inde* par les Hautes Parties Contractantes, en conformité de l'Article XVI. des Préliminaires, il est convenu de nouveau, que si, dans le terme de quatre mois, les Alliés respectifs de L. M. *Bri-*

tannique & *Très-Chrétienne* n'ont pas accédé à la préſente Pacification, ou fait leur Accommodement ſéparé, Leurs dites Majeſtés ne leur donneront aucune aſſiſtance, directe ou indirecte, contre les Poſſeſſions *Britanniques* ou *Françaiſes*, ou contre les anciennes Poſſeſſions de leurs Alliés reſpectifs, telles qu'elles ſe trouvoient en l'Année 1776.

„ XVII. Le Roi de la *Grande-Bretagne*, voulant donner à S. M. *Très-Chrétienne* une preuve ſincère de Réconciliation & d'Amitié, & contribuer à rendre ſolide la Paix retablie entre Leurs dites Majeſtés, conſent à l'abrogation & ſuppreſſion de tous les Art. relatifs à *Dunkerque*, à compter du Traité de Paix conclu à *Utrecht* en 1713, incluſivement, juſqu'à ce jour.

„ XVIII. Auſſitôt après l'échange des Ratifications, les deux Hautes Parties Contractantes nommeront des Commiſſaires pour travailler à de nouveaux arrangemens de Commerce entre les deux Nations, ſur le Fondement de la réciprocité & de la convenance mutuelles; leſquels arrangemens devront être terminés & conclus dans l'eſpace de deux ans, à compter du 1er. Janvier de l'année 1784.

„ XIX. Tous les Pays & Territoires qui pourroient avoir été conquis, ou qui pourroient l'être, dans quelque Partie du Monde que ce ſoit, par les Armes de S. M. *Britannique*, ainſi que par celles de S. M. *Très-Chrétienne*, qui ne ſont pas compris dans le préſent Traité, ni à Titre de Ceſſion, ni à titre de Reſtitution, ſeront rendus ſans difficulté, & ſans exiger de compenſation.

(*La Suite à l'Ordinaire prochain.*)

De Londres, le 24. Octobre.

Le Traité définitif entre la *Hollande* & l'*Angleterre* n'eſt pas encore entièrement règlé, & tous les jours font naitre de nouvelles Difficultés. On prétend néanmoins que cette affaire ſera enfin reglée d'une manière plus avantageuſe à la République que ne portent les Articles préliminaires entre les deux Nations, particuliérement eu égard au Commerce & à la Navigation des *Anglais* aux isles & aux Mers *Aſiatiques*.

Les affaires d'*Irlande* partagent maintenant l'attention de nos Miniſtres. Le Diſcours du Roi au Parlement de ce pays-là ne reſpire que des ſentimens d'affection & de bienfaiſance envers les Sujets du Royaume. Le Parlement dans ſes adreſſes en donne des marques de ſenſibilité & de reconnoiſſance & témoigne un attachement inviolable à la *Grande-Bretagne*. Dans les journées du 14, 15 & 16, les Diſcuſſions ont été vives ſur divers Objets, & entre-autres ſur des Motions tendantes à ſe procurer pluſieurs détails ſur les Manufactures du

pays, & l'état général de ſon Commerce aux deux *Indes* & ailleurs. Les Membres Miniſteriaux répondirent qu'en *Irlande*, auſſi bien qu'en *Angleterre*, la poſition actuelle des pays exigeoit un nouveau Siſtême general de Commerce, lequel ſeroit inceſſamment propoſé en Parlement. Surquoi, ces motions furent ſurſiſes. Il eſt maintenant certain que le Miniſtère a un puiſſant parti au Parlement d'*Irlande*, compoſé des perſonnes les plus à portée d'y ſoutenir ſes intérêts, la Cour a toute la confiance du peuple *Irlandais*.

Le Roi, toujours attentif au bien-être de ſes Sujets, a recommandé récemment à ſes Miniſtres de la Manière la plus ſérieuſe d'aviſer aux moyens les plus efficaces pour réléver le Crédit public de l'état d'abbaiſſement où il ſe trouve en ce moment. Pour cet effet les Miniſtres ont conſulté pluſieurs perſonnes en état de leur indiquer les arrangemens les plus propres à y parvenir, & cette affaire ſera portée en Parlement dès l'ouverture de cette Aſſemblée.

Il eſt arrivé aujourd'hui un Courier de *Paris* avec des Dépêches du Duc de *Manchester*; mais rien encore de déciſif ſur le traité de Paix avec la *Hollande*.

Mr. *Jay*, Miniſtre *Américain*, arrivé ici de *Paris* il y a peu de jours, a été aujourd'hui en Conférence avec Mr. *Fox*, Secrétaire-d'Etat.

Hier, le Général *Paoli* a eu une audience fort longue du Roi a *St. James*.

Il y aura à Bord d'un des bâtimens de tranſport deſtiné pour *Gibraltar* quelques Préſens pour le Dey d'*Alger*; les *Mores* témoignent un reſpect extraordinaire au pavillon *Britannique* dans la *Méditerranée*; il ne ſeroit pas aiſé de déterminer ſi c'eſt par crainte ou par affectation. — La ſaiſon étant trop avancé pour que la Flotte *Ruſſe* quitte le port de *Reval*, on croit qu'elle y paſſera l'hiver. — Lorsque *New-York* ſera évacué & que les Loyaliſtes ſeront aſſemblés dans leur nouvel établiſſement leur nombre montera à 25,000. individus.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 91.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 12. NOVEMBRE 1783.

Extrait des Nouvelles de Conſtantinople, du 18. au 25. Octobre 1783.

„ Les Entretiens & Conférences des Miniſtres Etrangers réſidens à *Pera*, roulent entiérement ſur les Négociations par leſquelles on s'efforce de prévenir la Guerre entre notre Cour & celle de *Petersbourg*. „

„ Le *Divan* a envoyé depuis quelque temps divers Emiſſaires dans la *Crimée*, pour s'y faire un parti, en y répandant des Sommes. Près de *Cochim* & en *Moldavie* on achete pour le Compte des *Turcs* une immenſe quantité de Proviſions, & ils s'emparent même de tous les bleds, dans l'intention de priver les *Ruſſes* de tout ſecours en ce genre, s'ils veulent paſſer le *Dnieſter*.

„ Il court ici le bruit, quoique incertain, que les Peuples de la *Géorgie*, après avoir mis en état de défenſe les approches de leur Pays, ſont tombés au nombre de 50,000. hommes ſur la *Natolie*, qu'ils y ont battu un Corps de nos Troupes & ſe ſont emparés de la Ville de *Hars*; on rapporte de plus qu'ils ont été aidés dans cette entrepriſe par le Pa-

cha d'*Akaliké*, Beau-fils du Prince *Salomon*, quoique ce dernier ſoit tributaire de la *Porte*. *Gianikli Aly-Pacha*, qui commandoit les Troupes près d'*Oczakow*, a reçu ordre de marcher contre ces Révoltés. „

„ Le *Capitan-Pacha* eſt toujours dans cette Capitale, où ſa préſence ſeule peut contenir le Peuple, prêt à ſe ſoulever, dans l'obéiſſance. „

RUSSIE.

De Petersbourg, le 7. Octobre.

Leurs Alteſſes *Impériales* partiront demain pour *Katſchina*, où elles comptent paſſer une quinzaine de jours.

Le 3. de ce Mois, Anniverſaire du Couronnement de l'Impératrice, Sa Maj. a fait une grande Création dans l'ordre nouvellement établi de *St. Wladimir*: Elle a nommé Grands-Croix de la première Claſſe; Mr. de *Melgunow*, Gouverneur-Général de *Jaroslaw* & de *Wologda*; le Prince de *Gallitzin*, Miniſtre-Plénipotentiaire à la Cour de *Vienne*: *(ainſi que nous l'avons annoncé dans ſon temps)* le Lieutenant-Général *Kretschetnikow*, Gouverneur-Général de *Kaluga* & de *Tula*; le Conſeiller-Privé Comte de *Schuwalow*, Directeur Suprême de la Banque d'Aſſignation de l'Empire; & le Comte de *Stackelberg*, Ambaſſadeur près du Roi & de la Republique de *Pologne*. Le Général-Major *Tutolmin*, Gouverneur de *Catherinoslaw*, a été créé Grand-Croix de la ſeconde Claſſe: & ceux de la troiſième Claſſe, compris dans la même Promotion, ſont au nombre de 78. à la tête desquels ſe trouvent le Général-Major *Kobliwzow*, Capitaine du Port de *Taganrock* ſur la *Mer-Noire*, & le Prince *Wäſemky*, Directeur de l'Expédition des Finances de l'Empire.

Les dernières Lettres venues de *Conſtantinople* portent que les préparatifs de Guerre marchent de front dans cette Capitale avec les Négociations & que Mr. de *Bulgakow* ne ceſſe d'être en conférence à ce Sujet.

POLOGNE.

De Varſovie, le 30. Octobre.

Suivant les Nouvelles les plus récentes de la *Tartarie*, le Calme règne en *Crimée*. Les *Ruſſes* continuent toujours à y faire des Améliorations de tout genre, pour procurer aux Habitans l'occaſion de pouvoir gagner quelque choſe. Les Etrangers accourent d'ailleurs en foule dans cette Preſqu'Isle, où ils apportent même des Sommes conſidérables, dans l'eſpoir de les y faire valoir avantageuſement. Quant aux menaces des *Turcs*, de faire une Deſcente en *Crimée*, on les regarde comme vaines & ſe réduiſant à rien par l'état de délabrement où ſe trouve actuellement la Puiſſance *Ottomanne*. Cependant, comme l'on doit jamais perdre de vue la Circonſpection requiſe, les Troupes *Ruſſes* n'occuperont point leurs Quartiers d'hiver, avant que les *Turcs* ne ſe ſoient ſéparés pour le même effet: alors même les Poſtes avancés des premiers formeront un Cordon reſpectable pour empêcher toute Surpriſe de la part des derniers.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 29. Octobre.

L. H. P. les Etats-Généraux des *Pays-Bas-Unis* ont réſolu de prier le Prince *Stadhouder* en ſa qualité d'Amiral-Général de détacher en toute Diligence deux ou trois Frégates ou autres Bâtimens Armés pour *Eſſequebo* & *Demerary*, & deux autres Frégates ou Bâtimens Armés pour la Colonie des *Berbices* pour protéger ces Colonies: en outre de détacher au plutôt poſſible ſous les ordres du Vice-Amiral *P. H. Reynſt*, un Vaiſſeau de 70. pièces de canon, quatre ou cinq de 60., un de 50., & deux ou trois Frégates, pour ſe rendre, avant l'hiver, dans la *Méditerranée*, afin d'y renforcer l'Eſcadre qui s'y trouve actuellement.

Il a été auſſi expédié des Ordres aux Colléges reſpectifs d'Amirauté, pour que tous les Vaiſſeaux qui ſe trouvent dans les Ports, ſoient approviſionnés juſqu'au dernier d'Avril 1784.

Son Alteſſe Séréniſſime a établi pour Capitaines de Mer reſſortiſſant du Collége de la *Meuſe*, Mrs. C. *Palm*, A. G. van *Haſten* & T. van de *Capelle*; & pour l'Amirauté d'*Amſterdam*, Mrs. A. C. P. van *Stuiveſand*, P. J. *Gervais*, J. *Ort de Nyenrode*, M. *Allier* & J. C. *Verheul*.

A ce que l'on apprend, le Baron van *Haaſten*, Ambaſſadeur de *L. H. P.* auprès de la *Porte*, a demandé & obtenu ſa Démiſſion.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 28. Octobre.

Les Miniſtres ont eu une longue entrevue ſur des Dépêches reçues aujourd'hui par la malle de *Hollande* du 24. On dit que ces Dépêches ont rapport au Traité avec la *Hollande*, & qu'elles regardent auſſi les affaires du *Nord*. Celles de *Petersbourg* font, dit-on, entrevoir que la Guerre n'aura pas lieu pour certain cette année, & ſont relatives aux règlemens tendant à étendre le Commerce entre la *Ruſſie* & l'*Angleterre*, qui devient maintenant très-conſidérable, avec une forte balance en faveur des *Ruſſes*. Il part ce Soir un Courier pour *Petersbourg*.

On aſſure que le départ de S. A. R. le Duc de *Cumberland* a été différé.

La perte que les Loyaliſtes ont eſſuiée tant en argent qu'en terres, monte à plus de deux Millions livres Sterlings.

Des Lettres de *Wilmington*, arrivées par la voie de *France* portent, que les Habitans de la *Caroline* ſe ſont déclarés incapables de contribuer aux charges de l'Etat pour la preſente année; l'argent & les productions y ſont ſi rares qu'un Navire de *Briſtol*, envoyé à un Agent de *Charlestown* a dû s'en retourner avec ſa Cargaiſon, parce qu'il n'y avoit perſonne qui eût de quoi la payer.

De Vienne, le 12. Novembre 1783.

Dimanche, 9. de ce Mois, on célèbra à la Cour la Fête de *St. Etienne* de *Hongrie*; les Grands-Croix

Commandeurs & Chevaliers de l'ordre illuſtre qui porte le Nom de ce Saint, s'étant rendus auprès de l'*Empereur*, Sa Majeſté en ſa qualité de Grand-Maître, revêtit des Marques de l'ordre, ceux de la dernière Promotion qui ſe trouvoient préſens, en leur donnant un Coup d'épée ſur l'épaule pour ſigne de leur reception (cette dernière Cérémonie eût lieu dans cette Occaſion pour la première fois.) Après l'Office divin, tous les Grands Croix, Commandeurs & Chevaliers de l'ordre eurent l'honneur de dîner dans les Appartemens du Palais *Impérial*.

Des Lettres de *Naples* annoncent l'arrivée du Prince Charles de *Lichtenſtein* dans cette Capitale.

Notre Auguſte Monarque, le Protecteur & l'Ami le plus zèlé des Droits ſacrés de l'humanité, dont l'ame ſublime ſait diſtinguer le mérite où il ſe trouve, & auprès de qui les Vertus étrangères n'ont pas moins de prix que celles qu'il découvre dans l'enceinte de ſes Etats, vient de prouver encore une fois que chaque grande action qui a pour but le bonheur des Hommes attire Ses regards & obtient Son Suffrage: Mr. Jean *Dillon*, Ecuyer & Seigneur de *Liſſmullen*, dans le Comté de *Meath* en *Irlande*, qui par le zèle auſſi vif que généreux, avec lequel il a plaidé dans le Parlement d'*Irlande* la cauſe des *Catholiques* de ce Pays, a contribué à les affranchir du Joug de l'intolérance nationale, ſous lequel ils gémiſſoient depuis ſi longtemps, & à les mettre à couvert pour l'avenir des perſécutions, que les préjugés de leurs Compatriotes leur ont fait eſſuyer, reçoit de Sa Majeſté l'*Empereur* une marque bien précieuſe de Son eſtime, le Monarque ayant daigné de ſon propre mouvement lui conférer à Lui & à ſes Deſcendants la Dignité de Baron.

On écrit du *Brandebourg*, ce qui ſuit: „ L'on s'attendoit il y a quelques jours (& *des Lettres de Dantzig même autoriſoient cet eſpoir*) qu'un accommodement amiable entre cette Ville & notre Cour n'étoit pas éloigné: mais les Lettres qu'on a reçues dernièrement, ont fait évanouir cet eſpoir. Le Magiſtrat perſiſte à vouloir maintenir ſon Droit d'Etape, & à aſſujettir par conſéquent à ſon eſpèce de Monopole Municipal les effets & Marchandiſes de Sujets *Pruſſiens*, qui paſſent la *Viſtule* devant la Ville: il a ſimplement fait une légère Conceſſion, en conſentant à ce que ces Sujets puſſent faire paſſer librement la Rivière aux objets dont ils auroient beſoin: mais outre que cette Conceſſion n'étoit que de rigueur pour les objets deſtinés à la propre Conſommation des Habitans, elle ne devoit durer que juſqu'à la fin de l'an. L'accommodement équitable que les Commiſſaires de S. M. *Pruſſienne* avoient propoſé, n'ayant donc pas été accepté, l'affaire va devenir très-ſérieuſe: & il a déjà été envoyé ordre au Général-Major d'*Egloffſtein*, de faire avancer ſes Troupes & de reſſerrer la Ville, de façon qu'il ne puiſſe rien entrer ni ſortir, d'uſer même de la force, ſi on lui fait réſiſtance. En même temps il a été ordonné de former un Magaſin dans ces environs pour la ſubſiſtance des Troupes, qui d'ailleurs payent tout argent comptant &c.

N^ro. 91.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 12. NOVEMBRE 1783.

France.

Extrait des Lettres de Paris, du 28. Octobre 1783.

Monsieur & Mgr. Comte d'*Artois* ayant demandé des Supplémens à leurs appanages, le Roi se propose, *dit-on*, de faire l'acquisition de ceux du Prince *Conty*, qui, partagés en deux portions, seront donnés aux deux Augustes frères de notre Monarque. "

„ Mr. d'*Alembert* n'entend ni ne parle plus; plongé dans une immobilité morne, ce Littérateur ne prononce plus que quelques Mots arrachés par l'accés de ses Douleurs. "

„ Mr. *Marquet* de *Bourgades* parti pour *Strasbourg*, par ordre de Mr le Maréchal de *Ségur*, va, *dit on*, faire construire 4000. Caissons déjà commandés depuis six Semaines. Une quantité immense de Marmites de de fer blanc vient d'être emmagasinée dans les Salles de l'arsenal. "

„ Mr l'Abbé *Coriolis* est nommé à l'Evêché de *Vence* & Mr l'Abbé de *Barral* à celui de *Bayonne*, Mr l'Abbé de *Phar* va, *dit-on*, être nommé Agent du Clergé. "

„ Le bruit général est qu'il y aura à la *St. Martin* prochain un Lit de justice, pour la promulgation du nouveau Code concernant les Formalités dans la marche des procédures. "

„ Deux Faillites très-considérables à *Paris* & à *Bordeaux* ont étonné la Capitale & allarmé beaucoup de Négocians. "

„ Mr *Taujas* de *St. Fond* ayant trouvé le Secret de vitrifier les Laves du *Vivarais* & des Montagnes d'*Auvergne*, un arrêt du Conseil accorde à ce Physicien l'inspection des poussolanes de *France* issues des Volcans éteints & un Droit sur l'importation de ce présent de la nature; cependant les Bouteilles soufflées de cette matière, n'ont pas le transparent & la netteté du verre de Fou-

gère; reste à voir par d'ultérieures épreuves si l'utilité de cette découverte répondra aux peines de rendre fusible & légère la lave de nos Volcans. "

Mgr. le Duc de *Chartres* vient d'obtenir du Roi la permission de faire élever un Théâtre sur les Emplacements des voyers d'*Argenson* & de *Chatillon* rue des *Bons-Enfans* joignant l'enceinte du *Palais-Royal*, on représentera dans cette nouvelle Salle des Operas-*Bouffons*-*Italiens*, des Facéties *Françaises*; douze Gardes de Mgr. le Duc feront la Police de ce nouveau Spectacle imité de celui de *Covent-Garden* de *Londres*. *S. A. S.* ayant ce jeu en propriété y fera exercer une Police tant sur les acteurs que sur le public qui n'y sera admis que par la voie d'abonnement. Le Spectacle ne s'ouvrira, *ajoute-t-on*, qu'à 10. Heures du Soir."

„ Les Lettres de *Madrid* portent, que les *Espagnols* ont été heureux dans leur dernière Expédition d'*Alger*, où ils ont ruiné de fond en comble 2048. Maisons, mis le feu à 700. autres & démonté présque tous les Canons de la place; 554. Bombes jettées sur le môle y ont tué mille hommes & coulé à fond trois grands Vaisseaux & six petits qui se trouvoient dans le Voisinage; le 3me jour du Bombardement le Dey fit abattre la tête à 316. *Mores* qui avoient voulu déserter; la Ville ainsi que ses Environs ont beaucoup souffert, & pour peu que le temps eût permis aux *Espagnols* de la battre quelques jours de plus, les assiégés auroient dû l'abandonner entièrement; le nombre de leurs morts & blessés est très-considérable; il n'est resté sur le Fort *Aliso* que 7. Canons; le Château *Blanc* n'offre que des ruines, tout à été ravagé dans les petits Camps, les jardins &c., 30 Bombes tombées sur une des places où campoit la Cavalerie en ont blessé une partie & mis le reste en déroute, le fort *Inobat* est abattu, une Courtine du Château de *Besamsien* a écrasé par sa chûte, plusieurs Bâtimens qui l'entouroient; enfin tous les Ouvrages sont démolis au point qu'on pourra rendre une seconde Visite à ces pirates avant qu'ils aient achevé de les réparer. "

„ Le retour de la paix & le nouvel ordre de choses qui résulte de l'émancipation de l'*Amérique-Septentrionale*, exigeoient qu'il fût fait quelque changement dans les Droits appellés du *Domaine*-d'*Occident*, droits perçus sur les denrées & productions de nos Colonies. Le Gouvernement s'est occupé de cet objet important, comme on le verra par la Lettre suivante. Elle est écrite par Mr d'*Agay*, Intendant de *Picardie*, aux Chambres de commerce de cette Province, sous la date du 12. Septembre. "

„ Plusieurs Chambres de commerce, Messieurs, ayant sollicité un nouvel état d'évaluation, pour la perception des droits du *Domaine*-d'*Oc-*

cident, ſur les denrées *Coloniales*, je crois devoir vous informer que Mr le Contrôleur-général vient de charger les Députés du Commerce de travailler de concert, avec la Ferme générale, à la rédaction de ce nouvel état, pour fixer la perception des Droits du *Domaine* d'*Occident*, pendant le Semeſtre de cette année, & que ce Miniſtre a décidé que les droits qui ont été, ou ſeront payés depuis le 1er Juillet dernier, ſur l'ancienne évaluation, ſeront conſidérés comme Conſignation, & que la perception réelle ſera réglée d'après la prochaine évaluation. Je vous prie d'informer de cette diſpoſition les Commerçans de *Picardie*."

„ Ces dernières Semaines Mr. de *Montgolfier* a continué par un temps calme les Expériences de ſa Machine *Aëroſtatique*; Toujours retenue par des Cordes, elle s'eſt élevée quelquefois à 30. ou 40. & même à 50. piés. Un des Ouvriers, ainſi que Mr. *Pilaſtre* de *Roſier* & Mr. de *Montgolfier* lui-même, ſe ſont élevés pluſieurs fois avec elle. Mgr. le Duc de *Chartres* témoin un jour de ces Expériences, voulut monter auſſi dans la Galerie. Mais, quoiqu'il n'y eut aucun risque à courir, on s'oppoſa à ſon deſſein; & Mr. *Dillon* prit ſa place avec un autre Chevalier de *St. Louis*. Ils furent enlevés à la hauteur d'environ 40. piés; &, au moment qu'on s'apperçut que la Machine alloit deſcendre, on lâcha les cordes; & elle fut tomber au bout du Jardin à cent pas du lieu de ſon départ, mais ſi doucement qu'elle étoit déjà à terre, que Mr. *Dillon* ne s'appercevoit pas qu'elle y touchoit. Mr. *Pilaſtre* de *Roſier* eſt ſouvent monté ſeul depuis ce temps-là, pour alimenter le Fourneau en y jettant de la paille. Il en faut près d'une botte par minute, pour prévenir la condenſation du *Gaz*. Le 15. il réuſſit ſi bien, qu'il eſt reſté à deux différentes fois près d'une demie-heure en l'air. On voyoit la Machine s'élever de 12. à 15. piés toutes les fois qu'il lui fourniſſoit une nouvelle chaleur. Enfin Dimanche dernier Mr. de *Montgolfier* a terminé ſes Expériences en préſence de plus de deux-mille Perſonnes. Et ce jour-là il obtint tout le ſuccès, qu'il pouvoit deſirer. Le Vendredi précédent la Machine ne s'étoit pas élevée à une grande hauteur ni avec facilité. Célà proveno it 1. de la contrariété du vent, qui faiſoit ajouter un poids de 5. à 6. cents livres à la Machine par les efforts des cordes, qui la retenoient; 2. du trop grand poids de la Galerie; 3. enfin peut-être de ce qu'au lieu de bouchons de paille on fournit à Mr. *Pilaſtre* de *Roſier* des bottes de paille entière, qui étouffoient quelque fois le feu au lieu de le vivifier. Mr. de *Montgolfier* ſentit donc la néceſſité de ſupprimer une grande partie de la Galerie & de ne conſerver que deux ou trois eſpèces de Guérites, capables de contenir les Hommes & les Matières, qui doivent alimenter le Fourneau. Il fit diſpoſer auſſi les ſarmens & la pail-

le par poignées & non en tas. Ces changemens, ſecondés par un temps calme, qui permit aux cordes de ne pas tirailler la Machine, produiſirent les plus heureux effets: A la première Expérience elle s'éleva à la hauteur de 200. piés & ſe ſoutint ſix minutes en ſtation, ſans qu'il fût beſoin de renouveller le feu. A la ſeconde, la Machine fut ſe repoſer ſur un Quinconce d'un Jardin voiſin: Mais on n'eut pas plutôt fourni des matières à Mr. de *Roſier*, qui avoit conſommé toutes celles enfermées dans la Guérite, qu'elle s'éleva de nouveau pompeuſement en l'air. La troiſième fois un ſecond Compagnon de voyage ſe joignit à Mr. de *Roſier*; & la Machine s'éleva à 324. piés, ſe ſoutenant à cette hauteur environ 10. minutes. Si elle n'eût pas été retenuë par des cordes, on calcule par la viteſſe, avec laquelle elle montoit, qu'elle ſe ſeroit elevée au moins à 1200. toiſes de hauteur. Il eſt donc bien conſtaté par ces Expériences, que la Machine s'elève & s'abaiſſe à volonté, ſans qu'il y ait le moindre risque pour les Perſonnes, qu'elle porte. Celles qui ſe ſont élevées Dimanche dernier conviennent, qu'elles ne ſentent aucune eſpèce de mouvement, & qu'en ne fixant rien, lorsqu'on n'a aucun objet de comparaiſon, il eſt impoſſible de deviner, ſi la Machine monte ou deſcend, ſi elle eſt en repos ou non. A 324. piés ils voyoient un horizon immenſe, & *Paris* ne leur paroiſſoit plus que comme une Table, où l'on auroit dreſſé un Modèle en Relief d'une grande Ville. "

„ L'on peut auſſi juger d'après les mêmes Expériences, à quels uſages la nouvelle découverte peut ſervir: Et il eſt inconteſtable dès aujourd'hui, qu'elle peut être employée *à élever à de grandes hauteurs des fardeaux immenſes, & célà à peu de frais: Elle peut ſervir à faire des ſignaux, à traverſer une Rivière débordée* &c. — Mais la plus grande utilité, dont elle peut-être dès aujourd'hui, c'eſt *pour éclairer la marche ou l'approche d'une Armée ennemie, ce qui ſe paſſe dans une Ville aſſiégée, pour lever la Carte Topographique d'un Pays* &c.

Le 30. Octobre.

„ Hier 29. eſt décédé au *Louvre*, Mr. d'*Alembert*, Membre des Académies *Françaiſes*, & des Sciences. Il étoit né en 1717. La fortune & la réputation de ce Littérateur ont été ſon propre Ouvrage. Ses amis vantent ſa douceur, ſon honnêteté & ſa bienfaiſance. "

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 92.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 15. NOVEMBRE 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 17. Octobre 1783.

Il y eut avant-hier *Gala* au Château Royal de *St. Laurent* à l'occasion de l'anniversaire de naissance de la première Princesse de *Naples*.

On apprend d'*Oviedo* qu'un incendie ayant éclaté le 24. du Mois dernier, au Monastère de *St. Jean* de *Corias*, Ordre de *St. Benoit*, (à 14. lieues de cette Ville.) on n'avoit pu en prévenir ni arrêter les progrès, de sorte qu'à la réserve de l'Eglise, la Sacristie, les Archives, les Greniers & quelques Cellules, tous les Bâtimens, Effets & Meubles avoient été la proie des Flammes, & que les Moines au nombre de cinquante avoient été répartis dans divers Prieurés.

FRANCE.

De Paris, le 2. Novembre.

L'on s'attend à voir déclarer dans peu trois nouveaux Grands-d'*Espagne*: ce sont Mr. le Marquis de *Serent*, Gou-

verneur de Mgr. le Duc d'*Angoulême*, Mr. le Comte de *Choiſeul*, Ambaſſadeur du Roi à *Turin*; & le jeune Comte de *Narbonne*. Il y a apparence, que Mr. le Comte de *Vergennes* ſera décoré en même temps de la Grandeſſe.

L'Abbé de *Beauchamp*, Vicaire-général de *Babylone*, a envoyé à l'Académie des Sciences les obſervations qu'il a faites dans la traverſée du déſert, entre *Alep* & *Bagdag*, aux mois d'Octobre & de Novembre 1782. Il a obſervé la latitude de *Bagdag* 33d 20′, & ſa différence en longitude 2h 50′ à l'Orient de *Paris*. Il ſe propoſe d'aller à *Baſſora* & enſuite à la Mer *Caſpienne*, pour décider la queſtion qui ſubſiſte entre les Géographes, ſur la poſition & direction de cette Mer.

Voici la Lettre, par la quelle Mr. *Franklin*, Miniſtre-Plénipotentiaire du Congrès, fait part à Mr. de *Fleury* de la récompenſe lui décernée par le Congrès.

„ J'ai l'honneur de vous envoyer, conformement aux ordres du Congrès, la Médaille, qu'il m'a ordonné de faire frapper en mémoire de votre belle action à l'attaque de *Stoney-Point*, pour vous la préſenter en ſon nom. Je remplis ce devoir avec plaiſir, ayant moi-même une haute opinion de votre mérite: je déſire, que vous puiſſiez porter pendant une longue vie cette marque honorable de leur conſidération. Je ſuis avec une grande eſtime &c.

(*Signé*) B. *Franklin*.

Suivant un Extrait de la Délibération des Actionnaires de la Caiſſe d'Eſcompte, les Billets de cette Banque en Circulation actuelle, ſe montent à 33. Millions. On a rembourſé dix ſur 43. depuis le 3. Octobre juſqu'à ce moment.

Pays-Bas.

De la Haye, le 2. Novembre.

Mrs. *Zeerberg* & van *Berckel*, Penſionnaires de *Harlem* & d'*Amſterdam*, ont été nommés formellement le 29. Octobre, pour aſſiſter de la part de la *Hollande* à l'Inſtruction des Procédures ſur les Cauſes qui ont fait échouer l'Expédition projettée pour *Breſt*. On ne doute plus que les autres Provinces ne nomment des Commiſſaires de leur côté, pour l'éclairciſſement d'une Affaire qui intéreſſe eſſentiellement la Liberté Civile & Politique de la Nation. On prétend même que Mr. de *Berenger*, Chargé d'Affaires de la Cour de *France*, a, lorſqu'il donnoit ſon Mémoire ſur la reſtitution des Places que le Roi, ſon Maître, rendoit à la République, fait connoître aſſez clairement, que la recherche de l'Affaire de *Breſt* ne devoit pas reſter indéciſe.

Extrait d'une Lettre de la Haye, le 2. Novembre.

„ Dans les dernières Lettres d'*Angleterre*, on mande que Lundi paſſé un Courier étoit arrivé de *Paris* à *Londres* avec des Dépêches, où il étoit

dit, que le Traité Définitif avec les *Pays-Bas-Unis* n'avoit été différé que par le retard de trois des Provinces de l'*Union* à y accéder. Quelque foi que l'on ajoute à ce Rapport, il eſt certain que les *Anglais* ont beſoin d'employer toutes leurs reſſources pour ſoutenir leurs Fonds ébranlés & pour ranimer la confiance des *Hollandais*, qui les ont fait tomber, en rétirant leurs Actions. Il en a qui penſent que la Paix Définitive n'aura pas lieu de ſitôt; le Miniſtère *Britannique* paroiſſant obſtiné à engager la République à tranſporter les Négociations de *Paris* à *Londres*; mais puiſque les *Anglais* eux-mêmes ont aſſigné *Paris* pour le lieu du Congrès-Général & que l'Etat ne veut procéder au Traité Définitif, que comme il a procédé pour les Préliminaires, *c'eſt-à-dire, ſous les auſpices de la Cour de France*, il a réſolu de n'envoyer de Miniſtres en *Angleterre* qu'à la Concluſion du Traité. On prétend même que ſi la Cour de *Londres* perſiſte dans cette idée, il pourroit bien arriver qu'on s'en tint aux Préliminaires conclus & ratifiés de part & d'autre. „

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 31. Octobre.

La Cour a reçu ces jours-ci beaucoup de dépêches de ſes Miniſtres dans les Cours étrangères. Celle du Duc de *Mancheſter* à *Paris* ne fixent pas encore l'époque de la Signature du Traité Définitif entre la *Hollande* & l'*Angleterre*; mais elles ſont, dit-on, particulièrement relatives à l'exécution de tous les Articles des Traités Définitifs entre la *France*, l'*Eſpagne* & l'*Angleterre*, & aux nouveaux règlemens, auxquels on travaille pour l'avantage mutuel du Commerce de ces trois Puiſſances dans toutes les parties du monde. Cet objet excite l'attention particulière de nos Miniſtres, & il ſera propoſé en Parlement pluſieurs actes pour étendre le Commerce & améliorer les Manufactures du Royaume. Les Miniſtres ont de longs & de fréquens entretiens ſur des affaires qui ſeront remiſes à la diſcuſſion de cette Aſſemblée: celui des moyens de relever le crédit public forme, entr'autres, l'un des principaux points de délibération: il a été amplement diſcuté ces jours-ci entre les Miniſtres & des Perſonnes invitées à donner là-deſſus leur opinion & leur avis, ſur leſquels on prendra les arrangemens convenables. Mr. *Jay*, nommé Miniſtre des Etats *Américains* à la Cour de *Madrid*, & qui ſe trouve ici depuis quelques jours, a eu divers entretiens avec Mr. *Fox* & avec d'autres Miniſtres d'Etat: on dit qu'il eſt queſtion de former entr'eux & l'*Angleterre* un Tarif & des règlemens pour l'avantage de leur Commerce mutuel. Il paroît par les réſolutions de quelques uns des nouveaux Etats que la *France*, l'*Eſpagne*, la *Hollande* & quelques autres Nations *Européennes*, ſont préférées à la *Grande-Bretagne* par rapport aux Droits & impôts à percevoir ſur leurs Marchandiſes, Manufactures & productions importées dans leſdits Etats. Les *Français* y auront à cet égard une préférence diſtinguée en reconnoiſſance des ſervices importans qui leur

ont été rendus par la Cour de *Versailles* &c. Néanmoins on ne doute point que la *Grande-Bretagne* & l'*Irlande* n'aient une part considérable au Commerce des *Américains*, dont plusieurs retiennent encore de la partialité pour nos Manufactures &c., auxquelles le *Canada* & la *Nouvelle Ecosse* serviront d'entrepôt.

Les Navires qui arrivent des *Indes-Occidentales* rapportent que dans toutes les Isles on faisoit des dispositions pour les évacuations, restitutions & prises de possession qui y auront lieu, en conséquence des Traités Définitifs qui doivent maintenant y être parvenus. Le Commerce & les rélations entre les *Français* & les *Anglais* se continuoient avec une cordialité sans exemple, la même harmonie règnoit entre les *Espagnols* & les *Anglais*; mais il y avoit encore de l'éloignement & de la défiance entre les *Anglais* & les *Américains* qui venoient trafiquer aux Isles *Britanniques*.

Les affaires d'*Irlande* continuent d'intriguer notre Ministère qui se flatte néanmoins que malgré toutes les manœuvres de l'opposition, ses partisans triompheront de leurs antagonistes. A la rentrée des Chambres, on proposera divers points destinés à établir la législation indépendante du pays: entr'autres, un acte formel par lequel le Roi seroit requis d'accorder à son peuple d'*Irlande* les mêmes Droits & Privilèges que le Roi *Jean* jura solemnellement, par sa Charte pour lui même & ses Descendans, d'accorder à son peuple d'*Angleterre*, Egalité des Droits & d'Impôts entre la *Grande-Bretagne* & l'*Irlande*, & d'admettre les *Catholiques Irlandais* à donner leurs suffrages aux Elections parlementaires. D'un autre côté, on parloit à *Dublin* de requerir les Volontaires de se désarmer & de retourner dans leurs Provinces, pendant la séance du Parlement, pour que les délibérations de l'Assemblée nationale ne fussent point genées par de forces militaires.

ALLEMAGNE.

De Francfort, le 7. Novembre.

Une grande partie des Troupes de *Hesse-Cassel* qui ont servi en *Amérique*, au nombre de 3871. Hommes, sont de retour daus leur Patrie. On attend encore huit Navires chargés de mêmes Troupes, outre quelques Régimens, mais on n'a encore aucune Nouvelle de leur départ. On remarque une grande joye dans le Pays de *Hesse* par rapport au retour de ces Troupes.

De Vienne, le 15. Novembre 1783.

Une Lettre de la *Prusse-Occidentale* en date du 28. Octobre dernier, marque ce qui suit: Les Troupes *Prussiennes* devant *Dantzig*, se tiennent fort tranquilles & observent une bonne Discipline. Par le Cordon qu'elles ont tiré, le Territoire de cette Ville est occupé aussi loin que possible. On s'attend qu'il sera renforcé bientôt par deux nouveaux Régimens. Les *Dantzikois* comptent pouvoir soutenir l'investissement pendant une demie année, d'autant plus qu'ils ont une provision suffisante de Vivres de toute espèce &c.

N^ro. 92.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 15. NOVEMBRE 1783.

Grande-Bretagne.

Fin du Traité Définitif de Paix & D'Amitié entre S. M. Britannique & S. M. Très-Chrétienne.

„ XX. Comme il eſt néceſſaire d'aſſigner une époque fixe pour les reſtitutions & évacuations à faire par chacune des Hautes Parties Contractantes, il eſt convenu que le Roi de la *Grande-Bretagne* fera évacuer les Isles de St. *Pierre* & *Miquelon*, trois mois aprés la Ratification du préſent Traité, ou plutôt, ſi faire ſe peut; *Ste. Lucie* aux *Antilles*, & *Gorée* en *Afrique*, trois mois après la Ratification du préſent Traité, ou plutôt ſi faire ſe peut. Le Roi de la *Grande-Bretagne* rentrera également en Poſſeſſion, au bout de trois mois après la Ratification du préſent Traité, ou plutôt, ſi faire ſe peut, des Isles de la *Grenade*, les *Grenadines*, *St. Vincent*, la *Dominique*, *St. Chriſtophe*, *Nevis* & *Montſerrat*. La *France* ſera miſe en Poſſeſſion des Villes & Comptoirs qui lui ſont reſtitués aux *Indes-Orientales*, & des Territoires qui lui ſont procurés pour ſervir d'arrondiſſement à *Pondichery* & à *Karikal*, ſix mois après la Ratification du préſent Traité, ou plutôt, ſi faire ſe peut. La *France* remettra, au bout du même terme de ſix mois, les Villes & Territoires dont ſes Armes ſe ſeroient emparés ſur les *Anglais* ou ſur leurs Alliés dans les *Indes-Orientales*. En conſéquence de quoi, les Ordres néceſſaires ſeront envoyés par chacune des Hautes Parties Contractantes, avec des Paſſeports réciproques pour les Vaiſſeaux qui les porteront, immédiatement après la Ratification du préſent Traité.

„ XXI. La déciſion des Priſes & des Saiſies faites antérieurement aux Hoſtilités, ſera remiſe aux Cours de Juſtice reſpectives: de ſorte que la validité deſdites Priſes & Saiſies ſera décidée ſelon le Droit des Gens, & les Traités, dans les Cours de Juſtice de la Nation qui aura fait la capture, ou ordonné les Saiſies.

„ XXII. Pour empêcher le renouvellement des Procès qui ont été

terminés dans les Isles Conquises par l'une & l'autre des Hautes Parties Contractantes, il est convenu que les Jugemens rendus en dernier ressort, & qui ont acquis force de choses jugées, seront maintenus & exécutés suivant leur forme & teneur.

„ XXIII. Leurs Majestés *Britannique* & *Très-Chrétienne* promettent d'observer sincerement & de bonne foi, tous les Articles contenus & établis dans le présent Traité; & Elles ne souffriront pas qu'il y soit fait de contravention directe, ou indirecte, par leurs Sujets respectifs; & les susdites Hautes Parties Contractantes se garantissent généralement & réciproquement toutes les stipulations du présent Traité.

„ XXIV. Les Ratifications solemnelles du présent Traité, expédiées en bonne & due forme, seront échangées en cette Ville de *Versailles*, entre les Hautes Parties Contractantes, dans l'espace d'un mois, ou plutôt, s'il est possible, à compter du Jour de la Signature du présent Traité."

En foi de quoi, Nous Soussignés, Ambassadeur-Extraordinaire, & Ministres-Plénipotentiaires, avons signé de notre Main, en leur Nom, & en Vertu de nos Plein-Pouvoirs respectifs, le présent Traité Définitif, & y avons fait apposer les Cachets de nos Armes.

Fait à Versailles, le 3. Septembre 1783.

(*L. S.*) *Manchester.*
(*L. S.*) *Gravier de Vergennes.*

Pologne.

De Varsovie, le 2. Novembre.

On vient de finir, dans le Voisinage de cette Capitale, la Construction d'un Moulin à poudre d'une invention nouvelle, & qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de mécanique. L'Auteur, le Baron de *Gumprecht*, attaché au Roi depuis deux ans, lui avoit présenté le modèle de cette machine ingénieuse, à laquelle on applaudit généralement, mais dont on jugea l'exécution douteuse; l'essai qui vient d'en être fait prouve qu'elle remplit d'une manière satisfaisante le but qu'il s'étoit proposé. Ce moulin est divisé en plusieurs corps de bâtimens, qui sont placés & disposés de maniere que les accidens du feu ne sont point à craindre, & que s'il en arrivoit quelqu'un, la totalité n'y seroit point exposée. Chaque cylindre est renfermé dans une loge suffisamment éloignée; de longues perches & des leviers placés de distance en distance, communiquent le mouvement aux différens cylindres; quelques bœufs suffisent pour faire mouvoir le tout sans beaucoup d'efforts.

Prusse.

De Berlin, le 4. Novembre.

Nos Troupes tiennent actuellement *Dantzig* bloquée. La Cour a fait

paroître à cette occasion un *Exposé* de la Contestation actuelle de S. M. le Roi de *Prusse* avec la Ville de *Dantzig*.

Sa Majesté le Roi de *Prusse* se trouve depuis quelque temps engagée inopinément & à son plus grand déplaisir, dans une Contestation avec la Ville de *Dantzig*, qui attire l'attention de l'*Europe* & peut donner lieu à de fausses Explications de la part du Public non instruit. On est ordinairement porté à donner tort au plus Puissant vis-à-vis du plus Foible & à lui attribuer des desseins cachés & étendus: Mais il suffira d'exposer, comme on va le faire, l'origine, les progrès & l'état actuel de cette Discussion, avec ses circonstances & les raisons qu'on allegue des deux côtés, pour convaincre tout Homme impartial, que de pareils desseins n'existent nullement ici; que la Ville de *Dantzig* n'a pas même l'ombre de la raison de son côté; que par des vues d'une Politique mal-entendue, elle suscite au Roi une Querelle, qu'il n'auroit pu attendre d'un Etat beaucoup plus Puissant; & qu'enfin S. M. en a agi dans cette occasion avec cette modération & cet amour de la Justice dont Elle a depuis tout temps donné tant de preuves convaincantes.

Lorsque la République de *Pologne*, par le Traité conclu à *Varsovie* le 18. Septembre 1773, icéda à S. M. le Roi de *Prusse* toute la *Prusse-Polonaise*, on n'excepta de cette Cession que les Villes de *Dantzig* & de *Thorn* avec leur Territoire, & hors de-là il ne fut rien stipulé en faveur de la Ville de *Dantzig*. S. M. reçut donc par ladite Cession, les Bourgs de *Langenfuhr*, *Alt-* & *Neu-Schottland*, *Schiedlitz* & *Stolzenberg*, dépendans auparavant de la Couronne de *Pologne* & qu'on a coûtume d'appeller Fauxbourgs de *Dantzig*, à cause de leur proximité. Les Habitans de ces Bourgs, lorsqu'ils se trouvoient encore avec *Dantzig* sous la même Domination *Polonaise*, commerçoient librement sur la *Vistule* en passant *Dantzig*, & alloient chercher leurs Denrées des Contrées *Prussiennes* situées de l'autre côté, lorsqu'ils ne préféroient pas de les prendre à *Dantzig* même. Ce Commerce & cette Navigation libre ont, autant que l'on en est instruit, continué comme auparavant, lorsque la *Prusse-Polonaise* & avec elle les Villes ci-dessus furent cédées à S. M. & séparées de *Dantzig*. Ce ne fut qu'au mois d'Avril de l'année courante que le Magistrat de *Dantzig* commença à défendre aux Habitans des Villes *Prussiennes*, situées en de çà de *Dantzig*, de tirer directement leur Bled & autres Denrées du Territoire *Prussien* situé au-délà, exigeant que les Cargaisons achetées dans ce Territoire fussent vendues aux Marchés de *Dantzig* pour le prix déterminé par les *Dantzicois* & & que les susdites Villes *Prussiennes* achetassent d'eux à des prix également arbitraires les Denrées dont el-

les ont besoin. En conséquence de cette prohibition, tous les Bâtimens des Sujets du Roi venant du Territoire *Prussien* furent arrêtés violemment par la Milice postée au *Blockhaus*, & forcés avec des procédés même insultans, de décharger à *Dantzig*. Par cette nouveauté on interrompit donc d'une manière aussi injuste que violente le Commerce & la Navigation libres que les Sujets *Prussiens* avoient exercés de temps immémorial sur un Fleuve qui à son embouchure & dans sa plus grande étendue appartient à leur Souverain; & non content de cette défense de la Navigation, on empêche également aux Sujets *Prussiens* séparés par la Ville de *Dantzig* toute Communication, ou échange de leurs Produits réciproques par Terre. Les Sujets du Roi abandonnés ainsi aux procédés arbitraires & intéressés des Négocians *Dantzicois*, en portèrent les Plaintes les plus ameres à S. M. Le Roi se borna d'abord à faire faire par son Résident à *Dantzig*, Mr. de *Lindenowsky*, des Représentations tant verbales, qu'écrites au Magistrat; mais ces Représentations demeurant souvent sans Réponse & toujours sans Réponse satisfaisante, le Ministère du Cabinet du Roi adressa le 20. Juin & 24. Juillet au Magistrat de *Dantzig* des Lettres aussi pleines de Modération que bien motivées; mais il n'en reçut que des Réponses vagues, déclinatoires & obscures, fondées sur des prétextes vagues & qui se refutoient d'eux mêmes. Le Public Impartial qui lira ces Piéces, telles qu'elles ont été jointes à cet Exposé publié en *Allemand*, s'instruira par leur contenu des Détails de cette Discussion & se convaincra de l'Injustice évidente de la Prétention de la Ville de *Dantzig* & de l'équité manifeste de ce que S. M. exige d'elle. Le Ministère fit accompagner ces Lettres de Représentations verbales du Résident, sommant le Magistrat de *Dantzig* d'indiquer les raisons de son procédé. On s'offrit à faire examiner l'Affaire par des Commissaires nommés des deux côtés, afin de l'arranger à l'amiable. On promit de satisfaire à toute Prétention fondée, demandant seulement que jusqu'à l'époque d'un arrangement, on continuât à permettre aux Sujets du Roi l'exercice de la Navigation & du Commerce libre par Terre, comme ils en avoient joui auparavant. Mais la Ville de *Dantzig* déclina toutes ces Propositions.

(*La Suite l'Ordinaire prochain.*)

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 93.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 19. NOVEMBRE 1783.

Extrait d'une Lettre particulière de Péra près de Conſtantinople, du 30. Octobre 1783.

„ L'Ambaſſadeur de *France* ſe montre deux fois par Semaine en public, lorſqu'il va au *Divan*; il marche environné de plus de 200. Gentilhommes *Français*, vêtus de bleu & formant un très-brillant Cortège. „

„ Le Grand-Viſir va ſouvent dîner à l'Hôtel de cet Ambaſſadeur, où ſe trouvent auſſi les autres Miniſtres étrangers. On parle encore de Paix & des moyens de la conſerver. „

„ Les Troupes venues du *Diarbeck*, de la *Syrie*, de l'*Egypte* & de l'*Afrique* ont été renvoyées dans leurs Pays. „

„ Plus de 100. mille Hommes occupent les poſtes & les retranchemens dans la *Bulgarie*, la *Servie*, la *Moldavie*, la *Valachie*, la *Boſnie* & la *Beſſarabie*; cette dernière Province n'offre plus qu'une vaſte & triſte Solitude: les *Turcs* y ont tout détruit &

si les *Russes* entroient en Campagne, ils pourroient être Victimes de la soif & de la faim au milieu de ce désert aride. „

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 20. Octobre.

Par les derniers Avis de la *Crimée* nous sommes instruits, que le Prince *Potemkin* se trouve parfaitement rétabli de sa dernière indisposition; ce Prince est retourné à *Bakschiserai*, où il arrive continuellement des Députés des Nations voisines de la *Crimée*, pour offrir leur Soumission au Sceptre de la *Russie*.

Ce fut le 3. de ce Mois que l'Impératrice signa l'Acte de Ratification du Traité, conclu avec le Prince *Heraclius II.*, *Czar* de la *Kartalinie* & du *Kachet*. Suivant ce Traité, le *Czar*, tant pour lui que pour ses Successeurs, reconnoit la Protection & la Souveraineté de S. M., ainsi que de ses Successeurs au Trône de *Russie*, sur les Chefs & les Habitans, tant du Royaume de la *Kartalinie*, que de celui du *Kachet*. Ce Traité contient XIII. Articles, dont les principaux se réduisent à ce qui suit: „L'illustre *Czar* de la *Kartalinie* & du *Kachet* renonce pour toujours à toute sorte de Dépendance de la *Perse* & de toute autre Puissance; il déclare à la face de l'*Univers*, que dorénavant il ne reconnoit sur lui aucune autre Souveraineté, que celle de la *Russie*: Le *Czar* promet encore de n'entretenir, à l'insçu du Ministre *Russe* accrédité auprès de sa Personne, la moindre communication avec telle Puissance Limitrophe que ce soit: Lui, aussi bien que ses Troupes, seront toujours prêts à agir pour le Service de l'Impératrice.„ — L'Auguste Souveraine de *Toutes-les-Russies*, de son côté, le prend, aussi bien que ses Sujets, sous sa Protection; Elle regarde ses Ennemis comme les siens propres; Elle s'engage à maintenir le *Czar*, les Héritiers & Descendans de sa Maison, dans le Gouvernement perpétuel desdits Royaumes, en abandonnant sans réserve à ce Prince le soin du Gouvernement intérieur de ces Pays, le Règlement & la Levée des Impositions, &c.

Formule du Serment prêté par le *Czar* de *Kartalinie* & du *Kachet*; en vertu duquel il promet Foi & Hommage à S. M. l'Impératrice de *Toutes-les-Russies*, & reconnoit la Protection & la Souveraineté des Monarques *Russes* sur les *Czars* de la *Kartalinie* & du *Kachet*.

Je Sousnommé promets & jure devant le Tout-Puissant, par ses *Saints Evangiles*, que Je veux & dois rester fidèle, zèlé & attaché à S. M. Imp. *Catherine Alexewna*, Auguste Impératrice & Autocratrice des *Tous-les-Russes*; à Son Altesse Impériale le Grand-Duc *Paul Petrowitsch*, son Fils Bien-Aimé, aussi bien qu'à tous ses Illustres Successeurs au même Trône, car pour Moi, Mes Héritiers & Descendans, au nom de tous Mes Royaumes & Domaines, Je reconnois à perpétuité la Souveraineté & la Protection Suprême de S. M. Imp. & de Son Auguste Successeur, sur Moi & Mes Successeurs les *Czars* de la *Kartalinie*

& du *Kachet*: En vertu de cet Acte, Je ſouſtrais Ma Perſonne & Mes Etats à toute autre Domination & Puiſſance, ſous tels Titre ou Dénomination qu'elles puiſſent être; Je renonce à la Protection de tout autre Monarque ou Souverain, & Je m'oblige en *Chrétien* & en bonne Conſcience, de conſidérer les Ennemis de l'Empire *Ruſſe* comme Mes Ennemis propres, d'obéir dans tous les cas; de verſer, ſans épargner Ma vie, juſqu'à la dernière goutte de mon Sang partout où Je pourrois être appellé pour le Service de S. M. Imp. & de l'Empire *Ruſſe*; de vivre en ſincère harmonie avec les Commandans Militaires & Civils de S. M. Imp. & leurs Officiers ſubordonués; & dès qu'une affaire préjudiciable à l'avantage ou à l'honneur de S. M. & de ſon Empire viendra à Ma connoiſſance, d'en donner auſſitôt avis; en un mot, d'agir de la manière que Je dois, ſelon Ma Croyance, commune avec la Nation *Ruſſe*, & ſuivant l'obligation que m'impoſent la Protection & la Souveraineté de S. M. Imp. En confirmation de ce Serment prêté par Moi, Je baiſe la Parole & la Croix de Mon Sauveur. *Ainſi ſoit-il!*

PAYS-BAS.

De la Haye, le 5. Novembre.

On dit que les Etats de *Hollande* ont continué pour l'année ſuivante le Droits augmentés & diminués, levés juſqu'à préſent ſur diverſes ſortes de Marchandiſes. Les Villes de cette Province ſe ſont engagées à ſe déclarer ſur le Rapport des Amirautés, pour continuer encore pendant l'Année 1784. le *Laſt* & *Vylgeld* redoublé ſur le pied actuel, parce que les Dépenſes déja faites & encore à faire, ainſi que les Intérêts néceſſaires pour les Sommes négociées, le requièrent.

On vient d'apprendre le decès du Prince *Ferdinand-Guillaume-Erneſt* de *Solms-Brunsfels*, Lieutenant-Général d'Infanterie au Service de cette République.

On aſſure que les Commiſſaires, nommés par les Etats de *Hollande*, pour examiner le Mémoire de la Compagnie des *Indes-Orientales*, pour demander des Secours aux Etats Généraux, ont déclaré; *que la Compagnie pourroit ſe maintenir d'elle-méme, ſi, outre le produit de la grande Vente qu'elle eſt ſur le point de faire; elle tiroit ſix Millions de florins de L. H. P.; que ce ſervice la mettroit en état de remettre ſes Affaires en ordre, & de payer les Dividendes expirés que l'on demande depuis ſi longtemps;* & l'on aſſure que ſur celà Leurs Nobles & Grandes Puiſſances ont réſolu d'accorder le ſix Millions de Florins; & d'exhorter les autres Provinces de leur côté à y contribuer auſſi de leur pouvoir: & cette Réſolution a été portée à la Généralité, où cette Somme ſera garantie à trois pour Cent d'Intérêt, payable par la Compagnie.

Extrait de la Gazette de France.

De Fontainebleau, le 7. Novembre.

„ Le 1er de ce Mois, Fête de la *Touſſaint*, Leurs Majeſtés & la Famille Royale aſſiſtèrent, dans la Chapelle

du Château, au Service divin, le Soir de ce jour, Leurs Majestés soupèrent à leur grand Couvert. „

„ Le Sieur d'*Ormesson* ayant remis au Roi sa démission de la Place de Contrôleur Général des Finances, Sa Majesté en a disposé en faveur du Sieur de *Calonne*, Intendant de la *Flandre* & de l'*Artois*, qui a eu le 4. de ce Mois, l'honneur de faire, en cette qualité, ses remercimens à Sa Majesté. „

„ Les espérances si bien fondées sur la grossesse de la Reine, parvenue au terme de plus trois Mois, viennent d'être détruites. Le jour de la *Toussaint*, il survint tout-à-coup à Sa Majesté quelques accidens qui firent craindre une fausse couche; les secours les mieux indiqués furent employés à temps, mais inutilement. Le lendemain au Soir, la Reine accoucha sans effort & sans beaucoup de douleur, de ce qu'on appelle vulgairement un faux germe, bien caractérisé tel par l'examen le plus scrupuleux & le plus authentique. Il n'éxiste aucune suite fâcheuse. „

De la Prusse Occidentale, le 30. Octobre.

Depuis que *Dantzig* est bloqué, on commence déjà à s'y plaindre de la disette & de la cherté des Vivres: il en est même parmi les Habitans, qui s'entr'accusent d'être les Auteurs des Maux de la Ville: mais le plus grand nombre est fermement résolu de tenir jusqu'à la dernière extrêmité. Ce qui les soutient dans cette détermination, c'est l'espoir d'un secours étranger; espoir néanmoins dans lequel ils seront probablement deçus. La Bourgeoisie a pris elle-même les armes; & elle monte la garde aux Ouvrages intérieurs. La défense des Fortifications extérieures est confiée aux Soldats de la Garnison. On y a augmenté le nombre de l'Artillerie: on l'a chargée à boulet; & les Canoniers y tiennent postes, prêts à tirer, crainte d'un assaut, dont néanmoins il n'est nullement question chez les *Prussiens*. Les Ponts-levis de la Ville sont levés, les Portes fermées; &, lorsqu'on ouvre celles-ci, la garde se range sous les armes des deux côtés, laissant entrer & sortir les Passans avec toutes les précautions possibles. Le nombre des bouches dans la Ville s'accroit tous les jours par la fuite des Habitans des Environs, qui s'y retirent avec leurs Effets, notamment du Faubourg de *Neugarten*, situé devant la Ville près du *Stolzenberg*, &c.

De Vienne, le 19. Novembre 1783.

Dimanche, 16. de Mois, il y eut, après le Service divin, Cercle chez l'*Empereur*.

Le même jour, se fit à *Feldsperg* la Célébration du Mariage du Prince règnant de *Lichtenstein* avec la Comtesse *Caroline* de *Manderscheid-Blankenheim* & *Geroldstein*; le Cardinal-Archevêque de *Vienne* Leur donna la Bénédiction nuptiale.

Des Députés arrivés ces jours-ci de la *Dalmatie*, *Croatie* & *Esclavonie*, ont apportés au Chancelier d'*Hongrie* Comte d'*Esterhazy*, élu *Ban* de ces Provinces, les Marques de cette Dignité éminente, qui sont un Drapeau & un Bâton de Commandement.

N^ro. 93.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 19. NOVEMBRE 1783.

Portugal.

De Lisbonne, le 30. Septembre 1783.

Le 22. de ce Mois, Leurs Majestés & la Famille Royale sont revenues de *Mafra* à *Queluz*, le Roi se trouvant en état de faire le Voyage. — Le 27. il est arrivé un Paquebot d'*Angleterre*, à bord duquel se trouvoit Don *Louis Pinto de Souza Balsemaon*, Ministre de notre Cour à celle de *Londres*.

Les Vaisseaux qui étoient attendus avec tant d'impatience de *Rio-Janeiro*, sont entrés dans le *Tage* le 19. dernier, la richesse de leurs Cargaisons a causé au Négoce, autant de Satisfaction que l'attente de leur apparition avoit causé d'inquiétude.

Le Capitaine d'un Bâtiment arrivé de la Côte de *Guinée* à *Porto*, a donné la Nouvelle que les troubles survenus parmi les Négres dans nos établissemens, ont été appaisé particulièrement à *Magadore* & à *Anamabo* par les soins & la fermeté du Commandant de *Benin*.

Grande-Bretagne.

Articles séparés du Traité Définitif entre l'Angleterre & la France.

Art. Premier. Quelques-uns des Titres employés par les Puissances Contractantes, soit dans les Pleins-Pouvoirs & autres Actes, pendant le Cours de la Négociation, soit dans le Préambule du présent Traité, n'étant pas généralement reconnus, il a été convenu, qu'il ne pourroit jamais en resulter aucun préjudice pour l'une ni l'autre desdites Parties Contractantes; & que les Titres pris ou omis, de part & & d'autre, à l'occasion de ladite Négociation & du présent Traité, ne pourront être cités, ni tirer à conséquence.

II. Il a été convenu & arrêté, que la Langue *Française*, employée dans tous les Exemplaires du présent Traité, ne formera point un

exemple qui puiſſe être allégué, ni tirer à conſéquence, ni porter préjudice, en aucune manière, à l'une ni à l'autre des Puiſſances Contractantes; & que l'on ſe conformera à l'avenir à ce qui a été obſervé, & doit être obſervé, à l'égard & de la part des Puiſſances, qui ſont en uſage & en poſſeſſion de donner & de recevoir des Exemplaires de ſemblables Traités, en une autre Langue que la *Françaiſe*; le préſent Traité ne laiſſant pas d'avoir la même force & vertu, que ſi le ſuſdit uſage y avoit été obſervé.

En foi de quoi &c.

Déclaration.

Le Roi étant entièrement d'accord avec S. M. *Très-Chrétienne* ſur les Articles du Traité Définitif, cherchera tous les moyens qui pourront non ſeulement en aſſurer l'Exécution, avec la bonne foi & la ponctualité qui lui ſont connues, mais de plus donnera, de ſon côté, toute l'efficace poſſible aux principes qui empêcheront juſqu'au moindre germe de diſpute à l'avenir. A cette fin, & pour que les Pêcheurs des deux Nations ne faſſent point naître des Querelles journalières, *S. M. Britannique* prendra les meſures les plus poſitives pour prévenir que ſes Sujets ne troublent, en aucune manière, par leur Concurrence la Pêche des *Français*, pendant l'exercice Temporaire qui leur eſt accordé, ſur les Côtes de l'Iſle de *Terreneuve*; & elle fera retirer, à cet effet, les Etabliſſemens ſédentaires qui y ſeront formés. *S. M. Britannique* donnera des Ordres pour que les Pêcheurs *Français* ne ſoient pas gênés dans la coupe du bois néceſſaire pour la réparation de leurs Echaffaudages, Cabanes & Bâtimens de Pêche. L'Article XIII. du Traité d'*Utrecht*, & la méthode de faire la Pêche qui a été de tout temps reconnue, ſera le modèle ſur lequel la Pêche s'y fera: On n'y contreviendra pas, ni d'une part ni de l'autre; les Pêcheurs *Français* ne bâtiſſant rien que leurs Echaffaudages, ſe bornant à réparer leurs Bâtimens de Pêche, & n'y hyvernant point; les Sujets de *S. M. Britannique*, de leur part, ne moleſtant aucunement les Pêcheurs *Français* durant leurs Pêches, ni ne dérangeant leurs Echaffaudages durant leur abſence.

Le Roi de la *Grande-Bretagne*, en cédant les Isles de *St. Pierre* & de *Miquelon* à la *France*, les regarde comme cédées, afin de ſervir réellement d'abri aux Pêcheurs *Français*, & dans la Confiance entière que ces Poſſeſſions ne deviendront point un objet de jalouſie entre les deux Nations; & que la Pêche entre leſdites Isles, & celle de *Terreneuve*, ſera bornée à *Mi-Canal*. A l'égard des *Indes*, la *Grande-Bretagne* ayant accordé à la *France* tout ce qui peut conſtater & confirmer le Commerce que celle-ci demande d'y faire; S. M. ſe repoſe avec Confiance ſur les

Assurances repétées de la Cour de *Versailles*, que la faculté d'entourer *Chandernagor* d'un Fossé pour l'écoulement des Eaux, ne sera point exercée de manière à le faire devenir un objet d'ombrage. L'état nouveau, où le Commerce pourra peut-être se trouver dans toutes les Parties du Monde, demandera des Révisions & des Explications des Traités subsistans; mais une Abrogation entière de ces Traités, dans quelque temps que ce fut, jetteroit dans le Commerce une Confusion qui lui seroit infiniment nuisible. Dans des Traités de cette espèce, il y a non seulement des Articles qui sont purement rélatifs au Commerce; mais beaucoup d'autres qui assurent réciproquement aux Sujets respectifs des Privilèges, des facilités pour la conduite de leurs Affaires, des Protections personnelles, & d'autres avantages, qui ne sont ni ne doivent être d'une nature à changer, comme les Détails qui ont purement rapport à la valeur des Effets & des Marchandises, variables par des Circonstances de toute espèce. Par conséquent, lorsqu'on travaillera sur l'état du Commerce entre les deux Nations, il conviendra de s'entendre, que les changemens, qui pourront se faire dans les Traités subsistans, ne porteront que sur des arrangemens purement de Commerce, & que les Privilèges & les Avantages mutuels & particuliers, soient, de part & d'autre, non seulement conservés, mais même augmentés, si faire se pouvoit. Dans cette vue, S. M. s'est prêtée à la Nomination, de part & d'autre, des Commissaires, qui travailleront uniquement sur cet objet.

En foi de quoi, &c.

Contre-Déclaration.

Les principes qui ont dirigé le Roi, dans tout le Cours des Négociations qui ont précédé le rétablissement de la Paix, ont dû convaincre le Roi de la *Grande-Bretagne*, que S. M. n'a eu d'autre but que de la rendre solide & durable, en prévenant, autant qu'il est possible, dans les quatre Parties du Monde, tout sujet de Discussion & de Querelle. Le Roi de la *Grande-Bretagne* met indubitablement trop de Confiance dans la droiture des intentions de S. M., pour ne point se reposer sur l'attention constante qu'Elle aura d'empêcher que les Isles *St. Pierre* & *Miquelon* ne deviennent un objet de jalousie entre les deux Nations. Quant à la Pêche sur les Côtes de *Terre-Neuve*, qui a été l'objet des nouveaux Arrangemens dont les deux Souverains sont convenus sur cette Matière, elle est suffisamment exprimée par l'Article V. du Traité de Paix signé ce-jourd'hui, & par la Déclaration remise également aujourd'hui par l'Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de *S. M. Britannique*; & *S. M.* déclare qu'Elle est pleinement satisfaite à cet égard. Pour ce qui

eſt de la Pêche entre l'Isle de *Terre-Neuve* & celles de *St. Pierre* & *Miquelon*, Elle ne pourra ſe faire, de part & d'autre, que jusqu'à *Mi-Canal*; & S. M. donnera les Ordres les plus précis, pour que les Pêcheurs *Français* n'outre-paſſent point cette Ligne. S. M. eſt dans la ferme Confiance que le Roi de la *Grande-Bretagne* donnera de pareils Ordres aux Pêcheurs *Anglais*. Le déſir du Roi de maintenir la Paix comprend l'*Inde*, auſſi bien que les autres Parties du Monde; ainſi *S. M. Britannique* peut être aſſurée, que S. M. ne permettra jamais qu'un objet auſſi inoffenſif, & auſſi innocent, que le Foſſé, dont il s'agit d'entourer *Chandernagor*, puiſſe donner de l'ombrage à la Cour de *Londres*.

Le Roi, en propoſant de nouveaux arrangemens de Commerce, n'a eu d'autre but que de rectifier, d'après les règles de la réciprocité, & d'après la convenance mutuelle, ce que le Traité de Commerce ſigné à *Utrecht* en 1713, peut renfermer de défectueux: Le Roi de la *Grande-Bretagne* peut juger par-là, que l'intention de S. M. n'eſt aucunement de détruire toutes les ſtipulations renfermées dans le ſuſdit Traité; Elle déclare, au contraire, dès-à-préſent, qu'Elle eſt diſpoſée à maintenir tous les Privilèges, Facilités & Avantages énoncés dans ce même Traité, en tant qu'ils ſeront réciproques, ou qu'ils ſeront remplacés par des avantages équivalents. C'eſt pour parvenir à ce but déſiré, de part & d'autre, que des Commiſſaires ſeront nommés pour travailler ſur l'état du Commerce entre les deux Nations, & qu'il ſera accordé un eſpace de temps conſidérable pour achever leur travail. *S. M.* ſe flatte que cet objet ſera ſuivi avec la même bonne foi, & avec le même eſprit de Conciliation, qui ont préſidé à la rédaction de tous les autres points renfermés dans le Traité Définitif, & Sadite Majeſté eſt dans la ferme confiance, que les Commiſſaires reſpectifs apporteront la plus grande célérité à la confection de cet important Ouvrage.

En Foi de quoi, &c.

(Suivent les Actes de Médiation de l'Empereur, & de l'Impératrice de Toutes-les-Ruſſies, le Plein-pouvoir du Roi, ceux du Roi de France, ceux du Roi & de l'Empereur en latin, & celui de l'Impératrice de Ruſſie en Français.)

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N 94.

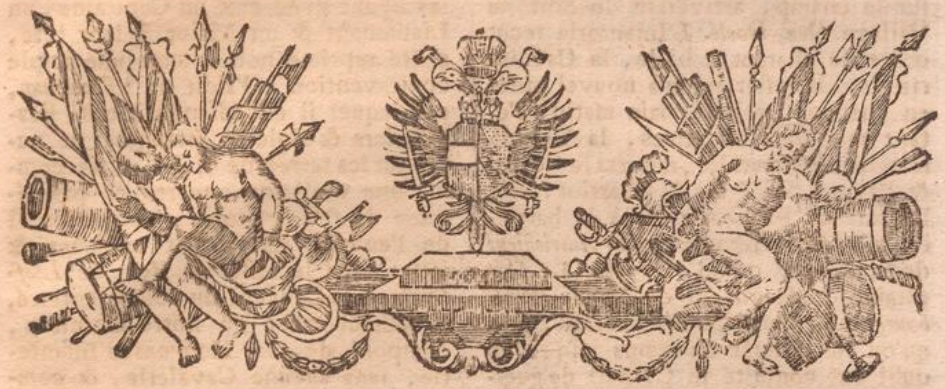

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 22. NOVEMBRE 1783.

Extrait d'une Lettre de Liefkenshoek, Fort appartenant aux Hollandais sur la Rive gauche de l'Escaut, vis-à-vis de Lillo, en date du 20. Octobre 1783.

„ Les Militaires n'ayant point ici de Cimetière, leurs Morts avoient coûtume d'être enterrés, & celà depuis un temps immémorial, dans le Cimetière du Village *Autrichien* nommé *Den-Doele*, non loin du Fort, & à 10. Miles a peu-près de *Gand*. Le nouvel Edit de l'*Empereur*, par lequel il est defendu à aucunes Troupes & Soldats étrangers de venir sur son terrein, a occasionné un évènement assez singulier, & qui peut avoir de suites fâcheuses. Le 17. Octobre le Cadavre d'un Militaire fut transporté, par un Détachement de la Garnison du Fort, au Cimetière du Village *Den-Doele*, pour y être enterré à l'ordinaire. L'Officier *Autrichien* commandant dans ledit Village, arrêta le Détachement comme ayant violé la Lettre de l'Edit; néanmoins le Mort fut enterré, & le Détachement revint au Fort. — Les choses en restèrent-là jusqu'avant-hier à minuit que 400. Hommes d'Infanterie, & pareil nom-

bre de Cavalerie, furent mandés de *Gand*. Ces deux Corps étant partis sur le champ, arrivèrent le Soir au Village *Den-Doele*. L'Infanterie reçut ordre de charger à balle, la Cavalerie devant rester jusqu'à nouvel ordre en chemin. Le lendemain matin, s'étant mis sous les armes, la Troupe marcha au Cimetière, déterra le Corps, & l'ayant placé sur le Charriot; elle l'amena au Fort. Arrivés à la barrière qui étoit fermée, les *Autrichiens* demandèrent qu'on l'ouvrit. Le Capitaine du Régiment de *Nassau-Weilbourg* qui commande la Garnison, pria qu'on lui donnât du temps jusqu'à ce qu'il eut consulté le Conseil de guerre à *Lillo*: (Pendant la Nuit on y avoit assemblé un Conseil:) Mais cette demande ayant été refusée, on ouvrit la barrière. Les *Autrichiens* s'étant alors avancés jusqu'auprès de la Porte, y déposèrent le Cadavre & se retirèrent ensuite à *Gand* avec la Cavalerie qui les avoit attendue sur le chemin. Les *Autrichiens* étoient commandés par un Major & deux Capitaines, accompagnés de Mr. *Dierks*, Avocat-Fiscal de la Ville de *Gand*.

De Gand, le 9. Novembre.

Comme l'évènement arrivé depuis peu au Hameau de la *Flandre Autrichienne* dit *Den-Doele* se trouve defiguré par des relations inexactes inserées dans quelques Gazettes étrangéres, nous croyons devoir en rapporter les véritables Circonstances: le fait des *Hollandois*, d'être venus enterrer un Soldat de la Garnison du Fort de *Liefkenshoek* dans le Cimetière dudit Hameau, avec un Détachement de trente & quelques Hommes armés & munis de cartouches à balles ayant avec eux un Capitaine, un Lieutenant & un Major à leur tête, a été reprimé non comme une simple contravention à l'Edit de l'*Empereur*, par lequel il est défendu à tous Bas-Officiers & Soldats étrangers de venir sur les terres de *S. M.*, mais comme une violation ouverte & préméditée de son territoire; c'est le Bailli de l'endroit qui a fait exhumer & jetter dans le fossé du Fort de *Liefkenshoek* le Cadavre du Soldat enterré, le Détachement de notre Garnison, composé de 400. Hommes d'Infanterie, sans aucune Cavalerie, & commandé par un Major, ne s'est rendu sur les lieux que pour soutenir l'exploit du Bailli & pour le protéger contre la violence qui auroient pu se permettre les Garnisons des différens Forts, que les *Hollandais* occupent dans les Environs; & c'est pour rendre la représaille complette, que ce Détachement, qui est retourné immédiatement après, a traversé en plein jour, en allant au *Doele*, un Village du territoire de la République.

De Bruxelles, le 10. Novembre.

Les *Hollandais* ayant enlevé par voie de fait les filets de trois Habitans du Village de *Westcapelle*, qui péchoient dans le Canal de *St. Paul* en les menaçant de les conduire en prison à l'*Ecluse*, territoire *Hollandais*, ce qu'ils n'ont évité qu'en payant une amende arbitraire, & ce fait étant une violation manifeste du territoire de l'*Empereur*, attendu que le Canal de *St. Paul* est situé endeçà des limi-

tes de l'an 1664., qui sont les seules & vraies limites qui existent entre le territoire de Sa Majesté & celui des Etats-Généraux dans la *Flandre*, la convention de la *Haye* de l'an 1718., par laquelle il avoit été stipulé quelque changement de ces limites, étant notoirement demeurée sans exécution de part & d'autre, & ayant dès lors été constamment tenue comme nulle & non avenue, les Officiers Civils du Franc de *Bruges* chargés par Etat de faire rigoureusement exécuter les Edits de Sa Majesté sur cette Frontière, ayant trouvé quelques Soldats & Bas-Officiers *Hollandais* qui séjournoient en contravention aux Edits du 11. Mai 1751., & du 12. Mai de la présente année, dans les petits Forts de *St. Paul*, de *St. Donat* & de *St. Job*, situés endeça dans la ligne desdites limites de 1664., & conséquemment sur le territoire de Sa Majesté, ils ont insinué à ces Soldats que, quoiqu'ils fussent dans le cas d'être arrêtés en exécution de ces Edits, il pouvoient néanmoins retourner à leur Régiment de Garnison à l'*Ecluse*; ce qu'ils ont fait sans difficulté.

De la Haye, le 9. Novembre.

Le Conseil d'Etat s'est assemblé extraordinairement le 8. de ce Mois, à l'occasion de la Nouvelle de la Surprise des Forts *St. Donat* & *St. Paul*. Un Courier doit être expédié à Mr. le Baron *Hop*, Ministre-Plénipotentiaire de Leurs Hautes Puissances à *Bruxelles*; d'autre Exprès doivent se rendre incessamment à *Maastricht*, à *Grave*, à *Venlo* &c. &c.

Mr. de *Reischach*, Ministre de l'*Empereur*, a remis Jeudi dernier au Président de *L. H. P* un Mémoire, dans lequel Son Excellence prévient, *dit-on*, les Etats-Généraux sur cette démarche, & allégue les raisons qui y ont porté Sa Majesté *Impériale*.

On assure que les Membres des Etats de *Hollande* & de *Westfrise* sont attendus Mecredi prochain, & qu'ainsi l'Assemblée aura lieu huit jours plutôt qu'elle ne s'étoit ajournée.

Mr. van *der Hoop*, nommé Ministre des *Etats-Généraux* auprès de S. A. le Prince Evêque de *Liege*, a pris Jeudi dernier Congé de Leurs Hautes Puissances.

Mr. Felix de *Carli* a été reconnu la Semaine dernière à l'assemblée des *Etats-Généraux*, en sa qualité de Consul de l'*Empereur* à *Amsterdam*.

Extrait d'une Lettre de Hambourg, du 12. Novembre 1783.

„ Il paroît certain que plusieurs Papiers publics n'ont que trop exagéré une légère indisposition qui a obligé vers la mi-Octobre l'Impératrice de *Toutes-les-Russies* à garder la Chambre. Cette Souveraine se trouve maintenant entièrement rétablie, & on sçait par des Lettres du 29. Octobre, que *S. M. I.* a donné le 26. la première Audience aux Ministres-Plénipotentiaires de la *Grande-Bretagne* & de la République de *Vénise*, Mr. *Fitz-Herbert*, & le Chevalier *Foscari*. Il y a pareillement de l'exagération

en ce qu'on a débité des prétendues Nouvelles affligeantes arrivées à *Pétersbourg* de *Cherſon* & des Contrées voiſines; la Peſte ne s'y eſt jamais déclarée, bien moins a-t elle pu faire dans ces Quartiers-là les ravages qu'on lui attribue. Le Prince *Potemkin*, Commandant en Chef des forces de *S. M. I.*, qui s'y trouvent, n'étoit pas à toute extrêmité, comme les Feuilles de *Leyde* le diſent, d'après une Lettre de *Pétersbourg*; au contraire depuis quelques jours on ſe flattoit à l'Armée d'y voir bientôt Seigneur parfaitement rétabli. „

De Vienne, le 22. Novembre 1783.

On apprend de *Pétersbourg*, que l'Auguſte Souveraine de la *Ruſſie* ſe trouve entièrement retablie de ſa dernière indiſpoſition; Sa Majeſté *Impériale* a donné le 26. Octobre à Mr. *Fitz-Herbert*, Envoyé d'*Angleterre*, ſa première Audience, dans laquelle ce Miniſtre lui préſenta ſes Lettres de Créance. Le même jour, *S. M. Imp.* a accordé la première Audience au Chevalier *Foſcari*, Miniſtre-Plénipotentiaire de la République de *Véniſe*.

Depuis le 2. de ce Mois, le Roi de *Suéde*, gardant l'*incognito* ſous le nom de Comte de *Haga*, ſe trouve à *Piſe*, faiſant uſage des bains fameux près de cette Ville, avec le ſuccès le plus heureux. Sa Majeſté s'eſt rendue diverſes fois chez Monſeigneur l'Archiduc-Grand-Duc, & a reçu à ſon tour pluſieurs Viſites de Son Alteſſe Royale & des jeunes Archiducs.

Madame l'Archiducheſſe-Ducheſſe de *Parme* étoit attendue vers le milieu de ce Mois à *Rome*, d'où Son Alteſſe Royale compte ſe rendre inceſſamment à *Naples*.

Des Lettres arrivées en dernier lieu de *Semlin* portent, que les *Spahis* campés près de *Belgrade*, s'étoient ſoulevés contre le *Pacha*, & qu'ayant brûlé leur Camp, ils s'étoient retirés par milliers dans leur Pays.

On apprend de *Dantzig*, que la fureur de la Populace y eſt montée au plus haut dégré; & que le Magiſtrat s'étant aſſemblé quelques jours avant le départ du dernier Courier, pour délibérer ſur les triſtes Circonſtances où la Ville ſe trouve, & s'il ne conviendroit point d'acquieſcer aux demandes de S. M. *Pruſſienne*, afin de prévenir la ruine commune, le Peuple inſtruit ou ſoupçonnant ce qui ſe paſſoit dans la délibération; étoit venu par milliers devant la Maiſon de Ville avec menaces, que ſi le Magiſtrat accordoit quoique ce ſoit aux *Pruſſiens*, il en tireroit uue vengeance éclatante ſur les Bourgemaître eux-mêmes; la Populace *Dantzikoiſe* ſe fonde ſur les ſecours qu'elle attend de la Cour de *Varſovie*, où la Régence vient d'envoyer un quatrième Exprès. Les excès de ce Peuple ſe portent déjà au point, qu'on a tiré ſur un Dragon *Pruſſien* d'un des poſtes avancés. Ce Soldat a été bleſſé. Le Réſident de *Pruſſe* a quitté la Ville, & eſt parti pour *Berlin*.

N^ro. 94.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 22. NOVEMBRE 1783.

Ruſſie.

De Petersbourg, le 29. Octobre 1783.

La ſoumiſſion entière du Prince *Héraclius II*, Zar de *Kartalinie* & de *Kachet*, à la Souveraineté de la *Ruſſie*, eſt un évènement qui, malgré ſon importance, n'étoit pas tout à fait inattendu. On ſe ſouvient, que le Grand-Pere de ce Prince s'étoit rendu, vers le milieu de ce Siècle, en *Ruſſie*, pour y demander du ſecours contre les *Perſans*, & qu'il profita de cette occaſion pour ſe réunir à l'Egliſe *Grecque*. On ſe rapelle auſſi qu'un autre de ſes ancêtres, chaſſé de ſes Etats par les troupes du Roi de *Perſe*, avoit trouvé un aſile à *Petersbourg*, où il étoit mort en 1714, après avoir nommé *Pierre I.* ſon héritier univerſel; (c'eſt depuis cette époque, que les Monarques de *Ruſſie* ont pris le titre de *Souverains des Zars de Kartalinie & de Kachet.*) Un petits-fils du Précédent, nommé *Wachtang*, détrôné par les *Turcs* en 1724, reçut de l'Impératrice *Catherine*, Epouſe de *Pierre le Grand*, une penſion, dont il jouit jusqu'à ſa mort qui arriva à *Aſtracan* en 1737. Il exiſte encore en *Ruſſie* des rejettons de la famille de ce dernier.

Le Prince *Héraclius* a environ 60. ans: un de ſes Ancêtres appellé *Salomon*, avoit 7. fils qui ont paſſé comme eſclaves en *Ibérie*, où l'ainé, nommé *Bakar*, eut le bonheur de plaire à la Souveraine, d'en devenir l'Epoux & d'être le Fondateur de la Monarchie. On prétend que tous les Etats du Prince *Héraclius* ne contiennent gueres plus de 20,000 habitans, les Femmes ne ſont point compriſes dans ce calcul. La Province de *Kachet* n'a reconnu jusqu'ici que la protection de la *Perſe*, mais une partie de *Kartalinie* a toujours été tributaire des *Turcs*.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 4. Novembre.

Mr. Adams, Miniſtre Plénipotentiaire du Congrès auprès des Etats-

Généraux, eſt arrivé dans cette Ville. Il a eu déjà diverſes Conférences avec Mr. *Fox* & d'autres Miniſtres. Il eſt chargé, conjointement avec Mr. *Jay*, de travailler à la confection d'un Traité ſolide de Commerce & d'Amitié avec le Miniſtère *Britannique*.

Nos Papiers publics prétendent, que les nouveaux Etats *Américains* ont déclaré ne vouloir pas s'en tenir aux diſpoſitions de leurs Commiſſaires à *Paris*, relativement aux Royaliſtes. Mais c'eſt un faux Expoſé, puiſque les Commiſſaires n'avoient promis dans le Traité que la recommandation du Congrès en faveur de ces Malheureux: Ils voyoient déjà toute la difficulté qu'on trouveroit à obtenir quelque choſe, vu le reſſentiment que leur Conduite avoit inſpiré au parti triomphant en *Amérique*.

On travaille à la rédaction d'un autre Traité entre l'*Angleterre* & le *Portugal*. L'*Irlande* y ſera, dit-on, compriſe. Ce Commerce que l'*Angleterre* faiſoit excluſivement, paroît vouloir échapper de ſes mains.

La Cour envoya hier des Dépêches au Duc de *Mancheſter*. Elles ſont relatives aux Intérêts des *Hollandais*. On dit que la Cour y notifie ſa dernière volonté à ce ſujet & donne certains éclairciſſemens ſur le Commerce avec la *France*.

Les Souſcripteurs à la Négociation de 12. Millions ont porté à la Banque leur 5me. terme de 15. pour Cent de ladite Somme.

Les deux Préſidens de la Compagnie des *Indes-Orientales* ont conféré avec nos Miniſtres ſur l'état de leurs Affaires dans l'*Inde*. La Compagnie doit ouvrir une Aſſemblée le 7. du courant; elle y expoſera les Dépêches qu'elle a reçues du *Bengale* & fera la répartition aux Actionnaires.

On parle beaucoup ici d'une Ligue générale des Puiſſances Maritimes de l'*Europe* contre les Corſaires *Barbareſque*.

On penſe que cette ſemaine on apprendra l'évacuation de *New-York* par nos Troupes. L'idée de les faire débarquer en *Irlande* n'eſt qu'un bruit peu ſûr & dont l'effet ne ſerviroit qu'à indiſpoſer davantage les *Irlandais*. Il y eut dernierement en *Irlande* une Conférence entre les Chefs des Volontaires armés & quelques Amis du Gouvernement *Anglais*. Les Prétentions de ces Volontaires ne ſont pas auſſi étendues qu'on l'avoit publié. On eſpère que l'har-

monie entre les deux Royaumes pourra être facilement établie sur une base solide.

De Londres, le 7. Novembre.

Le 5., le Roi étant revenu de *Windsor* à *St. James*, Sa Majesté donna Audience à ses Ministres & à ceux des Puissances étrangères. Ensuite il s'y tint un Conseil en présence de Sa Majesté auquel on examina des Dépêches reçues depuis quelques jours, & l'on se décida sur divers objets qui seront proposés au Parlement à sa convocation le 11. de ce Mois. On a parlé ces jours-ci de quelques changemens dans le Ministère avant la rentrée de cette Assemblée; mais il n'y à aucun lieu de croire que pour le présent il soit question de tels changemens. On a mis ces jours-ci sous les yeux des Ministres divers plans pour relever le Crédit public, pour liquider les dettes générales de la Nation en temps de Paix sans aucun emprunt; mais les moyens destinés à opérer ces grands objets opprimeroient beaucoup le peuple déjà accablé sous le poids des impots, généroient le commerce & les manufactures, & ébranleroient de plus en plus le crédit public. Ainsi, il est très-douteux qu'ils soient adoptés. Cependant, il est certain que le Ministère se propose de remettre au Parlement un plan qui embrassera une partie de celui qu'on lui a suggéré. On a aussi dessein d'établir une perception plus rigoureuse de tous les droits & impots; ce qui produiroit une augmentation considérable dans les revenus annuels; ainsi qu'une réforme prodigieuse relativement à plusieurs Articles de dépense.

Suite de l'Exposé de la Contestation actuelle de S. M. le Roi de Prusse avec la Ville de Dantzig.

Il ne restoit donc à Sa Majesté d'autre voie pour soutenir ses Sujets que celle des représailles qu'on a pourtant exécutées avec toute la modération possible, quoique jusqu'à présent sans effet.

Le Roi ordonna d'abord au Mois d'Août de cette année, au Colonel de *Pirch* de poster un petit détachement de troupes sur l'*isle de Holm* & territoire *Prussien*, de s'assurer ainsi du passage de la *Vistule* en cet endroit & de renvoyer sans aucune violence tous les bâtimens *Dantzikois* allant de la ville à la mer *Baltique* ou de la *Baltique* à la ville, laissant néanmoins passer sans difficulté les Vaisseaux des Nations étrangères. Ceci ne produisit non plus aucun effet; bientôt au contraire toute cette discussion sembla devenir moins l'affaire d'un Magistrat sage

& éclairé, que celle d'une populace effrénée. Aucun ſujet ou employé *Pruſſien* n'oſoit plus ſe montrer avec ſûreté ſur le territoire *Dantzikois*. Le Colonel de *Pirch* voulant faire paſſer ſur la *Viſtule* un bâtiment *Pruſſien*, fut inſulté avec les Soldats qui l'accompagnoient par la populace, de la manière la plus groſſière, ſans que la garniſon du *Blockhaus* qui ſe trouvoit tout près delà, eût cherché à l'empêcher.

Le Conſeiller de la Régence *Meyer* fut attaqué dans la ville avec danger de ſa vie & le Magiſtrat s'excuſa qu'il ne pouvoit retenir la fougue du peuple; comme en général, le Magiſtrat ſe replie toujours dans cette affaire ſur la volonté & les réſolutions de la Bourgeoiſie & de ce qu'il nomme le *troiſième Ordre*, duquel il prétend être gêné & au point à ne pouvoir agir autrement. Cette obſtination auſſi décidée obligea le Roi à donner aux repréſailles un nouveau degré de force. On interrompit le commerce des *Dantzikois* par terre & on fit arrêter leurs Vaiſſeaux à *Neufahrwaſſer*. Mais ces nouvelles meſures reſtèrent encore ſans fruit.

(*La Suite l'Ordinaire prochain.*)

Vienne.

Le Sieur *Frederic Chaudoire*, Négociant, qui part d'ici au Commencement du Mois de Décembre prochain, pour *Genève* par *Strasbourg*, peut donner une Place à Celui qui deſireroit faire le Voyage avec lui dans une bonne Voiture commode & bien ſuſpendue. On pourra s'adreſſer à cet effet au Sieur *Genthon*, *Rue des Clous*, *à la Fabrique d'argent haché*. *No* 189.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 95.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 26. NOVEMBRE 1783.

Extrait d'une Lettre de Pétersbourg, du 30. Octobre 1783.

„ Sa Majeſté *Impériale* eſt entièrement rétablie de l'indiſpoſition qui l'a obligée de garder le lit quelques jours. Les Nouvelles reçues dernièrement de l'Armée ſont beaucoup plus ſatisfaiſantes ſur la Santé du Prince *Potemkin*. Celles de la *Crimée* ne ſont pas moins agréables : elles annoncent que le peuple de cette preſqu'Isle eſt aujourd'hui dans un état de tranquillité qui prouve qu'il eſt ſatisfait. — Du reſte rien de nouveau pour le préſent. — Pour vous donner, une idée plus préciſe du Pays dont *S. M. I.* a pris poſſeſſion, & de l'importance dont il eſt pour la *Ruſſie*, je vous en tracerai ici une courte Deſcription. — La *Crimée* (contrée de la petite *Tartarie*, que les Anciens ont connu ſous le nom de *Cherſoneſe-Taurique* ou *Pontique*, parce qu'elle s'avance dans le *Pont-Euxin*, ou *Mer-Noire*) eſt bornée au Nord par le *Palus-Méotides*, au Midi par la *Mer-Noire*, à l'Orient par le Détroit de *Caffa* qui la ſépare de la *Circaſſie*, & au Nord Oueſt par la *Tartarie Précopite* à laquelle elle

tient par un Isthme assez étroit. A l'entrée de la Peninsule se trouve *Pérécop*, Ville peu considérable il y a quelques années, mais qui par les Fortifications que l'Impératrice a ordonnées, & l'Artillerie dont elle est déjà munie, est devenue une Place importante. Dans l'intérieur sont les Villes de *Kosefou*, de *Topetarkhan*, *Baktche-Serai* ancienne résidence des Kans, *Elma*, *Balik-Laghi*, *Manchioub* vieu Château très-fort, *Caffa*, Capitale de toute la *Crimée*, *Crim* ou *Crimenda* qui a donné son nom à cette presqu'Isle, *Tusla* où sont des Salines fort abondantes, *Kercy* & *Orbotec* munie d'une bonne Forteresse: à la vérité la plupart de ces Villes sont très-médiocres, mais leur Territoire est excellent, & leurs Environs très-peuplés; en 1266. les *Polonais*, ayant conquis une partie de la *Crimée*, firent de *Caffa* l'entrepôt de leur Commerce d'Orient; mais en 1441. *Hadgi-herai* de la Famille de *Gengis-kan* profita des guerres civiles qui eurent lieu dans ce Pays, & y fonda un Royaume qu'il a laissé à sa Postérité. Ce sont ses Descendans qui ont été connus jusqu'ici sous le nom de *Kans* de la *Crimée*. Ils ont été jusqu'en 1771. Vassaux & Tributaires de la Porte *Ottomanne*; depuis ce temps les Armes victorieuses de la *Russie* leur avoient procuré l'indépendance; & cette année pour se soustraire aux suites facheuses des dissensions fomentées par les *Turcs*, le *Kan Sabin-Guerai* en a fait l'abdication en faveur de l'Impératrice dont le Gouvernement ferme & sage a rendu la tranquillité civile à cet important Pays. Les *Tartares*, qui l'habitent sont presque tous *Mahométans*; ils sont robustes & courageux, ainsi que leurs Femmes à qui la nature ne donna pas en général une figure agréable. Du reste cette Contrée est fertile & d'autant plus intéressante qu'elle sert de Barrière naturelle au Midi de l'Empire *Russe*.

POLOGNE.

De Varsovie, le 10. Novembre.

Le Différend survenu entre la Cour de *Berlin* & la Ville de *Dantzig* occupe beaucoup le Roi & le *Conseil-Permanent*. Il arrive ici fréquemment des Couriers de cette Ville, investie actuellement par les Troupes *Prussiennes*; & d'autres Exprès y portent les Ordres de la République au Comte d'*Uuruh*, Commissaire délégué par S. M. On dit que ce Seigneur par sa Conduite sage & modérée, a tellement captivé la Bienveillance des *Dantzikois*, qu'ils le verroient partir à regret avant que leur Sort fût entièrement décidé.

PAYS BAS.

De la Haye, le 12. Novembre.

On assure que le Courier expédié Samedi passé de la part de *L. H. P.* à Mr. *Hop* à *Bruxelles*, apporte à ce Ministre de la République la Proposition de *L. H. P.* pour régler, par le moyen des Commissaires réciproques, les Différends survenus avec ladite Cour.

Ces Dépêches, *dit-on*, servent de Réponse au Mémoire remis par la Cour de *Bruxelles* à Mr. *Hop*, qui y réside en qualité de Ministre-Plénipotentiaire, touchant ce qui est arrivé aux Environs de l'*Ecluse* en *Flandre*, & à *Doel*, en y enterrant des Militaires décédés. On prétend que ce Mémoire contient des Plaintes graves formées au nom de l'*Empereur*, concernant ce qui s'est passé à *Doel*; nos Militaires auroient à cette inhumation, assisté armés de leurs Fusils chargés, ayant encore des Cartouches de réserve & se moquant des Insinuations que leur fit alors la Justice paisible de *Doel*; savoir, que la venue des Militaires Etrangers n'y étoit pas permise.

On dit que le même Mémoire allégue encore, que les Places prises en Possession avoient depuis plusieurs années formé un objet de litige, sans que la République ait jamais voulu s'expliquer finalement à cet égard: que cette lenteur avoit obligé l'*Empereur* d'en venir à la démarche qu'il a faite; ne voulant *S. M.* entrer en d'autes Arrangemens que suivant le Réglement de 1664., rejettant celui de 1718., que l'on dit résulter des Barrières de 1715., auquel cependant, *dit-on*, on ne s'étoit jamais conformé de la part de la République: ce qu'on appuye par plusieurs exemples fâcheux, dont quelques-uns arrivés du vivant du feue l'Impératrice-Reine; & à l'égard desquels *L. H. P.* avoient donné satisfaction.

Mr. le Baron de *Reischach*, Envoyé-Extraordinaire de S. M. l'*Empereur* auprès les *Etats-Généraux*, appuye tout ce que la Cour de *Bruxelles* allegue dans son Mémoire: mais on assure en même temps que jusqu'à présent Son Excellence n'avoit encore rien présenté par écrit.

On dit que *L. H. P.* ont Samedi passé résolu de renforcer la Garnison d'*Ecluse* de deux Régimens, dont l'un est celui du Colonel *Pain*, dont la première destination étoit d'aller en Garnison à *Utrecht* & à *Amersfoort*.

On apprend que le Duc de *Manchester* avoit informé nos Ambassadeurs à *Paris*, que le Ministère de *S. M. Britannique* n'avoit pas seulement envoyé une Copie des Préliminaires aux Commandans dans les *Indes-Orientales*, pour la Restitution des Places conquises sur la République dans cette Partie du Monde, pour autant qu'elles se trouvoient au pouvoir de l'*Angleterre*, & qu'elles n'avoient pas été cédées, & particulierement de *Trinquemalé*, de la manière dont il avoit été convenu, & en même temps pour reprendre Possession de tels Etablissemens *Anglais* qui auroient été conquis sur l'*Angleterre* par les Armes de la République, & que les Dépêches relatives à celà devoient être envoyées; mais qu'il en avoit reçu le *Duplicata* pour les Leur remettre, ainsi qu'il l'avoit fait en leur communiquant le contenu, afin qu'ils pussent l'envoyer avec leurs Dépêches aux Etats, & que l'on prévînt ainsi tout retard dans l'exécution des Ordres pour l'observation de ce qui étoit stipulé par les Préliminaires.

De Paris, le 11. Novembre.

Le premier Tirage de la Lotterie Royale établie par Arrêt du Conseil du 5. Avril de cette Année, a été fait le 20, 21, 22. & 23. du Mois dernier, dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville de *Paris*, en présence des Prévôt des Marchands & Echevins. Le nombre des Numéros sortis est de 4000, & le montant des Lots de 2.828.000. liv. Le Lot de 120,000. liv. est échu au Numéro 22987; celui de 60,000 liv. au Numéro 16064. Les Numéros 31743, 33166. & 35700, ont eu chacun un Lot de 12,000 liv. Il y a eu dans ce Tirage quatre Lots de 8000. liv., dix de 3000, vingt de 2000, quarante de 1200; les autres sont de 800, de 750, de 720 & de 600 liv. Le payement de ces Lots & remboursemens se fera comptant, au Trésor Royal, dans le Mois d'Avril de l'Année prochaine, conformément à l'Article IV. de l'Arrêt du Conseil portant établissement de cette Lotterie.

Charles-François *Houbigant*, Prêtre de l'Oratoire, Pensionnaire du Clergé de *France*, connu par ses longs travaux sur l'Ecriture Sainte, est mort dans la Maison de *Paris* le 31. du Mois dernier. Il commençoit sa 80me année de Congrégation, & finissoit la 98me de sa Vie.

De Vienne, le 26. Novembre 1783.

Dimanche, 23. de ce Mois, il y eut après le Service Divin, Cercle chez l'*Empereur*.

Pour faire fleurir d'avantage le Commerce des Etats-Héréditaires, & lui donner plus de sûreté, Sa Majesté a fait le 6. Août dernier, avec la *Sublime Porte* une Convention, suivant laquelle cette dernière s'engage à faire restituer dans l'espace de 6. Mois, ou plutôt si faire se peut, tout Navire *Impérial*, avec son Equipage & sa Cargaison, qui seroit enlevé par quelque Corsaire que ce soit de la Domination *Ottomanne*; & pour prévenir à cet égard tout abus du Pavillon *Impérial*, il a été stipulé de la part de Sa Majesté, qu'il seroit établi la peine de Confiscation & même de la mort contre tout Propriétaire de Navire marchand étranger, qui sans y être autorisé se seroit servi du Pavillon *Impérial* & seroit pris en Contravention dans une des Places maritimes des Etats-Héréditaires. En même temps Sa Majesté a établi une Commission d'Amirauté à *Trieste*, pour taxer la valeur des Navires & connoître de tous les faits relatifs à cette Convention.

Sa Majesté a nommé en outre Agents de Commerce le Sr. *Brandel* à *Alger*, le Sr. *Nysen* à *Tunis*, & le Sr. *Wartmann* à *Tripoli*.

Suivant les dernières Lettres de *Dantzig*, la Situation de cette Ville continue d'être extrêmement critique. Investie de tous les Côtés, les Vivres commencent à y être très-chers; mais on s'y flatte encore d'un heureux changement, d'autant que les Conférences entre le Général *Egloffstein* & le Comte d'*Unruh* ont été reprises.

N^no. 95.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 26. NOVEMBRE 1783.

Portugal.

De Lisbonne, le 12. Octobre 1783.

Le Navire la *N. S. dos Praceres*, aux ordres du Capitaine *Joseph de Mello Breiner*, eſt entré le 2. de ce Mois en notre Port, venant de *Rio-Janeyro* en 64. Jours de trajet: Il avoit relâché à la Baye de *Tous-les-Saints*, d'où il a ramené le Marquis de *Valenza*, qui a été remplacé, comme Gouverneur & Capitaine-Général de cette Colonie, par Don *Rodrige de Meneſes*.

Eſpagne.

De Madrid, le 28. Octobre.

Il paroît décidé que la Cour enverra 4000. Hommes de Troupes à *Buenos-Ayres*, & qu'elle ſe propoſe de faire paſſer deux Régimens au *Pérou*; ces Meſures lui paroiſſent néceſſaires pour en impoſer par la force aux eſprits inquiets qui pourroient être tentés d'imiter l'exemple des Colonies *Anglaiſes*.

Sa M. voulant faire jouir ſes Sujets de la Clémence paternelle, à l'occaſion de la Naiſſance des deux Infants jumeaux, a accordé un pardon général à tous les Déſerteurs, Contrebandiers, Vagabonds & Malfaiteurs tant à ceux qui ſe trouvent actuellement dans les Priſons, qu'à ceux qui ont déjà été condamnés, pourvu que les Militaires reviennent ſervir dans leurs Corps reſpectifs, & que les autres Criminels non détenus ſe préſentent dans le terme de 90. Jours par devant leurs Tribunaux, pour en obtenir un pardon abſolu, ou quelque Commutation de peine. Les Criminels de Lèze-Majeſté, ceux qui ſont convaincus d'homicide volontaire, de Sacrilège, de Vol ou de tout autre Crime qui tend au détriment d'un tiers, ne pourront aucunement participer à cette grace, à moins que ces derniers n'ayent ſatisfait la partie lèſée.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 12. Novembre.

Le Roi s'eſt rendu hier au Parlement, & en a fait l'ouverture par un Diſcours, dans lequel S. M. annonce aux Chambres la Concluſion des Traités de Paix entre Elle & les Couronnes de *France* & d'*Eſpagne*, & avec les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, & la ratification des Préliminaires de Paix avec la *Hollande*; Elle leur recommande de former des Loix pour les Affaires de l'*Inde*,& & pour améliorer les revenus; Elle demande aux Communes des Subſides, en leur annonçant qu'il a été fait des réformes dans les différens établiſſemens &c.

Le Prince de *Galles* a pris hier, avec les Cérémonies d'uſage en pareille occaſion, Séance dans la Chambre haute, à Côté du Trône, en qualité d'Héritier préſomtif de la Couronne.

Le 8. au delà de 40. Maiſons richement meublées ont été la proie des Flammes: on attribue ce malheur à l'avidité de quelques Propriétaires qui, ayant aſſuré leurs Maiſons à une évaluation factice fort au deſſus de la valeur réelle, dans un Bureau connu ici ſous le nom de *Police pour le feu*, ont jugé à propos de bruler leurs Propriétés pour gagner au marché.

Le Parlement d'*Irlande* étant rentré le 27. du paſſé, on agita aux Communes qu'il ſeroit accordé un Subſide au Roi, ce qui fut arrêté; & l'on propoſa d'avoir des détails ſur les deniers publics qui avoient été dépoſés à la Banque nationale. Un Membre inſiſta qu'il ſeroit propoſé au Miniſtère *Britannique* de faire inclure l'*Irlande* au Traité de Commerce qui eſt actuellement en Négociation entre la *Grande-Bretagne* & l'*Amérique*, en alléguant quelques papiers qui en font connoître la juſtice & la néceſſité.

France.

Suite de Paris, le 11. Novembre.

Les Eaux de la *Seine* étant fort baſſes, & le froid ſe faiſant déjà ſentir, par un temps très-beau, on craint, comme l'année dernière, une diſette de bois, quoique les Municipaux ayent pris leurs précautions, dès le printemps paſſé.

Le projet des Négocians de *Montpellier* eſt de former des liaiſons avec les *Américains-Septentrionaux*, d'établir des Factoreries dans les Capitales des XIII. Etats & de faire partir de la *Cheſapeak* ou de la *Delaware* les Bâtimens *Français*, qu'ils auront chargés de Marchandiſes, propres aux *Indiens d'Orixa*, de *Malabar* & de *Coromandel*. Les individus Navigateurs, élevés dans les Ports de *Provence*, de *Languedoc* & de *Rouſſillon*, accoutumés aux Cha-

leurs exceſſives, ſupportent le Climat brulant des échelles de l'*Inde* & des Provinces *Chi oiſes* de *Canton*, de *Kiang*, de *Fokien* & du Royaume de *Tonquin*.

Pruſſe.

Suite de l'Expoſé de la Conteſtation actuelle de S. M. le Roi de Pruſſe avec la Ville de Dantzig.

Le Magiſtrat crut ſe tirer d'affaire par la déclaration plauſible, qu'elle avoit abandonné toute l'affaire à ſon Souverain le Roi de *Pologne*. Comme en d'autres occaſions, où elle n'y trouvoit pas ſon compte, elle a toujours évité de reconnoitre la Souveraineté de la *Pologne*, p. e. en rejettant la Convention conclue entre la *Pruſſe* & la *Pologne* pour l'abolition de la traite foraine, on auroit pu avec raiſon décliner la médiation d'une Cour éloignée par raport à une prétention auſſi étrange & injuſte: cependant on attendit encore l'effet des ſoins du Comte d'*Unruh* que Sa Majeſté le Roi de *Pologne* avoit envoyé à *Dantzig*: mais toutes les repréſentations de ce Miniſtre n'opérèrent autre choſe que la déclaration à laquelle la Ville ſe détermina enfin: de vouloir rendre la liberté du Commerce & de la Navigation aux Sujets du Roi, mais *ſalvo jure ſeulement juſqu'à la fin de cette année & uniquement pour les denrées de conſommation*, ſous condition que toutes les repréſailles ceſſeroient auſſitôt. Il étoit impoſſible d'accepter une propoſition auſſi inſidieuſe, puiſque la Ville obtenoit par-là une reconnoiſſance indirecte de la prétention & la ceſſation entière des repréſailles que l'on ne recommence pas aiſément, tandis que les Sujets du Roi n'obtenoient que pour deux mois d'hiver où la nature même y met obſtacle, cette liberté du Commerce & de la Navigation dont ils ont joui de tout temps & qu'on n'auroit pas manqué de leur conteſter bientôt après. Le Roi ne conſervant donc plus d'éſpérance d'obtenir de la Ville de *Dantzig* par la voie des repréſentations, de la négociation & même de repréſailles modérées, cette liberté naturelle qu'il reclamoit pour ſes Sujets, s'eſt vu avec regret, forcé de paſſer à des meſures plus ſérieuſes. Sa Majeſté a ordonné en conſéquence au Général-Major Baron d'*Egloffſtein* d'entrer avec 4. Bataillons d'infanterie & 4. Eſcadrons de cavalerie ſur le territoire de *Dantzig*, que les troupes du Roi n'avoient pas touché juſques-là, d'enfermer cette Ville de tous côtés par mer & par terre, quoique dans une certaine diſtance, d'obſerver du reſte la diſcipline la plus ſevère & de laiſſer paſſer ſans difficulté tous les Vaiſſeaux étrangers. Cette démarche même n'a pu encore vaincre l'obſtination de la Ville de *Dantzig* & n'a produit qu'une réponſe vague au Général d'*Egloffſtein* du 16. de ce Mois (d'Oct.) dans laquelle le Magiſtrat renouvelle ſa premiere déclaration qui porte ſur un intérimiſtique de deux mois, & enviſageant comme obligatoires les premières offres qu'on n'avoit fait que par

condescendance, se plaint de ce qu'on exige maintenant une liberté entière & illimitée de la Navigation. Il est vrai que durant toute cette contestation, le Roi a fait proposer plusieurs fois tant à la Cour de *Varsovie* qu'au Magistrat de *Dantzig*, d'accorder aux sujets du Roi le libre passage seulement *salvo jure* & jusqu'à l'époque d'un arrangement amical; mais suivant la Nature des choses & l'équité la plus manifeste, ces propositions portoient sur un Commerce entièrement libre & non restreint à un court espace de temps.

Or le Magistrat les ayant longtemps déclinées & ne les ayant enfin acceptées, que comme par grace & en restreignant sa Concession d'une manière vague & insidieuse aux entrées de consommation des Sujets *Prussiens* & au court espace de deux Mois, inutiles pour la Navigation & qu'il auroit sans doute laissé écouler sans arranger l'affaire, après que les représailles auroient une fois été levées; Sa Majesté ne peut être tenue plus longtemps à des Offres volontaires & non acceptées, & voyant la mauvaise volonté de la Ville de *Dantzig* & son obstination à opprimer constamment les Sujets *Prussiens*, elle ne peut qu'insister maintenant sur une définition entière & radicale de l'affaire & sur la concession illimitée du libre passage de ses Sujets par le territoire de *Dantzig*, & jusque-là continuer les mesures quelle a été obligée d'adopter. Mais comme elle n'a jamais eu & n'a encore aucun dessein hostile ou contraire aux traités contre la Ville de *Dantzig*, qu'elle est plutôt disposée à soutenir son Commerce d'une manière conforme aux avantages de ses propres Etats, ces représailles ne dureront aussi que jusqu'à ce que cette ville aura remis sur l'ancien pied le Commerce libre des Sujets *Prussiens*, leur aura assuré solemnellement, pour leurs Personnes & Marchandises, le libre passage par son territoire & aura procuré à Sa Majesté une Satisfaction convenable pour les procédés insolens qu'on s'est permis envers ses Officiers & Sujets; ces points accordés, les représailles cesseront aussitôt.

(*La fin ci-après.*)

Vienne.

Le Sieur *Frederic Chaudoire*, Négociant, qui part d'ici au Commencement du Mois de Décembre prochain, pour *Genève* par *Strasbourg*, peut donner une Place à Celui qui desireroit faire le Voyage avec lui dans une bonne Voiture commode & bien suspendue. On pourra s'adresser à cet effet au Sieur *Genthon*, *Rue des Clous, à la Fabrique d'argent haché.* No 189.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N° 96.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 29. NOVEMBRE 1783.

Lettre d'un Voyageur Américain écrite de Marseille le 3. Novembre 1783.

J'ai vendu très-avantageusement les Articles qui composoient la Cargaison de notre Navire. Nous allons au Port de *Cette* en *Languedoc*; on trouve dans cette dernière Ville toutes les Commodités du Commerce par la prompte Correspondance que les Négocians de cette Place peuvent avoir avec ceux de *Montpellier*, ceux-ci appliqués au travail, plein d'activité & d'intelligence pourroient rendre le Port de *Cette* aussi fréquenté que celui de *Marseille*, si leurs Spéculations avoient pour objet moins la Finance, que le Commerce; mais j'ai vu avec peine que les *Provençaux* armés de leurs privilèges prétendent avoir le droit d'empêcher dans le *Languedoc*, l'importation & l'exportation navales. J'ai observé les différens Cantons, où sont établis les *Languedociens*, sous le plus beau Climat, & dans un Sol fertile; le souffle vivifiant de l'industrie que dirige l'économie la plus éclairée, met en mouvement toutes les ressources de l'agriculture. Là, s'elevent des Manufac-

tures de draps, qu'achetent les *Turcs* dans les Echelles du *Levant*; ici on apperçoit de vaſtes Magaſins qui renferment d'énormes piles de coton, de fil & de ſoye de toute eſpèce & de la meilleure qualité; ailleurs des tintures plus perfectionnées que celles de *Tyr* & dont les couleurs fraîches & flateuſes donnent à l'étranger l'irréſiſtible tentation de faire emplette. S'agit-il de tranſporter les Marchandiſes de l'*Orient* dans la *Méditerranée?* un Canal de 30. lieues circule dans la Province & communique de l'une à l'autre Mer. Je connois des Commerçans à *Carcaſſone* qui eux ſeuls occupent 4. ou 5. mille Ouvriers, mais il eſt étonnant qu'ils ne ſoient pas les Maîtres de diſpoſer, à leur gré, de leurs étoffes. De cette entrave il réſulte qu'en travaillant beaucoup ils peuvent à peine ſe procurer les douceurs de l'aiſance. Que leur faudra-t-il? un Port franc dans leur Province, pour expédier par eux-mêmes & en droiture au *Levant*, toutes leurs draperies. „

Extrait des Lettres de Paris, du 14. Novembre.

„ Un nouvel Arrêt du 9. de ce Mois, au rapport de Mr. de *Calonne*, rétablit les Fermiers-Généraux tels qu'ils étoient avant le 24. Octobre. Cependant S. M. ſe réſerve, ſur les Offres & Soumiſſions des Mrs. les Fermiers-Généraux, le Droit de percevoir les traites & de regler les meſures à prendre pour aſſurer la libre importation des Tabacs en feuille, venant de l'étranger, & faciliter la vente, par la préference qu'ils doivent avoir ſur ceux de moindre qualité. „

„ On dit que tout eſt préparé pour l'exécution du projet d'établir trois Parlements dans l'étendue du reſſort de celui de *Paris*, on ſe propoſe, ajoute-t-on de choiſir parmi les Conſeillers de Grand-Chambre, les Préſidens de ces nouveaux Corps. Il a été beaucoup queſtion d'ériger en charge la faculté d'être Orateur du Barreau. La Finance de ces places coûteroit, dix mille livres pour chaque Avocat qui voudroit en obtenir une. Ce nouvel arrangement a d'autant plus d'approbateurs, qu'il diminueroit le nombre prodigieux d'Etudians en droits ſouvent attirés dans cette carrière par des vues peu analogues aux moyens d'y réuſſir. „

„ Mr. d'*Aligre* premier Préſident du Parlement, dont on publioit ici la mort le 5. & 6., eſt arrivé à *Paris* en très-bonne ſanté le 7. „

„ Cette Capitale s'aggrandit tous les jours, & on travaille actuellement ſur les deſſeins de Mr. *Croignard*, Architecte, à former un nouveau Quartier aux allées de *Bretenil*, qui ſont ſituées vis-à-vis de la porte de l'Egliſe des Invalides. On élevera entre cet Edifice & l'Ecole militaire, une Place publique, & des rues qui aboutiront au nouveau Boulevard. Ce Quartier ſe peuplant de jour en jour, on conſtruira un Pont en face des Invalides; & pour que l'enceinte de *Paris* ſoit entièrement décrite, on en fera un

autre qui joindra le jardin de l'Arsenal avec le jardin du Roi: celui-ci s'étend aujourd'hui jusqu'au bord de la Rivière. Il est même question de transférer la Ménagerie du Roi au jardin Royal des plantes, afin de réunir en un même lieu toutes les Curiosités naturelles.

La personne qui a parié que des hommes s'éleveroient avec le Globe *aërostatique* en moins d'un an, & qui a gagné son pari, s'offre de parier les frais que pourront coûter la Construction d'une machine & ceux des expériences à faire, qu'en moins de six ans, en choisissant un vent favorable, on passera avec elle, de *Calais* sur la Côte d'*Angleterre*. La machine par un vent foible parcourut à *Versailles* l'espace d'un mile 1/2. en 5. minutes; elle mettra donc une Heure dix Minutes de *Calais* à *Douvres*, & en moins de temps si le Vent est frais.

De Paris, le 16. Novembre.

Il défile en *Flandres*, dans les *Trois-Evêchés*, en *Lorraine* & en *Alsace* un grand nombre de Chariots chargés de Canons, de Mortiers, de Boulets, de Bombes, de poudres, de tentes, de fusils, de pistolets, de gibernes, de sabres, de cartouches, de bayonnettes, de chapeaux, de casques, de guêtres & de souliers. C'est surtout au travers de *Valenciennes* & de *Cambray*, que l'on voit passer tous ces Equipages, ainsi que des instrumens nécessaires a ouvrir des tranchées.

Le 13., Mrs. les Fermiers-Généraux ont prêté six millions à la caisse d'Escompte, pour signaler la joie de leur rétablissement. Cette Banque aura fait honneur à toutes ses Dettes à la fin de Décembre prochain. Les Administrateurs & les Actionaires, assemblés le 13. & le 14., ont délibéré qu'ils ajouteroient à leur Commandite mille nouvelles Actions de 3500. livres chacune. Ces trois millions 500. mille livres doivent servir à hâter la satisfaction du public. Il arrive de *Languedoc* & de toute la partie *Méridionale* 60. Voitures chargées d'argent, attendues à *Paris* avec impatience. Le même jour, 13., accompagné de Mrs. *Berthier* de *Sauvigny*, Intendant de *Paris*, & le *Noir*, Lieutenant-Général de Police, Mr. de *Calonne*, a prêté Serment entre les mains de Mr. de *Nicolai*, premier Président de la Chambre des Comptes. Ce Ministre est allé ensuite se placer à l'Audience, après le Doyen des Maîtres des Comptes.

Mr. le Comte de *St. Priest* a déjà fait passer en *France* ses Enfans & une partie de ses Domestiques. L'Académie des Sciences doit faire célébrer une Messe pour le repos de l'ame de feu d'*Alembert*. Mrs. les Chanoines de *St. Honoré* se proposent avec plaisir d'en remplir les Cérémonies. L'Académie *Française* ne fait plus faire de services pour ses Membres défunts, depuis la mort de *Voltaire*. Mr. le Maréchal Duc de *Richelieu* est malade.

Mademoiselle, fille de Mr. le Comte d'*Artois*, malade à *Versailles*, est

à toute extrêmité. Cette jeune Princeſſe meurt dans la 8me année de ſon âge, d'une hydropiſie de poitrine.

On attend Mr. le Bailli de *Suffren* dans la courant de Mai prochain. On craint aujourd'hui que cet Amiral n'ait été vaincu & ſurpris par Sir Edouard *Huges*. Les *Français* ne doivent déſarmer dans l'*Inde*, qu'après que *Typoo-Sabé* aura fait ſa Paix avec les *Anglais* & les *Marattes*, & ce Prince aura eû pour la Confection de cette Affaire, 4. Mois après l'arrivée de la Nouvelle miniſtérielle de la Paix.

De Vienne, le 29. Novembre 1783.

Sa Majeſté l'*Empereur* & Monſeigneur l'Archiduc *Maximilien*, ſe ſont rendus hier, ſuivis de toute la Cour, à la Paroiſſe du Château *Impérial*, pour y aſſiſter aux Vigiles des Morts qui ont été chantées en Mémoire de l'Anniverſaire du décès de l'Impératrice-Reine, l'auguſte *Marie Thereſe*. Aujourd'hui s'eſt faite la Célébration des Obſéques, qui a eu également lieu en préſence de toute la Cour. Pendant ces deux Jours, conſacrés au Deuil, les Théâtres ſont reſtés fermés.

Dimanche, 30. ſe fera ici la Conſécration de la *Maiſon de Prières (Bethhaus)* que par un principe univerſel de Tolérance, *Joſeph II.* a bien voulu accorder à Ses Sujets de la Confeſſion d'*Augsbourg*.

On ſe flatte toujours à *Dantzig*, que l'Affaire avec la Cour de *Berlin* ſera bientôt arrangée à l'amiable. En attendant la Navigation des Etrangers n'y ſouffre aucune interruption, & ſe fait ſans eſſuyer les moindres Entraves. D'un autre Côté le Général d'*Egloffſtein* fait obſerver la plus exacte Diſcipline parmi les Troupes ſoumiſes à ſes Ordres. Les Propoſitions que S. M. *Pruſſienne* a fait faire, dit-on, dernièrement au Magiſtrat de cette Ville, ſont les ſuivantes: que la Ville feroit une Députation au Roi, ſans déterminer ni la manière, ni l'endroit; qu'elle accorderoit le libre paſſage à toutes les Marchandiſes par terre & par eau, que les Sujets du Roi pourroient tranſporter d'une partie des Etats de S. M. à l'autre, en payant pourtant à la Ville les Droits uſités; que la Ville de *Dantzig* laiſſeroit librement paſſer les Bâtimens & Effets munis de Paſſeports, qui ſeroient ſignés du Roi même, ou de ſon Miniſtère du Cabinet, en payant également les Droits uſités; que la Ville de *Dantzig* ayant promis au Roi par une Convention conclue en 1771., de ne pas admettre des Sujets *Pruſſiens*, que ceux qui ſeroient munis de la permiſſion des Régences *Pruſſiennes*, cette Convention ſeroit auſſi étendue à la *Pruſſe Occidentale*, acquiſe depuis, pour empêcher la dépopulation de cette Province &c. Le Roi n'a demandé juſqu'ici à la Ville de *Dantzig* aucune indemniſation des frais occaſionnés par cette Affaire.

N^ro. 96.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 29. NOVEMBRE 1783.

Pruſſe.

Fin de l'Expoſé de la Conteſtation actuelle de S. M. le Roi de Pruſſe avec la Ville de Dantzig.

Si cet Expoſé, conforme à la Vérité, pouvoit ne pas ſuffire pour convaincre le public impartial, que le tort dans toute cette affaire eſt uniquement du Côté de la Ville de *Dantzig*, on pourra du moins ſe promettre cet effet de l'indication des raiſons ſuivantes: A n'enviſager l'affaire que ſuivant les principes du Droit naturel & des gens, la ſeule règle entre Etats indépendans, lorsqu'elle n'eſt pas modifiée par des traités particuliers, il eſt indubitable, que le Roi peut exiger avec autant de Droit pour ſes Sujets le libre paſſage par le petit territoire de *Dantzig* par eau & par terre, que cette Ville demande & obtient le même avantage par les Etats incomparablement plus grands de Sa Majeſté & ſur une étendue bien plus conſidérable de la *Viſtule*. Elle ne peut alléguer en ſa faveur ni le *droit d'étape*, ni conceſſions des précédens Souverains de la *Pruſſe*, ni conventions avec les Etats voiſins, ni même la poſſeſſion; enfin elle ne peut alléguer la moindre raiſon pour s'arroger le Commerce excluſif en *Pologne*, en *Pruſſe* & ſur la *Viſtule* & pour reſtreindre la liberté naturelle des Sujets du Roi de traverſer le territoire de *Dantzig*, de naviguer ſur un fleuve commun, & de faire leur propre Commerce. Elle ne s'eſt auſſi fondée jusqu'à préſent ſur aucun de ces Droits: le Magiſtrat a plutôt avoué expreſſément dans un mémoire préſenté le 20. Février 1767. au Réſident *Pruſſien* de *Junck*: " que la Ville de *Dantzig* n'avoit jamais prétendu le droit d'étape vis-à-vis des Sujets *Pruſſiens*; qu'il auroit été injuſte d'arrêter les Marchandiſes venant de *Pruſſe* ou y allant & paſſant par *Dantzig*, & qu'on leur avoit accordé de tout temps le libre paſſage ". Quoiqu'il ne fut queſtion alors que des Habitans de l'ancien Royaume de *Pruſſe* il n'y a pas de raiſon d'exercer le droit d'étape contre les

Habitans de l'ancienne *Pruſſe-Polonaiſe*, même à préſent qu'ils ſont devenus *Pruſſiens*, puiſque la Ville de *Dantzig* reconnoit ne pas avoir ce Droit d'étape.

Le Roi n'a certainement rien moins en vue que la ruine de *Dantzig* & de ſon Commerce. Indépendamment de ſon amour reconnu pour la juſtice, Sa Majeſté même & ſes Sujets ſont intéreſſés à l'état floriſſant de cette Ville & de ſon Commerce; mais elle doit auſſi de ſon côté ſe contenir dans de juſtes bornes, & ne pas prétendre qu'on ſacrifie à ſon intérêt & à ſon avidité le bien-être & le maintien des Sujets du Roi contre toute juſtice & équité. C'eſt ſans raiſon qu'elle craint que les Villes *Pruſſiennes* ruinent ſon Commerce & l'attirent à ſoi. Elle a de trop grands avantages pour rédouter une Cataſtrophe ſemblable, des avantages dont perſonne ne ſonge à la priver; on peut d'ailleurs prouver que les Villes *Pruſſiennes* dont il s'agit ont fait déjà ci-devant un Commerce beaucoup plus conſidérable qu'à préſent.

En peſant avec attention & ſans partialité toutes ces raiſons dans leur enſemble, on ſe convaincra pleinement que ce n'eſt point la Ville de *Dantzig*, mais le Roi de *Pruſſe* qui eſt la partie offenſée; qu'on n'exige d'elle rien qui ne ſoit conforme à la juſtice; que les meſures qu'on à priſes contre elle, ne ſont point trop dures, mais telles que la néceſſité & l'uſage les exigeoit; qu'elle n'a rien à craindre pour ſa liberté & qu'il ne dépend que d'elle de détourner les repréſailles & les maux qu'elle s'eſt attirés, en procurant à Sa Majeſté une juſte ſatisfaction & à ſes Sujets le libre paſſage par terre & par eau, comme elle en jouit elle-même dans les Etats *Pruſſiens*."

Au reſte, comme l'allégation du *pour* & du *contre* eſt le ſeul moyen de juger une Conteſtation avec connoiſſance de cauſe, nous inférerons ſucceſſivement la Correſpondance entre le Miniſtère *Pruſſien* & le Magiſtrat *Dantzikois*, à laquelle celui-là ſe refère dans ſon *Expoſé*. La première de ces Pièces eſt une Lettre des deux Miniſtres du Cabinet de S. M. *Pruſſienne* au Magiſtrat de *Dantzig*, du 20. Juin 1783.

„ Le Roi notre très-gracieux Souverain a reçu depuis quelque temps de la part de ſes Sujets domiciliés à *Schelmüble*, *Langfuhr*, *Neu-Schottland* & autres lieux circonvoiſins de la Ville de *Dantzig*, des plaintes reitérées ſur le refus & l'interdiction, que leur a fait le Magiſtrat de cette Ville de transporter par ſon Territoire, ſoit par eau ou par terre, les Grains, la Laine, & autres Denrées ou Marchandiſes de première néceſſité, provenant des provinces de *Pruſſe* voiſines, d'où ils ont coûtume de les tirer pour leur ſubſiſtance, en les obligeant de vendre ces mêmes Denrées aux Mar-

chés publics ou à des Négocians de cette Ville. Cette innovation arbitraire, faite de son chef par le susdit Magistrat, étant aussi incompréhensible qu'inattenduë, elle a dû d'autant plus étonner & mécontenter Sa Majesté, que les représentations faites à ce sujet par son Résident le Sr. de *Lindenowsky*, ont été infructueuses & même sont restées sans Réponse jusqu'ici. Quand même pour justifier en quelque manière leur procédé, ceux de *Dantzig* voudroient se fonder sur un prétendu *Droit d'Etape*, qu'aucun Roi de *Pologne* ni de *Prusse* ne leur a jamais accordé, & qui ne pourroit même être reconnu aujourd'hui par Sa Majesté, ils ne seroient aucunement autorisés à exercer ce prétendu Droit contre ceux des Sujets du Roi, qui pour leur propre consommation & leurs besoins naturels achètent les Denrées & Marchandises en question dans les Provinces limitrophes dépendantes de leur Souverain, & les font passer par le Territoire de la Ville de *Dantzig*. En effet quel préjudice cette communication de Provisions pourroit-elle porter au Commerce des *Dantzikois*? Et n'est-ce pas une injustice criante de leur part de prétendre, que les Sujets *Prussiens* aillent porter les Productions de leur Pays aux Marchés de la Ville de *Dantzig*, & que ceux établis au-dessus & au-dessous de cette Ville viennent les acheter des mains des *Dantzikois*? En vérité, ce n'est pas là une demande admissible. De plus, cet autre Privilège ou *Jus Emporii*, que la Ville de *Dantzig* allègue quelquefois sans preuves en sa faveur, & qui est aussi mal-fondé & aussi peu reconnu par notre Souverain que son prétendu *Droit d'Etape*, n'est pas plus applicable au cas dont il s'agit ici, puisqu'il n'est point question du passage libre de Marchandises venant du côté de la Mer, mais uniquement du transit de celles que les Sujets du Roi font passer par le District de cette Ville d'une partie du Territoire du Roi dans l'autre: Cette liberté communicative a été exercée de temps immémorial par les Sujets *Prussiens* sans aucun empêchement de la part des *Dantzikois*; &, si ceux-ci cherchent aujourd'hui à y mettre obstacle, ce ne peut être que par des motifs d'avarice, d'envie & de jalousie contre les Sujets du Roi, leurs Voisins, lesquels, ceux sur tout qui demeurent entre la Ville de *Dantzig* & la Mer dans la Contrée de la *Pomerélie*, dont les Productions ne sauroient suffire à leur subsistance, seroient fort embarrassés, s'ils étoient assujettis à une pareille contrainte, & qu'ils n'eussent pas la liberté de tirer leurs Provisions des Terres voisines dépendantes de leur Souverain. Aussi le Roi ne pourra & ne voudra jamais permettre une pareille innovation, qu'il regarde comme une offense injurieuse faite à Sa Majesté: Et c'est par ses ordres exprès que nous requérons par la présente Mrs. les Bourguemaîtres & Sénateurs de la Ville de *Dantzig*, de vouloir prendre les mesures les plus promptes & les

plus efficaces pour rétablir les choſes ſur l'ancien pié, afin que les Sujets du Roi, qui voudront s'approviſionner de Blé, Laines & autres Denrées & Marchandiſes pour leur uſage, en ſe les procurant dans les Contrées voiſines dépendantes du Roi, puiſſent les faire transporter comme ci-devant, ſans aucune gène & contrainte, tant par eau que par terre, en traverſant la Ville & ſon Territoire. Si au contraire on continue à s'y oppoſer, Mrs. les Régens ne doivent pas ignorer, que S. M. ne manque pas de moyens capables pour ſe faire rendre une prompte juſtice & la ſatisfaction qui lui eſt duë, par de juſtes Repréſailles, qui ne pourront qu'être extrêmement à charge à la Ville: Mais nous eſpérons, qu'ils ne laiſſeront point venir les choſes à cette extrêmité & que, par une Réponſe auſſi prompte que ſatisfaiſante de leur part, ils voudront nous mettre dans le cas de pouvoir leur témoigner &c. &c.

Berlin, le 20. *Juin* 1783.

(*Signé*) *Finckenſtein. Hertzberg.*

Grande-Bretagne.

De Londres, le 14. *Novembre.*

Il appert maintenant que les *Américains* ont formé le deſſein de ſe réunir aux Puiſſances commerçantes de l'*Europe*, dans la vue de s'oppoſer à la Navigation & au Commerce des Sujets de la *Grande-Bretagne* autant que poſſible.

La Diſette ſe fait toujours ſentir dans le Nord de l'*Ecoſſe*. Aux 10,000. Liv. Sterl. déjà accordées pour le ſoulagement des infortunés Habitans de cette partie de la *Grande-Bretagne*, le Gouvernement vient d'en joindre 5000.

On croit que Mr. Guillaume *Pitt*, Fils du célèbre Comte de *Chatham*, ſera rétabli dans le Miniſtère, où ſes talens lui ont acquis beaucoup de conſidération.

Des difficultés s'oppoſent encore à la Signature du Traité définitif entre la *Hollande* & l'*Angleterre*, leſquelles conſiſtent dans l'équivalent pour la reſtitution de *Negapatnam* à la République.

Il eſt arrivé aujourd'hui une Malle de la *Nouvelle-York* en 29. Jours de trajet. Le Général *Carleton* continuoit d'envoyer les Loyaliſtes à la *Nouvelle-Ecoſſe*, mais un des Bâtimens, en ayant 400. à bord, échoua à l'entrée de la Baye *Fundy*, & tout ſon monde périt. Le Congrès alloit établir une Monnoie de Cuivre pour la Circulation ordinaire, & continuoit d'aviſer aux Moyens de liquider partie des Dettes des *Etats-Unis*.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 97.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 3. DECEMBRE 1783.

Extrait d'une Lettre particulière de Péra près de Conſtantinople, du 20. Novembre 1783.

„ On apprend que dans un Divan tenu il y a quelques jours à la maiſon du *Muſti* (dans lequel il y a été conféré ſur le Manifeſte publié par la Cour de *Ruſſie* à l'occaſion de la priſe de poſſeſſion de la *Crimée*) il s'eſt élèvé une forte Conteſtation entre le Grand-Viſir & le *Capitan-Pacha*; ce dernier inſiſtant abſolument ſur la néceſſité de la Guerre, a été très-irrité de ce que le ſentiment du Grand-Viſir a prévalu, & qu'en conſéquence le Miniſtère a pris le parti de temporiſer. Dans un autre Divan tenu dans le même lieu, il a été déclaré qu'on va rendre inceſſamment publique un Réfutation du Manifeſte de la Cour de *Ruſſie*. L'échange du Traité de Commerce dernièrement conclu avec l'Impératrice de *Ruſſie*, s'eſt faite ſans aucune Cérémonie & il n'y a été queſtion de la *Crimée* ni de part ni d'autre. On remarque en général que les deux Cours évitent toutes explications à cet égard.

„ Les Lettres de *Salonique* annoncent que cette Ville eſt conſtamment affligée de Maladies contagieuſes. „

„ Depuis quelque temps la peſte diminue beaucoup à *Conſtantinople*, & dans les Environs de cette Ville. „

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 12. Novembre.

Le Prince de *Potemkin* ſe trouve aſſez bien rétabli pour ſe remettre en route; & il eſt attendu ſous peu de jours en cette Capitale.

On apprend de *Moſcau*, que le fameux Hiſtoriographe Gérard Frédéric *Muller*, y eſt décédé à l'âge de 78. ans.

POLOGNE.

De Varſovie, le 18. Novembre.

Suivant les dernières Lettres de l'*Ukraine*, les Troupes *Ruſſes* ont pris leurs Quartiers-d'Hiver; pour la plus grande commodité de ces Troupes & le ſoulagement des Habitans, les premières s'étendront un peu plus qu'elles ne l'ont été.

Les derniers Avis de *Caminiec*, portent que tous ceux qui viennent de la Frontière *Turque*, mais en particulier de *Beſſarabie*, ſont obligés de tenir une Quarantaine rigide.

La Situation de la Ville de *Dantzig* eſt toujours la même, le blocus la reſſere de jour en jour; mais il ne ſe paſſe rien de hoſtile & les *Pruſſiens* obſervent la plus exacte Diſcipline. Un Miniſtre Réformé s'étant permis de faire dans la Chaire Evangelique quelques réflexions ſur l'état des affaires propres à remuer la Bourgeoſie, le Magiſtrat a fait appeller le Miniſtre, lui a fait une vive réprimande, en lui recommandant très-ſérieuſement de ſe tenir dans les bornes de ſon état, & de ſuivre mieux les préceptes de ſon Divin Maitre qui, ſans toucher aux affaires politiques de ce monde, n'a jamais prêché que l'union, la concorde & l'obéiſſance.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 20. Novembre.

Dans un Article de la Gazette de *Leyde* du 14. de ce Mois, relatif à l'affaire des Limites entre les territoires *Autrichien* & *Hollandais* en *Flandres*, l'on rapporte les ſtipulations de la Convention de la *Haye* de l'an 1718, par leſquelles les Forts de *St. Paul* & de *St. Donat*, & les Polders de *Doel*, de *St. Anne* & de *Kettenniſſe* ſont cédés aux *Etats-Généraux*: ces ſtipulations exiſtent, il eſt vrai; mais c'eſt un fait certain qu'elles n'ont jamais été exécutées, comme du côté des *Etats-Généraux* les Stipulations réciproques, auxquelles cette Convention ſe référe, & qui auroient dû être exécutées en même temps &

pas égaux, ne l'ont jamais été non plus: Or, en fait de Ceſſions entre Souverains, c'eſt un principe conſtant que l'exécution eſt indiſpenſablement néceſſaire pour changer le territoire, & que tant que cette formalité eſſentielle n'a pas été remplie, tant que par l'entremiſe de Commiſſaires duement autoriſés à cet effet de part & d'autre, la Vérification des parties cédées, & leur tradition réelle n'a pas été faite ſur les lieux, en dégageant ſolemnellement les Sujets y établis du ſerment de fidélité qui les lie au Souverain cédant, les choſes reſtent *in ſtatu quo*. Il n'y a donc d'autres Limites entre les deux territoires dans la *Flandres*, que celles qui ont été règlées & determinées formellement d'après la Convention duement exécutée de l'an 1664, ſelon laquelle les Forts & les Polders ſuſmentionnés appartiennent inconteſtablement au territoire de l'*Empereur*.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 14. Novembre.

Le Prince de *Galles* fut introduit le 11. dans la Chambre-Haute avec les Cérémonies d'uſage; les Lettres patentes ayant été lues, par leſquelles ce Prince fut admis en qualité de Prince de *Galles*, Duc de *Cornwall* &c. *S. A. R.* fut placée à la Droite du Trône, ayant prêté le Serment de qualification. Le Roi ayant prononcé le Diſcours aux deux Chambres, S. M. ſe retira; & les Communes étant rentrées dans leur Chambre, le Comte de *Scarborough* propoſa l'adreſſe des Pairs à S. M. en conſéquence de ſon Diſcours, & cette adreſſe fut approuvée unanimement dans les termes énoncés dans la formule des Miniſtres, les Communes ayant fait lire le Diſcours du Roi, le Comte d'*Oſſory* propoſa une adreſſe au Roi, qui eut auſſi l'approbation unanime. Il ſe fit dans cette Chambre un réſumé des traits conſignés dans le Diſcours du Roi. Mr. *Pitt* & d'autres Membres du Miniſtère précédent s'arrogèrent l'honneur d'avoir procuré les préliminaires de la paix, & s'étonnerent que le Traité de Commerce avec l'*Amérique* n'étoit point encore conclu, & qu'on ne parloit ni des affaires d'*Irlande*, ni du maintien du crédit public: à ces plaintes Mr. *Fox* répondit, que le Traité de Commerce avec l'*Amérique* n'étoit pas preſſant, tandis qu'un acte proviſoire du Parlement, autoriſoit ce Commerce pour un temps, qu'on ſe prêteroit à toutes les réquiſitions raiſonnables des *Irlandais*; qu'au Traité définitif, on avoit introduit diverſes Explications propres à prévenir les altercations éventuelles: que le Crédit national n'étoit pas oublié, qu'on adopteroit un plan pour l'affermir, & le Miniſtère rejetta l'idée abſurde de quelques perſonnes qui avoient propoſé de taxer les Fonds publics & d'en diminuer les intérêts.

Le 12., la Chambre Haute ſe rendit en corps à *St. James* & préſenta ſon adreſſe au Roi.

Les Communes établirent un Committé pour délibérer aux affaires de la Compagnie des *Indes*.

Il paroît que le Miniſtère eſt déterminé à travailler aux moyens de relever la Nation de ſon état d'abaiſſement & de rétablir ſon Crédit public.

Le 13., la Chambre des Communes ſe rendit en Corps à *St. James* & préſenta ſon adreſſe à S. M. Il fut enſuite propoſé qu'il ſeroit accordé un Subſide au Roi, & arrêté que cette Motion fut conſidérée le lendemain en pleine Chambre.

Le 3. de ce Mois, Mr. *Flood* propoſa aux Communes d'*Irlande*, qu'il fut fait une réforme conſidérable dans l'établiſſement Militaire du Royaume, en remarquant que la Paix étant maintenant rétablie, l'entretien d'une Armée nombreuſe de Troupes réglées en *Irlande* n'étoit plus néceſſaire; il parla auſſi de diverſes autres Branches d'économie & fut ſecondé par pluſieurs Membres, mais enfin les idées du parti Miniſtériel prévalurent, & la Motion paſſa à la Négative de 132. Voix contre 58.

De Vienne, le 3. Décembre 1783.

Dimanche, Jour de *St. André*, l'*Empereur*, accompagné des Chevaliers de la *Toiſon-d'or*, ſe rendit à la Paroiſſe de la Cour & y aſſiſta au Service Divin. L'office fini, Sa Majeſté dîna avec les Chevaliers dans le grand Appartement.

Avant le Service Divin, Son Excellence Mr. le Marquis *Paoluci*, prêta entre les Mains de l'*Empereur* le Serment d'uſage en qualité de Conſeiller Intime d'Etat actuel. Ce Seigneur a ſervi le feu Duc *François III.* de *Modène* comme ſon Envoyé aux Cours de *France*, d'*Eſpagne* & d'*Angleterre*, & enſuite comme ſon Secrétaire d'Etat juſqu'à ſa Mort.

Suivant des Avis de *Piſe*, le Roi de *Suéde* a quitté le 19. dernier, cette Ville, pour ſe rendre à *Gênes*; Sa Majeſté a voulu s'y trouver préſente au Couronnement du Doge, & de retour à *Piſe*, reprendre l'uſage des Bains, dont Elle a déjà reſſenti les effets ſalutaires.

Le nombre des Troupes *Allemandes* revenues juſqu'ici d'*Amérique* monte à 12,132. hommes, ſavoir 5311. *Heſſois*; 1441. de *Heſſe-Hanau*; 2708. *Brunſwicois*; 1183. d'*Anſpach*; 984. de *Zerbſt* & 505. de *Waldeck*.

— — — — —

Appel au Public: ou *Défenſe des Anecdotes & Remarques ſur l'Education &c. imprimées chez Mathias Fontaine à Manheim, pour ſervir de Réponſe au Journaliſte de Liege.* L'Auteur après avoir réfuté la Critique & prouvé qu'elle eſt une Calomnie d'un nouveau genre, & celà par l'expoſition des deux Textes, s'y livre à des plaiſanteries qui feront peut-être repentir le rédacteur d'avoir précipité ſon Jugement. Cette Brochure, de deux feuilles, ſe trouve chez les principaux Libraires.

N^ro. 97.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 3. DECEMBRE 1783.

Bruxelles.

Mémoire remis par le Gouvernement-Général des Pays-Bas, à Mr. le Baron de Hop, Miniſtre Plénipotentiaire de LL. HH. PP, à la Cour de Bruxelles, en date du 4. Novembre. 1783.

Le Gouvernement-Général des *Pays-Bas* a toujours été ſoigneux, conformément aux intentions de l'*Empereur*, à obſerver à l'égard des Etats voiſins ſans diſtinction, les règles de l'amitié & du bon voiſinage, & à éviter & prévenir tout ce qui pouvoit troubler la tranquilité & la bonne intelligence.

Mais la réciprocité des bons procédés du côté de la République paroit encore à déſirer; du moins il s'accumule de toutes parts des Circonſtances & des faits qui, ſi on ne connoiſſoit pas la Sageſſe des Seigneurs *Etats-Généraux*, ou ſi l'on ne croyoit pas pouvoir ſe repoſer ſur leur intention, ſeroient de Nature à faire enviſager les entrepriſes & les excès de leurs Officiers ou de leurs Employés, comme la ſuite & les effets d'un parti pris de s'attacher particulièrement aux droits & à la ſouveraineté de Sa Majeſté, pour les bleſſer & les envahir d'une manière publique & inſultante qui viole à la fois toutes les règles de la Juſtice, comme tous les principes d'égards & de ménagement auxquels Sa Majeſté devoit s'attendre en échange de ſa modération.

Un fait récent & éclatant met le comble à ce qu'on vient de dire ſur la conduite des Officiers & Employés de la République. Un Soldat de la Garniſon du Fort de *Liefkenshoek*, dont elle eſt en poſſeſſion, vient à mourir: on prend la réſolution de l'enterrer dans le Cimetière de *Doel*, territoire de Sa Majeſté. Un Détachement de trente hommes de troupes *Hollandaiſes*, tous armés, ayant à leur tête le Capitaine *Montanul* & le Lieutenant *Hocket*, commandés par le Major du Régiment de *Palſt, Baas*, ſe préſente le

17. Octobre avec le Convoi sur le territoire du *Doel*; le Lieutenant Baillif de cet Endroit s'en approche & demande si ces Messieurs ne connoissoient pas l'Edit de Sa Majesté du 12. Mai dernier, & si en conséquence le Détachement étoit muni d'une permission particulière que l'Edit exige pour se trouver ainsi sur le territoire de Sa Majesté?

Le Major Commandant répond qu'il connoit l'Edit, mais qu'il n'est pas pourvû de permission, & que même il n'en a pas besoin, réclamant à cet effet un prétendu usage, & ajoutant qu'il soutenoit au surplus que le *Doel* appartenoit, & étoit resté en pleine Souveraineté aux *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*. Le Lieutenant-Baillif déclare alors au nom de S. M. qu'en vertu des Edits, il arrête tous les bas Officiers & Soldats: mais le Major, en témoignant qu'il regarde l'arrêt pour bon, déclare qu'il ne laissera pas les bas Officiers & Soldats à *Doel*, & qu'il les ramenera avec lui au Fort après que le Cadavre aura été enterré, Enterrement auquel il a fait en effet procéder ensuite, en faisant rendre les Honneurs militaires au défunt & après lequel il s'en est retourné au Fort. En un mot le Commandant & le Détachement en ont agi comme s'ils disposoient du territoire de la République-même.

On ne peut concevoir la source & le motif d'une conduite aussi offensante dans tous les sens. La réclamation de la Souveraineté de l'*Empereur* n'opére rien sur l'esprit du Commandant. Il se permet même un soutenement contraire, qui ne laisse aucun voile sur l'intention de sa démarche: il ose parler d'un usage antérieur qui, même s'il existoit, ne présenteroit qu'une suite de violations caractérisées du territoire de *S. M.* Il est également insensible à la réclamation des Edits de l'*Empereur*; il y a ajouté l'audace d'avouer qu'il les connoît; & malgré célà, malgré ces circonstances, il consomme le délit & l'injure entamée avec éclat & avec des formes & des démonstrations dont on n'a d'idée nulle part, pour l'enterrement d'un soldat; comme s'il avoit eu dessein de chercher dans les formes d'accompagnement tout ce qui pouvoit concourir à caractériser davantage le fonds de l'outrage & à le rendre plus public & plus sensible.

Le Gouvernement affecté autant que surpris d'une conduite si étrange, & également si contraire au Systême plein d'égards qu'il suit dans toutes les occasions vis à vis de la République nommément, a dû aux droits incontestables de l'*Empereur* & à sa dignité blessée d'une manière si décidée & si choquante, la démarche de faire passer sur une partie du territoire de la République, un détachement destiné à protéger l'exhumation du Soldat enterré, & la restitution à faire du Cadavre à la Garnison du Fort dans le fossé duquel le Cadavre a été jetté en pré-

ſence, & ſous la direction de l'Officier de Juſtice du lieu où la Souveraineté de S. M. a été attaquée; mais tandis que le Gouvernement a éte provoqué & forcé à cette démarche par un fait prémédité, ſaillant, & atroce, qui vû ſon caractère & ſes circonſtances demandoit une repréſaille égale faite ſur le champ: il connoit trop les Sentimens de *LL. HH. PP.* pour ne pas en attendre que, partant du principe de l'aggreſſion dirigée contre le Souverain des *Pays-Bas*, Elles effaceront par une ſatisfaction prompte & éclatante que M. le Baron de *Reiſchach* a déjà demandée à la *Haye*, & dont le Miniſtre Plénipotentiaire de S. M. aux *Pays-Bas* a également parlé à M. le Baron de *Hop*, ce que *S. M.* ſeroit naturellement dans le cas de préſumer ou ce qu'Elle ſeroit dans le cas d'attacher à l'eſprit & aux vues ou aux principes d'une agreſſion véritablement hoſtile.

(*La Suite l'Ordinaire prochain.*)

France.

De Paris, le 20. Novembre.

Mardi prochain, 25, ſe célèbrent les Fêtes de la Paix. C'eſt à compter de ce Jour au 25. Novembre 1786, que l'impôt du 3me vingtième ſera ſupprimé.

Mr. le Comte d'*Aranda*, Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, ſe diſpoſe à partir pour *Madrid*; il ſera de retour ici au Mois de Juin. En ſon abſence, ſon Secrétaire d'Ambaſſade M. le Chevalier d'*Hérédia*, ſera chargé des affaires de la Cour d'*Eſpagne*.

Mr. le Baron de *Breteuil* a reçu le 18. le brevet qui lui donne le Département de *Paris*.

Les Lettres de *Lisbonne*, datées le 2. de ce Mois, annoncent l'arrivée de 22. Bâtimens *Bréſiliens*, chargés la moitié pour le compte des *Anglais* & l'autre pour celui des *Portugais*. On eſtime ces 22. Cargaiſons à 42. Millions.

Aujourd'hui, entre 11. heures & midi, s'éleve du Chateau de la *Muette* le globe *aëroſtatique* de Mr. de *Montgolfier*, emportant avec lui, ſans être retenu par des Cordes, Mr. le Marquis d'*Arlande*, Major d'Infanterie, qui a deſiré faire cette expérience. Il voyagera dans l'air, tant qu'il plaira à ſon guide de fournir de l'aliment au foyer, ſuſpendu à la partie inférieure.

Grande-Bretagne.

Extrait des Lettres de Londres du 15. au 18. Novembre.

„ Une Malle arrivée le 14. de *New-York*, d'où le Paquebot partit le 13. Octobre, a apporté des Dépêches du Général *Carleton*. Une partie des troupes royales en étoient parties pour repaſſer en *Eu-*

rope, le reste seroit embarqué incessamment, & l'évacuation accomplie avant la fin de l'année. "

„ Le 10, les Communes d'*Irlande* ayant entamé l'affaire du Subside, on y constata la Dette nationale au 25. Mars 1783, à liv. 1,919,386, & la Nation est sujette aussi au payement de 440,000 liv. d'annuités. On proposa qu'il seroit accordé au Roi un Subside pour quinze Mois, à compter du 25. Décembre 1783 jusqu'au 25. Mars 1785. Quelques Membres opinèrent que le Subside ne seroit que pour cinq Mois jusqu'à ce que les grands Objets nationaux actuellement pendant soient ajustés. Mais la Motion étant mise aux Voix, il y en eut 92. pour quinze Mois, & 32. pour cinq; Majorité 60. "

„ Le même jour, une Scène importante & nouvelle se développa à *Dublin*. Le Corps des Délégués des Provinces & Villes d'*Irlande* s'y assembla. On élut pour Président le Comte de *Charlemont*; & l'on y proposa quelques résolutions qui seroient discutées le lendemain. Elles annoncent les Sentimens de la plus vive reconnoissance de la part de l'*Irlande* pour l'attention que le Roi a bien voulu porter aux Droits constitutionels & commerciaux de ses fidèles *Irlandais*, qui témoignent en général l'empressement le plus sincère à embrasser toutes les Occasions de manifester leur attachement à la personne royale, sa famille & son Gouvernement. Ces résolutions en annonçant le desir le plus ardent de rendre indissoluble l'Union de l'*Irlande* avec la *Grande-Bretagne*, tendent en même temps à procurer une réforme dans la représentation du peuple aux Communes du dit Royaume. L'assemblée fut escortée par un nombreux Corps de Volontaires armés. "

„ Les Commissaires *Américains*, qui se trouvent ici, reçurent hier des Dépêches du Docteur *Franklin*, ils ont été aujourd'hui en conférence avec le Duc de *Portland*.

„ On dit que Mr. David *Hartley* sera nommé Ministre du Roi auprès des Etats *Américains*. "

„ On désigne toujours Mr *Harris* revenu de *Petersbourg*, pour l'Ambassade auprès des *Etats-Généraux*. "

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 98.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 6. DECEMBRE 1783.

Suite des Lettres de Péra près de Conſtantinople, du 20. Novembre 1783.

„ Le Grand-Viſir, toujours porté pour la Conſervation de la Paix, a dans les Conſeils la prépondérance des Voix en faveur de ſon Syſtême pacifique, entiérement oppoſé à celui du Grand-Amiral, qui deſire ardemment la Guerre. Le Premier Miniſtre de *Sa Hauteſſe* alliant une longue Expérience avec la Politique la plus conſommée, regarde ſon Adverſaire, Chef de la Marine, faiſant fonds ſur la Flotte, mépriſant d'ailleurs la Vie, comme trop hardi, trop entreprenant; tandis que lui-même voit fort bien qu'il ne peut pas mettre la même Confiance dans l'Armée, que l'autre a dans ſa Flotte; il cherche donc à temporiſer pour ſe préparer, &, au cas qu'une Rupture fût trouvée abſolument néceſſaire, pour l'entreprendre avec un eſpoir fondé de l'entamer avec un ſuccès heureux. — Quant à la *Crimée*, on n'en reçoit plus de Nouvelles directes; & ce qui en tranſpire, ne nous parvient que par

de petits Bâtimens, & par des Paſſagers, qui arrivent de temps à autre dans le Port de *Conſtantinople*. Quelques uns de ces derniers aſſurent, que la Diſette règne dans la Presqu'Isle au point, que les *Ruſſes* ſont obligés à tirer leurs Approviſionnemens de la *Pologne*; que les Bêtes à corne & à laine ſont ſi rares en *Crimée*, qu'on voyage quelquefois depuis le matin juſqu'au ſoir, ſans rencontrer une ſeule Brebis; que les Vivres s'y vendent à un prix exorbitant &c.

„ Les Préparatifs de Guerre ſe pourſuivent toujours ici, & on envoye continuellement des Troupes pour renforcer la grande Armée à *Sophie*. „

Russie.

De Pétersbourg, le 14. Novembre.

Le 1er de ce Mois, la Princeſſe *Daſchkow* a fait par un Diſcours l'ouverture de la nouvelle Académie *Ruſſe*, établie par *S. M. I.* Les Membres ſont au nombre de 31, parmi leſquels on diſtingue la Princeſſe *Daſchkow* Préſident; le Métropolitain *Gabriel*, l'Archevêque *Innocent*; Mrs. *Penſilow*, Confeſſeur de l'Impératrice; *Schuwalow*, Grand-Chambellan; *Olſufiew*, Conſeiller intime; *Jelagin*, Grand-Veneur; l'Amiral *Ratuſow*; le Conſeiller Intime *Strogonof*; le Chambellan *Rſchewskoy* & le Général *Besborodko*.

Le Baron de *Nolken*, Envoyé de *Suéde* revenu ici de ſa Patrie où il a été pour ſes affaires particulières, vient d'être préſenté à l'Impératrice qui lui a fait l'accueil le plus flatteur.

Mr. *Hermann* de *Vienne*, qui avoit été chargé, il y a deux ans, par le Kan des *Tartares* de faire un Voyage minéralogique en *Crimée* & qui n'a pu remplir cet objet à cauſe des troubles ſurvenus, eſt parti pour la *Siberie* en qualité de Directeur-Général des Mines.

Pologne.

De Varſovie, le 22. Novembre.

La Commiſſion du Tréſor va publier inceſſamment un Univerſal, tendant à fixer la véritable valeur des eſpèces étrangères qui circulent dans le Royaume.

Les Troupes *Ruſſes*, diſtribuées en cinq Corps dans l'*Ukraine*, en *Crimée* & ſur les Frontières; ſont au nombre de 100,000, Combattans. Le Feld-Maréchal *Romanzow* les commande en Chef, ayant ſous lui les Princes Alexandre *Potemkin* & *Repnin*, ainſi que les Généraux *Soltikof*, Paul *Potemkin* & *Suwarow*.

Espagne.

De Madrid, le 7. Novembre.

Mardi de la Semaine dernière, jour de *St. Charles*, il y eut au Château

Royal de *St. Laurent* grande Cour & *Gala*; & S. M. reçut à cette occasion les Complimens des Grands d'*Espagne*, des Députés des Royaumes, des Ambassadeurs, des Ministres Etrangers, & des autres Personnes de la première distinction.

D. *Marie-Joseph Ruiz* de *Castro*, *Tserclaes*, de *Tilli*, *Bacq*, *Montmorency*, Princesse de *Tserclaes*, Comtesse de *Tilli* & du *St. Empire* & Baronne de *Marbais*, mourut dans la Ville de *Grenade* le 20. du Mois d'Août dernier à l'âge de 62. ans.

Pays-Bas.

D'Ostende, le 22. Novembre.

Notre Bassin clos, par les agrandissemens qu'on y a faits, & qui sont entierèment achevés, est devenu l'un des plus spacieux & des plus commodes qu'il y ait en *Europe*. Sa capacité intérieure passe les treize mille toises quarrées de superficie. Chacun des deux quais qui le bordent collatéralement, est de trois cents toises de longueur. Les Vaisseaux peuvent y charger & décharger en très-grand nombre à la fois, & sans interruption, parce que le Bassin reste toujours rempli d'eau, sans être sujet à la révolution des marées ni aux agitations de la Mer, quelque temps qu'il fasse. Ce vaste Bassin, divisé en trois parties, qui s'entr-communiquent par des passages larges & faciles, ne laisse rien à désirer pour la sûreté & l'aisance des Vaisseaux, qui peuvent y passer l'Hiver en pleine sécurité, sans soins & à peu de frais, & y subir le carénage, le radoub, le calfeutrage &c. sans géner en rien les autres opérations du Commerce, ni celles de la construction, au Chantier établi dans la partie Méridionale de l'arriere-Bassin. Cinq grandes rues nouvelles, aboutissantes au Bassin, facilitent le transport des Marchandises vers l'intérieur de la Ville, & de là réciproquement ou vers le Bassin, ou vers le Port, dont l'entrée prolonguée est devenue beaucoup plus sûre pour les Navigateurs. Un beau Fanal présente aux Vaisseaux, pendant la Nuit, une indication certaine de la Côte & du Port. Tout celà joint à l'agrandissement de la Ville, aux franchises dont on y jouit, & aux communications aisées y existantes vers l'intérieur du Pays tant par eau que par terre, offre au Commerce & à la Navigation une réunion de facilités & d'avantages qu'on rencontre peu ailleurs; aussi nous avons la Satisfaction de voir notre Bassin bien garni de Vaisseaux.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 21. Novembre.

Le 14, la Chambre en Comité mit en délibération la Motion du Jour précédant: & arrêta qu'un Subside seroit accordé au Roi, & que cette résolution seroit rapportée le 17. Mr. *Fox*

remit à cette Chambre Copies des Traités définitifs entre l'*Angleterre*, la *France*, l'*Eſpagne* & l'*Amérique*; ainſi que des Préliminaires avec les *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*. On y remit des Etats ſur le Commerce de la Compagnie des *Indes*; & la Chambre ordonna qu'il lui fût remis un relevé de la Valeur des Marchandiſes exportées & importées dans ce Royaume, du 25. Décembre 1780, juſqu'à pareil Jour de 1782.

Le 17, le Duc de *Portland* remit à la Chambre haute Copies des Traités de Paix. Les Communes approuvèrent la réſolution d'accorder un Subſide au Roi, & arrêterent de l'entamer le 19.

Le 19. les Communes en Committé entamerent l'affaire des Subſides & reſolurent que 6000. Matelots & 4495. Hommes de Marine ſeroient employés ſur la Flotte Royale, pendant l'année 1784. L'Amiral *Pigot*, l'un des Commiſſaires de l'Amirauté donna le Détail du nombre & de la force des Vaiſſeaux qui ſeroient employés pendant cette année.

Le 20. les Communes approuverent les Réſolutions de la Veille & fixerent au 21, l'affaire concernant les moyens de lever le Subſide.

S. A. R. le Prince de *Galles*, a pris aujourd'hui Séance au Conſeil Privé, après avoir prêté le Serment ordinaire.

On croit que la Statue équeſtre du Général *Waſhington* ſera prête au Mois de Juin prochain, le Bronze liquoriſé devant être, dit-on, jetté dans le moule à cette époque.

De Vienne, le 6. Décembre 1783.

Son Alteſſe Royale Madame l'Archiducheſſe-Ducheſſe de *Parme*, eſt arrivée le 22. du Mois dernier, à *Naples*, & a été reçue de toute la Cour avec les plus vives Démonſtrations de joie & de tendreſſe.

Les derniers Avis de *Dantzig* portent ce qui ſuit: "Quoique cette Ville ſe trouve renfermée déjà depuis pluſieurs Semaines, il n'eſt ſurvenu juſqu'ici pas la moindre altération dans les Diſpoſitions de ſes Habitans. Au contraire, l'on ne ceſſe de faire de nouvelles Levées dans la Ville, & l'on prend des Diſpoſitions, comme ſi l'on vouloit en laiſſer venir les choſes à la dernière extrémité. Les Habitans attendent toujours le retour du Courier, qui a été expédié à *Pétersbourg*, & dont ils ſe flattent que les Dépêches mettront fin à leur ſituation déſolante. Cette opiniâtreté à porté les Commiſſaires *Pruſſiens* à donner de leur Côté, des Ordres pour maintenir le Blocus avec plus de rigueur que jamais; de ſorte que du Côté de terre il eſt impoſſible qu'il entre des Vivres dans la Ville."

N^ro. 98.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 6. DECEMBRE 1783.

Bruxelles.

Fin du Mémoire remis par le Gouvernement-Général des Pays-Bas, à Mr. le Baron de Hop, Miniſtre Plénipotentiaire de LL. HH. PP, à la Cour de Bruxelles, en date du 4. Novembre. 1783.

Le Gouvernement a d'autant plus matière à deſirer que *LL. HH. PP.* donnent cet appaiſement ſur l'intention qu'il ne ſauroit diſſimuler, qu'il ſemble qu'on annonce de toutes parts non ſeulement peu d'égards & peu de ſoins à ménager la Souveraineté de l'*Empereur*, & à cultiver la bienveillance que S. M. a toujours marquée à la République, mais même du mépris pour les droits inconteſtables de l'*Empereur*.

En effet les Officiers *Hollandais* ont continué à commettre des exploits de juſtice ſur le territoire de S. M. On y a arrêté ou menacé d'y arrêter ſes Sujets; les Soldats & Bas-Officiers *Hollandais* y ont paſſé, repaſſé, & s'y ſont maintenus, même ſans aucun égard aux Edits tant de fois publiés, & dont il a été parlé à M. le Baron de *Hop*, dans les cas qui ont été très-fréquens, où des Soldats & Bas-Officiers *Hollandais* ont été arrêtés à défaut de permiſſion: cas toujours accompagnés de marques de complaiſance de la part du Gouvernement, & même de requiſition de faire avertir de la Diſpoſition des Edits les Commandans des Corps ou Regimens *Hollandais*. Les droits de S. M. ceux qui du temps de ſon Auguſte Mère, & dans tous les temps, ont été déclarés être les ſiens, avec intention & réſolution manifeſtée de les maintenir, n'ont été ni reſpectés, ni conſidérés, & l'uſurpation a prévalu. On a commis & l'on commet des actions en partie nouvelles; on ne parvient pas à applanir tant de difficultés ſur l'objet deſquelles le bon droit appartient à S. M.; les plaintes demeurent quelquefois ſans réponſe; les réponſes ſont lentes, déclinatoires, & en laiſſant ſouvent les plaintes ſans redreſſement, elles laiſſent d'ailleurs auſſi ſouvent à deſirer.

Le Gouvernement chargé de faire observer avec rigueur les Edits mentionnés ci-dessus, & obligé de faire respecter par tout les droits de S. M. & de les faire valoir, comme il appartient à sa dignité, croit devoir à ses principes comme aux sentimens de LL. HH. PP., le parti qu'il prend de saisir l'occasion de l'atrocité que s'est permise la Garnison de *Liefkensboek*, pour s'expliquer avec la franchise & la cordialité, dont le présent Mémoire renferme la preuve la plus certaine, & faire observer que, tandis que du côté de S. M. on ne sauroit se relâcher des droits incontestables qu'elle a à répéter partout & à tant de titres, le Gouvernement ne peut d'un autre côté arrêter les ordres que ses Officiers ont depuis-long-temps d'agir en conformité de ce que demande le maintien des droits de S. M.

On ajoutera que même les règles des bons procédés se perdent ou s'oublient du côté des employés de la République. En effet il ne sauroit entrer dans les bons procédés d'astreindre, comme on fait, les bieres & les denrées, qu'on transporte d'*Anvers* & des Environs par l'*Escaut* aux habitans des Polders du *Brabant* domination de l'*Empereur*, & par conséquent de Nous à Nous, à des droits, par la seule raison que ces denrées doivent passer par le Quai de *Lillo*. Mais il est également inconcevable & insultant qu'on exige des droits pour le simple passage par l'*Escaut* de Nous à Nous, des denrées qui ne se déchargent, ni ne s'arrêtent pas-même au dit Quai.

Ce n'est encore pas à cela que se bornent les exactions soit du Commandant du Fort, ou celui de l'espece de Navire *Hollandais* qui se trouve sur l'*Escaut*, presque vis à vis du Fort: on y extorque un nouveau droit depuis quelques mois seulement, à la charge des Sujets de S. M. en les assujettissant à payer une retribution pour chaque Bateau pêcheur, chaque fois qu'il passe ou repasse l'*Escaut*, avec menace, à défaut d'acquitter cet impôt de nouvelle création, d'arrêter les Bateaux & leurs Conducteurs, & de les faire méner en *Zélande*.

Le Gouvernement ne sauroit dissimuler que tant d'exactions & empiétemens ne peuvent être que la suite de la confiance avec laquelle la République s'en rapporte au récit de ses Officiers ou Employés, ou du courage qu'ils trouvent peut-être dans la contenance qu'Elle tient sur les plaintes du Gouvernement-Général; & il est d'autant plus dans le cas d'appliquer cette reflexion aux événemens arrivés dont on vient de parler, que lorsque le Gouvernement s'est plaint, comme d'une violation du territoire, de la démarche à la qu'elle s'est porté le Commandant de *Lillo*, d'avoir fait exercer sa garnison sur un terrein qui sortoit des limites des Fortifications,

& qui étoit certainement de la domination de S. M., il n'en eſt réſulté de la part de la République qu'une réponſe, remiſe par M. le Baron de *Hop* le 20. Juin 1782, laquelle ſembloit embraſſer la juſtification du Commandant, ſur des motifs inadmiſſibles à tous égards, & de plus intervertir la plainte en en mettant le ſujet en mains de la République, & en annonçant la prétention que la poſſeſſion de la République dans cette partie ne ſe réduiſoit pas aux ſeuls ouvrages de Fortification, & en demandant même que le Gouvernement retirât les ordres qu'il avoit donnés pour faire interdire l'exercice de la Garniſon de *Lillo* dans la prairie dont il étoit queſtion.

Le Gouvernement n'avoit pas lieu de s'attendre à une telle concluſion, & ne pouvant pas admettre une poſſeſſion qui excéderoit les ouvrages de Fortification, ni pour ce Fort, ni pour les autres Forts voiſins, il ne peut ſe diſpenſer de déclarer qu'il a été obligé de confirmer l'interdiction précédente, avec l'ordre d'arrêter également les Bas-Officiers & Soldats *Hollandais* qui ſe trouveroient au de là des ouvrages de Fortification de ces Forts : le Gouvernement ne pouvant, ni dans cette partie, ni dans aucune autre, reconnoître aucun autre droit ou titre que les droits inconteſtables de S. M. qui ne ſont & n'ont pu être altérés en rien, ni par de prétendus uſages, ni par des tentatives de poſſeſſion que l'on ne peut regarder du côté de S. M. que comme des Uſurpations & des Violations caractériſées de ſon territoire.

LL. HH. PP. reconnoîtront par ces détails que ce n'eſt pas ſans raiſon que l'on auroit cru trouver dans l'enſemble des procédés, dont il eſt parlé dans le préſent Mémoire, l'indication d'un Syſtême de manquer à S. M. ou d'attaquer partout ſes Droits.

Il ſuffit au Gouvernement d'avoir, par ces ouvertures amicales, pleines de franchiſe & de confiance, développé l'état des choſes, & on peut même dire le caractère d'attaque qui ſe trouve dans les procédés dont le Gouvernement demande le redreſſement & la ſatisfaction.

La Juſtice de *LL. HH. PP.* rendra ſans doute les ſatisfactions également promptes & complettes; & la ſageſſe qui préſide à leurs délibérations les dirigera également ſur les moyens & les voies de répondre à la fois à l'intention mutuelle de rétablir & de conſolider la bonne intelligence & le bon voiſinage, & à ce qui eſt dû aux Droits de S. M. l'*Empereur*, qui conſervant toujours ſon amitié & les mêmes ſentimens pour la République, ſera toujours naturellement porté à lui donner des preuves ultérieures de ſon eſtime & de ſa bienveillance.

Fait à Bruxelles le 4. Novembre 1783.

De Fontainebleau, le 19. Novembre.

La Cour quittera le 24. de ce Mois, *Fontainebleau*, pour se rendre à *Versailles*.

Le Sieur *Amelot*, Secrétaire d'Etat au Département de la Maison du Roi, ayant remis à S. Maj. sa Démission de cette Place, le Roi a nommé, pour le remplacer, le Baron de *Breteuil*, Ministre d'Etat, qui a eu hier l'honneur de faire ses remercîmens à S. Maj.

De Paris, le 23. Novembre.

Mr. *Amelot* garde une Pension de 60. mille Livres, dont 24. mille sont reversibles sur la tête de son épouse. Il a obtenu en outre 100. mille Livres de dédommagement.

Les Négocians de *Languedoc* ont obtenu la permission de creuser des Salines dans le Voisinage de *Cette*, uniquement destinées à fournir du Sel aux *Américains*.

Le Pont en bois, qui doit être construit devant les *Invalides*, est une nouvelle charpente de la Composition du Sr. *Roubeau*, auteur du Dôme de la Halle. Ce Pont sera d'autant plus admirable, que suivant le modèle en petit, une seule Arche en supportera le fardeau, avec l'avantage d'être très-solide.

Le 21. à deux heures de l'après-midi, s'est élevé du Jardin de la *Muette*, le globe *aërostatique*, Mr. de *Montgolfier*, emportant avec lui Mrs. le Chevalier d'*Arlande*, Major de *Bourbonnois*, & *Pilastre du Rosier*; cette expérience a eu le succès le plus complet. Tout *Paris*, a vu l'énorme Ballon, se trouvant à plus de 500. toises de terre, gros à-peu-près comme un Lustre d'Appartement. Il a voyagé de l'*Ouest*, à l'*Est*, & après avoir parcouru un long espace, dans la seconde region, il est allé descendre à une lieue & demie du point, d'où il étoit parti, entre le Château de *Bicêtre* & le petit *Chantilly*, auprès de deux Moulins, sur la *Butte aux Cailles*. Les Voyageurs assurent n'avoir pas eprouvé la moindre sensation desagreable, au plus haut degré de leur Ascension; vingt Minutes de temps ont suffi pour faire l'expérience.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 99.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 10. DECEMBRE 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 13. Novembre 1783.

Le Duc de *Losada*, Grand-Sommelier du Roi, étant mort récemment, Sa Majesté vient de disposer de cette Charge en faveur du Marquis de *Valdecanara*, qui étoit Grand-Ecuyer du Prince des *Asturies*, & de cette dernière Place en faveur du Marquis d'*Altamira*, Gentilhomme de la Chambre, qui est remplacé en cette qualité par le Marquis de la *Jamaïca*, Fils du Duc de *Berwick*. Tous ces Seigneurs sont Grands d'*Espagne* de la première Classe. Une autre Charge importante, qui vient de vaquer, est celle de Gouverneur du Conseil de *Castille*, qu'occupoit par *interim* Don *Miguel Maria de Navia*, *Alvarez de Asturias*, *Fernandez de Mansilla*, Chevalier de l'Ordre de *Calatrava*, Doyen du Conseil & de la Chambre, mort ici le 29. Octobre à l'âge de 80. ans & deux Mois, dont il avoit servi plus de 50. ans en différentes Charges du Gouvernement Civil, avec autant de zèle & d'intégrité que de réputation. — Mr. *Favre*, Secrétaire

de la Légation *Pruſſienne* en cette Cour, s'eſt porté à une voie de fait contre Mr. le Comte de *Gersdorff*, Miniſtre de la Cour de *Saxe*, laquelle a eu des Suites fâcheuſes. Piqué d'un propos, ſelon lui calomnieux, qui s'étoit tenu dans la Maiſon de Mr. de *Gersdorff*, Mr. *Favre* a voulu ſavoir de qui il partoit & ſur le refus de Mr. de *Gersdorff*, qui ne cherchoit qu'à l'appaiſer, le premier ſe laiſſant emporter à ſa Paſſion, a tombé ſur le Miniſtre de *Saxe* à coup de Canne, à la porte de la Comédie. La Garde ayant arrêté Mr. *Favre*, il a été remis entre les mains du Comte de *Florida-Blanca*.

Suivant les dernières Lettres de *Barbarie*, le Bey d'*Alger* s'occupe à faire augmenter les Fortifications de cette dernière Ville, il a fait poſer deux Batteries nouvelles à l'entrée du Port, ſous la Direction de deux Ingénieurs *Anglais*, de ſorte qu'au moyen de ces précautions, il ſe croit prémuni contre toute attaque à groſſe Artillerie de la part de nos Troupes.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 26. Novembre.

Il n'y a plus que les Provinces de *Gueldre*, de *Groningue*, & d'*Overyſſel*, qui n'aient pas encore nommé des Députés à la recherche des Cauſes qui ont fait échouer l'Expédition de *Breſt*. Les Provinces de *Hollande*, de *Zélande*, de *Friſe* & d'*Utrecht* ont déjà nommé les leurs; on ne doute plus que cette Recherche ne commence dans peu. Le bruit court que la *France* inſiſte vigoureuſement à ce qu'elle ait lieu.

Le 4. de ce Mois, Mrs. les Députés de *Hollande* & de *Weſtfriſe* ont remis à *L. H. P.* le Conſentement de Leurs Principaux à la *Pétition* faite par le Conſeil d'Etat le 26. Janvier dernier, montant à la Somme de deux Millions & Cent mille florins, pour l'achat ultérieur d'Artillerie & de Munitions de Guerre pour la Flotte de la République; exhortant en même-temps de la manière la plus preſſante les autres Provinces, d'y conſentir le plutôt poſſible & de fournir enſuite avec la même célérité leurs Contingens; les Colleges d'Amirauté ayant tellement compté là-deſſus, que les Canons commandés, & non révoqués, ne pourront abſolument pas être payés de la première *Pétition*, montant à 1,500,000. florins, & que pourtant ces mêmes Colleges doivent dans peu ſolder une Somme notable pour cet Article: Payement qui ne ſouffre aucune économie & dont le délai entraîneroit des difficultés ſans nombre.

La Compagnie des *Indes-Orientales* n'eſt pas fort contente du Rapport des Commiſſaires à ſon ſujet. Elle inſiſte ſur un Secours de *quatorze* Millions; & on ne lui en préſente que *ſix*. Les dix Commiſſaires qu'on propoſe de joindre à la Direction ne ſont pas non plus de ſon goût. Elle travaille avec ardeur contre ces deux Propoſitions. On ne ſait pas encore quel parti les Etats prendront dans cette Affaire; mais on ſait qu'ils ſont fortement inclinés à rendre la Com-

pagnie plus dépendante de leur influence & à y introduire une Réforme salutaire. On apprend même que les Directeurs de cette Compagnie qui se sont séparés Samedi dernier, ont laissé un Mémoire pour être présenté à *L. N. & G. P.*, par lequel ils insistent de nouveau pour un Secours de 14. Millions entier & bien vers le milieu du Mois prochain.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 25. Novembre.

Le 21., on lut aux intéressés des Dépêches reçues des *Indes*. Elles portent en essentiel que le Général *Coote* passa de *Bengale* à *Madras* au Mois d'Avril dernier avec dix laques de roupies, après avoir échappé à quatre Vaisseaux de guerre *Français*; mais qu'il mourut deux jours après avoir débarqué. La grande Armée à la Côte de *Coromandel* après que *Typou-Saïb* eut quitté le *Carnate*, se mit en marche pour attaquer les *Français* à *Goudaloure*; qu'après avoir forcé les Ouvrages extérieurs, on apprit la Nouvelle de la Paix & les Hostilités cessèrent; qu'il y eut une Action sanglante entre l'Escadre de l'Amiral *Hughes* & celle de Mr. de *Suffrein*, le 20. Juin, mais sans aucun Vaisseau pris ou coulé bas. Le Général *Matthews*, à la tête de l'Armée sur la Côte *Malabare*, ayant pris *Mangaloure*, rétourna à *Bidnore* où il fut attaqué & défait par *Tipou-Saïb*, à la tête de 50,000. *Asiatiques* & 10,000. Hommes de Troupes *Françaises*, & contraint de se rendre avec toute son Armée. *Typou* attaqua ensuite *Mangaloure*, mais il fut repoussé dans trois attaques, & on y envoyoit des secours; la paix, avec les *Marattes* étant alors ignorée: mais les restitutions entreeux & les *Anglais* alloient s'exécuter. Un Navire de la Compagnie a sauté à *Bombay*, & un autre fut brulé par accident à *Madras*, tout deux chargés pour l'*Europe*.

Le Parlement d'*Irlande* continue de délibérer aux Affaires du Subside. Il y eut le 14. quelques débats sur le nombre des Troupes qui seroient entretenues sur l'établissement d'*Irlande* pendant la Paix. Le parti Ministériel proposa que leur nombre seroit de 12,000. Hommes. Le parti opposant soutint que 9000. étoient plus que suffisans; mais après une vive Discussion il fut décidé pour 12,000. à la pluralité de 108. Voix contre 54.

Italie.

De Gènes, le 24. Novembre.

Avanthier se fit avec les Solemnités d'usage le Couronnement du Séréniſſime Doge de cette République, le Noble *Jean Baptiſte Ayroli*. Parmi les Etrangers de Distinction, témoins de cette Fête brillante, nous n'avons pas eu le bonheur de compter le Roi de *Suéde*, la Mer étant depuis quelques Jours trop orageuse pour pouvoir la passer sans risque, & le chemin par terre se trouvant dans cette Saison-ci trop mauvais, pour que Sa Majesté ait pu arriver encore à temps, afin de se trouver présente à cette Cérémonie, comme Elle se l'étoit proposée.

Du Brandebourg, le 30. Novembre.

Les Papiers publics ont parlé de l'affaire du Sr. *Favre*, Secrétaire de Légation de la Cour de *Berlin* à *Madrid*, avec le Comte de *Gersdorff*, Miniſtre de *Saxe* à la même Cour. (*V. l'Article de Madrid.*) Les Circonſtances ne ſont pas abſolument telles qu'on les a rapportées dans ces Papiers; car on aſſure que le Sr. *Favre* avoit demandé des Explications au Miniſtre de *Saxe*, par trois différentes Lettres, auxquelles il n'avoit pas reçu de réponſe ſatisfaiſante. Quoiqu'il en ſoit, ſur les plaintes qui ont été portées au Roi par les Cours d'*Eſpagne* & de *Saxe*, S. M. a déſaprouvé la Conduite du Secrétaire. Il a été rappellé à *Berlin*, pour être ſtatué ultérieurement ſur ſon Sort.

De Mayence, le 30. Novembre.

Le 23. de ce Mois, l'Electeur notre Souverain a élévé un Rang de Lieutenant-Feldmaréchal Mr. de *Kottolinsky*, Général-Major, & à celui de Général Major & de Colonel Propriétaire du Régiment vacant de *Gudeni*, le Colonel *Wolff*.

De Vienne, le 10. Décembre 1783.

Le Départ de l'*Empereur* pour l'*Italie* eut lieu Samedi dernier, 6. de ce Mois. Suivant les Nouvelles les plus recentes, Sa Majeſté pourſuit ſon Voyage pour *Florence*, jouiſſant de la plus parfaite Santé.

Son Alteſſe Royale Monſeigneur l'Archiduc *Maximilien*, s'eſt rendu pour quelque temps à *Mergentheim*.

On apprend de *Florence*, que le Roi de *Suéde* ſe trouve depuis pluſieurs Jours en cette Ville, & que Sa Majeſté continue à y examiner avec la plus grande attention tout ce que les Arts offrent d'intéreſſant à Ses recherches.

Selon les derniers Avis de *Dantzig*, les affaires de cette Ville n'étoient point encore changées. Les Habitans continuoient dans leur obſtination; le Magiſtrat ſe tenoit abſolument paſſif; & pour ne pas ſe rendre reſponſable des Suites devant la Multitude, il avoit abandonné toute l'affaire à la Cour de *Varſovie* & à ſon Commiſſaire Mr. le Comte d'*Unruhe*. On négocie actuellement ſur le plan d'accommodement qui a été propoſé par le Miniſtère *Pruſſien*, & on a lieu de croire, qu'il ſera accepté. Les Habitans ſe flattent à tort de recevoir des Secours étrangers; toutes les Cours intéreſſées ont fait répondre à la Ville que ſes prétenſions étoient ſans fondement; & qu'elle devoit ſe prêter au juſtes demandes du Roi. Le blocus alloit être reſſerré plus que jamais, & le Corps du Général *Egloffſtein* a été renforcé de 2. Bataillons, afin qu'il puiſſe d'autant mieux ſerrer le Cordon, qui occupe un eſpace de 14. Miles. „

N^ro. 99.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 10. DECEMBRE 1783.

France.

De Paris, le 26. Novembre 1783.

Vendredi dernier, 21. de ce Mois, on à fait une Expérience nouvelle & très brillante du Globe *aëroſtatique*, du Sr. *Montgolfier*, cette Machine, dans laquelle étoient montés le Marquis d'*Arlande*, & le Sr. *Pilaſtre du Roſier*, s'eſt élevée à 3000. pieds de hauteur au moins, a traverſé la *Seine* ſous leur Direction au deſſous de la Barrière *de la Conférence* & paſſé entre l'*Ecole-militaire* & l'*Hôtel des Invalides*. Les intrépides Voyageurs l'ont fait deſcendre dans la Campagne au-delà de *Paris* vis-à-vis les Moulins *Croule-barbe*; leur Courſe à été de 4. à 5000. toiſes & ſa durée de 20. à 25. Minutes; ils auroient pu franchir un eſpace triple, puiſqu'ils avoient encore dans leur galerie les deux tiers de leur approviſionnement; ils n'ont pas éprouvé la plus légère incommodité. La Machine avoit 70. pieds de hauteur, 46. de diamétre, contenoit 60,000. pieds cubes & a enlevé un poids de 16. à 1700. livres.

A ce précis ſuccint nous ajouterons des Détails dont on vient de nous faire part; on ne les lira pas ſans intérêt, eût-on même lu le procès verbal dreſſé à la *Muette* à ce Sujet.

„ Les Navigateurs avoient bien raiſon de prétendre qu'ils riſqueroient moins, la Machine étant abandonnée, que lorſqu'elle étoit retenue par des Cordes; elle avoit toujours reçu quelques Dommages dans les différentes Expériences, lorſqu'on lui oppoſoit de la réſiſtance, comme on l'a éprouvé le même jour, & il ne fallut pas moins que le dévouement de M. le Marquis d'*Arlande*, & de M. de *Roſier*, pour s'expoſer deux heures après à s'élever avec elle; malgré la déchirure qui l'avoit entr'ouverte, qu'on avoit raccommodée qu'imparfaitement. La Machine s'éleva pompeuſement: & lorsque les Navigateurs nous firent leurs adieux, tous les Spectateurs eurent un ſerrement de cœur, cauſé bien plus par la crainte, que par l'admiration. Mſgr. le *Dauphin* trop jeune pour éprouver cette ſenſation, n'en eut qu'une fort agréable en voyant le Globe s'élever, il mêla les petits élans de ſa joie & les battemens de ſes mains aux applaudiſſe-

mens de tous les Assistans. La Machine poussée par un vent *Nord-Ouest*, s'éloigna majestueusement, elle fut bientôt au dessus de la Rivière vis-à vis de *Chaillot*, & là elle trouva un courant d'air, qui la fit tomber jusques au milieu du *Petit-cour*. Les intrépides Navigateurs fâchés de ne pas s'éloigner de la Rivière, & de planer si longtemps sur elle, redoublèrent leur Feu, ils montèrent à une plus grande hauteur & là ils trouvèrent sans doute une autre aire de vent puisqu'en moins d'une Minute ils furent reportés au *Sud* entre les *Invalides* & l'*Ecole-militaire*, d'où le Vent les conduisit sur *Paris*. Alors voyant la Machine fort échauffée, l'un deux proposa de descendre, l'expérience étant déjà assez belle, ils étoient dans ce moment sur la rue de *Babilonne*, au bout du Fauxbourg *St. Germain*; ils diminuèrent leur Feu, mais ayant reconnu qu'ils tomberoient sur les Maisons, & qu'ils étoient même porté en droiture sur les tours de *St. Sulpice*; ils ranimerent leur gaz pour éviter ce danger, & s'élever de nouveau; le Vent les servit & ils traversèrent en 4. ou 5, Minutes toute cette partie du Fauxb. *St. G.* & une autre partie du Fauxbourg *St. Jacques* en passant à côté de l'*Observatoire*. Cependant la Machine déjà séchée par les Expériences précédentes & fortement échauffée par un Feu continuel depuis 22. Minutes, étoit dans une contraction & faisoit entendre des Craquemens, qui décidèrent enfin les hardis Navigateurs à modérer leur feu, & ils furent tomber, ou pour mieux dire se répoſer dans un Champ au bout du nouveau boulevard près de 3 Moulins à une portée de fusil de la *Salpétrière*.

Le Vent ayant indiqué la route que le globe tiendroit, on avoit placé des Courriers près des *Invalides* & sur le nouveau Boulevard, qui le suivirent & qui arrivèrent près de lui presqu'au moment de sa chûte. Msgr. le Duc de *Chartres* lui-même, ayant passé le bac vis-à-vis les *Invalides*, le suivoit ventre à terre & arriva assez à temps pour être le premier à complimenter les hardis Navigateurs, & à leur faire donner toutes sortes de soins; ils n'étoient pas fatigués, mais ils étoient fort échauffés & ils avoient besoin de changer de Linges. Ils n'avoient pas été si continuellement occupé de leur course qu'ils n'eussent pu quelquefois considérer *Paris* & mesurer l'étendue de l'horison. Ils ne distinguoient de *Paris* qu'une grande Masse de pierres; l'objet le plus visible pour eux, que leur réfléchissoient sans doute les rayons du soleil, étoit la Rivière qu'ils suivirent dans ses Sinuosités jusqu'à *Pontoise*, c'est-à-dire, aussi loin que leur vue pouvoit s'étendre. Ce qu'il y a eu de fort heureux dans ces Expériences, c'est que le Vent ait dirigé le globe de manière que tout *Paris* ait pu le voir: Le hasard a servi ainsi l'une des plus belles inventions des hommes, & a voulu qu'elle eût pour témoins tous les Habitans d'une des premières & des plus grandes Villes du Monde. Il a fallu bien de l'intelligence & du sang froid aux deux Navigateurs, pour conduire avec tant d'art cette prodigieuse Machine; nous ne parlons pas de leur Courage, ni de

leur Dévouement; il n'y a perſonne qui n'ait frémi en voyant deux hommes encore jeunes, aimables, & connus par leur amour pour les Sciences, naviguer à 3. ou 4. mille pieds en l'air, à côté d'un Fourneau ardent, dont ils n'étoient ſéparés que par une ſimple toile, à laquelle étoit attachée leur frêle Galerie, remplie elle-méme de matières les plus combuſtibles. L'imagination eſt effrayée de ce Tableau. Ils ont été bien payé de leur hardieſſe: tout *Paris*, veut les voir, & le Succès de leur grande Entrepriſe cauſe une joie générale; & ils ſe ſont aſſociés à la gloire de M. de *Montgolfier*, de manière que la poſtérité ne ſéparera jamais leurs Noms, & elle ne les prononcera jamais qu'avec les Sentimens de Vénération que l'on doit aux hommes qui ont inventé, ou qui ont opéré de grandes choſes. "

De Paris, le 28. Novembre.

Le 26. de ce Mois, Mr. le Baron de *Breteuil*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département de la Maiſon du Roi, a prêté en cette dernière qualité Serment entre les Mains de Sa Majeſté.

Un Arrêt du Conſeil d'Etat, daté le 23. de ce Mois, ordonne, " que la diſpoſition, contenue en ceux des 27. & 30. Septembre dernier, qui portent que les Billets de la Caiſſe d'eſcompte ſeront reçus & donnés pour comptant dans toutes les Caiſſes générales & particulières de *Paris*, ceſſera d'avoir effet, a compter du jour de la publication du préſent arrêt; qu'en conſéquence le cours des dits Billets ſera comme antérieurement libre & volontaire, ſans qu'en aucun cas l'acceptation puiſſe en être forcée. „ A ce nouvel arrêt ſont joints des ſtatuts & réglemens pour la dite caiſſe. 5000 Actions, de 3000 liv. chacune, forment un Capital de 15 millions, ſans y comprendre le bénéfice acquis aux anciennes, ainſi que le Supplément de 500. livres fourni pour chacune des nouvelles, évaluées enſemble à deux millions, 500 mille livres, à peu près. Il ſera toujours gardé le tiers ou le quart au moins des Fonds dépoſés. On n'eſcomptera pas de Lettres de change à plus de 90. jours de terme; on prendra 4 & demi pour cent pour ce dernier délai, & 4. ſeulement pour les billets qui ne paſſeront pas l'échéance de 30. jours.

Monſieur céde au Roi ſes Chateaux de *Crunois* & de *Gros-Bois*. S. A. R, eſt ſatisfaite de ſa nouvelle & ſuperbe propriété de l'isle *Adam*. Mr. le Garde des Sceaux étant indiſpoſé par les effets d'un Catharre, la Maladie de ce Magiſtrat eſt la cauſe pour laquelle le *Te Deum* & les réjouiſſances de la paix ſont renvoyés au 7 du Mois prochain. Mr. le Comte d'*Angivillers* dirige, au Nom du Roi, les préparatifs des Fêtes, dont les Municipaux ont néanmoins l'inſpection.

Danemarck.

De Coppenhague, le 25. Novembre.

Il vient de paroitre une Ordonnance du Roi qui augmente de 10. pour cent les impôts ſur les Damas, Satins

& Taffetas-venant de la *Chine* & des *Indes-Orientales*, ceux des autres étoffes de soie &c. ne seront que de 8. pour Cent. Un Payſan de *Sckwendſtrup* dans le Baillage de *Ringsled* en *Seelande*, a trouvé en fouillant dans une eſpèce de Colline, ſituée au milieu de ſa Campagne, un grand Tombeau entouré de pierres de taille & un Sarcophage, contenant des Oſſemens avec une Bague d'or de la valeur de 60 Ducatis: on préſume que c'eſt le Mauſolée d'un ancien Roi de *Danemark*, appellé *Swend*, qui a donné à ce Village le Nom de *Schwendſtrup*.

Pologne.

D'Elbingue le 12. Novembre.

Dans la Nuit du 7. au 8. de ce Mois, ſur les deux heures du matin, on entendit à la hauteur de *Boonſak*, ſur la *Viſtule* un feu de Mouſquetterie trés violent, qui, continuant ſans interruption plus d'une heure, s'approcha peu à peu de la Ville de *Dantzig*. On pouvoit diſtinctement entendre & remarquer, que le Feu ſe ſoutenoit ſur les deux bords oppoſés de la *Viſtule*. On crut d'abord que les *Dantzicois* avoient riſqué une Sortie pour faire entrer des Navires ou des Approviſionnemens dans la Place: Mais on apperçut enſuite, au clair de la Lune, que la Tranquilité régnoit dans l'intérieur des Murs, excepté ſur le *Biſchofs-Berg*, (*Mont d'Evêque*) où, par précaution ſeulement, les Gardes & les Piquets s'étoient mis ſous les Armes.

On apprit enfin le lendemain matin, que pluſieurs pêcheurs, dont l'unique reſſource conſiſte dans la Vente des Poiſſons qu'ils apportent à *Dantzig*, profitant du Vent qui ſouffloit violemment de *l'Eſt*, avoient riſqué de diriger leur cours vers la Ville bloquée. Or, n'ayant pas répondu au premier *Qui-va-là* des Sentinelles *Pruſſiennes*, poſtées à *Boonſak* ſur la *Viſtule*, celles-ci avoient tiré. Comme d'ailleurs les Pêcheurs reſtoient conſtamment ſous voile, ſans vouloir venir à Terre, tout le Détachement *Pruſſien* ſe porta ſur la Rive pour obliger, par un Feu bien ſoutenu, ces obſtinés à ſe ſoumettre. Mais en vain: Quoique vivement pourſuivis, ces Pêcheurs, favoriſés par la largeur du lit de la Rivière, ainſi que par la ſolidité de leurs Barques, que les Balles à fuſil ne peuvent gueres percer, eurent le bonheur d'atteindre le *Blokhaus* de *Dantzig*; & de s'y mettre en ſûreté. La vente des Poiſſons apportés leur procura une bonne Somme, beaucoup plus forte qu'à l'ordinaire: Mais l'envie d'en apporter une nouvelle proviſion à ce prix leur eſt paſſée: Ils ont beaucoup ſouffert dans cette Attaque: leurs voiles ſont en lambeaux, pluſieurs Balles ſont tombées dans les Barques, & ces pauvres Gens n'ont garanti leur vie qu'en ſe couchant tout à plat au fond des Navires.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 100.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 13. DECEMBRE 1783.

ETATS-UNIS DE L'AMERIQUE.

De Princeſtown, le 28. Octobre 1783.

Le Congrès, ſiégeant en cette Ville, ayant mis en Délibération ſi les Membres (*les Délegués des 13. Etats*) retourneroient à *Philadelphie*, pour y reprendre le Cours des Séances du Congrès, cette queſtion paſſa en négative, ſept de ces Etats ayant décidément voté contre cette meſure.

Le Congrès ayant examiné l'état actuel des Finances, a eu la Satisfaction d'apprendre, par les différens rapports de ſes Comtés, que le Chef de ce Département Mr. *Morris*, avoit eu aſſez de Crédit pour remplacer à la Satisfaction de tous les Etats, avec des Billets ſignés de ſa Main, un *déficit* de 404,713. Dollars, provenant de l'excédant de pareille Somme dans l'économie la plus rigide & la mieux entendue des reſſources plus que ſuffiſantes, au point qu'il étoit démontré que, ſous ſon Adminiſtration, les Dépenſes indiſpenſables pour le ſervice public de deux années, montoient à peine à un tiers de celles qui ſe faiſoient annuellement auparavant.

Extrait des Lettres de Conſtantinople, du 18. au 25. Novembre 1783.

„ Le Contre-Manifeſte dreſſé au Sujet de l'occupation de la *Crimée* n'a point encore été publié, pour des raiſons que le Grand-Viſir tient ſecrettes.„

„ Nos Troupes campées près d'*Oczakow*, ont reçu Ordre d'occuper leurs Quartiers d'Hiver. Au cas que la Guerre fût déclarée au Printemps prochain, le Grand-Viſir commanderait l'Armée qui ſe raſſemblera aux Environs de *Sophie*; tandis que le *Capitan-Pacha* dirigerait avec la Flotte ſon Cours ver la *Mer-Noire*, pour y débarquer un Corps de Troupes, peut-être même pour y commander en Chef. „

„ Les changemens annoncés (*il y a quelque temps*) dans le Miniſtère *Turc*, ont eu réellement lieu, le *Kaya-Bey* ou Lieutenant du Viſir, a été demis, & a reçu la Commiſſion de faire réparer les Forts du Côté de la *Perſe* & de la *Georgie*. Le Tréſorier du Sérail, depuis longtemps en grande faveur auprès de *Sa Hauteſſe*, a reçu les trois queues & le Gouvernement d'*Ine-Bahti*, dans la *Morée*. La Place de *Kiaya-Bey*, a été donnée à *Haire-Mebemet*, le même qui depuis un An occupoit le Poſte de *Reis-Effendi*, & ce dernier Emploi a été rempli par *Muſtapha*, connu juſqu'à préſent par ſes Malheurs. „

POLOGNE.

D'Elbingue, le 25. Novembre.

Rien ne tranſpire encore du contenu des Dépêches apportées depuis peu de jours par le Courier venu de *Pétersbourg* & de *Varſovie* à *Dantzig*. Tout ce qu'on ſait depuis ce temps-là, c'eſt que le Magiſtrat a été ſouvent aſſemblé, ſans avoir fait le moindre changement, du moins apparent, dans ſon Plan. La Ville reſte toujours bloquée, quoique foiblement; & ce Blocus peut encore durer longtemps, puiſque le Magiſtrat ne veut rien céder. Ceux qui ſont le plus à plaindre, ſont les Habitans des Fauxbourgs & du *Werder*, dont la Ruine eſt inévitable par la ſimple Livraiſon des Fourrages. Les *Dantzikois* aiment plutôt voir ravager leur Territoire, qu'uſer de la moindre Condeſcendence. Les *Pruſſiens*, au contraire, montrent beaucoup de modération; tellement que par ordre du Général *Egloffſtein*, on a laiſſé entrer dans la Ville une grande quantité de Grains, qui ſeront ſuivis de pluſieurs Bâtimens chargés d'autres Denrées. Au départ du Courier, on apprend que les *Dantzikois* ſe voient fruſtrés de toute eſpérance de Secours étranger; ils ont été conſeillés par les Cours Etrangères de s'accommoder plutôt à l'amiable avec Sa Maj. *Pruſſienne*, dont les Prétentions leur paroiſſent des plus équitables.

De la Ville même on écrit: "Sans pouvoir eſpérer le moindre ſuccès de nos Procédés, nous ſerons obligés de nous plier aux Circonſtances. Nous nous flattons de voir toutes les difficultés applanies dans l'eſpace de trois Semaines. "

FRANCE,

De Lyon, le 24. Novembre.

Tandis que les Savans & les Curieux s'occupent à reſléchir ſur l'uſa-

ge qu'on pourra faire de la découverte de MM. *Montgolfier*, & qu'on s'épuise en Conjectures, en Spéculations & en Suppositions, la Ville de *Lyon* vient de jouir d'un Spectacle en ce genre, que la Capitale ne s'est pas encore procuré.

Quelques Amateurs s'étant réunis, on fait partir le Mardi 18., à neuf heures moins un quart du Soir, de la Rive du *Rhône* opposée à la Ville, un Ballon *aërostatique* chargé d'artifice.

Cette Machine, aussi simple que peu dispendieuse, n'en a pas moins produit l'effet qu'on s'en promettoit, & servi de Spectacle à toute la Ville.

Le Ballon étoit fait en papier brouillard, sa forme étoit pyramidale, ayant de hauteur 24. pieds & à sa base 12. pieds en quarré, des rubans de fil le traversoient de distance en distance pour le tenir rassemblé & empêcher qu'il ne se déchirât par l'effort de l'air dont il déplaçoit environ 1200. pieds cubes, il étoit terminé par un transparent de papier rouge qui présentoit une ouverture de sept pieds, en dedans de laquelle étoit un réchaud d'un pied de diamétre, rempli de papier ordinaire roulé & très serré, imbibé de graisse & huile, le tout pesant, l'artifice compris, 24. liv. De la paille brûlée a fourni le seul *Gaz* qu'on a employé pour le charger; quand on s'apperçut qu'il l'étoit suffisamment, on mit le feu aux mèches de l'artifice, & on laissa partir le Ballon, qui s'éleva pompeusement au bruit d'une excellente musique, de plusieurs décharges de boîtes, de cris de joie & des acclamations de plus de trente mille Spectateurs qui garnissoient les fenêtres des superbes Maisons qui forment les quais du *Rhône*, ou qui en bordoient les parapets.

Le temps, quoique très-noir, étoit cependant doux, & l'air n'étoit agité que par un Vent léger du Nord; le Ballon qui décrivit une ligne courbe, & prit, en s'éloignant du *Rhône*, sa direction du Côté des *Alpes*, ne s'en éleva pas moins à une hauteur prodigieuse. Déjà il ne sembloit plus qu'une de ces étoiles qui brillent dans une belle nuit, lorsqu'une Bombe dont la mèche avoit duré quatre minutes, éclata & sema autour d'elle quantité d'étoiles dont elle étoit composée.

Insensiblement la lumière du Ballon se perdoit dans les nues; déjà même il avoit disparu, lorsqu'une seconde Bombe, du double plus forte que la première, & dont la mèche avoit duré deux minutes de plus, éclaira toute la Ville & produisit un effet qu'il est impossible de se figurer, malgré l'excessive hauteur du point d'où elles partoient; de ce moment on ne revit plus le Ballon; & on ignore le chemin qu'il a parcouru & le lieu où il aura tombé.

On laisse aux Savans & aux Artistes à déterminer tous les usages auxquels on peut appliquer les Ballons *aërostatiques*; mais l'expérience dont nous rendons compte prouve invinciblement qu'on peut s'en servir pour des Signaux, à une distance bien plus considérable que celle d'où peuvent être apperçues les fusées & autres artifices qu'on lance quelquefois de terre pour cet objet.

De Vienne, le 13. Décembre 1783.

Sa Majesté l'*Empereur* vient de conférer le Régiment de *Voghera* Curassiers, à S. A. le Prince de *Czartoriski*, Général d'Artillerie & Capitaine de la Garde Noble de *Galitzie*.

Suivant des Lettres de *Florence*, Sa Maj. *Suédoise* continuoit encore le 3. de ce Mois, son Séjour en cette Ville.

On assure que le Prince de *Potemkin* se trouve depuis quelque temps de retour dans la Capitale de la *Crimée*, entiérement rétabli de sa dernière Maladie.

Selon les derniers Avis de *Belgrade*, on y est occupé à présent, à réparer & nettoyer les Casemattes de cette Fortereſſe, pour y loger pendant l'hiver 10,000. Hommes de Troupes, qui, comme on prétend, doivent se mettre incessamment en Marche de la Capitale, enfin de remplacer ceux qui dans le dernier tumulte ont pris le parti de se retirer.

Charles *Linnée*, Professeur en *Botanique*, mourût à *Upsal*, le 1er Novembre de cette Année, à l'âge de 45. ans. Digne Héritier d'un Nom immortel, & le dernier de sa Famille, il s'étoit occupé pendant un Voyage de deux Ans en *France*, en *Angleterre* & en *Hollande*, conjointement avec Mrs. *Banks* & de *Jussieu*, à rassembler les Ouvrages posthumes de son Père, & travailloit à les enrichir de diverses Remarques savantes, lorsque la Mort l'enleva aux Sciences.

Déclaration de S. Em. Mgr. le Cardinal-Archevêque de Vienne.

„ Il a paru une Brochure imprimée à *Francfort*, ayant pour Titre: *Récueil de Lettres de la Communauté de Vienne, adressées à Son Pasteur le Cardinal-Archevêque Migazzi, avec des Réponses & Documens pour la Postérité.* — Tant qu'il n'a été question que de ces Griffonnages indécens qu'on a répandu pour lasser ma Patience, & me forcer, s'il étoit possible, à entrer en lice avec des Auteurs qui se cachent dans les tenébres sous des Noms empruntés, j'ai crû pouvoir garder le Silence, & marcher à front découvert, avec l'assurance que ma Conduite, l'éminence de ma Place & ma qualité de premier Pasteur de l'Eglise de *Vienne* devoient me donner, pour ne pas attacher trop d'importance à des Productions qui ne méritoient que l'oubli & le mépris du Sage.

Mais comme dans la préface de ce Récueil on a l'impudence d'assurer, comme une Vérité certaine & notoire, que les Réponses données à ces Lettres sous le Nom supposé de *Gabriel Weider*, sont de moi Cardinal-Archevêque de *Vienne*: je me vois obligé par ce que je dois à ma Dignité aussi bien qu'à mon honneur personel & à l'instruction des Fidèles que Dieu a confié à mes Soins, de détruire cette imputation pleine d'effronterie, en déclarant hautement, que je n'ai aucune part ni directement, ni indirectement aux dites *Réponses*, qui ne sont par conséquent que le fruit d'un desir éffrené de médire & de calomnier, sans Distinction de rang & de qualité, sans égard même pour le Public honnête qui doit se trouver offensé de cette imposture & de cette témérité.

N^ro. 100.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 13. DECEMBRE 1783.

Pays-Bas.

De la Haye, le 30. Novembre 1783.

Le bruit court qu'il ne ſera accordé à la Compagnie des *Indes - Orientales* que ſix Millions & même avec l'Adjonction des dix Commiſſaires propoſés, afin que l'Etat puiſſe ſurveiller les Opérations de la Compagnie.

D'après les dernières Lettres de *Londres*, le Miniſtère *Britannique* avoit envoyé un Courier à la *Haye*, qui avoit rapporté des Dépêches, d'après leſquelles une Conférence s'étoit tenue entre le Roi & ſes Miniſtres. Les *Anglais* perſiſtent à vouloir nous engager à conclure la Paix directement avec Eux, mais on aſſure que Leurs Hautes Puiſſances ſont déterminées à ne traiter qu'à *Paris*, ſans vouloir ſe ſoumettre à députer à *Londres* pour cet effet. On ajoute que le Miniſtère *Français* eſt aſſez indifférent ſur le lieu où la Paix ſera conclue entre l'*Angleterre* & la République; pourvu toutefois qu'il ne ſoit porté aucune atteinte aux Liaiſons de la République avec la *France*.

Jeudi dernier, *Taleb - Omar - Job* Ambaſſadeur de l'Empereur de *Maroc*, a ſoupé chez S. A. S. le Prince d'*Orange*, *Stadhouder - Héréditaire*. On aſſure que ce Miniſtre a accepté les 120. mille Florins que les Etats lui ont offerts, à la place des Matériaux pour la Conſtruction de trois Frégates qu'il demandoit.

D'Utrecht, le 30. Novembre.

Le Grand - Conſeil de cette Ville ayant été aſſemblé le 17. de ce Mois, Mr. *Smiſſaart* fit, par écrit, la Propoſition ſuivante: Si le Grand-Conſeil ne pourroit pas réſoudre à ce qu'à l'avenir les Charges & les Emplois qui n'exigent pas abſolument l'exercice de la *Religion réformée*, de même que ceux qui n'ont aucun rapport direct avec le Gouvernement de l'Etat ou de la Ville, fuſſent également conférés à des Perſonnes qui, profeſſant d'autres Religions, ſont ou Bourgeois-nés, ou établis depuis quelques années dans cette Ville". Une Note accompagnant cette Propoſition, contenoit les Emplois & les Charges que, ſuivant l'avis de Mr. *Smiſſaart*, on pour-

roit, en tout ou en partie, confier aux Diſſidens. Cette Propoſition a été remiſe entre les mains de Mrs. les Bourguemaîtres - Regnans & Anciens, afin qu'ils communiquent à cet égard leur Avis au Grand-Conſeil & le Rapport en eſt attendu Lundi matin. On a tout lieu de ſe flatter que cette Propoſition Patriotique aura ſon effet.

De Rotterdam, le 30. Novembre.

Le Haut - Conſeil de Guerre, de Marine, aſſemblé en cette Ville, a prononcé une ſentence dans l'Affaire du Capitaine A. J. van *Volbergen*, commandant le Vaiſſeau de Guerre de la République le *Rotterdam*, qu'il a rendu au Vaiſſeau de Guerre *Anglais* le *Warwick*: Par cette Sentence le Fiſcal a été débouté de ſa demande & concluſion donnée contre ledit Capitaine.

Le même Haut-Conſeil a prononbé la Sentence envers le Capitaine J. *Satinck*, qui a rendu ſon Vaiſſeau de Guerre la *Princeſſe Caroline* de 54. piéces de canon au Vaiſſeau de Guerre *Anglais* la *Bellona* de 74. piéces, après un Combat d'une demie - heure, dans lequel il a eu trois morts & dix bleſſés & reçu beaucoup de dommages dans ſes Agréts & dans un temps où il ignoroit la Déclaration de Guerre entre la République & la *Grande-Bretagne*, & comme ledit Capitaine n'a baiſſé ſon Pavillon & ſa Banderolle qu'au moment où il ſe trouvoit attaqué par des Forces ſi ſupérieures & que toute autre défenſe auroit été téméraire, ledit Conſeil de Guerre a déclaré: *Que Mr. Satinck, en remettant ſon Vaiſſeau au Vaiſſeau Anglais la Bellone, s'eſt comporté en Officier d'honneur, & le déclare purgé de tous les ſoupçons que l'on auroit pu former contre lui.*

Grande-Bretagne.

De Londres, le 25. Novembre.

Le 21, les Communes en Committé, entamèrent l'Affaire des moyens de lever le Subſide & réſolurent, "que les Droits ſur la Dréche, le Mum, Cidre, Poiré, et la Taille des Terres ſeroient continués pendant une année. Ces Droits rendent 2, 750,000. Livres ſterl. par an" Il fut arrêté de former un Committé le 25, pour délibérer ſur les voies illicites, pratiquées pour frauder le Revenu.

Vendredi dernier, dans une Aſſemblée générale de la Compagnie des *Indes*, on prit en conſidération le Bill, porté au Parlement par Mr. *Fox*, *pour réformer les Affaires de la Compagnie pour l'avantage des Propriétaires & du Public.* Le Gouverneur *Johnſtone* voulut démontrer que les Détails donnés par ce Miniſtre dans la Chambre des Communes, concernant les Dettes de la Compagnie, étoient erronnés; qu'au lieu de devoir huit Millions, la Compagnie ne devoit plus *un Sols*; que le Miniſtre n'avoit pas reconnu à la Compagnie 56. Navires actuellement en Mer ou dans l'*Inde*, ni les Marchandiſes dans les Magaſins dans l'*Inde*, évaluées à plus de neuf Millions de liv. ſterl., indépendamment des Revenus de ſes Territoires, & que cette erreur *avoit fait baiſſer les Actions de la Compagnie de* 138. *à* 115. Il finit par propoſer de préſenter un Mémoire au Parlement, "pour montrer que les Bills propoſés tendroient

à anéantir les Droits octroyés à la Compagnie, seroient préjudiciables à ses intérêts, arbitraires & oppressifs. Ce qui fut résolu en conséquence; & les Propriétaires conclurent, qu'en suspendant leurs Prétentions à la charge de la Compagnie, elle recevroit le secours momentané dont elle a besoin; que dix de ses Navires étoient attendus au Mois de Janvier prochain, & 46. autres dans le courant de la même année, dont les Cargaisons estimées six Millions de liv. sterl. étoient payées dans l'*Inde*."

Le 24, les Communes approuvèrent les Résolutions de continuer la Taille à 4. shel. par liv. & les Droits sur la Drêche. On présenta à la Chambre un Mémoire de la Compagnie des *Indes*, demandant à être admise à plaider contre les Bills destinés à enfreindre les Droits & Privilèges de la Compagnie. Ce qui lui fut accordé.

Les Avis de *Dublin* annoncent une diversité d'opinions entre les Délégués des Volontaires & les Représentans du Peuple. Les *Catholiques* & les *Réformés* paroissent ligués & réunis dans les mêmes principes d'un Gouvernement libre & constitutionnel.

De Londres, le 28. Novembre.

On assure que le Ministère proposera incessamment au Parlement un nouveau réglement pour le rétablissement & la facilité du Commerce entre l'*Angleterre* & les Etats *Américains*, lequel subsistera jusqu'à ce qu'un Traité général soit conlu entre les deux pays, lequel renfermera tous les points propres à rendre les avantages mutuels de leurs rélations solides & permanens.

Des avis de *Boston* donnent à entendre que le Commerce de cette Ville avec l'*Angleterre* sera dans peu très considérable. Les Marchandises *Anglaises* y étoient fort recherchées & s'y débouchoient très - avantageusement. Les autres Etats *septentrionaux* en recevoient beaucoup de la *Nouvelle - Ecosse* & du *Canada*; & nombre de bâtimens étoient prêts à Partir de *Boston* & de divers autres ports *Américains* pour ceux d'*Angleterre*.

On continue toujours dans les Chantiers de ce Royaume les Constructions & les Radoubs des Vaisseaux de guerre, par une suite de la résolution de remettre incessamment notre Marine sur un pied respectable.

Le 25. les Communes lurent la 1ere fois un Bill pour continuer les droits sur la drêche. Il en fut ordonné un autre tendant à corriger un acte concernant les prisons dans ce Royaume. Un Comitté de quinze Membres fut élu pour rechercher les moyens de mieux prévenir la contr-bande. Le Chevalier *Fletcher*, Président de la Compagnie des *Indes*, présenta à la Chambre un mémoire des Actionnaires de cette Compagnie qui prierent d'être admis à plaider contre le Sistême oppressif & injuste projetté contre les intérêts de la Compagnie. Ce qui leur fut accordé. A cette occasion Mr. *Fox* s'avisa de désavouer ce qu'il avoit avancé antérieurement, alléguant qu'il n'avoit point eu en vue de faire entendre que la Compagnie devoit huit millions sans avoir les moyens des les acquitter. Mr. *Pitt* & d'autres Membres Anti - Ministériaux se recrièrent encore haute-

ment contre le Siſtéme de réforme dans les affaires de la Compagnie & ſoutinrent que quelques réglemens judicieux auroient procuré tout ce qui étoit néceſſaire au bien-être de la Compagnie & à l'avantage de la Nation, ſans introduire un Siſtéme auſſi injuſte que despotique &c.

Le 26, les Communes lurent la 2me fois le bill pour continuer les droits ſur la Dréche. L'affaire du ſubſide fut arrêtée au 28. Mr. *Fox* préſenta un bill pour mieux gouverner les poſſeſſions territoriales & les dépendances de la Compagnie dans l'*Inde*, lequel fut lu la première fois; & la 2me lecture arrêtée au 2 Décembre. Il fut ordonné de remettre à la Chambre Copie du Traité de paix entre les Officiers de la Compagnie des *Indes* & les *Marattes*. Un bill pour corriger l'acte touchant les quittances, fut préſenté & lu la première fois, & il fut ordonné d'en porter un autre pour la ſubordination des troupes de marine lorsqu'elles ne ſeront point employées ſur Mer. Les deux Chambres ont réſolu de ſupplier le Roi de leur faire remettre Copies des ordres de ſon Conſeil rendus en conſéquence du pouvoir dont Sa Majeſté eſt revêtue par un acte de la dernière Séance du Parlement, relativement au Commerce avec les *Etats-Unis* de l'*Amérique*.

Le 27, les Communes lurent la 2me fois le bill pour remettre les affaires de la Compagnie des *Indes* entre les mains de 15. Commiſſaires pour l'avantage des Propriétaires & du Public. Une députation du Corps municipal remit à la Chambre un mémoire de la Compagnie dss *Indes* contre ce bill; & la Chambre entendit quelques-unes des raiſons alléguées en faveur de la Compagnie. Alors, elle fit la diſcuſſion du bill: on propoſa de ſuspendre cette diſcuſſion au lendemain; ce qui paſſa à la négative de 229. Voix contre 120; & le bill fut remis à une diſcuſſion ultérieure pour le 1er Décembre.

France.

De Paris, le 30. Novembre.

Dans la Nuit du 24. au 25., le Feu a pris dans les greniers de l'Hôtel de la Monnoye. L'incendie a cauſé un Dommage pour 25. mille Livres environ, ayant conſumé pluſieurs Uſtenciles néceſſaires à la Fabrique de la Monnoye.

Mr. de *Marmontel* a obtenu, le 27. la Dignité littéraire de Secrétaire perpetuel de l'Académie *Françaiſe*. Les Succeſſeurs déſignés de Mrs. le Comte de *Treſſan* & *d'Alembert*, ſont Mrs. de *Choiſeul-Gouffier* & de *Bailli* avantageuſement connus dans la République des Lettres.

Le Sieur *Piccini*, Auteur de pluſieurs Opéra charmans, a obtenu, comme *Gluck* & *Sachini*, une Penſion de 6000. Livres.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 101.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 17. DECEMBRE 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 18. Novembre 1783.

On écrit de *Barcelone*, que D. Antonio *Barcelo* y a publié la relation de son Expédition d'*Alger*, avec des Notes très-intéressantes & les détails des Dommages que cette Place a essuyés.

Il est arrivé à *Gibraltar* une Escadre *Anglaise* de deux Vaisseaux de 74., deux de 64. Canons & 3. Frégates, venant de *Ste. Hélène*, avec des Troupes pour relever la Garnison de la Place.

De Cadix, le 12. Novembre.

La Frégate du Roi, la *Ste. Barbe*, est arrivée ici hier de *Buenos-Ayres*, ayant à bord un Million 800. mille Piastres en espèces. Dans peu on attend une autre avec deux Millions. Ces transports successifs remédieront plus au moins au manque du Numéraire en cette Place.

FRANCE.

De Paris, le 26. Novembre.

L'Ordonnance du Roi pour la Publication de la Paix, a été lue, publiée & affichée le 20. dans tous les

Lieux accoutumés. Le 23. la Cérémonie de la Publication s'eſt faite au *Caroufel*, dans la Cour du Palais, devant l'Hôtel de Ville, en face du Grand *Châtelet*, vis-à-vis la Statue Equeſtre de *Henri IV.*, ſur le *Pont-Neuf*, auprès de la Croix du *Trahoir*, devant le *Pillon*, à la *Halle*, à la *Place des Victoires*, à celle de *Louis le Grand*, à celle de *Louis XV.*, à la *Place du Pont St. Michel*, à la *Place Royale* & à la *Place Baudayer.* Tout le Cortège a parcouru 72. Rues tant dans la Cité que dans le Fauxbourg *St. Germain.*

La maladie de Mr. le Garde des Sceaux eſt la cauſe pour laquelle le *Te-Deum* & les Réjouiſſances de la Paix ſont différées juſqu'au 7. du Mois prochain.

Cette Ordonnance étoit de la teneur ſuivante:

De Par le Roi.

Monſieur le Prévôt de Paris, ou Monſieur ſon Lieutenant-Général de Police.

On fait ſavoir à tous, qu'une bonne, ferme, ſtable & ſolide Paix, avec une Réconciliation entière & ſincére, a été faite & accordée entre très-haut, très-excellent & très-Puiſſant Prince *Louis*, par la grace de Dieu, Roi de *France* & de *Navarre*, notre Souverain-Seigneur; & très-haut, très-excellent & très-Puiſſant Prince *George*, Roi de la *Grande-Bretagne*, Electeur de *Hannover*, & leurs Vaſſaux, Sujets & Serviteurs, en tous leurs Royaumes, Pays, Terres & Seigneuries de leur obéiſſance: que ladite Paix eſt générale entre Eux & leurſdits Vaſſaux & Sujets; & qu'au moyen d'icelle il leur eſt permis d'aller, venir, retourner & ſéjourner en tous les Lieux deſdits Royaumes, Etats & Pays; négocier & faire Commerce de Marchandiſes, entretenir Correſpondance, & avoir Communication les uns avec les autres, & ce, en toute liberté, franchiſe & ſûreté, tant par Terre que par Mer, & ſur les Rivières & autres Eaux, & tout ainſi qu'il a été & dû être fait en temps de bonne, ſincère & amiable Paix, telle que celle qu'il a plû à la Divine Bonté de donner audit Seigneur Roi & audit Seigneur Roi de la *Grande-Bretagne*, Electeur de *Hanover*, & à leurs Peuples & Sujets. Et, pour les y maintenir, il eſt expreſſément défendu à toutes Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'entreprendre, attenter ou innover aucune choſe au contraire ni au préjudice d'icelle, ſur peine d'être punis ſéverement, comme Infracteurs de la Paix & Perturbateurs du repos public. Et, afin que Perſonne ne puiſſe en prétendre cauſe d'ignorance, la Préſente ſera luë, publiée & affichée où beſoin ſera. *Fait à Fontainebleau, le 3. Novembre* 1783.

(*Signé*) *Louis*
(*Et plus bas*) *Gravier de Vergennes.*

Le Conſeil de Guerre, aſſemblé à l'*Orient* pour prononcer ſur l'Affaire de Mr. de *Graſſe*, continue ſes Procédures avec la plus grande vigueur. Ces jours-ci, il a entendu plus de 70. Officiers d'Infanterie, qui avoient été Témoins du Combat du 12. Avril 1782.

POLOGNE.

De Varſovie, le 4. Décembre.

La Diète prochaine devant, en conformité des Loix, s'aſſembler à *Grodno*, Capitale de la *Lithuanie*, pluſieurs Négocians, non ſeulement de cette Capitale, mais auſſi de *Wilda*, s'em-

preſſent de s'y procurer à temps des Logemens & des Magaſins commodes, qu'ils payent même d'avance pour éviter la preſſe.

La Commiſſion du Tréſor va publier inceſſamment un *Univerſal*, tendant à fixer la véritable valeur des eſpèces etrangères qui circulent dans le Royaume.

Les dernières Nouvelles de la *Crimée* portent, que les *Ruſſes* y conſtruiſent pluſieurs Vaiſſeaux dont ceux du troiſième rang ſont diſpoſés de manière qu'on peut à volonté les équiper en Guerre ou pour le Commerce: au premier de ces deux cas, ils porteront depuis 60. juſqu'à 74. Canons, & 400., 500., ou 600. Hommes d'Equipage.

Suivant des Lettres de *Dantzig*, la poſition de cette Ville eſt toujours la même. Au départ du dernier Courier, les Habitans fruſtrés de toute eſpérance du Côté de l'étranger, ſembloient penſer à s'accommoder à l'amiable avec le Roi de *Pruſſe*, & qu'obligés de céder aux Circonſtances, il ne ſe paſſeroit peut-être pas un Mois avant que le tout ne ſoit finalement accommodé.

De Vienne, le 17. Décembre 1783.

Notre auguſte Souverain eſt attendu dans le courant de cette Semaine à la Cour de *Florence*.

Sa Majeſté par une Suite de ſes Soins paternels, a fait interdire l'uſage trop dangereux de ſonner les Cloches pendant l'Orage.

Les Expériences faites à *Paris* avec la Machine *aëroſtatique* de l'invention de Mr. de *Montgolfier*, ayant eu un plein ſuccès, on croit faire plaiſir au Public en inſérant ici la Copie d'une Lettre écrite à ce Sujet par un Amateur éclairé, qui conſacre une partie de ſon temps à l'étude de l'Hiſtoire naturelle.

Extrait d'une Lettre de Paris, du 28. Novembre.

„ L'Expérience de la Machine *aëroſtatique*, faite le 21. du courant, a excité un grand Enthouſiaſme parmi les Artiſtes, qui le Soir du même Jour ouvrirent une Souſcription, pour frapper une Médaille d'or en l'honneur des hardis Navigateurs *aëriens*, & pour élever une Colonne dans l'endroit où deſcendit la Machine, après avoir, comme l'on ſait, parcouru une eſpace conſidérable. Les gens du monde qui ſentent fort bien la grandeur de cette Découverte, ſecondent avec une ardeur égale le zèle des Artiſtes. Nous croyons devoir remarquer ici combien les Sentimens touchant la Découverte du Sr. de *Montgolfier* ont été partagés dès le Commencement de ces Expériences, & combien de perſonnes ſont encore injuſtes envers cet illuſtre Inventeur. On crût d'abord ſon idée extravagante, & on en déclara impraticable l'exécution; enſuite, on la mépriſa comme inutile; enfin pour mettre le comble à une Critique déraiſonnée on accuſa ſon Auteur de Plagiat, comme s'il avoit voulu s'arroger une gloire, qui étoit dûe à d'autres avant lui. Les faits inconteſtables, dont un Peuple immenſe, & les hommes les plus éclairés de la *France* ont été témoins oculaires, détruiſent les deux premières accuſations, & on doit rendre la juſtice à Mr. de *Montgolfier*, qu'il a impoſé là-deſſus un Silence éternel à ſes Adverſaires. Il annonça au Public, que ſon Globe, d'un volume énorme, s'éleveroit en l'air à

l'aide de cet Element rendu inflammable, & son Globe s'est élevé; il promit de lui faire emporter des Etres vivans, & même des Hommes sans le moindre danger, & ce Globe fidèle à son Maître, les emporta comme il l'avoit souhaité, & les déposa sur la Surface de la terre avec la même assurance, avec laquelle on les lui avoit confié: en dernier lieu, le Sr. de *Montgolfier* pour prouver que sa Machine étoit capable de quelque direction, il a fait l'expérience du 21. Novembre, qui sera a jamais mémorable, par laquelle on a vu que l'air même le plus élevé étoit soumis à l'Empire de l'homme & la Machine *aërostatique* à ses Volontés. „

„ Pour ce qui est du Plagiat, on remarquera seulement, que jamais le Sr. de *Montgolfier* s'est fait l'auteur de l'idée générale connue depuis longtemps, & plus ancienne encore des Ecrivains *Italiens*, de faire élever des Globes en l'air, ou d'y faire naviguer des Barques à l'instar de celles, dont parlent ces Ecrivains, qui attribuoient cet effet au manque de l'air extrait de certain globe de Cuivre qu'on devoit attacher à la Nacelle. La cause dont Mr. de *Montgolfier* s'est servi est l'air inflammable ignoré dans ces temps-là absolument par les Ecrivsins *Italiens* qu'on cite. L'accusation donc de Plagiat est très-fausse, & très-déplacée. — Encore un mot sur la prétendue inutilité de cette Découverte, qui fait tant d'honneur à la Nation *Française*: il faut pour sentir toute la foiblesse des raisonnemens des Adversaires du Sr. de *Montgolfier* se transporter avec la pensée à l'Epoque, où le premier homme annonça les Moyens de traverser les Mers; que d'idées fausses, que de difficultés frivoles, que d'argumens portant sur l'absurde ne dûrent-ils les autres Mortels lui opposer? Mais malgré ces obstacles la Navigation sur les Eaux eût un commencement par le Courage intrépide de son premier Inventeur, elle fit des progrès & l'expérience de quelques milliers d'années l'a portée au degré de perfection où nous la voyons aujourd'hui. Que diroient-ils les premiers Contradicteurs qui croyoient impossible la Navigation d'un petit Bateau sur les Mers, s'ils voyoient une de nos Citadelles flottantes, qui font même notre admiration? — L'expérience du Sr. de *Montgolfier* n'est qu'un commencement imparfait de la Navigation dans les airs, donnons à cette idée le temps de murir, & peut-être que la Posterité la plus reculée aura des raisons de se moquer de notre incredulité comme de nos raisonnemens. Au reste la traversée d'une Rivière, d'un Canal & d'autres endroits inaccessibles aux Voyageurs soit par leur position, ou par les Circonstances, l'élevation d'un certain poids à quelque hauteur que ce soit, c'est un avantage qu'on ne sauroit pas refuser à la Machine *aërostatique*: elle pourra servir aussi peut-être à éteindre le feu partout où les Pompes ne peuvent jouer. Enfin nous sommes persuadés que le même génie qui a inventé la Machine *aërostatique* en connoit en grande partie l'étendue de ses avantages: mais il n'a aucun devoir de la communiquer dans ce moment-ci en détail à l'étranger. „

(L'Ordinaire prochain on continuera cet Article en y ajoutant une courte réfutation des raisons par lesquelles on s'est efforcé de prouver l'inutilité de l'invention du Sr. de Montgolfier, dans une Lettre insérée dans l'Esprit des Journaux T. XI. Novembre pag. 335.)

N^ro. 101.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 17. DECEMBRE 1783.

France.

De Verſailles, le 28. Novembre 1783.

La Cour eſt de retour de *Fontainebleau* depuis le 24. Les Miniſtres de l'Impératrice de *Ruſſie* ont préſenté une Note, qui contenoit en ſubſtance, "que S. M. l'Impératrice leur Souveraine avoit donné ordre à ſon Miniſtre à *Conſtantinople* de demander au Divan: 1. *La Communication immédiate de ſes Sentimens ſur l'occupation de la Crimée par ſes Troupes; de ſorte que l'Impératrice pût être inſtruite, relativement à ſon approbation ou déſapprobation à cet égard;* & 2. *ſi le Divan étoit diſpoſé à mettre à exécution les derniers Traités de Paix, en ne troublant point la Navigation libre de ſes Sujets ſur la Mer - Noire.* L'Impératrice avoit, pour avoir ſans délai une Réponſe ſatisfaiſante, fixé le terme de 60. jours, pendant leſquels, le Divan auroit le temps de prendre une Réſolution quelconque; mais ce temps expiré, le Silence du Divan ou une Réponſe dilatoire & équivoque, forceroit Sa Majeſté à ſe ſervir des moyens qu'Elle avoit en main, pour y contraindre la *Porte*; ne voulant pas que ſes grandes Armées ſe diſſipaſſent ſans aucune utilité, comme ſimples ſpectatrices de l'inaction d'une Puiſſance qui pourroit l'attaquer, auſſitôt qu'elles ſe ſeroient ſéparées."

Cette Notification a dû ſe faire également à la Cour de *Londres*. On dit qu'il a été envoyé à *Conſtantinople* un Courier, chargé des plus importantes dépêches & que l'on ne ſaura qu'à ſon retour, ſi les *Turcs* auront la Guerre ou non.

L'Ambaſſadeur *Anglais*, le Duc de *Mancheſter*, a préſenté également une Note, où il a repréſenté à notre Cour, *que la Forme du Gouvernement des Provinces - Unies ayant déjà donné occaſion à des délais qui ne pouvoient que retarder la Concluſion du Traité de Paix Définitif entre l'Angleterre & la Hollande; le Roi ſon Maître étoit d'avis que les Conférences pour la Concluſion du Traité ſe tinſſent dorenavant à Londres ou à la Haye.*

On ne ſait pas quelle Réponſe la *France* a faite à cette Notification.

De Paris, le 29. Novembre.

Il vient de paroître un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, "qui, en

faisant cesser l'effet de ce qui avoit été ordonné pour un temps, par les Arrêts des 27. & 30. Septembre dernier, concernant le cours des Billets de la *Caisse d'Escompte*, affranchit leur Circulation de toute contrainte, & déclare leur acceptation purement volontaire: Autorise la création de mille Actions nouvelles, délibérée en l'Assemblée générale des Actionnaires du 14. de ce Mois; & qui homologue les Statuts arrêtés par eux dans leur Assemblée du 22. suivant.

„ Le Roi ayant voulu par une suite de la vigilance Paternelle qui fixe ses regards sur tout ce qui intéresse la tranquilité de ses Sujets, le bien du Commerce & la Confiance publique, prendre une connoissance exacte de tout ce qui concerne la *Caisse d'Escompte*, des principes de son Institution, des causes qui ont amené la crise qu'elle a éprouvée, de l'effet qu'ont produit les moyens employés pour y remédier, & de la situation actuelle où elle se trouve; S. M. a vu que cet Etablissement présentoit en lui-même des avantages très-importans, qu'en réalité il en avoit déjà procuré d'incontestables, & que, bien dirigé, il pouvoit en produire de plus grands encore: Mais qu'abandonné à une Administration défectueuse, il seroit susceptible des abus les plus pernicieux. Elle a reconnu que si ce qui étoit arrivé, pouvoit donner lieu de croire que ceux qui l'auroient dû prévenir, avoient manqué de prévoyance dans leur Conduite, & de mesure dans leurs Opérations, c'étoit surtout au vice du Régime que devoit s'attribuer un événement auquel des circonstances extraordinaires avoient aussi contribué, & dont la peur avoit exagéré le danger; qu'au fond la Créance des Possesseurs de la Caisse, n'avoit pas été un seul instant compromise, puisqu'il y avoit toujours existé en Lettres-de Change & bons Effets sur Particuliers, un Fonds de valeurs beaucoup plus considérable que le Montant des Billets en circulation: Qu'effectivement au moyen de la juste modération apportée dans les Escomptes, dont l'interruption totale eût été nuisible au Commerce, la rentrée successive du produit de ces valeurs à leur échéance, avoit déjà suffi pour acquitter & retirer la plus grande partie de ces Billets, dont la masse réelle est aujourd'hui réduite à moins de moitié de ce qu'elle étoit il y a six semaines; l'excédant ayant été biffé & annullé, ainsi que la totalité de ceux qui étoient gardés en réserve. S. M. s'étant assurée de l'exactitude avec laquelle il avoit été procédé à cette suppression & annihilation de Billets, conformément à la Résolution prise en l'Assemblée des Actionnaires, le 14. de ce mois, a voulu aussi constater si la Caisse pourroit s'acquitter envers le Public, avant l'expiration du délai prescrit, dont Elle a déclaré qu'il n'y auroit aucune prolongation, pour quelque cause & raison que ce pût être; Elle a vu avec satisfaction que, par l'effet des sages mesures que suivent les Administrateurs de la *Caisse d'Escompte*: par l'Augmentation de son Capital, resultante d'une Création d'Actions nouvelles, ainsi que du délaissement

des Bénéfices en accroiſſement de Fonds, & à la faveur de l'abondance du Numéraire arrivé depuis le commencement du mois d'Octobre dernier, il étoit calculé & démontré que bientôt & ſûrement avant l'époque du 1er Janvier prochain, ils ſeroient en état de payer à Bureau ouvert, & de ſatisfaire, ſans aucun Secours, à tous leurs Engagemens.

Dans une Situation auſſi capable de diſſiper toute inquiétude, S. M. n'a pas voulu différer de faire ceſſer l'effet de la diſpoſition portée dans les Arrêts rendus en ſon Conſeil, les 27. & 30. du mois de Septembre dernier, par laquelle ſur la demande des Adminiſtrateurs de la *Caiſſe d'Eſcompte*, Elle avoit ordonné momentanément, que ſes Billets au Porteur ſeroient reçus & donnés pour comptant dans toutes les Caiſſes générales & particulières de la Ville de *Paris*. S. M. eſt informée que cette Diſpoſition qui n'étoit qu'une facilité limitée dans ſon terme & dans ſes effets, accordée dans l'unique vue de parer aux inconvéniens fâcheux que l'engorgement ſubit de la *Caiſſe d'Eſcompte* auroit pu entrainer, & pour ſoutenir le cours d'Effets repréſentatifs de valeurs réellement exiſtantes, a cependant fait naître des idées confuſes de Papier-monnoie, & les allarmes que ce mot ſeul inſpire. C'eſt pour détruire juſqu'au moindre prétexte d'une induction auſſi contraire à ſes intentions les plus conſtantes, & auſſi incompatible avec ſes principes, qu'Elle ſe hâte d'effacer de l'empreinte d'autorité qui a paru donner aux Billets de la *Caiſſe d'Eſcompte*, un caractère de force, étranger à leur eſſence. S. M. eſt convaincue que, loin qu'il en puiſſe réſulter aucun embarras, c'eſt au contraire un moyen ſûr de faire ſortir & circuler les Eſpèces que la crainte d'un Papier forcé tenoit reſſerrées, de rendre aux Billets de la Caiſſe leur ancienne faveur, en leur rendant leur première liberté, & de raffermir à leur égard la confiance publique, en faiſant voir qu'ils n'ont plus beſoin d'un appui extraordinaire.

L'objet de S. M, n'eût pas été rempli, & ſa bienfaiſante ſollicitude pour ſes peuples ne ſeroit pas entièrement ſatisfaite, ſi en même temps qu'Elle daigne prendre le ſoin de les raſſurer ſur la ſolidité de Billets au Porteur qui, d'eux-mêmes & par l'extenſion volontaire de leur uſage, que leur commodité ſeule a produite, ſont devenus une eſpèce d'Effet public, Elle ne détruiſoit pas auſſi tout ſujet d'appréhender le retour des inconvéniens que les imperfections du Régime de la *Caiſſe d'Eſcompte* ont occaſionnés. Les nouveaux Statuts qui lui ont été préſentés de la part des Actionnaires & des Adminiſtrateurs, lui ont paru ſuppléer à ce qui manquoit aux Réglemens de cet Etabliſſement, rectifier ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux, ramener aux principes de l'Inſtitution primitive ce qui s'en étoit écarté, & ne laiſſer à deſirer aucune des précautions néceſſaires, ſoit pour donner dans tous les temps aux Propriétaires de Billets la certitude d'un prompt Payement, ſoit pour contenir les opérations de la

Caisse dans de justes bornes, par une surveillance éclairée. En conséquence, S. M. a reçu favorablement la demande qui lui a été faite, de revêtir ces Statuts de la Sanction de son Autorité; & Elle a lieu de croire que par la réunion de ces sages Dispositions, cet Etablissement dont l'expérience a déjà prouvé l'utilité, reprendra toute son activité, acquerrera de nouvelles forces par l'ordre qui règnera dans son Administration, & procurera au Commerce du Royaume des facilités qui en augmenteront l'étendue & la prospérité. A quoi voulant pourvoir: Oüi le Rapport du Sr. de *Calonne*, Conseiller-Ordinaire au Conseil-Royal, Contrôleur-Général des Finances: *Le Roi étant En Son Conseil*, a ordonné & ordonne que la Disposition contenue en ses Arrêts des 27. & 30 Septembre dernier, qui porte que les Billets de la *Caisse d'Escompte* seront reçus & donnés pour comptant dans toutes les Caisses générales & particulières de la Ville de *Paris*, cessera d'avoir effet, à compter du jour de la Publication du présent Arrêt; qu'en conséquence le cours desdits Billets sera, comme antérieurement auxdits Arrêts absolument libre & volontaire, sans qu'en aucun cas l'acceptation puisse en être forcée. Permet & autorise S. M., la création de mille Actions nouvelles, résolue en l'Assemblée générale des Actionnaires de ladite *Caisse d'Escompte*, par Délibération du 14. du présent mois: Approuve & homologue les Statuts arrêtés par autre Délibération de ladite Assemblée, en date du 22. de ce Mois, lesquels seront annexés au présent Arrêt: Veut & ordonne S. M., que lesdits Statuts soient exécutés en tout leur contenu, nonobstant toutes Dispositions contraires qui pourroient se trouver dans aucuns de ses précédens Arrêts, auxquels S. M. a dérogé, en tant que besoin seroit, & en ce regard seulement. *Fait* au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à *Fontainebleau*, le 23. Novembre 1783.

(*Signé*) *Gravier de Vergennes.*

Vienne.

On souscrit chez *Rodolphe Graeffer*, dans son Magasin sur la place de *Schulhoff* (*autrefois dite la petite Place des Jésuites*) au coin de la *Pariser-Gasse*, pour *l'Encyclopédie méthodique*, ou *par ordre de matières*, dont il a parû la 6eme Livraison; le Prospectus de l'Ouvrage en général se distribue dans le même Magasin, où se vend aussi *l'Histoire de la Guerre & des Négociations qui ont précédé le Traité de Teschen. gr. 8. Neuschatel* 1783..... 36 Kr.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 102.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 20. DECEMBRE 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 20. Novembre 1783.

L'on a reçu ici plusieurs Relations de la dernière Expédition d'*Alger*, sous les Ordres de Don Antonio *Barcelo*, dont la plus circonstanciée est la suivante: *D'Alger, le 22. Août 1783.* Le 24. Juillet l'on reçut en cette Place la Nouvelle, qu'on voyoit plus de 40. Voiles sur nos Côtes. Le 25. tous les Esclaves furent mis à la Chaine; le 26. l'on en envoya d'ici 887. à *Mendia*; & il n'en resta qu'environ 400. Le 29. à 11. heures du matin l'Escadre commença d'entrer en cette Baye, composée, pour autant qu'on put le distinguer, de 60. Voiles. Le reste suivit jusqu'au 31. du même Mois; & alors il parut y avoir 70. à 75. Voiles, y compris 40. Chaloupes. Les *Algériens* se tenoient prêts avec deux Bombardes, montées chacune d'un Mortier & de deux Canons de 24. livres, deux Demi-Galères, 7. Galiottes, 9. Chaloupes de Corsaires: Et ensuite, lors de l'attaque, ils armèrent 4. Esquifs ou Chaloupes servant à transporter de la pierre, où ils mirent un Canon du nombre de ceux que l'Armée *Espagnole* laissa embourbés en 1775.

Le 1er Août à 3. heures après-midi les 40. Chaloupes *Espagnoles*, escortées de deux Bélandres, s'approchèrent à la portée des Châteaux, d'où l'on fit un feu vif & continuel, mais sans ordre & avec beaucoup de précipitation, puisqu'il dura trois heures, tandis que celui de l'Escadre n'en dura qu'une. Celle-ci dirigea son feu contre une Batterie rase, nommée *l'Ecueil* (*el Escollo*,) faisant partie du Château du *Fanal*, près du Cimétière des *Chrétiens*, & contre quelques autres Fortifications vers la Porte de la *Marine*. Le ravage & la ruine des Maisons y furent assez considérables; & le *Xeque* ou *Xaque* (*Cheik* ou Chef) de la Cavalerie y fut grièvement blessé. Le 2. la Place commença son feu à 11. heures du matin. L'Escadre n'y répondit que fort foiblement: mais à 4. heures après-midi elle entra sous les Fortifications en la même forme que la veille: elle fit un dégât terrible du Côté de la *Marine*, de l'*Ecueil*, & du Château du *Fanal*. Le Chef des Bombardiers périt en cette occasion. Les Bombes détruisirent beaucoup de Maisons. Le Peuple rempli de terreur & le *Dey* se retirèrent à l'*Alcazaba*, qui est un Château dans la partie la plus élevée de la Ville, dans l'idée que les Bombes ne pourroient porter jusques-là: mais elles y arrivèrent non-seulement; elles portèrent même beaucoup au-de-là. Le 3. Août il ne se fit point de feu. Le 4. au matin l'Escadre tira contre la Ville & y causa beaucoup de perte & de ravages. Les *Algériens* y répondirent sans ordre. Le 5. le temps ne permit point à l'Escadre de s'approcher pour battre la Place. Le 6. au matin l'attaque se commença contre les mêmes Endroits de l'*Ecueil*, du *Fanal*, & contre les autres Fortifications de terre, qui furent extrêmement endommagées. Une Bélandre s'approcha des Châteaux, d'où il fut tiré plus de 300. coup de Canon, sans qu'elle en fût maltraitée; mais en revanche deux bordées, qu'elle tira, tuèrent & blessèrent beaucoup de monde à terre. — Le même jour vers le soir il y eut une seconde attaque; & l'Escadre renversa nombre de Maisons par toute la Ville, particulièrement dans les Environs de l'Hôpital des *Espagnols*. Une Galiotte fut coulée bas & une autre mise hors de Combat. Le 7. le feu se continua le matin & le soir avec beaucoup de dommage pour la Ville & ses Ouvrages. Le soir, l'on vit que le feu avoit pris à une des Chaloupes de l'Escadre; mais il n'en brûla qu'une partie, & le matin suivant les *Maures* la conduisirent dans leur Port, détruite à la poupe, mais conservant toujours son Pavillon. Le 8. il y eut une attaque le matin & le soir, mais dont les *Algériens* reçurent peu de dommage, parce que la plupart des Boulets & des Bombes tombèrent dans la Mer. Le 9. l'Escadre remit à la voile en bon ordre: le Vaisseau-Commandant passa sous les Ouvrages de la Place à demi-portée du Canon, & celle-ci ne tira pas un seul coup. Une Frégate en fit de même; & lorsqu'elle vira, les *Espagnols* la saluèrent de trois coup de Canon sans balle.

Les dégâts, que l'Escadre *Espagnole* a causés en 9. attaques, qu'elle a faites contre la Place seulement avec 25. Canons & 15. Mortiers, ne sçauroient s'estimer. L'on s'étonne qu'elle ait pu les effectuer en si peu de temps,

puiſqu'on compte, qu'elle n'y a employé que 7. à 10. heures, & que ceux qui donnent le plus d'étendue à leurs obſervations calculent, que le feu des Chaloupes, tous les jours enſemble, n'a pas duré au-delà de 15. heures. Il eſt entré trois Bombes dans l'*Alcazaba*; & une d'elles eſt tombée près du Magaſin à Poudre, qui, s'il eût ſauté, eût réduit la Ville entière en ruines. Il n'y a point de Rue dans tout *Alger*, où l'on ne voye des Maiſons renverſées. Il eſt tombé 5. Bombes ſur le Palais du *Dey*; & de 14. Maiſons, que les *Francs* ont en cette Ville, celle du Conſul de *Hollande* & l'Hôpital ſont les ſeules, qui n'ayent pas ſouffert, quoiqu'il ſoit tombé à la diſtance de 10. à 20. pas de chacun de ces Edifices 10. Bombes & quelques Boulets, & qu'un Ouvrage de Fortification, contigu à la Maiſon de *Hollande*, ait été détruit. La plupart des Bombes ſont tombées ſur la Ville; & dans l'*Alcazaba* un Boulet a renverſé un merlon de Batterie. Il en eſt auſſi tombé près du Magaſin à Poudre entre le Château de l'Empereur & la Ville. Les *Algériens* ont été très-ſurpris de ce que, les *Chrétiens* allant & venant entre les Boulets & les Bombes, aucun d'eux n'en ait été bleſſé, tandis que les *Maures* ont tant ſouffert. L'on ne ſçauroit fixer le nombre de leurs tués & bleſſés: mais l'on aſſure, qu'entre autres ſur une Batterie de 3. Mortiers, à laquelle une Bombe mit le feu, il a péri plus de 40. Perſonnes à la fois. L'intrépidité & l'ardeur des *Eſpagnols* ont été fort admirées, lorſqu'on les a vus ſe hazarder ſous le feu des Ouvrages en plein jour, tant le matin que le ſoir &c.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 7. Décembre.

Les Etats de *Hollande* & de *Weſt-Friſe* ont été aſſemblés hier & continueront leurs Délibérations le 10. de ce Mois. On dit qu'il y ſera queſtion d'aviſer aux Moyens de ſoutenir la Compagnie des *Indes-Orientales*; il y a même un Plan de lui accorder de la part de cette Province *huit* Millions de Florins à la place de *ſix* Millions, à la charge de la Compagnie, à trois pour Cent & rembourſables, ſous la garantie des Etats, au bout de ſix années; à l'expiration deſquelles la Somme n'étant pas reſtituée, ſera à la charge de la *Hollande*, & payable à *Amſterdam* à deux & demi pour Cent.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 2. Décembre.

Hier, Mr. *Fox* ayant fait dans les *Communes*, ſuivant l'ordre du jour, la Motion, que la Chambre ſe formât en Committé ſur le Bil *pour mieux gouverner les Poſſeſſions dans l'Inde*, les Débats ſur ce Bil ſe ſont renouvellés avec la même animoſité que dans les Séances précédentes. Mr. *Pouis* combattit la néceſſité du Bil & réfuta les raiſons, que le Parti Miniſtérial avoit données dans les diſcuſſions antérieures, pour l'intervention de l'Autorité publique dans les affaires de la Compagnie. Mr. *Burke* lui répondit; & leurs Diſcours furent ſuivis de nombre d'autres. Enfin ce matin à 4. heures & un quart, l'on a fait la levée des ſuffrages; & la Motion a paſſé à la pluralité de 213. contre 102. Voix.

Les Intéreſſés de la Compagnie n'oublient en attendant rien pour empêcher, que leurs affaires ne tombent entre les mains du Gouvernement. Il a même été adreſſé à ce Sujet une Lettre anonyme très-menaçante à Mr. *Laurence Cox*, Membre du Parlement, qui, de concert avec les Miniſtres, a promis une Récompenſe pour en découvrir l'Auteur. Les Intéreſſés ont tenu une Aſſemblée le 28. & il en a été indiqué une nouvelle pour demain. Hier, pluſieurs d'entre eux ont eu une longue entrevuë avec Mylord *North*. Cette affaire occupe l'attention du Public preſqu'excluſivement.

Le 5. Décembre

Un Courier arrivé aujourd'hui du Duc de *Mancheſter*, Ambaſſadeur du Roi à *Paris*, en a encore apporté des Dépêches importantes, qui ont donné lieu à une grande Conférence des Miniſtres, après quoi Mr. *Fox*, avec nombre de ſes ajoints s'eſt rendu au Parlement pour finir d'y digérer le Bill de la Compagnie des *Indes* & accorder les Sommes néceſſaires pour l'Armée &c.

Les Souſcrivans au nouvel Emprunt de douze Millions liv. ſterl., on fait aujourd'hui à la Banque le dernier paiement de 10. pour Cent de leur ſouſcription. On penſe qu'il y aura un petit Emprunt pour l'année prochaine, mais comme il ne ſera pas conſidérable, on croit que la Somme néceſſaire ſera négociée à la Banque à un modique intérêt. On parle d'approprier au Service de l'Etat un Million par an qui reſte des intérêts non-réclamés à la Banque; ce qui, avec l'excédent de la taxe pour les pauvres, & les revenus de l'*Aſie* formeroit un nouveau Capital très-conſidérable.

ALLEMAGNE.

De Worms, le 14. Décembre.

Depuis quelque temps on a eſſayé dans nos Environs de greffer les Ceps de Vigne; cette Méthode qui a d'abord eu beaucoup de desapprobateurs, parce qu'elle étoit nouvelle, réunit en effet pluſieurs avantages que l'expérience a confirmés. On ne détruit plus les vieux Ceps, & en greffant ſur leurs Racines, ils portent dès la ſeconde année; le raiſin mûrit même quinze jours plutôt que celui des autres Vignes.

De Vienne, le 20. Décembre 1783.

Des Lettres reçues en divers Endroits de *St. Pétersbourg*, contrediſent entiérement le bruit répandu dans pluſieurs Feuilles publiques d'une indiſpoſition ſurvenue à S.M. l'Impératrice de *Toutes-les-Ruſſies*; on apprend au contraire que cette auguſte Souveraine continue à jouir de la plus parfaite Santé.

Sa Majeſté l'*Empereur* a nommé le Prince règnant d'*Anhalt-Zerbſt* Général de Cavalerie à Son Service.

L'Ordre des *Trinitaires* ayant été ſupprimé dans les Etats Héréditaires de Sa Majeſté, chaque Individu jouira desormais d'une penſion viagère aſſignée ſur la *Caiſſe de Religion*.

Suivant les derniers Avis de *Dantzig* l'affaire de cette Ville ne prend point une tournure, qui en promette une prompte fin. Dans peu le Blocus ſera renforcé par deux nouveaux Bataillons *Pruſſiens*, l'un d'*Elbing*, l'autre de *Marienbourg*, qui occuperont les Fauxbourgs de *Dantzig*. Ainſi l'inveſtiſſement ſera plus ſerré & plus rigoureux que jamais; & la cherté des Vivres augmentera encore dans la Ville, où déjà elle eſt montée à un très haut dégré, malgré les Approviſionnemens, qu'on a fait gliſſer de temps en temps dans l'enceinte des murs.

N^to. 102.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 20. DECEMBRE 1783.

Détails Hiſtoriques, relatifs aux Turcs, à leurs Forces Militaires &c.

La Somme des Forces Militaires *Turques* dans tous les Etats de l'Empire *Ottoman*, eſt évaluée de la manière ſuivante:

„ *Infanterie*: *Janiſſaires* 113400; *Thoptſchiy* 15000; *Kumbardſchiy* 2000; *Mehterdſchiy* 6000; *Boſtandſchiy* 12000; *Serradſche* 6000; *Milice* du *Caire* 3000; *Leventi* 32000: *Marines* 18000; Total 207400. *Cavalerie*: *Spahis* 10000; *Sayms & Timar* 132054; *Dſchebebdſchiy* 18000; *Seghban* 4000; *Mikladſchiy* 6000; *Volontaires* 10000; *Tartares* 60000; (*Il en faut déduire ces derniers.*) *Total* 240054.

„ L'Infanterie & la Cavalerie réunies forment donc enſemble 447454. Hommes. Tous cependant ne peuvent entrer en Campagne: Il en faut 50000. pour le Service de Mer, 20000. pour la Garniſon de *Conſtantinople*, 100000 pour les autres Garniſons des Forteresſes & Villes de l'Empire: Ces trois nombres réunis forment un total de 170000. Hommes. Reſte donc pour les Armées de Terre 277454. Hommes; ſi l'on en déduit les 60000 *Tartares*, (la *Crimée* étant actuellement ſoumiſe à l'Empire *Ruſſe*) & encore 20000 Hommes, Malades, Marodeurs ou Morts en route, l'Armée entière eſt réduite à environ 190000. Hommes.“

„ L'Armée entrant en Campagne ſous les Ordres du Grand-Viſir, celui-ci eſt ſuivi de la Chancelerie Militaire, du Miniſtère, d'une partie de chaque Corporation d'Artiſans de la Capitale, d'une foule de Marchands, de *Juifs*, &c., qui en tout peuvent bien aller à 50000. Perſonnes — Jadis les *Janiſſaires* étoient fort reſpectés en *Turquie*; eux ſeuls jouiſſent encore de l'honneur d'avoir le Sultan inſcrit dans leur Corps comme ſimple *Janiſſaire*, avec des appointemens de ſept *Aſpres* par jour. Cependant, comme ils ont excité beaucoup de Révoltes, la Politique *Ottomane* les a conſidérablement enervés, en leur accordant la permiſſion d'exercer le Commerce, les Arts & Métiers, l'Agriculture, &c. Ces diverſes occupations n'ont pas peu contribué à adoucir leurs mœurs & a faire diſparoître leur ancienne férocité.

„ Les *Turcs* ont une Artillerie nombreuse, ils excellent à fondre les Canons. Le Cuivre est, en partie, tiré des Mines d'*Asie*, & en partie acheté des *Anglais*, des *Hollandais*, des *Français*, des *Suédois*. Quant à l'Etain qu'on y emploie, il est tiré en grande partie d'*Angleterre*. Leurs Canons sont de différens Calibres: Ils portent des Boulets de 80,100,120. livres, & même de plus; mais la plupart de ces Canons sont petits, de 6, 8. à 10. livres. Les *Turcs* ont aussi des Obus & des Mortiers. On dit que de ces derniers, 32. se trouvent, aux *Dardanelles*, dans le Château situé en *Asie*, & 28. dans celui d'*Europe*. L'Armée étant en Marche, les Canons ne restent pas sur leurs Affuts. On emploie à cet effet des Chariots très-solides, dont l'un est chargé du Canon même & l'autre de l'Affut: Ce qui cause des embarras infinis & force les *Ottomans*, en se retirant, à abandonner leur Artillerie. Ils n'en font gueres d'usage en attaquant: Eloignés encore de deux à trois mille pas de l'Ennemi, les *Turcs* s'y précipitent le Sabre à la main; laissant leur Artillerie en arrière dont ils ne se servent que dans des cas d'attaque. Le nombre des Canons, dans toute l'Armée, est de 250 à 300. A la Bataille de *Belgrade*, en 1717, les *Turcs* perdirent 131. Canons & 35. Mortiers. — L'Armée étant campée, on entend chaque soir, durant le temps qu'ils font la Prière, crier les mots *Allah*! *Allah*! c'est-à-dire *Dieu*! *Dieu*! Aussitôt après ils font une Salve générale de tous les Canons, Mortiers & Obus, mis en Batterie dans les Tranchées & partout ailleurs. Après quoi règne un silence profond. C'est leur signal de Retraite, qui se repète chaque Soir. Cette Décharge aussi inutile que dispendieuse, coûte par jour trois Quintaux de Poudre. Dans les cas ordinaires, l'Armée *Turque* reste, chaque année, environ, 180 jours campée. Chaque Campagne, qui n'est pas prolongée au-delà de ce terme, leur fait donc consumer pour le seul signal de Retraite, 54000. livres de Poudre. Qu'on juge de la quantité prodigieuse dont leurs Magasins doivent être pourvus! L'Armée *Turque* est toujours embarrassée d'une quantité étonnante d'Equipages: Chaque Officier Supérieur peut avoir à sa disposition autant de Chariots qu'il veut. — Les *Janissaires* devant marcher, sont repartis par Escouade, chacune composée de dix Hommes: Un Valet, chargé en même temps des Fonctions de Cuisinier, & un Cheval de Bât, destiné à porter les Manteaux & les menus Equipages, sont à la suite de chaque Escouade. On accorde encore à deux de ces mêmes Escouades réunies un Chameau, sur lequel on charge deux Tentes, deux grandes Convertures, deux Marmites, des Caffetières & quelques Outres remplies d'eau fraîche. — L'Armée est pourvue de Tentes; celles des Officiers de Rang sont magnifiques, doublées en dedans d'Etoffes riches & brodées a fleurs d'Or. La Tente du Grand-Seigneur, perdue après la Bataille de *Zenta*, valoit 40000. florins de l'*Empire*. Une de leurs Armées de Cent mille Hommes, est ordinairement composée de 60,000 Cavaliers & de 40,000, Fantassins;

Suivant leur manière de s'équiper, les derniers ont 10,000 Chevaux d'Equipage, & les premiers 20,000; ſans compter ceux à l'uſage des Officiers. A la tête d'une Armée ſi nombreuſe, ſe trouvent ordinairement 60. Pachas, dont les Principaux entretiennent plus de 300. Chevaux. Preuve de l'immenſité du Train, qui embaraſſe les *Ottomans* en Campagne, c'eſt qu'en 1685, après la Bataille de *Vienne*, on trouva dans leur Camp 8000. Charriots de Munitions, 10000. Bœufs, 10000 Buffles, 5000. Chameaux, 100,000 Muids de Fruits, &c.

(*La Suite l'Ordinaire prochain.*)

France.

De Paris, le 7. Décembre.

Le 5. eſt décédée à *Verſailles*, *Mademoiſelle*, Fille de Mr. le Comte d'*Artois*. Cette mort, attendue depuis longtemps, ſuſpend les Fêtes de la paix, renvoyées au 14.

Mr. le Duc & Mde. la Ducheſſe de *Cumberland* ſont partis le 3. de cette Capitale, pour ſe rendre à *Bordeaux*, enſuite à *Toulouſe*, & delà à *Aix* en *Provence*, où L. A. R. comptent fixer leur Séjour pendant quelque temps.

Réfutation des raiſons par leſquelles on s'eſt efforcé de prouver l'inutilité d'un Globe aſcendant, dans une Lettre inſérée dans l'Eſprit des Journaux, T. XI. Novembre. pag. 335. (v. la Feuille précedente.)

L'utilité d'un Globe aſcendant, dit l'Auteur de la Lettre, ne peut être admiſe, qu'en établiſſant la poſſibilité de trouver un moyen de diriger ce Globe à volonté, pour le rendre une voye de communication prompte avec les pays éloignés, ou faire des découvertes importantes ſur l'état de la partie la plus élévée de l'Atmoſphère. Cette aſſertion ne ſouffre aucune difficulté, & elle eſt même ſuperflue, car tout le monde convient, que ſi on ne pouvoit donner une Direction quelconque au Globe *aëroſtatique*, cette découverte ne pourroit ſervir qu'à un ſimple amuſement. Voyons donc les raiſons, d'après leſquelles l'auteur croit pouvoir avancer, qu'aucun de ces deux objets ne ſauroit être rempli.— Il ſuppoſe que l'élévation du Globe doit être toujours perpendiculaire, & qu'il ne ſauroit s'en éloigner que par l'intervention d'un courant d'air très-agité. — Première erreur du Sr. T. S'il avoit dit, qu'il falloit au Globe un air très-calme pour ſuivre la Direction perpendiculaire dans ſon élévation, ſa propoſition ſeroit très-juſte; mais elle ſe trouve très-inexacte, lorsqu'il exige *un courant d'air très-agité* pour détourner le Globe de ſa Direction perpendiculaire: nous ſoutenons au contraire, comme une choſe évidente, que tout mouvement d'air, même très-lèger doit l'empêcher de décrire une ligne perpendiculaire.

De ce Principe reſulte ſelon lui, que quelque Machine qu'on adapte au Globe pour lui donner une Direction horizontale qui deviendroit nuiſible à ſon aſcenſion, il ne ſera plus alors qu'un Corps en l'air, qui ne pourra ni monter, parce qu'il ſe-

ra arrêté par la Machine dirigeante, ni procéder horizontalement, parce que à chaque point de distance l'air inflammable le forcera à reprendre sa Direction perpendiculaire. — Si le Sr. T. s'étoit souvenu des Loix fondamentales de tout mouvement & des premiers Axiomes de la Méchanique, il n'auroit jamais opposé à l'inventeur de la Machine *aëroſtatique* une pareille difficulté. Lorsque deux forces parfaitement égales agissent sur un Corps avec une Direction diametralement opposée, c'est le seul cas en Physique, où le Corps reste immobile; mais lorsque la Direction, selon laquelle agissent les forces soit égales, soit inégales, n'est pas diametralement opposée, ces forces deviennent conspirantes, elles concourent au mouvement du Corps, qui doit décrire forcément la diagonale entre les deux Directions. Il s'ensuit que le Globe *aëroſtatique* dans la supposition qu'on lui adapte une Machine capable de le diriger horizontalement, ne suivra jamais, ni une ligne parfaitement verticale, ni parfaitement horizontale: mais celà ne détruit aucunement la possibilité de le diriger dans les airs, comme le Sr. T. a prétendu le prouver dans sa Lettre. — Pour demontrer que le Globe *aëroſtatique* ne peut servir à faire des découvertes importantes dans la partie la plus élevée de l'Atmosphère, il suppose gratuitement que cette partie soit composée d'air inflammable par ce que c'est-là le reservoir de toutes les exhalaisons, & de toutes les matières inflammables qui partent de la terre; conséquemment elle est disposée à se mettre en équilibre avec l'air contenu dans le Globe, qui porté à une certaine hauteur il ne pourra plus avancer & les Voyageurs *aëriens* ne pourront faire leurs observations sur la Nature de l'air le plus élevé de l'Atmosphère. — Nous avouons naïvement que nous ne comprenons pas la force de ce raisonnement du Sr. T. Si le Globe parvient hors de l'air commun de notre Atmosphère, & se met-là en équilibre avec l'air le plus rarifié, tant mieux pour les Observateurs, ils auront tout le loisir d'y faire leurs observations, & lorsqu'il voudront descendre ils n'auront qu'à cesser d'alimenter l'air inflammable contenu dans leur Machine. L'inconvenient donc de l'équilibre n'est pas tel que l'Auteur de la Lettre le croit & ses raisonnemens portent sur le faux. S'il n'avoit rien de plus solide à opposer au *Sr. de Montgolfier*, le Triomphe de celui-ci est assuré & l'utilité de sa découverte incontestable.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 103.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 24. DECEMBRE 1783.

POLOGNE.

Extrait des Lettres de Varsovie, du 8. au 15. Décembre 1783.

„ La Contagion ayant entièrement cessé dans les Provinces *Ottomanes*, limitrophes de la *Pologne*, l'on a levé la Quarantaine, qui avoit été établie à 6. lieues au-delà de *Jassy* dans la *Moldavie*, & celle qu'on devoit faire près de *Choczim*. „

„ On a tout lieu de se flatter, que le Différend entre la Cour de *Berlin* & la Ville de *Dantzig* sera bientôt applani par la Médiation de l'Impératrice de *Russie*; Mr. *Peterson*, son Résident à *Dantzig*, est chargé de cette Négociation, pour laquelle Mr. de *Bucholtz*, Resident de S. M. *Prussienne* auprès de notre Cour, s'est rendu devant cette Ville, afin d'entrer en Conférence avec les Commissaires respectifs. „

„ On se flatte d'un autre Côté que les Négociations de la Paix, entamées à *Constantinople*, seront couronnées d'un succès heureux. Il est pro-

bable que la Convention arrêtée le 24. Juillet dernier entre la Cour de *Pétersbourg* & le Prince *Heraclius*, aura beaucoup contribué à inspirer des Sentimens pacifiques & modérés au *Divan*, afin d'éviter les Suites fâcheuses d'une Rupture avec tant de Puissances formidables. „

„ Suivant des Avis fort authentiques, le *Divan* a d'ailleurs besoin de toute son autorité pour retenir le Peuple dans les bornes requises. Des Passagers dignes de foi, arrivés tout récemment de *Constantinople*, assurent: Que le Prix de toutes sortes de Provisions y est excessif & que la Populace en murmure. Le bon ordre & l'amour de la Justice ont disparu de cette Capitale. Le Soldat méconnoit la Discipline & la Subordination; la plupart des *Musulmans* s'abandonnent sans retenue & sans crainte aux plus grands excès. „

On écrit du Couvent d'*Oliva*, près de *Dantzig*, ce qui suit: Le 26. du Mois dernier, un Bataillon *Prussien* de *Krokow*, a pris possession des Fauxbourgs de *Dantzig*, nommés *Neugarten* & *Petershagen*, trois Compagnies logées dans le premier & deux Compagnies cantonnées dans le deuxième de ces Fauxbourgs, ont leurs Gardes postées à 100. pas des Portes de la Ville. Le 28. est arrivé encore un Bataillon d'*Egloffstein* & a pris possession du *Kneiphoff*. Cette Ville ne peut plus compter sur le moindre Approvisionnement du dehors. Le défaut des Vivres, principalement de Viande fraîche, va toujours en augmentant, sans qu'il en resulte le moindre changement dans la manière de penser des Habitans. „

PAYS-BAS.

De la Haye, le 13. Décembre.

On dit que la Lettre que les Ambassadeurs de la République à *Paris* ont écrite aux *Etats-Généraux*, a été portée le 5. de ce Mois, à l'Assemblée des Etats de *Hollande* & que *L. N.* & *G. P.* ont pris un *Préavis* là-dessus, où Elles disent "que la Cour de *Londres* ne donnant aucune Raison valable, pourquoi l'on devoit terminer la Négociation pour le Traité Définitif à *Londres* ou à la *Haye*, & que la Politique exigeant, de ménager autant que possible la *France*, qui pourroit trouver mauvais qu'on voulût évoquer la Négociation dans l'un de ces deux Endroits pour l'y terminer; *L. N.* & *G. P.* étoient d'Avis, qu'il falloit charger les Ambassadeurs de la République, de dire au Duc de *Manchester*, ou à celui qui en son absence, seroit chargé des Affaires d'*Angleterre* à *Paris*, qu'on ne sauroit accepter la Proposition que cette Couronne avoit fait faire à ce Sujet; qu'il falloit insister sur la Conversion des Préliminaires en un Traité Définitif; & que si celà étoit, il falloit déclarer, que la République regarderoit le Traité Définitif comme conclu, conformément aux Préliminaires, & qu'en conséquence il falloit rompre toute Négociation ultérieure &c.

Mr. *Joachim van Plettenberg*, Gouverneur & Directeur du Cap de *Bonne-Espérance*, ayant demandé sa demission, Mgr. le Prince *Stadhouder Héréditaire* a choisi, sur une Nomination à lui présentée par MM. les Directeurs de la Compagnie des *Indes-Orien-*

tales à l'Assemblée des *Dix Septs*, pour Gouverneur & Directeur du dit Cap, Mr. *Corneille Jaques van de Graaff*, Lieutenant-Colonel-Ingénieur & Contrôleur-Général des Fortifications *Hollandaises*.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 18. Novembre.

Le Roi est parfaitement rétabli de sa dernière indisposition, au grand contentement des Sujets. Hier, L. M., accompagnées de toute la Famille Royale, furent se promener dans les Jardins de la belle Maison de Campagne de Mr. de *Visme*, Negociant *Anglais*, à *Bemfica*, dont Elles admirerent partout l'ordre & le bon goût, la diversité & la quantité d'Arbres, de Plantes rares, les Eaux & l'élégance des Appartemens, où Elles daignerent lui faire l'honneur d'entendre la Musique, & de goûter d'un *Ambigu* préparé. Le soir, L. M. s'en retournèrent au Palais d'*Ajuda*, en témoignant leur satisfaction.

Deux Vaisseaux pour lesquels on étoit en peine, sont enfin arrivés en même temps dans ce Port le 15. de ce Mois, richement chargés; l'un nommé le *Carmo è Sta. Eulalia*, venant de *Bengale* & de *Madras*, l'autre nommé l'*Arabida è St. François-Xavier*, venant de *Malabar* & de la *Chine*. On attend encore à tout moment divers autres Navires de l'*Asie*.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 5. Décembre.

Suivant les derniers Avis de l'*Amérique-Unie*, le Congrès n'avoit pas encore pris de Résolution définitive pour satisfaire les demandes de l'Armée, qu'il venoit de licencier: Une partie des Officiers insistoient toujours pour obtenir la Demi-Paye leur vie durant, tandis que d'autres souhaitoient la *Commutation* proposée; Mais, après une délibération mûre & sérieuse, il avoit été fait une autre Proposition; savoir, que chacun des Etats leveroit dans son propre sein un Fonds suffisant pour payer immédiatement tous les Arrérages dûs à l'Armée; au moyen de quoi celle-ci devroit se tenir satisfaite, sans insister sur la Demi-Paye, ou sur quelque autre Indemnité pour l'avenir. Au départ des Avis, l'on ignoroit quel parti le Congrès prendroit à cet égard.

Avant-hier, les *Communes* ont fait la seconde lecture du Bil *pour mieux gouverner les Possessions Territoriales dans* l'Inde. Ensuite la Chambre en Committé rédigea celui *pour remettre à deux Commissions differentes la régle des affaires de la compagnie des Indes*: sçavoir, à une Commission supérieure l'intendance générale & suprême de tous ses intérêts, & à une Commission subordonnée la direction de ses opérations de Commerce & de ses Finances. Mr. *Fox*, qui se produit comme le principal Auteur du grand changement projetté dans l'Administration des affaires de l'Inde, quoique d'autres assurent, que Mylord *North* en est le Moteur réel, declara d'abord les Noms de ceux qui composeroient la Commission supérieure ou la *Direction* ainsi que M. *Fox* trouva plus convenable de l'appeller. Ces Membres sont au nombre de sept; sça-

voir, le Comte *Fitzwilliam*, en qualité de Préſident, Mr. *Frederic Montague*, Mylord *Lewisham*, Mr. *George Auguſte North*, (Fils aîné du Miniſtre,) Sir *Gilbert Elliot*, Sir *Henry Fletcher* (qui vient de donner ſa démiſſion comme Préſident des Directeurs actuels,) & Mr. *Gregory*, (ancien Directeur.) A meſure que Mr. *Fox* nomma chacun de ces Directeurs-Suprêmes, il ſe fit par divers Membres des réflexions ſur quelques-uns d'entre eux; remarques, qui n'empêchèrent pourtant pas que leurs noms ne fuſſent inſérés dans le Bil, ainſi que ceux des 9. Membres de la Commiſſion inférieure ou Aſſiſtans-Directeurs, qui ſont Mrs. *John Hall*, *Jogn Harriſon*, *Thomas Cheap*, *Stephen Lushington*, *John Smith*, *George Cuming*, *John Michie*, *George Tatem*, & *Jacob Wilkinſon*. Tous ces Commiſſaires ont été ou ſont encore Directeurs de la Compagnie: Mais, quoique dans la ſuite ils ſeront élus par les Propriétaires, ils ne ſeront deſormais amovibles que par les Directeurs Suprêmes en conſéquence d'un Délit prouvé: Ils jouïront de 500. L. St. de Penſion par an, & chacun des Directeurs-Suprêmes de mille Livres. Après quelque diſcuſſion il fut arrêté, que le Bil reſteroit en force durant quatre ans: & il fut convenu d'en reprendre l'examen le 5. en Committé.

Quoique, ſelon toutes les apparences, l'un & l'autre des Bils, qui forment l'enſemble du nouveau Plan Miniſtérial relativement aux affaires de l'*Inde*, paſſeront dans la Chambre des *Communes*, malgré les réclamations les plus vives d'un tiers des Voix, la probabilité n'eſt pas également forte, qu'ils auront l'aveu de celle des *Seigneurs*: L'on dit même, que le Comte de *Mansfield* & le Vicomte *Stormont* ſeront parmi les *Oppoſans*, & qu'en conſequence le dernier, qui eſt actuellement Préſident du Conſeil, ſe retirera du Miniſtère. La Ville de *Londres* vient auſſi de ſe déclarer fortement contre le Projet.

De Vienne, le 24. Décembre 1783.

Suivant les dernières Lettres de *Florence*, du 13. de ce Mois, le Roi de *Suéde* y continuoit encore ſon Séjour. En attendant, le Sr. Vincenzo *Catenacci*, Courier du Cabinet du *Souverain-Pontife*, s'eſt rendu par ordre de *S. S.* ſur les Frontières de l'*Etat-Eccléſiaſtique*, pour y attendre *S. M. Suédoiſe* & l'accompagner juſqu'à *Rome*.

On écrit de *Berlin*, ce qui ſuit: La Cour de *Varſovie* & la Ville de *Dantzig* n'ayant pu ſe déterminer à prendre un parti, l'Impératrice de *Ruſſie* vient de faire offrir au Roi ſa Médiation, en des termes conformes aux liaiſons qui ſubſiſtent entre les deux Cours. *S. M. I.* en a chargé Mr. de *Peterſon*, ſon Réſident à *Dantzig*: le Roi l'a acceptée & a ordonné auſſitôt à Mr. de *Bucholtz*, ſon Réſident à *Varſovie*, de ſe rendre inceſſamment devant *Dantzig*, & d'entrer en Conférence avec le Commiſſaire de S. M. le Roi de *Pologne* & les Députés de la Ville de *Dantzig*, ſous la Médiation du Réſident de *S. M. I.* Cependant, le Roi s'en tient aux termes d'accommodement que *S. M.* a fait propoſer à la Ville, dès le commencement; & nos Troupes continuent de bloquer la Ville. »

N^to. 103.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 24. DECEMBRE, 1783.

Fin des Détails Hiſtoriques, relatifs aux Turcs, à leurs Forces Militaires &c.

„ L'Armée *Turque* devant ſe former en Corps au commencement d'une Guerre, les Pachas & les *Sandſchiaks* aſſemblent les Troupes de leurs Gouvernemens. La Cavalerie & l'Infanterie de chaque Diſtrict, marchent ſeparément, chacune, ſous ſon propre Drapeau, au Lieu d'Aſſemblée, qui eſt *Adrianople*. Là, le Grand-Viſir, en preſence du Grand-Seigneur, paſſe l'Armée en Revue & en fait le dénombrement. A peine cette Revue eſt achevée, qu'un grand nombre de ces braves Combattans retourne à ſes foyers: dèslors l'Armée ſe trouve déjà fortement diminuée. — Entrant en Campagne, les Troupes ſont ſuivies d'une quantité exceſſive d'Argent monnoyé. Il y a deux Tréſors, celui de l'Empire, & le Tréſor particulier de Sa Hauteſſe. Le premier de ces Tréſors, ſous la direction du *Teſterdar*, ou Tréſorier-Général, eſt quelquefois évalué à 20. Millions d'Ecus, & doit défrayer toutes les charges quelconques, occaſionnées par l'entretien des Troupes. — L'ardeur des Soldats pour combattre, eſt proportionnée au plus ou au moins d'Eſpèces ſonnantes que le Grand-Viſir fait porter à l'Armée: D'où il arrive ſouvent, que faute d'Argent les Caiſſes vuides, mais couvertes de riches Tapis, ſuivent les Troupes & ſont de temps en temps expoſées à la vue des Soldats, tout comme ſi ces Caiſſes étoient remplies du precieux Métal, l'objet de leurs plus ardens deſirs. "

France.

De Paris, le 5. Décembre 1783.

„ Jamais plus belle journée que celle de Lundi dernier pour les Amateurs des Sciences & des Arts; le Matin, la brillante Expérience du *Globe Aëroſtatique*, & le Soir la première repréſentation de l'*Opéra* de *Didon*, le plus bel Ouvrage de Mr. *Piccini*.

„ Mrs. *Charles* & *Robert* avoient eu ordre la nuit du jour précédent de ne pas s'élever avec leur Machine. Cet ordre, qui n'a jamais été donné par écrit, n'étoit qu'une invitation, une ſimple défenſe du Roi, que ſa ſollicitude pour tout ce qui peut nuire au moindre de ſes Sujets, & les risques, auxquels s'expoſoient des Artiſtes eſtimables, avoient ſeuls dictés à Sa Majeſté. Les Perſonnes, qui dans la nuit furent voir travailler ces jeunes Phyſiciens dans les *Thuileries*, les trouvèrent atterrés de la défenſe, qui leur avoit été faite: D'un côté la deſobéiſſance, de l'autre le deshonneur, ne paroiſſoient leur laiſſer que le parti le plus extrême. Cependant la matinée du Lundi fut employée à ſolliciter auprès du Magiſtrat de la Police, & enſuite auprès du Miniſtre de *Paris*, qui, ne voulant rien prendre ſur eux, malgré les Atteſtations de pluſieurs Sçavans, toutes en faveur du projet des jeunes Phyſiciens, leur permirent de ſe conduire, comme ils trouveroient bon. Le Public ne fut pas inſtruit de toutes ces démarches, au point que deux minutes avant que le Globe partit il n'y avoit que les Perſonnes, enfermées dans l'enceinte des Travailleurs, qui puſſent juger que Mrs. *Charles* & *Robert* le Jeune s'éleveroient avec lui. "

„ Demi-heure avant cette étonnante aſcenſion, Mr. *Charles*, tenant à une corde un petit Globe de Taffetas verd, & voulant ſe laver d'un reproche qu'on lui avoit fait, de ne pas reconnoître tous les droits de Mr. de *Montgolfier* dans cette découverte, fut auprès de ce célèbre Phyſicien, qu'il avoit invité. & qui ſe trouvoit dans l'enceinte: Il lui fit hommage de la brillante invention, qu'il alloit repéter, comme à ſon Auteur, & le pria en conſéquence de couper la corde, qui retenoit le Globe. Le modeſte *Montgolfier* ſe refuſa à un hommage auſſi éclatant: Mais, preſſé par les Seigneurs qui l'entouroient, entre-autres par Mgr. le Duc de *Cumberland* & par M. le Maréchal de *Mouchy*, il coupa la corde; & le petit Globe, s'élevant avec rapidité, disparut au bout de cinq minutes. Le tour du grand vint enfin, après que le Char eut été leſté, & qu'on y eut placé les Inſtrumens & mis les Proviſions néceſſaires, & que Mrs. *Charles* & *Robert* le Jeune s'y furent montés. Le Globe s'éleva pompeuſement aux acclamations de tous les Spectateurs: Il étoit alors une heure 40. minutes: Les Voyageurs Aëriens, étant à 40. ou 50. piés de hauteur, jettèrent leurs Chapeaux en Signe d'adieux: Ils agitèrent auſſi les Drapeaux blancs, qu'ils laiſſèrent tomber, parvenus à des hauteurs convenuës avec les Obſervateurs de l'Académie, placés ſur le Donjon du Château des *Thuileries*. On n'a jamais rien vu de ſi magnifique, de ſi impoſant que cette Expérience. Qu'on ſe repréſente le temps le plus doux, le Ciel le plus ſerein, la beauté du lieu, l'Aſſemblée la plus nombreuſe & la mieux choiſie, & au-dehors un Peuple immenſe, rempliſſant les Quais, la Pla-

ce *Louis XV.* & les Champs *Elyſées* jusqu'à l'*Etoile*, & l'on aura une foible idée de ce Spectacle majeſtueux. — Les Voyageurs Aëriens en attendant, pouſſés par un vent foible, s'éloignoient en paſſant ſur le Fauxbourg *St. Honoré*, *Monceaux* &c. à la hauteur de 200. toiſes environ de terre; de ſorte qu'on ne ceſſoit de les appercevoir qu'à meſure qu'ils s'éloignèrent. Mgr. le Duc de *Chartres* & une vingtaine de jeunes Seigneurs, qui ſuivoient le Globe ventre à terre, ne l'ont pas perdu de vuë un ſeul inſtant: Il diſparut aux yeux des Obſervateurs placés aux *Thuileries* en 55. minutes.

Lorsque nos Voyageurs ne diſtinguèrent plus rien ſur la terre, & qu'ils furent certains, qu'on ne les appercevoit pas même avec le Teleſcope, ils quittèrent leur poſition, s'abattirent, burent tranquillement leur Vin de *Rota*, & mangèrent une partie de leurs Proviſions: Ils diſent, que rien n'eſt comparable à la pureté de l'air, à la tranquilité, au *bien-aiſe*, dont ils jouïſſoient. A la hauteur, où ils naviguoient, la terre ne paroiſſoit à leurs yeux que comme un grand plat nuancé de différentes bandes griſes, noires, blanches &c. Ils volèrent ainſi pendant une demi-heure, en paſſant ſur la Montagne de *Sannoy*, le lieu le plus élevé, qu'ils euſſent trouvé ſur leur route: Ils deſcendirent pluſieurs toiſes, en ouvrant la ſous-pape; &, appercevant des Payſans, ils s'entretinrent avec eux au moyen de leur Porte-voix: Ignorant un quart-d'heure après où ils étoient, ils s'abattirent un peu plus bas & demandèrent le nom de l'endroit. On leur répondit: *Vous êtes ſur l'Isle Adam.* Alors Mr. *Charles*, jettant une partie de ſon leſt, s'éleva à plus de cent toiſes & fit encore une lieuë à cette hauteur. Voyant enſuite de belles Plaines, Mr. *Charles* propoſa à ſon jeune Ami de le dépoſer à terre, pour pouvoir lui-même, étant débarraſſé de ſon poids, qui étoit de 125. livres, monter à une Région plus élevée & faire ſes obſervations. Le jeune *Robert* y conſentit: On ouvrit la ſouspape; & le Globe deſcendit mollement, au point qu'il ne toucha la terre qu'après l'avoir raſée à 2. ou 3. piés, l'eſpace de 40. toiſes. Les Payſans accoururent: Les Curés, les Notables du lieu environnèrent le Char, où, ſans en ſortir, Mr. *Charles* dreſſa ſon Procès-Verbal.

(*La Suite l'Ordinaire prochain.*)

Espagne.

De Madrid, le 25. Novembre.

Le Roi vient d'accorder l'inſpection des Troupes vétéranes & des Milices règlées de l'*Amérique*, au Lieutenant-Général Comte de *Galvez*, connu par la valeur & capacité qu'il a montré en pluſieurs occaſions dans la dernière guerre; par là S. M. a cédé aux inſtances du Comte d'*Oreilly*, qui l'avoit ſuppliée de l'en décharger. Mr. de *Campomanes* a été nommé par le Roi

pour faire *ad interim* les Fonctions de Préſident du Conſeil de *Caſtille*. — On parle ici d'une réforme générale dans l'état & dans les Maximes eccléſiaſtiques & il circule déjà un Extrait contenant 30 Articles, tous conçus à-peu-près dans le même eſprit que les nouvelles Ordonnances de l'*Empereur*. Par exemple le premier Article ſtatue, *dit-on* la ſoumiſſion des Religieux aux Evéques, toute exemption abolie; le 2e la Séparation de tous les Ordres de leur Général reſpectif réſidant hors des Etats de S. M.; le 3e oblige ces mêmes Ordres à ſe donner un Vicaire-Général en *Eſpagne*, Sujet du Roi; le 7e ordonne que l'émiſſion des Vœux n'ait lieu avant l'âge de 25. ans; le 8e que dans les Endroits où il y a pluſieurs Couvens du même ordre, on doit les reduire à un ſeul. — „ Des Lettres de *Paris* du 11. Décembre, ſemblent confirmer ce bruit, car en annonçant le départ du Comte d'*Aranda* pour *Madrid*, elles diſent, que ce Seigneur y eſt appellé par ſon Maître, pour conſommer une révolution dans la Hierarchie Monacale, & qu'il s'agiſſoit de grandes ſuppreſſions d'Ordres & de Couvens dont les revenus ſeroient employés au bien de l'état. On voit par là, ajoutent ces Lettres, que malgré les obſtacles ſans nombre que rencontrent ces projets de réformes & les Bruits qu'elles occaſionnent, & qui ſont ſoutenus par l'ignorance ou la malignité de quelques Individus *égoiſtes*, qui ſe diſſimulent les vues ſages d'une Adminiſtration éclairée, leur utilité marquée ne ſauroit échapper aux Souverains bienfaiſans & vrais Amis de l'Humanité: Encore quelques Années & un grand nombre de Nations béniront mille fois ces Ames intrépides, courageuſes & ſublimes, qui ont eu la force de ſe mettre au deſſus des Préjugés les plus intolérables & des abus les plus crians qui s'étoient conſtamment oppoſés à leur repos, à leur proſpérité & à leur Bonheur. "

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N°. 104.

GAZETTE DE VIENNE.

DU SAMEDI 27. DECEMBRE 1783.

ESPAGNE.

De Madrid, le 28. Novembre 1783.

S. M. vient de donner des pleins pouvoirs au Lieutenant-Général D. *Antonio Barcelo*, pour assembler incessamment dans le Fort de *Mahon*, une Escadre de Vaisseaux de guerre de Frégates & de Chaloupes canonnières & bombardières, destinée au Bombardement d'*Alger*, sous le Commandement de ce Général, qui, dans sa dernière Expédition a tellement châtié ces Ecumeurs, qu'on se flatte, que par une seconde Visite, ils seront dans l'impuissance de continuer les Pirateries qu'ils ne cessent d'exercer.

FRANCE.

De Paris, le 9. Décembre.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 5. Octobre, qui proroge à deux Mois le délai accordé par l'Article 8. du titre 1er de l'Ordonnance de 1687., aux Navires en relâche forcée, pour exporter leurs Cargaisons en Exemption de Droits.

Autre du 1er Décembre, portant que l'Emprunt de dix Millions de rentes héréditaires, créées par l'Edit de Décembre 1782., n'aura effet que pour le cinq Millions desdites rentes qui ont été levées jusqu'à présent, & que le tirage des remboursemens de ces cinq Millions, se fera le 10. du présent Mois, conformément audit Edit.

Le 13. Décembre.

Samedi 6. les Commis des Traites reçurent une Lettre circulaire, qui leur annonce qu'au 1er Janvier 1784., leur Régie sera administrée pour le Compte du Roi.

Mr. le Comte d'*Aranda* est parti avant-hier, pour se rendre à *Madrid*. On prétend qu'un Indult du *Souverain-Pontife* accorde à S. M. *Cath.* la Faculté de nommer à tous les gros Bénéfices.

Mademoiselle de *Bourbon* ayant assisté le 9. au Musée, dont Mr. *Pilatre du Rosier* est le Directeur, s'est fait un plaisir de couronner de Lauriers le Buste en terre cuite de Mr. *Etienne Montgolfier*, cette Fête fut accompagnée d'une Symphonie & le Sieur *Lais* à célébré cet heureux & honorable événement par une Cantate analogue au Sujet. Le 8. Mr. de *Calonne* a déclaré que le Roi accordoit le Cordon-*noir* & une pension de 2000. liv. à Mr. *Etienne Montgolfier*, dont S. M. se propose d'encourager les Manufactures de papier. Une seconde pension de 2000. liv. fut accordée aussi à Mr. *Charles*, & une de 1000. liv. à Mr. *Pilatre du Rosier* & à chacun des deux Frères *Robert*. Mr. le Chevalier d'*Arlande* qui a partagé les dangers, le courage & la gloire de ces intrépides Navigateurs aëriens, fut recommandé par le Roi lui-même à Mr. le Maréchal de *Ségur*. Si Mr. de *Montgolfier*, l'aîné, n'a pas partagé avec son Frère cette faveur Royale, c'est, dit-on, que S. M. lui réserve le Brevet d'inspecteur général des papeteries de *France*, place qui conduit au Cordon de *St. Michel*. S. M. a fait expédier gratuitement de Lettres de Noblesse au respectable Père de deux Illustres Inventeurs de l'Art de voler. Le Gouvernement ayant invité l'Academie des Inscriptions & Belles-Lettres de donner un Devise propre à consacrer la Mémoire de la découverte attribuable à Mrs. *Montgolfier* & *Charles*, cette Compagnie savante a arrêté d'observer à Mr. le Baron de *Breteuil*, que Mr. *Charles*, n'avoit été qu'Imitateur dans son Expérience, & que la gloire de cette Découverte étoit exclusivement aux seuls *Montgolfier*.

Les Fêtes de la Paix, qu'on croyoit retardées de 21. jour, sont renvoyées au 14. de ce Mois.

Mr. *Durvé*, Agent du Change du Contrôle-général & décoré pour raison de ses Services, du Cordon de *St. Michel*, vient d'être nommé Receveur-général des Finances dans la Généralité de *Poitiers*, pour contribuer, étant plus rapproché du Ministre, dans le Département duquel il est employé, à la Confection & à l'Expédition des affaires. Le Commit-

té des Finances n'a plus lieu, Mr. de *Calonne* ayant toujours pour Chef de son Département Mr. le Comte de *Vergennes*.

Mr. de *Lally-Tolendal* vient d'obtenir l'admission de sa requête au Conseil, pour la réhabilitation de la mémoire de son Pere.

Mr. *Meunier*, Lieutenant dans le Corps du Génie & Correspondant de l'Academie des Sciences, propose de construire un Vaisseau de la grandeur d'un Navire portant 74. Canons, cet édifice fait en bois leger & portant au lieu de la mâture, un dôme enorme au dessus duquel devra flotter la Banderole Royale, aura à chaque de ses côtés 25. rameurs, qui fendront les courans d'air & feront voguer la Machine avec une rapidité égale à celle d'un éclair. La Construction de cette Machine aërienne doit coûter 150. mille liv. Le gaz inflammable sera l'agent de son ascension & de sa marche horisontale à raison d'un Sol de pied cube, tandis qu'il en coute 9. à Mr. *Charles*.

Il paroît que nous sommes arrivés à l'époque des Découvertes extraordinaires. Un Particulier de *Lyon* propose une Souscription *pour marcher sur l'Eau*. Il demande 200. Louis & se fait fort de traverser la *Seine* seize fois de suite avec plus de rapidité qu'un Cheval traversant le *Pont-Neuf* au grand galop. Il assure qu'il ne se mouillera pas plus la plante des Pieds que s'il marchoit sur le Pavé.

Si l'on ajoute à tous ces Essais celui du fameux *Linguet* pour former une Correspondance rapide à une grande distance, & celle que le Sr. *Christin* de *Berlin* propose actuellement pour le même objet, mais supérieure encore; il faut avouer que de pareilles Expériences rendront, outre tant d'autres Evènemens extraordinaires dans la Politique, la fin de ce Siècle très-remarquable.

De Vienne, le 27. Décembre 1783.

On écrit de *Florence*, en date du 18. de ce Mois, que notre auguste Souverain étoit attendu le même jour en cette Ville, d'où Sa Majesté a voulu se rendre à *Rome*, pour y passer les Fêtes de *Noel*. (Des Lettres particulières d'*Italie* portent "que Sa Majesté *Impériale & Royale* étoit arrivée le 16. après-midi, dans l'état de la plus parfaite Santé à *Bologne*, où S. M. s'étoit arrêtée tout le 17., étoit attendue le 18. à *Florence*: & de-là notre auguste Souverain pensoit se rendre à *Rome*, pour y passer les Fêtes de *Noel*.)

Une Lettre de *Dantzig*, du 28. Novembre, contient ce qui suit "Mr. de *Peterson*, Résident de l'Impératrice de *Russie* en cette Ville, s'est rendu le 25. de ce Mois, près du Président Bourguemaître, pour notifier au Magistrat, que S. M. Impériale a bien voulu prendre sur Elle la Médiation du Différend, qui s'est élevé entre le Roi de *Prusse* & la Ville; & qu'Elle lui avoit donné ordre à cet effet d'entamer les Négociations conjointement avec le Comte d'*Unruhe*, Commissaire

de S. M. le Roi de *Pologne*. Ce dernier Seigneur & Mr. de *Henning*, Commissaire ordinaire de S. M. *Polonoise* à *Dantzig*, ont également donné hier en personne communication de cette agréable Nouvelle aux Commissaires ou autres Personnes accréditées, qui résident à *Dantzig* de la part des Nations Etrangères; & ils leur ont notifié en même temps, que le Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*, avoit fait à S. M. *Polonoise* une Déclaration pareille à celle que Mr. de *Peterson* venoit de faire au Magistrat. L'on espère, que la Négociation prendra à présent une marche différente de celle qu'elle a eue jusqu'ici, & que l'issuë en sera plus favorable pour la Ville que toutes les apparences ne nous autorisoient à l'attendre. Cependant l'on ne sçauroit se promettre rien de positif avant d'avoir reçu la Réponse de la Cour de *Berlin*, qu'on ne pourra avoir que dans deux ou trois jours. „

„ Dans l'intervalle nous aurons encore beaucoup à souffrir. La Ville est rigoureusement bloquée & renfermée, de façon que trois des Portes extérieures ne sçauroient absolument s'ouvrir. Six Compagnies de Milice Bourgeoise montent journellement la Garde; & hier les Compagnons-Bouchers ont fait pour la première fois le Service à Cheval, parce que la Cavalerie de la Garnison ordinaire n'est pas assez nombreuse pour faire toutes les Patrouilles nécessaires dans notre présente situation. Les Vivres deviennent chaque jour plus chers & plus rares; & l'on a déjà dû faire venir du Beurre, du Fromage & d'autre Commestibles d'*Elbing*; ce qui est la seule ressource qui nous reste pour nous procurer quelque ravitaillement. Ce Matin, les Troupes *Prussiennes* ont fait plusieurs Manœuvres pour s'emparer du Fauxbourg de *Knyphof*, qui touche à la Ville: Mais, ayant trouvé toutes les avenuës garnies d'Artillerie & de Chevaux de *Frise*, elles se sont retirées: à midi elles sont revenues en plus grand nombre, & ont renouvellé l'entreprise. L'on ignore, quel en sera le succès, & s'il y aura du sang répandu: du moins les *Dantzikois* ont ordre de ne faire feu qu'à la dernière extrémité. „

„ Dans l'instant on apprend, que, les *Prussiens* pressant la Ville de plus en plus, de manière que leurs progrès deviendroient irréparables dans la suite, si l'on ne s'y opposoit dès-à-présent, & qu'à tout moment l'on doit s'attendre à une surprise, le Magistrat a pris la résolution d'inonder le District de *Knyphoff*, & de démolir, s'il le faut, ce Fauxbourg & quelques autres. Cependant, comme ces démarches presque desespérées ne sçauroient s'exécuter, sans que la Ville & ses malheureux Habitans n'en souffrent extrêmement, le Magistrat a envoyé au Général d'*Eglofstein* un Message, conçu dans les termes les plus pressans, pour le prier "de tenir ses Troupes à une distance convenable, s'il ne veut qu'on les traite en Ennemis;" ajoutant, que, *si ces représentations ne produisent aucun effet, la Ville se verra contrainte à prendre les mesures nécessaires pour sa sûreté*, & protestant, *qu'on ne sçauroit lui en donner la faute, si l'on commence par-là les hostilités.* „

N^ro. 104.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU SAMEDI, 27. DECEMBRE 1783.

France.

De Paris, le 13. Décembre 1783.

Fin de la Relation de la dernière Expérience faite avec le Globe Aërostatique. (voyez la Feuille precédente.)

„ Le Duc de *Chartres* qui y étoit accouru, ayant alors permis à Mr. *Charles* de remonter une seconde fois, mais à condition qu'il ne resteroit pas plus de demie-heure, la Machine, soulagée d'un poids d'environ 125. livres par l'absence de Mr. *Robert*, s'éleva si rapidement, que le Barometre y descendit de 28. pouces & quatre lignes à 18. pouces & quatre lignes; ce que l'on fait monter à 9144. pieds. Ce changement subit fut de 12. dégrés du Thermometre de *Reaumur*, Mr. *Charles* éprouva un changement sensible dans l'air. Il étoit froid & sec, la Plume lui tomba des mains; il crut alors devoir descendre, & il vint tomber doucement dans la Maison de Campagne d'un Gentilhomme *Anglais*, nommé *Farrer*. Ce dernier étoit alors à examiner avec attention la route décrite par le Ballon; de sorte, qu'il se trouva auprès de Mr. *Charles*, au moment qu'il mit pied à Terre. *Vous êtes sur mon Terrein*, lui dit-il alors en badinant; *je vous fais mon Prisonnier & je vous conduirai dans mon Château.* Mr. *Charles* n'osa se refuser à ce Compliment, & ayant passé la Nuit chez cet aimable Hôte, il partit le lendemain à 10. heures & arriva à cinq heures du Soir à *Paris*, où il fit publier la Relation, dont nous avons tiré ce Précis.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 9. Décembre.

Le Choix judicieux qu'a fait Mr. *Fox* des nouveaux Commissaires proposés pour la Direction des Affaires de l'*Inde*, vient d'imposer Silence à ses Ennemis, parce qu'il ne paroit pas que l'honorable Secrétaire ait été guidé par des Considérations particulières; toutes ses Vues n'ayant été dirigées que sur des Sujets éminemment distingués par leurs talens & vertus patriotiques.

Voici l'Eſquiſſe du tableau qu'a fait Mr *Burke*, en répondant aux objections élevées par divers Membres dans la Chambre des Communes.

Tous les Faits que je citerai, dit-il, ſont connus, mais leur raprochement n'eſt peut-être pas aſſez préſent à l'eſprit de cette auguſte Aſſemblée, le voici:

1) La Compagnie a vendu à prix d'argent tous les Princes ou *Rajahs-Indiens*, qui ont jamais eu le Malheur de traiter avec elle.

2) Jamais la Compagnie n'a fait un traité d'alliance ou de paix qu'elle ne l'ait violé.

3) Depuis que la Compagnie a mis le pied dans l'*Inde*, ſa conduite a été une chaine in-interrompue de malhonnêteté, de perfidie, d'injuſtice & de cruauté.

J'ai dit que la Compagnie a vendu à prix d'argent tous les Princes de l'*Inde*, il faut ajouter ſans en excepter même le *Grand-Mogol*. Oui, elle a eu l'audace de vendre juſqu'à ce Monarque, le plus puiſſant des Princes, le plus excellent des hommes, noble, généreux, humain, bienfaiſant, ſage, éclairé, philoſophe; emblême de la bonté & de la douceur. Je ne parle pas de l'éclat de l'ancienneté de ſon auguſte Origine, de la vaſte étendue de ſes Etats, du reſpect qu'inſpirent ſes vertus, plus encore que ſa puiſſance, à des millions de Sujets qu'il regarde comme ſes enfans, qui l'aiment & le revèrent comme leur pere. Eh bien! ce Prince, cet auguſte mortel, la Compagnie l'a vendu à deniers comptans à *Sujah-Doulah*, & a vendu enſuite *Sujah-Doulah* lui-même à un autre acquéreur: elle a fait le même traitement au *Nabab-d'Onde*, à tous les *Nababs* & *Ragaboi*, avec lesquels elle a eu quelques relations: elle a vendu les *Marattes* à *Ragaboi*, enſuite *Ragaboi* aux *Marattes*: elle a vendu des Peres, des Meres couronnés à leurs Enfans, des Sœurs à leurs Frères, & ſacrifiant conſtamment à la rapine toutes conſidérations divines & humaines, elle a couvert l'*Indoſtan* de ſes Forfaits.

J'ai dit que la Compagnie n'a jamais fait un traité d'alliance ou de paix, qu'elle ne l'ait violé; il eſt inutile d'en citer les Exemples: mais que l'on m'en cite un qui faſſe exception à mon aſſertion générale. Comme *Légiſlatrice*, la Compagnie eſt parvenue à réduire à 30,000 ames les habitans de ces vaſtes & fertiles contrées qui, avant qu'elle ne les devouât aux malédictions de ſon adminiſtration, en nourriſſoient 50,000: comme *Marchande*, la Compagnie eſt plus mépriſable encore que ſous le premier aſpect; dans toutes les Branches de ſon Commerce, on remarque cette abſurdité qui dirigeoit ſa politique &c.

Cette Compagnie, qui avoit arrêté une Aſſemblée générale au 6. du préſent mois, a cru devoir la ſurſéoir au 9. pour attendre que le Bill

qui la regarde ait passé aux Communes & pour voir quel seroit le Plan de Réforme que Mr. *Pitt* proposeroit pour mettre les Affaires de la Compagnie en règle. En attendant les Directeurs ont fait remettre aux Membres des deux Chambres du Parlement, à tous les Membres du Corps de la Législation & de Jurisprudence, des Explications raisonnées sur l'état actuel de ses Affaires. Elle y montre que la Guerre en *Europe* a causé à la Compagnie des fraix & des pertes immenses, a mis des obstacles à son Commerce; & retardé l'arrivée de ses Navires; que la Guerre dans l'*Inde* y a épuisé les Revenus applicables aux objets du Commerce; que ses pertes sur Mer se montent à plus de 75000. liv. sterl. & que la Compagnie ne peut emprunter de ses propres Propriétaires, qu'elle doit avoir recours au Gouvernement; que la Contrebande du Thé lui cause une perte d'un Million par an; & que malgré tous ces désavantages, toute la grace que la Compagnie demanderoit au Gouvernement seroit d'un délai de 15. mois du Payement des Droits qu'elle lui redoit, & une suspension du Payement des Lettres de Change dûes à ses Intéressés & que sans des Accidens imprévus, le retour de la Paix mettra bientôt la Compagnie à portée de faire honneur a toutes ses Traites, & de rétablir ses Affaires dans un état très floriſſant.

Vendredi dernier, les Souscripteurs du dernier emprunt de 12. Millions sterling, ont versé dans la Banque leur huitième & dernier payement.

Le Prince de *Galles*, qui avoit été indisposé sur la Fin de la Semaine dernière, a reçu de Sir *John Elliot* des secours si heureusement administrés, que S. A. Royale est parfaitement rétablie.

Affaires d'Irlande.

Le Samedi 29. Novembre, la grande Convocation nationale ayant adopté les résolutions prises par les Corps Volontaires, rélativement à la réforme du Parlement; MM. *Flood* & *Brownlow* ont présenté en conséquence un Bill tendant à effectuer cette réforme, mais le parti du Sieur *Grattan*, ou Ministériel, s'y étant opposé, a réuni 157. Voix contre 77.

Le parti victorieux, cherchant à l'instant même à pousser son avantage, a pris sur le champ une résolution qui paroîtra bien hardie, elle est conçue en ces termes:

— *Qu'il est actuellement devenu indispensablement néceſſaire de soutenir ses Droits & Privilèges contre tous empiètemens quelconques.*

Cette résolution passa également à la pluralité de 150. contre 58, & il fut résolu de présenter en conséquence une adresse au Roi: ce qui signifie que la majorité des Communes d'*Irlande* demande au Roi de lui prêter main forte contre la minorité, contre

l'armée volontaire, contre tout le reſte de la Nation.

„ On a reçu d'*Irlande* des Lettres portant que la dernière réſolution des Communes a fait naître les appréhenſions les plus ſérieuſes, non ſeulement les Repréſentans ſe ſont déclarés contre une réforme Parlementaire ; ils ont demandé dans les termes les plus directs au Gouvernement de les ſoutenir dans une réſolution priſe contre le Vœu général de la Nation, exprimé par les délégués de la Nation en Corps. Comme tous les avis que l'on reçoit de ce Royaume concourrent à annoncer de la part des Volontaires la réſolution la plus déterminée d'effectuer une réforme Parlementaire ; tandis que de l'autre côté, la Cour du Lord Lieutenant a pour ſyſtême fixe de ne pas lâcher pied, on doit craindre les Suites les plus funeſtes de ce conflict. "

„ Le Général *Burgoyne* eſt ſingulièrement malheureux en Services militaires ; rien de ſi déſagréable que celui dont il étoit chargé en *Amérique* ; actuellement qu'il commande en Chef l'armée du Roi en *Irlande*, il n'eſt que trop à craindre qu'on ne l'emploie au maintien des Droits & Privilèges que reclament les Repréſentants & que les Conſtituants ont déclaré être des griefs inſoutenables. "

Vienne.

On ſouſcrit chez *Rodolphe Graeffer*, dans ſon Magaſin ſur la place de *Schulhoff (autrefois dite la petite Place des Jéſuites)* au coin de la *Pariſer Gaſſe*, pour *l'Encyclopédie méthodique*, ou *par ordre de matières*, dont il a paru la 6eme Livraiſon ; le Proſpectus de l'Ouvrage en général ſe diſtribue dans le même Magaſin, où ſe vend auſſi *l'Hiſtoire de la Guerre & des Négociations qui ont précédé le Traité de Teſchen. gr. 8. Neufchatel* 1783..... 36 Kr.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.

N. 105.

GAZETTE DE VIENNE.

DU MECREDI 31. DECEMBRE 1783.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 29. Novembre 1783.

Le Marquis de *Parella*, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi du *Sardaigne* près de cette Cour, a eu Dimanche 23. ſa première Audience de Sa Majeſté & de L. A. *Impériales.*

Il vient d'arriver un Courier de *Conſtantinople* avec la Ratification du Traité de Commerce, conclu depuis peu entre notre Cour & la *Porte.*

Le Lieutenant-Général Comte d'*Anhalt*, qui s'eſt beaucoup diſtingué au Service de *Pruſſe* & de *Saxe*, eſt paſſé à celui de *Ruſſie*, avec 40. mille Roubles d'Appointement par An.

POLOGNE.

De Varſovie, le 20. Décembre.

Les Troupes *Ruſſes* qui ſe trouvent encore ſur le Territoire de la République, venant d'occuper leurs Quartiers-d'Hiver, pluſieurs Officiers des mêmes Troupes arrivent ſucceſſivement dans cette Capitale. Tous diſent que ces Troupes ſont dans le meil-

leur état, & abondamment pourvues de tout.

On commence ici à croire que l'affaire de *Dantzig* pourra s'arranger d'une Manière favorable; la Médiation de la Cour de *Ruſſie* a été acceptée & les Commiſſaires reſpectifs de *Pruſſe*, de *Pologne*, & de l'Impératrice ont commencé leurs Conférences à cet égard.

Pays-Bas.

De la Haye, le 17. Décembre.

Hier, il s'eſt tenu chez le Prince *Stadhouder* une Conférence, où ſe ſont auſſi trouvés des Miniſtres d'Etat. On juge qu'il y a été queſtion de la Paix Définitive. On dit auſſi que les Etats prendront cette Semaine une Déciſion ſur leur *Pré-Avis* relativement au refus des dernières Propoſitions du Duc de *Manchester* qui, ſuivant les Lettres de *Paris*, étoit prêt à s'en retourner à *Londres*.

France.

De Paris, le 16. Décembre.

On apprend de *Toulon* que les Frégates la *Montréal* & la *Précieuſe*, qui étoient en rade depuis quelque temps, en partirent dans le Mois dernier, l'une pour les Isles de l'*Amérique*, & l'autre pour l'Ile de *France*.

Le Roi voulant conſacrer par des Monumens la découverte de la Machine *aëroſtatique* par les Srs. de *Montgolfier*, & l'uſage qui en a été fait, a chargé le Baron de *Breteuil*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, de donner les ordres néceſſaires pour qu'il ſoit frappé une Médaille propre à faire connoître, en même temps, l'époque & les Auteurs de cette Découverte. Sa Majeſté a également chargé le Comte d'*Angiviller*, Directeur-Général de ſes Bâtimens, de faire faire différens projets pour un Monument, qui ſera élevé dans le Jardin des *Tuileries*, à l'endroit d'où les Sieurs *Charles* & *Robert* ſe ſont élevés, au moyen de la Machine.

Mr. le Comte d'*Aranda*, Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, eſt parti le 10. pour *Madrid*. Quelques jours avant ſon Départ il avoit reçu une Lettre des plus affectueuſes du Roi, ſon Maître, écrite de la propre Main de Sa Majeſté, pour lui témoigner la Satisfaction qu'Elle a de ſa Conduite & des Soins, qu'il s'eſt donné, tant durant la Guerre que pour le Traité de Paix, qui l'a terminée ſi heureuſement. Mr. le Comte d'*Aranda* jouiſſant de tous les honneurs & de toutes les Dignités auxquelles un Sujet de S. M. *Catholique* peut prétendre, il n'y avoit qu'un témoignage pareil, qui pût lui ſervir de récompenſe. Cependant ce témoignage eſt vraiſemblablement l'augure de l'éminente Dignité, à laquelle ce Seigneur eſt deſtiné, puiſque S. M. *Catholique* n'écrit jamais à aucun de ſes Sujets, excepté à celui qu'Elle éleve à la première Charge Séculière de ſon Royaume, celle de Préſident du Conſeil de *Caſtille*. Mr. d'*Aranda* avoit déjà reçu une Lettre du Roi à cette Occaſion : Celle-ci eſt la ſeconde faveur de cette eſpèce, dont l'honore ſon Souverain.

On écrit de *Lyon*, que Mr. de *Fleſſelles*, Intendant de cette Généralité, ayant fait ouvrir depuis quelques années les deux grandes Routes de *Paris* par le *Bourbonnois* & par la *Bourgogne*, vient de faire élever au milieu de la Place circulaire, où elles ſe réuniſſent près de la Porte de *Lyon* & ſur les deſſeins du Sr. *Lallié*, Ingénieur en Chef de la Province, un Obéliſque d'environ 5. pieds de hauteur, couronné d'un globe parſemé de fleurs de Lys en or, ſur lequel répoſe une Colombe, portant au bec un Rameau d'Olivier. Sur la Table du piédeſtal du Côté de la Ville eſt gravée l'Inſcription ſuivante: *Ludovico XVI. utriuſque Orbis Pacificatori.* Le Milléſime eſt ſur la Table oppoſée & les deux Latérales contiennent l'indication de chaque Route. Cet Obéliſque eſt entouré de bornes unies entr'elles par de fortes chaînes. La Place qui a 470. pieds de Circonférence, eſt plantée de tilleuls avec des Bancs de pierre dans les intervalles.

Grande-Bretagne.

De Londres, le 12. Décembre.

Le 9., le Secrétaire de la Compagnie des *Indes* remit à la Chambre haute divers Etats rélatifs aux affaires de la Compagnie; & la Chambre ordonna qu'il lui fût remis Copies des Négociations récentes entre la Tréſorerie & cette Compagnie. Mr. *Fox* préſenta à la Chambre le Bill, paſſé aux Communes, afin de nommer 15. Commiſſaires pour avoir la Direction des affaires de la Compagnie des *Indes*, lequel fut lu la première fois. Le Lord *Thurlow*, Lord *Temple*, & divers autres Pairs ſe ſoulevèrent vivement contre ce Bill, alléguant qu'il portoit un coup mortel à la Compagnie & une atteinte manifeſte à tous les Droits & Privilèges de la Nation. Le Duc de *Portland* & d'autres Pairs Miniſtériaux vérifièrent la néceſſité de réformer les affaires de la Compagnie & ſoutinrent que ce Bill dans ſon principe & dans ſes effets n'étoit deſtiné qu'à procurer cette réforme. La 2me Lecture fut indiquée au 15. On préſenta à la Chambre un Mémoire de la Compagnie des *Indes*, priant d'être admiſe à plaider contre ce Bill, ce qui lui fut accordé à la 2me Lecture.

Le 10, on remit aux Pairs les papiers qu'ils avoient demandés la veille. Les Communes aprouvèrent la réſolution de continuer la taille à 4. shellins par liv. ſterl. pour l'année 1784. Mr. *Fox* fit obſerver que l'acte pour faciliter le Commerce entre ces Royaumes & l'*Amérique* expirant dans peu de jours, & n'y ayant point de Traité de Commerce conclu entre l'*Angleterre* & les *Nouveaux-Etats*, il importoit de le renouveller, & préſenta un Bill pour cet effet, lequel fut lu la première fois; de même qu'un Bill préſenté par le Lord *North* pour établir de nouveaux Réglemens entre les poſtes de la *Grande-Bretagne* & l'*Irlande*. Enſuite la Chambre en comité ſur le Subſide, Mr. le Secrétaire de la Guerre donna des Détails de l'Armée qui ſeroit entretenue l'année prochaine, ſurquoi il fut réſolu que 17,483, Hommes de Troupes reglées,

compris 2,030. Invalides, seroient accordés pour gardes, garnisons &c., dans la *Grande-Bretagne* pendant l'année 1784., & liv. sterl. 636,190.. 9.. 1. pour leur entretien Liv. st. 284,213.. 2.. 9. pour les Troupes dans l'*Amérique*, l'*Afrique* & à *Gibraltar*, pendant la même année. Liv. st. 8,252.. 17.. 9. pour la Solde à être avancée à un Régiment de Dragons legers & cinq Bataillons d'Infanterie servant aux *Indes-Orientales*. Liv. st. 10,587.. 8.. 6. pour la Solde des Officiers-Généraux & de l'Etat-Major, même année. Liv. st. 67,551.. 14.. 1. pour des allouances au Payeur-Général de l'Armée, au Secrétaire de la guerre, au Commissaire de la guerre, au Juge Militaire, au Contrôleur de l'Armée, & à leurs Employés, compris les fraix de leurs départemens respectifs, & des émolumens payables à l'échiquier, & liv. st. 9,371.. 17.. 9. pour la Solde de deux Bataillons *Hanowriens* dans la *Grande-Bretagne* depuis le 25. Juin jusqu'au 24. Décembre 1783.

Mr *Flood* fit éclater encore hier son éloquence dans la Chambre des Communes, lorsqu'on y a rapporté les résolutions concernant l'Armée. Un Membre fit entendre la veille qu'il étoit nécessaire d'avoir 17,000, Hommes de Troupes sur pied à l'occasion des affaires critiques d'*Irlande*. Cette suggestion fit supposer à Mr. *Flood*, qu'on avoit en vue de s'opposer à main forte aux Associations armées. Il assura que le Roi n'avoit pas de plus fidèles Sujets prêts à sacrifier leurs vie & biens pour la défense de sa Personne & de son Gouvernement, & qu'ils ne méritoient pas qu'on eût des soupçons sur leur compte: on le désabusa sur ce qui avoit été dit, en affirmant qu'on vouloit porter les Troupes en *Irlande* au pied limité en temps de Paix & comme le Parlement d'*Irlande* l'avoit réglé; c'est-à-dire à 15,000. Hommes. Il en proposa 10. mille; mais le nombre voté la veille fut enfin approuvé. Il reçut à cette occasion plusieurs repliques très-vives & très satiriques.

La Cour a reçu aujourd'hui des Dépêches intéressantes de *Paris*, mais rien de nouveau du Traité Définitif entre la *Hollande* & l'*Angleterre*.

De Vienne, le 31. Décembre 1783.

Suivant des Lettres d'*Italie* du 20. de ce Mois, notre auguste Souverain arriva le 13. à *Mantoue*, jouissant de la Santé la plus parfaite. Sa Majesté *Impériale* s'arrêta en cette Ville le 13. & 14., donna Audience à plusieurs Personnes, examina divers établissemens publics, & partit le Soir de ce dernier jour, pour *Casal-Maggiore*, où Elle devoit passer la Nuit. Le lendemain, Sa Majesté se remit en route pour *Colorno*, passa le 16. à *Bologne*, & arriva le 18. à *Florence*, accompagnée de Son Altesse Royale Monseigneur l'Archiduc-Grand-Duc, qui étoit allé l'attendre à *Cafaggiolo*. Sa Majesté garde l'*incognito* sous le Nom de Comte de *Falckenstein*, laissant partout des Marques de Sa Munificence. C'est pour la troisième fois que la *Toscane* jouit du Bonheur de posséder l'Auguste Chef de l'*Empire*, la première fois eut lieu au Mois d'Avril 1769. & la seconde en Juin 1775.

Nro. 105.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU MECREDI, 31. DECEMBRE 1783.

Espagne.

De Madrid, le 3. Décembre 1783.

Ce fut déjà le 14. Mars 1780. que le Roi reçut du Pape règnant *Pie VI.* une Bulle, en vertu de laquelle, „ une Perſonne, nommée par Sa Majeſté & conſtituée en Dignité Eccléſiaſtique, pourroit, de concert avec les Evêques des Diocèſes reſpectifs, percevoir ſur les Prébendes, Canonicats, Bénéfices ſimples, ou à charge de réſidence, qui ſont de préſentation Royale, ou qui appartiennent à S. M. dans toute l'étendue de ſes Royaumes (excepté les Cures) une Somme, n'excédant point le tiers de leurs Revenus reſpectifs, bien entendu néanmoins qu'on ne pourroit point gréver les Bénéfices, dont la valeur annuelle ne paſſe point, ſçavoir, celle des Bénéfices ſimples 300. Ducats, & celle des Bénéfices à charge de réſidence 600. Ducats par an. „ Pour l'exécution de cette Conceſſion du *St. Siége*, le Roi vient de nommer, par un Décret en Date du 5. Novembre 1783. un Membre du Conſeil de *Caſtille*, avec indépendance abſolue de tout autre Tribunal & avec plein-pouvoir d'employer les Capitaux, perçus en vertu de cette Bulle, à l'avantage des Hoſpices, Maiſons de Miſéricorde, Hopitaux, Enfans-trouvés, & même aux beſoins de Pauvres honteux, mais non Mendians oiſifs. Ce Décret a été communiqué au Conſeil de *Caſtille*, le 12. Novembre, date de laquelle il commencera à ſortir ſon effet.

Pays-Bas.

Edit de l'Empereur touchant les Proviſions de la Cour de Rome, les Réſignations, Permutations de Bénéfices, & Appels des Tribunaux eccléſiaſtiques. Du 24. Novembre 1783.

Joſeph par la grace de Dieu, *Empereur des Romains*, &c. &c. &c.

Les abus introduits à l'égard des Bénéfices, par les nombreuſes Exceptions, ou ainſi nommées *Reſerves*

de la Cour de *Rome*, lesquelles pour ainsi dire ne cadroient point avec les Droits des Collateurs ordinaires ecclésiastiques, ont porté nos prédécesseurs les Archiducs *Maximilien* & *Philippe* à défendre par l'Edit du 17. Septembre 1484 le cours & exécution de toute *Reserve*, expectative, Mandat, & autres provisions *Romaines* en ces pays, par un autre Edit du 20. Mai 1497. l'Archiduc *Philippe* a bien voulu borner cette défense aux provisions *Romaines* qui n'auroient point été confirmées par des Lettres-d'admission ou *Placet*, jusqu'à ce qu'il eût été fait ou pris par lui d'autres arrangemens à l'égard des Bénéfices : — Et comme il importe au bien de l'Eglise & de l'Etat que l'on fasse enfin cesser tout abus à ce sujet, & désirant y pourvoir d'une manière convenable: voulant en même temps mettre fin aux désagrémens qui ont lieu par les résignations & permutations, ainsi que par les appels multipliés des affaires contentieuses aux tribunaux ecclésiastiques, Nous avons, de l'avis de notre Conseil, & avec délibération de notre très Chere & bien Aimée Sœur *Marie-Christine*, Princesse Royale de *Hongrie* & de *Bohême*, Archiducheſſe d'*Autriche*, ainsi que de notre très Cher & bien Aimé Beau-Frère & Cousin *Albert-Casimir*, Prince Royal de *Pologne* & *Lithuanie*, Duc de *Saxe-Teschen* &c., nos Stadhouders, Gouverneurs & Capitaines-Généraux des *Pays-Bas*, statué & ordonné, statuons & ordonnons les Articles suivans.

I. Nous renouvellons & rétablissons en toute sa force & vigueur l'Edit des Archiducs *Maximilien* & *Philippe* du 17. Septembre 1484.

II. Nous voulons & prétendons en conséquence qu'il ne soit plus sollicité ni fait en ce pays aucune sorte de Provisions de Bénéfice de la Cour de *Rome* ou de la Nonciature, sous quelque prétexte ou dénomination que ce puisse être, soit par collation, sous le titre de *reversion* ou autre que ce pouroit être, soit de confirmation, investiture, ou institution d'abbés, prélats, ou autres Supérieurs ecclésiastiques ou Dignitaires quelconques, à l'exception de la seule provision d'Evêque.

III. Les Reserves introduites soit par les règles de la Chancellerie *Romaine*, ou par tout autre arrangement des Papes, soit par le concordat d'*Allemagne* ou autrement, lesquelles étoient tolérées en partie par l'usage dans quelques Eglises de ces pays, ne pourront plus en conséquence avoir le moindre effet : les Collateurs Ecclésiastiques ordinaires devant conférer, dans l'espace de six mois de la vacation des Bénéfices qui précédemment seroient tombés dans le cas de ces Reserves, sous peine que ce terme étant expiré sans qu'ils y aient pourvu, la Collation sera dévolue de plein droit à notre Gouvernement-Général, sans qu'aucune autre dévolution à l'égard de ces Bénéfices puisse avoir lieu.

IV. Quant à ce qui regarde tout autre Bénéfice de la Collation ecclésiastique la dévolution continuera d'avoir lieu aux Supérieurs ordinaires du pays, en suivant les dégrés ordinaires : mais en cas de négligence de leur part la collation tombera à notre Gouvernement-Général sur le même pied que celà est exprimé dans l'article précédent.

V. Les Evêques & autres Collateurs ecclésiastiques ordinaires, par le moyen des arrangemens ci-dessus, rentreront dans la possession de leurs droits primitifs pour autant que nous entendons que toutes les permissions de collation ou de nomination accordées par les Papes, y compris celles des Universités, & Facultés des arts à *Louvain* viendront à cesser en ces pays sans aucune exception.

VI. Nous défendons, sous peine de nullité, toutes résignations de Bénéfices en faveur d'un tiers, ainsi que toutes permutations, en réservant seulement les cas particuliers où les Evêques les approuveroient comme avantageuses à l'Eglise en vertu de quelque Circonstance.

VII. Les Evêques pourront permettre les simples résignations lorsqu'ils jugeront que le bien-être de l'Eglise l'exige.

VIII. Il ne poura dorénavant être impétré aucuns Bénéfices sous le Titre de *Dévolution*, afin d'éviter les inconvéniens d'incapacité de ceux à qui ils pourroient être-conférés.

IX. Dans toutes les affaires contentieuses ecclésiastiques il ne poura y avoir que deux instances, lorsque la sentence du premier juge aura été confirmée, mais dans le cas contraire un troisième appel aura lieu.

X. Dans les tribunaux ecclésiastiques il ne sera plus fait d'appel que suivant la gradation de Jurisdiction ordinaire, savoir de l'Evêque au Métropolitain, & lorsqu'après la sentence du dernier il y aura appel suivant la disposition de l'article précédent, le Métropolitain nommera lui-même des Juges pour prendre connoissance de l'affaire. Nous annullons en conséquence les délégations de droits synodiaux qui ont eu lieu jusques à présent : & voulons qu'en général toute Jurisdiction du Nonce cesse en ces Pays.

Ordonnons pour cet effet, & recommandons à nos chers & fidèles &c. &c. — Donné dans notre Ville de *Bruxelles*, le 24. Novembre 1783. &c. &c.

(*Signé*) *de Reul.*

France.

De Paris, le 19. Décembre.

Dimanche 14, se sont célébrées les Fêtes de la Paix.

Le 25. de ce Mois, ou du moins de cette date, à celle du 31. doit s'élever des *Broteaux* à *Lyon*, le

Globe de Mr. *Mongolfier* l'ainé accompagné dans ſon Voyage aërien de trois Amis. Le nombre des Navigateurs auroit été de ſix, s'il avoit été poſſible de ſe ſervir d'une Matière moins embaraſſante que la paille, pour entretenir la Chaleur & la dilatation dans l'air, qui remplira la Capacité convexe du Ballon.

Parmi les dernières Lettres arrivées recemment de *Londres*, rien ne fixe l'attention publique autant que les nouveaux Troubles qui ſemblent menacer l'*Irlande*. Les *Catholiques-Romains*, qui forment la plus grande partie de la Nation *Irlandaiſe*, méritent ſurtout l'eſtime générale par la Prudence qui a caractériſé toute leur Conduite. Il eſt apparent que la route à toutes les Places Militaires & Civiles leur ſera ouverte. On ne leur fermera que les Emplois Politiques. Le 25. Novembre, lorſque l'Oppoſition entre la Convention Nationale & le Parlement ſembloit devoir occaſionner un Bouleverſement général, on liſoit dans toutes les Chapelles *Catholiques* de *Dublin* une Exhortation pathétique & pieuſe, pour inſpirer l'eſprit de Paix à ceux de cette Religion, à attendre avec décence & modeſtie les Réſolutions du Gouvernement.

On apprend que les *Etats-Unis* de l'*Amérique* prennent tous les jours une conſiſtance plus ſolide; *Philadelphie* devenoit tous les jours plus floriſſante par le Commerce; les Actions de la Banque y montoient chaque jour. Quant au Congrès, on doutoit fort qu'il tranſportât de nouveau ſa Réſidence dans cette Ville. Le 17. Octobre, cette Aſſemblée avoit réſolu de ſe procurer un Terrein près des Cataractes de la *Delaware*, où elle auroit une Juriſdiction excluſive & dont la Propriété appartiendroit aux *Etats-Unis*.

Chez Jean Thomas Noble de Trattnern.